1921

Quis ut Deus? Dieu premier servi

TOME X N° 1

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

CINQUIÈME ANNÉE

JANVIER 1921

PARIS
96, Boulevard Malesherbes
(XVIIe Arrt)

La Revue Internationale des Sociétés Secrètes paraît les 1er Janvier, 1er Avril, 1er Juillet et 1er Octobre.

Prix de l'Abonnement ;

France........................ **20 fr.** par an.
Etranger...................... **25** —

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : **5** francs

BUREAU

du Comité Directeur de la " Revue " & de la " Ligue Franc-Catholique "

Président : M. le Comte DE FRAVILLE ;
Secrétaire : M. PÉCOUL ;
Trésorier : M GÉLINET.
Fondateur de la Revue *et de la* Ligue : Mgr JOUIN, Curé de Saint-Augustin, Paris.

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée a son Secrétaire, M VICTOR DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** PARIS, XVIIe.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Lettre de Son Eminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur

P. Card. GASPARRI.



Quis ut Deus — Dieu premier servi

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

TOME X

CINQUIÈME ANNÉE

1921

BUREAUX DE LA REVUE
96, Boulevard Malesherbes
PARIS XVII

TABLE DES MATIÈRES

Du Tome X (Année 1921)



LA

GUERRE MAÇONNIQUE

LA MAÇONNERIE ET LA GUERRE

APPENDICES

III

ÉDITION RUSSE DE 1920

Cette édition se présente comme il suit :

LE RAYON DE LUMIÈRE

Publication Politico-Littéraire

1re Année

Livre III

Mai - Berlin 1920

L'éditeur-rédacteur
Pierre Schabelski BORK
12 Lutherstrasse
Typographie Guillaume Zybenmark
Berlin Gr. Frankfurterstrasse, 78

Si nous étudions cette édition russe, nous voyons que *les « Protocols » des Sages de Sion* ne sont ici qu'une réimpression de la version de Serge Nilus, encadrée de chapitres qui se rapportent plus ou moins directement au *Péril Judéo-Maçonnique.*

L'expression *Les Fronts d'Airain* (1) symbolise tout ensemble l'effronterie et la stupidité des hommes politiques russes qui ont plongé la Russie dans le chaos actuel. Le plus grand coupable n'est autre que Kerenski.

Cet homme (2) est maudit par des dizaines de milliers de femmes, de mères, d'enfants, d'officiers russes massacrés par sa faute ; c'est lui qui, le premier, détruisit l'organisation de la grande armée russe ; c'est lui qui, placé à la tête de la Russie pendant six mois, par ses discours et par ses actes, a trompé et trahi sa patrie ; et cet homme, qui s'est enfui lâchement après s'être caché sous des vêtements de femme, au lieu de se tenir à l'écart, ne perd pas une occasion de parler de lui et de son infecte personnalité.

Plus repoussant que lui (3) est encore le Ministre de l'Agriculture Tchernov, sinistre aventurier alcoolique, qui ne respirait que l'envie et la cupidité.

« Fronts d'Airain » aussi, adorateurs de la Déesse Stupidité, les révolutionnaires et les Cadets (4).

Breschko-Bresckovskaia

Dans leur haine (5) pour la Russie et leur soif de vengeance, les Juifs n'ont pas seulement déchaîné sur ce malheureux pays une révolution sanglante, mais ils ont déshonoré, avili, sali tout ce que le peuple russe vénérait comme saint et sacré.

(1) P. 9.
(2) P. 13.
(3) P. 14.
(4) D'après Mgr Ropp, archevêque de Mohilev, la responsabilité du prikaze n° 1, qui abolit la discipline dans l'armée russe, remonte à l'octobriste Goutchkov. (Paul BOURGUIGNON).
(5) P. 15.



La saturnale révolutionnaire, sous la direction de Kerenski, ne fut bientôt plus qu'une sarabande sauvage, une bouffonnerie dégoûtante.

Quelle sinistre comédie eut lieu à Pétersbourg pour fêter l'arrivée de Breschko-Breschkovskaia, la fameuse grand'mère. A la gare, une foule immense attendait la « noble dame » ; un détachement de soldats, appartenant aux anciens régiments de la Garde, rendait les honneurs, et les soldats avaient appris à répondre aux saluts de Breschkovskaia par les mots suivants : « Nous vous souhaitons bonne santé (1), grand'mère de la révolution russe ».

Les générations futures qui liront la description des démonstrations idiotes inventées par Kerenski en l'honneur d'une vieille stupide, ne voudront pas croire que les chefs de la nouvelle Russie aient pu faire preuve d'une telle bêtise.

La réception triomphale (2) de Breschkovskaia fut suivie de bien d'autres. Les anciens régiments de la Garde, occupés maintenant à former des pelotons d'honneur, allèrent au-devant des forçats de Sibérie qui accouraient à Pétersbourg pour le sabbat général, telles des hyènes se précipitant sur le cadavre du lion mort ; enfin, la même réception fut faite à Lénine, à Bronski, et aux autres qui arrivèrent à Pétersbourg en wagons plombés.

Il serait intéressant d'étudier le caractère de Breschkovskaia. Dès sa jeunesse, elle se consacra à la révolution, oubliant pour cela les devoirs sacrés de la maternité (le fils de la « grand'mère » fut abandonné par elle dès ses premières années) ; elle se donna tout entière à la propagande, à l'agitation, à la préparation des assassinats, aux discours, aux meetings. Toute sa vie, elle la passa soit dans le bannissement, soit en prison, soit au bagne. Vie dure, vie pour l'idée..., qui ne manque pas de beauté, si on l'envisage au point de vue purement subjectif.

Plus heureuse (3) que beaucoup de ses compagnons, elle a vécu assez longtemps pour voir ses rêves réalisés. Qu'en pense-t-elle maintenant ? Quelles sont aujourd'hui les réflexions de la

(1) En russe, « *Zdravia jelaiem* » est la formule de salut employée par les soldats à l'adresse de leurs officiers. (P. B.).

(2) P. 16.

(3) P. 17.



Dulcinée révolutionnaire ? A-t-elle conscience d'avoir été, avec ses collaborateurs, les misérables et aveugles instruments de la pensée juive, du plan juif, qui n'était autre que de détruire la puissance de la Russie et de réduire cet immense empire à un amas de décombres.

Il est bien à craindre que ses yeux ne se soient pas ouverts, quand on pense à son attitude à Pétersbourg et à la part qu'elle a prise, avec Kerenski, à la bacchanale du Palais d'Hiver.

A peine installée au Palais (1), de concert avec son amie Vera Figner, elle s'empressa de visiter la garde-robe de l'Impératrice, et, toutes deux, sans hésiter, satisfirent leur curiosité et revêtirent le linge de Sa Majesté.

Vinrent les jours heureux, les jours de « bombe » pour Kerenski et sa clique. On se gava des réserves trouvées au Palais. Tout fut livré au pillage.

Kerenski s'empressa de récompenser ses amis : le travail juif avait réalisé la révolution russe ; Kerenski récompensa ses amis juifs en les invitant à s'installer au Palais ; il en vint même un de Vilna.

Kerenski et la « grand'mère » (2) portèrent un intérêt tout particulier aux cuisines et aux caves du tsar ; et ces deux « lutteurs de l'idée » se révélèrent de fervents disciples de Bacchus et d'Epicure.

Ce chef du gouvernement révolutionnaire rédigeait, chaque matin, le menu du déjeuner, du dîner et du souper, et indiquait quels vins devaient être servis ; chaque matin, il rédigeait ses ordres pour les « établissements frigorifiques de Tchernigov », où se conservaient de grandes quantités de viandes, et, chaque jour, des automobiles allaient chercher les commandes du chef du Gouvernement.

Ce chef fut très ennuyé le jour où les soldats de garde aux « frigorifiques » déclarèrent : 1° qu'ils ne laisseraient plus enlever de viande gratis ; 2° que, même pour de l'argent, ils ne toléreraient pas la réquisition d'aussi énormes quantités dans le

(1) P. 18.
(2) P. 19. — Il ne faut pas oublier que Kerenski est Juif et Franc-Maçon.



temps même que la ville entière souffrait, non pas de la famine, mais du rationnement.

Kerenski et la « grand'mère » semblaient vouloir se rattraper et compenser par leurs excès les privations de leur vie antérieure.

A deux heures, on déjeunait : plats recherchés et vins fins (Kerenski était sur ce point d'une exigence extraordinaire). A sept heures, dîner auquel prenaient part un douzaine d'invités. En gastronome émérite, Kerenski déclarait qu'on ne pouvait pas préparer un repas de choix pour plus de douze personnes (1). Au déjeuner et au souper, il n'y avait pas toujours champagne, mais il coulait toujours à pleins verres au dîner. Vers minuit, pour le souper, toute la clique qui habitait le Palais se réunissait, et la bacchanale commençait.

Et, pendant ce temps, à Tzarskoié-Sélo, le tsar et sa famille se voyaient privés, sur les ordres de Kerenski, de leurs biens personnels et enduraient des restrictions de plus en plus sévères.

Les œuvres d'art du Palais ne furent pas mieux respectées que les caves et les cuisines. Dans le cabinet de l'Empereur Alexandre II, se trouvait un groupe, en or, représentant un laboureur avec son cheval attelé à la charrue (le groupe avait été offert au tsar libérateur par une députation dont j'ignore le nom (2).Lorsque Kerenski fut obligé de se séparer de son ministre de l'Agriculture Tchernov, il lui fit don du groupe du laboureur (3).

Relations personnelles avec les « Fronts d'Airain »

Si Kerenski (4) est maintenant estimé comme il convient, en revanche, beaucoup de personnes se trompent au sujet de Bourtzev. Trop d'honnêtes gens le regardent comme un idéaliste et un patriote.

Il importe de mettre les lecteurs en garde contre une telle appréciation. Il faut dire et redire que Bourtzev a sa part, sa grande part de responsabilité dans le chaos où se débat

(1) P. 20.

(2) P. 21-25 : Deux poésies : l'une consacrée à Breschovskaia, l'autre aux mascarades de Pétersbourg.

(3) P. 21.

(4) P. 25.



actuellement la Russie. Sans doute, il reconnaît, maintenant, les fautes de son parti ; on peut accorder qu'il s'est trompé de bonne foi, qu'il a souffert dans sa vie à cause de ses convictions et qu'il a toujours porté bien haut son drapeau.

L'auteur (1) connaît très bien Bourtzev, avec qui il a vécu deux mois en prison ; les autres révolutionnaires emprisonnés en même temps, membres de la « Social-Démocratie », ou socialistes révolutionnaires (S. D. et S. R.), étaient des gens méprisables, des ambitieux, avides de réclame personnelle ; on les a vus à l'œuvre à Pétersbourg, au printemps de 1917, et ils se sont révélés incapables d'administrer la ville.

Un seul fait exception (2): Rutenberg, Juif, socialiste révolutionnaire terroriste.

Rutenberg

Si l'on peut comparer Avksentief, Kerenski, Bourtzev à des corbeaux, c'est à un aigle qu'il faut penser en parlant de Rutenberg. C'est un homme fier, convaincu, désintéressé, le serviteur d'une idée. On ne peut exagérer le rôle néfaste joué dans le monde par les Juifs. Il y a quelques exceptions. Rutenberg, bien que l'ennemi du tsar, de la Russie, mérite, par son caractère moral, l'estime de ses adversaires.

Mort du Banquier R... (3)

La sédition de janvier 1906 ouvre les yeux à ce Juif et Maçon. Il meurt converti en prédisant de grands troubles révolutionnaires.

Deux Camps (4)

L' « intelligence russe » (5) a, malheureusement, reçu l'empreinte de la Juiverie. Des hommes droits et honnêtes se sont faits les passifs instruments de misérables et de vauriens. Ils ont ainsi amené la Russie au régime de Kerenski, de Tchernov, de

(1) P. 26.
(2) P. 27.
(3) P. 32-34.
(4) P. 34-43.
(5) P. 36.

Lénine, autant dire qu'ils l'ont ramenée deux cents ans en arrière, au temps de Pougatchev et de Razine.

Presque toute la presse russe est entre les mains des Juifs, et toute la société russe, à peu d'exceptions près, subit l'influence juive. Les Juifs ont vu porter aux nues ceux qu'ils appelaient les victimes du régime tsariste, et ils ont traîné dans la boue les noms des victimes qui ont sacrifié leur vie pour la défense du tsar.

Une des plus nobles figures (1) de cette deuxième catégorie était Stolypine, noble lutteur, véritable héros.

Avant lui, Pleve, ministre de l'Intérieur, recevait un jour une députation de Juifs venus pour solliciter un adoucissement aux lois édictées contre eux : « 80 % des révolutionnaires russes sont Juifs, répondit Pleve. Tant que cette proportion sera la même, il ne pourra être question d'adoucir le régime sous lequel vous vivez ». Et le ministre ajoutait avec raison : « Je viens de signer mon arrêt de mort ! »

Inutile de multiplier les exemples de courage donnés par les serviteurs du tsar.

Si l'on étudie les hommes qui appartiennent au camp opposé, il semble que l'on passe du monde de la lumière à celui des ténèbres : on se croirait à Pétersbourg, par un jour de brouillard, en octobre. Il est vraiment difficile de juger ces gens d'après les lois morales ordinaires. Ils obéissent aveuglément à la discipline de leur parti ; ce sont des êtres anormaux et amoraux. Un mot les caractériserait assez justement : ce sont des gens du sous-sol ; — l'étude de leur caractère constituerait un chapitre spécial de psychologie.

Bourtzev (2)

Un de ces hommes comparés plus haut aux corbeaux s'appelle Vladimir Lvovitch Bourtzev. — Bourtzev jouit d'une très grande réputation auprès des socialistes révolutionnaires, et même auprès des libéraux. Sa popularité est très grande. Il passe pour un homme intelligent, désintéressé.

Sans doute, Bourtzev (3) a toujours affirmé son patriotisme.

(1) P. 39.
(2) P. 43-70.
(3) P. 52.



Dès que la guerre éclata, il fut d'avis d'interrompre toute activité révolutionnaire. Après la révolution, il proposa de continuer la lutte jusqu'à la victoire ; il s'opposa au gouvernement de Kerenski et des bolchevicks, et fut jeté en prison. Tout cela est vrai, mais ceci n'empêche nullement qu'il n'ait travaillé de toutes ses forces, avec un fanatisme aveugle, à détruire ce qui faisait la grandeur et la puissance de la Russie.

On vante en lui son humanité, et on rappelle les souffrances qu'il dut endurer pour la cause révolutionnaire. Aussi est-il très populaire, et un général russe se flattait de l'honneur de l'avoir vu à Paris.

Mais de quel droit Bourtzev (1) s'attaque-t-il aux bolchevicks ? Ceux-ci ne sont pas plus responsables du chaos russe que leurs prédécesseurs, à commencer par Rodzianko, Milioukov, pour finir par Savinkov et Tchernov. Quel est le moindre mal, ou des bolchevicks qui agissent à visage découvert, ou de Kerenski cachant, sous des mots pompeux et une idéologie hypocrite, les mêmes vilenies et les mêmes hontes ? Certes, il n'est pas question ici de complaisance à l'égard des bolchevicks, et pourtant il est permis d'affirmer que, dans bien des circonstances, les bolchevicks ont été moins cruels, moins impitoyables, moins injustes et moins vils que MM. les Socialistes révolutionnaires, que les Travaillistes, les Menchevicks et toute la séquelle.

Le régime des prisons (2) sous le gouvernement bolchevick était plus doux que sous la domination des socialistes révolutionnaires : au point de vue de la propreté et du minimum de confort, rien ne laissait à désirer. Quand se produisit une menace de massacre de la part des soldats, Lénine ordonna immédiatement de changer les gardiens. L'administration bolchevick s'efforça toujours d'être juste et humaine. Quel contraste avec l'attitude de Kerenski qui, en mars 1917, laissa lâchement assassiner des officiers russes innocents !

Chtcheglovitov, Soukoulimov et sa femme Bieletzki, qui furent emprisonnés sous le régime de Kerenski et sous le régime des bolchevicks, saluèrent le changement comme une amélioration à leur malheureux sort.

(1) P. 58.
(2) P. 59.



Que Bourtzev ne croie pas qu'il s'agit ici d'innocenter les bolchevicks ; mais est-il vraiment autorisé à crier contre eux, à les charger de tous les crimes contre les lois divines et humaines ?

Il suffira (1) de rappeler les circonstances qui ont entouré la mort de Sturmer. Sans doute le choix de Sturmer comme premier ministre fut malheureux ; cet homme n'était pas populaire. Dès son arrivée au pouvoir, il fut accusé de germanophilie ; on prétendit qu'il s'apprêtait à signer la paix avec l'Allemagne ; le mot de trahison commença à circuler dans les cercles de Pétersbourg (2) ; le bruit se répandit en province, souleva les esprits et provoqua les commentaires les plus malveillants dans toute la Russie. Ce bruit était-il fondé oui ou non ? Personne ne pouvait savoir la vérité ; mais le but véritable était touché, celui d'atteindre à travers le ministre le tsar lui-même, le tsar si noblement fidèle à ses alliances.

Quelque temps après, le successeur de Sturmer, Teretchenko, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement provisoire, se trouvait en prison. L'auteur de ce mémoire lui demanda ce qu'il y avait de fondé dans les bruits qui avaient couru au sujet de la trahison de Sturmer, de ce « mauvais homme » qui allait perdre nos alliés si le « bon homme Buchanan » n'avait pas remis les choses en place ?

Collaborateur de Kerenski, Teretchenko n'avait aucune raison de cacher et de taire la trahison de Sturmer, si trahison il y avait. Teretchenko, interrogé, affirma catégoriquement que Sturmer n'avait pas trahi et qu'il n'avait pas nui aux intérêts de la Russie. Président de la Commission d'enquête chargée d'examiner les accusations portées contre Sturmer, il était mieux renseigné que personne. Or, il ne put découvrir aucune preuve de trahison. Néanmoins, la calomnie fit son chemin.

Arrêté (3), Sturmer endura les plus mauvais traitements à la forteresse Pierre et Paul. Ce vieillard épuisé, souffrant d'une maladie de reins, fut enfermé dans une chambre humide et

(1) P. 61.
(2) P. 64.
(3) P. 65.



froide du bastion Troubetzkoï, où il fut privé du confort le plus élémentaire et réduit à une affreuse agonie qui devait lui faire désirer la mort. Kerenski, alors ministre de la Justice, connaissait l'état misérable de Sturmer. Lui et ses successeurs refusèrent tout adoucissement. Le martyre dura de mars à juillet 1917.

Mme Sturmer (1) finit par obtenir une consultation des médecins qui constatèrent que la maladie s'était aggravée. Elle obtint l'autorisation de transporter son mari à l'hôpital de la prison. Les soldats s'y refusèrent, ne voulant pas lâcher un tel ennemi du peuple, un traître. (A remarquer que ce traître de Kerenski, et ses soldats, qui n'étaient que de lâches déserteurs, étaient prompts à accuser les autres de trahison) (2). Enfin, le transfert put être effectué. Sturmer avait besoin d'aide pour marcher. On le fit monter en automobile. Arrivé à l'hôpital, il demanda un médecin. Les fuyards, qui avaient déserté devant l'ennemi armé, ne répondirent à cette demande que par des rires, des moqueries : « Qu'il crève ! qu'il crève ! »

N'en pouvant plus de douleur, Sturmer prit son couteau et s'en servit comme de « catheter ». Alors une bande de gens revêtus d'uniformes militaires, des camarades conscients — des amis de Bourtzev — vinrent lui uriner au visage.

Sturmer tomba bientôt en agonie.

Arriva enfin (3) l'ordre de le transporter à la clinique de Herzon. Cet ordre fut arraché à Kerenski par les supplications de Mme Sturmer. Même scène de refus qu'à la forteresse. Enfin, Sturmer arrive à la Clinique. Consultés (4), les médecins déclarent que la mort est proche et qu'il faut introduire la famille. Mme Sturmer supplia qu'on la laissât pénétrer jusqu'au mourant ; elle tomba aux genoux des gardes, sans pouvoir rien obtenir. « Qu'il crève ! le traître ! » fut la seule réponse : « Nous, quand nous mourons sur le champ de bataille, nous ne pouvons dire adieu à personne ». Ces monstres n'avaient jamais été à la guerre. Ce fut leur dernière et suprême cruauté. Quelque temps après, Sturmer mourait.

(1) P. 66.
(2) P. 67.
(3) P. 68.
(4) P. 69.



Qu'est-ce que Bourtzev (1) pense de pareilles choses ? Qu'a-t-il maintenant à reprocher aux bolchevicks ? Qu'il cesse de les invectiver et qu'il jette son masque. Ne comprend-il pas qu'en jugeant et condamnant les bolchevicks, c'est son propre arrêt qu'il prononce. Ne comprend-il pas que les bolchevicks n'ont avec lui d'autre différence que celle d'être plus forts, plus intelligents que lui ? Quand on a la bouche tordue, c'est peine perdue de s'en prendre au miroir, dit un proverbe russe. Le miroir qui montre Bourtzev dans toute sa beauté, c'est le bolchevisme. Bronstein ne remplace-t-il pas avantageusement Tchernov, et Ouritski, Kerenski? Avec cette unique différence que les chefs bolchevicks se révèlent de véritables hommes d'action, intelligents, conscients du but qu'ils poursuivent par tous les moyens. But effroyable, sans doute, car il s'agit de détruire tous les principes de la civilisation humaine, moyens affreux proportionnés au but à atteindre. Mais dans la poursuite de ce but et dans l'emploi de ces moyens se rencontrent Lénine et Bronstein d'une part, Kerenski, Tchernov, Breschkovskaïa, etc., d'autre part. La seule différence est que les premiers agissent ouvertement, hardiment, sans masque, tandis que les seconds sont des lâches, des hypocrites et cachent leurs vues sous les dehors d'une idéologie sophistique. Les uns et les autres sont les ennemis de la Russie ; mais n'est-il pas permis de préférer l'ennemi qui vous attaque à visage découvert à celui qui vous tue lâchement dans un coin ?

Les années passeront, l'Histoire jugera les Socialistes révolutionnaires ; elle les clouera au pilori et inscrira leurs noms déshonorés à la page noire de ses justes diptyques.

*
* *

Chapitre III. — **Cauchemar,** AKONIT . . . . p. 71-77

En exergue : Songe du 23 mars, Anniversaire des Funérailles des « Victimes de la Revolution » (2).

Analyse. — 1re partie : Description des funérailles : la foule hurle la Marseillaise ; elle est guidée par Rodzainko, Nekrasov, Tcheidze, Milioukov, Kerenski et la « grand'mère ».

(1) P. 70.

(2) *Note de la Rédaction* (p. 71) : « **Qui ne se souvient du 23 mars 1917, ce mois de miel de la révolution russe ? Maintenant que le voile est**



2e partie : Les morts désabusés gémissent d'avoir été trompés.

3e partie : Espoirs ; la Russie sera vengée, et la colère de Dieu s'abattra sur ceux qui l'ont déshonorée.

***

(Extraits de journal, 12 mars 1918).

Un an (1) depuis le jour maudit où tout ce qu'il y avait de fort, de saint, en Russie, a été détruit, saccagé. En quelques mois, l'immense empire si puissant a été vivisectionné. Au milieu des ténèbres (2), aucun point lumineux n'apparaît. Dès le début de la Révolution, une chose saute aux yeux : l'apathie, l'inertie totale avec laquelle la société russe a supporté la destruction de la patrie. Aucune sérieuse protestation, aucune résistance énergique de la part des monarchistes, des ennemis de l'idéal révolutionnaire, des gens d'ordre.

Une cause de cette indifférence réside dans le tempérament moral du peuple. Deux autres sont les fautes commises par le régime (Raspoutinisme, etc.), et l'abdication du tsar et du tsarevitch.

Néanmoins (3), on reste stupéfait de la rapidité avec laquelle les troupes de Pétrograd ont trahi, et l'on est rempli d'admiration

tombé des yeux du peuple, avec quelle honte doit-il se souvenir de sa conduite d'alors. C'était le temps de l'enthousiasme du « sous-sol ». Les effets de la révolution se répandaient partout comme s'ils sortaient d'une corne d'abondance. Rappelons seulement les funérailles de ceux qu'on appela « les Victimes de la Révolution ». Elles eurent lieu au Champ-de-Mars, le 23 mars. Elles revêtirent un caractère purement civil. Les cérémonies de l'Eglise en furent exclues. On interdit le chant des psaumes et tout service funèbre.

» L'organisation de ces funérailles donna lieu à un scandale assez extraordinaire : en réalité, le nombre des lutteurs tombés pour la liberté était peu considérable; au début, on était bien embarrassé; bientôt, nos Œdipes révolutionnaires conçurent un projet inimaginable ; dans des cercueils rouges, ils firent placer des cadavres pris au hasard dans les différents cimetières de la capitale, et voilà comment ces morts d'occasion servirent à la démonstration du 23 mars en tant que « Victimes de la Révolution ». Il est certain, d'ailleurs, que dans bien des cercueils rouges reposent les corps de nombreux policiers de Pétrograd qui donnèrent héroïquement leur vie pour rester fidèles à l'honneur et au devoir ».

(1) P. 77.
(2) P. 78.
(3) P. 79.



devant l'héroïsme des policiers de la capitale qui, seuls, furent fidèles au devoir ; ils méritent d'être comparés à la garde suisse de Louis XVI.

Le « pharaon », c'est le sobriquet donné au policier qui, pour trente roubles par mois, assurait le bon ordre dans les rues de Pétrograd. Humblement, avec la plus grande abnégation, ils remplissaient leur consigne durant les jours de paix ; ils surent mourir en héros au jour de l'émeute. Les soldats et les ouvriers leur firent une chasse sauvage et la population de la capitale aida ces bêtes furieuses dans leur œuvre de mort : enfants, mégères, jeunes bourgeois couraient à l'envi à la recherche d'une victime.

On ne s'étonnera (1) pas de cette conduite héroïque des policiers, si l'on se souvient que la plupart étaient d'anciens soldats, soldats de cette vaillante armée russe à qui l'Empire devait son pouvoir et sa force. Qui ne s'inclinerait devant le soldat de l'ancienne armée ?

En 1914 (2), à Mlava, le bruit se répandit que la IIe armée, sous les ordres de Samsonov, avait été détruite. Les régiments, à peine débarqués, ne songeaient qu'à attaquer pour réparer le désastre.

A Novo-Georgewick (3), le Corps sibérien fit des prodiges de valeur, ce même Corps qui, devant Riga, combattit en 1917 ; mais ce n'étaient plus les mêmes soldats !

A Lublin, la 1re Brigade de la 1re Division d'infanterie de la Garde, le Preobrajenski et le Semenovski, soutint, pendant deux jours, le combat contre un Corps d'armée ennemi, et le soutint victorieusement. Et, quand arriva la 2e Brigade, régiment Ismailovski et Chasseurs, la victoire fut complète, et l'ennemi dut battre en retraite. Entre temps, la 2e Division s'avançait ; les officiers et les soldats du régiment de Finlande pleuraient, parce qu'ils arrivaient trop tard : Que de luttes les attendaient encore, et combien peu devaient en revenir !

Quelle amertume de songer aux lâches qui ont pris la place de

(1) P. 83.
(2) P. 84.
(3) P. 85.



ces héros, aux traîtres à la mine idiote qui ont parfait la honte de la Russie, aux soldats de Kerenski, de Tchernov et de la « grand'mère ».

Revenons aux policiers. En mai 1917, alors que Pétersbourg n'avait pas encore terminé les fêtes révolutionnaires, et versait toujours des larmes de joie à la pensée de la liberté conquise, l'auteur invita chez lui un jeune avocat (1). La conversation roula sur les événements politiques, et, bien vite, l'avocat fit cette profession de foi :

« J'attendais avec impatience la révolution, j'espérais qu'elle ouvrirait une ère de liberté, de bonheur pour la Russie. Je n'étais donc pas *a priori*, comme vous, Colonel, un adversaire de la révolution. Le 27 février, j'étais tout rempli d'un enthousiasme juvénile. Pendant trois jours, je ne rentrai pas à la maison ; je construisais des barricades, courais au Palais de Tauride, j'allais d'un bout de la ville à l'autre. Peu à peu, à mesure que les événements se déroulèrent, mon enthousiasme tomba et fit place à un amer désenchantement. Je détestais les gens que j'avais crus dévoués et qui m'apparaissaient petits, méprisables, dégoûtants. Vous ne pouvez imaginer quel désespoir accabla mon âme. Par-dessus tous les gens qui me firent souffrir furent les Juifs. Il en sortait de partout ; ils se répandaient partout et prenaient la tête du mouvement révolutionnaire ; ils commandaient des détachements armés (2), circulaient en automobiles pour exécuter les mandats d'arrêt contre les fonctionnaires russes.

« Mais pourquoi parler des Juifs ? Depuis toujours je haïssais cette race. En ces jours, ce sont les Russes eux-mêmes qui m'écœurèrent, tant ils se montrèrent lâches et pleutres. Et c'étaient des soldats, des travailleurs. Je les ai vus trembler au moindre bruit, se disperser à la première décharge partie on ne sait d'où. Ils ne retrouvaient leur courage que pour tomber, à dix, en armes, sur un malheureux désarmé. Tous étaient lâches, les membres de la Douma eux-mêmes, Rodzianko et les autres. Cette lâcheté générale permit à l'incendie de se propager. Je suis persuadé qu'une compagnie de braves, bien commandée, serait venue à bout de la révolution.

(1) P. 86.
(2) P. 87.



» Dans cet abandon général, seuls les policiers se conduisirent en héros. Aucun ne faiblit : ils tombèrent stoïquement, fièrement. L'un d'eux, tout couvert de sang, était traîné dans la rue par une bande de soldats, d'ouvriers, de vieilles femmes, d'enfants ; chacun tâchait de le frapper : l'un lui donnait un coup de poing au visage, un autre lui arrachait les cheveux, un troisième lui crachait à la figure, un quatrième l'insultait ; il fut achevé le soir même ».

Un jour viendra (1) avec l'aide de Dieu, où la Russie, ressuscitée, rendra à ces héros les honneurs qu'ils ont mérités par leur sacrifice généreux.

***

Chapitre V. **Quelques mots sur les pogroms, Juifs,** E. G. p. 89-99

« Tous ceux qui tirent l'épée périront par l'épée » Matt. XVI, 52.

« Depuis des milliers d'années (2) les chefs du peuple juif ont livré leurs congénères à la destruction et à l'extermination, au nom d'un idéal dont la dernière forme a été celle d'une révolution sociale universelle.

» Acceptant, sans discussion, le *Credo* social de leurs maîtres, les Juifs ont rêvé d'une organisation socialiste du monde qu'ils n'ont crue possible qu'après la victoire du prolétariat. Aveuglés par leur idée fixe, les Juifs ne pouvaient être satisfaits d'aucun gouvernement, parce qu'aucun gouvernement ne pouvait consentir à réaliser leur idéal : cet idéal ne tendait à rien moins qu'à réduire les nations, les races et les religions à un état de dispersion semblable à celui où vivent actuellement les Juifs eux-mêmes.

» Notre patrie a toujours été l'objet d'une attention particulière des disciples du Juif K. Marx, qui, en réalité, n'a fait que systématiser le but avéré du judaïsme : fonder une « nouvelle Jérusalem ». Or, à l'heure même où, en Russie, la révolution socialiste était réalisée et poussée, par des maniaques criminels, à ses limites extrêmes, le judaïsme, avec toutes ses ramifications

(1) P. 88.
(2) P. 89.



politiques et sociales, recevait un coup très dur qui nous reportait aux horreurs du moyen âge.

» Un « prolétariat » enragé et des « faiseurs de pogroms démocrates » versèrent le sang de milliers de Juifs innocents : c'est ainsi que les Juifs expièrent la faute d'avoir bouleversé de fond en comble les idées de populations étrangères aux pseudo-théories des bienfaits de la révolution socialiste.

» L'antisémitisme (1) ne disparaîtra que devant une ligue républicaine qui abolira tout esclavage humain. Cette ligue républicaine triomphera à l'ombre des drapeaux rouges de la révolution socialiste grâce aux forces réunies des prolétariats nationaux russes, polonais, arméniens et autres, au milieu desquels le prolétariat juif international jouera le rôle d'inlassable ferment de la lutte de classes, but suprême de tous les prolétariats. Je ne suis plus un homme de la première jeunesse, mais j'espère ne pas mourir avant d'avoir vu les drapeaux rouges flotter sur la forteresse Pierre et Paul et sur le Palais d'Hiver. Et l'unité sera réalisée, et les monstres des classes possédantes, accoutumées à se nourrir de préjugés séculaires, commenceront à mourir de faim et de honte, et les gens éclairés, sans distinction de religion, de race, de nationalité, pénétreront fraternellement dans les portiques de la nouvelle Jérusalem ».

C'est par ces mots que finissait la première leçon du cours : « *Les Juifs et le Socialisme* », donné, au printemps 1906, par Alexandre Amphitheatrov, au Collège russe d'Etudes sociales, à Paris.

Treize ans ont passé depuis qu'on s'efforçait de démontrer aux auditeurs du Collège que l'antisémitisme est le compagnon naturel et déclaré du principe monarchique, et qu'il s'accorde fort bien, en secret, avec les républiques bourgeoises, que la cause historique de l'antisémitisme réside dans le génie socialiste, du peuple juif. Alexandre Amphitheatrov développait son thème en partant de cette donnée que la « bourgeoisie juive », centre et organe de tous les compromis, s'était développée comme un produit négatif de l'antisémitisme.

Les bolchevicks ont déjà célébré un anniversaire de leur arrivée

(1) P. 90.



au pouvoir par la « victoire du prolétariat » : cette victoire, dont rêvaient tous les ennemis du Gouvernement russe, pareils à Anphitheatrov ; ils caressaient l'espoir que le piment juif allait se répandre dans le monde entier, comme l'éther dans l'atmosphère, et que les Juifs n'auraient pas appris aux hommes de toutes les nations à se sentir citoyens du monde pour être exclus eux-mêmes de la cité universelle et se cacher dans un nouveau ghetto » (1).

Aux premiers jours de la victoire du prolétariat, les Juifs prirent une part magnifique, en place très honorable, aux festins du triomphe : n'étaient-ils pas les plus anciens combattants de l'armée victorieuse ? De l'avis de leurs propres idéologues, les Juifs ont toujours fait, font et feront toujours la révolution. Dès le VIII[e] siècle avant Jésus-Christ, ils ont corrigé la loi de Moïse par le Deutéronome. Les Juifs ne peuvent pas ne pas faire de révolution : c'est leur caractère, leur vocation, leur histoire au milieu des nations. Dans ces révolutions sans fin, ils ont tout perdu : leur territoire, leur indépendance politique, tout ce qui constitue une nation. Pour eux, la révolution, c'est la protestation contre leur destinée historique.

Mais voici qu'un nuage sanglant a enveloppé la Russie révolutionnaire. Les mots d'ordre au sujet de la libre disposition des peuples ont divisé les nations en régions ennemies. L'idéal de la révolution sociale a, en réalité, conduit aux horreurs de la guerre fratricide ; le sang a coulé à flots au nom d'une chimère : la révolution mondiale. Les belles paroles révolutionnaires sur la liberté, l'égalité, la fraternité, les mots d'amour universel sont étouffés par les hurlements de la bête bolcheviste. — La grande, la sainte, la pacifique et non sanglante révolution a détruit la Russie, lui a enlevé son âme, l'a couverte de honte aux yeux des autres peuples.

Effrayés des résultats de leur propre activité, les libérateurs de la Russie s'efforcent de rejeter toute la culpabilité sur les bolchevicks, et tâchent de justifier dans l'opinion du monde les horreurs de la lutte de classes qu'ils ont eux-mêmes déchaînée. Après l'enivrement du succès, les Juifs ont été parmi les derniers

(1) P. 91.

à éprouver le mauvais côté de la guerre civile. Ceci tient à leur système politique qui a toujours consisté à rechercher l'appui du gouvernement existant, quel qu'il puisse être. Ce qui ne les empêche nullement, au même moment, d'entretenir des relations amicales avec des gens appartenant à des nations étrangères, conduite contraire au patriotisme, tel que le comprend la race aryenne.

Deux exemples (1) seulement séparés par des dizaines de siècles : Le prophète Jérémie, avec un enthousiasme mystique, saluait en Nabuchodonosor le « fléau de Dieu », et il détournait ses frères de lutter contre le roi de Babylone, car ce serait s'opposer à la « vengeance divine ». (JÉRÉMIE, XXVII).

Le deuxième exemple est emprunté à nos souvenirs en Ukraine. Le journaliste Schwartz d'Odessa, ami des chefs de la République travailliste, écrivait : « Les Juifs, seuls, ont agi avec correction à l'égard des Ukrainiens rangés sous les drapeaux de Petliura ; dans beaucoup de circonstances, ils ont fait preuve des meilleures dispositions à l'égard du nouveau gouvernement. Quand le Directoire fit son entrée à Kiev, il fut salué seulement par les autorités juives ; seuls les partis socialistes juifs présentèrent leur candidat au poste de ministre des Affaires nationales. Pendant ce temps, les autres minorités nationales demeuraient à l'écart ».

Et, maintenant, voici comment les gens de Petliura ont récompensé les Juifs loyaux et fidèles en organisant le massacre de Proskourov, au printemps de 1918 : Dans les casernes occupées par les troupes zaporogues, l'hetman Semenenko rendit son arrêt, non pas contre les coupables, qui avaient réussi à se cacher, mais contre la population juive tout entière. Le prikaze portait : « Ne pas perdre une balle, n'épargner personne, ne pas piller ». On fit avaler de la cocaïne aux soldats.

Le massacre (2) commença à deux heures de l'après-midi : vieillards, femmes, enfants, tout fut massacré. Le soir, tout était fini (3) : une cavalcade apparut ; d'abord deux cosaques portant

(1) P. 92.
(2) P. 93.
(3) P. 94.

le drapeau ukrainien, puis la voiture de l'hetman Semenenko, venu pour passer en revue ses jeunes soldats, les pionniers de la « libre Ukraine » ; deux cosaques éclairaient la route avec des torches. — « Notre Père ! Gloire ! Honneur ! » — Le massacre était fini, le pillage commençait.

Les trahisons, grâce auxquelles les Juifs avaient passé du côté de Petliura et de Vinintchenko, n'attendirent pas longtemps leur récompense.

L'épouvantable flot des pogroms ne s'arrêta pas à l'Ukraine ; il se répandit en Podolie, en Volhynie, dans toute la Russie du sud, à l'exception des régions occupées par l'Armée des Volontaires et par les armées monarchiques, roumaines, et atteignit la Galicie et la Pologne républicaine.

L'Europe put constater dans quelle mesure l'antisémitisme était une maladie monarchique. Je ne sais si les membres de la mission du sénateur américain Morgenthau, le général Jadvin et autres ont connu les petits jeux républico-socialistes qui ont bouleversé le monde civilisé, la brochure d'Amphitheatrov : *Les Juifs, âme de la Révolution,* mais je suis convaincu que MM. Grossmann et Koralnik, partis pour Londres avec la mission tragique de révéler les 35.000 victimes des pogroms juifs en Ukraine, connaissent la littérature consacrée à l'origine de l'antisémitisme. Cependant, M. Grossmann, membre du Comité central ukrainien pour l'assistance aux victimes des pogroms, dans une interview accordée à des journalistes étrangers, déclarait que la cause principale des massacres était la haine nationale, déchainée par la guerre civile, contre les Juifs, « ces victimes historiques de l'anarchie ».

Tout le malheur est donc que les Juifs ne savent pas qui sera au pouvoir demain. D'une part, les bolchevicks les menacent parce que bourgeois ; d'autre part, les Ukrainiens les massacrent parce que communistes.

Au dire de Grossmann (1), les principaux responsables des pogroms ont été les paysans soulevés par les chefs socialistes révolutionnaires de gauche, aux cris de : « A bas les Commissaires de Moscou, la vorace ! A bas les Juifs qui ont crucifié le Christ ! »

(1) P. 95.



Dans le journal le *Politiken*, le Juif danois Kimer a donné sur les pogroms ukrainiens quelques détails qui lui ont été communiqués par Grossmann :

« Au début, les Juifs se réjouirent de la victoire du Directoire. Mais le désenchantement arriva bien vite. Dès novembre, les pogroms commençaient. Il y eut trois périodes principales. La première de novembre 18 à janvier 19 ; la deuxième de février à avril : massacre de Proskourov (14-15 février), 1.700 Juifs tués, des familles entières furent anéanties ; dans un village voisin, il y eut 400 victimes ; sur un vapeur qui descendait le Dniepr, on saisit 103 Juifs qui furent liés et noyés. La troisième période dure d'avril à aujourd'hui (mai-juin 1919). Les victimes se comptent par milliers.

» Le Secrétariat national juif (1) a donné les précisions suivantes : De novembre 18 au 20 mai 19, il y a eu des massacres dans cent soixante-quinze endroits. Trente à trente-cinq mille Juifs ont péri durant cette période, et ce chiffre est probablement inférieur à la réalité.

» Les Juifs n'ont plus d'espoir que d'obtenir la permission d'émigrer et de se retirer en Palestine ».

Ainsi, il a fallu 35.000 victimes juives pour que les chefs de ce peuple fussent enfin éclairés sur les bienfaits de la lutte des classes.

Depuis dix-huit cents ans (2) les Juifs combattent pour obtenir un établissement paisible au milieu des autres nations, et ils pensent ne pouvoir réaliser leur but que par la victoire du prolétariat. En Russie, les Juifs ont tout mis en œuvre pour pervertir l'homme russe qui aimait tant sa patrie et son tsar, et faire de lui un internationaliste, un socialiste, un traître, un criminel.

C'est seulement quand ces criminels ont pris une baïonnette et un gourdin, et n'ayant plus de bourgeois sous la main, ont frappé sur les Juifs, que ceux-ci ont crié à l'anarchie, après avoir eux-mêmes, par le mensonge, la vénalité, la flatterie, renversé l'autel de la patrie.

(1) P. 96.
(2) P. 97.



Aussi les gouvernements russes étaient bien inspirés quand ils essayaient d'extirper de notre sol cette race néfaste. Ainsi Catherine Ire, par son ukaze du 20 avril 1727, Elisabeth Petrovna, par l'ukaze du 2 décembre 1762.

Les Juifs (1) font aujourd'hui des vœux pour retourner en Palestine : oui, c'est bien là que les souhaitent tous les vrais Russes.



Chapitre VI. — **Introduction à la traduction allemande du livre de** S. A. NILUS. M . . . . p. 99-167

L'Introduction et les Commentaires des « Protocols » dans la version allemande sont de M. Gottfried zur Beek, qui en est le traducteur et l'éditeur. Il est le directeur de l'*Auf Vorposten*. C'est à son obligeance, avons-nous dit plus haut, que nous devons l'édition russe de 1920.



Chapitre VII. – **Le Grand dans le Petit,** S. A. NILUS p. 167-342

C'est la réimpression de l'édition de 1911 du livre de Nilus, avec les « *Protocols* » *des Sages de Sion,* et leur épilogue, qui vont de la page 216 à la page 294. Les « Protocols » ne sont donc qu'un appendice à l'ouvrage apocalyptique dans lequel Nilus annonce la venue prochaine de l'Antéchrist et du règne de Satan sur la terre.

Nous avons marqué sous la rubrique « Nilus, 1920 » les différences et les ressemblances de l'édition russe des « Protocols », avec les diverses traductions allemande, anglaise, américaine.



Chapitre VIII. — **Discours d'un Rabbin** . . . . p. 342-350

C'est le discours de 1880 que nous avons réimprimé dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (octobre 1920, à la

(1) P. 98.



page 580), et qui se trouve page 19 dans le présent volume. Enfin, la nouvelle édition russe contient, sous le titre de *Mélanges :*



Chapitre IX. — **Une carte remarquable** . . . . . p. 350

Cette carte escompte la réalisation de l'œuvre judéo-maçonnique par les Etats-Unis d'Europe en République Universelle, sauf la Russie qui est marquée : « Russie, désert ».

Elle est reproduite dans l'édition allemande à la page 214, avec la légende suivante :

« Reproduction agrandie d'un dessin intitulé : *Le Rêve du Kaiser,* qui a paru dans le journal hebdomadaire anglais *Truth,* numéro de Noël 1890. Le propriétaire-éditeur de ce journal, dont le tirage dépassait alors un million d'exemplaires, était l'homme politique (1) et Franc-Maçon Henry Labouchère (M. P.).



Chapitre X. — **La Voix d'Israël,** par Serge NILUS . . p. 353

Peu de temps (2) avant la guerrre mondiale, dans une grande

(1) Dans l'édition russe, la légende est la même, mais on appuie sur la qualité de l'auteur de la carte comme « homme politique éminent, qui avait un haut grade dans la Maçonnerie ». Puis l'auteur russe ajoute :

« Comme nos lecteurs peuvent le voir, de nos jours la prophétie franc-maçonnique s'est accomplie d'une certaine façon. Evidemment, l'Allemagne n'est pas encore divisée en petites républiques, comme le journal anglais l'avait indiqué. Evidemment, en Europe, ne règne pas encore partout l'organisation républicaine comme il est indiqué d'une façon si remarquable sur la carte, mais, par contre, notre Russie est divisée, est liquidée par morceaux. Si les événements continuent à se développer dans le même sens, bientôt notre patrie justifiera complètement la prophétie et sera transformée en ce désert qui nous a été promis si méchamment. Dans le tableau, on représente quatre personnages couronnés qui se rendent à la maison anglaise des Travaillistes. Tous quatre ont actuellement perdu leur trône ; deux personnellement : l'empereur d'Allemagne et le roi de Bulgarie, et deux dans la personne de leurs héritiers : l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche.

» Quelle exactitude dans ce plan cruel conçu depuis quelque temps ! Peuples d'Europe, quand donc commencera l'opposition au plan judéo-maçonnique ? »

(2) P. 353.



ville russe de province, un Archiprêtre recevait la visite fréquente d'un Rabbin.

Invariablement, le sujet de la conversation était la date du deuxième Avènement du Christ.

Intrigué, l'Archiprêtre demanda au Rabbin la cause de ses préoccupations. Le Rabbin répondit : « Vous savez que nous attendons le Messie ; nous ne croyons pas en Celui que vous appelez le Sauveur du Monde. Nous avons toujours cherché à connaître le jour de sa venue. Trompés dans nos calculs, nous avons altéré les chiffres de la *Bible*, ils diffèrent dans les différentes traductions faites avant ou après la naissance de Jésus. De nos jours (1) notre peuple s'impatiente et nous demande quand viendra Celui qui doit nous délivrer du joug des Gentils et nous donner le pouvoir. Nous avons été contraints de répondre à notre peuple, et je viens vous voir justement pour confronter votre opinion avec la mienne. Celui que nous attendons, vous l'appelez l'Antéchrist. C'est Lui qui nous délivrera ». Là-dessus, l'Archiprêtre demanda au Rabbin à quelle date les Juifs attendaient la venue du Messie. Le Rabbin répondit que le Messie devait venir dans la période qui va de 1918 à 1923, pas plus tard que 1923.

Etrange coïncidence avec nos propres calculs (2).

(1) P. 354.

(2) Cette étude sur l'édition russe et les annotations tirées des « Protocols » sont dues à la plume de M. Paul Bourguignon.



IV

ÉDITION POLONAISE (1)

1919

La brochure a pour titre :

BACZNOSC !! — ATTENTION !!

En sous-titre :

" *Lis et fais-lire* "

1897-1920

En seconde page :

" *C'est un devoir national pour chacun de lire ce livre et de le faire lire* ".

Les titres et sous-titres sont exactement ceux de l'édition russe de 1920.

Préface

Le but de cette brochure est de faire connaître davantage les « *Procès-verbaux* (Protocols) *des Séances des Sages de Sion* » (organisation juive internationale). Nous l'avons traduite sur le texte russe contenu dans un livre édité à la Laure de Saint-Serge, en Russie, par Serge Nilus.

Un exemplaire de ce livre intitulé : « *Il est proche, il est à la porte* », acheté en Russie à grand'peine et pour un prix très élevé,

(1) L'édition polonaise nous a été communiquée trop tardivement pour figurer dans les notes des « Protocols ». Ce travail sera inséré dans la seconde édition. Nous nous bornons aujourd'hui à imprimer le titre de cette brochure et sa Préface. Le traducteur est le Père E., Assompt.



est tombé par hasard entre nos mains. C'est un exemplaire de la 4e édition (la première date de 1905).

L'auteur écrit ce qui suit au sujet des « *Procès-verbaux* » :

« Ces procès-verbaux m'ont été remis, en manuscrit, par A. N. (Alexis Nikolaiewitch) Souchotine, en 1901. Lui-même les avait reçus d'une dame de sa connaissance résidant habituellement à l'étranger.

» Un autre exemplaire de ce manuscrit fut envoyé à Sipiaguine, ministre de l'Intérieur, à Pétersbourg, assassiné peu après...

» Serge Nilus montra ce manuscrit à beaucoup de membres influents du Gouvernement russe. Il voulait leur donner un avertissement, mais ce fut inutile. Le grand duc Serge Alexandrowitch, assassiné peu après à Moscou, et à qui Serge Nilus avait également fait parvenir son manuscrit, lui répondit ces seuls mots : « Trop » tard ! ».

Dans le livre de Serge Nilus, les « *Procès-verbaux* » sont suivis d' « *Explications nécessaires* ». Nous publions les unes et les autres dans ce même ordre; cependant nous conseillons au lecteur de lire tout d'abord les « *Explications* ».

Ajoutons que, d'après des personnes dignes de foi, la copie de ces « *Procès-verbaux* » fut volée dans l'appartement occupé à Vienne par Herzl, l'organisateur du premier Congrès sioniste tenu à Bâle, en août 1897. Ce Herzl, affirme Serge Nilus, est « exilarche », c'est-à-dire » Prince des Exilés » et dès lors chef d'Israël. A ce Congrès de Bâle, il exposa à l'Assemblée des Anciens un plan stratégique de conquête de l'univers. Les « *Procès-verbaux* » renferment précisément ce plan.

Plusieurs de nos amis ont cependant émis des doutes sur l'authenticité des « *Procès-verbaux* ». A notre avis, leur contenu parle de lui-même en sa faveur, et les événements historiques que nous traversons semblent confirmer leur importance et la nécessité d'y prêter une très grande attention.

Décembre 1919.

M. St. W. (1).

(1) Initiales dont le sens échappe au traducteur.

Dans la seconde édition du tirage à part des « *Protocols* », nous avons ajouté « *l'Epilogue* » du traducteur polonais, qui est très concluant.



LA JUDÉO-MAÇONNERIE

ET LA

LOI DE SÉPARATION

A PROPOS DES CULTUELLES

Les trois aspects de la Loi de Séparation

La question des « Cultuelles », qui semblait irrévocablement tranchée par Sa Sainteté Pie X, est remise en discussion. Un article de la *Revue des Deux Mondes* (1) l'a traitée très habilement au point de vue utilitaire, s'appuyant, dit-on, sur cette parole d'un haut dignitaire ecclésiastique : « Après tout, si l'Eglise de France veut mourir de faim, c'est son affaire ! » De ce chef, notre sort est assimilé à celui du maire de Cork, et, peut-être, l'Eglise de France serait-elle plus en droit que cet illustre Irlandais de s'écrier : « La mort ou la liberté ! »

Dans l'*Aquitaine,* le Cardinal Andrieu, Archevêque de Bordeaux (2), réfute le juriste de la revue parisienne. Il envisage les « Cultuelles » au point de vue juridique, et Son Eminence recueille cette approbation méritée : « Après

(1) *Revue des Deux Mondes,* 1er octobre 1920, p. 551-575. L'anonymat de l'auteur ne fait mystère pour personne.

(2) Nous ne pouvons relever ici les autres protestations contre la doctrine exprimée dans la *Revue des Deux Mondes ;* citons : le cardinal Maurin, archevêque de Lyon ; le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier ; Mgr Chollet, archevêque de Cambrai (*Semaine religieuse,* 16 octobre 1920, p. 350), dont la note serrée est également irréfutable, auxquels il faut ajouter, à cette date du 1er novembre, au moins une quinzaine de membres de l'épiscopat.



un tel coup de massue, il est impossible que le paradoxe gouvernemental et diplomatique mis en usage se relève ».

Un troisième aspect s'impose, celui du point de vue historique. Il rentre dans le cadre de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, parce que la Loi de Séparation, d'où sont extraites les « Associations cultuelles », est de pure essence judéo-maçonnique. Cette étude, bien que rétrospective, se relie au présent par la prétendue intangibilité des lois laïques qui met les catholiques de 1920 dans la même situation que ceux de 1905. La guerre n'a rien changé en leur faveur ; et l'union sacrée ne fut jamais qu'un contrat unilatéral, au seul bénéfice de nos ennemis, comme le constatait récemment encore Mgr Gouraud, évêque de Vannes, dans une lettre de protestation touchant le petit séminaire de Ploërmel :

« On s'étonne surtout, écrit le prélat, de l'audace avec laquelle ils (nos adversaires) affirment qu'ils n'ont pas de plus vif désir que de sauvegarder l'union entre tous les Français, à l'heure où ils perpétuent toutes les divisions d'avant-guerre. Qui peut-on tromper ? La vérité est que nous sommes les seuls à vouloir cette union et à en donner les preuves ».

Aussi est-ce sans scrupule que nous relirons une page d'Histoire, trop vite oubliée, et, cependant, d'importance capitale ; soucieux de ne pas rompre de notre côté nos gages conditionnels d'union sacrée, mais, en même temps, de dégager, de l'autre côté, la poursuite ininterrompue de la désunion maçonnique sous le couvert d'une entente concordataire ou d'une apparence de statut légal, qui feraient de nous des dupes et, bientôt, des victimes.

Le Concordat et les « Cultuelles »

On essaye, en effet, à cette intention, d'assimiler les « Cultuelles » au Concordat ; c'est faux. « Certes, écrit le cardinal Andrieu, les lois concordataires n'étaient pas sans défaut, et le Saint-Siège dut protester contre certaines d'entre elles que le pouvoir civil avait élaborées tout seul. Mais elles étaient faites pour soutenir le sentiment religieux et non pour le détruire » (1).

Cette conception ressort de la première phrase du Rapport de Portalis *Sur l'Organisation des Cultes*, ainsi libellée :

(1) *L'Aquitaine*, 15 octobre 1920, p. 504.



Depuis longtemps, le Gouvernement s'occupait des moyens de rétablir la paix religieuse en France (1).

La Loi de Séparation, au contraire, rentre dans l'ensemble de la législation dont l'unique but fut de déchaîner la guerre religieuse ; celle dont la guerre mondiale n'a été qu'un succédané, et qui, malgré des affirmations mensongères, ne connaît pas encore de traité de paix, pas même d'armistice éprouvé et rassurant.

Ensuite, le Concordat était une régression de l'athéisme qu'envisage Portalis comme l'une des conséquences néfastes de la Révolution. Aussi, lisons-nous dans son Rapport :

« L'effet inévitable de l'athéisme, dit un grand homme, est de nous conduire à l'idée de notre indépendance et conséquemment de notre révolte ». Quel écueil pour toutes les vertus nécessaires au maintien de l'ordre social (2).

Par contre, la Loi de Séparation est la formule de l'athéisme social. Remarquons que cette laïcité de l'Etat a été revendiquée, au lendemain de la paix, par M. Clemenceau disant à Strasbourg :

Les lois de laïcisation doivent être intégralement maintenues.

Puis par M. Millerand en ces termes précis :

Nous tenons pour intangibles la République et ses lois fondamentales, au premier rang desquelles nous plaçons la loi sur la Séparation et la loi sur l'enseignement laïque (3).

(1) *Recueil des pièces authentiques relatives au Concordat*, p. 3 ; Liége, Latour, an X (1802).

(2) *Lib. cit.*, p. 20.

(3) Le *Figaro*, 26 octobre 1918. Il est bon de rappeler ici la définition que M. Ernest Lavisse donne du laïcisme, qui est la contradiction symétrique du catholicisme :

« *Etre laïque*, ce n'est pas limiter à l'horizon visible la pensée humaine, ni interdire la recherche du divin. Ce n'est pas mépriser ni vouloir violenter les consciences détenues encore sous le charme des vieilles croyances ; c'est refuser aux religions qui passent le droit de gouverner l'humanité qui dure.

» Ce n'est pas haïr telle ou telle Eglise ou toutes les Eglises ensemble ; c'est combattre les fanatismes religieux, cause de tant de violences, de tueries et de ruines.

» *Etre laïque*, c'est ne point consentir la soumission de l'esprit à des



Or, dès le début de l'exposé des motifs de la reprise des relations avec le Vatican, à laquelle se rattache la reprise des « Cultuelles », M. Millerand, Président du Conseil, écrit :

Les principes de laïcité inscrits dans les fondements mêmes de nos institutions républicaines ne sont plus et ne peuvent plus être mis en discussion. Le régime de la Séparation est définitivement entré dans nos mœurs comme dans nos lois (1).

Ce régime, encore une fois, c'est l'athéisme social.

Enfin, par le Concordat, « le Gouvernement français traitait, relativement au culte catholique, avec le Pape, non comme souverain étranger, mais comme chef de l'Eglise universelle, dont les catholiques de France font partie » (2). Ce sont les expressions mêmes du Rapport de Portalis.

Tandis que, par la Loi de Séparation, le Concordat, contrat bilatéral, était rompu sans entente préalable avec le Pape qui, désormais, n'était plus reconnu par le Gouvernement et au mépris duquel on imposait aux catholiques français les Associations cultuelles. Depuis lors, la situation du Souverain Pontife n'a pas changé légalement en France ; et M. Noblemaire écrivait dans son rapport à la Commission des Finances sur l'Ambassade au Vatican :

dogmes immuables, ni son abdication devant l'incompréhensible. C'est ouvrir un crédit illimité à la raison en quête de vérités, espérer d'elle des lumières nouvelles, ne pas se résigner à nos ignorances actuelles.

» *Etre laïque*, c'est croire que la vie mérite d'être vécue, l'aimer, réprouver la définition de la terre « vallée de larmes », ne pas admettre que les larmes et les souffrances soient nécessaires, bienfaisantes, providentielles ; c'est ne pas s'en remettre à un juge siégeant par delà la vie du soin de rassasier ceux qui ont faim, de donner à boire à ceux qui ont soif, de consoler ceux qui pleurent. C'est ne prendre son parti d'aucune misère, d'aucune injustice, d'aucun mal.

» *Etre laïque*, c'est pratiquer trois vertus :

» La *Charité*, c'est-à-dire l'amour des hommes ;

» L'*Espérance*, c'est-à-dire le pressentiment qu'un jour viendra dans la postérité lointaine où se réaliseront les rêves de paix, de justice et de bonheur que faisaient les ancêtres en regardant le ciel ;

» La *Foi*, c'est-à-dire la volonté de croire à l'utilité victorieuse de l'effort humain perpétuel ». (*Radical* du 2 janvier 1920).

(1) *Officiel*, 12 mars 1920, compte rendu, p. 524.

(2) *Lib. cit.*, p. 60.



Le jour où l'Ambassadeur de France présentera ses lettres de créances, c'est avec lui toute la légalité française qui sera officiellement reçue (1).

Rapprochez ces paroles de l'exposé des motifs que nous citions plus haut, vous en conclurez logiquement que, par les « Cultuelles », œuvre maçonnique consacrant la laïcité de la France, Fille aînée de l'Eglise, ou, mieux, de la France, Fille aînée de la Révolution, on veut imposer la reconnaissance de la Loi de Séparation au Saint-Siège, qui ne représente plus, pour notre Gouvernement, comme au temps de Portalis et de Bonaparte, le Chef de l'Eglise universelle, mais simplement le dépositaire d'une puissance morale, encore existante dans une société, comparable à des groupements similaires religieux, philosophiques, artistiques ou même maçonniques, au Saint-Siège, disons-nous, dont l'occupant, dégagé de toute élection divine, de toute ambiance hiératique, de tout magistère d'ordre surnaturel, réduit, en un mot, à ses proportions humaines, n'est plus qu'un Pape laïcisé.

Telle est la vraie situation créée par les « Cultuelles ». Leur origine est maçonnique, leur organisme est attentatoire à la constitution de l'Eglise, dont leur but vise la ruine dans notre pays. C'est toujours le plan de la Judéo-Maçonnerie : Détruire la France catholique pour arriver, ensuite, à l'écroulement de la Papauté elle-même. Ce dernier but est cyniquement exprimé dans les « *Protocols* » *des Sages de Sion* comme il suit :

Quand le moment sera venu pour nous de détruire complètement la Cour pontificale, une main inconnue (2) indiquant le Vatican, donnera (3), le signal de l'assaut.

(1) *Officiel*, 26 octobre 1920, « Documents parlementaires », p. 2.063.

Dans une interview de l'*Echo de Paris* (4 février 1920), M. Noblemaire accentuait la même note :

« Loin qu'il s'agisse de revenir sur la Loi de Séparation, si le Gouvernement décide de faire représenter officiellement la France républicaine au Vatican, c'est cette France et ses lois qui devront y être reçues... En somme, et le mot a été dit déjà, ce que je souhaite, ce que nous souhaitons, c'est une sorte de « *Concordat de la Séparation* ». Il ajoute enfin : « Et vous pensez bien que le point de vue confessionnel ne m'est ici de rien, d'absolument rien ». C'est exactement la réception au Vatican par un Pape laïcisé de l'athéisme social consacré par un « Concordat de Séparation ».

(2) *Traduction américaine* : ...une main invisible...

(3) *Traduction américaine* : ...donnera aux masses...



Lorsque, dans sa fureur, le peuple se jettera sur le Vatican, nous apparaîtrons comme des protecteurs pour arrêter l'effusion du sang. Par cet acte nous pénétrerons jusqu'au cœur même de cette Cour pontificale d'où rien au monde ne pourra nous chasser jusqu'à ce que nous ayons détruit la puissance du Pape. Le Roi d'Israël deviendra le vrai Pape de l'univers, le Patriarche de l'Eglise internationale (1).

Plan Judéo-Maçonnique depuis le XVIII° siècle

Tel est le plan judéo-maçonnique, sans l'intelligence duquel la révolution qui secoue le monde depuis 1789 demeure inexplicable. Cependant, c'est en vain que Barruel et Robison l'avaient dénoncé dès la fin du XVIII° siècle. C'est en vain qu'au début du XIX° le policier Devoulx écrivait ses lumineux mémoires sur *Le Conseil secret de Conspiration et la Révolution française* (2) C'est en vain que, sous la Restauration, Lombard de Langres faisait paraître son *Histoire des Sociétés secrètes en Allemagne et dans d'autres contrées,* où on lisait :

Nous le répétons, la Secte doit subjuguer l'univers; il n'est plus question de lui résister; elle a déjà le glaive et le pouvoir. La vaste et criminelle conjuration qu'elle ourdit a encore besoin toutefois d'être soutenue en quelques pays par l'artifice, la séduction et la perfidie. Des écrits immoraux, des maximes incendiaires où l'on flatte les vices de la multitude, où l'on attaque sous toutes les formes les idées saines, les cultes et les rois, préparent le complément de la révolution universelle, méditée depuis cinquante ans, arrêtée tout à coup dans son cours par une main puissante, et rendue à sa première activité par un enchaînement fatal d'événements qui échappent à la puissance humaine (3).

C'est en vain que, le 19 mars 1848, Lamartine répondait à la délégation des trois cents FF.·. Maçons :

J'en sais assez de l'histoire de la Franc-Maçonnerie pour être convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde

(1) *Traduction allemande :* ...de l'Eglise internationale juive. — *Revue Intern. des Soc. Secr.*, octobre 1920 ; t. IX, n° 6, p. 661.

(2) *Revue Intern. des Soc. Sec.*, t. IV, p. 1.351-1.397, numéro du 5 mai 1913.

(3) *Lib. cit.*, p. 200.



et j'espère la dernière représentation, il y a peu de jours. Ces sentiments de fraternité, de liberté, d'égalité qui sont l'Evangile de la raison humaine, ont été laborieusement, quelquefois courageusement scrutés, propagés, professés par vous dans les enceintes particulières où vous renfermiez jusqu'ici votre philosophie sublime (1).

C'est en vain que, dans la seconde moitié du XIXe siècle, Crétineau-Joly publiait « l'Instruction secrète et la Correspondance de la Haute-Vente », dont le mot d'ordre était : « Ne conspirons que contre Rome » (2) ; en vain que Gougenot des Mousseaux faisait paraître son volume sensationnel : *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des Peuples chrétiens* (3) ; en vain que les Loges se vantèrent d'avoir renversé le second Empire, établi la troisième République, élaboré les lois laïques ; en vain que les revues maçonniques du monde entier dévoilèrent le rôle prépondérant de la Secte dans la guerre mondiale (4) ; en vain que la publication des « *Protocols* » *des Sages de Sion* (5) met à jour la trame du complot séculaire dont la Révolution française et le bolchevisme russe ne sont que des actes séparés, que la répétition de l'immense tragédie finale. Malgré ces avertissements et ces faits, des esprits aveugles ou à courte vue s'obstinent, avec les masses indifférentes, à n'y pas croire (6).

Un Franc-Maçon de marque, le F∴ Bonnet, a magistralement exposé l'unité de programme et d'action de la Judéo-Maçonnerie au Convent de 1904, dont il était l'Orateur. Dédaigneux d'un mensonge qui ne couvre plus aucun secret, il revendique à l'actif de ses Frères aînés la Grande Révolution :

(1) *Le Franc-Maçon*, 1re année, p. 33, Paris 1848. Cf. LAMARTINE, *La France parlementaire*, V, 194 ; Paris, libr. intern. 1865.

(2) CRÉTINEAU-JOLY, *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, II, 107.

(3) GOUGENOT DES MOUSSEAUX, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des Peuples chrétiens*, 1re édition, enlevée par les Juifs, 1869 ; 2e édition 1886, Paris, Wattelier.

(4) La *Revue Intern. des Soc. Secr.* a poursuivi cette étude dans tous ses numéros de l'année 1920.

(5) Ces « *Protocols* » sont édités dans le numéro d'octobre de la *Revue Intern. des Soc. Secr.*, 96, boulevard Malesherbes, et dans un tirage à part déposé à la Librairie Emile-Paul, 100, faubourg Saint-Honoré, et à la Librairie d'Action Française, 14, rue de Rome.

(6) A propos des Actes du Gouvernement révolutionnaire d'Augustin Cochin et Charles Charpentier, M. DE LANZAC DE LABORIE (*Débats*,



C'est ainsi, dit-il, que la Franc-Maçonnerie française a pu remplir une mission historique, inspirer et diriger quelquefois les événements. Au dix-huitième siècle, la glorieuse lignée des encyclopédistes a trouvé dans nos temples un auditoire fervent qui était alors seul à invoquer la radieuse devise encore inconnue de la foule : Liberté, Egalité, Fraternité. La semence révolutionnaire a vite germé dans ce milieu d'élite. Nos illustres FF.·. d'Alembert, Diderot, Helvétius, d'Holbach, Voltaire, Condorcet ont achevé l'évolution des esprits, préparé les temps nouveaux. Et, quand s'est écroulée la Bastille, la Franc-Maçonnerie a eu le suprême honneur de donner à l'humanité la charte qu'elle avait élaborée avec amour. (*Applaudissements*).

C'est notre F.·. de Lafayette qui, le premier, à l'Assemblée Constituante, a présenté « le projet d'une *Déclaration* des droits naturels de l'homme et du citoyen, vivant en société, pour en former le premier chapitre de la Constitution ». Le 26 août 1789, la Constituante, dont plus de 300 membres étaient Maç.·., a définitivement adopté, presque mot pour mot, tel qu'il avait été longuement étudié en Loge, le texte de l'immortelle *Déclaration des Droits de l'Homme*. A cette heure décisive pour la civilisation, la Franc-Maçonnerie française a été la conscience universelle et, dans les diverses improvisations et initiatives des Constituants, elle n'a cessé d'apporter le résultat réfléchi des lentes élaborations de ses Ateliers.

L'orateur relève, ensuite, l'œuvre maçonnique au XIXe siècle, et il appuie sur la toute-puissance législative des Loges depuis l'invasion allemande de 1870. Ce passage est d'autant plus

19 octobre 1920) ne veut voir d'action maçonnique ni dans la Révolution de 1789, ni dans la guerre de 1914. Les auteurs sur lesquels il s'appuie sont réfutés depuis longtemps, et les événements actuels lui prouveront peut-être qu'il retarde d'un siècle. L'auteur écrit cependant : « L'intervention du sectarisme antireligieux, sans doute groupé en sociétés plus ou moins secrètes, apparaît indiscutable dans certaines parties de la législation ou de la politique révolutionnaire, comme la Constitution civile du clergé, la persécution fructidorienne, l'opposition parlementaire au Concordat ». Ces concessions nous suffisent. Quant à la guerre mondiale, le Kaiser disait, en 1915, à l'abbesse de Maredsous : « Ce n'est pas moi, ce sont les Juifs et les Francs-Maçons qui ont voulu la guerre ». En 1915, cependant, le Kaiser n'escomptait que sur la victoire. Il a répété le même aveu depuis 1918 ; les revues Maçonniques allemandes ne le nient pas, mais elles prétendent que le Kaiser, dans son exil, est suggestionné par des lectures mystiques, théosophiques et spirites. Elles ne peuvent, cependant, reporter sur le général Ludendorf la même explication, alors que dans ses écrits il renouvelle l'accusation du Kaiser. (Voir *Revue Intern. des Soc. Secr.*, supplément du numéro de juillet 1920).



instructif qu'il montre les lois sectaires déjà votées en 1904 et celles qui le seront ultérieurement par le seul fait qu'elles sont voulues de la Maçonnerie. La Loi de Séparation et des « Cultuelles » rentre dans cette catégorie.

Nous n'avons pas dissimulé, dit le F.·. Bonnet, nos espérances et nos travaux, et nous n'avons pas de raison de les taire. Les grandes réformes accomplies ces vingt dernières années — soit sur l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, réduction de la durée du service militaire, loi sur la diminution des heures de travail dans les manufactures, lois d'assistance et de prévoyance sociales etc. — ont été étudiées dans nos Temples avant d'être débattues à la Chambre et au Sénat. De même, il y a bien longtemps que nos tenues sont employées à discuter les réformes de demain : séparation des Eglises et de l'Etat, impôt sur le revenu, mesures de protection du travail, caisse de retraites pour les travailleurs, etc. Chacun de nous aura la profonde satisfaction d'avoir contribué à leur réalisation, de s'être conduit en bon Franc-Maçon, en sincère républicain, en vrai patriote. (*Vifs applaudissements*).

Ces bons Francs-Maçons ont imposé les lois exigées par leurs Loges ; ces sincères républicains ont fait deux Frances, selon l'expression du F.·. Jules Ferry ; ces vrais patriotes ont semé la guerre en 1914 pour faire aboutir leur guerre religieuse à l'écrasement de la France catholique par la France révolutionnaire. Le F.·. Bonnet ne s'en cache pas, et sa haine contre l'Eglise éclaire singulièrement notre thèse sur la loi des « Cultuelles », opposée systématiquement au Concordat.

Mes FF.·., ajoute-t-il, les événements exigent de nous un redoublement de prudence et d'énergie, de vigilance et d'activité. Le cléricalisme avait envahi la France, l'Eglise comprimait la respiration, paralysant les mouvements de la nation. La démocratie s'est lentement arrachée à cette funeste étreinte et s'est péniblement frayé la voie en combattant : à chaque instant elle était menacée de perdre le terrain conquis et de retomber en tutelle. Nous venons de faire plus de chemin en deux ans qu'en dix. Nous approchons des solutions décisives. Il nous reste un rude coup de collier à donner, une dernière étape à franchir.

Et, après avoir relevé la suppression des Congrégations, l'orateur arrive à la Loi de Séparation :

Nous avons dépassé l'aurore. Le jour point où une autre vieille loi entrera bientôt en vigueur. Le mémorable décret de la Convention : « La République ne salarie aucun culte », figurera en janvier prochain à l'ordre du jour de la Chambre. La rupture avec Rome est faite. La



séparation des Eglises et de l'Etat la consommera. A cent dix ans de distance, il n'est pas d'autre moyen d'établir la pacification religieuse et la liberté des consciences, ni de sauvegarder la souveraineté nationale. (*Applaudissements*).

Le Concordat n'a été pour la France qu'une immense duperie.

Le F.·. Bonnet compte sur la Maçonnerie pour vaincre les derniers efforts de l'Eglise expirante ; puis il conclut :

Notre clairvoyance et notre sang-froid déjoueront ces perfides calculs. Nous sommes engagés dans une impasse dont, bon gré mal gré, la dénonciation du Concordat est la seule issue possible. Ce contrat est caduc et sans réciprocité; l'Etat qui l'observe ne le maintient qu'en accordant à l'Eglise faculté complète de le violer. Cette comédie a trop duré. La séparation terminera le conflit perpétuel des deux puissances contractantes. (*Applaudissements prolongés*).

Dans sa lutte sans trève contre la Papauté, bourreau de l'humanité, et à la veille d'en délivrer le territoire national, la Franc-Maçonnerie se fait honneur d'avoir incarné la pensée française, d'avoir continué la tradition de la Réforme et de la Révolution. La fiction de la souveraineté temporelle du Pontife romain a disparu, celle de sa souveraineté spirituelle subira le même sort. Une courte période de séparation des Eglises et de l'Etat achèvera la défaite du dogme, l'affranchissement des esprits et la ruine de l'Eglise vaincue par l'indifférence. L'Etat définitivement soustrait aux directions pontificales, recouvrera indépendance et sécurité. (*Applaudissements*).

Enfin, l'orateur énumère les crimes séculaires de la Papauté, il salue le *Congrès international de la Libre Pensée* qui va se tenir à Rome, et il termine en disant :

Les représentants des autres pays entendront l'appel de la France laïque, leurs travaux honoreront la civilisation. En hâtant la disparition des préjugés confessionnels et l'avènement de la tolérance universelle, ils rétabliront la paix civique et la sécurité des rapports internationaux. La réconciliation de l'humanité supprimera la guerre. La destruction de l'Eglise ouvrira une ère nouvelle de justice et de bonté. Par la délivrance du dogme et du surnaturel commencera le règne de la science et de la raison (1). (*Triple salve d'applaudissements. — L'Assemblée, debout, acclame l'orateur*).

(1) *Compte rendu du Convent de 1904 ;* discours de clôture, p. 447-463. Le Président ajoute : Je suis certain d'être l'interprète de l'Assemblée en disant que vous décidez l'impression et le tirage à part de ce discours ». (*Vifs applaudissements*).



Ainsi dans les assises solennelles de son Convent de 1904, la Maçonnerie a nettement exposé que la Loi de Séparation n'avait d'autre but que la rupture du Concordat, afin d'arriver à la destruction de l'Eglise catholique (1), et que ce but se rattachait à la Révolution de 1789. En d'autres termes, la Loi de Séparation et ses « Cultuelles » ne sont autre que la reprise de la « Constitution civile du Clergé », qui n'est elle-même qu'une éclosion politique et athée du protestantisme.

Protestantisme et Constitution civile du Clergé

C'est même le fond de la pensée du F∴ Bonnet lorsqu'il parle de « continuer la tradition de la Réforme et de la Révolution ». La Maçonnerie est, en effet, la fille du Protestantisme, c'est le pasteur Anderson qui a formulé ses Constitutions. Son objectif fut la séparation violente d'avec Rome et la proclamation en France du *Los von Rom* germanique et du *No Popery* anglo-saxon. Un des historiens de la Constitution civile du clergé les plus complets a écrit :

Par la Constitution civile, l'Assemblée a assujetti la France à un régime religieux qui n'est pas autre chose que le protestantisme d'Henri VIII... elle voulait une Eglise esclave et, avec un peu plus d'hypocrisie, elle a proclamé la doctrine d'Henri VIII... Quand on examine la constitution civile et dans son esprit, et dans ses détails, on est forcé de reconnaître qu'elle repose sur une théorie essentiellement protestante. Comme l'Eglise anglicane, elle gardait un aspect extérieur de catholicisme, mais les doctrines étaient protestantes. Le Comité ecclésiastique, pour légitimer son système d'élections, avait proclamé bien haut « que la nation ne peut être dépouillée du droit de choisir celui qui lui doit parler au nom de Dieu...

Rapprochons ces paroles de celles de Calvin : « Nous tenons de la parole de Dieu que la vocation d'un ministre est légitime quand il est établi du consentement et de l'approbation du peuple ».

L'analogie n'est-elle point frappante ? Que dit maintenant le concile de Trente ?

(1) Nous relevons, dans la correspondance parisienne du *Standard* et du *New-York Times* (23 février 1913), la phrase suivante :

« Le but du Grand-Orient est de détruire toute religion en commençant par écraser le catholicisme romain en France, de renverser tous les trônes hostiles et d'établir une république universelle, mais une république où ses propres grands-prêtres seraient dictateurs ». Cf. *Revue Intern. des Soc. Secr.*, IV, 2025, et V, 2838.



Anathème à celui qui dira que les évêques choisis par l'autorité du Souverain Pontife ne sont pas de légitimes et vrais évêques...

Le Comité soi-disant ecclésiastique, malgré toutes ses protestations, avait proclamé hautement le système calviniste (1).

La Constitution civile du Clergé reprise par les « Cultuelles »

Or, la Loi de Séparation reprit à son compte la Constitution civile du clergé. Cette adaptation nouvelle se fit précisément, et y mettant à son tour encore « un peu plus d'hypocrisie », par les Associations cultuelles qui sont le pivot de toute la loi. On peut dire, en empruntant un mot courant depuis la guerre, que les « Cultuelles » sont la Constitution civile camouflée.

Avant le F∴ Bonnet, le F∴ Amiable, rédacteur à *la Justice*, écrivait, en 1882 :

En revendiquant la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, aujourd'hui comme en 1789, nous reprenons une tradition de notre Grande Révolution.

(1) Ludovic Sciout, *Histoire de la Constitution civile du Clergé*, I, 181, 196, 253. L'auteur réfute la prétention des membres de la Constituante qui ne voyaient pas que la Constitution civile conduisait du schisme à l'hérésie. Nous reproduisons ce passage dont l'application aux « Cultuelles » est rigoureux :

« Mais, dira-t-on, tout en portant atteinte à la juridiction de l'Eglise, il (le Comité ecclésiastique de la Constituante) reconnaissait le caractère sacerdotal. C'est vrai ; mais Henri VIII a commencé comme l'Assemblée ; ce n'est pas lui qui a aboli la confession en Angleterre. Il a rompu avec l'unité, et par la force même des choses, malgré sa volonté, malgré ses violences, les doctrines calvinistes ont envahi l'Eglise anglicane. Il abhorrait le mariage des prêtres, et pourtant il s'est bien vite introduit dans son Eglise qui, au lieu de prêtres schismatiques, n'a plus eu bientôt que des prédicants. De même aussi, bien des Constituants criaient à la calomnie lorsque les catholiques annonçaient que le divorce et le mariage des prêtres allaient venir à la suite de la Constitution civile ; ils sont venus, en effet, et très rapidement, et si l'Eglise officielle avait duré seulement dix ans, les hommes politiques, qui regardaient les prêtres comme de simples officiers de morale, auraient fini par mettre de côté une hypocrisie devenue inutile, par traiter l'ordination de mômerie, par donner une libre carrière à leur haine pour la confession, et l'Eglise constitutionnelle aurait subi de la part des philosophes une nouvelle et radicale transformation.

» L'Eglise de France, d'après la Constitution civile, ne formait même



Puis, blâmant toute union de l'Eglise et de l'Etat, sous prétexte qu'elle n'aboutit qu'à « un ensemble d'empiètements réciproques du temporel sur le spirituel et du spirituel sur le temporel, le F.·. Amiable ajoute :

Les uns et les autres sont autant de violations des principes fondamentaux proclamés par notre Grande Révolution et qui forment l'essence même de la société moderne (1).

Depuis le F.·. Bonnet, le rapporteur de la Loi au Sénat, le F.·. Maxime Lecomte, sénateur du Nord, disait, devant 2.500 convives, au banquet de Saint-Etienne, du 1er octobre 1905, dit *Banquet de la Séparation*, présidé par le F.·. Henri Brisson, et offert à M. Aristide Briand, jadis *Chevalier du Travail* au *Chantier* de la rue des Ecouffes (2) :

Ce n'est pas au Sénat que la loi de Séparation rencontrera des obstacles capables de briser l'accord de tant de volontés obéissant aux impulsions d'une évolution nécessaire. Cette évolution a eu pour initiateurs nos grands ancêtres de la Révolution française. Elle s'est développée parmi les vicissitudes d'action et de réaction pour aboutir à une sécularisation complète opposant aux thèses du *Syllabus* les Droits de l'homme et du citoyen (3).

pas une église à part, c'était une simple juxtaposition d'églises départementales sans lien ni cohésion ». P. 254.

Au sujet du mariage des prêtres, nous lisons, page 196 : « L'Assemblée n'avait pas, dans la Constitution civile, décrété le mariage des prêtres : annonçait-on qu'il viendrait fatalement à la suite de ses réformes, elle traitait de calomniateurs et de perturbateurs du repos public ceux qui tenaient de tels discours, et, cependant, les tribunaux laïques, juges des décisions des évêques constitutionnels, prirent sur eux de leur imposer des curés mariés, et, plus tard, une loi vint leur donner raison et prononcer les peines les plus sévères contre les évêques qui voudraient priver de leurs places les prêtres mariés. Si l'Eglise constitutionnelle avait eu une plus longue existence, bien d'autres innovations plus graves encore y auraient été introduites d'autorité ». — Le F.·. Amiable écrit : « Les constitutionnels comptaient 50 évêques et 10.000 prêtres mariés ». (*La Séparation de l'Etat et des Eglises*, p. 20 ; Paris, Marpon et Flammarion, 1882).

(1) Louis AMIABLE, *La Séparation de l'Etat et des Eglises*, p. 14 et 43 ; Paris, Marpon et Flammarion, 1882.

(2) Jean BIDEGAIN, *Franc-Maçonnerie et Révolution ; Revue, Intern. des Soc. Secr.*, V, 2303.

(3) Maxime LECOMTE, *La Séparation des Eglises et de l'Etat*, p. 78 ; Paris, Félix Juven, s. d. — Le F.·. DIDE, ancien pasteur protestant, disait



Issue de la Constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, la Loi de Séparation du 9 décembre 1905 trahit son origine dans sa préparation, se teneur et son but.

Préparation des « Cultuelles »

Au XVIIIe siècle, la Séparation fut amorcée par l'aliénation des biens du clergé remplacés transitoirement par le budget des cultes que devait supprimer la Convention ; au XXe siècle, les biens du clergé ont été spoliés, le budget des cultes rayé, les messes des morts elles-mêmes ont grossi ce vol éhonté. Au XVIIIe siècle, on abolit les vœux religieux ; au XXe, on exila les religieux, et le Gouvernement se fit gloire d'encaisser pour le peuple, qui n'en a d'ailleurs rien touché, le milliard fantôme des Congrégations (1) Au XVIIIe siècle, l'enseignement fut paganisé ; au XXe, il fut laïcisé. A ces deux époques, la préparation fut la même.

Teneur des « Cultuelles »

La teneur de la loi de 1790 et celle de 1905, peu différentes dans les termes, sont identiques dans le fond. Des deux côtés on a démocratisé l'Eglise; ce sont, en définitive, les fidèles qui gouvernent. Après avoir démontré, dans son Encyclique *Vehementer*, du 14 février 1906, la perfide et longue préparation à la Loi de Séparation par le divorce, la laïcisation des

dans le discours de clôture du Convent de 1886 : « Vous le voyez, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat doit être réclamée au nom des traditions de la Révolution française ». (Compte rendu du Convent de 1886, p. 534). Le thème de ce discours était d'établir que la Loi de Séparation et des « Cultuelles » est « *une thèse essentiellement maçonnique* » ; p. 519.

(1) A la Loge de Besançon, le 3 novembre 1881, le F.·. MARÉCHAL prouve que la Séparation ne serait capable de détruire le clergé séculier qu'à la condition de s'emparer du milliard des Congrégations, puis de les dissoudre. « Vous le voyez, dit-il, cette question n'est pas mûre. Elle doit être précédée de la destruction des associations religieuses, de l'anéantissement de leur colossale fortune. Avant de faire la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, détruisez d'abord les Jésuites, qui ont tout à y gagner dans l'état actuel des choses ; relevez, par l'instruction largement répandue, le niveau moral et intellectuel des masses populaires, et alors pourra venir, sans danger, la solution réclamée par la justice ». (*Le Monde maçonnique*, 1881, p. 364-366).



écoles et des hôpitaux, le service militaire pour les ecclésiastiques, la dispersion et le dépouillement des Congrégations, Pie X se plaint que, non seulement la Séparation de l'Eglise et de l'Etat « est la négation très claire de l'ordre surnaturel », mais encore que les Associations cultuelles sont « contraires à la Constitution suivant laquelle l'Eglise a été fondée par Jésus-Christ ». Cette Constitution est théocratique et monarchique. Corps mystique du Christ, l'Eglise est régie par les Evêques sous l'autorité du Pape, à qui, seul, il a été dit : « *Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise* » (1) ; et encore : « *Pais mes agneaux, pais mes brebis* » (2). Il est le fondement et le Pasteur suprême.

Or, écrit Pie X, « contrairement à ces principes, la Loi de Séparation attribue l'administration et la tutelle du culte public non pas au corps hiérarchique divinement institué par le Sauveur, mais à une association de personnes laïques. A cette association elle impose une forme, une personnalité juridique, et, pour tout ce qui touche au culte religieux, elle la considère comme ayant seule des droits civils et des responsabilités à ses yeux. Aussi est-ce à cette association que reviendra l'usage des temples et des édifices sacrés, c'est elle qui possédera tous les biens ecclésiastiques, meubles et immeubles; c'est elle qui disposera, quoique d'une manière temporaire seulement, des évêchés, des presbytères et des Séminaires; c'est elle enfin qui administrera les biens, règlera les quêtes et recevra les aumônes et les legs destinés au culte religieux. Quant au corps hiérarchique des pasteurs, on fait sur lui un silence absolu. Et si la loi prescrit que les Associations cultuelles doivent être constituées conformément aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, d'autre part, on a bien soin de déclarer que, dans tous les différends qui pourront naître relativement à leurs biens, seul le Conseil d'Etat sera compétent. Ces Associations cultuelles elles-mêmes seront donc vis-à-vis de l'autorité civile dans une dépendance telle que l'autorité ecclésiastique, et c'est manifeste, n'aura plus sur elles aucun pouvoir. Combien toutes ces dispositions seront blessantes pour l'Eglise et contraires à ses droits et à sa constitution divine, il n'est personne qui ne l'aperçoive au premier coup d'œil. Sans compter que la loi n'est pas conçue sur ce point en des termes nets et précis, qu'elle s'exprime d'une façon très vague et se prêtant largement à l'arbitraire, et qu'on peut, dès lors, redouter de voir surgir, de son interprétation même, de plus grands maux (3).

(1) MATTH., XVI, 18.
(2) *Joan.*, XXI, 15-17.
(3) *Actes de S. S. Pie X*, II, 122-149 ; Paris, Edition des « Questions actuelles », 5, rue Bayard.



Toute la question est là. Qu'on ne se prévale pas de la bienveillance du Conseil d'Etat dans des cas si rares qu'ils ne sauraient établir une jurisprudence garantie ; le Conseil d'Etat n'a nul droit à cette compétence : il est laïque, et l'Eglise est divine. Qu'on ne dise pas que les « Cultuelles » seront composées de prêtres nommés par l'Evêque et sous sa juridiction. Dans toute Association cultuelle ou syndicale, l'Evêque en fût-il le président, sera sous la dépendance de ses co-associés et soumis à leurs votes. La direction souveraine ne peut paraître en ses mains que d'une manière fictive, car elle reposera réellement dans l'Association tout entière. C'est toujours la démocratisation de l'Eglise, et, par suite, le renversement de sa constitution, alors même que ne devrait jamais se produire l'occasion d'aucun conflit dans aucun diocèse, ni la nécessité d'aucun recours au Conseil d'Etat (1). L'autorité réside en bas et non plus en haut.

But des « Cultuelles »

Est-il besoin de répéter maintenant que le but des Associations cultuelles concorde avec celui de la Constitution civile du clergé : toutes les deux tendent à la ruine de l'Eglise catholique. Les orateurs sincères de la Chambre et du Sénat n'ont pas voulu en faire mystère.

(1) L'archevêque de Cambrai, Mgr Chollet, écrit, à ce sujet, dans une note concluante :

« Quant au Conseil d'Etat, dont on fait si grand cas, nous y entendons le Commissaire du Gouvernement, dans ses conclusions même les plus modérées, où il considère comme seul curé celui qui est nommé par l'évêque, traiter « le ministre du culte catholique » de « mandataire des « fidèles » et estimer que, dans l'Association cultuelle, « le groupement « des laïques emploie le ministère du prêtre ». Donc, toute la concession consiste en ceci : que l'évêque donne au curé l'estampille, il l'habilite. Mais cela ne confère pas à l'évêque l'autorité nécessaire dans l'Association cultuelle. Cela ne fait point que le curé ne reste « le mandataire des » fidèles », Cela ne change rien aux attributions à allure protestante des Cultuelles. Cela n'enlève pas aux tribunaux leur inadmissible compétence ». (*Documentation catholique*, 23 octobre 1920, p. 302).

Dans la même note, Mgr Chollet rappelle que Pie X rapproche les Cultuelles françaises des Cultuelles allemandes, et que Sa Sainteté affirme que « différentes étaient les situations ». Bien que ce rapprochement rentre dans la partie historique de la question, nous estimons qu'il dépasse les proportions de cet article, et que la décision pontificale est une preuve au-dessus de toute discussion.



Dans la séance du 10 avril 1905, M. Maurice Allard disait :

J'ai déclaré que je ne cachais pas mes intentions, qui devraient être celles de tous les vrais républicains. Il faut le dire très haut : « Il y a incompatibilité entre l'Eglise, le catholicisme ou même le christianisme, et tout le régime républicain. Le christianisme est un outrage à la raison, un outrage à la nature ».

Aussi je déclare très nettement que je veux poursuivre l'idée de la Convention et achever l'œuvre de la déchristianisation de la France qui se poursuivait dans un calme parfait et le plus heureusement du monde jusqu'au jour où Napoléon conclut son Concordat.

Dans la même séance, M. Vaillant accentuait cette note anticatholique en ajoutant :

Je vais plus loin : il ne faut pas croire que, la séparation de l'Eglise et de l'Etat une fois prononcée le fût-elle dans les termes du contre-projet que je vous recommande — celui de M. Allard — aurait tout fait à ce propos.

Non, ce ne serait qu'un commencement, car la laïcisation n'est pas achevée, car tant que l'Eglise n'aura pas entièrement disparu, tant que la laïcisation de la société n'aura pas été faite, notre tâche ne sera pas achevée.

Et, je le sais, ce résultat ne peut être atteint que par la révolution qui opérera, avec l'émancipation du prolétariat, la transformation sociale de la société. Mais la séparation des Eglises et de l'Etat nous permet de marcher activement dans cette direction.

Il faut penser, en effet, que toute notre civilisation, que toute notre législation est imprégnée de l'esprit religieux, d'une religion qui, consacrant les institutions de domination de classe, lui donnait dans les lois, le code, une durée, une survivance qui les y maintient encore quand les causes sociales qui les ont produites ont disparu. Et ces lois restent comme un instrument de domination économique, politique et religieuse. Il nous faut rayer de notre législation ces lois de servitude individuelle et collective.

Par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous enlevons à l'institution de l'Etat, au pouvoir de la classe dominante, à la constitution actuelle de la famille, au droit de propriété, leurs garanties religieuses. Par ce fait, ils deviennent plus vulnérables, et nous pouvons mieux les attaquer et les vaincre et faire passer dans la législation faire entrer dans les faits, les transformations des institutions et des lois qui en seront la conséquence.

Et, deux jours plus tard, le 12 avril, lorsque M. Louis



Ollivier reprochait à cette loi de faire profession d'athéisme, M. Meslier lançait l'interruption suivante :

Parfaitement. En ce qui me concerne, je suis complètement d'accord avec vous sur ce point. Mon vote sera une déclaration d'athéisme et la manifestation du désir de voir disparaître de nos lois et de nos coutumes l'idée de Dieu, qui n'a jamais amené, jusqu'à présent, que du malheur et du sang dans notre pays.

Au Sénat, nous pouvons relever dans le même sens le discours de M. Clemenceau à la séance du 23 novembre 1905, et la déclaration de M. Combes, avant le vote définitif du 9 décembre ; l'un et l'autre laissent d'autant moins de doute au sujet du but poursuivi par la loi que tous les deux parlent de remédier à ses défectuosités, c'est-à-dire de l'aggraver pour en terminer au plus vite avec la religion et détruire les paroisses comme on a détruit les congrégations.

Au reste, Chambre et Sénat n'étaient, désormais, comme l'a dit M. Lerolle à la séance du 12 avril 1905, qu'un bureau d'enregistrement des décisions des Loges. Aussi, lisons-nous dans la « *Contre-Encyclique* », publiée par *l'Acacia* (février 1906, p. 82) :

Vous savez, T.·. T.·. C. C.·. F. F.·., que la branche française de l'Ordre Maçonnique, accomplissant avec zèle le devoir de Contre-Eglise, a contribué dans toute la mesure de ses forces, à l'élaboration et au vote de cette loi.

Ladite loi s'applique à toutes les Eglises : aux protestantes et à l'israélite, aussi bien qu'à la catholique, mais ce n'est pas trahir un secret de dire que la principale visée était l'Eglise catholique.

En définitive, et pratiquement parlant, la Loi de Séparation tend au résultat réclamé dès 1883 par le F.·. Blatin, ancien Président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France :

Notre minorité grandissante deviendra bientôt peut-être la majorité de la nation. Ce jour-là, MM.·. FF.·., notre œuvre aura véritablement accompli ses destinées. Dans ces édifices élevés de toutes parts, depuis des siècles, aux superstitions religieuses et aux suprématies sacerdotales, nous serons peut-être appelés, à notre tour, à prêcher nos doctrines et, au lieu des psalmodies cléricales qui y résonnent encore, ce seront les maillets, les batteries et les acclamations de notre Ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les vastes piliers (1).

(1) *Compte rendu* du Convent de 1883, p. 645.



Ce qu'on a voulu, c'est faire revivre les jours les plus sombres de la Révolution, avec la déesse Raison et les saturnales de Notre-Dame.

Ces affirmations sont-elles exagérées ? Les partisans de l'essai loyal voulaient nous le faire croire en s'appuyant sur certains termes de la loi et sur les explications de son auteur, M. Briand, en 1905. Aujourd'hui, en 1920, la même équivoque reparaît. Les Maurice Allard et les Vaillant sont remplacés par les FF.·. Debierre et Herriot auxquels il ne faudrait pas prêter attention, tandis que ceux qui détiennent le pouvoir nous sont acquis, tout au moins momentanément. Quelle illusion ! En tout cas, nous sommes heureux de reproduire ici le rapport d'un jurisconsulte qui travailla un moment avec les auteurs de la Loi de Séparation. Nous l'avons fait porter à Pie X en avril 1906, pour prier Sa Sainteté de parler avant les élections, ce qui n'eut pas lieu, car son Encyclique parut seulement le 10 août. C'est à ce message que fit allusion le F.·. Mornet, avocat général, dans le procès qui nous fut intenté par M. Clemenceau, en 1907, à l'occasion du sac de la Nonciature et des papiers de Mgr Montagnini (1). Voici ce rapport, dont l'intérêt grandit de son application absolue à

(1) Ce procès tendancieux s'appuyait sur ce passage d'un écrit intitulé : *Messe de Deuil :*

« La lutte est commencée ; soutenons-la vaillamment et chrétiennement ; et, laissez-moi vous le redire, comme au jour des Inventaires, en janvier : il faut que notre deuil, si triste et si profond qu'il puisse être, *soit un deuil armé.*

» Garder la foi ne suffit plus, il faut la défendre ».

Nous trouvons dans le réquisitoire du F.·. Mornet, qui, d'ailleurs, s'est montré un vrai patriote dans les procès de trahison de la guerre mondiale, cette dépêche de Mgr Montagnini au Cardinal Merry del Val, à propos des « Cultuelles » ; elle est du 13 octobre 1906 ; elle pourrait être du 13 octobre 1920 :

« ...Ce que dit M. Denys Cochin, à savoir que l'arrêt de principe du Conseil d'Etat fixant la jurisprudence vaudra mieux qu'un texte de loi, est incontestable... M. Denys Cochin, en voulant faire trancher ces questions par le Conseil d'Etat, donne raison à l'article 8 de la loi, lequel institue juge en l'espèce le même Conseil d'Etat, ce qui, précisément, fait injure aux droits de l'Eglise... Ce bon député incline toujours, malgré tout, à un accommodement d'une façon ou d'une autre avec la loi, en dehors de laquelle, dit-il, on ne peut plus marcher. C'est ce même esprit d'insoumission qui est entretenu par la *Revue des Deux Mondes* ».



la situation actuelle et de la fréquentation de son auteur avec les trois rédacteurs de la Loi de Séparation, indifférents au côté juridique, mais appliqués aux ruineuses extrémités qu'ils en attendaient pour détruire l'Eglise de France :

Rapport sur les « Cultuelles »

REMIS A S. S. PIE X EN 1906

La France traverse une période très critique du fait de la Séparation des Eglises et de l'Etat. Les conséquences de cette réforme peuvent être des plus graves tant pour l'avenir de l'Eglise catholique que pour la paix générale du pays.

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que la loi de Séparation n'est pas une loi libérale. Si elle coupe le lien qui unit l'Etat à une puissance spirituelle, ce qui est l'essentiel de la Séparation, elle n'assure pas la liberté religieuse; car ce n'est pas respecter la liberté religieuse que d'imposer aux catholiques une constitution à laquelle ils seront forcés de se soumettre, s'ils ne veulent pas voir leur culte dépouillé des biens qui leur sont consacrés. Mieux que cela, ce n'est pas respecter la liberté religieuse que d'imposer aux catholiques une constitution indépendante de la constitution même de l'Eglise, indépendante même des personnes qui, seules, la représentent légitimement, à savoir le Pape et les Evêques; *c'est faire œuvre schismatique, œuvre de désorganisation religieuse.*

Le respect de la liberté en cette matière commanderait de laisser chaque culte s'organiser comme il l'entend, sous la condition de droit commun qui consiste à ne rien faire de contraire à l'ordre public, aux lois ni aux bonnes mœurs, et sous la condition spécialement applicable à toutes les institutions qui, poursuivant un but désintéressé, religieux, moral, de bienfaisance, littéraire, artistique ou scientifique, en un mot, un but d'utilité générale, constituent des personnes morales, sous la condition, dis-je, d'observer quelques règles de sauvegarde que l'Etat, représentant du public, a le droit d'établir touchant l'administration et la conservation des biens que ces institutions peuvent recueillir.

La loi actuelle ne fait rien de tel, elle cherche à substituer la masse des fidèles aux représentants de l'Eglise, elle poursuit l'expropriation de l'institution catholique au profit de sa clientèle, qui ne sollicite pas cette faveur et qui, d'ailleurs, n'a en cette occurrence, aucun autre droit que celui de donner ou de retirer son adhésion à l'Eglise, et qui n'a aucune qualité pour prendre une part quelconque à son gouvernement.

La loi de Séparation ne répond donc pas aux conditions que devrait remplir une loi soucieuse de la liberté religieuse; mais elle est pire encore, et peu de personnes soupçonnent à quel point ses dispositions, aux termes atténués et adoucis, recouvrent de perfidies. Pour nous qui avons approché les auteurs responsables de la loi dans l'intention de tenter d'en faire une œuvre de droit, nous savons que la pensée du droit,



le souci de la justice égale pour tous, ont été la moindre de leurs préoccupations. Ce qu'ils ont voulu faire et ce qu'ils ont réussi à faire, c'était d'obtenir des Chambres un *instrument politique* qui mit à la discrétion des hommes au pouvoir l'exercice public du culte catholique, comme ils firent naguère pour les Congrégations à l'aide de la loi sur les Associations et sur les Congrégations (1).

Pour juger exactement à ce point de vue la loi de Séparation, il suffit de remarquer qu'elle n'établit aucune sanction des garanties qu'elle semble dans certaines parties accorder aux catholiques. C'est ainsi que la disposition de l'art. IV, la plus importante de toutes, en vertu de laquelle

(1) M. Gustave Théry donne bien la même note en résumant la discussion parlementaire de l'article IV de la Loi de Séparation. (*La Séparation des Eglises et de l'Etat*, p. 23-25 ; Lille, Imprimerie de la *Croix du Nord*, 1906) :

« L'article IV fut, devant la Chambre, l'un des plus vivement discutés ; on sait qu'au Sénat la Loi passa sans véritable discussion. Il est très intéressant de suivre, *dans* l'*Officiel*, les débats complets.

» L'extrême gauche trouvait l'article trop favorable à l'Eglise. Le rapporteur, M. Briand, aidé de M. Jaurès, député, sollicitait ses amis de gauche de l'accepter, et, pour les décider, il leur montrait le danger de voir l'Eglise repousser les associations cultuelles qui sont le pivot de toute la loi : « Vous voulez, leur disait-il, faire une loi qui soit » braquée sur l'Eglise comme un revolver ? Ah ! vous serez bien avancés » quand vous aurez fait cela ! Et si elle ne l'accepte pas votre loi ? Si elle » entre en révolte contre elle ? (*Officiel*, Sénat 1905, p. 1.678, 3e colonne). Mais, en même temps, il leur expliquait quel serait, dans l'avenir, l'effet nécessaire de ces associations introduites au sein de l'Eglise : « J'ai été, » avec la majorité des membres de la Commission, disait le rapporteur, » préoccupé de ne pas laisser ligoter la communauté des fidèles par la » discipline de Rome ». (*Id.*, p. 1.611, 2e col). Ce qui, en bon français, veut dire : Nous avons cherché à détruire l'autorité du Pape sur l'Eglise de France. « J'ai été préoccupé, continue le rapporteur, de laisser à cette » communauté la large faculté, le large droit d'évoluer dans le sein » même de son organisation et avec elle ». (*Id.*). C'est-à-dire : nous avons soin d'ouvrir la porte au schisme et à l'hérésie.

» On ne les provoquera pas, on s'en défend même énergiquement. « A aucun moment, dit le rapporteur, il ne m'est venu à la pensée de » susciter des scissions, de provoquer des compétitions et des désordres » dans les paroisses ». (*Id.*). L'effet se produira tout seul, on y compte.

« La liberté du petit clergé, disait M. Jaurès, la liberté même des » laïcs catholiques, des croyants qui vont entrer dans les Associations » cultuelles et se grouper autour d'elles, cette liberté qui peut se » développer, que nul n'a le droit de gêner, dont nul n'a le droit de » contrôler ni le moyen de prévoir les développements, cette liberté, » c'est surtout dans les limites mêmes de l'organisation catholique qu'elle » se produira, non pas par des surprises, par des substitutions plus ou » moins frauduleuses de fausses associations cultuelles à des associations



« *les Associations cultuelles doivent se conformer aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice* », cette disposition qui parait sauvegarder l'autorité de l'Eglise, est absolument illusoire, car elle ne dit pas comment on s'assurera que les Associations remplissent cette condition, et elle n'institue aucun recours légal pour les représentants de l'Eglise, seuls souverains en pareille matière, contre les décisions du Conseil d'Etat, investi du droit de trancher des difficultés qui échappent à sa compétence.

» authentiques, mais par l'inévitable pression que, sous le régime de la » Séparation, la vaste communauté des fidèles exercera nécessairement » sur l'église plus restreinte du clergé, qui ne pourra vivre qu'en commu- » nication avec ces fidèles ». (*Id.*, p. 1.639, 2ᵉ col.).

« ...Comment voulez-vous que, dans les communes, dans les cantons, » elle (l'Eglise) jette un perpétuel défi, par une intransigeance de toutes » les heures, qu'elle fasse perpétuellement violence au sentiment même » de cette masse catholique, qu'elle peut braver aujourd'hui, parce qu'elle » n'en a pas besoin, qu'elle ne pourra plus braver demain, parce » qu'elle ne pourra plus vivre que par elle ». (*Id.*, 3ᵉ col).

« C'est le laïcisme introduit dans l'Eglise, c'est sa hiérarchie obligée de se plier aux caprices des fidèles au lieu de leur imprimer la direction qui est de l'essence de tout gouvernement, c'est la destruction de l'autorité établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» L'orateur, immédiatement, trace le tableau des perspectives de schisme qu'il entrevoit dans l'avenir : « Que demain, dit-il, avec ces » associations cultuelles marchent quelques prêtres convaincus, logi- » quement ou par illusion, qu'ils peuvent concilier le Christianisme et » la Révolution, l'Evangile et les Droits de l'Homme, ...que quelques » prêtres démocrates de cœur ou libres d'esprit se lèvent, soient soutenus » par leurs associations cultuelles, il sera bien difficile à l'épiscopat qui, » lui-même dans sa région, ne pourra vivre qu'appuyé sur l'assentiment » public des catholiques, il lui sera difficile arbitrairement de frapper » et de foudroyer ces hommes ». (*Id.*, 3ᵉ col.).

« Appuyant ces conclusions, le rapporteur ajoutait : « La liberté ! Ah ! » Messieurs, ne la craignez pas ; c'est plutôt pour l'Eglise qu'elle peut » devenir un danger ; elle l'obligera à se modifier profondément, à » s'assouplir peu à peu aux exigences et à l'évolution même des milieux » dont sa vie dépendra désormais ». (*Id.*, p. 1.645, 3ᵉ col.).

« Voilà le but des associations cultuelles : substituer dans l'Eglise la puissance des laïcs à l'autorité du Pape, des évêques et des curés, pour permettre à des prêtres en révolte de faire évoluer l'Eglise en remplaçant les Droits de Dieu par les Droits de l'Homme et détruire ainsi le Catholicisme au profit de la Révolution.

» L'article IV contient ce qui forme la base et le fondement de toute la Loi de Séparation ; les autres articles n'en sont que le développement et la conséquence.

» L'article IV fut voté par 509 voix contre 44 ».



Les catholiques n'ont pas d'autres garanties de leur liberté religieuse que les promesses verbales faites à la tribune de la Chambre. Chaque fois qu'on a voulu inscrire formellement dans la loi ces promesses pour en faire des réalités et créer des droits, le Gouvernement et les rapporteurs des Commissions s'y sont opposés et ils ont eu l'habileté d'empêcher les solliciteurs d'insister; ceux-ci, le plus souvent, se sont contentés bénévolement et bien naïvement de donner acte des déclarations et des promesses. On sait par l'expérience des Congrégations quel fonds l'on peut faire sur des paroles qu'emporte le vent, et quels scrupules, à cet égard, seraient capables d'arrêter ceux qui aujourd'hui, comme hier, détiennent le pouvoir, si jamais ils devaient le conserver demain.

Aussi n'est-ce pas un faible sujet de stupéfaction, pour ceux qui connaissent le fond des choses, de voir des catholiques notables (*Supplique aux Evêques : Figaro*, 26 mars 1906) solliciter des Evêques un essai loyal de la loi de Séparation. Il ne peut pas y avoir d'essai loyal d'une loi faite avec déloyauté, d'une loi qui, voulant régenter le culte catholique dans ses intérêts matériels et ses manifestations extérieures, soustrait les uns et les autres à l'autorité des représentants légitimes de l'Eglise et chasse en quelque sorte de l'institution catholique ceux-là seuls qui ont pouvoir de parler en son nom.

Par là, la loi tend, conformément au désir secret de ses auteurs, à jeter la division dans l'Eglise, à provoquer le schisme; elle cherche à constituer des sociétés laïques qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, déjà dégagées de tout lien réel, légal, avec les représentants de l'Eglise, s'affranchiront peu à peu de toute dépendance même morale à leur égard et prétendront choisir leurs pasteurs, comme on choisit un ingénieur ou un médecin, sans se préoccuper de savoir s'ils seront en communion de doctrine avec le Souverain Pontife, pour arriver un jour à n'en plus choisir du tout et détourner de leur destination cultuelle les biens qui leur auront été confiés avec cette affectation.

A la veille de voir renouveler les pouvoirs de la Chambre des Députés, l'opinion publique est particulièrement émue des résultats que sont susceptibles de fournir les élections, suivant qu'une majorité hostile au catholicisme reviendra au pouvoir, ou, qu'au contraire, une majorité vraiment libérale prendra la direction des affaires, décidée à réparer le mal accompli pendant la dernière législation.

Avoué ou dissimulé, l'intérêt des élections législatives prochaines portera entièrement sur cette question de la Séparation. Si les Catholiques sont assez imprudents pour l'oublier, les sectaires eux, ne la perdront pas de vue: ils n'apporteront dans la campagne qui se prépare aucune autre préoccupation que celle de se mettre en mesure de poursuivre leur œuvre antireligieuse, en se servant contre l'Eglise catholique de la loi de Séparation, instrument de destruction qu'ils ont eu l'habileté de faire accepter par les Chambres. Ce serait une très grande faute que

de conserver des illusions sur cette situation et de se laisser prendre aux concessions apparentes du Gouvernement. Ces concessions n'ont qu'un but, endormir la vigilance des catholiques. Elles n'offrent, en effet, aucune garantie pour l'avenir, puisqu'elles ne résultent pas expressément du texte de la loi; elles sont à la merci des hommes au pouvoir qui, pour le moment, ont intérêt à les faire. Une fois les élections passées, aucun scrupule ne les retiendra — ils l'ont assez montré à propos des Congrégations — de reprendre ce qu'ils auront, pour la forme et en raison des circonstances, accordé, et de faire litière de toutes les promesses.

Si donc l'Eglise catholique aspire à conserver en France des conditions normales d'existence, il y a une œuvre de défense immédiate à accomplir pour assurer la réfection de la loi de Séparation dans un esprit vraiment libéral.

Car ce n'est pas l'abrogation de la loi de Séparation qu'il s'agit de poursuivre; elle ne rencontrerait aucune majorité dans le pays, ni dans la Chambre nouvelle. On ne reviendra pas sur la Séparation; il faut s'y résigner. Ce que les catholiques peuvent et doivent prétendre, c'est obtenir une révision de la loi, capable de donner à l'Eglise la liberté à laquelle elle a droit comme tous les cultes et toutes les autres institutions de nature différente, mais présentant ce caractère commun de s'adresser au public et de constituer des personnes morales. Il faut pour cela que la Chambre future reçoive le mandat précis de créer pour ces institutions un régime légal général, sous les règles duquel l'Eglise catholique trouvera à exister et à vivre aussi librement que toutes les autres institutions.

Mais à la veille des élections, la position des catholiques apparaît des plus lamentables en raison des divergences d'opinion qui se manifestent dans les écrits et les discours de leurs chefs religieux ou laïques. Appréciations d'évêques, appréciations de politiques, la contradiction éclate partout où ne devrait s'affirmer qu'une pensée, celle du Chef suprême de l'Eglise, dont la réserve en un pareil moment est comme un poids pour tous. On cherche même à en tirer parti en dégageant l'impression que les troupes sont abandonnées à elles-mêmes et livrées à l'ennemi sans unité de direction et sans cohésion.

La masse des fidèles ressemble, dans ces circonstances, à un troupeau que le pasteur, confiant dans les belles paroles de loups déguisés en bergers, laisserait exposé à leurs entreprises, en se réservant de constater ultérieurement si les loups ont tenu leurs promesses et d'agir alors en conséquence.

Quelles que soient les hautes raisons de cette tactique, s'y tenir pourrait amener, croyons-nous, un échec peut-être irréparable. Lorsqu'en effet, l'armée catholique sera en déroute, il sera bien tard pour remédier au mal. C'est dès maintenant qu'il convient de donner le mot d'ordre, afin que tous les efforts convergent vers un but commun et qu'ils

4



puisent une énergie supérieure dans la certitude d'agir conformément aux vues de celui qui seul a qualité pour les guider.

Ce rapport est d'une vérité aussi péremptoire en 1920 qu'en 1905. Il prouve que M. Briand n'a voulu faire de la Loi de Séparation qu'un *instrument politique*, que divers amendements et bon nombre de promesses ministérielles ont dosé selon le tempérament des députés et la mentalité de la Chambre de 1905, ne devant pas plus entraver le ministre qui appliquera la loi dans sa rigueur que le F∴ Combes ne l'a été par les réserves de M. Waldeck-Rousseau. C'est bien une *loi d'étranglement* qu'on a voulu faire, et faire hypocritement, puisque M. Buisson avoue qu'ils n'étaient que trois dans la Commission à connaître le dernier mot d'un travail qui n'a de juridique qu'une fausse apparence (1).

Conclusion

La conclusion rigoureuse de cette étude historique est donc singulièrement confirmée par des déclarations aussi précises, et nous ne saurions affirmer trop énergiquement que le but avoué de la Loi de Séparation fut de détruire radicalement la religion en France. Or, redisons-le, rien n'est changé, ni dans la loi, ni dans le laïcisme outré de ceux qui en sont les dépositaires. Toute constitution civile ou cultuelle du clergé est et sera fatalement en opposition avec la constitution divine de l'Eglise ; et lorsqu'on portera, dans onze jours, au Panthéon, le cœur de Gambetta, ce Juif-Maçon, qui n'a donné la main à Bismarck que par une haine sectaire et atavique du Christ et de son œuvre, son cri de guerre retentira comme autrefois au banquet de Romans : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » — N'est-ce pas le programme religieux d'après-guerre formulé en ces termes par un Franc-Maçon de marque :

(1) Nous lisons dans la *Chronique de la Presse*, n° 592, du 1er février 1912 :

« On sait que, dans ses précédents ministères, les deux principaux collaborateurs de M. Aristide Briand ont été l'israélite P. Grunebaum, dit Grunebaum-Ballin, et le fils de pasteur Louis Méjan. Du premier, jeune jurisconsulte, né à Francfort, le 27 mars 1871, qui a été le véritable auteur de la Loi de Séparation, M. Briand, par testament ministériel, a fait, à cette époque, un président du Conseil de préfecture de la Seine.



Nous voulons que la religion soit une affaire privée, comme s'expriment les socialdémocrates allemands. Toute influence du cléricalisme sur la vie publique, l'école, et, en général, sur les organes vitaux de la société, doit être interdite et supprimée. Les ennemis de la liberté doivent disparaître de tous les pays latins. Voilà le programme qui s'appliquera de Paris jusqu'à Rome. L'Etat a sacrifié des millions pour la liberté afin de chasser les curés du pays : maintenant on les a envoyés au front. Cela va encore trop bien, leur influence n'est pas entièrement brisée : aussi notre programme envisage-t-il « un coup de balai » absolu; les Loges auront à veiller sur sa rigoureuse exécution. Notre projet apporte enfin la liberté réelle, puisque tout privilège religieux doit disparaître ; en d'autres termes, il ne faut plus qu'il y ait une « France chrétienne ». De la France, la liberté gagnera l'Allemagne. Nous visons à la vraie domination des peuples; par ces mots, il faut entendre naturellement la domination maçonnique. Une partie de notre programme a déjà été imprimée dans l'*Alpina* qui invite les Francs-Maçons à se mettre à l'œuvre et encourage l'action des FF.·., « car les soutanes se remuent » (1).

Un dernier mot :

Au double point de vue juridique et historique, la Loi de Séparation est condamnée. Reste le point de vue utilitaire qui tient pour question de vie ou de mort l'acceptation ou le refus des « *Cultuelles* ». Que ses partisans se rappellent la devise de la Judéo-Maçonnerie : « *Force et hypocrisie* », inscrite dans les « *Protocols* » *des Sages de Sion* (2), et qu'ils prennent garde qu'une maigre reconstitution ne livre à l'ennemi les dernières ressources de l'Eglise. Toujours est-il qu'en reprenant ici le point de vue historique, nous constatons que l'Eglise ne meurt jamais de pauvreté. Si les Juifs draînent toutes les richesses

(1) Ce programme fut remis, en 1916, au Saint-Père dans une traduction allemande dont nous tenons la copie de celui qui l'a portée à Rome. La discrétion nous empêche de nommer l'interlocutéur qui développa le « programme d'après-guerre ». Nous pouvons dire, cependant, qu'il prit une part influente, avec Jaurès, à la Conférence, dite de réconciliation, de Berne.

(2) Mgr Jouin, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 37, (Extrait de la *Revue Intern. des Soc. Secr.*, octobre 1920). — Il ne faut pas oublier que l'un des trois auteurs de la Loi de Séparation occupa ses loisirs, au début de la guerre, à compléter les dossiers des communautés hospitalières, sous le prétexte d'une demande d'autorisation après la guerre, mais dans le but avoué d'un refus *in globo* comme pour les religieux, avec confiscation des biens inventoriés.



du monde pour réaliser leur plan de domination universelle, c'est logique, ils ne voient que la terre dont l'idole est le veau d'or. Mais que les chrétiens, qui sont de passage ici-bas pour quitter la terre d'exil et arriver au Ciel, leur vraie patrie, s'enlisent dans de telles préoccupations, c'est peut-être oublier un instant la parole du Maître : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît » (1).

Au XIIIe siècle, le Pape Innocent III vit, dans un songe mystérieux, la basilique de Saint-Jean de Latran prête à s'écrouler. Deux hommes la soutenaient : Dominique et François ; ce furent les fondateurs de deux ordres mendiants. L'Eglise fut sauvée par la pauvreté.

Au premier siècle, le premier miracle de saint Pierre prend des proportions prophétiques. « L'or et l'argent, dit-il au paralytique bien connu de la porte Speciosa, ne sont pas mon partage, *argentum et aurum non est mihi ;* mais, ce que j'ai, je le donne : Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche » (2). La vie surnaturelle de l'Eglise, sa marche en avant, son ascension vers le Ciel ne s'appuient pas sur l'or et l'argent, mais sur la grâce divine de Celui qui envoya ses Apôtres conquérir le monde en mendiants, avec la puissance de sceller leur parole par des miracles (3) ; de Celui qui donna l'exemple le premier et à qui François d'Assise chanta immortellement l'hymne à la Pauvreté :

Souvenez-vous, Seigneur, que vous êtes venu du séjour des Anges, afin de prendre pour épouse Madame la Pauvreté et d'en avoir un grand nombre de fils qui fussent parfaits...

C'est elle qui vous reçut dans l'étable et dans la crèche, et qui, vous accompagnant tout le long de la vie, prit soin que vous n'eussiez pas où reposer la tête. Quand vous commençâtes la guerre de notre Rédemption, la Pauvreté vint s'attacher à vous comme un écuyer fidèle; elle se tint à vos côtés pendant le combat, elle ne se retira point quand les disciples prenaient la fuite.

Enfin, tandis que votre mère, qui du moins vous suivit jusqu'au bout et prit sa part de toutes vos douleurs, tandis qu'une telle mère, à cause de la hauteur de la Croix, ne pouvait plus atteindre jusqu'à vous ; en ce moment, Madame la Pauvreté vous embrassa de plus près que jamais.

(1) MATTH., VI, 33.
(2) *Act. Apost.*, III, 6.
(3) MARC, XVI, 17-20.



Elle ne voulut point que votre Croix fût travaillée avec soin, ni que les clous fussent en nombre suffisant, aiguisés et polis : mais elle n'en prépara que trois; elle les fit durs et grossiers pour mieux servir les intentions de votre supplice. Et, pendant que vous mouriez de soif, elle eut soin qu'on vous refusât un peu d'eau ; en sorte que ce fut dans les étroits embrassements de cette épouse que vous rendites l'âme. Oh ! qui donc n'aimerait pas Madame la Pauvreté par-dessus toutes choses?(1)

Non ! quoi qu'il arrive, l'Eglise de France ne mourra pas de la Loi de Séparation. Qui peut même affirmer qu'elle ne trouvera pas dans la dignité et la vertu de sa résistance une source et un rajeunissement de vie et de résurrection ?

E. JOUIN,
Prélat de Sa Sainteté,
Curé de Saint-Augustin.

(1) A.-F. OZANAM, *Œuvres*, V, 64 ; Paris, Lecoffre, 1882.



LES PAPES

ET LA

FRANC-MAÇONNERIE

INTRODUCTION

Unité de l'Eglise et de la Papauté

Propriété essentielle de l'Eglise, l'*unité* constitue une de ses quatre notes fondamentales :

« *Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam* ».

C'est la doctrine du symbole de la foi qui fut rédigé par les deux premiers Conciles œcuméniques (1) et, dont les articles, consacrés par la sainte liturgie, sont gravés au cœur de tous les vrais chrétiens.

D'après l'institution même de son divin Fondateur, cette unité s'étend à la foi, à la communion et au gouvernement. L'Eglise du Christ doit resplendir de cette triple unité. Elle doit être parfaite dans la croyance à toutes les vérités que le Christ a enseignées ; parfaite dans l'usage de tous les sacrements que le Christ a institués ; parfaite dans la soumission de tous au gouvernement que le Christ a établi.

(1) Le Concile de Nicée, en 325, et le Concile de Constantinople, en 381. Voir DENZINGER : *Enchiridion Symbolorum*, édit. 1908, p. 37 : *Symbolum Nicæno-Constantinopolitanum*.

C'est ainsi que l'entendait l'apôtre saint Paul, lorsqu'il la définissait dans cette courte et éloquente devise :

« Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, et un seul Dieu, le Père de tous » (1).

Les conciles, les docteurs et toute la théologie catholique s'expriment comme l'Apôtre (2).

Mais le principe de cette unité, le lien sans lequel elle ne saurait subsister, c'est le Pape. Tout l'édifice du Chr st repose sur le Pape comme sur sa pierre fondamentale, de telle sorte qu'on ne pourrait ni l'entamer, ni le supprimer sans ébranler ou démolir du même coup toute la société des enfants de la Rédemption.

« Nous trouverons dans l'Evangile, dit Bossuet, que Jésus-Christ voulant commencer le mystère de l'unité dans son Eglise, parmi tous les disciples, en choisit douze ; mais que voulant consommer le mystère de l'unité dans la même Eglise, parmi les douze il en choisit un. « Il appela ses disciples », dit l'Evangile (3) ; les voilà tous ; « et, parmi eux, il en choisit douze ». Voilà une première séparation, et les apôtres choisis : « Et voici les noms » des douze apôtres ; le premier est Simon qu'on appelle » Pierre » (4). Voilà, dans une seconde séparation, saint Pierre mis à la tête, et appelé pour cette raison du nom de *Pierre,* « que » Jésus-Christ, dit saint Marc (5), lui avait donné » ; pour préparer, comme vous verrez, l'ouvrage qu'il méditait d'élever tout son édifice sur cette pierre.

» Tout ceci n'est encore qu'un commencement du mystère de l'unité. Jésus-Christ, en le commençant, parlait encore à plusieurs : « Allez, prêchez, je vous envoie » : *Ite..., prædicate... mitto vos* (6) ; mais quand il veut mettre la dernière main au mystère de l'unité, il ne parle plus à plusieurs ; il désigne Pierre personnellement et par le nouveau nom qu'il lui a donné ; c'est un seul qui parle à un seul : Jésus-Christ, Fils de Dieu, à Simon,

(1) *Unus Dominus, una fides, unum baptisma. Unus Deus et Pater omnium. (Epitre aux Ephésiens,* IV, 5 et 6).

(2) Voir le Cardinal Billot : *Tractatus de Ecclesia Christi,* p. 128-779, Romæ, 1903, et Ignatius Ottiger, S. J. : *Theologia Fundamentalis,* t. II, p. 398-403, p. 880-909, Friburgi Brisgoviæ, 1911.

(3) Luc, VI, 14.

(4) Matth., X, 2.

(5) Marc, III, 16.

(6) Matth., X. 6, 7, 16.



fils de Jonas ; Jésus-Christ qui est la vraie pierre, et fort par lui-même, à Simon qui n'est Pierre que par la force que Jésus-Christ lui communique ; c'est à celui-là que Jésus-Christ parle, et en lui parlant il agit en lui, et y imprime le caractère de sa fermeté : « Et moi, dit-il, je te dis à toi : Tu es Pierre, et, » ajoute-t-il, sur cette pierre j'établirai mon Eglise ; et, conclut-il, » les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle » (1). Pour le préparer à cet honneur, Jésus-Christ qui sait que la foi qu'on a en lui est le fondement de son Eglise, inspire à Pierre une foi digne d'être le fondement de cet admirable édifice : « Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant... » (2). Par cette haute prédication de la foi, il s'attire l'inviolable promesse qui le fait le fondement de l'Eglise. La parole de Jésus-Christ, qui de rien fait ce qu'il lui plaît, donne cette force à un mortel. Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point que ce ministère de saint Pierre finisse avec lui : ce qui doit servir de soutien à une Eglise éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs ; Pierre parlera toujours dans sa chaire : c'est ce que disent les Pères, c'est ce que confirment six cent trente Evêques au Concile de Chalcédoine... (3).

» ...L'autorité ecclésiastique, premièrement établie en la personne d'un seul, ne s'est répandue qu'à condition d'être toujours ramenée au principe de son unité ; et tous ceux qui auront à l'exercer se doivent tenir inséparablement unis à la même chaire.

» C'est cette chaire romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté, comme à l'envi, « la principauté de la chaire apos- » tolique, la principauté principale, la source de l'unité, et dans » la place de Pierre l'éminent degré de la chaire sacerdotale ; » l'Eglise mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les » autres Eglises ; le Chef de l'Episcopat d'où part le rayon du » gouvernement ; la chaire principale, la chaire unique en » laquelle seule tous gardent l'unité ». Vous entendez dans ces mots saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Irénée, saint Prosper, saint Avite, saint Théodoret, le Concile de

(1) MATTH., XVI, 18.
(2) MATTH., XVI, 16.
(3) *Conc. Chalcéd.*, act. II, III (Lab., t. IV, col. 368, 425).

Chalcédoine et les autres ; l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie, l'Orient et l'Occident unis ensemble » (1).

Antipapisme de la Franc-Maçonnerie

Instruite par l'enfer, l'impiété comprend aussi bien que nous ce profond et saint mystère d'unité ; aussi est-ce vers la papauté qu'elle a toujours dirigé et dirige encore ses plus violentes attaques. La Franc-Maçonnerie, qui n'est que la concentration de toutes les erreurs et le suprême effort de la lutte contre Dieu (2) ne pouvait s'y tromper. Rome est, pour elle, l'ennemi irréconciliable, et, à vrai dire, le seul qu'elle redoute. Se glorifiant du titre de Contre-Eglise, elle a déclaré au Pape une guerre implacable et proclamé hautement que le Maçon est partout l'ennemi du Papisme.

La lutte contre la Papauté, dit le F∴ Duse, est une nécessité sociale et doit être le but constant de la Maçonnerie (3).

A l'exception du Pape, écrit le F∴ Tempels, la Maçonnerie ne reconnaît à personne la position d'un adversaire (4).

Ne luttons pas au sujet de théories, s'écrie le F∴ Zenker, de Vienne, délégué par la Grande Loge de Hongrie au Congrès international de Genève. Soyons sur nos gardes et écoutons d'où gronde le tonnerre des canons. C'est de Rome ! Voilà notre but. Le moment est venu pour l'action sérieuse et décisive. Nous marcherons et combattrons avec les FF∴ de l'Union universelle (5).

En 1903, l'*Acacia* publiait une lettre de Buenos-Ayres sur la Franc-Maçonnerie. Nous en extrayons le passage suivant :

La Franc-Maçonnerie dans ce pays, comme dans tous les autres pays

(1) S. AUGUST. : *Epist.* XLIII ; S. IREN. : *lib.* III, cap. III ; S. CYPR. : *Epist.* LV ; S. THÉOD. : *Epist. ad Ren.* CXVI ; S. AVIT. : *Epist. ad Faust.* ; S. PROSP. : *Carm. de Ingr.*, cap. II ; *Conc. Chalced.* Relat. ad Leon., Lab., t. IV, p. 837 ; *Libell.* Joan. Const. (ibid., p. 1.486) ; S. OPT. Mil., *lib.* II, n° 2.

(Abbé J. LEBARQ : *Œuvres Oratoires de Bossuet*, t. VI, p. 94, 95 et 103 ; *Discours sur l'Unité de l'Eglise*, Paris, 1896).

(2) Mgr E. JOUIN : *La Guerre Maçonnique*, p. 26. Paris, 25, rue Vaneau, 1919.

(3) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 132.

(4) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 44.

(5) *Compte rendu du Congrès international de Genève* (1902), p. 68.



latins, est, ainsi que vous le dites dans l'*Acacia*, la *Contre-Eglise*. Elle s'efforce de répandre les idées de libre examen et le rationalisme, et pour cela elle soutient une guerre acharnée contre l'Eglise catholique, qui est le grand agent de la servitude intellectuelle et de la superstition (1).

La Maçonnerie des Etats-Unis est pleinement d'accord sur ce point avec la Maçonnerie européenne et latino-américaine.

Pour s'en assurer, il suffit de parcourir *The Genius of Free Masonry and the Twentieth Century Crusade* (« Le Génie de la Franc-Maçonnerie et la Croisade du XX[e] siècle »), par J. D. Buck, Maçon distingué, auteur de *Mystic Masonry* et autres ouvrages.

Nous avons sous les yeux, dit M. Preuss, dans une étude très documentée sur la Franc-Maçonnerie américaine, un exemplaire de la seconde édition publiée par l'Indo-American Book C°, de Chicago (1907). En voici la dédicace :

« Pour le bien de la Maçonnerie, dans l'intérêt de l'Indépendance et de la Fraternité, de la Lumière, de la Liberté et de l'Amour contre l'Ignorance, la Superstition et la Crainte, le Cléricalisme, le Despotisme et le Jésuitisme ».

Un chapitre d'introduction s'adresse « Aux Catholiques ». Le livre lui-même est un pamphlet anticatholique dont les anticléricaux européens les plus acerbes pourraient être fiers. La thèse principale soutenue par l'auteur est que le génie du Catholicisme — qu'il appelle *Papisme*, cela va sans dire — et celui de la Franc-Maçonnerie sont « diamétralement opposés » et « d'un antagonisme irréductible » que, par conséquent, « *le Maçon est partout l'ennemi du Papisme* » (p. 67) (2).

La Papauté et la Franc-Maçonnerie

En effet, gardiens vigilants de l'Eglise du Christ et défenseurs nés de l'intégrité de la foi catholique, les Papes, dès la première heure, se posèrent en adversaires déclarés et irréductibles de la Franc-Maçonnerie. Aussitôt que la secte apparut sous son caractère antichrétien et satanique, ils élevèrent la voix pour la dénoncer à l'univers catholique et la frappèrent de leurs anathèmes. Depuis Clément XII jusqu'à Benoît XV, à peu près

(1) *L'Acacia*, II, 918.

(2) Arthur Preuss : *Etude sur la Franc-Maçonnerie Américaine*. Traduction A. Barrault, p. 310. Paris, 1908.



tous les Papes qui se sont succédé sur le siège de Pierre ont stigmatisé la secte impie et mis en garde les fidèles contre ses séductions et ses abominables pratiques.

Dans leur vigilante sollicitude pour le salut du peuple chrétien, dit Léon XIII, nos prédécesseurs eurent vite reconnu cet ennemi capital au moment où, sortant des ténèbres d'une conspiration occulte, il s'élançait à l'assaut en plein jour. Sachant ce qu'il était, ce qu'il voulait, et lisant pour ainsi dire dans l'avenir, ils donnèrent aux princes et aux peuples le signal d'alarme, et les mirent en garde contre les embûches et les artifices préparés pour les surprendre.

Le péril fut dénoncé pour la première fois par Clément XII, en 1738 (1), et la Constitution, promulguée par ce Pape, fut renouvelée et confirmée par Benoit XIV (2), Pie VII marcha sur les traces de ces deux Pontifes (3); et Léon XII, renfermant dans sa Constitution apostolique « *Quo Graviora* » (4), tous les actes et décrets des Papes précédents sur cette matière, les ratifia et les confirma pour toujours. Pie VIII, Grégoire XVI, et, à diverses reprises, Pie IX, ont parlé dans le même sens (5).

Le grand Pape se lève à son tour, et, à la face du monde, dénonce publiquement la secte des Franc-Maçons comme une association criminelle, non moins pernicieuse aux intérêts du christianisme qu'à ceux de la société civile. Le 20 avril 1884, dans sa célèbre Encyclique *Humanum Genus*, il montre la Franc-Maçonnerie comme le point central d'où procèdent et où

(1) Constitution : « *In eminenti* », parue le 28 avril 1738.

(2) Constitution : « *Providas* », publiée le 16 mars 1751.

(3) Encyclique : « *Ecclesia a Jesu Christo* », promulguée le 13 septembre 1821.

(4) La Constitution de Léon XII parut le 13 mars 1826.

(5) *Romani Pontifices, Decessores Nostri, pro salute populi christiani sedulo vigilantes, hunc tam capitalem hostem ex occultæ conjurationis tenebris prosilientem, quis esset, quid vellet, celeriter agnoverunt; iidemque præcipientes cogitatione futura, principes simul et populos, signo velut dato, monuerunt ne se paratis ad decipiendum artibus insidiisque capi paterentur. — Prima significatio periculi per Clementem XII anno MDCCXXXVIII facta : cujus est a Benedicto XIV confirmata ac renovata Constitutio. Utriusque vestigiis ingressus est Pius VII : ac Leo XII Constitutione Apostolica « Quo Graviora » superiorum Pontificum hac de re acta et decreta complexus, rata ac firma in perpetuum esse jussit. In eamdem sententiam Pius VIII, Gregorius XVI, persæpe vero Pius IX locuti sunt.*

(Encyclique : « *Humanum Genus* ». — Lettres Apostoliques de S. S. Léon XIII, édition de la Bonne Presse, t. I, p. 244).



aboutissent toutes les Sociétés secrètes ; il projette les plus vives lumières sur l'ensemble de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en une plus éclatante évidence sa puissance pour le mal, et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste fléau.

Pie X et Benoît XV viendront ensuite, chaque fois que l'occasion s'en présentera, sanctionner cette puissante intervention, de toutes peut-être la plus retentissante. Toutefois, il convient de dire que la première, à savoir celle de Clément XII, fut foudroyante pour la secte, et les Papes qui suivirent n'eurent guère qu'à reproduire et à accentuer, en la développant, la parole du vaillant Pontife. Sans hésiter, il avait démasqué la Franc-Maçonnerie, et il sut la frapper à la tête. Désormais, elle est condamnée et marquée au front du signe de la bête.

Aucun catholique, s'il veut rester digne de son nom et avoir de son salut le souci qu'il mérite, ne peut, sous aucun prétexte, s'affilier à la secte des Francs-Maçons. Qu'on ne se laisse pas tromper à cet égard par de fausses apparences d'honnêteté. Entièrement viciée dans son origine et dans tout son être, la secte est, en tous points, répudiée par la loi morale; il ne saurait être permis de se joindre à elle, ni de lui venir en aide d'aucune façon (1).

C'est l'arrêt de condamnation porté par le Vicaire de Jésus-Christ, et il est sans appel.

Les premiers à jeter le cri d'alarme, les Papes le firent toujours en pleine connaissance de cause et avec le plus grand courage. Tous leurs actes contre la Franc-Maçonnerie sont marqués de ce double caractère de vigueur intrépide et de science approfondie, non seulement du danger qui menace, mais du remède qui guérit, de la manière experte et du temps opportun requis pour l'appliquer. Secondé parfois, mais le plus souvent desservi par l'autorité civile, le Chef de l'Eglise du Christ dirigera lui-même la lutte contre l'Eglise de Satan. Suivi du cortège imposant des

(1) *Quod pluries Decessores Nostri confirmarunt nomen sectæ Massonum dare nemo sibi quapiam de causa licere putet si catholica professio et salus sua tanti apud eum sit, quanti esse debet. Ne quem honestas assimulata decipiat : potest enim quibusdam videri, nihil postulare Massones, quod aperte sit religionis morumve sanctitati contrarium : Verumtamen quia sectæ ipsius tota in vitio flagitioque est ratio et causa congregare secum eis, eosve quoquo modo juvare, rectum est non licere.*

(Encyclique : « *Humanum Genus* ». — Lettres Apostoliques de S. S. Léon XIII, édition de la Bonne Presse, t. I, p. 270).



évêques, des prêtres et des fidèles combattant sous ses ordres et sa direction suprême, il prendra vaillamment, pour la tenir toujours, la tête de la Contre-Maçonnerie.

Nous nous proposons de raconter l'histoire de cette lutte entreprise par la Papauté contre la Franc-Maçonnerie, en faisant principalement ressortir la part prépondérante prise par Clément XII, Benoît XIV, Léon XII et Léon XIII. Le récit de l'intervention de chacun de ces Papes fera l'objet d'un article spécial. Un dernier article sera consacré à l'attitude non moins énergique de Pie X et de Benoît XV, ainsi qu'à la situation exacte de la secte vis-à-vis du nouveau Code de Droit canonique.

L'Histoire en main, nous décrirons les différentes phases de cette lutte épique, puisant nos renseignements aux sources les plus authentiques et nous imposant le devoir d'une stricte impartialité. Sur le terrain de la doctrine, nous suivrons invariablement les directions du Magistère de l'Eglise Romaine, dont nous tenons à nous inspirer toujours et à ne nous écarter jamais. Nous nous y soumettons sans réserve, et désavouons d'avance tout ce qui n'y serait point entièrement conforme.

Un jour que je méditais sur les gloires et les épreuves de la papauté, dit le Père Monsabré, je me trouvai en présence d'un étrange et admirable spectacle. Etait-ce un jeu de mon imagination ? Etait-ce une vision que Dieu m'envoyait pour relever mon courage ? Je n'en sais rien; mais je crus voir devant moi une mer immense, agitée par la tempête. Au milieu des flots tumultueux s'élevait un rocher, dont la cime ardue portait jusqu'au ciel un édifice splendide, plein de lumière et de chants de fête. Il était là, debout et tranquille, comme s'il n'y eût eu autour de lui que la solitude et le silence. Et pourtant, les vagues, furieuses et mugissantes, se brisaient sur ses flancs; les monstres de l'abîme se précipitaient sur lui de tout leur poids, et retombaient étouffés dans les flots; les vaisseaux de haut bord le frappaient de leur proue et s'engloutissaient à ses pieds; les aigles et les vautours, leurs compagnons de rapine, cherchaient à l'entamer de leurs becs et de leurs griffes, et leurs becs et leurs griffes étaient tout en sang; des millions de parasites se collaient à ses côtés pour le ronger, et ils desséchaient sans pouvoir rien prendre. J'étais ému; il me semblait que cette pierre immobile vivait. Qu'es-tu donc ? lui dis-je, qu'es-tu, toi que rien n'étonne, ni n'ébranle, ni ne divise ? Et, du sein du rocher ces paroles éclataient tout à coup :

« *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam :* Tu es Pierre,



et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle » (1).

DOM P. BAUCHER, O. S. B.
à Farnboroug (Angleterre).

A suivre.

(1) P. MONSABRÉ : *Exposition du Dogme Catholique. Gouvernement de Jésus-Christ.* Carême 1882. 3e édition, p. 111 et 112. Paris 1883.

L'INITIATION DANS LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

LA THÉOSOPHIE

OU LA

Franc-Maçonnerie Mystique

LIVRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

CHAPITRE V

LES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

Madame Blavatsky et le colonel Olcott. — Madame H.-P. Blavatsky agent secret de la Secte internationale. — Madame Blavatsky médium écrivain. — Les papiers du baron de Palm et de M. Felt. — Madame Blavatsky copiait dans l'Astral. — Caractère de Madame Blavatsky.

Le premier rôle dans l'œuvre secrètement voulue par la Franc-Maçonnerie appartient incontestablement à Mme H.-P. Blavatsky. C'est elle qui a fourni les matériaux pour la construction du Temple ésotérique dont le colonel Olcott l'a aidée à cimenter les pierres∴ cubiques. Mme Annie Besant, qui occupe aujourd'hui, avec une maîtrise incontestable, l'Orient de ce cénacle, est la première à reconnaître l'importance du travail effectué par la fondatrice :

Laissez-moi, écrit-elle, adresser un mot de gratitude à celle sans qui la Société Théosophique n'aurait point de champ à travailler, aucune semence



à y planter, à H.-P. B., notre Instructeur et notre Guide, vers qui monte la gratitude de notre cœur, sans elle nous n'aurions point reçu la doctrine Théosophique. Il se peut que beaucoup d'entre nous aient beaucoup appris depuis qu'elle a cessé de nous instruire, mais c'est elle qui fut le premier Instructeur ; c'est elle qui nous apporta la lumière. Il se peut que plusieurs depuis leur rencontre avec elle, aient connu leur Maître face à face, mais c'est elle qui les a conduits en Sa présence, elle à qui est due cette occasion qui s'est offerte à eux d'aller à Lui dans cette vie... et nous qui vivons dans la lumière par elle apportée, pouvons à bon droit lui offrir le tribut de notre gratitude (1).

Madame Blavatsky et le colonel Olcott. — On a beaucoup discuté sur le rôle exact joué par le colonel Olcott auprès de Mme H.-P. Blavatsky. Les documents publiés jusqu'à ce jour, a ce sujet, proviennent tous de la même source. Emanant de membres ou d'amis de la Société Théosophique, ils ne permettent pas de se prononcer avec certitude et les quelques critiques venues de-ci de-là sont trop partiales pour présenter une valeur sérieuse aux yeux du profane.

Lors de l'enquête faite par les délégués de la Société de Recherches Psychiques, de Londres, sur les phénomènes occultes produits par Mme Blavatsky, le rapporteur, si dur et si affirmatif contre cette dernière, se montra plein d'indulgence pour son compagnon — j'allais écrire compère. M. F.-K. Gaboriau, théosophe sectaire et grossier dans ses jugements sur le catholicisme, écrit :

Nous dirons pour ceux qui soupçonneraient le colonel Olcott, que la Société des Recherches psychiques l'a acquitté à l'unanimité; ne voyant, en lui, en présence de son innocence évidente dans tous les phénomènes produits, qu'un *naïf* à qui l'on en fait croire de raides (2).

Remarquons seulement que les Théosophes acceptent les conclusions de la Société de Recherches Psychiques lorsque le Comité se prononce en leur faveur, mais les repousse quand il juge en sens contraire. Quoi qu'il en soit, Mme Annie Besant dit de son côté :

Jamais personne n'a porté la moindre accusation contre l'honneur du colonel Olcott. On l'a traité de dupe, jamais de complice (3).

Il nous est impossible de souscrire à ce jugement. De nos études sur l'histoire de la Société Théosophique, faites avec la plus grande impartialité possible dans les documents publiés par les Théosophes eux-mêmes, il nous est resté une opinion formelle que

(1) *Les Maîtres*, p. 259.
(2) Sinnett, *Le Monde Occulte*, préf. du traducteur, p. 335.
(3) *H.-P. Blavatsky et les Maîtres de la Sagesse*, p. 44.



nous croyons fondée, jusqu'à plus ample informé et preuve du contraire.

Pour nous, le colonel Olcott a été le grand metteur en œuvre, le barnum pour le compte de la Franc-Maçonnerie, des idées apportées par Mme Blavatsky. Celle-ci était l'envoyée de la Secte, le colonel Olcott fut le réalisateur désigné par les chefs des Loges. Les rôles joués par l'un et l'autre se complètent. La Théosophe russe représente l'ésotérisme maçonnique, l'occultisme des Grandes Loges; le Théosophe américain représente, lui, l'exotérisme. Le colonel Olcott, quoi qu'on en dise, n'a rien ignoré — pour ne pas dire plus — des manœuvres frauduleuses de sa compagne et il s'est chargé de tirer de l'adresse et de la médiumnité frelatée dont était douée Mme Blavatsky, le meilleur parti possible pour la réalisation des buts secrets de la Secte et pour la diffusion des enseignements occultes qui tendent à la destruction du Christianisme.

Il est juste de reconnaître que, malgré les épreuves, les tribulations et les déboires, le colonel Olcott est parvenu à mener à bien cette œuvre délicate, très souvent entravée par les caprices et les écarts de son associée. La prospérité actuelle de la Société Théosophique est la meilleure preuve du talent déployé par son fondateur. Il a su remplir, avec un instrument aussi difficile à manier que Mme Blavatsky, la mission qui lui avait été donnée par la Franc-Maçonnerie Internationale, et préparer la voie à Mme Annie Besant. De tout cela les Théosophes ne conviendront jamais; les uns — et ce sont les plus nombreux — parce qu'ils ignorent; les autres — les rares initiés — parce qu'ils sont liés par le serment du silence. Le bluff, qui dissimule l'œuvre néfaste, continue et se développe, sous une forme un peu différente que nous mettrons en lumière dans le cours de cette étude.

En dehors du rôle qu'il a joué dans la Société Théosophique, nous savons très peu de chose sur le colonel Olcott.

Henry Steel Olcott est né à Orange, New-Jersey (Etats-Unis), le 2 août 1832. Il commença par s'occuper de chimie agricole. Pendant la guerre de Sécession, il fut chargé d'un rôle de détective militaire qui lui valut son grade de colonel. Il ouvrit ensuite un cabinet d'avocat-conseil. Entre temps, il s'occupait de spiritisme et d'occultisme et écrivait des articles sur ces sujets pour les journaux américains. C'est ainsi qu'en 1874 il entra en relations avec Mme Blavatsky. Il a raconté lui-même les détails de cette rencontre (1).

Il paraît que le colonel Olcott était marié et père d'une nom-

(1) Cf: *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I. Ch. I.



breuse famille, qu'il abandonna après son initiation dans la Théosophie et dont on n'a jamais entendu parler, en dehors d'une allusion contenue dans une lettre de Mme Blavatsky (1). Il est mort aux Indes le 17 février 1907.

MADAME H.-P. BLAVATSKY AGENT SECRET DE LA SECTE INTERNATIONALE. — Les renseignements que nous avons sur la vie de Mme Blavatsky ne sont guère plus détaillés, ils se montrent assez confus et souvent contradictoires : il en est de même pour tous les grands agents secrets de la Franc-Maçonnerie Internationale.

La fondatrice de la Société Théosophique serait d'origine russe, mais de famille allemande. Nous lisons, en effet, dans l'ouvrage que lui a spécialement consacré Mme Annie Besant :

> Héléna Petrona Blavacki, fille du colonel Pierre et petite-fille du lieutenant général Alexis Hahn de Rottenstein-Hahn, famille noble du Mecklembourg établie en Russie (2).

Dans cette réincarnation — je ne sais si les Théosophes disent dernière réincarnation — Mme H.-P. Blavatsky serait née en 1831. Mme Annie Besant écrit encore :

> En août 1851, nous la trouvons à Londres, et là, près de la Serpentine, par un beau clair de lune, selon son journal « je rencontrai le Maître de mes rêves ». Il lui dit qu'elle avait été choisie pour travailler dans une Société...; elle subit sept et dix années d'épreuves, d'expérience et de dur travail (3).

Par contre, nous lisons dans une Revue antimaçonnique française, généralement bien renseignée sur les choses concernant l'occultisme et les Sociétés secrètes :

> Mme Blavatsky a reçu sa mission à Paris, mission qui consiste simplement à démolir le spiritualisme en attendant la démolition du christianisme (4).

Tous les agents secrets de la Franc-Maçonnerie Internationale ont été de grands voyageurs : Mme Blavatsky confirme la règle. Une note anonyme, publiée par Mme Annie Besant, donne, à ce sujet, des détails assez curieux, mais qu'il est impossible de contrôler. Nous la reproduisons tout en prévenant une fois de plus le lecteur que la saine critique conseille de tenir en méfiance tous les

(1) Cf : *La France Antimaçonnique*, 7 décembre 1911, p. 526.
(2) *H.-P. Blavatsky et les Maîtres de la Sagesse*, pp. 4 et 5.
(3) *H.-P. Blavatsky et les Maîtres de la Sagesse*, pp. 8 et 9.
(4) *La France Antimaçonnique*, 14 décembre 1911, p. 542.



documents de cette nature, publiés par les Sociétés secrètes. Voici ce que dit Mme Annie Besant :

Les dates suivantes ont été relevées sur une feuille de papier trouvée à Adyar, d'une écriture que je ne reconnais pas, et sans signature. Je les donne pour ce qu'elles valent.

En 1848, immédiatement après son mariage, H. P. B. quitta le Caucase et alla en Egypte ; elle voyageait avec la comtesse Kiselef. Elle visita Athènes, Smyrne et l'Asie-Mineure, et fit un premier effort pour entrer dans le Thibet, mais sans succès. En 1853, à l'époque de la visite de l'ambassade du Népaul à Londres (c'était en 1851 plutôt, d'après son propre journal), elle était à Londres et y rencontra son Maître. De là elle alla dans l'Amérique du Sud, puis, par l'Océan Pacifique, dans l'Inde, où elle fit un second effort inutile pour pénétrer dans le Thibet. Elle retourna en Angleterre par la Chine, le Japon et l'Amérique vers 1853. Elle fit alors un voyage aux Etats-Unis et dans l'Amérique centrale et revint en Angleterre en 1855 ou 56. De là, elle retourna aux Indes par l'Egypte, et juste avant la révolte des cipayes elle fit en vain une troisième tentative pour entrer au Thibet. Ensuite elle disparaît, puis reparaît en Russie à la fin de 1858 ou au commencement de 1859. Elle était à Tiflis de 1861 à 1863, puis alla en Egypte et de là en Perse, traversant l'Asie centrale et pénétrant dans le Thibet vers 1864. En 1866, elle fit une courte visite en Italie ; puis retourna dans l'Inde et s'enfonça dans le Nord, vers les monts Kouenlun, le lac Palté et le Thibet. Elle retourna à Odessa, par l'Egypte et la Grèce en 1872... En 1871... au Caire chez les Coulomb... Elle alla bientôt en Russie, puis en France et en Amérique... Elle rencontra le colonel Olcott... Le 10 novembre 1875, elle fonda, pour obéir aux ordres qu'elle avait reçus, la Société Théosophique (1).

Les voyages — et surtout de pareilles expéditions — coûtent très cher ; Mme H.-H. Blavatsky était loin de posséder les ressources personnelles lui permettant de couvrir des frais semblables. Si tous ces déplacements sont exacts, où prenait-elle les sommes nécessaires ? Nous ne possédons aucun renseignement qui puisse permettre de répondre à cette question ; mais nous savons que la Secte n'a pas l'habitude de publier les comptes de sa caisse noire.

Le colonel Olcott reproduit une note, émanée de Mme H.-P. Blavatsky elle-même, dans laquelle nous lisons :

J'avais été envoyée de France en Amérique pour prouver la réalité des phénomènes et la fausseté de la théorie spiritualiste (lire : spirite) des esprits...

Le monde n'est pas encore prêt à comprendre la philosophie de la science occulte ; qu'il sache d'abord... que l'homme possède des pouvoirs cachés qui peuvent en faire un Dieu sur la terre (2).

Il y a longtemps que la funeste parole : *Et eritis sicut dii* (3) a

(1) *H.-P. Blavatsky et les Maîtres de la Sagesse*, pp. 12, 13 et 14.
(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, p. 23.
(3) *Gen.* III, 5.



retenti pour la première fois près d'une oreille humaine, nous la retrouverons souvent en étudiant l'initiation dans les Sociétés secrètes et sur le Sentier théosophique.

Quoi qu'il en soit, Mme Blavatsky avait reçu mission de combattre le spiritisme, cela n'empêche pas le colonel Olcott d'écrire, au sujet de la campagne menée par Mme Blavatsky, dans les journaux d'Amérique, en 1874 :

Comme je l'ai dit, elle se posa absolument en spiritualiste (lire : spirite) qui ne croit pas seulement, mais qui *sait* que ce sont les esprits des morts, ni plus ni moins, qui produisent par les médiums toutes sortes de phénomènes, écrivent, parlent et montrent leur figure, leurs mains, leurs pieds ou même leur corps entier.

Et le colonel Olcott, qu'on voudrait nous représenter comme un inconscient et une dupe naïve, ennemi de la fraude, ajoute pour expliquer la contradiction :

Il faut qu'elle ait été spiritualiste (spirite) ou qu'elle se soit donnée comme telle afin d'amener peu à peu les spiritualistes (spirites) occidentaux à la manière de voir orientale en ce qui concerne les phénomènes des médiums (1).

Certains Théosophes emploient aujourd'hui une semblable loyauté pour démontrer que la Théosophie n'est pas antichrétienne.

Voici un document beaucoup plus sérieux concernant Mme Blavatsky. Il émane du professeur Charles Richet dont on connaît les savantes études sur le psychisme :

Dimanche, 12 mars 1893.

Cher Monsieur Solovioff,

Je suis prêt à vous fournir sur Mme Blavatsky tous les renseignements que vous jugerez nécessaires et que je pourrai vous donner.

Je l'ai connue à Paris, en 1884, par l'entremise de Mme de Barrau ; et je n'ai jamais été ni de ses intimes ni de ses amis. Je l'ai vue en tout deux fois certainement, et peut-être trois fois, peut-être même quatre fois ; mais à coup sûr ce n'est pas plus de quatre fois. Ce n'est pas là ce qu'on peut appeler en langue française de l'intimité.

J'étais — et je le suis encore — curieux de tout ce qui peut nous éclairer sur l'avenir de l'homme et les forces occultes. Je ne savais — et je ne sais pas encore — si elles existent, ces forces occultes ; mais je pense que le devoir d'un savant est de chercher, même là, s'il y a quelque vérité cachée au fond de beaucoup d'impostures.

Lorsque je vous ai vu, vous m'avez dit : « Réservez votre jugement, elle m'a montré des choses qui me paraissent très étonnantes, mon opinion n'est pas encore faite, mais je crois bien que c'est une femme extraordinaire.

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, pp. 72 et 73.



douée de propriétés exceptionnelles. Attendez et je vous donnerai de plus amples explications. »

J'ai attendu, *et vos explications ont été assez conformes à ce que je supposai tout d'abord*, à savoir que c'était sans doute *une mystificatrice*, très intelligente assurément, *mais dont la bonne foi était douteuse*.

Alors sont arrivées les discussions que la Société Anglaise des Recherches Psychiques a publiées... *et le doute n'a plus été possible*.

Cette histoire me paraît fort simple. *Elle était habile, adroite, faisait des jongleries ingénieuses et elle nous a, au premier abord, tous déroutés.*

Mais je mets au défi qu'on cite une ligne de moi — imprimée ou manuscrite — qui témoigne d'autre chose que d'un doute immense et d'une réserve prudente.

A vrai dire, je n'ai jamais cru sérieusement à son pouvoir ; car, *en fait d'expériences*, la seule vraie constatation que je puisse admettre, *elle ne m'a jamais rien montré de démonstratif*.

Quant à ce Tout-Paris qui l'a adulée, c'est une bien sotte légende : il n'y avait, pour lui rendre visite, que cinq ou six de mes amis, alors fort jeunes, et qui appartenaient plutôt à des groupes d'étudiants qu'à des groupes de savants ; *nous n'avons été, ni les uns ni les autres, séduits par le peu de soi disant phénomènes qu'elle nous a montrés*.

Voilà, cher Monsieur Solovioff, tout ce dont je me souviens avec précision. Faites de ma lettre ce que vous voudrez, je me fie entièrement à vous.

Croyez-moi, je vous prie, votre bien affectionné.

Ch. Richet (1).

Madame Blavatsky médium écrivain. — *In medio stat veritas.* Mme Blavatsky n'est certainement pas le grand théurge qu'exaltent les Théosophes ; mais elle n'est peut-être pas non plus uniquement l'habile jongleuse clouée au pilori par ses adversaires et ses dupes. Tous les médiums emploient la supercherie pour suppléer aux défaillances de leurs facultés. En outre, il est certain que Mme H.-P. Blavatsky a écrit de très curieux ouvrages.

Nous empruntons les lignes suivantes au colonel Olcott. Elles contiennent des indications fort intéressantes et montrent bien le rôle joué par le Franc-Maçon américain :

H.-P. B. n'était pas une femme savante, au sens littéraire du mot, quand elle est arrivée en Amérique. Longtemps après, quand *Isis dévoilée* fut commencée, je demandai à sa très aimée tante Mlle N.-A. Fayadef où sa nièce avait pris toute cette érudition variée, philosophie rare, métaphysique, sciences, cette compréhension intuitive prodigieuse de l'évolution ethnique, de la migration des idées, des forces occultes de la nature, etc. Elle m'écrivait franchement que jusqu'à leur dernière rencontre datant de cinq ou six ans, Hélène n'avait « seulement jamais rêvé de ces choses », que son éducation avait été tout simplement celle d'une jeune fille de bonne famille. Elle avait appris en sus du russe, le français, un peu d'anglais, une teinture d'italien et la musique. Elle était fort étonnée de ce que je disais de son

(1) *La France Antimaçonnique*, 29 février 1912, p. 92.



érudition et ne pouvait l'attribuer qu'au même genre d'inspiration dont avaient joui les apôtres, parlant le jour de la Pentecôte des langues qu'ils ignoraient jusqu'alors. Elle ajoutait que depuis son enfance, sa nièce avait été un médium plus remarquable pour ses pouvoirs psychiques et la variété de ses phénomènes qu'aucun de ceux dont elle avait entendu parler pendant tout le cours d'une vie dédiée à l'étude de ces sujets (1)...

Je suis donc en mesure d'affirmer qu'en ces derniers temps elle n'était pas, à l'état normal du moins, une femme savante et qu'elle ne fut jamais un écrivain correct (2).

Le colonel Olcott nous apprend qu'un « critique instruit mais aveuglément hostile » avait accusé Mme Blavatsky de donner « un simple réchauffé des écrits magiques d'Eliphas Lévi, de Des Mousseaux et d'Hargrave Jennings sur les Rose-Croix », ajoutant : « La Madame ne prétend point à aucune autorité personnelle (s'appelle mon pauvre moi ignorant, et déclare qu'elle veut seulement dire un peu du peu qu'elle a récolté dans ses longs voyages en Orient. Mais l'affirmation qu'elle a puisé quoi que ce soit en Orient est fausse : tout provient de livres européens. »

Le barnum maçonnique chargé par la Secte Internationale de produire devant le grand public Mme Blavatsky, ses phénomènes occultes et son œuvre, s'acquitte du rôle qui lui a été dévolu en répondant :

Mais d'où les auteurs de ces livres tiraient-ils leur science, sinon d'autres auteurs ? Et d'où ceux-ci ? De l'Orient. Aucun de ceux cités ne fut personnellement un occultiste, un adepte de la psychologie pratique, non pas même Eliphas Lévi, sauf au faible degré de pouvoir (c'est lui qui le dit) évoquer des esprits au moyen du formulaire du cérémonial magique. Il goûtait bien trop les plaisirs de la table pour arriver plus haut en magie. Des Mousseaux n'est qu'un compilateur patient et satisfaisant pour le compte des Jésuites et des Théatins dont il publie les certificats élogieux. Et quant à feu Hargrave Jennings, nous l'avons tous connu pour un petit homme estimable, un homme de lettres de Londres, qui savait de l'occultisme ce qu'on en lit dans les livres et dont les déductions n'étaient pas toujours exactes.

Après ce jugement sommaire, dans lequel se reflète l'inspiration de Mme Blavatsky, le colonel ajoute :

Que H.-P. B. ait ou non acquis en Orient ses pouvoirs ou ses connaissances en psychologie pratique, il est indéniable qu'elle les possédait, s'en servait quand elle voulait et que les explications qu'elle en donnait sont identiques à celles que fournissent les enseignements de toutes les écoles orientales de sciences occultes. Personnellement, je puis certifier qu'elle était en relation avec des adeptes orientaux et qu'elle et moi nous reçûmes

(1) Lettre datée d'Odessa 8/20 mai 1877 (*Note du colonel Olcott*).
(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, p. 107.



leurs visites et leurs instructions et causâmes avec eux avant de quitter l'Amérique et depuis notre arrivée aux Indes. Les livres de Lévi, de Des Mousseaux et de tous les autres écrivains anciens et modernes étaient comme des boîtes d'outils où elle choisissait ceux dont elle avait besoin pour édifier une demeure occidentale aux idées asiatiques : à l'un elle empruntait un fait, à l'autre un autre fait. Elle trouvait en eux des instruments bien imparfaits qui pour les informés déguisaient et pour les autres déformaient, mutilaient ou altéraient leurs faits.

La Rose-Croix, les écrivains hermétiques ou théosophiques d'Occident, publiant leurs livres à des époques de profonde ignorance et d'intolérance religieuse, écrivaient en quelque sorte sous la hache du bourreau, ou sur les fagots du bûcher, et devaient cacher la science divine sous des symboles étranges et des métaphores trompeuses.

Le monde avait besoin d'un interprète, il lui fut donné en la personne de H.-P. B. Trouvant dans son expérience pratique et ses facultés développées la clef du labyrinthe, elle prit la tête, torche en main, invitant les braves à la suivre.

Et le colonel Olcott, qui, aujourd'hui, n'est plus contraint de « déguiser » pour les Francs-Maçons, ni de « déformer, mutiler ou altérer » pour les profanes, ajoute en note :

Ceci sous toutes réserves à l'endroit exact de son indépendance que je n'oserais préciser (1).

Plus loin, le co-fondateur de la Société Théosophique écrit encore à propos du même sujet :

Tout en rejetant l'hypothèse que H.-P. B. écrivit *Isis* en médium ordinaire « sous contrôle » nous avons vu cependant que quelques parties furent composées sous la dictée d'un esprit, une entité extraordinaire et exceptionnelle il est vrai, mais enfin un homme hors de son corps physique. Ce que j'ai dit plus haut de notre façon de travailler avec lui s'accorde bien avec ce qu'elle dit dans une lettre de famille pour expliquer comment elle écrivit son livre sans préparation spéciale :

« Quand on me *dit* d'écrire, j'obéis et je m'y mets ; je peux alors écrire facilement presque sur tous les sujets : métaphysique, psychologie, philosophie, religions antiques, zoologie, sciences naturelles, quoi encore ? Pourquoi ? parce que *quelqu'un qui sait tout* cela me le dicte. *Mes Maîtres* et parfois d'*autres que j'ai connus autrefois* dans mes voyages (2) ».

Et voici, enfin, toujours d'après Olcott, l'explication de ce travail occulte :

Il m'a été insinué maintes fois que des intelligences diverses se servaient du corps de H.-P. B. comme d'une machine à écrire...

Où était le Moi de H.-P. B. dans ces moments de remplacement ? Voilà la question, et ce sont là des mystères qu'on ne révèle pas au premier venu.

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, pp. 108, 109 et 110.
(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, p. 231.



Mais il est possible de les apprendre, affirme-t-on, dans la Branche ésotérique de la Société Théosophique, en suivant le Sentier de l'initiation ; et le Président de l'Association soulève un coin du voile mystérieux, pour attirer les dupes :

D'après ce que j'ai compris, elle prêtait son corps comme on prête une machine à écrire et s'en allait vaquer à quelque autre affaire qu'elle pouvait mener à bien dans son corps astral tandis qu'un certain groupe d'Adeptes occupait et manœuvrait tour à tour son corps physique (1).

Naturellement Mme H.-P. Blavatsky confirme tous les dires de son associé dans l'œuvre théosophique. Elle écrit à celui-ci, en parlant de la composition du grand ouvrage sur la *Doctrine Secrète* :

« ... C'est encore un peu plus étonnant qu'Isis. Car vous corrigiez et Wilder suggérait. *Maintenant je suis absolument seule*, avec mon fauteuil et mon encrier, et autant dire pas de livres. J'ai écrit toute une section et l'interprétation d'une stance entière (40 pages environ), sans un livre près de moi et sans m'arrêter pendant presque quatre heures, écoutant tout simplement. Voilà qui n'est pas de la blague, mon vieux, c'est sérieux (2) ».

Cela ne l'a donc pas toujours été?

Les papiers du baron de Palm et de M. Felt. — Nous venons de voir que tout le monde n'acceptait pas sans protester les affirmations de Mme H.-P. Blavatsky sur les inspirations occultes que celle-ci prétendait recevoir de la Grande Loge Blanche du Thibet. Des critiques sévères et avertis ont même indiqué les sources cachées, mais très matérielles, où la grande Théosophe puisait toute son érudition mystico-scientifique. Le colonel Olcott signale lui-même ces prétendues « calomnies » :

Certains adversaires sans principes de H.-P. B. ont répandu avec une malice incroyable la calomnie qu'Isis dévoilée « n'était qu'une compilation inavouée des manuscrits du baron de Palm ». Cela se trouve dans une lettre calomniatrice du docteur Elliott Cones publiée par le *New-York Sun* du 20 juillet 1890...

De plus, un membre renvoyé de la section française de la S. T., le docteur Encausse (plus connu sous le nom de Papus), lui a donné une certaine publicité dans son *Traité méthodique de Science Occulte* (3).

Un écrivain anonyme, auquel nous avons déjà fait quelques emprunts, signale les rapprochements suggestifs suivants :

Juillet 1876. Obsèques du baron de Palm qui laisse ses manuscrits et sa bibliothèque à la jeune Société Théosophique.

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*. T. I, pp. 235 et 238.
(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*. T. III, p. 243.
(3) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*. T. I, pp. 161, 162.



29 septembre 1877 publication d'*Isis dévoilée* (1).

Le même auteur dit encore :

Le certificat de la « *Brotherhood of Luxor* » et le diplôme de l'*Arya Somaj* joints aux papiers de Felt et d'un certain baron de Palm voilà le secret de l'incomparable force psychique de Mme Blavatsky (2).

Voici quelques renseignements sur ce M. Felt, qui figure parmi les premiers fondateurs de la Société Théosophique :

J.-H. Felt, professeur de mathématiques et membre de la « *Brotherood of Luxor* » présenté en 1875 par un journaliste nommé Stevens à Mme Blavatsky.

Ce professeur disait posséder des connaissances sur les Arts occultes de l'Ancienne Egypte et prétendait pouvoir, sans assistance médiumnique, évoquer les esprits au moyen de certaines formules magiques et en brûlant des herbes aromatiques au moment de l'évocation.

Il aurait vendu à Mme Blavatsky et au colonel Olcott beaucoup de livres rares sur la magie, la Kabbale égyptienne dont le contenu a paru dans *Isis dévoilée* (3).

Le rédacteur de la *France antimaçonnique*, qui paraît bien connaître les milieux de l'occultisme et des Sociétés secrètes, résume ainsi les critiques des adversaires de Mme Blavatsky au sujet de ses facultés d'écrivain occulte :

En fait, elle avait lu la *Magie au* XIX[e] *siècle* de Des Mousseaux, elle sortait de lire l'*Etoile Flamboyante*, et ses fameuses études en philosophie hermétique se réduisaient à la lecture d'Eliphas Lévi, que Felt venait de lui procurer ; et c'est ce Felt qui composait à lui tout seul les Kabbalistes savants, les antiquaires et les égyptologues...

Des sages n'ont pas besoin de plagier et ceux de Mme Blavatsky, qui a signé de son nom les livres qu'on lui a dictés, n'ont été que des plagiaires (4).

Madame Blavatsky copiait dans l'astral. — Il est impossible de nier les plagiats qui se trouvent dans les ouvrages de Mme H.-P. Blavatsky. Le colonel Olcott, dont la mission consiste à arranger toutes les choses au mieux des intérêts de la Secte en vue de la réalisation des buts ésotériques, trouve à ces rencontres plutôt fâcheuses, une explication qui n'est pas à la portée de tout le monde :

(1) *La France Antimaçonnique*, 14 décembre 1911, p. 540.
(2) *La France Antimaconnique*, 26 octobre 1911, p. 466.
(3) Cf: *La France Antimaçonnique*, 11 janvier 1912, p. 22 Le journal ajoute en note :
Lettre de Mme E. Hardinge-Britten, ex-membre de la première Société Théosophique de New-York, au journal *Light*, de Londres, 9 décembre 1893.
(4) *La France Antimaçonnique*, 7 décembre 1911, p. 538 et 14 décembre 1911, p. 542.



se pourrait que comme quand elle écrivait, elle fonctionnait moitié sur ce plan-ci, moitié sur l'autre, elle eût lu les citations dans la lumière astrale et s'en fût servi quand il convenait sans bien savoir quels étaient les auteurs ni les titres des ouvrages ? Assurément, ses amis orientaux ne verront rien d'extraordinaire à cette théorie, car si quelqu'un vécut jamais dans deux mondes, c'est bien elle. Je l'ai vue souvent — comme je l'ai dit plus haut — copiant des extraits dans des livres fantômes invisibles à mes yeux, mais certainement visibles aux siens (1).

En Occident, ce « livre fantôme » a un nom très connu : il s'appelle la mémoire. Mme H.-P. Blavatsky avait cette faculté de l'esprit supérieurement développée.

Mais, lorsqu'on n'a pas parcouru tous les stades du Sentier théosophique d'initiation, on ne peut attribuer les lignes ci-dessus du colonel Olcott à la naïveté d'une dupe. Elles démontrent, jointes à beaucoup d'autres du même genre, la complicité du Franc-Maçon chargé de mettre en œuvre les plans de la Secte Internationale.

Du reste, l'érudition très superficielle de Mme Blavatsky se montre si souvent en défaut que ses plus ardents défenseurs se voient dans l'obligation d'avouer les erreurs de toute nature qu'elle a commises, malgré le secours de l'Astral. C'est ainsi que Mme Annie Besant, beaucoup plus instruite, écrit :

Ce n'est cependant pas sans hésitation que j'ai compris ces Sections dans la *Doctrine Secrète*. En même temps que quelques pensées très suggestives, elles renferment de très nombreuses erreurs de faits et beaucoup d'exposés qui sont basés sur des écrits exotériques et non sur la connaissance ésotérique. M'ayant été confiées pour être publiées, comme faisant partie intégrante du Troisième Volume de la *Doctrine Secrète*, je ne me reconnais pas le droit de m'interposer entre l'auteur et le public, ni en modifiant les exposés pour les mettre d'accord avec les faits, ni en supprimant les Sections... Mais tout en me croyant tenue de publier ces Sections, je ne puis pas les livrer à la publicité sans avertir qu'une grande partie de leur contenu est certainement erronée (2).

Caractère de Madame Blavatsky. — Il faut lire les papiers publiés par le colonel Olcott pour se faire idée des mœurs déplorables, de la mauvaise tenue, des extravagances et de l'épouvantable caractère de Mme Blavatsky, qui « ne fut jamais une ascète » (3) sous aucun rapport.

Citons seulement, pour notre édification, les deux passages suivants :

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, p. 224.
(2) H.-P. Blavatsky, *La Doctrine Secrète*, T. V, préf. de Mme Annie Besant, pp. 3 et 4.
(3) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, t. I, p. 429.



Je supportais son terrible caractère parce que le bien qu'elle me faisait l'emportait sur ce qu'elle me faisait souffrir. Mais je remarquai bien pendant tout le temps que je la connus, qu'il y avait une certaine méthode dans ses fureurs : elle n'insultait que ses amis les plus éprouvés, ceux qu'elle savait tellement attachés à elle et dévoués à la Société qu'ils passeraient sur tout. Quand il s'agissait d'autres comme Wimbridge et quelques-uns que je pourrais nommer, qu'elle savait bien qui ne supporteraient pas de pareils traitements, elle n'élevait jamais la voix ni ne leur disait la moindre sottise. Elle semblait avoir peur de les perdre (1).

Et ce tableau écrit en 1888 :

Au moment qui nous occupe, l'aspect qu'elle me présente dans ses lettres est extrêmement déplaisant : langage violent, passion déchaînée, mépris et satire à peine voilés de formules aimables, une tendance à jeter au vent les vagues formes constitutives de la Société et à tout gouverner ou à tout détruire selon que je prendrais le parti de ratifier ou de désavouer ses actes arbitraires et absolument anticonstitutionnels. Des dédains pour le Conseil et les conseillers qu'elle n'entendait pas trouver en dehors de sa route, des critiques mordantes et rudes de certains de ses collaborateurs européens, en particulier de celui qui jouait le principal rôle dans cette partie du mouvement et dont elle met les initiales entre parenthèses après le mot « Satan » et une adjuration de ne pas laisser notre œuvre commune de tant d'années se perdre en se séparant en deux camps séparés, une Société Orientale et une Société Occidentale. En somme, elle écrit comme une folle et du ton d'une femme hystérique ultra-excitée, bataillant pour son bon renom contre les assauts des Missionnaires, des Coulomb et des Hodgson et défendant sa vie contre une quantité de maladies qui l'emportèrent trois ans après... Voilà des douceurs encourageantes pour un pauvre diable qui luttait de tout son pouvoir pour tenir ferme le gouvernail de la nef en évitant les récifs et les sables funestes à tant de sociétés et doublement dangereux aux vaisseaux dont les équipages sont des toqués. Elle avait pondu une nouvelle Section dont elle serait élue présidente (2)...

Ajoutons encore ce trait :

J'ai souvent été tenté de penser qu'aucun de nous, ses collègues, nous n'avons jamais connu la H.-P. B. normale...

C'était un tel amas de contradictions, si impossible à comparer à nous autres gens ordinaires, que je recule devant une assertion positive. Tout ce qu'elle a pu dire à moi ou aux autres compte, à mon avis, pour à peu près rien, car en vivant et en voyageant si longtemps avec elle, témoin de tant de conversations avec des tiers, je lui ai entendu raconter sur elle-même les histoires les plus contradictoires. C'eût été trahir la personnalité et la résidence de ses Maîtres que de se montrer communicative et sincère avec cette multitude de curieux dont l'importunité a toujours poussé les ermites dans le désert. Elle trouvait plus facile de dérouter les gens par de perpétuelles contradictions (3).

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. II, p. 429.
(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. III, pp. 328, 329 et 330.
(3) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, p. 254.



On reconnaît là un des côtés les plus caractéristiques de l'initiation maçonnique. Tous les agents de la Franc-Maçonnerie Internationale ont recours à ces procédés de dissimulation et de tromperie pour égarer les profanes, et même les Francs-Maçons non initiés, sur leur véritable personnalité et le but réel des travaux qu'ils poursuivent. Le co-fondateur de la Société Théosophique complète le portrait de son associée en écrivant, à propos des variations de Mme Blavatsky :

Ces changements étaient parfois rapides comme l'éclair, et moi-même quand j'oubliais ces personnalités multiples, je me suis souvent irrité de la voir changer constamment d'opinion et renier effrontément ce qu'elle venait de dire cinq minutes avant (1).

Mais comme le rôle dévolu au colonel Olcott lui impose la nécessité de tout arranger, quitte à recourir au surnaturel, ainsi que nous venons de le voir, quand la réalité toute simple apparaît par trop désavantageuse, voici comment il explique ses complaisances pour Mme H.-P. Blavatsky :

Elle m'écrit : « Je vous aime plus que personne au monde, sauf le Maître, mon amitié et mon affection fraternelle pour vous sont éternelles... » Ce mot « éternel » a ici un sens plus profond qu'il ne semble à la surface, comme le comprendront ceux qui ont suivi en arrière nos relations mutuelles dans nos vies passées (hommes tous les deux toujours). Qu'il suffise de dire que ce n'est pas la première fois que nous avons été associés sur la route d'évolution de nos deux entités...

Elle tenait ces tendances et ces traits caractéristiques des nombreuses réincarnations pendant lesquelles (parfois avec moi) elle avait été occupée d'une œuvre semblable (2).

Nous emprunterons à M. Leadbeater quelques lignes, qui complètent et résument le portrait moral de l'agent secret délégué par la Franc-Maçonnerie à la fondation de la Société Théosophique :

Mme Blavatsky était, à tous égards, si particulièrement « à part », si expressément un cas particulier, que je ne pense pas qu'il serait raisonnable de prétendre que nous puissions en toute sécurité suivre son exemple. Je l'ai souvent entendu dire : « Personne autre que mon Maître ne peut comprendre mon cas ; faites ce que je vous dis et non ce que je fais (3) ».

Morale facile et bien maçonnique, à l'usage des Théosophes. Le plus sûr est encore de se tenir en dehors du Sentier où se donne l'initiation théosophique.

D'autant que si nous en croyons le rédacteur anonyme de la

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*. T. I, p. 278.
(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*. T. III, pp. 312 et 328.
(3) *L'Occultisme dans la Nature*. T. I, p. 382.



France Antimaçonnique, le maître de Mme H.-P. Blavatsky ne serait qu'un vulgaire magnétiseur, sur lequel le journal de M. de la Rive donne les détails suivants :

Victor Antoine-Philibert Michal, homme de lettres, né à Grenoble en 1824, mort le 7 juin 1889 à la Maison Dubois, à Paris, était disciple d'Allan Kardec. Tout en étant magnétiseur Michal s'occupait beaucoup de journalisme... En 1871, il alla habiter un petit hôtel de la rue Ménessier à Montmartre, où il vécut pendant dix-huit ans.

Dans les dernières années de sa vie, le magnétiseur de Mme Blavatsky, *qui était Franc-Maçon*, avait pour amis intimes le F.·. Fabien Jourde, ancien chef d'institution, et le F.·. Louis Jeannin, homme de lettres et membre de la Loge *Les Droits de l'Homme*, présidée alors par le F.·. Louis Lucipia (1).

Ajoutons que le F.·. Louis Lucipia a été Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France.

Quoi qu'il en soit de ces détails, le fait n'a rien d'étonnant ; ces pratiques de suggestion se retrouvent chez les membres de la Section Esotérique de la Société Théosophique, elles figurent parmi les moyens d'initiation employés dans les Loges de cette Secte.

En fait, malgré tous les défauts de son caractère, les aventures fort suspectes de sa vie, les bluffs et les mensonges auxquels elle a eu recours et les erreurs de tout genre dont fourmillent les divers écrits qu'elle a laissés, Mme Blavatsky demeure toujours, pour les Théosophes, la grande inspiratrice et la conductrice occulte de la Société Théosophique. Cela reste nécessaire pour la solidité de l'édifice construit par la Franc-Maçonnerie Internationale. L'habileté de Mme Annie Besant peut modifier les méthodes de propagande, afin de mieux dissimuler le but, mais l'enseignement ésotérique est immuable : c'est celui de la Contre-Eglise, dont Mme H.-P. Blavatsky n'a été qu'un écho. Laisser déboulonner la statue de l'idole, serait amener l'écroulement du Temple, voilà pourquoi l'on continue d'exalter la Théosophe russe.

Charles Nicoullaud.

(*A suivre*).

(1) *La France Antimaçonnique*, 26 octobre 1911, p. 493 et 7 décembre 1911, p. 583.



INDEX DOCUMENTAIRE

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

SOMMAIRE :

CONTRE-EGLISE. — ALLEMAGNE : « La Franc-Maçonnerie et l'Eglise catholique », article du Dr Franz Reimerenger, dans la *Germania*. — ETATS-UNIS : « Une Ligue interconfessionnelle des religions », article de la *Kipa*. — GRÈCE : Anglicanisme et Orthodoxie, article de la *Kipa*. — POLOGNE : « Le vrai fond des choses », article de la *Kipa*. — SUISSE : Pensées maçonniques données par le *Walliser Bote*, de Sitten, article paru dans *Die Botschaft*, la Franc-Maçonnrie contre Rome. — TCHÉCO-SLOVAQUIE : Schisme et spoliation des églises, article de la *Kipa*.

ENSEIGNEMENT. — ALLEMAGNE : L'école unitaire article du Dr Victor Henry (*Latomia*).

FEMINISME. — HOLLANDE : La femme dans la Maçonnerie, conférence à la Haye (*Der Herold*).

FRANC-MAÇONNERIE. — GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES : Projet de Congrès maçonnique international (*Der Herold*). « Observations et incidents maçonniques de guerre », par le F∴ R.-J. Meekren (*American Tyler-Keystone*). « La doctrine franc-maçonnique réalisée par la Ligue des Nations (*Bausteine*). Bureau international, article du F∴ Müffelmann, directeur des *Bausteine*. — ALLEMAGNE : Compte rendu de la Diète des Grandes Loges allemandes (*Herold*). Manifestation à la Grande Loge Nationale Mère : « Aux Trois Globes » contre l'extradition des généraux allemands (*Deutsche Allgemeine Zeitung*). « La Franc-Maçonnerie est-elle internationale ? », par le F∴ K. E. Weiss, de Constance (*Leipziger Zeitung*). « La Franc-Maçonnerie universelle internationale », les *Bausteine*. La Ligue allemande pour la Société des Nations, par le F∴ L. Müffelmann, directeur des *Bausteine*. — BELGIQUE : « Le recul du parti catholique en Belgique », par le Dr Franz Remerenger (*Herold*). — ETATS-UNIS : La Grande Loge de New-York refuse de prendre part au Congrès maç∴ de Rome pour le Cinquantenaire du 20 septembre. — FRANCE : « Les Présidents de la République et la Franc-Maçonnerie », article de la *Germania*, de



Berlin. Les Loges d'Orléans et la fête de Jeanne d'Arc (*Le Temps*). Convent du Grand-Orient (*Le Temps*). — HOLLANDE : Attitude des Francs-Maçons : Conférences maçonniques (*Der Herold*). — HONGRIE : Attaque contre la Loge « Galilée », de Budapest (*Der Herold*). — ITALIE : Judas, héros national de la Franc-Maçonnerie italienne (*Herold*). Le Sanhédrin maçonnique, article paru dans *l'Unita Cattolica*, de Florence. Le Grand-Orient d'Italie et la politique laïque (*Le Temps*). — PRUSSE : La Franc-Maçonnerie et la Constitution (*Bauhütte, Herold*). — SUISSE : « L'illusion est brève, le repentir est long », article sur la Ligue judéo-maçonnique des Nations, paru dans *Der Freyschütz*. — TCHÉCO-SLAVIE : La politique et les Francs-Maçons alliance avec la Grande Loge de France, article de *Die Schildwache*, d'Olten.

Contre-Église

ALLEMAGNE. — Sous le titre « Franc-Maçonnerie et Église catholique » le Dr. Franz Reimerenger a publié dans la *Germania*, de Berlin, 7 février 1920, un article que nous croyons utile de reproduire, parce qu'il démontre clairement, une fois de plus, que la Loge est essentiellement la Contre-Église.

Dans la *Bauhütte*, n° 1, du 3 janvier 1920, le Frère Wendt, de Stettin, tente de démontrer la possibilité d'accorder le christianisme et la Franc-Maçonnerie. Il y a lieu de remarquer dans l'introduction l'aveu que l'auteur ne s'est résigné que difficilement à entreprendre ce travail, qui n'était d'abord qu'une simple conférence, et que le motif particulier de cette hésitation, était qu'il se trouvait dépourvu de connaissances nécessaires pour traiter ce sujet avec compétence et pour l'étudier à fond. L'auteur dit avoir reçu par la lecture des ouvrages qu'il avait à sa disposition, et par quelques autres circonstances, l'impression que quand on place à côté l'une de l'autre la Franc-Maçonnerie chrétienne et la Franc-Maçonnerie humanitaire, on reconnaît que le principe chrétien est poussé à fond dans les hauts grades de celle-là, ou pour s'exprimer plus exactement, que le caractère chrétien de la Franc-Maçonnerie est marqué et développé plus fortement dans la première que dans l'autre. Mais, écrit-il, c'est là une supposition dont l'exactitude ne peut être démontrée parce que les secrets des Hauts Grades ne lui ont pas été dévoilés. Mais il y aurait pour un Frère qui pense chrétiennement, une interprétation si chrétienne de maints symboles, qu'on aurait droit de s'attendre à la recevoir dans les Hauts Grades.

Nous ne pouvons admettre cette assertion, sans entrer dans des détails qui n'auraient pas leur place ici, nous constaterons simplement que les deux Hauts Grades principaux sont celui de Rose-



Croix ou 18e et celui de Kadosch ou 30e. Dans le premier, l'acte principal de toute Tenue du Chapitre est une parodie sacrilège de la Cène. Et lors de l'initiation au second, le candidat doit frapper avec son poignard une tête coiffée de la Tiare pontificale, afin de venger la mort de Jacques Molay le Grand Maître de l'Ordre du Temple.

Et tous les autres symboles des Hauts Grades, qui relèvent du paganisme ou du judaïsme, procèdent de la même idée plus ou moins voilée vis à vis du christianisme : parodie sacrilège. Après cette observation nécessaire continuons à citer l'intéressant article du Dr. Reimerenger.

Pour écarter tout d'abord une cause d'obscurité fort répandue, le Frère Wendt fait remarquer avec instance que la question ne revient point à savoir quel sentiment religieux *général* peuvent dégager certains usages franc-maçonniques, mais qu'il s'agit de « la conscience chrétienne ». En effet, il n'est pas douteux qu'on cultive dans la Franc-Maçonnerie une certaine religiosité générale, et que cela est manifeste pour quiconque a assisté à un travail, ne fût-ce qu'à un seul travail. Le Frère croit qu'il est impossible qu'il y ait dans les milieux des Frères du plat athéisme, ou quelque tendance à la raillerie frivole. Donc ce qu'il se propose de rechercher c'est de savoir si le sens religieux de la Loge est en même temps « spécifiquement chrétien » (1).

Pour répondre à cette question, l'Eglise catholique et le protestantisme sont soumis à un examen rigoureux au point de vue de leurs rapports avec la Loge. De celle-là, il est dit que son hostilité à l'égard de la Franc-Maçonnerie est chose très notoire. Le Frère Wendt cite à cette occasion des passages typiques des encycliques pontificales et rappelle avec satisfaction le succès qu'obtint tout d'abord l'infâme Frère Léo Taxil qui, comme on le sait, avait entrepris d'éclairer les catholiques par ses prétendues informations et révélations d'origine franc-maçonnique et les avaient ainsi abusés. Pour conclure, le Frère Wendt cherche à expliquer en quoi consiste l'abîme infranchissable qui sépare la piété catholique de la Franc-Maçonnerie; il trouve cette explication dans la *superstition catholique*, et il croit que ce sont uniquement des motifs superstitieux qui s'opposent à cet accord, motifs qui seraient incompatibles avec la nature de la Franc-Maçonnerie, car le Franc-Maçon cherche la lumière, la vérité. Nous avons pourtant été en mesure de publier dans la *Germania* bien des détails sur le cérémonial franc-maçonnique, ou plutôt bien des momeries qu'on ne peut concilier qu'avec un état d'esprit généralement superstitieux en sorte que l'assertion du

(1) Il faut avoir soin de prendre cette expression dans le sens **protestant** — **Non, la Franc-Maçonnerie n'est pas athée et ne l'a jamais été : La Loge est païenne, elle travaille au retour du paganisme, ce qui n'est pas la même chose.**



Frère Wendt ne peut nous atteindre, au contraire, dans tous les catéchismes catholiques la superstition est qualifiée de péché grave contre le premier commandement, elle est condamnée sans réserve. Les autres oppositions mentionnées par le Frère Wendt entre la Loge et l'Eglise catholique semblent bien fondées. Le catholique pieux doit déférer, dans toutes les questions religieuses et morales, c'est-à-dire, en somme, dans tout le domaine de sa conviction morale personnelle, à l'autorité du Pape comme à l'autorité suprême et absolue. Même quand nous admettons qu'il n'existe pas de bulles pontificales de condamnation visant directement la Franc-Maçonnerie, le véritable Franc-Maçon ne pourrait jamais reconnaître une telle autorité suprême étrangère quand il s'agirait pour lui de chercher le but le plus élevé de la vérité, de tendre son effort vers la perfection morale. Je crois donc qu'on peut tranquillement admettre, en se plaçant au point de vue des catholiques, que la Franc-Maçonnerie n'est point chrétienne, et à cette assertion correspond celle que de son côté le Franc-Maçon refuse de reconnaître ce caractère chrétien à l'Eglise catholique officielle.

Si nous développons plus amplement ces idées, nous devons incontestablement arriver à ce résultat que *l'hostilité de la Franc-Maçonnerie contre l'Eglise catholique s'explique tout naturellement;* et que rien ne la gêne plus fortement que la Papauté. On peut tirer en quelque sorte du langage du Frère Wendt l'aveu que la Loge voit et combat dans l'Eglise catholique son principal adversaire. Et il en est ainsi en fait. Il a paru une telle quantité de documents sur l'attitude hostile de la Franc-Maçonnerie à l'égard de l'Eglise, que ce serait pour ainsi dire porter de l'eau à la mer que de confirmer cette assertion par de nouvelles preuves. Bornons-nous à rappeler cet écrit composé d'après les sources qui a pour titre : « L'affaire Ferrer à la lumière de la vérité », et le grand nombre de révélations qui ont été publiées sur les pratiques de la Franc-Maçonnerie pendant la guerre mondiale.

L'auteur juge le christianisme protestant d'une tout autre manière qu'il ne le fait pour le christianisme catholique : « Qu'il n'existe ici aucune opposition de principe, dit-il, c'est ce que prouve la présence de théologiens chrétiens parmi les Frères; c'est qu'on écoute avec bienveillance leurs allocutions, bien que certainement aucun théologien ne renonce dans la Loge à ses vues personnelles chrétiennes. En outre, il n'y a pas dans la Loge seulement des théologiens libéraux. Aussi peut-on dire que le christianisme évangélique s'entend très bien avec la Franc-Maçonnerie ». Le Frère Wendt, néanmoins, ne s'en tient pas à la preuve que la Loge n'est point hostile au christianisme protestant, il prétend même prouver que la Franc-Maçonnerie a, en soi, un caractère chrétien; ce en quoi il a incontestablement raison, car nombre de Loges ont souvent gardé tout autant de christianisme extérieur que l'ont fait des protestants libres-penseurs. Sans doute il y a un contraste entre la tendance soi-disant chrétienne et la tendance humanitaire mais le Frère



G.-F. Heyer, de Stettin, qui étudie plus à fond la question dans le n° 51 de la *Bauhütte*, de l'année 1919, ne manque pas de motifs pour déclarer qu'il ne peut y avoir de différence, et comme conclusion, il écrit : « Ici chrétiens, là humanitaires ! il faut qu'il n'y ait plus qu'un peuple uni, un peuple de Frères, car le mot *Humanité* se lit sur les drapeaux des uns et des autres ». Un fait non moins caractéristique, c'est que dans le n° 47 de la *Bauhütte*, on insère sans aucun commentaire une information tirée de l'*Alpina*, et d'origine française, ainsi conçue : « La Franc-Maçonnerie a, de tout temps, accordé pleine liberté à toutes les religions et confessions de foi. La grande Loge Unie d'Angleterre, en opposition avec le Grand-Orient de France et les Loges de l'Obédience de celui-ci, impose l'obligation de croire à un Etre Suprême, vivant, tandis que le Grand-Orient de France considère toutes les chôses de foi comme des affaires personnelles. La Grande Loge Unie d'Angleterre, tout en proclamant la liberté de conscience, impose en même temps un dogme qui amène assez souvent à des actes d'hypocrisie. Le Grand-Orient de France, adoptant un point de vue logique, honnête et tolérant, rejette l'obligation d'un tel article de foi relatif au culte de Dieu, qui est une nouveauté dans la Franc-Maçonnerie, et s'en tient au point de vue de la liberté individuelle pour chacun de ses membres, liberté qui doit être pratiquée dans le sens de l'honneur et de la fraternité ».

L'étude approfondie de cette question nous intéresse moins, nous autres catholiques. Ce qui nous importe avant tout, c'est que l'auteur regarde la *croyance protestante, en tant qu'opposée à la croyance catholique, comme très conciliable avec la Franc-Maçonnerie* (1). Et nous ne savons pas ce qui pourrait gêner le Protestant et l'empêcher d'entrer dans une Loge, puisqu'il est libre d'arranger son christianisme à sa guise, d'après ses besoins et de l'accommoder aux exigences de la Loge.

Le *système de la foi catholique* est au contraire un ensemble objectif une fois donné, quelque chose d'absolu, auquel on ne peut rien déranger, parce qu'il est *divinement* révélé, parce qu'il est *l'œuvre*, parce qu'il est la *parole de Dieu;* il est donc la *vérité*, tandis que la Franc-Maçonnerie dit elle-même qu'elle veut chercher la vérité. Ce dernier point est traité tout particulièrement par le Frère Emile Koch, de Gloyau (*Bauhütte*, n° 52, année 1919); il conclut en demandant à tous les Frères et à tous les penseurs de soutenir cette idée : « Libre passage à l'esprit humain, libre passage à la recherche de la vérité ». Les catholiques doivent tirer les conclusions de ces assertions : non seulement leur foi leur interdit d'appartenir à la Franc-Maçonnerie, mais encore, s'ils venaient à y être reçus, la Franc-Maçonnerie regarde leur maintien comme impossible, dans le cas où ils penseraient et sentiraient encore en chrétiens. Etablir cette règle nous semble impérieusement prescrit, justement en ce temps-ci, où des Francs-Maçons bien connus, tels que le Frère Otto Philipp Neumann et le Frère Albert Bérend, ce dernier,

(1) C'est nous qui soulignons.



Grand Maître d'honneur, Grand Orateur de la Grande Loge provinciale de Hambourg, à Berlin, prennent la parole dans le n° 49 de la *Bauhütte*, année 1919, et nous disent que la Franc-Maçonnerie apportera ses « bienfaits » jusque dans le peuple, comme le comporte l'ère nouvelle.

ÉTATS-UNIS. — Les Papes ont toujours repoussé les œuvres et les associations interconfessionnelles, l'article suivant, paru dans la *Kipa* du 19 mars 1920, apporte une nouvelle confirmation de ce fait trop souvent méconnu par certains catholiques à tendances « libérales ». Au moment où la Franc-Maçonnerie internationale fait tant d'efforts pour établir, grâce à la guerre, une Ligue des Nations, voici que surgit une « Ligue des Religions », dont l'origine porte quoi qu'on puisse faire pour le dissimuler la marque de la Secte internationale.

Une Ligue des Religions. — Fribourg. — Des évêques américains de l'Eglise protestante épiscopale s'intéressent à une « Ligue interconfessionnelle des Religions »; analogie chrétienne religieuse avec la Ligue politique des Nations, comme ils le disent eux-mêmes. Une commission qui s'installera à Genève préparera l'Union universelle de toutes les Eglises chrétiennes. Bientôt paraîtra le rapport d'une mission envoyée en Europe et en Asie par cette commission. Ce rapport contiendra le récit d'une tournée faite par les évêques de Chicago, de la région sud de l'Ohio, de Fond-du-Lac, et les Docteurs Parsons et Rogers, qui, pendant le printemps et l'été de 1919, ont parcouru, en partant de New-York, les villes d'Athènes, de Smyrne, de Constantinople, de Sofia, de Bukarest et de Belgrade pour se rendre à Rome où ces cinq Messieurs se sont séparés, les uns pour visiter Alexandrie, le Caire, Jérusalem et Damas, les autres pour se rendre en Norvège, en Suède et en Angleterre.

Tout le voyage s'est effectué sous l'approbation et la protection des Gouvernements de l'Entente. Sans celle-ci, comme l'assure le rapport, tout le voyage eût été sinon impossible, du moins des plus difficiles.

Pendant que les Métropolistes grec et serbe se sont montrés très favorablement disposés, il semble qu'en Bulgarie et en Roumanie des courants hostiles à une réponse immédiate se sont formés. Les Russes ont aussi marqué des dispositions peu favorables.

Le passage le plus intéressant de tout le mémoire est celui qui traite de l'audience au Vatican, le 16 mai 1919. La Mission avait reçu par l'entremise de Mgr Ceretti, secrétaire de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires, une invitation, rédigée en latin, à se présenter devant le Pape et le Cardinal Secrétaire d'Etat Gasparri, et elle avait fait parvenir un memorandum en anglais sur le but et le plan de la Conférence universelle.

« A l'heure indiquée, dit le rapport, nous fûmes reçus par le Cardinal Gasparri. Son Eminence nous souhaita cordialement la bienvenue et



exprima son ardent désir que la Chrétienté revînt à l'unité. Nous nous efforçâmes d'apprendre de lui quelques indications sur l'attitude que prendrait l'Eglise catholique à l'égard de la Conférence universelle. Il nous répondit que le Pape nous recevrait très cordialement et nous donnerait lui-même la réponse. Aussitôt alors le Pape entre en scène. Il nous reçut d'une manière fort aimable et nous répondit avec une entière franchise. Le contraste entre l'attitude personnelle du Pape à notre égard et l'attitude officielle qu'il avait adoptée au sujet de la Conférence universelle se marqua d'une manière très tranchée. D'une part, le Pape se montra d'une amabilité irrésistible, tandis que de l'autre il manifesta une inébranlable rigueur. La sincérité de cet accueil si aimable du Pape envers nous fut très remarquée, non moins que sa fermeté dans sa résolution de repousser notre invitation. Sa Sainteté elle-même persévéra dans cette distinction.

» Nous fîmes remarquer que dans l'essentiel toute la chrétienté, à l'exception de l'Eglise catholique romaine, avait exprimé son empressement à prendre part à la Conférence, et que notre invitation, en réalité, bien que dépourvue de caractère officiel représentait toute cette union chrétienne. Nous essayâmes d'ajouter et de démontrer que la Conférence universelle, ou Conférence mondiale, offrait, dans la présente crise de l'histoire universelle, pour l'Eglise catholique romaine, une occasion stratégique pour exercer son apostolat. Mais il nous était difficile de persister dans nos assertions en présence d'une déclaration opposée, qu'on avait déjà résolue fermement. La réponse nous était donnée et nous primes congé. En vérité, nous ne pouvions pas dire que cette réponse nous avait surpris, mais nous pensions que la plus grande partie de la chrétienté partagera notre déception de n'avoir pu obtenir de l'Eglise catholique romaine aucun concours pour participer à une discussion amicale avec les autres Eglises chrétiennes.

» Après que nous eûmes traité notre affaire, le Pape nous témoigna son hospitalité au Vatican, en nous invitant à rester plus longtemps à Rome, et nous donna sa bénédiction. La réponse du Pape à notre invitation nous fut donnée de vive voix mais quand l'audience eut pris fin, et que nous fûmes sortis de la salle, Mgr Ceretti nous remit une pièce qui avait été rédigée avant notre venue, et qui exprime fidèlement l'opinion officielle du Saint-Siège. Elle était conçue dans les termes suivants :

» Avec la plus grande gratitude pour votre visite, le Saint-Père a
» déclaré qu'en sa qualité de successeur de Saint Pierre, et comme
» Vicaire de Jésus-Christ, il n'a pas de plus ardent désir que celui qu'il
» n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur. Sa Sainteté a ajouté
» que la doctrine et la pratique de l'Eglise catholique romaine en ce qui
» concerne l'unité de l'Eglise du Christ étaient bien connues dans le
» monde entier; il suit de là que l'Eglise catholique ne saurait prendre
» part à un Congrès tel que le sera la Conférence universelle. Néan-



» moins Sa Sainteté n'a aucunement l'intention de désapprouver un tel
» Congrès *pour ceux qui ne sont point unis avec la Chaire de Saint*
» *Pierre;* au contraire, il le souhaite vivement et il prie pour ceux qui
» y prendront part, dans le cas où il aurait lieu, pour que par la grâce
» divine ils voient la lumière et s'unissent avec le Chef visible de
» l'Eglise, dans laquelle ils seront accueillis à bras ouverts ».

» En même temps que Mgr Ceretti nous remettait cette réponse, il nous remettait aussi une copie de la lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat, datée du 8 novembre 1865 « *Ad quosdam puseitas anglicos* » et l'Encyclique du Saint-Office « *Apostolicæ Sedi* », du 16 septembre 1864 ».

L'effet de l'abstention papale se fait déjà sentir dans l'attitude des Patriarches d'Alexandrie, de Jérusalem, du Caire et d'Antioche, qui, sans doute, ont adhéré de vive voix, mais n'ont pas encore fait une déclaration écrite, comme Nicolas, de Césarée; Melitios, d'Athènes : Cyrillos, de Chypre et Dimitri, de Belgrade, dont les lettres figurent dans le mémoire. Si, du reste, dans l'Appendice, il y a 70 Eglises nommées, qui ont promis leur adhésion à la Conférence universelle, cette liste ne doit être acceptée que sous toutes réserves en ce qui concerne les Eglises Orientales. Dans le Nord, en Norvège, en Suède, en Angleterre, il semble qu'on tende vers une fusion de deux mouvements, celui d'une Conférence universelle, et le projet propagé par Upsal, qui propose une Conférence ecclésiastique internationale. En tout cas les Américains se promettent de la Conférence Universelle une « Intercommunion » qui sera le pas vers l'unité. Ce qui manque à l'Orient, l'Occident le possède, et ce qui manque à l'Occident, l'Orient le possède. « L'Union interconfessionnelle ramènerait en vérité, la beauté, la sainteté perdues ». Comme si deux organes qui se sont séparés d'un corps et se sont décomposés dans leur autonomie pouvaient être réunis l'un à l'autre et former un tout ! Comme si des mécanismes artificiels pouvaient se substituer à une Eglise qui forme un corps naturel organisé, qui s'est développé d'une façon mystique surnaturelle. L'œcuménicité de la Conférence Universelle n'est donc pas une œcuménicité vraie, mais artificielle, alors même que par suite du traité de paix, toutes les Sectes de l'Europe centrale y participeraient.

L'idée d'une conférence internationale des différentes Eglises qui divisent l'humanité n'est pas nouvelle. Elle a déjà été lancée il y a plusieurs années lors de l'exposition de Chicago, sous le nom de Parlement des Religions. Et, sous le couvert de l'union sacrée, des tentatives ont été faites, pendant la lutte mondiale, par certains catholiques libéraux, français et étrangers, qui relèvent de la même mentalité et procèdent de la même inspiration maçonnique. Les Loges ne renoncent pas à ce projet dirigé contre l'Église catholique et la Secte poursuit avec persévérance son but de destruction. Il est

bon que l'on sache que jamais le Saint-Siège ne se prêtera de près ou de loin à ce mouvement tournant de pénétration et d'infiltration.

GRÈCE. — Nous lisons dans la *Kipa*, mars 1920 :

Athènes. — Dans les milieux grecs orthodoxes schismatiques on discute vivement sur la nouvelle que l'archevêque protestant de Cantorbery a institué une mission spéciale pour examiner la question de l'établissement de rapports plus intimes entre l'Eglise anglicane d'Angleterre et l'Eglise grecque orthodoxe. La présidence de cette mission a été confiée par l'archevêque anglican à un évêque bien connu, le Docteur Gore, évêque d'Oxford, qui est favorablement disposé à l'établissement de relations de ce genre. L'archevêque schismatique d'Athènes Meletius a, de son côté, nommé une commission composée d'évêques pour poursuivre le même but que la mission anglaise. Des démarches correspondantes ont été faites aussi auprès du Patriarche œcuménique de Constantinople et des Patriarches orthodoxes d'Alexandrie et de Jérusalem, pour qu'ils nomment des commissions du même genre dans leurs juridictions respectives. — Les orthodoxes espèrent mettre la papauté de Rome entre deux feux par l'établissement de ces relations avec l'Angleterre anglicane et le schisme d'Orient, l'Angleterre comptant ainsi raffermir son influence politique dans les Balkans et en Orient. Si la France et ses intérêts en Orient ne veulent pas être mis complètement de côté, il ne lui reste rien d'autre à faire que de revenir promptement et sincèrement à l'Eglise et au Pape.

POLOGNE — Sous le titre : « Le vrai fond des choses, la *Kipa* a publié la note suivante, dans son numéro du 5 février 1920 :

Londres. — Lloyd George a refusé à l'ambassadeur de Pologne en Angleterre de secourir l'armée polonaise en face des attaques imminentes des troupes bolchevistes. Mais d'autre part, le même homme d'Etat anglais serait enchanté si les Polonais faisaient la paix avec les Bolchevicks. Une telle attitude de la part de l'Angleterre correspond tout à fait à celle qui est prise par l'Entente à l'égard de la Hongrie dans sa régénération chrétienne. On aime mieux, du côté de l'Entente, tendre la main aux Bolchevicks que de voir surgir une organisation politique catholique vigoureuse. Les catholiques du monde entier devraient veiller sur ces intrigues des Francs-Maçons, car elles sont les véritables causes pour lesquelles aucun repos n'est possible pour l'Europe, et il faudrait leur demander d'y opposer une action énergique.

SUISSE. — Le *Walliser Bote* (Messager du Valais), de Sitten (Suisse), donne, dans son numéro du 7 janvier 1920, quelques pensées maçonniques qui aident à comprendre les buts poursuivis par la Secte :

Pour nous qui sommes revêtus de la plus haute autorité, la vérité lève entièrement le voile et nous fait contempler et sentir, en traversant à torrent notre corps et notre cœur, que l'homme est son propre Dieu; prêtre et roi en même temps. Voilà le sublime secret, la clef de toute science, le comble de l'initiation. (Albert PIKE, 33e, *Morals and Dogma*, p. 819).

Le but de la Loge est exclusivement celui de Voltaire et de la Révolution française, c'est-à-dire la complète destruction du catholicisme et même de l'idée chrétienne. (*Latomia*, 1869, l. c.).

Non, je ne suis pas chrétien. Je crois à une révolution religieuse radicale qui s'attaquera en même temps au culte et au Dogme. (MAZZINI et Daniel Sterne (Mme d'Agouet).

Nous devons nous mettre non seulement au-dessus des différentes religions, mais encore au-dessus de toute croyance à un Dieu. (*Freimaurerzeitung*, 15 décembre 1866).

Ce qu'il faut viser, c'est la déchristianisation par tous les moyens et de préférence par l'anéantissement du catholicisme, peu à peu, chaque année, par des lois nouvelles contre le clergé — Enfin, fermeture des églises. En huit ans, par des écoles non confessionnelles on peut avoir une génération sans croyance. (Décision du Grand Convent de Naples, 11 juin 1879 — FAVA, *Le Secret de la Franc-Maçonnerie*).

Les citations de la *Latomia* et de la *Freimaurerzeitung* montrent quelle foi il faut ajouter à certaines déclarations concernant la différence qui existe entre la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne et les Loges latines. Toute la Secte a les mêmes principes et des buts identiques plus ou moins ouvertement avoués.

— L'article suivant a paru dans un journal suisse de langue allemande, *Die Botschaft*, (Le Message), à la date du 11 février 1920 :

La Loge universelle n'est pas tout à fait tranquille, malgré ses succès sans précédent. Sans doute on ne conteste pas qu'elle ait été victorieuse sur toute la ligne; les peuples et les Etats se soumettent à ses ordres tout-puissants, mais il manque encore quelque chose à son bonheur. Il existe une autre Puissance mondiale, et les peuples qui gémissent affamés et presque réduits au désespoir, sous la tyrannie universelle de la Loge, sont disposés, plus qu'ils ne l'étaient depuis plusieurs décades, à écouter les messages de cette puissance, plutôt qu'à prêter l'oreille à ceux de la Franc-Maçonnerie qui se déclare son adversaire et son ennemie irréconciliable. L'Europe est couverte de ruines, les plus antiques défenses de la culture chrétienne sont détruites, les peuples se courbent en gémissant sous les coups de knout de la liberté nouvelle; mais qu'importe ce beau succès, tant que se dresse au-dessus des vagues irritées, le bloc duquel il a été écrit que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas.



Aussi voit-on la Société secrète des taupes parvenue à l'hégémonie universelle faire appel à une nouvelle entreprise. Elle veut mettre à profit sa puissance, et la déguster jusqu'à la lie. La dernière digue doit être abattue, le dernier obstacle doit être brisé, la terre tout entière, assujettie à l'uniformité. Rome vit encore. Rome se meut, bien entendu, je parle de la Rome du christianisme. On ne saurait tolérer cela, il faut donner l'alarme. Le *Prager Tageblatt* (quotidien de Prague), dans les colonnes duquel on trouve si souvent l'écho des signaux des Loges, a donné le 28 décembre, comme article de tête, une lettre de Genève, dans laquelle les milieux qui obéissent aux mots d'ordre du Grand-Orient sont invités à porter leur attention sur une mystérieuse conspiration internationale des Catholiques contre le personnel de la Franc-Maçonnerie internationale. Ecoutez ce que dit l'informateur génevois :

« Pendant qu'aujourd'hui une sphère d'influence incontestée de la France se montre à l'œuvre dans la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie, et vraisemblablement bientôt aussi dans l'Autriche allemande, pour lutter contre l'influence puissante que l'Angleterre commence à exercer en Hongrie et en Pologne, un troisième concurrent, surgissant mystérieusement s'est glissé au premier plan. On peut se dire actuellement que des puissances se sont mises à l'œuvre pour exercer leur influence sur l'Europe qui commençait à se reconstituer lentement, et pour la diriger dans une voie nouvelle à peine soupçonnée. La Rome du moyen âge commence à se relever; elle a remporté sa première victoire en Hongrie. Ces hommes, depuis Appony jusqu'à Huszar, sont les représentants d'une puissance dont il n'est pas possible de fixer le siège. La France a remporté la seconde victoire, car si une majorité Clemenceau y gouverne, d'autre part, une camarilla de généraux cléricale jusqu'aux moelles, mène dans la coulisse une intrigue dangereuse, dans laquelle un Foch, un Franchet d'Esperey combattent la démocratie, et où l'on voit un Léon Daudet, un Pugliesi-Conti, un Jules Delahaye lancer publiquement contre le sentiment républicain leurs tirades réactionnaires.

» La Pologne, elle aussi, se débat dans les mailles de cette politique. Dans la Chambre italienne siègent 120 députés cléricaux; en Autriche, on voit reparaître des personnalités que l'on croyait périmées depuis longtemps; en Bavière, il s'est formé un parti catholique, et les châteaux d'exil sur le lac de Genève sont encombrés d'envoyés et d'hommes de confiance des Jésuites. Une *Ligue catholique mondiale* existe, qui a un caractère tout à fait officiel. Elle a pour président, le Cardinal Amette. Et les hommes de confiance de cette organisation se trouvent dans tous les pays; ils sont connus, et ne se gênent pas pour se montrer en public. Que ce soit un Père Comte Galen (1), qui appartient à l'Ordre des Bénédictins, et qui manifeste son enthousiasme pour une Europe

(1). Directeur de la *Bonifacius correspondance* à Prague.



centrale catholique, ou que ce soit l'abbé français Toinot (?), ou bien certain professeur de l'Université de Fribourg, qui ait publié le premier plan d'unir l'Allemagne catholique du Sud avec les pays catholiques des Alpes pour en faire un nouvel Empire autrichien catholique, qui serait en même temps, comme son ancêtre historique, le Saint Empire Romain, ou les nombreux éléments obscurantistes qui viennent d'Italie ou d'Espagne, et qui vont de par le monde, pour obtenir des adhésions à cette idée, tous sont les représentants de cette puissance qui est concentrée dans la *Ligue catholique universelle*. A cela s'ajoutent les fils qui réunissent les partisans du récent passé, les rois pour réaliser leurs vœux. De ce désir des Carlistes (1) d'établir dans l'Europe centrale une dynastie catholique, une route directe aboutit à la Ligue catholique universelle aux vues de laquelle cette idée s'adapte remarquablement. De même que les cléricaux italiens combattent la dynastie de Victor-Emmanuel, de même, en France, elle fait combattre les catholiques français contre la République. On promène de pays en pays l'étincelle qui doit encore une fois mettre le monde en feu ».

La feuille du soir du *Reichspost*, qui a pour titre *Wiener Stimmen* (voix viennoises) remarque à ce propos :

« Cette affaire a l'air d'une sotte histoire à sensation; mais elle est bien capable d'agir de façon à les bouleverser, sur les gens qui, en tout temps se laissent prendre à ces inventions sensationnelles des spéculateurs. *Mundus vult decipi :* le monde veut qu'on le trompe. Si ridicule que soit cette façon de présenter les tendances catholiques, sous une forme digne des romans de colporteurs, on n'en voit pas moins grimacer dans le factum génevois la haine démesurée de ceux qui l'ont chargé de cette mission contre la puissance spirituelle que représente la « Rome du moyen âge ». La découverte de l'Internationale catholique, de la Ligue catholique mondiale, deux mille ans après sa fondation, rapportera peu de gloire aux gardiens de Sion, mais ils auront toujours trouvé un point d'appui, un prétexte. Hélas, oui ! l'omnipotence illimitée de la Franc-Maçonnerie ne durera pas toujours, et la prochaine tempête qui va se déchainer dans la presse internationale sera une dernière limite à cette omnipotence. Le grand et décisif duel commence. La pierre tiendra bon contre l'assaut et sur elle se briseront le crâne des géants des ténèbres et du mal.

TCHÉCO-SLOVAQUIE. — Nous lisons dans la *Kipa*, 1er février 1920 :

Schisme et spoliation des églises en Tchéco-Slovaquie. — On écrit à la *Kipa* au sujet du détachement d'une partie du clergé tchèque et de la formation d'une Eglise tchèque indépendante : Ce mouvement de détachement, préparé de longue main, depuis des années, n'est point tant un mouvement religieux que surtout un mouvement politique. Le

(1). Les partisans de l'Empereur Charles d'Autriche-Hongrie.



sentiment national tchèque exalté jusqu'au fanatisme, tend, par ce mouvement, à l'indépendance contre l'influence modératrice de Rome. D'après les plans des ultranationaux, il faut que l'Eglise tchèque soit l'instrument au moyen duquel les sentiments religieux et les forces religieuses se mettent au service de l'impérialisme tchèque. Le Hussitisme réchauffé ne joue que le rôle d'appât pour attirer ceux qui ne voient pas plus loin.

En réalité, le mouvement schismatique tchèque a une tendance moscovite. Les ecclésiastiques se marient et se mettent ainsi sur le même pied que les Popes russes, mais ils espèrent, après la fin du Bolchevisme, s'emparer de la direction du clergé inculte, lourdaud des Russes et des Grecs-Orientaux, et donner ainsi au Panslavisme russe des buts nouveaux; dès qu'ils auront derrière eux la Russie tchèque avec ses sources inépuisables de force, ils pourront se laisser aller à un sentiment de sécurité. Pour fortifier l'Eglise tchèque nationale et indépendante, l'Assemblée nationale a voté une loi par laquelle les biens de l'Eglise catholique passeront en totalité à l'Eglise schismatique partout où 50 % de la population adhéreront à cette dernière, et la moitié des biens d'Eglise là où l'adhésion sera de 25 %. Afin de pouvoir réaliser leurs plans, les gouvernants tchèques ne reculent même pas devant la pratique des injustices les plus flagrantes, devant la spoliation des églises. Les catholiques slovaques voient avec inquiétude ce qui se passe et ce qui les menace d'abord dans leur foi, et ensuite dans leur nationalité.

Malheureusement, les gouvernements de l'Entente sont trop dominés par la puissance judéo-maçonnique pour agir librement dans le sens de leurs véritables intérêts. En France, particulièrement l'anticléricalisme républicain conduit toute la politique balkanique à notre grand détriment national.

Enseignement

Allemagne. — Nouvelle donnée par la *Latomia*, 10 février 1920, p. 28 :

La première livraison de la nouvelle série des mémoires de la Société Comenius, contient un article du Docteur Victor Henry, intitulé : « L'école unitaire comme problème d'éducation ». Il y est traité d'un sujet important, qui intéresse fortement non seulement les pédagogues, mais encore les milieux économiques et politiques. L'auteur se place sur le terrain de la vieille éducation humaniste.

Le Dr. Victor Henry, défenseur de cette idee maçonnique de l'école unique, est aussi un « bolchevisant », qui trouve que tout est pour le mieux au point de vue scientifique dans la Russie soviétique.



Il a publié, dernièrement des articles dans ce sens dans les journaux étrangers.

Féminisme

HOLLANDE. — Nous lisons dans le *Herold*, 22 février 1920 :

Dans la Loge « L'Union Frédéric », à la Haye, Mme Ros Brigman a fait le 11 janvier une conférence sur la femme dans la Maçonnerie. L'oratrice, qui est Vénérable d'une Loge mixte à la Haye, a naturellement soutenu la thèse de l'admission de la femme, mais elle s'est prononcée contre la création de Loges composées exclusivement de femmes.

C'est la distinction entre les Loges d'Adoption, souchées súr des Loges régulières d'hommes, telles que cela se pratique dans les obédiences du Grand Orient et de la Grande Loge de France et la Franc Maçonnerie, dite du « Droit Humain », créée par le Docteur Georges Martin, dont la Revue a parlé tout récemment à propos de Mme Annie Besant (1).

Franc-Maçonnerie

GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES. — Le *Herold*, de Berlin, a publié la note suivante dans son numéro du 11 janvier 1920, col. 4 :

La Grande Loge de Suisse l'*Alpina*, dans une circulaire, en date du 30 septembre 1919, se déclare disposée à convoquer en automne, en Suisse, un Congrès franc-maçonnique universel. Nous n'avons pas l'intention de tracer un programme défini de travaux pour ce Congrès, mais nous considérons que le but principal de cette réunion sera de traiter, en des entretiens libres, en vue d'amener une explication mutuelle, dans laquelle on écartera tout ce qui désunit pour faire ressortir ce qui est commun, de manière à jeter les bases d'une étroite entente des Frères du monde entier. Il ne sera pas pris de décisions faisant loi. En tout cas, il sera certainement traité de l'organisation du Bureau des Relations Internationales franc-maçonniques, institution dont la nécessité se fait de plus en plus impérieuse.

— *L'American Tyler-Keystone* publie, dans son numéro de février 1920, une correspondance du F.·. R.-J. Meekren, intitulée : « Observations et incidents maçonniques de guerre ». Soldat canadien de l'Ontario, ce F.·. vint en Angleterre, puis en France et fut

(1). *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*. Avril 1920, pp. 246 et suiv. Juillet 1920, pp. 387 et suiv.



fait prisonnier sur le front belge ; il raconte l'aide qu'il a reçue de Francs-Maçons de diverses nationalités. Le F∴ Meekren écrit entre autres choses intéressantes :

L'objection est naturellement, celle de l'athéisme de la Maçonnerie européenne. Ici encore il y a bien des malentendus et, comme il y a peut-être entre la Maçonnerie anglo-saxonne et la Maçonnerie française, une différence de point de vue qui est une affaire de race. Le Français se préoccupe toujours d'adapter la théorie à l'actualité. Nous savons parfaitement bien que toutes nos Loges contiennent des membres qui sont en fait des athées, — au moins au point de vue ecclésiastique, — et cependant ils font une certaine déclaration de foi, à laquelle ils attribuent le sens qui est le leur, et nous les accueillons. La Loge française accueillait le même type d'hommes, mais elle voulait qu'ils donnassent au langage son sens ordinaire en ce qui concerne les croyances. Autant que je puis m'en rendre compte, il y a une forte proportion de Francs-Maçons français qui non seulement croient en Dieu, mais encore font partie de certaines sectes religieuses et en sont des membres zélés. En tout cas, les Maçons français ne forment point un corps homogène d'athées, et ils ne l'ont jamais été...

Prisonnier en Allemagne, le correspondant du *Tyler Keystone* écrit au sujet des F∴ M∴ de ce pays :

Tout en reconnaissant que leurs Grandes Loges se sont conduites officiellement d'une manière très antimaçonnique, il faut admettre même pour cela, sinon une excuse, du moins une raison qui permettrait d'adoucir la sévérité de notre jugement. En premier lieu, la masse des Allemands, — y compris les Maçons, — était convaincue, — et de très bonne foi, — que leur pays avait raison, et ils n'accordaient aucune créance aux récits des barbaries du système militaire allemand, et ils croyaient, — ils croient encore, — à la « sauvagerie » des alliés. Ils croyaient cela parce qu'on veillait soigneusement à ce qu'ils n'apprissent rien qui y fût contraire. Et alors sous le système allemand de gouvernement, il était nécessaire que toute organisation, — non secrète et interdite, — n'exprimât que les opinions approuvées par le gouvernement. Bref, je considère les actes officiels des Grandes Loges allemandes depuis 1914, et relativement à la guerre, comme de simples échos de la voix du gouvernemment allemand. Il n'est guère possible de regarder une telle Maçonnerie comme libre. Mais l'Allemagne a été si longtemps un pays d'esclavage mental, moral, social, politique et industriel, que les Allemands ont oublié ce qu'est réellement la liberté...

Le F∴ Meekren raconte ensuite comment un Franc-Maçon allemand, chargé de la censure des lettres reçues par les prisonniers, le tira d'un mauvais cas dans lequel l'avait placé une lettre reçue



d'Amérique, et s'exposa pour cela à un assez sérieux risque personnel.

Nous lisons dans les *Bausteine*, février 1920, p. 35, sous le titre : « La doctrine franc-maçonnique réalisée par l'idée de Ligue des Nations » :

Le Frère Albert Berendt a parlé sur ce sujet dans une réunion organisée par le Comité Blüntschli de la *Ligue allemande pour la Société des Nations*, dans la grande salle de notre Loge, devant une assemblée de Frères, de Sœurs et d'invités amenés par les Frères. Le Frère Müffelmann a esquissé en quelques mots le but et la tâche de ce Comité.

Le F.·. Berendt a déclaré que jusqu'ici la publicité et la politique avaient été tenues en dehors de la Franc Maçonnerie. Les Loges se contentaient de faire dans « la paix des Temples le travail franc-maçonnique, l'union de l'humanité, sur la base de la qualité d'homme » ; mais aujourd'hui la situation n'est plus la même :

Le grand public nous appelle, nous entendons la voix du Conseil du monde; et celle de l'idée de la Ligue des Nations, née de ce Conseil, qui nous appelle à réaliser l'idée de l'union pacifique de tous les peuples civilisés, sur la base du droit, de la justice et de la liberté de déterminer sa nationalité, sur la base du droit égal pour tous les peuples au point de vue de l'économie, du commerce et des relations. Il faut que les intérêts opposés soient arrangés par voie d'arbitrage. Plus d'armée permanente, plus de trusts qui se font concurrence. Le réglement de la Ligue des Nations qui, en vertu du traité de paix est entré en vigueur le 20 janvier 1920, contient à la vérité quelques indices d'une telle Ligue des Nations, mais ce traité impose à notre pays des conditions si oppressives, que nous ne pouvons pas être bien pressés d'entrer comme membres dans cette Ligue des Nations, d'où nous, peuple civilisé, nous sommes exclus pendant qu'en font partie les petits Etats nègres de la côte africaine, dite Côte du Poivre. Notre but doit être d'entrer dans une véritable Ligue des Nations.

Il y a deux routes par où nous pouvons sortir de notre état misérable, la voie de la violence, et la voie de la réconciliation et de la Ligue des Nations. Bien que la voie de la violence ne nous soit pas fermée d'avance, parce que les constellations imprévues des peuples peuvent favoriser cette entreprise, et qu'un peuple plein de vie, intelligent et laborieux comme le peuple allemand puisse par un travail intense devenir un facteur de puissance, néanmoins cette voie serait en opposition avec l'esprit de la Franc-Maçonnerie. La véritable voie selon cet esprit, est la voie de la réconciliation par la Société des Nations. L'idée de la Société des Nations est sur la route de la doctrine franc-maçonnique. Il faut



que l'espèce humaine sorte de l'état de nature, qui est la guerre, pour entrer dans l'état de culture, qui est la paix.

Nous ne pouvons pas écarter l'idée de Société des Nations, sous le prétexte que c'est de la politique. Il suffit que nous nous tenions en dehors de la lutte politique de partis qui se livrera au sujet de la Société des Nations; il faut que nous cherchions à traiter ce sujet avec compétence et sans esprit de partis, que nous nous en servions comme d'un moyen d'union entre des manières de voir contradictoires. Il faut aussi que nous nous déclarions devant le grand public comme partisans de la Ligue des Nations en qualité de Francs-Maçons; alors les Francs-Maçons des autres pays nous tendront une main fraternelle et collaboreront avec nous à la véritable Ligue des Nations, celle de la paix et de la justice.

Le Fr∴ Ludwig Müffelmann, directeur des *Bausteine* écrit dans le numéro de février 1920, p. 33 :

Les fils que la guerre avait rompus même dans nos milieux, commencent peu à peu à se renouer lentement. Le « Bureau International pour les Relations franc-maçonniques » a repris son activité, et le Frère Ed. Quartier-la-Tente nous envoie son *Bulletin*, organe en langues anglaise, française et allemande du Bureau International, ainsi que l'*Annuaire de la Franc-Maçonnerie universelle* pour l'année 1920.

Nous avons engagé, en des temps passés, maintes rudes batailles avec le Frère Quartier-la-Tente et ses amis Suisses, et nous nous plaçons aujourd'hui comme auparavant sur le terrain du bon droit de notre sentiment patriotique. Mais cela ne peut ni ne doit nous amener à laisser plus longtemps leur influence aux passions déchainées que la guerre traîne à sa suite. Comme Francs-Maçons, nous avons pour devoir de nous conformer au précepte fondamental de notre doctrine, et de rétablir l'idée d'Humanité partout où les fureurs de la guerre l'avaient rejetée à l'arrière-plan. Nous plaçant dans cet ordre d'idées, nous saluons la réapparition d'une institution qui donnera à l'idée franc-maçonnique une expression dans laquelle la Franc-Maçonnerie n'est qu'une forme vide, et par-dessus toutes les oppositions nous tendons au Frère Quartier-la-Tente une main fraternelle, en souhaitant qu'il atteigne le but qu'il se propose, la conciliation et l'entente. Et il est une chose que nous ne devons pas manquer de rappeler : nous avons la certitude par des preuves qui ont une portée très étendue, c'est que le nombre des Frères qui, en Allemagne, ne veulent pas entendre parler d'une tendance de la Maçonnerie à l'exclusivisme et qui veulent voir l'idée de l' Union humanitaire s'incarner dans l'Art Royal, que ce nombre est d'une puissante grandeur.

L'Annuaire de la Franc-Maçonnerie universelle a pour nous une valeur toute particulière. Il a été compilé par Quartier-la-Tente avec un soin minutieux, et il semble réellement qu'il n'y manque aucun des



corps maçonniques qui existent dans le monde. Il donne d'ailleurs tout ce qui vaut la peine d'être connu sur la Franc-Maçonnerie de tous les pays, avec des adresses précises, dans les 416 pages qu'il contient.

La Bibliothèque de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* possède la collection de ces annuaires, et tient les renseignements qu'ils contiennent à la disposition de ses abonnés et de ses lecteurs.

Allemagne. — Le *Herold*, du 8 février 1920, donne un compte rendu succinct de la Diète des Grandes Loges Allemandes. nous en extrayons les renseignements ci-dessous :

La Grande Loge de Vienne ayant envoyé une demande de secours, il a été décidé que toutes les Loges seraient invitées par une circulaire à recueillir des fonds ainsi que des secours alimentaires et médicaux en nature.

— Sur la question des assertions du général Ludendorff dans ses souvenirs de guerre (Cf. *Herold* 1919, p. 125) on a chargé les Frères Müllendorff et Eberlein d'obtenir une interview avec le général, et d'après sa réponse, de rédiger une courte et substantielle déclaration qui sera publiée.

— Il a été décidé de rejeter la proposition de participation à un Congrès Franc-Maçonnique international qui se tiendrait en automne, à Genève.

— On laissera sans réponse la demande d'envoyer des communications au Bulletin du Bureau International des Relations franc-maçonniques.

— La question adressée par le Grand-Orient de Hollande au sujet de l'admission des femmes a reçu une réponse négative.

— En présence des attaques contre la Franc-Maçonnerie qui deviennent de plus en plus fréquentes, il a été suggéré que la Ligue allemande des Grandes Loges fasse une déclaration collective et qu'on publie une réfutation du livre de Wichtl (1). La présidence de la Ligue a été chargée de cette affaire.

La nouvelle suivante est traduite de la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, 16 février 1920, édition du Matin :

Une manifestation contre l'extradition des généraux et des hommes d'Etat allemands, a eu lieu le dimanche 15 février, à la Grande Loge Nationale Mère « Aux Trois Globes », de Berlin.

Le conseiller intime supérieur de gouvernement, Eberhard, Grand Maître de la Ligue allemande des Grandes Loges, a protesté contre l'extradition d'Allemands, exigée par l'Entente. La Diète allemande des

(1) Voir : *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* : Avril 1920, pp. 229 à 231 Supplément au n° de Juillet, pp. 481 et 491 ; Octobre 1920, pp. 561 et 695.



Grandes Loges aurait voté dans ces dernières semaines une résolution disant que les Francs-Maçons devaient sortir de la réserve observée par eux en toute autre circonstance et protester publiquement contre les exigences de nos ennemis. Le professeur Kleiber a déclaré qu'en tout autre cas, la politique et les agitations de la vie s'arrêtaient sur le seuil des Temples. Si donc l'Ordre des Francs-Maçons se présentait en public pour la première fois, c'était parce que les besoins du peuple l'y contraignaient.

Une résolution a été votée, d'après laquelle la Ligue allemande des Grandes Loges exprimait sa juste indignation au sujet de l'insulte projetée contre le peuple allemand, et qui consistait à exiger que les défenseurs de la patrie et du foyer fussent livrés à un tribunal étranger pour y être jugés. Cette résolution a été votée avec un ardent enthousiasme.

On sait que le Premier ministre anglais Lloyd George, après avoir fait d'énergiques déclarations sur la nécessité morale qu'il y avait à ce que les Allemands, responsables de la guerre et coupables des atrocités commises au cours de celle-ci, fussent jugés et punis par un tribunal interallié, s'est incliné devant les protestations et le refus de l'Allemagne d'exécuter le traité de Versailles sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, du reste. Nous devons croire d'après ce qui s'est passé à la Grande Loge « Aux Trois Globes », que la Franc-Maçonnerie internationale n'est pas étrangère au revirement du Premier d'Angleterre. La puissance judéo-maçonnique s'affirme partout, depuis deux ans.

— Sous le titre suggestif : « La Franc-Maçonnerie est-elle internationale ? le F.·. Docteur Karl Ehrard Weiss, de Constance, publie, dans la *Leipziger Zeitung*, de Leipzig, 18 février 1920, un très intéressant article, dans lequel nous relevons les passages ci dessous :

Depuis le mois d'août 1914, le mot international a un sens défavorable, et quand on veut être désagréable à un adversaire, on lui jette comme une injure l'objection d'internationalisme, ce qui équivaut à l'accuser d'être un sans-patrie et de sacrifier son propre pays en faveur des des nations étrangères.

C'est surtout depuis l'apparition du livre de Wichtl sur la Franc-Maçonnerie universelle, la révolution universelle, la république universelle, que se sont faits plus nombreux les griefs de ce genre contre la Franc-Maçonnerie allemande.

La Franc-Maçonnerie est internationale, affirme-t-on, elle est une organisation internationale et sa direction est en grande partie aux mains des Juifs; elle projette l'établissement de la République mondiale internationale sur des bases capitalistes, et dans ce but, elle prépare la



destruction du trône et de l'autel ainsi que le montre l'illustration sans goût qu'on voit à la première édition de ce livre à sensation. La Franc-Maçonnerie allemande, en conclut-on, est une partie intégrante de la Franc-Maçonnerie universelle, et, comme telle, partage la responsabilité de toutes les destructions qu'a opérées cette société secrète internationale révolutionnaire. Et si l'on répond que toute la Franc-Maçonnerie allemande s'est toujours abstenue de politique, — cela montre, aux yeux de ses adversaires une seule chose, savoir que la majorité des Francs-Maçons allemands personnellement honnêtes, est menée à la lisière par les supérieurs internationaux, et qu'elle est employée à son insu, sans rien savoir des buts propres de la Maçonnerie universelle et de ses manœuvres ténébreuses.

Au problème ainsi posé et très bien posé par le Docteur Friedrich Wichtl, le F.·. Karl Ehrard Weiss croit répondre victorieusement en disant que l'internationalisme de la Franc-Maçonnerie a seulement pour but de donner un droit d'entrée dans les Loges du monde entier et de créer aux Francs-Maçons des relations personnelles dans les différents pays. Il ajoute, mais sans fournir un semblant de preuve :

Il n'y a jamais eu de direction internationale de la Franc-Maçonnerie, et il ne peut y en avoir. La Franc-Maçonnerie allemande elle-même n'a pas une direction unitaire, car les huit Grandes Loges allemandes sont entièrement indépendantes et n'ont été reliées ensemble en une Ligue de Grandes Loges que pour des affaires extérieures.

Cette indépendance, en admettant qu'elle soit réelle, n'exclut pas l'acceptation d'un mot d'ordre international, et la Franc-Maçonnerie est assez souple pour plier son action suivant les différences d'organisation intérieure dans les différents pays, c'est même ce qui fait en partie sa force. Elle ne demande à ses adeptes que de concourir au but final, qui est la lutte contre l'Église catholique. Mais continuons à citer :

Il n'y a pas davantage de personnalité aristocratique des Hauts Grades, qui soit supérieure aux Grandes Loges et ait le pouvoir de les influencer. La majorité des Grandes Loges d'Allemagne ne connaît aucun Haut Grade, et les seules Grandes Loges qui possèdent les Hauts Grades, sont les Grandes Loges qui ont pour base le principe chrétien, c'est-à-dire celles qui n'admettent pas les Juifs. En outre, ces Hauts Grades sont d'une nature bien différente de la Maçonnerie à Hauts Grades des pays non allemands et ils n'ont aucun rapport avec celle-ci.

Disculer cette assertion nous entraînerait trop loin, notons seule-



ment que le F.·. Karl Ehrard Weiss ne nous fait pas connaître cette maçonnerie allemande des Hauts Grades — sont-ce les Illuminés de Weishaupt ou les « Noachites Chevaliers prussiens » ? Les deux sans doute. Nous lisons encore :

Les Francs-Maçons allemands savent fort bien que les Loges latines s'occupent très activement de politique, qu'elles sont nettement anticléricales, et même athées. Ils savent aussi que la Franc-Maçonnerie anglo-américaine, par sa large diffusion dans les pays de langue anglaise, a serré encore davantage le lien que forme une conception commune du monde, que ce lien a été rendu plus étroit, et qu'il a agi dans un sens hostile à l'Allemagne. Mais comme la Franc-Maçonnerie allemande s'est toujours tenue à l'écart de la politique... elle n'a pu agir en sens contraire Sans doute, certains Francs-Maçons allemands ont tiré parti avant la guerre de relations personnelles avec des Francs-Maçons français et anglais pour tenter, avec les faibles moyens dont ils disposaient, d'établir une entente et de faire disparaître les oppositions, mais ces tentatives particulières ont été sévèrement condamnées, surtout par les Grandes Loges de l'ancienne Prusse.

Si le rédacteur de la *Gazette de Leipzig* veut faire allusion aux manifestations pacifiques organisées par la Franc-Maçonnerie internationale, et dont la dernière en date devait avoir lieu au mois d'août 1914, ceci est exact. Mais cela est simplement la preuve que les Francs-Maçons prussiens ne voulaient pas pour eux d'un pacifisme dont leur gouvernement connaissait si bien les funestes effets dans les autres pays et que certains Francs-Maçons allemands étaient chargés de répandre — telle plus tard la doctrine bolcheviste. Mais le F.·. K.-E. Weiss n'a pas pu avoir oublié les visites affectueuses échangées, peu de temps avant la guerre, entre les chefs de la Franc-Maçonnerie anglaise et les Grandes Loges de Prusse. Il sait tout aussi bien que l'Allemagne vaincue a trouvé ses plus ardents défenseurs dans les Loges d'Angleterre et des États-Unis, pays où les Juifs sont si puissants. Et de cela il nous donne lui-même la raison lorsqu'il ajoute :

Ce qui est international, ce n'est point la Franc-Maçonnerie, c'est seulement l'*idée* de la Franc-Maçonnerie... Et c'est précisément la conception de la Franc-Maçonnerie allemande, dégagée de toute politique, qui lui donne ce caractère d'être internationale, ou pour mieux dire supernationale.

Enregistrons encore cette déclaration qui se passe de commentaire :

La Franc-Maçonnerie allemande s'est toujours efforcée de diriger la



nation allemande, le caractère allemand dans le sens indiqué par les grands hommes qui en ont fait partie, par Gœthe, par Herder, par Wieland, par Mozart, dans la voie tracée par les héros et les chefs de la guerre de délivrance; c'est dans le calme du Temple de leurs Loges qu'ils puisaient la force nécessaire à la renaissance politique et morale de leur patrie foulée aux pieds.

Aujourd'hui encore la Franc-Maçonnerie allemande, dans la détresse du peuple allemand estime que sa tâche présente consiste à raffermir les esprits... En outre elle veut, tout en préservant l'originalité nationale, faire entendre sa voix, pour faire disparaître la haine entre les peuples... C'est seulement en ce sens que l'idée de la Franc-Maçonnerie est internationale.

C'est-à-dire, les Loges Allemandes sont pangermanistes en Allemagne et pacifistes, voire même bolchevistes, dans les autres pays, après comme avant 1914.

Sous le titre : « La Franc-Maçonnerie universelle internationale », les *Bausteine* publient l'article suivant, dans leur numéro de février 1920, p. 30.

La *Germania* donne, dans son numéro du 20 janvier 1920, un long article sur la Franc-Maçonnerie universelle internationale. Il est écrit par quelqu'un « qui connaît à fond la vie des Loges ». L'article traite du Bureau International de la Franc-Maçonnerie universelle de Neufchâtel (Suisse). Il y a lieu de remarquer à ce propos que Ludendorff y est appelé en témoignage, pour prouver que les Anglais ont partout « anglicisé » au moyen de leurs Loges; que seules font exception les trois Grandes Loges de l'ancienne Prusse, qui sont restées traditionnellement attachées aux Hohenzollern. On lit à se sujet dans l'article :

« Tout récemment, la Deutsche Liga für den Volkerbund [la Ligue allemande pour la Ligue des Nations] s'est rattachée à la Franc-Maçonnerie allemande, pour l'intéresser à l'idée de la Liga. Ici encore, il est difficile d'exclure les éléments politiques. Les *Anciens Devoirs* de 1723 interdisent aux Loges toute politique et si, comme cela est prouvé, la Franc-Maçonnerie latine a un caractère politique, c'est par là qu'elle est en dehors des cadres franc-maçonniques. Mais c'est à bon droit que nous voyons un danger dans une Franc-Maçonnerie internationale, et les Loges allemandes qui sont a-politiques, ont raison de se tenir en dehors de cette Internationale. L'idée humanitaire, dans le sens de la conciliation entre tout ce qui a figure humaine, n'est point à rejeter; mais doit-elle trouver son expression sous la forme d'une Internationale franc-maçonnique ? Voilà sur quoi les opinions sont très divisées ».

La *Germania* parlant favorablement de la Franc-Maçonnerie alle-



mande « a-politique ! ». Que faut-il de plus clair pour montrer aux Francs-Maçons allemands la route qu'ils doivent suivre ?

Nous traduisons ce qui suit d'un article écrit par le F.·. Ludwig Müffelmann, directeur des *Bausteine*, dans le numéro de février 1920, p. 20 :

Le 29 novembre 1919, les Grands Maitres des huit Grandes Loges allemandes étaient réunis à Berlin pour délibérer sur les affaires communes de la Franc-Maçonnerie allemande. Le procès-verbal qui paraît maintenant contient le passage suivant :

« Le Frère Eberlein attire l'attention de l'Assemblée sur la Ligue allemande pour la Société des Nations, et met en garde contre la revivification, au moyen de la Maçonnerie, de cette Ligue, que se propose un Comité dit : Comité Blüntschli, de création récente, attendu que par là, et par la composition de travaux de concours indiqués sur ce sujet, la Franc-Maçonnerie serait entraînée dans la voie de la politique ».

En ma qualité de président du Comité Blünshchli de la Ligue allemande pour la Société des Nations, je me permets devant le public franc-maçonnique de poser au Très Respectacle Frère Eberlein la question fraternelle suivante : « Sur quels faits, lui qui, à ma connaissance, faisait, il n'y a pas très longtemps, partie de ce même Comité Blünhschli ou Comité franc-maçonnique, ainsi qu'il se nommait alors, de la Ligue allemande pour la Société des Nations), sur quels faits, dis-je, se fonde-t-il pour dire que l'action de la Franc-Maçonnerie serait dévoyée dans la politique par l'activité du Comité Blüntschli ? En fait le Comité Blüntschli a considéré toute action politique comme exclue de son rôle, et il sera extrêmement difficile de produire un seul fait qui permette d'affirmer le contraire... ».

On montre une intolérance rigide contre tout ce qui peut présenter la moindre couleur politique, et cependant on fait preuve de la plus grande tolérance lorsqu'un orateur expose devant la Franc-Maçonnerie les thèses les plus propres à entretenir l'esprit de vengeance et de haine, et on appelle cela du travail maçonnique ! Un article typique, à ce point de vue, a paru dans le *Mecklenburgische Logenblatt* (journal officiel des Loges du Mecklembourg), n° 11/12 du 11 janvier 1920. Un autre article du même esprit, par le Frère A. Ziese, de Rendsburg, et qui a pour titre : « Le jour de la Saint-Jean » contient une véritable bordée d'injures contre la « Marianne hystérique affublée du bonnet phrygien », qui « se dresse devant nous avec une fureur satanique », contre « l'hypocrite et perfide Albion », contre « la prétendue Franc-Maçonnerie », contre « les pacifistes enragés de Ligue des Nations », et bien d'autres expressions qui forment un concert charmant et font appel aux vengeurs qui naîtront des ossements des morts.

Qui ne songera devant cela à la parabole de la poutre et du brin de



paille ? Travailler honnêtement à résoudre les problèmes du temps, ces problèmes qui font la base de toute doctrine maçonnique, voilà ce qu'on appelle faire de la politique, ce qu'on condamne comme une hérésie maçonnique, alors qu'on présente comme n'ayant aucun caractère politique le fait de propager l'idée de revanche.

Belgique. — Le *Herold* du 8 février 1920, col. 48, relève le passage suivant d'un article paru dans la *Germania*, 13 janvier, édition du matin, sous le titre : « Le recul du parti catholique en Belgique », et signé du Docteur Franz Reimeringer :

Bruxelles a été de tout temps le principal lieu de rassemblement des Frères des Loges de tous pays, et a comme telle, joué un rôle tout à fait hors de pair dans l'affaire Ferrer, auquel on a même élevé un monument dans la capital belge, ainsi que dans la Révolution de Portugal. Les Sociétés secrètes ont aussi déployé dans les divers pays une activité dont nous voyons aujourd'hui les résultats.

Etats-Unis. — La Grande Loge de New-York a refusé de prendre part au Congrès maçonnique international convoqué à Rome, par le Grand Orient d'Italie, pour le cinquantenaire de la prise de la ville éternelle, le 20 septembre 1920. (*Semaine religieuse de Paris*, 25 septembre 1920, p. 339).

France. — D'après certains renseignements, venus de l'étranger, l'échec de la candidature de Clemenceau à la présidence de la République, en janvier 1920, serait l'œuvre de la Franc-Maçonnerie ? Quoi qu'il en soit nous donnons à titre documentaire l'article suivant paru dans la *Germania*, de Berlin, 21 janvier 1920 :

Les Présidents de la République et la Franc-Maçonnerie. — La tournure surprenante qu'a prise l'élection à la Présidence de la République française, qui s'est terminée par l'échec de Clemenceau doit être expliquée non seulement par la maladresse qu'a commise celui-ci en se retirant du Sénat le 11 janvier, ce qui a donné à ses ennemis du Sénat et de la Chambre toute latitude pour se relever et ne plus avoir à craindre sa vengeance personnelle, mais encore par *l'hostilité de la Franc-Maçonnerie contre son élection à la Présidence.* Déjà en 1913, la Franc-Maçonnerie avait joué un rôle très actif dans l'élection du dernier Président, alors qu'elle espérait, avec l'aide de Clemenceau lui-même, faire élire son favori Pams. Ce multimillionnaire avait promis en échange à celle-ci de restaurer et réorganiser le local du Grand-Orient de la rue Cadet. Mais alors la Franc-Maçonnerie échoua contre les adhérents de Poincaré, qui passait généralement pour royaliste et clérical.

Mais cette fois-ci, elle a réussi à remporter un succès tout au moins



négatif, en empêchant l'élection de Clemenceau. Nous avons déjà une fois indiqué que Clemenceau n'est pas Franc-Maçon; il trouvait fort incommode pour lui personnellement la soumission qu'exigeaient les Frères des Loges, et cela le détourna d'entrer dans la Loge.

Le Grand-Orient était depuis longtemps dans l'indécision sur le choix du candidat qu'il présenterait ce jour-là, mais il n'y eut pas un instant de doute que Clemenceau ne serait pas son homme. La Loge ne pouvait pas lui pardonner d'avoir eu des rapports amicaux avec la Droite et les milieux ecclésiastiques, ni de s'être élevé et maintenu au pouvoir. Mais ce que la Franc-Maçonnerie redoutait par-dessus tout, c'était qu'il en vint maintenant à compromettre les prétendues conquêtes de l'ère de Combes et de Waldeck-Rousseau, et à annihiler les prétendus principes de la République. Liberté. Egalité. Fraternité. Mais étant donné l'âge avancé du Président Clemenceau, et son influence universelle, on voyait en lui une simple transition à la candidature d'un général, de Foch, qui serait une présidence militaire ou bien une dictature. Etant donné les rapports intimes entre ces deux puissants personnages, la bande franc-maçonnique redoutait que Clemenceau ne mît peu à peu tout le pouvoir aux mains de son ami Foch (1). Mais Foch, affirme-t-on, est un élève des Jésuites; il est catholique pratiquant, et il n'a pas craint de déposer son épée victorieuse aux pieds de la Madone de Lourdes. Ces inquiétudes de la Loge se sont traduites dans une pièce confidentielle qui a été publiée ces jours-ci dans la presse française et la presse italienne.

Les hommes de la Loge de France ont conclu une alliance tout à fait contre nature, contre Clemenceau, avec les milieux antisémites et même ecclésiastiques des deux corps législatifs. Bien que Clemenceau n'ait jamais ménagé ses railleries aux sentiments sémites, au cours de sa carrière de journaliste et de littérateur, il s'était entouré de tout un état-major de collaborateurs juifs: ainsi Mandel Georges fut, jusqu'à son élection, son chef de cabinet confidentiel, et il eut même pour successeur un coreligionnaire qui portait le nom bien allemand de Wormser. Il en était de même des deux sous-secrétaires d'Etat du ministère de la guerre, Ignace et Abraham. Ainsi Clemenceau avait-il, par ces mesures administratives, tourné contre lui des groupes fort considérables, et même les *milieux ecclésiastiques*, qui ont combattu son élection à la présidence de la République, quoiqu'ils eussent juré que Clemenceau était leur homme; ils lui ont refusé leur appui malgré leur préférence pour sa personne, mais à cause de ses collaborateurs, qui leur semblaient une garantie bien faible pour le rétablissement des liens entre l'Etat et l'Eglise.

(1) Il y aurait beaucoup à dire sur cette prétendue amitié. Des documents récents semblent plutôt établir le contraire. Voir, en particulier, l'article paru en tête du *Matin*, 8 novembre 1920.



Depuis de nombreuses années M. G. Clemenceau a toujours subi l'influence juive et anglaise. On pourrait même, sans sortir de la vérité, employer une expression plus énergique. La lumière qui se fait — et se fera plus grande de jour en jour — sur la fin de la guerre, et le traité de Versailles ne le montre que trop.

— Le *Temps* du 9 mai 1920 a publié un compte rendu des fêtes de Jeanne d'Arc d'Orléans. Nous en extrayons ce qui suit sur l'attitude des Loges maçonniques de la ville :

Le rétablissement des fêtes traditionnelles à l'occasion de la délivrance était ardemment désiré de tous les Orléanais. Aussi bien aux dernières élections municipales, les deux listes qui s'opposaient dans chaque canton. sans violences de polémique d'ailleurs. réclamaient-elles le retour à l'ancienne splendeur du cortège disparu du programme depuis le vote de la loi de séparation, et où figuraient naguère encore les trois éléments civil, militaire et religieux. Certains tenaient même à préciser la pensée commune en disant que ces fêtes, prolongement de l'union sacrée, devaient réunir tous les Orléanais, sans exception, ni exclusion, et c'est dans cette pensée que la municipalité, accompagnée des parlementaires du Loiret venait, il y a quelques semaines, demander au ministre de l'intérieur d'autoriser les fonctionnaires à prendre part au cortège et à assister à la cérémonie de la remise de l'étendard de l'héroïne, et aussi à la messe de la cathédrale. Le ministre répondit qu'il serait très heureux de seconder les efforts de l'administration municipale, persuadé qu'il était que celle-ci adresserait ses invitations à « tous ».

Des invitations furent, en effet, adressées à tous. De la réponse que feraient les deux loges maçonniques de la ville devait dépendre l'attitude du clergé. Cette réponse fut le refus très courtois de figurer dans le cortège. Pour ne pas créer d'incidents pour ne pas soulever de difficultés, les deux sociétés maçonniques décidaient de s'abstenir, tout en se montrant fort reconnaissante de l'invitation qui leur était parvenue. Et dans la dernière séance du conseil municipal, le très aimable et très distingué maire d'Orléans, M. Laville, qui appartient à la fraction modérée de l'opinion républicaine, a voulu témoigner que « certaines sociétés se plaçant uniquement sur le terrain orléanais, n'avaient pas hésité à faire abstraction de leurs préférences avec un libéralisme et une largeur d'idées qu'il importait de reconnaître », et dont il appréciait tout le mérite.

Dans le programme des fêtes de 1920 qui reprend tous les éléments anciens, a été maintenu l'hommage militaire qui avait été institué après la séparation et qui comporte devant la statue équestre du Martroit, la présentation et le salut des drapeaux du 5e corps.

— Le Grand Orient de France a tenu son Assemblée générale, ou



Convent, le 25 septembre 1920, sous la présidence du F.·. Bessière. Les nouveaux membres élus au Conseil de l'Ordre sont les FF.·. Bonafous, Bessière, Guéret, Colin, Carémentrand, Besnard, Clément, André Lebey et Lavandier.

Le Conseil de l'Ordre renouvelé a nommé son bureau :

Président : Le T.·. Ill.·. F.·. Ch. Debierre, sénateur ; *Vice-présidents* : les FF.·. Félicien Court et Lanquine ; *Secrétaires* : les FF.·. Hemmerschmidt et Juvanon ; *Garde des Sceaux* : le F.·. Bessière.

M. Debierre, en remerciant ses collègues, a parlé du rôle dévolu à la Franc-Maçonnerie :

A l'avant-garde de la République, elle doit, dans son intérêt même, ne pas laisser engluer son autorité par certains mouvements de politique internationale qui compromettraient son prestige, son crédit et son influence aux yeux des autres peuples et des autres maçonneries. Mettons-nous en garde contre les élans excessifs de notre générosité. Evitons de nous prononcer sur les questions insuffisamment étudiées, alors que nous manquons d'informations. Cette prudence d'ailleurs n'exclut ni l'audace de la pensée, ni l'action. Mais n'accomplissons que des actes qui ont derrière eux la vérité, restons impeccables et demeurons dignes des hommes qui ont, avant nous, défendu notre haut idéal de vérité, de liberté et de justice. (Cf. *Temps*, 29 septembre 1920).

Nous empruntons encore ce qui suit aux notes publiées par le même journal nos du 26 au 30 septembre :

Le F.·. Jacques Cohen, rapporteur de la Commission des études politiques et sociales, a déposé un vœu tendant à la reconnaissance des Soviets, comme gouvernement de fait en Russie. Le Convent a adopté l'ordre du jour pur et simple, après une longue discussion, au scrutin secret, par 158 voix contre 118.

La commission des fêtes civiles a organisé, le dimanche 26, au Trocadéro, une fête du cinquantenaire de la République avec cortège et tableaux vivants et le concours des « compagnons du devoir de liberté ».

Le F.·. Lucien-Victor Meunier a fait adopter un ordre du jour sur la revision des lois constitutionnelles, et contre « toute tentative, sous une forme ou sous une autre, directe ou indirecte, de restauration du pouvoir personnel, qui irait directement à l'encontre des droits du peuple ».

Un débat s'est institué ensuite sur l'admission des femmes dans la maçonnerie. Par 127 voix contre 99 et au scrutin secret, l'assemblée, après s'être cependant prononcée en faveur du principe, a adopté les conclusions rapportées par sa commission et renvoyant la question à



l'étude des Loges pour déterminer définitivement le régime de l'admission des femmes.

Les Francs-Maçons ont naturellement discuté la question de la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican. La motion suivante, déposée par le F.·. André Lebey, a été votée :

Le Convent de 1920 tient à défendre la doctrine de liberté qui a toujours été celle de la Franc-Maçonnerie. Il constate que le régime de la séparation, malgré des attaques injustes et des provocations inacceptables, a réalisé la paix religieuse. Il n'y a aucune raison qui milite en sa défaveur. Il n'a donc pas à être changé.

La Franc-Maçonnerie du Grand-Orient de France estime qu'il est naturel que les catholiques aient un représentant au Vatican, en dehors de toute ingérence gouvernementale. La République française n'a qu'à rester sur le terrain de la séparation des Eglises et de l'Etat qui réalise l'indépendance religieuse des deux.

Enfin le F.·. Diagne, nègre et député du Sénégal, « a fait agréer un vœu demandant que l'enseignement aux colonies soit organisé exactement comme en France ».

Et le F.·. Desinger, adjoint au maire de Strasbourg « a prononcé un discours critique sur la religion dans les écoles d'Alsace et de Lorraine ».

On voit que l'esprit sectaire continue à sévir dans les Loges. Et si Gambetta est aujourd'hui encore glorifié par la Franc-Maçonnerie, si son cœur est transporté, avec une pompe païenne qui frise le ridicule, étant donné le personnage et les faits historiques, dans l'église désaffectée de Sainte-Geneviève, ce n'est pas tant à cause des événements militaires de 1870 que pour avoir dit à Romans, en 1878 : « Le cléricalisme voilà l'ennemi ».

HOLLANDE. — Nous lisons dans le *Herold*, 22 février 1920 :

A la Chambre des Députés de Hollande, le député catholique Van Bunren a dit, le 22 décembre 1919 :

« La Loge continue toujours à exercer son action néfaste dans les milieux administratifs, et il en résulte de graves injustices envers les instituteurs catholiques. Le ministère de l'Inde devra déclarer nettement qu'aux Indes, les catholiques jouissent des mêmes droits qu'en Hollande ».

— Le directeur du *Limburg Kurier*, M. Jacob-P. van Term a fait en janvier des conférences sur la Franc-Maçonnerie, avec le concours de la Société « le Jeune Limburg », de Maestricht.



Hongrie. — Le *Herold*, de Berlin, publie la note suivante dans son numéro du 8 février 1920, sur l'attaque qui a eu lieu contre la Loge « Galilée » de Budapest.

D'après un rapport de la Grande Loge symbolique de Hongrie, une annonce anonyme aurait signalé que des réunions antirévolutionnaires se tenaient dans les locaux de cette Loge. Une section de matelots, sans en avoir reçu l'ordre de ses chefs, pénétra dans la salle des banquets de la Loge; mais après s'être convaincue qu'elle avait été induite en erreur, elle se retira. Le Grand Maître, F.·. Rau est complètement en dehors de l'affaire, ainsi que les autres membres de la Grande Loge. Il a montré l'annonce à l'autorité qui a exprimé ses regrets et promis une enquête rigoureuse.

Italie. — Ce qui suit est emprunté au *Herold*, 22 février 1920 :

Le n° 31 de la *Germania* (30 janvier 1920, édition du matin), contient un article intitulé : « Bolchevisme et christianisme » où il est dit qu'à Tambow, ville située entre Moscou et Saratow, les Bolchevistes ont détruit tous les monuments de l'ancien régime et élevé une statue en bronze à leur camarade Judas Iscariote. La *Germania* commente ainsi cette nouvelle :

« En somme ils ont élevé un monument à leur propre mensonge, à leur bassesse d'âme, à leur délire. Ils ne trouveront d'analogue à la conduite de leur congénère que celle de la Franc-Maçonnerie italienne, qui, en 1868, a adopté Judas comme un héros national pour la création de l'Italie unitaire et lui a rendu hommage « à cause du sentiment patriotique dont il était embrasé ».

Il s'agissait, peut-être, en 1868, de Judas Macchabée? La lourdeur de l'esprit scientifique allemand n'est pas exempte de méprises de ce genre. On ne voit pas bien, en effet, l'idée patriotique dans le crime de Judas l'Iscariote.

— L'article suivant est traduit de l'*Unita Cattolica*, de Florence, 22 mai 1920 :

Le Sanhedrin maçonnique. — Seul le *Nuovo Giornale* rend compte d'une réunion plénière tenue par la Maçonnerie au Palais Giustiniani ces jours derniers, mais sans indiquer la date précise. Il dit qu'à cette réunion ont assisté de très nombreux délégués des Loges italiennes et des colonies. Nous serions curieux de savoir s'il y avait là des délégués de Fiume ou Zara, de Sebennico, de Trieste et de Trente, après que le conciliabule tenu à Paris, rue Cadet, en 1917, et auquel assistèrent Nathan, Ferrari, Bacci, abandonna ces régions *irredente* au plébiscite demandé par les Loges serbes.



La population du *Nuovo Giornale* s'explique par deux raisons : par la tendance radicale maçonnique qui le distingue et par l'amitié avec le nouveau Grand-Maître, l'avocat florentin Domizio Torrigiani. En fait, le compte rendu, fort bref, laconique et réservé, étant donné les sujets discutés, s'étend davantage pour reproduire le discours de Torrigiani sur l'action sociale de la Maçonnerie. C'est donc un peu au profit du nouveau Grand-Maître qui, à la différence du loquace Nathan, ne tient pas à se montrer constamment en public pour débiter discours et harangues.

Le *Nuovo Giornale* nous informe avec discrétion, qu'il fut traité, au préalable, de quelques retouches aux Constitutions de l'Ordre, puis qu'on en vint à parler des problèmes actuels. Il dit que le discours de l'avocat Torrigiani ayant paru excellent, il fut décidé de le publier et le *Nuovo Giornale* fut choisi pour cela. Et, en effet, nous ne l'avons pas trouvé ailleurs, bien qu'il ne manque pas de journaux inféodés à la Secte.

Le discours de l'avocat Torrigiani se distingue de ceux de Nathan par une qualité essentielle. L'Anglais avait toujours quelque idée tortueuse à exposer, et souvent il faisait le théologien, avec l'aplomb de l'ignorance sectaire; plus souvent encore, il lançait des insolences et des blasphèmes contre le Pape et l'Eglise catholique. Torrigiani, au moins dans le texte publié, se tait sur ces sujets; disons mieux, il ne laisse pas divulguer sa pensée, car il y a après l'exorde rapporté par le *Nuovo Giornale*, il y a cette phrase qui se rapporte à une affirmation bien claire du discours, affirmation qui évidemment a été supprimée : « Quant aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, le Grand-Maître, faisant allusion aux événements présents, qui commencent à peine à se dessiner, mais qui pourraient dans un avenir plus ou moins prochain, apparaître avec toute l'évidence de leur gravité, a parlé *d'amitiés suspectes et de conciliations qui donnent à penser* ».

Tout ce que le Grand-Maître consent à dire en public est chose connue. Le secret est gardé sur ce qui a été peut-être le véritable but des réunions, car les idées développées dans le discours ne sont que les idées accoutumées et cela pour le grand public; mais les propositions faites et discutées, soit sur la guerre contre le catholicisme et le moyen de lutter contre la possibilité d'une pacification religieuse, qui ne serait funeste que pour la Maçonnerie, qui serait désirable pour tout bon citoyen italien, restent dans l'ombre des salles du Palais Giustiniani. On jugera d'elles par les actes, et on n'a pas de peine à les deviner. Mais Torrigiani ne les confie pas au public, et il les fait disparaître dans son organe officieux.

Le Grand-Maître nous fait savoir que la Maçonnerie est en progrès. Numériquement, peut-être, nous le croyons, parce que les émissaires de la Secte ont beaucoup travaillé pendant la guerre parmi les fonctionnaires; ils travaillent aujourd'hui à gagner les jeunes professionnels qui sont en quête de clients et d'une situation dans le moment actuel de reconstruction. Mais nous ne croyons pas que cette vanterie puisse s'appliquer à l'influence politique et sociale parce que par le fait de la



prédominance du socialisme syndicaliste et des populaires tant dans la Chambre que dans le pays, l'influence maçonnique, toute puissante en un temps, a bien diminué, si même elle ne s'est pas affaiblie et si elle n'a pas cessé de s'exercer sur les masses organisées.

Nous ne voulons pas entrer dans le détail de l'examen du discours dans toutes ses parties. Il nous semble qu'il n'en vaut pas la peine, non pas que nous méconnaissions le sinistre pouvoir de la Maçonnerie sur les affaires italiennes, mais parce que le Grand-Maître Torrigiani, tout en effleurant, avec une adresse de tacticien équilibriste, les problèmes actuels les plus urgents, n'en approfondit aucun, et ne montre pas qu'il ait sur l'Etat, sur la patrie, sur la question ouvrière et sociale, une idée différente de celles qui ont cours dans le camp libéral et radical, tant avant qu'après le grand conflit. La Maçonnerie, par la bouche de Torrigiani, répète qu'elle a fait l'Italie. Elle s'arroge presque le mérite de l'avoir achevée aujourd'hui. Puis, il consacre quelques belles phrases aux humbles, à l'avènement d'une nouvelle démocratie aux fonctions de l'Etat, aux devoirs de justice, de collaboration, de différenciation entre les classes et avec les classes; enfin il chante les valeurs spirituelles. C'est ainsi que Mazzini éparpille en poussière le devoir Kantien.

En somme on voit qu'en ce moment la Maçonnerie flotte entre les tendances, les partis et la route à suivre. Cela est humain, parce que la secte a dirigé pendant de longues années la vie italienne, soit secrètement, soit ouvertement, mais certainement toujours en s'assujettissant ou le gouvernement ou les hommes d'Etat. La funeste Minerva, fief de la Maçonnerie, fief qui durera toujours tant que la liberté de l'école n'aura pas abattu cette Bastille exécrée, la Minerva, disons-nous, est à la fois un exemple et un avertissement.

Actuellement, l'empire de la secte est en grande partie ébranlé et miné. Un grand nombre de ses principes, de ses axiomes sont dépassés dans la politique, qui a des orientations plus vastes, des horizons qui ne pourraient trouver place dans les ténébreux manèges des Loges maçonniques. Néanmoins l'Ordre du Serpent Vert non seulement subsiste et s'arme, mais encore, par des voies obliques, avec une tactique nouvelle, avec une prudence inconnue des deux Grands Maîtres renvoyés, se prépare à une tâche qui n'est pas celle qu'a décrite Torrigiani, mais celle qu'il a fait, non pas dessiner, mais indiquer d'un trait léger dans le *Nuovo Giornale*, c'est-à-dire celle des rapports entre l'Etat et l'Eglise.

C'est là le véritable terrain des compétences maçonniques : empêcher la paix entre l'Italie et l'Eglise, après avoir fomenté la brouille pendant un demi-siècle, et avoir conspiré contre les libertés les plus sacrées des Catholiques et du Pape. Torrigiani est épouvanté d'une réconciliation entre le Pape et l'Italie. Cette réconciliation marquerait l'écroulement du ténébreux règne de la Maçonnerie sur notre pays. Et comme, dans un passé qui n'est pas lointain, il a été parlé de l'avantage qu'il y aurait pour le bien de la nation, à être ami avec le Saint-Siège, l'avocat Torrigiani fait des vœux pour que cela ne se fasse pas; cet événement le



préoccupe; il s'apprête à l'empêcher avec les armes qu'on a certainement aiguisées dans les réunions du Palais Giustiniani.

Ce n'est pas la puissance maçonnique qui coupera le fil de la Providence à l'heure marquée. Nous ne savons rien sur ce que la Maçonnerie redoute le plus comme fin de son hégémonie fatale à la paix nationale. Mais nous voudrions que le Grand-Maître, avant de se mettre à l'œuvre, médite sur la défaite de ses confrères de France, après trois lustres de séparation qu'il pense au sénateur Hanotaux envoyé par le socialiste et Maçon Millerand pour représenter la France, et cela du vivant de Combes pour assister à la canonisation de Jeanne d'Arc; que, la main sur la conscience, il se dise si une puissance en décadence manifeste à la Chambre dans ce pays, dans le peuple, dans les ardentes luttes politiques, pourra empêcher ce qui est logique, utile, fatal, de se produire en Italie. C'est absurde. Mais c'est l'absurde dans l'événement historique et spirituel, qui mûrit au delà et au-dessus de la volonté des hommes et des arts de la politique. N'y a-t-il pas encore de l'absurde dans les contingences des petits faits, puisque, aussitôt après la réunion du Palais Giustiniani, après les dangers prévus et redoutés par l'avocat Torrigiani, on voit se dessiner à Montecitorio cette concentration des gauches qui mettra en fuite le drapeau démocratique synthétique, c'est-à-dire l'étendard maçonnique. Il n'apparaît que cela de véritablement pratique dans le Sanhédrin. C'est un symptôme d'une nouvelle époque d'activité galvanique de la Maçonnerie. — MIKZOS.

— Nous relevons la nouvelle suivante dans le *Temps* du 1er juin 1920 :

Un communiqué du Grand-Orient d'Italie dit que la maçonnerie laisse à ses affiliés une ample liberté d'opinion et de conduite politique, mais qu'elle pose les limites générales qui sont jugées nécessaires au développement de sa mission et dont le but est, notamment, la conservation et le développement du caractère laïque de l'Etat.

Le communiqué ajoute :

« Le gouvernement de l'ordre maçonnique a déféré au jugement d'un tribunal extraordinaire tous les Frères qui ont accepté de participer au cabinet actuel.

» Le Grand-Maître a suspendu ces Frères de l'exercice des droits maçonniques ».

PRUSSE. — De la *Bauhütte*, 24 janvier 1920, p. 31 :

La fraction démocratique a présenté à l'Assemblée nationale de Prusse la proposition suivante, de Sommer : « Que l'Assemblée nationale constituante veuille bien décider que la Constitution garantisse à toutes les » Loges franc-maçonniques l'égalité des droits ». (*Gazette de Voss*).



En donnant cette nouvelle le directeur du *Herold*, le F.·. Stefan Kékulé von Stradonitz ajoute :

On devrait accorder une attention soutenue à cette question afin de se rendre compte exactement de quoi il s'agit, attendu que le but de la proposition n'est pas des plus clairs, d'après le texte. (*Herold*, 22 février 1920).

SUISSE. — La Ligue des nations est une œuvre judéo-maçonnique dirigée contre l'Eglise ; nous ne sommes pas seuls à le dire. *Der Freyschütz*, journal suisse de langue allemande, a publié l'article ci-dessous, dans son numéro du 7 mars 1920 :

L'Illusion est brève, le repentir est long. — Sous ce titre, un ouvrier catholique a exposé dans les *Obtener Nachrichsten* (nouvelles d'Obten) sa manière de voir sur la Ligue des Nations. Nos représentants du peuple à Berne sont-ils aveugles au point de croire que la Suisse ne puisse être heureuse qu'à la condition de faire partie de cette Ligue, et ne puisse pas même vivre sans elle.

Daprès l'évêque Ketteler rien ne nous est plus nécessaire à nous autres catholiques que la clarté, et nous arrivons à la clarté en politique par l'empreinte de la religion et de la vérité. Cela veut dire qu'en définitive toutes les questions sont des « questions religieuses », y compris la question de la Ligue des Nations. On fait de cette Ligue la divinité suprême, comme si l'on devait attendre d'elle tout salut, tout bonheur. Il est dit dans l'Ecriture sainte : « Qui n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit comme un païen et un pécheur public ». Or un Franc-Maçon a-t-il jamais écouté l'Eglise ? Je ne le crois pas : au contraire, la Franc-Maçonnerie fut toujours l'ennemie la plus acharnée de l'Eglise catholique, et a forgé pour elle les chaînes des lois les plus hostiles. Et qui voudrait nier aujourd'hui que la Ligue des Nations soit une œuvre ténébreuse de la Franc-Maçonnerie et veuille établir une religion nouvelle ? Voici qu'on parle encore de collaboration et d'amélioration chez les Frères des Loges grâce aux autorités suisses ! Comme si l'on pouvait convertir Satan ? On n'a point écouté l'Eglise, on n'a point écouté le Pape, donc on n'écoute pas davantage Dieu, et cela suffit aux catholiques suisses. Sans le Pape et sans l'Eglise l'humanité va aujourd'hui à l'abîme, car elle a rejeté la pierre angulaire, « Jésus-Christ ». Les catholiques ne doivent travailler en rien avec le socialisme ; ils ne doivent pas non plus travailler avec la Loge, parce que, comme le socialisme, elle les mène à la perdition, et il y aura une cruelle vengeance si nous autres Suisses, nous mettons les intérêts économiques au-dessus des biens religieux, des biens spirituels...

Tenons-nous à l'écart de la Ligue maçonnique des Nations, jusqu'à ce que nous puissions entrer dans une Ligue chrétienne des Nations. Elle se fera longtemps attendre, et nous conserverons la liberté dans notre



pays. Qu'est-ce que la Ligue des Nations dans son sens le plus étendu ? C'est la domination absolue, en économie et en politique, de l'Asie et de l'Amérique, c'est-à-dire de la juiverie associée d'Orient et d'Occident; des Pharisiens et des Sadduciens, sur le christianisme et la chrétienté, sur l'Europe; la domination de l'Entente et de l'alliance juive universelle. L'Entente elle-même est l'organisation politique et militaire de cette hégémonie des Juifs et de la Loge franc-maçonnique.

Aussi longtemps que les deux groupes des puissances centrales et des puissances occidentales se sont balancés, la Suisse pouvait être opprimée par tous les deux, mais elle pouvait aussi défendre contre tous les deux sa situation traditionnelle de neutralité, grâce à l'équilibre qui existait entre les grandes puissances.

Depuis, l'Austro-Allemagne a été brisée par la victoire de l'Entente, et une alliance juive universelle de la Loge s'est constituée, et la pression qui vient de l'Ouest est devenue si forte, que la Suisse semble absolument à la discrétion des puissances occidentales de l'argent. Si la Suisse entre dans la Ligue juive des Nations, c'en est fait de son indépendance politique et économique.

Mais si la Suisse se refuse, au nom de son honneur, de sa fidélité à sa glorieuse histoire, à donner asile au siège de la Ligue des Nations, l'Entente sera en état de la boycotter pour les subsistances, de déterminer une crise de change qui produira les effets les plus désastreux. Que faire alors ? Nous voulons être libres, comme le furent nos pères.

La même question se pose pour beaucoup d'autres pays et en particulier pour la France : Qui nous délivrera du joug de la Franc-Maçonnerie et du judaïsme politico-socialiste ?

Tcheco-Slavie. — Sous le pseudonyme « Latomia », *Die Schildwache*, d'Olten (Suisse), publie ce qui suit dans son numéro du 17 anvier 1920 :

Comme quoi les Francs-Maçons ne font pas de politique. — La Franc-Maçonnerie se drape volontiers dans le large manteau de l'Humanité; ses disciples ne cessent de répéter qu'ils n'ont rien à voir avec la politique. Qu'on lise donc l'information suivante de l'Agence catholique internationale de presse de Budapest :

« Des ecclésiastiques slovaques qui ont dû fuir devant les Tchèques, » rapportent que le *gouvernement social démocrate tchèque a conclu* » *avec la Grande Loge de Paris un accord par lequel la Grande Loge* » *prend l'engagement de soutenir les revendications territoriales tchè-* » *ques dans la Slovaquie, et demande comme salaire l'organisation du* » *Kulturkampf.* En conséquence de ce traité, la Grande Loge a envoyé » son représentant à Prague pour surveiller le gouvernement tchèque, » afin d'exiger de lui qu'il organise la persécution des Eglises avec toute » la rigueur désirée ».



Cela s'accorde remarquablement avec la conduite du Docteur Drtina comme dictateur scolaire tchèque, et de ses seides. Ils déploient le zèle le plus ardent pour se conformer autant que possible aux injonctions de la Grande Loge de Paris. Après les mesures prises contre les établissements charitables des catholiques, qu'on veut « étatiser » par voie de simple ordonnance, *la guerre scolaire a été commencée avec une intensité inouïe.* L'*Information* annonce : « En dépit du nombre insuffisant des instituteurs, on a chassé des écoles non seulement les sœurs, qui s'étaient maintenues en grande faveur jusqu'à ce jour (et on les a chassées par la violence), mais encore on a mis à la retraite tous les instituteurs favorables à la religion, quels que soient leurs mérites professionnels; on les a pourchassés comme des bêtes sauvages sans défense. Ce n'est pas tout; les parents qui manifestent leur mécontentement des allures des maîtres blasphémateurs de Dieu, sont menacés et même punis. Les instituteurs croyants ne sont pas tolérés dans les écoles; *les enfants qui osent prier en classe sont fustigés,* ainsi que cela est arrivé à Luhacovice et ailleurs. On ne réprimande pas ces monstres, au contraire, on les loue et on les récompense.

» Voilà ce que sont les nouveaux missionnaires de la Culture, pour les méfaits desquels la Franc-Maçonnerie de Paris va, de ses griffes d'hyène, arracher des lambeaux de la Slovaquie catholique. Si les catholiques des autres pays ne se lèvent pas ensemble pour protester et s'unir contre les plans de la Loge, nous continuerons à recevoir encore plus de coups ».

Que dit à propos de ces choses la Franc-Maçonnerie suisse ? Est-elle tout à fait indifférente à la question de savoir si le Vorarlberg devra rester entre les griffes du gouvernement social maçonnique de Vienne ?

Dans les Balkans comme ailleurs, la question religieuse domine la politique, et la secte poursuit son œuvre néfaste contre l'Église.

A. MARTIGUE.

(*La suite au prochain numéro*).

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue Georges-Clémenceau — Nevers.



Quis ut Deus? **Dieu premier servi**

TOME X **N° 2**

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

CINQUIÈME ANNÉE

AVRIL 1921

La continuation du **Péril Judéo-Maçonnique** *va paraître incessamment dans le Supplément au N° d'Avril et dans le volume qui fera suite à celui des* **Protocols.**

PARIS

96, Boulevard Malesherbes

(XVII° Arr^t)



La Revue Internationale des Sociétés Secrètes paraît les 1[er] Janvier, 1[er] Avril, 1[er] Juillet et 1[er] Octobre.

Prix de l'Abonnement :

France........................... **20 fr.** par an.
Etranger......................... **25** —

Les Abonnements sont annuels et partent du 1[er] Janvier

Prix du Numéro : **5** francs

BUREAU

du Comité Directeur de la "Revue" & de la "Ligue Franc-catholique"

Président : M. le Comte DE FRAVILLE ;
Secrétaire : M. PÉCOUL ;
Trésorier : M. GÉLINET.
Fondateur de la Revue *et de la* Ligue : Mgr JOUIN, Curé de Saint-Augustin, Paris.

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent : nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à son Secrétaire, M. VICTOR DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** PARIS, XVII[e].

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Lettre de Son Eminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.



LES PAPES

ET LA

FRANC-MAÇONNERIE[1]

I

CLÉMENT XII ET LA FRANC-MAÇONNERIE

I

Origine de la Maçonnerie Moderne

La Franc-Maçonnerie est une Société secrète mondiale et superposée pour détruire l'Eglise catholique (2).

C'est l'opprobre de la Franc-Maçonnerie, dit le F∴ Mackey, que son histoire n'ait jamais été écrite dans un esprit de vérité critique; que *toutes* les recherches relatives à cette histoire reposent sur la crédulité et non sur l'esprit scientifique; que les jugements ont été trop souvent influencés par les enchantements de l'imagination; que les chaînons manquant à la chaîne des preuves ont été fréquemment remplacés par

(1) Voir l'Introduction de cette étude dans la livraison de janvier 1921, p. 54.

(2) Définition donnée le 11 mars 1920, par Mgr Jouin, dans une Conférence adressée à un groupe de militants catholiques. On trouvera tous les termes de cette définition expliqués et surabondamment justifiés dans la *Guerre Maçonnique* de l'éminent prélat, et dans l'article-programme de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (I, n° 1, p. 3-30).



des inventions gratuites, et que des assertions de la plus haute importance ont été étourdiment appuyées sur des documents dont l'authenticité n'était pas prouvée (1).

Les Maçons conviennent eux-mêmes de l'incertitude des origines de leur Ordre. Ainsi, le Dr Mackey rapporte une douzaine de théories proposées sur ce point par les Frères.

L'origine et la source d'où est sortie la Franc-Maçonnerie, telle que nous l'avons maintenant, dit-il, a fait naître parmi les érudits en Maçonnerie plus d'opinions divergentes et de discussions que tout autre sujet dans la littérature de l'Institution. Les historiens de la Franc-Maçonnerie l'ont, à diverses époques, fait remonter aux sources suivantes :

1° La religion des patriarches ;

2° Les mystères du Paganisme ancien ;

3° Le temple du roi Salomon ;

4° Les Croisés ;

5° Les Templiers ;

6° Les Collèges d'Artisans à Rome ;

7° La Maçonnerie opérative du Moyen-Age ;

8° Les Rose-Croix du XVIe siècle ;

9° Olivier Cromwell, à raison des succès de ses entreprises politiques;

10° Le Prétendant, pour la restauration de la Maison des Stuarts sur le trône d'Angleterre ;

11° Sir Christophe Wren et la construction de la cathédrale de Saint-Paul ;

12° Le Dr Desaguliers et ses associés en 1717.

Chacune de ces douze théories, ajoute-t-il, a été de temps en temps, et la douzième, à une époque récente, soutenue avec beaucoup de zèle, sinon toujours avec beaucoup de jugement, par ses partisans (2).

(1) It is the opprobrium of Freemasonry that its history has never yet been written in a spirit of critical truth ; that credulity, and not incredulity, has been the foundation on which all Masonic historical investigations have hitherto been built ; that imagination has too often « lent enchantment to the view » ; that the missing links of a chain of evidence have been frequently supplied by gratuitous invention ; and that statements of vast importance have been carelessly sustained by the testimony of documents whose authenticity has not been proved.

Albert G. Mackey : *An Encyclopædia of Freemasonry* (I, 296 ; New-York and London, 1910).

(2) Albert G. Mackey (*lib. cit.*, I, 556).



Après avoir passé en revue et réfuté victorieusement différentes assertions du Dr Mackey, sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, Arthur Preuss arrive à cette conclusion qui paraît inéluctable :

La Maçonnerie moderne a pour mère l'année 1717. Il existait probablement quelques Loges avant cette date, bien qu'on n'y distinguât point les grades qui sont en usage aujourd'hui. A la vérité, elle contenait le germe du Naturalisme, cultivé parmi les festins de taverne et de comptoir; mais, pour se développer en Angleterre, ce germe dut attendre l'époque de Preston et de Hutchinson, de même qu'il lui a fallu grandir sur le continent avant d'y produire les hauts grades (1).

Les débris des anciennes Loges de construction, composées d'ouvriers Maçons, mais principalement d'amateurs dans l'art de construire ou de Maçons acceptés (2) se trouvaient, au commencement du XVIIIe siècle, d'après Findel (3), dans de misérables conditions d'existence. Les ouvriers s'étaient dispersés après l'achèvement des travaux entrepris précédemment, et chacun d'eux avait cherché, de son côté, à

(1) Arthur PREUSS: *Etude sur la Franc-Maçonnerie américaine,* traduite par Mlle A. Barrault, p. 277 ; Paris, 1908.

(2) Il faut distinguer entre les *artisans maçons* et les *maçons acceptés.* Les ouvriers employés dans l'art de construire étaient appelés Maçons ou Francs-Maçons. Les deux termes sont synonymes. Le Franc-Maçon, c'est le Maçon affilié à la Corporation, reconnu par elle et qui en a obtenu franchise ou patente, c'est-à-dire le droit d'exercer son métier conformément aux règles traditionnelles.

Mais, au cours des siècles, peu à peu, des représentants des castes sociales supérieures pénètrent dans les Loges. Celles-ci, dès lors, perdent, dans une large mesure, leur caractère corporatif et professionnel. A côté des Francs-Maçons, c'est-à-dire des artisans maçons, elles comptent, désormais, des Maçons acceptés.

Comme aujourd'hui les membres honoraires de telle ou telle société, ces Maçons acceptés étaient parfois des personnages de haut rang, appartenant soit à l'Eglise, soit à la noblesse, aux lignées princières, même aux maisons royales. S'intéressant à l'œuvre des Maçons, justes appréciateurs de leur habileté professionnelle et de leur honnêteté, ils leur marquaient une sympathie effective et ne répugnaient pas à faire partie de leur corporation, qu'ils patronnaient ainsi en quelque sorte.

(3) FINDEL (Joseph-Gabriel), de Leipzig, Franc-Maçon de marque et l'auteur de la première *Histoire générale de la Franc-Maçonnerie.* Cet ouvrage parut en 1861. Le F.·. Robert Freke Gould en fait un grand éloge dans son « Histoire de la Franc-Maçonnerie ».

Robert FREKE GOULD : *The History of Freemasonry* (I, 2; London, 1883).



pourvoir à son entretien. Quelques-uns croient qu'un assez grand nombre de Maçons acceptés s'occupèrent de la science des Rose-Croix (1), c'est-à-dire d'alchimie et de théosophie ; mais ils se dispersèrent à leur tour, aussitôt qu'ils se crurent capables de poursuivre indépendamment leur voie. La Loge d'York ne s'était maintenue que pour la France, et les Loges du sud de l'Angleterre, d'ailleurs fort peu nombreuses, se trouvèrent finalement réduites au nombre de quatre. Déjà, sous le règne de Jacques II, dit Preston, la Maçonnerie commençait à être (2) abandonnée, et elle cessa, naturellement, de faire aucun progrès. Ses fêtes anuelles étaient complètement abolies.

Telle était la situation, continue Findel, lorsque, en 1714, le roi Georges I[er] (3) prit en main les rênes du gouvernement.

Les Maçons acceptés redoutaient vivement la chute dont était menacée l'organisation du système franc-maçonnique qu'ils favorisaient, et ils souhaitaient ardemment la réforme de l'institution déchue et sa réorganisation, conformément aux circonstances de temps et de lieu.

Ce désir fut réalisé peu après par l'initiative de plusieurs Frères éminents, comme King, Calwert, Lumley, Madden, etc., qui réunirent leurs efforts dans ce but. A leur tête, se trouvait sans doute le docteur *Désaguliers*, physicien célèbre déjà à cette époque, membre de l'Académie royale des Sciences, qui devint, dans la suite, un des membres les plus actifs de l'Ordre. Il était prédicateur attaché à la cour du prince royal et en possession de plusieurs bénéfices qu'il devait aux bonnes grâces du roi. Ce monarque aimait à s'entretenir avec

(1) La science des Rose-Croix, dit M[gr] Jouin, est celle de Paracelse, de Cornélius Agrippa et de tous les hermétiques, science puisée dans la Kabbale, le gnosticisme, l'alchimie et le néo-platonisme. Ce système, sous le couvert du mysticisme et de l'allégorie, aboutit au panthéisme matérialiste. (*La Guerre Maçonnique*, p. 73 et 74).

(2) On the death of the King (Charles II) in 1685, James II succeeded to the throne ; during whose reign the fraternity were much neglected... ... Masonry continued in a declining state for many years, and a few lodges only occasionally met in different places.

William PRESTON : *Illustrations of Masonry*, the eleventh edition, p. 206 ; London, 1804.

(3) Georges I[er] régna de 1714 à 1727. C'était un prince allemand qui avait peu de goût pour les mœurs anglaises et résidait plus souvent dans son Electorat de Hanovre qu'en Angleterre, dont il ignorait à peu près la langue.



lui sur les sciences naturelles, et il l'avait chargé de faire des lectures régulières sur la physique expérimentale auxquelles il assistait avec tous les membres de la famille royale. A côté de lui, nous voyons *Georges Payne,* savant antiquaire, et le docteur *James Anderson,* un théologien protestant.

Après que les travaux préparatoires de ce Comité furent terminés et approuvés, les quatre Loges de Londres :

1° *At the Goose and Gridiron* (à l'oie et au gril), Saint-Paul's Church Yard ;

2° *The Crown* (la Couronne), Parker's Lane ;

3° *The Apple-Tree Tavern* (la Taverne du Pommier), Charles Street, Covent Garden ;

4° *The Rummer and Grapes Tavern* (la Taverne le Gobelet et les Raisins), dans le Channel-Row, à Westminster,

se réunirent, en février 1717, à la Taverne du Pommier, et érigèrent une grande Loge, avec toutes les formes voulues. On décida aussitôt qu'elle se composerait des quatre Loges réunies et que ses membres s'assembleraient tous les trimestres, sous la direction du Maître le plus ancien, jusqu'à ce qu'on trouvât un autre personnage important et haut placé pour remplir ces fonctions. Conséquemment, la grande Loge se réunit de nouveau le jour de la fête de saint Jean-Baptiste (24 juin) (1), et elle élut, à la grande majorité des voix, *Antoine Sayer,* Grand-Maître de l'Ordre. Après que celui-ci eut été installé dans ses fonctions, par le Maître de la plus ancienne Loge, et acclamé par les membres de l'assemblée, il nomma inspecteurs le capitaine Elliot et le maître-charpentier Lamball.

L'acte le plus important pour le maintien de l'institution était enfin posé. *Ce n'est qu'à ce moment* qu'on vit naître *ce que, de nos jours, on entend par la Franc-Maçonnerie* (2). Tout en restant fermement attaché à l'esprit qui animait l'ancienne Confrérie et à ses principes constitutionnels, comme aussi aux usages transmis par la tradition, on résolut d'abandonner exclusivement aux gens du métier l'art de

(1) Ce jour a toujours été considéré comme la fête de la fondation de la Franc-Maçonnerie et solennisé en conséquence.

(2) C'est à partir de cette époque, dit Thory, que la Maçonnerie prit naissance dans le midi de l'Angleterre sur le plan actuel.

Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum,* I, 17 ; Paris, Dufart, 1915.



construire, proprement dit, la maçonnerie. Les termes techniques en usage et les signes qui convenaient de tous points à la construction des temples symboliques furent conservés, mais on leur donna un sens plus élevé. L'enseignement de l'art gothique, qui depuis longtemps était tombé dans l'oubli chez les Francs-Maçons, fut, à l'exception de quelques figures, complètement supprimé.

Dès lors, la société des Francs-Maçons devint une institution essentiellement distincte de celle des ouvriers constructeurs, uniquement vouée à la poursuite d'un but censément plus élevé, plus moral, et par là même susceptible de se répandre dans toutes les parties du monde.

Ce n'est que depuis ce moment (1717), conclut Findel, que la Maçonnerie repose sur un fondement historique inébranlable. Le zèle de la Grande Loge en hâta le développement et le progrès, d'abord en Angleterre, et bientôt après dans toute l'Europe et les autres parties du monde (1).

La Maçonnerie telle qu'elle existe et travaille aujourd'hui, écrivait, il y a une quarantaine d'années, Auguste Onclair, est une création du siècle dernier. Elle est née en Angleterre, vers l'an 1717. Le statut qui l'appela à la vie a pour auteurs principaux Théophile Désaguliers, un pasteur de la secte de Calvin, banni de France par le célèbre décret de Louis XIV; l'archéologue Georges Payne, et James Anderson, prédicateur à la cour d'Angleterre (2).

La Franc-Maçonnerie, dit Caubet, fut reconstituée en 1717, sur les bases où elle est établie aujourd'hui (3).

Les cinq années qui séparent 1717 de 1723 furent employées à rallier les Loges existantes, à corriger et à perfectionner la première ébauche du statut approuvé, dans le but de faire de la Maçonnerie une société fortement établie, bien organisée et propre à se lancer avec ardeur dans son entreprise (4).

(1) J.-G. Findel : *Histoire de la Franc-Maçonnerie depuis son origine jusqu'à nos jours*. Traduit de l'allemand par E. Tandel, I. 149-155 ; Paris, 1866. — Cf. William Preston, *lib. cit.*, p. 208 et suiv.

(2) Auguste Onclair : *La Franc-Maçonnerie dans ses origines, son développement physique et moral, sa nature et ses tendances*, p. 21 ; Bruxelles, 1874.

(3) *La Franc-Maçonnerie*. Lettre à Mgr l'Evêque d'Orléans, par Caubet, directeur du journal *Le Monde Maçonnique*, p. 27 ; Paris, 1875.

(4) Voir Kloss : *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Angleterre, en*

On confia à Anderson le soin de réunir dans un ouvrage les délibérations déjà prises, et quand l'ouvrage fut achevé, il fut soumis à l'examen de quatorze Frères. Après quelques légères modifications, il fut publié à Londres, le 17 janvier 1723.

Tel est le point de départ de la Franc-Maçonnerie contemporaine (1).

Les insignes dont elle se couvre, le langage dont elle use dans son statut, appartiennent en propre à l'association des ouvriers maçons. Mais, sous cette défroque se cache une société d'un caractère tout différent. Ce déguisement lui était utile pour jouir en paix des privilèges des braves ouvriers maçons et pour se développer dans l'ombre ; elle en use à son grand avantage. La révolution opérée à cette époque ne fut donc pas, comme certains Francs-Maçons le prétendent ou se l'imaginent, un renouvellement ou une transformation de la confraternité ouvrière ; car il ne suffit pas de revêtir les habits d'un défunt pour devenir le défunt renouvelé et transformé. « Ce fut, dit Onclair, une subrogation artificieuse d'une société à une autre » (2).

Il est aujourd'hui pleinement établi et universellement reconnu, dit à son tour le P. Hermann Gruber, que toute la Maçonnerie spéculative de toutes les Associations maçonniques (Grands Orients, Grandes Loges et autres corps) formant, d'après les annuaires maçonniques des différents pays, la « *Maçonnerie Universelle* », descend, directement ou indirectement, de la première « *Grande Loge* » maçonnique, fondée le 24 juin 1717, à Londres. Il n'y a dans les pays, en dehors de la Grande-Bretagne, aucune Loge maçonnique reconnue, qui soit autochtone, c'est-à-dire, qui proviendrait de la transformation d'une Loge *ouvrière* du pays respectif. Et les Loges autochtones de l'Ecosse et de l'Irlande se sont transformées en Loges de Maçonnerie moderne spéculative également à l'exemple de la Grande Loge de Londres et en acceptant, avec quelques modifications accidentelles, le système (Constitution et Rituels) maçonnique de cette Grande Loge (3).

Irlande et en Ecosse (ouvrage écrit en allemand) ; Preston : *Illustrations de la Maçonnerie* (ouvrage écrit en anglais).

(1) *La Constitution des Francs-Maçons ;* Londres, 1723 (ouvrage écrit en anglais) ;

Kloss : *Bibliographie*, n° 125.

(2) Auguste Onclair, *lib. cit.*, p. 26.

(3) Hermann Gruber : *La Vraie Solution des Questions fondamentales concernant la Franc-Maçonnerie* (*Revue Internationale des Sociétés secrètes*), I, n° 3, p. 182 ; Paris, 1912).



Telle est l'origine de la Maçonnerie contemporaine ; elle ne remonte pas à une date antérieure à 1717. Voilà pourquoi l'Eglise n'a pas découvert, avant le XVIIIe siècle, les doctrines et les faits qui l'ont déterminée à condamner la société maçonnique.

II

Organisation de la Maçonnerie moderne

Une fois l'organisation de la nouvelle confraternité achevée, on s'occupa de la propager.

Parmi plusieurs ordonnances que rendit la nouvelle Grande Loge, dit Findel, nous remarquons la suivante :

« Que le privilège de se réunir en qualité de maçons, qui jusque-là avait été illimité, cessait dès lors d'être étendu à la Confrérie en général, mais que chaque Loge — à l'exception des quatre anciennes, d'existence antérieure — qui voudrait s'assembler, devait dorénavant être officiellement autorisée à se livrer à ses travaux, par un acte écrit (warrant) du Grand-Maître, lequel, avec l'approbation de la Grande Loge, lui ferait savoir s'il y a lieu d'admettre la demande des individus qui se sont présentés : que sans cette autorisation, aucune Loge ne pourrait, à l'avenir, être considérée comme régulièrement et légalement établie.

» A la suite de l'adoption de ce règlement, plusieurs Loges s'assemblèrent en divers endroits de Londres et des environs. Les maîtres et inspecteurs de ces Loges reçurent l'ordre d'assister aux assemblées de la Grande Loge, de rendre compte de leurs travaux et de donner de temps en temps au Grand-Maître une copie des règlements locaux, afin qu'aucune des dispositions établies dans les Loges secondaires ne contrevînt aux ordonnances générales de la Grande Loge.

» Il fut du reste convenu que les droits et immunités dont avaient joui jusqu'alors les quatre anciennes Loges leur seraient conservés. En conséquence, les anciens maçons, pris isolément, reportèrent tous leurs droits aux quatre anciennes Loges, avec l'assurance que celles-ci respecteraient les anciens principes et les anciennes limites. Les anciennes Loges, de leur côté, déclarèrent être prêtes à accorder leur protection à toute nouvelle Loge qui, à l'avenir, serait instituée conformément aux nouveaux règlements de la Société (1) ».

Toutefois, dans cette tentative de direction suprême et universelle, la

(1) J.-G. Findel : *Histoire de la Franc-Maçonnerie*. Traduction de E. Tandel, I, 155 et 156.



Grande Loge rencontra de vives résistances. La principale lui vint de la Société « Apollon ». Créée et dirigée par des Italiens, suivant le type italien, cette Société dénia à la Grande Loge tout droit d'intervention dans ses affaires, et qualifia d'abus de pouvoir la tentative de l'inscrire sur la liste de ces Loges-filles (1).

Le 24 juin 1718, *Georges Payne* est élu Grand-Maître, après *Antoine Sayer*. Ce Frère, très instruit, s'applique à former des archives pour la Grande Loge ; il réunit une quantité de manuscrits et d'anciennes chartes concernant la confraternité, ainsi que beaucoup de renseignements sur ses rituels et anciens usages. Les Maçons secondent son zèle et ajoutent à sa collection des pièces précieuses en écriture gothique. Par les soins de ce Grand Maître, le tout est classé et mis en ordre.

L'année suivante, à la même date, les Maçons se réunissent pour célébrer la fête de l'Ordre ; ils nomment pour leur Grand-Maître, le docteur *Désaguliers*, qui fait revivre l'usage ancien de porter des toasts dans les banquets. La Maçonnerie est florissante sous cette Grande Maîtrise ; beaucoup de personnes de distinction se font initier ; on constitue un certain nombre de Loges.

Le 24 juin 1720, l'écuyer *Georges Payne* est réélu Grand-Maître. La Maçonnerie prospère sous son gouvernement, mais les événements politiques amènent un ralentissement dans le zèle de plusieurs Loges.

Pendant le cours de cette année, la confrérie fit une perte douloureuse : plusieurs manuscrits précieux (règlements des Loges, lois et coutumes) furent livrés aux flammes par des Frères inquiets des conséquences que pourrait avoir la publication projetée des principes de la Maçonnerie.

Désigné par son prédécesseur, Lord Montague est installé, le 24 juin 1721, dans une séance solennelle des plus brillantes.

Le 29 septembre de la même année, le F∴ Anderson fut chargé de dresser, d'après les anciens documents, livres des Loges, etc., qui avaient été recueillis, le plan d'une constitution qui résumerait le contenu des anciennes dispositions, tout en tenant compte du changement des circonstances. Anderson s'acquitta si promptement du travail dont il avait été chargé que, dès le 27 décembre de la même année, il était terminé et

(1) F∴ Keller : *Grundliche Nachricht von den Frey-Maurerei* (Informations sérieuses sur la Franc-Maçonnerie) ; Francfort.-s.-M., 1740, p. 136.



put être remis à un Comité, composé de quatorze Frères savants qui reçurent du Grand-Maître l'ordre de revoir le manuscrit. Le 25 mars 1722, ce Comité rendit compte à la Grande Loge du résultat de ses travaux, et déclara avoir examiné le manuscrit du F.·. Anderson, intitulé : *Histoire, Obligations, Organisation* et *poésies*, et, sauf quelques changements indiqués, l'avoir approuvé. En foi de quoi, la Grande Loge émit le vœu que le Grand-Maître donnât l'ordre de livrer cet ouvrage à l'impression.

Cependant, ce n'est que le 17 janvier 1723 qu'il fut communiqué aux représentants des Loges qui, au nombre de vingt, s'étaient affiliées à la Grande Loge. Après que ceux-ci en eurent pris connaissance à leur tour et l'eurent approuvé, il parut enfin dans le courant de l'année, sous ce titre :

The Book of Constitutions of the Free-Masons, containing the history, charges, regulations, etc., of that most ancient and right worshipful Fraternity, for the use of the Lodges ; London, 1723.

Le duc de Wharton succéda à Lord Montague comme Grand-Maître ; il fut remplacé, le 24 juin 1723, par le duc de Buccleugh, et celui-ci, le 24 juin suivant, par le duc de Richmond. En 1725, Lord Paisley, comte d'Abercorn, succède au duc de Richmond. Sous cette Grande Maîtrise, la Maçonnerie ne tarde pas à se répandre dans les différents Etats de l'Europe (1).

La Franc-Maçonnerie ne fut connue en *France* que vers l'an 1725.

> Vers l'an 1725, dit la Grande Loge de France dans l'instruction historique qu'elle a donnée en 1783 aux Loges de sa juridiction, milord Derwenwater, le chevalier Maskelyne, M. d'Héguetty et quelques seigneurs anglais établirent une Loge à Paris, chez Hure, traiteur, rue des Boucheries, etc... Cette Loge fut bientôt suivie de plusieurs autres. Lord Derwenwater fut considéré comme le premier Grand-Maître de l'Ordre en France, etc...

La Loge de la rue des Boucheries fut la première à recevoir une constitution régulière de la Grande Loge d'Angleterre. Elle est portée dans les états de la Grande Loge de France comme érigée en 1729, le 7 mai, au nom d'un F.·. Lebreton, sous le

(1) Voir William PRESTON, *lib. cit.*, IV, sections VII, VIII et IX, p. 208-225.



titre au *Louis d'Argent* dite *Saint-Thomas*. Elle se trouve comprise sous le n° 90, dans le tableau des Loges de la Constitution anglaise, que les Maçons de Londres firent graver en 1735.

Plusieurs Loges furent érigées à Paris, par la même autorité, entre autres celle de la rue de Bussy, chez Landelle, traiteur. On l'appelait la *Loge d'Aumont*, parce que M. le duc d'Aumont y avait été reçu. La constitution de celle-ci date de 1732.

Sans doute, toutes les sociétés de ce genre qui s'établirent ensuite dans la capitale, et même dans la France, durent, pour la plupart, leur origine à ces Loges qui se réunirent ensuite à leurs nombreuses filles, pour former la Grande Loge de France, dont le siège était à Paris.

Les Francs-Maçons, dit Claude-Antoine Thory, furent bien loin de jouir en France de la protection dont ils étaient favorisés en Angleterre. L'Ordre y fut, pour ainsi dire, persécuté dans son berceau : introduit en 1725, déjà en 1737 la police en poursuivait les membres, en proscrivait les Assemblées, et la Cour de Rome faisait brûler les écrits de ses apologistes (1).

En *Espagne*, la première Loge fut fondée par le duc de Wharton, dans ses propres appartements, à Madrid, le 15 février 1728. Elle fut reconnue par la Grande Loge d'Angleterre et releva directement d'elle (2).

La même année, une Loge de Saint-Jean de Jérusalem, n° 51, fut établie à Gibraltar par la Grande Loge d'Angleterre (3).

Le 27 décembre 1728, Lord Kingston succède à Lord Coleraine dans l'office de Grand-Maître. Sous cette Grande Maîtrise, dit Thory, l'écuyer Georges Pomfret est revêtu de la dignité de Grand-Maître provincial, avec pouvoir d'instituer une Loge au Bengale. C'est à lui que l'on doit l'établissement de la Franc-

(1) Cf. Ant. Thory : *Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France*, I, 10-12 ; Paris, 1812.

(2) Robert Freke Gould, *lib. cit.*, IV, 118 ; New-York, 1889.

(3) *Ibid.*, IV, 117.

Voir dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, 4e année, n° 2, supplément au numéro de janvier 1920, une étude très intéressante et très complète sur la Loge Saint-Jean de Jérusalem, à Avignon, 1749-1751.



Maçonnerie dans cette partie du monde où il fonda onze Loges (1).

En 1729, les Maçons de Dublin se réunissent en grande assemblée. Ils organisent la Franc-Maçonnerie sur le même plan que celui adopté par la Grande Loge d'Angleterre, et nomment pour leur Grand-Maître le vicomte de Kingston (2).

Le duc de Norfolk avait été désigné pour la Grande Maîtrise, le 27 décembre 1729 ; le 29 décembre suivant, lord Lovel, depuis comte de Leicester, fut élu pour lui succéder. C'est sous la Grande Maîtrise de lord Lovel que des Loges sont établies dans l'Andalousie (3).

La même année, c'est-à-dire en 1731, on trouve les premières traces de l'introduction de la Maçonnerie dans les Provinces-Unies des *Pays-Bas*.

Vers le même temps, une grande assemblée de Maçons se réunit à La Haye, sous la présidence de Philippe Stanhope, comte de Chesterfield, ambassadeur d'Angleterre en ce pays. On y reçoit Maçon François, duc de Lorraine, grand duc de Toscane, depuis empereur d'Allemagne, sous le nom de François Ier. Il prit la défense de la Maçonnerie dans son Etat d'Italie et la protégea en Autriche (4).

La Franc-Maçonnerie est introduite en *Russie* par la Grande Loge d'Angleterre (5).

Sous son patronage, une Loge est fondée à *Valenciennes*, une autre à *Hambourg* et plusieurs autres en *Hollande*, au mois de juillet 1733 (6).

En 1733, une Loge de Saint-Jean-de-Jérusalem est ouverte à *Boston*, dans les Etats-Unis d'Amérique, en conséquence d'une charte délivrée en faveur de plusieurs Francs-Maçons résidant en cette ville, par lord vicomte Montague, Grand-Maître d'Angleterre (7).

La Franc-Maçonnerie fut introduite en *Suède*, en 1735, par le comte suédois Axel-Eric-Wrede Sparre, qui avait été initié

(1) Thory : *Acta Latomorum*, I, 23 ; Paris, 1815. William Preston, *lib. cit.*, p. 228.

(2) Thory, *lib. cit.*, I, 24.

(3) Thory, *lib. cit.*, I, 25.

(2) William Preston, *lib. cit.*, 231.

(4) Robert Freke Gould, *lib. cit.*, V. 214 ; London, 1886.

(5) Thory, *lib. cit.*, I, 25 et 26.

(6) *Ibid.*, p. 26.

(7) Albert-G. Mackey, *lib. cit.*, II, 845.

à Paris, le 4 mai 1731. A son retour, il fonda une Loge à Stockholm (1).

Georges Gordon, député à cet effet, par lord Weymouth, Grand-Maître de l'Ordre en Angleterre, introduisit la Franc-Maçonnerie en *Portugal,* en fondant, l'an 1736, une Loge à Lisbonne (2).

En 1737, lord Darnley, Grand-Maître de la Grande Loge d'Angleterre, donna une mission pour Genève, en *Suisse,* à Georges Hamilton qui, la même année, établit une Grande Loge provinciale à Genève.

Plusieurs autres Loges furent fondées dans la ville et dans les environs (3).

La Franc-Maçonnerie est introduite en *Pologne,* l'an 1736, par la Grande Loge d'Angleterre (4).

Ce fut encore la Grande Loge d'Angleterre qui, en 1738, fonda des Loges maçonniques à *Constantinople,* à *Smyrne* et à *Alep.* Enfin, on sait par les archives de la même Loge, que, grâce à son influence et à ses soins, la Franc-Maçonnerie pénétra dans l'*Amérique du Sud,* vers 1731, certainement avant 1735 (6).

Au témoignage de Mackey, l'Angleterre est la *mère de la Franc-Maçonnerie moderne.* Parlant du mot « *Lodge* » :

« Ce mot, dit-il, est, en français, *loge* ; en allemand, *loge* ; en espagnol, *logia* ; en portugais, *loja,* et en italien, *loggia.* C'est une preuve irréfutable que le mot, avec l'institution qu'il désigne, est passé d'Angleterre sur l'Europe continentale (7).

Depuis peu, les historiens dignes de foi (parmi les Maçons), affirme le F∴ Stillson, se sont mis d'accord pour admettre que la première Grande Loge d'Angleterre, fondée le 24 juin 1717,

(1) Albert-G. Mackey, *lib. cit.*, II, 772.
Robert Freke Gould, *lib. cit.*, V, 195.
(2) Albert-G. Mackey, *lib. cit.*, II, 394.
Robert Freke Gould, *lib. cit.*, VI, 307 ; London, 1887.
(3) Mackey, *lib. cit.*, II, 776.
(4) Mackey, *lib. cit.*, II, 591.
(5) Gould, *lib. cit.*, IV, 124.
Mackey, *lib. cit.*, II, 838.
(6) Gould, *lib. cit.*, IV, 179.
(7) The word appears in French as *loge ;* German, *loge ;* Spanish, *logia;* Portuguese, *loja ;* and Italian, *loggia.* This is irrefragable evidence that the word was with the Institution, derived by the continent of Europe from England.
Mackey, *lib. cit.*, I, 472.



de J. C., est la mère de toutes les Loges maçonniques régulières des trois degrés de l'Art (1).

La Société des Francs-Maçons, écrit un auteur, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, était autrefois directement gouvernée par un seul Grand-Maître, qui en était le chef. *C'était toujours un Anglais* (2).

Toutes les Loges modernes, dit M. Charles Nicoullaud, sont des filiales de la Grande Loge d'Angleterre ; elles tiennent toutes, sans exception, leurs patentes de cette Puissance maçonnique dont elles se sont peu à peu détachées pour former, à leur tour, des Loges-Mères ou des Grands-Orients nationaux (3).

Nous souscrivons volontiers à ce jugement et laissons, sans conteste, à l'Angleterre l'honneur peu envié de cette maternité. C'est à Londres, en effet, que, en 1717, la première Grande Loge fut érigée, et c'est un Anglais, Antoine Sayer, qui fut le premier Grand-Maître de l'Ordre. C'est à Londres que fut publié, le 17 janvier 1723, le Livre des Constitutions de la Franc-Maçonnerie : travail qui avait été confié au Pasteur protestant James Anderson, et qui fut considéré, depuis lors, comme le principal document et la base légale de la Société des Francs-Maçons.

La Grande Loge d'Angleterre, dit l'Allemand Findel, avait le droit de décréter les lois fondamentales de la confrérie, d'autant plus qu'elle fut le premier corps maçonnique régulièrement organisé, auquel était échue la Franc-Maçonnerie des temps passés (4).

Si l'Angleterre a été la mère de la Franc-Maçonnerie moderne, elle en fut aussi l'apôtre, et nous avons raconté son activité inlassable à étendre partout le royaume des fils de la Veuve. Depuis 1717 jusqu'à 1738 — pour nous borner à cette période — toutes les premières fondations de Loges, dans les différentes contrées de l'Europe, en Asie et en Amérique, sont son œuvre exclusive, et portent la marque anglaise. Grâce à l'Angleterre, la Maçonnerie put jeter partout ses filets, et bientôt les bras de la pieuvre commencèrent à étreindre les pays de l'Ancien et du Nouveau Monde.

(1) F.·. Henry-Leonard Stillson, 32°, dans l'Encyclopædia Americana, aux mots *Masonic Fraternity*.

(2) *Supplément aux Vrais Jugements sur la Société Maçonne ;* Bruxelles, 1754, p. 3.

(3) *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, I, 109.

(4) J.-G. FINDEL, *lib. cit.*, I, 163.

Un rôle plus noble et un apostolat plus glorieux eussent convenu à celle qui fut la fille privilégiée des Papes. Oubliant son passé, la convertie de saint Grégoire le Grand et de saint Augustin de Cantorbéry prenait la tête de la grande conjuration moderne contre l'Eglise de Dieu, dressait une nouvelle autorité en face de celle de Rome, et, à un titre de plus, méconnaissait ses devoirs envers la Papauté.

En Angleterre, dit Hermann Gruber, le terme *Freemason* ou *Franc-Maçon* se trouve déjà dans des documents de 1375, et, d'après d'autres, de 1155 (*The Freemason's Chronicle,* London, 1908, I, 283).

Mais il désignait alors seulement un tailleur de pierre d'une habileté se rapprochant de celle du sculpteur, et, plus tard, aussi de tels artistes maçons ayant le *freedon* (droit de citoyen et de métier), ou, d'après d'autres, étant émancipés par privilège des lois restrictives, selon lesquelles les artisans n'étaient autorisés à exercer leur profession que s'ils étaient membres des guildes respectives locales. Plus tard, après la décadence de l'architecture gothique, les termes « Maçons » et « Francs-Maçons » étaient synonymes. Depuis peut-être le dix-septième siècle, ou même plus tôt, des *gentlemen*, qui n'étaient pas des « ouvriers » maçons, s'adjoignaient, en nombre croissant aux Sociétés ou Loges de Maçons.

Mais tout cela, continue l'auteur, n'était pas du tout la Franc-Maçonnerie ou Maçonnerie, dans le sens moderne du mot, c'est-à-dire la Maçonnerie *spéculative* moderne, qui s'occupe du travail, dans le sens figuré, au *Temple mystique* de l'Humanité, d'après les *principes* humanitaires et avec les *méthodes* particulières propres à cette Maçonnerie *spéculative* moderne (1).

Cette dernière n'est pas antérieure à 1717 ; nous l'avons établi plus haut. C'est alors qu'elle a été véritablement fondée, avec les principes humanitaires opposés au Christianisme orthodoxe et ses tendances et méthodes révolutionnaires, c'est-à-dire tendant à la transformation systématique et radicale de la société humaine, d'après les principes maçonniques.

Ainsi que nous l'avons également dit plus haut, il est aujourd'hui pleinement établi et universellement reconnu que toute la Maçonnerie spéculative de toutes les Associations maçonniques descend, directement ou indirectement, de la première Grande Loge maçonnique, fondée, le 24 juin 1717, à

(1) Hermann GRUBER, *art. cit. Revue Intern. des Soc. Secr.,* I, 183.



Londres. En dehors de la Grande-Bretagne, il n'est aucune Loge maçonnique reconnue qui n'ait accepté, parfois avec quelques modifications, mais simplement accidentelles, le système maçonnique de cette Grande Loge.

Les méthodes de la Maçonnerie moderne ont été élaborées quant à leur fond substantiel, qui est commun à toute la Maçonnerie de l'univers, dans la période de 1722 à 1730.

Le noyau, pour ainsi dire, de ces méthodes consiste, d'après Hermann Gruber, dans la méthode allégorique ou symbolique de l'instruction maçonnique répartie en trois degrés.

Les symboles maçonniques sont matériellement empruntés directement à la Maçonnerie opérative chrétienne, en tant qu'elle s'occupait de la construction de temples. La construction du temple de Salomon et ce temple même, dans ses différentes parties et ses divers objets, qui jouait déjà un grand rôle parmi les anciens Maçons ouvriers, sont devenus, avec les outils maçonniques, les symboles de la Maçonnerie moderne. Au symbolisme du temple de Salomon fut ajouté tout le symbolisme biblique de l'Ancien et du Nouveau-Testament, y compris l'histoire biblique interprétée symboliquement. Tout ce symbolisme fut combiné astucieusement avec le symbolisme des anciens peuples et en particulier des anciens mystères égyptiens, éleusiniens, mithriaques, esséniens, gnostiques, pythagoriciens, druidiques, etc. (1).

La Maçonnerie est, en réalité, conclut Arthur Preuss, la renaissance du mysticisme païen, l'application religieuse des principes des humanistes, qui tentèrent de ramener le monde aux époques païennes. Organisée en Angleterre, elle se répandit rapidement sur le continent européen et dans les colonies d'Amérique, vraiment une par l'esprit, une dans le projet que nourrissaient les cœurs et les intelligences des Maçons *ésotériques,* c'est-à-dire de défaire ce que l'Eglise catholique avait fait dans le monde (2).

Les Papes virent promptement le danger.

Chefs suprêmes de l'Eglise universelle, pasteurs vigilants du troupeau du Christ et gardiens intègres du dépôt de la foi, les Papes montrèrent, de bonne heure, la plus vive opposition à la Franc-Maçonnerie. Ils observèrent d'abord les allures de la secte et étudièrent soigneusement ses doctrines ; lorsqu'ils se

(1) Hermann GRUBER, *art. cit. Revue Intern. des Soc. Secr.*, I, 192.
(2) Arthur PREUSS, *lib. cit.* p. 277.

furent rendus compte des grands maux qu'elle allait déchaîner sur l'Etat aussi bien que sur l'Eglise, ils la démasquèrent hardiment et n'hésitèrent pas à la frapper de leurs anathèmes, mettant en garde les fidèles contre ses séductions et abominables pratiques. Ils furent partout ses adversaires décidés, et leur opposition demeurera aussi absolue qu'irréductible.

Ces actes de vigueur et cette hostilité constante des Pontifes romains ont, de tout temps, fait jeter les hauts cris aux adeptes de la secte. Ils se posent en victimes et s'auréolent du titre de persécutés ; inconscients ou cyniques, ils remplissent l'air de leurs clameurs éperdues ; ils font gémir la presse sous le poids de leurs doléances ; les unes et les autres sont également grotesques (1). Preuss leur décoche, à ce sujet, la fine leçon suivante :

« Que le Pape ait eu raison de soupçonner les Francs-Maçons d'hérésie, en matière de doctrine catholique, c'est ce que nous avons prouvé cent fois dans les pages qui précèdent ; la doctrine maçonnique est, de parti pris, formulée de manière à être diamétralement opposée à l'enseignement catholique ; que le Pape ait, à bon droit, excommunié ceux qui rejetaient les doctrines catholiques, c'est ce que reconnaissent toutes les personnes loyales, car c'est ainsi qu'on agit dans toute société dont les lois et les règles sont violées, et la Maçonnerie excommunie ses membres exactement comme le fait toute autre société :

« L'expulsion, dit le Dr Mackey, est, de toutes les peines
» maçonniques, la plus grande qui puisse être infligée à un
» membre de l'Ordre ; aussi a-t-elle souvent été qualifiée de
» mort maçonnique. Elle dépouille l'expulsé de tous les droits
» et privilèges dont il a pu jouir, non seulement comme
» membre de la Loge particulière d'où il a été chassé, mais
» encore de ceux qui lui appartenaient en qualité de membre
» de la Fraternité entière. Il est immédiatement privé de tout
» ce qui faisait de lui un Maçon ; il est comme s'il n'avait point
» été admis, en tout ce qui constitue ses droits, et, néanmoins,
» ses devoirs et obligations subsistent aussi rigoureusement

(1) Qu'on en juge par la réponse du F.·. Pike à l'Encyclique « Humanum Genus », de Léon XIII (Gr.·. O.·. de Charleston, 1884), réponse qui vient d'être publiée, ou plutôt rééditée par le journal maçonnique *The Builder* (décembre 1919, p. 314-319 ; janvier 1920, p. 13-19).

9



» que jamais, car il est impossible qu'aucun pouvoir humain » les abolisse. Il ne peut plus solliciter l'assistance de ses » Frères, ni exiger d'eux l'accomplissement d'aucun des ser- » vices auxquels il avait droit auparavant, ni visiter aucune » Loge, ni prendre part à aucune cérémonie publique ou parti- » culière de l'Ordre. Il est comme exclu de l'enceinte, et ce » serait un crime chez un Frère, quel qu'il soit, étant au fait de » son expulsion, d'entrer en communication avec lui sur des » sujets maçonniques » (1).

« Appelez cela expulsion ou excommunication, conclut Preuss, le changement de nom ne modifie en rien la nature de la chose » (2).

III

Clément XII et la Franc-Maçonnerie

Clément XII ouvre la série des Papes qui ont dénoncé solennellement et frappé à la tête la Franc-Maçonnerie moderne.

Né en 1652, soit soixante-cinq ans avant l'institution de cette Société néfaste, et élevé au trône pontifical au milieu même de sa rapide expansion, c'est-à-dire en 1730 (3), Clément XII était bien placé pour connaître la secte, en suivre les progrès et en découvrir le vrai caractère. Mais à Rome, si on voit vite et de loin, on réfléchit longuement, on agit avec prudence et on ne frappe qu'à coup sûr. Ce qui put déterminer le Pape à hâter son intervention et à lancer enfin les foudres de l'Eglise, ce fut l'introduction de la Franc-Maçonnerie en Italie, et jusque dans Rome même.

(1) *Encyclopædia*, p. 270.

(2) Arthur PREUSS, *lib. cit.*, p. 273 et 274.

(3) Benoît XIII était mort le 21 février 1730, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après un règne de cinq ans huit mois et vingt-trois jours.

Le 12 juillet suivant, le Cardinal Laurent Corsini lui succéda dans la Chaire de Pierre, sous le nom de Clément XII.

Voir à ce sujet l'ouvrage d'un contemporain de ces deux Papes, Marius Guarnacci, ouvrage traitant des faits et gestes des Pontifes Romains, et des Cardinaux de la Sainte Eglise, depuis Clément X jusqu'à Clément XII.

Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium a Clemente X usque ad Clementem XII, scriptæ a Mario GUARNACCI, t. II, col. 425, 575 et 576 ; Romæ, 1751.



William James Hughan a publié, en 1910, un travail sur la Loge Jacobite de Rome (1735-37) (1). C'est une reproduction intégrale, en *fac-simile*, du livre des séances de la Loge en question ; et cette reproduction est accompagnée de tous les éclaircissements historiques désirables.

Cet ouvrage de W.-J. Hughan explique très particulièrement l'opportunité de la bulle de Clément XII contre la Franc-Maçonnerie.

Une Loge Jacobite fut ouverte à Rome, le 16 août 1735, sous la Maîtrise de John Cotton, du comté de Cambridge. A cette première réunion, Georges, cinquième comte de Wintoun, fut reçu membre de la nouvelle Loge.

A la seconde réunion, qui eut lieu le 16 septembre suivant, Cotton, d'après le compte rendu, échangea son titre de Maître contre celui de Grand-Maître.

Deux autres réunions eurent encore lieu avant la fin de l'année : une le 21 septembre, et l'autre le 27.

Dans le courant de l'année 1736, la Loge Jacobite de Rome compte quatre réunions : la première se tint le 4 janvier, la seconde le 18 février, la troisième le 19 mars, et la quatrième le 16 août.

Il y en eut également quatre l'année suivante : le 2 janvier, le 23 janvier, le 9 mai et le 20 août. Le compte rendu de la première assemblée donne lord Wintoun comme Grand-Maître. La réunion du 20 août est la dernière qui soit signalée avant la bulle de Clément XII. Il est possible, et même probable, qu'il y en eut d'autres dans l'intervalle ; mais la minute ne nous en a pas été conservée.

Nous apprenons de la même source, dit l'auteur, que Tyler, l'officier de la Loge, qui était domestique du docteur James Irvin, fut envoyé, dans le but d'effrayer les autres, prisonnier à l'Inquisition ; mais il fut bientôt remis en liberté (2).

On n'est pas absolument fixé sur l'origine de la Loge Romaine ; il semble probable que ses fondateurs étaient des Frères écossais, qui se crurent justifiés d'établir une Loge dans la Ville Eternelle, s'y trouvant en nombre suffisant et ayant la connaissance nécessaire à cet effet.

Evidemment, la Loge était principalement, sinon exclusive-

(1) *The Jacobite Lodge at Rome* (1735-37) by William James HUGHAN ; Torquay, 1910.

(2) HUGHAN, *lib. cit.*, p. 23.



ment, composée de Jacobites, qui passaient ainsi d'une manière agréable, dit Hughan, une partie de leur exil, en accomplissant les mêmes cérémonies que les Frères d'Ecosse et d'ailleurs (1).

En 1733, une Loge est fondée à Florence, par Charles Sackville, duc de Middlesex ; une médaille est frappée à cette occasion. Cette médaille, très rare, se trouve dans le cabinet numismatique de la Loge *Aux Trois Palmes*, de Leipsick (2).

D'après un bon nombre d'auteurs, que contredit d'ailleurs Nicolaï (3), la Maçonnerie ne fut d'abord connue à Florence que sous le nom de l'Ordre de la Truelle, la *Cucchiara*. Toujours est-il que, en 1737, Jean Gaston, dernier grand-duc de la Maison de Médicis, publia un édit contre les Francs-Maçons. Le Pape envoya, à cet effet, un inquisiteur à Florence (4)

J.-G. Findel parle de la création de Loges maçonniques, en 1735, à Milan, Vérone, Padoue, Vicence, Venise et Naples. A la même date, il signale une Loge à Livourne, Loge composée de catholiques, de protestants et de juifs. Ce mélange, d'après l'auteur, fit craindre au gouvernement romain que, par là, l'incrédulité ne s'introduisît parmi ses sujets. La Congrégation du Saint-Office fit donc faire une enquête très sévère, à la suite de laquelle le Pape Clément XII lança, en 1738, sa fameuse bulle contre la Confrérie (5)

Le même auteur ajoute ingénûment que, lors de l'incarcération du F.˙. Crudeli, à Florence, un Frère haut placé avait heureusement mis en lieu sûr les écrits maçonniques de ce

(1) Hughan, *lib. cit.*, p. 24.

L'histoire de la Franc-Maçonnerie anglaise à Rome est assez peu claire, dit l'*Alpina*. Il parait que le 16 avril 1735 une Loge y fut ouverte par le F.˙. J. Colton (Cotton) ; elle travailla en langue anglaise et eut, plus tard, comme chef, Carl de Wiatson.

En 1737, la Loge dut fermer et cesser ses travaux, parce que ses dirigeants furent incarcérés par l'Inquisition. En 1738 et en 1739, des Bulles du Pape Clément et du Cardinal Firrao interdirent la Maçonnerie, spécialement dans les Etats de l'Eglise. Malgré cette défense, on assure que des Francs-Maçons se réunissaient secrètement à Rome.

(*La Franc-Maçonnerie d'autrefois à Rome. — L'Alpina*, organe central de l'Union des Loges Suisses, XXXVIIIe année, 15 mars 1912, n° 5).

(2) Thory, *lib. cit.*, I, 26.

(3) Frédéric Nicolaï : *Origine de la Franc-Maçonnerie*. — Amsterdam, chez D.-P. Changuion, 1783, p. 220.

(4) Thory, *lib. cit.*, I, 35.

(5) J.-G. Findel, *lib. cit.*, I. 425 et 426.



dernier. On ne saurait mieux dire qu'ils étaient compromettants.

Constitution de Clément XII

C'est le 28 avril 1738 que paraît la Constitution de Clément XII contre la Franc-Maçonnerie. Elle est adressée à tous les fidèles du Christ (1).

Le Pape commence par exposer les motifs de son intervention. Ils sont tirés :

1° D'abord, des devoirs de sa haute charge ;

Elevé par la clémence divine, malgré toute notre indignité, dit Clément XII, au faîte de l'apostolat, conformément au devoir de la charge pastorale qui nous est confiée. Nous avons, autant que cela nous a été donné d'en haut, porté notre attention, avec tout le zèle dont notre sollicitude est capable, sur ce qui, en fermant l'entrée aux erreurs et aux vices peut servir à conserver surtout l'intégrité de la religion orthodoxe, et à bannir de l'univers catholique, dans ces temps si difficiles, les dangers des désordres (2).

2° Le Pontife a été frappé de l'allure étrange que présentent certaines Sociétés dites de Francs-Maçons, ou connues sous d'autres dénominations variant avec la langue du pays où elles sont répandues. Les membres de ces Sociétés s'engagent,

(1) Epistola Encyclica Clementis P. P. XII.
Universis Christi fidelibus Salutem et Apostolicam Benedictionem.
A tous les fidèles du Christ, Salut et Bénédiction Apostolique.
Le texte de la Lettre Encyclique de Clément XII est emprunté aux *Actes Pontificaux* cités dans l'Encyclique et le Syllabus « du 8 décembre 1864, suivis de *divers autres documents* », publiés en 1865, à Paris, librairie Veuve Poussielgue et fils, p. 470-475.
Nous suivons ce texte, et, sauf quelques légères retouches, nous donnons intégralement la traduction française placée en regard du texte latin.
Le même texte se trouve dans un ouvrage aussi précieux que rare, paru à Bruxelles, en 1752, sous ce titre : *Les Vrais Jugements sur la Société des Francs-Maçons,* à Bruxelles, chez Pierre de Hondt, imprimeur-libraire, 1752.

(2) *In eminenti* apostolatus specula meritis licet imparibus, divina disponente clementia, constituti juxta creditum Nobis pastoralis providentiæ debitum jugi (quantum ex alto conceditur) sollicitudinis studio iis intendimus per quæ erroribus, vitiis que aditu intercluso orthodoxæ religionis potissimum servetur integritas, atque ab universo catholico orbe difficillimis hisce temporibus perturbationum pericula propellantur.



par un serment prêté sur la Bible, et sous les peines les plus graves, à cacher, par un secret inviolable, tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret.

Nous avons appris, continue Clément XII, même par la rumeur publique, qu'il se répand au loin, et chaque jour avec de nouveaux progrès, certaines sociétés, assemblées, réunions ou aggrégations, certains convents ou conventicules vulgairement dits de Francs-Maçons, ou connus sous une autre dénomination variant avec la diversité des idiomes. Dans ces sociétés, des hommes de toutes les religions et sectes, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se lient entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable conclu suivant les lois et les statuts qu'ils se sont faits. Ils s'engagent, en outre, par un serment prêté sur la Bible, et sous les peines les plus graves, à cacher sous un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret (1).

Il faut en convenir, le Pape parlait à bon escient.

En effet, le secret et le silence, dit Mackey, sont les vertus qui constituent la véritable essence de tout caractère maçonnique; elles sont la sauvegarde de l'Institution, lui donnent toute sa sécurité et sa perpétuité. Elles sont renforcées par de fréquentes admonitions faites à tous les degrés, depuis le plus bas jusqu'aux plus élevés.

A son entrée dans l'Ordre, l'apprenti commence sa carrière maçonnique par apprendre le devoir du secret et du silence. D'où l'on voit la nécessité d'employer, à ce degré qui est la consommation de l'initiation et complète le cycle de la science maçonnique, la machinerie compliquée du symbolisme, pour imprimer les mêmes importantes vertus dans l'esprit du néophyte.

Le silence et le secret sont appelés les vertus cardinales d'un Maître choisi, suivant le 9e degré ou le degré du Maître choisi dans le rite Américain (2).

(1) Sane vel ipso rumore publico nuntiante Nobis innotuit longe lateque progredi, atque in dies invalescere nonnullas societates, cœtus, conventus collectiones, aggregationes, seu conventicula vulgo de « *Liberi Muratori* » seu *Francs-Maçons*, aut alia quovis nomenclatura pro idiomatum varietate nuncupata in quibus cujuscumque religionis et sectæ homines affectata quadam contenti honestatis naturalis specie, arcto æque ac impervio fœdere secundum leges, et statuta sibi condita invicem consociantur, quæque simul clam operantur tum districto jurejurando ad sacra Biblia interposito, tum gravium pœnarum exaggeratione inviolabili silentio obtegere adstringuntur.

(2) Mackey, *lib. cit.*, I, 701 et 702.

Or, c'est surtout le secret que le Pape réprouve, et, avec le secret, les serments qui en sont la condition et la garantie.

Dans leurs condamnations des Sociétés secrètes, Benoît XIV (1), Pie VII (2), Léon XII (3), Pie IX (4) et Léon XIII (5), précisent et frappent les mêmes objets.

Le serment joue, dans les Sociétés clandestines, un rôle primordial ; mais ici, il ne faut pas se fier aux apparences, d'autant plus que les fondateurs des Sociétés secrètes sont passés maîtres dans l'art de tromper leurs ouailles et de donner, aux plus dangereux engagements, l'aspect de formules innocentes et banales.

Ce soupçon s'est tellement accru, ajoute Clément XII, que dans plusieurs Etats, les sociétés en question ont déjà été depuis longtemps proscrites et bannies comme contraires à la sûreté des royaumes (6).

Un exemple de ce genre d'atténuation hypocrite et d'explication enfantine nous est fourni par le F∴ Mackey, dans son Encyclopédie de Franc-Maçonnerie, au mot *Oath* (7), quand, répondant à la condamnation de Clément XII, il essaya d'en montrer l'injustice et le caractère tyrannique. C'est surtout en ces matières qu'il importe de se rappeler les avertissements de l'Eglise sur l'astuce, les ruses et les artifices de ces hommes perfides que sont les sectaires.

Quels serments la Franc-Maçonnerie exige-t-elle de ses adeptes ?

Celui de tenir inviolablement cachées les pratiques secrètes de leur Société, comme s'il était permis à quelqu'un, dit

(1) Benoit XIV : Encyclique : *Providas* (18 mai 1751).
(2) Pie VII : Encyclique : *Ecclesiam a Jesu Christo* (13 septembre 1821).
(3) Léon XII : Lettre Apostolique : *Quo graviora* (13 mars 1825).
(4) Pie IX : Allocution : *Multiplices inter* (10 janvier 1851).
(5) Léon XIII : Encyclique : *Humanum genus* (20 avril 1884).
(6) Verum cum ea sit sceleris natura ut se ipsum prodat et clamorem edat sui indicem, hinc societates seu conventicula prædicta vehementem adeo fidelium mentibus suspicionem ingesserunt, ut iisdem aggregationibus nomen dare apud prudentes et probos idem omnino sit ac pravitatis et perversionis notam incurrere ; nisi enim male agerent, tanto nequaquam odio lucem haberent qui quidem rumor eo usque percrebuit, ut plurimis regionibus memoratæ societates per sæculi potestates tanquam regnorum securitati adversantes proscriptæ, ac provide eliminatæ, jampridem extiterint.
(7) *Oath*, serment.



Benoît XIV, d'opposer quelque promesse ou serment que ce soit, pour se dispenser de l'obligation de tout avouer, s'il est interrogé par le pouvoir légitime s'enquérant de toutes choses, pour savoir si, dans ces sortes de conventicules, il ne se fait rien qui soit contre l'Etat, ou les lois de la religion, ou de la chose publique (1).

D'après le Dr Harris, ce que les ignorants appellent « le serment » est simplement une obligation, une convention et une promesse contractées préalablement à la divulgation des particularités de l'Ordre et des moyens qu'ont les membres de se reconnaître entre eux : toutes choses que les initiés s'engagent à tenir soustraites à la connaissance du monde (2).

A titre d'exemple, qu'on nous permette de citer le *Serment du Carbonaro :*

Je jure devant le Grand Architecte de l'Univers, et sur mon honneur, de garder le plus inviolable secret sur tout ce que j'ai su et entendu depuis mon entrée et pendant la présente réception, comme aussi sur tout ce que je verrai et entendrai en conséquence de ma réception. Je jure de n'en parler à aucun homme qui ne soit investi de la dignité à laquelle je vais être élevé; je jure de ne jamais mettre par écrit aucune chose concernant ledit grade, sans la permission du chef de l'Atelier auquel je serai attaché; je jure de faire passer avant toutes choses les intérêts de la société à laquelle je vais appartenir, et d'obéir fidèlement aux ordres qui me seront donnés par ses chefs légalement constitués; je jure de ne me faire agréger à aucune autre société secrète et de révéler sur le champ à une *Loge* ou à un *Diacre* tout ce que je pourrais apprendre sur ce point; je me soumets à la peine de mort si j'enfreins aucune partie de ce serment, et je prends l'obligation de payer la contribution mensuelle, en conformité à la Loi (3).

Le Pape signale ensuite la juste suspicion où sont tenues ces Sociétés par les personnes probes et prudentes, ainsi que par plusieurs écoles qui, depuis longtemps déjà, les ont proscrites et bannies.

Mais comme il est dans la nature du crime, poursuit-il, de se trahir lui-même et de proférer un cri qui le dénonce, les sociétés ou conventi-

(1) Encyclique : *Providas.* - *Actes Pontificaux*, p. 478,481.

(2) Dr Harris : *Masonic Discourses*, disc. IX, p. 184 ; cité par Mackey dans son *Encyclopædia of Freemasonry*, I, 539.

(3) *Archives Nationales* F7 6.685, liasse 1.296. — Réception d'un Carbonaro. — Formulaire. — Sociétés secrètes à l'étranger. — Papiers d'Andryane, saisis à Milan lors de son arrestation.

cules susdits ont fait naître de si forts soupçons dans les esprits des fidèles, que s'enrôler dans ces sociétés c'est auprès des personnes honnêtes et prudentes, contracter la marque de la perversion et de la méchanceté; en effet, si l'on n'y faisait point de mal, on ne haïrait pas la lumière.

Nous lisons, en effet, dans l'Evangile, ces paroles du Christ :

« *Les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises* ».

« *Car quiconque fait le mal hait la lumière et ne vient point à la lumière de peur que ses œuvres ne soient condamnées* ».

« *Mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière afin que ses œuvres soient manifestées, parce que c'est en Dieu qu'elles sont faites* » (1).

En effet, Louis XV avait, en 1737, publié un édit par lequel il déclarait suspect le mystère dont les Maçons s'obstinaient à envelopper leurs opérations, et il interdisait à ses fidèles sujets tout rapport avec eux (2).

Il fut défendu à tous les nobles, faisant partie de la Franc-Maçonnerie, de paraître à la Cour (3).

Le 14 septembre 1737, la Chambre de police du Châtelet, de Paris, rendait une sentence défendant les réunions des Francs-Maçons. La même sentence condamnait le nommé Chapelot, marchand de vin à la Rapée, à l'enseigne de Saint-Bonnet, à 1.000 francs d'amende envers le roi, et ordonnait que son cabaret fût muré pendant six mois, pour avoir reçu chez lui une Société de Frey-Masons (4).

(1) « *Et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem ; erant enim eorum mala opera* ».

« *Omnis enim qui male agit odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus* ».

« *Qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta* ».

JOAN., III, 19, 20, 21.

(2) *Notices fondamentales*, publiées de 1738-1740.

Le Franc-Maçon défendu par lui-même, 1744.

Cf. T.-G. FINDEL, *lib. cit.*

(3) THORY, *lib. cit.*, I, 34.

(4) THORY, *lib. cit.*, I, 34 et 35. — Cette sentence de police se trouve dans l'*Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France*, du même auteur ; — Appendice, n° XXIII, p. 275.



Vers la fin de cette même année, milord d'Harnouester étant sur le point de quitter la France, avait convoqué une assemblée pour l'élection de son successeur. Le roi en fut averti et dit que si le choix tombait sur un Français, il le ferait mettre à la Bastille (1).

En Allemagne, l'électeur Palatin avait, de son côté, lancé un édit contre les réunions des Francs-Maçons. Le 27 juin 1737, une Loge, au mépris de cette ordonnance, fit une réunion à Mannheim ; tous les membres en furent arrêtés et emprisonnés (2).

En 1737, le dernier grand duc de la Maison de Médicis, Jean Gaston, avait publié un édit contre les Francs-Maçons ; malheureusement, il mourut peu de temps après, et la secte releva la tête (3).

L'année suivante, l'empereur Charles VI interdit la Franc-Maçonnerie dans les Pays-Bas autrichiens et en bannit tous les Francs-Maçons (4).

Dans le même temps, les magistrats de Hambourg suppriment les assemblées maçonniques par une ordonnance (5).

En 1736, quelques Anglais, résidant à Genève, y avaient fondé une Loge maçonnique ; mais un décret des magistrats interdit aux citoyens de la République de s'y affilier (6).

Les motifs de son intervention brièvement exposés, Clément XII signale le grave danger que font courir ces sortes de Sociétés à l'Etat aussi bien qu'à l'Eglise, et annonce son dessein de les frapper.

De son propre mouvement, après mûre délibération et dans la plénitude de son pouvoir, il déclare solennellement les

(1) Nous avons raconté plus haut l'histoire de l'introduction de la Franc-Maçonnerie en France.

Comme ailleurs, la Franc-Maçonnerie était, en France, d'importation anglaise. Lord Dervent Waters y fut considéré comme le premier Grand-Maître de l'Ordre. Il retourna dans sa patrie en 1735. Milord d'Harnouester fut élu Grand-Maître après lui, en 1736.

THORY : *Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France*, p. 11 et 11.

(2) **THORY** : *Acta Latomorum*, I, 35.

(3) **THORY** : *lib. cit.*, I, 35.

(4) *Ibid.*, I, 39.

(5) *Ibid.*

(6) GOULD : *The history of Freemasonry*, VI, 289.

condamner et les proscrire. C'est l'objet de cette Constitution apostolique.

Réfléchissons donc (1), reprend le pape, sur les grands maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés ou conventicules, non seulement pour la tranquillité des Etats temporels, mais encore pour le salut des âmes, et voyant que par là elles ne peuvent s'accorder avec les lois civiles et canoniques; instruit également par les oracles divins qui nous font un devoir de veiller nuit et jour en fidèle et prudent serviteur de la famille du Seigneur, afin que ce genre d'hommes, semblables à des voleurs, ne percent la maison, et, tels que des renards, ne travaillent à démolir la vigne, ne pervertissent le cœur des simples et ne frappent dans l'obscurité les âmes innocentes; dans le but de fermer la voie large ouverte par là aux iniquités qui se commettraient impunément et pour d'autres causes justes et raisonnables connues de Nous, de l'avis de plusieurs de nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, de notre propre mouvement et de la plénitude de notre pouvoir apostolique, nous avons résolu et décrété de condamner et de défendre ces sociétés, assemblées, réunions, convents, aggrégations ou conventicules dits de *Francs-Maçons*, ou connus sous une autre dénomination quelconque, comme nous les condamnons et défendons par notre présente Constitution valable à perpétuité.

Le Pontife entre maintenant dans les détails de cette solennelle défense. Tous les fidèles du Christ doivent l'observer et s'y soumettre. Il leur est absolument interdit, sous quelque prétexte que ce soit, d'entrer dans les Sociétés dites de *Francs-Maçons* ou autrement appelées, de les propager, de les entre-

(1) Nos itaque animo volventes gravissima damna, quæ ut plurimum ex hujusmodi societatibus seu conventiculis, nedum temporalis reipublicæ tranquillitati, verum etiam spirituali animarum saluti inferuntur, atque idcirco tum civilibus, tum canonicis minime cohærere sanctionibus, cum divino eloquio doceamur diu noctuque more servi fidelis et prudentis Dominicæ familiæ præpositi, vigilandum esse, ne hujusmodi hominum genus veluti fures domum perfodiant, atque instar vulpium vineam demoliri nitantur, ne videlicet simplicium corda pervertant, atque innoxios sagittent in occultis ; ad latissimam, quæ iniquitatibus impune patrandis inde aperiri posset viam obstruendam, aliis que de justis, ac rationabilibus causis Nobis notis easdem societates, cœtus, conventus, collectiones, aggregationes seu conventicula de *Liberi Muratori seu Francs-Maçons*, aut alio quocumque nomine appellatas, de nonnullorum venerabilium fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium consilio, ac etiam motu proprio et ex apostolicæ potestatis plenitudine damnanda, et prohibenda esse statuimus, et decrevimus, prout præsenti Nostra perpetuo valitura constitutione damnamus et prohibemus.



tenir, de leur procurer un asile quelconque, de leur donner le pouvoir ou la facilité de s'assembler, de leur prêter, de quelque façon, aide et concours, de leur ménager des adhérents ou des auxiliaires. Les fidèles reçoivent l'ordre rigoureux de s'abstenir entièrement de ces Sociétés, assemblées, convents, réunions, agrégations ou conventicules. En cas d'infraction à l'un ou l'autre des points de cette sévère prohibition, ils encourront, par le fait même et sans autre déclaration, la peine de l'excommunication dont le Pape seul pourra les relever. Une exception est faite pour le cas où les contrevenants seraient à l'article de la mort, mais elle est unique.

C'est pourquoi (1) nous défendons rigoureusement et en vertu de la sainte obéisance, à tous et à chacun des fidèles du Christ, à quelque état, degré, condition, rang, dignité et prééminence qu'ils appartiennent, laïques ou clercs, séculiers ou réguliers, même méritant une mention particulière, d'oser ou de présumer, sous quelque prétexte ou couleur de motifs que ce soit, d'entrer dans les sociétés dites de *Francs-Maçons* ou autrement appelées, de les propager, de les entretenir, de leur donner asile chez eux ou ailleurs; de s'y inscrire, de s'y agréger ou d'assister à leurs réunions; de leur procurer le pouvoir ou la facilité de tenir leurs assemblées; de leur fournir quelque chose, de leur donner conseil, secours ou faveur ouvertement ou secrètement, directement ou indirectement, par eux-mêmes ou par d'autres, de quelque manière que ce soit; d'exhorter les autres, de les provoquer ou de les engager à se faire

(1) Quocircà omnibus et singulis christifidelibus cujuscunque status, gradus, conditionis, ordinis, dignitatis, et præeminentiæ sive laicis sive clericis, tam sæcularibus, quam regularibus, etiam specifica et individua mentione et expressione dignis, districte et in virtute sanctæ obedientiæ præcipimus, ne quis, sub quovis prætextu, aut quæsito colore audeat vel præsumat prædictas societates *dé Liberi Muratori seu Francs-Maçons*, aut alias nuncupatas inire, vel propagare, confovere, ac in suis ædibus vel domibus, seu alibi receptare atque occultare, iis adscribi, aggregari aut interesse, vel potestatem seu commoditatem facere, ut alicubi convocentur, iisdem aliquid ministrare, sive alias consilium, auxilium, vel favorem palam, aut in occulto directe vel indirecte per se, vel per alios quoquomodo præstare, nec non alios hortari, inducere, provocare, aut suadere, ut hujusmodi societatibus adscribantur, annumerentur seu intersint, vel ipsos quomodolibet juvent ac foveant ; sed omnino ab iisdem societatibus, cœtibus, conventibus, collectionibus, aggregationibus seu conventiculis prorsus abstinere se debeat sub pœna excommunicationis, per omnes ut supra contrafacientes ipso facto absque ulla declaratione incurrenda, a qua nemo per quemquam, nisi per Nos, seu Romanum Pontificem pro tempore existentem, præterquam in articulo mortis constitutus, absolutionis beneficium valeat obtinere.



inscrire à ces sortes de sociétés, à en devenir les membres et à prendre part à leurs réunions, à leur prêter assistance et à les favoriser de quelque manière que ce soit. Nous leur enjoignons de s'abstenir radicalement de tout rapport avec ces sociétés, assemblées, convents, réunions, agrégations ou conventicules, sous peine d'excommunication. Cette peine sera encourue par tous les contrevenants à ce qui a été intimé ci-dessus, par le fait même et sans autre déclaration. Nul, sauf à l'article de la mort, ne pourra en être absous, si ce n'est par nous, ou le Pontife Romain, alors existant.

L'excommunication (du latin *excommunicatio : ex,* de, *communicatio,* l'action de communiquer, de communier, de s'unir avec) signifie l'exclusion totale de la communion de l'Eglise. C'est la plus grave de toutes les censures et elle rejette hors de la société des fidèles celui qui en est frappé.

On distingue l'excommunication *latæ sententiæ* et l'excommunication *ferendæ sententiæ.*

La première est encourue *ipso facto* par la simple disposition du droit ; elle ne requiert aucune monition canonique préliminaire.

La seconde, au contraire, réclame la sentence du juge et doit être précédée de monitions canoniques.

L'excommunication dont il est question dans l'Encyclique de Clément XII est une excommunication *latæ sententiæ* (1).

Mais Clément XII entend que la sanction qu'il vient de donner à sa parole ne reste pas une vaine menace. Il enjoint aux évêques, prélats, supérieurs et autres ordinaires des lieux, aussi bien qu'à tous les inquisiteurs de la foi, d'informer et de procéder contre les transgresseurs de ses présentes instructions, quels qu'ils soient, de les arrêter et de les frapper des peines méritées, comme fortement suspects d'hérésie. Il leur donne pleins pouvoirs à cet effet, les autorisant à faire appel, s'il en est besoin, à l'aide du bras séculier.

(1) Autrefois, les excommunications *latæ sententiæ* étaient fort nombreuses ; mais Pie IX les a sensiblement limitées dans la Constitution *Apostolicæ Sedis,* parue le 12 octobre 1869.

Les excommunications réservées au Pape le sont ou simplement, ou de façon spéciale, ou de façon très spéciale : *simpliciter, speciali modo, specialissimo modo.*

Celle qui frappe aujourd'hui les Francs-Maçons est simplement réservée au Pape (*Codex Juris Canonici,* canon 2335).



Nous voulons de plus, dit le Pontife (1), et ordonnons que les évêques, prélats, supérieurs et autres Ordinaires des lieux, aussi bien que les inquisiteurs chargés de poursuivre l'hérésie, informent et procèdent contre les transgresseurs, de quelque degré, état, condition, rang, dignité ou prééminence qu'ils soient, les frappent et les punissent de peines méritées, comme fortement suspects d'hérésie. De fait, nous accordons à tous et à chacun d'entre eux, la libre faculté d'informer et de procéder contre lesdits transgresseurs, de les frapper et de les punir de peines méritées, en invoquant même dans ce but, s'il en est besoin, le secours du bras séculier.

Et pour enlever tout prétexte plausible au manque de soumission à ses ordres formels, le Pape déclare attacher la même autorité aux copies même imprimées de sa Lettre apostolique, pourvu qu'elles aient été signées de la main d'un notaire public et scellées du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, qu'à cette Lettre elle-même présentée dans son texte original. Conséquemment elles méritent une créance identique.

Nous voulons aussi (2) qu'on ajoute aux copies des présentes, même imprimées, signées de la main d'un notaire public, et scellées du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi qu'aux présentes, si elles étaient présentées ou montrées dans leur texte original.

Il termine par la défense formelle, faite à tous sous la plus grave des menaces, d'enfreindre ou de contrarier les dispositions de cette Encyclique.

Qu'il ne soit permis à aucun homme d'enfreindre ou de contrarier par une entreprise téméraire cette teneur de notre déclaration, condamnation, commandement, prohibition et interdiction. Si quelqu'un osait le tenter,

(1) Volumus insuper, et mandamus, ut tam episcopi, prælati, superiores, aliique locorum Ordinarii, quam hæreticæ pravitatis ubique locorum deputati inquisitores adversus transgressores, cujuscumque sint gradus, status, conditionis, ordinis, dignitatis, vel præeminentiæ, procedant et inquirant, eosque tanquam de hæresi vehementer suspectos condignis pœnis puniant atque coerceant; iis enim, et eorum cuilibet contra eosdem transgressores procedendi, et inquirendi, ac condignis pœnis coercendi et puniendi, invocato etiam ad hoc, si opus fuerit, brachii sæcularis auxilio, liberam facultatem tribuimus et impertimur.

(2) Volumus autem, quod earum præsentium transsumptis etiam impressis, manu alicujus notarii publici subscriptis, et sigillo personæ in dignitate ecclesiastica constitutæ munitis, eadem prorsus fides adhibeatur, quæ ipsis originalibus Litteris adhiberetur si forent exhibitæ, vel ostensæ.



qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant, et des bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

Suit la date de l'apparition du célèbre document.

Donné à Rome, près de Sainte Marie Majeure, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1738, le IV des Calendes de mai, la huitième année de Notre Pontificat (1).

IV

Edit du cardinal Firrao

Telle est la fameuse Encyclique qui dénonça solennellement au monde et condamna sans appel toutes les Sociétés secrètes. Clément XII avait vu le danger et il avait frappé juste. Les autres Papes qui viendront après lui s'élèveront avec la même force contre ces sectes perverses, mais ils ne feront guère que reprendre, confirmer et développer cette parole vengeresse.

Les Francs-Maçons ne se sont pas mépris sur la portée de l'acte de Clément XII.

L'excommunication de Clément XII, affirme le F.·. Caubet, fut la première déclaration de guerre importante faite à la Franc-Maçonnerie (2).

Clément XII, dit un autre Maçon, le F.·. Mackey, fut un rude persécuteur de l'Ordre maçonnique (3).

Mais là ne se borna pas l'acte vigoureux du Pape. Par son ordre, un édit spécial en fit l'application à ses Etats.

Le 14 janvier 1739, Joseph Firrao, cardinal-prêtre de la

(1) Nulli ergo hominum liceat hanc paginam Nostræ declarationis, damnationis mandati, prohibitionis, et interdictionis infringere, vel ei ausu temerario contraire : si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei ac beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum.

Datum Romæ apud sanctam Mariam Majorem, anno Incarnationis Dominicæ millesimo septingentesimo trigesimo octavo, quarto Kalendas maii, Pontificatus Nostri anno octavo.

(2) CAUBET : *La Franc-Maçonnerie.* Lettre de Mgr l'Evêque d'Orléans, p. 32 ; Paris, 1875.

(3) MACKEY, *lib. cit.*, I, 168.



sainte église romaine, publia, au nom de Clément XII, un édit spécial aux Etats du Saint-Siège. Les réunions de Francs-Maçons ou agrégations à leurs Sociétés y étaient interdites sous peine de mort et de confiscation des biens.

Le même édit interdisait à tous les propriétaires de recevoir de pareilles réunions, sous peine de démolition de la maison qui leur aurait donné abri, et enjoignait à toutes les personnes sollicitées à se faire initier, de dénoncer à son Eminence ceux qui les auraient engagées à cette démarche, et de lui révéler le lieu de la réunion, sous peine d'une amende de 1.000 écus d'or et même des galères (1).

Joseph Firrao, cardinal-prêtre de la sainte Eglise Romaine, au titre de saint Thomas in Parione (2).

Ayant été, par la Sainteté de Notre-Seigneur le Pape Clément XII,

(1) Thory, *lib. cit.*, I, 43.

Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France, p. 289.

Ce dernier ouvrage donne cet édit en appendice, au n° XXIII, S. C., d'abord dans le texte original, qui est l'italien (p. 289-292), puis en français (p. 292-295). C'est là que nous prenons ce double texte. Nous les reproduisons très exactement, en faisant seulement quelques légères retouches à la traduction française.

(2) Giuseppe del titolo di S. Tomaso in Parione della S. R. C. prete card. Firrào.

Essendo stato dalla Santita di nostro signore papa Clemente XII, felicemente regnante, nella sua bolla, che comincia : « *In eminenti* », li 28 aprile prossimo passato condannate con pena di Scommunica ad esso riservata alcune compagnie, aggregazioni, e radunanze, sotto nome di *Liberi Muratori*, ò sia *Francs-Massons*, à, quali conviene più tosto titolo di vere conventicole, le quali con apparenza di società, civile, ammettono uomini di qualunque setta, e religione, con stretto vincolo di segreto, ed anco con giuramento sopra la Biblia sagra, per quello, che in dette radunanze, e conventicole si tratasse, ò facesse ; e perchè tali aggregazioni, radunanze, e conventicole non solo sono sospette di occulta eresia, ma in oltre sono pericolose alla publica quiete, ed alla sicurezza dello stato Ecclesiastico, giacchè se non contenessero materie contrarie alla fede ortodossa, ed allo stato, e quiete della Republica non si userebbero tanti vincoli di secretezza, come prudentemente si considera nella bolla sudetta, volendo la Santita di nostro signore, che nello stato suo, e della santa Sede Apostolica, cessino totalmente, e si disciolghino tali perniciosissime aggregazioni, radunanze, e conventicole, ed acciocchè, quelli, che non vengeno contenuti dal timore delle censure, venghino almeno raffrenati dalle pene temporali.

Col presente editto d'ordine della Santità di nostri signore si proibisce à qualunque persona di ogni sesso, stato, e condizione, ancorchè



heureusement régnant, dans sa bulle qui commence par ces mots : *In eminenti*, du 28 avril dernier, condamnées, sous peine d'excommunication à lui-même réservée, quelques compagnies, aggrégations et rassemblements sous le nom de *Liberi Muratori* ou de *Francs-Maçons*, auxquels convient plutôt le titre de véritables assemblées secrètes, lesquelles, sous l'apparence de société civile, admettent des hommes de toute secte et religion, avec la stricte obligation du secret et même avec serment sur la sainte Bible pour tout ce qui se traiterait ou se ferait dans ces réunions ou assemblées secrètes; et parce que de telles aggrégations, réunions et assemblées secrètes sont non seulement suspectées d'hérésie occulte, mais en outre sont dangereuses pour le repos public

ecclesiastica, secolare, ò regolare di qualunque Istituto, grado, e dignità, ancorchè privilegiata, e privilegiatissima, e di cui dovesse farsi expressa, e special menzione, comprese ancora le quattro legazioni di Bologna, Ferrara, Romagna, Urbino, e la città, et ducato di Benevento, che nessuno ardisca di radunarsi, e congregarsi, e di aggregarsi in luogo alcuno, sotto le sudette società, ò congregazioni di *Liberi Muratori, Francs-Massons*, o sotto qualsivoglia altro titolo, ò velame, ne di trovarsi presente à tali radunanze, e congregazioni, *sotto pena della morte, e confiscazione de beni da incorrersi irremissiblemente senza speranza di grazia.*

Similmente si proibisce a qualunque persona come sopra di ricercare, o tentare veruno ad aggregarsi à tali società, radunanze, ò congregazione, e prestare à tal'effetto alle medesime radunanze, ô congregazioni alcun consiglio, aiuto, ô favore, sotto le medesime pene di sopra espresse, ed à quelli, che dassero commodo, ô di casa, ô di altro luogo ancorchè con titolo di affitto, prestito, ò qualunque contratto, per far simili radunanze, o conventicole, oltre le pene sudette, ancor quella della demolizione della casa, ô case, ô altri luoghi, ove si facessero tali radunanze, e conventicole, volendo, che per incorrere le pene sudette di demolizioni bastino per presumere la scienza nelli padroni di dette case, e luoghi le congetture, amminicoli, e presunzioni ancora umane senza ammettersi scuse di sorte alcuna.

E perchè è volontà expressa di nostro signore, che debbano sciogliersi, e totalmente cessare tali aggregazioni, società, e conventicole, come perniciose, e sospetissime di eresia, e sedizione, ordina, che qualunque persona come sopra la quale averà notizià, che sieguano in avvenire le sudette radunanze, congregazioni, e conventicole, ò che saranno ricercati ad aggregarsi alle medesime, e ne siano in qualunque modo complici, ò partècipi, debbano sotto pena di *scudi mille d'oro*, ed altre ancora corporali gravi da estendersi alla galera ad arbitrio, rivelarle a sua Eminenza, ò al capo del tribunal ordinario della citta, ó altri luoghi nè quali si venisse a contravenire al presente editto, col assicurazione, che tali rivelatori saranno tenuti inviolabilmente segreti, e saranno sicuri, e graziati di ogni pena nella quale fossero incorsi.

Ed acciochè nessuno possa scusarsi dell'obligo di rivelare sotto il mendicato pretesto di sigillo naturale, ô qualunque giuramento piu



et la sûreté de l'Etat Ecclésiastique, puisque, s'il n'y avait rien de contraire à la foi orthodoxe, à l'Etat et à la tranquillité de la République, on n'exigerait point aussi strictement le lien du secret, comme on l'observe prudemment dans la bulle susdite; Sa Sainteté voulant que dans son Etat et près du Saint-Siège Apostolique cessent totalement et se dissolvent de si pernicieuses aggrégations, réunions et assemblées secrètes, et afin d'obtenir que ceux qui ne seraient point contenus par la crainte des censures soient au moins retenus par les peines temporelles :

Par le présent édit de Sa Sainteté il est interdit à toute personne, quels que soient son sexe, état et condition. — cette condition fût-elle ecclésiastique, — qu'il s'agisse d'un séculier ou d'un régulier de n'importe quel Institut, quels que soient le grade et la dignité qui lui appartiennent, cette dignité fût-elle privilégiée, très privilégiée et dont il faille faire une mention spéciale, y compris les quatre légations de Bologne, de Ferrare, de Romagne, d'Urbino, la ville et le duché de Bénévent, de se réunir, s'initier et s'agréger en aucun lieu aux susdites sociétés ou congrégations de *Liberi Muratori, Francs-Massons,* ou désignées sous un autre titre, comme de se trouver présents à leurs réunions et assemblées, sous peine de mort et de confiscation des biens. La peine sera encourue sans espoir de grâce.

Pareillement il est défendu à qui que ce soit, comme ci-dessus, de rechercher ou tenter quelqu'un pour l'agréger à de telles sociétés, réunions ou assemblées de donner à cet effet aux mêmes sociétés, réunions ou assemblées quelque conseil, aide ou faveurs, sous les peines énoncées plus haut. Ceux qui les favoriseraient en leur fournissant des maisons ou tout autre emplacement à titre de bail, de prêt ou en vertu de n'importe quel contrat, encourraient, outre les peines susdites, celle de la démolition de la maison ou des maisons, ou d'autres emplacements qui auraient servi à ces réunions et assemblées secrètes. Nous voulons que pour encourir les peines susdites de démolition, il suffise de présumer la connaissance des maîtres des dites maisons ou des dits

sagrosanto, ò altro più stretto vincolo, d'ordine della medesima Santità sua si fà noto a tutti, che tal'obligo di sigillo naturale, ò qualunque sorte di giuramento in una materia peccaminosa, e già condannata sotto pena di scommunica, come sopra, non tiene, nè obliga in modo alcuno, essendo di sua natura nullo, irrito, e di niun'valore, etc.

Vogliamo, che il presente Editto affisso ne' soliti Luoghi di Roma obblighi Roma, e suo distretto, e nel termine di 20 giorni tutto lo stato Ecclesiastico comprese anche le legazioni, e le citta di Bologna, Ferrata, e Benevento, come se fosse stato a ciascheduno personalmente intimato.

Dato in Roma questo di 14 gennaro 1739.

G. Card. Firrao,
Girolamo de Bardi, secr.



emplacements, les conjectures, preuves et présomptions restant humaines, et n'admettons aucune excuse.

Et parce que c'est la volonté expresse de notre souverain que l'on doit dissoudre et faire totalement cesser ces aggrégations, sociétés et assemblées secrètes, comme pernicieuses et très suspectes d'hérésie et de sédition, il est ordonné à toute personne — comme ci-dessus — qui aura connaissance, à l'avenir, de l'existence des susdites réunions, congrégations et assemblées secrètes, ou aura été sollicitée de s'agréger à elles et en soit complice à un degré quelconque, de dénoncer sous peine de *mille écus d'or* et autres graves châtiments corporels, même des *galères*, à son Eminence, au président du tribunal ordinaire de la ville ou autres lieux, où l'on viendrait à contrevenir au présent édit. Ceux qui feront ces révélations sont assurés que leurs noms seront tenus secrets, et ils seront graciés de toute peine qu'ils auraient pu encourir.

Et afin que personne ne puisse s'excuser de l'obligation de révéler, sous le spécieux prétexte de secret naturel, de quelque serment plus saint, ou d'un autre lien plus strict, par l'ordre de Sa Sainteté, on fait connaître à tous qu'une obligation provenant d'un secret naturel ou de quelque serment que ce soit, dans une matière criminelle et déjà condamnée sous peine d'excommunication comme ci-dessus, n'est point valable et ne s'impose en aucune manière, étant de sa nature nulle, vaine et d'aucune valeur.

Nous voulons que le présent édit, affiché aux lieux ordinaires de Rome, oblige à son exécution Rome et son district, et, dans le délai de vingt jours, tout l'Etat Ecclésiastique, y compris les légations et villes de Bologne, Ferrare et Bénévent, tout comme s'il eût été personnellement intimé à chacun.

Donné à Rome, le 14 janvier 1739.

J. card. Firrao.
Jérôme de Bardi, *secrétaire*.

Le pasteur protestant George Oliver, parlant de la célèbre bulle *In eminenti,* de Clément XII, et de l'édit qui la sanctionna dans les Etats pontificaux, les qualifie d'abominables infractions à la liberté humaine (1).

George Oliver est un champion ardent de la Franc-Maçonnerie. Il en fait un éloge pompeux, la défend envers et contre tous et en célèbre les bienfaits avec un lyrisme qui prête largement au sourire :

La Maçonnerie, s'écrie-t-il, est la fille du Ciel, et heureux sont ceux qui l'embrassent !

(1) *History of Masonic Persecution by George* Oliver, p. 96 ; London, 1847.



Par elle la jeunesse se passe sans agitation, l'âge mûr sans anxiété, et la vieillesse sans remords ! (1).

Et il continue sur ce ton d'admiration béate.

On comprend dès lors que les mesures de sévérité prises par Clément XII contre la Franc-Maçonnerie n'aient pas les sympathies du *tendre* ami de la secte. Mais l'antipathie ne doit jamais dégénérer en injustice, et si le fougueux pasteur était plus familier avec les notions élémentaires d'une saine philosophie, il pourrait se rendre compte que les entraves mises à la volonté humaine, pour l'empêcher de mal faire, ne constituent pas une infraction à sa liberté, mais la meilleure sauvegarde de cette même liberté. Les lois divines et ecclésiastiques n'ont pas d'autre but.

Le libre arbitre n'est pas une faculté, mais une propriété de la volonté. Celle-ci se dirige nécessairement vers sa fin dernière, qui est le bonheur, mais, grâce à cette propriété dont elle jouit, elle peut choisir, pour atteindre cette fin, tel ou tel bien non nécessaire.

Ce choix doit être l'acte de la volonté raisonnable, c'est-à-dire conforme à la raison. S'il ne l'est pas, ce n'est plus un acte parfait de la volonté libre, pas plus que le sophisme n'est un acte parfait de la faculté de raisonner.

D'où le pouvoir de faire un mauvais choix ou de faire le mal est une imperfection du libre arbitre.

D'où empêcher quelqu'un de mal faire, ce n'est point lui enlever sa liberté, c'est, au contraire, le sauver de l'esclavage, selon cette parole de Notre-Seigneur :

« *Celui qui commet le péché est l'esclave du péché* » (2).

Mais là où nous ne contredisons pas George Oliver, c'est lorsqu'il oppose « à la *tendresse* du protestantisme pour la Franc-Maçonnerie, l'hostilité implacable dont la poursuit la Papauté » (3).

L'édit dont nous venons de parler avait paru le 14 janvier 1739, ainsi que nous l'avons dit.

(1) OLIVER, *lib. cit.*, p. 114.

(2) JOAN., VIII, 34.

Voir pour cette question la très belle Encyclique de Léon XIII sur la *Liberté Humaine*. « *Libertas præstantissima* », 20 juin 1888. Edition de la Bonne Presse, t. II, p. 172-213.

(3) OLIVER, *lib. cit.*, p. 311.

Le 18 février suivant, par ordre du Pape, le Saint-Office lança un décret condamnant sévèrement un ouvrage imprimé à Dublin et ayant pour objet la Franc-Maçonnerie. Il était intitulé :

The History of and an Apology for the Society of Freemasons, by J. G. D: M. F. M., printed at Dublin for Patrick O'Donoko, 1738.

L'auteur fait l'historique de la secte et en présente, en même temps, l'apologie.

L'ouvrage est condamné comme contenant des propositions et des principes subversifs ; il devra être brûlé publiquement dans la rue *Santa Maria Suprà Minervam*. Sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*, défense absolue est faite de le copier, de l'imprimer, de le garder ou de le lire (1).

Sentence de l'Inquisition qui condamne un ouvrage maçonnique à être brûlé par la main du bourreau

Du mercredi 18 février 1739.

La Sacrée Congrégation des Eminentissimes et Révérendissimes Seigneurs Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, Inquisiteurs généraux dans toute la République chrétienne contre la perversité hérétique, dans une séance tenue au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, considérant qu'il a été publié, au grand scandale des fidèles du Christ, un certain petit livre imprimé en langue française, petit par sa masse, mais des plus mauvais par la malice dont il abonde, sous ce titre :

Relation Apologique et Historique de la Société des Francs-Maçons, par I. G. D. M. F. M., à Dublin, chez Patrice Odonoko, M. Dcc. XXXVIII.

(1) Thory : *Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France*, p. 295 et suiv.

Cet ouvrage donne, en appendice, au n° XXIII, § D, le Décret de l'Inquisition en latin, puis en français, de la page 295 à la page 298. Comme précédemment, nous nous servons de la traduction française présentée par Thory, mais nous y apportons, à l'occasion, quelques légères retouches.

Cf. *History of Masonic Persecution by George* Oliver, p. 78 et 79. London, 1847.

Feria IV^a. die 18 februarii 1739.

Sacra Congregatio Eminentissimorum et Reverendissimorum Dominorum S. R. E. Cardinalium in tota Republica Christiana contra hæreticam pravitatem Generalium Inquisitorum, habita in Conventu



Dans ce petit livre, on fait, dans le but de tromper ceux qui ne sont pas sur leurs gardes, l'apologie de la société des Francs-Maçons, déjà condamnée à juste titre par le Saint-Siège. Après un mûr examen, ayant entendu la censure qui en a été faite, et l'ayant soumise à notre Très-Saint Père le Pape Clément XII avec les suffrages des mêmes Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux, sur l'ordre de Sa Sainteté, la Sacrée Congrégation, en vertu du présent décret, condamne et prohibe le susdit petit livre, comme contenant des propositions et des principes impies.

C'est pourquoi, afin d'anéantir, autant que faire se peut, un ouvrage si

S. Mariæ supra Minervam, expendens quod non sine magno Christi fidelium scandalo in lucem prodierit quidam Libellus Gallico idiomate impressus, mole quidem parvus, sed abundantia malitiæ teterrimus, sub titulo :

***Relation Apologique et Historique de la Société des Francs-Maçons*, par I. G. D. M. F. M., à Dublin, chez Patrice Odonoko, MDCCXXXVIII.**

In quo Libello Societates liberorum Cæmentariorum, merito jam à S. Sede damnatæ, ad incautos decipiendos exhibetur apologia. Post maturum examen, audita illius censura, eaque Sanctissimo Domino nostro CLEMENTI P. P. XII relata, una cum eorumdem Eminentissimorum et Reverendissimorum D. D. Cardinalium suffragiis, de mandato Sanctitatis Suæ, memoratum Libellum, tanquam continentem propositiones et principia impia, præsentis Decreti vigore damnat et prohibet.

Quapropter, ut tam noxium et nefarium opus, quantum fieri potest, aboleatur, aut saltem non sine perpetua infamiæ nota recoli unquam possit, Sacra eadem Congregatio de mandato, ut supra, præcipit ut idem ipsum in Platea S. Mariæ supra Minervam die 25 currentis mensis, eo tempore quo in proximo ejusdem S. Mariæ conventu habebitur Congregatio, publice per justitiæ Ministrum comburatur.

Præterea ipsa S. C., jussu Sanctitatis Suæ, districte vetat et prohibet omnibus Christi fidelibus, ne quis dictum Libellum præsenti Decreto vetitum quocumque idiomate et versione vulgatum, seu in posterum (quod absit) vulgandum, audeat ullo modo, et sub quocumque prætextu, describere, imprimere, aut describi, vel imprimi facere, neque apud se retinere aut legere valeat et præsumat, sub pœna excommunicationis per Contrafacientes absque ulla declaratione ipso facto incurrenda ; sed illum Ordinariis Locorum, aut hæreticæ pravitatis Inquisitoribus statim et cum effectu tradere, et consignare teneatur, qui nulla interposita mora eum comburant, vel comburi faciant, die 25 februarii 1739.

Paulus Antonius, Capellanus S. Romanæ,
et Universalis Inquisitionis Notarius,
LOCO † sigilli.

Die 25 februarii 1739, supradictum Decretum affixum et publicatum locis solitis, et consuetis Urbis per me, Petrum Romolatium, Sanctissimæ Inquisitionis Cursorem.

Thory, *lib. cit.*, p. 295-298.



nuisible et si néfaste, ou du moins d'obtenir qu'il ne puisse jamais être rappelé en mémoire sans une note perpétuelle d'infamie, la même Sacrée Congrégation, agissant d'après le même ordre que ci-dessus, prescrit que ledit livre soit *brûlé publiquement par la main du bourreau* sur la place Sainte-Marie-sur-Minerve, le 25 du mois courant, dans le temps où se tiendra la prochaine Congrégation dans le couvent voisin de cette même Sainte-Marie.

De plus, la même Sacrée Congrégation, sur l'ordre de Sa Sainteté, défend sévèrement et prohibe à tous les fidèles du Christ de transcrire, imprimer, ou faire transcrire et imprimer, de retenir ou lire, en quelque manière et sous quelque prétexte que ce soit, ledit livre défendu par le présent décret, de le publier en quelque idiome et version que ce soit, maintenant ou dans l'avenir (ce qu'à Dieu ne plaise !), sous peine d'excommunication à encourir par les contrevenants, par le seul fait, sans aucune déclaration. Elle ordonne aux mêmes fidèles de le livrer et remettre incontinent aux Ordinaires des lieux ou aux Inquisiteurs de l'hérésie, lesquels, sans aucun délai, le brûleront ou le feront brûler, le 25 février 1739.

Paul ANTOINE, chapelain de sainte Romaine, et notaire de l'Universelle Inquisition. Place † du Sceau.

Le 25 février 1739, le susdit décret a été affiché et publié à la porte de la Basilique du Prince des Apôtres, du palais du Saint-Office, et autres lieux accoutumés de la ville, par moi Pierre Romolatius, huissier de la très sainte Inquisition.

V

Éloge de Clément XII

Moins d'un an après la publication de ce décret, à savoir le 6 février 1740, mourait Clément XII, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il était dans la dixième année de son règne (1).

Un auteur contemporain, Angelus Fabronius, fait de ce Pontife un éloge mérité.

Parmi les vertus qui brillaient en Clément XII, écrit Fabronius, il faut signaler sa piété envers Dieu, un goût à épancher sur ceux qui étaient dans le besoin sa vaste bienfaisance, sa libéralité envers tous, spécialement à l'endroit des gens de lettres, sa parfaite tranquillité d'âme dans

(1) *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium, a Clemente X usque ad Clementem XII, scriptæ a* Mario GUARNACCI, t. II, col. 596 ; Romæ, 1751.



l'adversité et son entière conformité à la volonté divine. Il joignait d'une façon si heureuse l'affabilité à la majesté et la douceur à la justice, que l'une de ces qualités n'enlevait rien à l'autre. Nul ne cultiva la foi avec plus d'amour et ne fut plus ferme dans ses résolutions.

Quand il avait à traiter de choses spécialement graves, il ne suivait pas d'abord son propre sentiment, mais, avant de se décider, il consultait les hommes les plus compétents. D'un abord facile, il ne rebutait aucun visiteur, quelque humble qu'il pût paraître; il donnait audience à toute heure, et ne repoussait jamais une demande équitable. En toute chose, il sut garder la juste mesure, sans la dépasser jamais. Il n'est pas étonnant, après cela, si par sa mort il laissa à tous autant de regrets qu'il leur avait procuré de sujets d'allégresse par sa vie (1).

Marius Guarnacci, qui écrivait quelques années auparavant, rendait le même témoignage au vénéré Pontife et lui payait le même tribut de louanges (2).

Tel fut le grand et saint Pape qui, le premier, dénonça à la face du monde la Franc-Maçonnerie et les autres Sociétés secrètes, leur arracha le masque dont elles se couvraient, et les condamna sans appel.

DOM J. BAUCHER, O. S. B.
à Farnborough (Angleterre).

(1) Angelus FABRONIUS : *De vita et rebus gestis Clementis XII, Pontificis Maximi, Commentarius* ; Romæ, 1760, p. 155-157.

(2) *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium, a Clemente X usque ad Clementem XII, scriptæ a* Mario GUARNACCI ; Romæ, 1751, col. 595 et 596.



L'INITIATION DANS LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

LA THÉOSOPHIE

OU LA

Franc-Maçonnerie Mystique

LIVRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

CHAPITRE VI

LE DOUBLE SENTIER DE LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

Enseignement exotérique donné dans les « Branches » de la Société. — Enseignement ésotérique des Loges, Serment, Initiation. — Section intérieure de la Société Théosophique. — Madame Annie Besant.

Comme toutes les Sociétés secrètes, la Société Théosophique a deux enseignements. Le premier s'adresse aux membres des « Branches » ordinaires, il est même assez largement ouvert aux profanes, dans un but de recrutement. Le second, réservé aux disciples des Loges ésotériques, mène seul à toute l'initiation qui se peut acquérir sur le Sentier théosophique.

Les deux enseignements professent la même doctrine et la différence exotérique tient surtout aux interprétations qui en sont données par les Instructeurs des divers degrés. Si les préceptes s'avèrent les mêmes, les conséquences qu'on en tire varient profon-

ment et les résultats obtenus se montrent très dissemblables, au fond. Il est nécessaire de bien retenir cette séparation si l'on veut comprendre l'action de la Société Théosophique.

Mais avant tout, nous croyons nécessaire de signaler ici une très importante et récente décision de la Sacrée Congrégation du Saint-Office au sujet des doctrines et des sociétés théosophiques :

« Le 17 juillet 1919, le Souverain-Pontife a approuvé la décision, prise la veille en réunion générale, et en a ordonné la publication.

« La Sacrée Congrégation du Saint-Office a déclaré :

« 1° Que les doctrines, connues aujourd'hui sous le nom de théosophie, sont inconciliables avec la doctrine catholique ;

« 2° Qu'il est interdit de s'affilier aux sociétés théosophiques ; d'assister à leurs réunions ; de lire leurs livres, leurs revues, leurs journaux ou leurs écrits. (*Acta Apost. Sed.*, 1er août 1919, p. 317) » (1).

Enseignement exotérique donné dans les « branches » de la Société. — D'après Mme H.-P. Blavatsky, l'enseignement exotérique peut se résumer ainsi :

L'unité et la causalité universelles ; la solidarité humaine ; la Loi de Karma ; la Réincarnation. Tels sont les quatre chainons de la chaine d'or qui doit unir l'humanité en une seule famille, en une seule Fraternité Universelle (2).

Mme Annie Besant indique une formule un peu différente :

La loi de Réincarnation, la loi de Karma, le Sentier, l'existence des Instructeurs, telles sont les quatre vérités (3).

Mais, comme l'important est avant tout d'attirer les profanes sur le Sentier théosophique, la Présidente déclare :

Il est vrai que vous pouvez entrer dans la Société Théosophique sans croire à l'existence des Maitres de la Sagesse. Il est vrai que, pour être admis parmi nous, vous n'avez besoin d'accepter aucune doctrine, soit celle de la réincarnation, du Karma ou quelque autre que ce soit. Le fait est vrai ; mais il est également vrai que ceux qui savent, ceux qui sont envoyés pour faire le travail actuel, ceux-là ont le droit de parler de ce qu'ils savent, et de répéter dans le monde inférieur ce qu'ils ont entendu dans les mondes qui sont au-delà du monde physique (4).

La Société Théosophique ne formule pas de dogmes : elle ne force à

(1) Cf. *Semaine Religieuse de Paris*, T. CXXXII, n° 3.421, 23 août 1919.
(2) *La Clef de la Théosophie*, p. 330.
(3) *Vers l'Initiation*, p. 10.
(4) *Les Mysteres*, p. 32.



aucune croyance, à aucune Église ; elle n'appartient à aucun parti... Elle ne cherche pas à éloigner les hommes de leur propre religion, mais elle les pousse plutôt à rechercher l'aliment spirituel dont ils ont besoin dans les profondeurs de leur foi. Elle présente les enseignements de la Sagesse antique comme une étude à poursuivre et non pas comme des dogmes à accepter... On considère comme une obligation d'honneur de respecter la religion d'autrui, comme on désire voir respecter la sienne... La Société attaque les deux grands ennemis de l'homme, la superstition et le matérialisme (1).

Les conceptions théosophiques ne s'élèvent jamais, quelles que soient les affirmations et les prétentions des Instructeurs, au-dessus de la matière plus ou moins subtile. Quant à la superstition, je ne crois pas qu'il soit facile d'en découvrir un plus bel exemple que la naïveté avec laquelle les Théosophes ont accepté et acceptent encore les prétentions de Mme H.-P. Blavatsky et de Mme Annie Besant, sur leurs relations avec les mondes supérieurs et les Mahâtmas de la Grande Loge Blanche du Thibet.

Quoi qu'il en soit pour l'instant, comment concilier les déclarations tolérantes faites par Mme Annie Besant avec ce que nous savons de ses variations personnelles au point de vue religieux. L'exemple qu'elle donne devrait suffire à lui seul, pour montrer où peut mener la Théosophie et faire réfléchir les personnes qui ne croient voir aucun danger dans la fréquentation des cénacles théosophiques.

Un Théosophe, M. Eugène Lévy, écrit en effet :

Dans le *Theosophist, May* 1912, p. 287. Mme Besant se prononce ainsi : « Quant à moi personnellement, l'Indouisme, la religion la plus ancienne de notre cinquième race, m'offre l'exposé le plus satisfaisant de la *Sagesse*, mère de toutes les religions, probablement parce que j'y suis née si souvent, et m'y sens plus à l'aise... »

Dans le *Theosophist* de mars 1913... Mme Besant écrit (page 809) : « Beaucoup d'entre vous, *comme moi-même*, ne sont pas chrétiens. » Mme Besant étant née chrétienne, elle ne peut avoir cessé de l'être qu'à condition d'avoir renié le christianisme en faveur d'une autre religion (2).

M. Eugène Lévy écrit encore :

On sait que M. Leadbeater, né chrétien, et qui a été prêtre chrétien (3), a embrassé le bouddhisme et a reçu le « pansil », le baptême bouddhique, en grande pompe, à Ceylan, des mains du Grand-Prêtre Sumangala (4).

M. Edouard Schuré signale un curieux côté de l'enseignement exotérique professé par la présidente actuelle de la Société Théosophique :

(1) *Une Introduction à la Théosophie*, pp. 13 et 14.
(2) *Mme Annie Besant et la Crise de la Société Théosophique*, pp. 32 et 35.
(3) Pasteur protestant.
(4) *Mme Annie Besant et la Crise de la Société Théosophique*, p. 31.



Quant à la doctrine prêchée par Mme Besant, elle repose sur une perpétuelle équivoque. Au grand public anglais, auquel elle parle du christ futur, elle laisse croire qu'il s'identifie avec le Christ des Evangiles, tandis qu'à ses intimes, elle affirme ce qu'enseigne M. Leadbeater et ce qu'il proclame ouvertement dans un de ses livres, *L'Occultisme dans la Nature*, à savoir que le Christ des Evangiles n'a jamais existé et qu'il est une invention des moines du IIe siècle (1).

Mme Annie Besant ne nie pas la dualité de langage qu'on lui reproche, mais voici l'explication qu'elle donne, en jouant peut-être un peu sur les mots :

Que de fois il m'est arrivé d'entendre cette critique portée contre moi : « Mme Besant parle comme une Hindoue quand elle est dans l'Inde, et en Chrétienne lorsqu'elle est en Angleterre. » Oui, certainement. Comment pourrait-elle parler autrement ? Parler Hindouisme à des Chrétiens ! Mais alors, en quoi pourrait-elle les aider ? Parler Christianisme aux Hindous et aux Bouddhistes ! Mais ceci ne ferait que voiler à leurs yeux les grandes vérités (2).

Tout en constatant avec quelle souplesse les Théosophes travaillent à pénétrer dans les milieux les plus divers pour y faire des recrues, nous croyons que leur langage diffère surtout — ce que ne peut ignorer M. Edouard Schuré — suivant qu'ils exposent le programme exotérique de la Société Théosophique ou lèvent un coin du voile qui recouvre la pensée ésotérique de ses chefs.

La Théosophie émet la prétention de représenter la synthèse de toutes les religions et de fondre en une seule et unique doctrine les enseignements des écoles philosophiques les plus variées. La Société Théosophique travaille exotériquement dans le même sens. Mme H.-P. Blavatsky écrit :

Les principes de morale de la Société sont à la portée de chaque personne disposée à les suivre ; ils forment l'esprit et l'essence même de la morale humaine et ont été puisés aux enseignements de tous les grands réformateurs du Monde. Vous trouverez donc représentés Confucius et Zoroastre Lao-tze et la Bhagavad Gita, les préceptes de Gautama Bouddha et de Jésus de Nazareth, ceux de Killel (3) et de son école, ainsi que ceux de Pythagore de Socrate, de Platon et de leurs écoles (4).

Les précédents enseignements de la Doctrine Secrète, complétés par les traditions universelles, doivent avoir maintenant démontré que les Brâhmanas et les Pourânas, la Vendidâd et autres Ecritures Mazdéennes, ainsi que les archives sacrées des Egyptiens, des Grecs, des Romains, des Juifs, ont toutes la même origine. Aucune n'est un récit dépourvu de sens et de fon-

(1) Eugène Lévy, *Mme Annie Besant et la Crise de la Société Théosophique*. Lettre d'Edouard Schuré, p. 11.
(2) *Vers l'Initiation*, p. 86.
(3) Il faut sans doute lire : Hillel.
(4) *La Clef de la Théosophie*, p. 70.



dement, inventé pour prendre au piège le profane imprévoyant ; toutes constituent des allégories destinées à présenter, sous un voile plus ou moins fantastique, les grandes vérités recueillies dans le même champ de la tradition préhistorique (1).

Mme Blavatsky revient à plusieurs reprises sur cette pensée qui est à la base de tout son enseignement exotérique : c'est un des pièges les plus dangereux tendus aux profanes pour les attirer sur le Sentier de l'Initiation.

La fondatrice de la Société Théosophique écrit encore :

Il faut convaincre les hommes de l'idée que si la racine de l'humanité est *une*, il doit y avoir une *seule* vérité, qui se trouve dans toutes les religions diverses ; excepté, pourtant, dans la religion juive (2).

Et Mme Blavatsky base cette exception, faite en faveur d'Israël, sur ce motif, au moins curieux en l'espèce, que l'idée du « Principe de la Fraternité de l'Humanité n'est pas même exprimée dans la Kabbale ». Ceci, semble-t-il, se rattache plutôt à l'enseignement ésotérique et à l'occultisme, puisqu'il n'est pas question de la Bible.

Le colonel Olcott nous a prévenus que Mme Blavatsky n'hésitait pas, lorsqu'elle changeait de personnalité occulte, à soutenir le contraire de ce qu'elle venait d'affirmer cinq minutes plus tôt, il n'y a donc pas lieu de nous arrêter aux contradictions qui existent entre les différentes citations que nous venons de faire, en ce qui concerne le judaïsme. Contentons-nous d'enregistrer encore les principes exotériques suivants :

Lorsque les hommes en viendront à voir que personne ne possède *toute* la vérité, mais que toutes les opinions se complètent les unes les autres, et que la Vérité entière ne peut être trouvée que dans l'ensemble des vues de tous, après que ce qui est faux, dans chacune d'elles, en a été soigneusement éliminé, alors la vraie fraternité en religion sera établie...

Les hommes n'ont d'espoir de parvenir à la Vérité que par l'étude comparée des diverses grandes religions et philosophies, poursuivie avec l'impartialité d'un esprit sans préjugés ; et c'est avant tout, la découverte et l'observation des points de ressemblance qui nous conduiront à un tel résultat (3).

Mme Annie Besant dit aussi :

Bien qu'il soit vrai que, de nos jours, la Société Théosophique vienne pour proclamer de nouveau l'existence des Maîtres, des Initiés et des Mystères qui n'ont jamais disparu (ceci étant une partie de l'œuvre pour laquelle elle a été instituée sur terre), elle ne prétend pas toutefois avoir ajouté, par cette proclamation, quelque chose de nouveau aux grandes religions du monde ;

(1) *La Doctrine Secrète*, T. III, p. 507.
(2) *La Clef de la Théosophie*, p. 66.
(3) *La Clef de la Théosophie*, pp. 67 et 85.



elle ne veut que rappeler à chacune d'elles que ces vérités et ces possibilités existaient dans leur enseignement primitif, en disant que les Mystères existent encore, en déclarant que le Portail de l'Initiation est encore ouvert... Nous n'avons pas eu la prétention d'apporter quelque chose de nouveau mais seulement de répéter un message oublié (1).

Le colonel Olcott nous apprend de quelle manière ces enseignements exotériques, l'annonce de ce « message oublié », doivent être répandus, par les membres de la Société Théosophique, dans les milieux profanes. Il écrit, en effet :

De toutes les méthodes de propagande, je ne sais pas si je ne préfère pas les réunions de conversation dans les maisons particulières... J'ai donné bien des soirées de ce genre depuis dans bien des pays, j'ai assisté à beaucoup d'autres où l'incomparable Mrs Besant exposait nos doctrines et ma conviction s'est accrue de ces expériences. J'en recommande la pratique à toutes nos branches ou groupes avec la plus parfaite assurance (2).

Le conseil a été suivi et c'est encore l'un des meilleurs moyens de recrutement employés par la Société Théosophique, surtout auprès des femmes que ces causeries mystico-religieuses de salons séduisent tout particulièrement.

Enseignement ésotérique des Loges, Serment, Initiation. — La pensée véritable et secrète de la Société Théosophique est communiquée avec plus de réserve et sous des conditions particulières. Mme H.-P. Blavatsky écrit, en effet :

Les détails mêmes que j'ai parfois donnés dans le *Theosophist* et dans *Lucifer* ne ressemblaient en rien à la vérité tout entière ; ce n'étaient que des idées générales dont l'étude était à peine esquissée...

Je n'avais pas le droit d'amplifier ou de corriger les détails donnés par d'autres (3).

Il paraît qu'en écrivant la *Doctrine Secrète*, Mme H.-P. Blavatsky était tenue à moins de réserve, du moins elle nous l'annonce. Est-ce que cela tient à ce que l'ouvrage est tellement confus et obscur que la lecture en demeure très difficile pour les non initiés à l'occultisme. Quoi qu'il en soit, la fondatrice de la Société Théosophique écrit dans l'introduction :

Il est permis que l'esquisse de quelques-unes des vérités fondamentales de la Doctrine Secrète des âges archaïques apparaisse aujourd'hui à la lumière du jour, après de longs millénaires de silence ou de secret le plus profond. Je dis à dessein « quelques-unes des vérités », car ce que nous devons continuer à taire ne pourrait être dit en cent volumes comme celui-ci, et ne peut

(1) *Vers l'Initiation*, p. 104.
(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. III, p. 84.
(3) *La Doctrine Secrète*, T. VI, p. 218.



être transmis à notre génération de Sadducéens. Mais, même le peu qui est maintenant donné vaut mieux qu'un silence complet sur ces vérités vitales (1).

Voici qui est encore plus explicite :

Il est difficile de s'expliquer pourquoi cet enseignement a été conservé si secret jusqu'à présent... Pourtant il en était ainsi et je n'avais pas le droit de discuter la sagesse de la prohibition : je me suis bornée à communiquer jusqu'à présent cet enseignement comme il m'avait été communiqué, c'est-à-dire *sous serment* de ne pas le révéler au public en général. Mais maintenant je suis autorisée à le communiquer tout entier, à en révéler d'abord les doctrines aux Esotéristes, puis, lorsque ceux-ci les auront assimilées complètement, il sera de leur devoir d'enseigner aux autres (2)...

En attendant cette époque où la prétendue lumière cessera d'être mise sous le boisseau, il est nécessaire, dans la Société Théosophique, comme dans toutes les autres Sociétés secrètes, de souscrire certains engagements précis et formels, si l'on veut recevoir une part plus ou moins grande de la vérité dont la Secte se prétend dépositaire. C'est encore par Mme H.-P. Blavatsky que nous l'apprenons. Et nous voyons, en même temps, ce qu'il faut penser des affirmations que les Théosophes font aux profanes.

La fondatrice de la Société Théosophique écrit :

Lorsque nous disons que la Société n'a aucune doctrine particulière, cela signifie qu'aucune croyance spéciale n'est obligatoire : mais cela ne s'applique, naturellement, qu'à la généralité des membres... Les membres du cercle intérieur ont, en effet, une philosophie... un système religieux particulier... On peut en trouver un exposé étendu dans la « Doctrine Secrète ». Ce système a pour base la plus ancienne philosophie du monde, appelée « Religion de la Sagesse », ou Doctrine Archaïque (3).

Aucun Théosophiste, *pas même un chéla* accepté — pour ne point parler des étudiants laïques — ne peut espérer recevoir des enseignements secrets, avec explication *complète*, avant de s'être *irrévocablement lié par le serment à la Fraternité et avoir passé par une Initiation* au moins, car on ne peut donner au public ni chiffres, ni nombres, et les chiffres et les nombres sont la clef du système ésotérique...

Car, comme les Maîtres l'ont plus d'une fois déclaré, on ne peut donner les nombres qui appartiennent aux calculs occultes en dehors du cercle des chélâs engagés, et ceux-ci ne peuvent pas davantage enfreindre cette règle (4).

Citons encore ces passages, tirés du livre où Mme Blavatsky donne plus ou moins clairement, sous forme dialoguée, la « clef de la Théosophie » :

(1) *La Doctrine Secrète*, T. I, p. 7.
(2) *La Doctrine Secrète*, T. VI, p. 225.
(3) *La Clef de la Théosophie*, p. 86.
(4) *La Doctrine Secrète*, Commentaires, T. I, pp. 151 et 158.



— Mais j'ai entendu dire que vous prêtez serment ?
— Cela ne regarde que la Section « Esotérique » ou secrète...
La Section Esotérique, dont il est dit que « celui qui y entre, est né de nouveau » (1).

M. Rudolf Steiner explique dans un de ses ouvrages le sens théosophique de cette expression mystique :

On voit dans quel sens le disciple devient, à ce point de son évolution, un homme nouveau. Il peut maintenant progressivement s'élever jusqu'au point de pouvoir diriger, grâce aux courants émanés de son corps éthérique, l'élément vital propre au monde supérieur, ce qu'on appelle le « feu de Koundalini », et obtenir ainsi une indépendance parfaite à l'égard de son corps physique (2).

Section intérieure de la Société Théosophique. — En étudiant plus particulièrement les moyens ésotériques d'initiation, on rencontre ces dangereuses pratiques occultes qui sont enseignées dans les Loges de la Société Théosophique.

Pour le moment, nous voulons seulement établir d'une manière irréfutable l'existence, dans l'Association fondée par Mme H.-P. Blavatsky et le colonel Olcott, de groupes fermés qui font que la Société Théosophique est une Société secrète, quoique certains Théosophes aient essayé de prétendre le contraire. Or, il a toujours été interdit aux catholiques de devenir membres d'une Société secrète. Mme Blavatsky déclare formellement :

Quant à la section intérieure, appelée actuellement section *Esotérique*, dès 1880 on a résolu et adopté la règle suivante : « Aucun membre n'emploiera, dans un but égoïste, ce qui peut lui être communiqué par un membre de la première section (qui est aujourd'hui un « degré » plus élevé) ; l'infraction à cette règle sera punie de l'expulsion ». Du reste, maintenant, avant de recevoir aucune communication de ce genre, le postulant doit prêter le serment solennel de ne jamais l'employer dans un but égoïste, et de ne révéler aucune des choses qui lui sont confiées, que lorsqu'il sera autorisé à le faire (3).

Nous lisons, d'autre part, dans les souvenirs du colonel Olcott :

H.-P. B. écrit, le 2 mai 1887, de Maycot : « Voici quatorze de nos meilleurs membres qui ont formé une loge nouvelle et qui, malgré mes protestations, l'ont appelée Blavatsky Lodge de la S. T. » Elle écrit encore plus tard : « La Blavatsky Lodge (pour laquelle je vous prie d'envoyer une charte, car elle est déjà annoncée dans les journaux) s'est réunie hier soir 7 juillet, dans la belle villa de T... »

Pendant cette tournée de 1888 je fus à Londres... Paris et Bologne... et je

(1) *La Clef de la Théosophie*, pp. 56 et 71.
(2) *L'Initiation*, p. 239.
(3) *La Clef de la Théosophie*, p. 73.



rendis un ordre en Conseil formant une Section ésotérique dont Mme Blavatsky serait le chef responsable. En voici le texte :

Londres 9 octobre 1888.

Section ésotérique de la Société Théosophique.

I. Par la présente, est organisée une Société destinée à servir les intérêts ésotériques de la Société Théosophique par une étude plus profonde de la philosophie ésotérique, et qui sera connue sous le nom de « Section ésotérique de la Société Théosophique ».

II. La constitution et la direction entière de cette Société sont uniquement entre les mains de Mme H.-P, Blavatsky qui en est le chef. Elle est seule responsable des résultats envers les membres, et la Société n'a aucun lien officiel exotérique sauf dans la personne de son Président-Fondateur.

Les personnes qui désirent entrer dans cette Section et qui sont disposées à en observer les lois sont priées de s'adresser à Mme H.-P. Blavatsky, 17, Landsdown Road Holland Park, London W.

Attesté : H.-P. BLAVATSKY, Secrétaire-Correspondant.

Signé : A.-S. OLCOTT, Président, en Conseil.

Tel fut le commencement du mouvement de l'E. S. T., aujourd'hui si extrêmement important sous la direction de Mrs Besant choisie par H.-P. B. pour son successeur. Ma raison pour rejeter la responsabilité entière des résultats sur H.-P. B. c'est qu'elle avait déjà échoué une première fois dans un essai de ce genre à Adyar, en 1884, quand elle avait essayé de fonder avec Subba Row, Oalkey, Damodar et d'autres, une classe secrète ou groupe, dont les membres devaient être mis en rapports étroits avec les Maîtres, mais qui n'aboutit pas. Et je ne me souciais pas d'être responsable de l'accomplissement de quelque engagement spécial qu'elle pût prendre avec le nouveau groupe de disciples qu'elle réunissait autour d'elle dans l'état où était alors son esprit. Je l'aidai à écrire quelques-unes de ses instructions et je fis mon possible pour lui faciliter les choses, mais ce fut tout (1).

Mme Annie Besant nous renseigne, de son côté, sur l'existence de la Section ésotérique, dont la direction lui fut laissée par Mme H.-P. Blavatsky. Comme on va le voir, ce qu'elle écrit diffère un peu des dires du colonel Olcott. Dans les divulgations faites par les membres des Sociétés secrètes, les divergences sont de règle : les profanes ne doivent jamais connaître le fond des choses. Voici ce qu'écrit Mme Besant :

Depuis le commencement de sa fondation, il existe, dans la Société Théosophique, un second groupe de membres qui... acceptent définitivement la philosophie ésotérique, ils croient aux Maîtres et considèrent H.-P. B. comme le messager de ceux-ci... Au début ce petit groupe était appelé le second degré ou la section intérieure de la Société ; en 1888, il fut organisé plus complètement et, en 1890, son nom fut changé par H.-P. B., qui en était le chef, en celui d' « Ecole orientale théosophique », détaché de tout lien

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. III, pp. 314, 332, 333 et 334.

11



avec la Société pour que celle-ci pût rester complètement neutre. Il faut être membre de la Société pour entrer dans cette Ecole... Cette Ecole est la porte par laquelle on passe pour trouver les Maitres, pour atteindre la Sagesse... Les personnes qui sont désireuses de faire partie de cette Ecole sont priées de s'adresser à Mme Besant, qui en est actuellement le chef (1).

Ailleurs, celle-ci dit encore :

Un changement fut opéré dans l'organisation de la Société. Elle cessa d'être pour ainsi dire, une et indivisible ; deux parts y furent ménagées : l'Exotérique et l'Esotérique. Comme vous le savez, pendant quelque temps le colonel protesta, pensant que c'était une division peu sage et dangereuse de l'autorité dans la Société, jusqu'au moment où venant ici avec l'intention de s'opposer à la formation de la Section Esotérique, il reçut à bord du bateau où il voyageait, une lettre de son Maitre lui disant d'exécuter le vœu d'H.-P. B...

Vint ensuite la séparation distincte entre Exotérique et Esotérique, avec les deux chefs H.-S. Olcott et H.-P. B., l'un présidant à l'autorité temporelle, l'autre à l'autorité spirituelle dans la Société.

Cela dura jusqu'au départ de ce monde du Président. Quand H.-P. B. nous avait quittés, elle m'avait laissée à la tête de son œuvre, et son collègue fit de même récemment à Adyar, unissant ainsi de nouveau les deux pouvoirs, les deux autorités en une seule personne (2).

Madame Annie Besant. — Faut-il chercher la cause de ce choix dans le jugement porté par Mme Blavatsky sur son élève préférée, et rapporté par celle-ci dans son autobiographie :

« *Child, your pride is terrible. You are as proud as Lucifer himself.* Enfant, votre orgueil est terrible. Vous êtes aussi orgueilleuse que Lucifer lui-même (3) ».

Depuis la mort de Mme H.-P. Blavatsky et du Colonel Olcott Mme Annie Besant dirige la Société Théosophique. Le *Figaro* du 14 juin 1911, a publié, sous la signature : Une Théosophe, les renseignements suivants :

Annie Wood naquit à Londres le 1er octobre 1847, d'une mère irlandaise et d'un père à demi irlandais... Le docteur Wood mourut bientôt des suites d'une piqûre anatomique et sa femme se trouva, avec ses deux enfants (4), dans une situation des plus précaires...

Miss Marryat, sœur du célèbre romancier, frappée de la précoce intelligence de la petite Wood, demanda à sa mère de la lui confier, pour l'élever avec sa nièce. L'intérêt de son enfant décida Mme Wood à accepter cette

(1) *Une Introduction à la Théosophie*, pp. 14 et 15.
(2) *Les Maîtres*, pp. 155, 156 et 157.
(3) Eugène Lévy, *Madame Annie Besant et la Crise de la Société Théosophique*, p. 104.
(4) Un garçon et une fille, Annie.



proposition. Sa fille lui fut rendue à dix-huit ans, pourvue d'une instruction remarquable et complétée par des voyages en Allemagne et en France.

Deux ans plus tard, elle devenait la compagne du Rév. Frank Besant. La jeune fille profondément religieuse traversait alors une crise mystique. En se mariant, elle croyait épouser un apôtre, et il se trouva qu'elle n'avait épousé qu'un mari.

Les désillusions l'amenèrent peu à peu à sentir que ses croyances lui échappaient... Désespérée, elle alla consulter à Oxford une des lumières de la théologie : le docteur Pusey (1). Il ne la comprit pas...

Elle se refusa à simuler une foi que décidément elle n'avait plus. Le Rév. Frank Besant, la mit en demeure ou de pratiquer ou de quitter sa maison. Elle choisit ce dernier parti. Alors commencèrent pour elle de terribles difficultés. Il lui fallut gagner sa vie et celle de sa petite fille (2).

Elle avait perdu jusqu'à sa dernière croyance en un Dieu créateur. Mais une âme comme la sienne ne pouvait s'accommoder longtemps de l'athéisme... Elle se remit en marche et ce fut alors qu'elle rencontra sur sa route la Théosophie...

On était en 1889. Depuis lors la vie d'Annie Besant s'est confondue avec l'œuvre de la Société Théosophique.

Dans une conférence, donnée à Londres en 1912, Mme Besant a dit comment elle reçut, « par une voix qui semblait parler à la fois en dedans et en dehors » d'elle, l'avertissement surnaturel que le Sentier de l'Initiation théosophique s'ouvrirait bientôt sous ses pas :

J'étais alors dans un bureau de la Cité, à l'heure tardive où se fait ce silence étrange, au moment où la marée humaine se répand vers les faubourgs. C'est alors que vous éprouvez ce sentiment de solitude absolue que, seule, connaît cette cité populeuse aux heures calmes du soir. Et dans la voix c'était quelque chose qui me parut à ce moment un peu dur, clair, ferme et exigeant : « Êtes-vous prête à renoncer à tout pour connaître la vérité ? » Et simplement, je répondis : « Assurément, car c'est tout ce dont j'ai besoin. » Mais la voix poursuivant avec instance, dit encore : « N'est-il rien que vous ne regrettiez ? Etes-vous disposée à tout abandonner ? » Et de nouveau je répondis : « Il n'est rien à quoi je ne renoncerais pour savoir, si seulement je puis savoir. » Et alors la voix se fit musicale et pleine de douceur et de compassion bienveillante : « D'ici peu de temps, me dit-elle, la lumière vous apparaîtra. » Puis le silence se fit, et je demeurai là, me demandant avec étonnement ce qui avait bien pu se passer.

Quinze jours après cet événement si étrange, la *Doctrine Secrète* de Mme Blavatsky fut mise entre mes mains par M. Stead, alors éditeur de la *Pall Mall Gazette*, avec prière d'en faire un compte rendu, cet ouvrage n'étant pas

(1) Un des chefs du mouvement « tractarien » d'Oxford. Belle et noble âme, qui malheureusement s'est arrêtée en route et n'a pas suivi jusqu'au bout Newman, son ami et compagnon de luttes.

(2) Et de son fils. Mme Annie Besant avait eu deux enfants dont la garde lui fut laissée. Ajoutons, pour être juste, que malgré toutes ses tentatives M. Besant ne put jamais établir une accusation d'inconduite matérielle contre sa femme. Cf : Pierre MILLE « Les aventures d'une âme en peine », *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1895. p. 152.



du ressort des jeunes gens qu'il employait d'habitude à ce travail. J'emportai chez moi les deux gros volumes, et m'assis pour les lire, heure après heure, jusqu'à ce qu'en vérité la lumière apparut : j'avais enfin trouvé ce que je cherchais en vain depuis tant d'années : il y a de cela vingt-trois ans, et à partir de cette heure jusqu'à celle-ci, la même lumière m'a éclairée sur le Sentier de la recherche et sur celui de la réalisation (1).

Mme Annie Besant a largement réalisé tout ce que pouvait rêver son orgueilleuse ambition. Elle est devenue la Grande Maîtresse de la Société Théosophique et, pour la plupart des Théosophes, l'Initiée supérieure chargée de conduire le mouvement ; ses oracles sont infaillibles et souverains. M. Leadbeater écrit :

Que puis-je vous dire de votre Présidente que vous ne sachiez déjà ? Son intelligence colossale, son infaillible sagesse, son éloquence inégalée, son merveilleux oubli d'elle-même, son infatigable dévouement au travail pour les autres, tout cela vous est familier. Cependant ces qualités et ces pouvoirs ne sont qu'une partie de sa grandeur ; ils sont à la surface ; tous peuvent les voir ; ils sautent aux yeux. Mais il y a d'autres qualités, d'autres pouvoirs dont vous ne pouvez rien savoir, car ils relèvent du secret de l'Initiation. Elle est une pupille de nos Maîtres : de la source de leur antique sagesse jaillit la sienne propre : les plans qu'elle exécute sont leurs plans visant le salut du monde. Considérez ainsi combien grand est l'honneur qui vous échoit en étant admis à travailler sous elle car, le faisant, vous travaillez virtuellement sous eux. Pensez combien vous devriez veiller à ne perdre aucune indication tombant de ses lèvres, à vous conformer aux instructions quelles qu'elles soient, qu'elle vienne à vous donner. Souvenez-vous qu'en raison de son état d'Initiée elle sait bien plus que vous ; et précisément parce que sa connaissance est occulte, donnée sous le sceau de l'Initiation, elle ne peut la partager avec vous. Ses actes seront ainsi constamment inspirés de considérations qui échappent à vos conceptions. Il y aura des moments où vous ne pourrez comprendre ses mobiles, car elle tient compte de bien des choses que vous ne voyez pas et dont elle ne doit rien vous dire. Mais que vous la compreniez ou non, vous serez sage en la suivant implicitement, tout simplement parce qu'elle sait. Tout ceci n'est pas de ma part une simple supposition ou une randonnée de l'imagination ; j'ai été, aux côtés de notre Présidente, en présence du suprême directeur de l'évolution sur ce globe, et je sais ce que je dis. Que les sages entendent mes paroles et agissent en conséquence (2).

Les uns veulent voir dans cette dernière affirmation un vulgaire bluff, semblable à celui d'Olcott avec Mme Blavatsky. M. Eugène Lévy dénonce, en citant les lignes ci-dessus,

Une formidable suggestion délibérément organisée et savamment entretenue par les auteurs mêmes de cette mystification.

Il est peut-être permis de penser qu'on se trouve simplement en

(1) *Vers l'Initiation*, p. 11.
(2) *Adyar-Album*, p. 45. Cf : Eugène LÉVY, *Madame Annie Besant et la Crise de la Société Théosophique*, p. 109.



présence de faits occultes exploités par la Franc-Maçonnerie, dans un but que nous avons déjà plusieurs fois indiqué. En effet, si nous en croyons le rédacteur de la *France Antimaçonnique*, Mme Annie Besant, tout comme Mme Blavatsky, serait un médium, soumis au pouvoir des magnétiseurs de la Secte. Suggestionnée d'abord par le socialiste athée Bradlaugh, puis par Mme Blavatsky, qui en fit une Théosophe, elle l'a été ensuite aux Indes par un Brahmane d'Allahabad fondateur de la « Yoga Somaj » nommé Gyanendra N. Chakravarti et devint hindoue. M. William Q. Judge, vice-président de la Société Théosophique, dont il fut l'un des premiers fondateurs en Amérique, a dénoncé ce personnage comme un « agent mineur des magiciens noirs ».

Le fait de la magnétisation de Mme Besant par M. Chakravarti n'a pas été rapporté seulement par M. Judge ; il l'a été aussi par un membre de la Section Esotérique de Londres, M. Thomas Green dans une lettre publiée par le journal *Light*, 12 octobre 1895, p. 493. Voir aussi le *Path*, organe théosophique, de juin 1895, p. 99. On y lit : « Végétarienne et ascète, Mme Besant a permis d'être fréquemment magnétisée par un Hindou, homme replet, d'un grand appétit et mangeur de viande. Aussi, Mme Besant est-elle devenue vite une Hindoue (1).

Aujourd'hui, dans la Société Théosophique, à Adyar, c'est M. Leadbeater qui dirige les expériences occultes sur le Sentier théosophique. Si nous en croyons les échos d'un procès, qui a fait beaucoup de bruit aux Indes et en Angleterre, peu de temps avant la guerre mondiale, les moyens qu'il emploie et les enseignements qu'il donne, dans certains cas, montrent que cet ancien clergyman, devenu théosophe illuminé, Bouddhiste et Franc-Maçon, a des idées plutôt troubles en ce qui concerne la vulgaire morale.

(1) *La France Antimaçonnique*, 2 novembre 1911, pp. 477 et 481.



LIVRE SECOND

LES SUPÉRIEURS INCONNUS de la SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

CHAPITRE PREMIER

LES MAITRES OU MAHATMAS

Les Mahâtmas sont la pierre angulaire de la Société Théosophique. — Ce que sont les Maîtres de la Société Théosophique. — La Grande Loge Blanche du Thibet. — Les Mahâtmas de la Société Théosophique sont des hommes. — Comment on devient Mahâtma. — Les pouvoirs psychiques des Maîtres.

Les Théosophes ne croient pas à la révélation divine. Ils repoussent les enseignements de l'Eglise, de ses saints et de ses docteurs, mais ils admettent et professent que des êtres supérieurs sont venus, et viennent encore, instruire, guider, sur le Sentier Théosophique, par des manifestations supra-naturelles, plus ou moins imaginaires, du reste, — les disciples ou chélas.

Emmanuel Swedenborg causait avec les anges et les esprits; Jacob Bœhme et Gichtel recevaient les visites de Sophia, la Sagesse divine; Saint-Martin et l'Ecole du Nord communiquaient par la théurgie avec « la cause active et intelligente » dont ils recevaient des « clartés » physiques ou intellectuelles; Weishaupt, plus positif et charlatan, avait inventé les Supérieurs Inconnus des Illuminés (1); Mme H.-P. Blavatsky, pour se conformer à la règle de la Secte, imagina les Mahâtmas de la Grande Loge Blanche du Thibet, Supérieurs Inconnus de la Théosophie, fondateurs et guides spirituels de la Société Théosophique.

Au fond, tout cela procède du même principe : donner, plus ou moins consciemment, suivant les divers cas, une autorité surnaturelle à des rêveries imaginaires, tout au plus basées sur quelques rares phénomènes occultes d'origine très suspecte, afin de faire

(1) Cf : Le Forestier. *Les Illuminés de Bavière.* Thèse en Sorbonne.



accepter, par le plus grand nombre possible de dupes, des doctrines pernicieuses et malsaines.

Puis aussi, et c'est peut-être là le point le plus grave pour nous, couvrir au sens maçonnique du mot — c'est-à-dire dissimuler — des personnages très humains et réels, existant en chair et en os, qui dirigent l'action secrète de la Secte derrière les agents mis en avant par la Franc-Maçonnerie Internationale.

Cette question est de la plus haute importance pour l'étude du mouvement théosophique actuel. Admettre la puissance des Maîtres, telle que la définissent Mme Blavatsky, le colonel Olcott, M. Sinnett, Mme Annie Besant, M. Leadbeater, M. Rudolf Steiner et leurs disciples, est une absurdité qui ne résiste pas à l'examen, même au point de vue particulier de l'occultisme ; mais nier la possibilité d'Initiés demeurant dans la coulisse et dirigeant du fond des Loges l'action théosophique, afin d'en faire une arme de guerre contre l'Eglise, serait une erreur et une faute de la part de ceux qui veulent défendre le catholicisme contre l'assaut que lui livre en ce moment le paganisme sur le terrain spirituel, pendant que d'autres l'attaquent du côté matériel et politique. C'est pourquoi nous croyons nécessaire d'examiner avec quelques détails les dires des Théosophes, au sujet de leurs Maîtres.

Les Mahatmas sont la pierre angulaire de la Société Théosophique. — L'existence des Maîtres est la pierre « cubique dégrossie » qui sert de fondement à l'édifice construit par Mme H.-P. Blavatsky et le colonel Olcott ; encore aujourd'hui, la foi en cette existence et ses manifestations demeure à la base du Sentier théosophique.

M. Wedgwood écrit, en effet, dans un ouvrage de propagande sur l'Initiation donnée dans les Loges de la Secte :

> Tout bon étudiant, tout membre sérieux de la Société Théosophique ne saurait tarder à voir que la pierre angulaire de tout notre édifice spirituel est constituée par la conception des Maîtres, et que le pouvoir de ces Maîtres est vraiment le sang vivant qui donne la vie à la Société (1).

Si nous en croyons Mme Annie Besant, la vie de ces Maîtres aurait été tenue secrète jusqu'au moment où Mme H.-P. Blavatsky fut autorisée — par eux, sans doute ? — à donner quelques indications les concernant ; et ces prétendues indiscrétions seraient mal vues par certains Théosophes. La directrice de l'ésotérisme théosophique écrit en effet :

(1) *La Méditation*, p. 39.



Le mouvement théosophique, en tant qu'il s'occupe de faire connaître au monde en général l'existence dans l'Inde de personnages appelés Mahâtmas, très avancés dans la compréhension de la science occulte, et les vues philosophiques qu'ils professent, est un mouvement qui a été regardé avec une profonde irritation par beaucoup de naturels dévoués à ces Mahâtmas, et par beaucoup des plus ardents disciples et étudiants de leur enseignement. L'attitude d'esprit traditionnelle avec laquelle les occultistes indiens regardent leurs trésors de connaissance, est une attitude où la dévotion est largement teintée de jalousie envers tous ceux qui voudraient essayer de pénétrer le secret dont ces trésors ont été jusqu'ici enveloppés. Ils ont été considérés comme n'étant l'acquisition légitime que des personnes qui passent par les ordalies et épreuves usuelles. Le mouvement théosophique dans l'Inde, cependant entraînait une rupture de ce secret. Les vieilles règles ont été violées sous la responsabilité d'une autorité si haute que les occultistes qui se trouvèrent impliqués dans l'œuvre ne pouvaient que se soumettre. Mais dans bien des cas cette soumission n'a été que superficielle (1).

Mme H.-P. Blavatsky, elle-même, déclare, après avoir fourni certaines indications sur les Mahâtmas :

Tout Théosophe sincère regrette aujourd'hui, du fond du cœur, que ces choses et ces noms sacrés aient jamais été mentionnés en public, et souhaiterait avec ferveur qu'on eût gardé le secret dans un cercle restreint d'amis sûrs et dévoués (2).

M. Sinnet écrit, dans le même ouvrage où, cependant, il a publié des lettres du Mahâtma Koot Hoomi (3).

Il est parfois difficile de savoir comment appeler les Frères, même quand on connaît leurs vrais noms. Moins on emploie ceux-ci, mieux cela vaut : pour plusieurs raisons, parmi lesquelles on peut ranger la profonde contrariété qu'éprouvent leurs vrais disciples quand de tels noms deviennent d'un usage fréquent et irrespectueux parmi les railleurs (4).

Quoi qu'il en soit de la réelle sincérité de ces regrets, — lesquels se sont surtout manifestés lorsque les supercheries employées par Mme H.-P. Blavatsky pour faire apparaître des Mahâtmas, en chair et en os ou dans leur corps astral eurent été dévoilées, — les chefs de la Société Théosophique continuent à entretenir le public des Maîtres et de leurs pouvoirs supérieurs. Mme Annie Besant disait encore, en Angleterre, à la veille du conflit mondial :

(1) *H.-P. Blavatsky et les Maîtres de la Sagesse*, p. 94.
(2) *La Clef de la Théosophie*, p. 100.
(3) Les Théosophes écrivent indifféremment Koot-Hoomi et Kout-Houmi avec ou sans trait d'union. Nous suivons la première manière, tout en respectant, dans les citations, l'orthographe employée par les auteurs.
(4) *Le Monde Occulte*, p. 248, note.



Ce qui nous réunit tous, ce qui rend les fardeaux plus légers et les difficultés plus faciles à vaincre, c'est notre foi en ces Grands Etres dont la défaite est aussi impossible qu'elle est inimaginable... Que sont les luttes et les souffrances d'un instant comparées au progrès de la grande cause que nous aimons et à la consolidation de l'œuvre des Maîtres dans le monde ?

M. Sinnett a dit avec raison qu'en cet instant précis les grandes forces qui s'opposent à l'évolution font par le monde entier un effort colossal ; mais, contre elles, se dresse la Confrérie Blanche que personne ne saurait entraver et Ses membres savent comment il convient de diriger le courant du mal. Ils savent comment utiliser pour le mieux les forces engendrées au cours de la mise en œuvre du Grand Plan qui est visible à leurs yeux (1).

Ce que sont les Maitres de la Société Théosophique. — Il est intéressant de voir comment les instructeurs ordinaires de la Société Théosophique définissent ces Mahâtmas, qui, après avoir fait agir Mme H.-P. Blavatsky et le Colonel Olcott, continuent, par un concours supra-naturel, à infuser la vie dans l'enseignement donné sur le Sentier théosophique par les successeurs des premiers fondateurs de la Société.

Mme Annie Besant, d'accord en cela avec tous les Théosophes, rattache les Maîtres actuels aux grands hommes du passé et même aux dieux de l'antiquité, hommes et dieux revenus sur la terre pour conduire l'humanité aux progrès par le moyen de la Société Théosophique. La présidente de cette Association internationale écrit, en effet :

Nous prétendons qu'il existe une Confrérie d'hommes illuminés spirituellement, Gardiens d'un enseignement ayant existé depuis un passé immémorial jusqu'à nos jours, et nous en trouvons la preuve dans la succession des grands Instructeurs de l'humanité, proclamant une doctrine unique, mais toujours sous une forme adaptée au temps et aux milieux. On les a appelés Initiés, Adeptes, Mages, Hiérophantes, Mahâtmas, Frères aînés, Maîtres... Peu importe le nom... La Société Théosophique est un de Leurs moyens d'action... mais Ils ne la guident pas directement, sauf dans les cas urgents où l'on implore Leur aide et où on Leur obéit strictement (2).

Et ailleurs, Mme Annie Besant dit encore, pour attirer des disciples sur le Sentier théosophique d'Initiation :

Au terme du Sentier se tiennent Ceux qui, autrefois hommes dans le monde comme nous, sont devenus aujourd'hui les gardiens du monde, les frères aînés de notre race, les Instructeurs et les prophètes du passé et ils s'élèvent dans une lumière toujours plus brillante jusqu'à la fin du Sentier où se tient Celui qui est le Législateur suprême du monde dans lequel nous vivons...

(1) Discours prononcé à Chelsea (Londres), le 2 mai 1914, reproduit par *The Vahan*, juin 1914, p. 223. Traduction de la *Revue Théosophique Française*, le *Lotus Bleu*, juin 1914, pp. 169, 170.
(2) *Une Introduction à la Théosophie*, p. 20.



Ceux que nous honorons aujourd'hui comme Maîtres restent en contact avec le monde afin de prendre des disciples qu'ils guident dans leur marche sur le Sentier (1)...

Il existe des Etres élevés appartenant à notre race, Etres qui ont parachevé leur évolution humaine... constituant une Confrérie dont le rôle consiste à activer et à guider l'évolution humaine. Ces grands Etres, les Maîtres, continuent à s'incarner volontairement dans des corps humains afin de constituer le trait d'union entre notre humanité et ce qui est au-dessus d'elle. Ils permettent à quiconque remplit certaines conditions de devenir Leur disciple. Sous Leur influence directe, l'évolution s'achève rapidement, le disciple entre à son tour dans la grande Confrérie et peut librement participer au glorieux et bienfaisant travail qu'elle accomplit pour l'homme... Avant de recevoir un secours spécial, l'individu doit faire preuve d'une réceptivité spéciale...

Des occasions spéciales sont suscitées sur son chemin afin d'éprouver sa force et de provoquer l'éveil de son intuition. Plus il profite de ces occasions, plus il est aidé (2).

Notons aussi ce détail :

En Orient et en Occident, ce Sentier est le même : il n'y a qu'une seule doctrine occulte, qu'une seule grande Loge Blanche, dont les membres sont les gardiens qui veillent sur les trésors spirituels de notre race (3).

La Grande Loge Blanche du Thibet. — Les Théosophes donnent, sur ce prétendu cénacle occulte de la Secte et les membres extraordinaires qui le composent, un certain nombre de renseignements utiles à relever pour la recherche de l'exacte vérité. On constate là de grandes analogies avec les règles d'initiation pratiquées dans les Loges sérieuses de la Franc-Maçonnerie Internationale. Je dis : sérieuses, parce que beaucoup d'Ateliers maçonniques sont devenus de simples clubs ou bien des comités politiques, dans lesquels l'initiation n'existe pour ainsi dire plus, M. Sinnett écrit :

Les adeptes constituent une fraternité ou association secrète qui étend ses ramifications sur tout l'Orient, mais dont je suppose que le siège principal se trouve en ce moment au Thibet. L'Inde n'a pas été abandonnée des adeptes, et ils reçoivent toujours de nombreuses recrues de ce pays. Car la grande Fraternité est la moins exclusive du monde, tout en étant très exclusive, et les nouveaux adhérents, de n'importe quelle race et de n'importe quel pays, sont toujours les bienvenus, pourvu qu'ils possèdent les qualités requises. Un adepte lui-même m'a dit que la porte s'ouvre toujours à l'homme juste qui frappe ; mais seuls les voyageurs déterminés peuvent espérer de traverser le chemin par lequel il faut passer pour atteindre cette porte...

On ne fait pas un adepte : il se fait lui-même, m'a-t-on toujours dit ; et le procédé de développement est dans ses propres mains. Je crois que jamais

(1) *Vers l'Initiation*, pp. 9 et 10.
(2) *La Sagesse Antique*, pp. 450, 451 et 452.
(3) *Vers l'Initiation*, p. 105.



il ne s'écoule moins de sept années, à partir du moment où le candidat à l'initiation est accepté comme aspirant jusqu'à celui où il peut être admis à la première des épreuves qui lui barrent le chemin des premiers degrés de l'occultisme ; et encore il n'est pas sûr que les années ne seront pas augmentées *ad libitum*. Il ne sait même pas s'il sera jamais admis à l'initiation. .

C'est dans l'intérêt même du candidat, que l'on met à l'épreuve et que l'on surveille avec un soin et une patience extrêmes, dans le principe, sa moralité, sa persévérance, et, peut-être aussi, ses qualités physiques et intellectuelles...

Quand à la nature des épreuves qui l'attendent durant la période de son développement intérieur, je n'en ai évidemment pas une connaissance exacte, et les conjectures que je pourrais former, basées sur des fragments de révélation ramassés çà et là ne valent pas la peine d'être mentionnés...

Rien n'empêche un gentleman de suivre le régime des candidats de l'occultisme, en pleine société de Londres, sans que personne, à côté de lui, s'en aperçoive... (1)

Remarquons ces mots : « candidat de l'occultisme ». M. Sinnett ajoute :

Le véritable occultisme, but sublime du réel adepte.

Voilà, constatés une fois de plus, les résultats qu'on cherche à obtenir sur le Sentier théosophique.

Notons encore que :

L'amour de la solitude, inhérente à l'adeptat, n'implique pas l'absence de l'éducation et des manières européennes (2).

D'un autre côté, M. Leadbeater, collaborateur intime de Mme Annie Besant à la direction morale et spirituelle des Loges ésotériques de la Société Théosophique, nous fournit des indications très instructives et intéressantes, surtout si l'on prend la peine de lire un peu entre les lignes. Il écrit :

Par « Maitre » nous entendons un de ceux qui font partie de la Grande Loge Blanche, un de ceux qui se trouvent placés à un niveau tel, qu'ils sont aptes à pouvoir prendre des élèves sous leur direction. Mais la grande Loge Blanche est un organisme qui ne ressemble à aucun autre dans le monde, et c'est pourquoi on l'a souvent mal comprise. On l'a souvent appelée la Fraternité des Himalayas ou du Thibet, et l'on a ainsi éveillé l'idée d'un groupe d'ascètes hindous résidant dans un monastère situé sur la cime d'une montagne comme une forteresse inaccessible. Ce qui a donné lieu à cette idée vient probablement de ce que les deux Frères qui ont principalement participé à la fondation et à l'œuvre de la Société Théosophique habitent aujourd'hui le Thibet et qu'ils ont des corps hindous. Pour bien comprendre ces faits il est peut-être préférable de les considérer d'un autre point de vue.

La plupart de nos étudiants sont familiarisés avec l'idée des quatre stades

(1) *Le Monde Occulte*, pp. 33, 34, 35 et 36.
(2) *Le Monde Occulte*, p. 41.



du Sentier de Sainteté : ils savent que celui qui les a franchis a atteint le niveau de l'Asekka et qu'il est arrivé au terme de l'évolution que doit parcourir l'humanité pendant la chaîne actuelle ; il est par conséquent libéré de la nécessité des renaissances sur cette planète ou sur d'autres. Devant lui s'ouvrent alors les sept voies parmi lesquelles il doit choisir. La plupart d'entre elles le séparent de la terre pour le faire pénétrer dans une sphère d'activité beaucoup plus étendue, sphère qui fait probablement partie du système solaire pris dans son ensemble ; il s'ensuit que la grande majorité des membres de notre humanité qui ont atteint ce but, disparaissent entièrement de notre portée.

Le petit nombre de ceux qui travaillent encore directement pour nous peut être divisé en deux catégories ;

1° Ceux qui ont un corps physique ;

2° Ceux qui n'en ont plus. Ces derniers sont souvent désignés sous le nom de Nirvanakayas. Ils se tiennent pour ainsi dire entre le monde physique et le Nirvana et ils consacrent tout leur temps et toute leur énergie à générer les forces spirituelles qui doivent aider l'humanité. On pourrait dire qu'ils déversent ces forces dans une sorte de réservoir où Maitres et Disciples puisent aide et assistance pour l'accomplissement de l'œuvre qu'ils ont entreprise au profit de l'humanité (1).

Les catholiques reconnaîtront facilement dans cette dernière idée une parodie grossière du dogme de la Communion des Saints. Quant aux occultistes avertis, ils s'étonneront à bon droit d'entendre parler, par un initiateur, du « temps » d'un être désincarné vivant en dehors du monde matériel.

Constatons que, d'après l'enseignement des Théosophes, le Disciple communique avec ses Maîtres désincarnés au moyen des pratiques de l'occultisme.

Mais il y a un autre groupe, les Mahâtmas, qui nous intéresse plus particulièrement. M. Leadbeater poursuit :

Le nombre encore plus petit des Adeptes qui gardent leur corps physique demeure en relations plus étroites avec nous dans le but de remplir des fonctions déterminées et d'accomplir un travail nécessaire à notre évolution.

C'est à ce groupe d'Adeptes qu'on a donné parfois les noms de « grande Fraternité Blanche » et de « Hiérarchie Occulte ». Ce petit nombre d'individualités hautement évoluées n'appartient pas à une nation particulière, mais au monde entier. Les Adeptes ne vivent pas ensemble sur le plan physique bien qu'ils soient en constante communication sur les plans supérieurs. Comme ils se sont élevés au-dessus de la nécessité des réincarnations ils peuvent lorsque leur corps physique est usé, en choisir un autre dans le pays qui leur paraît le plus approprié à leur travail ; c'est pourquoi nous ne devons pas attacher d'importance spéciale à la nationalité du corps qu'ils revêtent à un moment donné. Actuellement quelques-uns de ces corps sont hindous : l'un d'eux est thibétain, un autre chinois, deux au moins sont anglais, il en est un italien, un autre hongrois, enfin il en est un syrien et

(1) *L'Occultisme dans la Nature*, T. I, pp. 3, 4 et 5.



un autre est né dans l'île de Chypre... ce serait une erreur de considérer la hiérarchie régnante comme appartenant exclusivement à *une seule race* (1).

M. Leadbeater ajoute un détail sur lequel nous attirons la plus sérieuse attention ; il écrit, en effet :

Le respect nous retient de donner beaucoup de détails sur le Grand Chef de cette Hiérarchie qui détient la destinée des continents et au nom duquel se font toutes les initiations. Ce grand chef est l'un des Grands Etres qui descendirent de la planète Vénus, il y a environ dix-huit millions d'années, pour aider et guider l'évolution humaine de notre chaîne... et dont un très petit nombre seulement sont encore sur la terre (2).

Retenons l'origine vénusienne, c'est-à-dire luciférienne, donnée à ce Supérieur Inconnu, Grand Maître de l'initiation dans les Sociétés secrètes et sur le Sentier théosophique,

Les Mahatmas de la Société Théosophique sont des hommes. — Les Maîtres de l'ésotérisme théosophique ne sont, en réalité, que des hommes; mais, pour les besoins de la cause, les Théosophes se plaisent à les revêtir de pouvoirs et de qualités extraordinaires, provenant la plupart du temps des rêveries extravagantes provoquées dans les imaginations maladives et dévoyées par les moyens louches d'initiation, l'usage des stupéfiants et la fausse mystique. Dépouillées de ces divagations, recueillies avec plus ou moins d'habileté, à la fois pour attirer les âmes naïves et pour égarer les esprits chercheurs loin de la vérité, les affirmations des chefs exotériques de la Société Théosophique établissent nettement que les fameux Mahâtmas sont des êtres humains, dont on se garde bien de produire l'état civil. M. Leadbeater écrit :

Ce sont des hommes dans toute l'acception du mot, mais des hommes sans défaillances, aussi nous apparaissent-ils comme des dieux par la puissance, l'amour et la compassion qu'ils irradient. Il est significatif que, malgré le sentiment d'humilité que cause nécessairement une aussi formidable puissance, leur présence n'inspire ni crainte ni embarras; on se sent simplement mais irrésistiblement attiré vers eux...

Il nous sera sans doute utile pour bien saisir le côté *humain* de nos Maîtres, de nous rappeler que beaucoup d'entre eux ont été, à une époque relativement proche, connus en tant que personnages historiques. Le Maître K. H., par exemple, fut, en Europe, le philosophe Pythagore. Avant cela il fut un prêtre égyptien du nom de Sarthon (3).

Nous lisons, sous la plume de M. Sinnett, à propos de ce même Mahâtma :

(1) *L'Occultisme dans la Nature*, T. I, pp. 6 et 7.
(2) *L'Occultisme dans la Nature*, T. I, p. 7.
(3) *L'Occultisme dans la Nature*, pp. 13 et 14.



Kout-Houmi me mettait en garde contre la tendance que je pourrais avoir à trop idéaliser les Frères, dans mon admiration pour leurs pouvoirs merveilleux (1).

Et Koot-Hoomi écrivait à son disciple :

Mais je suis homme et j'ai besoin de repos. Je n'ai pas pris de sommeil depuis plus de soixante heures (2).

Mme H.-P. Blavatsky donne le même enseignement au sujet des Mahâtmas, puisqu'elle écrit :

Ce sont des *hommes vivants* nés de la même façon que nous, et destinés à mourir comme tous les mortels (3).

Elle ajoute encore :

Les Adeptes ne s'isolent pas de l'Occident; mais ils parcourent leur propre pays aussi ouvertement que d'autres personnes (4).

M. Leadbeater nous avertit même que nous pouvons très bien, nous qui ne sommes pas initiés, passer à côté d'un Mahâtma sans nous en douter le moins du monde :

On demande souvent si un homme ordinaire qui rencontrerait un Maître sur le plan physique, le reconnaîtrait immédiatement comme tel. Je ne vois pas pourquoi il en serait ainsi...

Les Adeptes n'ont aucune particularité extérieure bien définie qui permette de les reconnaître (5).

Il en est de même pour un Grand Maître de la Franc-Maçonnerie, pour un Très Sage de Chapitre, ou pour un Vénérable de Loge, lorsqu'ils ne sont pas revêtus de leurs insignes, cordons et tabliers.

Quoi qu'il en soit, Mme Annie Besant, qui semble enseigner plus particulièrement à ses disciples la connaissance des Mahâtmas sur le plan astral, écrit cependant :

Le Maître, en tant que Maître, est un homme... C'est sur ce point que H.-P. B. insistait avec tant de force quand elle parlait de ces Etres qu'elle avait rencontrés sur le plan physique, qu'elle connaissait dans leur corps de chair... Elle insista toujours sur ce fait qu'Ils sont des hommes vivants : car c'est en vertu de cette humanité vivante qu'Ils peuvent jouer leur rôle dans l'évolution de la race (6).

La présidente de la Société Théosophique ajoute, un peu plus

(1) *Le Monde Occulte*, p. 158.
(2) *Le Monde Occulte*, p. 197.
(3) *La Clef de la Théosophie*, p. 386.
(4) *La Clef de la Théosophie*, p. 389.
(5) *L'Occultisme dans la Nature*, pp. 18 et 19.
(6) *Les Maîtres*, p. 172.



loin, ce détail particulièrement instructif pour le profane qui veut prendre la peine de réfléchir :

Si la rencontre d'un Maître est, par rapport à vous et à moi, une véritable omniscience, elle n'est nullement l'omniscience sur son propre plan, par rapport aux problèmes qui se posent à Lui et qu'Il doit résoudre. Un Maître au milieu des Maîtres, au sein de la Grande Loge Blanche est là parmi Ses pairs, en la présence de ses Supérieurs, et les problèmes qui préoccupent la Loge, les questions qu'elle a à décider, sont, si je puis dire, aussi difficiles et embarrassants sur ce plan de l'existence que le sont nos problèmes à nous sur notre propre plan. D'où la possibilité d'évaluations inexactes, la possibilité d'erreurs (1).

Ce qui n'empêche pas M. Sinnett d'écrire :

Ce n'est que par une longue suite de relations avec les Frères qu'on arrive à se convaincre qu'il leur est *impossible* de se tromper sur les choses spirituelles (2).

Il ne nous appartient pas d'expliquer la contradiction, notre rôle se borne à relever ces divergences quand l'occasion s'en présente.

M. Leadbeater est d'avis que les Mahâtmas ne savent pas toutes choses. Enregistrons ce qu'il écrit à ce sujet :

Il ne faut pas nous méprendre sur le prodigieux savoir des Maîtres. Pour atteindre le niveau de l'Adeptat, ils ont dû rejeter parmi nombre d'autres, les entraves causées par Avidyâ (l'ignorance), il est souvent dit que, pour dissiper l'ignorance il faut acquérir l'omniscience. Nous savons cependant, d'après nos rapports personnels avec eux, qu'il n'en est pas ainsi à proprement parler ; certains de nos Maîtres, par exemple, ne connaissent pas toutes les langues : d'autres ne sont ni artistes, ni musiciens, etc... Il est certain que tout le savoir du monde ne peut être emmagasiné dans leur cerveau physique, mais il est certain aussi qu'ils peuvent obtenir rapidement le genre de connaissance dont ils ont besoin.

Et, pour nous permettre, sans doute, de comprendre comment il se fait qu'on retrouve dans les lettres du Mahâtma Koot-Hoomi, par exemple, les fautes d'anglais familières à Mme H.-P. Blavatsky, M. Leadbeater ajoute cette explication :

C'est ainsi qu'un Maître désirant écrire une lettre dans une langue qu'il ne connaît pas, emploie souvent le cerveau d'un étudiant qui possède cette langue, y projette les idées et emploie ensuite les mots sous lesquels il les voit s'exprimer. S'il arrive qu'une personne leur parle dans une langue qu'ils ne comprennent pas, ils saisissent immédiatement, sur le plan mental, l'idée qui se cache derrière les mots qui leur sont incompréhensibles (3).

Soit, mais alors comment expliquer qu'un homme aussi surna-

(1) *Les Maîtres*, p. 177.
(2) *Le Monde Occulte*, p. 264.
(3) *L'Occultisme dans la Nature*, T. I, pp. 17 et 18.



turellement averti, ne soit pas capable de choisir un truchement parlant et écrivant avec correction la langue à employer. Au reste, que valent ces pénibles raisons en présence de ce que dit Mme H.-P. Blavatsky dans son plus scientifique ouvrage :

Il existe, en outre, une langue universelle qu'emploient entre eux les Initiés et qu'un Adepte, ou même un disciple, d'une nation quelconque, peut lire dans sa propre langue (1).

M. Sinnett, qui a reçu et accepté, avec tant de naïve confiance ou de complaisance maçonnique voulue, les lettres du Mahâtma Koot-Hoomi, « précipitées » de l'Astral par le moyen de Mme H.-P. Blavatsky, écrit, à propos des Maîtres :

Jusqu'à présent personne, parmi ceux qui sont étudiants comme nous, c'est-à-dire dont la vie est mondaine tandis que leur intelligence est appliquée à l'occultisme (2), ne peut obtenir par lui-même une connaissance absolue des adeptes.

Il lui est impossible à l'aide de sa propre science de savoir la vérité entière sur n'importe quel adepte. Si nous éclaircissons ce point, nous nous ferons une juste idée du principe auquel obéissent les adeptes en demeurant dans une réclusion partielle ; réclusion qui n'est partielle que depuis fort peu de temps et qui auparavant était si stricte que le monde en général ignorait presque complètement qu'il y eût une science ésotérique dont l'abord lui était défendu (3).

Dans une lettre, écrite à un ami de M. Sinnett par le Mahâtma Koot-Hoomi, nous lisons ce passage « projeté » évidemment à l'aide du cerveau d'un disciple Franc-Maçon ; et Maçon d'un Haut Grade :

Quoi qu'il en soit, nous sommes contents de vivre comme nous le faisons, sans être connus, ni dérangés par une civilisation qui s'appuie si exclusivement sur l'intelligence. La résurrection de notre ancien art et de notre puissante civilisation d'autrefois ne nous inquiète en aucune façon, car nous savons qu'ils reviendront... à l'époque marquée, et sous une forme perfectionnée (4).

Nous savons aussi depuis longtemps, que le progrès poursuivi par la Secte n'est qu'un retour en arrière ; mais nous ne sommes pas fâché de le constater une fois de plus.

Comment on devient Mahatma. — Pour essayer de mieux dissimuler la vérité sur les Supérieurs Inconnus auxquels ils obéissent, les Théosophes font appel aux données de l'occultisme. D'après

(1) *La Doctrine Secrète*, T. V, p. 115.
(2) Ce sont les Chélas lais, alors que ceux qui vivent dans la retraite sont Chélas réguliers Cf : *Le Monde Occulte*, p. 317.
(3) *Le Monde Occulte*, p. 310.
(5) *Le Monde Occulte*, p. 198.

l'enseignement répandu par la Société Théosophique le Mahâtma est :

L'homme-dieu, ou sur-homme ou Maître, ne songeant qu'à mettre au profit de l'humanité les splendides pouvoirs dont il dispose (1).

Mme H.-P. Blavastky nous apprend de quelle manière on peut atteindre ce sommet de l'évolution. Plusieurs vies sont nécessaires, dit-elle, pour parvenir à ce si Haut Grade :

La Théosophie considère l'humanité comme une émanation de la divinité retournant vers sa source ; ceux qui sont arrivés à un point avancé sur cette route, atteignent l'Adeptat, après avoir consacré plusieurs incarnations à s'y préparer. Car, remarquez bien qu'aucun hommme n'a réussi à atteindre, en une seule vie, l'Adeptat des sciences secrètes ; il faut pour cela plusieurs incarnations, à partir du moment où l'on a commencé à s'y préparer consciencieusement (2).

Voici qui est encore plus clair, je ne dis pas exact et réel :

Il y a des cas — rares mais pourtant plus fréquents qu'on ne serait disposé à le croire — qui constituent les réincarnations volontaires et conscientes d'Adeptes (3) durant leurs épreuves. Tout homme possède un « Soi Interne » et un « Soi Supérieur », ainsi qu'un Corps Astral. Mais rares sont ceux qui, en dehors des degrés supérieurs de l'Adeptat, sont capables de diriger ce dernier, ou de diriger un des principes qui l'animent, une fois que la mort a mis un terme à leur courte vie terrestre. Pourtant cette direction ou son transfert, du mort à un corps vivant, est non seulement possible, mais encore fréquente suivant les enseignements Occultes et Kabalistiques. Les degrés de ce pouvoir varient naturellement beaucoup. Nous n'en mentionnerons que trois : le moins élevé de ces degrés permettait à un Adepte qui, durant sa vie, aurait été entravé dans ses études et dans l'emploi de ses pouvoirs, de choisir, après sa mort, un autre corps dans lequel il continuerait ses études interrompues, bien qu'en perdant ordinairement tout souvenir de sa précédente incarnation. Le degré suivant lui permettait en outre, de transférer dans son nouveau corps le souvenir de sa vie passée, et le degré le plus haut n'imposait guère de limites à l'exercice de cette merveilleuse faculté (4)

D'après l'enseignement théosophique, donné par Mme Annie Besant, les hommes parvenus à ce degré supérieur, ces « Maîtres appelés Mahâtmas ou grands esprits et jivanmoutkas ou âmes libérées » (5), disposent de leur destinée. Le Mahâtma est entièrement libre d'opter :

(1) Gaston REVEL, *De l'An 25.000 avant Jésus-Christ*, p. 16.
(2) *La Clef de la Théosophie*, p. 306.
(3) Ici le mot Adepte semble signifier d'abord un disciple non-initié, puis ensuite un disciple initié (*Note de Mme Annie Besant*).
(4) *La Doctrine Secrète*, T. VI, p. 58.
(5) *La Sagesse Antique*, p. 260 (note). Mme H.-P. Blavatsky dit aussi : « L'état parfait de Jivanmoukta, être entièrement et absolument purifié qui



Devant Lui s'ouvrent différentes voies parmi lesquelles il peut choisir à son gré ; devant Lui s'étendent de vastes possibilités parmi lesquelles Il peut prendre celle qu'Il veut en allongeant la main. Au-delà des limites de cette chaîne planétaire, au-delà des limites de notre Cosmos, dans des régions dont notre compréhension ne saurait se faire la plus légère idée, s'ouvrent des voies au milieu desquelles le Jivanmoutka peut choisir celle qu'Il veut parcourir. Mais il est une voie — la plus difficile, la plus pénible de toutes, bien que la plus rapide — que l'on appelle la voie de la Grande Renonciation. Si c'est celle qu'Il choisit, après avoir considéré attentivement le monde des hommes, le Jivanmoutka refuse de s'en éloigner ; Il déclare qu'Il y veut rester et assumer réincarnation après réincarnation dans le but d'instruire et d'aider les hommes.

La tâche personnelle de ces êtres supérieurs est achevée :

Mais Ils se sont identifiés avec l'humanité, et tant que l'évolution de cette humanité ne sera pas terminée, Ils ne quitteront pas les rangs des hommes qui luttent. Ils sont libres, mais restent dans une servitude volontaire ; Ils ont atteint la libération, mais cette libération ne sera complète que lorsque les autres seront libérés comme Eux. Ce sont là les Maîtres de Compassion qui vivent à portée des hommes, afin que les élèves ne cherchent pas vainement un Gourou pour les instruire. Ce sont les Grands Maîtres envers lesquels plusieurs d'entre nous éprouvent un sentiment si profond de gratitude, parce qu'ils restent sur ce globe terrestre, tout en vivant au-delà, dans un état de conscience Nirvanique, afin de maintenir un lien entre les Mondes supérieurs et les hommes qui ne sont pas encore libres ; les hommes pour lesquels le corps physique est une prison dont la vie n'a pas encore été libérée. Tous Ceux qui ont atteint à ce niveau élevé sont des Etres glorieux. Tous ceux qui s'y trouvent sont divins, mais on peut oser dire, sans manquer de respect, que les plus chers au cœur de l'humanité, ceux auxquels elle est le plus intimement attachée par des liens de reconnaissance passionnée, à cause de la Renonciation accomplie, ce sont ceux-là mêmes qui auraient pu nous abandonner, qui auraient pu nous laisser orphelins mais qui n'ont pas voulu s'éloigner afin de servir de Pères aux hommes.

Tels sont les grands Gourous aux pieds desquels nous nous inclinons ; tels sont les grands Maîtres qui soutiennent la Société Théosophique.

Et Mme Annie Besant, qui, ne l'oublions pas, est une haute dignitaire de la Franc-Maçonnerie Internationale Mixte, ajoute au sujet de ces Grands Maîtres occultes des Loges théosophiques :

Ils ont envoyé leur messager, H.-P. Blavatsky, pour apporter au monde un message presque entièrement oublié; pour lui montrer de nouveau l'étroite et ancienne Voie que quelques-uns parcourent en ce moment et que vos pieds pourraient fouler (1).

Cette « voie » séduisante n'est autre que le Sentier théosophique, elle conduit aux Mystéres du paganisme, à la restauration desquels

n'a rien de commun avec la Terre, sauf son corps. » (*La Doctrine Secrète*, T. V, p. 70 (note).

(1) *Le Sentier du Disciple*, pp. 130, 131 et 132.



travaille la Franc-Maçonnerie Internationale dont la Société Théosophique est une filiale occulte.

Mme H.-P. Blavatsky, laquelle ne recule devant aucune audace en matière d'occultisme, — cela fait, sans doute, partie du message maçonnique qu'elle a été chargée d'apporter au monde, — nous donne quelques aperçus originaux sur la manière dont les Grands Maîtres qui l'ont envoyée transforment leur corps, ou en prennent un autre. Elle écrit :

Lorsqu'un Adepte atteint, durant sa vie, l'état de sainteté et de pureté qui fait de lui « l'égal des Anges » son corps « d'apparition » ou son corps astral devient, au moment de sa mort, aussi solide et aussi tangible que l'était son ancien corps et se trouve transformé en l'homme réel. L'ancien corps physique tombe comme la peau d'un serpent et le corps du « nouvel « homme demeure visible ou, au choix de l'Adepte, disparaît grâce à l'enveloppe Akasique qui l'entoure. Dans ce dernier cas l'Adepte a le choix entre trois voies qui s'ouvrent devant lui.

Les deux premières se rapportent aux fins dernières de l'homme suivant la Théosophie ; et voici la troisième route :

3. L'Adepte est libre de renoncer au Nirvâna et au repos conscients, pour travailler sur la terre pour le bien de l'humanité. Il peut faire ceci de deux manières différentes ; ou bien, comme il est dit plus haut, il peut, en consolidant son corps astral sous un aspect physique, assumer à nouveau la même personnalité ; ou bien il peut se procurer un corps physique complètement nouveau, soit celui d'un enfant nouveau-né, soit... « en entrant dans une enveloppe abandonnée » et en y vivant aussi longtemps qu'il le veut. C'est ce qu'on appelle « l'existence continuelle »... théorie incompréhensible pour le profane, ou simplement absurde pour le public en général. Telle est la doctrine enseignée, chacun restant libre, soit de la creuser plus profondément, soit de la laisser passer inaperçue (1).

Ce dernier parti eût été dommage : on n'a pas tous les jours une aussi riche collection de folies imaginaires devant les yeux. Quant à creuser plus profondément ce point de la doctrine prêchée sur le Sentier théosophique, c'est une autre question et la chose n'est pas facile, si nous en croyons ce qu'écrit Mme H.-P. Blavatsky :

Il y a deux types d'incarnations d'Adeptes, volontaires et conscientes — celles des Nyrmânakâyas et celles des Chélas en probation qui sont soumis aux épreuves.

Le mystère le plus grand et le plus embarrassant du premier type, réside dans le fait que ces renaissances ; dans un corps humain, de l'Ego personnel d'un Adepte... peuvent se produire même lorsque ses « Principes Supérieurs » sont dans l'état de Nirvâna. Qu'il soit bien compris que les expressions ci-dessus sont employées dans un but populaire et, qu'en conséquence,

(1) *La Doctrine Secrète*, T. V, pp. 70 et 71.



ce qui est écrit ne traite pas de cette profonde et mystérieuse question en se plaçant au point de vue du plan *le plus haut*, celui de la spiritualité absolue, ni même en se plaçant au point de vue philosophique le plus haut, qui ne serait compris que par un très petit nombre de personnes. Il ne faut pas supposer que quelque chose puisse entrer en Nirvâna et n'y pas demeurer éternellement, mais l'intellect humain, en concevant l'Absolu, doit faire de Lui le plus haut terme d'une série infinie. Si l'on se souvient de cela, on évitera beaucoup de conceptions erronées. Le contenu de cette évolution spirituelle, ce sont les matériaux de divers plans avec lesquels le Nirvâni fut en contact avant d'atteindre le Nirvâna. Le plan sur lequel ils sont véritables, faisant partie de la série des plans illusoires, ne peut incontestablement pas être le plus haut... en exposant quelques-unes des possibilités Occultes, nous ne conduirons pas effectivement nos lecteurs jusqu'au but. La vérité ultime ne peut être communiquée que de Gourou à disciple initié (1).

Cette conclusion dilatoire est commode pour éviter une discussion plutôt difficile. Les Théosophes, comme tous les membres des Sociétés Secrètes, en abusent souvent. C'est aussi un moyen pour attirer les disciples dans les Loges ésotériques. Comme nous ne sommes pas « disciples initiés » et n'avons pas de « Gourou » maçonnique, contentons-nous de signaler l'avis suivant donné par Mme Blavatsky, aux profanes qui seraient tentés de s'engager sur le Sentier théosophique :

Vouloir devenir un Jivanmoukta ou un « Mahâtma » avant d'être devenu un Adepte ou même un Narjòl (homme sans péché), c'est vouloir aller des Indes au Ceylan sans traverser la mer (2).

Un « homme sans péché », on saisit là sur le vif, une fois de plus, l'expression de l'orgueil luciférien dont toute la Théosophie est imprégnée. Le juste tombe sept fois par jour, est-il dit dans la Sainte Ecriture.

Et ce ne sont pas les paroles suivantes de Mme Annie Besant — même dépouillées du blasphème qu'elles contiennent — qui enseigneront l'humilité aux membres de la Société Théosophique :

Et quand nous pensons aux Maitres et comprenons qu'Ils existent en ce moment ; ou plus encore, peut-être, lorsqu'en quelque instant heureux, nous pouvons entretenir ces Hommes divins, ou sentir Leur présence plus pénétrante que celle d'un ami humain... nous comprenons qu'il n'est pas si loin dans le passé, le moment où Ils étaient ce que nous sommes, plongés dans les trivialités de la terre et qu'Ils se sont élevés au-dessus d'elles par l'épanouissement du Dieu intérieur. Ce qu'Ils ont fait, vous et moi pouvons le faire aussi... Ils sont des hommes, et ne sont Dieu qu'autant que nous le sommes aussi ; la seule différence est qu'en Eux, Dieu est plus manifesté qu'en nous. Eux aussi en leur temps furent faibles et irréfléchis. Eux aussi usèrent d'efforts et de lutte comme nous en usons aujourd'hui ; tout comme

(1) *La Doctrine Secrète*, T. VI, pp. 56 et 57.
(2) *La Doctrine Secrète*, T. VI, p. 232.



nous Ils connurent l'erreur ; et Ils triomphèrent de tout, la force en Eux s'ajoutant à la force ; la sagesse, la puissance et l'amour devenant de plus en plus divins. Ce qu'Ils ont fait vous et moi pouvons le faire. Car Ils ne sont que des prémices de l'humanité, la promesse de la moisson, et non des créatures étranges miraculeuses et lointaines. Le Chrétien s'attache à l'humanité du Christ parce que, comme « Il a souffert, a été tenté, Il est capable de secourir ceux qui sont dans la tentation ». Et c'est un sûr instinct, une sage certitude, car c'est en entrant en contact avec de tels médiateurs entre l'humanité et Dieu, que vous et moi finirons par devenir divins (1).

C'est à l'aide de ces orgueilleuses perspectives qu'on recrute des membres pour la Société Théosophique ; puis, afin d'attirer des disciples dans les Loges ésotériques, les initiateurs font miroiter à leurs yeux les prétendues facultés supérieures des Gourous dont on leur offre de devenir les « chélas » soumis sur le Sentier théosophique.

Les Pouvoirs Psychiques des Maitres. — Pour justifier la transformation de simples Francs-Maçons occultistes en demi-dieux, les constructeurs de la Société Théosophique ont été obligés de donner à ces grands Frères, devenus des Mahâtmas, une science et des pouvoirs surhumains. Mme H.-P. Blavatsky, chargée de vulgariser l'invention, écrit :

Depuis un temps immémorial, des générations d'Adeptes, l'une après l'autre, ont étudié les mystères de l'être, de la vie, de la mort et de la renaissance ; et ont enseigné, à leur tour, quelques-uns des faits qu'ils ont appris de cette manière (2).

M. Sinnett, disciple, dupe ou complice, comme on voudra, — et peut-être successivement les trois, éditeur à ces titres d'un certain nombre de lettres du Maître Koot-Hoomi, écrit de son côté, avec non moins d'assurance :

La science des adeptes est une science réelle qui embrasse la connaissance des autres mondes et des autres conditions d'existence ; ce ne sont pas de vaines conjectures sur le ciel, le purgatoire et l'enfer, c'est une science précise qui a pour objet l'étude des mondes en mouvement...

Les adeptes possèdent le pouvoir de connaître les événements et les faits du monde physique avec lequel nous sommes familiarisés, par d'autres moyens que l'emploi des cinq sens... Le pouvoir de sortir de leur propre corps et d'apparaître à distance dans un *double* plus ou moins éthéré (3).

Il est nécessaire de préciser nettement la manière dont les Théosophes comprennent les phénomènes occultes, dont ils affirment

(1) *Les Maîtres*, pp. 62, 63 et 64.
(2) *La Clef de la Théosophie*, p. 306.
(3) *Le Monde Occulte*, pp. 272, 313 et 314.



l'existence chez les Mahâtmas et leurs disciples évolués. Les paroles suivantes, empruntées à Mme H.-P. Blavatsky, permettent de saisir toute la pensée théosophique sur ce point particulier :

Le Théosophe ne croit ni aux miracles Divins, ni aux miracles Sataniques... Il n'y a pour lui ni Saint, ni Sorcier, ni Prophète, ni Devin, mais seulement des Adeptes, ou des hommes passés maîtres dans l'art de provoquer des faits ayant un caractère phénoménal et qu'il faut juger d'après leurs paroles et leurs actes (1).

Et ailleurs :

Nous ne croyons pas au surnaturel... *Les pouvoirs exercés par les Maîtres ne sont que le simple développement de ce qui est latent dans chaque homme et chaque femme*, et dont la science officielle elle-même commence à reconnaî- l'existence (2).

M. Sinnett écrit encore à propos des Maîtres et de leurs pouvoirs psychiques :

Il ne répugne pas aux grands adeptes de l'occultisme de répandre leur philosophie religieuse, autant du moins que cela est utile à un monde qui, comme le nôtre, n'est pas habitué aux pures recherches psychologiques. Ils veulent même bien à l'occasion, manifester les pouvoirs qu'ils ont acquis par leur étude extraordinaire des forces de la nature. Je n'aurais jamais vu les nombreux phénomènes occultes d'apparence miraculeuse, dont j'ai été témoin, si la règle générale qui empêche les Frères de faire exhibition de leurs pouvoirs devant des personnes non initiées, avait été absolue. Car d'après la règle générale, il est strictement défendu de produire aucun phénomène dans le but d'exciter l'étonnement et l'admiration des spectateurs. Et je crois, en vérité, que cette prohibition est absolue lorsqu'il n'y a pas un but plus élevé. Mais il est certain que pour ceux dont le désir purement philanthropique est d'accréditer une philosophie d'un caractère supérieur, les Frères permettent quelquefois, dans leur sagesse, le déploiement de phénomènes anormaux, pourvu que l'esprit des témoins puisse s'élever, par l'appréciation du prodige, au respect dû à la philosophie qu'il sanctionne. C'est là l'histoire de la Société Théosophique...

Les adeptes, en règle générale, ne produisent leurs merveilles aux yeux du monde extérieur qu'avec la plus grande répugnance... Lorsque les Frères produisent des phénomènes anormaux, ils n'ont pas l'intention d'essayer de prouver leur existence à un jury d'Anglais intelligents. Ils la manifestent simplement à ceux qui sont naturellement attirés vers le mysticisme et les choses spirituelles... Ils se révèlent par des signes et des enseignements que peuvent seules comprendre les personnes qui sont douées d'une sorte de vue spirituelle et de secrètes affinités (3).

Autrement dit : ne voient que ceux qui ont la foi théosophique,

(1) *La Doctrine Secrète*, T. V, p. 121.
(2) *La Clef de la Théosophie*, p. 389. C'est l'auteur qui souligne.
(3) *Le Monde Occulte*, pp. 38, 39, 241 et 242.



ou du moins qui possèdent une dose de naïveté suffisante pour l'acquérir.

Notons encore, à propos des pouvoirs psychiques des Mahâtmas, un détail ayant sa valeur pour nous aider à connaître l'origine des quelques rares phénomènes qui ont réellement pu se produire dans les Loges ésotériques de la Théosophie. Mme H.-P. Blavatsky écrit :

> Nous, qui savons qu'il existe des Adeptes bons et saints, nous sommes tout aussi fermement convaincus de l'existence d'Adeptes méchants et dangereux, c'est-à-dire de Dougpas (1).

Naturellement, ceux-ci n'ont pas présidé à la fondation de la Société Théosophique. Mais cependant, cela n'empêchait pas Mme H.-P. Blavatsky de ranger tour à tour, et suivant les caprices de son esprit névrosé, dans cette « Fraternité Noire », non seulement tous les adversaires de la Théosophie, les missionnaires anglais de l'Inde et les membres de la *Society for Psychical Research*, mais encore ceux de ses collègues qui, moins dociles qu'Olcott, refusaient de se plier à ses extravagantes fantaisies et de suivre ses nombreuses variations de femme médium suggestionnée.

Charles Nicoullaud.

(A suivre)

(1) *La Clef de la Théosophie*, p. 395.



L'ESPION TURC

1637-1682

Un savant Italien venu à Paris, dans les premières années du dix-huitième siècle, fut logé chez un de ses compatriotes, homme âgé. « Un jour qu'il était seul dans sa chambre, il aperçut une porte qui paraissait condamnée ; c'était un cabinet dont on ne se servait plus : il l'ouvre, et voit un gros monceau de papiers entassés confusément les uns sur les autres, et en assez bon état, à la poussière près qui les avait beaucoup salis » (1). L'écriture en était arabe. Notre Italien, qui savait cette langue, voyant, par un examen rapide des papiers, qu'il s'agissait d'affaires d'Etat, emporta les documents. Il les traduisit en italien et bientôt les publia.

Une traduction anglaise parut à Londres peu après. Suivirent, avec un succès croissant, des éditions répétées en France, en Angleterre, à Amsterdam, à Cologne. Nous connaissons une édition de Cologne, qui date de 1739, et une autre de Londres, qui est de 1742 (2). Nous nous servons d'elles pour présenter un précis de la vie, à Paris, sous Louis XIII et sous Louis XIV, de 1637 à 1682, d'un Espion Turc.

Il s'appelait Mehemet. A son arrivée à Paris, il avait 28 ans. Une lettre de 1659 dit : « Je suis déjà vieux, ayant plus de 50 ans sur la tête ». Une autre, de 1664, précise : « Je suis venu à Paris l'an 1637 de l'Egire des Chrétiens. J'avais précisément alors 28 ans... On me prend à Paris pour un Coureur de Moldavie qui a un peu plus de lecture que les clercs des Paroisses » (3).

(1) Préface particulière de *L'Espion Turc dans les Cours des Princes chrétiens* ou Lettres et Mémoires d'un Envoyé de la Porte dans les Cours de l'Europe. Londres, 1742.

(2) L'édition de Londres, 1742, est la quinzième. Celle de Cologne, chez Erasme Kinkius, a pour titre *L'Espion dans les Cours des Princes chrétiens*.

(3) Voir ce qu'il écrit dans une autre lettre, de 1656, que nous citons plus loin.



Dès son arrivée à Paris, il entre en rapports avec un Juif, du nom d'Echimilia qui « m'est venu voir », et qui « me paraît assez informé de ce qui se passe dans le monde et ne me sera pas inutile ». Cependant, ajoute-t-il, « je ne me fierai en lui qu'autant que je le dois ». Mehemet n'aimait pas beaucoup les Juifs, il se méfiait d'eux. « Les Juifs, devait-il écrire notamment en 1659, sont les plus artificieux des hommes ».

Mehemet, agent du sultan à Paris, est en sous-ordre en Europe. Le véritable chef, c'est du moins l'impression que donne la correspondance, est un certain Racoa, établi à Vienne, avec lequel il entre sans tarder en rapports. Témoin ce qu'il écrit, dès 1637, à un haut fonctionnaire du Sultan : « J'enverrai à Racoa, de Vienne, les portraits du Roi, du Fils du Prince de Condé et du Cardinal de Richelieu, et je ne tarderai pas à le faire. Plût à Dieu qu'il me fût aussi aisé de t'envoyer les originaux : je désarmerais d'un même coup ce royaume qui, par ce moyen, serait plongé tout à coup dans un déluge de sang ».

A peine installé, il demande des instructions. « S'il arrive jamais que je sois découvert, mande-t-il au grand vizir, tu me feras beaucoup d'honneur de m'apprendre si je dois avouer que j'agis pour la Sublime-Porte ou si je dois mourir sans rien avouer ». Et il donne à un dignitaire de Constantinople, en 1638, cette certitude : « Mes lettres passent sûrement, par les bonnes mesures que tu as prises ».

Mehemet se rend vite compte qu'il aura fort à faire. Le poste de Paris est de grande importance, mais il est peu facile. Une lettre de 1637 note : « Les affaires se font ici avec beaucoup d'adresse. Les ministres sont fort secrets et fort fidèles ». Une autre : « La Cour de France — « qui fait mouvoir toutes celles de l'Europe », dit-il ailleurs, — est un corps de politiques qui ne se montrent et ne se cachent qu'à proportion de leurs intérêts et qui aiment d'ordinaire mieux se taire que de parler. Ils s'expliquent de plus d'une manière sur les choses qu'ils ne peuvent cacher... »

Mazarin succédant à Richelieu, ce sera toujours la même chose. Le secret sera bien plus grand encore lorsque Louis XIV assumera, en grand roi, la direction des affaires. — Mehemet note, en 1662 : « ... Tu comprendras mieux la sagesse de ce Prince, quand tu sauras qu'il ne confie absolument rien à ses ministres, mais qu'il examine tout lui-même, n'apportant pas moins de soins et d'exactitude aux moindres choses qu'aux plus grandes... ». Certes, il s'inspire des Mémoires de Richelieu et Mazarin, « les deux plus beaux génies de leur siècle », mais il « a au moins la gloire de s'en être bien servi », si bien, que « les plus grands politiques du siècle sont surpris d'une si hardie entreprise, et d'autant plus surpris, que quand ils la consi-



dèrent de près, ils n'y trouvent pas une seule fausse démarche ». Autre trait : « Ce monarque... entend l'avis de ses conseillers et de ses amis. et, après qu'ils ont parlé, il les convainc qu'ils se trompent en plusieurs choses, ce qui leur fait admirer la force de sa raison et la présence de son esprit, principalement lorsqu'ils voient que les événements répondent à ses espérances ».

Non moins expressifs les éloges que Mehemet fait de Richelieu et de Mazarin. Retenons-en ceci, que tous deux sont au plus haut degré au courant de ce qui se passe dans toutes les Cours et tiennent les fils des intrigues et troubles des autres pays. « Le grand génie du ministre de France, écrit-il en 1642, étonne tous les princes de l'Europe ; il rompt toutes leurs mesures et leur fait chez eux une secrète guerre. Rien n'échappe à sa vigilance ; il est si secret, que ses plus intimes amis ne savent rien de ses desseins..., ses amis assurent qu'il sait tous les projets qui se font dans l'Europe. L'Angleterre est l'Etat qu'il a attaqué le dernier, et les guerres civiles qui ont déchiré cette île sont des productions de ses artifices ».

En ce qui concerne Mazarin, il s'exprime ainsi, en 1645 : « On suivrait plutôt les traces souterraines d'Aréthuse, et l'on démêlerait plutôt un homme au travers des embarras du Labyrinthe de Dédale, que de découvrir les menées de ce serpent d'Etat. Ses desseins sont un parfait labyrinthe ».

On voit à quels hommes, à quel milieu Mehemet eut affaire (1). Son auxiliaire fut d'abord le juif Echimilia ; comme nous l'avons vu, il ne lui accorde qu'une créance relative. En 1639, il conseillait à Racoa : « Si tu écris à Echimilia le Juif, tiens-toi sur tes gardes et ne compte sur sa fidélité qu'autant qu'il sera nécessaire ».

A ce moment-là, Mehemet a une histoire avec ce collaborateur. Il l'accuse même de toutes sortes de « mauvaises qualités » dans une lettre au Premier Trésorier du Grand Seigneur : « L'infâme, dit-il, a donné des marques de sa perfidie tout aussitôt qu'il m'a vu recevoir de l'argent, que Racoa m'a envoyé selon tes ordres..... » Echimilia a réussi à s'emparer de cet argent.

Mehemet se lamente ainsi : «... Tu ne manqueras pas d'occasions pour pouvoir tirer de la bourse d'Echimilia l'argent qu'il m'a filouté ; tu ne manqueras pas de moyens non plus pour éloigner de moi un si dangereux collègue. » Et, là-dessus, notre espion turc de rapporter à son chef tout ce que les Chrétiens disent des Juifs.

Voici quelques-uns de ces reproches, — toujours actuels, hélas !

(1) « Les ministres d'Etat sont ici les tombeaux des nouvelles ; ils les ensevelissent dans le silence ».



« Ils disent (les Chrétiens)... qu'ils (les Juifs) sont vagabonds comme Ulysse, mais qu'en quelque endroit qu'ils soient, ils y trouvent leur patrie comme Homère ; qu'ils sont tous perfides ; qu'ils... ne font scrupule de rien ; qu'ils se vantent, qu'encore qu'il ne leur soit pas permis d'acheter des terres, ils ont trouvé moyen de tirer à eux une grande partie de l'or de l'Europe ». – Ceci est vrai plus que jamais, à présent.

A plusieurs reprises, dans sa correspondance, Mehemet dit aux Juifs leur fait. Quoi qu'il en soit, Echimilia ne fut pas disgràcié. Il demeura à Paris. Il se réconcilia avec Mehemet. « Ce n'a pas été sa faute si mes affaires n'ont pas été entièrement ruinées ». Voilà pour 1639. En 1642, Echimilia rend service à Mehemet auprès d'un banquier qui se méfiait. « Echimilia a levé tous les doutes », note Mehemet, qui, maintes fois, eut recours à ses bons offices et le mit à contribution.

En 1640, un beau jour, Richelieu mande Mehemet. « J'appréhende d'avoir été découvert », dit notre Espion. Mais il est vite rassuré par l'accueil qu'on lui fait : « Il me croit de Moldavie ; il me connaît sous le nom de Tite et ne sait rien de moi que ce que je lui en ai dit ».

Tite de Moldavie, voilà bien le nom que porte notre Turc. Arrêté en 1645 et mis au secret, il eût été perdu peut-être sans la diligence que mit Echimilia à prévenir la Sublime-Porte. « Cet honnête Juif (la paix entre eux était faite) écrivit à Vienne pour arrêter toutes les lettres qui pouvaient venir de là ou de Constantinople ». Et Mehemet d'ajouter : « Je suis à présent entièrement convaincu de sa fidélité dont j'ai si longtemps douté, et je ne ferai aucune difficulté à l'avenir de lui confier les plus importants secrets de ma commission ». Et il demande une récompense pour « la sagacité et la prudence » de cet agent.

En ce qui le concerne lui-même, Mehemet se tira d'affaire comme suit : « Toute ma consolation, expose-t-il au Kaimakan, était de n'avoir laissé à mon logis aucun écrit qui pût me faire découvrir Il est vrai que lorsque je fus fouillé, on trouva dans ma poche l'Alcoran, qui fut pour le Cardinal (Mazarin) un grand sujet de soupçon. Mais je dis pour excuse que je gardais ce livre pour ne pas oublier mon arabe, langue que le cardinal savait que j'entendais bien car il avait vu la traduction que j'avais faite autrefois pour le Cardinal de Richelieu (1)... Je persistai toujours à dire que j'étais

(1) Sans doute s'agit-il là du motif pour lequel, en 1639, Richelieu manda Mehemet. Celui-ci notait alors en ses lettres : « Je ne te dirai point ce qu'il voulait de moi, car c'est une chose dont je suis obligé de faire un secret ».



Tite de Moldavie et chrétien. On m'envoya un moine pour m'exhorter à me confesser... Je me ressouvins d'un moine savant et ingénieux que j'avais pratiqué... Je fis savoir que j'avais résolu de lui confier ma confession... On fit venir le moine .. Il venait me voir presque tous les jours... Je lui fis connaître Echimilia... Ils firent si bien l'un et l'autre auprès du Cardinal qu'après six mois de prison je fus remis en liberté et je suis à présent en plus grand crédit que je n'ai jamais été ».

En 1656, nouvelle aventure. « Le Roi ayant sujet d'appréhender une seconde conspiration de la part des amis que le prince de Condé a ici et ailleurs, a fait faire une exacte recherche de tous les étrangers ». Mehemet fut perquisitionné.

« Les officiers établis pour examiner les étrangers entrèrent un jour dans ma chambre, de grand matin, et me demandèrent mon nom, mes affaires et ma qualité, raconte-t-il. Je répondis que mon nom, était Tite Durlach Nieski (1), mais que, pour la brièveté et pour marquer mon pays, on m'appelait communément Tite de Moldavie et que sous ce nom j'étais connu du cardinal Mazarin, comme je l'avais été de Richelieu, son prédécesseur, et d'autres courtisans de grande qualité. Je leur dis aussi que j'étais clerc, que j'entendais quelques langues étrangères, et qu'en cette considération ces cardinaux m'avaient souvent employé à faire des traductions du grec et de l'arabe en latin et en français; que pour cet effet, ayant été recommandé par le cardinal de Richelieu, je m'étais fait connaître à plusieurs personnes de qualité et que j'avais enseigné ces langues à leurs enfants et qu'enfin on m'avait promis la cure de l'église de Saint-Etienne aussitôt qu'elle serait vacante (2) ».

On voit le système de l'agent turc. La perquisition se fit néanmoins. On fouilla les coffres, les bahuts, le lit. « J'étais en peine, ajoute Mehemet, de ma boîte où j'avais les copies de toutes les lettres que j'avais écrites aux ministres de la Porte... Quand ils vinrent à la boîte de mes lettres et les virent écrites en caractères extraordinaires que personne d'eux ne put lire, ils commencèrent à se regarder les uns les autres et à changer de contenance, comme s'il y eût quelque chose de dangereux dans ces papiers et que pour cet effet on les eût écrits en chiffres. Ils se retirèrent à un bout de la chambre, se parlant à l'oreille, et faisant de la tête tous les signes

Probablement le Cardinal avait eu en mains un document arabe et Mehemet-Tite, professeur de langues orientales, lui avait paru bon à consulter.

(1) Curieux pseudonyme formé d'un nom latin, d'un nom germanique et d'un nom slave.

(2) D'une lettre de 1638 : « Je ne fréquente les moines que quand la nécessité m'y oblige. Si je les vois, c'est pour faire le dévot afin de les engager à m'introduire chez quelque ministre d'Etat pour enseigner le grec à son fils ».



de gens qui craignent et qui sont surpris. Je les interrompis enfin et leur dis : « Vous ne devez pas, Messieurs, vous mettre en peine de ces papiers. Un marchand juif de ma connaissance me les a laissés et ce sont des lettres de correspondance entre lui et quelques autres juifs de Rome, de Venise, d'Amsterdam et d'autres endroits de l'Europe. De là vient qu'ils sont écrits en caractères qui vous paraissent étranges, c'est-à-dire en caractères hébreux, qui est la langue naturelle des Juifs ».

Et voici comment cela finit : « ... Ces quelques paroles et quelque argent que je leur donnai dissipèrent tous leurs ombrages... Tu peux voir par là quel est le pouvoir de ce charmant métal, qui a la vertu d'aplanir les plus grandes difficultés. Car tout ce que j'aurais pu dire n'aurait servi de rien sans cela... » Mais l'alerte avait été vive et, les agents du roi partis, Mehemet courut porter ses lettres à Echimilia « qui pouvait les cacher aisément dans quelque coin de sa maison ». L'espion fit mieux. « Je le priai, ajoute-t-il, de me donner de méchantes lettres écrites en hébreu, afin que s'ils revenaient et me demandaient encore une fois à visiter ma boîte, dans le dessein peut-être de la porter à quelque ministre d'Etat, j'eusse à point nommé ces lettres à montrer... »

C'est ce qui arriva : « Les mêmes gens revinrent trois jours après, avec d'autres visages que je n'avais pas encore vus... Je fus forcé de les suivre chez un cadi où ils me menèrent avec ma boîte. Le juge m'examina fort exactement et me demanda mon nom, mon pays, ma religion et me fit je ne sais combien d'autres questions. Il parut satisfait de toutes mes réponses et envoya quérir un prêtre qui entendait bien la langue hébraïque, auquel il commanda de lire mes lettres. Après les avoir lues, il assura le cadi qu'il n'y avait pas un seul mot qui regardât l'Etat... on me rendit ma boîte et mes lettres et l'on me renvoya honnêtement... »

Mehemet avait été singulièrement bien inspiré l'année précédente. Il avait alors reçu en effet de Constantinople des instructions lui enjoignant d'appuyer toutes les tentatives de troubles qui pourraient se produire à Paris. Mais il avait exposé à ses chefs qu'une telle action entraînerait de gros frais, risquait de le faire sortir de la voie discrète et sûre où il se tenait et pouvait le conduire en de sérieux périls. Le plus sûr, estimait-il, était de confier cette besogne à un agent extraordinaire. L'avis fut-il bien accueilli ? Le certain, c'est que la Porte mit, plus tard, ladite tactique en pratique.

C'est ainsi qu'en 1669, Mehemet rapporte, dans sa correspondance : « Il est arrivé ici un Mutasaraca, nommé Soliman Ismaël, avec des Lettres de la part du Grand Seigneur. Ce n'a pas été un médiocre



plaisir pour moi de voir son entrée publique... J'ai sujet de croire que Soliman m'a fidèlement communiqué ses affaires. Il est trop bien né et trop bien élevé, et il a trop de raison et de bon sens pour duper le Bon-Homme-Soutane. C'est ainsi que m'appellent dans les rues ceux qui ne me connaissent pas par ailleurs... »

Et voici des détails : « Notre Mutasaraca est riche. Il soutient la dépense de son emploi avec une magnificence extraordinaire. Son hôtel est déjà le refuge de tous les pauvres Levantins, soit grecs, arméniens ou partisans du Prophète, et il parle français comme un Français même. Cependant, il fait semblant de ne savoir pas cette langue, pour se tenir dans la distinction et dans la réserve de l'Empire ottoman, qui croirait s'abaisser s'il parlait d'autre langue que la turque ou l'arabe. Il tire encore un autre avantage de sa surdité de commande ; il entend et est sourd en même temps, il sait et ignore tout ce qui se dit par les espions du roi de France, ce qui n'est pas un don peu considérable pour un homme de son caractère. Car pour se mettre en tête de tromper cette Cour, il faut avoir un ange et un diable à ses côtés ».

Il advint, cependant, que Mehemet trempa dans certains troubles. En 1648, relatant à l'aga des Janissaires les effervescences populaires survenues à l'occasion de l'arrestation de M. Broussel, du Parlement, il dit : « Durant ces émotions, je ne manque pas de faire mon personnage et d'entretenir à grands frais un certain nombre d'étrangers qui dépendent absolument de moi. Ils se mêlent dans la foule et fomentent sous main la haine du peuple contre le cardinal Mazarin et contre la Cour. Ils se répandent par la ville comme des mouches dans le fort de la chaleur et font cent contes pour animer les peuples. Je n'épargne point la dépense pour ruiner le cardinal ».

Dans un tel travail, il est secondé par Echimilia : « Echimilia, ajoute-t-il, vient m'apprendre toutes les heures les progrès de mes Mirmidons, et il agit au dehors durant ces troubles pendant que je suis obligé de demeurer dans ma chambre ».

Echimilia s'acquitta si activement de son rôle, qu'il se fit, l'année suivante, en 1649, pincer et enfermer à Saint-Denis. On devine l'inquiétude qu'en éprouva Mehemet. « Je ne sais, écrit-il, quelle mesure prendre pour ma propre sûreté. Si les papiers d'Echimilia sont saisis et examinés, il faut absolument que je sois découvert et, si je le suis, et que je demeure en ville, je ne puis éviter la prison... L'aversion qu'on a pour les vrais Croyants et la découverte d'une commission de l'importance de la mienne suspendraient les animosités intestines et je serais indubitablement ou livré à la Cour ou envoyé à la Bastille ».

Le péril était extrême, d'autant que « si je sors de la ville, expo-



sait Mehemet, j'ai encore plus à craindre, car tous les passages sont étroitement gardés par des détachements des troupes du roi ». Ayant averti ses correspondants dans les autres pays d'Europe, il se fie à « un homme fidèle », sans doute quelqu'un de ses auxiliaires peu connu ; il quitte son logis ; et, en même temps, change « d'habit et de nom ». Il rentre chez lui quelque temps après. « Je suis revenu à mon ancien logis, informe-t-il qui de droit. Echimilia n'a pas eu, à beaucoup près, autant de mal que j'ai eu de peur. Il a été arrêté pour avoir parlé contre le cardinal Mazarin et contre la Cour... Il lui en a coûté une somme considérable d'argent pour ravoir sa liberté, dont il jouit à présent comme auparavant ».

C'est ici le lieu de noter une curieuse réflexion de Mehemet à propos des troubles publics. Dans une lettre au Reis Effendi, il s'exprime ainsi : « Les querelles intestines des Français ressemblent à celles des amants, dont les bilieux intervalles ne servent qu'à donner une nouvelle force à leur affection lorsqu'ils sont une fois réconciliés ; comme si l'une de ces passions n'était faite que pour exciter l'autre et la rendre plus vive et plus ardente ». Ce n'est pas trop mal vu.

Mehemet eut d'autres ennuis que ceux qui lui vinrent de son métier. En 1659, il se plaint d'être suivi. « Il y a quatre ou cinq jours que je ne puis sortir, qu'un homme, que je ne me souviens pas d'avoir jamais vu ci-devant, ne me suive partout... Il me suit comme mon ombre... » Son angoisse est grande. Un émissaire de Mazarin ? Il se souvient d'un incident antérieur : « Je rencontrai autrefois mon maître de Sicile, qui tâcha de soulever contre moi la populace de Paris, mais la Fortune me délivra non seulement des mains de cet homme et de la fureur de cette canaille, mais même jeta mon ennemi dans le malheur où il avait voulu me faire tomber ». S'agit-il, cette fois encore, de ce Sicilien, qui fut, dans des conditions qu'il n'indique pas, son « maître » jadis ? Voici ce qu'il en pense :

« J'ai du penchant à croire que le Sicilien peut être revenu à Paris et que m'ayant vu entrer ou sortir de mon logis, il songe aux moyens de se venger de moi et se sert, pour en venir à bout, du moyen de cet homme... » Et il ajoute : « J'aurais pu m'en défendre aisément, sans faire grand bruit. Mais je crains les reproches que me ferait ma conscience, s'il m'arrivait de tuer un homme sans sujet... D'ailleurs, j'aurais toujours peur d'être découvert ».

Pour savoir ce qui s'ensuivit, il faut nous reporter à une lettre de 1664. On y lit : « ... Appréhendant d'être assassiné de nuit je me suis armé l'estomac d'une main de papier, qui est, comme tu sais, à l'épreuve de l'épée. Je n'ai point été trompé dans ma conjoncture,



car, la nuit dernière, en me retirant entre neuf et dix heures du soir, je reçus un coup de poignard dans la cuirasse dont je viens de te parler, précisément à l'endroit du cœur. J'ai arraché le poignard à ce scélérat et l'en ai poignardé lui-même. Je n'ai pas jugé à propos de faire du bruit ». Son agresseur, en tombant, prononça ces paroles: « Ma mort sera bientôt vengée, et vous ne sauriez éviter les pièges qui vous sont tendus ».

Ce qui rendit plus que tout perplexe Mehemet, ce fut que son assassin devenu sa victime l'appela par son véritable nom. Dès lors il change de logis, prévient tous ses correspondants, bouleverse toutes les dispositions de son espionnage. Mais voici la clef du mystère. « A présent, écrit-il en 1667, je suis bien assuré que c'était le mari de Dajar qui, sensiblement offensé de l'amour que j'avais eu pour elle, dont elle l'avait pleinement informé, n'eut point de repos qu'il ne fût à Paris où il résolut de se venger par ses propres mains et de se mettre en embuscade pour m'attaquer à la faveur de la nuit, à mon retour à mon logis qu'il n'ignorait pas. Sa femme ne savait rien de son dessein ». Bref, une simple aventure galante, qui faillit lui coûter cher.

Est-ce pour s'excuser de cette aventure qu'il se plaît à citer cette opinion que « presque tous les philosophes ont été plus transportés des plaisirs de l'amour que retenus par les préceptes de la sagesse. » Tels, Diogène, Aristote et Sénèque. Un autre jour, il transcrit ce sentiment de religieux arabes : « Dieu a fait aux femmes un Paradis à part, parce que si elles entraient dans le Paradis des hommes, elles en feraient un Enfer. » Pourtant, Mehemet est volontiers féministe. Il écrit, en 1642 : « Leur sens est en général aussi vif que le nôtre, leur raison aussi forte et leur jugement aussi mûr et aussi solide. Si à ces perfections naturelles étaient joints les avantages des sciences acquises, que de charmes, que de politesse n'y aurait-il point dans les femmes, pendant que leur beauté extérieure est comme un cristal à une lampe qui, au lieu de cacher l'éclat de leur esprit, ne le rend encore que plus brillant ? » (1)

Nulle ligne de lui ne donne à penser qu'il se soit jamais servi des femmes pour sa commission. Cependant, la collaboration d'Echi-

(1) A propos de femmes, il faut retenir ceci : « Par le soir, je visite les hôpitaux qui sont les plus beaux que j'aie jamais vus, et je crois les mieux gouvernés. Il y en a un qu'on nomme l'Hôtel-Dieu, où les personnes de qualité, et même du premier rang, viennent tous les soirs servir les malades et blessés ; elles font tout ce que les domestiques inférieurs pourraient faire de plus vil et le font avec beaucoup de tendresse et d'humanité. J'ai vu les plus délicates et les plus propres dames de la Cour panser les plaies les plus sales et les plus corrompues, sans témoigner le moindre dégoût de la désagréable vue de ces ulcères puants. »



milia ne lui suffit pas. Il noue, au bon endroit, des relations précieuses. En 1642, il écrit au vizir Azem : « Il y a un juif qui s'appelle Lopez, confident et émissaire du cardinal de Richelieu et qu'il emploie au dedans et au dehors à diverses intrigues et négociations secrètes. Je me suis rendu familier avec cet homme et, si j'ose dire, je me suis cramponné dans son cœur. Il me traite d'une manière qui me fait compter sûrement qu'il ne me soupçonne de rien. »

En 1643, il transmet au grand vizir, par les voies que de droit, un secret dont il dit, dans une lettre à ce personnage : « Je suis le seul qui ai découvert ce mystère par le moyen d'un Juif et d'un Grec, tous deux mes agents en ces quartiers et gens en qui je me confie. »

Il a, d'autre part, des relations fréquentes avec un nain qui est à la Cour. Osmin, — c'est son nom, — « me fait part, dit-il, de tout ce qui vient à sa connaissance. Il a l'esprit subtil et n'aime pas trop les chrétiens, quoi qu'il le soit extérieurement. Il me vient souvent voir et me confie ses secrets. » Cet Osmin est né de parents mahométans (1). Un jour que le dit nain l'avait instruit de certains projets de Mazarin peu favorables à la Porte, Mehemet, — il l'affirme du moins, — alla trouver le Cardinal et lui tint un discours pour détourner son attention actuelle des Ottomans sur la Maison d'Autriche. Celle-ci abattue, « alors vous pourrez faire rendre compte, aux Ottomans des ravages et des dégâts qu'ils ont faits dans les Etats chrétiens. » (2).

Mehemet devait d'ailleurs, plus tard, en 1666, écrivant à un chérif, marquer la politique des Français à l'égard des Turcs dans les termes que voici : «... Il y a une raison particulière qui les oblige à aimer les invincibles Ottomans, c'est qu'ils sont presque toujours en guerre avec la Maison d'Autriche, l'ancienne ennemie de la France. Les Allemands disent ordinairement que la tête et la queue du Dragon sont en conjonction, quand les Turcs et les Français attaquent l'Empire en même temps. Les astronomes donnent à certaines constellations les noms de tête et de queue du Dragon,

(1) « Je lui ai appris un chiffre, écrit Mehemet, en 1617, dont il se sert pour copier toutes sortes de lettres et autres papiers de conséquence, avec des caractères pour écrire vite, qui renferment tout un discours en deux ou trois traits de plume. Je n'ai trouvé cette méthode que depuis peu. » — Plus tard, Mehemet informera la Porte que « le Bacha de la mer entretient des correspondances secrètes avec le cardinal Mazarin. » et il devra cette information au nain Osmin.

(2) A la mort de Louis XIII, dont il fait plusieurs fois un grand éloge, Mehemet trace un large tableau du conflit de la Maison de France et de la Maison d'Autriche.



et c'est à quoi les Allemands font allusion dans ce proverbe. » Propos qui ne sont pas inactuels aujourd'hui.

Notre espion était en constants rapports avec les autres agents de la Porte dans les différents pays. Tout d'abord, et nous l'avons dit, il fut — ce semble, du moins, — sous les ordres de l'agent installé à Vienne, un certain Racoa. Mais celui-ci le jalouse. Dès 1642, Mehemet se plaint comme suit à Béchir Bacha : « J'ai écrit six fois à Racoa, de Vienne, sans en recevoir aucune réponse depuis quatre mois. Cette négligence me donne à penser, et j'ai de la peine à y trouver une bonne excuse... Je soupçonne quelque trahison. Racoa sait le sujet de ma commission, et il peut me faire beaucoup de mal. Cependant je puis lui faire tort. Peut être est-il mort ?... » Par prudence, il confie momentanément ses affaires à Echimilia et se retire « à environ une lieue de Paris, sous prétexte de changer d'air. »

Racoa était bien mort. Avisé de l'événement, il réintègre son poste et il écrit à Muzlu Reis Effendi : « Tu me mandes que, par ordre de la Porte, le Juif Nathan Ben Saddi doit succéder à Racoa. Je souhaite qu'il fasse son devoir aussi bien que lui. » A la vérité, Mehemet préférerait voir à Vienne comme agent de Constantinople tout autre qu'un Juif. Pourtant, le Sultan utilise couramment les Juifs, si bien, que, selon le témoignage qu'en donne une lettre même de Mehemet à Nathan ben Saddi, les Chrétiens « n'ignorent pas l'union qu'il y a entre les ministres de la Sublime Porte et les gens de ta Nation ; et il n'est rien de plus commun que d'entendre dire aux Français que les Juifs sont les espions des Turcs. » D'où le conseil : « Tu dois prendre garde à ta conduite. »

Dès sa désignation, Nathan Ben Saddi envoie à Mehemet le journal et la bague de Racoa. Par testament, d'ailleurs, celui ci en avait fait don à l'agent de Paris. Mehemet, en accusant réception, fait cette remarque : « Ces mémoires me seront d'un grand secours, puisqu'ils contiennent une histoire de la Cour d'Allemagne depuis l'an 1600 jusqu'à sa mort, plus exacte qu'aucune que j'aie encore vue... »

Ben Saddi avait dû, écrivant à Mehemet, lui poser des questions indiscrètes. « Tu n'as pas besoin, répondit notre homme, d'instructions touchant mon logis et touchant le nom que je prends : ceux qui t'ont donné à Vienne la commission que tu exerces t'ont sans doute informé de tout ce que tu dois savoir pour bien remplir les devoirs de ta charge. Ecris-moi souvent et conserve ton intégrité ».

Un autre agent turc, de la nation juive, travaillait en Italie. En 1643, Mehemet parle, dans une lettre au grand vizir, des apprêts des Vénitiens contre les Turcs, et il dit : « J'ai reçu cet avis par le



canal du Juif demeurant à Venise en qui je me suis confié et qui rend un compte exact et fidèle de toutes les affaires d'Etat qui sont de quelque importance ». Il s'agit du juif Donaja, lequel, avec une description détaillée de l'arsenal de Venise, envoie à Paris maints détails, dont celui-ci : « Le grand nombre de Juifs enrichit encore beaucoup cette ville, où ils n'ont pas moins de neuf synagogues ».

Donaja ne s'établit définitivement à Venise que quelques années après. En 1646, Mehemet lui mande en effet : « Il est temps de t'écrire, puisqu'à présent tu as une demeure fixe. Il y a trois ou quatre ans que tu n'as fait que courir, sans que personne ait su où te trouver. J'ai reçu onze de tes lettres depuis ton premier départ de Gênes et j'ai appris par là plusieurs affaires d'Etat ».

Peu de jours après, il écrivait au Kaimakan : « Le Juif Donaja s'est beaucoup perfectionné dans son dernier voyage d'Italie. Il est devenu grand politique ; il a trouvé moyen de pénétrer les secrets et de le faire sans bruit. Il peut beaucoup servir à Venise durant la présente guerre de Candie... Il y a peu de gens qui soient informés du traité particulier que la République fait négocier avec le Bassa d'Alep. Nous devons cette découverte à la diligence et à la pénétration de cet Enfant d'Israël. C'est un secret qu'il a tiré de plusieurs Conseillers d'Etat (1).

Donaja meurt en 1656, emporté par la peste. « Il avait eu, note Mehemet, la précaution de m'envoyer tous les papiers qui concernaient la mystérieuse Porte ». Donaja est remplacé par un Musulman, Zeidi Alamanzi, marchand à Venise. Satisfaction complète de Mehemet. « Je suis ravi, lui écrit-il, qu'on ait trouvé un Musulman capable de remplir un poste de cette importance et que nous n'ayons pas toujours besoin d'avoir recours aux Juifs pour servir le Grand Seigneur, Empereur des vrais fidèles ». Et, touchant les Juifs, il ajoute : « Quoi qu'il y ait des gens de cette nation qui ne manquent ni d'honnêteté, ni de fidélité, il vaut encore mieux se passer d'eux... ».

Mehemet exprime d'ailleurs sa joie au Kaimakan lui-même : « J'ai de la joie d'apprendre que la place de Donaja soit remplie par un Musulman, en qui la Sublime Porte peut avoir plus de confiance qu'en aucun Juif. Cela encouragera les vrais Fidèles et cet exemple produira de bons effets. Car il n'y a point de nation qui soit bien aise de voir que son Prince donne à des étrangers les postes de confiance lorsque ses peuples sont capables de les remplir. On

(1) Donaja, qui avait voyagé « de long et de large » en Italie et en d'autres pays, confia un jour à Mehemet qu'à son avis « les prêtres français sont les plus honnêtes gens de tous les ecclésiastiques qui sont sous la dépendance de l'Eglise romaine ».



regarde ordinairement cela comme un affront et comme un mépris, et les conséquences en sont souvent fâcheuses ».

En 1666, Mehemet eut des ennuis précisément à cause de la « nationalité » juive de ses collaborateurs. « Je crains, mande-t-il au Kaimakan, que le Divan ne soit obligé d'envoyer un autre agent à Vienne, pour remplir la place de ce Nathan Ben Saddi, qui court comme un fou après le nouveau Messie des Juifs,... un certain imposteur de Smyrne, qui s'appelle Sabbataï Sevi, de la race des Hébreux, qui se dit fils unique de Dieu, le Messie et le rédempteur d'Israël... J'ai reçu une lettre de Zeidi Alamanzi, de Venise, qui me mande que tous les Juifs d'Italie se préparent à passer dans la Terre Sainte et aller voir leur Messie tant attendu, qu'ils croient au pied de la lettre être maintenant venu et c'est de ce Sabbataï Sevi qu'ils veulent parler... » (1).

« Ce sera miracle si Nathan revient au bon sens. » Le miracle s'opéra. Mehemet lui écrit : « Je vois à présent que tu es un homme propre aux affaires. Te voilà guéri de ta bigoterie. » Et il le félicite de s'être insinué « dans l'esprit de la faction hongroise qui est à Vienne. » Il insiste : « Souviens-toi, Nathan, que tu dois avoir pour but de fomenter les troubles de Hongrie et que tu dois y employer tous les raffinements de la politique... Ton devoir particulier est d'entretenir la guerre civile entre la Cour de Vienne et les Hongrois. N'importe qui soit supérieur ! qu'ils soient en guerre jusqu'à l'Eternité et qu'ils se ruinent les uns les autres, l'Empire Ottoman y profitera. » (2).

Lui-même, Mehemet, est incité directement, par le Divan, à seconder les troubles de Hongrie. « Il ne sera pas difficile, à mon

(1) A défaut d'un Nouveau Messie, Mehemet s'intéressa au Juif Errant. En 1644, il signale son passage à Paris. « Il y a des gens qui le regardent comme un imposteur, note-t-il... Les savants et les personnes distinguées le regardent comme un homme qui fait l'insensé. » Il ajoute : « J'eus un jour la curiosité de l'entretenir en diverses langues et je trouvai qu'il en savait autant que moi, je lui parlai arabe cinq ou six heures durant. » — En 1672, le Juif Errant est à Astrakan « et prêche partout que le Christianisme sera réformé après l'année 1700, etc... » Le Juif Errant annonçait l'invasion de l'Europe par « les invincibles Osmans » et de terribles déprédations, mais il devait se lever en Angleterre un homme qui mettrait bon ordre à tout cela. — En 1646, au témoignage de Mehemet, un vieillard s'était présenté à Mazarin et s'était livré à des vaticinations du même genre. C'est le même Juif Errant qui fut vu à Bruxelles en 1640 ; en 1603 il était à Lubeck et à Nuremberg. La dernière apparition du Juif Errant date de 1774.

(2) En 1668, Mehemet écrit à Nathan : « Vous vous y êtes mal pris de vouloir brûler le Palais de l'Empereur ou d'empoisonner ce Prince. Je t'avais dit autrefois que ces moyens à rebours ne réussiraient jamais... Quoiqu'il semble que tu sois engagé dans l'affaire des mécontents souviens-toi que ton intérêt est différent du leur... En quelque état que soient les Nazaréens, le grand Seigneur y trouvera toujours son compte pourvu qu'ils soient divisés ».



avis, de faire comprendre aux Français les avantages qu'ils peuvent en tirer. »... Aussi bien, « tout le monde en parle déjà, » et « Louis XIV, en encourageant ces mécontents et leur faisant passer quelques secours d'argent, facilitera sans contredit les conquêtes qu'il a dessein de faire sur le Rhin. »

Echimilia, qui, lui, du moins, ne donna pas dans « la folie des crédules », lors du faux Messie de Smyrne, (1) fit fréquemment le voyage de Paris à Vienne pour le compte de Mehemet. Il y fut même assez sérieusement malade en 1663. Il guérit, et, en 1664, il retourne à Vienne porteur de commissions importantes à Nathan Ben Saddi.

Entre temps, Mehemet avait fait tenir certains plis à Ben Saddi par l'intermédiaire d'un marchand arménien. Il écrivait à ce sujet : « Il y a, à Paris et autres lieux de France, quantité de gens de cette nation. Ils vont, sous prétexte de commerce, d'un pays et d'une ville à l'autre. Mais dans le fond ce sont autant d'espions envoyés par les Princes d'Orient pour observer les démarches des cours d'Occident, les desseins des princes Nazaréens et pour s'informer au juste des forces et des richesses de ces infidèles. Quoique extérieurement ils fassent profession de la Religion de Jésus, ils croient néanmoins à l'Alcoran dans le cœur et adorent Mahomet notre saint Législateur. »

Dans une autre circonstance, il se méfia des marchands arméniens, accusant ces « bonnets fourrés » d'être les espions et confidents d'un sien cousin qui lui voulait du mal et cherchait à lui porter tort. Il dit à leur sujet : « La conversation et les manières de ces gens-là sont douces comme l'air ; ils paraissent aussi innocents que des Santons, aussi sincères que des Hagis, aussi fidèles et obligeants que les Pages du Sérail. Ils escamoteraient à Argus quatre-vingt-dix-neuf de ses yeux avant qu'il s'aperçût qu'il lui en manquait un. ».

Il n'y avait pas que ces Arméniens à voyager de la sorte. En 1655, Mehemet fait savoir à un de ses parents de Turquie : « Notre cousin Fousi est parti pour la Moscovie... Je lui ai confié des instructions particulières pour établir entre nous une correspondance réglée

Et c'est le lieu de rappeler ce que dans *Cromwell*, Victor Hugo met aux lèvres de Manassé :

> Des deux partis rivaux qu'importe qui succombe ?
> Il coulera toujours du sang chrétien à flots ;
> Je l'espère du moins ! C'est le bon des complots.

(1) Il faut dire qu'il dissimulait son état de juif. « Ses frères (les juifs), et principalement les rabbins, écrit Mehemet, le font passer partout pour chrétien et les Nazaréens le regardent comme un Turc. »



dans toutes les cours où il fera quelque séjour... S'il s'acquitte bien de la commission que je lui ai donnée quand il sera arrivé à Archangel, qui est un port de mer de Russie et un lieu où il se fait un très grand commerce, j'aurai sujet d'espérer quelque chose de plus important quand il sera arrivé à Moscou, la capitale de ceux qui adorent les yeux de leur Empereur. Il sera temps alors de faire connaître son caractère aux ministres de la Porte. » (1)

On voit que Mehemet ne négligeait rien et ne manquait pas d'initiative. Il lui arriva même de quitter Paris pour la province. Les circonstances de ce voyage valent d'être retenues. C'est sur l'ordre du vizir Azem que Mehemet se rendit, en 1647, à Orléans. Au retour, il rend compte : « Je n'ai pu faire ce que je voulais, ni te donner la satisfaction que tu demandes, soit pour l'achat des bijoux, soit pour l'établissement de quelque correspondance. Ceux qui t'ont informé des Allemands qui demeurent en cette ville se sont équivoqués dans le portrait qu'ils t'en ont fait. Ce n'est qu'une société d'étudiants qui n'a aucune part aux affaires du commerce. Ils ont mieux rencontré quand ils t'ont dit qu'il y a quantité d'étrangers à Orléans... Il y a des gens, en cette ville, de presque toutes les nations... C'est qu'on y peut étudier ce que les Nazaréens appellent le Droit civil qui s'y enseigne dans une Académie établie pour cet effet par Philippe le Bel, un des rois de France. » Echimilia avait accompagné Mehemet.

Si celui-ci fut si peu nomade, cela tient, sans doute, à ce fait que la France jouissant de l'unité politique, les affaires d'Etat ne se pouvaient suivre que là où était le Roi. En d'autres pays, il en allait différemment. Une lettre de 1671 nous renseigne sur les voyages constants effectués par Zeidi Alamanzi, le musulman qui opérait dans les Italies. « J'ai reçu ta lettre, lui dit Mehemet, qui m'apprend que tu as ordre de quitter Venise au plus tôt et de visiter Naples, Gênes, Rome, Padoue, Milan, Florence et autres villes et capitales de l'Italie, de ne t'arrêter plus longtemps nulle part que comme font d'ordinaire les voyageurs ; d'être continuellement en mouvement d'une ville à l'autre, d'une province et d'une principauté à l'autre, pour pouvoir juger au juste de la force et des richesses des Etats par où tu passeras, pour pouvoir pénétrer dans leurs conseils, observer leurs mouvements, veiller sur leurs desseins et envoyer tes remarques aux ministres de l'Auguste Divan, le mys-

(1) Mehemet écrivait à son frère, en 1647 : « Les Chrétiens ne savent pas que l'Auguste Porte entretient secrètement des agents chez toutes les nations et qu'à peine y a-t-il de Cour chrétienne où il n'y ait, de temps en temps, quelque Musulman. »



térieux cabinet du Grand Souverain de la Terre... » — Ainsi avait fait, d'une République italienne à l'autre, le juif Donaja.

En 1682, Mehemet s'inquiète. « Il y a sept semaines passées, écrit-il, que je reçus une lettre datée de Vienne et signée par Nathan Ben Saddi, mais je m'aperçus incontinent que ce n'était point son écriture, ce qui me remplit de trouble et d'inquiétude. » Or, cette lettre contenait des choses importantes, « comme par exemple les secrets de la Ligue hongroise ». Mehemet envoya alors à Vienne un agent avec une lettre pour Nathan.

« Mon homme est revenu à Paris, expose-t-il au Kaimakan, mais n'a point entendu parler de Nathan Ben Saddi. Tout ce qu'il a pu apprendre est qu'il y a environ huit semaines qu'il sortit de chez lui avec un Etranger qui disait avoir avec lui une affaire à la Bourse. Depuis ce temps-là on n'a vu ni Nathan, ni l'Etranger, et on n'en a pas entendu parler. On dit seulement qu'un jour ou deux après que Nathan eut disparu, on vit un corps mort flottant sur le Danube, tout auprès du Pont, mais qu'il avait le visage si déchiré et si défiguré de plaies et de balafres, que personne ne put connaître qui il était. Cependant les amis de Nathan craignaient que ce ne fût lui-même »... « Mais, ajoute Mehemet, ce qui me paraît si étrange est peut-être bien connu aux ministres de l'Auguste Porte par les ordres de laquelle il a peut-être été tué à petit bruit, pour le punir de certains crimes dont on l'a trouvé coupable, ce qu'on ne pouvait faire ouvertement dans un pays d'ennemis ou d'infidèles. Peut-être aussi s'est-il secrètement retiré pour prévenir un châtiment de cette nature convaincu qu'il était en sa conscience qu'il le méritait ».

Voilà ce que Mehemet écrit à un haut fonctionnaire du Divan ; mais à un sien ami de Constantinople, à Dinet Goulou, à qui, depuis 1637, il adresse des lettres sûr des sujets non politiques, il parle différemment. Et voici ce qu'il lui dit : « Je crains que Nathan Ben Saddi, agent secret du Sultan à Vienne, Juif d'origine et de religion, n'ait été secrètement assassiné par ordre du Divan ; mais de te dire pourquoi, c'est ce que je ne sais pas, à moins que ce n'ait été pour obéir aux anciennes maximes de la Sublime Porte, qui laisse rarement mourir en paix ceux qui ont longtemps servi le Grand Seigneur dans les postes de conséquence... Si cela est, je m'attends d'être en peu de temps traité de la même manière. Car c'est mon tour... » (1).

Et c'est la dernière lettre de Mehemet !

Au cours de cette longue correspondance, notre espion a traité, avec les uns et les autres, toutes sortes de sujets. Il s'est plu à citer

(1) Il avait alors 73 ans, ayant passé quarante-cinq ans à Paris.



de bons mots, à rapporter des traits de mœurs, à philosopher, à faire l'historien ou le moraliste. A ces divers points de vue, il y a des choses fort intéressantes à glaner dans le recueil de ses lettres.

Témoin ce mot du marquis de Spinola : « Il dit que l'épée d'un capitaine doit être attachée à son cœur, que son cœur le doit être à sa tête, et que son jugement doit être le guide de son cœur. — Et ceci : « Un chimiste voulut un jour donner au cardinal de Richelieu le secret de convertir le plomb en or. La réponse qu'il lui fit fut de lui faire porter un grand coffre vide et de lui dire : lorsque tu auras rempli ce coffre du métal dont tu me parles, reviens à moi, et je te donnerai tant de plomb que tu voudras. »

Il se montre curieux de toutes choses (1). Il fut en relations avec Descartes dont il dit en 1642 : « Il vient de paraître à l'horizon de la France une nouvelle étoile, dont l'influence excite ce qu'il y a de plus noble parmi les femmes à s'attacher à l'étude de la philosophie. C'est le fameux Monsieur Descartes, dont l'éclat surpasse de beaucoup les anciens philosophes péripatéticiens et fait éclipser le Stagirite et toutes les anciennes lumières de la Grèce et de l'Italie. » Mehemet l'admire, car « il débrouille la contexture de tous les éléments avec autant d'habileté que s'il eût été avec le Créateur lorsqu'il les tira du chaos. » Mais il lui garde rancune de ne pas aimer l'Alcoran et d'une plaisanterie « impie », que voici : « L'imposteur arabe, dit-il (parlant de Mahomet), aurait pu faire accroire aux enfants, que la figure qui paraît dans la lune est un homme qui a un fagot derrière son dos, puisqu'il leur a fait accroire que l'Ange Gabriel ayant touché cette planète de Lune de ses ailes, y a fait cette impression. »

Dans ses dernières lettres, prend place un éloge enthousiaste de Bossuet. « Ce siècle, dit-il, n'a pas produit son pareil du côté des perfections de l'esprit. » Et il en fait ce portrait : « Il est savant comme Abdel Melec Muli, osmar de Fez ; pieux comme Hébatolla Mir, arzum de Cogni en Natolie ; abstinent comme Mohammed en Arabie ; saint comme Mirmadolin, santon de la vallée de Sidon ; homme accompli à tous égards et inspiré de la grâce céleste. »

Il est préoccupé des questions religieuses, ou, plus exactement, de vie religieuse. Voici son état d'âme. « Comptant trop sur la fidélité et sur l'invincible fermeté de mes ailes, je veux dire sur la force de mes passions religieuses, formées d'abord par la nature et puis perfectionnées par les personnes pieuses qui ont eu soin de mon

(1) « Je suis travaillé, écrit-il en 1655, d'une espèce de fièvre spirituelle, d'un désir perpétuel de connaissances, que tous les livres et toutes les conversations du monde ne peuvent satisfaire... » Et il s'inquiète de savoir comment « guérir cette hydropisie de l'esprit. »



éducation, je tâchais de voler en héros et d'aller plus loin que mes conducteurs. Mais j'ai bien senti que les ailes qui m'avaient si longtemps soutenu n'étaient que des plumes empruntées, des ailes artificielles qui ne tenaient à mon âme que par la seule éducation, par l'habitude et par le commerce de mes parents ; un composé de cire ou de colle spirituelle, qui n'était pas à l'épreuve d'une chaude et violente attaque et qui se fondait dès que j'avais la témérité d'approcher du soleil. Mes ailes se sont enfin dissipées peu à peu et comme Icare j'ai été la victime de mon obstination et de ma témérité. Constamment nos âmes ressemblent aux écuries d'Augias. Ni la puissance, ni l'art, ni l'industrie des hommes ne sauraient jamais les nettoyer, si des envoyés de Dieu, tels qu'Hercule, ne nous avaient appris à tirer un canal des cieux qui de la source du Paradis vînt répandre dans nos âmes les torrents de ses eaux salutaires ».

Il fut sans doute sollicité quelque jour de faire partie de la secte des Rose-Croix qui, alors cherchait partout des adeptes, ou bien il fut questionné au sujet de ces « illuminés », car, dans une lettre de 1661 au Mousti, il déclare : « Je ne suis point de la Rose-Croix et ne suis ni fort entêté, ni fort crédule en matière de miracles ». Pourtant une lettre de 1638 nous le montre au courant de la Magie. Il y parle de « la secrète Cabale des Juifs », de « l'invocation des esprits, la vertu des figures, des paroles, des herbes, des caractères et de tant d'autres charmes par le moyen desquels on consulte les démons ». « On fait, dit-il, plusieurs merveilles par le moyen de cet art ».

Est-ce l'étude de cet art qui l'a conduit à philosopher touchant le feu ? « Le feu, dit-il, consume toutes choses et les couvre de sa propre substance, mais pourtant, suivant les lois qui lui ont été prescrites par Celui qui l'a créé, il ne consume point l'air, ni les autres éléments, mais au contraire il les tient unis, les réchauffe et les conserve ». Et Mohemet de comparer au feu cet instinct profond qui relie les hommes les uns aux autres en dépit de tout. Quant à l'eau, il en dit : « Sans eau, il n'y a rien de pur sur la Terre. L'eau est le troisième des principes vivants, c'est le tabernacle des vents, le sérail des esprits de la génération, le théâtre des merveilles, c'est enfin ce qui purifie tout ce qui a vie sur terre ».

Du temps, il dit : « Le temps demeure et c'est nous qui passons... Les minutes, les heures, les jours et les années ne sont pas proprement les mesures du temps, mais celles du mouvement et de la durée de tous les êtres corruptibles. Car le temps est infini et au-dessus de toutes dimensions. Ce n'est, en un mot, que par le nom simplement que le temps se distingue de l'Eternité ». Et il cite ce proverbe arabe : « Demain, c'est jamais ».



Ces réflexions, et mille autres du même ordre, éparses dans des centaines de lettres, nous font voir en notre Mehemet un esprit méditatif et plutôt mélancolique (1). Il aimait le silence autrement que par profession. Il s'en tenait au proverbe : « L'homme sage se repose sur la racine de sa langue, mais le fou voltige continuellement sur le bout ». Et il écrivait : « Le silence est le premier pas vers la sagesse, c'est la nourrice de la paix et le dépositaire de la vertu ; les paroles ne font que mettre l'esprit en désordre et porter l'âme à mille vanités ». Aussi pratiquait-il cette vertu : « la contemplation de soi-même et des objets supérieurs ».

On n'en finirait pas de cueillir les curieuses réflexions dans cette abondante correspondance où il est question de tout : de la conversation, qui est « l'air de l'âme » : — de la pauvreté, « un enfer sur la terre » ; — de la musique, dont il dit : « qui n'aime pas la musique n'a pas d'âme », et encore : « telle est la musique d'une république, tels sont les peuples » ; — de la guerre, qui lui fait écrire : « il n'y a pas de monarchie, point de république qui puisse se soutenir à moins qu'elle ne se purge de temps en temps de ses humeurs peccantes et superflues, et c'est la guerre qui fait cette évacuation et qui est en tel cas le remède le plus propre et le plus naturel » ; — de l'argent, dont le culte est « le péché originel de toutes les nations » ; — de l'histoire, qui « ouvre les tombeaux et en fait sortir les morts sans troubler leur repos.. »...

Il fait, un jour, un rapprochement intéressant entre le protestantisme et la religion de Mahomet, et, au-dessus du protestantisme, il admire le catholisme. Il souligne la force de la Papauté. Il montre les Papes l'emportant toujours par la puissance spirituelle et célébrant ainsi « des triomphes au milieu de leur esclavage. »

Paroles prophétiques. Mais voici qui ne l'est pas moins. Il s'agit de ce que Mehemet considérait comme pouvant ruiner cet admirable édifice de l'Eglise de Rome. Cela date de 1643.

« Il semble, écrit-il, que l'Eglise chrétienne est un bâtiment magnifique, dont la Prélature est la pierre angulaire et qu'il n'y a qu'à ôter cette pierre pour renverser tout cet édifice. Si l'on pouvait une fois ruiner ce qu'on appelle hiérarchie, nous verrions bientôt toute la Chrétienté démembrée. Cette hiérarchie est la subordination des Archevêques, des Evêques et des Prêtres par le moyen de laquelle l'inférieur dépend du supérieur et tous ensemble reçoivent leurs ordres et leurs dignités de leurs premiers Patriarches. Ce sont là les

(1) Il se prétendait gai cependant ; mais voici pour quel motif : « J'ai raison d'être gai, puisque la mort, qui est le partage de tout le monde, me délivrera tôt ou tard aussi bien que tout le genre humain des misères de la vie. »



chaînons qui composent la chaîne qui contient le Christianisme dans l'union. Si cette chaîne était une fois rompue, l'union de l'Europe le serait bientôt aussi. On la peut rompre, cette chaîne, en commençant avec toute la vigueur possible par le premier chaînon. Si seulement on pouvait faire en sorte que les Prêtres fussent indépendants des Evêques et autres supérieurs, ce serait une grande avance pour ruiner les dehors de ce superbe bâtiment, car les prêtres se font suivre par une infinité de peuple comme il a paru à Genève, en Hollande, en Suisse et ailleurs où ils ont aboli l'ordre et l'autorité des Evêques... »

Il précise : « ... Les Musulmans ne sauraient jamais mieux se prendre à ruiner toute l'Europe qu'en introduisant l'indépendance parmi les ecclésiastiques. Par là chacun prendrait de cette hiérarchie déchirée non seulement le morceau qui lui conviendrait, mais aussi tout ce qui constitue la puissance épiscopale. Chacun se donnerait la liberté de faire ce qui ne pouvait se faire ci-devant que par une tête mitrée. De là s'ensuivrait avec le temps une infinité d'inconvénients, de malheurs et de troubles, qui causeraient peut-être autant de schismes qu'il y aurait de prêtres capables de se faire chefs de parti... Chacun se croirait en droit de commander à tout le reste et croirait se faire tort de recevoir la loi de personne. L'ambition pourrait se donner carrière ; l'avarice et l'avidité se mettraient de la partie. Et après que l'artifice des entrepreneurs, la superstition des bigots, et la facilité des gens crédules auraient tellement divisé la plus grande partie des Infidèles qu'il serait difficile de trouver deux hommes du même sentiment sur les points de foi, alors il serait aisé de planter la véritable foi dans ces pays... »

C'est-à-dire l'Alcoran, qu'on ferait triompher par « les raisons intelligibles » et aussi par des « arguments plus forts et plus efficaces », ceux « de l'épée. »

On voit le plan. On sait trop ce qui a été réalisé ou entrepris dans ce sens depuis lors.

Mais l'espion turc se rendait compte qu'un tel plan se heurterait toujours au Royaume de France. Il fait de celui ci un éloge admiratif. D'abord au point de vue de sa situation. « La France, note-t il, a un grand avantage d'avoir au midi la Méditerranée et au septentrion l'Océan. Ainsi elle peut aisément, d'un côté, brider la plus grande partie de l'Europe et, de l'autre, inquiéter beaucoup les Levantins. Quant aux parties occidentales, le Royaume de France est le centre où toutes les lignes de la guerre, de la paix et du commerce aboutissent. La France est à la Chrétienté ce que l'Egypte et la Sicile étaient autrefois à l'ancien Empire romain, c'est-à-dire un grenier inépuisable. Toutes les choses désirables que la nature



produit dans les autres pays en petites quantités s'y trouvent en abondance... Pour tout dire en deux mots, on peut assurer de la France en général ce que les philosophes disent de la Nature, qu'on ne saurait y trouver de vide ».

Ensuite, au point de vue politique, quand il montrait le Royaume de France prémuni contre les accidents trop fréquents en d'autres pays qui « deviennent tantôt une monarchie élective, tantôt une aristocratie, tantôt une démocratie et tantôt enfin une République ». Mehemet jugeait « la France à couvert de ces différents esclaves ».

Hélas ! la tempête a soufflé à grands coups répétés et toutes les servitudes possibles ont été infligées à la France. D'autres, pires encore, les menacent, si tous ces Levantins et ces Juifs dont les lettres que nous venons de lire rapidement nous montrent la collusion, peuvent toujours pousser plus avant la réalisation de leurs abominables desseins. Une esquisse de ceux-ci se trouve dans les papiers de Mehemet. Mais leur réalité n'offre aujourd'hui de doute qu'à ceux qui ont des yeux pour ne point voir et qui sont frappés de ladrerie d'esprit et de corps.

Paul Courcoural.

INDEX DOCUMENTAIRE

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

SOMMAIRE :



CONTRE-EGLISE. — GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES : La Ligue des Nations, *Die Schildwache*, d'Olten (Suisse). — SUISSE : Congrès des Eglises non catholiques à Genève, *Kipa*. — TCHÉCO-SLOVAQUIE : Persécution religieuse, *Kipa*.

ENSEIGNEMENT. — FRANCE : Congrès de la Ligue de l'enseignement à Amiens, *Correspondance hebdomadaire de la Ligue*. Manifestation au monument de Jean Macé; *ib.*, Réception du Bureau de la Ligue par M. Millerand; *ib.*, Réunion du Conseil Général, renouvellement du Bureau; Congrès régionaux.

Juifs

ALLEMAGNE. — Le Frère Müllendorff, Grand Maître de la Grande Loge Nationale des Francs-Maçons d'Allemagne, a fait, le 24 octobre 1919 une conférence, sur la Franc-Maçonnerie, en présence de Frères et d'invités profanes, dans le local de l'Ordre. L'orateur a parlé de l'admission des Juifs dans les Loges allemandes, ce qui a produit une certaine émotion dans les milieux maçonniques. Aussi le F.·. Henrich Müller, de la Grande Loge provinciale de Hambourg, à Berlin, a cru devoir répondre dans les *Bausteine* de Février 1920, p. 17. Après avoir reproché au F.·. Müllendorff de s'être expliqué sur cette question intérieure de la Franc-Maçonnerie allemande devant des profanes, le F.·. Müller a traité le fond de la question :

L'orateur est parti des questions de foi, pour décrire l'origine et les principes de la Franc-Maçonnerie. La doctrine du Christ sur la qualité d'enfants de Dieu a été présentée comme le point de départ, le leitmotiv, du monde de la pensée franc-maçonnique, et il a en même temps expliqué comment la Grande Loge nationale ne peut admettre que des chrétiens dans ses Ateliers.... L'orateur remarque ensuite que d'autres Grandes Loges allemandes, — ou pour parler plus exactement presque toutes les Grandes Loges du monde, — admettent les Juifs chez elles; que le nombre de ceux-ci dans toutes les Grandes Loges allemandes est très faible, qu'il est au contraire fort considérable dans les Grandes Loges de l'étranger, et il déclare qu'il est plus juste de juger les hommes d'après leurs dispositions morales et leur conduite que d'après leur croyance, et que quand on écarte des Juifs de la Franc-Maçonnerie allemande, il est question moins de leurs idées religieuses que de certaines particularités du caractère juif. En tant qu'il s'agit ici de traits de caractères qui sont antipathiques au sentiment allemand, le conférencier aurait pu assurer qu'à ces Juifs-là, l'entrée dans les autres Loges allemandes est refusée, et qu'elle ne l'est pas pour des motifs ayant rapport à leur croyance, comme elle le serait à des chrétiens qui



présenteraient les mêmes particularités. Si cela est accordé, on se demande en vain pourquoi cette déclaration est faite devant des non-Maçons. L'orateur a-t-il voulu justifier ainsi l'attitude de sa propre Grande Loge, ou bien excuser l'attitude des autres Grandes Loges ? En tout cas, cette façon de traiter la question devait mécontenter les membres juifs des Loges allemandes, et on pouvait y voir une dépréciation à l'égard de leurs coreligionnaires; en effet, un grand nombre de ces membres juifs ont jugé que cette façon de les traiter était une grave injure de nature à gêner leur loyale collaboration aux travaux de l'Ordre. Quant aux autres Grandes Loges allemandes qui se placent à un point de vue différent dans la question, l'orateur pouvait se dispenser de les justifier. Elles ont conscience de se trouver non seulement sur le terrain de la loi fondamentale de la Franc-Maçonnerie, les « Anciens Devoirs », mais encore sur celui de la Ligue allemande des Grandes Loges, d'après lequel la différence de race et de religion n'est pas un obstacle à la reconnaissance à accorder soit à une Grande Loge, soit à une Loge ou à un Corps maçonnique. Sans doute une Grande Loge quelconque a le droit de n'admettre que des chrétiens, mais il reste aux autres Loges celui de prendre l'attitude qui leur convient en cette question.

Souligner de telles différences et oppositions dans la Franc-Maçonnerie en présence de profanes, c'est ne pas se conformer aux habitudes maçonniques, c'est agir contrairement aux principes et aux intérêts de la Franc-Maçonnerie allemande, contrairement aux règlements de la Ligue allemande des Grandes Loges... Il est bien loin de ma pensée de vouloir découvrir dans ce discours des allusions antisémites; toutefois, à mon avis, le contenu du discours est de nature à raviver et attiser l'antisémitisme, le seul fléau qui n'est pas encore apparu dans le tohubohu de la vie actuelle de notre peuple.

Sans discuter si les « anciens devoirs » permettent l'entrée des Juifs dans les Loges, ce qui paraît plutôt douteux, nous constaterons, une fois de plus, combien les Francs-Maçons redoutent la lumière. Le secret maçonnique est toujours une des lois de la Secte et les FF.·. aiment à comploter dans l'ombre des Temples bien « couverts » leurs ténébreuses machinations, contre l'Église et la Société.

— La *Wahrheit* (La Vérité) a publié dans son n° 3 du 17 janvier 1920 la note suivante reproduite, à la même date, par le *Herold* :

Franc-Maçonnerie et juiverie. — D'après le n° 26 des *Mitteilungen aus dem Verein zur abwehr der Anti Semitismus* (communications de la Société de défense contre l'antisémitisme), la Grande Loge pour l'Allemagne de Berlin est devenue membre perpétuel de cette Société, moyennant le versement de la somme de 300 Mk. En d'autres termes, la direction franc-maçonnique qui s'étend à tous les Francs-Maçons



d'Allemagne a inscrit définitivement sur son drapeau la lutte contre le germanisme. Voilà ce que nous apprennent les Mitteilungen, si elles disent la vérité.

En réponse à cette note le *Herold* a publié dans son numéro du 8 février 1920, col. 53, une lettre rectificative du Docteur Müllendorff, président de la Grande Loge Nationale des Francs-Maçons d'Allemagne, dans laquelle nous lisons :

Les réserves que vous formulez à la fin de cet entrefilet sont très justifiées, car cette information est fausse en ce sens que la soi-disant « Grande Loge pour l'Allemagne » n'exerce point sa direction sur la totalité des Francs-Maçons d'Allemagne, et que, d'une manière générale, elle n'est point une Loge franc-maçonnique. Les Loges francs-maçonniques reconnues sont rattachées ensemble à une Ligue allemande des Grandes Loges qui compte plus de 60.000 membres. La soi-disant « Grande Loge pour l'Allemagne » ne fait point partie de cette Ligue allemande des Grandes Loges, et n'est point reconnue par elle comme Loge franc-maçonnique, et il ne faut pas que son nom la fasse confondre avec la Grande Loge Nationale des Francs-Maçons d'Allemagne qui est la seconde par rang d'ancienneté dans la Ligue allemande des Grandes Loges, depuis la fondation de celle-ci. Je puis ajouter que la Grande Loge Nationale des Francs-Maçons d'Allemagne est une Grande Loge chrétienne, qui, conformément à sa constitution, n'admet pas de Juifs. Je vous serais obligé si vous vouliez bien faire connaître en quelques mots cette situation aux lecteurs de votre journal, d'autant plus que de beaucoup de lettres émanant de votre cercle de lecteurs, je conclus que la confusion indiquée plus haut s'est produite plus d'une fois.

Le journal ajoute :

Il serait désirable que les directions des Grandes Loges allemandes sortent de la réserve qu'elles ont gardée jusqu'à présent, quand il s'agit, comme ici, de fausses nouvelles données par les journaux.

— L'extrait suivant est tiré du *Herold*, 22 janvier 1920, col. 75 :

Dans une conférence ayant pour sujet : « L'Allemagne et le fléau Juif », faite à Géra, par le Dr Hoffmann Kutschke, de Halle, le 13 janvier 1920, au groupe local de la Société : « Envers et contre tous » (Schutz und Trutz), Société nationale allemande, le conférencier a déclaré que les Juifs agissent dans la politique, de concert avec les Loges franc-maçonniques. Ils sont parvenus à s'emparer secrètement de la direction occulte de la Franc-Maçonnerie.

Il faut espérer que des nombreux documents publiés par la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, la lumière se fera, sur cette



question, comme sur beaucoup d'autres, malgré les efforts de la Secte pour embrouiller les choses.

Libre-Pensée

Belgique. — La *Pensée*, de Bruxelles, publie dans son numéro du 18 avril 1920, une lettre émanant d'un officier qui dit :

Je pense qu'il serait très utile pour la Libre Pensée de défendre vigoureusement ses adeptes lors de leur passage au service militaire : la guerre a renforcé l'influence et les pouvoirs des aumôniers !

D'autre part, la participation de ministres anticléricaux au ministère d' « Union Sacrée » n'a fait supprimer aucun des privilèges dont jouit le culte catholique à l'armée. Au contraire, vous avez pu voir que d'eux-mêmes nos ministres rappellent les articles de règlements tendancieux (ceci à propos de la circulaire concernant l'observation des repas maigres le vendredi saint, signée par P.-E. Janson). Rappel du moins inopportun ! Je vous signale notamment parmi les privilèges religieux : Les *messes militaires... Processions de la Fête-Dieu :* l'armée est obligée de fournir des détachements d'escorte. Les honneurs militaires doivent être rendus au Sacrement; *hôpitaux et infirmiers :* les aumôniers ont droit d'accès auprès de tous les malades... Il est toujours interdit aux officiers de faire partie des *Loges maçonniques !*

Le journal ajoute, en commentaire :

A la lecture de cette communication, nos camarades se sentiront, comme nous, de plus en plus fiers d'appartenir à cette majorité anticléricale qui remporta récemment une si décisive victoire sur le gouvernement de la Calotte... Chaque jour, on nous signale un nouvel abus; et quand nous en parlons à certains députés anticléricaux, ils nous répondent d'un ton effrayé : « Ne levons pas ce lièvre en ce moment. Avant tout reconstruisons le pays. Plus tard, la Libre Pensée aura son tour... ».

Il est, en effet, de toute évidence que la Secte travaille avec énergie pour reprendre en Belgique, une position perdue que, grâce aux malheureuses divisions semées par les catholiques libéraux, les catholiques belges se montrent de plus en plus impuissants à défendre. C'est partout la même chose : Libéralisme d'abord pour préparer la voie au radicalisme, au socialisme, au bolchevisme, et détruire l'Église.

Occultisme

États-Unis. — D'après une interview, parue dans l'*American*



Magazine, Thomas Edison, le grand inventeur Américain, serait arrivé à construire un appareil scientifique lui permettant de communiquer avec l'au-delà, sans l'assistance d'aucun médium. Et de plus, il aurait fait la déclaration suivante :

Si ceux qui ont quitté la forme de la vie terrestre ne peuvent impressionner l'appareil que je vais leur donner, alors les chances de la survivance, telle que nous l'imaginons disparaissent.

Cela veut dire que si l'au-delà ne répond pas à l'appel de l'appareil, c'est qu'il n'existe pas. Qu'en pensent les demoiselles du téléphone? Elles ne répondent pas toujours, ce qui ne les empêche pas d'exister. En attendant, le *Figaro*, auquel nous empruntons ces détails (5 octobre 1920), est allé interroger le directeur de l'Institut métapsychique international, dont le président est M. Charles Richet, de l'Institut de France. Voici la réponse du savant occultiste, Docteur Galey :

Je n'ai appris les projets d'Edison que par les articles parus dans les journaux. Je ne sais ni sur quelle base reposent ses projets, ni sur quels principes sont construits ses appareils; je ne puis donc porter de jugement sur l'avenir réservé aux expériences qu'on annonce. Avant Edison, d'autres chercheurs avaient déjà tenté de substituer des instruments physiques à ces instruments humains si rares et si difficiles à manier que sont les médiums. Ils ont complètement échoué.

Edison sera-t-il plus heureux ? Il est téméraire de l'espérer.

Mais, quoi qu'il en soit, il importe de s'élever contre l'affirmation qu'un échec de la nouvelle méthode prouverait l'inexistence de « l'au-delà » ou le néant des espérances de survie.

La chimie, en dépit de ses immenses progrès, n'a pu arriver à créer de la substance vivante. Il est vraisemblable que la physique ne réussira pas à fabriquer des appareils, quelle que soit leur sensibilité, capables de se substituer à la « force vitale » fournie par les médiums dans les expériences métapsychiques.

Dans tous les cas, les recherches d'Edison sont une nouvelle et très intéressante manifestation de l'orientation actuelle désirée dans le monde scientifique.

Et le rédacteur du *Figaro*, M. Fernand Rigny, ajoute :

Puis, abordant le sujet des expériences qu'il poursuit sur les relations avec l'au-delà, il me précise son scepticisme sur la possibilité de substituer un appareil au médium. Il me montre des photographies de matérialisations d'entités obtenues par lui dans le laboratoire de l'Institut et m'explique comment ces documents prouvent scientifiquement que les matérialisations émanent directement du médium humain, et



rentrent en lui lorsqu'elles se dissipent. C'est cette « humanité » à travers laquelle les manifestations se matérialisent qu'il semble difficile de remplacer.

De son côté, M Georges Wulff, chroniqueur scientifique du *Gaulois* est allé consulter des académiciens notoires, il rapporte leurs réponses dans le numéro du 5 octobre 1920 :

M. Branly, *membre de l'Académie des sciences, professeur de physique à l'Institut catholique.* — Si les paroles qu'on attribue à Edison sont bien celles qu'il a prononcées, le savant américain se fait illusion, voilà tout.

» En admettant que son appareil réagisse, il ne s'ensuivrait pas pour cela que cette réaction fût due aux esprits. Certaines forces naturelles pourraient avoir cette influence; c'est ce qui se passe souvent dans le domaine de la télégraphie sans fil ».

M. Laubeuf, *membre de l'Académie des sciences.* — Je vous dirai tout d'abord qu'avant d'annoncer une découverte il convient qu'elle soit au point. C'est ce que n'a pas fait Edison. Il déclare « qu'il espère » communiquer avec les esprits des morts quand son appareil sera terminé. Il ignore donc à l'heure qu'il est si cet appareil répondra au but qu'il a en vue.

» Quant à ce qui regarde l'au-delà, je me déclare incompétent. Mais il est peut-être antiphilosophique de tout nier de parti pris. Après les merveilles de l'hypnotisme, de la transmission de la volonté, etc., etc., on a le droit de croire que l'homme possède des facultés qui lui seront révélées plus tard ».

M. Edmond Perrier, *membre de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle.* — Je n'ai jamais rien vu, et je ne puis rien dire... Permettez-moi donc de me récuser... Je crois, malheureusement, que quand on est mort, c'est pour longtemps...

M. Laveran, *membre de l'Académie des sciences, professeur à l'Institut Pasteur.* — Je ne crois pas un mot de cette prétendue invention, pas plus d'ailleurs que je ne crois aux esprits. Chaque fois que l'on a étudié de près un phénomène dit « spirite », il était truqué. Je pourrais à ce propos vous rappeler des vers qui sont restés légendaires, mais à quoi bon. l'opinion de tous n'est-elle pas faite ?

M. le docteur Magnan, *Directeur à l'Ecole des hautes études.* — D'après Edison lui-même, son appareil doit révéler l'existence des esprits; si donc l'appareil ne réagit pas, c'est que les esprits n'existent pas... Maintenant, sur quel principe repose le dispositif imaginé par le célèbre Américain ? Nous l'ignorons. et la prudence nous fait un devoir d'attendre... mais je crains bien que nous n'attendions longtemps.

M. le professeur Robin, *membre de l'Académie de médecine, professeur*



agrégé à la Faculté de médecine. — Correspondre avec les esprits des morts !... Mais il faudrait pour cela qu'ils existassent !... Or, rien ne nous fait pressentir que notre existence se continue sous une autre forme *post mortem*... Laissons là ces rêveries.

M. Maquenne, *membre de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle.* — C'est une fumisterie !

M. Lippmann, *membres de l'Académie des sciences, professeur de physique à la Sorbonne.* — Je veux espérer pour Edison qu'il n'a jamais dit ce qu'on lui prête, sans compter que le journaliste qui l'a interviewé a pu se méprendre sur la portée de ses paroles.

» Quant aux communications avec les esprits, elle ne surprennent pas aux Etats-Unis, où ils existe des établissements créés spécialement pour téléphoner avec les morts ! Et l'on m'affirme qu'ils font de brillantes affaires... ».

France. — Dans la *Rose ✝ Croix*, nouvelle revue publiée sous la direction de M, Jollivet-Castelot, et qui remplace *les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, M. M. Sage examine où en sont les études psychiques. Après avoir constaté que « la guerre a réveillé partout un vif intérêt pour tout ce qui touche à l'Occulte », l'auteur écrit :

Il faut avoir le courage de l'avouer, en matière de recherches psychiques, nous sommes déplorablement à l'arrière-garde... Cependant notre apport à l'œuvre n'est pas nul. Bien que le prodigieux fantôme dénommé Bien-Boa et casqué de carton n'en soit pas devenu plus vraisemblable, il semble que Mlle Marthe Béraud, depuis qu'elle est devenue Eva C., chez Mme Bisson, donne des phénomènes un peu courts et un peu uniformes, mais authentiques et dignes d'une étude approfondie. Il paraît que cette étude on la fait en ce moment à Londres; voilà qui est bien, et ce n'est pas moi qui marchanderai à Mme Bisson les éloges pour avoir enfin compris que la voie qu'elle suivait n'était pas la bonne... En corrigeant les épreuves, il me revient que Mme Bisson et Mlle Béraud sont revenues de Londres peu satisfaites. L'authenticité des phénomènes ne serait donc pas encore hors de conteste.

Dans le second numéro de *La Rose ✝ Croix*, M. Sage revient sur le même sujet, après avoir constaté que la science n'est plus hostile de parti pris aux travaux de l'occultisme, il ajoute :

Un autre grand ennemi de ces recherches était, disait-on, la religion sous toutes ses formes; les prêtres, inquiets, maudissaient et anathématisaient du haut de leur chaire. Quant aux phénomènes, ne pouvant les nier puisqu'ils en avaient préconisé jadis d'analogues, ils les attribuaient pour faire peur à leurs ouailles, au diable, leur grand et séculaire épouvantail.

Les temps sont bien changés. L'hostilité des Eglises a plus que fléchi.



Les grandes religions de l'Orient reconnaissent les phénomènes psychiques; les grandes sectes protestantes en recommandent l'étude et accueillent dans leurs collèges les ouvrages sérieux qui en traitent. L'Eglise catholique, la plus conservatrice de toutes, ne fulmine plus avec l'ardeur de jadis; presque tous les prêtres instruits s'intéressent en catimini aux phénomènes psychiques et beaucoup d'autres plus hardis s'en occupent ostensiblement.

Après ces déclarations que nous enregistrons sans commentaire, l'auteur poursuit :

Oui, certes, les études psychiques ont encore un grand ennemi; mais ce n'est plus ni la science, ni la superstition, c'est le Mensonge sous toutes ses formes. Depuis la fin des hostilités, les chapelles, les cercles spirites se sont multipliés; mais l'humanité elle-même n'a pas changé, cette humanité qui a rendu possible cette guerre. Quand on pénètre dans ces milieux, pour peu qu'on ait le sens moral délicat, on n'en peut sortir sans être malade d'écœurement. Il y a là de pauvres êtres passifs, capables de dévouement et de générosité, mais dépourvus de jugement et n'aimant pas sincèrement la vérité qu'ils trouvent trop sévère. On leur fait accroire tout ce que l'on veut à condition d'abonder dans le sens de leurs secrets désirs.

Au-dessus de cette première couche, il y a celle des passionnés, des malheureux et des malheureuses qui sont secoués comme des herbes par le vent d'une passion maîtresse : l'égoïsme, la vanité, la pâle envie, l'ambition, que sais-je ? Toutes ces forces malsaines se heurtent et s'entrechoquent, empoisonnent l'atmosphère morale d'un relent infect.

Au sommet enfin on aperçoit deux ou trois passions plus démoniaques (1) que les autres, qui dominent le tout et l'exploitent. Naturellement toutes ces petites chapelles sont à couteau tiré les unes contre les autres, et c'est à qui simulera les plus captivants phénomènes, c'est à qui inventera les plus sensationnelles et les plus saugrenues des histoires que des publicistes roublards ou jobards recueillent pour en faire part aux foules émerveillées !...

L'Eglise assurément n'avait pas tout à fait tort en incriminant le diable; les diables abondent ici, mais ils ne sont pas invisibles, ils ont des chairs et des os qu'ils dissimulent sous un veston et plus souvent sous un corsage.

Malgré tout cela, il faut le proclamer bien haut il y a des phénomènes psychiques authentiques...

Rappelons pour mémoire que les théologiens catholiques divisent l'étude de la mystique en trois grandes parties : Mystique di-

(1) Il n'y a donc pas que les théologiens catholiques pour montrer l'action de Lucifer dans certains phénomènes dits occultes.



vine, mystique diabolique et analogies humaines. Les occultistes de bonne foi feront sagement d'étudier avec soin l'enseignement de l'Église ils ne pourront qu'y gagner... et la science qu'ils veulent défendre aussi.

— Dans son numéro du 15 mai 1920, le *Temps* a publié la note suivante que nous reproduisons à titre documentaire :

Les recherches psychiques. — Une conférence des plus intéressantes a été donnée hier pour les membres de l'institut général psychologique, dans l'amphithéâtre de médecine du Collège de France, par M. Alexandre Bertrand, membre de l'université du Chili, sur les effets dynamiques d'une énergie dite « psychique » dégagée de l'organisme humain et agissant à distance sur des objets pesants. Ces phénomènes ont été observés par un professeur de mécanique appliquée de l'université de Belfast, M. W.-J. Crawford, au cours de 128 séances.

M. Crawford confirme sur certains points les travaux poursuivis dans les séances d'Eusapia Paladino à l'institut général psychologique. Il a pu contrôler plus aisément les phénomènes et en mener plus loin l'analyse, car il les a obtenus, non d'une manière spontanée et à l'improviste, comme avec Eusapia, mais à sa propre demande. Il conclut à l'existence de tubes de force invisibles et intangibles mais pondérables, projetés hors du médium, agissant intelligemment sur les objets, puis rentrent dans le corps du médium. Le poids de ce dernier augmente ou diminue suivant que les objets « lévités » sont relativement légers ou lourds, l'énergie opérant directement dans le premier cas et prenant dans le second cas un point d'appui sur le sol.

M. Alexandre Bertrand a présenté un très lumineux exposé de ces expériences, objectivant les faits à l'aide de modèles réduits des objets matériels utilisés dans les séances et montrant au moyen de tiges flexibles la direction de la force agissante dans les soulèvements, tractions et poussées des masses pesantes à distance du corps du médium d'après les descriptions de M. Crawford.

Il ne faut pas prendre ces déclarations à la lettre, mais attendre prudemment que ces phénomènes aient été contrôlés dans des conditions suffisamment scientifiques pour ne laisser place à aucun doute sur leur authenticité. Il sera temps alors de rechercher les causes.

BIBLIOGRAPHIE DE L'OCCULTISME

Ouvrages reçus à la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*

RENÉ SCHWAEBLÉ. **La Divine Magie,** 1 vol. in-18°, Paris 1918. F. JOLLIVET-CASTELOT, Président de la Société Alchimique de France :



Natura Mystica, ou le Jardin de la Fée Viviane, 1 vol. in-18° 200 pages, Paris 1920. Bibliothèque Chacornac.

Au Carmel, Roman Mystique, 1 vol. in-18° 496 pages, Paris 1920, Bibliothèque Chacornac.

Le Destin ou les Fils d'Hermès, Roman ésotérique, 1 vol. in-18° 612 pages, Paris 1920, Bibliothèque Chacornac.

La Rose † Croix, revue synthétique des sciences d'Hermès, 19, rue Saint-Jean, à Douai (Nord),

---

Le Voile d'Isis, revue de Philosophie ésotérique. Paris, Bibliothèque Chacornac, 11, Quai St Michel, Paris, Ve.

Le Symbolisme, M. Oswald Wirth, directeur, 16, rue Ernest Renan, et Editions Rhéa, 4, Square Rapp, Paris, VIIe.

Presse

ALLEMAGNE. — Nous lisons dans *Auf der Warte*, nouveau journal Franc-Maçonnique allemand, n° 1, 1er janvier 1920, p. 4 :

> La *Freimaurerzeitung*, publiée dans la maison d'édition Zille, fondée en 1847 par Moritz Zille, a cessé de paraître à la fin de l'année 1919. C'était l'organe le plus ancien de la presse franc-maçonnique, et il a accompli une œuvre importante jusqu'à la fin de la guerre, sous la direction d'un certain nombre de Frères distingués...

Les deux derniers directeurs ont été les FF.·. Reinhold Bachmann et Eugène Schmidt.

> La vieille *Freimaurerzeitung* de 1847 n'est plus, la *Latomia*, journal purement scientifique pour la Franc-Maçonnerie, et qui a changé de direction depuis le 1er janvier 1920, recueillera comme succession la poursuite de la tâche laissée inachevée, par le pur esprit franc-maçonnique, tel que le concevait Moritz Zille. Le nouveau journal franc-maçonnique *Auf der Warte* sera animé du même esprit, mais il tiendra compte des besoins du présent, il sera le journal franc-maçonnique de l'expérience religieuse, des tendances sociales, il sera le cri d'appel pour éveiller la vie franc-maçonnique, il rassemblera et coordonnera d'amples matériaux de lecture sur des points de vue bien définis, et permettra ainsi de jeter plus aisément un coup d'œil d'ensemble sur des sujets dispersés partout et qui se rapportent à la vie franc-maçonnique.



Protestantisme

ANGLETERRE. — Un correspondant particulier de la *Revue Internationales des Sociétés Secrètes*, nous écrit de Cowes (Ile de Wight) à la date du 28 septembre 1920 :

Dimanche dernier, j'ai eu le spectacle d'une démonstration philanthropico-religieuse sous les auspices et le haut patronage de la Franc-Maçonnerie de l'île. Le cortège a traversé les principales rues de la ville au son de trois musiques, dont une des boy-scout. Chacune de ces musiques était encadrée de dignitaires de la Franc-Maçonnerie portant leurs insignes. La procession rituelle était fermée par le Vénérable de la Loge, marchant gravement, affublé de ses oripeaux et... la pipe au bec (1). La démonstration se terminait par un « Service » présidé par un des ministres protestants de Cowes. En ce pays d'Angleterre, comme ailleurs je le pense, le protestantisme et la Franc-Maçonnerie vivent en parfait accord et, à l'occasion même, se font mille gentillesses.

Bibliographie

E. G. LEDOS, *Joseph Denais. Ecrivain et journaliste angevin*, Esquisse biographique et bibliographique. Angers, Société anonyme des éditions de l'Ouest, 1920. Grand in-8° de pp. XXI-328, avec portrait.

Dans ce volume M. Gabriel Ledos a su faire revivre et mettre en lumière la belle figure de l'écrivain catholique enlevé prématurément à ses nombreux et savants travaux d'érudition.

Né à Beaufort-en-Vallée, en 1851, Joseph-Remi Denais fit ses premières études au collège de Combrée d'où sont sortis tant d'hommes remarquables par leur science et leur caractère. Parmi lesquels on nous permettra de citer Mgr Jouin, notre vénéré fondateur et son frère M. Henry Jouin. Joseph Denais débuta dans le journalisme sous les auspices de M. de Cumont à l'*Union de l'Ouest*, en 1869, et son premier ouvrage d'érudition fut l' « Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée », publiée en 1871. En 1872, Mgr Freppel lui confia la rédaction de l'*Echo de l'Ouest* à Saumur. Protégé de M. Henry Jouin, Joseph Denais fut successivement rédacteur au *Stéphanois* et à l'*Echo du Velay*, avant de devenir secrétaire de la rédaction puis directeur de la *Défense* fondée par Mgr Dupanloup en 1876. Entre temps, Joseph Denais se livrait à de

(1). Notre aimable correspondant ne nous dit pas si c'était la pipe à lycopode, qui sert dans les Loges à donner la lumière au profane reçu « Apprenti » Maçon.



nombreux travaux d'archéologie et écrivait des brochures politiques et religieuses parmi lesquelles nous signalerons : *La Franc-Maçonnerie, son secret, ses aveux*, parue en 1884. A la mort de l'abbé Fesch, il continua la bibliographie de la Franc-Maçonnerie. Il fut pendant quatorze années de, 1895 à 1909, secrétaire général de l'Association des journalistes parisiens. Si l'on veut se rendre compte de l'activité et de la puissance de travail de notre regretté confrère, il suffit de parcourir la liste de ses travaux donnée par M. G. Ledos. Elle occupe, sur deux colonnes, cent cinquante pages du volume (p. 178 à 328 inclus). Joseph Denais est mort chrétiennement, avec la sérénité du catholique pratiquant, le 20 octobre 1916.

PAUL CHOISNARD. *L'Amour et le Mariage*. D'après les principaux écrivains, un volume in-18 jésus de 125 p., Chacornac, éditeur, 11, quai Saint-Michel, Paris 1920. Prix : 6 fr.

PAUL FLAMBART, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, *Entretiens sur l'Astrologie*. Aperçus scientifiques sur sa définition, son fondement, ses procédés et son but. Volume in-18 carré de 138 p., Chacornac, éditeur, Paris 1920, prix 12 fr.

Contre-Eglise

GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES. — Nous lisons dans *Die Schildwache*, d'Olten (Suisse), numéro du 6 mars 1920 :

Est-ce qu'on ferme volontairement les yeux, ou est-ce naïveté ? — Quand on montre la relation de dépendance qui existe entre la Ligue des Nations, telle qu'on la propose, et la Franc-Maçonnerie, il se trouve, même parmi les catholiques, des gens pour vous qualifier d'idiot et de bien autre chose encore et pour vous toiser avec un sourire de supériorité. C'est une façon d'agir fort naïve et qui rappelle celle de l'homme qui n'est pas dégoûté d'un plat de légumes par la présence de limaces. On aurait bien mieux servi la cause par la discussion des documents, en montrant la faiblesse des assertions venant du côté maçonnique et en déclarant catégoriquement que cette Ligue des Nations est l'œuvre des Francs-Maçons, qui proclament que Wilson et son œuvre sont francs-maçonniques, ennemis de l'Eglise, ennemis de la Papauté. On devrait se montrer très reconnaissant de ce que les articles de Mgr Jouin, de Bernard Gaudeau et d'autres Français sur le caractère franc-maçonnique de la Ligue des Nations ont démontré par des preuves incontestables qu'elle est une erreur inadmissible, et que dès lors, elle doit exciter la défiance de la part de tous les milieux catholiques. Pourquoi le Pape dans une lettre des plus honorables pour Mgr Jouin, lui a-t-il envoyé ses vœux pour son action antimaçonnique et l'a-t-il encouragé à la poursuivre, à démasquer de plus en plus complètement cette secte ennemie de la religion et de l'Eglise ? Est-ce pour que nous autres catholiques



nous négligions les informations qui nous sont fournies par des gens sérieux, avec indication des preuves et des sources ? Quiconque ne va pas par le monde, en se dirigeant à tâtons et les yeux fermés doit savoir déjà depuis longtemps que la Ligue des Nations, l'établissement de la République universelle, la domination universelle de la Loge, etc. sont depuis Mazzini, et même depuis plus longtemps encore les points fondamentaux du programme de la haute Maçonnerie, et que leur réalisation est poursuivie avec une persévérance inlassable. C.

SUISSE. — Nous lisons dans la *Kipa*, 14 août 1920 :

Genève. — Les séances préparatoires du Congrès universel des Eglises non catholiques viennent de s'ouvrir. On y voit des délégués des Episcopaux américains, du protestantisme de Suisse et d'Allemagne, ainsi que des organisations protestantes du Nord, des Schismatiques grecs, etc. Il y a actuellement ici, 150 délégués, qui, à ce qu'on affirme, représentent toutes les Eglises du monde, à l'exception de l'Eglise catholique romaine. On peut se demander ce qu'on entend ainsi par Eglises ? L'Amérique, on le sait, compte à elle seule plus de 150 Confessions religieuses.

THÉCO-SLOVAQUIE. — Les nouvelles suivantes sont empruntées à la *Kipa*, 11 août 1920 :

Bralislava. — Des soldats tchèques ont mis au pillage à Radosma et à Felsomotesez les églises catholiques : ils ont vendu ou employé à leur propre usage la lingerie des églises, les ex-voto des pèlerins; les objets sacrés ont été grossièrement abîmés. — Les fonctionnaires tchèques de Kassa ont autorisé la célébration de la procession de la Fête-Dieu; mais ils ont exigé à cette occasion le paiement de plusieurs milliers de couronnes, alléguant qu'il s'agissait d'un divertissement assujetti à la taxe sur les spectacles.

— La *Kipa*, 5 août 1920, publie la dépêche suivante qui rappelle le temps de la « Constitution civile » du clergé en France :

Kistapolcszany. — Les autorités tchèques ont installé ici, dans le château de l'archiduc Joseph, un ecclésiastique schismatique marié qui avait dû prendre la fuite, et ont obligé le curé catholique romain à abandonner son église à ce prêtre apostat, que la police a protégé contre l'irritation de la population. Personne n'assiste à son office, mais cela n'empêche pas les schismatiques tchèques d'enlever les églises aux catholiques romains et de célébrer leurs offices dans les sanctuaires vides de fidèles.

Enseignement

FRANCE. — La Ligue de l'Enseignement, qui est, on le sait, l'une des plus importantes filiales de la Franc-Maçonnerie, a tenu son



36me Congrès National, à Amiens, les 8, 9, et 10 octobre 1920. Nous empruntons ce qui suit au compte rendu officiel publié dans la *Correspondance hebdomadaire* de la Ligue, n° 575, 1er novembre 1920 :

A deux heures et demie, le vendredi 8 octobre, première séance dans la salle de l'Hôtel de Ville, cinq cents congressistes sont présents. M. Daniel Berthelot, membre de l'Institut, occupe la présidence, entouré de MM. Morain, préfet de la Somme; Caumartin, maire d'Amiens; le général Philippot, commandant le 2e corps d'armée; Thalamas, inspecteur d'Académie à Lille; Izenic, inspecteur d'Académie à Amiens ; F. Buisson, député; Jacquin, ancien conseiller d'Etat; Robelin, secrétaire général de la Ligue; Adolphe Chéron, président de l'Union des Sociétés de préparation militaire, député; Nibelle, député; l'inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais; Lucien Le Foyer, ancien député; Dutilloy, président du Cercle Picard de la Ligue; Duchaussoy, ancien maire d'Amiens; Béthouart, Lequai, Noyelle, adjoints; Ternois, député; Landot, directeur d'école; Armand Jumel, bâtonnier de l'ordre des avocats; Mlles Fanta et Mascart, du Comité des Dames de la Ligue; MM. Bordier, Gers, Guébin Dyard, Blocq, Berquier, Crouzet, membres du Comité de la Ligue, etc.

MM. Caumartin, Dutilloy et Daniel Berthelot prennent successivement la parole, puis M. Léon Robelin présente le Rapport général sur les travaux de la Ligue depuis le dernier Congrès, il rappelle le vœu émis par le 35e Congrès National tenu à Paris en 1919 :

Que tous les enfants soient égaux devant l'instruction et que cette égalité soit réalisée par l'accès gratuit de tous à l'enseignement secondaire et supérieur sans autre limite que celle de la capacité de chacun...

La Ligue de l'Enseignement a pensé, et elle pense plus que jamais, que l'heure est venue pour la République de dégager non plus de la jeunesse bourgeoise, mais de toute la jeunesse française, une élite capable de rendre au pays des services décisifs dans la lutte pacifique des nations.

La Ligue pense que l'enseignement primaire élémentaire, même s'il était effectivement donné à tous, est un minimum insuffisant, qu'à l'instruction de l'enfance doit s'ajouter pour l'adolescent une instruction complémentaire qui seule peut garantir la durée et l'efficacité des leçons de la première école; que par conséquent, l'ascension à ce second degré de l'enseignement est un des projets qu'exige impérieusement la Démocratie.

Et pour mieux préparer ces pépinières de déclassés et de recrues pour le bolchevisme la Ligue estime qu'il faut

Offrir à tous les enfants du pays l'école unique, rêvée par Michelet...



On sait que cette idée, née dans les Loges est à l'heure actuelle soutenue par tous les adversaires de l'Eglise catholique. Le rapport poursuit :

Le Secrétaire général rappelle que M. Dessoye, qui présidait sans interruption la Ligue depuis l'année 1906, nous a fait savoir, que pour des raisons personnelles, ne pouvant être comme il le désirait, aussi régulièrement à Paris, il ne sollicitait pas le renouvellement du mandat qu'on lui avait confié depuis quatorze ans. C'est M. Daniel Berthelot, membre de l'Académie de Médecine, qui, à l'unanimité, a été élu Président de la Ligue, comme successeur de Jean Macé, Léon Bourgeois, Etienne Jacquin, Ferdinand Buisson et Dessoye. Daniel Berthelot, c'est le fils du grand Marcelin. Son nom est un symbole. Son nom est un drapeau.

M. Léon Robelin passe ensuite en revue les travaux de la Ligue pendant la guerre et depuis l'armistice :

Dans les dix départements envahis, tout est à refaire... Toutefois, malgré les pertes subies, les désorganisations en résultant, les difficultés de toute nature, nos amis demeurent plus pénétrés que jamais de l'importance de l'éducation populaire basée sur la raison et sur la conscience du devoir, toujours animés de foi laïque, et inspirés du sentiment de solidarité que la défense en commun du sol national par toutes les classes sociales n'a pu que développer. Ils se sont mis à l'œuvre avec courage : une Fédération des Sociétés de la Ligue se prépare dans le Nord, le Patronage laïque de Cambrai a repris son action, la Bibliothèque populaire de Douai s'occupe de sa reconstitution, un programme d'enseignement professionnel féminin, professionnel et ménager très complet, a été élaboré à Saint-Dié, le Cercle Picard de la Ligue affirme sa vitalité et sa volonté d'action par ce geste qui consiste à provoquer à Amiens, dans la zone envahie, le premier Congrès National que la Ligue tienne en province depuis la guerre....

A l'arrière, l'activité de la Ligue ne s'est pas démentie :

Nos grands Cercles de province... ont repris leurs campagnes de conférences et de propagande; les Sociétés à but plus spécial ont rouvert leurs portes...

La Ligue demeurera fidèle à l'esprit et aux termes de ses statuts, qui la chargent, comme œuvre essentiellement laïque et s'inspirant de l'idée de solidarité, de provoquer l'initiative individuelle pour la propagation de l'instruction laïque, de l'éducation populaire sous toutes ses formes et du patronage de la jeunesse scolaire et post-scolaire.

Le Conseil général dans ce travail de rénovation et de résurrection, est aidé puissamment par les diverses commissions constituées au sein de la Ligue. Commission du Patronage démocratique de la jeunesse; com-



mission des œuvres militaires qui s'occupent spécialement des Foyers du Soldat; commission des Bibliothèques populaires qui a mis sur pied tout un projet de création de Bibliothèques dans les régions libérées; commission d'éducation physique; mais la commission qui a fourni la plus forte somme d'efforts est, sans contredit, le Comité des Dames, présidé par Mme Clayton-Paul-Bert, digne successeur de Mme Coulon, de Mme Ferdinand Dreyfus et de Mme Jules Ferry.

Parlant de l'activité des groupes de province, le rapporteur cite :

Le Cercle Picard, le Cercle Girondin, le Cercle Toulousain, avec son Université de jeunes filles « Minerva », et son cinéma éducateur, le Cercle Marseillais, le Cercle Nancéen, le Cercle d'Epinal, le Cercle de Digne, qui tourne tous ses efforts vers l'enseignement post-scolaire, le Cercle savoisien de Chambéry, le Cercle Nîmois et son patronage laïque, le Cercle Rouennais, le Cercle de Bar-le-Duc, le Cercle de Draguignan, le Cercle de Dijon, avec son patronage et son Foyer du Soldat, enfin le Cercle Parisien. (Le rapport se termine par les lignes suivantes, destinées à continuer la duperie de l'union sacrée :

La Ligue de l'Enseignement a prouvé surabondamment qu'elle était étrangère à tout esprit de parti. Dans ces dernières années, elle a conquis l'estime de tous les bons Français; demain comme hier, la Ligue de l'Enseignement entend reprendre plus activement que jamais, avec le concours de toutes les bonnes volontés et dans un esprit de solidarité démocratique, de respect des convictions philosophiques, politiques et religieuses de chacun, la préparation de la jeunesse des deux sexes à la vie professionnelle, artistique, civique, morale et sociale. Elle justifiera ainsi la confiance qu'on a bien voulu placer en elle.

Parlant de la fréquentation scolaire M. Landot, directeur d'école à Amiens, constate que les « préventions contre l'école laïque vont en diminuant, en raison de la dignité de son enseignement ». Et peut-être aussi de la propagande faite par la Libre-Pensée, la Franc-Maçonnerie et ses filiales ?

M. Dutilloy, Président du Cercle Picard de la Ligue et rapporteur de la question des Délégations cantonales fait adopter un certain nombre de vœux où nous relevons les paragraphes suivants :

Choisir les Délégués cantonaux parmi les citoyens républicains instruits, de situations honorables et amis de l'enseignement laïque...

Que la réorganisation des délégations cantonales soit appliquée le plus tôt possible dans les régions dévastées où les écoles sont réouvertes; que cette délégation ne comprenne que de véritables amis de l'école laïque et faisant donner à leurs enfants l'enseignement universitaire.



Dans sa séance du samedi 9, après-midi, le Congrès a examiné la question de « l'éducation populaire et la loi de 8 heures ». M. Crouzet dit :

En politique, il faut prévoir l'accession du travail au pouvoir. Mais quel danger s'il y accédait sans y être suffisamment préparé par une instruction solide... Apprendre tous les jours quelque chose était jadis un privilège réservé à la classe bourgeoise. Un des avantages de la loi de huit heures est d'avoir étendu ce privilège aux travailleurs... Toutefois, le prolétariat ne fait pas encore, malgré les exhortations de ses dirigeants, un effort suffisant pour augmenter son savoir.

Pour éduquer et instruire le peuple, M. Le Foyer

Préconise la création de bibliothèques de journaux où chacun pourrait trouver librement et gratuitement les feuilles de toutes les opinions.

M. Ferdinand Buisson approuve ces idées et ajoute :

Il y a actuellement une sorte de méfiance mutuelle entre la classe bourgeoise et la classe ouvrière. Il faudrait corriger cette méfiance et faire cesser le malentendu qui existe entre elles. C'est le rôle de la Ligue de l'Enseignement de rapprocher ceux que certains partis s'attachent à diviser et à opposer. Nous sommes une Ligue Française avant tout et notre rôle est de rapprocher et de réunir.

Il faut respecter l'autonomie bien ou mal comprise de la classe ouvrière. Puis nous devons cesser cette attitude de gens qui prétendent toujours se pencher vers le peuple pour lui apprendre quelque chose. Nous n'avons pas toujours le droit de donner des avis autorisés. Nous aurions parfois le besoin d'aller dans les syndicats nous instruire sur les besoins de la classe ouvrière; il nous faudrait de temps à autre écouter au lieu de vouloir enseigner...

Les élections pour le Bureau sortant du Conseil général de la Ligue ont donné les résultats suivants :

Sont réélus : MM. Blocq, Bonnin, Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson, Cazalet, Comte, Crémieux, Dessoye, Faure, Guébin, Etienne Jacquin, Le Foyer, Léon Robelin, Roger, Strauss.

Sont élus : MM. Couyba, Adolphe Chéron et Mme Jules Siegfried.

La journée de clôture a été présidée par M. Honnorat, Ministre de l'Instruction publique. De son discours, nous retiendrons ce passage qui montre bien l'état d'esprit de la Franc-Maçonnerie après la victoire :

Dans un mois, la France va célébrer les œuvres accomplies par la République en un demi-siècle. La plus importante c'est l'éducation popu-



laire. On a pu dire en 1870 que l'instituteur allemand avait plus fait que les armées de Moltke pour la victoire germanique. On peut dire actuellement que l'instituteur français a plus fait pour permettre au peuple français de remporter la Victoire que les Etats-Majors qui ne peuvent rien si le peuple ne va pas au suprême sacrifice avec un cœur unanime.

— Nous lisons encore dans le même numéro de la *Correspondance hebdomadaire de la Ligue de l'Enseignement :*

A l'occasion du Cinquantenaire de la IIIe République, dont la célébration a été remise au 11 novembre, la Ligue de l'Enseignement organise une double manifestation, au monument de Jean Macé, place Armand-Carrel, et au monument de Jules Ferry, aux Tuileries.

C'est Jean Macé qui, par son pétitionnement de 1872 en faveur de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, a permis à Jules Ferry de réaliser l'œuvre scolaire accomplie en 1882, et l'on peut dire que l'œuvre scolaire est le plus beau fleuron de la IIIe République.

— Enfin, en « dernière minute » la *Correspondance* nous apprend que :

M. Millerand, Président de la République a reçu, le 28 octobre, les bureaux du Conseil général et du Comité du Cercle Parisien de la Ligue, composés de M. Daniel Berthelot, président; de M. Léon Robelin, secrétaire général ; de MM. Vel-Durand, Bordier, Baudrillart, Paul Gers, Mamy, Laurent, Dyard; Mlle Ginier, du Comité des Dames.

M. Daniel Berthelot a demandé au nouveau Président de la République

De bien vouloir accepter le titre de Président d'honneur de la Fédération fondée par Jean Macé, titre que portaient déjà tous ceux qui l'avaient précédé à l'Elysée.

M. Millerand a remercié et accepté le titre de Président d'honneur de la Ligue de l'Enseignement.

— La *Correspondance hebdomadaire* de la « Ligue Française de l'enseignement » donne les renseignements ci-dessous dans son numéro 578, 1er Février 1921.

Le Conseil général de la Ligue s'est réuni le mercredi 29 décembre, à 4 h. 1/2, sous la présidence de M. Daniel Berthelot, président.

Etaient présents : Mmes Coulon, Clayton-Paul-Bert, MM. Léon Robelin, Fernand Faure, Vel-Durand, Etienne Jacquin, Le Foyer, Bouglé.

Etaient excusés : MM. Gers, Bonnin, Matruchot, Laparra.



Le Conseil procède au renouvellement de son bureau... sont nommés à l'unanimité :

Président : M. Daniel Berthelot.

Vice-Présidents : Mme Coulon, en remplacement de Mme Jules Ferry, décédée; MM. Baudrillart, Bordier, Bourguignon, Cazalet, de Bordeaux, et Dron, de Tourcoing.

Secrétaire général : M. Léon Roblin.

Trésorier : M. Fernand Faure.

Censeurs : MM. Gers, Jacquin, Vel-Durand.

Secrétaires : MM. Blocq, Guébin, Laparra.

— Un Congrès régional se tiendra à Toulouse, les 1er et 2 avril 1921. — Sous la présidence d'honneur de M. le Ministre de l'Instruction publique, la Fédération du Nord et de l'Est tiendra son 7e Congrès — le premier depuis la guerre — dans la salle de l'hôtel de la Ligue de l'Enseignement, rue Récamier, les 7 et 8 février 1921.

A. Martigue.

(*A suivre*).

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue Georges-Clemenceau — Nevers.



Quis ut Deus? Dieu premier servi

TOME X N° 3

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

CINQUIÈME ANNÉE

SUPPLÉMENT AU N° D'AVRIL 1921

PARIS

96, Boulevard Malesherbes

(XVIIe Arrt)



La Revue Internationale des Sociétés Secrètes paraît le 1er Janvier, 1er Avril, 1er Juillet et 1er Octobre.

Prix de l'Abonnement :

France........................ **20 fr.** par an.
Etranger...................... **25** —

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : **5** francs

BUREAU

du Comité Directeur de la " Revue " & de la " Ligue Franc-Catholique "

Président : M. le Comte DE FRAVILLE ;
Secrétaire : M. PÉCOUL ;
Trésorier : M GÉLINET.
Fondateur de la Revue *et de la* Ligue : Mgr JOUIN, Curé de Saint-Augustin, Paris.

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée a son Secrétaire, M VICTOR DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** PARIS, XVIIe.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Lettre de Son Eminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.



Le Péril Judéo-Maçonnique

LES " PROTOCOLS " DES SAGES DE SION [1]

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Avant d'entreprendre le commentaire des « *Protocols* » *des Sages de Sion*, nous estimons utile de les embrasser d'un coup d'œil d'ensemble et de les résumer pour mettre en pleine lumière leur plan, leur but, leur menace. Car, malgré les dénégations trop intéressées d'Israël, ces documents restent l'expression vivante de la situation actuelle du monde, que le péril judéo-maçonnique mène infailliblement à la ruine totale, s'il n'est pas conjuré sans atermoiements comme sans complaisances. Dans de telles extrémités, il est de l'intérêt commun de peser la valeur de ces procès-verbaux et d'en extraire les instructions pratiques d'où découle impérieusement le devoir de l'heure présente, à moins de n'avoir plus à cœur les intérêts de la famille, de la patrie et de l'Eglise. C'est donc un court résumé et une analyse des « Protocols » que nous présentons d'abord à nos lecteurs.

Les « *Protocols* » *des Sages de Sion* viennent, en effet, de dévoiler dans le monde entier que le péril judéo-maçonnique est aujourd'hui une question de vie ou de mort pour tous les peuples. Ces « *Protocols* » sont une partie notable des procès-verbaux des vingt-quatre séances tenues au premier Congrès Sioniste à Bâle, en 1897, sous

(1) Nous ne pouvons traiter en quelques pages de l'historicité, de l'authenticité et de la véracité des « *Protocols* ». Nous l'avons fait amplement dans l'*Introduction* et dans les *Appendices* de notre édition de cet ouvrage qui se trouve aux Bureaux de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, 96, Boulevard Malesherbes, à la *Librairie Emile-Paul*, 100, Faubourg Saint-Honoré, à la *Librairie de l'Action Française*, 14, Rue de Rome, et à la *Librairie Baston, Berche, Pagis*, 69, Rue de Rennes.

la présidence du Dr Theodor Hertzl, appelé par les Juifs « le Prince d'Exil ». Ces conférences résument le plan de domination mondiale élaboré par la race juive depuis sa dispersion, lors de la prise de Jérusalem par Titus. Il serait puéril de croire que les « Protocols » soient la première rédaction des aspirations d'Israël et de ses efforts séculaires; ils n'en sont que l'expression plus développée, comme aussi plus actuelle, parce que les événements contemporains en confirment la réalisation (1).

Ces documents furent dérobés à l'instigation de hauts fonctionnaires russes, et une des copies fut remise à Serge Nilus en 1901 par le maréchal de la noblesse de Chern (Russie centrale), Alexis Nicolajevitch Souchotin. Une autre copie tomba entre les mains d'un célèbre écrivain et polémiste russe, C. Butmi. Nilus et Butmi traduisirent les « *Protocols* » dans la langue russe. Les traducteurs et les éditeurs qui ont reproduit ces Procès-Verbaux se sont servis de préférence de la traduction de Nilus, parce qu'elle suit fidèlement les Comptes rendus des vingt-quatre séances sionistes.

Les principales éditions de Serge Nilus datent de 1902. Puis, 1905, c'est celle du British Museum que nous avons fait collationner. Ensuite 1911, sur laquelle M. Gottfried zur Beek, le directeur éminent de l'*Auf Vorposten*, a fait la traduction allemande. Une édition de 1917 reproduite par les traductions américaine de Boston et polonaise de Varsovie. Enfin, une dernière édition russe de Nilus parut en 1920 à Berlin; nous la possédons.

Les Juifs nient l'authenticité de ces « *Protocols* ». Il fallait s'y attendre. Mais leurs arguments ne sont pas des preuves. Les uns ont voulu faire passer Nilus pour un moine exalté et sans autorité. Or Serge Nilus est un professeur estimé qui habitait encore l'Ukraine au début de la guerre, et nous avons de ceci le témoignage de Russes actuellement à Paris, qui l'ont fréquenté dans ces dernières années. D'ailleurs nous avons dit que Nilus n'est pas l'unique traducteur des « *Protocols* ». D'autres ont prétendu que les premières éditions n'ont produit aucun effet en Russie. C'est vrai. Mais il faut ajouter que les Juifs les ont fait disparaître à peu près complètement, qu'en particulier l'édition de 1917, chargée sur un wagon, fut jetée sur le quai de la gare et brûlée par une troupe d'hommes qui disparurent ensuite; que le juif Kerenski, arrivé au pouvoir, fit rechercher tous les exemplaires des « *Protocols* » à

(1) Nous tenons de source sûre que les « *Protocols* » étaient rédigés en langue hébraïque, et que la traduction française qui fut remise à Nilus fut faite à cause de l'ignorance de cette langue hébraïque par un grand nombre des congressistes sionistes à Bâle en 1897, à commencer par Theodor Hertzl et Max Nordau.



Petrograd et à Moscou ; qu'il suffit enfin, en Russie, d'être trouvé possesseur de ce document pour être mis à mort. A la suite des articles du *Morning Post*, la première édition anglaise fut également boycottée à Londres par les Juifs. Or, quel intérêt auraient-ils à agir de la sorte si ces Comptes rendus étaient une œuvre apocryphe et sans apparence de vérité ? (1).

La grande objection porte sur l'invraisemblance de transcrire de tels projets dont les manuscrits peuvent toujours tomber dans des mains ennemies. L'objection est plus spécieuse que probante. Tout plan ne saurait être mis au point que par l'écriture. Les deux grands complots maçonniques qui préparèrent les « *Protocols* » furent assurément les écrits des *Illuminés* de Weishaupt en Bavière et l'*Instruction de la Haute-Vente* en Italie. Tous les deux furent rédigés dans les moindres détails ; tous les deux furent trouvés et plus tard livrés à la publicité.

Tout récemment, les journaux hongrois du mois d'août 1920 apprenaient de Maramarossziget (située dans le territoire hongrois occupé par les Roumains) que les Juifs y sont consternés. Des mains inconnues ont dérobé les archives de la Société locale israélite sur la politique mondiale. Naturellement, il s'agit d'un vol politique par lequel les auteurs ont voulu se documenter sur les intrigues internationales d'Israël. Aussi les Juifs de Maramarossziget sont-ils effrayés et ont-ils promis plus d'un demi-million de couronnes aux autorités roumaines si celles-ci réussissaient a faire restituer les lettres si compromettantes de ce ghetto.

Ce dernier cas est singulièrement semblable à celui des « *Protocols* ». Encore est-il que si leur authenticité ne peut se prouver rigoureusement, elle est puissamment appuyée par les événements qu'ils prédisaient, dont nous sommes les témoins aujourd'hui et qui menacent de nous faire les victimes de demain. Le traducteur anglais écrit dans sa *Préface* :

> Il est impossible de lire aujourd'hui aucune des parties de ce volume sans être frappé de la forte note prophétique qui les remplit toutes, non seulement en ce qui concerne la sainte Russie d'autre fois, mais encore au point de vue de certains développements sinistres qui se peuvent observer dans le monde entier à l'heure actuelle. Gentils, prenez garde !

Nous lisons aussi dans l'édition allemande :

> Ce qui s'est passé depuis la publication de Nilus : la guerre mondiale

(1) Le grand éditeur de New-York, M. Putnam, avait déjà chez le relieur plusieurs milliers d'exemplaires des « *Protocols* » traduits en anglais. Les Juifs empêchèrent cette publication par la menace de ruiner l'éditeur.



et le renversement des trônes en Russie, en Autriche-Hongrie et en Allemagne ; le *Chaos*, but désiré des Francs-Maçons, d'où sortira la Ligue humanitaire, sous la direction judéo-maçonnique projetée depuis deux cents ans, tout cela apparaît aujourd'hui dans une clarté si terrible. qu'il n'est nullement besoin d'expliquer pourquoi nous traduisons et publions les « *Protocols* » *des Sages de Sion*. Nous espérons que leur publication fera ouvrir les yeux sur les dangers de la Franc-Maçonnerie et de la Juiverie et incitera à prendre les mesures définitives avant que notre patrie et la culture germanique soient complètement anéanties.

Le *Morning Post*, du 19 juillet 1920, fait remarquer que les « *Protocols* » ajoutent à la prédiction du grand mouvement révolutionnaire en Russie, en Allemagne et en Hongrie, les moyens qui devaient l'amener : les guerres, la vie chère, la corruption des gouvernements, l'emploi des agents juifs qu'on retrouve partout et dont les principaux sont désormais connus.

Relevons enfin le passage suivant de l'*Epilogue* du traducteur polonais :

Les causes et les buts de la Grande Guerre qui a ébranlé la terre presque entière, le développement du bolchevisme en Russie, le mouvement spartakiste en Allemagne, même certaines clauses spéciales du traité de paix tout cela trouve ici sa raison, tout cela apparaît comme la conséquence logique de l'action de cette mystérieuse main qui dirige les destinées du monde.

Et cette main, ce sont les Juifs.

Ce que nous avons dit est une preuve suffisante à l'appui de notre affirmation que les secousses et les bouleversements dont souffre de nos jours le monde entier sont l'œuvre des Juifs et la réalisation d'un plan bien déterminé dont tous les détails ont été étudiés avec soin et qui tend à un but nettement spécifié.

C'est de ce plan satanique que nous présentons ici l'analyse. Tous ceux qui l'ont découvert ont jeté un cri d'alarme. Même en Amérique, le traducteur de Boston écrit :

Le but visé, déjà indiqué dans la traduction, est d'appeler l'attention du peuple américain sur un document qui peut jeter une lumière importante sur le mouvement bolcheviste international qui menace directement les intérêts vitaux des Etats-Unis.

Qu'il nous suffise d'ajouter que le pays sur lequel pèse plus lourdement cette menace judéo-maçonnique est le nôtre. Entre tous les peuples, la France est le point de mire et la cible des Juifs et des Maçons. Connaître les « *Protocols* » et déjouer leur plan est donc une œuvre éminemment française. A nous de l'entreprendre à temps et de la mener à bonne fin.



I

LA JUDÉO-MAÇONNERIE EST LA CONTRE-MORALE

1° Plan Judéo-Maçonnique de domination mondiale.

Ce plan, c'est le *supergouvernement* juif : (1)

Par tous ces moyens, nous opprimerons tant les chrétiens qu'ils seront contraints de nous offrir l'hégémonie mondiale. Dès que nous aurons atteint une telle position, nous pourrons aussitôt absorber toutes les puissances gouvernementales du monde entier et former un supergouvernement universel. Nous remplacerons les gouvernements existants par un monstre que nous appellerons l'Administration du Supergouvernement. Ses mains s'étendront au loin comme de longues tenailles et il aura à sa disposition une organisation telle qu'il ne pourra manquer de soumettre toutes les nations. (5e *Séance*, p. 59).

Ce plan est poursuivi depuis des siècles et irréformable :

Nous avons devant nous un plan sur lequel est tirée une ligne stratégique dont nous ne pouvons nous écarter sans détruire l'œuvre de siècles entiers. (2e *Séance*, p. 35).

Or, l'exécution de ce plan touche à sa fin :

Aujourd'hui, je puis vous assurer que nous ne sommes plus qu'à quelques pas de notre but. Encore une courte distance à franchir, et le cercle du Serpent Symbolique, le signe de notre peuple, sera complet. Quand ce cercle sera fermé, il entourera tous les Etats de l'Europe comme de chaines indestructibles. (3e *Séance*, p. 43).

2° Ce plan se réalise par les Juifs avec l'aide des Francs-Maçons.

Les Juifs sont le peuple élu :

« *Per me reges regnant*, que les rois règnent par moi ». Nous lisons dans la Loi des Prophètes que nous avons été choisis pour gouverner la terre. Dieu nous donna le génie pour que nous puissions accomplir cette œuvre. S'il se trouvait un génie dans le camp ennemi, il pourrait cependant nous combattre, mais un nouveau venu ne pourrait se mesurer à de vieux lutteurs de notre espèce, et le combat serait entre nous d'une

(1) Les pages se rapportent à la seconde édition des « *Protocols* ».



nature si désespérée, que le monde n'en a encore jamais vu de semblable. Il est déjà trop tard pour leur génie ». (*3e Séance*, p. 56).

La dispersion des Juifs favorise leur domination :

Par la miséricorde de Dieu, son peuple élu fut dispersé, et cette dispersion qui parut au monde comme notre faiblesse, a constitué toute notre puissance, laquelle nous a conduits au seuil de la souveraineté universelle. (*11e Séance*, p. 83.)

Mais quels sont les Juifs qui veulent nous asservir ? On peut répondre : Tous. Dans tous leurs programmes, ils affirment qu'un Juif, même nationalisé, même marié catholiquement, même baptisé, reste toujours juif. Sauf de rares exceptions, c'est vrai. La pègre judaïque fait les révolutions, mais c'est la Haute Banque juive qui les soutient. Les Juifs talmudistes ont juré la mort des chrétiens ; mais les Juifs réformistes donnent la main aux Maçons et aux pires socialistes. Aussi lisons-nous dans les « *Protocols* » :

Ne croyez pas que nos assertions soient des mots en l'air. Considérez le succès de Darwin, Marx et Nietzsche, *préparé par nous*. L'effet démoralisant des tendances de ces doctrines sur l'esprit des Gentils ne devrait certes pas nous échapper. (*2e Séance*. p. 42).

Nous extrayons d'une étude documentée sur ce sujet le passage suivant :

Qu'on ne dise pas comme le font certains chrétiens qui sont dupes ou complices : « Luttez contre tels ou tels Juifs qui forment la Haute Banque, contre tels ou tels autres Juifs qui mènent la révolution. Mais ne confondez pas dans la masse les bons et les méchants ».

Misérable équivoque. C'est toute la race juive « en masse » qui est solidaire de ce programme juif. Tenez-vous en garde contre la presse juive et enjuivée, les individus juifs au pouvoir et toute la basse racaille des ghettos orientaux ; tous sont solidaires dans l'œuvre délétère. Mille documents juifs (et chaque jour nous en apporte de nouveaux) proclament que la race juive doit se mettre à la tête du monde, et mille faits prouvent qu'elle poursuit ce but avec une ténacité implacable.

Y a-t-il des individus juifs honnêtes et étrangers à ce programme ? Certainement, et nous nous empresserons de les mettre en dehors de la lutte dès qu'ils se feront reconnaître, ils ont un moyen des plus faciles : Qu'ils combattent non seulement par des paroles mais par des actes le péril juif. Sinon, non.

Ajoutons que les Juifs, relativement peu nombreux (1), se ser-

(1) Il ne faut pas se fier aux statistiques intéressées des Juifs. Un grand nombre se donnent comme sujets d'origine de la nation qu'ils habitent sous



vent des Franc-Maçons ; et de même que Satan est le singe de Dieu, on peut dire que la Maçonnerie est le tiers-ordre de la juiverie :

Tant que nous n'aurons pas atteint le pouvoir, nous tâcherons de créer et de multiplier les Loges de Francs-Maçons dans toutes les parties du monde. Nous attirerons dans ces Loges tous ceux qui peuvent revêtir ou qui sont revêtus déjà de la mentalité publique, car ces Loges seront les principaux lieux où nous recueillerons nos renseignements en même temps qu'elles seront des centres de propagande. (*15e Séance*, p. 98).

Il est indéniable que les loges maçonniques se multiplient ou augmentent leurs membres depuis la guerre. Leurs revues reviennent sans cesse sur cet accroissement inespéré, d'où la Maçonnerie conclut, surtout en Angleterre et aux Etats-Unis, qu'elle seule peut régénérer le monde.

Or, la Maçonnerie est dirigée par les Juifs :

Nous centraliserons toutes ces Loges sous une direction unique, connue de nous seuls et constituée par nos Sages. Ces Loges auront également leurs propres représentants, afin de masquer les véritables dirigeants. Et ces dirigeants auront seuls le droit de désigner les orateurs et de tracer l'ordre du jour. Dans ces Loges nous resserrerons les liens de toutes les classes socialistes et révolutionnaires de la Société. Les plans politiques les plus secrets nous seront connus, et, dès qu'ils seront formés, nous en dirigerons l'exécution. (15e *Séance*, p. 98).

Il y a longtemps que les antisémites avertis, en particulier Gougenot des Mousseaux, ont dévoilé la direction juive de la Maçonnerie. La lumière se fait de plus en plus sur ce point, et les « *Protocols* » y auront aidé.

Cette direction juive s'étend au reste à toutes les Sociétés Secrètes :

La plupart de ceux qui entrent dans les Sociétés secrètes sont des aventuriers qui, pour une raison ou pour une autre, veulent se frayer un chemin dans la vie et qui ne sont point d'esprit sérieux.

Avec de tels hommes, il nous sera facile de poursuivre notre but et nous leur ferons mettre notre machine en mouvement.

Si le monde entier en est bouleversé, c'est qu'il nous était nécessaire de le bouleverser ainsi, afin de détruire sa trop grande solidité. Si, au milieu de ce bouleversement, éclatent des conspirations, cela voudra dire que l'un de nos plus fidèles agents est à la tête desdites conspira-

un nom d'emprunt. Parmi ceux qui se livrent sérieusement à l'étude de la question juive, plusieurs estiment que cette race atteint, dans le monde entier, le chiffre de 35 à 40 millions.



tions. Il est bien naturel que nous soyons le seul peuple à diriger les entreprises maçonniques. Nous sommes le seul peuple qui sachions les conduire. Nous connaissons le but final de toute action, tandis que les Gentils ignorent la plupart des choses concernant la Maçonnerie et ne peuvent même pas voir les résultats immédiats de ce qu'ils font. Généralement ils ne pensent qu'aux avantages immédiats du moment et sont contents si leur orgueil est satisfait par l'accomplissement de leurs intentions, et ils ne perçoivent pas que l'idée originale ne leur revient pas, mais fut inspirée par nous. (*15e Séance*, p. 99 (1).

Aussi les Francs-Maçons ne sont-ils aux mains des Juifs que des instruments qu'on brise quand ils deviennent inutiles ou nuisibles, De là les victimes maçonniques :

Tout homme doit inévitablement finir par la mort. Il vaut mieux hâter cette fin pour ceux qui entravent le progrès de notre cause, plutôt que pour ceux qui la font avancer. Nous mettons à mort les Francs-Maçons de telle manière que nul, en dehors de la Fraternité, n'en peut avoir le moindre soupçon. Les victimes elles-mêmes ne peuvent s'en douter à l'avance. Toutes meurent, quand il est nécessaire, d'une mort apparemment naturelle. Connaissant ces faits, la Fraternité n'ose protester contre ces exécutions.

Par ces moyens, nous avons coupé à sa racine même toute protestation contre nos ordres pour autant que les Francs-Maçons eux-mêmes sont en jeu. Nous prêchons le libéralisme aux Gentils, mais, d'autre part, nous tenons notre propre nation dans une entière sujétion. (*15e Séance*, p. 102).

Enfin, lorsque les Juifs auront conquis la domination mondiale, ils détruiront la Franc-Maçonnerie :

Pour atteindre ce but, nous emploierons l'impitoyable moyen des exécutions contre tous ceux qui pourraient prendre les armes contre l'établissement de notre pouvoir.

L'institution d'une nouvelle société secrète quelconque tombera aussi sous le coup de la peine de mort ; quant aux Sociétés secrètes qui exis-

(1). Les Juifs ont besoin du secret des Loges :

« Pour quelle raison avons-nous été conduits à imaginer notre politique et à l'implanter chez les Gentils ? Nous la leur avons inculquée sans leur en laisser comprendre le sens intime. Qu'est-ce qui nous a poussés à adopter une telle ligne de conduite, sinon ce fait que, race disséminée, nous ne pouvions atteindre notre objet par des moyens directs, mais seulement par des moyens détournés ? Telle fut la cause réelle de notre organisation de la Maçonnerie, dont ces pourceaux de Gentils n'ont pas approfondi le sens, ni même soupçonné le but. Ils sont attirés par nous dans la multitude de nos Loges qui paraissent être uniquement maçonniques pour jeter de la poudre aux yeux de leur camarades », (11e séance, p. 82).



tent actuellement et qui nous sont connues, celles qui servent et ont servi notre cause, nous les dissoudrons et enverrons leurs membres en exil au bout du monde.

C'est de cette manière que nous agirons avec les Francs-Maçons Gentils qui pourraient en savoir plus long qu'il ne nous convient. Nous tiendrons dans une perpétuelle crainte de l'exil tels Francs-Maçons auxquels, pour une raison quelconque, nous ferions miséricorde. Nous ferons passer une loi qui condamnera tous les anciens membres des Sociétés secrètes à être exilés d'Europe, où sera le centre de notre Gouvernement.

Les décisions de notre Gouvernement seront irrévocables et nul n'aura le droit d'en appeler. (*15e Séance*, p. 96).

Il est naturel que les Juifs qui rêvent d'autocratie ne puissent s'entendre au pouvoir avec les Maçons qui veulent la République universelle. Mais les moyens que prône Israël prouvent que le plan de domination universelle s'effectuera par une révolution morale, ou plutôt immorale, qui renversera toutes les bases actuelles de la société.

3° Le Supergouvernement Juif est la Contre-Morale.

Ecoutez les principes judéo-maçonniques :

La politique n'a rien de commun avec la morale. Un souverain gouverné par la morale n'est pas un habile politique ; il n'est donc pas d'aplomb sur un trône. Celui qui veut gouverner doit avoir recours à la ruse et à l'hypocrisie. En politique, les grandes qualités humaines d'honnêté et de sincérité deviennent des vices et détrônent un souverain plus immanquablement que son plus cruel ennemi. Ces qualités doivent être les attributs des pays non juifs, mais nous ne sommes aucunement obligés d'en faire nos guides. (*1re Séance*, p. 33).

Et encore :

Notre devise doit être : **Force et Hypocrisie.**

Seule la force pure est victorieuse en politique, surtout quand elle se cache dans le talent indispensable aux hommes d'Etat. La violence doit être le principe, la ruse et l'hypocrisie la règle de ces gouvernements qui ne veulent pas déposer leur couronne aux pieds des agents d'un nouveau pouvoir quelconque. Ce mal est le seul moyen d'arriver au bien. Ne nous laissons donc pas arrêter par l'achat des consciences, l'imposture et la trahison, si par eux nous servons notre cause.

En politique, n'hésitons pas à confisquer la propriété, si nous pouvons ainsi acquérir soumission et pouvoir. (*1re Séance*, p. 37).

Le renversement de la morale est complet : le vol de la propriété et l'achat des consciences, le faux serment de fidélité et le parjure



de la trahison, la fin qui justifie les moyens, (1) la force qui fait le droit, tous ces mensonges renversants forment le fond des « *Protocols* » et sont érigés en principes de politique et de gouvernement. Aussi lorsqu'on a vu dès le début de la guerre le chancelier allemand assimiler un traité à un chiffon de papier, on se prend à croire à la parole du Kaiser dite, en 1915, à l'abbesse de Maredsous : « Ce n'est pas moi, ce sont les Juifs et les Francs-Maçons qui ont voulu la guerre ». Oui, la guerre et la paix sont conformes aux instructions des « Protocols », et ce sont bien les Juifs et les Maçons qui ont fait l'une et l'autre.

En conséquence, les Juifs travaillent à la déformation de l'esprit par la diffusion des idées fausses :

Nous fûmes les premiers jadis à crier au peuple : « Liberté, Egalité Fraternité », mots si souvent répétés depuis lors par d'ignorants perroquets, venus en foule de tous les points du globe autour de cette enseigne. A force de les répéter, ils ont privé le monde de sa prospérité et les individus de leur vraie liberté personnelle si bien protégée naguère de la populace qui voulait l'étouffer. (*1re Séance*, p. 38).

De tels résultats sont obtenus particulièrement par le libéralisme :

Lorsque nous eûmes injecté le poison du libéralisme dans l'organisation de l'Etat, sa complexion politique changea ; les Etats furent infectés d'une maladie mortelle : la décomposition du sang. Il ne reste plus qu'à attendre la fin de leur agonie. (*10e Séance*, p. 75).

Le but est d'arriver au nivellement de la pensée :

Nous savons, par l'expérience de plusieurs siècles, que les hommes vivent et sont guidés par des idées, et qu'ils sont influencés par ces idées, grâce à l'éducation ; celle-ci peut leur être donnée à tout âge avec le même résultat, mais, naturellement, par des moyens différents.

Par une éducation systématique, nous nous chargerons de faire disparaître tout ce qui pourrait rester de cette indépendance de la pensée dont nous nous sommes si largement servis depuis un certain temps, pour aboutir à nos fins. (*16e Séance*, p. 112).

Complétez la déformation de l'esprit et du caractère par la dissolution des mœurs due à l'excitation des plaisirs, des jeux, de l'alcoolisme ; ajoutez enfin la destruction de la famille par le divorce et l'apologie de l'union libre, du néo-malthusianisme, de l'eugé-

(1). « La fin justifie les moyens. Il faut en dressant nos plans faire plus attention à ce qui est nécessaire et profitable qu'à ce qui est bon et moral ». (1re séance. p. 35).



nisme, et vous comprendrez combien redoutables et cyniques sont les doctrines des « Protocols » que les Juifs mettent si parfaitement en pratique en s'emparant de la presse, du théâtre, des cinémas et des modes. Le gouvernement Juif est bien la Contre-Morale. (1)

II

LA JUDÉO-MAÇONNERIE EST LE CONTRE-ÉTAT

La révolution sociale s'associe à la révolution morale dans le plan judéo-maçonnique. Pour arriver à la domination du monde, les Juifs doivent, s'emparer de tous les Etats. S'ils les possèdent, à leur avis, par droit de conquête. C'est ce qu'ils veulent réaliser par la triple emprise des biens, du pouvoir et des peuples d'échus.

1° Emprise des Biens et de la Fortune,

Vrais descendants des peuples adorateurs du veau d'or au pied

(1) La citation qui suit répond bien aux pièges judéo-maçonniques qui amusent le peuple et le distraient des idées sérieuses. Le côté sportif, avec les boy-scouts avant la guerre, et les lois postcolaires après la paix rentrent parfaitement dans le même plan. Quant à la vague de plaisir déchaînée dans tous les pays, on voit qu'elle vient particulièrement de la même source.

« Pour les empêcher de se découvrir une nouvelle ligne de conduite en politique, nous les distrairons également par toutes sortes de divertissements : jeux, passe-temps, passions, maisons publiques.

« Nous allons bientôt lancer des annonces dans les journaux, invitant le peuple à prendre part à des concours de tout genre : artistiques, sportifs, etc. Ces nouveaux divertissements distrairont définitivement l'esprit public des questions qui pourraient nous mettre en conflit avec la populace. Comme le peuple perdra graduellement le don de penser par lui-même, il hurlera avec nous, pour cette raison bien simple que nous serons les seuls membres de la société à même d'avancer des idées nouvelles ; ces voies inconnues seront ouvertes à la pensée par des intermédiaires qu'on ne pourra soupçonner être des nôtres » (13e séance, p. 92).

Au reste, tout essai d'indépendance sera réprimé par la terreur que vient seconder à propos la civilisation moderne :

« On nous objectera que les nations pourraient prendre les armes contre nous si nos plans étaient prématurément découverts ; mais, en vue de cette possibilité, nous pouvons nous reposer sur la mise en action d'une force si formidable qu'elle ferait frémir les hommes les plus braves : D'ici là, des chemins de fer métropolitains et des passages souterrains seront construits dans toutes les villes. De ces lieux souterrains, nous ferons sauter toutes les cités du monde, avec leurs institutions et leurs documents ». (9e séance, p. 70).



du Sinaï, les Juifs ne connaissent qu'une seule force de gouvernement : l'Or. Les « *Protocols* » le répètent à satiété :

Tous les rouages du mécanisme de l'Etat sont mus par une force qui est entre nos mains, à savoir : l'or.

La science de l'économie politique, élaborée par nos savants, a déjà prouvé que la puissance du capital surpasse le prestige de la couronne. (5e *Séance*, p. 57).

Cet or, Israël le possède :

La plus grande force des temps présents est concentrée entre nos mains : c'est l'or. En deux jours, nous pouvons en faire sortir de nos trésors secrets n'importe quelle somme.

Est-il nécessaire, après cela, de prouver que notre gouvernement est voulu par Dieu ? Est-il admissible qu'avec d'aussi vastes richesses nous ne soyons pas capables de prouver que tout l'or accumulé pendant tant de siècles ne nous soit une aide pour faire triompher notre vraie cause pour le bien, c'est-à-dire pour la restauration de l'ordre sous notre Gouvernement. Peut-être faudra-t-il employer la violence, mais cet ordre sera définitivement établi. (22e *Séance*, p. 137).

Cette fortune colossale des Juifs ne consiste pas seulement dans le draînage de l'or monnayé, mais elle vise encore la possession des propriétés terriennes :

L'aristocratie des Gentils, comme puissance politique, n'est plus. Il est donc inutile de nous en occuper désormais à ce point de vue ; mais, comme propriétaires fonciers, les aristocrates sont encore dangereux pour nous, parce que leur indépendance est assurée par leurs ressources. Il nous est donc indispensable de dépouiller à tout prix l'aristocratie de ses terres. Pour arriver à ce but, la meilleure méthode est d'élever les impôts et les taxes. Cette méthode maintiendra les revenus des biens fonciers au minimum. Les aristocrates Gentils qui, par les goûts dont ils ont hérité, sont incapables de se contenter de peu, seront bientôt ruinés. (6e *Séance*, p. 60).

Aussi la nouvelle aristocratie ploutocratique est-elle juive :

Sur les ruines de l'aristocratie naturelle et héréditaire, nous élevâmes, en lui donnant des bases ploutocratiques, une aristocratie à nous. Nous l'établîmes sur la richesse tenue sous notre contrôle et sur la science promue par nos savants (1re *Séance*, p. 40).

Cette science juive du coffre-fort suppose un enseignement et une organisation dont nous pouvons trop facilement constater l'existence :



Nous entourerons notre gouvernement de toute une armée d'économistes. C'est la raison pour laquelle la science de l'économie est le principal sujet enseigné aux Juifs. Nous aurons autour de nous des milliers de banquiers, de négociants et, ce qui est plus important encore, de millionnaires, parce qu'en réalité l'argent décidera de tout.

Cependant, tant qu'il ne sera pas sûr de remplir les postes du gouvernement de nos frères juifs, nous confierons ces postes importants à des gens dont les antécédents et la réputation sont si mauvais qu'ils forment un abîme entre eux et la nation, et à des hommes tels qu'au cas où ils enfreindraient nos ordres, ils pourraient s'attendre à être jugés et emprisonnés. Et tout ceci dans le but de les obliger à défendre nos intérêts, jusqu'à leur dernier souffle. (8e *Séance*, p. 65).

Toutefois, tandis que ce culte de l'or constitue une force capitale du Supergouvernement juif, il est entre ses mains un moyen de décomposition des Etats chrétiens, si bien qu'au dire des « Protocols », de nos jours, « la puissance de l'or a supprimé celle des autorités libérales, et que le temps n'est plus où la religion gouvernait. » (1re séance, p. 32). Puis, comme résultat, nous lisons plus loin :

La lutte pour la supériorité et les spéculations continuelles dans le monde des affaires créera une société démoralisée, égoïste et sans cœur. Cette société deviendra complètement indifférente à la religion et à la politique dont elle aura même le dégoût. La passion de l'or sera son seul guide et elle fera tous ses efforts pour se procurer cet or qui seul peut lui assurer les plaisirs matériels dont elle a fait son véritable culte. Alors les classes inférieures se joindront à nous contre nos compétiteurs — les Gentils privilégiés — sans alléguer aucun but élevé, ou même l'amour des richesses, mais par pure haine des classes supérieures. (4e *Séance*, p. 53).

Ainsi, l'or juif fait d'abord d'Israël un Etat dans l'Etat. Son usage corrupteur, qui désagrège les forces morales d'un peuple, oppose à tous les gouvernements la Judéo-Maçonnerie qui en devient le Contre-Etat.

2° Emprise du Pouvoir et du Gouvernement.

Cette puissance gouvernementale de la Judéo-Maçonnerie est trop évidente pour qu'il soit besoin d'en faire une longue démonstration.

Au Convent du Grand Orient de France, en 1904, l'orateur, le F.·. Bonnet, disait :

Nous n'avons pas dissimulé nos espérances et nos travaux, et nous



n'avons pas de raison de les taire. Les grandes réformes accomplies ces vingt dernières années — soit sur l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, réduction de la durée du service militaire, loi sur la diminution des heures de travail dans les manufactures, lois d'assistance et de prévoyance sociales, etc. — ont été étudiées dans nos Temples avant d'être débattues à la Chambre et au Sénat. De même il y a bien longtemps que nos tenues sont employées à discuter les réformes de demain : séparation des Eglises et de l'Etat, impôt sur le revenu, mesures de protection du travail, caisse de retraites pour les travailleurs, etc. Chacun de nous aura la profonde satisfaction d'avoir contribué à leur réalisation, de s'être conduit en bon Franc-Maçon, en sincère républicain, en vrai patriote. (*Vifs applaudissements*). (1).

La parole est claire, les faits parlent plus haut qu'elle. En 1904, les lois s'élaboraient dans les Loges ; en 1921, ces lois ont été contresignées par les pouvoirs publics. C'est bien la Judéo-Maçonnerie qui gouverne.

Mais, hors France, les gouvernements, dira-t-on, sont plus indépendants. C'est une erreur. Dans les Parlements et dans les ministères, la haute main est aux Juifs et aux Maçons. Lisez les « Protocols », les Juifs se vantent de déchaîner la guerre et de faire la paix :

Nous devons être à même de répondre à toute opposition par une déclaration de guerre du pays voisin de l'Etat qui ose se mettre en travers de notre route ; mais si ces voisins, à leur tour, devaient se décider à s'unir contre nous, il faudrait leur répondre en déchaînant une guerre mondiale. (7e *Séance*, p. 63).

Et s'il s'agit de la paix :

Nous sommes trop puissants, — le monde doit compter avec nous. Les gouvernements ne peuvent même pas faire un traité de peu d'importance sans que nous y soyons secrètement impliqués. (7e *Séance*, p. 55.)

En fait, non pas dans un traité de peu d'importance, mais à la conclusion du traité capital qui terminait quatre ans et demi de guerre, lorsque les trois arbitres de nos destinées : Clemenceau, Lloyd George et Wilson sortirent du cénacle de leurs interminables discussions, le masque tomba, et ils apparurent à l'univers entier comme l'ombre des trois Juifs qui gouvernaient le monde.

Au sein de tous les peuples, la Judéo-Maçonnerie a la double emprise du pouvoir par le fonctionnarisme et par la presse.

Le fonctionnarisme met les peuples, même en état de guerre, « à

(1) Les « Protocols » 2e édition, appendice V, p. 8.



la merci, disent les « Protocols » de nos innombrables agents internationaux qui disposent de ressources absolument illimitées. Alors nos droits internationaux balayeront les lois du monde entier et gouverneront les pays comme les gouvernements individuels gouvernent leurs sujets ». (2e séance, p. 41). (1).

Une autre constatation non moins surprenante, c'est la monopolisation de la presse mondiale aux mains des Juifs. Ils en font l'aveu dans les « Protocols » :

La presse est, entre les mains des Gouvernements existants, une grande puissance par laquelle ils dominent l'esprit public.

La presse révèle les réclamations vitales de la populace, informe de ses sujets de plainte, et, parfois, crée le mécontentement. La libre parole est née de la presse. Mais les gouvernements n'ont pas su tirer parti de cette force et *elle tomba entre nos mains*. Par la presse, nous acquîmes l'influence tout en restant dans la coulisse. (2e *Séance*, p. 43).

Quant à l'usage qu'ils feront de cette presse dont ils sont les maîtres partout, ils le confessent effrontément :

Envers la presse, nous nous conduirons de la manière suivante : — Quel est actuellement le rôle joué par la presse ? Elle sert à déchaîner sur les peuples les plus violentes passions, ou, quelquefois, des luttes égoïstes de partis qui peuvent être nécessaires à nos desseins. Elle est souvent creuse, injuste, fausse et la plupart ne comprennent en rien ses intentions véritables. Nous la mettrons sous le joug et la conduirons avec des rênes solides ; nous devrons également nous assurer le contrôle de toutes les firmes de publications, Il ne serait d'aucune utilité pour nous de contrôler les journaux, si nous restions exposés aux attaques des brochures et des livres. Nous ferons du produit de la publicité, actuellement si coûteuse, une ressource avantageuse pour notre gouvernement, en introduisant un droit de timbre spécial et en contraignant les éditeurs et les imprimeurs à nous verser une caution afin de garantir notre gouvernement contre toute espèce d'attaques de la part de la presse. En cas d'attaques, nous répondrions de tous côtés par des amendes. Ces mesures, timbres, cautions, amendes seront une importante source de revenus pour le gouvernement. Certainement des organes de partis ne regarderont pas à payer de fortes amendes, mais après une seconde attaque sérieuse contre nous, nous les supprimerons totalement. Nul ne pourra impunément toucher au prestige de notre infaillibilité politique. Pour interdire une publication, nous trouverons le prétexte suivant : — la publication qui

(1) A la page 76 (10e séance), les Juifs prennent leurs mesures pour que les Présidents de la République soient toujours des hommes tarés, « ayant à leur passif un scandale comme le Panama ou quelque autre affaire louche du même genre » afin d'en faire les fidèles exécuteurs de leurs plans. L'application n'est pas difficile. De même aux Etats-Unis, Wilson était l'homme-lige du Juif Brandeis ; et le nouvel élu, Harding, est franc-maçon, déjà prisonnier de la Judéo-Maçonnerie.



vient d'être supprimée excitait, dirons-nous, l'opinion publique sans aucune raison ni aucun fondement. Je vous prie de bien remarquer que, parmi les publications agressives, se trouveront celles qui auront été créées par nous dans ce dessein ; mais ces dernières n'attaqueront notre politique que sur les points où nous nous serons proposé un changement. (*12e Séance*, p. 83).

En attendant, la presse sert aux Juifs à former l'opinion judéo-maçonnique, à créer les divisions de classes et de partis, à fomenter les grèves et le chômage, à jouer au jeu de bascule comme celui-ci : « Nous augmenterons les salaires, ce qui ne soulagera pas les ouvriers, car en même temps nous élèverons le prix des objets de première nécessité (1) », à disloquer la machine gouvernementale et à se substituer peu à peu aux pouvoirs publics, car leur but est la révolution sociale, et la Judéo-Maçonnerie est le Contre-Etat.

3° Emprise des Peuples déchus :

Cette emprise définitive du pouvoir ne se fera pas pacifiquement :

Pour mettre sous la botte la société des Gentils, dans laquelle nous avons si profondément enraciné la discorde et les dogmes de la religion protestante, des mesures impitoyables devront être introduites. De telles mesures montreront aux nations que notre puissance ne peut être bravée. Nous ne devons tenir aucun compte des nombreuses victimes qui devront être sacrifiées afin d'obtenir la prospérité future. (*15e Séance*, p. 97).

Puis, au cours de la même séance (p. 101) :

Combien clairvoyants étaient nos anciens Sages, lorsqu'ils nous disaient que, pour atteindre un but réellement grand, nous ne devrions pas nous arrêter devant les moyens, ni compter le nombre des victimes devant être sacrifiées à la réalisation de la cause. Nous n'avons jamais compté les victimes de la race de ces brutes de Gentils, et, bien que nous ayons dû sacrifier un assez grand nombre des nôtres, nous avons déjà donné à notre peuple une situation dans le monde telle qu'il ne l'eût jamais rêvée. Un nombre relativement restreint de victimes de notre côté a sauvé notre nation de la destruction (2).

(1) *6e Séance*, p. 61.

(2) C'est là ce que les Juifs appellent des conquêtes pacifiques :

« Notre Etat, suivant la voie des conquêtes pacifiques, a le droit de substituer aux horreurs de la guerre des exécutions moins apparentes et plus expéditives, qui sont nécessaires pour maintenir la terreur et produire une soumission aveugle. Une sévérité juste et implacable est le principal facteur de la puissance d'un Etat. Ce n'est pas simplement pour l'avantage qu'on en peut tirer, mais encore par l'amour du devoir et de la victoire que nous devons nous en tenir au programme de violence et d'hypocrisie. Nos principes sont aussi puissants que les moyens que nous employons pour les



Par l'application de ces théories sanguinaires, la Judéo-Maçonnerie a fait dans le passé la Révolution de 1793 :

Quand la populace s'aperçut qu'au nom de la liberté on lui accordait toute espèce de droits, elle s'imagina être la maîtresse et essaya de s'emparer du pouvoir. Naturellement, comme tout autre aveugle, la masse se heurta à d innombrables obstacles. Alors, ne voulant pas retourner à l'ancien régime, elle déposa sa puissance à nos pieds. Souvenez-vous de la Révolution française, que nous appelons « la Grande » ; les secrets de sa préparation, étant l'œuvre de nos mains, nous sont bien connus. (3e *Séance*, p. 49).

Par l'application de ces théories sanguinaires, la Judéo-Maçonnerie fait dans le présent la révolution russe, dont le bolchevisme menace le monde entier :

C'est ainsi, disent les « Protocols » « qu'un chef doit surgir, qui supprimera les gouvernements existants que faisait vivre une foule dont nous avons amené la démoralisation en la jetant dans les flammes de l'anarchie ». (1) Ce chef sera le roi des Juifs, l'élu de Dieu.

Personne ne contestera désormais que la Judéo-Maçonnerie est bien le Contre-Etat.

III

La JUDÉO-MAÇONNERIE EST la CONTRE-ÉGLISE

Aux révolutions morale et sociale, la Judéo-Maçonnerie ajoute enfin la révolution religieuse, et de ce chef, elle s'attaque surtout à l'Eglise catholique.

mettre a exécution. C'est pourquoi nous triompherons certainement, non seulement par ces moyens mêmes, mais par la sévérite de nos doctrines, et nous rendrons tous les gouvernements esclaves de notre Supergouvernement. Il suffira que l'on sache que nous sommes implacables quand il s'agit de briser la résistance ». (*1re Séance*, p. 37).

(1) *23e Séance*, p. 139. — Les peuples trop malheureux demanderont eux-mêmes le gouvernement juif ; au besoin, on les y forcera par tous les fléaux : « Mais vous le savez parfaitement bien vous-mêmes, pour que la multitude en arrive à hurler cette requête, il faut que dans tous les pays on trouble continuellement les relations qui existent entre le peuple et les gouvernements, — les hostilités, les guerres, les haines, et même le martyre de la faim et du besoin, des maladies inoculées, et cela à un tel degré que les Gentils ne voient d'autre issue à leurs malheurs qu'un appel à notre argent et à notre complète souveraineté.

« Mais si nous donnons à la nation le temps de se ressaisir, il est peu probable que pareille opportunité se représente ». (*10e Séance*, p. 79).



1° Contre-Eglise en face de la Vérité catholique.

La Judéo-Maçonnerie reconnaît « qu'il fut un temps où la religion gouvernait (1) » Mais elle a détruit avec la morale le *Credo* de l'Eglise et la foi dans les âmes ; car, pour devenir les maîtres de la terre, les Juifs « doivent abolir toutes les professions de foi » (2). Ils se vantent « d'avoir persuadé les Gentils que le libéralisme les conduirait au règne de la raison (3) ». N'est-ce pas la Raison qui fut la vraie déesse de la Grande Révolution, dont ils revendiquent la paternité ? Elle leur est toujours nécessaire puisqu'il leur faut, pour régner, enlever aux catholiques jusqu'à la conception de Dieu :

La Liberté pourrait être inoffensive et exister dans les gouvernements et les pays sans être préjudiciable à la prospérité du peuple, si elle reposait sur la religion et sur la crainte de Dieu, sur la fraternité humaine, exempte d'idées d'égalité qui sont en opposition directe aux lois de la création qui ont prescrit la soumission.

Gouverné par une telle foi, le peuple serait sous la tutelle des paroisses et vivrait paisiblement et humblement sous la direction des pasteurs spirituels et soumis à la Providence divine sur cette terre. C'est pourquoi nous devons arracher de l'esprit des chrétiens jusqu'à la conception même de Dieu et la remplacer par des calculs arithmétiques et des besoins matériels 4° *Séance*, p. 52).

Voilà tout le programme des lois laïques que nos gouvernants proclament intangibles, après comme avant la guerre. Au nom de la science, il faut élever des générations laïques dans des écoles sans Dieu. Sur ce point, l'œuvre judéo-maçonnique est immense et si persévéramment continuée qu'elle menace de détruire l'Eglise de France et qu'elle n'est pas moins redoutable dans tous les pays. Aussi les « Protocols » contiennent-ils l'aveu suivant :

Lorsque nous eûmes enlevé au peuple sa religion, le pouvoir fut jeté dans les rues comme propriété publique, et *nous nous en emparâmes*. (5° *Séance*, p. 55).

2° Contre-Eglise en face du Clergé catholique.

Ce but et ses moyens d'action sont nettement exprimés :

Nous avons pris grand soin de discréditer le clergé des Gentils aux yeux du peuple, et nous avons ainsi réussi à nuire à sa mission qui aurait pu contrarier gravement nos desseins. L'influence du clergé sur le peuple diminue chaque jour.

(1) *1re Séance*, p. 32.
(2) *14° Séance*, p. 94.
(3) *3° Séance*, p. 49.



Aujourd'hui, la liberté religieuse est reconnue partout, et nous ne sommes éloignés que de quelques années du temps où le christianisme s'effondrera de toutes pièces. Il sera plus facile encore d'en finir avec les autres religions, mais il est trop tôt pour discuter sur ce point.

Nous réduirons le clergé et ses enseignements à un rôle si infime, et nous rendrons son influence si antipathique au peuple, que ses enseignements auront un effet contraire à celui qu'ils avaient jadis. (*17e Séance*, p. 114).

Qui ne reconnaît là les attaques violentes ou sourdes dirigées contre le clergé ? Qui ne perçoit pas ici le mot d'ordre de tous les Kulturkampfs depuis celui de Bismarck jusqu'à celui de la Grande-Loge de France actuellement en Tchéco-Slovaquie ? ce sont les lois de confiscation des biens et d'exil des religieux ; les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'un des fondements de la révolution dans notre pays ; le vol si peu dissimulé des ressources du clergé et des messes des morts ; la rumeur infâme, si intense en pleine guerre pendant que les prêtres se faisaient tuer à l'ennemi ; le cri de guerre enfin : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » qu'on a tenu à réveiller par l'apothéose du cœur de Gambetta, un Juif et un traître.

Les « Protocols » de 1897 avaient prévu tous ces sacrilèges et toutes ces infamies.

3e Contre-Eglise en face du Vatican.

A la quinzième séance (p. 98), les Juifs regardent l'autocratie russe « comme leur seule ennemie dangereuse », mais ils ajoutent : « si nous ne comptons pas le Saint-Siège ».

Le mot est lancé : l'ennemi n'est pas seulement le cléricalisme, n'est pas seulement le Christ, n'est pas seulement Dieu, c'est, avant tout, celui qui représente le clergé, le Christ et Dieu, c'est le Saint-Siège.

Aussi lisons-nous à la dix-septième séance (p. 114) :

Quand le moment sera venu pour nous de détruire complètement la Cour pontificale, une main inconnue indiquant le Vatican, donnera le signal de l'assaut.

Lorsque dans sa fureur le peuple se jettera sur le Vatican nous apparaîtrons comme des protecteurs pour arrêter l'effusion du sang. Par cet acte, nous pénétrerons jusqu'au cœur même de cette Cour pontificale d'où rien au monde ne pourra nous chasser jusqu'à ce que nous ayons détruit la puissance du Pape.

L'exposé de ce plan est digne de la Judéo-Maçonnerie et de sa devise : « Force et Hypocrisie ». Ces procédés tortueux, ces étranglements camouflés datent de loin, et nous pouvons confirmer les



« Protocols » des Juifs de 1897 par l'aveu d'un grand Franc-Maçon, M. Bethmont, député de la Charente-Inférieure, ex-premier Président de la Cour des Comptes. Ce député rencontra Mgr Pie, évêque de Poitiers, lorsque le prélat était en tournée de confirmation aux environs de Bressuire. C'était en 1878.

L'évêque dit : « Monsieur le député, je crois que vous voulez recommencer la lutte contre l'Eglise ; mais espérez-vous réussir là où Néron, Julien l'Apostat et vos grands ancêtres de 93 ont échoué? »

— « Monseigneur, repartit le F.·. Bethmont, au risque de vous paraître audacieux, je répondrai que ceux dont vous parlez n'ont pas su s'y prendre : nous ferons mieux qu'eux. La violence n'aboutit à rien contre l'Eglise ; aussi nous userons d'autres moyens. Nous organiserons une persécution savante et légale, nous envelopperons l'Eglise d'un réseau de lois, de décrets, d'arrêtés qui l'étoufferont sans verser une seule goutte de sang » .

C'est toujours le plan des « Protocols ».

Les Juifs disent : « Quand nous serons les maîtres de la terre, nous ne tolérerons aucune religion que la nôtre (1) ». Mais ils ajoutent plus loin :

Nos philosophes exposeront tous les désavantages des religions des Gentils, mais personne ne jugera jamais notre religion de son vrai point de vue, parce que personne n'en aura jamais une connaissance complète, à part les nôtres qui ne se hasarderont dans aucun cas, à en dévoiler les mystères. (*14e Séance*, p. 95).

Quelle est cette religion secrète, ésotérique, connue seulement des initiés ? Ce n'est pas la religion de Moïse qui, en descendant du Sinaï, brisa le veau d'or pour lui substituer les tables du Décalogue. C'est au contraire la religion du Talmud, qui érige le veau d'or en idole. D'ailleurs « le Roi d'Israël deviendra le vrai Pape de l'univers, le Patriarche de l'Eglise internationale (1) », et le Supergouvernement juif sera au-dessus des peuples et au-dessus de Dieu même :

Notre domination sera glorieuse parce qu'elle sera forte et qu'elle gouvernera et guidera, sans se mettre à la remorque des chefs de la populace ou d'orateurs quels qu'ils soient, clamant des paroles insensées qu'ils appellent de grands principes et qui ne sont, en réalité, que des utopies. Notre puissance sera l'organisatrice de l'ordre, principe du bonheur public. Le prestige de cette puissance lui attirera une adoration mystique en

(1) *14e Séance*, p. 93.
(2) *17e Séance*, p. 115.



même temps que l'assujettissement de toutes les nations. Une vraie puissance ne doit céder devant aucun droit, *pas même devant celui de Dieu.* Personne n'osera s'en approcher avec l'intention de la diminuer, ne fût-ce que d'un fil. (22e *Séance*, p. 138).

La religion juive sera donc le règne de l'or, de la force et de la raison, la glorification de l'homme, le laïcisme maçonnique. De tout point la Judéo-Maçonnerie se montre la Contre-Eglise.

Telle est la triple révolution morale, sociale et religieuse, cyniquement développée dans les « Protocols », qui fait de la Judéo-Maçonnerie la Contre-Morale, le Contre-Etat et la Contre-Eglise. Encore une fois, les négations des Juifs n'infirment pas les aveux de ces comptes rendus, pas plus que nos affirmations ne sauraient établir d'une manière irréfutable leur authenticité. Tout dépend ici de la confirmation que les « Protocols » reçoivent des événements qui séparent 1921 de 1897. A cette dernière date, les Juifs traçaient le plan d'après lequel ces événements devaient se dérouler ; à la première date, c'est-à-dire aujourd'hui même, ce plan est en pleine voie d'exécution. Nous n'avons pas besoin d'autre preuve.

Concluons :

La Judéo-Maçonnerie est la Contre-Morale : Si vous croyez au principe de moralité qui commande le respect de la propriété, si vous préférez garder le peu que vous possédez, si vous récusez la maxime judéo-maçonnique formulée par le F∴ Proudhon : « La propriété, c'est le vol », maxime d'après laquelle votre voisin peut légalement s'installer chez vous et vous mettre dehors ; et si, à la lumière des événements, vous voyez que l'application mathématique de cette maxime se poursuit depuis deux années en Russie et dans les pays qui subissent la révolution, qu'il en est de même en Italie et en Sicile, et que récemment en France un essai de ce genre a été tenté dans le département des Landes, si vous voyez ces choses et si vous comprenez enfin l'avertissement des « Protocols », confirmé par les faits, *unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons.*

Si vous croyez au principe de moralité qui commande le respect de soi-même et des autres, si vous n'estimez pas que l'homme et la femme soient nés pour la prostitution, que la famille, sous la pression judéo-maçonnique du divorce et de l'union libre, doive devenir un phalanstère et un haras, au lieu de rester, comme au temps de nos pères, un sanctuaire béni ; et si à la lumière des événe-



ments, vous voyez que la vague de plaisir qui entraîne le monde depuis la paix, n'est que l'application obligée du plan d'Israël, et qu'une telle dissolution des mœurs pourrait noyer dans un lac de misère et de honte ceux que les Juifs ne craignent pas d'appeler « ces pourceaux de Gentils », si vous voyez ces choses et si vous comprenez enfin l'avertissement des « Protocols » confirmé par les faits, *unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons.*

La Judéo-Maçonnerie est le Contre-Etat : Si vous croyez au principe d'ordre et d'autorité sans lequel aucun gouvernement ne saurait subsister, si vous remarquez que les prôneurs d'égalité n'ont d'autre but que de vous dominer et de vous réduire en servage, que les prôneurs de fraternité sont des sans-patrie qui renversent nos frontières pour mieux introduire l'étranger, que les prôneurs de liberté sont des sans-culottes qui substituent à la vraie liberté le libéralisme et la licence pour détruire la société ; et si, à la lumière des événements, vous voyez que ces prôneurs-là sont les maîtres, que les places utiles et influentes sont universellement entre des mains juives et maçonniques, qu'il s'agisse des municipalités, des conseils généraux, des conseils de préfecture, des administrations, des ministères, du Parlement, de l'enseignement à tous les degrés, des Hautes Etudes, des Grandes Ecoles, des Académies, et que les *Archives Israëlites* se faisaient gloire dernièrement d'avoir du sang juif à la Présidence de la République ; et si, mieux encore, toujours à la lumière des événements, vous voyez que cette emprise de l'Etat prépare d'après le plan judéo-maçonnique la révolution sociale, appelée jadis la Grande Révolution, nommée aujourd'hui le Bolchevisme, mais aboutissant l'une et l'autre, en 1921 comme en 1793, au régime de la Terreur, qui ajoutera fatalement de nos jours la guerre étrangère à la guerre civile ; si vous voyez les secousses bolchevistes partir de Russie, comme d'un volcan mondial, pour soulever convulsivement tous les peuples, si vous voyez ces choses et si vous comprenez enfin l'avertissement des « Protocols », confirmé par les faits, *unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons.*[1]

La Judéo-Maçonnerie est la Contre-Eglise : Si vous croyez encore aux principes religieux de votre jeunesse, à votre catéchisme qui éclaire singulièrement le plan de la Contre-Eglise, si vous ne pensez pas qu'après votre mort vous vaudrez moins qu'un chien vivant, si vous sentez votre âme immortelle tourner à certaines heures son regard vers le ciel, là où nous attend le Père qui nous a créés ; si vous avez foi dans le Christ crucifié qui pardonne,



qui bénit, qui console, et vous rencontrez au pied de la croix, en larmes mais debout, sa Mère, qui est aussi votre Mère ; si votre souvenir vous ramène parfois à l'église où vous avez été baptisés, confirmés, communiés, si vous sentez alors, dans un tressaillement d'âme, un doux regret du passé ; et si, à la lumière des événements, vous voyez que, depuis cinquante ans, on s'est acharné à décrocher le crucifix des écoles, des crèches, des prétoires, des hôpitaux pour le jeter à la voirie, qu'on a exilé les moines et les religieuses parce qu'ils priaient et qu'ils enseignaient, qu'on a fait une loi intangible de Séparation pour arriver un jour à fermer vos églises et à chasser vos prêtres, contre lesquels vous avez peut-être écouté trop complaisamment les rumeurs infâmes, alors qu'ils sont vos meilleurs amis, qu'on a fait une loi intangible d'écoles laïques pour élever, nous l'avons dit, des générations sans Dieu, les bolchevicks de demain, qu'en définitive c'est le Christ, c'est Dieu qu'on a chassé de France, et que c'est bien l'application rigoureuse du plan judéo-maçonnique ; si vous voyez ces choses, et si vous comprenez enfin l'avertissement des « Protocols », confirmé par les faits, *unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons.*

Demain ?

Non, aujourd'hui, si vous ne voulez pas être surpris par le « Grand Soir ». Un ministre de la guerre, mieux averti sans doute, a semblé nous dire, en donnant sa démission, que le péril s'annonçait pour 1921. Prenez garde de vous réveiller trop tard.

Un suprême avis.

A l'aurore de ce nouvel an, l'Eglise nous rappelle ces paroles de l'Evangile : Le huitième jour, Joseph donna à l'Enfant le nom de Jésus », qui veut dire Sauveur. Croyez que l'unique Sauveur est le Christ Jésus ; Lui seul ressuscitera la vraie France, la France séculaire et traditionnelle, la France qui n'est ni juive ni maçonne, la France catholique.

E. JOUIN,
Prélat de Sa Sainteté,
Curé de Saint-Augustin.

1er Janvier 1921.



LA JUDÉO-MAÇONNERIE
ET
L'EGLISE CATHOLIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LES FIDÈLES DE LA CONTRE-ÉGLISE

JUIFS ET MAÇONS

Sa Sainteté Pie X, entretenant un de nos amis, en 1910, sur la Franc-Maçonnerie, terminait quelques judicieuses réflexions par ces paroles qui revêtent aujourd'hui comme un accent prophétique :

Lorsque la Maçonnerie eut privé le Pape de son pouvoir temporel, elle s'arrêta. Il lui fallait familiariser l'opinion publique avec l'idée que le Pape, déchargé des soucis administratifs de ses Etats, deviendrait plus libre pour vaquer aux intérêts spirituels de l'Eglise. Mais cette œuvre d'hypocrisie est terminée, et bientôt la Maçonnerie voudra détruire le pouvoir pontifical qu'elle prétendait rehausser par ses empiétements, dont le but au reste, disait-elle, visait à fonder l'unité de l'Italie. Ce jour-là, ajoutait Pie X, lorsque le Pape, chassé de Rome, passera par la porte de droite, le Roi sortira par la porte de gauche, et ce sera la révolution mondiale.

Serait-ce cette révolution mondiale que contiennent les « Protocols » ?

A titre de Contre-Eglise, la Judéo-Maçonnerie s'attaque à la puissance spirituelle pour fomenter la révolution religieuse. A

titre de Contre-Etat, elle s'attaque à la puissance temporelle, pour fomenter la révolution nationale. A titre de Contre-Morale, elle s'attaque à l'humanité tout entière pour fomenter la révolution sociale. Or, comme cette triple révolution religieuse, nationale et sociale est en pleine marche de l'Orient vers l'Occident, reflétant sur les peuples anxieux des lueurs sinistres d'incendie, elle porte bien dans ses flancs la révolution mondiale prédite par Pie X ; et encore qu'elle ruine les principes éternels d'ordre et de justice ainsi que nos sociétés modernes, qui agonisent dans l'anarchie, elle se dresse surtout contre la puissance religieuse, et au premier chef contre l'Eglise catholique, de sorte qu'en elle la Contre-Morale et le Contre-Etat sont au service de la Contre-Eglise, ce qui ressort manifestement de l'analyse raisonnée des « Protocols ».

Aussi, pourquoi s'attarder à de discordantes discussions sur l'authenticité de ces documents, lorsque les faits parlent plus haut que les paroles ? Si vous ne voyez pas ce que préparent les armées rouges, si vous n'entendez pas les craquements d'un monde miné par les forces occultes, c'est que vous êtes, peut-être irrémédiablement, aveugles et sourds. Au reste, vous n'êtes pas seuls, vous êtes le nombre qui compte encore aujourd'hui les neuf centièmes au moins de l'humanité. Mais ne nous y trompons pas, à défaut d'une énergique et subite réaction, nous verrons que de cette foule incrédule et insouciante dont on tient à faire partie, les uns, les catholiques, seront balayés par la porte de droite ; les autres, les laïques, par la porte de gauche ; et, durant l'attente plus ou moins prolongée de l'intervention miraculeuse de Dieu, la place, quelque peu détrempée par le sang d'innombrables victimes, restera, dans nos pays de haute culture, tout comme en Russie, à la Judéo-Maçonnerie triomphante.

Car, les deux agents, les deux facteurs de cette révolution mondiale, sont les Juifs et les Francs-Maçons. Notre simple « Coup d'œil d'ensemble sur les « Protocols » a mis en lumière cette vérité que confirment les événements et que scelleront nos commentaires. Avant de les aborder, confrontons ces deux agents révolutionnaires que nous retrouverons à chaque engagement de cette lutte à mort contre l'Eglise et la société : les Juifs et les Maçons sont bien les fidèles de la Contre-Eglise.



I

LES JUIFS

Le Messie est l'unique raison d'être d'Israël.

Toute l'histoire du peuple juif : ses gloires et ses revers, ses récompenses et ses châtiments, ses grandeurs et ses décadences, la vérité de ses croyances et l'illusion de ses erreurs, ses espoirs constants dans son inconsistante dispersion, tout cela est d'ordre messianique. Abstraction faite du Messie, la question juive devient une énigme dont les Juifs eux-mêmes ne peuvent apporter la solution. Le peuple hébreu, le Christ et l'Eglise résument à eux trois l'histoire du monde. Le peuple hébreu en est le principe, le Christ en est le centre, l'Eglise en est le terme.

Une page de Mgr Darboy développe cette vérité avec une rare documentation :

Vos croyances, écrit-il à ses diocésains, sont vieilles de six mille ans, et contemporaines de l'humanité. L'humanité possède Jésus-Christ, soit en espérance, soit en réalité, dès l'origine et sans interruption. Quarante siècles l'ont attendu et salué de leurs vœux. Son image fut montrée de loin à nos premiers parents, chassés du paradis, pour tempérer l'amer souvenir de leur bonheur perdu et les consoler dans la tristesse de cet exil qu'on nomme la vie. La foi traditionnelle au Rédempteur entra dans l'arche avec la famille du juste Noé, et devint ensuite le commun patrimoine des peuples qui l'emportèrent aux quatre coins du monde, en se dispersant. Mais nulle part elle ne se conserva mieux que parmi les descendants du fidèle Abraham : les pères en instruisirent leurs fils, qui l'enseignèrent aux générations suivantes, d'où elle passa jusqu'aux arrière-neveux. Dieu, d'ailleurs, y pourvut dans sa bonté : la promesse d'un Sauveur faite aux patriarches, il la renouvela souvent par la bouche de ses prophètes, et l'écrivit en lettres éclatantes dans la vie même et dans la miraculeuse histoire de son peuple choisi.

En effet, la vie nationale, l'histoire des Juifs était figurative (1), véritable prophétie d'action qui leur ouvrait les horizons de l'avenir et devait en même temps former, pour les races futures, une des plus solides preuves de la divinité de Jésus-Christ. Il existe, entre les faits qui ont précédé la venue de Notre-Seigneur et les faits qui l'ont suivie, des rapports lumineux et frappants qui forcent d'admirer une pareille harmonie, et de reconnaître dans une correspondance si exacte un plan providentiel, conçu dès l'origine, conduit à travers les siècles et réalisé

(1) I *Corinth.*, x, 11 ; *Rom.*, x, 4.



sous nos yeux, pour durer jusqu'à la fin du monde. Jésus-Christ remplit et honore toute l'histoire des Juifs, et tous leurs grands personnages le représentent prophétiquement sous quelques-uns de ses traits. C'est ce que le Sauveur lui-même et ses apôtres nous ont appris (1) : c'est ce que les Pères et les docteurs nous ont expliqué (2), et Bossuet n'a fait que résumer cette haute doctrine, quand il a dit : « Lisez les Ecritures divines, vous verrez partout le Sauveur Jésus. Il n'y a page où on ne le trouve. Il est dans le paradis terrestre, il est dans le Déluge, il est sur la montagne d'Horeb, il est au passage de la mer Rouge, il est dans le désert, il est dans la terre promise, dans les cérémonies, dans les sacrifices, dans l'arche, dans le tabernacle; il est partout, mais il n'y est qu'en figure... la loi est un Evangile caché, l'Evangile est la loi expliquée » (3)

« A côté de l'histoire symbolique et de la prophétie d'action, marche et se développe la prophétie de parole. Une foule de personnages extraordinaires apparaissent, qui, pendant de long siècles, guident leur nation dans la voie de la vérité et du salut : généreuse avant-garde du peuple chrétien, ils précèdent cette armée de témoins à l'ombre desquels nous marchons aujourd'hui dans l'Eglise (4). Interprètes de leur temps et par avance historiens du nôtre, ils proclament les espérances de l'humanité déchue et le miraculeux avènement d'un ordre nouveau, en voyant poindre, à l'horizon des âges futurs, l'aurore du jour où se lèvera Jésus-Christ. Touchés d'une lumière et d'un sentiment supérieurs, soutenus de Dieu qui vérifie et confirme leur mission en faisant plier la nature devant eux, ils esquissent à grands traits les destinées de l'Eglise, et parlent de ses combats et de ses triomphes avec une précision et une autorité qui n'ont jamais reçu de démenti. C'est sur leur parole, élevée à l'état de monument indestructible, que s'appuie le Christianisme; ils sont nos aïeux dans la foi, et, en leur donnant la main par dessus la tête des siècles, nous touchons, avec eux, au berceau de notre race, comme ils toucheront, avec nous et nos neveux, à ce jour qu'on nomme l'éternité, et où Jésus-Christ sera tout en tous (5), aimé et béni de ses élus transfigurés dans sa propre gloire.

» Car Jésus-Christ, principe et fin de tout, père et rédempteur, juge et rémunérateur des hommes, tel est l'objet constant, le but unique des prophéties. Ecoutez-les, nos très chers frères, et vous admirerez ce qu'elles ont d'exact, de lumineux et de complet. Elles disent de lui, remarquez-le bien, cinq, dix, vingt et trente siècles d'avance, elles disent de lui qu'il est Dieu et homme (6) ; qu'il sera de la race d'Abraham et

(1) MATTH., XII, 39-41 ; LUC, XI, 29-32.

(2) TERTULL. : *Adv. Marcion*, lib. IV, n. 21 ; AUGUST. : *de Genesi ad litt.*, lib. IX, cap. XIII, n. 23 ; *In Joan.* tractat. IX, n. 2.

(3) *Sermon sur les caractères des deux alliances.*

(4) *Hebr.*, XII, 1.

(5) *Coloss.*, III, 11.

(6) *Isai.*, VII, 14, seq., et IX, 6, seq.; *Baruc.*, III, 38.



du sang de David (1) ; qu'il naîtra d'une Vierge, à Bethléem, quand le sceptre sera sorti de Juda (2) ; qu'il se présentera dans le second temple bâti après la captivité (3) ; qu'il sera l'attente des nations (4), roi plein de mansuétude (5), sauveur de son peuple en le rachetant de la mort (6); Dieu véritable, mais Dieu caché (7) ; qu'il apportera dans le monde une loi nouvelle et l'appuiera par des miracles (8); qu'il sera trahi par un de ses disciples et vendu trente deniers (9); qu'il souffrira toutes sortes d'insultes dans sa passion, sera couronné d'épines, attaché au gibet, les pieds et les mains percés (10), qu'il sera mis à mort dans la soixante-dixième semaine d'années après l'édit ordonnant de reconstruire Jérusalem (11); qu'il aura raison du trépas et sortira vivant de son tombeau désormais glorieux et où les peuples de la terre viendront l'adorer (12); qu'il enverra son Esprit-Saint à ses disciples (13); et convertira l'univers, en attirant tout à lui par une divine et victorieuse énergie (14).

» Quelle unité de vues dans tous ces hommes, si différents de génie et de caractère, et séparés les uns des autres par tant de siècles ! Quelle merveilleuse harmonie, quelle exacte correspondance entre les prédictions et les événements ! Tout se rapproche, se lie et s'unit en Jésus-Christ, qui donne à tout sa raison d'être, son explication et sa fin. Tous ces traits rassemblés forment son incomparable figure et le représentent d'une manière si parfaite qu'on est forcé de le reconnaître. Rien de prédit sur lui qui ne se réalise complètement; rien dans sa vie qu'on ne puisse écrire avec les termes mêmes des prophéties. Or, ces prophéties, ce n'est pas nous qui les avons composées puisqu'elles nous viennent du peuple juif qui n'a jamais cessé de les garder et de les lire, et ce n'est pas le peuple juif qui les aurait inventées ou modifiées, surtout au bénéfice de nos propres croyances. Elles ne sont point l'œuvre des hommes; une main plus haute s'y fait sentir. Il faut donc se rendre : c'est Dieu qui

(1) *Gen.*, XXII, 18 ; *Psalm.*, LXXXVIII, 35, seq. ; *Isai.*, XI, 1, seq.
(2) *Isai.*, VII, 14 ; *Mich.*, V, 2 ; *Gen.*, XLIX, 10.
(3) *Malach.*, III, 1.
(4) *Gen.*, XLIX, 10 ; *Isai.*, IX ; XI, 10.
(5) *Isai.*, XVI, 1 ; LXII, 11 ; *Zachar.*, IX, 9.
(6) *Isai.*, IX, 2.
(7) *Isai.*, IX, 6 ; XLV, 15.
(8) *Deuter.*, XVIII, 15 et 18 ; *Isai*, XXX, 18, seq. ; XLII, 1, seq. ; XLII, LV et LXI ; *Jerem.*, XXXIII, 14, seq.
(9) *Zachar*, XI, 12 et 13.
(10) *Isai.*, L, 6, seq. ; LIII, 2, seq. ; *Psalm.*, XXI.
(11) *Dan.*, IX, 23, seq.
(12) *Psalm.*, III, 6 ; XV, 10 ; XXIII, XLVI, LXVII et CIX ; *Isai.*, II, 2, seq. ; X, 10.
(13) *Joel.*, II, 28, seq.; III, 16, seq.
(14) *Psalm.*, XVIII, 5 ; *Isai.*, II, XI, LIV, LXV, 17 ; *Jerem*, XXXI, 6, seq. ; *Malach.*, I, 11, seq.



parle ici, c'est d'un Dieu qu'il parle, et c'est un Dieu qu'il promet d'envoyer à la terre » (1).

Il est digne de remarque que les écrivains juifs de notre époque, souvent sceptiques et rationalistes, ne dédaignent pas les destinées prophétiques d'Israël tant qu'elles sont pleines d'illustres promesses, mais ils les rejettent dès qu'elles revêtent un caractère de réprobation. Nous lisons dans l'*Antisémitisme* de M. Bernard Lazare :

Pour Bossuet, la Judée avait été le centre du monde; tous les événements, les désastres et les joies, les conquêtes et les écroulements comme les fondations d'empire avaient pour primitive, mystérieuse et ineffable cause les volontés d'un Dieu fidèle au Béné-Israël, et le peuple tour à tour errant, créateur de royaumes et captif avait dirigé l'humanité vers son unique but : l'avènement du Christ. Ben Hadah et Sennacherib, Cyrus et Alexandre semblent n'exister que parce que Juda existe, et parce qu'il faut que Juda soit tantôt exalté et tantôt abattu, jusqu'à l'heure où il imposera à l'univers la loi qui doit sortir de lui. Mais ce que Bossuet avait conçu dans un but de glorification inouïe, les antisémites chrétiens le rénovent avec des intentions contraires. Pour eux, la race juive, fléau des nations, répandue sur le globe, explique les malheurs et les bonheurs des peuples étrangers chez qui elle s'est implantée, et de nouveau l'histoire des Hébreux devient l'histoire des monarchies et des républiques. Châtiés ou tolérés, chassés ou accueillis, ils expliquent, par le fait même de ces diverses politiques, la gloire des États ou bien leur décadence. Raconter Israël, c'est raconter la France, ou l'Allemagne, ou l'Espagne. Voilà ce que voient les antisémites chrétiens, et leur antisémitisme est ainsi purement théologique, c'est celui des Pères, celui de Chrysostome, de saint Augustin, de saint Jérôme. Avant la naissance de Jésus, le peuple juif a été le peuple prédestiné, le fils chéri de Dieu; depuis qu'il a méconnu son Sauveur, depuis qu'il a été déïcide, il est devenu le peuple déchu par excellence, et, après avoir fait le salut du monde, il en cause la ruine (2).

Qu'il le veuille ou non, M. Bernard Lazare a très exactement départagé l'histoire d'Israël : le premier stade aboutit au Calvaire, d'où part le second, peut-être pour y revenir. En attendant, on est obligé de constater qu'au triple point de vue de race, de nationalité et de religion, le Juif est devenu, en général, l'ennemi de l'humanité.

(1) Mgr Darboy : *Œuvres pastorales*, I, 297 ; Paris, Le Clère, 1876.

(2) Bernard Lazare : *L'Antisémitisme, son Histoire et ses Causes*, p. 230 ; Paris, Chailley, 1894.



1° La Race Juive

La race d'abord.

D'après le même auteur, il n'y a pas de races (1). Cette thèse n'est amplement soutenue que pour le service de son idée qui contient une double erreur : l'inexistence de la race sémite et celle de la race juive.

La race sémite cependant existe comme la race aryenne. Elle se compose particulièrement des Juifs, des Syriens et des Arabes, et M. Bernard Lazare a raison de tenir pour impropre le mot d'antisémitisme pris en effet pour antijudaïsme (2). Les Arabes et les Syriens ne prétendent pas à la domination universelle, précisément parce qu'ils ne rentrent pas dans le cycle du développement messianique.

Il ne s'agit donc pas ici de « l'incompatibilité des races », comme l'écrit Graetz, dans la conclusion de son *Histoire des Juifs* (3). *L'Auf der Warte* nous apprend, au contraire, qu'on a fondé récemment à Berlin la « Ligue Daniel », pour grouper les Juifs germanisants et les Aryens, Allemands de race pure (4). Cette alliance est naturellement cimentée par le prétendu

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, ch. X : *La Race*, p. 246-272.

(2) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 2. Ce passage contient l'aveu d'un antijudaïsme imputable, non pas aux antisémites, mais aux Juifs eux-mêmes :

« Partout où les Juifs, cessant d'être une nation prête à défendre sa liberté et son indépendance, se sont établis, partout s'est développé l'antisémitisme, ou plutôt l'antijudaïsme, car antisémitisme est un mot mal choisi, qui n'a eu sa raison d'être que de notre temps, quand on a voulu élargir cette lutte du Juif et des peuples chrétiens, et lui donner une philosophie en même temps qu'une raison plus métaphysique que matérielle.

» Si cette hostilité, cette répugnance même, ne s'étaient exercées vis-à-vis des Juifs qu'en un temps et en un pays, il serait facile de démêler les causes restreintes de ces colères ; mais cette race a été, au contraire, en butte à la haine de tous les peuples au milieu desquels elle s'est établie. Il faut donc, puisque les ennemis des Juifs appartenaient aux races les plus diverses, qu'ils vivaient dans des contrées fort éloignées les unes des autres, qu'ils étaient régis par des lois différentes, gouvernés par des principes opposés, qu'ils n'avaient ni les mêmes mœurs, ni les mêmes coutumes, qu'ils étaient animés d'esprits dissemblables ne leur permettant pas de juger également de toutes choses, il faut donc que les causes générales de l'antisémitisme aient toujours résidé en Israël même, et non chez ceux qui le combattirent ».

(3) GRAETZ : *Histoire des Juifs*, V, 426 ; Paris, Durlacher, 1897.

(4) *Auf der Warte*, Leipzig, 16 janvier 1921, p. 12, col. 2.



besoin de fraternité humanitaire, mais elle prouve que l'union sacrée peut exister entre les deux races juive et aryenne.

Il n'est pas question davantage « d'infériorité ou de supériorité de races ». Aryens ou Juifs ont chacun leurs qualités intellectuelles et morales, et lorsque ces derniers prétendent se rattacher à une origine distincte des autres races, c'est toujours en fonction de leur rôle messianique.

Les prophéties, en effet, mal interprétées, autorisent ces extraordinaires prétentions.

Pour les biens de la terre, le Juif ne s'élève pas au-dessus de la bénédiction d'Isaac à Jacob :

> Que Dieu te donne de la rosée du ciel,
> Et de la graisse de la terre,
> Et abondance de froment et de vin (1).

Encore est-il que le Juif a singulièrement matérialisé les promesses divines dans le rêve d'une terre promise (2), où coulent le lait et le miel, et, à son défaut, dans la réalité d'une usurière monopolisation des richesses de l'univers qui lui permette d'imposer l'adoration de son idole séculaire : le veau d'or.

D'autre part, les Livres Saints le proclament un peuple élu, et, de ce chef, la race juive est plus que prédominante, elle est seule mandatée pour représenter ici-bas l'humanité aux yeux de Jéhovah. En dehors des Juifs, nul n'est digne de porter le nom d'homme, comme nous le verrons en feuilletant le *Talmud* et le *Schulchan-Aruch*. C'est l'exagération biblique qui devient l'exagération religieuse des Japonais avec leur Mikado, et l'exagération intellectuelle de l'Allemagne avec le surhomme de Nietzsche.

De ce double point de départ : l'or de la terre et l'élection du ciel, le Juif ne pouvait aboutir qu'à la conception de l'hégémonie mondiale. Aux textes scripturaires qui se rapportent au Messie et que les exégètes juifs ont soin d'appliquer à un Messie de gloire, et d'opposer au Christ qui fut pour eux un

(5) *Gen.*, XXVII, 28.

(6) On lit, dans le *Livre d'Enoch*, qui remonte à plus d'un siècle avant Jésus-Christ :

« Mais pour les élus, à eux la lumière, la joie, la paix ; à eux l'héritage terrestre ». MIGNE : *Dictionnaire des Apocryphes*, I, 428 ; *Livre d'Enoch*, VI.



Messie de misère et d'abjection, à ces textes où les peuples étrangers à Israël doivent se joindre d'Orient et d'Occident au peuple d'Abraham, d'Isaac et de Jacob dans cette société religieuse qui n'est autre que l'Eglise catholique, à ces textes illogiquement adaptés à leur domination universelle, les Juifs ajoutèrent les prédictions de leurs apocalypses et de leur littérature apocryphe pour se persuader qu'après les siècles d'esclavage et les châtiments d'En-Haut, Jéhovah reprendrait ses guerres victorieuses, anéantissant les quatre grandes puissances dressées contre le peuple prédestiné au règne, à la grandeur et à la souveraineté sur toutes les nations désormais asservies, sans espoir de retour à la liberté. Ce sera d'ailleurs le culte du vrai Dieu, source unique du bonheur de l'humanité ; si bien que le monde sera juif ou n'existera plus. Telle est la vraie notion du royaume d'Israël, parfaitement conforme dans ses grandes lignes au programme des « Protocols » des Sages de Sion ». De telles ambitions ne hantent pas la race sémitique, mais la race juive, née de la promesse du Messie.

Car la race juive existe, non seulement comme être moral, mais comme être physique, et si l'on admet les croisements et les mélanges que M. Bernard Lazare multiplie à l'infini, il est d'autant plus surprenant qu'elle ait gardé des caractères essentiels qui en trahissent infailliblement les sujets. Nous nous garderons bien d'appuyer sur cette vérité trop apparente et trop indiscutable pour être démentie. Le front, les yeux, le nez, les oreilles, les lèvres ne trompent pas un œil exercé ; et, sans recourir à la brochure du Dr Celticus, on peut encore ajouter d'autres signes révélateurs (1). L'empreinte juive semble indélébile ; elle domine même dans les mariages mixtes ; et, semblable aux plantes panachées, le Juif revient toujours à son type primitif.

Ces simples données se retrouvent dans le passage suivant d'une conférence sur la *Question juive :*

Le Juif constitue une race distincte et ayant des caractères spécifiques déterminés : il appartient à un des rameaux de la branche sémitique, qui comprenait autrefois les Phéniciens, les Assyriens et qui comprend encore aujourd'hui les Arabes. Le Juif est donc un Asiatique, un Oriental, et cela, nous ne devons jamais l'oublier, car il constitue pour nous, Français, descendants de la race aryenne ou indo-européenne, un étranger

(1) Dr CELTICUS : *Les 19 tares corporelles visibles pour reconnaître un Juif ;* Paris, 1903.



dont le sang est tout aussi différent du nôtre que celui d'un nègre ou d'un Mongol. Je sais bien qu'aujourd'hui, sous prétexte de combattre le préjugé des races, le Juif et, à sa suite, le Franc-Maçon, son cousin germain, ainsi que quelques savants humanitaires, veulent supprimer la race pour ne plus voir dans les peuples qu'un mélange innommable, une « panmixie » générale, pour employer le terme barbare de ces métèques. Et la raison de cette guerre faite à la race par les Juifs et les Francs-Maçons est facile à saisir : Un étranger, qu'il soit Juif, Turc, Chinois ou Dahoméen, deviendra du jour au lendemain, de par la naturalisation, un tout aussi bon Français que le Français de vieille souche autochtone; rien ne le différenciera de ce dernier, puisque les races n'existent pas, et qu'un Juif de Pologne du nom de Fine-Kelhaus, mué en Jean Finot pour les gogos de France, a osé écrire dans son livre *Le Préjugé des Races :* « que les Français, ethniquement parlant, sont un composé d'éléments mongol, négroïde, sémitique et généralement parlant, de tous les peuples qui ont traversé la France ».

Cette audacieuse assertion d'un Juif de Pologne reçu chez nous, ne mériterait même pas d'être relevée, si cela ne nous montrait clairement le but d'Israël : cette confusion des races, cette suppression des barrières des nationalités, permettront aux Juifs, peuple maudit, de rentrer dans l'humanité et de profiter en frelon des bienfaits d'une civilisation due aux efforts séculaires des habitants du sol.

Et pour atteindre ce but, le Juif n'a pas craint de renier sa propre race dont il était si fier, lui, qui s'intitulait orgueilleusement la première aristocratie du monde, proclamant ainsi sa supériorité sur tous les autres peuples.

N'est-ce pas le Juif Disraeli, devenu Lord Beaconsfield qui écrivait : « La race est tout; il n'y a pas d'autre vérité, et toute race doit périr qui abandonne imprudemment son sang à des mélanges ». Aussi le Juif qui nie les races, y compris la sienne, se garde-t-il bien de mélanger son sang. Depuis deux mille ans qu'il est dispersé, il a conservé précieusement la pureté de son sang, et ses Rabbins de nos jours fulminent avec énergie contre les mariages mixtes. Aussi le type juif s'est-il conservé avec toutes ses caractéristiques qui le font reconnaître d'entre tous les peuples.

Les Juifs représentés sur les monuments sculptés d'Egypte et d'Assyrie, vieux de cinq mille ans, se distinguent nettement des Assyriens, leurs congénères, mais sont, par contre, identiques au type juif classique de nos jours. Hébreu du temps des Pharaons, Juif du moyen-âge, ou Juif des temps modernes, le type, malgré ses variétés, s'est perpétué. Qu'il soit Askenagi ou Sephardi, Juif de Pologne, de Roumanie et d'Allemagne, ou Juif de France et d'Angleterre, Juif de Cochinchine, d'Afghanistan ou de Chine, partout nous retrouvons ce *facies* dont le nez est la caractéristique, marque indélébile de la race juive. Nous savons, d'autre part, que le Juif a une pathologie spéciale; il est affecté de certaines maladies

17



héréditaires, maladies nerveuses, maladies de peau. La lèpre juive était déjà connue du temps de Moïse.

De nos jours, et particulièrement dans nos pays latins, la lèpre juive est une lèpre morale qui ronge les mœurs, les institutions et les peuples, et, selon l'expression des « Protocols », les infecte d'une maladie mortelle : « la décomposition du sang », qui permet au Juif d'attendre la fin de notre agonie (1). C'est bien le jeu d'une race ennemie.

2° Le Peuple Juif

En second lieu, la nationalité.

Ce que nous constatons du point de vue de la race reparaît dans la nationalité juive. En dehors du messianisme, l'existence de ce peuple devient incompréhensible. La *Diaspora* et le *Sionisme* en fournissent la preuve convaincante.

La Diaspora

La dispersion des Juifs est antérieure au Christianisme. Le savant abbé Fouard a fait une étude très documentée de cette première époque (2). Il repère « les colonies juives chez les Parthes, les Mèdes, les Elamites, la Mésopotamie, la Cappadoce, le Pont, toute l'Asie-Mineure, la Syrie, la Phénicie, l'Egypte, Cyrène, la côte africaine, les provinces de la Grèce, de la Thessalie au Péloponèse ; parmi les îles, l'Eubée, Cypre, Crète ». Transplantés comme vaincus ou simples émigrants, les Juifs ont toujours su s'imposer et se créer une situation prépondérante. « La souplesse de leur naturel les ployait aux circonstances les plus difficiles ; la soif de la richesse, une activité infatigable pour l'acquérir leur faisaient oublier la tristesse de l'éloignement ; loin de les abattre, la lutte accroissait leur vigueur ». Le même auteur fait la remarque suivante : « C'est au commerce que les Juifs durent une si rapide prospérité : d'instinct, ils en avaient le génie, aussi cette aptitude, contenue jusque là par les prescriptions de la loi, n'a cessé depuis lors d'être le trait distinctif des fils d'Israël » (3).

(1) Mgr Jouin : *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 75.

(2) Abbé Fouard : *Saint Pierre*, ch. III, p. 51-77 ; Paris, Lecoffre, 1886.

(3) L'Abbé Fouard (*lib. cit.*, p. 65) ajoute que chez les Juifs de la Dispersion on rabaissait la vie pastorale des ancêtres pour exalter le négoce. Ce fut l'œuvre des rabbins, et le R. Rabb disait : « Toutes les récoltes du monde ne valent pas le commerce ». (*Jebhamoth*, 1, 63, 1). Ce génie commercial et financier n'empêche pas, d'ailleurs, les Juifs de convoiter les biens fonciers d'un pays et de les accaparer selon le pro-



La dispersion des Juifs, répartie sur cinq siècles avant l'ère chrétienne, gagna les régions les plus reculées, « si bien qu'au temps de Strabon, il n'y avait point de ville ni de port où les

gramme des « *Protocols* » *des Sages de Sion*. Cf. Comte Yvert : *Les Juifs et la Propriété* ; Paris, Dumouin, 1884. Voici la conclusion de cet opuscule (p. 22) :

« Les considérations qu'on vient de lire n'ont rien de commun avec les idées généralement reçues de nos jours. Elles sont opposées aux doctrines économiques à la mode, et ne concordent pas avec les mœurs du temps. Les petits-fils des Croisés s'estiment honorés, paraît-il, de dîner en compagnie des Israélites, pourvu qu'ils soient très riches, et, loin de réprouver le communisme électoral, la plupart des catholiques coopèrent à son action révolutionnaire. Il paraît utile, cependant, d'attirer l'attention des esprits sérieux sur des points que les préjugés du siècle ont obscurcis de mille manières différentes.

» Qu'on veuille bien considérer la prépondérance du rôle de la propriété dans la vie des peuples ; qu'on observe l'action constante des Juifs dans les relations économiques, et l'on verra que toutes les théories modernes ont pour origine le génie conquérant des enfants d'Israël, et pour but leur suprématie universelle. Se rendre d'abord utiles par des prêts d'argent, anéantir les aristocraties territoriales par la centralisation du pouvoir, obtenir l'égalité civile et politique, la liberté de conscience, faire proclamer la souveraineté du peuple et imposer l'égalité des partages testamentaires, être autant que les chrétiens dans l'Etat pour les dominer sûrement par ses richesses, tel est le plan du Juif ; et chacun peut se rendre compte du degré d'application déjà obtenu par lui, surtout en France. La Révolution de 1789 a été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie, et celle de 1870, avec l'agitation actuelle, a pour origine le socialisme ; mais, en réalité, la franc-maçonnerie et le communisme qu'elle a engendré viennent tous deux d'une même source : le Judaïsme, dont ils servent également les vues, en détruisant la société chrétienne au profit des Juifs. Un fait bien saisissant suffirait pour le prouver : depuis la Révolution de 1789, la mobilisation de la propriété a pris d'énormes proportions en France ; la terre elle-même est, pour ainsi dire, perpétuellement en mouvement, grâce au code et aux sociétés par actions. La part du Juif dans ces déplacements incessants est celle du lion. Quant à lui, au moyen de naturalisations étrangères, il évite l'éparpillement de ses biens au moment de la mort. Maintenant, en face du communisme de plus en plus menaçant, les chrétiens propriétaires se hâtent de réaliser, encore plus que par le passé, leurs fortunes territoriales, pour tâcher de les mettre à l'abri hors de France. Nouveaux profits pour les Juifs, et surtout abandon du sol de la patrie, laissée de la sorte sans aucune défense et à la merci des capitalistes cosmopolites.

» On peut chercher bien des moyens de remédier à cette effroyable situation, mais l'étude approfondie de la question nous fait croire qu'on n'obtiendra rien d'important tant que la possession de la propriété, en France et ailleurs, ne sera pas suivie de ses conséquences naturelles, qui sont l'autorité et la responsabilité sociale, civile et politique.



Juifs ne fussent établis, nul endroit où ce peuple tenace n'eût réussi à prendre pied (1). Leur influence se faisait largement sentir et leur attirait des païens qui croyaient à Jéhovah sans s'associer au culte mosaïque, c'étaient les « prosélytes de la porte » ; d'autres acceptaient toutes les observances légales et rituelles de la religion juive, on les nommait les « prosélytes de la justice ».

D'ailleurs, les Juifs de la Diaspora étaient fidèles à leurs traditions. Chaque année, ils envoyaient une députation à Jérusalem avec de riches aumônes recueillies dans les synagogues qu'ils avaient soin d'établir pour tous leurs groupements, ou bien, à leur défaut, des « proseuques » qui leur servaient de lieux de réunion sabbatique. Les quelques concessions faites aux mœurs des pays qu'ils habitaient, dont la plus capitale fut d'adopter la langue grecque et de faire la traduction des Septante, n'entamaient pas leur fidélité nationale ; en un mot, le Juif d'alors, comme celui d'aujourd'hui, restait toujours Juif, et la dispersion croissante et intéressée de ce peuple le persuadait de plus en plus, malgré des persécutions locales, qu'il prenait possession du monde par l'élection supérieure de sa nationalité, selon les vers de la Sibylle juive :

Toute terre, toute mer est pleine de toi;
Si tous te sont hostiles, c'est que tu excelles entre tous (2).

Jusqu'au Messie, ce peuple se sentait fort dans une unité

» Pour résumer cette étude, nous dirons d'abord avec M. Disraeli, parlant des Juifs, que le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses ». (*Coningsby*, p. 184).

» Puis nous citerons le manifeste des trente-et-un membres de la Chambre législative de l'Etat roumain, faisant appel à l'Europe contre la tyrannie juive : « Les dominateurs (les capitalistes israélites), ne sentant plus aucune opposition qui puisse contrebalancer leurs instincts, créent des gênes et des crises factices, et s'ingénient à trouver, même dans les misères du peuple, toutes sortes de moyens d'extorsion pour satisfaire leur insatiable avidité ; car la misère est productrice en faveur de ceux qui ont la cruauté de l'exploiter. C'est ainsi que naît bientôt la plus dure et la plus implacable des tyrannies : la tyrannie de l'argent, qui, exercée sur un peuple par des étrangers, anéantit tous les moyens de développement, empêche l'élan de ses aspirations généreuses, et, sans qu'on s'en aperçoive, donne à son avenir un coup mortel ».

(1) STRABON, cité par Josèphe : *Antiquitates*, XIV, ch. XII, Flavius JOSÈPHE, Histoire des Juifs, p. 332; Amsterdam, Schippers, 1681.

(2) *Oracula Sibyllina*, III, 271, 272.



infrangible, soit en Palestine, soit dans l'univers, et cette unité reposait, avant tout, sur son attente messianique à laquelle semblait attachée la domination du monde. Mais la dispersion totale d'Israël, après la ruine de Jérusalem, est venue compliquer le problème de sa nationalité et le rendre presque insoluble. Comment expliquer, en effet, qu'un peuple jeté aux quatre coins du monde, depuis bientôt deux mille ans, ait pu se survivre à lui-même, alors que des peuples bien plus puissants et des civilisations autrement développées n'ont laissé aucun vestige, et que pour ces derniers la plupart ne furent pas dispersés, mais seulement envahis ? M. Bernard Lazare invoque l'unité religieuse d'Israël. Nous en parlerons tout à l'heure ; qu'il nous suffise de rappeler qu'elle est uniquement d'essence messianique ; la religion juive est une religion d'attente terrestre. Mais pourquoi la religion n'a-t-elle pas produit les mêmes effets chez les autres peuples disparus ? Le même auteur ajoute à la religion les conditions sociales faites aux Juifs dans tous les pays, de telle sorte qu'ils se groupèrent ensemble : « Le jour, écrit-il, où le Juif fut emprisonné dans ses juiveries, ce jour-là il eut un territoire, et Israël vécut absolument comme un peuple qui aurait une patrie ; il garde, dans ses quartiers spéciaux, ses coutumes, ses mœurs et ses habitudes séculaires, précieusement transmises par une éducation que dirigeaient en tous lieux les mêmes principes invariables » (1). Faire des ghettos un territoire, une patrie, est assurément ingénieux, mais n'a rien de concluant. Ensuite, les ghettos ont disparu depuis plus de temps qu'il n'en a fallu pour engloutir les peuples anciens. Fonder la survivance d'Israël sur les rapports commerciaux ou financiers des Juifs ne présente pas davantage les caractères spécifiques d'une nationalité. Faire appel à l'hébreu reçoit un démenti de l'histoire. M. Bernard Lazare, qui développe cet argument, se contredit constamment au cours de son étude si intéressante ; et nous n'avons pas oublié qu'au premier Congrès sioniste de Bâle, les promoteurs Theodor Herzl et Max Nordau ignoraient la langue de leurs pères.

Il reste enfin la conscience nationale, car, d'après M. Bernard Lazare, « les Juifs eurent la conscience qu'ils étaient une nation, qu'ils n'avaient jamais cessé d'en être une. Quand ils quittèrent la Palestine, aux premiers siècles avant l'ère chré-

(1) Bernard Lazare, *lib. cit.*, p. 285.



tienne, un lien toujours les relia à Jérusalem ; lorsque Jérusalem se fut abîmée dans les flammes, ils eurent leurs exilarques, leurs Nassis et leurs Gaons, ils eurent leurs écoles de docteurs, écoles de Babylone, écoles de Palestine, puis écoles d'Égypte, enfin écoles d'Espagne et de France. La chaîne traditionnelle ne fut jamais brisée. Toujours ils se considérèrent comme des exilés et se bercèrent de ce songe du rétablissement du royaume terrestre d'Israël. Tous les ans, à la veille de Pâques, ils psalmodièrent du plus profond de leur être, par trois fois, la phrase consacrée : « *Leohana aba Lerouchalaïm* » (l'année prochaine à Jérusalem). Ils gardèrent leur vieux patriotisme, leur chauvinisme même, ils se regardèrent, malgré les désastres, malgré les malheurs, malgré les avanies, malgré l'esclavage, comme le peuple élu, celui qui était supérieur à tous les peuples » (1). On se demande comment le chauvinisme, que M. Bernard Lazare reproche à toutes les nations, n'a pas empêché de sombrer les Grecs, les Romains, les Gaulois et tant d'autres peuples aussi vivaces et patriotes que les Juifs ? Toujours est-il que, de l'avis de l'auteur, Jérusalem jouerait le principal rôle comme lien des groupements juifs dans tout l'univers. Or, Jérusalem, c'est le Messianisme et le Sionisme en même temps.

Le Sionisme

Le Sionisme revient à l'ordre du jour, nous lui consacrons un de nos appendices. Il n'est pas cependant de date récente, puisqu'il remonte jusqu'à l'époque de la dispersion. La question territoriale se présenta même parfois aux yeux des Juifs sous un aspect plus large que leur ancienne patrie. L'un d'eux écrivait, dans une brochure anonyme, au début de ce siècle :

« Si les Juifs restent encore longtemps au sein des autres peuples, sans fusionner complètement avec eux, ils redeviendront partout aussi malheureux qu'au moyen âge ou tout au moins aussi faméliques que les parias », et l'auteur concluait que, « pour éviter des exodes perpétuels, il était urgent de reconstituer le peuple d'Israël, non pas à Sion, ce qui est un rêve irréalisable, mais dans l'Amérique du Sud » (2).

Ces Juifs, appelés « Territorialistes », composent la *Jewish Territorial Organization*, désignée par les initiales ITO, dont

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 287.
(2) *Comment prévenir la destruction des Juifs ?* Pertuis, impr. Aubergier.



le chef est Zangwill. En avril 1914, la revue mensuelle du Touring Club Italien publiait un article intitulé : *La Mission de l'ITO dans le Benguela.* Cette mission succédait à celle qui avait eu pour but d'étudier la Cyrénaïque, afin d'y fonder une colonie juive, ce qui n'eut pas de suite, parce que les Arabes, en particulier les Senoussistes, n'eussent pas toléré cet envahissement d'Israël. Au contraire, pour la colonie portugaise de l'Angola, au Congo, un rapport favorable concluait à l'immigration juive sur le plateau du Benguela, dans la partie centrale de l'Afrique occidentale portugaise (1). On sent que les Territorialistes sont protégés par l'Angleterre. Si Zangwill fit des sondages dans la Cyrénaïque, c'est que cette région est limitrophe de l'Egypte ; d'autre part, si l'Angola se peuplait de Juifs, ces colonies portugaises, si jalousement convoitées par les Anglais, pourraient peut-être passer plus tard sous leur domination. Cette fraternité anglo-judaïque se retrouve toujours sur le terrain des affaires, si bien que des ouvrages, plus ou moins documentés, prétendent faire remonter aux dix tribus d'Israël l'origine de la Grande-Bretagne, question qui paraît, au reste, assez insoluble ; mais il est étonnant que le sol anglais ait vu naître, en 1717, avec la Grande Loge de Londres, la Judéo-Maçonnerie, sur laquelle se fonde aujourd'hui, bien plus qu'il n'apparaît, l'hégémonie mondiale de l'Angleterre.

Les Territorialistes ne sont que de faux Sionistes, désireux de reconstituer le royaume d'Israël là où ils seront le mieux,

(1) Nous lisons dans l'*Agence Roma* du 4 juin 1914 :

« Comme nous l'avions annoncé en son temps, la fameuse « ITO » (*Jewish Territorial Organization*) envoya, peu de temps avant l'occupation italienne, une mission en Cyrénaïque pour voir si l'on pouvait y fonder une colonie juive. Le projet échoua faute de conditions favorables pour le développement paisible de la colonie. Maintenant, l' « Ito » a envoyé un Commission dans l'Angola portugaise. La Commission a trouvé que les conditions territoriales d'Angola se prêtaient parfaitement à l'agriculture, c'est pourquoi la société se propose d'y fonder une colonie juive. Evidemment, le gouvernement maçonnique de Lisbonne est tout prêt à faire des conditions exceptionnellement favorables aux Juifs, lui qui persécute les missionnaires catholiques, ses compatriotes. Non moins, évidemment, il s'agit d'un mot d'ordre de la haute secte et de la haute banque juive — cela fait-il deux ? — selon lequel nous voyons, d'un autre côté, le gouvernement espagnol, franchement maçonnique depuis Canalejas, se prêter à l'appel des Juifs des Balkans pour le Maroc ».



selon l'adage : *Ubi bene, ibi patria.* Tout au contraire, les vrais Sionistes, dont le chef, à la fin du dernier siècle fut Theodor Herzl, revendiquent la Palestine, Jérusalem et Sion comme le territoire et la patrie qui leur est propre. C'est d'eux que parle M. Bernard Lazare, comme il est dit plus haut (1).

On l'a vu, leurs dernières ambitions dépassent de beaucoup les frontières resserrées de la Palestine et dissimulent à peine le Supergouvernement juif des « Protocols », dont la capitale pourrait être Jérusalem, mais dont le territoire serait l'univers. Encore est-il que, toujours par la grâce de l'Angleterre, la Palestine est aujourd'hui attribuée aux Juifs, et qu'une *alliance antisémite universelle,* d'origine britannique, a vu le jour pour afficher cette devise : « L'Angleterre aux Anglais, et la Palestine aux Juifs ». Dans cette question, le Parlement anglais, prisonnier de la banque juive, n'a été que l'instrument obligé du Sionisme, et ces mots : « L'Angleterre aux Anglais » ne marquent pas autre chose que la peur du péril juif qui grandit Outre-Manche. Mais, que veut dire : « La Palestine aux Juifs » ? De quel droit leur revient ce pays déserté depuis tantôt deux mille ans ? Ils ne possédaient la Terre Promise que dans l'attente du Messie. Le Messie est venu, et la punition de leur aveuglement et de leur déicide fut la dispersion. Leur droit messianique est passé aux catholiques, aux croisés, aux Français qui, seuls, ont recueilli ce témoignage des peuples étonnés: « *Gesta Dei per Francos* ». La Palestine est aux Français, et l'attribution que s'en est faite l'Angleterre est une forfaiture.

Du point de vue messianique qui peut uniquement régler la question palestinienne, si l'on passe au point de vue politique, la Palestine appartient aux Syro-Arabes. Toutefois, s'il est exact que sir Herbert Samuel ait dit à un religieux : « La Palestine devrait vous appartenir, elle est couverte d'édifices catholiques, et n'a plus aucun vestige des Juifs », et même si cette parole est controuvée, elle exprime encore notre juste attribution de ce pays aux fidèles du Christ et non pas à ses ennemis et à ses bourreaux. Par essence, le Sionisme ne peut plus être juif, il est catholique (2).

(1) Nous publierons en appendice une étude spéciale sur le Sionisme, comme nous l'avons déjà annoncé. Nous ne pourrions l'intercaler ici sans surcharger cet aperçu général sur le Judaïsme.

(2) Il est évident que la Palestine ne peut offrir asile à tous les Juifs. Ceux que les meneurs du Sionisme désirent parquer dans cette Terre, qui ne présente plus l'attrait du temps d'Abraham ou de Josué, forment au



Quoi qu'il en soit, on oublie que les Territorialistes et les Sionistes, partisans de colonies juives, à Jérusalem ou dans une autre partie du monde, doivent encore compter avec les cosmopolites. Ceux-ci préfèrent rester là où la dispersion les a jetés, et l'on peut affirmer que leur choix n'a pas pour but de faire vivre le peuple qui les hospitalise, mais de vivre de lui, dût-il en mourir. M. Bernard Lazare constate leur existence en ces termes :

En effet, bien que souvent extrêmement chauvins, les Juifs sont d'essence cosmopolite; ils sont l'élément cosmopolite de la famille humaine, dit Schœffle. Cela est fort juste, car ils possédèrent toujours au plus haut point cette extrême facilité d'adaptation, signe du cosmopolitisme. A leur arrivée dans la Terre Promise, ils adoptèrent la langue de Chanaan, après soixante-dix ans passés en Babylonie, ils eurent oublié l'hébreu et rentrèrent à Jérusalem en parlant un jargon araméen ou chaldaïque; au premier siècle avant et après l'ère chrétienne, la langue hellénique pénétra les juiveries. Dispersés, les Juifs devinrent fatalement cosmopolites. Ils ne se rattachèrent plus en effet à aucune unité territoriale, et n'eurent qu'une unité religieuse. Ils eurent bien une patrie, mais cette patrie, la plus belle de toutes, comme chaque patrie d'ailleurs, fut placée dans le futur, ce fut la Sion rénovée, à laquelle nulle terre n'est comparée, ni comparable; patrie spirituelle qu'ils aimèrent d'un si ardent amour qu'ils devinrent indifférents à toute terre, et que chaque pays leur parut également bon, ou également mauvais. Ils vécurent enfin dans des conditions telles, et si affreuses, qu'on ne peut leur demander de se donner une patrie d'élection, et, leur instinct de solidarité aidant, ils restèrent internationalistes (1).

Or, les Cosmopolites sont les plus nombreux, s'il faut en croire l'*Encyclopédie britannique,* dans laquelle nous lisons :

La plupart des Juifs voient leur avenir dans le développement progressif de chaque groupe au sein du pays qu'il habite (2).

fond la pègre judaïque. Encore est-il qu'une foule de Juifs de Pologne émigrent en ce moment en France et aux Etats-Unis, dans la crainte d'une nouvelle guerre entre ce pays et les Soviets bolcheviques. Pourquoi ne vont-ils pas en Palestine ? Ajoutons cependant que, dans toutes les reconstitutions, la partie dirigeante est d'ordinaire une élite intellectuelle. Citons, simplement, en Palestine, Sir Herbert Samuel, et, en Russie, Trostki et surtout Tchitcherine.

(1) Bernard Lazare, *lib. cit.*, p. 301. Dans le chapitre suivant : « L'esprit révolutionnaire dans le Judaïsme », l'auteur avoue (p. 304-305) que les Juifs sont des mécontents et, par là même, des ferments de révolution.

(2) *British Encyclopædia,* article Jews, t. XV, p. 411.



Avec de tels principes, comment accepteraient-ils jamais le mot d'ordre : « La Palestine aux Juifs ? » C'est impossible, même en Angleterre, où le gouvernement en est si profondément persuadé qu'il a fait imprimer une apologie biographique des principaux juifs qui sont les maîtres extérieurs du monde, car les maîtres intérieurs, et plus ou moins cachés, sont les rois tout-puissants de la Haute-Banque. Dans cet opuscule, que nous traduirons pour un de nos Appendices, parce que le gouvernement anglais en défend la vente et la diffusion, nous trouvons les noms suivants : Louis-Samuel Herbert, Edwin-Samuel Montagu, le comte de Reading, Sir Alfred Mond, en Angleterre ; Louis-Lucien Klotz, Joseph Reinach, en France ; le baron Sidney Sonnino, Luigi Luzzati, Salvatore Barzilaï, en Italie ; le juge Louis Dembitz Brandeis, Samuel Gompers, Oscar Straus, Bernard Baruch, Otto Hermann Kahn, Abram Elkus, aux Etats-Unis ; enfin, Paul Hymans, en Belgique. Ajoutez à cette liste quelques juifs marquants d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de Russie, avec les noms des grands banquiers, vous aurez de la sorte, dans une courte page, le consortium de ceux qui règlent le sort des peuples et qui croient, non sans quelque apparence trompeuse, avoir fait passer des mains de Dieu dans les leurs les destinées du monde (1).

(1) Nous lisons dans la Conférence que nous avons déjà citée : « L'essence du Juif est d'être cosmopolite, et nous voyons tous les jours leur « facilité d'adaptation » dont parle Bernard Lazare ; elle n'est pas l'un des moindres dangers de la question juive. Le Juif n'a pas de patrie. Voilà le fait patent. Si nous ouvrons son catéchisme, nous lisons ceci : DEMANDE : *Qu'entendez-vous par patrie ?* — RÉPONSE : *J'entends par là le pays où l'homme est né et élevé, ou dans lequel il vit sous la garantie des lois qui assurent à tous les habitants la possession paisible de leurs propriétés, l'exercice de leurs droits et la jouissance du fruit de leur travail* ».

« Le grand rabbin Simon Lévy développe cette idée : « Le beau nom de patrie n'appartient donc pas à la terre qui nous a vus naître, mais encore à celle qui nous a pris sous sa protection, qui nous nourrit aujourd'hui de ses produits et nous couvre de l'égide de sa sage législation... L'homme doit savoir se naturaliser dans tous les endroits du globe où on lui octroie ce qui lui est nécessaire pour le déploiement des facultés de son âme. Le cosmopolitisme est une vraie vertu ». Dans ces conditions, nous avons non seulement le droit, mais le devoir de considérer le Juif comme un étranger. Sa patrie est là où il se trouve bien. Aujourd'hui en France, demain en Angleterre ou en Allemagne. Autant dire qu'il n'en a pas. Et tout gouvernement qui permet aux Juifs de



Gardons-nous de croire que les Juifs cosmopolites soient de ce chef vraiment et loyalement fusionnistes. Tous sont séparatistes, tous restents juifs avant tout et au-dessus de toute nationalité, dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Monde. Il n'y a pas de juifs allemands, russes, français, italiens, anglais, américains ; qu'ils habitent et qu'ils soient nationalisés en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Amérique et dans le monde entier, il n'y a que des Juifs et voilà tout. Le rabbin américain Schindler écrivait dans la *Jewish Chronicle* du 20 avril 1911 (page 26) :

Pendant cinquante ans, j'ai été partisan résolu de l'assimilation juive et j'y ai cru. Aujourd'hui, j'avoue mon erreur. Le grand creuset des Etats-Unis ne pourra jamais obtenir la fusion d'un seul Juif. Il y a cinquante ans, les Juifs étaient prêts à s'assimiler avec les Américains, mais depuis lors deux millions de nos frères sont venus de l'Orient; ils tiennent à leurs vieilles traditions et apportent avec eux leur vieil idéal. C'est une armée à submerger. Il y a là la main de Dieu. Le Juif doit se différencier de son voisin; il doit le savoir, il doit en avoir conscience et en être fier.

Ainsi le peuple juif, l'éternel élu de Dieu, se regarde comme « le peuple le plus un, le plus stable, le plus impénétrable, le plus irréductible » (1). Territorialistes, Sionistes, Cosmopolites, tous les Juifs sont séparatistes et exclusivistes ; tous, enivrés du fol orgueil de leur patriotisme, s'estiment les citoyens d'une race supérieure en fonction d'une mission

remplir des fonctions politiques, d'entrer dans l'armée, la magistrature, l'Université, commet un crime de lèse-patrie. D'ailleurs, le Juif manque absolument du sens politique, puisqu'il est cosmopolite. Spéculateur et commerçant avant tout, il traite une affaire politique d'après ces mêmes règles. Seul le résultat immédiat compte pour lui ; quant aux avantages de l'avenir, ils lui échappent. Il vit dans et pour le présent, ce qui s'explique, puisque, si son intérêt l'exige, il changera de patrie. C'est pourquoi sa direction politique est immorale et destructrice. Du temps où Israël était une nation, son régime politique a toujours oscillé entre l'anarchie et le despotisme. Maintenant qu'il campe chez les autres peuples, sa mentalité n'a pas changé. Qui ne voit qu'avec un gouvernement républicain comme celui de la France, le Juif, avec son esprit corrupteur et son or, devient le maître tout-puissant ? Par les Loges, il dirige à son gré la politique intérieure ; le suffrage universel est son humble serviteur, et ministres et parlementaires ne sont entre ses mains que des hochets ».

(1) Bernard Lazare, *lib. cit.*, p. 263.



divine qui réalisera le plan de domination universelle des « Protocols » (1).

Ce plan touche à son terme, l'univers, miné par les substructions des Sociétés secrètes, acheté et corrompu par l'or d'Israël,

(1) Cette hégémonie mondiale, préparée par les moyens criminels que prônent les « Protocols », se retrouve au fond de toutes les entreprises juives dans le domaine politique. Pour nouvelle preuve, nous publions le rapport de l'avocat juif Rappoport, de Kiev, à ses collègues de l'organisation juive dite *Poale Zion*, sur l'action occulte et apparente de l'accaparement de l'Ukraine par Israël. Ce rapport parut dans le journal polonais *Liberum Veto*, de Varsovie, du 1[er] novembre 1919. Après quelques mots dans lesquels il déplore plusieurs confusions regrettabes d'idées nationalistes et communistes dans certains milieux, l'auteur s'exprime ainsi :

« Notre but principal était, comme le savent bien les compagnons, d'attirer l'Ukraine (avec la Crimée, la Ruthénie blanche méridionale et occidendale, la Bessarabie et la partie occidentale du bassin du Don) dans l'orbite de notre construction économique, en appauvrissant sa population, dans le but de créer les cadres suffisants en vue de la lutte pour nos idéals.

» Le schéma des buts déjà atteints est le suivant :

» *a*) La trustification et le monopole de la grande industrie par le moyen de l'agiotage dans les bourses étrangères.;

» *b*) L'accaparement du grand commerce par le moyen de l'escompte ;

» *c*) La syndicalisation du petit commerce : coopératives *Gisn* (la vie), *Truzenik* (le travailleur) et autres syndicats des petits commerçants ;

» *d*) Accaparement des transports des marchandises par le moyen du monopole de toutes les voies de communication et de tous les moyens de transport.

» Pour arriver à ce but, nous avons rencontré deux obstacles, mais nous n'avons pas eu besoin d'un grand effort pour les vaincre, attendu que : 1° nous n'avons rencontré qu'une faible et passive opposition de la part de la bourgeoisie chrétienne ; 2° une opposition convulsive de la part des coopératives nationales ukrainiennes : *Ukrain Bank*, *Sojuz Bank* (Banque de l'Union), *Dniepro Sojuz* (Union du Dnieper) et autres.

» La lutte avec ce premier ennemi fut courte, bien qu'elle ne soit pas encore complètement terminée par notre compagnon (le juif) Tzwibak. Quant au second ennemi, les Comités des Employés choisis sous notre influence occulte en ont eu raison ; ceux-ci n'en savent rien et ne doivent rien savoir de nos buts et objets principaux.

» Les luttes des partis et des factions et la rivalité (entre chrétiens) ont si bien affaibli l'adversaire que, par exemple, la nomination du compagnon (juif) Margulès, commissaire en chef de l'*Ukrain Bank*, a été accueillie par les Employés avec pleine satisfaction. L'intelligence peu élevée, la passion des discussions, l'obstination et la psychologie typique du petit employé qui caractérisent nos adversaires furent la base pathologique qui ne nous a jamais trompés. L'affaiblissement de la coopérative



s'écroule dans la fange et dans le sang, et le Juif, lèpre et sangsue des peuples, va se dresser superbement comme un boa

ukrainienne a eu encore ce résultat d'enlever au nationalisme ukrainien son appui économique. Le rôle principal sous ce rapport a été joué par les banques d'escompte et de prêts (juives), et leurs hommes, les compagnons Hazert, Glos, Fischer, Kraus, Spindler (juifs).

» Les lutteurs de la révolution communiste devraient leur exprimer leur complète gratitude.

» Parmi les branches spéciales de la vie économique du territoire ukrainien, nous avons signalé surtout l'industrie sucrière. Cela, nous l'avons fait en partie pour satisfaire le compagnon Piatakoff (juif).

» L'action principale, en cette affaire, revient à la *Banque Internationale* et à son directeur, notre compagnon Rodolphe Stolenworker (juif), homme de finance très habile et tout à fait des nôtres. Ses aides, Grube et Welenrot (juifs), étaient les auteurs du rapport bien connu, rédigé pour les compagnons, sur le relèvement des prix de norme (calmieri), pour le sucre et pour les produits du sucre et les cascami.

» Les compagnons Rosenblatt et Rithaus (juifs) voulaient alors un enregistrement du sucre et la réquisition en masse pour la vente à faire sur le champ à des prix arbitraires. L'opinion du compagnon Gruber (juif) a prévalu, parce qu'elle était la meilleure tactique et celle à plus longue portée.

» La *Russkhi Bank* pour le commerce extérieur (analogue à la *Deutsche Bank*), très affaiblie au temps de Petliura, a retrouvé sa prospérité avec Suozif, toujours aussi dévoué à notre but et qui nous a rendu un service colossal.

» Les membres du Conseil, les compagnons Jakobson, Barsch, Kaps, Hammermann, Kadin (juifs), ayant des relations étendues avec les Hongrois, insistent pour une union plus intime de la politique nouvelle sur le sucre de l'Ukraine avec notre politique sur le sucre de Budapest ; ils insistent sur l'exportation intensive, et les autres opérations hongroises seraient données à la *Russkhi Bank* pour le commerce extérieur.

» On comprend que nous ne songions plus au renouvellement de la campagne des sucres, parce qu'elle exigerait de grosses dépenses, et aussi parce que, grâce au contrôle des fabriques, une production normale n'est pas possible.

» La diminution de la quantité de sucre sur le marché sera embarrassante seulement pour les premiers temps, et il est douteux qu'elle doive donner lieu à une réaction considérable.

» En attendant, nous avons créé une commission qui prendra en main graduellement et sans qu'on s'en doute le « *Centre Sucrier* ». La *Banque internationale* sera représentée par le compagnon Werner (juif), le « *Réuni* » par les compagnons Ettinger et Schulmann (juifs), la *Russkhi Bank* du commerce et de l'industrie, par le compagnon Weinstein (juif).

» Notre second projet, qui n'est pas encore mis à exécution, était la syndicalisation du commerce. Sous ce rapport, l'antisémitisme nous serait en aide.

» L'antisémitisme chez les Ukrainiens et les Polonais était exploité



gigantesque dont les anneaux constricteurs enserrent, étreignent et broient le monde agonisant. C'est le serpent symbolique prédit dans les « Protocols » :

par l'organisation des coopératives susdites « *Gisn* » et « *Truzenik* ». L'aspect prolétarien qui fut donné comme décor à ces coopératives, les employés chrétiens et un extérieur convenable ont masqué excellemment notre but qui était d'assurer au consommateur juif des produits de bonne qualité et à bon marché, nous réservant un bénéfice considérable sous la forme des produits.

» La ruine de l'industrie de nos ennemis s'opère à l'aide de nos industriels, par le moyen de leur pénétration (juive), sous l'aspect de compagnons commerciaux dans les maisons privées ou dans les coopératives chrétiennes.

» Il a été très facile de briser l'opposition de la bourgeoisie chrétienne au moyen du système de nationalisation, de réquisition, de l'exil et autres procédés adéquats puisés dans l'arsenal du compagnon Zwiback (juif) et encore au moyen de la syndicalisation des petites industries sous notre protection et notre direction immédiates.

» Primo, nous avons donné tout le marché des viandes à notre syndicat « *Sogoz Juz* ».

» Le compagnon Strusberg (juif) avait raison de dire que ce n'est pas notre affaire de nous occuper de la stabilité des convictions morales des chrétiens et de leur solidarité nationale. D'autre part, la cupidité et la trahison des goym eux-mêmes ont facilité l'affaire de la nationalisation des usines Bulione, Polak, Poloschstchouk et autres.

» Il faut avouer que la commission des conserves dites « pour le thé », fabriquées avec la viande de cheval provenant de bêtes crevées de maladie, a plusieurs fois donné lieu à des empoisonnements par le bacille de cimurro (de la morve). Le compagnon Chaikis (juif) redoutait l'explosion de cette épidémie ; mais, en général, l'avantage de ces moyens pour notre jeunesse, surtout grâce à la limitation de la vente des autres produits sur le marché, est assez satisfaisant.

» En ce qui concerne le fonctionnement normal des transports, il faut savoir que le transport ne s'organise qu'en cas de nécessité, pour évacuer la population des localités menacées et envahies par la vague des pogroms. Ce qui empêche beaucoup le fonctionnement des transports, c'est la propagande défectueuse de certains milieux ukrainiens et surtout de ceux qu'on nomme « Niezalezniki » (Indépendants), lesquels sont réellement et sûrement communistes, étrangers à nous et à nos véritables buts.

» En ces derniers temps, nous sommes parvenus à répandre la discorde et la rupture chez les maximalistes ukrainiens, ce qui a eu pour effet de désorganiser et d'affaiblir cet ennemi.

» Nous avons dû, ces jours-ci, envoyer un agent à nous à Human, un nommé Cschebar (juif), connu du compagnon Israël Koulak (juif) ; il avait pour mandat de se mettre en contact avec les gens qualifiés insurgés, et de se mettre à la tête de leur mouvement. Avec une certaine solidarité, les Ukrainiens auraient pu avoir une influence colossale sur les paysans



Aujourd'hui, je puis vous assurez que nous ne sommes plus qu'à quelques pas de notre but. Encore une courte distance à franchir, et le cercle du serpent symbolique — le signe de notre peuple — sera complet.

et les ouvriers, surtout actuellement, mais nous avons tout fait pour paralyser le développement des forces ukrainiennes qui nous sont hostiles.

» Nous ne répéterons pas les erreurs du « Protofiz » touchant l'Union ukrainienne.

» Les intellectuels ukrainiens sont restés terrorisés par les nationalistes russes, en sorte qu'ils ne peuvent plus les empêcher d'introduire dans la vie nos buts finals.

» Si nos confrères appellent la Révolution française le second Sinaï, notre situation économico-financière présente en Ukraine pourrait, à juste titre, s'appeler le troisième Sinaï, car nous avons conçu de toute notre âme notre toute-puissance économique. Malheureusement, les livres de Hussenel, grâce aux traîtres confrères galiciens, sont parvenus entre les mains de Petliura et d'un petit nombre d'Ukrainiens, en sorte que nos buts et nos mouvements secrets leur sont connus, ainsi que les divers buts de notre organisation mondiale.

» Mais, ô compagnons et confrères, nous pouvons être tranquilles. La division des partis divers et puis leur aveuglement feront que la masse ukrainienne n'aura dans la lutte contre nous ni énergie, ni force, tout au moins dans certaines branches de la vie économique. En tout cas, nous pouvons disposer de moyens préservatifs. Les intellectuels russes, Grands-Russes et ceux qu'on appelle Petits-Russiens, grâce à la haine allumée sous l'influence du compagnon Ejniskin (juif) contre toutes les choses de l'Ukraine, sont prêts à nous servir, non point poussés par la peur, mais de leur propre et libre volonté, rien que pour créer des embarras aux Ukrainiens (c'est-à-dire aux Russes proprement dits et aux Ukrainiens partisans des Russes contre les Ukrainiens autonomistes).

» Vous avez entendu la déclaration du compagnon Tourkestanoff (juif), homme sot et partial, mais suffisamment sincère. Donc, prenez en considération que des dispositions analogues se trouvent chez d'autres peu intelligents et affamés, ennemis de l'idée ukrainienne. Il est certain que ces hommes ne sont pas choisis sans que nous y soyons pour quelque chose.

» La lutte sociale en Ukraine est masquée par nous, c'est-à-dire grâce à notre presse ; une telle lutte apparaît sous la forme de la nationalité (minorité) et *vice-versa* (centralisation). Ce fait produit un chaos indescriptible bien dépeint dans une conférence récente sur l'action du « *Goubprodukt* », par nos compagnons Judilewitsch et Morgunoff (juifs).

» Pour réaliser idéalement notre plan de concentrer tous les produits entre nos mains (plan de la Société de Moscou, fondée à la fin de 1884), nous avons beaucoup aidé à la haine et aux dissensions de la nationalité russe, des nationalistes et des internationalistes pour les Ukrainiens.

» La reconnaissance de la part des Russes de l'indépendance ukrainienne, le principe du mouvement antisémite et celui de l'Eglise nationale pourraient troubler complètement nos plans et nous forcer à de grands sacrifices.

» D'autre part, grâce à l'absence de solidarité entre les intellectuels



Quand ce cercle sera fermé, tous les Etats d'Europe seront enserrés dans ses replis comme dans un puissant étau (1).

Ajoutez à ce texte que les Juifs « préparent au monde le Roi-Despote issu du sang de Sion » (2), que le moment va venir de couronner leur « Maître du Monde » sur les ruines de l'anarchie (3), que ce roi des Juifs deviendra le « Patriarche du Monde » (4), le « vrai Pape et le Patriarche de l'Eglise internationale » (5), que ce roi des Juifs est enfin « l'Elu de Dieu » (6) et « l'incarnation du Destin » (7) ; considérez, d'autre part, que « par la miséricorde de Dieu, son peuple fut dispersé, et que cette dispersion qui parut au monde comme une faiblesse, a constitué, au contraire, sa puissance en le conduisant au seuil de la souveraineté universelle » (8), que déjà « tous les rouages du mécanisme de l'Etat sont mus par une force qui est entre les mains des Juifs, à savoir : l'Or (9),

ukrainiens, grâce à la cupidité, à l'égoïsme et au manque de convictions de la part des intellectuels russes, nous pouvons ne rien craindre. Les imbéciles propriétaires russes, menés par notre presse, seront envoyés, comme moutons à l'abattoir, par ceux qui leur donneront à manger.

» Moi, comme représentant de *Poale-Sion,* je dois constater avec plaisir que les organisations sionistes et bundistes (le *Bund* est la ligue social-démocratique des juifs orientaux) sont devenues autant de bases du cercle qui a concentré en soi toutes les masses de la nation juive et qui ont mené à l'abattoir toutes les bêtes russes et ukrainiennes.

» Consolidant les bases de notre avenir, nous devons considérer comme première nécessité l'organisation d'une société juive nationale, forte, imposante avec des ramifications dans tous les partis et dans tous les Etats, pour arriver, par la suite, à une action normale et à un développement adéquat.

» Alors seulement l'activité ininterrompue de notre nation (juive) se développera vers un idéal historique, final, *d'accaparement de la puissance mondiale dans notre main.* Que vers ce but tendent tous les efforts de notre énergie sociale pendant notre vie vagabonde de deux mille ans.

» RAPPOPORT ».

(1) Mgr JOUIN : *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 43.
(2) *Id.*, p. 50.
(3) *Id.*, p. 47.
(4) *Id.*, p. 109.
(5) *Id.*, p. 115.
(6) *Id.*, p. 140.
(7) *Id.*, p. 142.
(8) *Id.*, p. 83.
(9) *Id.*, p. 57.

que les emprunts d'Etat actuels » ont fait de tous les gouvernements les débiteurs insolvables de la Haute Banque juive (1), que la Presse qui « domine l'esprit public » est « tombée entre les mains » des Juifs (2), que, pour atteindre leur but, ils ne reculeront pas même devant la Terreur (3), que par ces moyens ils opprimeront tant les chrétiens, que ceux-ci seront obligés de leur offrir l'hégémonie mondiale, et qu'enfin ce sera le supergouverment juif (4) ; pesez les paroles et les faits, et vous comprendrez que le serpent symbolique, plus puissant encore que le serpent runique du dieu Thor, enserrera, non pas l'Europe, mais tout l'univers (5),

Telle est l'œuvre actuelle du peuple juif.

3° La Religion Juive

En troisième lieu, la religion.

La religion juive est une question essentiellement messianique, et c'est cette dépendance du Messie qui fait du peuple juif l'irréconciliable ennemi des peuples chrétiens. Pour lui, la question religieuse allume le brandon de discorde de toutes les haines et de toutes les révolutions. Dans ce sens, M. Bernard Lazare écrit :

Le Juif est le vivant témoignage de la disparition de cet état qui avait

(1) *Id.*, p. 129.
(2) *Id.*, p. 43.
(3) *Id.*, p. 68.
(4) *Id.*, p. 59.
(5) Comme les Allemands invoquèrent leur vieux Dieu, Thor, l'invincible guerrier, il est curieux de rapprocher le serpent germano-runique du serpent judéo-symbolique. Nous lisons dans le *Chant de la Sibylle :*

« Alors accourra l'illustre fils de la Terre (Thor) ; le premier né d'Odin viendra combattre le serpent, et le serpent succombera sous les coups du défenseur de Midgard ; tous les hommes disparaîtront du monde ; le vainqueur s'éloignera du monstre en chancelant ; il marchera neuf pas et tombera semblable au vaincu ».

Et trois strophes plus loin :

« Les Ases se réuniront dans le champ de l'Ida ; ils parleront de l'immense serpent qui entourait la terre et se ressouviendront des grandes œuvres et des anciens mystères du Très-Haut ». (Edelestang du Méril : *Histoire de la Poésie scandinave*, p. 110-111 ; Paris, Brockhaus et Avenarius, 1839).

Des deux serpents, le runique était dans la tête des poètes ; mais le juif est dans nos jambes, ce qui est plus grave.

18



à sa base des principes théologiques, état dont les antisémites chrétiens rêvent la reconstitution. Le jour où le Juif a occupé une fonction civile, l'état chrétien a été en péril; cela est exact, et les antisémites qui disent que les Juifs ont détruit la notion de l'état pourraient plus justement dire que l'entrée des Juifs dans la société a symbolisé la destruction de l'état, de l'état chrétien, bien entendu (1).

Les désirs de l'auteur devancent les événements. L'Etat chrétien n'est détruit qu'extérieurement, et la laïcisation des sociétés, basée sur des lois intangibles, est plus apparente que réelle. Mais nous retenons l'action du Juif qui « travaille à son œuvre séculaire : l'anéantissement de la religion du Christ » (2). Aussi, le Juif est-il « toujours haineusement antichrétien », non seulement comme l'accorde M. Bernard Lazare, contre les gouvernements d'Orient, « où règne encore un antisémitisme légal » (3), mais contre les Etats chrétiens d'Occident, et en particulier contre la France et contre l'Eglise catholique.

Israël enveloppa dans la même haine ses fils qui se convertissaient, les minéens, et nous lisons encore dans le livre de M. Bernard Lazare :

En désertant la foi nationale, les minéens désertaient le combat contre Rome et contre l'étranger; ils étaient traîtres à la patrie, à la religion juive; ils se désintéressaient d'une lutte qui était vitale pour Israël ; groupés autour de leurs nouvelles églises, ils regardaient d'un œil indifférent la gloire de la nation s'écrouler, son autonomie disparaître, et non seulement ils ne combattaient pas contre la louve, mais encore ils énervaient le courage de ceux qui les écoutaient. C'est contre eux, contre ces antipatriotes, que furent rédigées des formules de malédiction; les Juifs les mirent au ban de leur société, il fut licite de les tuer, comme il était licite de tuer « le meilleur des goïm » (4).

En vérité, on s'attendait peu à cette conclusion. Le meilleur des goïm, c'est-à-dire des chrétiens, un saint François de Sales, un saint Vincent de Paul, doit encourir la même haine des Juifs qu'un traître et un apostat, et il est licite de le tuer par la raison qu'il est « le meilleur ». Voilà bien le Juif, « haineusement antichrétien », d'une haine froide, calculée, absolue,

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 361.
(2) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 350.
(3) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 351.
(4) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 290.



concrétisée dans une formule où la condamnation de la masse serait trop imprécise, où celle du méchant paraîtrait excusable, où tous sont frappés d'une même sentence de mort, puisqu'elle part du meilleur, du juste, du saint. A la réflexion, c'est la tare du Juif. Cette sentence de mort du meilleur des goïm, vient du Calvaire, où le Juste, le Saint, fut cloué sur une Croix. Avec le Juif, il faut, malgré tout, revenir à son déicide ; sa haine ne poursuit pas le pire, mais le meilleur. Tel est le sens de ces mots : « Comme il est licite de tuer le meilleur des goïm » (1).

Or, cette prescription talmudique explique justement la haine religieuse d'Israël. La religion mosaïque, en effet, ne saurait contredire la religion chrétienne qui a gardé les deux tables de la Loi du Sinaï, dont le Canon, plus complet que celui des Juifs, relève dans les Prophètes jusqu'aux moindres caractères du Messie, ayant pour base d'ailleurs de son apologétique la parole du Maître : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir » (2). La loi, appelée la *Thorah* chez les Juifs, répond aux cinq livres de Moïse, le Pentateuque ; les Prophètes signifient ici les autres Livres de l'Ancien Testament. « *Non veni solvere, sed adimplere* » ; le mot « *adimplere* » ne veut pas dire simplement que le Christ a accompli tout ce qui était prophétisé de Lui dans les Ecritures jusqu'au « *Sitio* » (3), du Calvaire, suivi du « *Consummatum est*, tout est consommé » (4) ; mais « *adimplere* » comprend le développement de la religion juive poussé à sa dernière perfection.

(1) Cette haine religieuse, qu'aucun autre peuple n'est capable d'éprouver au même degré que le peuple juif, après avoir crucifié le Christ, se tourna contre Paul, l'Apôtre des nations. Les Juifs le poursuivirent de ville en ville, de pays en pays, d'une partie du monde à l'autre, depuis Damas jusqu'à Jérusalem, depuis Jérusalem jusqu'à Rome. Contre lui et ses communautés chrétiennes, ils excitaient les femmes, les hommes d'affaires, les soldats païens, les fonctionnaires et même les gouvernements romains. Ils osèrent corrompre les marins pour le faire périr au cours de ses navigations. L'Apôtre se plaint déjà, dans sa deuxième épître aux Corinthiens (XI, 23-33) d'avoir supporté la prison, les coups, les flagellations, la lapidation, trois naufrages, et ces persécutions ont souvent pour auteurs ceux de sa race, *periculis ex genere*, et de faux frères, *periculis in falsis fratribus*, c'est-à-dire les docteurs judaïsants, qui furent les adversaires irréconciliables de saint Paul.

(2) MATTH., V, 17.

(3) *Joan.*, XIX, 26.

(4) *Joan.*, XIX, 30.



« Jésus, écrit un commentateur, réalisera en sa personne les figures et les prophéties ; en débarrassant la Loi des interprétations humaines qui en altéraient l'esprit, il la ramènera à son idéal divin ; et ainsi, la nouvelle alliance s'établira sur l'ancienne comme sur une base divinement préparée ; à la fleur succédera naturellement le fruit, sans qu'il y ait abolition ni renversement, mais épanouissement et progrès » (1), Ce progrès en fait la « loi d'amour », formulée par Jésus Lui-même en ces termes :

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit.

C'est là le plus grand et le premier commandement.

Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Dans ces deux commandements sont renfermés toute la Loi et les Prophètes (2).

Ainsi, la Loi et les Prophètes, qui résument la religion juive, sont condensés dans le double précepte de la charité de Dieu et du prochain. L'ancienne Loi se complète par la nouvelle ; mais, tandis que la première s'attarde dans l'attente messianique, la seconde s'épanouit dans la réalisation des promesses du Messie ; toutefois, l'une et l'autre ne furent jamais opposées comme principes ni comme morale. Aussi n'est-ce pas la loi de Moïse qui fait du Juif l'ennemi du chrétien, mais son interprétation ; à ce point que, d'après la parole de David, « la Table de la Loi est devenue pour les Juifs un piège » (3), parce qu'ils l'ont altérée et défigurée par d'adultères et impies transformations ; c'est le Talmud (4).

L'étude détaillée du Talmud et les nombreuses citations que nous devrons lui emprunter font partie de tout notre travail sur la Judéo-Maçonnerie envisagée au triple point de vue de la Contre-Eglise, du Contre-Etat et de la Contre-Morale. Il nous

(1) Aug. Crampon, *La Sainte Bible*, vi, 21 ; Paris, Desclée, s. d. — Cf. Cl. Fillion, *La Sainte Bible*, xx, 109 ; Paris, Lethielleux, 1895.

(2) Matth., xxii, 38-40.

(3) Ps., lxviii, 23. Cf. *Rom.*, xi, 9.

(4) Nous parlerons du *Talmud*, du *Schulchan Aruch* et du *Kahal* dans la seconde partie de cette étude, qui traitera spécialement de la Judéo-Maçonnerie au titre de Contre-Eglise. Ces trois sources sont une déformation de la religion mosaïque qui fait du Juif l'ennemi du chrétien, c'est son irréligion, son antichristianisme qui date non pas du Sinaï, mais du Calvaire.



suffit d'établir ici, dans un canevas éclectique, quelques rapports saisissants entre le Talmud et les « Protocols », de telle sorte que l'authentique véracité de ce document trouve sa démonstration écrite dans les livres talmudiques aussi clairement que sa certitude critique ressort des événements de l'heure présente.

Le Talmud et les « Protocols »

Le plan judéo-maçonnique des « Protocols » comprend un but: l'hégémonie mondiale; un moyen : l'or ; un résultat: le supergouvernement juif. But, moyen et résultat se retrouvent dans les livres talmudiques.

Sans doute, les livres talmudiques ne furent pas à leur apparition aussi corrompus qu'ils le devinrent par la suite. Dans la lettre du cardinal de Crémone au cardinal Palotta, à Vienne, en 1629, nous lisons:

> Il est vrai, ainsi du moins le pensent quelques-uns, que parmi les premiers auteurs du Talmud, il y en a eu certains qui écrivirent une doctrine bonne et conforme aux mystères de notre sainte religion chrétienne (1).

Aussi, la Mischna, terminée vers le deuxième siècle, ne présente-t-elle pas les déviations de la Gemara, qui ne le fut qu'au cinquième ; et dans cette dernière composition, le Talmud de Babylone est beaucoup plus dépravé que celui de Jérusalem. C'est pourquoi le cardinal de Crémone continue sa lettre en ces termes :

> Néanmoins ceux qui écrivirent après eux corrompirent cette doctrine, et les écrivains qui se sont succédé ont tellement vicié et gâté toutes choses que chacun des volumes renferme non seulement des outrages et des blasphèmes exécrables contre Jésus-Christ, notre Sauveur, des fables et des mensonges qui corrompent le vrai sens de l'Ecriture Sainte, mais encore des préceptes et des commandements contraires à la loi même de Moïse, à tout le droit des gens et à toutes les lois naturelles qu'ils sont, comme simples hommes, tenus d'observer (2).

La Domination universelle

Au reste, cette compilation des sentences rabbiniques se transmettait déjà oralement au temps de Notre-Seigneur ; elle

(1) *Analecta Juris Pontificii*, 4ᵉ série, t. II, col. 1.417. Nous donnons cette lettre importante dans les *Appendices*.

(2) *Eod. loc.*



relève de l'école pharisaïque, et elle fut condamnée souvent par le divin Maître. Le but du peuple juif était bien la domination universelle dans le sens de l'exégèse matérialiste des Pharisiens, à qui le Christ répondit lorsqu'ils lui demandaient quand viendrait le royaume de Dieu : « La venue du royaume de Dieu ne frappera pas les regards. On ne dira point : Il est ici ou il est là ; car, voyez, le royaume de Dieu est au milieu de vous » (1). C'était l'opposition du règne spirituel de l'Eglise à l'attente pharisaïque d'un Messie conquérant et fondateur d'un empire universel.

Inutile d'ajouter que Jésus ne fut pas compris, pas même de ses disciples, puisqu'au soir de Pâques les deux voyageurs d'Emmaüs lui disaient : « Nous espérions que c'était lui qui devait racheter Israël » (2), et que les Apôtres eux-mêmes, au moment de son Ascension, lui posaient encore cette question : « Le temps est-il venu où vous rétablirez le royaume d'Israël ? » (3). C'est ce royaume terrestre qu'attendent les Juifs et que promet le *Talmud*, après la ruine de l'Eglise catholique. Pétrir la mentalité juive de ces idées d'un faux messianisme comprend tout l'effort des rabbins talmudiques, qui distinguent entre Jésus, fils de Joseph et Messie de misère, et le Messie de gloire qui sera le vrai fils de David.

> Le Messie, écrit Drach, rabbin converti, que les Juifs s'obstinent à attendre, malgré que de son côté il s'obstine à ne pas venir, doit être un grand conquérant qui rendra toutes les nations du monde esclaves des Juifs. Ceux-ci retourneront dans la Terre Sainte triomphants et chargés des richesses enlevées aux infidèles. Jérusalem sera ornée d'un nouveau Temple... les moindres moellons seront en diamant (4).

(1) Luc, xvii, 20-21.

(2) Luc, xxiv, 21.

(3) *Act. Apost.*, i, 6.

(4) Le chevalier P.-L.-B. Drach : *De l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, i, 98 ; Paris, Mellier, 1844. L'auteur ajoute : « Nous consacrerons un chapitre aux extravagances que les rabbins débitent à ce sujet ».

Nous lisons dans les *Analecta Juris Pontificii* (I, col. 772) :

« Ces doctrines religieuses et morales de la secte pharisaïque dans laquelle se perdirent ensuite tous les juifs infidèles à l'appel du Sauveur, se retrouvent dans le *Talmud*. Le rabbin Moïse, rendant compte de la compilation de ce livre, écrit : « Le motif qui porta notre saint maître à » le faire fut qu'il vit diminuer les étudiants et croître les travaux et les » adversités ; un royaume mauvais (l'Eglise) montait et dominait le



Ouvrons le *Talmud* lui-même pour y trouver quelques assertions sur le règne messianique et l'empire mondial des Juifs :

Le Messie rendra aux Juifs le sceptre royal du monde, tous les peuples le serviront et tous les royaumes lui seront soumis (1).

Alors chaque Juif aura 2.800 serviteurs et 310 mondes (2).

Mais cette époque sera précédée d'une grande guerre dans laquelle les deux tiers des peuples périront. Il faudra sept ans aux Juifs pour brûler les armes conquises (3).

Le célèbre rabbin Maimonides croit aussi à l'empire temporel des Juifs sur le monde entier (4).

Les dents des anciens ennemis d'Israël pousseront de leurs bouches et atteindront une longueur de 22 aunes (5).

Le Messie recevra les dons de tous les peuples et il ne refusera que ceux des chrétiens (6).

D'ailleurs, comme Israël et la majesté divine signifient la

» monde, et Israël se transférait aux extrémités de la terre ». La subordination de la loi révélée à la tradition orale, et, pour mieux dire, l'abandon de la première pour la seconde, est l'erreur caractéristique des talmudistes. Ils disent que l'étude du *Talmud* l'emporte sur celle de la *Bible*, qu'elle est plus méritoire. Le rabbin Isaac Abuaf enseigne que le fondement de la religion judaïque est dans la loi orale (c'est-à-dire les doctrines des pharisiens) et non dans celle de Moïse. D'autres rabbins, parmi lesquels Abarbanel, disent que la loi orale du *Talmud* a corrigé les défauts de celle de Moïse, et en a éclairci les obscurités. Les rabbins décrétèrent l'anathème contre quiconque ne croirait pas à l'origine divine de leur loi orale ».

(1) Tract. *Kethuboth*, fol. 111 b ; Tract. *Sab.*, fol. 30 b ; Tract. *Sanhedrin*, fol. 88 b et 99 a. Dans les deux premiers traités, on lit : « Quand le Messie viendra, la terre produira des gâteaux, des habits de laine et du froment dont les grains seront aussi gros que deux rognons du plus grand bœuf ».

(2) *Jalqût Simeoni*, fol. 56, et *Bachaï*, fol. 168. Cf. Tract. *Sanhedrin*, fol. 101 a. Pour les références du *Talmud*, voir spécialement : Aug. Rohling, *Le Juif talmudiste*, trad. Max. de Lamarque ; Bruxelles, Vromant, 1888, et I.-B. Pranaïtis, *Christianus in Talmude Judæorum*, Petropoli, 1892. D'ailleurs, nous retrouverons le même enseignement dans notre traduction du *Schulchan Aruch*. Cf. *Rev. intern. des Soc. secr.*, VII, 433-437.

(3) *Abarbanel, Masmia Jesua*, fol. 49 a.

(4) *Perus Ha-misna* ad Tract. *Sab.* l. c.

(5) *Othioth* d'Rabbi *'Aqiba*, 5, 8.

(6) Tract. *Pesachim*, fol. 118 b.



même chose, selon le *Talmud,* il sensuit rigoureusement que le monde entier appartient aux Juifs. Le texte suivant en contient une formelle déclaration :

Si le bœuf d'un Juif heurte le bœuf d'un étranger, le Juif sera libre (c'est-à-dire irresponsable); mais si le bœuf d'un étranger fait du mal au bœuf d'un Juif, l'étranger sera obligé de restituer au Juif tout le dommage; car, dit l'Ecriture, Dieu a mesuré la terre, et il a livré les goïm aux Juifs. Il voit les sept commandements des enfants de Noé, et parce que ceux-ci ne les ont pas observés, il se leva et livra leurs biens aux Israélites (1).

Les enfants de Noé comprennent, d'après le *Talmud* (2) et les autres rabbins (3), tous les peuples de la terre, en opposition avec les enfants d'Abraham. Aussi, le rabbin Albo (4) et d'autres avec lui, n'hésitent pas à dire « *que Dieu a donné aux Juifs pouvoir sur la fortune et la vie de tous les peuples* ».

Les *Analecta Juris Pontificii* disent avec raison :

Conformément à l'idée de l'école pharisaïque qui rejeta le véritable Messie et sa rédemption spirituelle, le Thalmud ordonne de croire qu'il paraîtra sous ce nom un grand conquérant, qui doit fonder un puissant empire, subjuguer les nations ennemies, détruire toutes les religions dominantes, et particulièrement le christianisme. Tel est le grand article de la croyance thalmudique. Saint Jérôme, qui connaissait à fond la doctrine des Juifs, interprétant le passage de Daniel sur la petite pierre qui brise la statue, dit : « Les Juifs qui rejetèrent Jésus-Christ interprétèrent cette pierre en leur faveur, et se persuadèrent qu'elle désignait le peuple d'Israël qui serait assez puissant vers la fin des siècles pour renverser tous les royaumes de la terre et régner lui-même à perpétuité ». Le rabbin Abarbanel discutant le chapitre 30 de Jérémie dit qu'il désigne le règne du Messie attendu par les Juifs, dans lequel il sera fait une extermination totale des Chrétiens et des Gentils. Défense est faite de fixer l'époque de la venue du Messie. Les Juifs thalmudistes, dit un écrivain, ne voient et n'attendent que le bruit des armes, expéditions militaires, dévastations de provinces, renversement d'empires, et victoire sur toutes les nations pour s'ouvrir ainsi la voie à leur glorieux retour dans Jérusalem et au rétablissement de leur gloire passée. Tous les commentaires rabbiniques sont pleins de ces idées qu'ils ordonnent de

(1) Tract. *Baba Qamma,* fol. 37 b.

(2) Tract. *Meggillâ,* fol. 13 b ; Tract. *Seqalim,* fol. 7 a ; Tract. *Sotâ,* fol. 36 b.

(3) Sepher *Cad Ha-qemach,* fol. 56, col. 4, et *Bachaï,* ad *Genes,* 46, 27.

(4) Sepher *Haïqqarim,* III, xxv, et *Jalqût Simeoni,* ad *Heb.,* fol. 33, col. 3, n° 563.



transmettre et d'inculquer à toute la nation d'Israël pour la préparer à un événement si heureux pour elle et si terrible pour toutes les autres nations, qu'ils espèrent subjuguer et réduire en esclavage (1).

Mais on objectera que si l'accession à cet empire universel par l'emprise des Etats, leur bouleversement, les guerres et la ruine totale du monde, peut former le thème d'un rêve oriental et hanter le cerveau d'un rabbin, c'est un conte des *Mille et une Nuits* qui ne saurait passer dans le domaine historique. Ne concluons pas si précipitamment.

D'abord ce rêve talmudique berce les espoirs d'Israël depuis plus de 2.000 ans. S'il était pleinement illusoire, il n'eût pas résisté à l'usure et aux réalités du temps. Ensuite, le *Talmud* promet le triomphe final aux Juifs sans une mobilisation guerrière fort inutile contre le genre humain. Le grand moyen d'action est le même dans le *Talmud* que dans les « Protocols » : c'est l'OR.

L'Or juif

Nous avons déjà rappelé plus haut qu'aux jours de la dispersion, par suite des diverses captivités du peuple juif, l'agriculture fut mésestimée pour faire place au négoce et à l'agiotage. Le *Talmud* ne négligea pas un enseignement si riche en avantages pour sa nation et si conforme aux aptitudes juives ; et, tandis que le rabbin Eléazar disait : « Il n'y a point de pire métier que l'agriculture », le rabbin Rabb ajoutait : « Toutes les récoltes du monde ne valent pas le commerce » (2). Ces simples mots consignés dans le *Talmud* élèvent à la hauteur d'un précepte religieux la vocation d'Israël, déjà figurée par le veau d'or. Pour écarter tout scrupule d'usure, de vol, de spéculation et de haute banque, il était logique que le *Talmud* attribuât aux Juifs, de par Dieu, tous les biens de la terre ; et les *Analecta* relèvent la maxime suivante des talmudistes :

Les propriétés des goïm chrétiens sont, et elles sont réputées comme un désert, ou comme les sables de la mer; quiconque les occupera le premier, en sera le légitime possesseur (3).

(1) *Analecta Juris Pontificii*, I, col. 773 ; art. de HEYMANS, Bruxelles, 1849.
(2) *Jebhamoth*, 1, 63, 1. Voir plus haut p. 258.
(3) *Analecta Juris Pont.*, I, col. 774.



Maimonides, l'aigle de la Synagogue et le plus grand homme qui ait paru depuis Moïse, écrivait dans son commentaire sur le chapitre XI de la *Mischna :*

C'est déjà une chose manifeste par elle-même que le voyageur étranger au judaïsme qui meurt sans laisser de fils prosélytes, est réputé sans héritiers; et quiconque entrera le premier en possession de ses biens en sera jugé possesseur légitime.

Partant toujours de ce principe que le monde entier appartient aux Juifs, le même rabbin, Maimonides, écrit que le commandement : « Tu ne voleras pas » signifie qu'on ne doit pas voler un homme, c'est-à-dire un juif (1) ; mais il a soin d'enseigner ailleurs que la jouissance d'une chose volée à un non-juif est chose permise (2),

Naturellement « il est permis de tromper un goï et de pratiquer l'usure à son égard » (3) La restitution est illicite : « Celui qui rend au goï ce que celui-ci a perdu ne trouvera pas grâce auprès de Dieu », car « il est défendu de rendre au goï ce qu'il a perdu » (4).

Maimonides écrit encore :

Dieu a ordonné de pratiquer l'usure envers un goï et de ne lui prêter d'argent que dans le cas où il nous consent des intérêts, en sorte qu'au lieu de lui accorder du secours, nous devons lui faire du tort, même quand il nous est utile (5).

Encore une citation, elle est du rabbin Schwabe :

Si un chrétien a besoin d'argent, le Juif saura le tromper en maître; il ajoutera intérêt usuraire à intérêt usuraire, jusqu'à ce que la somme soit si élevée que le chrétien ne puisse la payer sans vendre ses biens, ou jusqu'à ce que la somme monte à quelques centaines ou à quelques milliers selon la fortune, et que le Juif commence à faire un procès et obtienne des juges le droit de prendre possession des biens du chrétien (6).

Au lieu d'un chrétien, mettez un Etat chrétien ; au lieu d'un Juif, mettez un consortium de Haute-Banque juive consacré

(1) *Sepher Ha-mizvoth.*
(2) *Jad Chaz., hilch Geneba,* 1.
(3) Tract. *Baba Bathra,* fol. 54 b. V. *Chosen Mispat,* 156, 1.
(4) Tract. *Sanhedrin,* fol. 76 b, et Tract. *Baba Qamma,* fol. 113 b.
(5) *Sepher mizv.,* f. 73, 4.
(6) *Jud. Deckmantel,* p. 171.



aux opérations financières talmudiques, vous aurez bientôt une dette publique insolvable, l'or juif tiendra le marché des valeurs et il réalisera, ce qui est plus grave, l'achat et la baisse des places, de la presse, des consciences, des âmes, et pour les corps, hélas ! ce sera la traite des blanches. N'est-ce pas là le plan des « Protocols » ? Et quel est l'Etat de nos jours qui ne se penche au bord de cet abîme judéo-maçonnique ? Le serpent symbolique termine son cercle fatal ; d'où vient-il ? Du *Talmud.* Comment se nomme-t-il ? Le Supergouvernement d'Israël.

Le Supergouvernement juif

Ce Supergouvernement a pour base, d'après les « Protocols », la ruse et l'hypocrisie. Ce sont bien les principes du *Talmud.*

Ruse et mensonge se retrouvent particulièrement dans les serments des Juifs qui ne font que suivre l'exemple de leurs rabbins. 'Aqiba prêta un serment et pensa en lui-même qu'il n'était pas valable (1). Jochanam trompa une noble dame au sujet d'un secret en disant : « Au Dieu d'Israël, je ne veux pas le révéler » ; la dame crut que le rabbin s'engageait devant Dieu, tandis que ces paroles signifiaient : « Au Dieu d'Israël je ne dirai rien, mais je le révélerai au peuple d'Israël » (2). D'après la doctrine rabbinique, la restriction mentale suffit pour annuler le serment, et elle est permise chaque fois qu'un juif doit le prêter, même devant la justice (3). D'ailleurs, le jour du Kippour, ou fête de l'expiation, une simple prière délie les Juifs de tous les vœux, contrats, serments violés dans l'année, si bien qu'ils ne sont jamais parjures ni dans l'obligation de réparer le tort dont ils sont coupables (4),

Quant à l'hypocrisie, citons ce simple extrait des *Analecta :*

Une autre maxime du pharisaïsme est l'hypocrisie. Le chap. 23 de saint Mathieu fait connaître plusieurs des motifs pour lesquels N.-S.

(1) Tract. *Callâ* II.

(2) Tract. *Abod. Zar.*, fol. 28 a, et Tract. *Jomma*, fol. 84 a.

(3) *Jore Deà*, paragr. 232, 12 et 14.

(4) Nous n'insistons pas sur la doctrine talmudique dans cet aperçu général, puisque nous devons la reprendre plus en détail. Ici encore l'application diplomatique de ces principes fait de tous les traités des « chiffons de papier », et du Traité de Versailles « un torchon », selon l'expression du colonel Reinhardt, à Berlin. (Manchette de l'*Action Française*, 23 mars 1921).



accusait les pharisiens de ce vice si nuisible à la société. D'accord avec leurs maîtres, les thalmudistes approuvent l'hypocrisie, si elle procure quelque avantage ou qu'elle empêche un dommage; en un mot, ils accordent pour motif de lucre ce qui serait coupable sans cela. Le rabbin Ascer, parlant de la conduite des juifs avec les goïm, dit ouvertement de laisser les prohibitions des rabbins en vue de quelque gain. Cette hypocrisie enfante les adulations envers les chrétiens, les protestations de loyauté, de bienveillance et autres déclarations simulées dans le but d'entraîner les autres dans leurs filets. Les livres rabbiniques approuvent ces artifices diaboliques. Dans les additions marginales du Thalmud, les rabbins font l'objection et disent : « Nous pourrons encore nous appuyer sur le fondement exprimé dans le Thalmud de Jérusalem, au sujet des paroles de la Mischnà qui interdisent le commerce. On demande de qui s'entendent ces paroles de la Mischnà ? On répond qu'elles regardent le goï, dont le Juif n'a aucune connaissance, et qu'il est d'ailleurs licite de commercer avec le gentil connu, parce que le Juif l'adule. Il existe encore là une autre tradition. Si un hébreu entre dans une ville et y trouve des goïm se réjouissant, il s'unira à leur réjouissance, parce que cette adulation lui attire leur bienveillance ». S'il faut croire Davity, auteur de la description générale de l'Asie, les rabbins avaient pour maxime de permettre à leurs coreligionnaires de professer extérieurement le christianisme, le mahométisme et toute autre religion lorsque leur intérêt le demandait, pourvu qu'ils eussent intérieurement la ferme volonté de mourir dans la synagogue (1).

Que de sentences talmudiques illustrent ces attitudes de trahison :

L'homme doit toujours être rusé dans la crainte de Dieu (2).

L'hypocrisie, dit le rabbin Bachaï, est permise quand le Juif en a besoin et qu'il a lieu de craindre. Qu'il honore le non-juif et lui dise : « Je vous aime » (3).

De tels principes de ruse et d'hypocrisie sont-ils les fondements solides d'un Etat et peuvent-ils étayer le Supergouvernement juif ? Nous n'en sommes pas persuadé. Mais ils assurent la décomposition et la ruine des peuples, en leur introduisant, peu à peu, l'anarchie, le socialisme, le bolchevisme. N'est-ce pas la mise en œuvre des préceptes du *Talmud*, d'après lesquels « il faut tuer le plus honnête des

(1) *Analecta Juris Pontif.*, I, col. 776.
(2) Tract. *Berach.*, fol. 17 a.
(3) *Sepher Cad Ha-quemach,* fol. 30 a.



idolâtres ? » (1). Préceptes qui résument la religion juive dans ce commandement :

Celui qui fait couler sang des impies (c'est-à-dire des non-juifs) *offre un sacrifice à Dieu* (2).

Telle est pratiquement la formule d'absolution des massacres de Pétrograd, de Moscou et de Budapest. Ne serait-ce pas également l'annonce de l'invasion asiatique dont M. Gaudin de Villaine parlait naguère au Sénat, en ces termes :

Ce qu'il faut constater, et ce que l'on ignore trop en France, c'est que le bolchevisme est en train d'accomplir une métamorphose considérable; il cesse d'être marxiste pour devenir hunnique; clamant à tous les vents la formule dangereuse : « L'Asie aux Asiatiques », il prépare dans la steppe, ainsi que je le disais il y a deux ans à cette tribune, un de ces monstrueux mascarets du monde barbare contre la civilisation, analogue à celui qui emporta jadis l'empire romain. De même que les Huns d'Attila entraînaient dans leur formidable exode, vers l'Ouest, le monde germanique, le bolchevisme actuel espère bien, en passant, se faire convoyer par les Allemands, après avoir rompu la mince barrière polonaise. *Car le but commun*, Lénine l'a proclamé dans son discours du 2 novembre dernier à Moscou, *c'est la destruction de la France.* Et ici encore une fois, je ferai une citation empruntée à mon intervention du 26 mars de l'année dernière, puisque, là encore, j'ai vu juste. Vous constaterez si l'été prochain n'amène pas la réalité de ce que je vais vous lire :

« C'est pour l'été prochain, ajoutais-je, l'unité russo-asiatique faite sous la férule sanglante de Lénine et de Trotsky; l'empire tartare reconstitué de l'océan Glacial à la mer Caspienne et du Pacifique à la mer Noire, l'invasion de 4 à 5 millions de Tartares, Slaves, Chinois, Musulmans, convoyés par nos voisins d'Allemagne et venant battre le fossé du Rhin (3).

Donc, si le résultat immédiat n'est pas le Supergouvernement d'Israël, il sera certainement la ruine des pays catholiques suppliciés par le bolchevisme, et, jusqu'à l'heure de la revanche de Dieu, les survivants resteront les esclaves, les

(1) Tract. *Abod. Zar.*, fol. 26 b. Cf. *Tosaphoth* a I et *Masech. Sopharim*, pereq. 15.

(2) *Jalqût Simeoni* ad *Pent.*, fol. 245, col. 3, et *Midderas Bamidebar rabbâ*, p. 21.

(3) *Officiel*, 23 mars 1921, *Débats parlementaires*, séance du Sénat du 22 mars, p. 274.



parias, les ilotes des Juifs, ces maîtres de l'univers, sinon par l'emprise finale de leur autocratique domination, du moins par la possession de l'or mondial et l'oppression de leur formidable tyrannie. Plus fort que l'islamisme et le paganisme, le *Talmud* aurait alors momentanément triomphé de l'Evangile.

Le Talmud et la Révolution

On objectera sans doute que l'Eglise a pour elle les promesses éternelles, — c'est vrai ; toutefois, ces promesses ne sont attachées à aucun peuple. Où retrouver les communautés chrétiennes d'Orient si florissantes aux premiers siècles du christianisme ? Battue par la tempête des éternelles persécutions qui ressortissent, elles aussi, des promesses éternelles, la barque de l'Eglise peut aborder d'autres rivages ; et, quelque inconcevables que paraissent de tels bouleversements, ils ne sont ni impossibles, ni même sans fondements, puisqu'ils répondent au but judéo-maçonnique de déchristianisation des Etats d'Europe encore fidèles à la foi de leurs pères, mais déjà jugulés par les lois laïques qui les séparent brutalement de Rome, qui jettent en exil Dieu Lui-même, et qui s'appuient sur des connivences interconfessionnelles dont nous avons ressenti les effets néfastes encore plus dans la paix que dans la guerre. M. Gaudin de Villaine faisait remarquer ces infiltrations anticatholiques dans le discours que nous citions tout à l'heure :

La consigne dominante, disait-il, imposée à M. Wilson par le sectarisme judéo-protestant, fut de s'opposer par tous les moyens à une intervention quelconque de la papauté dans les œuvres de la paix mondiale, de protéger l'unité des puissances protestantes, également par tous les moyens et, en première ligne, l'unité allemande, — vous ne l'avez pas oublié — de combattre sans rémission et sous toutes formes les intérêts catholiques en Europe. Et, dans ces œuvres obscures, M. Lloyd George fut le plus fidèle lieutenant du Président américain.

D'où la terreur sans pitié en Irlande. Allez-vous trouver une seule feuille maçonnique, non catholique, qui défende aujourd'hui cette malheureuse Irlande livrée à toutes les violences ?

D'où l'opposition sournoise à la reconstitution de la Pologne, sans souci pour la sécurité de l'Europe. Vous savez quels événements se seraient produits l'année dernière — qui se reproduiront peut-être cette année — sans la clairvoyance de M. Millerand.

D'où la possibilité, pour la Grèce orthodoxe, de rétablir son gouvernement monarchique, bien que le monarque soit un ennemi de la France.

D'où, au contraire, l'opposition à la reconstitution de l'Autriche-



Hongrie sous le sceptre d'un prince qui est un ami reconnu de la France. L'échec de la paix séparée, en 1917, a les mêmes causes. Je n'insisterai pas pour le moment sur cette question, parce qu'on devra y revenir.

Enfin, l'œuvre sioniste et anti-française en Palestine est un dernier écho lointain et honteux de cette campagne à travers le monde contre les intérêts français (1).

La guerre religieuse contre les intérêts français secoue le monde entier, et, quelles que soient les formes protestantes, socialistes, travaillistes, maçonniques, soviétistes ou juives qu'elle revête, elle tire l'immoralité de ses principes, la barbarie de ses moyens, le nihilisme de ses effets du *Talmud*, code fondamental de toutes les forces antisociales qui n'entrent dans la mêlée humaine, comme le remarquait récemment M. Lloyd George(2), que pour accumuler des ruines. Le Juif talmudiste a joué le rôle d'empoisonneur public.

Alors on croira progresser en opposant au Juif talmudiste le Juif réformiste. Erreur profonde. Tous les Juifs sont talmudistes au point de vue national, s'ils ne le sont plus au point de vue religieux ; et, de ce chef, tous les Juifs sont révolutionnaires et bolchevistes. La Haute-Banque fournit les fonds, comme Schiff pour la Russie ; les meneurs, les illuminés, le menu peuple, les bourreaux dont les mains humaines ne font plus que d'inhumaines besognes, la plèbe enfin, soulèvent et dirigent les révolutions. Une telle accusation semblera exagérée. Elle n'est pas de nous, elle est d'un Juif, M. Bernard Lazare. Lui aussi constate que le *Talmud*, qui contient « les préceptes égoïstes, féroces et nationaux dirigés contre les étrangers », que le *Talmud* « qui fut pour les Juifs un code, expression de leur nationalité, un code qui fut leur âme et par lequel ces affirmations, cruelles ou étroites, acquirent une force sinon légale, du moins morale », que le *Talmud* n'est plus le livre de chevet du Juif réformiste.

« Chez les Juifs occidentaux, écrit-il, chez les Juifs de France, d'Angleterre, d'Italie, chez une grande partie des Juifs allemands, cette aversion intolérante pour l'étranger a disparu. Le Talmud n'est plus lu par ces Juifs, et la morale talmudique, du moins la morale nationale du Talmud, n'a plus de prise sur eux. Ils n'observent plus les six cents

(1) *Officiel, loc. cit.*, p. 272.
(2) Discours du 23 mars au Groupe parlementaire des nouveaux membres de la coalition.



treize lois, ils ont perdu l'horreur de la souillure, horreur qu'ont gardée les Juifs orientaux; la plupart ne savent plus l'hébreu; ils ont oublié le sens des antiques cérémonies; ils ont transformé le judaïsme rabbinique, en un rationalisme religieux; ils ont délaissé les observances familières, et l'exercice de la religion se réduit pour eux à passer quelques heures par an dans une synagogue, en écoutant des hymnes qu'ils n'entendent plus. Ils ne peuvent pas se rattacher à un dogme, à un symbole : ils n'en ont pas; en abandonnant les pratiques talmudiques, ils ont abandonné ce qui faisait leur unité, ce qui contribuait à former leur esprit. Le Talmud avait formé la nation juive après sa dispersion; grâce à lui, des individus d'origines diverses avaient constitué un peuple; il avait été le moule de l'âme juive, le créateur de la race; lui et les lois restrictives des sociétés avaient modelé le Juif. Les législations abolies, le Talmud dédaigné, il semble que la nation juive ait dû inévitablement mourir, et cependant les Juifs occidentaux sont encore des Juifs. Ils sont des Juifs parce qu'ils ont gardé vivace et vivante leur conscience nationale; ils croient toujours qu'ils sont une nation, et croyant cela, ils se conservent. Quand le Juif cesse d'avoir conscience de sa nationalité, il disparaît; tant qu'il a cette conscience, il permane. Il n'a plus de foi religieuse, il ne pratique plus, il est irréligieux, il est quelquefois athée, mais il permane parce qu'il a la croyance à sa race. Il a gardé son orgueil national, il s'imagine toujours être une individualité supérieure, un être différent de ceux qui l'entourent, et cette conviction l'empêche de s'assimiler, car, étant toujours exclusif, il refuse en général de se mêler par le mariage aux peuples qui l'entourent. Le moderne judaïsme prétend n'être plus qu'une confession religieuse; mais il est encore en réalité un *ethnos*, puisqu'il croit l'être, puisqu'il a gardé ses préjugés, son égoïsme et sa vanité de peuple, croyance, préjugés, égoïsme et vanité qui le font apparaître comme étranger aux peuples dans le sein desquels il subsiste » (1).

Or, cette conscience nationale, qu'une école moderne décorerait plutôt du nom de subconscience, fait de tout Juif, en même temps, et parfois à son insu, un étranger et un révolutionnaire. Les pages qui suivent sont trop concluantes pour les abréger :

Quant à leur action, écrit encore M. Bernard Lazare, et à leur influence dans le socialisme contemporain, elle fut et elle est, on le sait, fort grande; on peut dire que les Juifs sont aux deux pôles de la société contemporaine. Ils ont été parmi les fondateurs du capitalisme industriel et financier et ils ont protesté avec la véhémence la plus extrême contre ce capital. A Rothschild correspondent Marx et Lassalle; au combat pour

(1) Bernard Lazare, *lib. cit*, p. 291-293.



l'argent, le combat contre l'argent, et le cosmopolitisme de l'agioteur devient l'internationalisme prolétarien et révolutionnaire. C'est Marx qui donna l'impulsion à l'Internationalisme par le manifeste de 1847, rédigé par lui et Engels, non qu'on puisse dire qu'il « fonda » l'Internationale, ainsi que l'ont affirmé ceux qui considèrent toujours l'Internationale comme une société secrète dont les Juifs furent les chefs, car bien des causes amenèrent la constitution de l'Internationale, mais Marx fut l'inspirateur du meeting ouvrier tenu à Londres en 1864, et d'où sortit l'association. Les Juifs y furent nombreux, et dans le conseil général seulement on trouve Karl Marx, secrétaire pour l'Allemagne et pour la Russie, et James Cohen, secrétaire pour le Danemark (1). Beaucoup de Juifs affiliés à l'Internationale jouèrent plus tard un rôle pendant la Commune (2) où ils retrouvèrent d'autres coreligionnaires.

Quant à l'organisation du parti socialiste, les Juifs y contribuèrent puissamment. Marx et Lassalle en Allemagne (3), Aaron Libermann et Adler en Autriche, Dobrojanu Ghérea en Roumanie, Gompers, Kahn et Lion aux Etats-Unis d'Amérique, en furent ou en sont encore les directeurs ou les initiateurs. Les Juifs russes doivent occuper une place à part dans ce bref résumé. Les jeunes étudiants, à peine évadés du ghetto, participèrent à l'agitation nihiliste; quelques-uns — parmi lesquels des femmes — sacrifièrent leur vie à la cause émancipatrice, et à côté de ces médecins et de ces avocats israélites, il faut placer la masse considérable des réfugiés artisans qui ont fondé à Londres et à New-York d'importantes agglomérations ouvrières, centres de propagande socialiste et même communiste anarchiste (4).

(1) Outre Marx et Cohen, on peut citer Neumayer, secrétaire du *Bureau de Correspondance de l'Autriche ;* Fribourg, qui fut un des directeurs de la *Fédération Parisienne de l'Internationale* dont firent partie Loeb, Haltmayer, Lazare et Armand Lévi ; Léon Frankel qui dirigea la section allemande à Paris ; Cohen qui fut délégué de l'*Association des Cigariers* de Londres au *Congrès de l'Internationale* tenu à Bruxelles en 1868 ; Ph. Coenen qui fut, au même Congrès, délégué de la Section anversoise de l'Internationale, etc. (Voir : O. Testut : *L'Internationale,* Paris, 1871, et *l'Internationale au ban de l'Europe,* Paris, 1871-1872. Fribourg : *L'Association internationale des Travailleurs,* Paris, 1891).

(2) Entre autres Fribourg et Léo Frankel.

(3) Il y a encore quatre députés social-démocrates juifs au Reichstag allemand ; et, parmi les jeunes socialistes, collectivistes et communistes anarchistes, on compte de nombreux Juifs. Citons aussi, parmi les réformateurs autrichiens, le docteur Hertzka, le promoteur de la colonie de Freiland, essai d'organisation sociale. Voir *Un Voyage en Terre libre,* par Téhodor Hertzka ; Paris, Léon Chailley, éditeur.

(4) En avril 1891, les Israélites révolutionnaires de Londres ont fêté l'anniversaire de la fondation de leur club de Berner Street. « Depuis sept ans, déclara l'orateur qui fit l'historique du mouvement social juif,



J'ai donc très brièvement esquissé l'histoire révolutionnaire des Juifs, ou du moins ai-je tenté d'indiquer comment on pourrait l'entreprendre; j'ai fait voir comment ils procédèrent idéologiquement et activement, comment ils furent de ceux qui préparent la révolution par la pensée, et de ceux qui la traduisent en acte. On m'objectera qu'en devenant révolutionnaire, le Juif devient le plus souvent athée et qu'ainsi il cesse d'être Juif. Ce n'est que d'une certaine façon, en ce sens surtout que les enfants du Juif révolutionnaire se fondent dans la population qui les entoure, et que, par conséquent, les Juifs révolutionnaires s'assimilent plus facilement; mais en général les Juifs, même révolutionnaires, ont gardé l'esprit juif, et s'ils ont abandonné toute religion et toute foi, ils n'en ont pas moins subi, ataviquement et éducativement, l'influence nationale juive. Cela est surtout vrai pour les révolutionnaires israélites qui vécurent dans la première moitié de ce siècle, et dont Henri Heine et Karl Marx nous offrent deux bons modèles.

Heine, que l'on considéra en France comme un Allemand, et à qui, en Allemagne, on reprocha d'être Français, fut avant tout Juif. C'est parce qu'il fut Juif qu'il célébra Napoléon et qu'il eut pour le César l'enthousiasme des Israélites allemands, libérés par la volonté impériale. Son ironie, son désenchantement sont semblables au désenchantement et à l'ironie de l'*Ecclésiaste;* il a, comme le Kohélet, l'amour de la vie et des joies de la terre, et, avant d'être abattu par la maladie et la douleur, il tenait la mort pour le pire des maux. Le mysticisme de Heine vient de l'antique Job, et la seule philosophie qui l'attira jamais réellement fut le panthéisme, la doctrine naturelle au Juif métaphysicien qui spécule sur l'unité de Dieu et la transforme en unité de substance. Enfin son sensualisme, ce sensualisme triste et voluptueux de l'*Intermezzo*, est purement oriental, et on en trouverait les origines dans le *Cantique des Cantiques*. Il en est de même pour Marx. Ce descendant d'une lignée de rabbins et de docteurs hérita de toute la force logique de ses ancêtres; il fut un talmudiste lucide et clair, que n'embarrassèrent pas les minuties niaises de la pratique, un talmudiste qui fit de la sociologie, et appliqua ses qualités natives d'exégète à la critique de l'économie politique. Il fut animé de ce vieux matérialisme hébraïque qui rêva perpétuellement d'un paradis réalisé sur la terre et repoussa toujours la lointaine et problématique espérance d'un éden après la mort; mais il ne fut pas qu'un logicien, il fut aussi un révolté, un agitateur, un âpre polémiste et il prit son don du sarcasme et de l'invective, là où Heine l'avait pris : aux sources juives.

On pourrait encore montrer ce que Boerne, ce que Lassalle, ce que

les révolutionnaires juifs ont paru, et, partout où il y a des Juifs, à Londres, en Amérique, en Australie, en Pologne et en Russie, il y a des Juifs révolutionaires et anarchistes ». (En parlant de sept ans, il veut surtout parler de la date d'entrée des prolétaires juifs dans le mouvement révolutionnaire).



Moses Hess et Robert Blum tinrent de leur origine hébraïque, de même pour d'Israeli, et ainsi on aurait la preuve de la persistance, chez les penseurs, de l'esprit juif, cet esprit juif que nous avons signalé déjà chez Montaigne et chez Spinoza. Mais si les écrivains, les savants, les poètes, les philosophes et les sociologues israélites ont conservé cet esprit, en est-il de même de cette masse qui, actuellement, vient au socialisme ou à l'anarchie ? Ici, il faut distinguer. Ceux dont je parle, ces Juifs de Londres, des Etats-Unis d'Amérique, de Hollande, d'Allemagne, d'Australie, acceptent les doctrines révolutionnaires parce qu'ils sont des prolétaires, parce qu'ils appartiennent à la classe désormais en lutte avec le capital et, s'ils s'attachent à la révolution, ils le font en vertu des lois sociales qui les poussent. Ainsi, ils ne provoquent pas la révolution, ils y adhèrent, ils la suivent et ne la génèrent pas, et cependant ces groupements ouvriers, détachés de la foi ancienne, ayant abandonné toute religion, toute croyance même, n'étant plus juifs au sens religieux du mot, sont juifs au sens national. Ceux de Londres et des Etats-Unis qui ont abandonné leur pays d'origine, fuyant la Pologne et surtout la Russie où ils sont persécutés, se sont fédérés entre eux; ils ont formé des groupes qui se font représenter aux congrès ouvriers sous le nom de « groupes de langue juive »; ils parlent un jargon allemand mêlé d'hébreu et, non seulement ils le parlent, mais encore ils publient leurs journaux et ils les impriment en caractères hébraïques (1). L'on objectera que, chassés de leur patrie et arrivant dans un pays dont ils ignoraient la langue, ils ont été obligés de s'unir et qu'ils continuaient tout naturellement à se servir de l'hébræo-germain qui leur était familier; cette objection est très juste, mais il faut observer qu'en d'autres contrées, ainsi en Hollande, en Galicie, les Juifs ouvriers nationaux forment aussi des associations spéciales (2).

Donc, le Juif prend part à la révolution et il y prend part en tant que juif, c'est-à-dire en restant juif (3).

Cette rapide esquisse de la race, de la nationalité et de la religion d'Israël suffit pour faire du juif un être à part qui, malgré toutes les ambiances, tous les milieux, toutes les latitudes, toutes les conjonctures heureuses ou critiques qu'il

(1) A Londres se publie un de ces journaux : *Der Arbeiter Freund* ; à New-York, il s'en publie deux, dont l'un, quotidien : *Die Arbeiter Zeitung*, et un hebdomadaire : *Frei Arbeiter Stimme* : parait, en outre, une revue mensuelle ; *Die Zukunft*. Ces journaux sont, soit socialistes, soit communistes-anarchistes.

(2) Les socialistes juifs de Hollande publient un journal dont le titre est *Ons' Blad*, organe des socialistes israélites. Les ouvriers socialistes juifs de Galicie publient, à Lemberg, un journal en caractères hébraïques et en jargon hébræo-germain : *La Vérité*.

(3) *Bernard* Lazare, *lib. cit.*, p. 343 et seq.



traverse, demeure immuablement un étranger ; et, de cette triple étude, il ressort, qu'à défaut même de sa religion perdue, de sa nationalité disparue, de sa race déchue, il y a au plus profond de lui-même une telle formation atavique, qu'aux heures décisives il lui monte du cœur au cerveau tous les enivrements des espoirs éternels de ses pères, incessamment en marche à la conquête du monde, et toutes les haines ancestrales qui, durant vingt siècles, répètent la clameur du Calvaire : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants » ! (1) Le Juif est toujours juif, sa pensée est talmudique, sa volonté despotique et son bras déicide. Tant qu'il ne s'agenouillera pas au pied de la croix du Christ, il restera l'ennemi de l'humanité.

(*A suivre*).

E. JOUIN,
Prélat de Sa Sainteté,
Curé de Saint-Augustin.

(1) MATTH., XXVII, 25.



APPENDICES

I

Les Juifs et les " Protocols "

Les Juifs combattent les « Protocols », d'abord par la suppression, ensuite par la négation. Cette double attitude nous apporte de sérieuses présomptions touchant l'authenticité de ce fameux document ; et, en tout cas, d'indéniables certitudes de sa véracité. Israël se prend dans ses propres filets.

La Suppression Juive des " Protocols "

Rappelons d'un mot qu'en Russie, l'édition de Nilus en 1917 fut brûlée dans une gare, et que le Juif Kerensky, arrivé au pouvoir, fit rechercher et détruire tous les exemplaires des « Protocols » à Petrograd et à Moscou (1). En Pologne, on essaya le même jeu, et le traducteur dut taire son nom pour sauver sa vie. Des tentatives similaires eurent lieu en Allemagne et en Angleterre (2). Enfin l'article suivant de notre correspondant de New-York est la confirmation irréfutable de la première tactique juive opposée aux « Protocols ».

Les " Protocols " des Sages de Sion et l'Indépendance Américaine

Les fameux « *Protocols* » *des Sages de Sion* furent apportés en Amérique par un officier russe, le capitaine A..., vers la fin

(1) Mgr Jouin, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 4; Paris, Emile-Paul, 100, faubourg Saint-Honoré.

(2) Plus puissants en Angleterre que dans les autres pays, les Juifs essayèrent d'obtenir des pouvoirs publics la suppression des « Protocols ». Cf. *La Vieille France*, n° 170, 6 mai 1920, p. 20.



de 1917. L'exemplaire était un des volumes de l'édition de 1917 que Kerensky avait fait brûler en gare de Moscou.

M. S. de New-York, auquel fut remis le livre, le fit traduire du russe en anglais par sa secrétaire, Mlle B..., et afin de voir quelle serait la réaction produite sur un Américain de race pour lequel la question juive n'existait pas, il fit remettre la traduction à un officier américain, le capitaine H..., qui servait pendant la guerre dans le « Military Intelligence ». (Service secret, équivalant au 2e Bureau).

Il semble que la lecture de ce document eut un effet immédiat sur cet homme qui trouva urgent de le soumettre à ses chefs. Il fit donc copier quelques exemplaires dont deux furent donnés, l'un au Ministère de la Guerre (War Office), et l'autre au Ministère des Affaires Etrangères (State Department) à Washington, par M. H. Carpenter.

En même temps, ce M. Carpenter qui avait encore une copie l'avait montrée à certains de ses amis; entre autres à un avocat de Washington, M. R. B... Celui-ci l'ayant eue entre les mains pour un très court espace de temps, mais ayant compris l'importance du plan sioniste, s'était servi de son dictaphone et avait acquis de cette façon la majeure partie des huit premiers « Protocols ».

Au mois de janvier 1919, cet avocat montra ces fragments à des amis, et tous se mirent en œuvre pour obtenir la copie complète des « Protocols » du livre de Nilus et pour retrouver le capitaine H... qui les avait eus. Chose étrange, cet officier avait été déplacé, et au Ministère de la Guerre, on ignorait son adresse, du moins on le prétendait.

Des tentatives faites auprès d'un fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères eurent pour résultat d'apprendre aux intéressés que « le document en question était considéré comme propagande bolcheviste », écrit par quelques ivrognes intelligents, au fond d'une cave sans doute, mais qu'à cause du caractère séditieux de cet écrit, on trouvait nécessaire de prendre toutes les mesures pour l'empêcher d'être répandu (*sic*). En effet, à ce Ministère, on gardait la copie dans un coffre-fort.

Au Ministère de la Guerre, même déception. Un officier, le capitaine J... avait eu le document en mains, et au cours de sa lecture, il se l'était vu péremptoirement enlevé « par ordre », et, quelque effort qu'il fît pour l'avoir de nouveau, ce fut en vain.



Devant ces menées bizarres, il va sans dire que les recherches ne devenaient que plus actives et plus obstinées.

Entre temps, le Comité Overman du Sénat avait commencé son enquête sur le bolchevisme, et le Docteur Simons, pasteur méthodiste, arrivant de Russie, avait au cours de son témoignage, parlé des Juifs et des « *Protocols* » *des Sages de Sion.*

Des copies du document semblables à celles qui se trouvaient aux Ministères de la Guerre et des Affaires Etrangères, ainsi que les Fragments des huit premiers « Protocols » avaient été remis aux Sénateurs, membres du Comité, mais le capitaine H... qui faisait des recherches sérieuses à ce sujet, ne fut pas convoqué. Il y a lieu cependant de croire que des copies furent fournies par M. Boris Brasol, qui lui-même avait obtenu sa copie du capitaine H... C'est d'ailleurs de cette traduction qu'il se servit pour l'édition des « Protocols », arrangée par lui et faite chez Small et Maynard de Boston.

Finalement, le petit groupe des intéressés dans l'affaire, aidés par un écrivain assez connu, M. Jérôme Landfield, qui avait réussi à retrouver le capitaine H..., parvinrent à se mettre en relations directes avec lui. On se rendit compte alors que ce capitaine H... était persuadé que ce document émanait des Juifs ou des bolchevistes et démasquait un plan diabolique en voie d'exécution, et qu'il était de toute urgence de le mettre sous les yeux du peuple américain.

Enumérer les gens auxquels lui et d'autres s'adressèrent pour obtenir les moyens de faire publier ces « Protocols » serait long et intéressant. Il faut espérer que M. H... le fera lui-même un jour. Cela mettra bien en relief la soi-disant indépendance des Américains. Des sénateurs comme M. Henri Cabot-Lodge, King de Utah, Chamberlain, Borah, Thomas du Colorado, etc..., lurent les « Protocols », mais n'osèrent pas en parler.

Des financiers dont il sera question plus loin promettaient... puis n'osaient pas tenir... Des professeurs, comme le D[r] Nicholas M. Butler, encourageaient M. H... le plus possible, mais n'aboutissaient à rien.

La *Société de Défense Américaine* cependant, convaincue aussi que le plan des Sages de Sion devait être connu du public américain, faisait des efforts qui finalement, grâce à l'intervention de quelques membres du club de l'Université et de quelques financiers de Wall Street, aboutirent à l'édition des « Protocols » de Small et Maynard.



Quant aux imprimeurs et maisons d'édition auxquels s'adressa M. H..., le nombre est légion : Scribner et Dutton sont sur la liste; le *New-York Herald* et le *New-York Times* aussi... Dans ce cercle, au début, chacun se disait indépendant, n'ayant peur de rien, etc. Quelques-uns doutaient de l'authenticité du document, mais allaient cependant jusqu'à dire que si un Juif bien connu consentait à écrire la préface (ô innocence !...), ils éditeraient l'ouvrage. Dans ce cas, on prononçait les noms ou d'Otto Kahn, l'homme aux nationalités multiples, ou de Julius Kahn, député de Californie, ou du Rabbin Simon, de Washington. En dernier lieu, tous se dérobaient, et l'on n'était jamais plus avancé.

Il y eut entre temps des épisodes assez intéressants. Celui du *Public Ledger,* par exemple. Les 26 et 27 octobre 1919, ce journal de Philadelphie publia ce qu'il appelait la *Bible Rouge des Soviets.* Cette Bible Rouge n'était autre chose que les « Protocols » cuisinés par Carl Ackermann, un journaliste qui, entre autres mensonges, disait tenir le document d'un diplomate bien connu, au-dessus de tout soupçon, qui lui-même l'avait reçu d'un officier russe qui l'avait soustrait des archives secrètes des Soviets; et Carl Ackermann ajoutait que le diplomate était prêt à jurer de la vérité de cette assertion. Or voici exactement ce qui avait eu lieu : M. H... avait été mis en rapport avec James Gerard, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, auquel il avait remis une copie des « Protocols ». C'est lui le diplomate en question, — connu, oui, — mais au-dessus de tout soupçon, non. — Gerard donc avait fait maintes promesses d'aide à M. H... et n'avait trouvé rien de mieux que de communiquer le document à Carl Ackermann du journal le *New-York Times* et du *Philadelphia Public Ledger.* — Ce dernier s'était empressé de défigurer le document et de le publier sous la forme que l'on sait. Lorsque, quelque temps après, il fut mis au pied du mur par M. H..., Carl Ackermann, en avouant sa conduite si répréhensible, dit que James Gerard lui avait conseillé de parler à M. H..., avant de publier les « Protocols » comme « *Bible Rouge* », mais qu'il avait passé outre ce conseil. — Quoi qu'il en soit, Gerard non plus ne s'empressa pas de dire à M. H... qu'il avait trompé sa confiance, en disposant d'un manuscrit qui lui avait été prêté à titre purement confidentiel.

Le *Public Ledger,* ayant été attaqué pour la publication d'une



telle fraude, cessa ses articles. La note risible dans ce cas fut donnée dans une lettre de l'éditeur du *Ledger,* prétendant comme excuse que Carl Ackermann lui assura avoir agi de bonne foi. (Lettre de M. Spurgeon).

A quelle ou à quelles influences avaient obéi Carl Ackermann et Jams Gerard ? On le devine aisément, — à ceux qui avaient tout intérêt à supprimer la publication des « Protocols » tels qu'ils sont.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette circonstance, c'est que pas un journal, pas une voix dans la Presse américaine, *toute entre les mains des Juifs,* ne fit entendre la moindre protestation contre l'action du *Public Ledger.* Le vrai faux ne souleva aucune protestation, et le contraste est d'autant plus frappant que l'on voit aujourd'hui toute cette même presse américaine se lever en masse quand les « Protocols » sont publiés dans toute leur intégrité. Alors ils trouvent que c'est un faux.

Il est bon de noter en passant que ce Carl Ackermann de bonne foi, répéta cette même expérience de la publication des « Protocols en Bible Rouge » dans le journal anglais au Japon, le *Japan Advertiser.* La réponse à ce nouveau délit fut la publication des « Protocols » par une société russe, afin de réfuter les mensonges de Carl Ackermann.

Le second épisode ne manque pas non plus de saveur. Au commencement de 1920, un écrivain, M. William Hard, vint trouver M. H... et lui demanda de lui laisser lire les « Protocols », ce qui lui fut accordé. Il vint à deux reprises et prit maintes notes sur le document. Il discuta aussi le sujet avec M. H... qui ensuite n'en entendit plus parler pendant plusieurs semaines. Enfin, un beau jour, William Hard envoya de Washington un télégramme à M. H... lui disant qu'il ne pouvait nullement partager ses vues sur les « Protocols », etc., etc....

En effet, ses vues à lui, William Hard les exposa dans un article paru dans le *Metropolitan* de New-York, du mois de juin 1920; l'article est intitulé : « *Le grand complot juif* », et il tourne en ridicule l'idée d'un plan juif tel qu'il est exprimé dans les « Protocols ». On ne pouvait d'ailleurs s'attendre à mieux d'un écrivain suffisamment aux griffes des Juifs pour chanter leurs louanges dans leur journal mensuel le *Maccabean,* et qui a écrit « *Israël* ».

Cependant les « Protocols » commençaient à se répandre aux Etats-Unis. On en parlait dans maintes conférences.



Un pasteur de Seeattle en avait obtenu une traduction venant de Sibérie et avait été tellement frappé de l'importance du contenu de ce document, qu'il était allé à Washington, trouvant nécessaire que le chef de l'Etat, M. Wilson, en prît connaissance. Il réussit d'ailleurs à les lui montrer et à les lire avec lui dans le courant du mois d'août 1919. S'il faut en croire l'écrivain mentionné plus haut, M. Jérôme Landfield, qui eut une entrevue avec ce pasteur, M. Wilson aurait été stupéfié à la lecture des « Protocols » et se serait écrié: « Maintenant, je comprends ce que Louis Brandeis a fait de moi et comment il m'a trompé ! »

Faut-il établir un rapprochement entre ce réveil de M. Wilson et la subite maladie si étrange qui le terrassa dès que dans un speech au cours de son voyage aux Etats-Unis (Sept. 1919), il osa parler d'un ton qui ne pouvait plaire à la bande Brandeis, Baruch, Schiff, Marshall, Strauss et Cie ?

Les « Protocols » parlent si clairement du sort de ceux qui ne sont pas dociles.... (1).

Woodrow Wilson, Paul Deschanel seraient-ils des exemples ?....

D'autres manuscrits des « Protocols » arrivaient de Sibérie. C'est ainsi que celui qui figure en photographie à la première page de l'édition Becwith, parue récemment aux Etats-Unis, fut apporté par un Russe à M. Jérôme Landfield, au printemps de 1919. C'était au temps où cet écrivain jouissait encore de la confiance des Russes, un peu avant qu'il n'eût publié dans le journal *The Review* son article intitulé : « *Lès légions de menteurs de Lénine* (Lenin's lying Legions, octobre 1919) ; avant qu'il n'eût été rappelé à l'ordre par une lettre sévère de Mortimer Schiff (fils de Jacob), à laquelle il dut répondre en faisant amende honorable; avant qu'il n'eût passé entièrement au service du méprisable Boris Bachmétieff, vendu lui-même à Schiff; avant enfin que les Juifs, pour bien montrer qu'ils l'avaient subjugué et le tenaient désormais complètement entre leurs mains, l'eussent obligé à paraître à la synagogue de la Cinquième Avenue pour le contraindre à dire devant un millier de leurs congénères que les Bolchevistes n'étaient pas Juifs (2).

Il est juste cependant d'ajouter que, même après cela, M. Jérôme Landfield prêta son concours à M. H... en retraduisant les

(1) Mgr Jouin, « *Protocols* », p. 96, 97 et 102.
(2) Voir le *New-York Times* du 19 janvier 1920.



« Protocols » de ce manuscrit apporté de Sibérie. Grâce à sa plume heureuse, le document remanié par lui tel qu'il est publié maintenant dans la « Becwith edition » est de beaucoup supérieur à ceux parus en Angleterre et à Boston.

C'est d'ailleurs cette même traduction qui avait été achetée par la maison Putnam et devait servir à leur édition.

Remontant un peu en arrière, il est intéressant de suivre aux Etats-Unis les efforts faits de deux côtés pour arriver à un but commun : la publication des « Protocols ».

D'un côté, l'on voit l'effort prolongé et presque gigantesque d'un homme seul, M. H... C'est un Américain, un vrai, et il semble que les Américains qui désiraient voir les « Protocols » publiés dans leur pays aient dû naturellement s'adresser à lui et aient soutenu ses efforts. Par une étrange bizarrerie, on assiste cependant à un spectacle tout différent. C'est celui de voir un groupe de financiers américains, sachant pertinemment que M. H..., un Américain comme eux et patriote avéré, cherche à publier les « Protocols » dans un but patriotique, choisir pour ce travail un étranger qui s'est dit tour à tour Russe, Ukrainien, Polonais. Pourquoi ces Américains ont-ils passé outre M. H... et ont-ils choisi M. Brasol ? Une seule explication paraît plausible. Ces Américains avaient-ils calculé qu'en faisant faire le travail par un étranger qui, pendant un certain temps s'était affublé de l'épithète « monarchiste », ce serait se ménager une issue ouverte en cas de retraite forcée ? Une manœuvre assez singulière semblerait le prouver : c'est la démarche faite par un membre de ce groupe financier, M. G..., près de M. H... au cours du printemps 1920, pour lui demander certains documents et lui offrir un soutien pécuniaire s'il consentait à joindre son travail à celui de M. Brasol, dont l'édition à ce moment-là déjà était en voie de préparation à Boston, chez Small et Maynard.

Voulait-on ainsi neutraliser le seul effort vraiment américain qui affrontait toutes les difficultés aux Etats-Unis ? C'est M. G... qui a le mot de l'énigme.

Toujours est-il qu'il essuya un refus, M. H... tenant essentiellement à ce que son entreprise, si elle aboutissait, fût de tous points américaine, faite par des Américains, pour les Américains.

Après des mois et des mois de déboires, de rebuffades, de refus de toutes sortes, le jour enfin parut où M. H... entrevit la



possibilité de mener à bien son œuvre patriotique. Il choisit pour éditeurs des gens qui, malheureusement, ne l'étaient pas, mais qui lui paraissaient dignes de confiance. C'était la maison de Wilder et Buell, 225, Cinquième Avenue, N. Y. Tout semblait aller normalement, lorsque cette petite « firm » se vit couper l'herbe sous le pied de la façon suivante : Ils avaient entrepris et mené pendant plusieurs mois la publicité du *Comité Central de Secours pour la Russie* (affaire qui, en temps voulu, causera quelque sensation). L'ambassadeur de Kerensky à Washington, Boris Bashmetieff, esclave de Jacob Schiff, en était président, tandis que la princesse Cantacuzène, dont le mari est à la solde de Bachmetieff (1), en était la Directrice. Or, dès que cette dernière eut connaissance du fait que Wilder et Buell allaient publier les « Protocols », elle leur fit immédiatement signifier qu'elle se voyait dans la nécessité de rompre toutes relations avec leur maison et d'annuler les contrats que le Comité avait avec eux. Cela entraînait pour ces gens une perte d'environ 250 dollars par semaine... Deux autres contrats furent aussi rompus avec eux de façon analogue.

En vue de ces difficultés et d'autres obstacles créés par le manque d'argent, les travaux déjà fort avancés, puisque les placards typographiques étaient complètement faits, furent arrêtés. Les dévoués de la cause se reprirent à désespérer. C'est sur ces entrefaites que parut l'édition de Small et Maynard, de Boston.

Enfin, en septembre, de manière tout à fait fortuite, le Major George H. Putnam, revenant d'Angleterre où il avait suivi les débats causés par l'apparition des « *Protocols* » et du livre « *La cause de l'agitation mondiale* » (The cause of the World unrest) vint trouver M. H... et lui offrit de publier sa traduction des « Protocols » qui devait faire pendant à son édition du livre « *The cause of the World unrest* » qu'il avait entrepris de lancer aux Etats-Unis.

L'imprimeur, M. E..., qui avait fait le travail pour Vilder et Buell, mais qui n'avait pas été payé, vendit le tout à M. Putnam par l'entremise de M. H..., et l'on apprit avec joie qu'enfin les « Protocols » allaient être publiés par des Américains.

Mais hélas ! les Américains, indépendants quand ils sont ou lorsqu'ils étaient entre eux, ne le sont plus depuis que leur pays

(1) Voir la *New-York Tribune* du 27 octobre 1920.

est passé aux mains des Juifs, et le Major Putnam de la grande et vieille maison américaine d'édition Putnam, vient de s'en apercevoir.

Le 1er octobre 1920, le livre « *The cause of the World unrest* » avait paru, édité par Putnam, avec l'annonce de la publication immédiate des « *Protocòls* » *des Sages de Sion* ; (il sied ici de remarquer que les journaux et revues de New-York avaient à l'unanimité refusé d'insérer cette annonce). De fait, à cette date du 1er octobre, il ne restait plus, pour ainsi dire, qu'à relier les volumes. On peut donc imaginer la joie de M. H... et de ses amis qui allaient voir leurs trois années d'efforts incessants couronnées de succès.

Mais ce qu'on aura de la peine à s'imaginer, c'est la déconvenue de l'infortuné M. H..., lorsqu'il reçut tout à coup une lettre du Major G. Putnam lui faisant savoir que les Juifs avaient exercé une telle pression sur lui qu'il se voyait obligé de renoncer à la publication des « Protocols » et qu'il serait même probablement contraint de suspendre la vente du livre « *The cause of the World unrest* ».

Et voilà ce qui est arrivé à un Américain, un vétéran de la guerre civile, au Major George H. Putnam qui, toute sa vie a cru, et cru sincèrement à l'INDEPENDANCE DES AMERICAINS ET DES ETATS-UNIS !

Quel sera maintenant le sort de cette édition « Becwith » qui vient de paraître ? C'est un plaisir de reconnaître que le texte, les photographies, le tout enfin est dû à l'effort du vaillant M. H..., puisque ce sont les mêmes épreuves, préparées par l'imprimeur E..., qui avait travaillé pour Wilder et Buell.

Il y a encore quelques Américains qui croient que dès que leurs compatriotes se rendront compte que leur indépendance et leur pays leur ont été ravis, ils emploieront tous les moyens pour les reconquérir. Puissent-ils ne pas être déçus !

On ne peut cependant pas ne pas constater que les Etats-Unis n'échappèrent à la domination de l'empire britannique que pour tomber sous le joug de l'empire sioniste; et comme aujourd'hui ces deux empires n'en font qu'un, car qui dit Anglais dit Juif, alors les Américains sont tombés de Charybde en Scylla.

Et l'Indépendance, qu'en fait-on ?

On peut en juger par la lettre d'explications et d'excuses que ce pauvre Major Putnam a été obligé d'adresser à ses maîtres



et persécuteurs et qu'ils ont reproduite dans leur *Jewish Guardian* du 7 janvier 1921.

Le traînera-t-on lui aussi à la synagogue de la Cinquième Avenue pour qu'il demande pardon ?

Après l'écrivain Jérôme Landfield, pourquoi pas l'éditeur Major G. Putnam ?

Les « Protocols », comme Weisshaupt dans ses Statuts des Illuminés, disent nettement dans les passages où l'on traite de la presse que les Juifs doivent devenir maîtres des écrivains et des éditeurs, en ayant soin d'ajouter qu'on étouffe quiconque veut résister. C'est vrai.

Après tout, les Juifs auraient tort de se gêner, ils achètent des esclaves à si bon marché !

Décidément l'Amérique a besoin d'une seconde Mrs Beecher Stowe pour écrire « La Case de l'Oncle Sam » et produire un nouvel effort par lequel Américains blancs et noirs s'uniraient afin de se délivrer ensemble de l'envahisseur sémite, le vrai corrupteur qui les a asservis.

C'est seulement alors qu'ils retrouveront leur Indépendance.

Plaise au Ciel que ce soit bientôt !

L. FRY.

* * *

Cet historique de l'édition des « Protocols » aux Etats-Unis prouve l'importance que les Juifs attachent à leur suppression. En vérité, si ce document ne jouissait d'aucune authenticité et ne s'imposait pas par sa véracité, rien n'expliquerait une persévérance si tenace, une corruption si coûteuse et la poursuite de rétractations si humiliantes. La même conclusion termine l'introduction de l'édition italienne des « Protocols », due aux efforts soutenus de l'excellente revue « Foi et Raison » (1) :

Tout lecteur honnête et intelligent des « Protocols », écrit l'auteur de cette introduction, restera frappé de l'application déjà commencée, exacte et en certains points poussée jusqu'au détail de bien des traits du programme qui y est contenu. Sans doute, on pourra toujours dire qu'avec une étude persévérante, intelligente, des déclarations et des tendances juives, exprimées de plus en plus clairement depuis la

(1) *Fede e Ragione*, 27 mars 1921. Cette revue hebdomadaire dont la lecture sera des plus utiles à ceux qui croient au péril judéo-maçonnique est éditée à Rome, 437, Corso Umberto.

Révolution française jusqu'à nos jours, on aurait pu arriver à tracer ce résumé subjectif. Des lettrés de génie comme Krasinsky, dans sa *Non-Divine Comédie*, Benson, dans son *Maître du Monde* ont donné au public une géniale intuition de la tragédie mondiale qui est arrivée aujourd'hui à une période décisive. Mais, tout bien considéré, le cas présent est différent. Les « Protocols » offrent une série terriblement enchaînée de détails impossibles à prévoir aussi clairement dès le début de notre siècle, et qui se présentent, se vérifient aujourd'hui, l'un à côté de l'autre, et précisément comme les « Protocols » l'ont prédit. Et ce serait vraiment étrange de prétendre qu'en 1901, il existait un génie inconnu, un génie si grand et si ignoré qui fût capable de prévoir un à un les coups de canon et les coups de revolver qu'Israël tire aujourd'hui sur le monde des goïm. — En fait, ce serait absurde.

Il y a mieux : le lecteur est frappé d'un mélange — fort étrange pour notre mentalité européenne — du réalisme le plus subtil, le plus méphistophélique, dans l'art de tisser le grand filet, et la fantaisie la plus effrénée dans la *Weltanschauung*, la conception du monde. Cela, c'est juif, inimitablement juif. Là, se trouve le juif tout entier : le juif qui a inventé la lettre de change, et celui qui a rêvé le millenium du royaume messianique. Rusé comme un vieux renard, nerveux comme un jeune singe, le fils du ghetto laisse partout où il passe une trace indélébile. Le premier de ces deux stigmates lui a permis de poursuivre pendant deux mille ans le travail souterrain qui a fait du paria d'autrefois le maître du monde; le second stigmate ne lui permettra pas de résister longtemps à la secousse nerveuse du triomphe obtenu finalement. Eh ! bien, les « Protocols », d'un bout à l'autre, proclament ce signe infaillible de leur authentique origine juive, du moins dans leur substance. Ils nous montrent l'ensemble de la perfidie israélite jointe à la maëstria suprême qu'une expérience millénaire des affaires a donnée à Shylock, la spirale satanique s'élargit et s'élève d'une façon imprévue, (mais logique pour ce cerveau sémitique) en une fantastique girandole qui, par des rayonnements multicolores, nous montre la féerie d'un empire salomonique, avec un roi prophète, une sorte de mahdi, entouré de cheickhs qui gouvernent le monde soumis à Israël.

Cela explique la crise de fureur de la synagogue et du ghetto devant la publication des « Protocols », fureur proportionnelle à la neurasthénie endémique de ce peuple, fureur qui l'a porté à demander, en plein Parlement britannique, la suppression de ce livre. Les Juifs ont espéré que Lloyd George et Balfour pousseraient l'obéissance jusque là. Pendant que les Reinach tentent de dérouter le public en affirmant la fausseté et l'absurdité des « Protocols », Israël se fait prendre la main dans le sac, dans ses efforts désespérés pour faire disparaître cette... absurdité.

Il avait, en effet, reconnu ses idées propres, son style propre dans le document publié par Nilus.

Nous dirons donc, pour conclure, que, quelle que soit l'origine réelle,



si obscure que soient les péripéties qu'a traversées le document, il n'en est pas moins authentique quant à son fond, et qu'il reflète un programme qui se réalise rapidement par le bouleversement mondial.

C'est un devoir que de faire connaître le terrible danger, ainsi fortement présenté et décrit, qui nous menace. Israël veut soumettre et exploiter le monde entier, mais le monde entier se dressera pour sa défense suprême. Le sort qui fut prédit à l'Arabe Ismaël est désormais celui qui attend son parent talmudique : « *Sa main sera levée contre tous, et les mains de tous seront levées contre lui* ». Aujourd'hui, c'est sa main qui nous étreint, qui nous saisit à la gorge, châtiment bien mérité d'un monde qui a renié sa civilisation chrétienne millénaire; mais il n'est pas dit que la victime d'aujourd'hui, dans un dernier effort, ne lèvera pas, elle aussi, la main pour rendre définitivement inoffensif l'ennemi millénaire. Celui-ci a écrit sa propre sentence dans la loi mosaïque. Sans haine, sans parti pris, nous invoquons la grande délivrance du monde chrétien.

La Négation Juive de l'authenticité des " Protocols "

La suppression des « Protocols » n'ayant pas réussi, les Juifs ont nié leur authenticité. Une négation, fût-elle un mensonge, est toujours facile. La presse juive de tous les pays a crié au faussaire, sans apporter la moindre preuve de cette affirmation (1). *L'Univers israélite* (31 décembre 1920, p. 392) attaque notre édition française des « Protocols » au nom de l'Union sacrée, et va jusqu'à la menace. « Ainsi, des hommes d'Eglise, écrit l'auteur, sous le pseudonyme de *Judæus*, recommencent la propagande de haine et de diffamation. C'est bien, et nous sommes tranquilles. La vérité sera plus forte, et si l'Eglise sort une fois de plus discréditée de la bataille, ce sera tant pis pour elle ».

Dans le même sens, la *Tribune juive* du 25 février 1921 attribuait la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat à l'attitude du clergé et au sujet de l'affaire Dreyfus. A en croire *l'Univers israélite*, la position que nous avons prise vis-à-vis des « Protocols », nous vaudra une nouvelle loi anticléricale. Fort bien; mais on ne saurait indiquer plus explicitement que de telles lois sont l'œuvre des Juifs qui revendiquent pour eux seuls « l'union sacrée », à l'exclusion des goïm ; des Juifs qui ont, dans tous les pays, des Grunbaum Ballin à leur service. Aussi

(1) Nous relevons dans le *Mouvement mondial juif* les principales négations des journaux d'Israël, particulièrement en France ; il serait oiseux d'en donner ici la répétition.



pouvons-nous affirmer, avec les « Protocols », qu'Israël est bien la Contre-Eglise.

A son tour, le F∴ Morcombe, l'un des écrivains maçonniques les plus en vue aux Etats-Unis, estime, comme l'*Alpina* de Suisse, que les « Protocols » sont une histoire fantastique lancée par la presse ultramontaine (1). La Maçonnerie américaine est sectairement antipapiste. Lorsque M. Ch. Johnston écrivit l'article sensationnel sur Caillaux que nous avons reproduit dans le numéro de janvier 1920 de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes,* le F∴ Morcombe accusa les Jésuites d'en être les inspirateurs. M. Ch. Johnston réfuta l'accusation tout en avouant qu'il s'était servi d'un ouvrage antimaçonnique écrit par un ecclésiastique. Pour mieux confondre le F∴ Morcombe, qui attaqua notre Revue en 1913, nous demandâmes à M. Ch. Johnston le nom de cet ecclésiastique et le titre de l'ouvrage. Il nous répondit qu'il s'agissait du *Voile levé* de l'abbé Lefranc. Le *Voile levé* désigna son auteur à la haine révolutionnaire, si bien que l'abbé Lefranc fut massacré aux Carmes en 1792. Qui sait si les maçons suisses et américains n'ont pas trouvé les « Protocols » dans la presse ultramontaine antérieure à la Révolution française ? En tout cas, il est certain qu'ils ne sont pas l'œuvre du cléricalisme moderne.

C'est pourquoi les Juifs intelligents se contentent de nier l'authenticité des « Protocols ». Telle est la conclusion d'un article de M. Salomon Reinach dans la *Revue critique d'histoire et de littérature,* reproduit par *l'Univers israélite* (2). Il en est de même de l'Adresse du *Comité juif américain* au sujet de laquelle nous lisons dans le *Dearborn Independent* (3) :

La « Réponse » signée par les Juifs eux-mêmes, — liste de signatures qui montre, comme l'eût fait un panorama, l'étroite solidarité et l'énergique esprit de corps de la race juive en ce pays-ci — ne contient pas un seul fait qui soit de nature à jeter quelque lumière sur la question. En cela, la « Réponse » des Juifs équivaut presque à un aveu de capitulation totale. Mais, à côté de son impuissance, on y remarque un absolu défaut de franchise. Elle refuse de se placer en face de la question, afin de n'aborder aucun des griefs allégués, soit dans les « Protocols », soit

(1) F∴ Morcombe : *Trestle Board,* janvier 1921, p. 32.

(2) *Revue critique d'histoire et de littérature,* 1er avril 1921, p. 131. — *Univers israélite,* 1er avril 1921, p. 701.

(3) *Dearborn Independent,* 29 janvier 1921, p. 8.



au cours de notre série d'articles. Elle s'esquive, se dérobe toutes les fois qu'il s'agit d'un sujet concret, ou bien elle s'évapore dans un nuage de négations. Or, si une assertion est fausse, il est possible d'en prouver la fausseté, surtout quand il s'agit de choses que l'on rencontre au cours de la vie quotidienne.

L'embarras des Juifs est si grand, qu'à la négation succède le mensonge. L'entrefilet suivant est extrait de la *Tribune juive*, n° 65, p. 10 :

Le faux du chiffre des « Protocols » des Sages de Sion. — La *Judische Presszentrale Zurich* a reçu de l'un des membres du *Zuricher Museum gesellschaft* appartenant aux milieux académiques, une communication dont nous citons les lignes suivantes :

« L'auteur du pamphlet le *Péril juif* déclare que sa brochure est la reproduction exacte de la première édition qui parut en 1905. Pour accroître la portée de la brochure, il indique que l'original de 1905 fut acquis en 1906 par le *British Museum* et enregistré sous le chiffre 3296 et 17. (Le chiffre est 3926 d 17).

» Etant convaincu qu'au moins les passages prophétiques du pamphlet y avaient été introduits après 1905, j'ai demandé à un *savant chrétien*, habitant Londres et dont l'honnêteté est indiscutable, mais que l'antisémitisme n'a pas touché, de trouver le livre en question et de me dire combien en coûterait une copie. Le résultat a dépassé mes espérances. Le *British Museum* n'a pas ce livre. L'auteur du pamphlet a eu l'impudence de contrefaire le chiffre du musée comptant que personne ne s'occuperait d'enquêter à ce sujet. Comme preuve, je joins le papier original du Musée avec l'inscription : *Cannot be found from particulary* (sic) *given* ».

Plus soucieux peut-être de la vérité que les Juifs « appartenant aux milieux académiques », nous avons également chargé un savant chrétien de vérifier l'édition des « Protocols » au *British Museum*. Ce jour-là, le bibliothécaire trouva le livre, dont notre correspondant nous fit la description. Nous l'avons reproduite dans notre *Introduction* des « Protocols » comme il suit :

A Londres, l'exemplaire russe est à la bibliothèque du *British Museum*, 3926 d 17; il porte le timbre d'entrée : *British Museum, 10 août 1906*. Cet exemplaire russe est un in-octavo de belle apparence relié en maroquin noir; il compte 417 pages. Les « Protocols » forment, dans l'ouvrage sur l'Antéchrist de Serge Nilus, l'appendice XII, sous ce titre : « *L'Antéchrist comme une possibilité politique immédiate. Les « Protocols » des Sages de Sion, 1902-1903, r. r.* ». Ils se divisent en vingt-quatre « Protocols », comprenant, d'après le *Morning Post* du 17 juillet 1920,



environ 30.000 mots. Ils sont paginés du numéro 305 au numéro 417, soit 112 pages (1).

Ces précisions suffisent à la réfutation du mensonge éhonté de *la Tribune juive* et de ses correspondants; elles sont la preuve que le « faux » n'est pas dans le chiffre des « Protocols » du *British Museum*, ni dans les révélations de ces écrasants comptes rendus, mais dans les cyniques négations des Juifs, à qui le Christ Jésus disait déjà :

Vous êtes les fils de votre père, le diable, qui parle de son propre fonds quand il profère un mensonge, car il est menteur et le père du mensonge (2).

De là sans doute ce précepte de Voltaire :

Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours... Mentez, mes amis, mentez (3).

Plus près de nous, en plein bolchevisme de Hongrie, le Juif Bela-Kun disait :

J'ai toujours affirmé que je ne connais ni morale ni immoralité; je ne connais que ce qui est utile et ce qui est nuisible au prolétariat. Je suis prêt à mentir en traitant avec les impérialistes-capitalistes, et je mentirai si bien que je rougirai moi-même de mes mensonges; mais il serait ignoble et misérable d'avoir de la sincérité quand on traite avec les bourgeois (4).

Les Juifs usent aujourd'hui de cette arme favorite du mensonge contre la publication des « Protocols », où ils peuvent en puiser la méthode et l'exemple. On peut dire d'eux, comme des Humanistes, que leurs conseils sont en même temps « la forge et le marché des mensonges » (5). Le mensonge judéo-maçonnique, en usage et en honneur chez les Humanistes, les Philosophes et les Francs-Maçons, ne s'est jamais affiché chez nous aussi effrontément que dans le développement antica-

(1) Mgr Jouin : *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 2.

(2) *Joan.*, VIII, 44.

(3) Voltaire : *Lettre à Thiriot*, t. LXIX, p. 36. Imprimerie de la Société littéraire typographique, 1785.

(4) Le *Pesti Hirlap*, 3 mai 1919, reproduit par *La Liberté* du 18 mai. Discours de Bela-Kun au Conseil des ouvriers et des soldats.

(5) Guiraud : *L'Eglise et les origines de la Renaissance*, p. 153 et 309 ; Paris, Lecoffre, 1902.



tholique et antisocial du plan révélé par les « Protocols ». Les Judéo-Maçons n'ont-ils pas vendu leurs mensonges et tenu marché public à la hausse d'une avant-guerre impréparée volontairement par le mensonge de l'antimilitarisme, à la hausse d'une guerre indéfiniment prolongée par le mensonge de la trahison, à la hausse d'une paix décadente de concessions en concessions par le mensonge du socialisme ?

Et pourquoi ? Pour détruire la France catholique. L'avant-guerre l'a livrée à Jaurès; la guerre, au luthérien Guillaume II; la paix, au presbytérien Wilson. Ces trois noms résument tout le plan maçonnique; et si le dernier, celui du F∴ Wilson paraît plus contestable, il suffit de lire pour s'en convaincre cette page de M. Aulard sur la « papauté laïque », « la religion de l'humanité », « la catholicité laïque de la Ligue des Nations ». C'est toujours le marché des mensonges, où les maçons vendent à l'encan la France catholique et l'Eglise du Christ :

En même temps, et par un contraste admirable, ce rôle de héraut et de défenseur de la vérité, que le Pape n'osait prendre, était assumé hardiment et supérieurement rempli par un laïque, par un non-catholique, par le grand chef d'un grand Etat, par le président Wilson, qui, à l'exemple de presque tous ses concitoyens vraiment instruits, a, pour l'usage de son âme, élargi et comme laïcisé le christianisme, ou plutôt il l'a humanisé, sans lui ôter le vêtement des antiques formules, de manière à le transformer presque en cette religion de l'humanité, chère à tant de Français, disciples jadis de Pierre Leroux, hier d'Auguste Comte, aujourd'hui de M. Loisy, et qui, d'ailleurs, avait déjà été formulée, au temps même de la Révolution américaine, par l'Anglo-Américain Thomas Paine.

La parole du président Wilson a été entendue et écoutée de toute l'humanité. Elle a fait battre tous les cœurs qu'éclaire et réchauffe la lumière des temps nouveaux. Dans le monde si affligé, elle a suscité des espérances sublimes et fécondes. Elle a décidé tout le peuple des Etats-Unis à risquer la mort pour sauver l'humanité de l'esclavage. Elle a fait trembler le tyran allemand sur son trône ensanglanté. Elle a proclamé par avance la vraie cité humaine, la Société des Nations. Oui, pendant que le Pape se taisait ou balbutiait diplomatiquement, c'est elle, la grande parole laïque, qui a donné aux hommes la bonne nouvelle.

Une autre catholicité se prépare, où il y a place pour tous nos concitoyens de France et du monde. C'est la voix d'un homme libre, et non celle d'un pontife du passé, qui aura orienté vers un avenir de fraternité et de paix cette pauvre humanité déchirée par la plus atroce des guerres (1).

(1) *Le Pays*, 10 mai 1918, « *Le Pape et Wilson* », par A. Aulard.



Cet intellectuel qui a « humanisé » le christianisme est bien le descendant des « humanistes », ce « chrétien d'origine et d'éducation », qui prépare une autre catholicité est bien le fils des philosophes et l'émule de Robespierre avec son culte de « l'Etre Suprême »; ce protestant qui, par l'évolution sectaire du libre examen, transforma la religion du Christ en la religion de l'humanité est bien le Franc-Maçon fidèle aux Constitutions de 1723, qui contenaient en germe le dernier mot de la Maçonnerie : le laïcisme.

Cf. 1° A. Loisy, *La paix des nations et la religion de l'avenir*, Paris, Nourry, 1919. 2° *Le Gaulois du Dimanche*, 1er juin 1919, « Le Magistère spirituel du Président Wilson », par François Maurice. Le rédacteur fait remarquer que le nouveau Pape laïque est « le serviteur des serviteurs de la démocratie » ; qu'il a subi « l'exigence de sa foi religieuse » pour choisir Genève au lieu de Bruxelles comme siège de sa Société des Nations ; qu'il y a dans ce fait « la nouvelle alliance de la religion réformée et de la maçonnerie universelle » ; et, qu'en définitive, il dépend « des puissances de chair et des puissances d'argent », tandis que le vrai Pape tient son pouvoir de Dieu. Quant au titre de Franc-Maçon de M. Wilson, voici quelques références indiscutables : 1° *Revue intern. des Soc. Secrètes*, III, 184, année 1913 ; 2° *Bulletin hebdomadaire des Loges de la région parisienne*, 1er au 15 nov. 1918 : « Dimanche, 10 novembre 1918 — G.·. L.·. D.·. F.·., *La Fidélité*, Temple, 8, rue Puteaux : La Fin de la diplomatie secrète par la politique de *notre F.·. Président Wilson*, Conférence par le F.·. Lucien Le Foyer, ancien député de Paris ; 3° Les FF.·. algériens à leur F.·. Wilson (*Dépêche algérienne* du 30 décembre 1918) : Comité de vigilance et d'action maçonnique d'Alger a voté l'envoi au Président Wilson du télégramme suivant : « Au moment de votre arrivée sur la terre de France, les Francs-Maçons des quatre Loges d'Alger, réunis en tenue plénière, le dimanche 8 décembre, envoient à *leur illustre Frère Wilson* leurs hommages les plus fraternels et leurs félicitations les plus vives pour *son œuvre maçonnique* dans la guerre du droit et de la liberté des peuples ».

Ils ont reçu la réponse suivante du secrétaire de M. Wilson :

« Paris, 17 décembre 1918. — Le Président m'a ordonné de vous transmettre sa profonde estime au sujet des bons mots de bienvenue exprimés dans votre télégramme du 13 décembre ».

Rappelons, à ce sujet, qu'à Brest, la Grande Loge de France a fait saluer le Président Wilson par un F.·. Taugourdeau quelconque.

Dans la *Foi catholique* (30 mai 1919), M. le Chanoine Gaudeau ajoute : « Remarquons que cette réponse ratifie, approuve et confirme formellement, au nom de M. Wilson, les félicitations adressées à ce Franc-Maçon par ses FF.·. *pour son œuvre maçonnique dans la guerre et dans la paix* ». Voir le commentaire de ces textes dans la brochure de M. le chanoine Gaudeau : *Le F.·. Wilson, son œuvre maçonnique* ; Paris, 25, rue Vaneau, 1919 ; 1 fr. 10.



Tels sont la forge et le marché des mensonges judéo-maçonniques dont la marque est si profondément empreinte dans les « Protocols » qu'elle décèle à elle seule leur origine. N'est-il pas écrit dès le premier procès-verbal : « Celui qui veut gouverner doit recourir à la ruse et à l'hypocrisie ? » (1). Ce principe s'impose pour la défense du plan d'Israël. Mais négations, mensonges, diversions (2), fictions, trop apparents pour donner le change, n'ont fait que divulguer et confirmer les « Protocols ». Le dernier ballon d'essai fut lancé par la princesse Catherine Radziwill dans la *Revue mondiale* du 15 mars 1921. D'après cette intrigante, les « Protocols », inspirés par le général Orgewsky, écrits par trois agents de la police secrète russe, Rachkowsky, Manassevitch-Maniuloff et Mathieu Golwinsky, furent faits en 1905 dans le but de tromper Nicolas II. Le premier plan remonterait à 1884, pour influencer Alexandre III.

Mais que devient Nilus ? Les Juifs le font déjà passer à l'état de mythe. Ils oublient que les « Protocols » ne sont qu'un appendice de son livre sur l'Antechrist, lequel ne peut être l'œuvre de la police russe.

D'ailleurs un article de *Plain English* fait justice de la non-valeur du témoignage de *la Revue mondiale* et de l'état de

(1) Mgr Jouin : *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 34.

(2) Une de ces diversions consiste, d'après M. Ch. Maurras, dans le voyage du juif Einstein en Amérique :

« Nous admirions hier la prodigieuse force de propulsion des idées nationales à travers le monde. Dans le même numéro, notre collaborateur et ami Roger Lambelin racontait, d'après les journaux juifs, la merveilleuse histoire du voyage d'Einstein en Amérique. La vigoureuse propagande antisémite de M. Ford inquiète les Juifs. Les Juifs songent à se défendre, et que font-ils ? Il y a par le monde un savant de leur race dont on parle beaucoup. Professeur, il n'a traité jusqu'ici que de haute mathématique. Allemand, il s'est abstenu avec soin de toute politique ; il a même, au début de la guerre, refusé de signer le manifeste des quatre-vingt-treize. D'esprits plus abstraits et mieux enfermés dans la tour d'ivoire, on en connaît très peu. C'est donc lui que les Juifs vont chercher afin de le pousser comme un pion sur l'échiquier des races américaines. Mobilisé comme un poilu et aligné comme un bonhomme, voilà notre habitant de l'Ether (dont, au surplus, il nie très judicieusement l'existence), précipité au fort des plus rudes débats civils qui soient agités sous la Lune ! Il va partir. Il part, c'est le *Jewish Guardian* qui nous l'annonce. Il va s'efforcer de montrer et de faire toucher du doigt la valeur, l'importance, la dignité, le rang hiérarchique, la cote humaine de la race à laquelle sont dus des hommes

dépréciation du personnage qui l'apporte (1). Nous l'avions déjà insinué sur des renseignements de première main que nous tenions d'Italie. Il est inutile d'insiter davantage.

C'est donc en vain que les Juifs veulent nier l'authenticité des « Protocols »; non seulement ils ne découvrent pas le « faussaire », mais ils ne nous opposent que des « faux ». Terminons par l'étude critique de ces procès-verbaux, étude extraite du *Dearborn Independent* :

Les documents le plus fréquemment cités par ceux qu'intéresse la question de la puissance mondiale juive plutôt que l'exercice actuel de cette puissance dans le monde, sont les vingt-quatre documents connus sous le titre de « *Protocols* » *des Sages de Sion.*

Les « Protocols » ont attiré vivement l'attention en Europe; ils sont devenus le centre d'une énergique agitation de l'opinion en Angleterre tout récemment; mais, aux Etats-Unis, leur discussion a été limitée. Ce sont ces mêmes documents au sujet desquels le Département de la Justice faisait une enquête. il y a de cela plus d'un an, documents qui ont été publiés à Londres par Eyre et Spottiswoode, imprimeurs officiels du Gouvernement.

On ignore qui a donné à ces documents le titre d' « Anciens de Sion ». Il serait possible, sans mutiler gravement les documents, d'en retrancher tout ce qui porte la trace d'origine juive, tout en conservant les traits essentiels d'un programme très étendu de conquête mondiale, le plus vaste qu'on ait jamais connu.

Et cependant il faut dire qu'éliminer toute trace d'origine juive, ce serait donner lieu à un certain nombre de contradictions qui n'existent pas dans les « Protocols » sous leur forme actuelle. Le but du plan révélé dans les « Protocols » est d'annihiler toute autorité existante, afin d'établir une nouvelle autorité sous forme d'autocratie. Un tel plan ne peut émaner d'une classe gouvernante qui serait déjà en possession de l'autorité. Toutefois il pourrait émaner des anarchistes. Mais l'anarchisme ne donne point l'autocratie comme le but final vers lequel il tend. Les auteurs pourraient être conçus comme une troupe de destructeurs français tels qu'il en exista au temps de la Révolution française, ayant pour chef l'infâme duc d'Orléans, mais il en résulterait une contradiction avec ce fait que le programme exposé dans ces « Protocols »

comme lui. Il sera la réclame vivante des douze tribus, et la « rage » de M. Ford et de ses disciples s'adoucira peut-être quand le docteur Einstein fera résonner la musique des sphères à leur intelligence surprise et ravie, car, à ce moment même, quelque voix intéressée mais sentencieuse viendra faire observer que les Juifs ont du bon ».

(1) *Plain English*, 2 avril 1921, p. 276. Cf. *L'Actualité catholique*, 17 mars 1921, et du 7 avril, p. 184 ; et la *Vieille France*, 14 avril 1921, p. 22.



continue à être exécuté sans à-coups, non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe, et qu'il se manifeste très visiblement aux Etats-Unis.

Dans leur forme présente, qui est manifestement, incontestablement, leur forme primitive, il n'existe pas de contradiction. L'obligation d'une origine juive paraît essentielle pour l'unité de conception du plan.

Si ces documents étaient l'œuvre d'un faussaire, comme le prétendent les apologistes juifs, les faussaires auraient certainement pris la peine de leur donner un caractère juif si fortement marqué, que cela aurait amené à découvrir aisément leur but antisémitique. Mais le mot « Juif » ne s'y trouve que deux fois. Quand on a poussé leur lecture plus loin que la moyenne des lecteurs ne le fait ordinairement pour de tels sujets, on arrive aux plans pour l'institution d'un Autocrate mondial, et c'est seulement alors qu'il est parlé de son origine.

Mais dans toute l'étendue des documents, il n'y a pas l'ombre d'un doute sur le peuple contre lequel le plan est dirigé. Le plan ne vise pas l'aristocratie comme telle; il ne vise point le capital comme tel; il ne vise pas le gouvernement comme tel. Des mesures définies avec la plus grande précision sont prescrites pour l'enrôlement de l'aristocratie, du capital et du gouvernement en vue de l'exécution du plan. Non, le peuple visé, est le peuple des Gentils. C'est la fréquente mention des Gentils qui détermine réellement le but de ces documents. La plupart des types destructifs de plans « libéraux » tendent à enrôler le peuple comme auxiliaire, tandis que ce plan se propose de travailler à la dégénérescence du peuple, pour que le peuple tombe dans la confusion d'esprit (le chaos intellectuel) et devienne ainsi une matière aisée à manipuler. On envisagera les mouvements populaires d'un caractère « libéral ». Toutes les conceptions philosophiques destructives en matière de religion, d'économie, de politique, de vie domestique seront semées et arrosées dans le but de désagréger la solidarité sociale, ce qui permettra de réaliser, sans qu'on s'en aperçoive, un certain plan qui est exposé ici, ce qui permettra de mouler le peuple selon ce plan, quand aura été démontré le caractère fallacieux de ces philosophies.

La formule courante n'est point : « Nous, les Juifs, nous ferons ceci ou cela », mais : « Les gentils seront amenés à penser et à faire ceci ou cela ». A peu d'exceptions près, qui se trouvent dans les derniers « Protocols », le seul terme distinctif de race est le mot Gentils.

Afin d'éclaircir ce fait, citons la première indication de ce genre : elle se trouve dans le premier « Protocol » en ces termes :

« Les grandes qualités du peuple — l'honnêteté et la franchise — sont essentiellement des vices en politique, parce qu'elles détrônent plus sûrement, plus certainement que l'ennemi le plus fort. Ces qualités sont des traits du gouvernement des Gentils; nous ne devons certainement pas les prendre pour des guides ».

Et encore ceci :



« Nous avons établi sur les ruines de l'aristocratie héréditaire des Gentils, l'aristocratie éduquée de notre propre classe, et au-dessus de tout l'aristocratie de l'argent. Nous avons établi la richesse comme base de cette nouvelle aristocratie. que nous dominons ainsi que la science guidée par nos Sages ».

Et encore :

« Nous augmentons les salaires, ce qui cependant ne sera d'aucun avantage pour les ouvriers, attendu qu'en même temps nous déterminerons une hausse des prix des objets de première nécessité, en alléguant qu'elle est due au déclin de l'agriculture et de l'élevage du bétail. Nous minerons ainsi avec art et profondément les sources de production, en insinuant aux ouvriers des idées anarchiques et en les encourageant à consommer des alcools. en même temps que nous prendrons des mesures pour chasser du pays toutes les forces intellectuelles des Gentils ».

Un faussaire, doué de malveillance antisémite, aurait pu écrire cela à n'importe quelle époque des cinq années qui viennent de s'écouler, mais ces mots ont été imprimés il y a au moins quatorze ans selon le témoignage qui résulte du dépôt fait au *British Museum* en 1906 et vu le fait qu'ils ont été répandus en Russie plusieurs années avant cette date. Le « Protocol » en question continue en ces termes :

« Pour que la véritable situation ne soit point remarquée par les Gentils prématurément, nous la masquerons par un effort simulé en vue de servir les classes laborieuses, et en favorisant les grands principes économiques en vue de quoi une active propagande sera faite au moyen de nos théories économiques ».

Ces citations montreront quel est le style employé par les « Protocols » pour faire allusion aux parties intéressées. Ils emploient le mot « *nous* » pour les auteurs, et le mot « *Gentils* » pour ceux au sujet desquels ils écrivent. Cela apparaît très clairement dans la quatorzième section :

« Dans cette différence entre les Gentils et nous pour l'habileté à penser et à raisonner, se manifeste clairement le sceau de notre élection comme peuple choisi et notre qualité d'êtres humains supérieurs, en contraste avec les Gentils qui n'ont que des intelligences purement instinctives et animales. Ils observent; mais ils ne prévoient point; ils n'inventent rien, (excepté peut-être des choses matérielles. Il est clair par là que la nature elle-même nous a prédestinés à gouverner et à mener le monde ».

Telle a été, tout naturellement, la méthode juive de diviser l'espèce humaine depuis les temps les plus anciens. Le monde n'était composé que de Juifs et de Gentils, tout ce qui n'était pas juif faisait partie de la catégorie des Gentils.

L'emploi du mot « *Juif* » dans les « Protocols » peut être expliqué par ce passage tiré de la 8ᵉ section :



« Pour le moment, jusqu'à ce qu'il n'y ait aucun danger à donner des emplois comportant de la responsabilité dans le gouvernement, à nos frères juifs, nous les confierons à des gens dont le passé et la réputation soient tels qu'il y ait un abime entre eux et le peuple ».

Cette pratique est celle que l'on connait, c'est l'emploi de « fronts gentils », méthode pratiquée en grandes proportions dans le monde financier d'aujourd'hui, pour marquer les indices de la maîtrise juive. Les progrès faits depuis que ces lignes ont été écrites, peuvent être appréciés d'après ce qui s'est passé à la convention de San-Francisco, quand le nom du juge Brandeis fut mis en avant pour la présidence. On peut raisonnablement s'attendre à ce que le public se soit de plus en plus familiarisé avec l'idée de l'occupation de la présidence par un juif, — il n'y aura alors qu'un petit pas à franchir depuis le degré d'influence que les Juifs exercent présentement, jusqu'à la charge la plus élevée dans le gouvernement. Il n'y a pas d'exercice de la fonction présidentielle américaine où les Juifs n'aient pas déjà collaboré secrètement à un degré très étendu. L'arrivée effective à la présidence n'est point nécessaire à l'accroissement de leur pouvoir, elle l'est pour accomplir certaines choses qui se rapprochent de très près des plans esquissés dans les « Protocols » que nous avons sous les yeux.

Un autre que le lecteur des « Protocols » remarquera, c'est que dans ces documents le ton d'exhortation fait entièrement défaut. Ici, point de propagande, nul effort pour stimuler les ambitions ou l'activité des personnages auxquels on s'adresse. Ces documents ont la froideur d'une pièce de procédure, le réalisme d'un tableau de statistique. On n'y trouve nulle part l'exhortation : « Levons-nous, mes frères »; il n'y est jamais dit : « A bas les Gentils », sur un ton hystérique. Les « Protocols », s'ils sont vraiment l'œuvre de Juifs, et ils ont été confiés à des Juifs, ou s'ils contiennent certains principes d'un programme juif mondial, n'ont certainement pas été conçus comme des brandons incendiaires; ils ont été rédigés pour des initiés préparés et éprouvés avec soin, des initiés de groupes supérieurs.

Les apologistes juifs ont demandé : « Est-il concevable que s'il existait réellement un tel programme mondial de la part des Juifs, ils le mettraient par écrit et le publieraient ? » Mais il n'existe aucune preuve que ces « Protocols » aient été formulés autrement que de vive voix par ceux qui les ont tracés. Les « Protocols », tels que nous les possédons, semblent être des notes prises au cours de conférences par quelqu'un qui y assistait. Certains d'entre eux sont étendus, certains autres sont brefs. L'assertion qui a toujours été faite au sujet des « Protocols » depuis qu'ils ont été portés à la connaissance du public, c'est qu'ils sont des notes prises à des conférences faites à des étudiants juifs quelque part en France ou en Suisse, à ce qu'on présume. Donc l'effort fait pour leur donner l'apparence d'être d'origine russe est absolument contredit, annihilé par le point de vue, par les allusions à certaines dates, par certaines indications grammaticales.



Il est évident que le ton y confirme la supposition qu'ils ont pour point de départ des conférences faites à des étudiants (1), car leur but est manifestement non point de faire accepter un programme, mais de fournir des informations au sujet d'un programme représenté comme étant déjà en cours d'exécution. On n'y trouve aucune invitation à se réunir à des groupes, à formuler des opinions. Et d'ailleurs, il est déclaré catégoriquement qu'on ne demande ni discussion ni appréciation. (Tout en prêchant le libéralisme aux Gentils, nous maintiendrons nos agents dans une obéissance qui ne fera pas de questions). (« Le plan d'administration doit émaner d'un seul cerveau »). (« Par conséquent, nous devons connaître le plan d'action, mais nous ne devons pas le discuter, de peur de détruire son caractère d'unité »). (« L'œuvre inspirée de notre chef ne doit donc pas être jetée à une foule pour être mise en pièces, elle ne doit pas même être livrée à un groupe limité »).

En outre, en examinant les « Protocols » d'après leur valeur apparente, on verra clairement que le programme exposé dans ces notes de conférences n'était pas un programme nouveau à l'époque où les conférences furent faites. Il ne contient aucun indice d'un arrangement récent. On y reconnaît le ton que prend une tradition, que prend une religion, d'un bout à l'autre, tout comme s'il avait été transmis de génération en génération par l'entremise de certains hommes spécialement éprouvés et initiés. On n'y reconnaît rien qui ressemble à une découverte nouvelle, rien qui décèle l'enthousiasme tout frais; on n'y voit que le langage assuré et calme de faits connus depuis longtemps, et de mystères politiques confirmés par une longue expérience.

La question de l'ancienneté du programme est traitée au moins deux fois dans les « Protocols » eux-mêmes. Dans le premier « Protocol », on trouve ce passage :

« Déjà dans les temps anciens, nous avons été les premiers à clamer les mots Liberté, Egalité, Fraternité, au milieu du peuple; ces mots ont été répétés bien des fois depuis par des perroquets inconscients qui accouraient de toutes parts à cet appeau, grâce auquel ils ont détruit la prospérité du monde et la véritable liberté personnelle... Les Gentils, qu'on pourrait présumer avisés et intelligents, n'ont point compris le symbolisme des mots proférés à haute voix; ils n'ont point saisi leur signification contradictoire; ils n'ont point remarqué que l'égalité n'existe pas dans la nature ».

(1) *Note du Traducteur.* — Le mot « étudiants » employé ici à deux reprises rend très imparfaitement le sens du mot anglais « *students* » qui désigne à la fois les jeunes gens qui suivent les cours d'une Faculté ou d'une Ecole supérieure et tous ceux qui s'occupent des choses intellectuelles, de recherches scientifiques, littéraires, historiques, etc. C'est dans ce dernier sens qu'il faut prendre ici le mot « étudiants ».



L'autre allusion aux fins du programme se trouve dans le treizième « Protocol » :

« Les questions de politique, néanmoins, ne sont permises à personne, excepté à ceux qui ont tracé la politique à suivre et qui l'on dirigée pendant de nombreux siècles ».

Y aurait-il là une allusion au Sanhédrin juif secret, qui se serait perpétué par voie de cooptation à l'intérieur d'une certaine caste juive, de génération en génération ?

Mais il faut le dire, les constructeurs et les dirigeants auxquels il est fait allusion ici, ne peuvent, à l'heure présente, être une caste dirigeante, car tout ce que le programme a en vue est directement opposé aux intérêts d'une pareille caste. Il ne peut pas davantage être question d'un groupe national aristocratique, analogue aux Junkers allemands, car les méthodes qui sont proposées sont celles-là mêmes qui réduiraient à l'impuissance un tel groupe. Il ne peut pas non plus être question d'autre chose que d'un peuple qui n'a pas de gouvernement, d'un peuple qui a tout à gagner, qui n'a rien à perdre et qui peut se maintenir intact au milieu d'un monde qui s'écroule. Il y a un groupe qui répond à cette description, et il n'y en a qu'un.

Autre chose : la lecture des « Protocols » montre clairement que l'orateur ne recherchait aucun honneur pour lui-même. Il y a absence complète d'ambition personnelle d'un bout à l'autre du document. Tous les plans, tous les projets, tous les espoirs sont noyés dans l'avenir d'Israël, avenir qui, semble-t-il, ne peut être réalisé qu'en ruinant subtilement certaines idées mondiales entretenues par les Gentils. Les « Protocols » parlent de ce qui a été fait, de ce qui se fait au moment même où ils parlent, de ce qui reste à faire. Rien ne peut leur être comparé pour le soin à achever le détail, la largeur du plan, la compréhension intime, profonde, des ressorts cachés des actes humains. Ils sont vraiment terrifiants par leur maëstria dans l'exposé des secrets de la vie, également terrifiants par la certitude de posséder cette maëstria. Ils mériteraient véritablement l'appréciation que des Juifs ont récemment portée sur eux, à savoir qu'ils furent l'œuvre d'un « fou inspiré », mais on peut leur répondre que ce qui est écrit dans les « Protocols » l'est également dans la vie actuelle, non par des mots, mais par des actes et des tendances.

Les passages dans lesquels ces « Protocols » décrivent la stupidité des Gentils sont des critiques justes. Il est impossible de ne pas donner raison jusqu'au dernier iota aux « Protocols » quand ils parlent de la mentalité et de la faiblesse des Gentils. Les plus avisés des penseurs Gentils se sont laissé duper au point d'accepter des idées de progrès qui n'ont été insinuées dans l'esprit humain que grâce à une propagande aussi insidieuse que systématique.

Il est vrai que çà et là a surgi un penseur qui a déclaré que la soi-disant science n'était point du tout de la science. Il est vrai que çà et là a surgi un penseur pour dire que les soi-disant lois économiques, aussi



bien celles des conservateurs que celles des radicaux, n'étaient pas du tout des lois, mais des inventions artificielles. Il est vrai que de temps à autre un observateur pénétrant a affirmé que la récente débauche de luxe et d'extravagance n'était nullement due aux impulsions naturelles des gens, mais qu'elle était l'effet d'une stimulation systématique, qu'elle leur était inoculée à dessein. Il est vrai qu'un petit nombre de gens ont discerné que plus de la moitié de ce qui passe pour « opinion publique » n'est qu'une approbation vénale, qu'une réclame payée, et que l'esprit public y reste indifférent.

Mais ces avertissements donnés çà et là, et presque toujours dédaignés, n'ont jamais été donnés d'une manière suivie et coordonnée par ceux qui avaient les yeux ouverts, et qui dès lors pouvaient remonter jusqu'aux sources d'où ces avertissements provenaient. La principale raison de la puissance avec laquelle les « Protocols » se sont emparés de l'esprit des hommes dirigeants des diverses parties du monde pendant plusieurs décades, c'est qu'ils expliquent d'où viennent toutes ces funestes influences et à quoi elles tendent. Ils fournissent le fil conducteur dans le labyrinthe actuel. Il est temps maintenant que le peuple sache. Que les « Protocols » soient regardés comme prouvant ou ne prouvant point une certaine chose au sujet des Juifs, il n'en est pas moins vrai qu'ils constituent une suite de leçons sur la manière dont on peut faire manœuvrer les masses, les diriger comme un troupeau de moutons, au moyen d'influences auxquelles elles ne comprennent rien. Il est presque sûr qu'une fois que les principes des « Protocols » seront amplement connus et compris par le peuple, le criterium qu'ils appliquent avec exactitude à l'esprit du peuple aura perdu toute sa valeur.

On se propose dans les prochains articles de la présente série d'étudier ces documents et d'en tirer des réponses à toutes les questions qui surgissent à leur sujet.

Avant d'entreprendre ce travail, il y a une question qu'il faut résoudre : « Y a-t-il quelque vraisemblance que le programme des « Protocols » puisse être réalisé jusqu'à son entier succès ? » Or, le programme a déjà été réalisé en partie; il est déjà une réalité dans beaucoup de ses phases les plus importantes. Mais il ne faut pas en concevoir de l'alarme, car l'arme principale à employer contre un programme de cette sorte, tant dans ce qu'il a de réalisé que dans ce qu'il lui reste à réaliser, c'est une éclatante publicité. Que le peuple sache. Exciter le peuple, alarmer le peuple, appeler aux passions du peuple, telle est la méthode qui constitue le plan tracé dans les « Protocols ». L'antidote, c'est tout simplement d'éclairer le peuple.

Tel est l'unique objet de ces articles. Répandre la lumière, c'est dissiper le préjugé. Il est tout aussi désirable de dissiper les préjugés du Juif que de dissiper ceux du Gentil. Les écrivains juifs admettent trop aisément que tous les préjugés sont d'un seul côté. Les « Protocols » devraient obtenir la plus vaste circulation chez les Juifs eux-mêmes, afin qu'ils



soient en mesure d'empêcher les choses qui attirent la défiance sur leur nom (1).

(1) *Dearborn Independent*, 24 juillet 1920 ; *Introduction aux « Protocols » juifs*, p. 109.

M. S., ingénieur-conseil dans les études financières, nous écrivait dernièrement :

« ...Je profiterai de ces lignes pour vous communiquer une réflexion qui vous paraîtra peut-être, dans sa technicité financière, de quelque intérêt en vue de la solution du problème de l'authenticité des « Protocols ».

» Sans énumérer ici les raisons qui, à mon avis, doivent faire pencher en faveur de cette authenticité, j'en citerai une qui a peut-être échappé : ce sont les impropriétés de certains termes, sans compter les lacunes visibles, encore que typographiquement non accusées, de certains passages, et le caractère fragmentaire et discontinu du texte qui nous est donné. Tout cela me paraît prouver qu'il y a eu, non pas un faussaire très habilè à l'origine des « Protocols », mais bien, dans la chaîne des élaborateurs de langues et de sexes divers que l'on nous dit avoir été les transmetteurs du texte, un certain nombre d'anneaux incompétents qui n'ont pas saisi ou l'importance ou le sens de certains passages.

» Ainsi, on a supprimé, comme étant sans doute de peu d'intérêt, ce qui a dû être dit au paragraphe 6, sur les monopoles : la *Royal Dutch*, la *Standard Oil* ne paraissaient pas encore très intéressantes, en Russie, en 1905 ; aujourd'hui on insisterait là-dessus.

» Autre exemple, celui-ci de traduction incomprise : c'est au paragraphe 2. Il faut lire : « A l'heure actuelle, tous les emprunts nationaux » sont soutenus par l'argent de la dette flottante (dette à terme plus ou » moins prochain). Cet argent, c'est celui des Trésoriers généraux ou des » Caisses d'épargne (ou, en France, de la Caisse des Dépôts et Consi- » gnations). Comme il est à la disposition du Gouvernement, celui-ci » en use pour le paiement de ses engagements à l'étranger, et le remplace » d'office dans ses caisses par ses propres fonds d'Etat (qu'il rachète en » Bourse à cet effet, ce qui en soutient artificiellement les cours) ; et ce » sont ces fonds d'Etat (majorés, rachetés d'office à prix trop élevé pour » les mineurs et incapables par les notaires, pour les déposants, par la » Caisse des Dépôts, les Caisses d'épargne, etc.) qui masquent partiel- » lement le déficit des caisses publiques ».

» J'ai évidemment quelque peu paraphrasé, mais j'ai rendu le sens certain de l'auteur. Or, il est visible que ce sens a échappé à l'un au moins des élaborateurs du texte qui nous est donné. Il est donc peu vraisemblable que ce soit un faussaire de talent ; il est, au contraire, très plausible que la première copie des documents, ou leur première traduction, ait été faite par une femme, comme on nous le donne à croire ».



La Négation Juive de la véracité des " Protocols "

Le point capital de la question juive réside dans la véracité des « Protocols ». Personne ne s'y trompe. Sans remonter plus haut que la première édition russe de 1901 (1), ce document contient des réalisations si lumineuses depuis la guerre de 1914, que sa véracité est manifeste, et, d'autre part, des révélations tellement imprévues dans leur ensemble que leur prédiction devient inexplicable sans la connaissance détaillée du plan juif tel que nous l'avons donné. Aussi, les écrivains en renom, les Reinach et les Wolf de tous les pays, s'efforcent-ils de persuader d'abord leurs lecteurs de l'inexistence de toute idée d'hégémonie mondiale juive, et, ensuite, de la participation prépondérante des Juifs dans le bolchevisme, spécialement en Russie (2).

Les faits démentent ces deux énormes mensonges d'Israël. Nous en fournirons des preuves surabondantes en traitant de la Judéo-Maçonnerie au titre de Contre-Etat. En attendant, il nous suffira de répondre ici au premier mensonge par la publication d'un opuscule anglais intitulé : *Les Juifs parmi les Chefs de l'Entente* ; et, au second, par cette autre brochure: *Qui gouverne la Russie ? Personnel de la Bureaucratie soviétique.*

PREMIER DOCUMENT

La plaquette sur *Les Juifs parmi les Chefs de l'Entente* a été imprimée par ordre du gouvernement britannique. Elle n'est pas en vente. Des personnages de second plan y trouveraient leur place marquée, ne fût-ce, en Angleterre, que le juif Sassoon, chez qui Lloyd George aime à réunir les chefs visibles de l'Entente ; et, en France, le juif Mandel, le plus en vue dans la cour israélite de Clemenceau. De même, les vrais maîtres de la situation ne figurent pas dans ce court exposé. Une étude spéciale sur la Haute Banque Juive Internationale peut seule dénouer le nœud du plan des

(1) Nous avons entre les mains cette *édition russe de 1901*, plus complète que la traduction de Nilus. Nous lui consacrerons un prochain article.

(2) L'un des factums de cette littérature juive est la *Lettre ouverte aux Cent Noirs de Russie*, de J. ISAIEVITCH, préfacée par Salomon REINACH ; Lausanne, Ruedi, 1920.



« Protocols ». Enfin, cet opuscule date de 1918 : Herbert Samuel n'était pas encore en Palestine, ni Lord Reading aux Indes.

Nous ne reproduisons pas les photographies qui précèdent chaque notice biographique, mais nous indiquons leurs éditeurs.

Les Juifs parmi les chefs de l'Entente (1)

PRÉFACE

Cette petite brochure a pour but de présenter une esquisse de la carrière de quelques-uns des principaux juifs dirigeants chez les nations de l'Entente, et la part qu'ils apportent dans la cause des Alliés en cette lutte mondiale.

Pour le Juif, la guerre actuelle l'intéresse et le touche à un triple point de vue. Comme membre d'une nation qui a souffert de la cruauté et de l'oppression poussées jusqu'aux extrêmes limites pendant les 2.000 dernières années, il peut apprécier peut-être plus complètement qu'aucun des autres peuples le caractère sacré de l'œuvre de lutte pour la liberté et la justice. Comme citoyen loyal du pays où il vit, il est évidemment disposé aux derniers sacrifices pour son foyer et sa mère-patrie. Et enfin, dernière considération, mais non la moindre, « la Grande Charte britannique de Liberté aux Juifs », ainsi que fut appelée à juste titre la « Déclaration britannique relative au Sionisme », lui fait sentir que sa destinée, en tant que Juif, est indissolublement liée à la victoire des Alliés, et que c'est seulement par le triomphe de la cause des Alliés que l'avenir de la Juiverie est assuré.

On a beaucoup écrit sur l'héroïsme juif sur le champ de bataille, celui du corps des muletiers juifs, celui des bataillons juifs en Angleterre et en Amérique, celui des innombrables héros juifs épars dans tous les régiments non-juifs des armées de l'Entente. On a calculé que, sur tous les Juifs anglais de naissance, dix pour cent se sont engagés dans l'armée et dans la marine avant que le projet Derby n'entrât en vigueur. Un nombre proportionnellement considérable de Juifs ont reçu des décorations pour bravoure sur le champ de bataille, et six

(1) *The Jews among the Entente Leaders*, Londres, R. Clay et fils, Ltd., 1918.

Juifs ont reçu le plus envié de tous les honneurs : la croix de Victoria.

On espère que cette petite brochure donnera quelque idée du concours que les Juifs apportent à la cause alliée derrière les lignes de bataille.

Le comte de Reading, dans sa mission aux Etats-Unis, pour raffermir l'esprit de fraternité entre les deux grandes races de langue anglaise de chaque côté de l'Atlantique, M. Baruch et M. Samuel Gompers, chargés d'administrer et de contrôler les ressources des Etats-Unis en vue de soutenir cette lutte mondiale, et M. Kahn qui, bien que d'origine allemande, a secoué le joug du militarisme prussien, et s'est montré le soutien absolument dévoué et enthousiaste de la cause des Alliés par sa libérale munificence et le témoignage qu'il a rendu à la justice de cette cause, ne sont que des représentants de milliers de Juifs dont chacun joue individuellement un rôle qui n'est point à dédaigner dans les nations alliées pour le triomphe de la démocratie et de la liberté.

Espérons que l'unité actuelle des efforts parmi les représentants juifs des puissances de l'Entente est le symbole d'une unité plus vaste qui naîtra après la guerre, non point dans un but d'anéantissement et de destruction, comme la chose est inévitable en ce moment, mais pour la création d'un monde meilleur et plus heureux dans lequel les grands idéals hébreux d'équité et de justice prédomineront (1).

Le Très Honorable Herbert-Louis SAMUEL, Membre du Parlement

(*Photo Russell et fils*)

Né à Liverpool en 1870, M. Samuel, aussitôt après sa sortie d'Oxford, où il reçut les honneurs de première classe, et, même auparavant, s'élança tête baissée dans la politique. Il entra au Parlement (Circonscription de Cleveland) en 1902, après

(1) Cette *Préface* pourrait être mise au début des « Protocols ». Elle est l'apologie des Juifs, l'affirmation de leur prédominance dans le monde politique et financier, la prédiction discrète de leur supergouvernement de demain. N'oublions pas que la brochure est éditée par ordre du Gouvernement anglais ; on s'étonnera moins de la conduite de Lloyd George envers la France : il est le prisonnier de la Judéo-Maçonnerie. (*Note du traducteur*).



deux insuccès, et, un peu plus de trois ans plus tard, il obtint un emploi du Gouvernement.

Quatre ans après, M. Samuel entra dans le Cabinet. Il a été successivement sous-secrétaire parlementaire pour le Département de l'Intérieur, Chancelier du duché de Lancastre (avec un siège dans le Cabinet), directeur général des Postes, président du Bureau du Gouvernement local, et secrétaire de l'Intérieur.

Bien qu'il ne soit plus en place, M. Samuel occupe une des plus éminentes situations dans la Chambre des Communes, et ceux qui sont qualifiés pour en juger et qui ont suivi sa carrière s'attendent pour lui à un avenir plus brillant encore que son passé.

M. Samuel est membre d'une des familles les plus favorablement connues dans la vie publique anglo-juive et s'est dévoué avec enthousiasme aux intérêts et à la poursuite des buts du Sionisme.

LE TRÈS HONORABLE EDWIN-SAMUEL MONTAGU, MEMBRE DU PARLEMENT

(*Photo-Sport and General*)

Né à Londres en 1879, M. Montagu est le second fils du défunt Lord Swaythling, plus connu sous le nom de Sir Samuel Montagu, qui fut, pendant un demi-siècle, une colonne de l'anglo-juiverie.

Après sa sortie de Cambridge, M. Montagu entra au Parlement pour la circonscription de Chesterton, en 1906, et devint aussitôt secrétaire particulier de M. Asquith, alors chancelier de l'Echiquier.

En 1910, il fut nommé sous-secrétaire parlementaire d'Etat pour l'Inde, et, quatre ans plus tard, il entra dans le Cabinet comme chancelier du duché de Lancastre. Depuis lors, M. Montagu a rempli l'office de secrétaire financier du Trésor et de ministre des Munitions.

Il est actuellement secrétaire d'Etat pour l'Inde. Peu de temps après être entré en charge, il visita l'Inde pour y étudier les conditions politiques et sociales et se préparer à y introduire des réformes à longue portée dans un sens libéral et démocratique.



LE TRÈS HONORABLE COMTE DE READING,
P. C., G. C. B., K. C. V. D.
(Photo Russell)

Né à Londres en 1860, Lord Reading a créé un grand nombre de précédents. Il est le premier attorney-général britannique qui ait obtenu place dans le Cabinet. Il est le premier juif qui soit devenu attorney-général, vicomte, comte, et qui soit arrivé à la dignité de Lord Chief Justice d'Angleterre. Il est le premier juif anglais à qui une ambassade ait été confiée ; il est le premier ambassadeur anglais auquel on ait confié des pouvoirs aussi étendus que ceux dont il jouit à Washington. Et Lord Reading n'est nullement au bout de sa carrière.

L'histoire de cette carrière se lit comme un roman. Etant encore tout jeune garçon, il s'échappa pour partir en mer. Plus tard, il entra à la Bourse, où il échoua. Cela ne le découragea point ; il se résolut à étudier le droit et débuta au barreau à l'âge de vingt-sept ans. Il rattrapa vite le temps perdu et ne tarda pas à s'y faire une situation au premier rang, si bien qu'il devint l'un des avocats les plus brillants et remportant le plus de succès que l'Angleterre possédât.

En 1898, alors qu'il était encore simplement M. Rufus Isaacs, il devint avocat du roi (ministère public) ; en 1904, il fut nommé membre du Middle Temple ; en 1910, il fut nommé solicitor-général, et, au bout de peu de mois, il devint attorney-général. Trois ans plus tard, il fut élevé au rang de Premier Président à la Cour (Lord Chief Justice). Il avait été élu au Parlement par la circonscription de Reading, en 1904, et il garda ce siège jusqu'au jour de son élévation à la Chambre des Lords, c'est-à-dire neuf ans plus tard.

Avant sa nomination, dans l'année présente, comme envoyé extraordinaire et haut commissaire britannique aux Etats-Unis, les talents spéciaux de Lord Reading lui avaient valu, depuis l'explosion de la guerre, d'être employé par l'Etat, qui l'avait déjà envoyé en mission aux Etats-Unis.

Lord Reading, quoique son temps fût très pris par les affaires, a toujours été empressé à mettre ses bons offices au service de la communauté juive, et, en plusieurs circonstances, il a présidé des réunions tenues dans le but de défendre les intérêts des institutions juives. Aux Etats-Unis, il a



soutenu le mouvement sioniste, non seulement comme représentant de son gouvernement, mais encore en son propre nom.

Le Très Honorable Sir Alfred MOND, baronnet, Membre du Parlement

(*Photo Elliott et Fry*)

Né à Farnworth, dans le Lancashire, en 1868, Sir Alfred Mond est une des autorités les plus considérables en Angleterre dans toutes les questions d'économie et de science sociales. Avant d'accepter un emploi dans le gouvernement actuel, il fut intéressé dans les plus grandes entreprises industrielles du monde. Il fut directeur effectif de la maison de Brunner, Mond et Cie, Limited, et président de la « Mond Nickel Co Ltd » qui avait été fondée par son père, le docteur Ludwig Mond, membre de la Société Royale. Il fut président de la section des Industries Chimiques à l'Exposition franco-britannique qui eut lieu il y a quelques années à Londres.

Il a beaucoup écrit sur des questions de commerce, de politique, d'économie, etc. Il entra au Parlement en 1905, comme représentant de Chester, et, depuis 1910, il représente la circonscription de Swansea. Il est membre du Conseil Privé et baronnet du Royaume Uni. En 1917, Sir Alfred Mond devint Premier Commissionnaire des Ateliers, sous le ministère de M. Lloyd George. Sir Alfred est un de ces juifs anglais qui sont fiers de leur descendance juive, et un très énergique soutien du mouvement sioniste. Il est le président de la section de Swansea de l'Association anglo-juive.

M. Lucien KLOTZ

(*Photo Gerschel*)

Né en 1868, membre d'une des familles alsaciennes juives qui émigrèrent en France après la guerre franco-prussienne, M. Klotz exerce la profession d'avocat et de publiciste, et, à peine âgé de vingt ans, il fonda le premier des trois journaux qu'il a créés au cours de sa carrière.

Il a été membre de la Chambre des Députés depuis 1898, après deux insuccès électoraux.

M. Klotz est entré dans le Cabinet pour la première fois en 1911, et il a fait partie de trois ministères successifs comme ministre des Finances. En 1913, il passa au Ministère de



l'Intérieur ; mais, en 1917, il reprit le Ministère des Finances qu'il conserve encore, malgré un changement dans la Présidence du Conseil.

Les devoirs parlementaires de M. Klotz n'absorbent pas toute son activité. Il a trouvé le temps d'écrire un ouvrage hors ligne intitulé *L'Armée*, en 1906, et il consacre beaucoup de temps aux œuvres de charité.

M. Joseph REINACH

(Photo Gerschel)

Né en France, en 1856, M. Reinach est l'un des trois frères illustres dans les annales contemporaines de la France et de la juiverie. Son second frère, Salomon, est un philosophe et un archéologue distingué. Le plus jeune des trois, Théodore, est également distingué comme érudit.

M. Joseph Reinach occupe une place de premier plan dans la vie française comme publiciste et homme politique. Il est avocat de profession, mais, dès le début même de sa carrière, il a porté toute son activité sur le journalisme. Dans cette situation, il attira l'attention de Gambetta qui fit de lui son secrétaire particulier. Après la mort de Gambetta, M. Reinach devint directeur politique de *La République Française*. Les écrits de M. Reinach s'étendent à un nombre immense de sujets : politique, biographie, histoire constitutionnelle, littérature, affaires étrangères, éducation ; il est absolument impossible d'énumérer même les titres de ses livres.

Il fut élu, pour la première fois, à la Chambre des Députés, en 1889, mais il perdit son siège en 1898, à raison de son ardeur à défendre le capitaine Dreyfus. En 1916, il fut réélu par son ancien collège électoral au Parlement. M. Reinach est toujours resté un membre isolé, mais il s'est distingué comme membre de nombreuses commissions où la valeur de son œuvre a été reconnue de tous les côtés. En 1886, M. Reinach fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le Baron Sidney SONNINO

(Photo Record Press)

Né en 1847, à Alexandrie, en Egypte, fils d'un juif émigré de Livourne, le baron Sonnino a pratiquement consacré toute sa vie aux affaires étrangères et à la politique. Après avoir pris



ses grades en droit à l'Université de Pise, il entra dans la carrière diplomatique. De la diplomatie, le baron Sonnino passa au journalisme. Il fonda et dirigea, en 1878, la *Rassegna Settimanale* (la Revue hebdomadaire) qui, quatre ans plus tard, devint un journal quotidien, et, plus tard encore, il créa le *Giornale d'Italia.*

Pendant cette même période, il était entré à la Chambre des Députés, où il s'était aussitôt spécialisé dans la finance et les affaires étrangères. Son élection au Parlement eut pour préface une étude sur la situation économique de la Sicile, entreprise avec la collaboration d'un autre juif, le baron Léopold Franchetti. Le baron Sonnino a aussi écrit sur d'autres sujets économiques et sur le Dante, comme délassement.

En 1893, il devint Ministre des Finances, et, l'année suivante, Ministre du Trésor. Son œuvre, pendant cette période, a été regardée comme la fondation de la prospérité financière de l'Italie, et l'inauguration de l'ère aux excédents budgétaires. Dix ans plus tard, le baron Sonnino fut nommé premier ministre. Il fut le premier juif qui occupa cette haute charge. En 1909, il fut, pour la seconde fois, appelé à la tête d'un ministère.

En novembre 1914, à la mort du marquis de San Giuliano, le baron Sonnino fut nommé Ministre des Affaires étrangères, et, malgré de nombreux changements de Cabinets, il a gardé cet office jusqu'à l'époque actuelle. Alors l'Italie n'était pas encore entrée dans la guerre, mais, sous la direction du baron de Sonnino, elle a pris sa place, il y a quelques mois, aux côtés des Alliés, et elle est restée toujours une alliée sûre dans leurs succès et leurs revers.

Le Signor Luigi LUZZATTI

(*Photo Pierre Petit*)

Né à Venise, en 1841, le Signor Luzzatti a été surnommé « l'admirable Crichton de l'Italie ». Il avait à peine dépassé l'adolescence qu'il faisait un cours sur l'Economie, à Venise, ville qui appartenait alors à l'Autriche et de laquelle il fut obligé de s'enfuir pour des raisons politiques. A vingt-deux ans, il était professeur d'économie politique à Milan, et, six

ans plus tard, étant encore trop jeune pour entrer au Parlement, il était secrétaire général du Ministère de l'Agriculture.

Le Signor Luzzatti fut deux fois élu au Parlement avant d'avoir atteint l'âge légal pour en faire partie. Depuis le jour où il lui fut permis d'y prendre place, il n'a jamais cessé d'y siéger. De 1891 à 1906, il a été presque sans interruption Ministre du Trésor et des Finances. Pendant une partie de cette période, il a occupé simultanément ces deux emplois, et, sous sa direction, les Finances de son pays ont atteint un degré de prospérité inconnu jusqu'alors.

En 1909, le Signor Luzzatti devint Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, et, peu de mois après, premier Ministre. Pendant les trente dernières années, toutes les fois que l'Italie a eu un traité de commerce à négocier, cette tâche lui a été confiée, et il a à son actif vingt-six traités de ce genre.

Le Signor Luzzatti est économiste encore plus qu'homme politique. L'introduction de la Banque populaire dans l'Italie du Nord et du mouvement des Sociétés coopératives en Italie lui est due. Il fut le premier homme d'Etat en Europe à établir un Ministère du Travail. Tant dans l'exercice de ses fonctions que comme simple particulier, il s'est consacré avec ardeur à la cause de la réforme sociale. La liberté de conscience a été aussi une de ses préoccupations.

Le Signor Luzzatti a écrit sur une grande variété de sujets. Il porte la Grand'Croix de la Légion d'honneur et il a été élu, comme successeur de Gladstone, membre de l'Institut de France. Quand fut créé l'ordre italien du Travail, le Signor Luzzatti fut le premier qui en fut honoré, en reconnaissance de sa grande activité en faveur des classes laborieuses de l'Italie.

Le Signor Luzzatti appartient à une famille juive italienne ancienne et distinguée, et il a toujours fait preuve d'une vive sympathie pour le peuple juif dans ses souffrances. Il a donné au Sionisme des preuves de son sympathique intérêt.

Le Signor Salvatore BARZILAI

(Photo G. Brogi)

Né en 1860, à Trieste, fils du célèbre orientaliste et archéologue Giuseppe Barzilaï, qui fut aussi secrétaire de la Communauté juive de Trieste, le Signor Barzilaï est connu en Italie



sous le nom de « Député de Trieste », car ce fut en raison de son zèle ardent pour *l'Italia irredenta* qu'il fut élu, à Rome, en 1890 ; il représente cette ville comme Républicain, à Montecitorio.

A l'âge de dix-huit ans, le Signor Barzilaï fut arrêté par le Gouvernement autrichien pour haute trahison. Après avoir été retenu en prison pendant un an, il fut jugé et acquitté, mais il quitta immédiatement le territoire autrichien et s'établit en Italie.

En Italie, il étudia à l'Université de Padoue et à celle de Bologne, entra dans la rédaction de *La Tribuna*, exerça la profession d'avocat, et il ne tarda pas à devenir l'un des juristes les plus en renom d'Italie.

Au Parlement, le Signor Barzilaï a consacré son attention surtout aux Affaires étrangères. Bien que chef républicain, il a reçu plusieurs fois des offres d'emploi qu'il déclina jusqu'au jour où il accepta la fonction de Ministre sans portefeuille dans le Cabinet du Signor Boselli.

Le Juge Louis DEMBITZ BRANDEIS

(*Photo Press-Portrait Bureau*)

Né à Louisville, dans le Kentucky, en 1856, M. Brandeis a été homme de loi praticien depuis 1878 et a plaidé dans quelques-uns des procès les plus fameux qui ont eu lieu pendant cette période. Il a été chargé de défendre les intérêts de la Commission de commerce entre les différents Etats de la Fédération et le Gouvernement des Etats-Unis, mais c'est comme conseiller du peuple américain qu'il est le mieux connu. C'est dans cette fonction qu'on l'a vu en de nombreuses occasions, dans les affaires d'importance décisive pour la prospérité des Américains. M. Brandeis a écrit sur l'économie politique et sur des sujets juifs.

Son élection à la Cour suprême, malgré l'opposition résolue et implacable « des intérêts », a donné occasion à une lettre du Président Wilson, dans laquelle il exprime combien il apprécie les avis de M. Brandeis dans toutes les affaires sur lesquelles il s'est prononcé. Depuis son élection à la Cour suprême et son installation à Washington, il a été un des conseillers les plus en faveur et les plus intimes du Président. Non seulement il a été consulté sur toutes les affaires relatives



aux problèmes commerciaux et industriels sur lesquelles il est une autorité reconnue aux Etats-Unis, mais encore son jugement sain est sollicité par le Président quand il s'agit de la situation internationale.

Un Comité officieux, composé du Colonel House et de M. Brandeis, a été nommé pour étudier les problèmes mondiaux en vue de tracer les grandes lignes de la politique américaine à la Conférence de la Paix. Il est entendu que le Colonel House étudie les problèmes occidentaux, pendant que M. Brandeis a été choisi pour s'occuper du Proche Orient ; sa connaissance de la situation de la Palestine et l'intérêt qu'il y porte l'ont préparé à ce travail.

L'adhésion de M. Brandeis au mouvement sioniste a été annoncée en 1913. Presque aussitôt après, il est devenu le chef de ce mouvement aux Etats-Unis, et, peu après, il fut l'un des rares hommes d'Etat aux mains desquels la direction du mouvement fut confiée.

M. Samuel GOMPERS

(*Photo sans désignation d'éditeur*)

Né de parents hollandais, en 1850, dans le district du ghetto de Londres, il émigra aux Etats-Unis à l'âge de treize ans, mais il avait déjà commencé à travailler trois ans auparavant. Il est de son métier fabricant de cigares ; à l'âge de quatorze ans, il contribua à organiser l'Union internationale des fabricants de cigares, dont il devint, par la suite, le secrétaire et le président.

En 1881, il fut délégué à la première convention de la Fédération américaine du Travail ; l'année suivante, il fut élu président de la Fédération. Il a été réélu chaque année, à une seule exception près. En 1901, M. Gompers fut nommé représentant des intérêts du Travail à la Fédération nationale civique, de laquelle il devint, ensuite, premier vice-président.

En 1918, il se rendit en Angleterre comme représentant, ou plutôt, en réalité, comme ambassadeur du Travail des Etats-Unis auprès de ses collègues délégués du Travail des pays alliés.

M. Gompers a joué un rôle essentiel dans l'établissement de la journée de huit heures de travail pour les ouvriers manuels et journaliers au service du Gouvernement, et de la



journée de dix heures de travail au maximum pour les ouvriers des tramways. Il a aussi travaillé à la législation qui règle le travail des enfants et le « *sweating system* » (contrôle des travaux excessifs).

L'HONORABLE OSCAR S. STRAUSS
(*Photo Topical Press*)

Né à Otterberg, en Allemagne, en 1850, il vint aux Etats-Unis à l'âge de quatre ans. M. Strauss est le premier juif qui ait occupé un poste dans ce pays au ministère. Il fut d'abord homme de loi, mais, après avoir exercé pendant huit ans, il se retira et entra dans la maison de commerce de son père.

M. Srauss a été en trois occasions ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople. La première fois, il fut nommé à ce poste par le Président Cleveland, démocrate ; la seconde fois, par le Président Mac Kinley, républicain, et, la troisième fois, par le Président Roosevelt, progressiste. De 1906 à 1909, il fut secrétaire du Département du Commerce dans le Cabinet du Président Roosevelt. Auparavant, il avait été nommé représentant de l'Amérique au Tribunal permanent d'arbitrage de La Haye.

Aux Etats-Unis, M. Strauss a rempli d'innombrables emplois publics. Jusqu'en ces derniers temps, il était président de la Commission de service public de New-York ; il est ex-président du Bureau de Commerce et des Transports de la Ligue nationale primaire, et de l'Association nationale de Service social américain, fondateur et vice-président de la Fédération nationale civique et de l'Association de la Loi internationale.

Il a fait des conférences et écrit sur une grande variété de sujets, philosophie, politique, liberté religieuse, service public, diplomatie, loi internationale, histoire des Juifs en Amérique, entre autres. Non seulement il occupe une situation des plus éminentes dans la vie juive des Etats-Unis, mais encore il peut être considéré comme un des dirigeants juifs les plus influents des temps modernes.

M. Strauss est le plus jeune de trois frères. L'aîné, Isidore, membre du Congrès, économiste distingué et philanthrope, a perdu la vie avec sa femme dans le naufrage du *Titanic*. Le second frère, Nathan, s'est fait une réputation durable dans les annales philanthropiques des Etats-Unis et de la Palestine.



M. Bernard BARUCH

(*Photo Topical Press*)

M. Baruch est Américain de naissance. Il est président du Bureau des Industries de guerre des Etats-Unis, dont il était membre auparavant. A lui revient dans une plus large mesure qu'à aucun autre fonctionnaire des Etats-Unis l'honneur du succès de la cause de l'Entente.

Le Bureau des Industries de guerre est entièrement chargé de la production de guerre aux Etats-Unis, et, à la nomination de M. Baruch, les pouvoirs de ce Bureau ont reçu une grande extension. Non seulement ce Bureau est l'agence de production, mais encore il est l'intermédiaire pour les achats des Alliés, et il contrôle virtuellement l'approvisionnement du monde en matières premières essentielles, mais encore pour des marchandises de première nécessité. M. Baruch a, en fait, reçu pleins pouvoirs sur toutes les industries des Etats-Unis.

Le Président Wilson, dans la lettre où il le nommait, l'a décrit comme l'inspecteur universel de toutes les branches dans le domaine de l'industrie. M. Baruch était, auparavant, un financier de premier rang de Wall Street. Son salaire dans son emploi actuel est de un dollar par an.

M. Otto Hermann KAHN

(*Photo Happé*)

Né en 1867, à Mannheim, en Allemagne, M. Kahn s'est particulièrement distingué par ses accusations pleines de conviction sur les procédés et la politique de l'Allemagne, choses qu'il connaît à fond, en homme qui est né et qui a été élevé en Allemagne, qui a servi dans l'armée allemande, et passé cinq ans à s'occuper d'affaires dans ce pays.

M. Kahn a vécu plusieurs années à Londres, où il a été naturalisé ; mais, par la suite, quand il arriva à New-York, il devint citoyen américain. Lorsque la guerre éclata, il offrit sa résidence, un vrai palais, à Saint-Dunstan, Regent's Park, comme asile pour les soldats qui avaient perdu la vue. M. Kahn fait partie, comme associé, de la maison de banque Kahn, Lœb et Cie, de New-York.

Il s'intéresse tout particulièrement à la musique. Pendant son séjour à Londres, il était directeur honoraire du « Royal



Opera », à Covent Garden. Il est président de la Compagnie métropolitaine d'Opéra et de la Compagnie du « Cantory Opera », à New-York ; vice-président de la Compagnie de Grand-Opéra, de Chicago ; trésorier de la Compagnie du Nouveau-Théâtre et directeur de la Compagnie d'Opéra, de Boston.

M. Kahn a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1918.

M. Abram J. ELKUS

(*Photo Topical Press*)

Né à New-York, en 1867, M. Elkus a rempli les fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople pendant une période très courte. Il a succédé à son coreligionnaire, M. Henry Morgenthau, peu de temps après que la guerre eut éclaté, et il fut rappelé de très bonne heure, en 1917, quand les Etats-Unis eurent déclaré la guerre à l'Allemagne.

M. Elkus est avocat de profession et il a rempli les fonctions d'attorney spécial des Etats-Unis et aussi celles de conseil de la Commission de l'Etat de New-York pour les usines. Il occupe plusieurs charges importantes dans la communauté juive.

M. Paul HYMANS

(*Photo Elliott et Fry*)

Né à Bruxelles, en 1865, M. Hymans est le fils d'un ex-membre du Parlement belge. Il est avocat et a aussi été représentant de Bruxelles dans la Chambre des Représentants depuis 1900. Il est également professeur à l'Université de Bruxelles et vice-président de son bureau.

M. Hymans a été nommé ministre belge des Affaires étrangères à la fin de 1917. Auparavant, il avait été Envoyé extraordinaire à la Cour de Saint-James depuis 1915. Avant la guerre, il était le chef du parti libéral en Belgique.

Imprimé en Grande-Bretagne, par Richard Clay et ses fils, limited. Brunswick Street, Stamford Street. S. E. I. et à Bungay (Suffolk).



Deuxième Document

QUI GOUVERNE LA RUSSIE
PERSONNEL DE LA BUREAUCRATIE SOVIÉTIQUE

(*Publication de l'Association « Unité de la Russie ». — 121 East 7th Street New York City, 1920*).

PRÉFACE

La brochure présente est d'une importance majeure pour le public, en dépit de sa brièveté. La question : *Qui gouverne la Russie ?* reçoit une réponse catégorique par la simple énumération des fonctionnaires responsables du gouvernement irresponsable des Soviets. Les données contenues dans cette brochure ont été soigneusement relevées dans les organes officiels des Bolchevicki, tels que les *Investia*, le *Golos Trouda*, la *Gazette Rouge* et autres. Il peut arriver aussi que, *dans quelques cas très rares* où une personne est marquée comme Russe, elle se trouve être Juive, ou *vice versa*. Mais le fait fondamental reste incontestable : la bureaucratie soviétiste est presque absolument entre les mains de Juifs et de Juives, tandis que le nombre des Russes qui participent au gouvernement des Soviets est ridiculement faible. Impossible d'esquiver ce fait qui se dresse comme un avertissement solennel devant les pays et les Etats qui se réclament du nom de chrétiens et qui croient à des modes nationaux d'existence, en contradiction avec l'internationalisme illimité dans lequel la nation juive est la puissance dominante.

Association " Unité de la Russie "
(121 East 7th Street, New York City)

Dénominations : Juif, Juive, Arménien, Polonais, Letton, Allemand, Russe.

Conseil des Commissaires du Peuple :

1	Président du Conseil OULIANOFF (*Lénine*)..............	Russe
2	Commissaire aux Affaires étrangères TCHITCHÉRINE	—
3	— aux Affaires des Nationalités DJOUGACHVILI.	Arménien
4	Président du Suprême Conseil économique LOURIE (*Larine*)	Juif
5	Commissaire à la Reconstruction SCHLICHTER..........	—
6	— à l'Agriculture PROTIAN	Arménien



7	—	à la Guerre et à la Marine Bronstein (*Trotsky*)	Juif
8	—	au Contrôle d'Etat Lander	—
9	—	aux Terres de l'Etat Kaufmann	—
10	—	aux Travaux V. Schmidt	—
11	—	au Secours social E. Lilina (*Kniggissen*)	Juive
12	—	à l'Instruction publique Lounatcharsky (*Mondelstam*)	Russe
13	—	aux Religions Spitzberg	Juif
14	—	à l'Intérieur Appelbaum (*Zinovief*)	—
15	—	à l'Hygiène sociale Anvelt	—
16	—	aux Finances Osodore Goukovsky	—
17	—	à la Presse Volodarsky (tué)	—
18	—	aux Elections Ouritsky (tué)	—
19	—	à la Justice I. Steinberg	—
20	—	à l'Evacuation des Réfugiés Fenigstein	—
		Ses Assistants: Ravitch et Zaslavsky	Juifs

Sur 22 Membres :

Russes	3
Arméniens	2
Juifs	17
Total	22

Commissariat de la Guerre

1	Commissaire	à la Guerre et à la Marine Bronstein (*Trotsky*)	Juif
2	Vice-Président	de l'Etat-Major révolutionnaire de l'Armée du Nord A. Fishmann	—
3	Commissaire	à la Justice militaire de la 2ᵉ Armée Romm.	—
4	—	politique de la 12ᵉ Armée Meytchik	—
5	—	politique à l'Etat-Major de la 4ᵉ Armée Lievenson	—
6	Président du	Soviet des Armées du front occidental Posern	—
7	Commissaire	politique du District militaire de Moscou Goubelman	—
8	—	politique pour le District de Vitebsk Daibe.	—
9	—	aux Réquisitions militaires pour la ville de Sloutsk Kalmanovitsch	Letton
10	—	politique pour la Division de Samara Beckmann	Juif
11	—	militaire pour la même Division Glouzmann	—
12	—	aux détachements de réquisitions dans le district de Moscou Zousmanovich	—
13	Président du	Soviet militaire central à Moscou Bronstein (*Trotsky*)	—
14	Ses assistants	Hirschfeld	—



15	— Sklliansky	Juif
16	Membres du susdit Soviet Schohodakh	—
17	— Petche	Letton
18	Commissaire militaire du Gouvernement de Moscou Steinhardt	—
19	— militaire du Gouvernement de Moscou Doumis	Allemand
20	— à l'Ecole des Garde-Frontières Gleyser....	Letton
21	— politique de la 15e Division des Soviets Dzennis	Juif
22	— politique de la 15e Division des Soviets Polonsky	Letton
23	— du Soviet militaire des Armées du Caucase Lechtiner	Juif
24	— extraordinaire pour le front oriental Schuman	—
25	— extraordinaire pour le front oriental Bruno	—
26	Membres du Militaire Soviet de Kazan Rosenholtz......	—
27	— — Maigar	—
28	— — Nasenholtz......	—
28	Commisssaire politique pour le district militaire de Pétrograd Guitpis	—
30	Chef des Comm. militaires de Pétrograd Tseiger........	—
31	Commandant des troupes rouges pendant la révolte à Jaroslaw Guekker	—
32	— du front oriental contre les Tchéco-Slovaques Vanzetis	Letton
33	Chef du district militaire de Moscou Butsous..........	—
34	Membre du Soviet des Commissaires militaires P. P. Lazimer	Juif
35	Chef du S. R. des Commissaires militaires Elkan Salomonovich Kolman (ex-officier autrichien)........	—
36	Commissaire militaire du district militaire de Moscou Medcase	—
37	Commandant de la défense de la Crimée A Zake......	—
38	— du front de Koursk Slousis............	—
39	Son assistant Silbelrman...........................	—
40	Comm. politique du front roumain Spiro.............	—
41	Envoyés parlementaires chargés de négocier la paix avec les Allemands Davidovitch (médecin militaire)......	—
42	Schdeour (candidat)	Letton
43	Smidovitch (soldat)	Juif

Sur 43 Membres :

Russes	0
Lettons	8
Allemands	1
Juifs	34
Total	43



Commissariat de l'Intérieur

1	Commissaire du Peuple APFELBAUM (*Zinovief*)	Juif
2	Son assistant, chef du Comm. Extraord. OURITSKY (assassiné par ses partisans)	—
3	Chef de la Propagande GOLDENROUDINE	—
4	Président du Comm. économique des Comm. de Pétrograd V. ENDER	—
5	Vice-président du Comm. de l'Hygiène A. ROUDNIK	—
6	Comm. pour l'évacuation des réfugiés J. FENIGSTEIN	—
7	Son assistant ABRAHAM KROKHMAL	—
8	Comm. du Service de Presse de Pétrograd VOLODARSKY (assassiné)	—
9	Maire de Pétrograd G. SCHNEIDER	—
10	Maire de Moscou après la Première Révolution MINOR	—
11	Comm. du Service de Presse de Moscou KRASSIKOFF	—
12	Comm. de Police à Pétrograd FAYERMANN	—
13	Chef du Bureau de Presse MARTINSON	—
14	Comm. de la Sûreté publique à Moscou K. ROSENTHAL	—

Membres du Commissariat extraordinaire de Petrograd

15	MEYNKMANN	Juif
16	GUILLIER	—
17	KOZLOVSKY	—
18	MODEL	—
19	I. ROSMIROVITCH	—
20	DIESPEROF	Arménien
21	ISSILEVITCH	Juif
22	KRASSIKOF	—
23	BOUKHAN	Arménien
24	MERBIS	Letton
25	PAYKESS	—
26	ANWELT	Allemand

Membres du Soviet de la commune de Petrograd

27	ZORKE	Juif
28	RADOMYSLSKY	Letton

Membres du Commissariat extraordinaire de Moscou

29	Président DZERJINSKY	Polonais
30	Vice-Président PETERS	Letton
	Membres :	
31	SCHKLOVSKY	Juif
32	KNEIFISS (plus tard Prés. du Comm. extraord. à Kief)	—
33	ZEISTINE	—



34	Rasmirovitch	Juif
35	Kronberg (plus tard Prés. du même Comm., à Orcha et à Smolensk)	—
36	Khaikina	Juive
37	Karlson	Letton
38	Schaumann	—
39	Leontovitch	Juif
40	Rivkine	—
41	Antonof	Russe
42	Delafabre	Juif
43	Tsitkine	—
44	E. Rosmirovitch	—
45	G. Sverdloff	—
46	Biesensky	—
47	Blioumkine (assassin du comte Mirbach)	—
48	Alexandrovitch (son complice)	Russe
49	I. Model (Président de la Comm. du Bastion Troubetskoi à la forteresse Saint-Pierre-Saint-Paul)	Juif
50	Reutenberg	—
51	Fines	—
52	Sachs	—
53	Jacob Goldine	—
54	Galperstein	—
55	Kniggissen	—
56	Latzis	Letton
57	Daybol	—
58	Saisonne	Arménien
59	Deypkene	Letton
60	Liebert (Directeur de la prison Taganska, à Moscou)	Juif
61	Vogel	Allemand
62	Zakiss	Letton
63	Schillenkuss	Juif
64	Janson	Letton

Sur 64 Membres :

Russes	2
Polonais	1
Arméniens	3
Allemands	2
Lettons	11
Juifs	45
Total	64

Comité des Affaires Étrangères

1	Comm. du Peuple Tchitchérine	Russe
2	Ses assistants Karakhan	Arménien
3	— Fritche	Letton



4	Directeur des passeports	Juif
5	Ambassadeur à Berlin Ioffe	—
6	Attaché à l'Ambassade de Berlin Levine (exécuté en 1919, alors qu'il était Comm. de la République des Soviets de Bavière)	—
7	Chef du Bureau de la Presse et du Service d'Information pour l'Ambassadeur à Berlin T. Axelrod........	—
8	Ambassadeur (non reconnu) à Vienne et à Londres Rosenfeld (*Kamenef*)	—
9	Délégué extraordinaire à Londres et à Paris (non reconnu) Beck	—
10	Ambassadeur à Christiania Beutler (fut arrêté par les Anglais)	—
11	Consul à Glasgow (usurpateur, condamné par les Anglais à cinq ans de prison pour Propagande bolcheviste) Malkine	—
12	Prés. de la Délégation de la Paix à Kief Cain Rakovsky..	—
13	Son assistant Manouilsky	—
14	Juriste Astchoub (*Ilsen*)	—
15	Consul général à Kief Grunbaum (*Kjevinsky*)	—
16	Consul général à Odessa A. Beck	—
17	Ambassadeur aux Etats-Unis Ludwig A. C. K. Martens..	Allemand

Sur 17 Membres :

Russes	1
Arméniens	1
Lettons	1
Juifs	13
Allemands	1
Total	17

Commissariat du Trésor

1	Premier Comm. Merjvinsky (chassé pour procédés suspects de la « *Union Bank* » de Paris, où il faisait la Commission)	Polonais
2	Son assistant Don Solovei (aide-pharmacien)........	Juif
3	Un futur Comm. Isidor Goukovsky (second comptable de la succursale de la Maison Nobel de Pétrograd)........	—
4	Son assistant I. Axelrod	—
5	C. Sachs (*Gladnef*), Directeur de la Chancellerie des Emprunts	—
6	Bogolepof	Russe
7	Khaskine, Secrétaire général	Juif
8	Bertha Khinevitch, aide-secrétaire	Juive
9	Prés. du Congrès Financ. des Soviets M. Latsis........	Juif
10	Son assistant Weitsmann	—
11	Comm. pour le règlement des comptes russo-allemands Furstenberg (*Ganetsky*)	—



12	Premier employé dudit Comm. KOGAN	—
13	Administrateur de la Banque du Peuple MICHELMANN	—
14	SACHS	—
15	ABELINE	—
16	AXELROD	—
17	SADNIKOFF	Russe

Agents des Finances

18	LANDAU, à Berlin	Juif
19	VOROVSKY, à Copenhague	—
20	Abraham SCHENKMANN, à Stockholm	—
21	Inspecteur général de la Banque du Peuple KAHN	—
22	Son assistant GORENSTEIN	—
23	Comm. en chef pour la liquidation des anciennes banques privées ANRIK	—
24	Conseiller dudit Comm. Moïse KOVCH	—

Membres de la Commission technique pour la Liquidation des anciennes Banques privées

25	ELIACHEVITCH	Juif
26	G. GIFETLICH	—
27	A. ROGOW	—
28	G. LEMERICH	—
29	A. ROSENSTEIN	—
30	A. PLATE	Letton

Sur 30 Membres :

Russes	2
Lettons	1
Polonais	1
Juifs	26
TOTAL	30

Commissariat de la Justice

1	Commissaire du Peuple I. STEINBERG	Juif
2	Comm. de la Cour d'Appel de Moscou A. SCHREIDER	—
3	Prés. du Tribunal révolutionnaire à Moscou I. BERMANN	—
4	Comm. au Sénat à Pétrograd BEER	—
5	Prés. du Comm. révolut. suprême de la République BRONSTEIN (*Trotsky*)	—
6	Prés. de la Cour d'Enquête pour le Tribunal révol. GLOUSMANN	—
7	Magistrat examinateur dudit Tribunal LEGENDORF	—
8	Magistrat examinateur dudit Tribunal SLOUTSKY	—
9	Avocat général FRIDKINE	—
10	Clerc principal de codification GOINBARK	—



11 Sec. général du Comm. du Peuple CHIRVINE .... Juif
12 Aide-Comm, du Peuple LOUTSKY .... —

Défenseurs publics

13 G. ANTOKOLSKY .... Juif
14 V. ARONOVITCH .... —
15 I. BEYER .... —
16 R. BISK .... —
17 A. GUNDAR .... —
18 G. DAVIDOFF .... —
19 R. KASTARJAN .... Arménien

Sur 21 Membres :

Russes	0
Arméniens	1
Juifs	18
TOTAL	19

Commission de l'Hygiène

1 Commis. P. I. DAUGE .... Allemand
2 Chef du Service pharmaceutique RAPPOPORT .... Juif
3 Son aide FUCHS .... —
4 Directeur de la Commission de lutte contre les maladies vénériennes P. S. WEBER .... —
5 Directeur de la Commission des maladies contagieuses WOLFSON .... —

Sur 5 Membres :

Russes	0
Allemands	1
Juifs	4
TOTAL	5

Commissariat de l'Instruction publique

1 Commissaire du Peuple LUNATCHARSKY................ Russe
2 Comm. pour le district du Nord Z. I. GRUNBERG........ Juif
3 Prés. de la Commission des Etablissements d'éducation T. ZOLOTNITSKY .... —
4 Chef de la Section municipale A. LOURIE .... —
5 Chef des Arts plastiques STERNBERG .... —
6 Secrétaire général du Commissariat M. EICHENHOLTZ.... —
7 Chef de la Section théâtrale O. Z. ROSENFELD (femme de *Kamenef*) .... Juive
8 Son aide SATZ .... —
9 Directeur du 2nd Département GROINIM.................. Juif



Membres et professeurs de l'Académie Socialiste

10	Reissner	Allemand
11	Fritsche	Letton
12	Goikhbork	Russe
13	M. Pokrovsky	Juif
14	Weltmann	—
15	Sobelson (Radek)	—
16	Kroupskaia	Juive
17	Nakhamkes	Juif
18	P. I. Stoutchka	—
19	Nemirovsky	—
20	I. Rakovsky	—
21	K. P. Levine	—
22	M. S. Olshansky	—
23	Z. R. Tetenberg	—
24	Gourvitch	—
25	Loudberg	—
26	Erberg	—
27	Keltoulan	Hongrois
28	Grossman (*Rostchine*)	Juif
29	Kratchkovsky	—
30	Oursinen	Finlandais
31	Koussinen	—
32	Tono Sprolla	—
33	Rosine	Juif
34	Dantschevsky	—
35	Gleiser	—
36	Goldenroudine	—
37	Boudine	—
38	Rotstein	—
39	Charles Rappoport	—
40	Lourie	—

Membres honoraires

41	Rosa Luxembourg	Juive
42	Clara Zetkine	—
43	Mehring	Allemand
44	Haase	Juif

Bureau littéraire du Prolétariat. — Conférenciers de Moscou

45	Eichenholtz	Juif
46	Poliansky (*Lebedef*)	—
47	Khersonskaia	Juive
48	B. Zaitseff	Juif
49	Brender	—
50	Khodassevitch	—

51	SCHWARTZ	—
52	Directeur du Département I. POSNER	—
53	Directeur des Affaires du Commissariat ALTER	—

Sur 53 Membres :

Russes	2
Lettons	1
Finlandais	3
Hongrois	1
Allemands	2
Juifs	44
TOTAL	53

Commission d'aide sociale

1	Comm. du Peuple E. LILINA (Kniggissen)	Juif
2	Directeur PAULNER	—
3	Secrétaire général E. GELFMANN	—
4	Aide-secrétaire ROSA GAUFMANN	Juive
5	Directeur des Pensions LEVINE	Juif
6	Chef de la Chancellerie K. F. ROSENTHAL	—

Sur 6 Membres : 6 Juifs

Commission des Travaux

1	Commissaire du Peuple V. SCHMIDT	Juif
2	Son assistant RADUS (*Zenkovitch*)	—
3	Chef du Comm. de construction publique GOLDBARK	—
4	Comm. de Construction publique M. W. ELTMANN	—
5	Son assistant KAUFMANN	Allemand
6	Secrétaire général RASKINE	Juif
7	Membre de la Commission KOUCHNER	—
8	Directeur des explosifs ZARKH	—

Sur 8 Membres :

Russes	0
Allemands	1
Juifs	7
TOTAL	8

Commission pour la reconstruction de la ville de Jaroslaw

1	Président I. D. TARTAKOVSKY	Juif
2	Entrepreneur principal ISIDORE ZABLOUDSKY	—

Sur 2 Membres : 2 Juifs



Délégués de la Croix Rouge bolcheviste

1	Comm. en Sibérie KHAITIS	Juif
2	Prés. du Soviet des Ouvriers de Syzran J. BERLINSKY	—
3	Prés. du Soviet des Ouvriers de Kazan SCHENKMANN (tué par les Tchéco-Slovaques)	—
4	Prés. du Soviet des Mines du Don LIEVENSON	—
5	Prés. du Soviet des Ouvriers de Narva DAUMANN	Letton
6	Prés. du Soviet des Ouvriers de Jaroslav SACKHEIM	Juif
7	Prés. du Soviet des Ouvriers de Tsaritsyme ERMANN (tué pendant le soulèvement)	—
8	Prés. du Soviet des Ouvriers d'Orenburg WILLING	—
9	Prés. du Soviet des Ouvriers de Penza LIEBERSON	—
10	Prés. du Soviet des Ouvriers de la Tauride A. SLOUTZKY	—
11	Comm. des Finances du dictrict occidental SAMOVER	—
12	Comm. de la République du Donetz ISAAC LAUK	—
13	Prés. du Soviet de Kief DRELLING	—
14	Son assistant GINTZBERGER (*Naoumof*)	—
15	Prés. de la Douma de Bealia-Tserkov ROUTHAUSEN	—
16	Son assistant LEMBERG	—
17	Comm. du Peuple de la République du Donetz RAICHENSTEIN (fusillé par les officiers du détachement du Colonel Drosdovsky)	—
18	SCHMUCKLER	—

Bureau des Unions professionnelles

19	RAFES	Juif
20	DAVIDSON	—
21	GINTZBERG	—
22	BRILLIANT	—
23	SMIRNOFF (professor)	Russe

Sur 23 Membres :

Russes	1
Lettons	1
Juifs	21
TOTAL	23

Journalistes

1° Attachés aux journaux « *Pravda* », « *Izvestia* », « *Financy i narodne Khosiaistwo* »

1	DINN	Juif
2	BERGMANN	—
3	KUHN	—
4	DIAMANT	—
5	A. BRAMSON	—



6	A. Torbert	—
7	I. B. Goline	—
8	Bitner	—
9	E. Alperovitch	—
10	Kloisner	—
11	Nakhamkes (*Steklof*)	—
12	Tstiger (*Iliine*)	—
13	Grossmann (*Rosine*)	—
14	Lourie (*Roumiantsef*)	—
15	Maxim Gorki	Russe

2° Attachés au journal « *Volia Trouda* »

1	Sachs	Juif
2	Poliansky	—
3	E. Katz	—

3° Attachés au journal « *Znamia Trouda* »

1	Steinberg	Juif
2	Lander	—
3	Jaroslavsky	—
4	E. Fron	—
5	B. Schumacher	—
6	Levine	—
7	Billine	—
8	Davidson	—
9	Maxim Gorki, éditeur de la « *Pravda* »	Russe

4° Attachés au journal industriel et commercial

1	Bernstein	Juif
2	Kogan	—
3	Goldberg	—
4	Goldman	—
5	V. Rosenberg	—
6	Raphalovitch	—
7	Gromann	—
8	Koulicher	—
9	Slavenson	—
10	I. Gueller	—
11	Gauchmann	—
12	Schulchmann	—
13	P. Bastel	—
14	A. Press	—
14	A. Moch	—
16	L. S. Eliasson	—

Sur 42 Journalistes : 41 Juifs, 1 Russe

Commission d'enquête sur les anciens fonctionnaires de l'Empire

1	Président Mouravieff	Russe



2	Membres	Sokölof	—
3	—	Idelson	Juif
4	—	Grusenberg	—
5	—	Salomon Gourevitch	—
6	—	Goldstein	—
7	—	Tager	—

Sur 7 Membres :

Russes	2
Juifs	5
Total	7

Commission d'enquête sur l'assassinat de l'Empereur Nicolas II

1	Sverdlof	Juif
2	Sosnovsky	—
3	Teodorovitch	—
4	Smidovitch	—
5	Rosenholtz	—
6	Rosine	—
7	Vladimirsky-Hirschfeld	—
8	Avanesof	Arménien
9	Maximoff	Russe
10	Mitrofanof	—

Sur 10 Membres :

Russes	2
Arméniens	1
Juifs	7
Total	10

Conseil suprême d'Economie générale

1	Prés. du Conseil d'Económie générale à Moscou Rykoff.	Russe
2	Même fonctionnaire à Pétrograd Eismont	Juif
3	Vice-Président à Pétrograd Landemann	—
4	Directeur à Pétrograd Kreinis	—
5	Vice-Président à Moscou Krassikof	—
6	Directeur et Secr. général à Moscou A. Schotmann	—
7	Son assistante O. Khaikina	Juive
8	Chef de Département de la Section de Reconstruction Kitschwalter	Juif
9	Comm. chargé de la Reconstruction N. A. Rosenberg	—
10	Son assistant Sanditch	—
11	Chef du Comité des pétroles Tavrid	—
12	Chef de la pisciculture alimentaire Klammer	—
13	Chef de la Section du charbon Rotenberg	—
14	Chef de la Section des Transports Khirsan	Arménien
15	Son assistant Schlemof	Juif
16	Chef de la Section métallurgique A. Alperovitch	Arménien



Bureau du Conseil supérieur de la Section économique

17	Kreitmann	Juif
18	Weinberg	—
19	Krasine	Russe
20	Lourie (*Larine*)	Juif
21	Tchoubar	—
22	Goldblatt	—
23	Lomof	Russe
24	Alperovitch	Juif
25	Rabinovitch	—

Comité du Donetz

26	Kogan (*Bernstein*)	Juif
27	A. I. Otchkis	—
28	Polonsky	—
29	Bisk	Letton
30	Klassen	—
31	Livschitz	Juif
32	Kirsch	Allemand
33	Kruse	—
34	Vichter	Juif
35	Rosenthal	—
36	Simanovitch	—

Membres de la Section coopérative

37	Lubomirsky	Juif
38	Khintchouk	—
39	Sedelheim	—
40	Tager	—
41	Heukine	—
42	Kryjevsky	—

Membres de la Section des Mines

43	Kassior	Juif
44	Goldmann	—
45	Lengnix	—
46	Holtzmann	—
47	Schmidt	Allemand
48	Smit Falkner	Juif
49	Roudsitak	—
50	Sortel	—
51	Reinsvit	—
52	Blum	—
53	Katzel	—
54	Sul	—
55	Tchetkof	Russe



Sur 55 Membres :

Russes	4
Arméniens	2
Lettons	2
Allemands	3
Juifs	44
TOTAL	55

Bureau du premier Soviet des Ouvriers et des Soldats de Moscou

1	Prés. du 1er Sov. des Soldats LEIBA KHINTCHOUK	Juif
2	Prés. du Sov. des Ouvriers et de l'Armée rouge SMIDOVITCH	—
3	Prés. du 1er Sov. d'Ouvriers et de Soldats MODER	—
	Membres :	
4	SARKH	Juif
5	KLAMMER	—
6	GRONBERG	—
7	SCHEINKMANN	—
8	ROTSTEIN	—
9	LEVINSON	—
10	KRASNOPOLSKY	—
11	ZEDERBAUM-MARTOFF	—
12	RIVKINE	—
13	SIMSON	—
14	TAPKINE	—
15	SCHIK	—
16	FALK	—
17	ANDERSON	Letton
18	VIMBA	—
19	SOLO	—
20	MICHELSON	Juif
21	TER-MITCHAN	Arménien
22	Secr. du Bureau KLAUSNER	Juif
23	Directeur ROSENHOLTZ	—

Sur 23 Membres :

Russes	0
Arméniens	1
Lettons	3
Juifs	19
TOTAL	23

Comité central (Exécutif) du Quatrième Congrès Pan-Russe des Soviets d'Ouvriers, de l'Armée Rouge, des Paysans et des Cosaques.

1	Prés. J. M. SVERDLOF	Juif



Membres :

2	ABELMANN	Juif
3	WELTMANN (*Pavlovitch*)	—
4	AXELROD	—
5	ZEDERBAUM (*Martof*)	—
6	KRASSIKOF	—
7	LUNDBERG	—
8	VOLODARSKY	—
9	ZEDERBAUM (*Levitsky*)	—
10	OURITSKY	—
11	OULIANOFF-LÉNINE	Russe (?)
12	ZINOVIEFF (*Apfelbaum*)	Juif
13	BRONSTEIN (*Trotsky*)	—
14	SIROTA	—
15	GIMMER (*Soukhanof*)	—
16	RIVKINE	—
17	ZEIBOUT	—
18	RATNER	—
19	BLEICHMANN (*Solntsef*)	—
20	A. GOLDENROUDINE	—
21	KHASKINE	—
22	LANDER	—
23	ARONOVITCH	—
24	KATZ (*Kamkof*)	—
25	FISHMANN	—
26	ABRAMOVITCH	—
27	FRITCHE	—
28	GOLDSTEIN (*Illine*)	—
29	LIKHATCH	—
30	KHINTCHOUK	—
31	BERLINRAUT	—
32	DISTLER	—
33	TCHERNILAVSKY	—
34	BEN SMIDOVITCH	—

Sur 34 Membres : 33 Juifs et 1 (?) Russe

Comité central exécutif du Ve Congrès (Pan-Russe) du Soviet des Ouvriers de l'Armée Rouge, des Paysans et des Cosaques.

1	BRUNO	Letton
2	BRESLAU	—
3	BABTCHINSKY	Juif
4	BOUKHARINE	Russe
5	WEINNERG	Juif
6	GAILISS	—
7	GAINZBERG	—
8	DANICHEVSKY	Allemand
9	STARK	Juif
10	SACHS	—



11	Scheinmann	—
12	Erdling	—
13	Langaevr	—
14	Linger	—
15	Wolach	Tchèque
16	Dimantstein	Juif
17	Levine	—
18	Ermann	—
19	Joffe	—
20	Kharkline	—
21	Kniggissen	Juive
22	Rosenfeld (*Kamenef*)	Juif
23	Appelbaum (*Zinovief*)	—
24	Krylenko	—
25	Krassikoff	—
26	Kapnik	—
27	Kaoul	Letton
28	Oulianof (*Lénine*)	Russe
29	Lacsis	Juif
30	Lander	—
31	Lounatcharsky	Russe
32	Peterson	Letton
33	Peters	—
34	Roudzoutas	—
35	Rosine	Juif
36	Smidovitch	—
37	Stoutchka	—
38	Sverdlof	—
39	Smilgcha, I. P.	—
40	Nakhamkes (*Steklof*)	—
41	Sosnovsky	—
42	Skrypnik	—
43	Bronstein	—
44	Teodorovitch	—
45	Terian	Arménien
46	Ouritsky	Juif
47	Teguelechkine	Russe
48	Feldmann	Juif
49	Froumkine	—
50	Sourupa	Russe
51	Tsirtsivadse	Georgien
52	Scheikmann	Juif
53	Rosenthal	—
54	Achkinasi	Imeretien
55	Karakhane	Karaïm
56	Rose	Juif
57	Radek (*Sobelson*)	—
58	Schlichter	—
59	Tchikolini	—
60	Chiainsky	—

62 Secr. du Comité Avanessof .... Arménien

Sur 62 Membres :

Russes	6
Lettons	6
Allemands	1
Tchèques	1
Arménlens	2
Géorgiens	1
Imérétiens	1
Karaïms	1
Juifs	43
Total	62

Comité central du Parti social démocratique des Ouvriers

1	Bronstein (*Trotsky*)	Juif
2	Oulianof (*Lénine*)	Russe
3	Apfelbaum (*Zinovieff*)	Juif
4	Lourie (*Larine*)	—
5	Krylenko	Russe
6	Lounatcharsky	—
7	Ouritsky (tué)	Juif
8	Volodarsky (tué)	—
9	Rosenfeld (*Kamenef*)	—
10	Smidovitch	—
11	Sverdlof	—
12	Nakhamkes (*Steklof*)	—

Sur 12 Membres :

Russes	3
Juifs	9
Total	12

Si l'on fait le total des fonctionnaires de l'Etat, c'est-à-dire de tous ceux qui, en fait, gouvernent la Russie, on arrive aux chiffres suivants : suivants :

Nombre total des personnes énumérées : 545

se répartissant comme il suit :

Polonais	2
Tchèques	1
Karaïms	1
Lettons	34
Finlandais	3
Russes	30
Arméniens	12
Géorgiens	1
Imérétiens	1



Hongrois	1
Allemands	12
Juifs	447
Total	545

Nous donnons ci-dessous un sommaire des partis qui se prétendent en opposition avec les Bolcheviki :

Bureau central du Parti communiste du Peuple

1	Rappoport	Juif
2	Grebner	—
3	Vilken	—
4	Diamant	—
5	Kausner	—
6	Shatrof	Russe

Sur 6 Membres :

Russes	1
Juifs	5
Total	6

Comité central du Parti social-démocratique des Menscheviki (Ouvriers

1	Dimand	Juif
2	N. Gimmer	—
3	Strauss	—
4	Ratner	—
5	Lieber	—
6	Sonn	—
7	Dann	—
8	Gotz	—
9	Rappoport	—
10	Zederbaum (*Martof*)	—
11	Zederbaum (*Levitsky*), frère du susnommé)	—

Sur 11 Membres : 11 Juifs

Comité central du Parti socialiste révolutionnaire de Droite

1	Kerensky (*A. Kirbis*)	Juif
2	Aronovitch	—
3	Gissler	—
4	Lvovitch Davidovitch	—
5	Gourevitch	—
6	Abramovitch	—
7	Goldstein	—
8	Likhatch	—
9	Khintchouk	—
10	Berlinrout	—



11	Distler	—
12	Tcherniavsky	—
13	Rosenberg	—
14	Tchaikovsky	Russe
15	J. Ratner	Juif

Sur 15 Membres : 1 Russe, 14 Juifs

Comité central du Parti socialiste (révolutionnaire) de Gauche

1	Sternberg	Juif
2	Levine	—
3	Fischmann	—
4	Lendberg	—
5	Sitsta	—
6	Lander	—
7	Kagan (*Gresser-Kamkof*)	—
8	Katz (*Bernstein*)	—
9	Feiga Ostrovskaia	Juive
10	Natchmann	Juif
11	Kareline	Russe
12	Marie Spiridonova	—

Sur 12 Membres : 2 Russes, 10 Juifs

Comité des anarchistes de Moscou

1	Kroupenine	Russe
2	Jacob Gordine	Juif
3	Leiba Tchiorny	—
4	Bleichmann	—
5	Iampolsky	—

Sur 5 Membres : 1 Russe, 4 Juifs

Comité central du Parti de la Commune polonaise

1	Sobelson (*Radek*)	Juif
2	Singer	—
3	Berson	—
4	Finkes	—
5	Gausner	—
6	Mandelbaum	—
7	Pansky	—
8	Geidmann	—
9	Teutelmann	—
10	Wolff	—
11	Krokhmal (*Zagorsky*)	—
12	Schwartz (*Goltz*)	—

Sur 12 Membres : 12 Juifs

L'État Russe est actuellement dominé par la nation Juive.



EN RUSSIE

Les Hauts Commissaires de Moscou

Pseudonymes — vrais noms et nationalités des Hauts Commissaires bolchevistes de Moscou d'après une liste publiée par le Morning Post.

Pseudonymes	Noms	Nationalité
—	—	—
1 LÉNINE	Oulianoff	Russe de mère juive
2 TROTSKY	Bronstein	juif
3 STEKLOFF	Nachamkess	—
4 MARTOFF	Zederbaum	—
5 ZINOVIEFF	Apfelbaum	—
6 GOUDSIEFF	Drapkine	—
7 KAMENEFF	Rosenfeld	—
8 SOUKANOFF	Ghimmer	—
9 LAGESKY	Krachmann	—
10 BOGDANOFF	Lilberstein	—
11 GOREFF	Goldmann	—
12 OURITZKY	Radomisselsky	—
13 VOLADARSKY	Kohem	—
14 SVERDLOFF	Sverdloff	—
15 KAMKOFF	Katz	—
16 GANEZKY	Furstenberg	Juif
17 DANN	Gourevitch	—
18 MESHKOVSKY	Goldberg	—
19 PARVONS	Gelphanat	—
20 RASANOFF	Goldenbach	—
21 MARTINOFF	Zimbar	—
22 TCHERNOMORSKY	Tchernomordick	—
23 PIATMTZKY	Levine	—
24 ABRAMOVITCH	Rein	—
25 LOINTZEFF	Bleichmann	—
26 ZVERZDITCH	Fonstein	—
27 RADEK	Sobelson	—
28 LITVINOF-WALLAK	Finkelstein	—
29 LONATCHARSKY		Russe
30 KOLONTAI		—
31 PETERS		letton
32 MACLAKOWSKY	Rosenblum	juif
33 LAPINSKY	Levenson	—
34 VOBROFF	Natanson	—
35 ORTODOKS	Akselrode	—
36 GARINE	Gerfeldt	—
37 GLASOUNOFF	Schulze	—
38 LEBEDIEVA	Limson	juive
39 JOFFE	Joffe	juif
40 KAMONSKY	Hoffmann	—

*



41	NAOUT	Ginsbourg	—
42	ZAGORSKY	Krachmalink	—
43	ISGOEFF	Goldmann	—
44	VLADIMIROFF	Feldman	—
45	BOUNSKOFF	Foundamentsky	—
46	MANOUILSKY		—
47	LARINE	Lourie	—
48	KRASSINE		Russe
49	TCHICHERINE		—
50	GOUKOVSKY		—

Pour confirmer ces deux Documents, nous ajoutons l'article suivant de l'*Excelsior* (14 mars 1921), avec le regret de ne pouvoir donner la carte qui l'accompagne :

COMMENT LA PROPAGANDE BOLCHEVIK EST ORGANISÉE DANS LE MONDE ENTIER

Elle est répartie en trois réseaux distincts :

RÉSEAU OFFICIEL	RÉSEAU SECRET A	RESEAU SECRET B
Délégations diplomatiques ou commerciales des soviets, bureaux de presse, agence télégraphique « Rosta », stations russes de T. S. F.	**Multitude d'agences subordonnées par groupes à telle ou telle mission diplomatique des soviets à l'étranger.**	**Agences dépendant d'un centre unique à l'étranger, ayant leur liaison propre et dirigées chacune par un représentant de la Tohé-Ka.**

L'organisation de la propagande bolchevik remonte à 1917. Et, un an plus tard, au moment de la Conférence de la paix avec l'Ukraine, à Kiev, un des membres de la délégation du gouvernement des soviets pouvait assurer que les bolcheviks possédaient une arme plus puissante que les mitrailleuses, les gaz, les fusils et l'artillerie : la propagande. Et c'était vrai. Perfectionnée sans cesse depuis la première heure, la propagande bolchevik est devenue aujourd'hui un moyen d'action sans pareil. C'est grâce à elle que les maîtres de la Russie communiste espèrent avoir raison des armements du vieux monde bourgeois, et grâce à elle qu'ils ont obtenu des résultats supérieurs à ceux dont ils sont redevables aux divisions rouges. A l'intérieur comme à l'extérieur, la propagande est une arme terrible.

D'après la formule bolchevik, « tous les moyens sont bons, pourvu



qu'ils réussissent ». Faire de la propagande, cela ne signifie donc pas seulement répandre les théories communistes, cela signifie encore affaiblir l'adversaire, désagréger son arrière-front, ébranler sa résistance, préparer la victoire des armées rouges. A l'origine, le gouvernement de Moscou avait créé cette organisation pour les besoins exclusifs de l'intérieur. Ce n'est que plus tard qu'il la développa et l'étendit à l'extérieur. Voici quel en est, à l'heure actuelle, le fonctionnement :

Le comité central exécutif panrusse possède un bureau de propagande divisé en trois sections : 1° propagande à l'intérieur; 2° propagande dans l'armée; 3° propagande à l'extérieur. Cette dernière se subdivise en deux sous-sections : celle de l'Orient et celle de l'Occident. La sous-section orientale comprend huit groupes : Chine et Corée, Japon, Indes, Afghanistan, Turquie, Perse, Caucase, peuples nomades. La sous-section occidentale est formée de dix-neuf groupes : Allemagne, Pologne, pays baltes, pays scandinaves, Autriche et Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Yougo-Slavie, Italie, Grèce, Espagne, France, Angleterre, Irlande, Etats-Unis, Hollande, Belgique et Suisse.

Le comité de propagande

Le bureau central de propagande est placé sous les ordres d'un comité composé de Zinovieff, Radek, Tchitcherine, Lounatcharsky, Litvinoff, Krassine, etc., et qui dirige toute l'organisation, elle-même répartie en trois réseaux distincts : 1° le réseau officiel : délégations diplomatiques ou commerciales soviétiques à l'étranger, bureaux de presse, agence télégraphique « Rosta », stations de radio de Moscou, Nicolaïeff, Sébastopol, Théodosie, Odessa, Rostoff, Bakou, Saratoff, Kiev, Imerinka, Orenburg, Tcheliabinsk, Petrograd et Kharkoff; 2° le réseau secret A : une multitude d'agences subordonnées par groupes à telle ou telle mission diplomatique à l'étranger; 3° le réseau secret B, composé d'agences de propagande dépendant d'un centre unique à l'étranger, d'un service spécial de liaison et d'agences de renseignements dirigées chacune par un représentant de la « Tché-Ka » — commission extraordinaire pour combattre la contre-révolution, la spéculation et le sabotage.

Le Réseau officiel

Il serait trop long d'exposer en détail les rouages d'un organisme comme le réseau officiel. Il nous suffira de dire que, de Reval, le représentant soviétique Litvinoff assume la haute direction des offices de propagande attachés aux missions diplomatiques ou commerciales. Le gouvernement de Moscou estime, en effet, que Reval est l'endroit le plus commode pour servir de poste avancé de l'action communiste en Occident. Il y a donc installé tout ce qui peut servir la propagande : imprimeries, bureaux de renseignements, dépôts de marchandises en cas de rapprochement avec l'étranger, etc... Les centres placés sous la dépendance de



Litvinoff sont, en outre de Reval : Helsingfors, Riga, Kovno, Prague, Vienne, Rome, Stockholm, Copenhague, Londres, Berlin.

L'attitude de certains Etats, vis-à-vis du gouvernement soviétique rend, il est vrai, assez compliquée la liaison entre Reval et les missions en Europe. Elle est cependant assurée, soit par des courriers diplomatiques officiels, soit par des courriers secrets. Un poste de transmission établi à Berlin permet, par exemple, à Litvinoff de se tenir en contact permanent avec les chefs de mission de Vienne et de Prague.

L'or russe, destiné à alimenter les caisses des missions soviétiques à l'étranger, suit le même chemin que les idées : de Reval, où il est déposé, Litvinoff l'expédie soit aux missions avec lesquelles il correspond directement, soit à Berlin qui, à son tour, fait suivre. En plus de l'entretien des missions, ces fonds servent aux dépenses de deux réseaux secrets A et B, ainsi qu'à subventionner les groupes communistes étrangers affiliés aux bolcheviks russes. De ces groupes, il y en a partout, mais principalement à Vienne, à Prague et à Berlin, où les chefs de missions bolcheviks s'occupent beaucoup moins de conclure des contrats commerciaux que d'enrôler chaque jour de nouvelles recrues sous la bannière communiste.

L'agence de Berlin

Berlin, cela se conçoit, tient la tête parmi les centres officiels de propagande bolchevik à l'étranger. Les agents de Moscou y pullulent. Le chef en est M. Vigdor Kopp, momentanément absent et suppléé par M. Youkovsky, délégué spécial. On y trouve en outre: MM. Raich, secrétaire de la mission; Erlanger, secrétaire adjoint; Grouzenberg, Boutetti et Lazareff, membres de la section diplomatique; Chonine, Nicolaïeff et Tomson, membres de la section technique; Broussilovsky et Sopliakoff (Géleznoff), juristes ; Razviansky (Loustchikh), deuxième secrétaire ; Boukhmanoff, chef de la liaison; Gordon, membre du soviet de la commune de Petrograd; Anokhine, membre de la « Tché-Ka » panrusse et son représentant pour l'Allemagne, moins la Haute-Silésie et la Prusse orientale; Mmes Loboff et Kantorovitch, agents de propagande et de renseignements. Nombreuse comme on voit et richement dotée, la mission soviétique à Berlin subventionne la feuille communiste *Die Rothe Fahne*. Elle entretient également un bureau de presse rouge : le « Kommunisticher Pressedienst » (Berlin, Munzstrasse, 24) qui fait paraître des bulletins en allemands, des « Korrespondenz » répandues à travers l'Europe par quantités énormes. Une communiste allemande, Mme Anna Geyer, a la direction de ce bureau.

Le réseau secret

Mais en dehors des bureaux officiels de propagande et des renseignements fonctionnant ouvertement auprès des ambassades soviétiques dans certains pays, les bolcheviks possèdent, nous l'avons dit, un vaste



réseau secret, le réseau B, très bien organisé, extrêmement actif et dont la tâche consiste à préparer la révolution mondiale. Sans celle-ci, de l'aveu même des bolcheviks, le régime communiste instauré en Russie ne peut être considéré comme stable.

Entre les officines soviétiques officielles à l'étranger et celles du réseau secret, il existe une très grande différence. Les premières n'emploient que des procédés à peu près avouables; les secondes n'envisagent que le but et ne regardent pas aux moyens.

Le réseau secret fut institué en 1918 par les soins de la fameuse « Tché-Ka », déjà nommée, et dont le directeur, le sinistre Dzersinsky, continue toujours à ensanglanter la Russie. En 1919, le réseau passait sous les ordres de l'office de propagande du comité central exécutif panrusse, qui le développa de telle sorte qu'en ce moment il n'existe pas un seul pays d'Europe où il n'y ait point d'agents du réseau.

Nous avons indiqué le but poursuivi : la révolution mondiale. Pour l'atteindre, les officines du réseau secret ont recours à tous les moyens possibles : provocation, sabotage, fomentation de grèves, de crises économiques et de troubles, défaitisme, etc... Les agents doivent en outre fournir des renseignements circonstanciés sur les événements européens, sur les personnalités hostiles au bolchevisme et, d'une manière générale, sur tout ce qui peut être utile au gouvernement des soviets.

Moscou dirige le réseau secret

Le réseau secret a pour centre de direction Moscou, sous les ordres de l'office de propagande et en contact avec la « Tché-Ka » et le conseil exécutif de l'Internationale communiste. Ses chefs se nomment Zinovieff, Dzersinsky, Zatzis, Avanessoff, Larine, Kaménieff, pour les questions militaires. Sur la liste des membres du comité de direction figurent encore : Kabaktchieff (Bulgarie), Rosmet (France), Bekker (Suisse), Van Leven (Hollande), Lévy (Allemagne), Rouzniansky (Hongrie), Thomane (Autriche), Boukharine (Russie), Frayn (Etats-Unis), Fruis (Norvège), Mac Leyne (Angleterre), Ai-ou-yan (Chine), d'Aragon (Italie), Fack (Corée), Mering (Indes néerlandaises), Aylen (Indes britanniques), sultan Zadé (Perse), Copolile (Irlande), Slanitzky (Turquie) et Victor (Lettonie).

Sept lignes de communication

Sept lignes de communications relient le centre de Moscou avec le reste de l'Europe. Ce sont : 1° Moscou-Mourmansk-Vardoë-Bergen-Hull; 2° Moscou-Petrograd-Yambourg-Narva-Reval-Svinemunde-Berlin ; 3° Moscou-Minsk-Varsovie-Cracovie-Teschen-Prague ; 4° Moscou-Kiev-Gitomir-Rovno-Kovel-Varsovie; 5° Moscou-Kiev-Proskouroff-Ramenietz-Padolsky-Khotin-Czernovitz-Bucarest; 6° Moscou-Kiev-Odessa-Akkerman-Galvatz-Bucarest; 7s Moscou-Kiev-Odessa-Varna-Sofia.

On excusera la sécheresse et la monotonie de ces énumérations. Elles



ont leur éloquence. Mieux que toutes les phrases, elles montrent ce qu'est la formidable organisation créée par les bolcheviks et placée par eux au cœur de l'Europe comme une gigantesque et fantastique toile d'araignée.

Pour revenir aux lignes de communications, celle de Moscou-Hull ne sert que très rarement, tandis que celles de Moscou-Reval et de Moscou-Prague fonctionnent presque sans arrêt. Entre les villes dotées d'agences du réseau secret des courriers, fournis par les postes de liaison, circulent sous les aspects les plus divers. Reval, qui relie Moscou à Berlin et à Copenhague, est un des plus importants de ces postes de liaison et Litvinoff le dirige en personne avec le concours de nombreux agents.

Mais arrivons à Berlin, centre de direction du réseau secret pour l'Europe, à l'exception de la Finlande, de l'Esthonie, de la Lettonie et de la Lithuanie, qui dépendent de Reval. Là, tout un état-major entoure Vigdor Kopp; Eydoux, membre de la « Tché-Ka » panrusse, préposé au rapatriement des prisonniers de guerre et des civils, organisateur des massacres d'officiers à Vologda en 1918; Peters, de la « Tché-Ka » également, préposé au contre-espionnage; Ansky, du service d'information; Spilman, du contre-espionnage; Bobrovnitzky, de la liaison ; Marthe Zaralska, dite « baronne Nitz », fameuse espionne allemande en Russie. Pendant la guerre, la baronne avait réussi à s'introduire dans le service de renseignements de la 7e armée russe. Elle devint l'amie intime d'un des chefs de ce service et, d'accord avec lui, rendit de précieux services aux Allemands. En 1918, au cours d'une brève apparition à Kiev, pendant l'occupation allemande, elle prit part à de nombreux pillages. Actuellement, elle opère dans la haute société berlinoise. Elle représente d'ailleurs très bien.

Les agents de Kopp

Parmi les agents les plus actifs de Vigdor Kopp, il convient de citer David Rosenblum (alias Karl Kerner) se disant traducteur et qui, tout en faisant partie du service de renseignement pololnais, travaillait pour le compte des bolcheviks. Nommons encore le fameux Parvus-Kelphand, agent provocateur de la Wilhelmstrasse; c'est lui qui dirige en sous main le service de propagande dans les régions occupées.

Le centre de Berlin dispose de ressources considérables. Il sème l'or à profusion. Son budget est « kolossal ». Ne faut-il point payer toute une armée d'agents, d'informateurs, de courriers, de journalistes, subvenir aux frais d'entretien des coopératives, des cercles, des journaux, des bibliothèques ? Vigdor Kopp, subventionne jusqu'à une société de navigation, soi-disant fondée par des émigrés russes, mais destinée en réalité à assurer la liaison entre les ports allemands et Reval.

Se rendant très bien compte que, dans certains cas, la propagande ouvertement communiste pouvait être dangereuse, Vigdor Kopp (de son vrai nom Kopélévitch) a organisé à Berlin et dans d'autres villes des groupes russes plus modérés, mais néanmoins acquis aux soviets.



Telle est, par exemple, l'association berlinoise « Mir i troud » — Paix et Travail — dirigée par le professeur Stankévitch et le journaliste Goloubzoff. Elle exhorte les émigrés russes à se réconcilier avec les bolcheviks et à travailler pour la Russie, sans s'occuper du gouvernement existant.

Vingt-et-un courriers en un mois

Après Berlin, Prague est le second des postes importants du réseau secret. Hier encore sous l'autorité du docteur Hillerson, actuellement en disgrâce, son activité était des plus grandes. Il est le point de liaison capital sur le parcours Moscou-Paris. Là, les courriers de Moscou se transforment en paisibles voyageurs de commerce, en artistes, en ouvriers, en touristes aux poches abondamment garnies d'argent... et d'instructions de Berlin au sujet des tâches à remplir en France.

D'après un rapport du docteur Hillerson en date du 18 novembre dernier, rien que dans le courant du mois d'octobre 1920, vingt-et-un courriers secrets sont arrivés de Moscou à Prague; douze sont partis de Prague à Moscou; huit ont fait le trajet Prague-Paris et six le trajet Paris-Prague. Ces courriers empruntent l'itinéraire Prague, Leipzig (poste d'observation et de contrôle des courriers), Stuttgart, Munich, Zurich, Genève, Lyon, Paris.

Le poste de Milan, et non celui de Rome, comme on le croit, commande les secteurs italien, suisse et yougo-slave. Il a pour chef temporaire Pietro Savanti, et pour agents Luigi Vincent, le camarade « Carlo », pseudonyme sous lequel semble se dissimuler un réfugié russe récemment converti au communisme, et Mendelson, sujet russe qui, en 1919, séjourna à Lugano. A Milan se trouve le point de ralliement pour les agents qui circulent entre Zagreb, Belgrade et Sofia, entre Brindisi, Athènes et Marseille, et enfin entre Zurich, Genève, Paris et Madrid.

Des postes d'importance égale fonctionnent à Rome, à Zagreb, à Belgrade, à Sofia, à Andrinople et à Constantinople, tous sous la direction générale d'un comité résidant à Andrinople. Tout en étant très bien organisé, le poste de Bucarest est dirigé par Chiffer, le chef du poste de Budapest. Mais la Roumanie est « travaillée » spécialement par le poste de Kiev, que commande Christian Rakowsky, président du soviet panukranien, implacable ennemi de la Roumanie avec laquelle il a des comptes à régler.

Le poste de Zurich

En Occident, un des postes les mieux installés est celui de Zurich, qui seconde celui de Paris et, au besoin, le remplace, comme c'est le cas pendant la durée des poursuites exercées contre Abramovich-Zalewski.

Le poste de Londres, placé sous les ordres du camarade Rybalsky, a également une action étendue. Il commande les voies de liaison Hull-



Bergen-Londres-Copenhague, ainsi que le réseau secondaire Sheffield-Manchester, Liverpool, Cardiff (*via* Bristol), Plymouth, Southampton, Portsmouth et Douvres, ainsi que le secteur irlandais Belfast, Dublin, Queenstown. Le poste de Londres, avec son secteur anglo-irlandais, fait partie du réseau de Paris.

Ce réseau de Paris bénéficie, nul ne s'en étonnera, d'une attention toute spéciale de la part des dirigeants de Moscou. En 1920, ils ordonnèrent à Reval et à Berlin de mener l'action à Paris avec le maximum d'énergie, sans regarder à la dépense. Des documents montrent que les bolcheviks considèrent la France comme le principal obstacle à l'extension du communisme en Europe et que, de la soviétisation de la France dépend, en majeure partie, l'avenir de la Russie. Jusqu'en décembre 1920, le centre de Paris était dirigé par le communiste Parfenenko-Parkhomenko. Depuis son expulsion, c'est le groupe Humbert Droz, de Zurich, qui est chargé de la direction du mouvement, qui a des ramifications à Cherbourg, à Brest, à Nantes, à Bordeaux, à Tours, à Orléans, à Bourges, à Toulouse (liaison avec l'Espagne), à Marseille, Toulon, Saint-Etienne, Lyon, Grenoble, Strasbourg, Metz, Roubaix (liaison *via* Bruxelles avec Amsterdam). Enfin, du poste de Paris dépendent ceux de Belgique et de Hollande.

Pour terminer cet exposé de la propagande bolchevik en Europe, un détail qui a son intérêt : un courrier bolchevik avec des papiers en règle met de sept à huit jours pour faire le trajet entre la frontière galicienne (poste de Tarnopol) et Paris. Il y a d'habitude deux courriers par semaine. Ceux de Berlin sont plus fréquents. Ils passent la frontière dans les environs de Metz, au moins trois fois par semaine. Ce sont ces courriers qui introduisent en France les stocks de stupéfiants qu'on débite en pleins grands boulevards, ainsi qu'en témoigne le flacon de cocaïne reproduit ci-dessus — produit d'origine allemande, est-il besoin de le dire.

XXX.

L imeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue Georges-Clemenceau — Nevers.

Quis ut Deus? Dieu premier servi

TOME X N° 4

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

CINQUIÈME ANNÉE

JUILLET 1921

PARIS
96, Boulevard Malesherbes
(XVIIe Arrt)

La Revue Internationale des Sociétés Secrètes paraît le 1er Janvier, 1er Avril, 1er Juillet et 1er Octobre.

Prix de l'Abonnement ;

France	**20 fr.**	par an.
Etranger	**25**	—

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : **5** francs

BUREAU

du Comité Directeur de la " Revue " & de la " Ligue Franc-Catholique "

Président : M. le Comte DE FRAVILLE ;
Secrétaire : M. PÉCOUL ;
Trésorier : M GÉLINET.
Fondateur de la Revue *et de la* Ligue : Mgr JOUIN, Curé de Saint-Augustin, Paris.

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée a son Secrétaire, M VICTOR DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** PARIS, XVIIe.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus,

Lettre de Son Eminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur.

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté se plait donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.



LA JUDÉO-MAÇONNERIE

ET

L'EGLISE CATHOLIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LES FIDÈLES DE LA CONTRE-ÉGLISE

JUIFS ET MAÇONS

Suite des Appendices

APPENDICE II

LES JUIFS ET LA PATRIE

La question juive est au cœur de tous les problèmes. Le juif est partout. Nulle part sa présence n'est passive ; elle est de plus en plus active. Quand, de tous côtés, le patriotisme et le nationalisme s'affirment, cette action juive étonne, heurte, irrite. Voici un peuple qui ne s'assimile à aucun. Ce n'est pourtant pas un peuple de sans-patrie. Les sans-patrie sont ceux qui renient toute patrie et tout ce que ce mot signifie. L'action juive provoque et utilise ces apostasies. Mais le juif a



une patrie. Elle est idéale, c'est vrai; mais il en réclame une, qui soit comme les autres. Quelle est donc la nature du patriotisme juif, et quel en est le but ? Quelle est la position du juif eu égard au patriotisme tel qu'il a été compris, senti, vécu jusqu'à présent par les peuples relevant de notre civilisation ? Quelle est la part du juif dans l'évolution que ce patriotisme subit ? Ces questions, et d'autres encore, formeraient la matière d'un travail opportun, mais considérable.

Il ne s'agit ici que d'en dire quelques mots.



Le 25 avril dernier, la *Revue critique des Idées et des Livres* donnait un intéressant extrait des *Souvenirs*, encore inédits, de Jomini. Cette page était publiée par l'arrière-petit-fils de ce Suisse qui servit plusieurs pays et vécut réellement une vie cosmopolite.

Quand la France, fille aînée de la Civilisation chrétienne, sœur aînée des nations, était à sa place dans la Famille des peuples, — Famille, disons-nous, et non « Société », ce qui correspond à des idées, à des institutions, à des mœurs d'un ordre très différent, — il y avait, entre les patries, un air de parenté. Une atmosphère commune, un même domaine — haut situé — moral, intellectuel, voire mondain, se prêtaient à l'existence d'une société cosmopolite. C'était là un foyer de civilisation, où se faisaient certains échanges. Au XIX[e] siècle, ce cosmopolitisme a pris, peu à peu, une forme nouvelle, avec plus d'étendue. Selon la remarque de Dora Melegari, il « s'est modifié dans son essence et ses manifestations ». Pourquoi et comment ? C'est que « la prépondérance acquise par la ploutocratie l'a fait dévier de sa route ». Voilà le juif.

Mais revenons à Jomini.

« Il est flatteur sans doute », dit-il dans ce fragment de ses *Souvenirs*, cité par M. Xavier de Courville, « il est flatteur, sans doute, d'appartenir à un pays qui ajoute à l'indépendance de votre caractère l'indépendance de votre position. Cela est fort bien quand on ne sert pas ; mais si l'on veut suivre une carrière publique à l'étranger, il est bon d'ajouter le mobile de la patrie à celui de ses devoirs personnels ».

C'est l'aveu des lacunes de ce cosmopolitisme intellectuel et mondain lorsqu'il s'agit, non plus de faire se rencontrer les élites, mais de rendre des services pertinents. Dès lors, déclare



Jomini, il faut s'enraciner ; il faut choisir ce carré de la civilisation où l'on se disciplinera, où l'on fondera. Il faut se choisir une patrie.

« Songez bien à cette vérité », poursuit Jomini, à l'adresse de ses descendants ; « et, si le sort vous destine à vous fixer loin de vos foyers, choisissez une patrie adoptive où vous trouverez à la fois et la dignité d'un Helvétien et l'honneur de servir un grand peuple. *Fixez-vous-y sans retour et sans arrière-pensée,* car il n'est pas de condition plus déplorable à un certain âge que de se trouver condamné à mourir sur un sol étranger sans aucun lien de famille et de nationalité ».

L'homme ne choisit pas sa patrie. C'est la vérité générale. Mais, sous le coup de tel événement personnel ou familial, sous l'impulsion de telles dispositions d'esprit ou l'influence de telles fonctions, il peut être amené à passer d'une patrie à une autre. C'est ce qu'on appelle la naturalisation ; mais il la faut « sans retour et sans arrière-pensée », et elle doit être caractérisée, et donc justifiée, par des « services » rendus au peuple dont on veut devenir membre, services en rapport avec la zone de ce peuple où l'on prend accès.

Ces thèmes de cosmopolitisme et de naturalisation ne ressemblent pas à ceux que les temps juifs ont fait prévaloir. Le cosmopolitisme n'est plus, aujourd'hui, une sorte de parure et comme le lien des nations ; il ne les sert plus. Il tend à les diriger, à les dominer, à se les subordonner, à les effacer. Le cosmopolitisme des temps nouveaux n'incline plus personne à s'enraciner. Il travaille, au contraire, à déraciner les nationaux. Il n'est pas un rapport entre les nations ; il est une arme de dissension et de perversion sans cesse plus avant enfoncée au cerveau, au cœur et au flanc de chaque patrie.

Effets, tout cela, effets logiques et impitoyables, des « grands » principes de la Révolution dite Française. Ces principes aboutissent à l'émancipation de l'individu, à sa divinisation. Cette rupture totale des liens séculaires et nécessaires a déterminé, pratiquement, et par un contre-coup curieux et fatal des mêmes principes, un asservissement complet de l'individu, et la divinisation de cette force d'asservissement elle-même, laquelle a pris d'abord le nom d'Etat, et, maintenant, par une naturelle évolution que favorise et conduit l'inouïe perversion du verbe humain dont nous sommes les témoins et les victimes, prend le nom de Société.





Ouvrons un livre juif : *Moïse, Jésus et Mahomet,* dont l'auteur est M. Simon Lévy, grand-rabbin du Consistoire israélite de la Gironde. Il reproche au Catholicisme d'être l'ennemi formidable et obstiné de la Personne humaine ! Cette Personne, c'est le Judaïsme seul qui la confesse, la libère, la proclame, l'investit de vie et de gloire. A telles pages de ce livre, il est vrai, — et cela va de soi, — le rabbin laisse entendre nettement que ce qui est capital dans le crime du Christianisme contre l'homme, c'est d'être dirigé contre le « corps ». Tout cela est enveloppé de thèses à la fois obscures et brillantes, embarrassées et légères ; mais on devine très vite ce que le Juif veut dire, et il faut s'en souvenir quand il nous parle, avec emphase, de la « dignité personnelle » réduite à néant, paraît-il, par la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Donc, il écrit : « Les époques d'ardente foi dans le Judaïsme ont toujours été des époques de guerre d'indépendance et d'affranchissement de toute servitude, qu'elle fût nationale ou étrangère ». Le rabbin, cela posé, articule une distinction où se révèle tout son système. Ce qu'il y a d'excellent dans la civilisation, cela tient du Judaïsme qui l'a apporté par la *Bible,* fonds auquel le Christianisme a fait de larges emprunts. Ce qu'il y a de mauvais, c'est ce qui vient du seul Christianisme, lequel, « à cause de son esprit de condescendance pour l'erreur païenne, est resté au-dessous de la vérité biblique ! » Et le propre des temps nés du triomphe des « grands principes », c'est la libération et la rénovation du Judaïsme ; c'est sa suprématie, qu'il s'agit d'accuser sans cesse davantage, sur le Christianisme.

M. Simon Lévy assure encore : « Si en Europe le sentiment de la dignité personnelle — (il s'agit, redisons-le, du pur individualisme) — tend à reprendre son empire, malgré l'existence des dogmes que nous croyons peu favorable à son développement, c'est que les vérités de la *Bible* sont plus universellement répandues ».

Ce Biblisme, ferment de dissociation de tout ce qui était le produit et à la fois le soutien de la civilisation chrétienne, c'est aux sectes que rassemble, troupeau informe et babélique, le Protestantisme, que l'on doit sa propagation, à ce point



propice à la sédition universelle que le Judaïsme excite et utilise.

M. Lévy poursuit : « Actuellement, il est manifeste que le Christianisme laisse, dans les constitutions nouvelles des peuples, moins de son fonds à lui que du fonds commun emprunté à la « *Bible* » *telle que l'interprète le Judaïsme.* La dignité native de l'homme ou ses droits naturels, si on veut les appeler ainsi, sont plutôt affirmés par la Synagogue que par l'Eglise ».

Et ce serait le lieu de rappeler la thèse de M. Ferdinand Buisson lors des débats sur les lois qui, au nom de la Liberté de l'Homme, décrétèrent nuls et non avenus les vœux congréganistes, librement consentis cependant, mais qui ne valaient pas, puisque nulle liberté organisée ne vaut contre la déesse Liberté, laquelle, de son souffle, renverse toutes ces lois et toutes ces disciplines dont saint Paul disait que de les accepter et de s'y plier, c'est proprement être libre.

M. Lévy reprend : « En sorte que la première (la Synagogue) se trouve véritablement *en tête des Etats qui se régénèrent,* tandis que la seconde (l'Eglise) est plus souvent en guerre ou peu d'accord avec ces mêmes Etats ». On voit le point central et culminant de la perversion poursuivie. C'est tout à fait le renversement de la pyramide.

« C'est l'esprit de la *Bible,* continue M. Lévy, qui souffle aujourd'hui sur les nations *sans qu'elles le sachent.* Et si le Christianisme, *enchaîné par le dogme,* ne peut pas toujours favoriser l'expansion de cet esprit, — (le Christianisme non enchaîné, c'est-à-dire le Protestantisme, et tout ce qui relève de lui ou en procède, y contribue, par contre, n'est-ce pas ?) — du moins a-t-il la gloire d'avoir préparé déjà le tiers du genre humain à en être visité. C'est avoir aidé à faire une bonne partie de la tâche, autant que pouvait le lui permettre ce qu'il a sucé de bon du Judaïsme ». Mais « à ce dernier, l'achèvement de l'œuvre ».

Cette thèse rend fort claires les affirmations suivantes du même auteur juif : « La *Bible* sanctionne les nouveaux droits — (il s'agit des droits de l'Homme, des droits des Peuples) — avec ses *larges* principes, elle pourrait, *si on le lui demandait,* en faire l'application, — (on voit bien qu'il s'agit de la restauration du Judaïsme, mais d'un Judaïsme vidé de tout ce que le Catholicisme y a recueilli, d'un Judaïsme outrageusement



faussé, de ce Judaïsme auquel s'est heurté le Messie et qui fut le premier ennemi, le premier persécuteur du Catholicisme, qu'il n'a, depuis, jamais cessé de poursuivre de sa haine), — car elle répond et répondra toujours aux *successives aspirations* du genre humain s'élevant et s'épurant sous l'action continue du Progrès ».

Retenons mieux encore ce qui suit immédiatement : « Lors de la Révolution de 1789, la *Bible* a pu applaudir des deux mains à la proclamation de l'égalité devant la loi de tous les sujets d'un Etat, quel que fût leur culte ou leur position sociale ». Notre Juif se tait sur le fait constant et le caractère spécial de la nationalité juive, et, par là, il déforme le problème du statut requis par la présence, au sein d'un peuple, d'éléments étrangers. « Depuis, la *Bible* a pu, de son propre mouvement, aider à l'enfantement douloureux de la liberté dans tous les pays où l'on s'est mis d'accord pour la faire naître ». Aveu du rôle prépondérant du Judaïsme dans les révolutions qui secouent les vieilles patries, et de la portée antichrétienne de ces « chambardements ». — « Désormais, elle sera prête à saluer, de quelque côté qu'elle apparaisse, l'aurore de la paix universelle qui invitera tous les hommes à vivre entre eux en amis et en frères ».

Voilà le but : les hommes libérés des patries, et, dans ce qui fut les patries, libérés de toutes autres sociétés qui assujettissent à des dogmes ou à des disciplines « la dignité personnelle ». Un peu plus loin, notre rabbin professe que la liberté est « le fondement » du droit et tout ensemble du devoir. Et de cela les conséquences sont faciles à apercevoir. Combien d'événements, au surplus, nous les ont rendues sensibles, depuis la publication du livre de M. Lévy, c'est-à-dire depuis 1887.



La thèse officielle de M. Lévy était déjà ancienne. Toute la littérature démocratique l'avait insinuée, énoncée, répandue, et Michelet, notamment, avait écrit, entre autres assertions conformes aux thèmes et conclusions du rabbin de Bordeaux : « Peu à peu, la force propre qui est en l'homme le dégagera, le *déracinera* de cette terre. Il en sortira, *la repoussera,* la foulera. Il lui faudra, au lieu de son village natal, de sa ville, de sa province, une grande patrie pour laquelle il compte lui-



même dans les destinées du monde. L'idée de cette patrie, *idée abstraite* qui doit peu aux sens, l'amènera, par un nouvel effort, à l'idée de la *patrie universelle,* de la cité de la Providence ». On sent (et on en est crispé au meilleur de soi) tout ce que ce vocabulaire dénote de sacrilèges confusions, mais on voit combien il sert, par là même, l'avènement du Judaïsme nouveau, combien il témoigne d'une victorieuse imprégnation, par les idées juives, des esprits français, latins, européens.

La patrie, c'est une abstraction. Elle a bientôt fait place à une autre abstraction, chargée, elle aussi, de promouvoir le progrès, présentée, elle aussi, comme un instrument de l'accélération du progrès, à savoir la Révolution. Au nom de la Révolution, toutes les patries doivent être comme si elles n'étaient pas. Elles ne comptent plus. La Révolution les domine, les absorbe, les dissout.

Avant ce mot de Révolution, ou avec lui, le mot de République remplit le même office. C'est ce qui, en 1870, faisait écrire à un certain W. Raymond : « Si nous en croyons nos souvenirs, nous qui avons longtemps habité l'Allemagne, la Sainte République y est adorée, comme chez nous... ». D'où, cette conclusion que si la France proclamait la République, les soldats allemands diraient à Guillaume, en « rejetant loin d'eux leurs armes humides encore du sang de leurs frères : « Assez de carnage comme cela ! Devant nous, nous n'avons plus que des frères qui pensent comme nous, qui ont le même but que nous : l'affranchissement de l'humanité... Retirez-vous, et laissez-nous tendre la main à nos frères de France, qui nous ont devancés sur la route du progrès et de la liberté ». On fit la République en France, et les Allemands ni ne désarmèrent, ni ne congédièrent Guillaume. Mais les juifs firent un pas de plus, et sérieux, sur la voie de leurs progrès en France.

Ce n'est là qu'un trait entre mille. De même, c'est par centaines qu'on pourrait compter les définitions de la Patrie et du Patriotisme qui, en ces cinquante dernières années, pour ne pas remonter plus loin, ont été produites, dans tous les milieux, officiels ou non, cultivés ou non, à toutes les tribunes et en toutes circonstances, et qui parlent de ce sentiment et de ce fait de telle sorte qu'insensiblement les esprits en conçoivent une notion erronée, d'où résultent pratiquement des attitudes désastreuses.



Toutes ces définitions portent, plus ou moins pertinente, la marque juive. Et l'on aboutit à l'articulation des thèses internationalistes d'à présent, thèses qu'il faut nommer plus exactement antinationalistes. L'Internationalisme n'est pas, par définition, l'ennemi des nations. Le Catholicisme, par exemple, qui est l'Internationale des âmes, est à ce point respectueux des nations qu'il est le plus sûr foyer du patriotisme, même du plus jaloux et du plus fier. C'est la pensée juive qui a donné à l'Internationalisme une définition et une portée antipatriotiques.

L'an dernier, le *Peuple Juif* citait quelques opinions sur la patrie. « La patrie comporte, *avant tout*, un acquiescement individuel ». Telle est l'affirmation d'un certain Jean Marnold. Nous voici loin de l'enseignement donné par Jomini à ceux de sa lignée. Jomini parlait, et noblement, de certains cas individuels qui transportent un homme d'une patrie à une autre. Et il avouait la force impérieuse, et précieuse, qui pousse l'homme à se fixer « sans arrière-pensée et sans retour » dans une autre patrie que celle de ses ancêtres pour y « servir » et y enraciner tous ses descendants. La thèse juive, c'est que « l'acquiescement individuel » est à la base du patriotisme.

Il peut donc cesser, ce grand sentiment, cet attachement total de l'être à une terre, à une histoire, à un peuple, quand on n'acquiesce plus. M. Georges Pioch, un de nos judaïsants les plus avérés, le dit expressément dans un texte recueilli, d'ailleurs, lui aussi, par le *Peuple Juif* : « C'est le choix, mieux que la naissance elle-même, et surtout mieux que la soumission et l'habitude, c'est le choix lucide et volontaire qui fonde la patrie ». Quel langage perfide ! Le choix ainsi exalté ne fonde pas la patrie ; il la disloque, il la détruit, tout au contraire, constamment.

Il est vrai qu'au dire d'un autre, dénommé Topinard, « la nation est une association politique engendrée par les circonstances ». Dès lors, les circonstances peuvent nous en sortir, et, comme une association est de toute évidence un contrat en vertu duquel on donne pour recevoir, par lequel on ne s'engage que conditionnellement, on trouve toujours, quand on veut s'évader, quelque prétexte suffisant.

Aussi bien, à admettre cette thèse, et les thèses similaires, qui abondent, on devrait, dans l'évolution du droit public et



du droit privé ainsi déclenchée, aboutir, sur la route du progrès, à l'instauration officielle de l'association comme base de la patrie, et, par conséquent, stipuler que tout homme choisira, à un âge déterminé, sa patrie, ne pourra la quitter que dans certaines conditions et pourra lui-même, dans telles autres, en être rejeté d'office.

Mais si l'on doit jamais instituer un tel régime, le virus juif, poursuivant sa sinistre besogne, fera éclater ces cadres artificiels et instables, parce que le patriotisme, tel qu'il le considère finalement, est incompatible avec toute organisation, avec toute institution. Un écrivain socialiste, M. Lucien Le Foyer, a donné, là-dessus, quelques formules dignes de remarque : « La patrie, a-t-il écrit, c'est surtout la race. Ce sont ces générations qui se transmettent de l'une à l'autre le flambeau sacré... La patrie est plus faite d'avenir que de passé. La race est plus précieuse que la terre. La vie et non la mort caractérise le triomphe de la patrie ». Formules qui veulent être nettes et précises, et qui ne sont qu'imprécision et confusion.



Rouvrons le livre de M. Simon Lévy. Aux dernières pages, il nous dit : « Partout où il y a quelque chose de nous : cendres de nos pères ou de nos enfants, garanties de nos franchises et de nos libertés, source de notre bien-être moral et intellectuel, là est notre patrie ». Ceci, du moins, est sans ambages.

Le juif, qui a des ancêtres partout, parce que partout il a été répandu en vertu d'un châtiment spécial et aussi d'une mission particulière, mission qu'il accomplit sans la connaître, ou, quand il la connaît, en l'exécrant et en s'efforçant de la contrarier ; — le juif qui, avec toutes les guerres qu'il a provoquées ou provoquera, a déjà et aura de plus en plus partout des cendres de ses enfants ; — le juif qui, avançant, sous toutes les formes que son astuce peut revêtir, derrière les « principes modernes », est en voie de pouvoir se réclamer partout de chartes spéciales qui lui confèrent des franchises privilégiées ; — le juif, donc, selon cette thèse, sera, s'il ne l'est déjà, chez lui dans toutes les patries.

Le rabbin Lévy poursuit : « L'homme doit savoir se naturaliser dans tous les endroits du globe où on lui octroie ce qui lui est nécessaire pour le déploiement des facultés de son



âme ». — On sait ce qui se cache derrière ces facultés, et tout ce que l'âme juive traîne avec elle, pour mieux dire, de quel corps très spécial elle est revêtue.

Notre rabbin conclut : « Le cosmopolitisme est une vraie vertu, car ce mot ne signifie pas être indifférent à tout, mais aimer tout, être attaché à tout ce qui nous met en position de remplir notre mission sur la terre. Et c'est précisément le cosmopolitisme que la Synagogue a sauvé, prêché et encouragé, voulant par là affirmer l'obligation où est l'homme de se dévouer corps et âme au pays *qui lui accorde* aide et protection et favorise le développement de ses plus nobles aspirations ».

Ces belles phrases dissimulent mal la vérité des faits : le juif, partout intrus, requiert partout les mêmes droits que l'autochtone, et, dès lors, domine et régente. Le juif, selon une expression de l'*Alliance Israélite,* qui ramasse vigoureusement l'enseignement même du rabbin de Bordeaux, est d'un « inexorable universalisme ». Tel est son patriotisme réel. Quant à se plier au patriotisme tel que la civilisation chrétienne l'a établi, l'a fait fructifier et, après la crise actuelle, le rétablira plus magnifique et plus fécond encore, faut-il compter que le juif le pourra jamais ?

Dans son livre *Les Juifs et la Guerre*, M. André Spire, qui est juif, a écrit : « Pour donner aux juifs le droit de citoyen, — (c'est-à-dire de vrai fils d'une cité, de véritable enfant de cette cité de cités qu'est une patrie), — je ne vois qu'un moyen, qui est de leur couper la tête en une nuit, à tous, et de leur en mettre une autre dans laquelle il n'y ait pas une seule idée juive ». Voilà la réponse. Et encore, après leur avoir ainsi changé la tête, faudrait-il leur changer aussi le cœur !



Nous assistons, en ce moment, à l'occasion des apothéoses légitimes et grandioses que l'on prodigue de tous côtés aux Morts héroïques de la Grande Guerre, à des tentatives habiles, sournoises, éloquentes, d'instauration d'une sorte de religion, d'une sorte de culte de la patrie, qui, loin de correspondre à la vérité du fait et du sentiment de patrie, tend à s'emparer de ce sentiment et de ce fait pour ajouter au désordre mental et moral. Sur l'autel de la patrie ainsi dressé, ainsi encensé, ainsi entouré, ainsi devenu la tribune de solennels discours, qui



sonnent faux, et le théâtre de solennelles manifestations pleines de malentendus ou de traquenards, que ne nous amènerait-on pas à sacrifier, s'il ne fallait compter sur ces réactions profondes que le sens chrétien et le sens national opposent de jour en jour davantage à la besogne juive et qui ne laissent pas de déconcerter les fauteurs et les complices du Judaïsme !

En 1903, on préludait, sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme, si totalement et cyniquement judaïsante, aux manœuvres de ce genre. Cela se passa, en décembre, au Trocadéro. Un général français avait été désigné par nos pouvoirs publics, dont on sait la complaisance soutenue et croissante à l'égard des juifs, pour présider à cette cérémonie, organisée en l'honneur des conscrits. On vit un conscrit juif, appelé Godfein, s'avancer et lire, au nom de ses camarades, pour la grande majorité fils du sol et du sang de France, mais intoxiqués et subordonnés par le Judaïsme, une Déclaration contenant ceci :

« ...Dans l'indépendance de ma pensée, conscient de mes devoirs, au moment d'accomplir le premier d'entre eux, soucieux de mériter mes droits, en présence de ceux près de qui j'ai grandi, parents et éducateurs de ma jeunesse ; devant le symbole des libertés françaises, j'affirme ma résolution d'avoir pour guide de mes actes la solidarité qui m'unit à ma famille, à mes concitoyens, *à tous les hommes*... Homme, je veux être *le frère de tous les hommes* ; citoyen et soldat, je veux défendre la République et m'opposer à son démembrement, obéir aux lois en vigueur et à celles qu'établiront les représentants du peuple... ».

Voilà ce que le juif nous veut mettre en tête aux lieu et place de ce que le patriotisme national et chrétien y a mis. Le juif a besoin de pousser sans cesse cette perturbation de nos esprits pour avancer ses affaires. Il n'a pas de patrie. Il veut que personne n'en ait. Dès lors, il aura conquis l'univers et l'univers sera sa patrie où trimeront à son profit tous ceux qui, jusqu'alors, héritiers et continuateurs d'une patrie propre, le considéraient, lui, comme un intrus.

M. Morris Myer, directeur du quotidien anglais *The Jewish Times*, a parfaitement fait comprendre cela. Après avoir rappelé que « la France est le pays classique de l'émancipation juive », il a fait observer que cette émancipation n'a tout de



même pas « apporté la liberté entière dont le peuple juif a besoin ». Car, dit-il, dans le *Peuple Juif*, du 24 janvier 1919, « elle a plus servi les individus juifs que la nation (juive). Elle a affermi la situation économique et civile *de* juifs, mais elle a diminué l'originalité de la vie juive, affaibli son côté national, sa culture ».

Et c'est cela qu'à présent il faut libérer, introniser, instaurer au-dessus de tout. « Chaque juif, dit-il, en tant que juif, ne sera tout à fait libre que lorsque tout le peuple (juif) sera entièrement libre en tant que peuple ». — Le peuple juif ! Mais les éléments en sont dispersés dans tout l'univers. Alors ?

Alors, voici : On déclare que les satisfactions obtenues par certains juifs ne suffisent pas, ni celles qu'on pourrait, ici et là, accorder encore à l'individu juif. On imprime ceci, carrément : « Le jour des grands-ducs juifs, si l'on peut dire, (une dynastie qui s'est constituée elle-même et qui a fait faillite) est maintenant passé ». Et, « notre nation, dit M. Morris Myer, étant une nation au même titre que toutes les autres nations », il faut lui donner un « home », c'est-à-dire lui octroyer la Palestine. Là est la patrie juive, là est le foyer juif.

Mais, cette patrie, ce foyer ne peut tous les rassembler, les contenir, et, dotés de ce foyer et de cette patrie, ils n'en demeureront pas moins essaimés à travers le monde entier. Aussi les juifs entendent-ils, en quelque point de l'univers que ce soit, n'y être que comme juifs, quelque appellation nationale (selon le vieux style historique) qu'ils puissent recevoir du fait de leur habitat.

« Il nous faut les deux: et les droits politiques dans les pays que nous continuerons à habiter, et la Palestine pour ceux qui pourront et voudront aller en Palestine reconstruire notre foyer ». Ainsi prononce M. Myer. Il s'agit donc de tout autre chose, désormais, que de cette émancipation concédée, en France d'abord, aux juifs sous le couvert de cette « égalité des cultes », au nom de laquelle on a provoqué tant de désordres.



Le 8 juin 1919, à Paris, M. Braunstein, dans un meeting juif en l'honneur de Sionistes russes, disait que l'heure est venue de sortir de la situation consentie par le Sanhédrin juif réuni par Napoléon Ier. Ce Sanhédrin, expliquait l'orateur, a



proclamé « faussement » que le Judaïsme ne formait plus qu'une religion et que, pour cette raison *seulement,* les juifs doivent jouir des mêmes droits que tous les autres citoyens.

« Non, dit M. Braunstein, la question ne se pose plus ainsi. Telle quelle, la formule du problème juif est étroite, elle est « fausse ». Quelle est donc la doctrine vraie ? C'est que le juif est un peuple qui ne peut pas abdiquer comme tel et qui, comme tel, doit vivre, en toute plénitude de sa nationalité propre, au cœur même des autres nationalités. C'est dire que le peuple juif est le peuple souverain. La Palestine est son foyer ; mais l'univers est son domaine. Dans les parties de ce domaine où, pour telle ou telle raison, on le brime encore, le juif est autorisé, par les « principes modernes », à s'insurger.

Le 22 mars 1919, dans l'*Opinion,* M. André Spire écrivait : « ...Dès qu'un certain nombre d'hommes, tout en n'ayant pas la majorité, représentent un certain chiffre de la population, et quand, par-dessus le marché, ils se trouvent géographiquement groupés, ils veulent *garder* leurs mœurs, leur langue, leur religion ; et si le pouvoir ne leur accorde pas un minimum de franchises, *ils organisent des oppositions politiques, et, quand ils le peuvent, la révolte* ».

Ce principe et cette méthode, les juifs les ont préconisés en tous pays, et, par là, ils ont consommé, un peu partout, pas mal de dislocations d'empires et de bouleversements. Mais le parti capital et suprême qu'ils en prétendent tirer, c'est que cette manière de raisonner et de faire s'impose à eux mieux qu'à quiconque. C'est à l'occasion des nouveaux Etats créés, dans l'Europe centrale et dans l'Europe orientale, par les traités qui ont suivi la Grande Guerre, que M. Spire revendique, pour les minorités juives, ce droit à l'insurrection et ce droit à demeurer strictement juives au sein des nationalités. Les Juifs ne veulent pas « renoncer à leur nationalité ethnique ». « Ils entendent rester Juifs ».

Tout cela, « au nom de la volonté de durer ». Mais, cette même « volonté de durer », il n'est pas permis aux nations de l'avoir et de l'exercer, puisqu'elle ne pourrait s'affirmer qu'en tenant à l'écart l'élément juif, par définition et position élément étranger. Or, c'est ce dernier qui doit prévaloir. Répétons que, dans la thèse juive, il ne le doit que parce qu'il est le peuple élu, le peuple souverain, le peuple déposi-



taire de la promesse du « royaume de Dieu », lequel, tout compte fait, sera, de par les œuvres juives, le royaume du Diable.

⁂

Les événements en cours dans le monde entier, les juifs les ont ou déterminés, ou aggravés. En tous cas, ils font, de toutes parts, sous tous les prétextes, de toutes manières, effort pour les utiliser, pour les tourner à leur profit. Nordau, dans la campagne qu'il mène en ce sens en tous pays, est allé jusqu'à articuler ceci, au cours d'un meeting, à Londres, le 11 janvier 1920 : « La guerre qui vient d'ébranler le monde a été une guerre faite au peuple juif. Cela a l'air d'un paradoxe. C'est pourtant vrai. Nous sommes 13.000.000 de juifs environ. Nous avons fourni 900.000 hommes, sept pour cent du total de notre population ; ce pourcentage a été atteint par peu de peuples et dépassé par un seul : le peuple français. Nous avons eu 80.000 morts, et le total de nos pertes a été de 200.000. Tous les autres peuples ont bien su pourquoi ils combattaient. Ils y avaient un intérêt concret. Leurs ressorts étaient mus par des égoïsmes criminels et des désirs de domination pour les uns, par le légitime droit de défense pour les autres. Mais les juifs, pourquoi ont-ils combattu ? Bien entendu, nous avons combattu pour défendre les pays qui nous ont vus naître. Nous sommes allés à la guerre avec enthousiasme dans les pays qui nous rendent justice et qui nous accordent la liberté, et nous avons fait notre devoir, même dans les pays qui nous refusent la plus élémentaire justice, sans joie, sans doute, mais avec du stoïcisme ».

Tout cela, même pris à la lettre, ne nous dit pas comment la guerre a été « une guerre faite au peuple juif ». L'argumentation de Max Nordau, à la saisir à son point de départ, tendrait plutôt à prouver que la guerre a été « une guerre faite au peuple français », puisque c'est lui qui a le plus souffert. Mais voici où veut en venir notre Juif :

« Or, nous sommes en droit de nous demander si ces soldats (juifs) qui ont perdu leur vie ont eu la satisfaction de savoir leurs sacrifices appréciés et reconnus ? Ont-ils revendiqué par leur mort l'honneur du nom juif ? » — Eh bien ! et les Français ? Qu'est-ce que nous dirions, si nous considérions et mesurions les « satisfactions » données à nos



sacrifices ? — Mais il s'agit de la race suréminente, il s'agit des Juifs, et Nordau de s'écrier : « Même dans les contrées avancées d'Occident, nous voyons une vague d'antisémitisme, issue de la haine atavique et de la recrudescence du chauvinisme, se répandre comme les gaz asphyxiants et se condenser en une atmosphère devenue irrespirable pour les Juifs entourés de suspicions. La haine y dégénère souvent en une véritable persécution. Et, s'il en est ainsi dans les pays d'Occident, dans plusieurs régions de l'Europe orientale, ce n'est plus de l'antisémitisme, mais un furieux déchaînement de haine sauvage... ».

Eh ! c'est peut-être parce que, dans l'une et l'autre Europe, le juif a, sous telle ou telle forme, contrarié le nationalisme ancien ou le nationalisme naissant. Lui qui a allumé tant de guerres, lui qui a déchaîné tant de révolutions, pourquoi s'étonne-t-il d'en éprouver, et durement, parfois, les contrecoups ? Les réactions des peuples peuvent même, quelque jour, prendre une allure encore plus énergique. Un soulèvement unanime est possible. Le juif galicien Léon Reich proférait, naguère : « Le peuple juif va briser sa chaîne séculaire ». Croit-il que le peuple chrétien soit incapable, quand le poids lui en deviendra trop sensible et la honte trop vive, de secouer le joug des juifs ? M. Zangwill, pérorant à Londres, a lancé, pour le cas où les juifs, « après tous leurs sacrifices et leurs espoirs », seraient déçus, cette menace : « Qui pourrait dire les résultats d'une telle désillusion ? N'y a-t-il pas déjà en Europe assez de foyers de désespoir, d'anarchie et de chaos ? » Mais, si de ces foyers le juif apparaissait soudain comme le créateur et le profiteur, qui pourrait dire les résultats, contre le juif, d'une telle découverte ?



Quelle est donc l'espérance caressée par les juifs et qui les conduit présentement à exercer, par tous les moyens, une telle pression sur les peuples et les gouvernements ? C'est la Palestine aux Juifs, c'est la revendication sioniste. Sur ce point, il y a plusieurs écoles, et qui se querellent. L'école qui nous paraît porter la question au suprême point est celle dont Asher Ginsberg (Ahad-Haam) — qu'on dit être l'auteur des *Protocoles* — dit les tendances dans son livre *Au Carrefour*, dont la première édition, parue à Odessa, est de 1895.



Ginsberg expose que, ce qui importe, c'est moins d'ouvrir la Palestine aux Juifs que de rendre la Palestine à l'Hébraïsme. Celui-ci restituera aux Juifs « la conscience nationale » et fera que les Juifs cesseront « d'être des individus juifs ». Alors, dit-il, « quand l'Hébraïsme sera retourné à sa source et quand de toutes les terres de la dispersion, et même des asiles les plus tranquilles, les Juifs tourneront leurs cœurs vers la Jérusalem présente, l'auto-émancipation du Judaïsme se dressera d'elle-même, comme un produit nécessaire du sentiment d'amour des Juifs pour l'Hébraïsme et pour leur terre ».

Le sionisme politique paraît s'écarter de cette conception. Mais, en son nom, cependant, M. Weizmann, le 24 juillet 1918, posait, sur le mont Scopus, près de Jérusalem, les douze premières pierres d'une Université hébraïque qui sera le centre de culture hébraïque ». Cela rejoint assez bien la pensée de Ginsberg.

Ce qu'on veut faire à Jérusalem, — Rome et Jérusalem, deux conceptions opposées, enseignait le fameux Mosès Hess, — c'est l'élaboration, la codification et la promulgation d'une Législation hébraïque, qui consacrera « l'unité du peuple juif » et qui régira tous les peuples. Alors, la revanche des juifs contre les chrétiens sera consommée. Alors le Judaïsme aura expulsé le Christianisme, l'aura rejeté, et Jésus sera vaincu, tout ce qui est né de sa pensée et de sa vie, de sa parole et de sa passion étant enfin annihilé ou réduit à la servitude ou au silence, livré à la corruption ou à l'obscurité sans retour.

Ce grand, ce magnifique, ce magnanime patriotisme universel que le Christianisme a instauré, qui sert de lien aux peuples dont la personnalité propre et toutes les traditions sont respectées, le Judaïsme le dispersera de la sorte, y substituant le sien, celui qui impose impitoyablement à tous les peuples la marque juive, le sceau hébraïque, et, pour mieux assurer cette primauté du juif, institue et aggrave sans répit l'individualisme absolu qui est la mort des familles et des patries et qui ne permet plus que des associations dont les règles et la direction sont aux mains omnipotentes du juif.

M. Weizmann, résumant, un jour, ce que les Alliés — qui ont judaïsé dans leurs conférences successives et les divers traités par eux donnés pour conclusion à tant de sang versé



et de ruines entassées — ont concédé aux Sionistes, a déclaré : « Le point le plus important est la reconnaissance des juifs de la Palestine et de l'étranger comme *une entité et un tout.* Le Judaïsme palestinien reconnu comme une unité politique embrassant non seulement les Juifs de la Palestine, mais aussi tous ceux qui l'habitent dans leur esprit ».

A rapprocher de ces paroles celles-ci, qui sont de M. Edmond de Rothschild : « Plus encore que la terre, nous voulons, à l'exemple de nos pères, cultiver les grands principes d'idéal et de justice et les répandre dans le monde. Pour nous, la mission d'Israël n'est pas terminée et voilà la raison pour laquelle nous saluons avec joie l'établissement du foyer de Palestine ».

Le Christianisme a sa langue, qui, sans porter le moindre préjudice, bien au contraire, à aucune autre langue, sert à la communication directe et constante entre les autorités, sinon entre les fidèles, et qui, surtout, conserve, dans sa forme à ce point acquise qu'on la dit morte, alors qu'elle est particulièrement et supérieurement vivante, les dogmes et les préceptes. Le Judaïsme, dans son rêve de domination universelle, veut imposer la sienne, lui aussi. Au latin, l'hébreu sera substitué.

L'an dernier, à Paris, un juif de Russie, M. Slatopolsky, président de « la Culture hébraïque », a prononcé un discours en hébreu, disant : : « C'est la langue hébraïque seule qui peut servir de lien entre les juifs du monde entier... ». Il expliquait la nécessité de créer, sans retard, dans tous les grands centres, des écoles juives, à commencer par Paris. En Russie, déjà, assurait-il , on peut tenir de vastes meetings hébraïques où toute l'assistance comprend l'hébreu. A la Conférence de la Paix, Menahem Ussichkine, délégué sioniste, s'exprima en hébreu. Dans tous les pays, on va s'employer à obtenir pour l'hébreu toutes licences. Et, l'an dernier, M. Eliachar, petit-fils du grand rabbin de Jérusalem, candidat à l'Ecole centrale, fut autorisé, par le Ministre de l'Instruction publique de France, à faire sa composition en hébreu.



Le 15 décembre 1918, à Paris, au cours d'un meeting sioniste, M. Aimé Pallière, qui n'est pas juif, mais qui s'est



fait un protagoniste ardent du Judaïsme, s'écriait : « La guerre n'a détruit que ce qui était caduc ; elle a, au contraire, ramené sur la scène du monde ce qui vivait, attendant l'heure des réparations ». Cela, vous le devinez, c'est le peuple juif. Et M. Pallière de proclamer : « Cette heure est venue. Eretz Israël va revivre avec tout ce que ce mot comporte ».

Avis aux nationaux de toutes les nations. Avis aux membres de la grande, vaste et auguste parenté chrétienne. Que tous aperçoivent enfin le flot qui monte, le fléau qui les menace, le volcan qui gronde. Et que tous parent au péril. La cité juive serait un retour au paganisme, une aggravation même de celui-ci. C'est à quoi tend, de tout un faisceau puissant de forces dont les plus redoutables sont et demeurent occultes, le mouvement juif dont la réalité ne saurait échapper à aucun regard, mais dont il importe de saisir le sens et de dénoncer et rendre impuissants les fauteurs et les complices.

Les patries seront, à n'en pas douter, encore plus secouées, demain, par une telle inondation, qu'elles ne l'ont jamais été par n'importe quelle effervescence. Beaucoup peuvent sombrer. Mais l'Eglise ne tremble pas, elle, devant la Synagogue. Elle ne redoute pas d'être brisée, anéantie, remplacée par celle-ci. Elle a les paroles de la vie éternelle. Et c'est d'elle que surgiront, quand sonnera l'heure, les lumières et les hommes capables de ramener le monde égaré et troublé sur les droits chemins de la justice et de la paix, de l'ordre et de la concorde. Ce jour-là, comme nous permettent de le penser et de l'affirmer tant de grandes aventures passées, pour seconder, pour mener à bien, pour parachever l'œuvre de salut dont l'Eglise a le secret et les moyens, il y aura la France, — celle de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, celle de Geneviève et de Jeanne d'Arc, celle du Sacré-Cœur.

PAUL COURCOURAL.



APPENDICE III

MACROPROSOPE

ET

MICROPROSOPE

L'édition anglaise des « *Protocols* » *des Sages de Sion,* parue à Londres en 1920, sous le titre *The Jewish Peril,* porte, en tête, une gravure avec cette légende : « Emblème judéo-bolchévique entouré par le Serpent symbolique » ; et l'auteur renvoie au protocole III. On y lit, en effet :

Encore une courte distance à franchir et le cercle du Serpent Symbolique — le signe de notre peuple — sera complet. Une autre version dit : « Ce symbole de notre peuple » (1).

Nous ne savons pas jusqu'à quel point l'emblème du serpent qui se mord la queue peut être pris comme représentatif du peuple juif, mais il est certain que c'est le symbole de la haute initiation occultiste : il figure dans les armes de la Société Théosophique et dans beaucoup de pentacles (2). La grande initiation se donne, en effet, — du moins tous les maîtres de la science occulte l'affirment — au sein de l'Astral, et nous lisons sous la plume de l'un d'eux :

La lumière astrale, est figurée dans les anciens symboles par le Serpent qui se mord la queue (3).

(1) Mgr Jouin : *Le Péril Judéo-Maçonnique,* p. 43.

(2) Le mot « pentacle » est un terme générique qui désigne les figures symboliques de la science occulte, de la kabbale, de l'alchimie hermétique, les talismans, etc., etc. Certains auteurs l'emploient seulement pour désigner le Pentagramme ou étoile à cinq branches.

(3) Eliphas Lévi : *Dogme et Rituel de la Haute Magie,* t. I, p. 218.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de la traduction anglaise des « Protocols » n'a pas indiqué la source exacte du pentacle qu'il a reproduit, et encore moins en a-t-il donné l'explication. Nous allons essayer de combler ces lacunes.

La première édition des *Secrets des Sages de Sion* parut, à Pétersbourg, en 1902. Serge Nilus l'avait jointe à la seconde édition de son livre intitulé : *Le Grand dans le petit et l'antéchrist comme possibilité imminente de gouvernement* (1).

Or, Serge Nilus écrit dans cet ouvrage. Nous traduisons du russe :

Pour conclure ce pénible, — je dirai plus : ce douloureux travail de révélation du grand mystère d'iniquité, du complot judéo-maçonnique, je décrirai un dessin caractéristique tiré d'un livre édité au commencement de la seconde moitié du siècle passé et contenant une étude du dogme et des rites de la haute magie. Ce dessin représente le tétragramme du sceau maçonnique de Salomon — le sceau de l'antéchrist — sous forme de deux hommes que l'on dirait être des vieillards luttant ensemble et entourés par le serpent symbolique dont la tête rejoint la queue. Le vieillard dont la figure claire couronnée d'une tiare papale portant la croix, est tournée en haut essaie, évidemment en vain, de repousser de ses mains sombres et décharnées l'étreinte des mains claires et puissantes du second vieillard. Celui-ci, coiffé comme les anciens Mages tourne en bas sa figure sombre. Les figures de ces deux vieillards luttant entre eux sont partagées par une croix de Malte dont une moitié est sombre et l'autre claire.

Tout autour dans un ovale bordé par le serpent se trouve une inscription que l'on peut lire comme suit : *Quod superius macroprosopus sicut inferius*, et à l'envers : *Quod superius microprosopus, sicut inferius macroprosopus*. Ce qui dans les traductions signifiera (traduction russe) : Plus Dieu est élevé, plus abaissé est le démon, et *vice versa*. Le vieillard au visage clair et aux mains sombres, portant une tiare avec une croix, représente Dieu et le christianisme, bon à première vue (visage clair), mauvais en réalité, d'après ses œuvres (mains sombres). L'autre vieillard représente le démon et la maçonnerie, mauvais à première vue (visage sombre), et bon en réalité (mains claires) (2).

Tel est le mystère de Babylone, la grande Prostituée !

Notons, en passant, que le titre même du volume : *Le Grand*

(1) Mgr Jouin : *Le Péril Judéo-Maçonnique*, p. 3.

(2) Nous ne pouvons nous résoudre à mettre ici le dessin lui-même, car il constitue un sacrilège. (*Note de l'auteur*).





PENTACLE SYMBOLIQUE DE L'ANTÉCHRIST

Futur Roi des Juifs

D'après l'interprétation de SERGE NILUS

dans le Petit, est la traduction du sceau de Salomon, et que cette expression, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est tirée de la Kabbale.



Le livre auquel Serge Nilus fait allusion n'est autre que l'ouvrage d'Eliphas Lévi : *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, et la gravure qu'il décrit sommairement, en l'interprétant d'une manière plus ou moins exacte, se trouve au frontispice du premier volume de ce célèbre classique de l'occultisme. Ajoutons qu'Eliphas Lévi n'a pas créé ce pentacle ; il provient de vieux manuscrits kabbalistiques ; il a été souvent reproduit avec quelques variantes qui n'en changent pas le sens. C'est le Macroprosope et le Microprosope de la Kabbale juive, le Grand et le Petit rivage du Zohar. Eliphas Lévi n'en donne qu'une très courte explication ainsi conçue :

Le Grand Symbole de Salomon. — Le double triangle de Salomon, figuré par les deux vieillards de la Cabale; le macroprosope et le microprosope; le Dieu de lumière et le Dieu des reflets; le miséricordieux et le vengeur; le Jehovah blanc et le Jehovah noir.

Les deux petites figures qui sont de chaque côté sont analogues au sujet principal (1).

Nous retrouvons la même idée exprimée, sous une forme un peu différente, dans deux planches d'un autre ouvrage du même auteur et qui ont pour titres : « La Tête magique du Sohar » et « Le Grand Symbole kabbalistique du Sohar » (2).

Les textes suivants, empruntés à la Kabbale, sont intéressants à relever, au milieu de beaucoup d'autres :

L'image divine est double. Il y a la tête de lumière et la tête d'ombre, l'idéal blanc et l'idéal noir, la tête supérieure et la tête inférieure. L'une est le rêve de l'Homme-Dieu, l'autre est la supposition du Dieu-Homme. L'une figure le Dieu du sage, l'autre l'idole du vulgaire...

Car le vieillard supérieur appelé le macroprosope ou la grande hypothèse créatrice s'appelle aussi Arich-Anphin, c'est-à-dire le visage immense. L'autre, le Dieu humain, la figure d'ombre, le microprosope, c'est-à-dire l'hypothèse restreinte, s'appelle Seir-Anphin, ou le visage rétréci.

(1) Eliphas Lévi : *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 5.
(2) Eliphas Lévi : *Histoire de la Magie*, pp. 41 et 53.



Quand ce visage regarde la face de lumière, il s'agrandit et devient harmonieux... (1).

Nous lisons encore :

L'Ancien des anciens est dans le Macroprosope, la lumière est cachée dans l'ombre, le grand est figuré par le petit... (2).

La forme de l'homme résume toutes les formes, tant des choses supérieures que des choses inférieures (3).

Et parce que cette forme résume et représente tout ce qui est, nous nous en servons pour représenter Dieu sous la figure du vieillard suprême.

Puis conformément à cette figure et comme son ombre, nous imaginons le Microprosope.

Et si vous me demandez quelle différence il y a entre les deux vieillards, je vous répondrai que les deux représentent une seule et même pensée....

Mais ces arcanes ne sont accessibles qu'aux moissonneurs du champ sacré... (4).

Nous allons montrer que, sans prétendre à un titre aussi élevé, il est possible de trouver l'explication de ces arcanes. Indiquons, auparavant, qu'on peut consulter sur le grand et le petit visage — le macroprosope et le microprosope — la grande (Makros) et la petite (Mikros) figure (Prosôpon).

Idra Zouta, Zohar, III, 287 *b* - 296 *b*, traduction Jean de Pauly, t. VI, p. 79 et suiv.

Idra Rubba-Kadischa, Zohar, III, 127 *b*, traduction Jean de Pauly, t. V, p. 331 et suiv.

Siphra Di-Zeniouth*a*, Zohar, II, 176 *b*, traduction Jean de Pauly, p. 137 et suiv.

La Clef du Zohar, par Albert Jounet, p. 5 et suiv., p. 172 et suiv.

La Kabbale, par Ad. Frank, ch. III, p. 168 et suiv. ; ch. V, p. 228 et suiv.

(1) ELIPHAS LÉVI : *Le Livre des Splendeurs*, pp. 9 et 11 ; L'Idra Suta ou le Grand Synode, commentaire du Siphra Dzeniûta, par (Rabbi) Schimeon Ben-Jochaï.

(2) Titre du livre de Serge Nilus.

(3) C'est pourquoi Swedenborg, qui a emprunté toute sa doctrine, non pas à une révélation particulière, ainsi qu'il le prétend, mais à la Kabbale juive, donne au ciel la forme d'un grand homme.

(4) ELIPHAS LÉVI : *Le Livre des Splendeurs*, pp. 80 et 81. Discours du Rabbi Schimeon.





La devise latine : *Quod inferius microprosopus quod superius macroprosopus sicut* n'est autre chose que la première maxime de la Table d'Emeraude, attribuée à Hermes, et qui est la base de tout l'occultisme hermétique :

Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas pour faire les miracles d'une seule chose (1).

La traduction est donc : Ce qui est le plus bas, le petit visage, est comme ce qui est le plus haut, le grand visage ; et si l'on prend le sens théologique du mot grec prosôpon : Ce qui est en bas, le petit homme, est comme ce qui est en haut, le grand homme.

C'est la formule de la Régénération — ou mieux de la Réintégration — de l'homme par le Grand Œuvre de l'alchimie hermétique qui a pour but de « faire de l'homme un Dieu » (2).

Un maître de l'alchimie moderne écrit, en effet :

L'alchimie est divine, humaine et matérielle... Posséder le secret du Mercure des Sages, la clé de la Pierre philosophale cubique... c'est donc... réaliser la régénération de l'homme...

L'alchimie se ramène au Grand Œuvre de la Restauration universelle (3).

Le pentacle décrit par Serge Nilus représente, en effet, sous les traits d'un Patriarche gnostique, l'homme régénéré, devenu Dieu après sa « transmutation » par « putréfaction » ou fermentation dans le « mercure des Sages ». C'est aussi l'image de l'homme tombé dans la matière, selon l'occultisme théosophique, réintégré par la Gnose dans sa puissance première, et devenu mage ou Grand Initié.

Le Mage est véritablement ce que les cabalistes hébreux appellent le Microprosope, c'est-à-dire le créateur du petit monde (4)

(1) Cf. Stanislas de Guaita : *Le Serpent de la Genèse*, t. II, pp. 105 et suivantes ; *Le Voile d'Isis* (janvier 1921), *La Table d'Emeraude*, par le Dr R. Allendy, p. 22.

(2) *Une Aventure chez les Rose-Croix*, par Frantz Hartmann, p. 83.

(3) Jollivet-Castelot : *Natura Mystica*, pp. 66 et 69.

(4) Eliphas Lévi : *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 116.



Le macroprosope est l'Adam Kadmon de la Kabbale juive, l'homme céleste ; le microprosope est le mage.

Le macroprosope, c'est Kether, la couronne de l'arbre séphirothique ; le microprosope est Thipheret, la Beauté (1). L'homme qui acquiert la Sagesse, Hocma, et l'Intelligence, Binâ, par la Gnose.

La tête et les bras des deux vieillards forment un pentacle très connu en occultisme : le Sceau de Salomon. Il se compose de deux triangles entrelacés : un noir la pointe dirigée en bas, l'autre blanc le sommet en haut. C'est le grand symbole de la haute Initiation hermétique, aux multiples significations.

Pour tous les hermétistes, kabbalistes, rose-croix ou théosophes, c'est le symbole de la réintégration par la Gnose ou science luciférienne, opposée à la Rédemption par la mort du Christ.

La Rédemption dit à l'homme : sois vertueux, sois humble, sois résigné et tu retrouveras, après avoir passé par la mort expiatrice du péché et grâce aux mérites de Jésus, le Paradis que tu as perdu par la désobéissance de ton premier père.

La réintégration, œuvre de Lucifer, dit à l'homme : Sois savant, sois orgueilleux, apprends la Gnose et tu retrouveras sur cette terre même les pouvoirs que tu avais avant la chute, tu verras Dieu.

L'occultisme, l'hermétisme, la théosophie ont pour base cette opposition de la Réintégration contre la Rédemption ; de la Gnose luciférienne à l'Evangile chrétien ; de la Kabbale juive à la Bible.

Eliphas Lévi écrit :

> Ces deux triangles réunis en une seule figure, qui est celle d'une étoile à six rayons, forment le signe sacré du sceau de Salomon, l'étoile brillante du macrocosme (2).
>
> L'idée de l'infini et de l'absolu est exprimée par ce signe, qui est le grand pantacle, c'est-à-dire le plus simple et le plus complet abrégé de la science de toutes choses...
>
> Ce qui est au-dessus ressemble ou est égal à ce qui est au-dessous...
>
> Paracelse, ce novateur en magie qui a surpassé tous les autres initiés

(1) Voir le *Zohar*, traduction de PAULY, frontispice du T. I.

(2) Le pentacle du microcosme est le pentagramme ou étoile à cinq branches, c'est l'étoile flamboyante des Loges maçonniques. Eliphas Lévi écrit : « pantacle », mais l'orthographe exacte est « pentacle ».



par les succès de réalisation obtenus par lui seul, affirme que toutes les figures magiques et tous les signes cabalistiques des pantacles auxquels obéissent les esprits se réduisent à deux, qui sont la synthèse de tous les autres : le signe du Macrocosme ou du sceau de Salomon.... et celui du Microcosme, plus puissant encore que le premier, c'est-à-dire le pentagramme (1).

Tout ce qui est dit dans la science occulte du macrocosme et du microcosme — grand et petit monde — s'applique au macroprosope et au microprosope, grand et petit visage : l'homme avant et après la Réintégration.

Si le Sceau de Salomon, ou étoile à six branches, est le symbole de l'homme devenu Dieu, — *Stola Dei*, — le pentagramme, ou étoile à cinq branches, est le symbole de l'homme non encore réintégré par la Gnose.

Les occultistes enseignent que les pentacles ont trois sens et sept explications (2) ; et plusieurs d'entre eux ne s'en tiennent pas là.

Nous lisons dans le *Rituel de l'Ordre Martiniste* :

Le signe du pentagramme s'appelle aussi le signe du microcosme, et il représente ce que les cabalistes du livre de Sohar appellent le microprosope (3).

Le Sceau de Salomon ou Etoile à six pointes représente l'Univers et ses deux Ternaires, Dieu et la Nature, et est pour cette raison, appelé le Signe du Macrocosme, ou Grand Monde, par opposition à l'Etoile à cinq pointes, qui est le signe du Microcsome, ou Petite Monde, ou Homme. Il est composé de deux triangles. Celui dont le sommet est au-dessus représente tout ce qui monte; il symbolise le feu et la chaleur..., il exprime le retour naturel des forces, morales et physiques, au Principe dont elles émanent. Le Triangle, dont la pointe est en bas, représente tout ce qui descend; c'est le symbole hermétique de l'Eau et de l'Humidité... Combinés, ces deux triangles... représentent... la Génération et la Régénération incessantes par l'eau ▽ et par le feu △, c'est-à-dire la *Putréfaction*... Le Sceau de Salomon est donc l'image parfaite de la Création (4).

Le triangle noir représente encore la chute de l'homme, et

(1) *Dogme et Rituel de Haute Magie*, t. I, p. 189. Cf. *id.*, p. 187.

(2) ELIPHAS LÉVI : *Dogme et Rituel de Haute Magie*, t. II, p. 99.

(3) Cf. HARTMANN : *Une Aventure chez les Rose-Croix*, pp. 83, 84.

(4) *Rituel de l'Ordre Martiniste*, dressé par TEDER, sous la direction du Suprême Conseil de l'Ordre, p. 88.



le triangle blanc sa régénération ou réintégration, selon Saint-Martin.

Le triangle blanc de notre pentacle porte une devise latine : *Stola Dei* ; c'est-à-dire : Stola du Dieu.

La Stola était une robe portée par les Dames nobles romaines, et, par extension, le mot sert aussi à désigner une dame noble (1).

Le premier sens indique que le Sceau de Salomon, la Sagesse, la Science divine est le vêtement de l'homme régénéré devenu Dieu.

Le second sens conduit à une interprétation plus isotérique encore.

On remarquera l'entrelacement des deux triangles formés par la tête, les épaules et les bras des deux vieillards. C'est le symbole du plus profond mystère de l'hermétisme et de la Gnose.

Le triangle noir du Sceau de Salomon, dont la pointe est dirigée vers le bas, est le symbole du Dieu mâle (Osiris dans la théogonie égyptienne, etc., etc. ; le triangle blanc, *Stola Dei*, la Dame du Dieu, est « l'Hypostase féminine du Dieu hermaphrodite, l'androgyne *Dea Deus* des lucifériens » (2). C'est Hélène-Ennoïa des Gnostiques, Isis des Egyptiens, etc. C'est aussi la lettre G de l'Etoile flamboyante de la Franc-Maçonnerie, alors que l'Yod dans le Delta représente l'Hypostase masculine du Dieu androgyne de la philosophie hermétique.

***

Deux petits emblèmes se trouvent à droite et à gauche du macroprosope ; ils sont réfléchis dans le bain de « Mercure des Sages », d'où sort le microprosope. On se rappelle qu'Eliphas Lévi se contente de dire qu'ils « sont analogues au sujet principal ».

En effet, les deux triangles de gauche, réunis par la base, forment le Sceau de Salomon ; à droite, il est facile de reconnaître le Tau.

(1) *Cf.* Dictionnaire des antiquités romaines, mot : « *Stola* ».
(2) Charles Nicoullaud : *L'Initiation maçonnique*, p. 202.



C'est la marque distinctive de l'hiérophante parvenu au plus haut degré de l'initiation. Il personnifie le Dieu Thoth des Egyptiens, le démiurge universel des Platoniciens; l'ouvrier par excellence, l'architecte des gnostiques; l'hermès-trismégiste des néo-platoniciens, le Maître des sciences occultes (1).

Ce sont donc là encore des symboles du macroprosope et du microprosope.

Les figures des deux vieillards de la Kabbale sont réunies par une croix de Malte. Ce serait une grave erreur d'y voir un emblème chrétien.

C'est le tétragramme qui, avec le triangle du Sceau de Salomon et le pentagramme, est un des grands pentacles de l'occultisme. Le symbole du tétragramme est formé par une croix à branches égales. En science hermétique, la croix a une signification ésotérique particulière :

La Croix est l'image de la loi quaternaire, elle-même dissimulée dans la formation Kabbalistique du TeTragrammaTon ou nom incommunicable à quatre lettres. Cette connaissance forme le sommet de toutes les Ecoles d'Initiation quels que soient leurs noms ou leurs Rites (2).

Eliphas Lévi laisse deviner non pas le nom incommunicable à quatre lettres que tout le monde connaît, — yod, hé, vau, hé, — mais l'ésotérisme du tétragramme, lorsqu'il écrit :

La Croix de cette unité composée de deux, qui se divisent l'un l'autre pour former quatre; la Croix, cette clef des mystères de l'Inde (3) et de l'Egypte, le Tau des patriarches, le signe divin d'Osiris, le Stauros (4) des gnostiques, la clef de voûte du temple, le symbole de la maçonnerie occulte.

Et un peu plus haut :

Le tétragramme cabalistique Jodhéva exprime Dieu dans l'humanité et l'humanité en Dieu (5).

(1) Charles Nicoullaud : *L'Initiation maçonnique*, p. 168.
(2) *Rituel Martiniste*, p. 85.
(3) *Svastika* et *Sauvastica* (croix gammées).
(4) *Stauros :* Croix, en grec.
(5) *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 161.



C'est-à-dire la Réintégration de l'ancien Dieu humain déchu, l'homme redevenu Dieu par la science hermétique et la Gnose luciférienne.

Tel est l'ésotérisme du macroprosope et du microprosope qui, nous dit Eliphas Lévi, sont « les éléments magiques de la Cabale » (1) juive.

N. FOMALHAUT.

(1) *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 171.



APPENDICE IV

Causerie Astrologique

SUR 1921

Que sera l'année 1921 ? Dans un travail, publié au commencement de 1914, dans la partie judéo-occultiste de la Revue (1), nous avons montré qu'il était possible d'indiquer l'année 1921, et le mois d'octobre, pour certaines prédictions fort curieuses tirées des centuries de Nostradamus. Voici ce que nous disions après avoir cité les textes du célèbre astrologue :

Au printemps, il y aura une révolution qui sera le début d'extrêmes changements et permutations de gouvernements, et tout cela se terminera au mois d'octobre, après soixante-treize ans et sept mois, où une translation plus grande et plus extraordinaire sera faite. Pendant ce temps, la seconde révolution, fille misérable de la première, pullulera.

Et encore, d'après un autre texte :

La Révolution, qui avait été chassée une première fois par la Restauration de la monarchie légitime, reviendra de nouveau au pouvoir. Les ennemis seront appelés des conspirateurs. Son triomphe mortel sera plus long et durera malheureusement soixante-treize ans.

Commentant ces deux passages, nous ajoutions :

La Révolution faite à la fin de février 1848 sera suivie d'extrêmes changements et permutations de gouvernements, république, empire, république, guerre de 1870, etc., etc. Pendant ce temps, les sectes anarchiques, filles misérables de la première Révolution, et de l'Holocauste sanglant de 1793, pulluleront. Mais. après soixante-treize ans et

(1) *Revue internationale des Sociétés secrètes*, numéros des 5 janvier, 5 février et 5 mars 1914. Cette étude a été réunie en volume : *Nostradamus, ses Prophéties* ; Librairie académique, Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris, 1914.

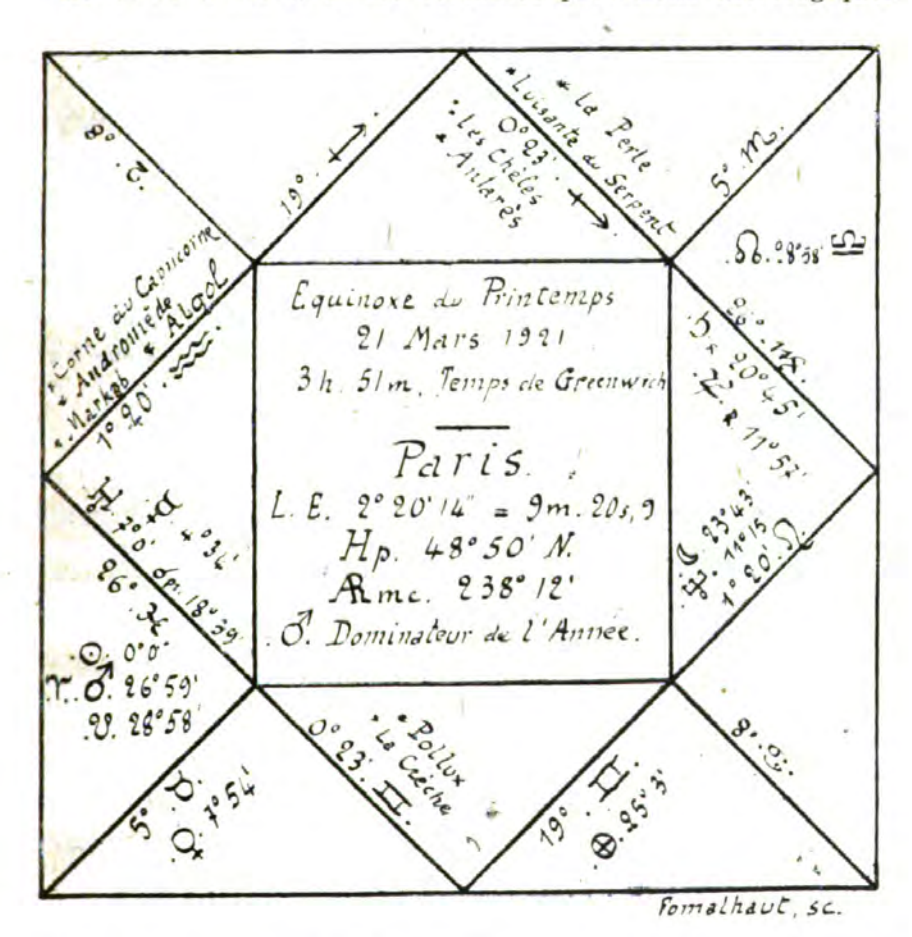


sept mois de cette malheureuse domination, il y aura, au mois d'octobre, un nouveau changement extraordinaire qui remettra tout en ordre et chacun à sa place.

Or, si à février 1848 on ajoute soixante-treize ans et sept mois, on obtient octobre 1921 (1).

Les lecteurs désireux de savoir quels sont les événements annoncés par Nostradamus, pour cette époque, pourront se reporter au volume ou aux numéros de la Revue indiqués : il n'entre pas dans l'objet de ce travail de discuter ce dernier point. Nous voulons seulement rechercher si les données astrologiques concernant l'année 1921 peuvent confirmer les calculs tirés des centuries de Nostradamus.

Le *Voile d'Isis* a donné certaines prévisions astrologiques



(1) *Revue internationale des Sociétés secrètes*, 5 mars 1914, pp. 391 et 392. — *Nostradamus, ses Prophéties*, pp. 237 et 238.

pour l'année 1921 (1). Elles sont le fruit du travail de quatre astrologues modernes, MM. Barlet, Blanchard, Boudineau et Tamos. Malheureusement, à côté de données scientifiques très intéressantes et conformes à l'enseignement classique des anciens astrologues, ce travail contient des parties qui s'écartent complètement de la tradition et proviennent plus des efforts de l'imagination et de l'intuition que de l'érudition. Ces conceptions purement personnelles sont venues augmenter les chances d'erreurs inhérentes à tous les travaux astrologiques.

Ces messieurs ont pris pour point de départ de l'année le solstice d'hiver, et ils ont dressé le thème, ou l'état du ciel, pour l'entrée du Soleil au Capricorne. Or, l'enseignement traditionnel est formel : l'année astrologique commence à l'équinoxe de printemps, c'est-à-dire au moment de l'entrée du Soleil dans le signe du Bélier. Il ne faut pas confondre la Franc-Maçonnerie occulte et la légende de l'Hiram-Scolaire, suivant Ragon, avec la science astrologique, dont ce Maître Maçon ignorait les données.

Parlant d'un phénomène, dont nous aurons à nous occuper plus loin, les astrologues du *Voile d'Isis* écrivent :

> C'est d'abord une conjonction assez rare entre les deux planètes supérieures, Jupiter et Saturne, qui se répète tous les 30 ans, mais qui ne se produit au même point du zodiaque que tous les 240 ans environ (2).

Ici, l'erreur n'est pas astrologique, mais astronomique. La rencontre de Saturne et de Jupiter se produit tous les vingt ans environ. La précédente a eu lieu le 29 novembre 1901, au 13e degré 59 minutes du Capricorne. Il y en a eu une en 1881 et la précédente à celle-ci avait eu lieu le 21 octobre 1861, au 18e degré 22 minutes du signe de la Vierge. Or, celle qui se produira le 10 septembre prochain, à 4 h. 15 m. du matin, se fera précisément dans le signe de la Vierge, au 26e degré 35 minutes. L'espace de temps qui sépare ces deux rencontres dans le même signe du zodiaque est donc de soixante ans et non de 240 années. Nous parlerons tout à l'heure de l'enseignement astrologique sur ces conjonctions fort importantes.

(1) Le *Voile d'Isis*, numéro de janvier 1921.

(2) Le *Voile d'Isis*, p. 5.



MM. Barlet, Blanchard, Boudineau et Tamos donnent aux planètes des significations que n'enseigne pas la tradition astrologique.

Il serait facile de relever d'autres causes d'erreurs qui expliquent comment les prédictions faites ne cadrent pas avec les événements accomplis. Nous relevons, par exemple, pour le mois de février 1921 (1) : Grèves violentes, vifs débats au Parlement, graves accidents dans les mines, crimes passionnels, grave épidémie qui doit détourner l'attention de la politique, menaces de guerre avec l'Allemagne. Pour le mois de mars : Importantes réformes proposées au Parlement ; le socialisme s'y oppose, il met en brèche le ministère et produit dans le peuple de violentes émeutes.

Ces erreurs, que l'on retrouve dans toutes les prédictions, n'enlèvent pas sa valeur au travail publié par M. Ch. Barlet et ses collaborateurs ; il contient des choses fort intéressantes, mais en astrologie il ne faut pas vouloir trop préciser et demander à la science plus qu'elle ne peut donner. Tout le monde n'a pas la voyance de Nostradamus, ni ses connaissances en magie expérimentale.

Nous retiendrons du travail paru dans la Revue de MM. Chacornac frères, cette prédiction donnée en gros caractères, afin d'en mieux souligner l'importance :

L'ANNÉE 1921 OUVRIRA UNE PÉRIODE DE TRANSFORMATION SOCIALE (2),

Si au mot sociale on ajoute : politique, cela cadre assez bien avec les prédictions de Nostradamus.



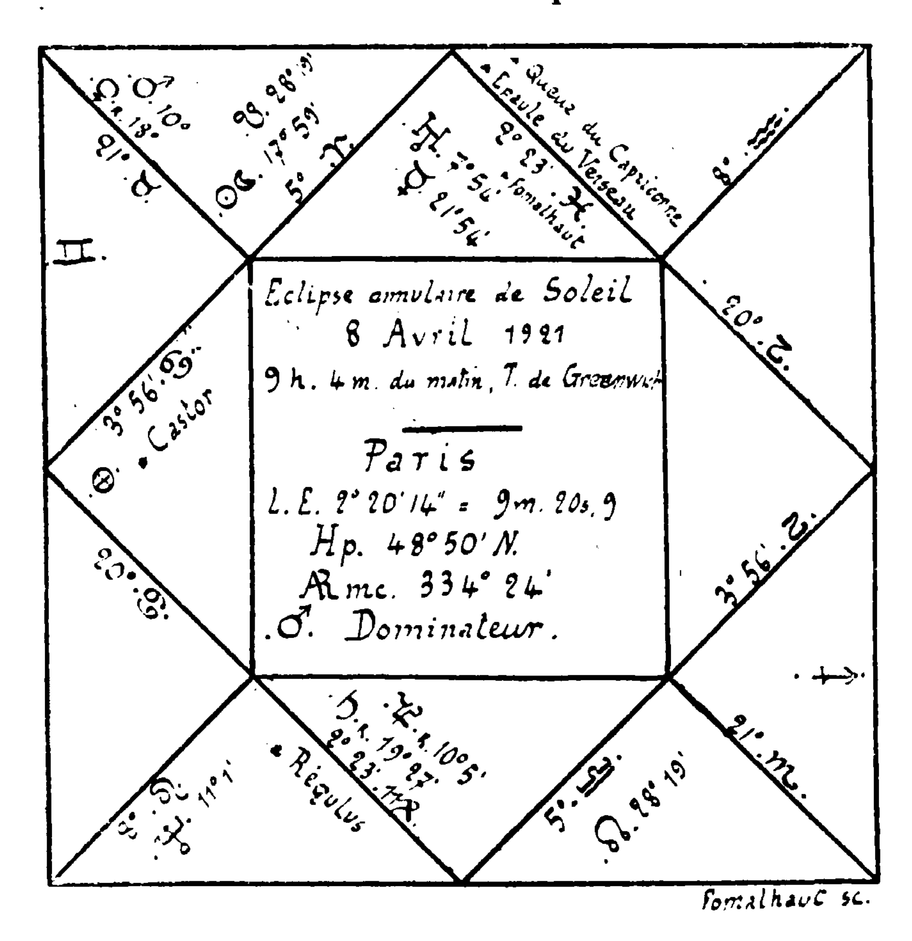
Suivant la tradition astrologique, on peut obtenir quelques renseignements sur les événements qui arriveront dans l'année, — c'est-à-dire entre deux retours du soleil au commencement du signe zodiacal du Bélier, — par l'examen de l'état du ciel à l'heure précise où se produit l'équinoxe de printemps et au moment des grandes éclipses.

L'année 1921 verra quatre éclipses : deux de soleil et deux de lune. La plus importante est l'éclipse annulaire de soleil,

(1) Cf. Le *Voile d'Isis*, pp. 11 et 12.
(2) Le *Voile d'Isis*, p. 9.



qui a eu lieu le 8 avril, à 9 h. 4 m. du matin. Elle était en grande partie visible à Paris. L'équinoxe du printemps a eu lieu le 21 mars 1921, à 3 h. 50 m. du matin. Nous donnons le thème astrologique de ces deux phénomènes, c'est-à-dire l'état exact du ciel à l'heure où ils se produisirent.



Le phénomène astronomique de ces deux thèmes, le plus important, au point de vue astrologique, est la conjonction de Saturne et Jupiter. Elle sera parfaite le 10 septembre, à 4 h. 15 m. du matin.

Les astrologues attachent une importance capitale aux rencontres de Jupiter et de Saturne.

La moindre conjonction est la rencontre de ces deux planètes en signe de même trigone, elle a lieu environ tous les vingt ans.

La moyenne conjonction est la rencontre dans un signe de trigone différent, elle se produit à peu près tous les deux cents ans.



Enfin, la grande conjonction est la rencontre dans un signe de feu après être sortis d'un signe d'eau, elle a lieu tous les huit cents ans, à quelques années près (1).

La rencontre de 1921 est une moindre conjonction, puisque la précédente, de novembre 1901, a eu lieu au Capricorne, signe appartenant comme la Vierge au trigone de terre.

Si nous dirigeons l'ascendant du thème de l'équinoxe de printemps aux lieux du Zodiaque occupés par Saturne et Jupiter, cela nous donne, pour l'époque où s'accompliront les événements dont nous allons parler, fin septembre et commencement d'octobre.

Le lieu de la conjonction est dominé par la planète Mercure dont l'action s'étend sur la France et l'Angleterre. Mercure signifie les relations ; il occupe le signe des Poissons dans les deux thèmes ; cela indique instabilité dans les amitiés. Le lieu de la conjonction est en maison quatre dans le thème de l'éclipse, ce qui veut dire : renversement de position par choses secrètes ; ce lieu est le signe de la Vierge dont l'action s'étend sur la Grèce, la Crète, la Turquie d'Asie, la Cilicie, l'Asie Mineure. La conclusion est, on le voit, facile à tirer.

Mercure, dominant la conjonction de Saturne et Jupiter, annonce : changements politiques et religieux dans les lois.

Si nous poursuivons notre analyse des deux thèmes, nous voyons que les lieux atteints par l'éclipse sont, astrologiquement : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Asie Mineure.

Nicolas Bourdin, dans son commentaire du Centilogue de Ptolémée, dit que l'ascendant du thème astrologique de Paris est le 15ᵉ degré de la Vierge, et le milieu du ciel le 11ᵉ degré des Gémeaux (2). La capitale de la France est donc particulièrement sous l'influence de la conjonction. Celle-ci fait surtout sentir son action sur les hommes et ceux qui les gouvernent.

Dans le thème de l'éclipse, la situation du Soleil et de la Lune dans le zodiaque donne la même indication, avec, en plus, une précision concernant les prêtres et les affaires de la religion.

La planète Mars, dominant les thèmes de l'équinoxe et de

(1) FOMALHAUT : *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire*, p. 221.
(2) Cf. FOMALHAUT : *Manuel d'Astrologie*, p. 206.



l'éclipse, présage des violences, des guerres, des révolutions, des séditions, de grands incendies, des morts soudaines atteignant les hommes dans la force de l'âge, des fièvres malignes pouvant devenir épidémiques. La position de la Lune lors de l'équinoxe indique aussi : guerres et révolutions populaires, ce que vient préciser encore la situation de Saturne et Jupiter dans le même thème. La position de Neptune dans les deux thèmes présage des accidents maritimes et des révoltes parmi les gens de mer.

Il faut ajouter que Jupiter ayant une assez grande part de domination au thème de l'éclipse, tous ces mouvements auront une fin favorable : ce qui est conforme aux prédictions tirées de Nostradamus. Mais, si nous en jugeons d'après la position du Soleil et de Mars dans le thème de l'équinoxe et par celle de Saturne et Jupiter dans celui de l'éclipse, cela n'ira pas sans amener des pertes de biens mobiliers et des destructions immobilières.

Dans toutes ces indications, il n'entre aucune intuition personnelle et encore moins de voyance ; c'est simplement et textuellement le résultat de l'application des règles données par les auteurs anciens, telles qu'elles sont résumées dans le *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire*, publié sous le pseudonyme de Fomalhaut.

CHARLES NICOULLAUD.



APPENDICE V

DOCUMENTS SUR LE MOUVEMENT MONDIAL JUIF

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE 1921

SOMMAIRE :

GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES : Les « Protocols » des Sages de Sion. — La vague d'antisémitisme, le « Péril Juif ». — Article de la princesse Catherine Radziwill. — Faux commis par un Juif de Suisse. — Max Nordau. — Association juive pour la propagation de l'idée de la Société des Nations. — La Société des Nations instrument juif. — Le Juif a toujours été révolutionnaire. — Hommage juif à Wilson. — 4e édition du *Jewish Peril*. — Le fonds national sioniste.

ALLEMAGNE : Antisémitisme en Bavière. — Organisation générale des Juifs allemands. — La *Neue Jüd. Presse*, à Cologne. — Le parti populaire juif en Bavière. — Brochure de M. Otto Friedrich sur les « Sages de Sion ». — Alliance antijuive universelle. — Nouvelle organisation juive du Dr Max Nauman. — Le professeur Kalischer, président des Juifs allemands. — Kuntze, président du parti social allemand antisémite.

ANGLETERRE : Le comte Reading (Sir Rufus Isaacs), vice-roi des Indes. — L'antisémitisme en Angleterre. — La Ligue des Juifs convertis. — Sionisme et Labour Party. — La Société des Nations et les Rabbins anglais.. — L'Ordre maçonnique juif du B'nai Brith en Angleterre. — Le major Percy C. Simmons, président du County-Council de Londres.

AUTRICHE : Expulsion des Juifs étrangers. — Conférence antisémite internationale.

EGYPTE : Statistique des Juifs.

ESPAGNE : Alphonse XIII et les Juifs Séphardim.

ETATS-UNIS : Conférence de M. William Taft, à la Ligue antidiffamatrice, sur l'antisémitisme et les « Protocols ». — Cent Américains contre l'antisémitisme, noms marquants. — Lettres d'adhésion de M. Robert Lansing, du Cardinal O' Connell, de M. Bryan, de M. Harding. — Manifeste des organisations juives de l'*American Jewish Committee*



contre l'antisémitisme et les « Procès-verbaux des Sages de Sion ». Le « Comité américain pour le droit des minorités » contre la propagande antisémite, noms des signataires et extraits du manifeste. — Projet de loi contre les antisémites. — Nouveau journal juif, *Faths*, à Philadelphie. — Statistique juive. — Lettre du Grand Rabbin Wise sur le bolchevisme. — Les Chevaliers de Colomb font une campagne philosémite. — Permanence du Congrès juif américain.

France : Comité directeur de la Fédération sioniste française. — M. H. Prague, l'antisémitisme et l'Affaire Dreyfus. — Les Juifs et la mort du général Mercier. — La persécution de l'Eglise catholique est une vengeance juive. — Articles du *Mercure de France* sur l'antisémitisme, par M. Georges Batault. — Second volume de l'Histoire de l'Alliance Israélite. — Mort de M. Joseph Reinach. — Les « Juifs indésirables ». — Lettre ouverte aux Cent noirs de Russie, préface de M. Salomon Reinach. — Les Juifs au Sénat. — L'immigration juive en France. — Les autorités françaises de Mayence contre l'antisémitisme. — Les Juifs et le ministère Briand. — Le corps du « Soldat Inconnu » est, peut-être, juif. — Nominations de MM. Marcel Lehmann et Camille Bloch. — *Paix et Droit*, revue de l'Alliance Israélite Universelle. — La « Ligue des Droits de l'Homme protège les « Indésirables juifs ». — Internationalisme juif, discours du Grand Rabbin de France. — Banquiers juifs, bolchevisme, antisémitisme et procès-verbaux sionistes.

Hongrie : La maison de M. Polnaï et les banquiers juifs américains.

Italie : Anniversaire de M. Luigi Luzatti.

Palestine : Reconstitution d'un Grand Sanhédrin par Sir Herbert Samuel, Haut Commissaire anglais. — Mendel Beïlis. — Projet du mandat britannique, critiques juives contre la France.

Pologne : Le gouvernement craint les banquiers juifs internationaux. — Situation des Juifs. — Commerce des objets de piété. — Les Juifs polonais convertis retournent au judaïsme. — Les officiers juifs sont exclus de l'armée. — Le cléricalisme et le R. P. Général des Jésuites. — Les industriels juifs de la Haute-Silésie.

Roumanie : Statistique juive.

Russie : *L'Univers Israélite* et l'assassinat de la famille impériale. — Les Juifs et la Révolution russe. — Les Juifs fonctionnaires des Soviets. — Situation avantageuse des Juifs en Russie, ils profitent de la Révolution.

Suisse : La naturalisation des Juifs. — Démarche juive auprès de la Ligue des Nations. — Le Conseil fédéral suisse refuse d'intervenir contre les pogroms. — Statistique juive.

Généralités internationales. — Sous ce titre : « Nul n'est



charlatan dans son pays », S. Poliakoff écrit dans la *Tribune juive*, du 7 janvier 1921 :

Le moine Nilous, auteur des fameux « Procès-Verbaux sionistes » n'aurait jamais pu émouvoir l'opinion publique russe...

Pourquoi, alors, les juifs ont-ils fait prendre en Russie des mesures si draconiennes pour empêcher la divulgation des « Protocols » ? — S. Poliakoff écrit encore :

Pour attirer l'attention, les « Procès-Verbaux sionistes » de Nilous ont dû quitter la Russie. Et pour faire un peu de bruit ils ont dû traverser l'Océan...

Les « Procès-Verbaux » ont été très répandus aux Etats-Unis, grâce à l'énergie des antisémites étrangers puissamment soutenus par le snobisme du milliardaire Ford...

Tout récemment, un journal de Londres, *Spectator*, a émis l'idée de former une commission d'enquête parlementaire ou gouvernementale afin d'examiner sans parti pris la question de savoir s'il existe dans le monde une organisation secrète juive se proposant la lutte contre la culture chrétienne en vue de dominer le monde arien. L'idée est fort significative. Elle est la résultante des influences démoralisatrices de l'antisémitisme étranger et de la saine tradition anglaise de l'impartialité... Nous aurions béni les efforts du *Spectator* s'ils pouvaient être couronnés de succès. Mais nous avons des doutes, hélas, quant à la réalisation du projet... Examiner si les gouvernements, les parlements et la presse en Europe sont des instruments aveugles d'une intrigue « judéo-maçonnique ? » Seuls les ignorants oisifs, surgis des bas-fonds de la civilisation ont pu faire une proposition aussi folle et inepte... Quel dommage que le gouvernement anglais ne puisse suivre le conseil du *Spectator*.

On ne voit pas bien, en effet, le gouvernement anglais qui, pour le moment, est sous la coupe de la ploutocratie juive internationale, mener à bien une pareille enquête.

— *La Tribune Juive* reproduit, dans son numéro du 14 janvier 1921, p. 4, un article paru dans la revue anglaise *The Nation* ; nous en extrayons les passages suivants :

Une nouvelle vague d'antisémitisme déferle de par le monde. Les Polonais, dans leur frénésie nationaliste, s'essaient à exterminer les trois millions de Juifs qui habitent leur pays; les pangermanistes, dans l'impuissance pétulante de leur défaite, fourbissent leurs vieilles armes de réaction. Un violent libelle anglais « *The Jewish Peril* » a paru dans le « *Dearborn Independent* », feuille qui passe pour exprimer les idées



de Henry Ford, et a été délayé dans toute une série d'articles; des lettres ouvertes de nuance antisémitique commencent à paraître dans notre presse conservatrice; des meetings antijuifs ont été tenus dans les rues de Brooklyn...

La principale responsabilité de la résurrection de cette honteuse campagne incombe en Amérique à Henry Ford...

La source commune de la propagande de M. Ford, du libelle « *Le Péril Juif* » et de « *La Cause de l'inquiétude du monde* », brochure anonyme publiée par C. P. Pasman's Sons, est un envieux et absurde mensonge que M. Lucien Wolf a suffisamment mis au jour dans le « *Spectator* » de Londres...

Et la revue juive donne cette nouvelle source aux « Protocols » :

Le vieux faux, connu sous le nom de Protocoles des savants, des « Anciens de Sion » a été réexhumé par un employé des postes prussien qui avait été lui-même chassé du service pour faux en 1868. Une édition russe de cet ouvrage, attribué à un certain professeur Serge Nilus, a servi de prétexte à des pogroms lors de la révolution russe en 1905 et une édition française de cette œuvre a été publiée en 1911. C'est le livre de ce Nilus fabuleux qui a servi de base au « *Péril Juif* », aux articles de M. Ford et à « *La Cause de l'inquiétude du Monde* ».

Les lecteurs de la Revue sont trop au courant de la question pour qu'il soit nécessaire de la discuter ; il suffit d'enregistrer l'inquiétude et les variations des écrivains juifs.

— *L'Univers Israélite,* du 25 mars 1921, p. 677, reproduit un article paru dans la *Revue Mondiale,* 15 mars, sous la signature « Princesse Catherine Radziwill ». Il s'agit de combattre l'effet produit dans le monde entier par les révélations des « Protocols des Sages de Sion ». Les extraits suivants montrent quelle est la thèse soutenue par la « Princesse » philosémite, sous l'inspiration juive :

...Ce Nilus, s'il a vraiment existé et s'il a vraiment été ce que quelques Russes prétendent, c'est-à-dire un président du tribunal d'arrondissement de Moscou, semble avoir été dupe d'habiles agents de la police secrète russe d'alors, qui se sont servis de lui pour lancer dans le monde une excuse toute prête pour justifier les persécutions qu'ils avaient l'intention de lancer contre les Juifs en Russie.

Si la police impériale russe avait inventé les Protocoles, elle se serait arrangée de manière à ce que le livre de Serge Nilus



ne passe pas à peu près inaperçu lors de sa publication, et les juifs n'auraient pas pu en empêcher la diffusion.

La Princesse Catherine Radziwill écrit qu'en 1905 elle habitait à Paris, avenue des Champs-Elysées ; or, les annuaires mondains de 1905 ne contiennent pas trace d'une Princesse Radziwill logée aux Champs-Elysées. Cela tend à rendre fort suspecte l'histoire qu'elle raconte, concernant la prétendue visite d'un agent de la police russe chargé de confectionner les protocoles. L'article se termine par ces lignes :

Etant une des rares personnes qui connaissent l'origine des fameux « Protocols des Sages de Sion », je crois remplir un devoir de loyauté en publiant ce que je sais à leur sujet et en racontant comment ils ont été confectionnés par des agents zélés et malhonnêtes du tzarisme. Ils ont voulu s'en servir non seulement pour discréditer une race qu'ils détestaient, mais aussi et surtout — et c'est là peut-être le point le plus important de cette affaire — pour s'emparer de la fortune et des dépouilles des gens qu'ils pouvaient facilement discréditer et ruiner à leur profit.

Mme la Princesse Catherine Radziwill peut être rassurée ; ce dernier plan n'a pas réussi, les juifs ne sont pas ruinés.

Ajoutons que, d'après le roman de la princesse russe, les Protocoles auraient pour origine un rapport dressé en 1884 ou 1885 par le général Orgewsky, chef de la Troisième Section au début du règne du Tzar Alexandre III.

Toutes ces pénibles explications, plus ou moins sincères et désintéressées — plutôt moins que plus — n'empêchent pas que nous n'assistions à l'exécution du plan juif révélé par Serge Nilus. Toute la question est là, et non ailleurs.

— Sous ce titre : « Le faux du chiffre des « Protocols » des « Sages de Sion », *La Tribune Juive,* 25 mars 1921, p. 10, publie la note suivante :

La *Judische Presszentrale Zurich* a reçu de l'un des membres du *Zuricher Museum gesellschaft,* appartenant aux milieux académiques, une communication dont nous citons les lignes suivantes:

« L'auteur du pamphlet le *Péril Juif* déclare que sa brochure est la reproduction exacte de la première édition qui parut en 1905. Pour accroître la portée de la brochure, il indique que l'original de 1905 fut



acquis en 1906 par le *British Museum* et enregistré sous le chiffre 3296 et 17 (1).

Etant convaincu qu'au moins les passages prophétiques du pamphlet y avaient été introduits après 1905, j'ai demandé à un *savant chrétien*, habitant Londres et dont l'honnêteté est indiscutable, mais que l'antisémitisme n'a pas touché, de trouver le livre en question et de me dire combien en coûterait une copie. Le résultat a dépassé mes espérances. Le *British Museum n'a pas ce livre.* L'auteur du pamphlet a eu l'impudence de contrefaire le chiffre du musée comptant que personne ne s'occuperait d'enquêter à ce sujet. Comme preuve, je joins le papier original du Musée avec l'inscription : *Cannot be found from particulary given* (2).

Nous prenons là sur le vif la méthode juive, les faux juifs et les photographies truquées de l' « Affaire Dreyfus » recommencent. Le livre de Serge Nilus existe parfaitement au British Museum, à la cote 3926 d 17 (3), avec le timbre d'entrée 10 août 1906. Mgr Jouin en donne la description bibliographique complète, faite d'après l'exemplaire même, dans *Le Péril Judéo-Maçonnique*, p. 2. Et le faussaire, puisque faux il y a, est le correspondant de la revue juive de Zurich.

— Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 21 janvier 1921, p. 9, au sujet de Max Nordau :

Nordau est né à Budapest où il a passé sa jeunesse. Mais les bons Hongrois, ces grands « amis » des Juifs, le considéraient comme un farouche Allemand ayant consacré son génie à la culture allemande, tandis que les Allemands, de leur côté, le regardaient comme Juif, comme Français, comme sioniste et, pendant la guerre, depuis la déclaration de Balfour, comme ami et admirateur de l'Angleterre abhorrée... Chaque pays voyait en lui un ennemi et un ami de l'autre camp.

Ce portrait du juif, tracé par une plume juive, ne manque pas d'intérêt et se trouve être plus près de la vérité que ne le croit peut-être son auteur. Le juif est toujours et avant tout cosmopolite.

Le Comité des Délégations juives, dans la séance qu'il a

(1) La véritable cote du Brititish Museum est 3926 d 17. (N. de la R.)

(2) Le texte est fautif il faut *particulars* la traduction est : *ne peut être trouvé d'après les renseignements donnés*. Ce qui ne veut pas dire que le volume n'existe pas.

(3) On remarquera de nouveau la différence avec la cote donnée par la revue juive.



tenue le 8 janvier, a décidé de créer une *Association juive pour la propagation de l'idée de la Société des Nations.* Le Comité a décidé de lancer à ce sujet un appel au peuple juif. (Cf. *Le Peuple Juif*, 28 janvier 1921, p. 10).

— La Société des Nations est une conception judéo-maçonnique, imaginée pour le plus grand profit des juifs, comme l'indiquent les lignes suivantes empruntées à *L'Univers Israélite*, du 7 janvier 1921, pp. 413 et 415 :

La Société des Nations (ce fut ici même notre thèse durant la guerre) est seule qualifiée pour soulager la détresse juive, immensément douloureuse, prodigieux défi à la justice humaine et à la civilisation.... Le salut des Juifs n'est pas ailleurs. Seule, la Société des Nations peut prévenir ou punir les oppressions et les pogroms.

— Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 28 janvier 1921, p. 4, sous la signature A. de Nesselrode :

...Oui ! le Juif a soif de clarté ! Sa race, intellectuelle entre toutes, cherche les rayons de la vérité dans la lueur encore vacillante du savoir humain, et, dans le bon combat qu'il a mené de tout temps et qu'il continue à soutenir, il a cherché et cherche encore à trouver des alliés qui partagent ses aspirations. Les libres-penseurs qui réclament pour chacun la liberté de conscience, les francs-maçons qui luttent pour le triomphe de la justice et de la vérité, et, enfin, les conspirateurs de toutes les époques, prêts au sacrifice de leur vie pour atteindre le noble but entrevu, étaient de ceux dont les principes, les élans et les désirs, répondaient le plus aux siens. Aussi est-ce souvent — si ce n'est presque toujours — dans leurs rangs qu'il mène la campagne.

L'aveu est précieux. Cela suffit pour justifier la campagne menée par les antisémites contre les juifs éternels conspirateurs et destructeurs de la société.

— Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 11 mars 1921, p. 6 :

Hommage a Wilson. — Au moment où l'ex-président des Etats-Unis transmet à d'autres mains la direction des affaires de la Grande République, nous avons le devoir, nous autres Juifs, de saluer avec ferveur cette noble figure qui a occupé à un moment donné — avec quelle grandeur, avec quelle dignité ! — la scène du monde.

Par l'influence que Wilson a exercée sur les événements de son temps et qui se répercutera pendant de nombreuses générations, Wilson est un vrai Héros, dans le sens qu'attribuait Carlyle à ce mot. Cette influence, il l'a exercée aussi bien par la part qu'il a prise à l'entrée en guerre de



l'Amérique, que par les idées qu'il a fait prévaloir comme base des pourparlers de paix. C'est au service de la justice et du droit qu'il avait entendu mettre la formidable force des armées américaines et c'est sur la justice et le droit qu'il a voulu fonder le nouveau droit des peuples. L'Histoire dira dans quelle mesure il a réussi; mais dès maintenant, il est acquis que Wilson a été une Ame, un Caractère, une Conscience.

Tout ce lyrique enthousiasme aurait pu être avantageusement remplacé par cette simple phrase : « Le Président Wilson a bien travaillé pour Israël ». Les Français trouvent, par contre, que la grande influence qu'on a si naïvement laissé prendre à ce malade théosophe, illuminé et Franc-Maçon, a été beaucoup moins profitable pour la France. — Et d'autres peuples le pensent aussi ; c'est, peut-être, une des raisons, ajoutées à beaucoup d'autres, de la vague mondiale d'antisémitisme dont se plaignent tant de juifs.

— Le journal antisémite *Hidden Hand* annonce que le « Péril Juif », *The Jewish Peril,* en est déjà à sa quatrième édition. (*La Tribune Juive,* 18 mars 1921, p. 12).

— Pendant l'année 1920, l'organisation sioniste a reçu, pour son fonds national, 9.567.000 fr. contre 5.552.000 fr. en 1919. Quarante-cinq pays ont fourni leur souscription. Les Etats-Unis ont donné 3.392.000 fr.; l'Angleterre, 1.172.000 fr.; la République Argentine, 918.000 fr.; la Mésopotamie, 621.000 fr.; l'Allemagne, 494.000 fr.; la Tchéco-Slovaquie, 245.000 fr.; la Roumanie, 194.000 fr.; l'Autriche-Hongrie, 171.000 fr. ; la Belgique, 128.000 fr.; l'Italie, 92.000 fr.; la Suisse, 83.000 fr.; la France, 51.000 fr.; l'Alsace-Lorraine, 46.000 fr. (Cf. *Les Archives Israélites,* 10 mars 1921).

Il paraît que pour les juifs l'Alsace et la Lorraine ne sont pas en France ! Ils ignorent les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

ALLEMAGNE. — L'*Univers Israélite* constate que la Bavière était de tous les pays qui constituaient l'Empire allemand celui où les juifs avaient le moins à souffrir de l'antisémitisme ; mais que, depuis l'effondrement de l'Allemagne, par contre, la Bavière est celui des pays du Reich où l'antisémitisme a sévi avec le plus de violence. On y a craint un moment des pogroms à la russe ; ils ont été empêchés par le gouvernement. L'*Univers Israélite* ne nous donne pas la cause de ce changement qui ne s'est pas opéré sans motifs.



— Nous lisons dans *Le Peuple Juif,* 4 février 1921 :

Il vient de se fonder en Allemagne une « Organisation générale des Juifs allemands » dont feront partie tous les Juifs, même étrangers, inscrits dans une communauté depuis un an. Les femmes sont admises au vote.

— La *Tribune Juive,* 4 février 1921, annonce que, depuis le 1er janvier, un quotidien juif, la « *Neue Jüd. Presse* », paraît à Cologne, pour lutter contre l'antisémitisme.

— Un parti populaire juif a été fondé en Bavière, comprenant les sionistes et les libéraux, les juifs orientaux et occidentaux de Bavière (*Tribune Juive,* 11 février 1921).

— Nous lisons dans la *Tribune Juive,* du 18 février 1921 :

Outre les ouvrages du professeur Strack dont la *Tribune Juive* a déjà parlé, une brochure de M. Otto Friedrich sur les « Sages de Sion » a paru récemment en Allemagne.

L'auteur déclare qu'il n'est « ni juif, ni philosémite, ni au service des juifs », mais la *Tribune Juive* n'en écrit pas moins :

M. Friedrich établit ensuite que presque tout le contenu des procès-verbaux est le fruit de l'imagination du célèbre agent secret Nilus. Il donne également des preuves irréfutables que les « procès-verbaux ont été fabriqués pour servir spécialement la politique des derniers Romanof ».

M. Friedrich démontre non seulement la falsification des documents en question, mais encore leur absurdité et leur grossièreté. Ils représentent, dit-il, la fantaisie typiquement russe d'un espion.

Toujours d'après l'auteur allemand, les « Sages de Sion » auraient été, en partie, empruntés à un ouvrage, *Le Rabbin et le Goïm,* paru dans l'hebdomadaire *Michel wach auf* (Michel, réveille-toi). Le livre « Le Rabbin et le Goïm » lui-même ne serait qu'un chapitre du roman de Gœdche : *Biarritz,* avec le sous-titre : *Au Cimetière juif de Prague,* paru en 1868. Tout cela démontre simplement que le bruit fait autour du *Péril Juif* gêne considérablement les Israélites.

On remarquera aussi combien les juifs et leurs défenseurs se donnent de mal pour chercher des explications qui, du reste, se contredisent les unes les autres à qui mieux mieux.



Le résultat le plus clair de tous ces efforts est de mettre de plus en plus en évidence le désarroi causé chez les juifs de tous les pays par les révélations de Serge Nilus.

— Extrait du *Peuple Juif*, 4 mars 1921, p. 9 :

UNE ALLIANCE ANTIJUIVE UNIVERSELLE. — L'Association des Sociétés nationales allemandes (*deutschvolkisch*) publie un appel pour la fondation d'une alliance antijuive universelle. L'appel s'adresse aux Ariens de pur sang de toutes les nations et propose de préparer une session antisémite internationale de tous les pays. Dans cette internationale de la Judophobie les antisémites pangermanistes veulent collaborer, même avec les Français, les Anglais, tant haïs par eux.

— Le Dr Max Nauman, auteur de la brochure *Le Juif national allemand*, veut créer à côté de la Ligue centrale des citoyens allemands de religion judaïque, une nouvelle organisation. En feront partie les Juifs qui veulent montrer plus nettement encore leur caractère de nationaux allemands. (*La Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 9).

— Nous lisons encore dans le même numéro, p. 10 :

A Berlin, a été fondée une organisation unissant tous les Juifs allemands. 323 représentants de 669 communautés se sont assemblés pour créer un organe destiné à diriger les affaires intérieures des Juifs allemands et à les représenter à l'étranger. Un comité directeur ayant à sa tête le professeur Kalischer, a été élu.

La principale question à examiner était la transformation de la Ligue des communautés juives allemandes en une seule organisation des Juifs allemands. La question a été résolue par l'affirmative.

— Un nouveau parti antisémite vient d'être fondé à Berlin. Il s'intitule le parti social-allemand ; son président est M. Kuntze, l'antisémite notoire et son programme se résume en ces mots : « Détruire la domination juive en Allemagne ». (*La Tribune Juive*, 18 mars 1921, p. 12).

ANGLETERRE. — Le comte Reading, Sir Rufus Isaacs, *lord chief justice* (chef suprême de la magistrature anglaise) a été nommé vice-roi des Indes.

L'Univers Israélite, du 14 janvier 1921, donne les renseignements suivants sur son coreligionnaire :

Né à Londres en 1857, fils de feu M. Isaacs et neveu de Sir Henry Isaacs, qui fut lord-maire de Londres, Rufus Isaacs — devenu lord Reading — avait fait ses débuts dans le commerce de son père. Mais ne



se sentant aucune vocation commerciale, il fit des études de droit. Il a eu une carrière excessivement brillante, d'abord comme avocat, — il plaida avec un vif succès un certain nombre de procès fameux, — puis comme avocat général et comme procureur général. Il avait été appelé au poste suprême de la magistrature en 1913. Il faisait partie du Parlement depuis 1904, la pairie lui fut conférée du fait de sa nomination en qualité de *lord chief justice*. Pendant la guerre, le gouvernement anglais l'envoya à Washington comme ambassadeur extraordinaire.

Ce choix d'un juif pour une telle mission est curieux à signaler, au passage. La revue juive ajoute :

Il est intéresant de relever à ce propos la part éminente que des juifs anglais ont prise à l'administration de l'Inde. Sir Lionel Abrahams fut secrétaire financier du Ministre de l'Inde; M. Kish remplit actuellement ces fonctions et M. Montagu occupe dans le ministère actuel le poste de secrétaire d'Etat pour l'Inde.

— Dans les *Archives Israélites*, 20 janvier 1921, M. H. Prague signale aussi que son cousin, M. Hartog, a été placé, en qualité de recteur, à la tête de l'Université de Dacca, nouvellement créée dans la province de Bengale. Il rappelle, de plus, que sir Herbert Samuel, gouverneur anglais de la Palestine, est juif. Nous lisons encore dans le même article :

On sait que depuis quelque temps, certains organes de l'opinion, surtout ceux qui appartiennent au groupe de lord Northcliffe, tels que le *Times* et la *Morning Post* ont entrepris une violente campagne de presse contre les Israélites.

...Le Cabinet britannique ne s'est pas laissé émouvoir par cette guerre de plumes antisémitiques.

M. H. Prague ne nous dit pas quels sont les motifs de cette poussée d'antisémitisme en Angleterre, qui, jusqu'ici, était un des pays les plus philosémites de la terre.

— Sous ce titre suggestif : « Ça existe », *Le Peuple Juif*, 4 février 1921, donne la nouvelle suivante :

Le « *Catholic Times* » de Londres annonce que « la Ligue des Juifs convertis » a décidé d'entreprendre un pèlerinage à Rome, chez le Pape a qui il sera transmis un livre d'or contenant le nom de tous les juifs convertis dans le monde entier. De Rome, les membres de la Ligue iraient à Jérusalem, où, sur le Mont des Oliviers, ils érigeraient une église...



— De la *Tribune Juive*, 4 février 1921 :

Au dernier congrès des Poaleï-Sion, à Manchester, M. Alexandre Cameran, président du Comité exécutif du parti ouvrier anglais, a déclaré que les aspirations nationales juives trouvent une complète sympathie dans le Labour Party.

— De la *Tribune Juive*, 11 février 1921 :

Lord Robert Cecil a adressé au grand rabbin d'Angleterre une lettre où il énumère tous les actes de la *Ligue des Nations*. La lettre propose aux rabbins anglais de faire connaître à leurs ouailles l'activité de la Ligue.

Nouvelle preuve, ajoutée à beaucoup d'autres, que la Ligue des Nations est bien l'œuvre de la Judéo-Maçonnerie et qu'elle a pour fins l'établissement de la puissance juive dans le monde. Ce compte rendu transmis aux juifs anglais est significatif et se passe de longs commentaires.

— *La Tribune Juive*, 25 février 1921, reproduit l'article suivant paru dans le numéro 2.703 de la *Jewish Chronicle :*

De toutes les œuvres d'assistance, aux Juifs, l'Ordre Indépendant du B'nai Brith mérite une des premières places. Fondé à New-York en 1843 et représenté par de nombreuses loges en Europe et en Orient, il est actuellement la principale organisation juive des Etats-Unis.

C'est la loge de Londres, présidée par le Dr M. Epstein, dont ces derniers temps l'action a été la plus énergique et la plus efficace...

Le Dr Epstein, parlant de la Loge qu'il préside, dit qu'elle a toujours, malgré que dans certains milieux on lui reproche un esprit d'opposition, été prête à coopérer à toute œuvre juive utile, qu'elle a constamment tâché d'attirer dans l'orbite de l'action juive toutes les jeunes intelligences juives et d'aiguillonner leur enthousiasme pour l'œuvre commune.

La loge a combattu et combat l'antisémitisme, non en répondant à des attaques individuelles, mais en s'efforçant d'éclairer l'opinion publique par la publication d'ouvrages populaires.

En s'adjoignant comme auxiliaire un Comité féminin, la Loge a su développer l'aide qu'elle apporte aux enfants. Beaucoup de dames auxiliaires ont travaillé en Europe centrale et en ont ramené de nombreux enfants.

L'Ordre cherche à étendre son action dans d'autres villes d'Angleterre, et des démarches ont déjà été faites pour fonder de nouvelles loges à Liverpool, Leeds et Birmingham qui sont des centres propices à un travail aussi nécessaire qu'utile.



L'Ordre des B'nai Brith, nous l'avons déjà dit, est une Franc-Maçonnerie très fermée, exclusivement réservée aux juifs. Il compte, dit-on, un million de membres et 426 Loges répandus dans le monde. On cite parmi les membres du Comité exécutif : MM. Morgenthau, Brandeis, Mack, Warburg, Elkus, Krauss, Schiff, Marshall. Cf. *La Vieille France*, n° 219, 14 avril 1921, p. 11).

— Le major Percy C. Simmons a été, à l'unanimité, élu président du County-Council de Londres. C'est la première fois qu'un Israélite occupe ces hautes fonctions. (*L'Univers Israélite*, 25 mars 1921, p. 691).

AUTRICHE. — Nous lisons dans le *Peuple Juif*, 11 mars 1921, p. 8 :

QUESTION DE L'EXPULSION DES JUIFS D'AUTRICHE. — Le Conseil de la Société des Nations a adopté un rapport de M. Balfour déclarant qu'il n'existe aucune règle de droit international, ni aucune stipulation des Traités empêchant l'Autriche d'expulser de son territoire les personnes ne possédant pas la nationalité autrichienne.

—— De la *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 12 :

On mande de Vienne à New-York, que l'on projette à Vienne la convocation d'une *conférence antisémite internationale*. Des invitations ont été envoyées dans tous les pays.

EGYPTE. — Le nombre des juifs en Egypte atteint, d'après un dénombrement récent, 59.581, sur une population totale de 12.718.255. Le Caire compte 29.207 juifs et Alexandrie 24.858. (*Le Peuple Juif*, 14 janvier 1921, p. 12).

ESPAGNE. — Nous lisons dans un article intitulé « L'Espagne et les Juifs », publié par l'*Univers Israélite*, 25 février 1921, p. 591 :

Alphonse XIII reçoit fréquemment dans son palais des israélites, accepte la présidence d'honneur de leurs associations, s'intéresse à leurs entreprises, suit avec intérêt leurs conflits actuels en Orient et répond affectueusement à leurs adresses et compliments.

Cet empressement du monarque et du gouvernement espagnol, pour tout ce qui concerne les intérêts et les aspirations des juifs séphardis d'Orient, a eu l'occasion de se produire et de se manifester à d'autres reprises et a procuré à vos coreligionnaires de réels avantages. L'Espagne a notamment accordé à plusieurs d'entre eux protection, voire même des lettres de naturalisation.



Ces lignes sont extraites d'un discours prononcé, à Paris, le 8 novembre 1919, par M. Angel Pulido, vice-président du Sénat espagnol, et champion de la cause du retour des juifs dits « Sephardim » en Espagne.

ETATS-UNIS. — *La Tribune Juive,* 4 février 1921, reproduit la dépêche suivante, parue dans le *Herald,* de New-York, 24 décembre 1920 :

Chicago, déc. 23 : « Les prétendus Protocoles des « Sages de Sion » parus dans le *Dearborn Independent* de Henry Ford n'ont comme pendant dans la littérature que les contes fantaisistes du Baron Munchausen ». William Taft vient de s'exprimer comme suit dans un discours sur l'antisémitisme, prononcé devant la « Ligue antidiffamatrice », fondée par les B'nai B'rith :

« Une des principales causes des souffrances et du mal sur la terre est la haine des races, et tout homme qui stimule une pareille haine doit en porter la responsabilité. Quand il le fait en propageant des accusations non fondées et injustes, sa faute est encore plus condamnable.

» On ne peut dire en combien l'initiative des articles revient à M. Ford lui-même ou s'il n'a fait, en consentant à leur publication, que céder aux instances d'autrui. Mais en tout cas, c'est lui qui est responsable des suites ».

Examinant l'accusation, basée sur les prétendus protocoles, d'une conspiration juive tendant à la domination du monde par les banquiers juifs internationaux, M. Taft a ajouté :

« Aucun exemple de l'exercice d'un tel pouvoir de contrôle mondial n'est cité comme preuve. Les conclusions de l'auteur ne s'étayant que sur ses propres dires, sur son assurance qui le satisfait entièrement ».

Les lecteurs de la *Revue Int. des Soc. Secr.* savent — et nous venons de le redire un peu plus haut — que les B'nai B'rith sont des Loges maçonniques très secrètes et très fermées, exclusivement réservées aux juifs, et n'acceptant aucun membre de race ou de religion différentes. Cela enlève, peut-être, toute valeur à la manifestation de M. Taft. Elle n'en était pas moins curieuse à signaler, quand ce ne serait que pour montrer combien les juifs sont effrayés de voir leurs projets occultes d'hégémonie universelle mis à la lumière du grand jour par les révélations de Serge Nilus.

— Sous ce titre : « Des voix américaines autorisées protestent contre l'antisémitisme », la *Tribune Juive,* 11 février 1921, publie une déclaration au bas de laquelle son



auteur, l'écrivain socialiste John Spargo, a réussi à réunir la signature de cent Américains non-juifs, parmi lesquels :

Woodrow Wilson, William Taft, le Cardinal O'Connell, archevêque de Boston, Newton Baker, l'évêque Brewster, William J. Bryan; Nicholas Buttlers, Bainbrodge Colby, A. Garfields, Lindley M. Garrison, John Dalmer Gavit, éditeur de l'*Evening Post*, l'archevêque Patrik J. Hayes, Hamilton Holt, éditeur de l'*Independent*, Franklin R. Lane, Robert Lansing, E. T. Meredith, William F. Morgan, Theodore Roosevelt, Thomas J. Shahan, recteur de l'Université catholique, George W. Wickersham, ex-attorney général, l'évêque Charles David Williams, etc., etc.

La Tribune Juive reproduit quelques lettres d'adhésion reçues par M. Spargo. Elles émanent de MM. Woodrow, Wilson, Warren Harding, Cardinal William O'Connell et Robert Lansing.

Nous lisons dans la lettre de ce dernier :

Je me rappelle que les « Protocoles » m'ont été signalés pendant que j'étais encore en fonctions de Secrétaire d'Etat, que je les ai examinés et renvoyés au bureau qui s'occupe de ce genre de question, en déclarant que je ne voyais aucune preuve de leur authenticité et que personnellement je les considérais comme des faux. Cette enquête a eu lieu il y a un an, peut-être même deux; pour le moment, je suis incapable de le dire exactement. En tout cas ces documents sont entièrement sans preuves. Si je peux encore être utile en quoi que ce soit dans cette campagne contre les ennemis de la race juive en ce pays, je serai heureux de pouvoir le faire.

Dans sa lettre, le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, se place simplement sur le terrain américain. Il écrit, en effet :

...Une pareille campagne est en complet désaccord avec les meilleures traditions de l'idéal de l'Amérique... Il est tout à fait anti-américain d'incriminer soit une race, soit une religion quelconque, et c'est pourquoi je demande à élever ma protestation contre toute campagne antijuive...

On pourrait respectueusement répondre : « Que les juifs cessent d'abord d'attaquer la société par le bolchevisme et le socialisme, et l'Eglise par la Franc-Maçonnerie, comme ils le font dans le monde entier ; alors l'antisémitisme perdra sa raison d'être ».

— *La Tribune Juive*, 28 janvier 1921, reproduit, d'après le numéro de décembre 1920, du *Commoner*, une lettre de M. Bryan, candidat à la présidence, dont voici le texte :



Le pamphlet contre les Juifs qui a circulé ces derniers temps. basé sur les soi-disant « Procès-verbaux » est aussi absurde que cruel. Il est étonnant qu'une personne quelconque veuille fonder sur une publication anonyme une accusation contre une des plus grandes races de l'histoire.

J'ai lu attentivement les « Procès-verbaux » et je crois qu'ils ont été fabriqués par un ennemi du peuple juif ou écrits par un fanatique dément, et le premier cas est le plus probable. Ils représentent les fantaisies d'un cerveau mal équilibré; il serait profondément injuste d'en faire une charge contre les Juifs en général. Le caractère diabolique du complot est suffisant pour le marquer comme insensé ou de mauvaise foi (1).

Aucune conspiration de ce genre ne pourrait être projetée par un nombre de personnes considérable, sans parler de l'impossibilité de la mener à bout. Il faudrait les efforts unis de tous les dirigeants de la race pour en faire une véritable conspiration, et quels sont les Juifs éminents dans le monde entier qui pourraient être soupçonnés de concevoir un crime pareil ?

J'ai le plaisir de connaître intimement beaucoup de Juifs distingués. parmi lesquels — pour n'en mentionner que quelques-uns — le juif Brandeis, de la Cour Suprême; le grand avocat, Samuel Untermyer; l'éminent juriste, le juge Mack : Nathan Strauss, le philanthrope universellement connu, et son frère Oscar, aussi distingué comme diplomate que comme avocat de la paix; le Rabbin Wise, intrépide prédicateur de la justice; Julius Rosenwald, commerçant et humanitaire; l'ambassadeur Morgenthau, qui était tout récemment encore le représentant des Etats-Unis à Constantinople; Otton et Julius Rabe, Bernard Baruch, Sigmund Zeisler, A.-J. Eliasch, etc...

Un projet juif quelconque pourrait-il aboutir en ce pays sans l'aide de ces représentants de la race ? Et quels chrétiens seraient plus empressés qu'eux à dénoncer une pareille conspiration s'ils en avaient jamais connaissance ?

Le pamphlet, si irritant soit-il. ne peut produire un mal durable. Il sera bientôt oublié.

M. Harding est moins explicite ; il s'est contenté de faire envoyer la note suivante au journal juif *Tageblatt* :

Le sénateur Harding condamne énergiquement toutes les persécutions contre les Juifs. comme en général toutes les injustices et les violences. Le président Harding placera le principe d'égalité pour tous les hommes à la base même de sa politique gouvernementale. (Cf. *La Tribune Juive*, 28 janvier 1921, p. 8).

(1) Le caractère diabolique du bolchevisme n'empêche pas Lénine et ses acolytes de dominer et ruiner la Russie (N. D. L. R.).



La Tribune Juive, 28 janvier 1921, p. 8 :

— *L'American Jewish Committee* a réuni une conférence des principales organisations juives aux Etats-Unis pour examiner quelle attitude les juifs des Etats-Unis devaient prendre en présence du mouvement antisémite qui a gagné leur pays par la publication, notamment, des fameux « Procès-Verbaux des Sages de Sion » et par l'accusation de bolchévisme portée contre les juifs. Les organisations juives ont décidé, à la suite de leurs délibérations, de publier un manifeste, que reproduisent la *Tribune Juive*, 31 décembre 1920, et l'*Univers Israélite*, 14 janvier 1921, p. 448. Nous empruntons à ce dernier les passages suivants, qui suffisent pour montrer combien les juifs sont préoccupés et embarrassés par les révélations de Serge Nilus :

Parlant en qualité de représentants des Juifs, familiers avec l'histoire du judaïsme, nous déclarons en toute solennité :

1° Les Procès-Verbaux sont un faux infâme. Il n'y a jamais eu d'organisation juive connue sous le nom d' « Anciens de Sion », ou portant toute appellation similaire. Il n'y a jamais eu de groupe juif secret ou autre ayant le but indiqué par les Procès-Verbaux. Les Juifs n'ont jamais rêvé d'instaurer la dictature juive, ou de détruire la religion, ou d'arrêter la prospérité industrielle ou de ruiner la civilisation. Les Juifs n'ont jamais et en rien conspiré avec les Francs-Maçons ni avec un autre groupe.

Qui veut trop prouver ne prouve rien ; autant dire que les juifs ont renoncé à la venue de leur Messie. Et on ne trouve pas dans l'histoire contemporaine une conspiration, une révolution, une organisation ou société secrète dans laquelle ne se révèlent la main et l'inspiration des juifs. — Ce qui ne veut pas dire qu'ils soient toujours les agents d'exécution, au contraire. Aussi, les juifs américains sont-ils bien mal inspirés quand ils prétendent tirer un argument contre les « Protocols » de ce que leur origine demeure mystérieuse et leur auteur inconnu ; cela seul porte la marque juive. Et si l'on veut une preuve de la mauvaise foi apportée dans leur défense par les juifs de l'*American Jewish Committee*, on la trouvera dans le passage suivant de leur manifeste :

Les Procès-Verbaux ont été fabriqués en Russie sous la surveillance de la bureaucratie, et les munitions avec lesquelles cette campagne est menée ont été fournies par l'arsenal de l'Allemagne impérialiste et par



ceux qui cherchent à restaurer les Habsbourg, les Hohenzollern et les Romanof sur leurs trônes anciens.

Ce n'est donc plus avec l'argent du milliardaire Ford, il faudrait se mettre d'accord.

— Nous lisons dans le *Peuple Juif*, 21 janvier 1921, p. 11 :

Le Comité américain pour les droits des minorités « a publié un appel aux habitants d'Amérique, signé par MM. Taft, Charles A. Elliot, Bryan, Lansing, Marshall, Hoover, Elkus, cardinal Gibbons et par d'autres, contre la propagande antisémite que mènent dans le pays des gens haineux et irresponsables. L'appel énumère des crimes qu'on impute aux Juifs et démontre leur absurdité.

L'Univers Israélite, 28 janvier 1921, p. 493, donne encore les noms de MM. Morgenthau et Oscar Strauss, anciens ambassadeurs ; Louis Marshall, président de l'*American Jewish Committee*, et Stephen Wise, rabbin.

La Tribune Juive, 28 janvier 1921, p. 5, donne le texte de cet appel du « Comité américain pour les droits des minorités religieuses », dont le siège est 70, 5e avenue, publié par le *Herald*, de New-York, du 24 décembre 1921.

Nous en extrayons ce qui suit :

...Parmi les faits déconcertants qui ont suivi la guerre, il faut signaler une recrudescence de persécutions religieuses dans un grand nombre de pays...

Nous n'oublions pas que les motifs politiques, économiques ou de races y ont été souvent impliqués, mais nous devons nous souvenir que les intérêts allégués de l'Etat ont toujours servi d'excuse aux autorités pour les persécutions des minorités...

L'Amérique et la Grande-Bretagne sont, de tous les pays, ceux où l'existence de haines de religion ou de races n'avait jamais pu être présumée, car de tout temps, ces pays se sont enorgueillis de leurs libertés civiles et religieuses. Et pourtant, pendant que nous étions en train d'examiner les droits des minorités religieuses dans les autres pays, nous nous somme trouvés surpris et humiliés par l'éclosion d'une propagande antijuive en Angleterre et aux Etats-Unis...

Le point capital de l'accusation est que, depuis un siècle, il existe chez les Juifs une conspiration pour faire naître la révolution, le communisme et l'anarchie, pour s'emparer de l'hégémonie mondiale, que ceci est en réalité une conspiration contre la civilisation et que les mouvements bolchevistes dans beaucoup de pays, ainsi que les nombreuses grèves ouvrières depuis l'armistice jusqu'à ce jour — à ce qu'on dit, pas une semaine ne s'est passée sans grève — sont dus à cette conspiration, n'im-



porte où les troubles ont eu lieu, que ce soit en Russie, en Pologne, en Hongrie, en Autriche, au Portugal, en France, en Grande-Bretagne ou en Amérique, les coupables sont partout ces archi-conspirateurs. Partout les troubles, même ceux de la révolution turque, seraient l'œuvre de la conspiration juive...

Nous sommes prêts à reconnaître que les Juifs se sont signalés dans des mouvements dangereux pour la société et les gouvernements, mais il faut aussi constater... que des non-Juifs prennent part à tous les mouvements dangereux...

Suit la liste complète des signatures :

Le rév. Dr. Arthur J. Brown, président; Linbey V. Gordon, secrétaire; le rév. Henry A. Atkinson, le rév. Nehemiah Boynton, William J. Aryn, Henry Sloan Coffin, Dr Charles W. Eliot, Abram I. Elkus, James, cardinal Gibbons, Hamilton Holt, Herbert Hoover, Charles E. Hughes, rév. Frédérick Knubel, rév. Lauritz Larson, Robert Lansing, rév. J.-H. Frédérick Lynch, l'évêque William F. Mc. Dowell, rév. Charles S. Mac-Farland, Louis Marshall, rév. William P. Mereill, Henry Morgenthau, Alton B. Parker, rév. Joseph Schremps, Oscar S. Strauss, William H. Taft, rév. Worth, Tippy, Dr James, J. Walsh et le rabbin Stephen S. Wise.

Il est bien évident que des non-juifs prennent part aux mouvements révolutionnaires dans tous les pays, mais qu'est-ce que cela prouve ? La question est de savoir quel est le pouvoir occulte qui suscite et subventionne ces entreprises contre l'ordre social et la Religion catholique. Et la simultanéité de toutes ces révolutions ou tentatives de révolutions, faites partout au moment le plus propice, prouve bien que cette direction secrète existe. Pour ne citer qu'un exemple récent : Est-ce que les juifs auraient réussi à mener à bien l'Affaire Dreyfus s'ils n'avaient pas pu réunir de nombreuses complicités non-juives dans le monde entier ? Et dans la troupe dreyfusarde les juifs n'étaient qu'une minorité, mais une minorité dirigeante... et payante. Il en est encore ainsi à l'heure actuelle.

— *La Tribune Juive*, 4 février 1921, écrit :

Nous lisons dans le Bulletin du « Jewish Correspondence Bureau » :

« Dans un discours adressé à une délégation des « Filles de Jacob », le juge Otto Rosalsky a déclaré qu'il était en train d'élaborer un projet de loi qui classerait comme acte criminel la publication d'un pamphlet contre une race, une secte ou une classe quelconque ».

On trouverait, peut-être, facilement trace de ce projet de



loi contre le crime de « lèse-juiverie » dans les « Protocols des Sages de Sion » ?

— A Philadelphie vient de paraître un périodique juif mensuel en langue anglaise, intitulé « Faths ». Il se propose de lutter contre le journal antisémite de Ford. (*La Tribune Juive*, 25 février 1921).

— D'après l'Annuaire juif d'Amérique, il y a, à New-York, un million et demi de juifs. Le nombre total des juifs dans le monde atteint quinze millions. (*La Tribune Juive*, 7 janvier 1921, p. 12).

— Extrait d'une lettre du Grand-Rabbin Dr Stephen S. Wise, au sujet du bolchevisme, reproduite par la *Tribune Juive*, 11 mars 1920, p. 7 :

Quoi que d'autres personnes peuvent penser et dire du bolchevisme, j'ai, comme Américain et comme Juif, des raisons particulières de le considérer comme nuisible et menaçant...

Comme Juif, je ne peux m'empêcher de déplorer que les Juifs soient accusés de diriger le bolchevisme, quand je sais.... que ce n'est comparativement qu'un petit nombre de Juifs qui occupent des places importantes ou en vue dans le mouvement bolcheviste. Pourtant j'ai des raisons de craindre que quand sonnera en Russie l'heure du désenivrement et que le bolchevisme sera tombé, beaucoup de Juifs auront à payer pour la participation d'un petit nombre d'entre eux à la direction du bolchevisme.

La crainte des pogroms est le commencement de la sagesse, et l'histoire d'Israël est faite tout entière de ces revirements des populations contre les juifs ennemis de toute civilisation et destructeurs par excellence des traditions nationales chez les autres peuples. Seulement, aujourd'hui que le but poursuivi par les juifs est atteint, que le tzarisme est renversé, le bolchevisme russe devient compromettant et « menaçant » pour la sécurité des juifs dans les autres pays. C'est pourquoi on voudrait le renier.

— Les Chevaliers de Colomb mènent une campagne contre l'antisémitisme ; du moins, telle est la nouvelle que nous trouvons dans la *Tribune Juive*, du 11 mars 1920, p. 11 :

D'après la « *Tribune* » de New-York, les Chevaliers de Colomb vont commencer dans les Etats de l'Est une campagne énergique contre l'extrêmisme.

M. James A. Flaherty, le Chevalier Suprême a déclaré que l'enquête



faite avait démontré combien les agitateurs radicaux prenaient avantage des troubles de la situation actuelle pour semer dans le pays des ferments de discorde. La campagne qui va être entreprise établira que les préventions anticatholiques et antijuives fournissent des armes à la propagande rouge.

Cette attitude des Chevaliers de Colomb n'a rien qui puisse surprendre, étant donné leurs bons rapports avec la Franc-Maçonnerie. Mais il ne faudrait pas essayer de lier, pour le plus grand profit des juifs deux questions absolument distinctes, aussi bien au fond que dans les personnes. Ceux qui attaquent l'Eglise catholique, les sectaires de toute nature et les Francs-Maçons de tout acabit, ne sont pas antisémites, bien au contraire.

— Le Congrès juif américain doit être organisé en institution permanente, en raison notamment de la situation des juifs dans l'Europe orientale et du développement du mouvement antisémite aux Etats-Unis. (*Univers Israélite*, 4 mars 1921, p. 620).

FRANCE. — La Conférence annuelle de la Fédération française sioniste a renouvelé son Comité directeur. Ont été élus :

Le Dr Marmorek, le Dr D. Jacobson, H. Cherchevsky, N. Hermann, D. Franckel, le Dr Léon Fildermann, Enric F. Braunstein. Bernfeld, Fridmann, Dr Marcus. S. Roukhomovsky. (Cf. *Le Peuple Juif*, 4 février 1921, p. 10).

— Parlant de la lutte contre l'antisémitisme aux Etats-Unis, M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites*, 17 février 1921 :

Quelle différence entre cette opinion américaine... et l'attitude prise en France quand l'antisémitisme lança ses premiers brûlots. Chez nous,... cette opinion publique est restée longtemps indifférente aux attaques violentes, sauvages dont nous fûmes l'objet... Qu'on se rappelle les résistances qu'elle opposa aux esprits généreux, soucieux des droits de la justice et de la vérité qui s'efforcèrent de l'éclairer sur les origines suspectes de l'accusation infâme portée contre le capitaine Dreyfus.

Les juifs ont grand tort, surtout après les constatations de la dernière guerre touchant l'espionnage allemand, de parler ainsi, à tout propos, de l'Affaire Dreyfus. Ils nous obligent à nous souvenir et à leur rappeler certains faits.



La culpabilité de M. Alfred Dreyfus n'est pas en cause et le crime antifrançais des juifs n'est pas d'avoir essayé de démontrer son innocence. Ce n'est pas de cela que la France leur demandera compte ; mais bien de n'avoir pas reculé pour innocenter leur coreligionnaire à livrer notre pays désarmé aux coups de l'Allemagne. Tout notre contre-espionnage détruit, tous nos agents brûlés, nos secrets livrés au grand jour, nos chefs militaires déconsidérés, vilipendés, insultés par les juifs et les écrivains à leur solde, la France elle-même livrée en pâture à tous les pays étrangers, calomniée à jet continu, etc., etc. Voilà ce qui a permis à l'Allemagne de préparer, en tout sécurité, la guerre et son attaque brusquée par la Belgique ; d'installer chez nous, en pleine paix, des plates-formes pour sa grosse artillerie ; de repérer les « creutes » de Champagne où ses troupes se sont réfugiées après la première bataille de la Marne et d'établir, sans rencontrer d'obstacles, des espions dans toutes nos villes et jusque dans les moindres villages. Si le Kaiser n'avait pas vu ce que l'or juif pouvait faire chez nous, il n'aurait pas cru à l'abaissement, à l'aveulissement du peuple français et aurait, peut-être, hésité à nous déclarer la guerre. Voilà l'œuvre criminelle des juifs, le « chambardement général » de notre défense nationale, selon l'expression, dit-on, de M. Joseph Reinach, qui vient de mourir et qui fut, ici, l'un des grands meneurs de l'Affaire.

Sur les boches pèsent, à la fois, la déclaration de guerre et la façon satanique dont ils ont conduit la lutte. Les juifs porteront toujours aux yeux des bons Français et devant l'histoire impartiale la responsabilité, non pas d'avoir défendu M. Alfred Dreyfus, mais d'avoir pour cela désarmé sans vergogne la France et livré notre Patrie aux coups de son ennemie séculaire. Les juifs feraient sagement, dans leur intérêt, de ne pas nous obliger à développer ce thème, par leurs allusions aussi déplacées qu'impudentes à l'Affaire Dreyfus, qui a fait tant de mal, par leur faute consciente, à la France. Nous pourrions encore demander à M. H. Prague pourquoi les juifs qui ont tant fait pour M. Alfred Dreyfus se sont abstenus pour leur coreligionnaire Ulmo. Est-ce parce que le contre-espionnage militaire qui gênait tant l'Allemagne ayant été détruit, la campagne ne présentait plus d'intérêt pour le Kaiser ? — Si l'on veut que le sang versé sur les champs



de bataille efface ces pénibles souvenirs, qu'on ait au moins la prudence de ne pas les réveiller dans le camp juif et qu'on nous laisse bien tranquilles avec M. Alfred Dreyfus et sa pseudo-innocence. Il y a depuis longtemps chose jugée sur le fond, sur la forme et sur les moyens.

— Du reste, si les observations ci-dessus avaient besoin d'une justification, nous la trouverions dans la note suivante, publiée par l'*Univers Israélite*, 11 mars 1921, p. 636 :

Le général Mercier est mort la semaine dernière. La semaine dernière seulement ? On le croyait mort depuis longtemps et même, d'après un aphorisme du Midrach, on peut se demander s'il a jamais vécu. En tout cas, il était politiquement mort. Avez-vous remarqué comme les hommes politiques compromis dans l'affaire Dreyfus ont disparu de la circulation ? C'est déjà le jugement de l'histoire.

Non, l'histoire impartiale portera un tout autre jugement sur Israël. Elle dira que, pour innocenter un coreligionnaire, les juifs de France se sont associés avec les juifs de tous les pays pour désarmer la France et la livrer aux coups de son ennemie héréditaire. Et l'histoire ajoutera qu'ainsi les juifs ont une grande part de responsabilité morale dans la guerre mondiale de 1914.

— La loi contre les Congrégations, la rupture brutale des rapports diplomatiques avec le Vatican, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat ont été le fruit de la vengeance des juifs. *La Tribune Juive*, 25 février 1921, écrit, en effet :

On sait que la campagne menée il n'y a pas longtemps contre l'Eglise catholique et pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'explique par le triste rôle joué lors de l'affaire Dreyfus par une partie du clergé, qui, en effet, se jeta dans la mêlée politique et prit une position déterminée...

L'affaire Dreyfus ayant révélé le degré de décomposition du clergé, le camp adverse commença une offensive contre l'Eglise. L'historien objectif voit clairement que le clergé est responsable de tout ce qui advint alors...

Et le journal juif prédit de nouvelles persécutions contre l'Eglise, parce que certains membres du clergé sont ouvertement antisémites, ajoutant :

Les abbés qui mènent une propagande honteuse dans l'*Action Française* font plus de mal à l'Eglise que tous les Athées d'Europe réunis.



La Tribune Juive devrait nommer les abbés de l'*Action Française*. Jusqu'ici nous n'avons pas vu figurer dans la feuille royaliste le nom d'un rédacteur ecclésiastique.

— Dans le *Mercure de France*, 15 janvier 1921, M. Georges Batault publie un article sur la « Renaissance de l'antisémitisme ». Dans la *Tribune Juive*, du 4 février 1921, M. J. Delevsky lui reproche d'avoir surtout puisé des arguments et des faits chez les auteurs antisémites.

(Voir aussi : *L'Univers Israélite*, 11 février 1921).

M. Batault a publié un second article sur « L'Exclusivisme Juif ». (Cf. *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 2 ; *L'Univers Israélite*, 25 mars 1921, p. 680).

— Les revues juives signalent l'apparition du second volume de l'*Histoire de l'Alliance Israélite :*

Cinquante ans d'histoire : L'Alliance Israélite Universelle (1860-1910), par N. Leven. Tome II, avec un avant-propos de M. Salomon Reinach et un index alphabétique des deux tomes. Paris, librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, 12 fr.

— M. Joseph Reinach est mort à Paris, le lundi 18 avril 1921. Il était né, à Paris, le 30 septembre 1856. Son corps a été incinéré au Père-Lachaise, le mercredi 20 avril, à une heure de l'après-midi.

— M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 6 janvier 1921, à propos des « juifs indésirables » :

Nous admettons sans peine qu'une sérieuse surveillance doit être établie à l'égard d'une population dont les malheurs injustifiés peuvent avoir atrophié le sens moral. Tous les étrangers juifs ou non, qui viennent chez nous, n'ont aucun droit de se mêler de notre politique intérieure et les émissaires plus ou moins déguisés des Soviets à quelque culte qu'ils appartiennent doivent être arrêtés ou reconduits à nos frontières.

C'est la thèse, l'hypothèse est qu'il ne faut pas toucher aux juifs même aux plus indésirables. Il suffit de lire les journaux philosémites pour s'en convaincre.

— La *Tribune Juive*, 4 février 1921, signale une brochure



parue à Lausanne, en langue française, sous le titre : « *Lettre ouverte aux « Cent Noirs » de Russie* — section hors de Russie ». L'auteur, M. J. Isaievitch,

L'auteur, M. J. Isaievitch, dit leur fait aux réactionnaires russes, qui, sous la bienveillante protection des antisémites étrangers, annoncent que le bolchevisme est engendré par les Juifs.

Ajoutons — et cela suffira — que M. Salomon Reinach a écrit la préface de cette brochure.

— Le Sénat compte cinq juifs :

MM. Schrameck (Bouches-du-Rhône) ; F. Crémieux (Gard) ; Raphaël-Georges Lévy (Seine) ; Paul Strauss (Seine) ; Lazare Weiller (Bas-Rhin). (*L'Univers Israélite*, 14 janvier 1921, p. 443).

— M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites* du 13 janvier 1921, p. 5 :

Si le courant d'émigration juive a pris la direction de la France, c'est que les Compagnies de navigation françaises, l'ont drainé, supplantant leurs concurrentes de l'étranger.

Et les juifs forment des « Comités de secours aux Israélites des territoires de l'ancien Empire russe » dans les IIIe, IVe, IXe XIe et XIIe arrondissements de Paris. (*Le Peuple juif*, 14 janvier 1921, p. 12).

— Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 21 janvier 1921, p. 472 :

Il résulte de nouvelles que nous avons reçues de Mayence que les autorités françaises ont fait preuve à différentes reprises du plus grand esprit de libéralisme et ont notamment interdit ou supprimé la publication de journaux et brochures à tendances antisémites.

Mayence est avec Francfort l'un des centres de la ploutocratie juive. Ceci explique cela. On peut y ajouter la note suivante :

— M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 20 janvier 1921 :

Le ministère Georges Leygue a été renversé, la semaine dernière et remplacé. lundi, par une nouvelle combinaison Aristide Briand. Avec



l'un ou l'autre de ces parlementaires, le judaïsme français n'a rien à craindre de ses adversaires. Si, avec l'ancien président du Conseil, dont les attaches de famille sont connues de tout le monde, nous étions en pleine sécurité, avec son successeur, nous sommes aussi tranquilles, car jamais l'ancien leader de *La Lanterne* ne tolérerait d'antisémitisme.

— *Le Peuple Juif,* 21 janvier 1921, se plaint que le Gouvernement français ait expulsé, pendant l'année dernière, 12.000 étrangers pour la plupart juifs, et il ajoute ces paroles qui se passent de commentaires :

Et qui sait si le corps du « soldat inconnu » que toute la France a célébré avec tant de pompe, il y a quelques semaines, en l'inhumant sous le majestueux Arc de Triomphe, n'est pas celui d'un petit étranger qu'une tendre mère juive pleure actuellement dans quelque village polonais ou lithuanien ou même dans ce ghetto parisien où les agents de M. Steeg procèdent à leurs rafles triomphales, à la recherche des indésirables, porteurs du microbe de la maladie n° 9 ?

— M. Marcel Lehmann, ancien directeur du cabinet du Ministère des Pensions, est nommé inspecteur général des Services extérieurs du Ministère des Pensions.

M. Camille Boch, inspecteur général des Bibliothèques, est nommé directeur des Bibliothèque et Musée de la Guerre. (*L'Univers Israélite,* 28 janvier 1921, p. 491).

— L'Alliance Israélite universelle a repris la publication d'un bulletin, interrompue depuis six ans. Elle fait paraître une revue mensuelle sous le titre : *Paix et Droit*. Le premier numéro a paru au commencement de février. Les bureaux sont au siège social de l'Alliance Israélite — dont le président est M. Sylvain Lévi, — 45, rue La-Bruyère.

— Dans *le Peuple Juif,* 25 février 1921, M. L. Mertz, président de la 4e section de la Ligue des Droits de l'Homme, adresse un appel aux « Indésirables ». Il leur dit :

Arrivés à Paris, ils doivent se rendre de suite à la Préfecture et demander un permis de séjour en apportant tous leurs papiers en règle. Armez-vous contre l'arbitraire et nous pourrons vous défendre mieux, plus sûrement. Rappelez-vous que nous sommes la Ligue des Droits de l'Homme et que nous voulons défendre toujours des droits.

Enfin, il faut que les étrangers viennent tous à la Ligue; c'est leur devoir de s'y faire inscrire. Il n'existe pas en France d'autre puissance capable de les défendre et de les assurer contre l'illégalité...



On sait que la Ligue des Droits de l'Homme a été fondée pour défendre les droits de M. Alfred Dreyfus et les intérêts des juifs.

— Nous empruntons ce qui suit au compte rendu, donné par *l'Univers Israélite*, 4 mars 1921, p. 613, du discours prononcé par M. le Grand-Rabbin de France, à l'assemblée générale de la Société du Mont-Sinaï :

Il est, paraît-il, des israélites qui pensent que leur devoir, en cette qualité, s'arrête aux frontières de la France. Quant à nos coreligionnaires appartenant à d'autres pays, ils seraient pour nous des étrangers et nous n'aurions pas plus d'obligations envers eux qu'envers les Chinois ou les Hottentots. Nous ne pouvons croire que ceux qui partagent cette manière de voir soient bien nombreux, mais si clairsemés qu'ils soient, il importe de leur dire qu'ils se trompent gravement.

Nos sages se sont demandé jadis pourquoi la Révélation a été faite dans le désert de Sinaï et ils ont déclaré, avec une largeur de vue à laquelle il faut rendre hommage, que la Loi de Dieu a été donnée à Israël dans le désert parce que le désert appartient à tout le monde. Ainsi c'est l'humanité tout entière qui est appelée à participer au bénéfice moral du don de la Loi.

Mais si Israël a de cette façon un rôle humanitaire, puisqu'il doit communiquer à tous les hommes les bienfaits de la religion dont il a le dépôt, à plus forte raison ne doit-il pas connaître de frontières quand c'est le grand devoir de charité et de solidarité juives qui est en jeu.

Mettez à la place de juifs le mot catholiques et supposez que ces paroles aient été prononcées par un évêque français, quels ne seraient pas les cris poussés, contre l'internationale noire, par tous les sectaires de la Libre-Pensée et de la Franc-Maçonnerie qui s'évertuent tous les jours à reprocher aux catholiques d'avoir pour Chef un étranger. Mais aux juifs tout est permis et les Loges, ou la Ligue des Droits de l'Homme, se garderont bien de protester, pas plus qu'elles ne parleront de la reconstitution du Grand Sanhédrin juif à Jérusalem.

— Nous lisons dans la *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 2 :

La conception antisémite est foncièrement hostile à toute doctrine profonde sociale et à tout bon sens politique. Un homme qui croit à l'entente entre les banquiers et les bolcheviks juifs n'est pas apte à saisir les prémisses d'une conception sociale quelconque. Un homme qui croit aux procès-verbaux sionistes ne comprendra jamais les bases les plus simples sur lesquelles repose la politique internationale. Ces hommes



sont aveugles et ils allument en plein jour des lanternes sourdes: à chaque pas ils butent, tombent, et se cassent la tête.

Avec les Juifs, — comme avec les Francs-Maçons, les deux ne font qu'un, — il faut prendre le contre-pied de ce qu'ils disent, si l'on veut pénétrer la vérité, et savoir lire la pensée ésotérique derrière la parole exotérique. C'est ici, ou jamais, le cas. Et le nombre augmente chaque jour des bons Français qui ne se laissent plus « bourrer le crâne » par les inventions et les théories judéo-maçonniques.

HONGRIE. — Nous lisons dans la *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 10 :

Le délégué hongrois Polnaï qui se préparait à quitter Londres pour l'Amérique a été forcé de rentrer à Budapest, s'étant convaincu que ses tentatives de trouver un appui financier auprès des Juifs américains n'avaient pas beaucoup de chances de succès. C'est pourquoi, de retour à Budapest, M. Polnaï a demandé une audience à M. Teleki, président du Conseil, afin d'obtenir de lui une déclaration disant qu'il ignorait les actes d'arbitraire commis contre les Juifs orientaux internés — ce qui peut influencer favorablement l'opinion publique à l'étranger.

La Hongrie, qui a connu le régime bolcheviste, ne veut pas laisser les juifs orientaux travailler librement à ramener la révolution sociale. Les banquiers juifs internationaux ferment leur bourse. Quelle meilleure démonstration de l'entente mondiale des juifs, indiquée dans les « Protocols », pourrait-on produire ? Le moyen même y est prône.

ITALIE. — *Le Peuple Juif*, 18 mars 1921, écrit :

Luigi Luzzatti, le célèbre homme d'Etat italien vient de célébrer le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance... Rappelons que M. L. Luzzatti est un bon Juif et il n'a pas manqué d'élever sa voix en faveur de ses frères persécutés.

L'histoire dira si M. Luigi Luzzatti a toujours été aussi bon Italien qu'il s'est montré au témoignage de ses coreligionnaires internationaux « bon juif ».

PALESTINE. — *L'Univers Israélite* publie, dans son numéro du 7 janvier 1921, p. 424 et suiv., l'analyse d'un rapport, présenté par une commission d'études, pour l'organisation religieuse juive en Terre Sainte. Ce rapport est adressé à



Sir Herbert Samuel, Haut Commissaire anglais à Jérusalem. Il s'agit de réunir en un grand conseil les Askénazim et les Séphardim pour constituer un Grand Sanhédrin, sous le nom de Conseil rabbinique.

Nous lisons, d'autre part, dans les *Archives Israélites*, 17 mars 1921 :

Sir Herbert Samuel, haut commissaire en Palestine, voudrait-il, renouvelant le geste de Napoléon Ier, faire revivre l'institution antique du grand Sanhédrin ? Toujours est-il qu'il a provoqué la réunion, à Jérusalem, d'une conférence qui comprenait 71 rabbins (c'est le chiffre traditionnel) et 35 laïques. Il l'a ouverte en personne, le 25 février, et c'est notre coreligionnaire, M. Bentwich, chef de la section judiciaire au gouvernement du Protectorat, qui a dirigé les débats de cette assemblée au cours de laquelle a été décidée la création d'un tribunal d'appel. A la tête dudit tribunal, ont été placés les rabbins Kuk, représentant des communautés aschkenasites et Jacob Meïr, représentant des communautés sefardites. Ce « Beth Din hagadol » comprendra huit membres; sa compétence s'étendra sur toutes les affaires judéo-religieuses.

Rappelons que l'idée conçue par Napoléon Ier n'a jamais été réalisée complètement. (Cf. *Mémoires du Chancelier Pasquier*, t. I, ch. x, p. 270 et suiv.). Le baron Pasquier était membre de la Commission chargée par l'Empereur d'examiner cette affaire. On lit dans ses Mémoires cette curieuse anecdote :

« Les commissaires [juifs] étaient, en général, fort touchés du désir sincère que je leur témoignai de voir sortir de nos débats un résultat véritablement utile pour eux... ils finirent par m'assurer qu'avant qu'il fût six mois, il n'y aurait pas jusqu'à leurs frères de Chine qui ne sussent ce que tous les juifs me devaient de reconnaissance pour le bien que je leur voulais faire, et pour l'excellence de mes procédés envers eux.

» Cette phrase m'a toujours semblé fort remarquable en ce qu'elle manifeste jusqu'à quel point ces hommes, répandus sur la surface du monde, à des distances si grandes, vivant sous des cieux si différents et au milieu de mœurs si dissemblables, conservent de rapports entre eux, s'identifient aux intérêts les uns des autres et sont animés d'un même esprit ». (Ouvr. cité, p. 279).

— Nous lisons dans la *Tribune Juive*, 11 février 1921 :

D'après le « *Di Zait* », Mendel Beïliss accusé jadis d'un meurtre rituel



par le gouvernement tzariste et acquitté par le Jury de Kieff, qui vivait très pauvrement avec sa famille en Palestine, part avec elle en Amérique.

— *Le Peuple Juif*, 18 février 1921, publie la traduction du « Texte officiel du Projet de Mandat britannique pour la Palestine soumis au Conseil de la Société des Nations ». Le document contient vingt-sept articles et la traduction française est faite d'après le texte donné par la *Jewish Chronicle*.

La Jewish Chronicle n'est pas satisfaite et élève de nombreuses critiques, puis elle ajoute :

Il serait injuste cependant de rejeter la responsabilité d'une telle situation sur le gouvernement anglais; elle incombe bien plutôt aux Juifs antinationalistes qui ont tout mis en œuvre depuis la déclaration Balfour pour transformer un grand triomphe national en un simple plan d'émigration juive et rien de plus. Ajoutez à cela des difficultés d'ordre politique du côté de la France notamment dont les ambitions en Orient sont bien connues et les inquiétudes du côté des Arabes, sans oublier la faute qu'on a commise en menant les négociations si secrètement que l'opinion publique juive ne pouvait s'exprimer de façon à peser dans la balance.

Il ne faut pas, on le voit, compter sur les juifs pour la défense des intérêts français en Orient. La ploutocratie mondiale n'est pas pour nous, pas plus, du reste, que la révolution internationale.

POLOGNE. — Au cours d'une réunion à laquelle il avait convié les représentants de la presse, M. Daszynski, vice-président — depuis démissionnaire — du Conseil des Ministres, s'est exprimé en ces termes sur l'attitude que le gouvernement polonais se propose de prendre à l'égard des juifs :

Les difficultés intérieures et extérieures avec lesquelles nous sommes aux prises nous font une obligation de prendre nettement position dans la question juive... Il nous est impossible d'avoir une politique étrangère, d'obtenir au dehors un secours financier et économique en pratiquant en même temps une politique antisémite à l'intérieur. Ni l'Angleterre, ni l'Amérique, ni la France ne seront disposées à nous fournir l'aide qui est indispensable à un jeune Etat, si nous continuons à maltraiter les juifs, à leur arracher la barbe et si notre presse poursuit sa campagne de bestial antisémitisme.

(*L'Univers Israélite*, 7 janvier 1921, p. 417).



Les « Protocols des Sages de Sion » ne parlent pas autrement sur la puissance de l'or juif.

— *La Tribune Juive,* 28 janvier 1921, publie, d'après le *Jewish Guardian* du 17 décembre, des renseignements sur la situation des Juifs en Pologne. Nous en extrayons ce qui suit :

Une lettre du « Joint Foreign Committee du Jewish Board of Deputies » et de « l'Association anglo-juive » adressée aux Délégués polonais auprès du Conseil de la Société des Nations, en date du 29 novembre et signée par M. Lucien Wolf, secrétaire et délégué spécial du « Joint Foreign Committe », constate que d'après les nouvelles, reçues de Pologne par le Comité, si les persécutions contre les Juifs continuent, on ne peut plus parler de « pogroms » proprement dits et que ceci est dû à la vigilance exercée par le gouvornement. Pourtant, l'insécurité générale des Juifs persiste et souvent encore des crimes se commettent qui restent malheureusement impunis. Les Juifs sont victimes d'un boycottage largement organisé, grâce à la propagande antisémitique....

— Le gouvernement polonais a interdit aux juifs le commerce des objets de piété chrétiens. (*L'Univers Israélite,* 7 janvier 1921, p. 426). Les juifs appellent cela de la persécution.

— *La Tribune Juive,* 21 janvier 1921, p. 11 :

Le « Haint » apprend qu'en Pologne beaucoup de Juifs convertis *reviennent* dans ces derniers temps *au Judaïsme.* Parfois ils sont poussés par le désir d'obtenir le divorce qui est interdit par la religion catholique.

— Le gouvernement a décidé d'exclure les officiers juifs de l'armée polonaise. (Loi du 17 novembre 1919). Questionné par le Groupe parlementaire juif, à ce sujet, le Ministre de la Guerre Sosnowsky a répondu :

En créant l'armée, qui est non seulement la défense, mais aussi la base de la solidité et de la force de l'Etat, le gouvernement appelle aux postes responsables, c'est-à-dire aux fonctions d'officiers, les personnes remarquables par leur amour pour la patrie et capables de sacrifice. (Cf. *La Tribune Juive,* 28 janvier 1921, p. 10).

— Les journaux juifs s'indignent parce que la Pologne ne veut pas être gouvernée par un Israélite. *La Tribune Juive,* 11 mars 1921, reproduit cet extrait du *Morgenstern :*



Le ailes noires du père *Lutoslawsky* couvrent le pays. Toute la vie gouvernementale porte l'empreinte du cléricalisme. Pour qu'il n'y ait pas de doute sur la domination de Rome en Pologne, les démocrates populaires ont proposé et fait accepter par la Diète que le Président de la République polonaise ne puisse être qu'un *catholique.*

— Est-ce l'influence juive qui fait que l'Angleterre se montre si favorable à l'Allemagne dans la question de la Haute-Silésie ? Ou bien devons-nous chercher la raison de cette partialité anglaise dans la note suivante publiée par le même journal :

La maison d'éditions anglaise, *Allenand Hawin* a publié en 1920 un livre de M. Sydney Osborn, intitulé : *The Upper Silesian Question and Germany's coal Problem* (1).

L'auteur est un Américain (non juif) qui a étudié la situation sur les lieux et qui a noté le rôle énorme joué par les Juifs dans le développement économique de la Haute-Silésie. Ce sont des Juifs qui ont fondé les principales entreprises industrielles, qui ont fait de la Haute-Silésie la perle de l'industrie de l'Allemagne orientale. L'auteur cite les noms de ces entreprises et ceux de leurs fondateurs. Cette liste est très longue et permet pleinement d'affirmer que l'industrie de la Haute-Silésie que se disputent actuellement l'Allemagne et la Pologne est une œuvre juive.

Entre la Pologne catholique et l'Allemagne luthérienne, les juifs internationaux préfèrent naturellement cette dernière. Et l'on voit le résultat de cette préférence dans l'attitude du gouvernement anglais. Les grands industriels juifs silésiens veulent rester Allemands ; nous verrons si la Conférence s'inclinera devant ce désir.

ROUMANIE. — L'ancienne Roumanie comptait environ 250.000 juifs. La Roumanie nouvelle aura une population juive de 850.000 âmes. Les territoires annexés comprennent, en effet : Bessarabie, 267.000 juifs ; Bucovine, 102.000 ; Transylvanie, 64.074 ; Banat, 14.529 ; région de Koros, 52.763 ; districts de Marmaros et de Szatmar, 93.396. (Cf. *L'Univers Israélite*, 28 janvier 1921, p. 492).

RUSSIE. — Nous lisons dans l'*Univers Israélite,* 7 janvier 1921, p. 414 :

...Alors une poignée de meurtriers s'abattit sur ce qui avait été les

(1) *La question Haute-Silésienne et le problème du charbon de l'Allemagne.*



Majestés et les Altesses et en fit soudainement un horrible tas de cadavres, tout comme agissaient, naguère encore, dans le ghetto d'un bourg polonais les soldats et les policiers de ces mêmes Majestés, de ces mêmes Altesses, si sûres de l'impunité dans leurs palais, au milieu de leurs régiments des gardes.

Oui, Nicolas II, sa tzarine, son tzarévitch, ses grandes- duchesses ont été ignoblement assassinés, sans défense possible, sans protestation utile, exactement comme ce Nicolas II et cette tzarine avaient approuvé, provoqué, voulu l'assassinat d'hommes, de femmes, de garçons, de filles israélites, qui n'étaient pas, certes, des Majestés et des Altesses, mais, tout de même, des créatures humaines. Tragique, épouvantable retour des choses !... L'autocrate pogromisé comme un simple juif !

En France, la vengeance juive persécute l'Eglise catholique ; en Russie, elle assassine la famille impériale et les juifs du monde entier poussent des cris de chacals et des ricanements d'hyènes sur les cadavres.

— Les juifs font tous leurs efforts pour repousser la responsabilité qui leur incombe dans le mouvement bolcheviste. Nous relevons dans l'*Univers Israélite*, 11 mars 1921, p. 637, le passage suivant d'un article publié, dans ce but, par le second numéro de *Paix et Droit*, le nouvel organe de l'Alliance Israélite Universelle :

La grande masse du judaïsme russe, devant la guerre, était *cadet* ou *menchevik*. C'est avec enthousiasme qu'elle salua la première Révolution qui, d'un coup de plume, supprima toutes les lois restrictives qui pesaient sur elle. A cet enthousiasme, mêlé de gratitude, s'associèrent toutes les grandes organisations juives du monde, qui manifestèrent leurs sentiments par d'innombrables télégrammes adressés au gouvernement provisoire.

Toute révolution est un bloc ; on ne saurait en séparer les étapes. La prise de la Bastille annonçait la Terreur. De même, en Russie, le Bolchevisme et la révolution faits au profit de l'Allemagne sont un tout dont les juifs porteront la responsabilité devant l'histoire, parce qu'ils en ont été les agents les plus actifs. La trahison russe est leur œuvre.

— Nous lisons dans la *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 4 :

Quant aux Juifs qui sont fonctionnaires soviétiques, ils obéissent aux mêmes mobiles que tous les autres fonctionnaires. Tout récemment, M. Salomon Reinach démontrait que dans maints endroits les Juifs



dominent parmi les fonctionnaires soviétiques pour cette simple raison que le gouvernement des Soviets a besoin d'un personnel lettré et sobre. Quoi qu'il en soit, la plupart des fonctionnaires soviétiques juifs le sont malgré eux, et le pourcentage de communistes ardents y est très faible.

Pour rester dans la vérité, il faut retenir la constatation de M. Salomon Reinach et prendre les explications du fait pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire comme très sujettes à caution. En fait, le bolchevisme est la réalisation des projets dénoncés par Serge Nilus, dans les « Protocols des Sages de Sion », nous ne saurions trop le constater.

— Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 18 mars 1921 :

Rentré d'un voyage en Russie des Soviets, le Dr Eder, qui avait comme mission de se mettre en contact avec les sionistes russes, a donné à la *Jewish Chronicle* des renseignements intéressants...

Le Dr Eder raconte que la situation générale des Juifs, à part les conditions économiques inhérentes au régime, est excellente. Point d'antisémitisme. Le Rabbin de Moscou, Mazé, lui a déclaré que l'avenir des Juifs russes est brillant si le régime actuel subsiste... Le contraste avec leur situation sous les Tzars est énorme.

D'où il appert que les juifs sont en très bons termes avec les bolchevistes ; et, qu'en Russie, comme ailleurs, la révolution s'est faite par les juifs et à leur profit. Cela justifie l'antisémitisme, mais n'empêche pas les juifs de crier à la persécution, quand les peuples dont ils bouleversent les institutions, sociales et religieuses, cherchent à se prémunir et à se défendre.

SUISSE. — Le Grand Conseil de Zurich a décidé d'établir un délai minimum de quinze ans pour la naturalisation des juifs orientaux. (*La Tribune Juive*, 25 février 1921).

— D'après la *Jüdische Presszentrale Zurich*, M. Guinsburger, grand-rabbin de Genève, l' « Alliance Israélite » et le « Joint Foreign Committee » ont eu une conversation avec sir Ernest Drummond, secrétaire général de la Ligue des Nations, et M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du Travail. (*La Tribune Juive*, 25 février 1921).

— Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 4 mars 1921, p. 619 :



Le Conseil fédéral suisse a refusé de donner suite à une proposition l'invitant à intervenir auprès de la Société des Nations au sujet des pogroms antijuifs de Pologne. Il a allégué en faveur de la non intervention que c'était là une affaire d'ordre intérieur d'un Etat étranger et qu'il n'avait pas à s'y immiscer.

— Le dernier recensement qui a eu lieu en Suisse en décembre accuse une population juive de 21.000 âmes pour 3.877.840 habitants (1).

E. D'YLBERT.

(1) Les autres appendices promis paraîtront dans le volume suivant sur « les Francs-Maçons dans la Judéo-Maçonnerie ».

Nous reviendrons aussi sur les négations juives des « Protocols » en traitant de l'édition de 1901 qui détruit les attaques de M. du Chayla contre Nilus, puisque ce dernier n'est pas l'auteur de cette première édition.



L'INITIATION DANS LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

LA THÉOSOPHIE

OU LA

Franc-Maçonnerie Mystique

LIVRE SECOND

LES SUPÉRIEURS INCONNUS DE LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

CHAPITRE II

LES GOUROUS INITIATEURS

Les Mahâtmas répandent la lumière théosophique. — Le disciple connaît son Maître par l'occultisme. — Une formule magique. — Le Colonel Olcott a vu des Mahâtmas. — Déclaration de M. Sinnett : Une visite reçue par lui. — Le Gourou de M. Rudolf Steiner. — Le Mahâtma Koot-Hoomi est Franc-Maçon. — La doctrine théosophique est l'œuvre des Maîtres. — Le Mahâtma Koot-Hoomi convaincu de plagiat : Ses explications. — Temples et bibliothèques occultes des Mahâtmas.

Dans la Société Théosophique, le rôle des Mahâtmas est complexe. Non seulement ces personnages énigmatiques ont fondé cette filiale maçonnique et continuent à protéger cette sodalité, mais encore ils guident, dirigent et initient les membres des Loges ésotériques.



Dans cette fonction, le Maître prend le nom plus particulier de Gourou. Mais pour obtenir cette protection spéciale, le disciple doit souscrire des engagements formels. Mme Blavatsky le déclare nettement :

Aux Indes le chéla du troisième degré a deux Gourous : l'un est l'Adepte vivant; l'autre le Mahâtma désincarné et glorifié, qui reste le conseiller ou instructeur des hauts Adeptes eux-mêmes. Rares sont les chélas acceptés qui voient leur Maître vivant, leur Gourou, jusqu'au jour et à l'heure du vœu final qui les lie à jamais (1).

Et, si nous en croyons l'enseignement donné par Mme Annie Besant, cet abandon à la direction spirituelle d'un Mahâtma est le meilleur moyen de suivre avec fruit le Sentier théosophique d'Initiation. Elle dit :

Se laisser guider par son Maître est la seule chose importante dans la vie. Toute autre chose doit passer après cela; tout le reste doit être brisé au bénéfice de cette volonté qui vous indique, sur le Sentier, le devoir le plus important, et, en remplissant ce devoir, on rend à l'humanité le plus grand service qui soit en notre pouvoir de lui rendre (2).

Nous lisons, aussi, sous la plume du Colonel Olcott :

Je voudrais que tout le monde dans la Société sût bien combien il est certain que ces Grands Frères qui sont derrière nous suivent d'un œil vigilant ceux d'entre nous qui travaillent avec énergie d'un cœur pur et désintéressé. Quoi de plus réconfortant que de savoir que nos efforts ne sont pas vains et que nos aspirations ne restent pas ignorées (3).

Les Mahatmas Répandent la Lumière Théosophique. — D'après M. Leadbeater, l'action des Mahàtmas se fait sentir, même aux profanes ; nous ajouterons : ainsi que celle de la Franc-Maçonnerie Internationale, du reste :

Par l'intermédiaire de ses agents, la grande Fraternité essaie d'influencer les individualités marquantes du monde, en leur suggérant des idées qui les amèneront à réaliser la Fraternité humaine dès que la guerre aura disparu du monde (3).

Il n'apparaît pas, — du moins selon les prévisions humaines,

(1) *La Doctrine Secrète*, T. V, p. 310.
(2) *Vers l'Initiation*, p. 78.
(3) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. III, p. 2.
(3) *L'Occultisme dans la Nature*, T. I, p. 15.



— que l'action pacifiste des Mahâtmas ait été, jusqu'ici, bien efficace ; l'heure de la Fraternité ne semble pas près de sonner, bien que Mme H.-P. Blavatsky nous dise :

Il est enseigné que les efforts accumulés de longues générations de Yoguis, de Saints et d'Adeptes, spécialement des Nirmânakâyas, ont créé pour ainsi dire autour de l'humanité un mur de protection qui l'abrite invisiblement contre des maux encore pires (1).

Que serait-ce, hélas ! si les Supérieurs Inconnus, constructeurs Initiés du Temple théosophique, n'avaient pas élevé ce mur, étant donné le cataclysme qui vient de déchirer le monde ? Il est vrai que la science occulte n'avait pas prévu cette catastrophe, alors tout s'explique, même la démolition de la muraille théosophique.

Pour répondre à une objection assez justifiée, du reste, Mme H.-P. Blavatsky déclare aux personnes qui demandent pourquoi les Mahâtmas n'ont pas empêché les événements où la Société Théosophique a failli sombrer :

Les Maîtres ne dirigent ni la Société ni même les fondateurs de la Société, et personne n'a jamais dit qu'ils le fassent. Ils se contentent de veiller et de protéger (2).

Nous avons déjà vu que la fondatrice de la Société Théosophique n'hésite jamais à varier d'opinion lorsque cela lui paraît nécessaire ; quitte à changer de nouveau si le besoin s'en fait sentir.

Quoi qu'il en soit de ces variations dans l'enseignement donné par Mme H.-P. Blavatsky, — divergences causées à la fois par la mobilité de son esprit et la difficulté contre laquelle elle se débat à chaque instant, au milieu des diverses affirmations produites pour dissimuler la réalité, — certaines assertions, lancées par la fondatrice de la Société Théosophique, permettent d'entrevoir une partie de la vérité, même sur la conduite des prétendus Mahâtmas envers leurs disciples. Telle la suivante, qui vient en droite ligne d'un Atelier maçonnique :

Bien qu'un Adepte soit forcé de refuser de communiquer les conditions et les moyens qui conduisent aux corrélations des éléments — psychiques ou physiques — qui peuvent produire des résultats nuisibles.

(1) *La Voix du Silence*, p. 88, note de Mme Blavatsky.
(2) *La Clef de la Théosophie*, p. 398.



aussi bien que bienfaisants: il est cependant toujours prêt à communiquer à l'étudiant sérieux, le secret de la pensée ancienne, dans tout ce qui concerne l'histoire cachée sous le symbolisme mythologique et à donner ainsi quelques indications de plus pour servir à une revue rétrospective du passé, en tant que cela fournit d'utiles informations sur l'oirgine de l'homme, l'évolution des Races et la géognose. Et pourtant la plainte larmoyante de nos jours, non seulement parmi les Théosophes, mais aussi parmi les quelques profanes que la question intéresse, c'est : « Pourquoi les Adeptes ne révèlent-ils pas ce qu'ils savent ? » A ceci on pourrait répondre : « Pourquoi le feraient-ils, sachant d'avance qu'aucun homme de science ne l'accepterait, même comme hypothèse et encore moins comme théorie ou axiome » (1).

D'où il appert que l'enseignement donné sur le Sentier théosophique est contraire aux démonstrations scientifiques... et à la raison. Il n'est pas inutile de le constater une fois de plus : ce ne sera pas la dernière.

Nous lisons, dans une lettre adressée par le Mahâtma Koot-Hoomi Lal Sing, à M. Sinnett et « précipitée » grâce à Mme H.-P. Blavatsky, au sujet de l'action des Gourous :

Nous avons nos écoles et nos professeurs, nos néophytes et nos *shaberons* (adeptes supérieurs) et notre porte est ouverte à tout homme de bien qui y frappe. Le nouvel arrivant est toujours le bienvenu; seulement nous n'allons pas à lui; c'est lui qui vient à nous. De plus, s'il n'a pas atteint, dans le sentier de l'occultisme, ce point d'où tout retour est impossible, en s'engageant irrévocablement dans notre association, jamais nous ne le visitons, ni même ne passons le seuil de sa porte sous une forme visible, excepté dans certains cas d'une importance capitale.

Se trouve-t-il quelqu'un parmi vous tellement épris de l'amour de la science et des pouvoirs qu'elle confère qu'il soit, prêt à quitter votre monde pour venir dans le nôtre ? Qu'il vienne alors; mais qu'il n'espère pas retourner d'où il sort avant que le sceau des mystères ait fermé ses lèvres pour jamais, d'une manière qui prévient toute chance de faiblesse ou d'une indiscrétion future (2).

Dante a écrit sur la porte des enfers : *Lasciate ogni speranza, voi ch'ntrate* (3). Constatons encore que le Mahâtma Koot-Hoomi parle comme le fait un Vénérable de Loge maçonnique avant de donner la « lumière » au profane.

(1) *La Doctrine Secrète*, T. II, p. 5.
(2) *Le Monde Occulte*, p. 136.
(3) Laissez toute espérance, vous qui entrez (*Enfer*, Ch. III, V. 9).



M. Wedwood, qui a écrit un intéressant opuscule sur les méthodes d'Initiation employées dans les Loges théosophiques, écrit, en parlant des rapports entre le Gourou et ses disciples :

D'après Mme Besant, un Maître aurait dit que la personne qui se joignait à la Société Théosophique était reliée à Eux par un fil de vie tenu. Ce fil, c'est la ligne du *rapport* magnétique avec le Maître : fil que l'étudiant peut, par la dévotion et le service désintéressé, fortifier et grossir au point qu'il devienne un rayon de lumière vivante. Les Maîtres prennent comme élèves ceux qui réunissent les qualifications spéciales nécessaires. Le fait qu'un petit nombre seulement de ces derniers a encore atteint cet exceptionnel privilège ne devrait en aucune façon décourager l'étudiant. En effet, le Maître s'intéresse à beaucoup d'autres personnes fort éloignées encore du grade de disciple; Il les aide de temps à autre d'une façon générale ou par une attention spéciale. On peut dire en toute vérité que, derrière la Société Théosophique, la force du Maître exerce une action constante (1).

Dans les Ateliers maçonniques, les Initiés promettent toujours une révélation supérieure, après laquelle courent vainement l'Apprenti, le Compagnon, le Maître, le Rose-Croix et le Kadosch ; ainsi, chez les Théosophes, entrés dans les Loges ésotériques, le Gourou doit donner, disent les chefs, un enseignement de plus en plus élevé, qui ne vient jamais, et cela pour cause semblable dans les deux sociétés secrètes.

Mme H.-P. Blavatsky essaie de justifier, par des raisons occultes plus ou moins plausibles, la « faillite » de la science théosophique, en écrivant :

La vérité *tout entière* est trop sacrée pour être donnée au public en général.

La connaissance de tous les détails et de tous les chaînons manquants dans les enseignements *exotériques* serait trop dangereuse si elle était livrée à des profanes...

La complète connaissance de la révélation primitive [par les esprits planétaires] est restée dans la possession de quelques Elus et depuis lors, jusqu'à nos jours, elle a été transmise d'une génération d'Adeptes à une autre...

La mission de l'Esprit planétaire ne consiste qu'à faire vibrer la *tonique* de la Vérité... La mission de tout instructeur de vérités ésotériques, qu'il soit au sommet ou au bas de l'échelle du savoir, est précisément la même; en bas comme en haut. J'ai reçu l'ordre de me borner à faire vibrer la *tonique* de diverses vérités ésotériques parmi ceux qui

(1) *La Méditation*, p. 40.



étudient. Ceux d'entre vous qui seront élevés sur la « Voie » au-dessus de leurs condisciples, dans la sphère ésotérique, recevront, comme ce fut et comme c'est encore le cas dans les Fraternités Mères, pour les « Elus » dont nous avons parlé, les dernières explications détaillées et la clef finale de ce qu'ils apprennent. Personne ne peut espérer toutefois conquérir ce privilège avant que les MAITRES (et non mon humble personne) ne l'en jugent digne.

Si vous désirez connaître la véritable raison d'être de cette mesure, je vous la donne maintenant. Il m'est inutile de répéter et d'expliquer encore ce que vous savez tout aussi bien que moi; dès le début, les événements ont prouvé qu'aucune précaution n'est négligeable. Dans notre groupe de plusieurs centaines d'hommes et de femmes, plusieurs membres ne paraissent se rendre compte, ni du *redoutable caractère sacré* du serment (que quelques-uns émettaient seulement du bout de la plume), ni du fait que leur *personnalité* devait être mise entièrement de côté, lorsqu'ils seraient mis face à face avec leur SOI SUPÉRIEUR, ou encore ne comprennent pas que toutes leurs paroles et toutes leurs promesses, n'auraient aucune valeur, à moins d'être corroborées par des actions, ceci tient simplement à la nature humaine, aussi les MAITRES passèrent-ils outre avec indulgence et accordèrent-ils un nouveau délai; mais en dehors de cela un danger nous guette, qui découle de la nature même du cycle actuel. L'humanité civilisée, si soigneusement surveillée qu'elle soit par des Invisibles gardiens, les Nirmânakâyas, qui veillent sur nos races et sur nos nations, se trouve cependant, en raison de son Karma collectif, terriblement soumise à l'influence des adversaires traditionnels des Nirmânakâyas — les « Frères de l'Ombre » incarnés et désincarnés... Aussi, en dépit de tous les efforts, de terribles secrets sont souvent révélés à des personnes *absolument indignes*, grâce aux efforts des « Frères sombres » et à leur action sur les cerveaux humains. Ceci est uniquement dû à ce simple fait que dans certains organismes privilégiés, les vibrations des vérités primitives, mises en mouvement par les Etres Planétaires, sont remises en activité, sous forme de ce que la philosophie occidentale appellerait des idées innées, et l'Occultisme des « éclairs de génie ». Une idée de ce genre, basée sur une vérité éternelle, est dans l'air, et tout ce que peuvent faire les Puissances qui veillent, c'est d'empêcher sa complète révélation (1).

Mme Blavatsky aurait pu ajouter, en parodiant Molière : « Voilà pourquoi votre Loge est muette ». Les raisons qu'elle nous donne ne valent, en effet, pas mieux que celles de Sganarelle à Géronte.

Pour consoler les disciples, M. Sinnett répète ce qu'on lui a enseigné à lui-même :

(1) *La Doctrine Secrète*, T. VI, pp. 193, 194 et 195. Les mots soulignés le sont par Mme Blavatsky.



Ceux qui étudient l'exotérisme peuvent arriver à se former un système de philosophie, auquel cependant, il manquera toujours ce que les Frères ne révèlent que directement...

Il reste à savoir si les Maîtres de la philosophie occulte consentiront enfin à exprimer dans un langage clair ce qui a rapport à la constitution spirituelle de l'homme. Bien qu'ils conservent encore certaines réticences que l'observateur ordinaire ne comprend pas, ils sont certainement beaucoup plus communicatifs actuellement qu'ils ne l'ont été pendant bien longtemps (1).

Le Disciple Connait son Maitre par l'Occultisme. — Nous lisons dans un curieux petit ouvrage d'enseignement théosophique :

Lorsque le disciple est capable d'entrer dans l'Enseignement, il y trouve toujours son Maître (2).

On apprend, dans les Loges ésotériques de la Société Théosophique, par quels moyens la rencontre s'obtient. Il est nécessaire pour cela de recourir aux voies occultes. Dans les premières années qui ont suivi la fondation de la Société Théosophique, plusieurs membres disent avoir eu des apparitions de Mahâtmas, en chair et en os, nous donneront tout à l'heure quelques extraits de leurs récits. Mme H.-P. Blavatsky est accusée d'avoir facilité la chose à l'aide d'hommes de paille, voire même de « Mahâtmas en mousseline et en baudruche » (3) Elle s'en défend. Mais il est un fait certain c'est que depuis le rapport publié par la Société anglaise des Recherches Psychiques, les manifestations de ce genre paraissent avoir cessé. On ne parle plus que de rencontres sur le plan astral, dans lesquelles le sommeil hypnotique et la suggestion jouent le principal rôle. Le phénomène est plus difficile à vérifier, il échappe complètement au contrôle scientifique, même le plus complaisant.

Nous devons donc nous contenter d'enregistrer certaines déclarations autorisées, concernant les rapports entre le Gourou et son disciple, Elles ne manquent, du reste, pas d'intérêt. Mme Annie Besant vient encore d'écrire tout dernièrement :

Réfléchissez un instant combien peu de choses nous pouvons apprécier

(1) *Le Monde Occulte*, pp. 229 et 230.
(2) *La Lumière sur le Sentier*, p. 17.
(3) Cf : *La Clef de la Théosophie*, p. 395.



chez le Maître. Nous ne connaissons pas le Maître; nous ne connaissons de Lui que celles des impressions venant de Lui auxquelles nous sommes capables de répondre. Vous pouvez, par exemple, dans le monde nocturne, alors que dort votre corps, venir en contact avec le Maître. Vous vous sentez venir en contact avec Lui, et le fait est parfaitement vrai, mais ce n'est qu'avec un petit fragment de Lui que vous venez en contact — avec le fragment auquel vous êtes capable de répondre (1).

La présidente de la Société Théosophique dit ailleurs, à propos d'un petit ouvrage, soit-disant inspiré, paru en 1912 :

Aux Pieds du Maître, livre dans lequel un jeune disciple, sous la direction de son Maître, a noté, de son mieux, jour après jour, à chacun de ses retours dans son corps physique, ce que son Maître lui avait appris... Autant que je sache, c'est la première fois qu'une personne est autorisée à noter textuellement des instructions reçues sur le plan de conscience supérieure... enseignement direct de l'un des Maîtres de Sagesse et de Compassion (2).

Ces leçons, constatons-le en passant, sont de la plus banale platitude, bien qu'on nous les donne comme émanant d'un Mahâtma. Mais, pour le moment, nous ne retenons que le moyen de communication.

Mme Annie Besant a beaucoup développé cette pratique des rapports avec les Maîtres sur le plan astral ; tout l'enseignement ésotérique, donné par la Société Théosophique, est aujourd'hui dirigé exclusivement dans cette voie, où la contradiction est difficile. Il faut ou nier la chose, ou croire à l'illusion.

Voici une curieuse citation, qui montre à quel degré de naïve crédulité sont parvenus les Théosophes qui acceptent de pareilles billevesées :

Lorsque la Société Théosophique fut fondée et que, pour la première fois, on fit ouvertement mention de ces grands Etres, la chose donna naissance à une grande quantité de pensées qui étaient dirigées vers eux. Ce grand courant de pensées se continue encore. Une foule de gens pensent continuellement à nos grands Maîtres avec amour et vénération...

Je me rappelle qu'alors un des Maîtres dit qu'il lui était nécessaire d'édifier un mur de matière mentale autour de Lui-même, pour empêcher l'assaut des pensées curieuses et interrogatrices qui le mettaient dans l'impossibilité de faire Son travail.

(1) *Revue Théosophique française, Le Lotus bleu*, mai 1917.
(2) *Vers l'Initiation*, pp. 71 et 72.



Les Maîtres n'essaient de se tenir à l'écart des hommes, que pour le bien de ces derniers et afin de pouvoir faire Leur propre travail. Dans ce cas même, le Maître ne cherche pas délibérément à s'isoler pour accomplir Son œuvre, mais il se tient alors comme plongé dans la méditation et rayonne sur le monde un courant d'influences bénéfiques. Ceci implique la plus intense des concentrations, et cette concentration Lui serait naturellement beaucoup plus difficile si des gens venaient à tout moment Lui poser des questions et l'importuner de leurs idées. Aussi le Maître, pendant qu'il exécute Son travail, doit-il être pratiquement inaccessible aux hommes, et c'est d'ailleurs ce qui se produit en effet; car Il déverse dans toutes les directions des vibrations excessivement intenses, et un homme qui s'approcherait de Lui astralement se sentirait repoussé en arrière par elles. Un disciple pourrait s'approcher du Maître, car il saurait comment éviter l'action de ces vibrations; mais un disciple ne s'aviserait jamais de Le déranger. Voyant que le Maître est au travail, le disciple attendrait patiemment que le grand Etre puisse s'occuper de Lui. Mais une personne ordinaire ne pourrait pas approcher du tout; ce serait pour elle comme vouloir, en nageant, remonter le courant d'un torrent (1).

Toute la Théosophie, — nous l'avons déjà dit, mais nous ne saurions trop le répéter, — repose sur des enseignements de cette nature. Et les hommes qui rejettent la Révélation divine des Ecritures, acceptent les fantasmagories inventées par les adversaires de l'Eglise pour combattre la religion en détournant dans des voies suspectes ou illusoires, les aspirations naturelles de l'âme humaine vers l'au-delà.

M. Rudolf Steiner, qui a poussé très loin ces imaginations malsaines, en essayant de leur donner, suivant la méthode allemande, une forme scientifique, afin de séduire les intellectuels, ou d'éblouir ceux qui le croient être, écrit :

L'homme... voit apparaître sur sa route une forme de lumière et de beauté. Les mots ne sauraient en décrire la splendeur. Cette rencontre a lieu lorsque les organes de la pensée, de la sensibilité et de la volonté sont suffisamment dissociés dans le corps physique pour que leurs relations réciproques soient uniquement dirigées par la conscience supérieure fonctionnant indépendamment de toutes les contingences physiques. Ces centres de la pensée, de la sensibilité et de la volonté sont maintenant des instruments au pouvoir de l'âme humaine qui, du haut des régions suprasensibles exerce sa domination sur eux...

S'il [l'Initié] se décide à suivre les conseils de cette apparition lumi-

(1) *Revue Théosophique française, Le Lotus bleu*, juin 1914, pp. 165 et 166.



neuse, il deviendra un des guides du genre humain dans le sentier de la délivrance. Il sacrifiera ses dons sur l'autel de l'humanité...

Mais que personne n'attende des occultistes de la Loge Blanche qu'ils lui donnent le moindre conseil favorable au développement égoïste de sa personnalité. Le bonheur de l'individu ne les intéresse nullement, c'est affaire à chacun de le conquérir pour soi s'il le juge bon. Mais les Maîtres ne sauraient collaborer à cette œuvre; la seule chose qui leur importe, c'est l'évolution et la délivrance de tous les êtres qui sont des hommes ou les compagnons des hommes. C'est uniquement pour cette œuvre générale qu'ils enseignent les moyens d'accélérer le développement des forces individuelles (1).

La Franc-Maçonnerie ne raisonne pas autrement dans l'exposition de ses buts humanitaires.

Mme Annie Besant nous indique sommairement par quel travail d'auto-suggestion les disciples, qui veulent suivre le Sentier théosophique, doivent préparer la connaissance de leur Gourou :

Une chose importante que nous enseigna H.-P. Blavatsky, est qu'en occultisme, on n'effectue pas une chose d'emblée; il faut l'édifier graduellement, pièce par pièce. Par exemple sa conception de la façon de créer l'image du Maître était très différente de celle que s'en font la plupart des gens lorsqu'ils s'y essayent. Je sais évidemment que si vous avez un grand pouvoir de visualisation (*sic*), vous pouvez y parvenir très rapidement, mais alors même, si vous voulez acquérir l'entraînement auquel elle attachait une si grande importance, l'entraînement grâce auquel chacun de vos pouvoirs devient un instrument à votre service, vous trouverez sa méthode d'un grand secours. Elle nous dit que la façon de faire une image du Maître est de commencer par les pieds et de procéder de bas en haut, graduellement, comme si nous avions un pinceau à la main, et peindre l'image mentalement, pièce par pièce. Non pas former une image impressioniste, car ce n'était pas ce qu'elle désirait nous voir faire. Elle voulait une image exacte du modèle physique, image créée avec un soin extrême. Je ne dis pas que ce soit là la forme la plus haute de peinture, je vous dis simplement ce qu'elle nous demandait de faire. Si vous faites cela, vous pouvez dire que vous l'avez fait une fois pour toutes, et c'est par la concentration mentale que vous pouvez y parvenir (2).

Dans cette recherche du Maître sur le plan astral, la Théosophie ésotérique ne se contente pas d'employer la médiation, la

(1) *L'Initiation*, pp. 303, 306 et 307.

(2) *Theosophist*, février 1917. « Le Dévachan monde de la pensée », traduction donnée par la *Revue Théosophique française, Le Lotus bleu*, mai 1917, p. 56.



concentration, la suggestion au moyen du sommeil magnétique sous la direction d'un Initiateur, ou l'auto-suggestion solitaire, elle a encore recours à la théurgie et à la magie. Dans le secret des Loges très fermées on enseigne l'évocation par le recours aux mots, aux nombres et aux formules magiques. Et alors, lorsque ces pratiques donnent un résultat, il ne peut y avoir aucun doute sur la nature de l'être qui répond à l'appel, car le « mot perdu et retrouvé » s'adresse à Lucifer.

Nous lisons dans les conseils donnés aux disciples du Sentier théosophique, par Mme Annie Besant :

L'homme qui s'est ainsi formé. l'homme qui a ainsi fait tout son possible, qui a consacré son temps, ses pensées et ses peines à se rendre digne de trouver le Maître, cet homme le trouvera assurément ou plutôt le Maître le trouvera et se manifestera à son âme...

Les grands Maîtres ont besoin de disciples vivant dans le monde matériel et y apportant, après avoir été instruits par Eux, des secours pour ceux qui souffrent, du savoir pour ceux dont le mental est obscurci. Ils cherchent constamment à découvrir, de par le monde, une âme qui soit désireuse d'être aidée et qui soit prête à l'être...

Si vous apprenez graduellement le contrôle du mental, la médiation et l'édification du caractère, vous aurez prononcé le triple mot qui permet au Maître de Se révéler. Lorsque ce triple mot est murmuré dans le silence de l'âme, le Maître lui apparaît; elle est aux pieds de son Gourou enfin trouvé (1).

Une Formule Magique. — Nous avons eu la curiosité de rechercher quel était ce triple mot, c'est-à-dire suivant le langage occulte mot de trois lettres, comportant des sens multiples. Or, voici ce qu'écrit Mme H.-P. Blavatsky dans son plus célèbre ouvrage :

Le mot AUM ou OM, qui correspond au triangle supérieur, attire et éveille, s'il est émis par un homme très sanctifié et très pur (1), non seulement les puissances moins élevées qui résident dans les espaces planétaires et les éléments, mais encore le Soi Supérieur (Atmâ) de celui qui l'articule, ou le « Père » qui est en lui. Prononcé correctement par un homme ordinaire, il contribuera à le fortifier moralement, surtout si, entre deux « AUMS », il médite avec force sur l'AUM qui est en lui, en concentrant toute son attention sur la gloire ineffable. Mais malheur à l'homme qui le profère après s'être rendu coupable d'une

(1) *Le Sentier du Disciple*, pp. 85 et 86.

(2) Il faut sous-entendre : au point de vue des Initiations maçonnique et théosophique occultes.



faute grave (1) : il ne réussira qu'à attirer vers son impure ambiance des êtres et des forces invisibles qui, sans cela, n'auraient pu se frayer un chemin à travers l'enveloppe divine. Tous les membres de l'Ecole Esotérique, si leur désir d'apprendre est sincère, sont invités à articuler le mot divin avant de s'endormir et immédiatement après leur réveil. Il leur faudrait cependant se renseigner d'abord auprès de l'un des chefs de l'E. E. sur la façon de le prononcer (2).

Mme H.-P. Blavatsky connaissait-elle la signification exacte, en kabbale astrologique du mot AUM ?

En tout cas elle ne l'a pas donnée, et la confusion qu'elle fait ici entre AUM et OM, dont l'interprétation est très différente, semble, à moins qu'elle ne soit voulue, indiquer l'ignorance.

Le mot A. U. M., prononcé en détachant les lettres, est une incantation adressée au Mage, Mahâtma ou Gourou, qui doit guider le disciple sur le Sentier vers la rénovation. Astrologiquement, il se représente par le Soleil conjoint à Saturne dans le signe de la Vierge.

Si on l'interprète à l'aide des arcanes du Tarot, A. U. M., première, sixième et treizième lame, signifie :

Dans le plan supérieur : L'être absolu, la Science du bien et du mal, la transformation ou l'émanation continue.

Dans le plan spirituel : L'Unité et la Volonté, l'équilibre par la liberté, l'ascension continue de l'esprit.

Sur le plan de la matière : L'homme appelé à s'élever jusqu'à l'Absolu, par l'enchaînement des effets aux causes, ou karma, l'évolution perpétuelle de la matière.

Pris isolément et interprété de la même façon, le mot O. M. signifierait la mort, châtiment de l'orgueilleux qui a voulu pénétrer le secret des Mystères. Mais on ne doit pas le séparer de la formule magique dont il fait partie.

Mme H.-P. Blavatsky nous dit :

La phrase mystique : « *Om Mani Padme Hum* », lorsqu'on la comprend correctement, au lieu d'être composée de ces mots presque dépourvus de sens : « Oh ! le Joyau dans le Lotus » (3) renferme une allusion à l'union

(1) Toujours sous-entendre : au point de vue de l'occultisme ésotérique.

(2) *La Doctrine Secrète,* T. VI, p. 151. — E. E. veut dire Ecole Esotérique.

(3) Il n'est pas exact de dire que dans cette traduction littérale la phrase est dépourvue de sens. Mme Blavatsky elle-même écrira, un peu plus loin, que cela signifie : « Oh ! mon Dieu, qui êtes en moi », c'est-à-dire le



indissoluble qui existe entre l'Homme et l'Univers, exprimée de sept façons différentes et susceptible de recevoir sept applications distinctes, se rapportant à un même nombre de plans, de pensée et d'action.

Sous quelque aspect que nous l'examinions, cette phrase veut dire : « Je suis ce que je suis » ; « Je suis en toi et tu es en moi ». Dans cette conjonction, dans cette union étroite, l'homme pur et bon devient un Dieu. Que ce soit consciemment ou inconsciemment, il provoquera ou fera innocemment naître des résultats inévitables. Dans le premier cas, si c'est un Initié (il n'est question, bien entendu, que d'un Adepte de la Voie de Droite), il peut diriger un courant bienfaisant ou protecteur, et de la sorte faire du bien à des individus et même à des nations entières et les protéger. Dans le second cas, bien qu'ignorant absolument ce qu'il fait, l'homme de bien se transforme en un bouclier qui abrite tous ceux qui sont avec lui... .

La phrase : « *Om Mani Padme Hum* » a été choisie comme exemple, en raison de sa puissance quasi infinie, dans la bouche d'un Adepte, et des potentialités qu'elle renferme lorsqu'elle est prononcée par un homme quelconque. Soyez prudents vous tous qui lisez ceci : n'employez pas ces mots en vain ou lorsque vous êtes sous l'empire de la colère, de peur de devenir vous-même la première victime expiatoire, ou, ce qui est pire, d'exposer ce que vous aimez à un danger (1),

Sans entrer dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, constatons seulement qu'il y a là beaucoup d'exagération. La phrase magique est une incantation adressée à un être extra-naturel, lequel répond quand il veut.

Pas plus qu'elle ne l'a fait pour le mot *Aum,* Mme Blavatsky n'a donné le véritable sens ésotérique de la phrase *Om Mani Padme Hum,* c'est-à-dire : O. M. P. H. — L'a-t-elle connu ?

Pour traduire ces quatre lettres, il faut avoir recours à la Kabbale astrologique. Elles représentent les planètes Saturne et Vénus (Lucifer) jointes aux signes du bélier et de la balance ; ainsi que les seizième, treizième, dix-septième et huitième lames du Tarot. Ces lettres avertissent du châtiment dont est menacé l'orgueil qui cherche près de Lucifer la transformation et la justice. Elles signifient encore la défaillance de l'esprit croyant pouvoir atteindre les sphères divines par la science luciférienne qui rompt l'équilibre entre le droit et le devoir.

Combien de Théosophes, même parmi les membres initiés des

Joyau dans le Lotus. Cf : *La Doctrine Secrète,* T. VI, p. 179. Et le Joyau dans le Lotus représente aussi, entre bien d'autres choses, le Gourou rencontré sur le Sentier initiatique.

(1) *La Doctrine Secrète,* T. VI, p. 137.

Sections ésotériques, connaissent ces curieuses interprétations? Ce sont là des choses que n'enseignent pas les voyages en astral à la recherche d'un Gourou ni les pratiques employées par les médiums ; il faut pour les pénétrer des travaux plus sérieux.

Si nous en croyons Mme H.-P. Blavatsky, certaines Loges conserveraient ces traditions occultes, c'est du moins ce qui ressort des citations suivantes, après qu'on les a dépouillées du fatras d'orientalisme sous lequel la fondatrice de la Société Théosophique aime à dissimuler ce qu'elle sait de vérité :

Plusieurs siècles après notre ère, les Initiés des temples intérieurs et des Mathams (communautés monastiques) élirent un conseil supérieur présidé par un tout puissant Brahm-Atmâ, chef suprême de tous ces Mahâtmas. Ce pontificat ne pouvait être exercé que par un Brahmane ayant atteint un certain âge; il était le seul gardien de la formule mystique et c'était le Hiérophante qui créait les grands Adeptes. Lui seul pouvait expliquer la signification du mot sacré AUM et de tous les symboles et rites religieux. Celui des Initiés du Suprême Degré qui révélait à un profane une seule des vérités qui lui avaient été confiées, fut-ce la plus petite, devait mourir et celui qui avait reçu la confidence était mis à mort.

Mais il existait, et il existe encore jusqu'à présent, un mot de beaucoup supérieur à la mystérieuse monosyllabe et qui rend celui qui entre en possession de sa clef, presque l'égal de Brahman. Les Brahmâtmas seuls possèdent cette clef et nous savons que, jusqu'à présent, il y a dans les Indes Méridionales deux grands Initiés qui la possèdent. Elle ne peut être transmise qu'à la mort, car c'est le « Mot perdu ». Aucune torture, aucune puissance humaine ne pourrait obliger le Brahmane qui la connaît à la dévoiler et elle est bien gardée au Thibet (1).

Ceci rentre dans le bluff habituel employé par la fondatrice de la Société Théosophique.

Le Colonel Olcott a vu des Mahatmas. — Certains Théosophes ont pu voir et entretenir, disent-ils, des Adeptes sans avoir recours à la théurgie ; ils ont raconté leurs rencontres avec des Gourous de la Grande Loge Blanche. Que faut-il penser de ces récits ? On va pouvoir en juger par les citations suivantes. La première place dans ces interview mystérieuses appartient au Colonel Olcott. Il écrit :

Peu à peu, H. P. B. me fit connaître l'existence des Adeptes orientaux et leurs pouvoirs et me donna la preuve des siens par une multitude de

(1) *La Doctrine Secrète*, T. VI, p. 109.



phénomènes... J'entrai en correspondance personnelle avec les Maîtres. J'ai gardé beaucoup de leurs lettres sur lesquelles j'ai noté moi-même la date de leur réception. Pendant des années, presque jusqu'à mon départ de New-York pour l'Inde, j'ai été l'élève de la section africaine de la Fraternité occulte, mais plus tard, je fus transféré à la section indienne sous un autre groupe de Maîtres... On peut le dire ici, il n'y a et il n'y a jamais eu qu'une alliance ou fraternité altruiste dans le monde entier, mais elle est divisée en sections selon les besoins de la race humaine à ses divers degrés d'évolution. Le centre rayonnant de cette force bienfaisante se déplace selon les temps. Invisible, insoupçonnée comme les courants spirituels vivifiants de l'Akasha, mais également indispensable au bien spirituel de l'humanité, son énergie combinée et divine se maintient d'âge en âge et rafraîchit sur la terre le pauvre pèlerin qui s'efforce vers la Réalité Divine. Le sceptique nie l'existence de ces Adeptes parce qu'il ne les a pas vus et n'a pas causé avec eux et parce que l'histoire n'a pas enregistré leur intervention officielle dans les événements nationaux. Mais des milliers de mystiques illuminés et de philanthropes de toutes les époques que la pureté de leur âme a soulevés des brouillards physiques dans la clarté de la conscience spirituelle, les ont connus, et à diverses reprises, ils sont entrés en relations personnelles avec les gens qui se dévouent ou cherchent à se dévouer au service de la fraternité humaine. Quelques-uns de ceux-là, parfois très humbles et en apparence indignes comme nous, les chefs du mouvement de la Société Théosophique, ont été favorisés de leur sympathie et ont reçu leurs instructions. Les uns, comme H.-P. B. et Damordar ont eu leurs premières visions dès leur jeunesse; d'autres les ont rencontrés sous des déguisements étranges dans des endroits imprévus; je leur ai été présenté par H.-P. B. par un intermédiaire que mes expériences précédentes (1) me rendaient plus compréhensible, un prétendu Esprit contrôlant un médium... me fit connaître quatre Maîtres, un Copte, un représentant de l'école néoplatonicienne d'Alexandrie, un autre très élevé, le Maître des Maîtres en quelques sorte, qui était Vénitien, et un philosophe anglais disparu du monde, mais non encore décédé... Le premier fut mon premier Gourou, homme d'une rigoureuse discipline et d'une mâle splendeur de caractère.

Avec le temps, j'ai appris par eux-mêmes que H.-P. B. était leur fidèle servante... Quelle que soit la raison, il y avait des Maîtres qui ne pouvaient travailler avec H.-P. B. Plusieurs, au contraire, s'en servaient et il y en a parmi eux quelques-uns dont les noms n'ont jamais été prononcés, mais avec lesquels j'ai eu beaucoup affaire aux débuts du mouvement de la Sotiété Théosophique (2).

(1) Le Colonel Olcott fait allusion à ces études antérieures sur les manifestations spirites.

(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, pp. 26, 27 et 28.



Ce dernier point est à souligner tout particulièrement et vient à l'appui de ce que nous avons déjà dit sur le rôle joué par les chefs de la Franc-Maçonnerie Internationale dans la création de la Société Théosophique.

Mme H.-P. Blavatsky confirme les détails ci-dessus, mais, naturellement, avec quelques variantes ; elle écrit en parlant du Colonel Olcott :

Des trois Maîtres qu'a eus ce dernier, l'un était un initié Hongrois, le second un Egyptien, le troisième un Hindou (1).

Le président de la Société Théosophique écrit encore, au sujet des rapports personnels qu'il a eus avec les Mahâtmas :

Je reçus d'amples dédommagements spirituels. On m'expliqua des principes, on me montra de nombreux exemples par des phénomènes psychiques, on m'aida moi-même à faire des expériences, on me fit faire la connaissance profitable d'Adeptes divers et, d'une façon générale, je fus mis au point — autant du moins que mon entêtement natif et ma suffisance d'homme du monde pratique voulaient bien le permettre — pour l'œuvre publique encore insoupçonnée dans l'avenir et qui devait devenir historique. Bien des gens ont trouvé étrange, même incompréhensible, que de tous ceux qui ont aidé au mouvement théosophique, souvent au prix des plus lourds sacrifices, j'eusse été le seul à recevoir la faveur d'une telle intimité personnelle avec les Mahâtmas, que leur existence me soit aussi assurée et évidente que celle de mes propres parents ou amis intimes. Je ne peux expliquer cela. Je sais ce que je sais, mais j'ignore pourquoi beaucoup de mes collègues n'en savent pas autant. Quoi qu'il en soit, beaucoup de personnes ont dit qu'elles basent leur foi aux Mahâtmas sur mon témoignage invariable et inattaquable venant corroborer les assertions de H.-P. B. J'ai été favorisé probablement parce que j'avais à lancer la nef « Théosophique » avec H.-P. B. et pour ses Maîtres et à la gouverner à travers maint Maëlstrom et maint cyclone, et qu'il ne fallait rien moins que la parfaite certitude de la solidité de la base de notre mouvement pour me faire rester à mon poste...

J'ai eu la preuve oculaire que quelques-uns au moins de ceux pour qui nous travaillions étaient des hommes vivants, puisque je les ai vus en chair et en os aux Indes, après les avoir vus dans leur corps astral en Amérique et en Europe, puisque je les ai touchés et que j'ai causé avec eux. Loin de se donner comme des esprits, ils me dirent qu'ils étaient aussi vivants que moi, que chacun d'eux avait ses propres idiosyncraties et ses propres facultés, en un mot sa complète individualité. Ils me dirent

(1) *La Doctrine Secrète*, T. I, introduction, p. 3.



en outre que je pourrais un jour arriver là où ils étaient eux-mêmes parvenus, et cela aussi vite que je le voudrais; mais que je ne devais rien expérer de la faveur et qu'à leur exemple je devrais monter chaque échelon par mes propres efforts. L'un des plus grands d'entre eux, le Maître des deux Maîtres dont le public a entendu parler et qu'il a tant vilipendés, m'écrivait le 22 juin 1875 : « Le moment est venu de vous dire qui je suis. Mon frère, je ne suis pas un esprit désincarné, mais un homme vivant à qui notre Loge a confié des pouvoirs qui seront vôtres quelque jour. Je ne peux vous visiter qu'en esprit, car des milliers de lieues nous séparent en ce moment. Ayez patience et bon courage, infatigable serviteur de la Fraternité sacrée. Travaillez et efforcez-vous de vous-même, car c'est un des plus grands facteurs du succès de ne compter que sur soi-même. Venez en aide à votre frère dans le besoin (1) et vous serez aidé vous-même en vertu de la loi perpétuelle et immuable des compensations ». En somme, de la loi du Karma qui, comme on le voit, me fut enseignée presque dès le commencement de mes relations avec H.-P. B. et les Maîtres (2).

En laissant de côté, dans ces lignes, ce qui touche au bluff de l'occultisme, on constate facilement que toutes ces déclarations relatives aux Mahâtmas s'appliquent parfaitement aux rapports que le fondateur de la Société Théosophique pouvait avoir eus avec des chefs secrets de la Franc-Maçonnerie Internationale ; ces « Supérieurs Inconnus » n'avant rien d'extra-naturel.

Le Colonel Olcott, « chargé de lancer la nef de la Théosophie avec H.-P. B. », nous donne encore dans ses *Old Diary Leaves*, le récit d'une visite occulte que lui fit un soir à New-York un de ces mystérieux personnages. Nous reproduisons cette narration :

Je lisais tranquillement, uniquement occupé de mon livre. Rien de ce qui s'était passé ce soir-là ne m'avait préparé à voir un adepte dans son corps astral; je ne l'avais pas souhaité, ni essayé de l'évoquer dans mon imagination, ni le moins du monde attendu. Tout à coup, tandis que je lisais un peu détourné de la porte, quelque chose de blanc apparut dans le coin de mon œil droit : je tournai la tête et laissai tomber mon livre d'étonnement. Au-dessus de ma tête, me dominant de sa haute stature, je vis un Oriental vêtu de blanc, portant un turban rayé de couleur ambrée et brodé à la main de soie floche jaune. De longs cheveux très noirs tombaient sur ses épaules; sa barbe noire, séparée verticalement sur

(1) Ce « frère dans le besoin » n'était autre que Mme H.-P. Blavatsky elle-même.

(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, pp. 213 et 229.



le menton à la mode radjpoute, avait les bouts tordus et rejetés en arrière sur les oreilles. Ses yeux brillaient d'un feu intérieur, à la fois perçants et bienveillants, c'étaient les yeux d'un mentor et d'un juge, adoucis par l'amour d'un père qui considère son fils quand il a besoin de conseils et de direction. C'était une figure si imposante, si empreinte de la majesté de la force morale, rayonnant une telle spiritualité, si évidemment supérieure à l'humanité ordinaire, que je me sentis intimidé et je fléchis le genou en baissant la tête comme on fait devant un dieu ou un personnage divin. Je sentis une main se poser légèrement sur ma tête, une voix douce mais forte me dit de m'asseoir et, quand je levai les yeux, l'apparition était assise de l'autre côté de la table. Il me dit qu'il était venu au moment même où j'avais besoin de lui, que mes propres actes m'avaient conduit là, qu'il ne dépendait que de moi de le revoir souvent dans cette vie si je travaillais avec lui pour le bien de l'humanité. Qu'il y avait une grande œuvre à entreprendre et que j'avais le droit, si je voulais, d'y coopérer; qu'un lien mystérieux qui ne pouvait encore m'être expliqué nous avait réunis ma collègue et moi, lien qui ne pouvait être rompu, quoique un peu tendu parfois. Il me dit sur H.-P. B. des choses que je ne dois pas répéter et sur moi d'autres qui ne concernent personne.

Je ne pourrais pas dire combien de temps il resta, peut-être une demi-heure, peut-être une heure, mais j'avais si peu conscience de la fuite du temps qu'il me sembla que ce fut une minute. Enfin il se leva et je m'étonnai de sa haute stature observant l'éclat de son visage — non pas un rayonnement extérieur, mais la douce lueur, eût-on dit, d'une lumière intérieure, celle de l'esprit. — Soudain je pensai: « Oui, mais si c'est une hallucination ? Si H.-P. B. m'a suggéré cette vision ? Je voudrais avoir une preuve tangible de sa présence réelle ici, quelque chose que je puisse manier après son départ ». Le Maître sourit doucement comme s'il lisait ma pensée, déroula le *fehta* de sa tête, me salua gracieusement en signe d'adieu et disparut. Sa chaise était vide, je restai seul avec mon émotion.

Cependant le turban brodé sur la table demeurait comme une preuve tangible et durable que je n'avais pas été hypnotisé ou psychiquement bafoué, mais que j'avais bien reçu la visite d'un des frères aînés de l'humanité, un des Maîtres de notre race obscure...

J'ai eu la faveur de plusieurs rencontres depuis avec ce Maître et avec d'autres, mais je n'ai pas besoin de répéter des récits d'expériences dont la précédente est un exemple suffisant. Si d'autres moins privilégiés peuvent douter, moi je sais (1).

Il semble bien que le président-fondateur de la Société Théosophique n'est pas seul à savoir la vérité sur cette comédie

(1) ***Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, p. 361 et suiv.**



mystico-maçonnique. L'auteur anonyme d'articles dont nous avons déjà parlé écrit :

Olcott a rencontré un adepte hindou... Mais un adepte hindou, ça se connaît, sinon sur le plan physique, au moins sur le plan astral...

En l'espèce, il s'agissait simplement de M. Hurrychund Chintamon, un envoyé du Svâmi Dayananda Saraswati, qui, peu de temps auparavant avait fondé une secte brahmanique réformée, sous le titre de l' « Arya Somaj ».

Hurrychund Chintamon fut l'intermédiaire entre Saraswati et Mme Blavatsky. C'est lui qui traduisit les correspondances qu'ils échangèrent sans l'intervention d'aucun Mahâtma...

Comme « Maître du Thibet » et comme « Mahâtma » Koot Hoomi était une farce; mais Mme Blavatsky aurait pu livrer le nom du Monsieur qui s'était caché derrière cette farce... Mme Blavatsky ne fut jamais qu'un instrument entre les mains d'individus artificieux s'abritant derrière sa personnalité (1).

D'autres membres de la Société Théosophique ont, paraît-il, vu des Mahâtmas.

DÉCLARATIONS DE M. SINNETT : UNE VISITE REÇUE PAR LUI. — M. Sinnett n'est pas moins affirmatif que le Colonel Olcott sur l'existence et les manifestations, plus ou moins occultes, des Mahâtmas de la Grande Loge Blanche du Thibet. Il déclare, en effet :

Mme Blavatsky a vécu de longues années au milieu des adeptes. Depuis ce temps elle a conservé avec eux des relations presque journalières. Elle est retournée les voir et ils lui ont rendu visite dans leur corps naturel plusieurs fois depuis qu'elle a quitté le Thibet après son initiation... Elle a vécu sept années durant et plus sous le toit de certains, au Thibet, les voyant vaquer à leurs occupations de chaque jour avec leurs amis et leurs connaissances, s'instruisant par degrés, sous leur direction, dans la vaste science à laquelle elle s'est consacrée... Les adeptes qui l'enseignent sont bien des hommes vivants.. A plusieurs reprises il lui a été permis de retourner les voir. Les communications astrales n'ont lieu que durant la cessation de son commerce personnel avec eux, lequel dure depuis une longue suite d'années (2).

Le même auteur dit encore, à propos du colonel Olcott :

(1) *La France Antimaçonnique*, 14 décembre 1911, p. 550 ; 11 janvier 1912, p. 14 ; 7 décembre 1911, p. 529.
(2) *Le Monde Occulte*, p. 301.



Lui aussi déclare qu'il a vu les Frères dans leur corps matériel et dans leur forme astrale.

M. Sinnett nous parle, en outre, un peu plus loin, des

Relations personnelles qui existent entre le colonel Olcott et les Frères, relations tantôt occultes, tantôt ordinaires, comme celles d'homme à homme (1).

Voici un détail concernant un disciple de Mme H.-P. Blavatsky, lequel a été accusé de servir de complice dans les supercheries employées par la Théosophe russe pour suppléer ses pouvoirs psychiques défaillants :

Damodar a vu quelques-uns des Frères visiter, en personne, le quartier général de la Société. Ils lui ont souvent rendu visite dans leur forme astrale. Lui-même a passé par certaines initiations et a acquis des pouvoirs considérables qui ont été développés rapidement afin qu'il pût servir, indépendamment de Mme Blavatsky, de lien de communication entre les Frères, ses Maîtres, et la Société Théosophique (2).

Ce ne sont pas là les seuls témoignages sur lesquels M. Sinnett appuie sa foi dans l'existence des Mahâtmas, car il ajoute :

Deux autres témoins qui connaissent personnellement les Frères vinrent me rendre visite à Simla : c'étaient deux chélas réguliers, envoyés de l'autre côté des montagnes pour quelque affaire et qui devaient en passant m'entretenir au sujet de leur Maître, mon adepte correspondant. Lorsque je vis ces hommes pour la première fois, ils venaient de quitter les adeptes avec qui ils avaient vécus. L'un d'eux, Dhabagiri Nath, fit durer sa visite plusieurs jours ; il me parla de Kout-Houmi pendant des heures entières, ayant vécu avec lui dix années (3).

Un tel concours de preuves pourrait paraître troublant aux regards de ceux qui cherchent simplement la vérité. Heureusement, le Colonel Olcott s'est chargé de dissiper les hésitations et de remettre les choses au point. Nous lisons, en effet, dans ses souvenirs :

Le lendemain, une délégation de Samajistes vint de Lahore, présidée par Rattan Chand Bary et Siris Chandra Basu, deux hommes des plus intelligents et honorables dont j'ai eu le bonheur de conserver l'amitié

(1) *Le Monde Occulte*, pp. 302 et 303.
(2) *Le Monde Occulte*, p. 304.
(3) *Le Monde Occulte*, p. 305.



jusqu'à présent. Il y eut une conversation et une discussion des plus intéressantes avec trente ou quarante des partisans du Swami, et le soir, quand nous fûmes seuls avec les deux amis précités, H.-P. B. sonna les cloches-fées plus clairement et joliment que je ne le lui avais entendu faire dans l'Inde. Elle leur fit une proposition qui amena un malheureux malentendu entre elle et eux, et qu'il vaut mieux que je raconte pour empêcher le fait d'être cité contre elle par ses ennemis (²)

Jusque-là, M. Sinnett n'avait pas eu l'occasion de discuter la philosophie mystique hindoue avec un indigène ayant reçu de l'éducation; il le regrettait beaucoup et nous aussi. Il poursuivait sa correspondance avec le Mahâtma K. H., mais il aurait voulu le voir face à face, lui ou un de ses disciples. Trouvant Rattan Chand très qualifié pour servir d'interprète, H.-P. B., avec l'approbation du Maître, à ce qu'elle dit à lui et à moi, essaya de lui persuader d'aller trouver M. Sinnett en prenant une lettre de K. H. et de jouer le rôle de messager. Il ne devait donner à M. Sinnett aucun renseignement sur lui-même, sur son nom, sa situation, sa résidence, mais devait répondre complètement à ses questions sur des sujets religieux et philosophiques, H.-P. B. lui donnant l'assurance que toutes les idées et arguments nécessaires lui seraient inspirés au moment même. Rattan Chand et son ami ne sachant pas jusqu'où peut aller cette transmission de pensée, et ne voyant ni Mahâtma, ni lettre, montrèrent la plus grande répugnance à entreprendre cette affaire. Cependant ils finirent par consentir, et retournèrent à Lahore pour obtenir la permission nécessaire et revenir le lendemain.

Quand ils furent partis, H.-P. B m'exprima sa satisfaction, disant que la mission serait très réelle, aurait le meilleur effet sur M. Sinnett, et serait très favorable au Karma des deux jeunes gens. Mais le lendemain, au lieu de revenir, ils envoyèrent un télégramme disant qu'ils refusaient absolument de poursuivre l'entreprise, et dans une lettre, ils expliquèrent clairement qu'ils ne voulaient pas se prêter à une telle déception, ou qui leur paraissait telle.

La contrariété et l'indignation de H.-P. B. s'exprimèrent sans ambages. Elle n'hésita pas à les appeler une paire d'imbéciles d'avoir gâché une chance que si peu de gens peuvent avoir de travailler avec les Maîtres à l'accomplissement de grands desseins. Et elle me dit que s'ils étaient venus, la lettre serait tombée du ciel devant eux et que tout aurait bien marché.

Voilà un de ces cas où une chose parfaitement possible pour un occultiste, dont les sens intérieurs sont développés et dont les facultés psychodynamiques sont en pleine activité, paraît absolument impossible à l'homme ordinaire qui ne peut concevoir comment le *but serait atteint*

(2) Retenons le motif qui a déterminé le Colonel Olcott à faire connaître cette histoire.



sauf en employant *la fraude* et des *compères* (1). Nos jeunes amis n'étant pas assez développés furent laissés libres de préparer leur Karma et choisirent le parti qui leur paraissait le seul honorable. H.-P. B. dit qu'ils s'étaient fait tort ainsi. Combien de fois cette pauvre H.-P. B. n'a-t-elle pas été ainsi mal comprise et blâmée par l'ignorance spirituelle des autres quand son plus grand désir était de les aider ? (2).

Les faits sont aussi significatifs qu'édifiants. Les Mahâtmas ne sont pas des demi-dieux ennemis de la fraude.

Le récit donné plus haut par M. Sinnett prouve que Mme H.-P. Blavatsky parvint à découvrir deux « Chélas » moins scrupuleux que les honnêtes Hindous Samajistes.

Les déclarations, si claires dans leur inconscience voulue, faites par le Colonel Olcott, mettent, une fois de plus, en lumière l'identité de doctrine a-morale qui existe entre la Théosophie et la Franc-Maçonnerie. C'est l'éthique de toute la Secte prise sur le vif.

Du reste, il suffit de lire entre les lignes des citations suivantes pour voir que le co-fondateur de la Société Théosophique n'était pas dupe des bluffs imaginés par son associée.

Le Colonel Olcott écrit, à propos d'un voyage à Ceylan :

Le 11 février, H.-P. B. se querella avec moi parce que je ne voulais pas rompre mes engagements pour rester avec elle et l'aider à rédiger le *Theosophist*. Je refusai naturellement d'obtempérer, et naturellement aussi elle se mit dans une rage bleue. Elle s'enferma dans sa chambre pendant toute une semaine, refusant de me voir, mais m'envoyant de petits billets officiels et un entre autres où elle me faisait savoir que la Loge cesserait de s'occuper de moi et de la Société et que j'étais libre d'aller à Tombouctou si le cœur m'en disait. Je répondis simplement que cette tournée ayant été pleinement approuvée par la Loge, je la ferais quand je ne devrais jamais plus revoir un Maître : que je ne les croyais pas d'un naturel si indécis et changeant et que s'ils étaient ainsi je préférerais travailler sans eux. Sa mauvaise humeur finit par s'user et le 18 nous allions nous promener ensemble dans la voiture neuve que Damodar venait de lui donner ! (3).

Et après avoir raconté son voyage à Ceylan, le Colonel Olcott ajoute :

(1) C'est nous qui soulignons. Il est difficile, après cela, de croire à la bonne foi de l'ancien détective militaire, colonel Olcott.

(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. II, p. 213 et suiv.

(3) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. II, p. 246.



Je rentrai chez nous le 19 décembre... un grand choc m'attendaient : *H.-P. B. me transmit un message des plus bienveillants des Maîtres sur mon succès à Ceylan, où ils semblaient avoir complètement oublié les menaces irritées et même les déclarations écrites que la Société serait abandonnée par eux, si j'y allais et qu'ils ne s'occuperaient plus jamais d'elle ni de moi.* Depuis lors, je ne l'ai pas moins aimée ni appréciée comme amie ou précepteur, mais si j'avais jamais cru le moins du monde à son infaillibilité, j'en fus guéri (1).

Ces faits datent de 1881. Le Colonel Olcott n'en a pas moins continué à exalter Mme H.-P. Blavatsky et les Mahâtmas.

Le Gourou de Monsieur Rudolf Steiner. — Tous les Théosophes, appartenant aux Loges ésotériques, ont la prétention, plus ou moins sincère, d'entrer ainsi en rapport avec des êtres mystérieux, soit dans le monde terrestre, soit sur le plan astral. Le cas de M. Rudolf Steiner, ex-secrétaire général de la blanche allemande de la Société Théosophique, fondateur de la Société Anthroposophique, un des occultistes les plus initiés de la Secte, confirme cette règle. M. Edouard Schuré, disciple enthousiaste de l'ésotérisme chrétien, écrit :

Ce fut à dix-neuf ans que l'aspirant aux mystères rencontra son guide — le Maître — depuis longtemps pressenti.

C'est un fait constant, admis par la tradition occulte et confirmé par l'expérience, que ceux qui cherchent la vérité supérieure d'un désir impersonnel trouvent un maître pour les initier, au moment propice, c'est-à-dire quand ils sont mûrs pour la recevoir...

Le maître de Rudolf Steiner était un de ces hommes puissants qui vivent, inconnus du monde, sous le masque d'un état civil quelconque, pour accomplir une mission dont seuls se doutent leurs égaux dans la confrérie des maîtres renonciateurs. Ils n'agissent pas ostensiblement sur les événements humains. L'incognito est la condition de leur force, mais leur action n'en est que plus efficace. Car ils suscitent, préparent et dirigent ceux qui agiront aux yeux de tous...

Le maître de Rudolf Steiner... était un mâle de l'Esprit, un dompteur redoutable, qui ne voit que l'espèce et pour lequel les individus existent à peine. Il ne se ménageait pas lui-même et ne ménageait pas les autres. Sa volonté ressemblait à un boulet, qui, une fois sorti de la bouche du canon, va droit à son but et balaye tout sur son passage. Aux questions inquiètes de son disciple, il répondit en substance :

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. II, p. 261. Le passage en italique a été souligné par le Colonel Olcott lui-même.



« Si tu veux combattre l'Ennemi commence par le comprendre... C'est au plus fort de la détresse que tu trouveras tes armes et tes frères de combat. Je t'ai montré qui tu es, maintenant va et reste toi-même ! »

Rudolf Steiner connaissait suffisamment la langue des maîtres pour deviner l'âpre chemin que lui imposait cet ordre; mais il comprit aussi que c'était l'unique moyen d'atteindre le but. Il obéit et se mit en route (1).

M. Schuré ne nous dit pas à quelle Loge maçonnique appartenait le Maître dont il vient de tracer le portrait.

LE MAHATMA KOOT-HOOMI EST FRANC-MAÇON. — Nous trouvons ce renseignement dans une lettre publiée par la *Light*, en janvier 1886, et reproduite par M. Sinnett. Le médium W. Eglinton y raconte en ces termes une apparition du célèbre Maître de la Société Théosophique :

Le 22 mars 1882, j'étais en mer, ayant quitté Ceylan vers six heures du soir, le même jour. J'occupais un peu à l'avant, sous le pont du capitaine une cabine de pont qu'un officier avait gracieusement mise à ma disposition. Vers dix heures j'étais dans ma cabine, le dos tourné vers la porte ouverte, me déshabillant afin d'aller dormir sur le pont. En me retournant pour sortir, je trouvai l'entrée barrée par ce que je pris, tout d'abord, pour un Khitmeghar (majordome indien). Croyant qu'il venait pour une commission, j'attendis qu'il voulut bien me parler, mais comme il ne le faisait point et que je le trouvais insolent d'être entré sans avertir et sans avoir donné les marques de déférence dues aux Européens en pareil cas, je lui dis en Hindoustânie, d'un ton courroucé, de s'en aller; sur ce, il s'avança dans la cabine, *me saisit la main droite et me frappa le signe d'un Maître maçon* (2), avant que j'eusse le temps de revenir de mon étonnement. Je lui demandait de me dire pourquoi il s'était introduit de la sorte, et ce qu'il voulait. D'un ton délibéré, et dans un anglais parfait (3) il me déclara qu'il était « Kout-Houmi Lal Singh » et je fus à ce moment, si frappé de son aspect général, *de ses connaissances en Franc-Maçonnerie* et de sa déclaration qu'il était réellement le personnage mystique, ou l'Adepte, dont j'avais entendu parler durant mon séjour dans l'Inde, que sans hésitation, je le crus sur parole. Nous eûmes alors une conversation assez longue sans importance pour

(1) Rudolf STEINER. *Le Mystère chrétien et les Mystères antiques*, introduction par M. Edouard SCHURÉ, pp. 15, 16, 17 et 18.

(2) C'est nous qui soulignons certains mots de cette lettre.

(3) Notons ce détail qui renverse toutes les explications mises en avant par les occultistes théosophes, afin de justifier les fautes d'anglais contenues dans les lettres du même Mahâtma et « précipitées » par l'intermédiaire de Mme Blavatsky.



autre que moi; mais il me montra qu'il était très au courant du mouvement théosophique et du mouvement spiritualiste [spirite] et qu'il connaissait très bien mes amis de l'Inde. C'était de tous points, un homme intelligent, parfaitement formé, et ne différant en rien, quant à l'apparence extérieure du moins, des milliers de natifs que l'on voit en Orient. Ce n'était pas une hallucination, car j'étais en pleine possession de toutes mes facultés; la poignée de main, et la matérialité évidente de la forme, d'autre part, prouvaient que ce n'était pas une vision subjective. Quelque petite chose — c'était peut-être une ruse de mon visiteur — détourna mon attention de lui un instant, car j'étais à le critiquer en le plaisantant, et lorsque je me retournai... il était parti !

En deux pas je fus à la porte, d'où j'avais l'avantage de voir tout le pont d'avant et tout le pont d'arrière, mais je ne vis personne partir, bien qu'aucun être vivant n'eût pu à ce moment échapper à mon regard. Le jour suivant j'inspectai le bâtiment jusque dans ses parties les plus cachées pour découvrir quelqu'un ressemblant à l'homme que j'avais vu la nuit précédente; mais je ne pus trouver le moindre indice de son identité; à ce moment j'avais dans l'idée qu'on avait pu envoyer un homme à bord, à Ceylan, dans le but de me tromper. Mais plus je réfléchis, plus il me parut difficile d'accepter cette théorie... j'écrivis, affirmant ma ferme croyance que la personne vue n'était autre que le grand maître (1).

Le seul point intéressant à retenir dans cette lettre est ce qui concerne l'affirmation des connaissances maçonniques du Mahâtma Koot-Hoomi. Cela vient à l'appui de tout ce que nous avons montré sur le rôle secret joué par la Franc-Maçonnerie Internationale dans la création et la direction de la Société Théosophique.

La Doctrine Théosophique est l'Œuvre des Maîtres. — Non seulement les Adeptes de la Grande Loge Blanche du Thibet ont présidé à la constitution de la Société Théosophique, mais encore la doctrine professée dans les Branches et les Loges ésotériques a été enseignée par ceux qu'on y nomme les Maîtres.

Nous lisons sous la plume de Mme H.-P. Blavatsky, au sujet des Mahâtmas :

— Et-il vrai que ces hommes ont *inspiré* quelques-uns de vos écrivains, et que plusieurs, sinon tous vos ouvrages Théosophiques, ont été écrits sous leur dictée ?

(1) *Le Monde Occulte*, p. 320.



— En effet, dans certain cas cela s'est passé ainsi. Il y a des passages entièrement dictés par eux, et *verbatim;* mais, en général, ils se bornent à inspirer les idées et abandonnent la forme littéraire à ceux qui écrivent (1).

Nous avons déjà vu, dans un précédent chapitre, que Mme H.-P. Blavatsky était un médium écrivain ; mais il est nécessaire d'insister sur ce point. Le Colonel Olcott fournit à ce sujet des détails intéressants, dans le double but d'innocenter la fondatrice de la Société Théosophique des plagiats qui lui ont été reprochées avec juste raison, et de démontrer l'assistance occulte des Mahâtmas.

Nous lisons dans les *Old Diary Leaves* du Théosophe américain :

Un soir d'été, en 1875, H.-P. B. me montra quelques pages de manuscrit qu'elle venait d'écrire en disant : « J'ai écrit cela la nuit dernière *par ordre*, mais du diable si je sais ce que cela deviendra. Peut-être un article de journal, peut-être un livre, peut-être rien. En tout cas, j'ai obéi... »

Elle dit qu'elle écrivait sur des sujets qu'elle n'avait jamais étudiés, et qu'elle donnait des citations de livres qu'elle n'avait jamais lus de sa vie...

Elle ne travaillait pas d'après un programme arrêté, mais les idées jaillissaient dans son cerveau comme une source vive qui déborde sans cesse. Cela venait par sauts et par bonds, à la queue leu leu, chaque paragraphe formant un tout susceptible d'être retranché sans nuire au précédent ni au suivant...

Si malgré toute sa science elle travaillait sans plan arrêté, cela ne tend-il pas à prouver qu'elle n'écrivait pas d'elle-même et qu'elle n'était que le canal à travers lequel cette vague d'essence vitale vivante se déversait dans la mare stagnante de la pensée spiritualiste moderne ? (2).

Le Colonel Olcott ajoute un peu plus loin sans s'apercevoir probablement des contradictions qui existent entre ces diverses indications sur la manière de travailler de Mme H.-P. Blavatsky :

Il fallait voir parfois son propre manuscrit découpé, recollé, redécoupé, reconstitué tant et si bien qu'en regardant un feuillet par transparence

(1) *La Clef de la Théosophie*, p. 389. Les mots soulignés le sont dans le texte.

(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, pp. 198, 199 et 200.



on voyait qu'il se composait de six, huit ou même dix coupures extraites de pages diverses collées l'une à côté de l'autre avec quelques lignes de texte pour relier l'ensemble. Elle devint d'une telle habileté à cet exercice qu'elle s'en vantait souvent à ses amis...

En somme, d'où donc H.-P. B. a-t-elle tiré les matériaux d'*Isis* qui ne proviennent d'aucune source littéraire connue ? De la *lumière astrale* et au moyen de ses sens spirituels, de ses Maîtres — les « Frères », les « Adeptes », les « Sages », les « Maîtres » — selon les noms divers qu'on leur a donnés. Comment puis-je savoir cela ? Parce que j'ai travaillé pendant deux ans à *Isis* avec elle et bien longtemps après à d'autres publications.

C'était une chose curieuse et inoubliable de la regarder travailler. Nous nous mettions d'ordinaire de chaque côté d'une grande table et je pouvais suivre tous ses mouvements. Sa plume volait sur la page; puis soudain elle s'arrêtait, regardait dans l'espace avec la fixité vague des clairvoyants, et ensuite semblait lire quelque chose d'invisible dans l'air devant elle et se mettait à le copier. La citation finie, ses yeux reprenaient leur expression habituelle et elle se reprenait à écrire normalement jusqu'à nouvelle répétition. Je me rappelle très bien deux circonstances où moi aussi j'ai pu voir et toucher des livres sur les doubles astrals desquels elle avait copié des citations et qu'elle avait dû matérialiser pour me prouver leur exactitude parce que je refusais de laisser passer les épreuves sans vérification (1).

Outre cette affirmation peu banale, le Colonel Olcott cite à l'appui de sa thèse certains passages de lettres écrites par Mme Blavatsky elle-même à sa famille et qui viennent confirmer cette prétendue collaboration occulte des Gourous par l'intermédiaire de l'astral. Voici ce que déclare Mme H.-P. Blavatsky (2) :

« Quand j'écrivais *Isis*, j'écrivais si facilement que ce n'était pas un travail mais un plaisir. Pourquoi me louerait-on ? Quand on me dit d'écrire, je m'asseois et j'obéis et je peux alors écrire avec la même facilité presque n'importe sur quel sujet : Métaphysique, psychologie, philosophie, anciennes religions, zoologie, sciences naturelles, quoi encore ? Je ne me demande jamais : « *Puis-je* écrire là-dessus ? où en » suis-je capable ? » Mais je me mets à mon bureau et j'écris. Pourquoi ? Parce que quelqu'un me dicte *qui sait tout*, mon *Maître* et d'autres parfois que j'ai connus dans mes voyages. Je vous prie de ne pas

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, pp. 201 et 204.

(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, pp. 208, 209, 210 et 211. Les mots soulignés le sont dans le texte.



me croire folle, je vous l'ai déjà donné à entendre plusieurs fois... et je vous le dis franchement : quand j'écris sur un sujet que je connais mal ou pas du tout, c'est à eux que je m'adresse et l'un d'eux m'inspire, c'est-à-dire tout simplement qu'il me laisse copier des manuscrits ou des imprimés que je vois passer en l'air devant mes yeux, sans que je perde un seul instant conscience de la réalité ».

Elle écrivit une autre fois au sujet de ses œuvres à sa sœur Véra :

« Tu peux ne pas me croire, mais je t'affirme que je ne dis que la vérité; je suis uniquement occupée, non d'écrire *Isis* mais d'Isis elle-même. Je vis dans une sorte d'enchantement continuel, une vie de visions et de rêves éveillés, Je suis là et je vois sans cesse la belle déesse. Et à mesure qu'elle me révèle le sens caché de ses *secrets* si longtemps perdus, et que son voile devenant sans cesse plus transparent tombe peu à peu devant mes regards, je retiens mon souffle et je peux à peine en croire mes yeux... Depuis plusieurs années, afin de ne pas oublier ce que j'ai appris ailleurs, on m'a fait garder sans cesse devant les yeux tout ce qu'il est nécessaire que je sache. C'est ainsi que nuit et jour, mon œil intérieur passe en revue toutes les images du passé. Lentement, comme un panorama silencieux et enchanté, les siècles se déroulent devant moi... et l'on me fait identifier ces images avec de certains événements historiques et je *sais* qu'il n'y a pas d'erreur possible... Quand je pense et que je regarde mes pensées, je les vois comme ces petits morceaux de bois de formes et de couleurs différentes du jeu de casse-tête : je les prends une à une, et j'essaie de les raccorder, mettant celle-ci de côté jusqu'à ce que je trouve sa voisine et cela finit toujours par faire un dessin géométrique correct... *je refuse absolument d'attribuer ma science à ma mémoire*, car je serais incapable d'arriver seule à de telles prémisses et à de telles conclusions... je te le dis sérieusement : je suis *aidée* et celui qui m'aide est mon *Gourou* ».

Elle dit à sa tante que pendant que son maître est absent et occupé à autre chose :

« Il éveille en moi son substitut de science... Alors ce n'est pas *moi* qui écris, mais mon *Ego* intérieur, mon *moi lumineux* qui pense et qui écrit pour moi. Pensez un peu. Vous qui me connaissez, quand ai-je jamais su toutes ces choses ? D'où me vient toute cette science ? »

Et le Colonel Olcott croit devoir préciser :

Dans ces moments-là, son corps était occupé par des entités étrangères qui faisaient son ouvrage et m'enseignaient par sa bouche des choses dont elle n'avait pas la plus légère connaissance à l'état normal (1).

Il ajoute encore un peu plus loin :

Je ne l'ai connue que sous trois formes, à savoir : H.-P. B. elle-même,

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, p. 211.



H.-P. B. possédée ou adombrée par les Maîtres, H.-P. B. leur servant de secrétaire et écrivant sous leur dictée... Il y avait de nombreux — combien nombreux — moments où elle n'était ni possédée, ni contrôlée, où elle ne travaillait pas sous la dictée d'une intelligence supérieure, mais où elle était simplement et visiblement H.-P. B. notre amie familière et aimée, et depuis notre maître, s'efforçant de son mieux de remplir sa mission littéraire (1),

Non seulement les Mahâtmas, mais aussi les esprits désincarnés sont venus collaborer aux nombreux ouvrages publiés par Mme H.-P. Blavatsky, pour l'instruction et l'initiation des membres de la Société Théosophique. Du moins, le Colonel Olcott l'affirme, sans dire, il est vrai, quel critérium scientifique lui permettait de distinguer la nature particulière de ces diverses entités. Il est vrai que les Théosophes ne raisonnant pas leurs croyances n'ont pas besoin de preuves, la crédulité leur suffit. Voici ce que nous lisons dans les souvenirs du fondateur de la Société Théosophique :

Je fus induit à croire que l'un au moins de nos collaborateurs était un esprit désincarné, l'âme pure d'un des plus sages philosophes des temps modernes, l'ornement de notre race, une des gloires de son pays. C'était un grand platonicien et l'on me dit qu'il s'était absorbé si entièrement dans ses études qu'il était devenu « enchaîné à la terre », c'est-à-dire qu'il n'avait pas pu rompre les liens qui l'attachaient à ce monde-ci, mais qu'il vivait dans une bibliothèque astrale créée par sa propre imagination, plongé dans ses réflexions philosophiques, ignorant la fuite du temps et préoccupé de tourner les esprits des hommes vers une base philosophique et solide de la vraie religion. Ce désir ne l'entraînait pas à renaître parmi nous, mais le portait à rechercher ceux qui, comme nos Maîtres ou leurs agents, s'efforcent de travailler à la diffusion de la vérité et au renversement des superstitions. On me dit qu'il était si pur et inégoïste que tous les Maîtres avaient pour lui le plus profond respect et que n'ayant pas le droit d'intervenir dans son Karma, ils ne pouvaient que lui laisser user à la longue ses illusions astrales avant de parvenir à cet idéal d'être sans forme et de spiritualité absolue qui est le but naturel de l'Evolution. L'absorption trop complète de son esprit dans ses préoccupations intellectuelles avait momentanément étouffé en lui la spiritualité, mais entre temps il était fort désireux de travailler avec H.-P. B. à un livre si important, à la partie philosophique duquel il contribua beaucoup. Il ne se matérialisait pas, n'obsédait pas H.-P. B. à la façon spirite; il causait simplement avec elle psychiquement pendant des heures, lui dictait sa copie, lui indiquait des citations à chercher,

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, p. 243.



répondait à mes questions de détail, m'instruisait dans les principes et en somme jouait le rôle de la troisième personne de notre association littéraire. Un jour, il me donna son portrait — un croquis aux crayons de couleurs sur un mauvais papier — et parfois il me gratifiait de quelques lignes sur des sujets personnels, mais pendant toute la durée de nos relations il fut pour nous deux un maître et un ami, très doux, très bon et très savant. Jamais nous ne l'entendîmes suggérer le moins du monde qu'il se crut mort, et j'ai appris qu'il se croyait toujours vivant. Il paraissait n'avoir aucune idée du temps et je me rappelle avoir bien ri avec H.-P. B. un certain jour, vers deux heures et demie du matin, où pendant la cigarette d'adieu après une nuit de travail acharné, il demanda paisiblement à H.-P. B. : « Etes-vous prêts à commencer ? » prenant la fin de la nuit pour le début de la soirée. Et je me rappelle aussi qu'elle s'écria : « Au nom du ciel, ne riez pas jusqu'au fond de votre esprit, sans quoi le vieux monsieur l'entendra et il sera blessé... » Sauf ce vieux platonicien, je n'ai jamais eu de rapports conscients, avec ou sans l'aide d'H.-P. B., avec aucune entité désincarnée au cours de la confection de notre ouvrage (1).

Notons encore ce détail sur le concours donné par les Mahâtmas à Mme H.-P. Blavatsky :

La nuit suivante — d'après mon journal — « H.-P. B. a reçu de son Gourou le plan de la Doctrine Secrète et il est excellent. Oakley et moi, nous y avions travaillé hier, mais ceci est bien meilleur ». Entre temps, les matériaux du livre allaient s'accumulant. On sera peut-être étonné d'apprendre que ce ne devait pas être un livre nouveau, mais une refonte et une amplification d'*Isis Dévoilée*, avec feu Subba Row comme co-éditeur avec H.-P. B. Selon la première annonce du *Theosophist*, il devait paraître en fascicules mensuels d'environ soixante-dix-sept pages, au nombre de vingt environ. Le nouveau projet donné par son Gourou fit changer ce programme, et l'édification de l'œuvre grandiose actuelle en fut le résultat (2).

LE MAHATMA KOOT-HOOMI CONVAINCU DE PLAGIAT : SES EXPLICATIONS. — Pour essayer de nous rendre un compte exact de la vérité sur la collaboration des Mahâtmas avec les fondateurs de la Société Théosophique, il faut étudier les faits suivants :

M. Sinnett a écrit :

Je me suis trouvé presque en contact avec des hommes qui ont hérité

(1) ***Histoire Authentique de la Société Théosophique***, T. I, p. 230.
(2) ***Histoire Authentique de la Société Théosophique***, T. III, p. 93.



d'une science plus grande que celle explorée par la société moderne, touchant les mystères de la nature et de l'humanité (1).

Les rapports avec ces êtres supérieurs se sont affirmés, entre autres choses, par la réception, au moyen de voies extra-naturelles, de lettres provenant, pour la plupart, du Mahâtma Koot-Hoomi. M. Sinnett a publié de nombreux extraits de cette correspondance occulte avec ce Maître de la Grande Loge Blanche du Thibet.

Pour émaner d'un homme aussi évolué, ces épîtres n'ont rien de très remarquable, — soit dit en passant, — et ne vaudraient pas la peine que nous nous y arrêtions spécialement, si l'une d'elle ne contenait le passage ci-dessous :

Les vérités et les mystères de l'occultisme constituent vraiment un ensemble de la plus haute importance spirituelle, à la fois profond et utile, pour le monde entier. Aussi ne vous les donnons-nous pas pour augmenter la masse indigeste des théories et des spéculations, mais bien à cause de leur portée pratique au point de vue des intérêts du genre humain. On a jusqu'ici employé dans un sens très élastique et très vague les termes : antiscientifique, impossible, hallucination, imposture, faisant ainsi passer les phénomènes occultes soit pour quelque chose de mystérieux ou d'anormal, soit pour de la duperie préméditée. Et c'est cela qui a déterminé nos chefs à répandre dans quelques esprits une plus grande lumière sur la question et à montrer que derrière les manifestations de l'occultisme on retrouve des lois, tout comme derrière les phénomènes les plus simples de l'univers physique. Les esprits forts disent : « L'âge des miracles est passé »; nous répondons : « Il n'a jamais existé ». Il faut que ces phénomènes, qui d'ailleurs ont déjà joué leur rôle dans l'histoire universelle, se manifestent, et ILS SE MANIFESTERONT, remportant une victoire complète sur le monde des sceptiques et des bigots. Ils DOIVENT apparaître à la fois en destructeurs et en constructeurs — destructeurs des erreurs pernicieuses du passé, des vieux *credo* et des superstitions qui, comme la plante mexicaine, étouffent presque tout le genre humain sous leurs baisers empoisonnés; mais constructeurs de nouvelles institutions, d'une vraie et utile fraternité humaine dont tous les membres deviendront des coopérateurs de la nature et travailleront au bien de l'humanité, AVEC ET PAR LES ESPRITS PLANÉTAIRES SUPÉRIEURS, les seuls auxquels nous croyions.

Il faut avoir une naïveté très théosophique pour trouver dans cette page contre les bigots et les vieux *credo* autre chose qu'une expression vulgaire de la pensée anticléricale des Loges

(1) *Le Monde Occulte*, p. 2.



maçonniques ; et cela n'empêche pas certains Théosophes d'affirmer que la Théosophie n'est pas hostile au christianisme. On remarquera encore que la dernière phrase : « Les seuls auxquels nous croyions », ne peut venir d'un être vivant dans les mondes supérieurs où la foi n'existe plus. Mais continuons à citer :

Les idées régissent le monde. A mesure, que les esprits humains, laissant de côté les idées vieilles et usées, en recevront de nouvelles, le monde avancera : de puissantes résolutions naîtront de ces idées, les *credo* et même les puissances, renversés par leur force irrésistible, seront réduits en poussière sur leur passage. Quand les temps seront venus, il sera tout aussi impossible de résister à leur influence que d'arrêter la marée qui monte. Mais tout cela arrivera graduellement, et auparavant nous avons un devoir à remplir dans la mesure de nos forces : c'est de balayer dehors les pieuses friperies que nous ont laissés nos ancêtres. Les nouvelles idées doivent être plantées sur des places bien nettes, car elles renferment des questions de la plus haute importance. Ce ne sont pas les phénomènes physiques, mais bien ces idées universelles que nous étudions : car pour comprendre les uns, nous avons d'abord à saisir les autres. Elles nous révèlent la vraie situation de l'homme dans l'univers par rapport à ses naissances antérieures et futures, à son origine et à ses destinées dernières ; les relations du mortel à l'immortel, du temporaire à l'éternel, du fini à l'infini ; idées plus larges, plus grandes, plus vastes, reconnaissant le règne éternel de la loi immuable qui ne change ni ne peut changer, en présence de laquelle il n'y a qu'un ÉTERNEL MAINTENANT : tandis que pour les mortels non initiés, le temps est passé ou futur, comparé à leur existence finie sur cette tache grossière de boue (1).

Or, la revue *Light* a publié dans son numéro du 1er septembre 1883, une lettre où M. Henry Kiddle, spirite américain, élève une réclamation justifiée. Il écrit, en effet :

Il y a déjà plus d'une année qu'en lisant le *Monde Occulte* dans lequel M. Sinnett présente des lettres que Kout-Houmi lui envoya de la manière mystérieuse qu'il décrit, je fus grandement surpris de trouver dans une de ces lettres un passage copié presque *mot pour mot* d'un discours sur le spiritualisme que je prononçai à Lake Pleasant, en août 1880, et qui fut publié le même mois dans le *Banner of Light*. Comme le livre de M. Sinnett ne parut que très longtemps après (un an, je crois) il est bien certain que le passage en question n'est pas une citation consciente ou inconsciente prise à son livre. Comment alors s'est il glissé dans la mystérieuse lettre de Kout-Houmi ?

(1) *Le Monde Occulte*, pp. 195, 196 et 197.



J'ai envoyé à M. Sinnett, par l'intermédiaire de son éditeur, une lettre renfermant les pages imprimées de mon discours, sur lesquelles j'avais marqué les parties dont s'était servi Kout-Houmi; je lui demandai une explication, car je m'étonnais qu'un sage tel que Kout-Houmi eût besoin d'*emprunter* quelque chose à un aussi modeste étudiant en choses spirituelles que moi. Je n'ai encore pas reçu de réponse... (1).

M. Kiddle termine sa lettre par la reproduction parallèle des deux textes où l'on retrouve, par exemple, les mots : « Eternel maintenant », soulignés de la même manière ; cela seul indique bien la copie d'un texte imprimé et exclut tout à fait la précipitation astrale d'une pensée comme le prétend Koot-Hoomi.

Voici les principaux passages des explications tardives fournies par M. Sinnett :

On bâtit diverses hypothèses pour expliquer l'identité mystérieuse des deux passages cités... Un couple de mois s'écoulèrent nécessairement avant qu'il fut possible d'obtenir une réponse de l'Inde à ce sujet (2).

Il semble cependant que par l'Astral l'explication aurait pu venir plus rapidement. N'insistons pas et continuons à citer M. Sinnett :

A l'époque prévue, je reçus du Mahâtma Kout-Houmi lui-même une explication du mystère, détaillée et instructive : mais cette lettre me fut communiquée sous le sceau du silence le plus absolu...

Voilà, on en conviendra, une étrange façon de répondre à l'accusation portée, avec documents à l'appui, par M. Henry Kiddle, d'autant que M. Sinnett ajoute :

Malgré l'interdiction qui m'empêchait de rendre publique la lettre du Mahâtma, quelques personnes habitant ou visitant le quartier général de la Société Théosophique à Aydar (Madras), furent mises au courant de ce qui s'était passé, et il parut dans le journal de la Société des articles explicatifs de nature à satisfaire tout esprit sincèrement désireux de posséder la vérité. Dans le numéro de décembre du *Theosophist*, M. Subba Row écrit un article très circonspect.

Et M. Sinnett reproduit l'explication donnée par le Théosophe de l'Inde :

(1) *Le Monde Occulte*, p. 274.
(2) *Le Monde Occulte*, p. 278.



Tout lecteur impartial... ne sera pas surpris en apprenant que le passage a été altéré inconsciemment par l'incurie et l'ignorance du chéla qui servait d'instrument pour sa *précipitation.*

Le malheur est qu'il ne s'agit pas, en l'espèce d'altération, mais de plagiat. Malgré cela, M. Sinnett continue :

Un mois ou deux après la publication de ces fragments d'explication, je reçus du Mahâtma une lettre qui levait toutes les restrictions imposées sur moi par sa précédente, dans laquelle il m'avait renseigné complètement. Le sujet, cependant, me parut alors avoir perdu en Angleterre son intérêt aux yeux des personnes dont j'appréciai l'opinion... (1).

Ce ne semble pas avoir été l'avis de M. Henry Kiddle, le premier intéressé dans la question. Quoi qu'il en soit, M. Sinnett donne la justification produite par Koot-Hoomi lui-même; il serait regrettable de la passer sous silence.

La lettre en question, écrit le Mahatma, fut conçue à cheval, dans un de mes voyages. Je la dictai mentalement, à distance, à un jeune chéla qui la précipita... Une moitié de la lettre fut donc omise et l'autre moitié plus ou moins maltraitée par l'*artiste*. Lorsqu'il me demanda si je voulais la relire pour la corriger, je répondis (imprudemment, je l'avoue) (2) : « De toutes façons ce sera bon, mon garçon; ce n'est pas une affaire si vous passez quelques mots ». J'étais physiquement très fatigué par une course à cheval de quarante-huit heures consécutives, et à moitié endormi (physiquement aussi). En outre, j'avais à m'occuper psychiquement d'une importante affaire, de sorte que je ne pouvais guère me donner à cette lettre. Lorsque je m'éveillai, je m'aperçus qu'elle avait été envoyée, et, comme je ne prévoyais pas sa publication, je n'y pensais plus à partir de ce moment. Jamais je n'avais évoqué la la physionomie fluidique de M. Kiddle, ni n'avais eu connaissance de son existence, pas plus que de son nom. Votre correspondance et vos amis et voisins de Simla m'avaient fait prendre intérêt au progrès intellectuel des phénoménalistes; quelque deux mois auparavant j'avais dirigé mon attention vers le grand *camping-movement* annuel des spiritualistes américains, à différentes places, entre autres à Lake Pleasant ou Mount Pleasant. Quelques idées et quelques phrases curieuses renfermant les espérances et les apirations de la généralité des spiritualistes américains, demeurèrent gravées dans ma mémoire, et je me souvins de ces idées et de ces phrases détachées (2) en dehors des personnalités

(1) *Le Monde Occulte*, pp. 279, 280, 281 et 282.

(2) Comment l'imprudence figure-t-elle dans les bagages qu'un demi-dieu emporte, à cheval, en voyage ?

(8) Et même des dispositions typographiques que M. Kiddle devait employer dans la publication de sa conférence !



de ceux qui les avaient entretenues dans leur esprit ou les avaient émises dans le discours. De là mon entière ignorance au sujet du conférencier, que j'ai pillé innocemment, comme on le comprendra, et qui pousse les hauts cris (1)

Les lecteurs apprécieront. En attendant, retenons l'aveu du simple plagiat, dépouillé de toutes les explications tirées de l'occultisme dont le correspondant de M. Sinnett s'est plu à l'entourer. Ajoutons que cette méthode de pillage littéraire et les moyens employés pour la défense sont tout à fait dans la manière de Mme H.-P. Blavatsky et révèlent son intervention personnelle.

Temples et Bibliothèques Occultes des Mahatmas. — On est d'autant plus en droit de se montrer surpris au sujet de l'aventure plutôt fâcheuse arrivée au Maître Koot-Hoomi que, si nous en croyons les Théosophes, les Mahâtmas de la Grande Loge Blanche du Thibet ont à leur disposition des bibliothèques occultes, conservées dans des temples secrets, dont la richesse documentaire, bien supérieure à nos modestes collections, devrait leur éviter la peine de plagier le discours d'un simple spirite.

Mme H.-P. Blavatsky, laquelle a de bonnes raisons pour connaître l'origine de la correspondance envoyée à M. Sinnett par son Gourou, écrit :

La Doctrine Secrète était la religion universellement répandue dans le monde ancien et préhistorique. Les preuves de sa diffusion, les annales authentiques de son histoire, une chaîne complète de documents montrant son caractère et sa présence en tous pays, ainsi que l'enseignement de ses grands adeptes, existent encore maintenant dans les cryptes secrètes de bibliothèques appartenant à la Fraternité Occulte.

Cette affirmation acquiert de la vraisemblance si l'on considère les faits suivants : la tradition que des milliers d'anciens parchemins ont été sauvés lors de la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie; les milliers d'œuvres sanskrites qui ont disparu aux Indes sous le règne d'Akbar; la tradition universelle en Chine et au Japon que les textes véritables, ainsi que les vieux commentaires qui seuls les rendent compréhensibles, le tout s'élevant à plusieurs milliers de volumes, sont depuis longtemps hors d'atteinte des mains profanes; la disparition de la vaste littérature sacrée et occulte de Babylone; la perte de ces clefs qui seules pourraient résoudre les mille énigmes des annales hiérogly-

(1) *Le Monde Occulte*, pp. 282 et 283.



phiques de l'Egypte; la tradition indienne que les commentaires véritables et secrets qui seuls rendent la Véda intelligible, bien qu'ils ne soient plus visibles aux yeux profanes, demeurent accessibles à l'initié, cachés dans des souterrains et des cryptes secrètes; et, parmi les Bouddhistes, une croyance identique en ce qui concerne leurs livres occultes.

Les occultistes affirment que tous ces documents existent, à l'abri des mains spoliatrices des Occidentaux, et reparaîtront dans un âge plus éclairé....

Ce n'est pas la faute des initiés si ces documents sont maintenant perdus pour le profane; et leur conduite n'a pas été dictée par l'égoïsme, ni par le désir de monopoliser la science vivifiante et sacrée. Il est certaines portions de la Science Secrète qui, pendant des âges incalculables, ont dû rester cachées aux regards profanes; mais c'était parce que découvrir à la multitude non préparée des secrets d'une importance aussi effrayante, serait revenu au même que donner à un enfant une chandelle allumée dans une soute à poudre.

Mme H.-P. Blavatsky ajoute encore :

Il est un fait bien connu et très curieux, qui a été affirmé à l'auteur par une personne respectable et digne de foi, attachée pendant des années à une ambassade russe, c'est qu'il existe, dans les bibliothèques de Saint-Pétersbourg, plusieurs documents prouvant que, même à l'époque récente où la Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes des Mystiques (1) florissaient librement en Russie, c'est-à-dire à la fin du dernier et au commencement du présent siècle, plus d'un mystique russe alla chercher au Thibet, en passant par les monts Ourals, la science et l'initiation, dans les cryptes inconnues de l'Asie centrale. Et plus d'un revint, après des années, avec une riche provision de renseignements qu'il n'aurait pu se procurer nulle part en Europe.

Nous pourrions citer plusieurs cas, et mettre en avant des noms bien connus, si ce n'était qu'une telle publicité pourrait gêner les survivants des familles de ces modernes initiés. Quiconque veut s'assurer du fait n'a qu'à consulter les Annales et l'histoire de la Franc-Maçonnerie dans les Archives de la métropole russe (2).

M. Rudolf Steiner, tout en voilant sa pensée sous un langage plus obscur, affirme aussi l'existence des temples occultes où vivent les Initiés. Le Théosophe allemand écrit :

Ils cultivaient leur science mystérieuse et accomplissaient leurs pratiques dans un lieu spécial, que l'on peut, d'accord avec l'occultisme,

(1) Il s'agit des Martinistes et des Illuminés de la Stricte Observance.
(2) *La Doctrine Secrète*, T. I, introduction, pp. 21, 22, 23 et 24.



appeler l'oracle du Soleil ou l'oracle du Christ. Le mot oracle signifie lieu où les pensées des êtres spirituels sont perçues (1).

M. Steiner ajoute un peu plus loin :

Il y avait des hommes qui conservaient par atavisme des restes de l'antique clairvoyance, et d'autres qui pouvaient la récupérer aisément par une discipline appropriée. Dans plusieurs de ces sanctuaires on trouvait non seulement la tradition des anciens initiés, mais des successeurs dignes d'eux, qui attiraient des élèves pour les faire monter dans les hautes sphères de la clairvoyance spirituelle (2).

Citons encore ce passage du même écrivain occultiste, qu'il faut savoir lire en le dépouillant de tout ce qui a pour seul but de dissimuler la réalité théosophique et de dérouter le lecteur profane :

Dans les temps qui ont précédé notre histoire, ces temples étaient visibles aux yeux des hommes. Aujourd'hui que notre vie s'est éloignée de toute spiritualité, la plupart d'entre eux sont invisibles aux yeux. Pourtant ils existent partout, et quiconque les cherche peut les trouver.

C'est dans son âme seule que l'homme découvrira le moyen d'ouvrir les lèvres des initiés. S'il développe en soi certaines qualités, les trésors de la sagesse lui seront communiqués (3).

Ecoutons maintenant Mme Annie Besant : elle n'est pas moins affirmative sur l'existence de bibliothèques et de temples secrets. Elle écrit :

La Révélation... comprend les nombreux enseignements confiés, dans l'intérêt de l'humanité, à la grande Fraternité des Instructeurs spirituels. Ces enseignements sont contenus dans les livres écrits en caractères symboliques et contenant un exposé des lois cosmiques, des principes sur lesquels repose l'existence de l'univers, des méthodes suivant lesquelles procède son évolution, de tous les êtres qui le composent, de son passé, de son présent, de son avenir. Tel est le trésor inestimable dont les Protecteurs de l'humanité conservent le dépôt et où ils puisent, de temps à autre, certains fragments, pour en former les Bibles de ce monde (4).

Nous lisons aussi dans un autre ouvrage de la Présidente de la Société Théosophique :

(1) *La Science Occulte*, p. 220.
(2) *La Science Occulte*, p. 240.
(3) *L'Initiation*, p. 61.
(4) *Christianisme Esotérique*, p. 381.



Il y a aux Indes des temples sous lesquels se trouvent les sanctuaires des anciennes Initiations, sanctuaires dont le peuple ignore aujourd'hui l'existence, sanctuaires aujourd'hui cachés aux regards des hommes, mais qui n'en existent pas moins, qui n'en sont pas moins accessibles à ceux qui se montrent dignes d'en franchir le seuil. Ce n'est pas aux Indes seulement qu'il existe des sanctuaires de ce genre; l'ancienne Egypte, elle aussi, avait ses cryptes réservées à l'Initiation et de majestueuses pyramides, dans un ou deux cas, recouvrent l'antique sanctuaire aujourd'hui mis à l'abri des regards humains. Les dernières Initiations que vous trouvez mentionnées dans l'histoire de la Grèce et dans celle de l'Egypte elle-même, comme étant l'Initiation de tel ou tel grand philosophe, ont toutes été conférées dans les temples extérieurs, connus du peuple, qui recouvrent les sanctuaires réels de l'Initiation. Le droit de franchir le seuil de ces derniers ne pouvait être conquis au moyen de la science extérieure, mais était soumis à des conditions qu'il fallait remplir, qui ont existé de toute antiquité et qui existent encore aujourd'hui aussi réellement qu'elles existaient alors, car si l'histoire tout entière témoigne de la réalité de l'Initiation, elle témoigne aussi de la réalité de l'Initié...

Ces Initiés existent aujourd'hui comme Ils ont toujours existé...

Le fait que l'histoire parle d'Eux est une garantie de Leur existence présente; cela suffirait à prouver qu'Ils existent, sans qu'il fut besoin du témoignage, grandissant tous les jours, de ceux qui Les ont trouvés, et qui Les connaissent; de ceux qui sont instruits par Eux et qui étudient à Leurs pieds. A notre propre époque, en effet, de nos jours même, les étudiants découvrent, l'un après l'autre, cette voie ancienne et étroite, mince comme le fil d'un rasoir, qui élève l'homme et le met en état de s'engager sur la voie de l'aspirant-disciple. A mesure que l'un d'eux la découvre, il devient un témoin capable de proclamer la véracité des anciens écrits et après qu'il s'y est engagé, il peut en parcourir successivement toutes les phases (2).

Ce sont toujours les mêmes fallacieuses promesses, et les moyens ne varient pas pour attirer les dupes sur le Sentier théosophique, au bout duquel les uns ne rencontreront que déboires et illusions; et les autres, ceux qui iront jusqu'au fond de l'Initiation, l'engagement au service de Lucifer, le Grand Maître ésotérique de toute la Secte.

(1) *Le Sentier du Disciple*, pp. 57, 58, 59 et 60.



CHAPITRE III

Franc-Maçonnerie, occultisme, spiritisme. — Les Initiés de la Secte.

Pour répondre à cette question, si importante au point de vue de la Société Théosophique, il suffit, je crois, de faire la synthèse des nombreux textes que nous venons d'analyser. Comme dans tout ce qui regarde les Sociétés secrètes de la Secte, on y trouve, à côté de hâbleries et de bluffs, des mensonges, des mystifications et des contradictions souvent voulues, destinés à égarer les profanes trop curieux. Mais on y rencontre aussi des parcelles de vérité assez nombreuses pour permettre de placer la lumière sur le boisseau et non dessous comme le veulent les Initiés. Croire toutes les histoires racontées par Mme H.-P. Blavatsky, le Colonel Olcott, M. Sinnett, Mme Annie Besant, M. Leadbeater et autres Théosophes de moindre envergure n'est pas possible, à moins d'être doué d'une dose de naïveté incommensurable et de se boucher volontairement les yeux devant l'évidence. Nier absolument l'existence de personnagess occultes dissimulés derrière la Société Théosophique, serait faire le jeu des chefs de la Secte mondiale et tomber dans le piège tendu par la Franc-Maçonnerie Internationale.

Franc-Maçonnerie, Occultisme, Spiritisme. — Pour nous, les Mahâtmas, Maîtres, Gourous, Grands Adeptes, etc., mis en avant par Mme H.-P. Blavatsky, sont un composé hybride de choses très différentes, amalgamées pour les besoins de l'œuvre confiée à la Société Théosophique.

A côté d'hommes très réels, de Francs-Maçons Initiés, il y a des manifestations occultes comme on en voit dans la plupart des séances de spiritisme, les jours où les médiums ne fraudent pas. Mais l'élément maçonnique humain doit être tenu pour seul vrai, les qualités tirées de l'occultisme, ajoutées par Mme H.-P. Blavatsky et le Colonel Olcott, ne sont qu'illusions mises en jeu pour attirer les dupes... et les complices.

Nous avons montré, toutes les fois que nous en avons eu



l'occasion, ce rôle de la Franc-Maçonnerie, voici encore quelques citations très significatives à ce sujet. Le Colonel Olcott écrit :

Un Maitre vint la voir [H.-P. B.]... Un des résultats de sa visite fut une longue et sérieuse discussion entre nous deux... de l'état de nos affaires et où l'on finit, comme le dit mon journal, par tomber d'accord « de reconstruire la Société sur une base différente en mettant en avant l'idée de fraternité et tenant l'occultisme dans l'ombre, en somme d'avoir une section secrète pour lui ». Voilà donc le premier germe de la S. E. et le commencement de l'adoption de l'idée de Fraternité Universelle sous une forme plus précise qu'auparavant (1).

Cela se passait au mois de février 1881, c'est-à-dire plus de cinq ans après la fondation de la Société Théosophique.

Les aveux suivants, échappés au Colonel Olcott, ne laissent aucun doute sur le concours financier accordé, par la Franc-Maçonnerie Internationale, à Mme H.-P. Blavatsky.

Elle avait toujours de l'argent quand elle en avait réellement besoin et quand il était bon qu'elle en eût...

A Bombay aussi, elle avait toujours de l'argent quand elle en avait vraiment besoin...

Les Maîtres pour qui nous travaillions nous donnaient au fur et à mesure ce dont nous avions besoin. Quand je demandais comment les Maîtres qui vivaient hors du monde où on gagne de l'argent pouvaient agir ainsi, H.-P. B. me répondait qu'ils avaient la garde de trésors incroyables, de mines et de joyaux enfouis qui, selon le Karma qu'on leur avait imposé, pouvaient être employés pour le bien de l'humanité par différentes mains...

Quant à la Société Théosophique, je peux dire qu'il ne nous a jamais été permis, ni à H.-P. B., ni à moi d'avoir du superflu, mais on ne nous a jamais laissés manquer du nécessaire ni pour notre œuvre, ni pour notre vie privée. Combien de fois, vingt, cinquante, peut-être, n'ai-je pas vu notre caisse à peu près vide et l'avenir pécuniaire peu encourageant. Cependant, soit d'un côté, soit d'un autre, j'ai reçu invariablement les fonds nécessaires et notre entreprise n'a jamais été arrêtée un seul jour faute de ressources pour entretenir le Quartier-Général (2).

Et voici, toujours d'après Mme H.-P. Blavatsky, citée par le Colonel Olcott, comment la fortune des Mahâtmas est mise à l'abri des voleurs :

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. II, p. 247. S. E. veut dire section ésotérique.

(2) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. I, pp. 415, 416, 417 et 418.



Ces trésors immenses qui attendent que leur Karma les fasse réapparaître pour servir de nouveau, sont mis à l'abri des curiosités profanes par des images illusoires de rochers, de terrain continu, d'abîmes béants ou d'autes obstacles qui éloignent ceux qui ne doivent pas approcher, mais dont la Mâya se dissipe quand paraît celui qui est prédestiné à les découvrir (1).

Voilà une perspective qui n'est pas pour déplaire aux disciples engagés sur le Sentier théosophique. Elle est aussi décevante que les autres.

Les Initiés de la Secte. — Nous en tenir là, à propos des Mahâtmas, serait laisser dans l'ombre un des côtés les plus importants de la question. Les fondateurs et les chefs actuels de la Société Théosophique, hommes et femmes, ont appartenu et font encore partie de la Franc-Maçonnerie Internationale. Sous le nom de Maîtres ou Mahâtmas se cachent des Francs-Maçons Initiés Supérieurs Inconnus de la Secte, et tous travaillent à la revanche du Paganisme contre la Sainte Eglise de Jésus-Christ.

J'ai dit, ailleurs, ce qu'était l'Initiation maçonnique donnée dans les Ateliers de la Franc-Maçonnerie, qu'elle soit plus ou moins régulière, peu importe. Il sera encore nécessaire de mettre au grand jour les enseignements professés dans le Sentier théosophique ainsi que les moyens employés. Il y a aussi d'autres initiations qui se rattachent aux diverses sectes de l'occultisme. Mais toutes ces initiations particulières ne sont que des branches détachées de la grande Initiation. Celle-ci, seule véritable et complète, a existé depuis la plus haute antiquité et son origine se perd dans la nuit des temps. Les détails particuliers ont pu varier, le fond est toujours le même, et le résultat en demeurera identique à travers les âges.

Il est très difficile d'écrire sur ces choses et encore plus d'arriver à se faire comprendre par ceux qui ne les ont pas découvertes eux-mêmes. Je vais essayer :

Il existe de par le monde un certain nombre d'êtres qui, plus soucieux des choses spirituelles, — quelle qu'en soit la nature, je ne distingue pas pour l'instant, — que des trivialités matérielles de la vie, élèvent peu à peu leur esprit au-dessus des contingences par quoi le plus grand nombre des humains est absorbé. Ce sont les Initiés. Et encore faut-il comprendre qu'il

(1) *Histoire Authentique de la Société Théosophique*, T. II, p. 51.



y a, parmi ceux-ci, des nuances infinies dans les deux grandes classes qui les divisent.

Les uns ont tourné leur âme vers le bien. L'amour de Jésus est leur vie, leur guide, et résume toutes les aspirations de leur cœur. Ce sont les mystiques, comme saint Jean de la Croix, le bienheureux Henri Suso, sainte Thérèse, la bienheureuse Marguerite-Marie, etc., etc., et d'autres âmes dont Dieu seul connaît le secret. Qu'il me soit permis de les appeler, afin de mieux faire comprendre ma pensée, les Initiés de l'Eglise.

D'autres, ayant cherché à pénétrer les mystères de l'au-delà, sans suivre les préceptes de l'Eglise, en dehors de la sage discipline qu'elle impose et aussi des enseignements qu'elle professe, ont, par cela même, donné prise au Mauvais. L'esprit d'orgueil les a envahis, ils sont devenus les Initiés de Lucifer que quelques-uns d'entre eux adorent comme le vrai dieu. Et l'archange déchu leur a facilité l'acquisition de connaissances qui, pour être éloignées de la vérité absolue et ne pas pouvoir approcher des clartés que les mystiques puisent dans l'amour divin, n'en sont pas moins, cependant, très au-dessus des vues que la raison humaine, abandonnée à ses propres forces, peut percevoir.

Puis, entre le cône d'ombre du Satanisme pur et la pleine lumière où vivent les enfants de l'Eglise, il y a la pénombre, plus ou moins sombre et éclairée, dans laquelle se meuvent le plus grand nombre des affiliés des sectes théosophiques et autres. Et, aux limites de ces sphères diverses, une compénétration continuelle s'exerce. La mystique divine de l'Eglise et la mystique diabolique des Sectes, en lutte continuelle, mènent le monde.

Les saints et les mystiques sont le sel de la terre et leur action bienfaisante se continue de l'au-delà : la communion des saints, qui est l'union de l'Eglise militante avec l'Eglise souffrante et l'Eglise triomphante, synthétise cette intervention et cette influence mystique.

Mais si les mystiques agissent dans l'Eglise d'une façon occulte et bienfaisante, ce ne sont pas eux qui, humainement parlant, la gouvernent. Ils sont épars, çà et là, dans le monde, qui les ignore généralement, et ils ne se connaissent pas davantage entre eux. Ils ne forment ni un collège ni une hiérarchie. Et si l'on a vu, au cours des siècles, certains membres du clergé et quelquefois le Chef suprême de l'Eglise s'élever à ce haut degré, on peut dire que ce n'est pas la règle et que ce sont là des



exceptions individuelles, comme le montre la liste des saints canonisés. L'Eglise de Jésus-Christ, en tant que Société humaine, est régie par un Pouvoir humain, qui n'a rien d'ésotérique, et dont tous les rouages sont connus. Les mystiques, qui sont les Initiés Supérieurs de l'Eglise, n'interviennent que pour demander à Dieu de soutenir, de défendre et de guider les Chefs de son Eglise. Et pour cela, ils s'offrent à faire sa volonté quelle qu'elle soit. C'est ce qu'on appelle la substitution mystique. Quelquefois, Dieu confie à des âmes d'élite des missions particulières, telles sainte Brigitte de Suède ou sainte Catherine de Sienne, par exemple, mais ce sont là des faits absolument exceptionnels.

Dans le cône d'ombre, nous rencontrons d'autres Initiés, lesquels, eux aussi, exercent leur action d'une manière ésotérique et à côté des hiérarchies humaines qui administrent les différentes Sectes. Ce sont des esprits plus évolués dans le sens du mal, des âmes éprises de l'amour de Lucifer et qui puisent, dans cet amour, des forces et des connaissances au-dessus de celles obtenues à l'aide de la seule raison humaine, pour faire le mal et conduire les âmes à leur perte.

Nous trouvons l'action de ces Initiés de la Contre-Eglise dans toutes les Sociétés secrètes, dans la Franc-Maçonnerie et dans les différentes sectes de l'Occultisme, dans le Spiritisme et le Fraternisme psychosique, dans la Théosophie, quelles que soient ses branches, et en dehors des hiérarchies humaines qui conduisent chacune de ces sectes en particulier. Ces Initiés du mal, qui sont, eux, non le sel, mais le poison de la terre, s'ignorent les uns les autres, ils vivent çà et là, sans former un collège supérieur. Ils agissent mystiquement à l'aide de la théurgie, de la magie, de l'occultisme, du spiritisme, de la Kabbale, de l'hypnotisme, etc., etc. Leurs efforts sont individuels, non coordonnés par une volonté humaine, et Lucifer, leur Grand Maître, les dirige vers le seul but infernal qu'il poursuit, le triomphe de la Contre-Eglise, la ruine de l'Eglise de Jésus-Christ, le retour au paganisme où Satan était adoré par les hommes. Car, au fond, tout est là. Lucifer, détrôné par Jésus, après avoir dominé le monde antique, veut reconquérir les autels qu'il a perdus.

Et, de même que la « Montée du Carmel » vers la mystique divine s'opère lentement, dans la « Nuit obscure », au milieu de peines et de souffrances, en suivant « la voie royale de la



Croix », par le travail secret et individuel de l'âme, sous l'action de la grâce divine, sans que l'intervention d'un Maître humain soit nécessaire, si ce n'est pour éviter les écueils dont la route est semée et qui peuvent faire dévoyer l'âme sous les embûches que lui tend le démon ; ainsi, l'Initiation satanique se fait petit à petit, à l'aide de jouissances impures plus ou moins éphémères et de moyens dégradants, qui laissent le disciple toujours inassouvi parmi les dégoûts et des désenchantements, lesquels font que l'âme se précipite sans cesse plus avant dans le Sentier de l'erreur ; et cela par un travail individuel, personnel, effectué sous l'empire de plus en plus grand donné à Satan, sans que l'intervention d'un Maître humain soit nécessaire, si ce n'est pour empêcher l'âme de revenir en arrière et de secouer le joug qui l'entraîne au fond du mal.

Voilà ce qu'est l'Initiation dans les Sociétés secrètes, qu'il s'agisse de l'antiquité ou des temps modernes. Et toujours entre les deux camps, si opposés cependant, il y a compénétration. D'aucuns, entrés dans les voies mystiques, s'égarent en route et sombrent, hélas ! dans l'orgueil satanique, ce sont les faux mystiques comme les Loges théosophiques en comptent tant. D'autres, entraînés d'abord sur le Sentier luciférien réussissent à se reprendre et s'élèvent jusqu'à l'amour du vrai Dieu, ainsi que le montrent de très éclatantes et sincères conversions.

Cette perpétuelle lutte n'est pas seulement d'ici-bas, elle vient de l'au-delà où les démons disputent aux anges les âmes des hommes.

Et ces démons se cachent, ésotériquement, pour les vrais Initiés, sous les noms de Supérieurs Inconnus employés par les Martinistes ; ce sont aussi les Esprits des morts, qui répondent aux invocations spirites, les séphirotes et la mystérieuse Schekhina, dont fait usage, d'une manière plus secrète encore, la Kabbale juive, et enfin, les Mahâtmas, Adeptes, Maîtres ou Gourous, qui viennent capter le malheureux disciple sur le Sentier théosophique.

Le parallélisme entre la Contre-Eglise et la Sainte Eglise, entre le paganisme sous toutes ses formes, et le culte de Jésus-Christ, peut se retrouver, sans monter aussi haut ni descendre aussi bas dans les sphères mystiques. De même que l'Eglise a sa liturgie et ses emblêmes, la Contre-Eglise a ses rituels, ses formulaires et ses symboles. Cependant, le symbolisme ne mène pas plus à l'Initiation véritable, que la liturgie ne conduit forcément à la mystique. Les symbolistes ne sont pas plus des Initiés



que les liturgistes ne sont des mystiques. Souvent, de chaque côté, ces deux qualités sont réunies, mais cela n'est pas indispensable et elles ne découlent pas forcément l'une de l'autre. On ne s'initie pas plus par la recherche des significations symboliques qu'on ne parvient à la sainteté par la seule étude de la liturgie. Il faut toutefois remarquer que celle-ci étant une prière a des vertus efficaces que le pur symbolisme ne renferme pas.

Nous ajouterons que le symbole de la grande Initiation luciférienne est le serpent qui se mord la queue pour former un cercle ; le triangle est plus particulièrement l'emblème de l'Initiation maçonnique. Le cachet, donné par les Mahâtmas de la Grande Loge Blanche du Thibet à la Société Théosophique, réunit les deux symboles ; c'est à lui tout seul une révélation significative d'origine.

Mais n'oublions pas que la vierge mystique — *rosa mystica, turris eburnera* — de l'amour divin, écrase la tête de ce serpent ésotérique ; puis, victorieuse, elle emporte l'âme qui s'est confiée à elle vers les régions infinies qui conduisent au trône du Dieu d'amour et de lumière.

L'Initiation, au contraire, après avoir traîné l'âme sur le Sentier théosophique, au milieu des pratiques louches de l'occultisme, de la thérugie, de la magie, la ramène toujours à son point de départ et lui fait parcourir un cercle sans fin, sans aboutissement possible ; jusqu'au jour où, de déception en déception, l'Initié de la Synagogue de Satan sera plongé par son Grand Maître lui-même dans l'antre des éternels désespoirs.

Charles NICOULLAUD.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

Nous commencerons dans le prochain numéro la publication de la seconde partie qui traite de « la Doctrine théosophique ».

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue Georges-Clemenceau — Nevers.



Quis ut Deus? Dieu premier servi
TOME X N° 5

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

CINQUIÈME ANNÉE

OCTOBRE 1921

PARIS
96, Boulevard Malesherbes
(XVIIe Arrt)

La Revue Internationale des Sociétés Secrètes paraît les 1[er] Janvier, 1[er] Avril, 1[er] Juillet et 1[er] Octobre.

Prix de l'Abonnement ;

France,...........................	**20 fr.**	par an.
Etranger	**25**	—

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : **5** francs

BUREAU

du Comité Directeur de la " Revue " & de la " Ligue Franc-Catholique "

Président : M. le Comte de Fraville ;
Secrétaire : M. Pécoul ;
Trésorier : M. Gélinet.
Fondateur de la Revue *et de la* Ligue : Mgr Jouin, Curé de Saint-Augustin, Paris.

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée a son Secrétaire, M. Victor DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** Paris, xvii[e].

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Lettre de Son Eminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur.

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Église catholique.

Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social, aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI



LA JUDÉO-MAÇONNERIE

ET

L'EGLISE CATHOLIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LES FIDÈLES DE LA CONTRE-EGLISE : JUIFS & MAÇONS

II

LES MAÇONS

A croire *les « Protocols » des Sages de Sion,* les Francs-Maçons sont entre les mains des Juifs, qui impriment une direction unique aux Loges répandues et multipliées par leurs soins dans tout l'univers. Ces Loges maçonniques, d'ailleurs, seront supprimées à l'avènement du Supergouvernement d'Israël ; d'ici là, il suffira de faire disparaître à l'heure voulue quelques personnalités encombrantes. Quant au rôle des Francs-Maçons, il se résume dans l'espionnage de la police internationale judéo-maçonnique ; dans la mobilisation des forces socialistes, anarchistes et communistes ; dans le déguisement de la puissance et de l'action judaïques qu'ils couvrent comme d'un écran : ce sont des espions, des révolutionnaires et des masques (1). La seconde partie de cette étude, consacrée

(1) Mgr Jouin, les « *Protocols* », pp. 46, 52, 96, 97, 98, 99 et 102.



à la Judéo-Maçonnerie au titre de Contre-Eglise, mettra ces vérités en lumière. Les Maçons sont, avec les Juifs, les fidèles de cette Contre-Eglise : ils subissent l'unique direction d'un anti-papisme mondial ; leur espionnage et leur bolchevisme représentent la mise en œuvre de la devise talmudique : « Force, ruse, hypocrisie » ; le mystère dont ils enveloppent la Juiverie est l'extension du voile qui cache leurs sociétés secrètes, si bien que, selon les degrés de cette hiérarchie anti-catholique, les Maçons composent le Tiers-Ordre mendiant des Juifs, et, puisqu'ils en sont les masques, ils figurent assez pitoyablement les pénitents du Midi couverts de leurs cagoules. Cette dépréciation de la Maçonnerie la met à peine à sa place.

A entendre, au contraire, les Maçons, il n'existe ni parenté, ni fraternité entre la loge et le ghetto. Au reste, disent-ils, les « Protocols » sont apocryphes et tombent sous la protestation des communautés juives des Etats-Unis, sous l'anathème des périodiques d'Israël en Angleterre, en France et en Allemagne, et sous les révélations sensationnelles, mais un peu tardives, de personnalités juives ou enjuivées, comme une certaine princesse Radziwill (1). Cette levée de boucliers

(1) Nous avons parlé de cette princesse dans le supplément d'avril de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, p. 310. D'autre part, on nous a communiqué sa biographie : Princesse Catherine Radziwill, née « Jurowska », en 1858, mariée au prince Wilhelm Radziwill (le Gotha donne la date du 16 octobre 1873), dont elle eut cinq enfants ; quatre seraient encore vivants ; la troisième, Gabrielle Ella, née en 1878, qui n'est pas mariée, est actuellement secrétaire de la « Ligue des Nations ». La princesse Radziwill fut séparée de Wilhelm Radziwill vers 1896, et elle aurait perdu sa fortune dans des spéculations malheureuses vers 1901. Elle partit pour l'Afrique du Sud. Elle rencontra sur le paquebot Cecil Rhodes... Depuis cette époque, la princesse écrit, pour vivre, tantôt sous son nom (ses *Mémoires*), tantôt des livres historiques sous le nom de Walewski ou Wassilieff. Elle aurait épousé, en dernier lieu, un Juif de Munich, nommé Kolb, frère d'Anetta Kolb, romancière ; ce Kolb habite la Suède. La princesse habite les Etats-Unis où elle continue à écrire.

Depuis lors, parut un autre contradicteur, M. Alexandre du Chayla, sur lequel on nous a communiqué la note biographique qui suit :

« Il a été publié dernièrement dans le journal russe *Poslednija Novosti* (Dernières nouvelles, n°s 331-332) une série d'articles du comte Alexandre du Chayla où il conteste l'authenticité de certains documents,



contre les « Protocols », venant à la suite des attaques judéo-maçonniques contre l'ouvrage du Docteur Wichtl, est la meilleure preuve de leur véracité. Le silence, le mépris, le masque en un mot, est d'ordinaire la seule réponse des Juifs et des Maçons. Quand ils dérogent de cette attitude, c'est qu'ils sont touchés à vif, c'est que le voile du Temple se déchire ; car ils

à cause de ce qu'ils avaient été reçus par l'intermédiaire d'un personnage ne pouvant inspirer confiance.

» Si on base le doute de la véracité d'un document sur le moral de la personne par laquelle on suppose qu'il ait été fourni, on doit également s'intéresser à celui qui en fait la critique.

» C'est pourquoi je me permets de vous raconter, bien simplement, comment et dans quelles circonstances j'ai connu le comte du Chayla.

» En passant habituellement la saison d'été dans ma propriété en Russie Blanche, dans un bourg assez important non loin de Mogileff, où se trouve un couvent très connu dans cette région, j'ai reçu un jour, il y a à peu près dix ans, la visite du Supérieur de ce couvent, l'archimandrite Arsène, qui me présenta un jeune homme, disant que c'était son ami, le comte du Chayla, envoyé en mission au couvent pour étudier la langue russe et la religion orthodoxe, dont il se disait très enthousiasmé.

» J'ai appris du comte qu'il avait fait ses études dans un collège de Jésuites, et s'était ensuite converti à la religion orthodoxe par sincère conviction, ce qui amena la rupture avec sa famille.

» Avant son arrivée en Russie, il fut aimé et protégé par M. Sabler, qui l'invita à venir en Russie et l'envoya dans le célèbre monastère d'Optima Poustine, d'où il fut envoyé dans notre couvent, pour servir d'exemple à la propagande anticatholique.

» Il faut avouer qu'il sut être à la hauteur de cette situation, et se montra plus orthodoxe que le patriarche lui-même. Ainsi, c'est grâce à lui que fut enlevée de la chapelle du couvent une délicieuse sculpture d'anges renaissance, qu'il trouvait trop catholique (notre couvent ayant anciennement appartenu aux Carmélites). Il me racontait avec transport avec quel plaisir il brisa ces anges à coups de marteau ; alors, je lui reprochai son vandalisme, car son intransigeance se montrait en tout, surtout dans la haine qu'il professait à cette époque contre les Juifs. Bien souvent j'ai entendu de lui cette phrase : « Il faut faire un bon » pogrom (massacre des Juifs) en Russie ». Jugez de mon étonnement quand j'ai lu dans ses articles une fausse accusation de propagande de pogroms contre l'armée volontaire qu'il semble blâmer à présent, lui qui professait si hautement leur nécessité. C'est par ses paroles que j'ai appris l'existence des livres de Drumont dont il faisait le plus grand éloge et me recommandait d'en prendre connaissance pour pouvoir juger à quel point les Juifs avaient conquis la France, et il prédisait le même sort à la Russie, s'ils arrivaient jamais à avoir les moindres droits civiques.

» Grande fut ma surprise en lisant ses accusations actuelles contre



sentent bien qu'un peu de jour les réduirait à néant ; à les voir, ils produiraient de telles nausées et de telles réactions qu'ils seraient disqualifiés par l'opinion publique et balayés de toute société humaine.

Réaction antimaçonnique

Cette appropriation nationale est déjà commencée en Hongrie, où la dissolution des Loges, la divulgation de plusieurs documents, le refus de leur rétablissement ont

Drumont, dont il qualifie la littérature de provocation et de mensonge. Lui qui l'avait tellement admiré ! Suivant de près le développement de sa vie en Russie, j'ai toujours été étonnée de la rapidité extraordinaire que prenait sa carrière politique et ecclésiastique. C'est ainsi qu'il est très vite devenu un ami intime des évêques réputés pour leur extrême cléricalisme orthodoxal dont il prèchait les idées les plus avancées du pouvoir sacré absolu du monarque russe, ainsi que la haine implacable de tous les allogènes. Nous le vîmes s'installer en personnage intime chez les évêques Antoine de Volinie et Eloge de Holm, ainsi que dans le fameux salon de la comtesse Ignatieff. A mesure qu'il gagnait du terrain dans les cercles influents de la société russe, son activité changeait de direction et quittait de plus en plus le domaine de la religion. Il commença à s'occuper de questions purement politiques, et devint adepte du comte Bobrinsky, chef connu du parti panslaviste, par lequel il fut envoyé, en Autriche, en mission secrète chez les Galiciens, où il fut arrêté sur l'inculpation d'espionnage.

» Revenu en Russie, on le voit se tourner avec une violence inouïe contre les petits peuples qui faisaient partie de l'Etat russe. C'est surtout les Polonais et la Finlande qui furent l'objet, de sa part, d'une campagne de presse des plus acharnées. Comme il était toujours dans des embarras d'argent, je lui fis faire connaissance du Président de la Commission des Affaires de Finlande, M. Korevo, qui se servit de lui pour la propagande antifinlandaise qu'il menait dans la presse étrangère. Le début de la guerre le surprend comme étudiant de l'Académie ecclésiastique à Pétrograd, mais, bientôt, il est nommé chef d'un détachement sanitaire du Saint-Synode, formé par l'évêque Pitirim, avec l'argent qu'on disait venir du fameux Raspoutine. Depuis, je le perds de vue, et on retrouve son nom déjà après la Révolution dans l'Armée blanche, comme agent de propagande, afin de soulever les cosaques contre l'Armée volontaire, sous prétexte de détacher les régions habitées par eux de leur ancienne patrie. En 1919, traduit devant un Conseil de guerre, il subit une condamnation pour des articles séditieux et une propagande faite et payée par les ennemis de l'Armée volontaire. Ce fut publié dans les journaux de Crimée.

» Grand fut mon étonnement de retrouver son nom dans l'article d'un



prouvé qu'il y a une question juive et une question maçonnique, et que l'une et l'autre sont indissolublement connexes.

C'est ce qui ressort de la lettre ouverte du député, M. Julius Gombos, adressée au Président du Conseil hongrois, le comte Paul Teleki, dans laquelle nous lisons(1) :

Le gouvernement royal de Hongrie a, comme tout le monde le sait, dissous la Franc-Maçonnerie hongroise parce que quelques-uns des membres de cette organisation ont participé à la préparation de la Révolution d'octobre et au travail de destruction systématique qui a eu lieu contre les intérêts du peuple et de l'Etat de Hongrie. Et il y avait, d'après les déclarations des enquêteurs, parmi ces gens-là, des hommes qui étaient chez nous les représentants ou agents des tendances des Juifs en vue de la domination universelle, et qui ont rêvé dans le silence du secret, d'endormir le sentiment national, pour faire triompher une doctrine antinationale qui nous est étrangère, mais qui leur est chère.

Nous savons aussi que ce sont les Loges qui ont entrepris la lutte

journal russe à Paris, connu par sa position équivoque par rapport à la reconstruction de la Russie ».

TATIANA FERMOOR.

9 juin 1921, Paris.

(1) M. Gombos avait été sollicité par un agent de la Franc-Maçonnerie pour travailler à son rétablissement en Hongrie. Cette tentative fut l'occasion de sa lettre ouverte. On se rappelle la lettre écrite dans le même but par M. Berthelot au comte Albert Apponyi. Toute la Maçonnerie mondiale fit écho et pression pour arriver à ce résultat si important pour elle. Le Gouvernement hongrois n'a pas cédé. Interrogé à ce sujet, le ministre Ferdinandy a répondu avec indignation qu'il n'avait pris aucune mesure en ce sens et qu'il n'avait nullement l'intention de laisser la Franc-Maçonnerie se rétablir en Hongrie. La presse libérale prétend que la Franc-Maçonnerie est innocente sous tous les rapports. Il faut établir en contradiction avec cette assertion que déjà les archives de la Franc-Maçonnerie hongroise ont été étudiées en grande partie et que des documents ont été publiés. Le ministre a fait remarquer avec force qu'en 1886 la Franc-Maçonnerie hongroise avait soumis ses règlements à l'examen du Ministre de l'Intérieur. D'après ces règlements, les Loges ne devaient pas s'occuper de questions politiques ou religieuses. Or, il fut constaté et établi par des preuves indubitables que les Règlements soumis à l'examen ne formaient qu'un paragraphe des règlements réels de la Franc-Maçonnerie, et qu'en dehors de ce paragraphe, il en existait d'autres, au nombre de onze, qui n'avaient point été soumis à l'approbation ministérielle. Alors même qu'il n'y aurait pas à tenir compte du travail révolutionnaire, grief établi d'une façon qui ne laisse aucun doute, cette seule circonstance de la dissimulation des règlements suffirait pour autoriser la dissolution de la Franc-Maçonnerie et pour s'opposer à son rétablissement. (KIPA, 4 février 1921).



contre ce qu'on appelle le cléricalisme, parce que la force de l'idée chrétienne et l'organisation de la chrétienté étaient un obstacle à la réalisation de leur but.

En son temps, la *Move*, et avec elle, je crois, une grande partie de la société chrétienne hongroise ont accueilli avec joie l'ordonnance du gouvernement prescrivant la destruction de la Franc-Maçonnerie, et c'est avec une joie plus grande encore que nous avons pénétré dans les locaux mystérieusement disposés de la Grande Loge symbolique. Nous n'avons point l'intention de les abandonner, car nous verrions dans cet abandon l'annihilation du travail actuel de notre sauvegarde nationale.

Considérant le passé des organes de la Franc-Maçonnerie hongroise et la diversité des conceptions du monde, ni nous, ni je crois le Gouvernement ne pouvons faire autre chose que de maintenir notre point de vue d'interdiction. Quoique la décision sur le sort de la Franc-Maçonnerie hongroise soit une affaire d'ordre intérieur, selon mon opinion, Votre Excellence rendrait un grand service au pays si elle éclairait l'étranger *sur cette question et sur une autre qui s'y rattache, la question juive,* pour que l'étranger ne se fasse pas des idées erronées sur les mesures prises en vue de la défense de la religion, de la morale, du peuple et de la nation (1).

Le député hongrois a raison d'affirmer l'indivision de la double question maçonnique et juive, si bien que la première est en dépendance de la seconde et que l'une et l'autre regardent au premier chef la défense de la religion, de la morale et de la société, en particulier la sauvegarde des peuples chrétiens. Faut-il dire que la Maçonnerie est fille de la Juiverie ? Ce ne serait pas une erreur, mais un manque de précision : la Juiverie est la grand'mère de la Maçonnerie, qui relève comme paternité immédiate de la Renaissance, du Philosophisme et de la Réforme. Mais les influences juives sont saisissantes dans l'Humanisme, le Philosophisme et le Protestantisme ; et parce que ce sujet rentre dans la seconde partie de cette étude, nous nous bornerons ici au témoignage d'un Juif justement célèbre, James Darmesteter :

Le Juif (du moyen âge), écrit-il, s'entend à dévoiler les points vulnérables de l'Eglise, et il a à son service, pour les découvrir, outre l'intelligence des livres saints, la sagacité redoutable de l'opprimé. Il est le docteur de l'incrédule ; tous les révoltés de l'esprit viennent à lui, dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphème du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe et

(1) Kipa, 3 février 1921.



d'Aragon ; c'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnement et d'ironie qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle ; et tel sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré, six siècles auparavant, dans l'ombre du ghetto, et plus tôt encore, au temps de Celse et d'Origène, au berceau même de la religion du Christ (1).

Les Juifs dans la préparation de la Maçonnerie

En quelques traits décisifs, James Darmesteter nous montre le Juif « dès le berceau de la religion du Christ » mêlé à toutes les hérésies, à tous les scepticismes, à tous les libertinages, infatigable forgeron de « l'arsenal meurtrier » qui va jusqu'à l'ironie pour détruire l'Eglise et rassembler ses ennemis en un seul faisceau. De ces efforts est née la Maçonnerie, cette mobilisation définitive des forces anticatholiques, dont l'éclosion forme le succédané originel du paganisme de la Renaissance, du doute moqueur du Philosophisme et du libre examen du Protestantisme.

Au reste, si les quatre Loges de Londres, en 1717, n'ont qu'un frontispice protestant et si le rédacteur de leurs « Constitutions » dut être le pasteur Anderson, la Maçonnerie moderne, cependant, se rattache non seulement à la Maçonnerie opérative où se sont glissés des membres honoraires qui la transformèrent en spéculative, mais encore aux sectes, aux sociétés secrètes, occultistes et cabalistes, qui lui sont antérieures et dans lesquelles on retrouve l'élément judaïque. C'est ainsi que les Académies italiennes des XVe et XVIe siècles ont été, d'une part, les appuis et les représentants les plus incontestés de l'Humanisme, c'est-à-dire de l'idée de « pure Humanité », accusée par leur adhésion au Platonisme qu'elles exagéraient, et que, d'autre part, elles ont donné naissance aux groupements et unions libres, littéraires, scientifiques ou artistiques qui n'étaient qu'un déguisement de Loges maçonniques. Un Franc-Maçon allemand, le F.·. Ludwig Keller, conseiller intime des Archives à Berlin, a profité des documents qui lui étaient confiés pour traiter à fond ce sujet (2). Or, l'auteur conclut que les Académies des XVe et

(1) James DARMESTETER, *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif* ; Paris, 1881.

(2) L. KELLER, *Les Académies italiennes au* XVIIIe *siècle et les com-*



XVI[e] siècles, les Compagnies des XVII[e] et XVIII[e] siècles sur le modèle de *la « Truelle »* de Florence, les sociétés philharmoniques comme *l' « Apollon »* de Londres, furent toutes humanistes, et que leur système franc-maçonnique, indépendant de la Grande Loge d'Angleterre, figure « le système latin par excellence », de sorte que l'idée maçonnique propagée dans les pays latins vient tout d'abord de l'Humanisme et a gardé, par conséquent, dès le début, le caractère juif et païen de la Renaissance.

De même la Judéo-Maçonnerie a ses antécédents en Angleterre avant 1717. Dans la *Neue Reich* du 2 avril 1921, le docteur Friedrich Trenken écrit à propos du Congrès antisémite de Vienne et de la réaction antijuive causée en Hongrie et en Bavière par le bolchevisme :

Cette évolution dans les pays danubiens n'est qu'un épisode, bref quoique tragique, de la lutte défensive du Christianisme contre la Juiverie qui vise à la domination universelle. Jetons ici un regard sur le passé. Dès l'époque de Cromwell fut fondée la première Loge maçonnique qui commença l'ébranlement de la solidarité des peuples chrétiens dans la question juive. Le Juif, qui obtint pour prix de son concours à la révolution antimonarchique le droit de s'établir en Angleterre, avait trouvé, en même temps, une porte ouverte pour s'installer dans la vie sociale des Aryens : cette porte fut la Franc-Maçonnerie qui ne cessa de croître en puissance.

Cromwell fut, en effet, le fondateur d'une société secrète révolutionnaire qui resta le type des Illuminés de la Haute-Vente, des Carbonari et des bolchevistes. Sous ce titre : « Les Francs-Maçons en Angleterre et Cromwell », nous lisons dans *Les Sectes et les Sociétés secrètes*, du comte Lecouteulx de Canteleu :

Nous avons vu qu'à la destruction de l'ordre du Temple, la Franc-Maçonnerie, protégée par les Anglais, était toute puissante en Ecosse, et que, dès 1150, la grande assemblée des Frères avait lieu à Kilwinning. Henri II, Jean sans Terre la protégèrent, et Robert Bruce lui donna un nouvel essor en Ecosse ; avec l'aide des Templiers réfugiés, il réforma

mencements de la Franc-Maçonnerie dans les pays latins et les pays du Nord. Cet opuscule parut dans les *Conférences et Essais de la Société Comenius* ; Berlin, Weidmann, 1905. On peut consulter du même auteur, dans les *Mémoires mensuels de la Société Comenius* (1902) : *Les Sociétés cultuelles des Maîtres Chanteurs allemands.*



l'Ordre et fonda la Maçonnerie écossaise en basant ses réceptions sur celle de l'ordre du Temple. Jacques Ier et Jacques II continuèrent à les protéger. Tous ces malheureux souverains ne se doutaient guère où pourraient les mener les sociétés secrètes, et quelle puissance elles pourraient devenir si elles tombaient dans les mains d'un homme intrigant et dissimulé ; leurs descendants devaient en faire une cruelle épreuve. Le Parlement d'Angleterre avait pourtant proscrit les Francs-Maçons en 1425, et Elisabeth, en prévoyant le danger avec son coup d'œil politique, renouvela contre eux ces rigueurs en 1561.

Cromwell, confondu dans les rangs de l'armée et longtemps inconnu, initié supérieur des mystères maçonniques, résolut de s'en servir pour organiser sa vaste conspiration. Sa politique et son génie puisaient une partie de leur force dans la profondeur de sa dissimulation, et obligé, pour arriver à son but, de réunir une foule de sectes : les Presbytériens, les Indépendants, les Niveleurs, il joua le rôle d'un inspiré. « Comment voulez-vous, disait-il à Fairfax, que des portefaix de Londres et des garçons de boutique résistent à des troupes disciplinées conduites par le fantôme de l'honneur ? Présentons-leur un plus grand fantôme, le fanatisme. Nos ennemis ne combattent que pour le roi, persuadons à nos gens qu'ils font la guerre pour Dieu. Donnez-moi une patente, je vais lever un régiment de Frères meurtriers, et je vous réponds que j'en ferai des hommes invincibles ». Il connaissait trop bien le cœur humain pour ne pas sentir que sa morale diviniserait ses disciples, aussi ne la divulgua-t-il jamais ouvertement. Il divisa la société en trois classes, imagina des signes et des emblèmes nouveaux, et compléta son organisation par le serment et le secret. Pour que le fond de sa pensée devînt impénétrable, il demanda la république, afin de devenir roi. Charles Ier et Hamilton exécutés, toute l'Angleterre fut couverte de comités secrets composés de ses partisans qui, insensiblement, formèrent des corporations, dont chacun s'efforça de faire partie, les uns par cruauté, les autres par flatterie ou par vanité ; mais, comme toujours, le secret resta entre un petit nombre d'initiés. Parvenu au pouvoir, Cromwell s'appuya d'abord sur ses anciens amis, les Niveleurs, dont les premiers symboles avaient été l'équerre et le compas ; un instant, on put croire qu'il rêva la liberté, l'égalité et la loi naturelle, car, pour sa propagande à laquelle il affecta des fonds considérables, il partagea la terre en quatre grandes divisions. La Franc-Maçonnerie avait servi et puissamment contribué à cette révolution ; elle en sortait toute puissante et restaurée ; mais bientôt elle allait être dépassée par les Niveleurs, les plus hardis, les plus exaltés, les plus puissants des républicains qui, avec Harrisson, allaient conspirer contre Cromwell (1).

Les Niveleurs de Cromwell sont-ils fils des Templiers et

(1) LECOUTEULX DE CANTELEU, *Les Sectes et les Sociétés secrètes*, p. 104-106 ; Paris, Didier, 1863.



pères des Francs-Maçons ? (1) C'est possible ; en tout cas, ils leur sont apparentés, et les Juifs, avec le tempérament révolutionnaire que leur attribue M. Bernard Lazare, eurent leur place parmi les Niveleurs de Londres, comme ils devaient l'avoir plus tard à la tête des Nihilistes de Russie. Lors du régicide de Charles Ier, il ne restait dans les ghettos d'Angleterre que des Juifs de bas étage que n'avait pas atteints l'édit d'Edouard Ier, et qui étaient capables de toutes les besognes. D'ailleurs, profitant de cette époque troublée, Israël offrit au Protecteur 500.000 livres sterling pour le *Commonwealth* ou République britannique. Les Juifs affluèrent de Hollande et d'Allemagne et le rabbi Menasseh Ben Israël reçut de Cromwell l'autorisation de fonder à Londres une nouvelle colonie (2). Ce retour des Juifs en Angleterre fut une prise de possession inaliénable. En 1666, Charles II autorisa formellement les Juifs à s'établir en Angleterre, et, en 1680, on imprima, à Londres, le premier catéchisme juif. Sous Jacques II (1685-1689), les droits d'exportation furent remis aux fils d'Israël, ce qui constitua pour eux un privilège considérable, et ne les empêcha pas de fournir deux millions de livres sterling à Guillaume d'Orange pour renverser Jacques II et régner en Angleterre de 1689 à 1702. Cette trahison leur valut une large protection de Guillaume III, continuée par la reine Anne, de 1702 à 1714. Ils en profitèrent pour draîner l'or anglais par de louches spéculations dont ils ont le secret ; aussi, en 1720, sous Georges Ier, lors du grand krach financier appelé *South-Sea-Bubble*, pas un Juif ne fut victime de ce désastre, et leur coreligionnaire Sampson Gedeon, intime ami d'Horace Walpole, resta le roi de la finance de cette époque (3).

(1) Le F∴ J.-M. Ragon, dans son *Cours philosophique et interprétatif des Initiations* (p. 30 et 31 ; Paris, Berlandier, 1841) prétend que les Templiers reçurent des initiés de l'Orient une doctrine judaïque, et que ces chevaliers propagèrent en Europe les mystères maçonniques avec les formules et le voile judaïques.

(2) Cf. Henry Finck, *The World's Great Restauration, or Calling of the Jews*, La Grande Restauration du Monde ou la Vocation des Juifs.

(3) En 1753, le Parlement autorisa la naturalisation des Juifs, et, par conséquent, leur émancipation. Cette loi de *Jewish naturalization* est consignée en ces termes dans les archives parlementaires d'Angleterre : « *An act to permit persons professing the Jewish religion to be naturalized by parliament* ». Mme de Pompadour écrivit à ce sujet au duc de Mirepoix :

« La démarche que le Parlement anglais a faite, en naturalisant les



Les Juifs à l'origine de la Maçonnerie

Or, la Maçonnerie moderne date de 1717, et, bien qu'aucun nom juif ne figure à cette date dans la liste de la Grande Loge d'Angleterre, il est aisé de croire que les Juifs ne restèrent pas étrangers à un mouvement dont ils devaient prendre dans la suite la direction. Nous lisons dans *l'Antisémitisme*, de M. Bernard Lazare :

Quels furent les rapports des Juifs et des sociétés secrètes ? Voilà qui n'est pas facile à élucider, car les documents sérieux nous manquent. Evidemment, ils ne dominèrent pas dans ces associations, comme le prétendent les écrivains que je viens de nommer, ils ne furent pas nécessairement l'âme, le chef, le grand maître de la Maçonnerie, ainsi que l'affirme Gougenot des Mousseaux (1), ***Il est certain cependant qu'il y eut des Juifs au berceau même de la Franc-Maçonnerie,*** des Juifs kabbalistes, ainsi que le prouvent certains rites conservés ; très probablement, pendant les années qui précédèrent la Révolution française, ils entrèrent en plus grand nombre encore dans les conseils de cette société, et fondèrent eux-mêmes des sociétés secrètes. Il y eut des Juifs autour de Weishaupt ; et Martinez de Pasqualis, un Juif d'origine portugaise, organisa de nombreux groupes illuministes en France et recruta beaucoup d'adeptes (2) qu'il initiait au dogme de la réintégration. Les Loges martinezistes furent mystiques, tandis que les autres ordres de la Franc-Maçonnerie étaient plutôt rationalistes ; ce qui peut permettre de dire que les sociétés secrètes représentèrent les deux côtés de l'esprit juif : le rationalisme pratique et le panthéisme, ce panthéisme qui, reflet métaphysique de la croyance au dieu un, aboutit parfois à la théurgie kabbalistique. On montrerait facilement l'accord de ces deux tendances, l'alliance de Cazotte, de Cagliostro, de Martinez, de Saint-Martin, du comte

Juifs, étonne toute l'Europe : le vieux maréchal dit que la religion, les lois et les mœurs des Israélites les rendent incapables d'être de bons citoyens et de bons sujets ; c'est toujours un peuple à part qui forme un Etat dans l'Etat, et à qui il ne faut accorder des privilèges qu'avec discrétion. On suppose que l'or qui, comme l'amour, rend tous les hommes égaux, est le plus fort argument que les Juifs aient employé en cette occasion. La France sait depuis longtemps que ce précieux métal est tout-puissant en Angleterre, et que tout y est à vendre, la paix, la guerre, la justice et la vertu ».

Le peuple anglais força le roi à rapporter cette loi en 1754 ; mais les Juifs avaient conquis désormais une influence qui devait se changer peu à peu dans une prépondérance souveraine. (Cf. Théo-Dœdalus, *L'Angleterre juive* ; Paris, Fontemoing, 1913).

(1) Gougenot des Mousseaux, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des Peuples chrétiens*, p. 31 ; Paris, Wattelier, 1886.

(2) M. Matter, *Saint Martin, le Philosophe inconnu*, Paris, 1862.



de Saint-Germain, d'Eckartshausen, avec les encyclopédistes et les jacobins, et la façon dont, malgré leur opposition, ils arrivèrent au même résultat, c'est-à-dire l'affaiblissement du christianisme. Cela, encore une fois, servirait uniquement à prouver que les Juifs purent être les bons agents des sociétés secrètes, parce que les doctrines de ces sociétés s'accordaient avec leurs propres doctrines, mais non qu'ils en furent les initiateurs. Le cas de Martinez de Pasqualis est tout à fait spécial, et toutefois il ne faut pas oublier qu'avant d'organiser ses Loges, Martinez était déjà initié aux mystères de l'illuminisme et de la Rose-Croix (1).

Sans être complets, ces aveux sont déjà très importants. Ils établissent l'alliance des Juifs et des encyclopédistes. Mais, d'autre part, les encyclopédistes et les maçons sont étroitement unis, tout particulièrement dans l'œuvre gigantesque de *l'Encyclopédie*. La page suivante, de Papus, en apporte une preuve concluante :

Nous avons dit que les faits auxquels s'attachent surtout les historiens n'étaient le plus souvent que des conséquences d'actions occultes. Or, nous pensons que la Révolution n'eût pas été possible si des efforts considérables n'avaient été précédemment faits pour orienter dans une nouvelle voie l'intellectualité de la France. C'est en agissant sur les esprits cultivés, créateurs de l'opinion, qu'on prépare l'évolution sociale, et nous allons trouver maintenant une preuve péremptoire de ce fait.

Le 25 juin 1740, le duc d'Antin, grand-maître de la Franc-Maçonnerie pour la France, prononçait un important discours dans lequel était annoncé le grand projet en cours ; témoin l'extrait suivant :

« Tous les grands maîtres en Allemagne, en Angleterre, en Italie et ailleurs, exhortent tous les savants et tous les artisans de la confraternité de s'unir pour finir les matériaux d'un dictionnaire universel et des sciences utiles, la théologie et la politique seules exceptées. On a déjà commencé l'ouvrage à Londres, et, par la réunion de nos confrères, on pourra le porter à sa perfection dans peu d'années ».

MM. Amiable et Colfavru, dans leur *Etude sur la Franc-Maçonnerie au XVIIIe siècle*, ont saisi parfaitement l'importance de ce projet, puisque, après avoir parlé de l'*English Cyclopedia* de Chambers (Londres 1728), ils ajoutent :

« Bien autrement prodigieux fut l'ouvrage publié en France, consistant en 28 vol. in-f°, dont 17 de texte et 11 de planches, auxquels vinrent s'ajouter ensuite cinq volumes supplémentaires, ouvrage dont l'auteur principal fut Diderot, secondé par toute une pléiade d'écrivains d'élite. Mais il ne lui suffisait pas d'avoir des collaborateurs pour mener son

(1) Bernard Lazare, *lib. cit.*, p. 339.



œuvre à bonne fin : il lui a fallu de puissants protecteurs. Comment les aurait-il eus sans la Franc-Maçonnerie ? »

Du reste, les dates ici sont démonstratives. Le duc d'Antin prononçait son discours en 1740. On sait que, dès 1741, Diderot préparait sa grande entreprise. Le privilège indispensable à la publication fut obtenu en 1745. Le premier volume de l'*Encyclopédie* parut en 1751.

Ainsi, la révolution se manifeste déjà par deux étapes :

1° Révolution intellectuelle par la publication de l'*Encyclopédie* due à la Franc-Maçonnerie française sous la haute impulsion du duc d'Antin (1740) ;

2° Révolution occulte dans les Loges, due en grande partie aux membres du rite Templier et exécutée par un groupement de Francs-Maçons, expulsés, puis amnistiés (groupe Lacorne). Fondation du Grand-Orient, sous la haute impulsion du duc de Luxembourg (1773) et présidence du duc de Chartres.

La Révolution patente dans la Société, c'est-à-dire l'application à la Société des constitutions des Loges ne va pas tarder (1).

M. Bernard Lazare reconnaît également « qu'il y eut des Juifs au berceau même de la Franc-Maçonnerie, des Juifs kabbalistes, ainsi que le prouvent certains rites conservés ». Rapprochons de cette remarque le passage d'un article récent dans une revue maçonnique des Etats-Unis :

L'auteur (du présent article) a souvent remarqué de quelle façon curieuse un Frère Juif, élevé dans l'orthodoxie juive reçoit la lumière maçonnique. On dirait que le symbolisme ou le rituel ne lui offrent que peu de choses nouvelles. Certains Frères venant des pays d'Europe, où la race juive est en butte à une active persécution, trouvent la lumière et la liberté maçonniques si réconfortantes qu'ils croient y retrouver le pur judaïsme, de même que certains autres Frères croient qu'elle est le pur christianisme.

Peut-être cette manière de voir de la science est-elle confirmée par les nombreuses allusions que les historiens font au fait que, dit-on, il aurait existé deux versions du rituel maçonnique au commencement du XVIIIe siècle, et que la version juive fut finalement adoptée comme la plus pure par ceux qui firent alors revivre la Maçonnerie.

Mais la véritable raison pour laquelle le Frère Juif instruit dans les Ecritures et le Rituel de sa religion est familier avec les détails que la plus ancienne Maçonnerie lui offre, est que les cérémonies juives repro-

(1) PAPUS, *Martinès de Pasqually*, p. 144 ; Paris, Chamuel, 1895. Remarquons en passant que le Philosophisme, qui forma les encyclopédistes, relève autant de l'Angleterre que de la France.



duisent actuellement tous nos signes, la plupart de nos symboles et une grande partie de la phraséologie même des grades maçonniques.

Après avoir cité quelques exemples, l'auteur ajoute :

Il y a un bon nombre d'autres traits qui se retrouvent dans le Rituel maçonnique et qui ne sont pas moins frappants que les précédents ; mais nos Frères juifs sont très réservés dans les renseignements qu'ils nous donnent, et nous avons imité leur discrétion dans les allusions que nous avons faites (1).

Ajoutons, enfin, l'assertion du Docteur Isaac-M. Wise, mise en note dans notre édition des « Protocols » :

La Maçonnerie est une institution juive, dont l'histoire, les règlements, les devoirs, les mots de passe et les explications sont juifs depuis le commencement jusqu'à la fin, à l'exception d'une seule règle secondaire et de quelques mots dans l'engagement (2).

Cette conclusion du Docteur Wise paraît décisive. Que ce ritualisme judaïque des termes, des signes et des symboles soit venu jusqu'à la Maçonnerie par l'Humanisme entaché de la Cabale, par les Templiers, par les Rose-Croix, par les Niveleurs de Cromwell, ou simplement par les Maçons opératifs, il est évident que cet héritage est d'origine juive et qu'Israël n'a pu se désintéresser de sectes qu'il a moulées pour ainsi dire à son image. Envisagée de la sorte, la Maçonnerie est bien une institution marquée dès sa naissance d'une empreinte juive, avec son double caractère déicide et satanique.

Mais aujourd'hui ?

(1) *Square and Compasses* (Nouvelle-Orléans), février 1921, p. 13. — L'aveu que « nos Frères juifs sont très réservés dans les renseignements qu'ils nous donnent » est bien naïf ; si les Juifs ne gardaient pas leur secret avec les Maçons, ils n'en seraient plus les maîtres.

(2) Mgr Jouin, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 100 (96, boulevard Malesherbes) et Emile-Paul ; 100, faubourg Saint-Honoré. — Citation du Docteur Isaac-M. Wise ; *The Israelite*, 3 et 17 août 1855. Voir Samuel Oppenheim, *Jews and Masonry in New-York*, 1910, n° 19, p. 1 et 2.



Les trois étapes de la Franc-Maçonnerie

Aujourd'hui, c'est la tactique d'hier avec ses résultats acquis. D'abord l'alliance des Juifs aux Francs-Maçons ; puis la sélection juive dans des Loges spéciales pour constituer l'état-major de la Maçonnerie domestiquée ; enfin, la direction, pour ne pas dire encore l'absorption des forces maçonniques et maçonnisantes. Cette stratégie répond parfaitement aux « Protocols », et son succès permet aux Juifs d'annoncer l'avènement de leur suprématie et de leur supergouvernement.

Remarquons que ces trois étapes composent les procédés courants de nos adversaires vis-à-vis de nous, procédés qui les désignent à tout esprit attentif et averti. A notre égard, la Judéo-Maçonnerie n'use ordinairement de violence qu'après être devenue maîtresse par la ruse et la perfidie. Lorsque les derniers engagements de cette lutte à mort auront pris fin, beaucoup se rendront compte, trop tard, hélas ! que l'union sacrée, contrat d'apparence bilatérale, mais en fait uniquement au profit de nos ennemis, n'était que l'emprise dissimulée des ressources et des activités catholiques pour arriver peu à peu à les diriger et, dans un dernier effort, à dilapider les unes et à étouffer les autres (1). Durant la guerre, notre soumission,

(1) *L'Echo du Cher* (3 avril 1921), parlant de ceux qui nous répondent : « Ces questions ne nous intéressent pas », ou encore : « Laissez-donc, tout s'arrangera », leur appliquait la fable suivante du *Perroquet sans souci :*

« Cela ne sera rien », disent certaines gens
Lorsque la tempête est prochaine :
Pourquoi nous affliger avant que le mal vienne ?
Pourquoi ? Pour l'éviter s'il en est encor temps.
Un capitaine de navire,
Fort brave homme, mais peu prudent,
Se mit en mer malgré le vent.
Le pilote avait beau lui dire
Qu'il risquait sa vie et son bien,
Notre homme ne faisait qu'en rire,
Et répétait toujours : « Cela ne sera rien ».
Un perroquet de l'équipage,
A force d'entendre ces mots,
Les retint et les dit pendant tout le voyage.
Le navire égaré voguait au gré des flots,
Les vivres tiraient à leur fin.
Point de terre voisine et bientôt plus de pain.

encouragée par quelques flatteries officielles, laissait libre cours à la rumeur infâme et ménageait les compromissions interconfessionnelles dont le but évident aboutissait à mettre sur le même pied, comme sur les mêmes estrades, les ministres de tous les cultes et des autorités, notoirement hostiles. Ce mélange confus, si particulièrement recherché, n'était que l'application discrète de la formule d'Anderson, l'auteur des *Constitutions* maçonniques : « Obliger seulement à la religion en laquelle tous les hommes sont d'accord » (1), et qui se nomme « la religion universelle » (2). D'une part, les vérités sont amoindries, émoussées, décapitées, *veritates diminutæ sunt* (3), disait le psalmiste ; de l'autre, les erreurs s'accréditent, les religions s'embrassent, et, parfois, la théosophie et le spiritisme, d'origine et d'essence maçonniques, sont presque tolérés par cette fraternité hybride et inattendue. Ainsi se consomme le nivellement de toute croyance dans le domaine de la foi, en attendant le nivellement antisocial et antireligieux des « Protocols ».

Soyez persuadés que le plan révolutionnaire n'a pas varié d'une ligne.

Pour nous, écrivait la *Lanterne*, du 8 janvier 1917, dans un article sur « La Guerre et le Vatican », le cléricalisme n'a jamais cessé d'être l'ennemi, aucune méprise n'était possible et nous avons, aujourd'hui comme hier, le droit de constater que nous avons toujours dénoncé, en vouant l'Eglise à l'exécration de tous les patriotes, un grand péril républicain et

Chacun des passagers s'attriste et s'inquiète ;
Notre capitaine se tait.
« Cela ne sera rien », criait le perroquet.
Le calme continue ; on vit vaille que vaille ;
Il ne reste plus de volaille ;
On mange les oiseaux, triste et dernier moyen.
Perruches, cardinaux, cacatoès, tout y passe.
Le perroquet, la tête basse,
Disait plus doucement : « Cela ne sera rien ».
Il pouvait encor fuir, sa cage étant trouée ;
Il attendit. Il fut étranglé bel et bien,
Et, mourant, il criait d'une voix enrouée :
« Cela... Cela ne sera rien ».

(1) Anderson, *The Constitutions of the Free-Masons*, art. I, p. 50 ; London, William Hunter, 1723.

(2) Anderson, *lib. cit.*, art. VI, p. 54.

(3) *Ps.* XI, 2.



aussi un péril national contre lequel nous devons être incessamment en garde.

Six semaines plus tard, *la Bataille* appelait le socialisme au secours de la Judéo-Maçonnerie :

Combattre le cléricalisme, c'est combattre pour le triomphe du socialisme ; combattre les noirs disciples du Christ, c'est combattre pour la réalisation des beaux rêves que nous caressons tous, et demain, une fois le péril allemand conjuré, nous pourrons à nouveau et plus que jamais nous écrier : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ».

A la veille de l'armistice, le 2 octobre 1918, le *Journal du Peuple* commentait à son tour le fameux mot de Gambetta et conviait à une reprise d'armes en ces termes :

La religion, — j'entends toutes les religions, car elles sont aussi néfastes les unes que les autres, — la religion, voilà l'ennemi qu'il va falloir combattre. C'est là que se trouve la source empoisonnée dont l'humanité finirait par mourir, si nous n'arrivions pas à la tarir.

Enfin, en pleine paix ou tout au moins en plein triomphe, nos laïcistes impénitents, plus que gambettistes convaincus, accentuèrent la même note par la procession du cénotaphe qui, en guise de reliquaire, contenait le cœur de ce Juif, devenu le valet de Bismarck et, du même coup, traître à la France parce qu'elle est catholique.

Non, rien n'est changé : mêmes hommes au pouvoir, mêmes protagonistes du laïcisme, mêmes cultuellistes, mêmes séparatistes, même lutte religieuse, même tactique hypocritement graduée en trois étapes. En premier lieu, s'unir aux catholiques pour réaliser d'égoïstes calculs d'intérêts politiques et financiers ; en second lieu, se séparer des catholiques par l'affirmation retentissante de l'intangibilité des lois laïques de Séparation et d'Enseignement ; en troisième lieu, s'affranchir des catholiques par la ruine de l'Eglise et de la France. Notre-Seigneur n'a-t-il pas lui-même dénoncé le plan judéo-maçonnique en nous mettant en garde contre les loups revêtus de peaux de brebis, qui restent déguisés tant qu'ils ne sont pas maîtres du troupeau, mais qui rejettent ensuite leur travestissement d'emprunt pour dévorer les moutons stupidement abusés ?



Alliance des Juifs et des Francs-Maçons

Les Juifs furent les semeurs des hérésies et des révolutions d'où naquit la Franc-Maçonnerie. S'ils n'ont pas signé son acte de naissance, ils n'en trahissent pas moins leur paternité naturelle par leurs doctrines et par leurs actes. N'est-ce pas, disions-nous, à la faveur de la révolution de Cromwell qu'ils sont rentrés en Angleterre pour en devenir les maîtres incontestés ? Or, cette révolution n'est-elle pas un essai maçonnique avant la lettre ? Aussi les Juifs doivent-ils leur entrée dans nos sociétés modernes à la Révolution française, qui achève aujourd'hui le tour du monde qu'on lui avait prédit.

C'est désormais une vérité banale d'affirmer que la Grande Révolution fut l'œuvre de la Maçonnerie (1). Nous aurons occasion d'y revenir en traitant du Contre-Etat. A propos du « plan judéo-maçonnique depuis le XVIII[e] siècle », nous apportions le témoignage du F∴ Bonnet, l'orateur du Convent du Grand-Orient de France en 1904 :

Au XVIII[e] siècle, la glorieuse lignée des encyclopédistes a trouvé dans nos temples un auditoire fervent qui était alors seul à invoquer la radieuse devise encore inconnue de la foule : « Liberté, Egalité, Fraternité ». La semence révolutionnaire a vite germé dans ce milieu d'élite. Nos illustres FF∴ d'Alembert, Diderot, Helvétius, d'Holbach, Voltaire, Condorcet, ont achevé l'évolution des esprits, préparé les temps nouveaux. Et, quand s'est écroulée la Bastille, la Franc-Maçonnerie a eu le suprême honneur de donner à l'humanité la charte qu'elle avait élaborée avec amour. (Applaudissements).

C'est notre F∴ de La Fayette qui, le premier, à l'assemblée Constituante, a présenté « le projet d'une Déclaration des droits naturels de l'homme et du citoyen vivant en société », pour en former le premier chapitre de la Constitution. Le 26 août 1789, la Constituante, dont plus de 300 membres étaient Maç∴, a définitivement adopté, presque mot pour mot, tel qu'il avait été longuement étudié en loge, le texte de l'immortelle Déclaration des Droits de l'Homme. A cette heure décisive pour la civilisation, la Franc-Maçonnerie française a été la conscience universelle et, dans les diverses improvisations et initiatives des Constituants, elle n'a cessé d'apporter le résultat réfléchi des lentes élaborations de ses ateliers (2).

(1) Henri MARTIN écrivait déjà à la moitié du XIX[e] siècle : « La Maçonnerie resta chez nous, jusqu'en 1789, l'instrument général de la philosophie et le laboratoire de la Révolution ». *Histoire de France*, XVI, 535 ; Paris, 1860, 4[e] édition.

(2) M[gr] JOUIN, *La Judéo-Maçonnerie et la Loi de Séparation*, p. 7.



L'envoûtement maçonnique des encyclopédistes trouve son complément dans la page de Papus que nous citions plus haut : les Maçons n'étaient que les crieurs publics des idées juives.

Ecoutez la leçon des « Protocols » :

Nous fûmes les premiers jadis à crier au peuple : Liberté, Egalité, Fraternité, mots qui furent si souvent répétés au cours des révolutions et des bouleversements les plus divers, soit par des gens qui voulaient le véritable bien de tous, soit par d'autres qui ne cherchaient qu'à satisfaire les caprices du peuple. Avec ces mots, ils ont privé le monde de sa prospérité, et les individus de leur vraie liberté personnelle si bien protégée naguère de la populace qui voulait l'étouffer...

Notre appel « Liberté, Egalité, Fraternité » amena dans nos rangs, des quatre coins du monde, par nos sociétés secrètes, des légions entières qui portèrent nos bannières avec enthousiasme. Cependant, ces paroles furent des vers rongeurs qui dévorèrent la prospérité des goïm, détruisirent la paix, le calme et la solidarité dans l'obéissance aux lois, ruinant tous les fondements de leurs Etats. Vous verrez plus tard que c'est précisément cela qui contribua au triomphe de notre système de conquête pacifique du monde. Cet état de choses nous a fourni la possibilité d'obtenir l'abolition des privilèges qui formaient l'essence même de l'aristocratie des goïm, de cette aristocratie qui était le rempart naturel des peuples et des patries contre notre action. Sur ses ruines, nous avons institué une aristocratie de parvenus puisant leurs titres de noblesse dans la science et dans la richesse.

Notre triomphe nous fut facilité par le fait que dans nos rapports avec des hommes qui nous étaient indispensables, nous avons toujours appuyé sur les cordes les plus sensibles de la nature humaine — le calcul, la rapacité, l'esprit matérialiste des hommes. Chacune de ces faiblesses, prise à part, est capable de tuer toute initiative personnelle, livrant la volonté des hommes à la disposition de l'acheteur de leur activité.

La notion abstraite de la liberté permit de convaincre les masses que leur gouvernement n'est que le gérant du propriétaire du pays, qui est le peuple, et qu'on pouvait changer de gérant comme de gants usés. La mobilité de l'administration nous la livra et mit pratiquement son choix entre nos mains (1).

Ce passage des « Protocols » éclaire singulièrement les affirmations du F∴ Bonnet. La devise maçonnique, inscrite sur tous nos monuments publics : « Liberté, Egalité, Frater-

(1) Mgr Jouin, « *Protocols* » *des Sages de Sion*, p. 38 et 39. La citation de la page 39 est prise dans l'édition russe de 1901, antérieure à celle de Nilus.



nité », vient des Juifs ; les Maçons n'en furent que les colporteurs « enthousiastes ». Quel enthousiasme délirant, en effet, produisit, en 1789, le mot « Liberté ! » Quelle explosion subite partit des Loges où les aristocrates et le clergé lui-même s'étaient si follement fourvoyés ! Quelle pâture de privilèges, de biens, de traditions séculaires jetée pêle-mêle à la curée révolutionnaire ! Quel irréparable effondrement de l'ancien régime comme préparation à la conquête judéo-maçonnique du monde ! Quelle déchéance des mœurs et des caractères pour aboutir à l'individualisme qui cache bien peu la vénalité de nos hommes politiques, esclaves et adorateurs de l'or presque entièrement aux mains des Juifs ! Voilà ce qu'Israël apportait à la Maçonnerie. C'était la déclaration des droits de l'homme contre les droits de Dieu ; la déclaration de la souveraineté du peuple contre la royauté légitime ; la déclaration tacite du droit sacré du bolchevisme contre nos sociétés modernes ; la déclaration camouflée du Supergouvernement juif contre le gouvernement mondial des goïm, fût-il une république universelle. En retour, les Juifs demandèrent aux trois cents Maçons de la Constituante leur émancipation, qui fut votée le 27 septembre 1791. De ce jour date l'entrée triomphale des Juifs, non seulement dans la société française et les Etats chrétiens, mais dans le monde entier dont la conquête allait enfin devenir pour eux une réalité.

La Maçonnerie et l'émancipation des Juifs

L'abbé Joseph Lémann, Juif converti, écrit à ce sujet :

L'obséquiosité de la Maçonnerie à l'égard du judaïsme ne tarda pas à se montrer.

De quelle manière ?

La question de l'émancipation des juifs s'est posée devant l'opinion publique, Louis XVI va généreusement l'entreprendre et la mettre à l'étude : Eh bien ! s'il se rencontre des difficultés, la Franc-Maçonnerie se charge de les trancher.

Ce serait anticiper sur les événements que d'apporter ici des preuves de ce secours occulte ; il suffira de lever un coin du voile :

Quand l'examen de la question, soustraite à Louis XVI par la Révolution, viendra devant l'Assemblée Constituante (1789-1791), les députés qui se chargeront de la faire passer seront tous Francs-Maçons.

C'est Mirabeau qui lui prêtera l'appui persévérant de son éloquence, et Mirabeau est Franc-Maçon, dans les hauts grades, intime avec



Weishaupt et ses adeptes, présent en Allemagne dans l'année qui suit le convent de Wilhelmsbad, et, d'autre part, ses liaisons avec le judaïsme de Berlin, pour être moins connues, sont incontestables.

Et lorsque, après des hésitations de deux années, l'Assemblée Constituante, parvenue à sa dernière heure, à son avant-dernière séance, hésitera encore, c'est le Franc-Maçon et Jacobin Duport qui exigera son vote, sommairement et la menace sur les lèvres.

Tel sera le premier service occulte rendu au judaïsme par la Maçonnerie. Après celui-là, d'autres viendront. Elle est, en définitive, le formidable couloir à l'aide duquel la question juive est sûre de trouver une issue, le très sombre corridor à travers lequel les fils d'Israël pourront déboucher à leur aise dans la société (1).

Dans un autre ouvrage, le même auteur expose la genèse laborieuse du décret de la Constituante sous l'effort persévérant des Juifs :

Sans être tous honorables, écrit-il, les moyens auxquels nous avons vu les Juifs recourir, la supplication de leurs requêtes, l'insinuation auprès des présidents, la conclusion, parfois arrogante, qu'ils tiraient de la Déclaration des droits, même, dans une certaine mesure, l'emploi de l'or, étaient moyens justifiables; mais le recours à la Commune et aux faubourgs vient constituer un détour illicite et une phase de jacobinisme. Pure dans le cabinet de Louis XVI, troublée devant la Constituante, la question juive va devenir fangeuse avec la Commune. Les habitudes dissimulées d'une race maltraitée et avilie, les lenteurs de l'Assemblée Nationale, la confusion et le désarroi qui commençaient à régner partout, enfin la crainte où étaient les demandeurs de voir leur requête définitivement repoussée après deux années d'instance et d'ajournement, expliquent ce recours détourné, sans l'excuser.

Notre plus grande tristesse a été d'y rencontrer Cerfbeer (2).

Les Juifs s'adressèrent aux 60 districts parisiens (3) dont ils recueillirent l'unanime approbation, sauf dans un seul,

(1) Abbé Joseph Lémann, *L'Entrée des Israélites dans la Société française et les Etats chrétiens*, p. 355 ; Paris, Lecoffre, 1886.

(2) Abbé Joseph Lémann, *La prépondérance juive*, p. 196 ; Paris, Lecoffre, 1889.

(3) Nous lisons dans la *Gazette nationale ou le Moniteur universel* du mardi 9 février 1790 (t. II, p. 158) :

« L'Assemblée générale des Représentants de la Commune, après avoir délibéré sur l'objet de la Députation des Juifs de Paris et sur l'Arrêté du District des Carmélites, relatif à l'admission des Juifs à l'état civil ;

» Considérant que tous les hommes domiciliés dans un Empire, et sujets de cet Empire, doivent participer aux mêmes titres et aux mêmes



celui des fripiers. Alors la Commune présenta l' « Adresse » suivante à l'Assemblée nationale « sur l'admission des Juifs à l'état civil » :

Messieurs,

La destinée de la plupart des Juifs du royaume est encore indécise. Peut-être attendiez-vous qu'une opinion fortement prononcée vînt fortifier vos généreuses intentions et accélérer le moment de votre justice. Nous nous félicitons d'être les premiers à vous porter cette opinion : elle n'est pas la nôtre seulement, elle est celle des nombreux districts de cette capitale ; et c'est Paris tout entier qui vous parle en ce moment par notre organe.

... A l'instant de la Révolution, les Juifs de Paris, par leur courage, leur zèle, leur patriotisme, ont acquis des droits à la reconnaissance publique.

Nous les avons vus avec nous, décorés du signe national, nous aider à conquérir — et tous les jours ils nous aident à conserver — notre patrimoine commun.

» Ah ! Messieurs, s'ils ont contribué à la conquête de la liberté, pour-

droits ; que la différence dans les opinions religieuses ne doit en mettre aucune dans l'existence civile ; et que c'est dans le moment où un Peuple se donne à une Constitution qu'il doit se hâter de secouer le joug des préjugés, et de rétablir les droits méconnus de l'égalité ;

» Considérant, d'ailleurs, que les Juifs établis à Paris se sont toujours conduits avec intégrité et zèle ; et que, dans cette Révolution surtout, ils ont donné les preuves les plus méritoires de patriotisme ;

» A arrêté :

» 1° Qu'il serait donné aux Juifs de Paris un témoignage public et authentique de la bonne conduite qu'ils ont toujours montrée, du patriotisme dont ils ont donné des preuves, et des vertus qu'on a su qu'ils pratiquaient en secret, par le témoignage du District des Carmélites, dans l'enceinte duquel vit le plus grand nombre ;

» 2° Que le vœu de leur admission à l'état civil et à tous les droits de Citoyens actifs serait hautement prononcé ; mais qu'il ne serait porté à l'Assemblée nationale que lorsqu'il aurait reçu la Sanction des Districts qui seraient invités à convoquer extraordinairement pour cet objet, tant parce que c'est dans les Districts que réside véritablement toute puissance à cet égard, que parce que le vœu de tous les Districts sera un vœu plus authentique et plus solennel pour les Juifs que le vœu de la seule Assemblée des Représentants de la Commune.

» Signé : Bailly, Maire ; Mulot, Président : Guillot de Blancheville, Cellier, Bertolio, Chanlaire, Charpentier, Secrétaires ».



ront-ils être condamnés à ne pas jouir de leur propre ouvrage ? S'ils sont de vrais citoyens, pourquoi le titre leur en serait-il refusé ? Nous osons dire qu'ils le mériteraient comme une récompense, s'il ne leur était pas dû comme un acte de justice.

...Au nom de l'humanité et de la patrie, au nom des qualités sociales des Juifs, de leurs vertus patriotiques, de leur vif amour de la liberté, nous vous supplions de leur donner le titre et les droits dont il serait injuste qu'ils fussent privés plus longtemps. Nous les regardons comme nos frères, il nous tarde de les appeler nos concitoyens. Ah ! déjà nous les traitons comme tels ; notre intérêt nous fait un besoin d'être confondus avec eux, notre intérêt nous donne le droit de réclamer votre justice et pour eux et pour nous. Accélérez leur bonheur et le nôtre.

Arrêté par nous Commissaires nommés par la Commune.

Hôtel de Ville, ce 24 février 1790.

Signé : GODARD, l'abbé BERTOLIO, DUVEYRIER, l'abbé FAUCHET (1).

(1) Abbé LÉMANN, lib. cit., p. 210. — On lit dans le *Moniteur Universel* du lundi 1er mars 1790 (t. II, p. 243) :

« Une députation de la Commune de Paris (M. l'abbé Mulot portant la parole) supplie l'Assemblée d'étendre aux Juifs domiciliés dans Paris le Décret qui a déclaré Citoyens actifs les Juifs connus sous la dénomination de Portugais, Espagnols et Avignonois.

» M. le Président, l'Assemblée nationale s'est fait un devoir sacré de rendre à tous les hommes leurs droits ; elle a décrété les conditions nécessaires pour être un Citoyen actif : c'est dans cet esprit, c'est en se rapprochant de ces conditions qu'elle examinera, dans sa justice, les raisons que vous exposez d'une manière si touchante en faveur des Juifs. L'Assemblée nationale vous invite à assister à sa séance ».

Pour les Juifs bordelais, voir le *Moniteur Universel* du samedi 30 janvier 1790 (t. II, p. 119) :

« Les Juifs régnicoles de Bordeaux, Bayonne et d'Avignon ont donné lieu à une discussion sur la question de savoir si les individus de cette Nation, qui ont la possession de l'état civil en France, seront considérés comme citoyens actifs.

» Ces Nations juives n'ont ni lois ni tribunaux qui leur soient propres ou particuliers ; ils ne s'exemptent d'aucune charge ; ils ont coopéré à la nomination des députés ; ils servent les Milices nationales, et s'en occupent sans distinction et sans exception de jour ni d'heure ; et ils ont été naturalisés par lettres patentes de 1550, qui ont été renouvelées dans chaque règne, notamment en 1776.

» M. l'Evêque d'Autun, qui a fait le rapport de cette affaire, au nom du Comité, a proposé de décréter que les Juifs qui ont été naturalisés Français ou qui ont la possession d'état de Citoyens de France, y seront maintenus ; qu'en conséquence, ceux d'entre eux qui réuniront les



L'abbé Lémann ajoute :

Cette pétition, pas mal impérative, est extrêmement curieuse. Qu'on remarque d'abord les signataires : deux abbés, Bertolio et Fauchet ; avec le président de la Commune, l'abbé Mulot, qui conduisait la dépu-

conditions nécessaires pour être éligibles ou électeurs seront admis en cette qualité dans toutes les assemblées prochaines.

» M. Rewbel a dit que l'admission du projet de décret proposé par le Comité serait l'abrogation indirecte du décret qui ajourne la question sur l'état des Juifs en France, sans rien préjuger. Il a ajouté que si on décrétait en faveur des Juifs de Bordeaux qu'ils jouiront des droits de citoyens actifs, bientôt il faudrait rendre le même décret pour ceux d'Alsace, parce que les uns et les autres ont les mêmes privilèges, et qu'on jugerait la question d'Alsace par celle des Juifs de Bordeaux, les uns et les autres ayant des lettres patentes qui leur permettent de vivre suivant leurs usages.

» M. l'abbé Maury a proposé un décret tendant à ce que les Juifs de Bordeaux jouissent provisoirement des droits locaux qui leur sont attribués par les lettres patentes et dont ils sont en possession.

» M. le vicomte de Noailles a adopté cette motion, en retranchant le mot « provisoirement ».

» M. le Chapelier a dit qu'on ne peut pas faire dépendre l'état des Juifs de Bordeaux de ceux d'Alsace ; que la question est de savoir si on ôtera aux Juifs portugais, de Bordeaux et des autres villes, les droits de citoyens. Il a établi qu'il n'y avait aucune connexité entre l'état des Juifs de Bordeaux et ceux d'Alsace ; qu'il s'agit de conserver aux uns leur état, au lieu qu'il faudrait en donner aux autres qui n'en ont pas. Il a conclu par demander la priorité pour le projet de décret proposé par le Comité.

» M. de Beauharnais a proposé un autre projet en ces termes : « Que » les Juifs de Bordeaux continueront de jouir des droits dont ils ont » joui jusqu'à présent en vertu de lettres patentes ».

» La question de priorité s'est élevée entre le projet proposé par le Comité et celui proposé par M. de Beauharnais.

» Le projet du Comité n'a point obtenu la priorité.

» M. de Sèze a proposé de décréter que les Juifs de Bordeaux continueront d'exercer les droits de citoyens actifs, mais la priorité a été accordée à la rédaction de M. de Beauharnais.

» Alors plusieurs amendements ont été proposés. M. de Beaumetz a proposé d'étendre le Décret aux Juifs portugais de Bayonne.

» M. Grégoire a demandé que le Décret eût lieu pour tous les Juifs portugais, espagnols et avignonois. Quant aux Juifs allemands, il a demandé l'ajournement à jour fixe, se proposant, a-t-il dit, de réfuter les paralogismes de M. l'abbé Maury et autres.

» M. de Sèze a dit qu'en réclamant la justice de l'Assemblée pour les Juifs, il remplissait un vœu très pressant de la ville de Bordeaux, sa patrie.

» Il a fait valoir les services rendus à la patrie en différentes



tation, cela faisait trois prêtres, sur cinq députés, qui venaient réclamer l'émancipation des Juifs.

Qu'on remarque aussi cette phrase, cet aveu, embarrassant peut-être, avons-nous dit, pour les Juifs : « Ils ont contribué à la conquête de la liberté ». Qu'est-ce à dire, sinon qu'ils ont pu avoir la main dans tous les événements graves de 1789 et 1790 ?

Qu'on remarque, enfin, cette parole d'abaissement des signataires :

occasions importantes. Il a cité M. Gradir, négociant juif à Bordeaux, à qui il n'a manqué que trois voix pour qu'il fût Représentant de Bordeaux en cette Assemblée.

» M. le Président de S.-Fargeau a proposé une rédaction qu'il a dit renfermer les divers amendements proposés ; elle portait que les Juifs espagnols, portugais et avignonois qui, en vertu de lettres patentes, jouissent de privilèges particuliers, exerceront à l'avenir tous les droits de citoyens actifs, s'ils réunissent les autres conditions prescrites par la Constitution.

» La question préalable a été demandée sur les amendements. M. de Lameth a observé qu'on ne pouvait les comprendre en une seule délibération, parce qu'ils ne se ressemblent pas.

» L'Assemblée a décrété que tous les amendements seront mis successivement aux voix.

» Le premier amendement a été d'ajouter les mots Juifs espagnols, portugais et avignonois. La question préalable a été proposée et rejetée ; ensuite l'amendement a été décrété.

» On a proposé d'ajouter au deuxième amendement le droit d'être admis aux charges municipales, comme par le passé, pour ceux qui en auront joui.

» Il a été observé qu'il fallait juger auparavant s'ils seront citoyens actifs.

» Cet amendement a été mis aux voix, mais la première épreuve par assis et levé ayant paru douteuse, on est venu à une seconde épreuve ; elle n'a pas mieux réussi : alors on a demandé l'appel nominal.

» Il s'est formé dans la partie de la salle à droite de M. le Président un groupe d'un certain nombre de députés qui se sont constamment opposés à cet appel. A chaque fois que le Secrétaire commençait l'appel, il s'élevait un murmure pour l'interrompre.

» La plus grande partie de l'Assemblée voyait avec douleur un temps précieux se perdre pour la patrie et désirait de compenser par la continuité de la séance le temps perdu par l'obstination de quelques-uns.

» Une heure entière s'était passée dans cet état, lorsque M. le duc de Liancourt a dit qu'il était du devoir et de l'honneur de l'Assemblée de ne plus retarder l'appel nominal ; il a réclamé la règle d'après laquelle une délibération commencée ne doit pas être interrompue.

» Plusieurs des membres qui étaient debout dans la salle s'y opposaient et demandaient l'ajournement, sur le fondement que plusieurs prélats et curés étaient allés dîner.

» Enfin, après beaucoup de patience et de persévérance de la part



« Notre intérêt nous fait un besoin d'être confondus avec eux ». Hélas ! c'était malheureusement une prophétie. Que de chrétiens dégénérés ne se feront, dans la suite, aucun scrupule d'être confondus avec les Juifs ! Les signataires appelaient même cela un besoin (1).

La Commune n'obtint pas gain de cause auprès de l'Assemblée Constituante. Du 26 février 1790 au 7 mai 1791, trois nouvelles tentatives échouèrent. Cependant, le 27 septembre 1791, dans son avant-dernière séance, la Constituante rendit enfin le décret d'émancipation libellé en ces termes :

L'Assemblée nationale, considérant que les conditions nécessaires pour être citoyen français et pour devenir citoyen actif sont fixées par la Constitution, et que tout homme qui, réunissant lesdites conditions, prête le serment civique et s'engage à remplir tous les devoirs que la Constitution impose, a droit à tous les avantages qu'elle assure ;

Révoque tous les ajournements, réserves et exceptions insérés dans les précédents décrets, relativement aux individus juifs qui prêteront le serment civique.

Mandons et ordonnons à tous les corps administratifs et tribunaux que les présentes ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier et afficher dans leurs départements et ressorts respectifs, et exécuter comme loi du royaume. En foi de quoi nous avons signé ces présentes, auxquelles nous avons apposé le sceau de l'Etat.

Signé : LOUIS.

Et scellées du sceau de l'Etat.

Et, plus bas, M. L. F. DU PORT (2).

de la majorité de l'Assemblée, l'appel nominal a été commencé ; les interruptions ont cessé et, par le résultat des voix, l'amendement a été adopté.

» Le résultat de l'appel nominal a été 374 voix pour admettre l'amendement qui accorde aux Juifs portugais, espagnols et avignonois les droits de citoyens actifs, et 224 contre l'amendement.

» La motion principale a ensuite été mise aux voix avec les différents amendements admis, et l'Assemblée a rendu le décret suivant :

« L'Assemblée nationale décrète que tous les Juifs connus en France,
» sous le nom de Juifs portugais, espagnols et avignonois, continueront
» de jouir des droits dont ils ont joui jusqu'à présent, et qui sont
» consacrés en leur faveur par des lettres patentes ; et, en conséquence,
» ils jouiront des droits de Citoyens actifs lorsqu'ils réuniront d'ailleurs
» les conditions requises par les Décrets de l'Assemblée ».

(1) Abbé LÉMANN, *lib. cit.*, p. 212.

(2) Abbé LÉMANN, *lib. cit.*, p. 246. — La seconde signature est celle de Marguerite-Louis-François Duport-Dutertre, qui fut exécuté avec



Ce décret fut enlevé par Adrien Duport. Le *Moniteur universel* du jeudi 29 septembre 1791 ne contient que ces quelques lignes :

M. Duport. — Je crois que la liberté des cultes ne permet plus qu'aucune distinction soit mise entre les droits politiques des citoyens à raison de leur croyance. La question de l'existence politique des Juifs a été ajournée, cependant les Turcs, les Musulmans, les hommes de toutes les sectes sont admis à jouir en France des droits politiques. Je demande que l'ajournement soit révoqué, et, qu'en conséquence, il soit décrété que les Juifs jouiront en France des droits de citoyen actif. (*On applaudit*).

M. Rewbell demande à combattre la proposition de M. Duport.

M. Regnault. — Je demande que l'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parleront contre cette proposition, car c'est la Constitution elle-même qu'ils combattront.

L'Assemblée adopte la proposition de M. Duport (1).

Mais nous lisons dans la séance du lendemain mercredi 28 septembre :

M. Duport présente la rédaction du décret rendu hier relativement à l'existence politique des Juifs en France.

M. Broglie. — Il est nécessaire que l'Assemblée prenne des précautions pour que ce décret n'ait pas de mauvais effet en Alsace ; car, d'après les intrigues dont l'influence se fait déjà sentir, il pourrait en avoir de très mauvais. Il faut donc qu'il ne puisse être mal interprété, et qu'il soit dit que la prestation de serment civique, de la part des Juifs, sera regardée comme une renonciation formelle aux lois civiles et politiques auxquelles les individus juifs se croient particulièrement soumis.

L'amendement de M. Broglie est adopté.

M. Rewbell. — La manière dont le décret a été rendu hier, sans discussion, sans rédaction préalable, sans examen, les inconvénients qui pourraient en être la suite détermineront, j'espère, l'Assemblée à me permettre aujourd'hui quelques réflexions sur cette rédaction. (*On murmure*).

M. Chabroud. — Je demande qu'il n'y ait plus de discussion puisque le décret est rendu.

M. Rewbell. — On vous propose aujourd'hui une nouvelle rédaction.

Barnave, en 1793. C'est son homonyme, Adrien Duport, qui fit voter le décret d'émancipation des Juifs.

(1) Le *Moniteur Universel*, 29 septembre 1791, séance de l'Assemblée nationale du mardi 27 septembre (t. V, p. 1.132).



Vous ne voudrez pas sans doute écarter des réflexions qui tiennent à l'exécution même de votre décret ; car si l'on ne vous instruit pas des localités, vous ne ferez rien de raisonnable. Si vous refusez d'entendre toute discussion, soyez persuadés que, dans mon pays, les ennemis du bien public feront croire aux habitants que les usuriers ont trouvé à Paris de puissantes protections. Vous avez révoqué le décret rendu en faveur des gens de couleur libres, nés de sang français. (*On murmure*). Eh bien, si l'Assemblée ne veut pas être instruite, je la rends responsable de tous les troubles que peut susciter en Alsace le décret d'hier, dans un moment où les prêtres réfractaires redoublent les intrigues du fanatisme, et où le royaume se trouvera momentanément sans autorité...

M. LE PRÉSIDENT. — Sur quoi voulez-vous parler ?

M. REWBELL. — Je demande à faire connaître le véritable état de la question.

M. PRUGNON. — Je demande qu'au lieu de mettre : « Sera regardé » comme une renonciation à leurs lois civiles », etc., on mette : « Sera » regardé comme une renonciation à leurs privilèges », car les lois civiles des Juifs sont identifiées à leurs lois religieuses, et il n'est pas dans notre intention qu'ils abjurent leur religion.

M. REWBELL. — Vous voulez que votre décret soit exécuté ; or, le vrai moyen de le faire exécuter sans secousses ni troubles m'a été suggéré par les Juifs eux-mêmes, et par ceux qui s'intéressent à leur sort. Depuis quarante ans des convulsions continuelles résultent de l'oppression usuraire dans laquelle gémit la classe pauvre du peuple. Les Juifs eux-mêmes sentent qu'ils ne peuvent vivre à côté de ces malheureux, avant que tous ces procès soient terminés. Les cahiers des trois ordres ont chargé les députés de l'Alsace de demander que les Etats généraux prissent des précautions pour liquider ces créances : faites donc que nous puissions enfin dire à nos concitoyens que vous avez voulu venir à leur secours, et que l'Assemblée nationale n'est pas moins bien intentionnée pour eux que pour les Juifs.

Je vous propose donc de décréter que dans le délai d'un mois les Juifs d'Alsace donneront aux directoires de district du domicile de leurs débiteurs des états détaillés de leurs créances, tant au principal qu'en intérêt, et que les directoires de district prendront tous les renseignements nécessaires sur les moyens de libération des débiteurs, afin que sur l'avis motivé des directoires de département, le corps législatif puisse statuer sur les moyens de liquider ces créances.

Ce sera le seul moyen de calmer cette classe nombreuse et malheureuse qui vit sous l'oppression usuraire des Juifs. Elle verra qu'on s'est occupé de son sort. Les Juifs sont en ce moment en Alsace créanciers d'environ 12 à 15 millions, tant en capital qu'en intérêts, de cette classe du peuple. Si l'on considère que la réunion des débiteurs ne possède



pas 3 millions, et que les Juifs ne sont pas gens à prêter 15 millions sur 3 millions de vaillant, on sera convaincu qu'il y a au moins sur ces créances 12 millions d'usure. Les Juifs disent eux-mêmes que si on leur donnait 4 millions pour la totalité de ces créances, ils seraient fort contents. Par le moyen que je vous propose, on connaîtra la véritable valeur des créances, et on donnera ce qu'il sera possible de donner. Sans cela, vous aliénez les esprits contre votre constitution. Voyez cette Assemblée, dira-t-on, elle a tout fait pour des usuriers, et elle n'a pas pensé à nous tirer de nos malheurs.

Les états dont il est question seront très faciles à faire : car les Juifs avaient déjà été obligés de les fournir à la ci-devant cour souveraine de Colmar, et les deux tiers de ce travail sont faits.

Je suis obligé d'employer dans ma rédaction l'expression de classe du peuple, qui est actuellement très peu sonore, mais qui se trouve dans les anciens règlements relatifs à cette espèce de créance.

Voici le projet de décret que je propose :

« L'Assemblée nationale décrète que, dans le mois, les Juifs de la ci-devant province d'Alsace donneront aux directoires des districts du domicile des débiteurs l'état détaillé de leur créance, tant en principal qu'en intérêt, sur les particuliers non-Juifs dénoncés dans les anciens règlements de la ci-devant classe du peuple de la même province ;

» 2° Que les directoires de district prendront aussitôt tous les renseignements nécessaires pour constater les moyens connus des débiteurs pour acquitter ces créances, qu'ils feront passer ces renseignements avec leur avis sur le mode de liquider aux directoires des départements des haut et bas Rhin ;

» 3° Que les directoires des départements du haut et bas Rhin donneront sans délai leur avis sur le mode de liquidation, communiqueront cet avis aux Juifs et l'enverront, avec les observations de ces derniers, au corps législatif, pour être statué ce qu'il appartiendra ».

Ce projet de décret est adopté.

La rédaction de M. Duport, amendée par MM. Broglie et Prugnon, est décrétée en ces termes :

« L'Assemblée nationale, considérant que les conditions nécessaires pour être citoyens français sont fixées par la Constitution, et que tout homme qui, réunissant lesdites conditions, prête le serment civique et s'engage à remplir tous les devoirs que la Constitution impose, a droit à tous les avantages qu'elle assure ;

» Révoque tous les ajournements, réserves, exceptions insérés dans les précédents décrets, relativement aux individus juifs qui prêteront le serment civique, qui sera regardé comme une renonciation à tout privilège et exemption précédemment introduite en leur faveur ».



M. Dubois-Crancé. — Je demande que, d'après les mêmes principes, il soit décrété que les nègres seront libres du moment où ils entreront en France.

M. Lanjuinais. — Cette loi qui subsistait autrefois était toujours violée au moyen de privilèges qu'on obtenait à l'amirauté : il importe de la rétablir.

M. Dandré. — Je demande qu'en général il soit décrété « que tout homme qui atteindra le territoire français demeurera irrévocablement libre ».

La proposition de M. Dandré est adoptée.

M. Emmery. — Je demande que, nonobstant l'énonciation du principe établi par la délibération précédente, il soit formellement décrété que tout homme, de quelque couleur, de quelque origine, de quelque pays qu'il soit, sera libre et jouira des droits de citoyen actif en France, s'il réunit d'ailleurs les conditions requises par la Constitution.

La proposition de M. Emmery est adoptée (1).

Ainsi les Juifs entraînèrent à leur suite les Nègres ; et la France, renversant ses frontières, devint la terre promise de la liberté, tout au moins judaïque. Par une cruelle ironie, le metteur en scène de cette idylle, Adrien Duport, fut le rédacteur du plan révolutionnaire de la « Terreur », dont tous les crimes furent préparés par le Comité de propagande de la Loge *Les Amis Réunis* (2).

Adrien Duport, écrit Bertrand de Moleville, qui était peut-être celui des membres de l'Assemblée qui avait le plus étudié l'histoire et la tactique de toutes les révolutions anciennes et modernes, était admis dans les conciliabules les plus secrets de cette faction philosophique, et s'était chargé de la rédaction des plans. Il y lut dans cette circonstance un mémoire dans lequel il dépeignit le caractère et discuta les intérêts de tous les souverains de l'Europe, de manière à en conclure qu'aucun d'eux ne prendrait la moindre part à la révolution qui allait s'opérer en France, et dont il était aussi nécessaire que pressant de régler la marche et de déterminer le but par un plan sagement combiné. Il proposa alors celui qui, depuis longtemps, dit-il, était l'objet de ses méditations. Ses principales bases étaient les mêmes que celles qui furent adoptées dans la Constitution de 1791. Après de longues discussions sur ce mémoire, M. de Lafayette, qui se trouvait aussi à ce

(1) *Eod. loc.*, p. 1.133.

(2) N. Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la Société*, II, p. 142. Cf. G. Bord, *La Franc-Maçonnerie en France des origines à 1875*, I, 358.



Comité, s'il faut en croire Mirabeau, prit la parole et dit à Adrien Duport : « Voilà sans doute un très grand plan ; mais quels sont vos moyens d'exécution ? En connaissez-vous qui soient capables de vaincre toutes les résistances auxquelles il faut s'attendre ? Vous n'en indiquez aucun ». — « Il est vrai que je n'ai point encore parlé, répondit Adrien Duport, en poussant un profond soupir ; j'y ai beaucoup réfléchi... J'en connais de sûrs... Mais ils sont d'une telle nature que je frémis moi-même d'y penser, et que je ne pourrai me déterminer à vous les faire connaître, qu'autant que vous approuverez tous mon plan, que vous serez bien convaincus qu'il est indispensable de l'adopter, et qu'il n'y en a pas d'autre à suivre pour assurer non seulement le succès de la révolution, mais le salut de l'Etat ».

Après que l'Assemblée dont il avait ainsi excité la curiosité lui eut donné toutes les assurances, tous les éloges qu'il désirait, il feignit encore d'hésiter à s'expliquer. « Je n'oserai jamais, reprit-il sur le ton le plus hypocrite, vous proposer des moyens qui blesseront votre humanité. Hélas ! ils déchirent la mienne. Cependant, si vous exigez absolument... » — « Oui, oui, nous l'exigeons, lui répondirent ses auditeurs ». — « Eh bien, Messieurs, je vais vous obéir... Pour apprécier les moyens que je vais développer, il ne faut pas perdre de vue un seul instant la position affreuse dans laquelle nous nous trouvons... Des événements imprévus nous ont précipités, malgré nous, dans une révolution qui produira les plus grands malheurs, les plus grands crimes, qui nous entrainera tous, si nous ne nous hâtons pas de nous en emparer, pour la modérer et la circonscrire ; elle est trop avancée pour qu'on puisse la faire rétrograder. Ce serait perdre, peut-être pour jamais, l'occasion d'opérer les changements les plus avantageux. *Or, ce n'est que par les moyens de terreur qu'on parvient à se mettre à la tête d'une révolution, de manière à la gouverner.* Il n'y en a pas eu une seule, dans quelque pays que ce soit, que je ne puisse citer à l'appui de cette vérité. Il faut donc, quelque répugnance que nous y ayons tous, se résigner au sacrifice de quelques personnes marquantes ». Il fit pressentir que M. Foulon devait naturellement être la première victime, parce que depuis quelque temps, disait-il, on parlait beaucoup de lui pour le Ministère des Finances, et que tout le monde était convaincu que sa première opération serait la banqueroute. Il désigna ensuite l'intendant de Paris. « Il n'y a qu'un cri, dit-il, contre les intendants ; ils pourraient mettre de grandes entraves à la révolution dans les provinces. M. Berthier est généralement détesté : on ne peut pas empêcher qu'il soit massacré ; son sort intimidera ses confrères, ils seront souples comme des gants ».

Le duc de Larochefoucault, philanthrope par inclination plus que par vanité, homme sans talent, mais non sans quelque instruction, voulant toujours le bien par principe, sans être capable de le faire, et



se prêtant au mal toujours par facilité, par le défaut absolu de toute espèce d'énergie, le duc de Larochefoucaut, dis-je, fut très frappé des réflexions d'Adrien Duport, et finit, comme tous les autres membres du Comité, par adopter le plan et les moyens d'exécution qu'il proposait. Des instructions conformes à ce plan furent données aux principaux agents du département des insurrections qui était déjà organisé, et auquel Adrien Duport n'était rien moins qu'étranger ; l'exécution suivit de près. Le massacre de MM. de Launay, de Flesselles, Foulon et Berthier, et leurs têtes promenées au bout d'une pique, furent les premiers effets de cette conspiration philanthropique. Ses succès rallièrent bientôt, et pour longtemps, les différents partis révolutionnaires qui commençaient à se défier les uns des autres, mais qui, voyant tous les obstacles aplanis par cette horrible mesure, se réunirent pour en recueillir le fruit. Je ne puis citer à l'appui de ce récit d'autre preuve, d'autre autorité que l'aveu fait au roi et à M. de Montmorin par Mirabeau, qui a raconté cette même anecdote à d'autres personnes, et notamment au président de Frondeville (1).

Cette page de 1791 est aussi de 1921.

Le plan révolutionnaire d'alors n'est que le plan bolcheviste d'aujourd'hui.

Souvenez-vous, disent les « Protocols » de la Révolution française, que nous appelons « la Grande » ; les secrets de sa préparation, étant l'œuvre de nos mains, nous sont bien connus (2).

Les Juifs peuvent ajouter : Ce sont les secrets de la préparation d'une révolution mondiale qui éclate en Russie et qui fermente dans tous les peuples.

Le grand moyen de 1793 fut la « Terreur ». Ce fut également l'arme favorite du bolchevisme.

Nous sommes la source d'une terreur universelle (3).

Cette terreur, que prônait Adrien Duport, s'est imposée par l'assassinat. Alors on pouvait compter les victimes : de nos jours, le nombre en est incalculable. Tel est, d'ailleurs, le mot d'ordre du plan judéo-maçonnique :

Pour mettre sous la botte la société des Gentils dans laquelle nous

(1) A.-F. Bertrand de Moleville, *Histoire de la Révolution de France*, IV, 182 ; Paris, Giguet, 1801.

(2) Mgr Jouin, « *Protocols* » *des Sages de Sion*, p. 50.

(3) *Eod. lib.*, p. 68.



avons si profondément enraciné la discorde et les dogmes de la religion protestante, des mesures impitoyables devront être introduites. De telles mesures montreront aux nations que notre puissance ne peut être bravée. Nous ne devons tenir aucun compte des nombreuses victimes qui devront être sacrifiées afin d'obtenir la prospérité future (1).

Que dire, enfin, de la société des XVIIIe et XXe siècles ?

Des deux côtés nous trouvons des sectaires, des meneurs, des maximalistes, qui sont les entraîneurs, et des hésitants, des timides, des minimalistes, qui sont les entraînés. C'est d'eux que Bertrand de Moleville écrit :

A l'époque de la réunion des ordres, ces révolutionnaires philosophiques, qui, d'abord, ne voulaient que des réformes, furent d'abord aussi embarrassés qu'étonnés de la rapidité de leurs succès ; ils se virent engagés dans la grande révolution dont ils n'avaient pas conçu l'idée et devant laquelle leurs petits projets n'étaient plus que d'insignifiantes niaiseries. Cette entreprise les effraya. Tous les pouvoirs, toute l'autorité étaient à leur discrétion ; ils ne savaient ni ce qu'ils devaient en prendre, ni ce qu'ils devaient en laisser au roi, ni quel gouvernement établir ; ils craignaient la résistance des princes, l'opposition des deux premiers ordres et les secours que les puissances étrangères pouvaient fournir au roi (2).

A ces heures d'hésitation, il se trouve toujours un entraîneur, un Adrien Duport, dont le plan conduira le roi à la guillotine ; un Lénine et un Trotsky qui feront assassiner le tsar.

Mais les « deux premiers ordres » que redoutait la Loge des *Amis réunis*, qu'ont-ils fait ? Rien. Le plan judéo-maçonnique les avait déjà infectés du virus mortel du libéralisme « que les Juifs prêchent aux Gentils » (3). Ils croyaient aux bonnes paroles, aux concessions de détail, aux combinaisons politiques, au réveil écrasant des majorités en sommeil, à la toute-puissance du nombre d'un bloc royal décapité. Pauvres insensés ! Après avoir été les maîtres, ils étaient réduits en servage. Les Juifs des « Protocols », qui se vantent d'avoir fait la « Grande Révolution » et de préparer le « Grand Soir »,

(1) *Eod. lib.*, p. 97.
(2) BERTRAND DE MOLEVILLE, *lib. cit.*, IV, 181.
(3) Mgr JOUIN, « *Protocols* » *des Sages de Sion*, p. 102.



ne craignent pas d'appliquer à ces libéraux de tous les siècles la comparaison du Christ que nous rappelions tout à l'heure :

Les Gentils sont comme un troupeau de moutons, — nous sommes les loups. Et savez-vous ce que font les moutons lorsque les loups pénètrent dans la bergerie ? Ils ferment les yeux. Nous les amènerons à faire de même, car nous leur promettrons de leur rendre toutes leurs libertés, après avoir asservi tous les ennemis du monde et obtenu la soumission de tous les partis. J'ai à peine besoin de vous dire combien de temps ils auront à attendre le retour de leurs libertés (1).

Les Juifs, les Maçons et Napoléon Ier

Les catholiques avaient perdu leurs libertés, elles furent l'héritage des Juifs. Ce n'est pas, cependant, que le décret d'émancipation du 27 septembre 1791 eût opéré la fusion d'Israël avec la société qui l'acceptait sur ce pied d'égalité. Après M. Bernard Lazare, l'abbé Joseph Lémann constate que le Juif demeura toujours Juif et que sa conscience privée ou nationale est éternellement pétrie, après comme avant sa nationalisation, dans le creuset de ses préceptes talmudiques.

De leur autorité privée, écrit-il, les rabbins ont ajouté et surajouté à la Loi de Moïse, et ces amas d'additions sont devenus des fatras inextricables : leur réunion compose le *Talmud*, rempli de décisions où l'Esprit de Dieu est absent, d'un pêle-mêle de choses encombrantes, et de ridicules et interminables subtilités. Les rabbins n'ont-ils pas décoré ces additions du nom de « haie » à la Loi, comme s'ils avaient reçu mission de la protéger. Hélas ! jamais dénomination n'a été mieux trouvée, mais avec une signification lugubre. Les pauvres Juifs ont été littéralement clôturés, emprisonnés par cette haie, eux qui avaient joui des grandes avenues de la *Bible*. Ah ! certes, le *Talmud* n'est pas un rempart d'aubépine en fleurs, mais bien plutôt une haie hérissée, impénétrable, favorable aux serpents, aux vols, aux rapines, et derrière laquelle des décisions dangereuses ont pu se prendre en haine du christianisme. Si cela n'est pas, pourquoi les Papes et les Rois très chrétiens auraient-ils si souvent ordonné la destruction des exemplaires du *Talmud* ?

Or, — pour en revenir à la circonspection persistante des chrétiens et des juifs malgré le décret libérateur et fraternel de 1791, — elle s'explique par le maintien de la détestable haie, les broussailles en étant toujours aussi inextricables et aussi dangereuses. Les gens qui vivent

(1) *Eod. lib.*, p. 82.



dans les broussailles, derrière les haies, sont exposés, presque malgré eux, à des métiers peu honorables, comme les bohémiens ; ainsi en était-il des Juifs derrière leur *Talmud*, même après l'émancipation de 1791 ; est-il étonnant que, de leur côté, les chrétiens ne se soient guère souciés d'avoir commerce avec des gens qui n'avaient rien répudié de leur défiance et de leurs habitudes ? Voilà la vraie cause de la circonspection mutuelle (1).

Dans cet ouvrage, l'abbé Lémann étudie l'œuvre d'organisation que Napoléon Ier tenta pour les Juifs, œuvre qui ne rentre pas dans notre cadre. Mais nous tenons à consigner l'aveu qui termine cette étude : :

Voici la culpabilité : ils sont allés demander du secours aux sociétés secrètes.

Il est hors de conteste aujourd'hui que les sociétés maçonniques ont eu leur main dans les revers de Napoléon, après l'avoir aidé dans ses triomphes. « Durant la premième partie de son règne, jusqu'en 1809, Napoléon rencontra dans tous les pays qu'il envahissait un appui énergique de la part des Loges maçonniques, et plus d'une fois son génie militaire fut aidé par la trahison des chefs qu'il combattait » (2). Ensuite les Loges se retirèrent de lui, lorsqu'elles comprirent que le despotisme impérial se concentrait tout entier dans une ambition personnelle et des intérêts de famille, et que la Maçonnerie n'avait été pour lui qu'un instrument. Dès ce moment, le combat contre le César infidèle (3) fut décidé ; le Tugendbund en fut l'expression (4), mot allemand qui signifie lien de vertu.

Or, les Juifs avaient été les complices des sociétés secrètes dans les triomphes de Napoléon : « A Francfort et dans toute l'Allemagne, raconte un historien illustre, les Juifs l'acclamaient comme le Messie, tant ils avaient conscience du renversement de l'édifice social chrétien qui s'accomplissait par ses armes » (5).

N'ont-ils pas été les complices des mêmes sociétés secrètes, lorsque celles-ci se retournèrent contre leur idole ? En effet :

(1) Abbé J. Lémann, *Napoléon Ier et les Israélites*, p. 7 ; Paris, Lecoffre, 1894.

(2) Deschamps, *Les Sociétés secrètes*, t. II, liv. II, ch. VII, n° 6 : « La Révolution à cheval et ses complices en Europe ».

(3) « L'Ordre maçonnique considérait l'empereur Napoléon Ier comme un instrument destiné à renverser toutes les nationalités européennes ; après ce gigantesque déblai, il espérait réaliser plus facilement son plan d'une république universelle ». *Ibid.*

(4) *Id.* n° 7 : « *Napoléon abandonné par les Sociétés secrètes*, 1809-1815 ».

(5) Janssen, *Zeilund Lebensbilder*, 3e édit., Herder, Fribourg, p. 23.



Il y a une coïncidence de dates, à charge.

Le décret de Napoléon contre les Juifs, décret qui les a tant exaspérés, qualifié par eux d' « infâme », est de 1808 ;

Et le décret des sociétés secrètes qui déclare Napoléon abandonné est de 1809 (1).

Cette coïncidence de dates s'explique par celle des rancunes :

« Il nous a trompés ! » hurlait-on fiévreusement dans les Loges ;

« Il a trompé tout le monde, comment aurait-il tenu parole aux Juifs ? », écrira, au nom de ses coreligionnaires, l'historien juif Graetz (2).

En gens habiles et prudents, les Juifs chargèrent les Loges de leurs rancunes et des représailles à exercer. Ce n'était pas la première fois que les Loges et les Juifs se rencontraient la main dans la main. Quand la Constituante, en 1790-1791, s'attardait et se refusait presque à promulguer le décret d'émancipation en faveur des Israélites, ceux-ci s'adressèrent aux Loges qui envoyèrent les faubourgs de Paris appuyer à l'Assemblée leurs amis les Juifs (3) ; maintenant qu'il s'agit non de faire rapporter (on n'oserait !) mais de punir un décret d'exception, les Loges se montrent encore de bonne composition.

Ainsi s'explique cet enchaînement historique :

En 1808, le décret de Napoléon et la colère des Juifs ;

En 1809, le décret des Loges et la volte-face contre Napoléon (4).

(1) Deschamps, *Les Sociétés secrètes*, t. II, liv. II, ch. VII, n° 7 : « Napoléon abandonné par les Sociétés secrètes, 1809 ». — Cantu, *Hist. univ.* t. XVIII, p. 287.

(2) Graetz, *Histoire des Juifs*, t. XI, p. 302.

(3) *La Prépondérance juive*, première partie ; ses origines, chap. VI et VII.

(4) Abbé Lémann, *lib. cit.*, p. 302. — Cf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 271-289 ; Paris, Plon, 1894. — Albert Lemoine, *Napoléon Ier et les Juifs ;* Paris, Fayard, 1900. — A. de Boisandré, *Napoléon antisémite ;* Paris, librairie antisémite, 1900.

Le chancelier Pasquier fut nommé, avec MM. Molé et Portalis, commissaire dans l'affaire des Juifs, sous le Premier Empire.

M. Molé, président, était hostile aux Juifs. « L'Empereur, écrit le chancelier Pasquier, lui commanda un travail sous le titre : *Recherches sur l'état politique et religieux des Juifs depuis Moïse jusqu'au temps présent.* Ce travail ne s'était pas fait attendre et il avait été inséré en entier au *Moniteur* où il occupait dix-huit colonnes ; c'était un acte d'accusation contre la nation juive, dans lequel il était établi que l'usure n'était point née des malheurs du peuple juif, ainsi qu'on avait trop souvent affecté de le croire, qu'elle était non seulement tolérée, mais même commandée par la loi de Moïse et par les principaux docteurs qui l'avaient interprétée ; que cette prescription du législateur hébreu avait eu pour objet de compléter la séparation entre son peuple et les autres nations ; que dès lors on devait regarder le vice de l'usure comme inhérent au caractère de



Qui pourrait dire aujourd'hui combien la guerre de 1914 et la paix de 1919 couvrent de trahisons juives ?

Les Loges Judéo-Maçonniques aux Etats-Unis

Au reste, la fusion, inexistante entre les Juifs et les Etats chrétiens, était secrètement scellée dans les Loges entre Juifs et Maçons.

Un article récent du *Masonic Observer* (1) rappelle la découverte, dans sa jeunesse, en 1839, par N. H. Gould, devenu plus tard le Vénérable de la Loge Saint-Jean, à Newport, d'un document qui prouverait que la Maçonnerie fut importée aux Etats-Unis par des juifs hollandais, dans la seconde moitié du

tout vrai Juif, et comme tellement enraciné que nulle puissance au monde ne parviendrait jamais à l'en extirper ».

Nous avons renoncé à donner en appendice ce rapport de M. Molé qui n'ajoute rien à notre travail sur les Juifs dans notre précédente étude.

MM. Portalis et Pasquier étaient au contraire favorables aux Juifs. Ceux-ci n'y furent pas insensibles, et nous lisons, non sans étonnement, les lignes suivantes dans les *Mémoires* du chancelier : « Un jour l'expansion de leur reconnaissance alla jusqu'à un point qu'il me serait difficile d'oublier. C'était à la suite d'une des conférences où M. Molé avait été plus amer encore que de coutume et où je m'étais efforcé de détruire le mauvais effet de quelques-unes de ses paroles. Plusieurs d'entre eux vinrent me trouver le lendemain, et ne sachant comment m'exprimer leur gratitude, ils finirent par m'assurer qu'*avant qu'il fût six mois, il n'y aurait pas jusqu'à leurs frères de la Chine* qui ne sussent ce que tous les Juifs me devaient de reconnaissance pour le bien que je leur voulais faire, et pour l'excellence de mes procédés envers eux.

« Cette phrase m'a toujours semblé fort remarquable en ce qu'elle manifeste jusqu'à quel point ces hommes, répandus sur la surface du monde, à des distances si grandes, vivant sous des cieux si différents, et au milieu de mœurs dissemblables, conservent de rapports entre eux, s'identifient aux intérêts les uns des autres et sont animés d'un même esprit. En vérité, quand on compare les résultats de toutes les législations anciennes et modernes avec ceux de la législation de Moïse, on est frappé de stupéfaction en voyant combien la force des liens politiques et religieux, dont il a su enlacer son peuple, a été grande, puisqu'une dispersion de vingt siècles n'a pu les rompre ».

La réflexion du chancelier n'est que trop fondée, la solidarité mondiale des Juifs n'est que trop réelle. M. Pasquier ne se doutait pas du serpent symbolique.

(1) *Masonic Observer* (de Minneapolis, Minnesota), 26 mars 1921, p. 1.



XVII[e] siècle, vers 1658 (1). L'auteur de l'article termine en disant :

Les preuves de l'authenticité de ce document semblent avoir été jugées suffisantes par la Grande Loge du Massachusetts dans son enquête de 1870, ainsi que par J. I. Gould du Connecticut, qui, dans son manuel intitulé *Guide to the Chapter*, publié en 1868, accorde au Rhode-Island soixante-dix ans de priorité maçonnique sur le Massachusetts. Aucun fait n'a été apporté jusqu'à ce jour qui soit de nature à faire douter de la découverte de N. H. Gould, ou qui permette d'attaquer l'authenticité de ce document.

Le libellé du document et les noms qu'il contient ont dû être relevés dans l'*Histoire de la Maçonnerie*, publiée par une société de Boston (2). Cet accord des divers Maçons américains prouve tout au moins l'existence d'une fusion judéo-maçonnique dès l'origine de l'Ordre aux Etats-Unis.

(1) Nous lisons dans R. Freke GOULD (The History of Freemasonry, IV, 446 ; New-York, J. C. Yorston, 1889) :

« Thomas Oxnard, Grand Maître provincial de Boston, accorda, le 24 décembre 1749, une charte pour la fondation d'une loge à Newport ; il en conféra la maîtrise à Caleb Philips. C'est ainsi que fut introduite la Maçonnerie dans cet Etat, autant que nous avons de preuve tangible. Il y a une tradition qui fait remonter à une date plus ancienne son existence à Newport, et on montre encore la maison dans laquelle, d'après cette tradition, les Maçons se sont réunis pendant un très grand nombre d'années. Bien qu'il soit probable que ladite tradition ne soit pas sans fondement, elle ne contient pas d'autre détail ».

(2) *History of Freemasonry and Concordant Orders*, p. 250 (Boston 1907) :

« *Rhode-Island.* — Parmi les très nombreuses traditions qu'on rapporte au sujet de l'introduction de la Franc-Maçonnerie dans les Etats de la Nouvelle Angleterre, il en est une mentionnée par le Révd. Edward Peeterson, dans son *Histoire du Rhode-Island et de Newport*, à savoir que pendant le printemps de 1658, Mordecai Campannell, Moses Peckeckoe, Lévi et d'autres, en tout quinze familles arrivèrent à Newport, venant de Hollande. Ils apportèrent avec eux les trois premiers grades de Maçonnerie et les travaillèrent dans la maison de Campannell, et continuèrent de le faire, ainsi que leurs successeurs jusqu'à l'année 1742. Des documents corroborant ce qui précède se seraient trouvés dans la possession du F.˙. Nathaniel H. Gould, jadis de Providence et actuellement du Texas. On dit que les termes employés dans le document sont les suivants :

» Le (jour et mois effacés) 1656 (le dernier chiffre pourrait être un 8), nous nous réunîmes dans la maison de Mordecai Campanell, et après la synagogue, nous donnâmes à Ab[m] Moses les grades de Maçonnerie ». (L'orthographe anglaise est archaïque).



D'ailleurs, des renseignements plus précis et du plus haut intérêt nous sont fournis par l'ouvrage de Samuel Oppenheim : *Les Juifs et la Maçonnerie aux Etats-Unis avant 1810.* Cet opuscule a pour but de prouver : 1° que la Maçonnerie américaine est une institution complètement juive ; 2° que l'immigration juive aux Etats-Unis a été, surtout dans les premiers temps, une immigration maçonnique. Voici l'introduction, avec les notes de l'auteur :

Dans un article du *Monthly Magazine* (revue mensuelle), Moore, t. XV, p. 183 (Boston, avril 1856), l'éditeur, commentant les opinions religieuses de plusieurs ministres juifs, a pris occasion de faire les remarques suivantes sur ce qui avait été dit par feu M. M. Noah.

Nous avons appris que le Docteur Noah était maçon, mais nous ne savons pas comment cela s'est fait (1).

Etant donné ses vues libérales, il n'y avait certainement rien dans la Maçonnerie qui pût lui inspirer de la réserve. Un grand nombre des plus éminents de ses frères juifs occupaient de son temps des charges élevées et honorables dans la Fraternité. Les Grandes Loges du Massachusetts, du Rhode-Island, de New-York et de la Louisiane et peut-être quelques autres ont, à différentes époques, élevé des membres distingués de la religion juive à la dignité de Grands-Maîtres. C'étaient des gentlemen, des Maçons aux vues larges, à l'esprit libéral qui, par l'exercice de l'esprit de tolérance et la façon courtoise dont ils accueillaient ceux qui différaient d'eux dans les affaires de conscience, avaient su s'attacher leurs frères chrétiens. Ils avaient puissamment contribué à élever la position sociale de ceux qui leur étaient unis par les liens du sang.

Sur la même ligne que la première partie de ce passage on peut mettre un article éditorial publié par le Docteur Isaac M. Wise (2) dans la revue *The Israelite*, 3 avril 1855 :

(1) M. M. Noah a été admis comme membre de la Loge *Independent Royal Arch.*, n° 2, à New-York, en 1825. Cf. *By-laws and List of Members of that Lodge.*

(2) Le Dr Wise était Maçon. Cf. *Reminiscences of Isaac M. Wise*, par le Revd. David Philipson, p. 264. — Nous lisons dans « Preuss », *Etude sur la Franc-Maçonnerie américaine*, p. 257 : « En ce qui concerne le Temple de Salomon, les remarques du Dr Mackey sont certainement intéressantes: « En Maçonnerie, dit-il, le temple de Salomon a joué un rôle des plus importants. Il fut un temps où tout écrivain maçonnique admettait, sans hésiter, que la Maçonnerie y reçut sa première organisation ; que là, Salomon, Hiram de Tyr et Hiram Abif présidèrent en qualité de Grands Maîtres des Loges qu'ils avaient établies ; que là les degrés symboliques furent institués ainsi que les systèmes d'initiation, et que, depuis cette



« La Maçonnerie est une institution juive dont l'histoire, les devoirs, les mots de passe, les explications sont juifs du commencement à la fin, à l'exception d'un seul grade secondaire et de quelques mots dans la formule du serment » (1).

Dans un autre article éditorial (17 août 1855), le Docteur Wise disait :

« La beauté et l'orgueil de la Maçonnerie consistent dans son caractère universel, dans son but de fraternisation de l'espèce humaine et dans ce qu'elle est exempte des éléments qui ont été des causes efficaces de haine, de persécution, de fraude et de barbarie brutale ».

Que la connexion des Juifs avec la Maçonnerie dans les premiers temps de l'Histoire des Etats-Unis eût été avantageuse pour eux, aussi bien que profitable au progrès de l'Ordre, cela est probablement vrai, bien que les historiens juifs n'aient écrit que peu de choses à ce sujet. L'examen des diverses publications qu'on a pu se procurer ici se rapportant à la Franc-Maçonnerie révèle les noms de Juifs qui ont été souvent mentionnés dans des ouvrages traitant de leur race et qui ont été des hommes représentatifs dans leurs Etats respectifs. On trouve

époque jusqu'à nos jours, la Franc-Maçonnerie a traversé tranquillement le cours du temps dans une succession ininterrompue et sous une forme toujours la même. Mais la méthode moderne de recherche historique a balayé cet édifice élevé par l'imagination, d'une main aussi brutale et d'un effort aussi puissant que l'a fait le roi de Babylone démolissant le temple sur lequel tout cela reposait. Aucun écrivain soucieux de sa réputation d'historien critique ne voudrait essayer de défendre cette théorie. Cependant, elle a fait son œuvre. Durant la longue période dans laquelle l'hypothèse tenait lieu de fait, son influence s'est exercée à couler la Maçonnerie dans un moule étroitement relié à toutes les particularités du Temple de Salomon et aux événements dont il fut le théâtre. Si bien que presque tout le symbolisme de la Franc-Maçonnerie dérive encore aujourd'hui du « Temple du Seigneur » à Jérusalem. Entre eux, le lien est si étroit qu'on ne saurait essayer de les séparer l'un de l'autre sans compromettre l'avenir de la Maçonnerie. Chaque Loge est et doit être un symbole du Temple juif ; chaque Maître sur son siège représente le roi juif, et tout maçon personnifie l'ouvrier juif.

» Il en doit être ainsi, continue-t-il, tant que durera la Maçonnerie. Nous devons accepter les mythes et les légendes qui la rattachent au Temple, non pas, certes, comme des faits historiques, mais comme des allégories ; non pas comme des événements réels, mais comme des symboles, et nous devons prendre ces allégories et ces symboles pour ce que leurs créateurs ont voulu qu'ils fussent : comme les bases d'un système de morale ».

(1) La Maçonnerie se rejoint encore aux Juifs par la Kabbale. Le fameux F∴ Albert Pike, aidé par un bon nombre de Maçons, chercha à développer le Kabbalisme aux Etats-Unis dans le Rite Ancien et Accepté. Cf. *Le Cabbalisme dans la Maçonnerie*, par le Révd. Coney-Crump, *New-Age*, septembre 1920, p. 425.



leurs noms dans des listes de membres de Loges et de Grandes Loges d'un grand nombre des treize Etats primitifs. Toutefois, ils ne formaient qu'une infime minorité dans le petit nombre des Loges auxquelles ils étaient affiliés. Parmi leurs compagnons (de Loge) ou les gens avec lesquels ils étaient mis en relation par l'intermédiaire de la Maçonnerie se trouvaient des hommes éminents dans les affaires de la nation. On sait que plusieurs Juifs faisaient partie de la Loge à laquelle appartenait le gouverneur Oglethorpe de la Géorgie. Il y avait un Juif, comme on le verra plus loin dans la Loge dont Washington était membre, comme il y en avait plusieurs dans celle à laquelle appartenaient Edmund Randolph et John Marshall de la Virginie et De Witt Clinton de New-York, Juifs qui furent tous Grands-Maîtres de leurs Grandes Loges respectives. On rencontre des noms de non-Juifs éminents mêlés aux noms des Juifs dans les listes de membres des Loges du Rhode-Island, de la Pensylvanie et de la Caroline du Sud. Les rapports des Juifs avec l'Ordre les mettaient naturellement en contact plus direct avec leurs F.·. chrétiens ; le respect et l'estime avec lesquels on traitait individuellement les membres de la race étaient tout à l'avantage de leurs coreligionnaires pris en masse. On peut suivre les rapports des Juifs avec la Maçonnerie dans les lettres écrites au Président Washington, en 1790, par les Congrégations juives de Newport, de New-York, de Philadelphie, de Richmond et de Charleston, attendu qu'un grand nombre des membres de ces Congrégations étaient Maçons, comme Washington lui-même.

On dit que la Franc-Maçonnerie fut établie comme institution régulière dans les colonies par le moyen des Loges légalement constituées, tirant leur autorité de la Grande Loge d'Angleterre, vers l'année 1727, quoique antérieurement à cette date elle ait pu être pratiquée sans qu'on se souciât d'avoir un titre, une charte. L'œuvre actuelle de l'Ordre, en tant qu'organisation américaine indépendante, ne commença toutefois que pendant et après la Révolution, quand la République des Etats-Unis commença à vivre. Selon un écrit, qui confirme une tradition que les historiens maçonniques se refusent à admettre, la tenant pour insuffisamment établie, alors qu'ils acceptent en d'autres cas des traditions comme faisant autorité, on peut dire que les Juifs ont eu l'honneur d'être parmi les premiers, sinon les premiers, à travailler les grades de la Maçonnerie dans ce pays-ci, après les avoir apportés avec eux lors de leur arrivée dans le Rhode-Island, en 1658. Ce sujet sera discuté plus loin.

Le résultat des recherches limitées que l'auteur a été à même de faire parmi les documents imprimés qui se trouvent dans la Bibliothèque de la Grande Loge, au Masonic Hall, de New-York, et dans la Bibliothèque Astor, Université de Colombie, à Lenox, enfin dans les Bibliothèques de la Société historique de New-York, a été coordonné dans ce travail, qui n'a pas la prétention d'être complet.



C'est dans les Etats de Rhode-Island, de Virginie, de la Caroline du Sud, de New-York et de Pensylvanie, où ils s'étaient établis en grand nombre, que les Juifs déployèrent, dans la dernière partie du XVIIIe siècle, la plus grande activité dans la Maçonnerie. Les noms de beaucoup de membres influents de Congrégations juives de ces Etats figurent dans les listes des membres des Loges maçonniques. Le Massachusetts, le Maryland, la Caroline du Nord et la Géorgie fournissent aussi la preuve qu'ils furent dès les premiers temps en rapport avec l'Ordre. Il est également question de Juifs dans le New Jersey, le New Hampshire, le Connecticut et le Delaware où ils n'étaient pas établis en grand nombre. Les documents imprimés du Maine et du Vermont ne portent aucun nom de Juifs-Maçons, ce dont on ne pourrait tirer une conclusion certaine qu'il n'y en eut pas (1).

Après cette *Introduction*, l'auteur passe en revue les divers Etats de l'Union, indique l'époque et les circonstances de l'entrée des Juifs dans les Loges et conclut ainsi : :

L'examen de ce que nous avons rapporté ici montre qu'il est probable que les Juifs furent les premiers qui introduisirent la Franc-Maçonnerie dans les colonies, et que la période de leur plus grande activité comme Maçons dans l'histoire des commencements de la République se place entre 1780 et 1810. Les Juifs dont il est fait mention dans le présent travail étaient des hommes de valeur et de caractère qui se distinguèrent dans les Annales juives de la Jeune Amérique. Sans aucun doute, leur connexion avec l'Ordre maçonnique fut avantageuse à leurs coreligionnaires comme à eux-mêmes ; elle les mit en rapport avec bien des gens qui n'étaient pas de leur race, qui occupaient une haute situation dans la vie officielle et civile du pays, et qui étaient également membres de la Fraternité. Presque tous faisaient partie des Congrégations juives des villes où ils résidaient. Bien qu'il ne soit pas soutenu qu'à raison de leur qualité de Maçons ils travaillèrent aux adresses envoyées par leurs diverses congrégations à Washington, en 1790, néanmoins les faits exposés ici permettent fort bien d'accepter l'hypothèse que leur affiliation à l'Ordre leur inspirait doublement le désir de participer à la bienvenue souhaitée au chef de la nation qui était Franc-Maçon comme eux. Un fait singulier et qui mérite d'être mis en relief, c'est qu'à Newport, le Vénérable de la Loge, un Juif, prononça, au nom de la Loge, la première allocution maçonnique adressée à Washington comme Président, en même temps qu'il parla au nom de sa congrégation. Un grand nombre des membres des congré-

(1) *The Jews and the Masonry in the United States before* 1810 by Samuel OPPENHEIM, Mémoire de la Société historique juive américaine, n° 19 (1910), New-York. Brochure in-12 de 94 pages.



gations juives de New-York, Philadelphie, Richmond, Charleston et Savannah, qui firent parvenir des adresses à Washington, étaient également des Maçons. Beaucoup parmi les Maçons-Juifs dont il a été fait mention servirent dans l'armée et se rencontrèrent probablement avec Washington, échangeant avec lui le salut maçonnique. Quelques-uns d'entre eux furent aides de camp dans son état-major. Beaucoup occupèrent des charges publiques.

Le nombre des Juifs dans notre histoire primitive fut relativement faible. En dehors de l'indication concernant le Rhode-Island au XVIIe siècle, nous avons vu qu'ils furent attachés à l'Ordre dès sa réapparition en Amérique, vers 1727, et avant la Révolution. Parmi eux, nous trouvons des noms bien connus : Daniel et Moïse Nunes (1733-1734) ; David Nunes et Abraham Sarzedas, en Géorgie (1757) ; Isaac Da Costa (1753), en Caroline du Sud ; Jonas Philips et Aaron Hart (1760) ; Moïse M. Hays (1768) ; Myer Myers et Isaac Moïse (1769), à New-York ; Moïse Isaacs et Isaac Isaacs (1760), David Lopez (1762), Jacob Isaacs et Moïse Lopez (1763), Isaac Elizer (1765), dans le Rhode-Island ; Salomon Pinto et Ralph Isaacs (1765), au Connecticut ; Isaac Salomon (1762) et Abraham Franks (1772), en Pensylvanie ; Daniel Barnett (1765) et Jacob Hart (1773), au Maryland ; Hezekiah Levy, avant 1771 dans la Virginie... Parmi les Grands Maîtres, citons Moïse M. Hays, dans le Massachusetts (1788-1792) ; Moïse Seixas, dans le Rhode-Island (1802-1809), et Salomon Jacobs, dans la Virginie (1810-1813). Beaucoup furent Grands Trésoriers et occupèrent d'autres charges éminentes dans les Grandes Loges (1).

(1) La page 94, qui termine ce mémoire, contient la note suivante sur un des réformateurs de la Maçonnerie, le F∴ Laurence Dermott, auteur de l'*Ahiman Rezon*, et sur le F∴ Léon. Nous croyons utile de reproduire cette note :

« Hughan a soutenu qu'il était peu probable que les Juifs aient encouragé l'Ordre au XVIIe siècle. Néanmoins, il y a dans un ouvrage du XVIIIe siècle, qui a beaucoup de crédit, une allusion à un Juif du XVIIe siècle qui est qualifié du titre de « F∴ ». Laurence Dermott, dans son livre *Ahiman Rezon*, parle du rabbin Jacob Jehudad Léon, d'Amsterdam, surnommé Templo, à cause d'un beau modèle du Temple de Salomon qu'il exécuta. Dermott parle du « savant hébraïste, architecte et *frère* », et dit qu'il a vu, en 1759, le dessin original de l'écu armorié, dont fait usage aujourd'hui la Grande Loge d'Angleterre, dessiné par Léon et décrit par Dermott. (Cf. *Jewish Encyclopedia*, au mot Léon, t. VIII, p. 2, et *Transactions of the Jewish Historical Society of England*, t. II, p. 156). Léon était en Angleterre avant 1678 ; il était collègue du rabbin hollandais Manassé-ben-Israël, qui était aussi en Angleterre avant 1658. Ce dernier était un collègue du rabbin Isaac Aboab d'Amsterdam, dont parle Gould, mais sans donner de référence. Hughan lui-même semble avoir regardé Léon comme étant en rapport avec l'Ordre, car il fit présent à la Grande Loge de New-York pour sa collection d'antiquités maçonniques, cataloguée en 1905, de

Dès l'origine, la Maçonnerie américaine fut donc enjuivée. Un article de Friedrich Wichtl : *La Juiverie dans la Maçonnerie américaine* (1), prouve amplement que cette alliance est plus resserrée que jamais. Toutefois, une telle statistique ne peut s'établir que sur place d'une manière précise et inattaquable ; nous en laissons le soin au *Dearborn Independent.*

Dans son chapitre sur la Maçonnerie américaine, le F.·. Reghellini de Scio cite une prière maçonnique pour la réception d'un israélite. Elle fournit une nouvelle preuve de l'union des Juifs et des Maçons aux Etats-Unis, si étroite, au dire de cet auteur, « qu'on ne finirait pas si l'on voulait récapituler tous les rapprochements entre les Juifs et les Maçons » (2). Voici cette prière :

Seigneur, tu es excellent dans la vérité, il n'y a rien de grand en comparaison de toi, à toi seul est dû hommage et bénédiction pour toutes les œuvres sorties de tes mains depuis l'éternité.

Guide-nous dans la vraie science de la Maçonnerie. Nous t'en supplions par les malheurs d'Adam, ton premier homme ; par le sang d'Abel, l'un de tes saints ; par la science de Seth à laquelle tu applaudis ; par le pacte de Noé, constructeur de l'Arche, par l'œuvre duquel il t'a plu de sauver les rejetons de tes bien-aimés ; nous te conjurons, enfin, de ne point nous confondre avec ceux qui ignorent les statuts et les mystères de la Cabale secrète.

Mais exauce-nous, et fais en sorte que celui qui dirige cette Loge soit doué de sagesse pour nous instruire et nous expliquer les mystères les plus cachés, comme fit jadis Moyse, notre Saint Frère, dans sa Loge, à Aaron, à Eléazar, et à Sthamar, fils d'Aaron, et aux septante anciens d'Israël ; et fais que nous puissions apprendre, comprendre et garder purs et intacts, jusqu'à la fin de notre vie, les commandements du Très-Haut et nos Saints Mystères. Amen, Seigneur (3).

photogravures d'objets mentionnés par Dermott, dans son *Ahiman Rezon*, et, parmi ces gravures, d'un portrait du rabbin Léon, fait en 1641, et d'illustrations d'un modèle du Temple de Salomon dessiné par ce Rabbin. Voir aussi sur Léon et Dermott les *Ars Quatuor Coronatorum*, t. XII-XIII, p. 150 et suiv.

(1) Dr Friedrich WICHTL, *La Juiverie dans la Maçonnerie américaine, d'après les sources franc-maçonniques officielles.* Article paru dans la *Neue Reich* du 10 avril 1920, p. 559.

(2) F.·. M.·. R.·. de S.·., *La Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne*, II, 188 ; Paris, F.·. Dondey-Dupré, 1833.

(3) F.·. M.·. REGHELLINI DE SCIO, *lib. cit.*, II, 194.



Les commandements et les mystères des Juifs sont maintenant dans le *Talmud,* le *Zohar,* le *Schulchan Aruch* et le *Kahal,* et fort habilement dilués dans la Maçonnerie.

Les Loges Judéo-Maçonniques en Europe

Dans l'Ancien Monde, où la Maçonnerie spéculative prit forme, les Juifs entrèrent plus tardivement dans les Loges. Il leur suffisait, au reste, d'être pour une large part les promoteurs occultes de l'organisation des Sociétés secrètes, d'y avoir une influence susceptible d'obtenir d'elles et par elles leur émancipation, et de déclancher, à l'aide de cette mobilisation gigantesque de toutes les forces du mal, le premier bouleversement du monde par la Révolution. Ce fut le rôle qu'ils n'ont pas cessé de jouer depuis lors. Aussi lisons-nous dans Claudio Jannet :

Les mouvements antisémitiques de la Russie et de l'Allemagne, quelques faits récents qui ont accusé la prépondérance financière des Israélites sur les bourses de Londres et de Paris, ont appelé vivement l'attention sur le rôle joué par les Juifs dans la politique moderne et spécialement sur leur liaison avec la Maçonnerie.

Il est impossible de n'être pas frappé du fait que les principaux agitateurs nihilistes et communistes, que les chefs reconnus des partis radicaux en Allemagne, en Russie, en Suisse, sont des Israélites. L'auteur d'un remarquable article publié dans le *Nineteenth Century,* de janvier 1882, sous ce titre significatif : « L'aurore d'une époque révolutionnaire », s'exprime ainsi :

« Le trait le plus remarquable de tous les bouleversements qui s'opèrent dans le continent c'est le rôle prépondérant des Juifs. Tandis qu'une grande partie d'entre eux s'empare des grands pouvoirs financiers, d'autres individus de leur race sont les chefs de ce mouvement révolutionnaire que nous avons esquissé... Ceux qui considèrent les Juifs comme une force de conservation dans la société doivent changer leur point de vue » (1).

Cependant, même avant la Révolution, Israël assistait aux délibérations maçonniques pour mieux préparer les assauts

(1) Claudio Jannet, *La Franc-Maçonnerie au* XIX*e* *siècle,* p. 22 ; Avignon, Seguin, s. d. Cf. *La Franc-Maçonnerie et la Révolution,* par Louis d'Estampes et Claudio Jannet, p. 27. — Voir aussi dans le premier ouvrage (p. 658), la fameuse lettre de J.-B. Simonini, écrasante pour la Judéo-Maçonnerie.



formidables destinés au renversement du trône et de l'autel. Dès 1723, d'après le F.·. Don Martinez Pasqualis, juif espagnol, son père aurait été le Vénérable des Loges d'Aix et de Marseille. Lui-même a reçu, le 20 mai 1738, le pouvoir de constituer des Loges de Charles Stuart, roi d'Ecosse, d'Irlande et d'Angleterre, G.·. M.·. de toutes les Loges répandues sur la surface de la terre (1). Ce qui est certain, c'est que le F.·. Martinez-Pasqualis est le fondateur en France du Martinisme ou de l'Illuminisme, dont le personnage le plus important fut le comte de Saint-Martin, dit « le philosophe inconnu ». Les Illuminés de France, d'origine juive, maçons et cabalistes en même temps, correspondirent avec les Illuminés de Bavière de Weishaupt ; ils prirent part au Convent de Wilhelmsbad, et les Juifs, en conséquence, eurent place parmi les Maçons français et allemands.

D'autre part, nous lisons dans la Préface du livre *Les Francs-Maçons écrasés :* (2)

J'ai vu recevoir, à Amsterdam, trois Juifs, à qui M. R..., qui présidait à la Loge, fit prêter serment sur l'Evangile de Saint Jean, et je sais que partout et de quelque religion que soient les Aspirants, le Serment est le même. Il est vrai que, comme j'ai le bonheur d'être chrétien, le serment ne serait pas nul à mon égard par cet endroit-là. Mais ma dernière remarque n'en prouve pas moins qu'il est très défectueux, puisqu'il est sans force par rapport à un si grand nombre de ceux à qui on le fait prêter, qui ont par conséquent pu tout révéler, sans violer aucune promesse qui fût un serment pour eux.

Ces divers témoignages prouvent que les Juifs ne furent pas systématiquement exclus de la Maçonnerie, ni avant, ni après la Révolution ; et notre dernière citation relève ce trait piquant que le serment prêté sur l'Evangile ne les engageait en rien, sans avoir besoin de recourir à la restriction mentale ou à l'absolution de la fête du Kippour.

Joseph de Maistre écrivit quelques pages sérieusement

(1) *La Chaîne d'Union*, 1880, p. 277-280 : Recherches historiques par le F.·. DE LOUCELLES.

(2) *Les Francs-Maçons écrasés*, suite du livre intitulé *L'Ordre des Francs-Maçons trahi*, traduit du latin, p. XXIV ; Amsterdam, MDCCXLVII. Le F.·. Thory, *Acta Latomorum*, I, 354, attribue à l'abbé Larudan, *L'Ordre des Francs-Maçons trahi et le secret des Mopses révélé ;* Amsterdam 1745. D'autres croient que l'auteur des deux ouvrages fut l'abbé PÉRAU.



pensées et quasi-prophétiques sur l'Illuminisme, qui ne fut que la Judéo-Maçonnerie. Ces pages remontent aux premières années du XIXe siècle :

Il y a, dit-il, une troisième classe d'illuminés, très mauvaise, très dangereuse, très active, et sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention des gouvernements.

Le véritable illuminisme est le philosophisme moderne greffé sur le protestantisme, c'est-à-dire sur le calvinisme ; car on peut dire que le calvinisme a dévoré et assimilé à lui toutes les autres sectes.

Voilà pourquoi l'illuminisme est beaucoup plus féroce en Allemagne qu'ailleurs, parce que le venin protestant a son principal foyer dans ces contrées. C'est aussi dans ce pays que le nom de la grande secte a pris naissance. Les conjurés ont nommé dans leur langue, *auffklarung*, l'action de la nouvelle lumière qui venait dissiper les ténèbres des anciens préjugés ; et les Français ont traduit ce mot par celui d'illuminisme.

La première question qui se présente est de savoir si cette secte ressemble à d'autres, qui ne sont unies que par la communauté d'opinions, ou si elle a des corporations formelles.

Il paraît certain qu'elle a commencé de la première manière ; mais que du milieu d'une foule innombrable de scélérats, il s'en est élevé ensuite de plus coupables, et de plus habiles que les autres, qui ont érigé des sociétés formelles.

Sur celle de Bavière, il n'y a pas le moindre doute. Son chef est connu ; ses crimes, ses projets, ses complices et ses premiers succès le sont aussi ; les règlements de la secte ont été saisis, publiés par le Gouvernement, traduits en français, et imprimés de nouveau par l'abbé Barruel dans son intéressante *Histoire du Jacobinisme*. Ainsi, à cet égard, il n'y a plus rien à dire.

La société s'est encore fait connaître en Italie d'une manière assez frappante, puisque ses règlements ont été saisis par le Sénat de Venise et transmis en France de la manière la plus officielle. Ils sont aujourd'hui dans cette capitale, et, suivant les apparences, ils sont connus de Sa Majesté Impériale. Dans le cas contraire, ils sont toujours à ses ordres.

Il y a plusieurs années que, dans une ville habitée par l'auteur de ce mémoire, un scélérat étranger, attaqué à l'auberge d'une maladie mortelle éprouva d'heureux remords ; il fit appeler un prêtre, et, devant lui et d'autres personnes qui étaient dans sa chambre, il confessa à haute voix « qu'il était membre d'une société établie pour le renversement du christianisme et des monarchies ».

Enfin, dans une lettre excessivement curieuse du célèbre Métastase, écrite au prince Chigi, le 17 juin 1768, on voit qu'alors déjà il pressentait à Vienne la grande catastrophe qui menaçait en Europe l'édifice



civil et religieux, et qu'il se plaint surtout (ce qui est bien remarquable) « que l'objet de ceux qui auraient eu la puissance d'amener le repos était précisément le trouble et la nouveauté ».

Il ne paraît pas que de si grands attentats aient pu être conçus et exécutés, sans l'action également forte et cachée de quelques sociétés dont l'existence se trouve encore prouvée d'une autre manière triste et indirecte, c'est-à-dire par certains crimes commis depuis quelque temps ; car, si on les examine bien, on trouvera qu'ils ne peuvent pas avoir été commis sans l'appui secret de quelque association.

Au fond, il importe peu qu'elle existe sous une forme ou sous une autre, en sociétés distinctes, organisées en corporations régulières, ou par une vaste et infernale communauté de systèmes, de vues et de moyens ; il suffit qu'elle existe, et qu'elle ait déclaré une guerre à mort à tout ce que nous avons cru et respecté jusqu'à présent.

Toutes ses vues, toute sa puissance étaient tournées invariablement contre le siège de Rome et contre la maison de Bourbon, qu'elle regardait comme les deux clés de la voûte européenne, et encore une fois elle a réussi autant que l'homme peut réussir (1).

(1) Comte Joseph DE MAISTRE, *Quatre chapitres inédits sur la Russie*, p. 101 ; Paris, Vaton, 1859. Cette alliance de la judéo-maçonnerie avec le protestantisme, le philosophisme et toutes les hérésies est magistralement constaté par Mgr Gay, dans une lettre à Claudio Jannet, reproduite par ce dernier dans son livre en collaboration avec Louis d'Estampes, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 34. On nous saura gré de la transcrire ici :

« On ne peut lire votre exposé des doctrines, des desseins, de l'organisation, de l'histoire, de l'influence occulte ou publique de la Franc-Maçonnerie, sans voir, et jusqu'à l'évidence, que sous ses noms divers, avec ses formes multiples et changeantes et malgré ses divisions et ses luttes intestines, cette exécrable et très criminelle société n'est que le corps constitué de l'antichristianisme et l'infernale contrefaçon de cette sainte Eglise catholique, dont Jésus-Christ est le chef invisible et le Pape le chef visible...

» Il est donc tout à la fois formulé et institué, il est là vivant et opérant, avec des artifices surhumains, une activité formidable, hélas ! et un prodigieux succès, ce vieux « mystère d'iniquité » qui, du temps de saint Paul, avait déjà sa place et son action dans le monde, et dont le dernier fruit et l'agent souverain doit être « l'homme de péché, le fils de la perdition », l'Antechrist, le grand possédé et le maître ouvrier de Satan. Il sera, continue l'Apôtre, l'opposition, l'objection, la contradiction en personne, *qui adversatur.* Dans sa superbe et son audace, il se dressera contre tout ce qui porte le nom de Dieu et est honoré comme tel, *extollitur supra omne quod dicitur Deus aut quod colitur,* c'est-à-dire qu'il s'insurgera contre la Trinité adorable, Dieu unique, créateur et seigneur de toutes choses ; contre le Christ, fils éternel du Père et un seul Dieu avec lui ; contre toute autorité, soit divine, soit humaine ; contre toute pater-



Or, Joseph de Maistre ajoute :

L'illuminisme s'est allié avec toutes les sectes parce qu'elles ont toutes quelque chose qui lui convient ; ainsi, il s'aide des Jansénistes de France contre le Pape, des Jacobins contre les Rois, et des Juifs contre le christianisme en général.

C'est donc un monstre composé de tous les monstres, et, si nous ne le tuons pas, il nous tuera.

C'est par cette multitude de relations et de points de contact qu'il

nité de grâce et de nature ; contre tout pouvoir exercé au nom du Très-Haut : pouvoir sacerdotal, politique, civil ou domestique. Il se révoltera contre toute loi, en tant que la loi se présente comme appuyée sur un droit supérieur à l'homme et dominant ses volontés, enfin s'élevant par dessus tout, il foulera sous ses pieds choses et personnes, au nom du genre humain dont il se proclamera le roi, le verbe et même le dieu, car c'est jusque là qu'il ira, et il est fatal qu'il y aille. Saint Paul l'annonce en termes explicites : « Ce monstre posera son siège dans le temple de Dieu, écrit-il, se faisant centre et maître de toute la religion comme de toute la puissance, et l'objet du seul culte qui, sous son règne, sera légalement permis, *ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tanquam sit Deus.*

» Et voici qu'en regardant l'Etat que l'on appelle moderne, encore que ce soit précisément l'Etat antique, l'Etat païen, celui des vieilles monarchies de l'Orient et des Césars de Rome, l'Etat tel que la Franc-Maçonnerie le rêve et le veut, tel qu'elle a commencé et réussi à l'établir dans le monde, l'Etat qui domine tout, centralise et absorbe tout, peut tout, et entend le faire sans contrôle, étant la nation même et ce peuple souverain « qui n'a pas besoin, dit Rousseau, d'avoir raison pour valider ses actes », il faut reconnaître et confesser que la prophétie devient déjà de l'histoire.

» La Franc-Maçonnerie est le champ qui produira ce fruit abominable. Elle est l'avant-courrière, elle sera tout à l'heure la mère de ce tyran déifié, régnant pour le compte de l'Enfer et en inaugurant l'Etat ici-bas. Elle prépare tout pour l'avènement et le triomphe de l'Antechrist ; elle lui aplanit les voies, lui concilie d'avance l'esprit des hommes, lui gagne leur sympathie ; elle lui crée ses ressources et lui forme en tout pays son organisme politique ; elle popularise ses principes et lui formule son dogme ; elle propage sa morale, qui, partant du mensonge, aboutit à la perversion ; elle fonde son enseignement et lui en assure le monopole ; elle recrute son armée ; elle pourvoit à ce qu'il ait son appareil scientifique, littéraire, artistique ; elle bâtit ses théâtres ; elle lui dresse ses tribunes ; elles prélude à sa législation et lui invente sa langue ; elle tient sa presse toute prête ; enfin, en construisant son trône, qu'elle sait devoir être un jour un autel, elle lui façonne surtout son peuple, ce peuple aveuglé, dégradé et servil qu'il lui faut pour être acclamé, suivi et obéi.

» Le Père Deschamps écrit, en tête de son livre, qu'il est la philosophie de l'histoire contemporaine ; ce titre n'est que trop justifié. Comme il est

33



est particulièrement dangereux, parce qu'il se fait servir ainsi par une multitude d'hommes qui ne le connaissent point.

Les Juifs dont on vient de parler méritent une attention particulière de la part de tous les gouvernements, mais surtout encore de celui de Russie, qui en a beaucoup dans son sein ; il ne faut pas être étonné si le grand ennemi de l'Europe les favorise d'une manière si visible, déjà ils disposent de propriétés immenses en Toscane et en Alsace ; déjà ils ont un chef-lieu à Paris, et un autre à Rome, d'où le chef de l'Eglise a été chassé. Tout porte à croire que leur argent, leur haine et leurs talents sont au service des grands conjurés (1).

La note prophétique est dans les lignes suivantes :

Si les Russes qui sont un peu sujets à badiner avec tout (on ne dit pas de tout) badinent aussi avec ce serpent, aucun peuple ne sera plus cruellement mordu (2).

impossible de comprendre l'œuvre et l'esprit des Sociétés secrètes sans l'intelligence du mystère de Jésus-Christ, qui est le fondement divin de toutes choses, la grande question des siècles, le signe posé à la contradiction et la cause principale, quoique indirecte, des disputes et des guerres qui remplissent l'histoire ; de même, si l'on ignore les mystères de ces néfastes sociétés, on ne saurait expliquer ce qui, depuis la prétendue Réforme, mais surtout depuis la première moitié du dernier siècle, s'est passé en France et dans le monde et s'accomplit encore sous nos yeux.

» Ah ! que le Saint-Siège était bien avisé et n'a cessé de l'être ! Qu'il s'est montré et se montre encore fidèle à sa mission de paternité et de charité universelles, quand, depuis 1738, par la bouche de Clément XII, suivi en ceci par tous ses successeurs jusqu'à Pie IX et Léon XIII, il a, sans relâche dénoncé aux souverains et aux peuples ces Sociétés infâmes comme le grand péril de notre temps et une puissance diabolique qui menace de tout envahir avec le dessein arrêté d'abattre tout ce qui tient la Société debout. Hélas ! il en a été des vicaires du Christ comme du Christ qui disait : « Le jugement », c'est-à-dire ce qui lui servira de thème et pour un trop grand nombre le rendra si redoutable, « le jugement, c'est que la lumière est venue dans le monde », cette lumière qui est le témoignage que je rends à la vérité, « et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises ». On n'a point écouté le Saint-Siège ; on a méprisé et raillé non seulement ses avertissements et ses alarmes, mais les sentences d'excommunication dont il frappait les chefs, les membres et les fauteurs de ces ténébreuses associations, rois et peuples ont continué de marcher dans leurs voies, portant, sans en avoir toujours conscience, le joug honteux imposé par les Loges. Chacun sait ce que, par suite, sont devenus les rois ; nous sommes en train d'apprendre ce que deviennent les peuples ».

(1) Joseph de Maistre, *lib. cit.*, p. 111. A la page 128, l'auteur conclut en disant : « Que la secte qui se sert de tout, paraît en ce moment tirer un grand parti des Juifs, dont il faut beaucoup se méfier ».

(2) Joseph de Maistre, *lib. cit.*, p. 142.



Et dans une lettre du 26 juin 1810, reprenant sa première pensée, Joseph de Maistre écrit :

L'illuminisme d'Allemagne n'est pas autre chose que le calvinisme conséquent, c'est-à-dire débarrassé des dogmes qu'il avait conservés par caprice. En un mot, il n'y a qu'une secte, c'est ce qu'aucun homme d'Etat ne doit ignorer ni oublier. Cette secte, qui est tout à la fois une et plusieurs, environne la Russie, ou, pour mieux dire, la pénètre de toute part, et l'attaque jusque dans ses racines les plus profondes. Elle n'a pas besoin, comme dans le XVI[e] siècle, de monter en chaire, de lever des armées, et d'ameuter publiquement les peuples. Ses moyens de nos jours sont plus adroits : elle réserve le bruit pour la fin. Il ne lui faut aujourd'hui que l'oreille des enfants de tout âge et la patience des souverains. Elle a donc tout ce qu'elle désire. Déjà même elle a attaqué votre clergé, et le mal est plus grand peut-être qu'on ne le croit (1).

L'Illuminisme du XVIII[e] siècle s'est mué dans la Judéo-Maçonnerie du XX[e]. Le serpent bolcheviste et judaïque a « cruellement mordu la Russie ». Pour le reste du monde, la Judéo-Maçonnerie n'use encore que de moyens occultes, inspirés par la haine, conditionnés par la ruse, cachés par l'hypocrisie, mais prenons garde : « La chute du tsar a déjà fait du bruit » ; que sera-ce de la chute du monde, s'il ne conjure pas à temps le péril juif ?

Pour terminer l'étude des Loges judéo-maçonniques, n'oublions pas que le Grand-Orient de France leur fut constamment favorable. Nous en tenons la preuve de ses *Convents* et de son *Bulletin*.

Le 27 septembre 1873, à la réunion festivale de son 100[e] anniversaire, l'orateur, le F.·. Décembre-Alonnier, résuma en vingt-huit pages l'histoire du Grand-Orient de France. Nous y lisons ce passage : :

Cependant, le Grand-Orient n'avait pas perdu de vue les idées généreuses et larges qui ont toujours caractérisé ses travaux, et, dans une circulaire du 9 août 1811, il blâma la non-admission des Israélites dans la Maçonnerie, mesure intolérante qui est encore observée de nos jours dans des Loges étrangères, notamment en Allemagne (2).

(1) Joseph DE MAISTRE, *lib. cit.*, p. 183.

(2) *Bulletin du G.·. O.·. de France*, année 1873, p. 480.

Avant le G.·. O.·. de France, les mêmes récriminations avaient été faites



Dès 1846, le Grand-Orient avait protesté contre « la position exceptionnelle des Maçons israélites en Prusse ». Le rapport est du F.·. Charassin, daté du 3 avril. L'orateur énonce le règlement des trois Grandes Loges de la Vieille Prusse :

Seront admis comme F.·. Visiteurs à tous les travaux, excepté aux Loges délibératives, les Fr.·. Chrétiens prouvant par un diplôme authentique qu'ils appartiennent à une Loge reconnue.

par la G.·. L.·. d'Angleterre. Nous lisons, en effet, dans l'*Almanach de la Franc-Maçonnerie* du F.·. Clavel (année 1847, p. 113) :

« Dans l'assemblée trimestrielle de la Grande Loge d'Angleterre, tenue le 3 décembre 1845, le comte de Zetland, grand-maître, a informé les frères qu'il avait fait des démarches auprès des Grandes Loges de Prusse pour qu'elles admissent dans leur sein et fissent admettre dans les Loges de leur juridiction les Maçons israélites porteurs de diplômes réguliers émanés de la Grande Loge d'Angleterre. Le grand maître a ajouté qu'il n'avait encore reçu aucune réponse, mais que, si la solution attendue n'était pas conforme aux principes de tolérance religieuse et de fraternité universelle, qui forment la base de l'institution maçonnique, il ne faillirait pas aux devoirs de sa charge ; qu'il donnerait l'ordre au représentant de la Grande Loge à Berlin de rompre immédiatement toutes relations avec les autorités maçonniques de ce pays, et qu'il inviterait ces autorités à cesser de se faire représenter près de la Grande Loge d'Angleterre ».

Dans l'*Almanach de* 1848, la question est reprise avec plus d'ampleur, soit au point de vue de la G.·. L.·. d'Angleterre ou à celui du Suprême Conseil de France, en 1846. Voici cet article très important (F. Clavel), *Almanach de la Franc-Maçonnerie*, année 1848, p. 67) :

Les Maçons Israélites. — Rien encore n'est précisément changé en Prusse dans la situation des Maçons juifs. L'accès des Loges continue d'être refusé à ces frères aux termes des règlements, bien que la majorité des Maçons prussiens soit disposée à mettre un terme à un état de choses si anormal. Quoi qu'il en soit, nous allons rapporter quelques incidents nouveaux d'une très grande valeur qui se sont produits ou sont venus à notre connaissance depuis la publication de notre dernier Almanach, afin de tenir nos lecteurs au courant de toutes les circonstances de cette grave affaire.

La protestation suivante a été adressée, au nom du comte de Zetland, grand maître de la Maçonnerie anglaise, au grand maître de la Grande Loge *Royal York à l'Amitié*, la seule des trois autorités maçonniques de Berlin avec qui la Grande Loge d'Angleterre entretînt des relations :

« Au très vénérable grand maître de la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié*, par le très Vénérable frère Bier, grand secrétaire, à la communication de sa seigneurie du 15 décembre dernier, cette réponse annonçant qu'attendu les lois existantes de la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié*, les seuls frères chrétiens dûment initiés par des Loges régulières sont aptes à être admis aux travaux.

» Il paraît que toutes les Loges de l'obédience sont tenues de se confor-



C'était l'exclusion des Maçons juifs des Loges françaises. De là les plaintes du F.·. Charassin :

Mais le juste orgueil, qui semble vous obliger à ne pas souffrir d'atteinte à notre nationalité maç.·., ce dépôt remis à votre vigilance par les élections de vos Fr.·. n'est rien à notre avis auprès de cet autre dépôt dont le Gr.·. Arch.·. de l'Univers a de toute éternité confié la garde au cœur de toute Maçonnerie de la terre, — je veux parler du principe moral de l'ordre entier.

S'il est, en effet, quelque chose de clair pour nous, c'est que le

mer à cette loi, et d'exclure, comme visiteurs, les frères de la foi juive, bien que ces frères puissent être porteurs de certificats de la Grande Loge d'Angleterre, et soient, en leur qualité, à tous égards inexclusibles, leur croyance religieuse étant dès lors le seul motif qui les fasse repousser.

» A toutes les époques, la Grande Loge d'Angleterre a proclamé l'aptitude de la généralité des hommes à devenir francs-maçons, ne faisant ni distinction ni exclusion pour cause de foi religieuse, matière dans laquelle elle ne s'immisce jamais au-delà des points sur lesquels tout le monde est d'accord. C'est pour cela qu'elle ne sanctionne et ne reconnaît pas certaines réunions prétendues maçonniques, — assemblées de religionnaires particuliers — qui se sont formées en divers lieux. De ces agrégations, la Grande Loge ne s'occupe point ; mais pour ses lois et par sa constante pratique, elle est mise en garde contre l'introduction, dans ses Loges, de tous emblèmes ou décorations indicatifs d'une croyance spéciale, jugeant ces décorations ou emblèmes susceptibles d'être envisagés comme des démonstrations offensives, en opposition avec le véritable esprit de la Franc-Maçonnerie. Les grands maîtres d'Angleterre se sont toujours appliqués à maintenir l'universalisme des Francs-Maçons ; et, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, ils ont réclamé, à cet effet, la coopération des autres Grandes Loges, sans prétendre néanmoins à aucun droit d'intervention directe dans leur gouvernement. Mais, quand des membres de Loges anglaises, légalement admis et porteurs de diplômes de la Grande Loge d'Angleterre, dûment revêtus de son sceau, ne sont pas reconnus et, au contraire, sont rejetés uniquement à cause de leur foi religieuse, alors c'est pour le grand maître un devoir impérieux de faire respecter les droits, l'honneur et l'intégrité du corps sur lequel il a été appelé à présider, et dont les branches s'étendent sur toutes les parties du monde habité.

» Pour satisfaire à ce devoir, le grand maître d'Angleterre proteste contre le refus qui a été fait de reconnaître les enfants légitimes d'une Loge anglaise légalement constituée, et, en même temps, il est contraint de rappeler de son poste le très vénérable frère chevalier Esser, comme représentant d'Angleterre près de la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié*, de Berlin.

» La communication du très vénérable frère Bier, grand secrétaire, datée du 2 mars, porte que la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié*, s'est longtemps occupée de la question de l'admission des frères non chrétiens ; mais que des circonstances qui se rattachent au protectorat de toutes les

cachet particulier qui distingue la morale maç∴ de toutes les autres est l'universalité des grands sentiments qui en forment le fond. Ce qui élève cette morale au-dessus de toute autre morale, c'est que ses inspirations divines enveloppent les battements de tous les cœurs et les mouvements de tous les esprits ; c'est qu'elle ne comporte, dans ses dimensions infinies, ni jalousie entre les sectes, ni concurrence

Loges prussiennes, par son altesse royale le prince de Prusse, l'ont contrainte d'ajourner toute décision sur ce point ; et qu'elle espère que la Grande Loge d'Angleterre ne considérera pas la résolution de n'admettre que des frères chrétiens comme l'abandon d'un principe constamment reconnu par elle, et comprendra que le motif qui détermine la Grande Loge *Royal York* à ne pas déroger à une règle depuis longtemps établie est le désir de maintenir les mutuelles relations d'amitié qui existent aujourd'hui entre les Loges de la Prusse.

» Le grand maître d'Angleterre n'a pas à se préoccuper des raisons qui déterminent la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié,* à se conformer aux prescriptions de la règle invoquée. S'il agissait ainsi, s'il pouvait tenir compte des difficultés dans lesquelles vous êtes placé, il y aurait, de sa part, abandon des principes maçonniques à concourir à un système d'exclusion religieuse, et un manquement à un devoir à permettre que les diplômes de sa Grande Loge fussent déclarés de nulle valeur.

» Le grand maître d'Angleterre regrette extrêmement que les circonstances doivent interrompre, même temporairement, l'intime union qui a jusqu'ici régné entre les deux Grandes Loges, et il attend avec anxiété le moment peu éloigné, il espère, où ces étroits rapports pourront être rétablis avec honneur et avantage pour les deux autorités, et au profit de la famille maçonnique universelle ; et il a la confiance que, dans l'intervalle, les sentiments fraternels entre les Maçons des deux pays, individuellement, ne seront pas affaiblis. Le grand maître m'ordonne d'ajouter qu'il a communiqué à la Grande Loge l'opinion ci-exprimée, aussi bien que la mesure qu'il a été obligé d'adopter, et que la Grande Loge y a donné d'une voix unanime son plein assentiment.

» Le grand maître d'Angleterre, en son propre nom et au nom de la Grande Loge, vous prie de croire néanmoins à sa haute considération et à son affection fraternelle, quoiqu'il déplore vivement les circonstances qui, malheureusement, empêchent pour un temps les rapports accoutumés.

» Permettez-moi de me dire personnellement, avec toute déférence, très vénérable grand maître,

» Votre fidèle et dévoué frère,
» William H. White,
» Grand secrétaire de la Grande Loge d'Angleterre ».

« S'il fallait en croire les *Archives israélites,* les choses seraient à la veille de prendre une tournure satisfaisante, par suite des négociations entamées par le chef d'une des autorités maçonniques françaises. Voici ce que dit à ce sujet la feuille dont nous parlons : « A la fête d'ordre du Suprême Conseil de France, qui a été célébrée à Paris, le 29 décembre 1846, M. le duc Decazes, grand référendaire de la Chambre des Pairs et



entre les familles, les provinces, les nations industrielles ou politiques, ni rivalités, ni haines, ni privilèges, ni préjugés de force, ni de race, ni de croyance, ni de couleur. Son large drapeau, d'un pôle à l'autre, doit flotter au-dessus de tous les drapeaux divers ; il se déploie sur les étendards entr'agités de Mahomet, comme sur ceux de Moïse, sur la croix de Rome comme sur celle de Moscou, sur celle de Genève comme

commandeur du rit écossais de France, a annoncé à l'assemblée qu'il avait eu récemment une conférence avec le prince de Prusse au sujet du refus que font, sur son ordre, les Loges prussiennes d'admettre les Francs-Maçons israélites à leurs travaux. Le duc Decazes a, dans cette conférence, chaudement plaidé la cause de la raison, de la justice et de la fraternité, et a été l'éloquent interprète du Suprême Conseil de France, dont la protestation a été si vigoureuse et si remarquable. Le grand maître prussien a été, à ce qu'il paraît, pour la première fois ébranlé dans sa conviction et a demandé le temps de faire de nouvelles réflexions avant de changer sa première détermination. Puisse l'esprit de ce principe s'ouvrir enfin à la vraie lumière. Puissent ses idées se dépouiller du brouillard dont de fausses idées religieuses l'obscurcissent. Car on sait que les Loges françaises, suivant l'énergique exemple de la Grande Loge de Londres, ne seraient pas éloignées de décréter des représailles contre toutes les Loges prussiennes qui refusent d'admettre dans leur sein des Maçons israélites munis de diplômes étrangers ».

La conversion du prince de Prusse à la tolérance religieuse serait sans contredit un événement capital pour la Maçonnerie ; mais, il ne faut pas se le dissimuler, rien n'est malheureusement moins certain ; et, d'autre part, nous craignons que le rédacteur des *Archives* n'ait été induit en erreur en ce qui touche la conférence du duc Decazes avec le prince protecteur. En effet, le procès-verbal imprimé de la séance du 29 décembre 1846, dont il est ici question, ne contient pas un seul mot relatif à ce sujet ; et nos informations personnelles ne nous ont rien appris qui nous donne à penser qu'il y ait là omission involontaire ou délibérée. Au contraire, il est venu à notre connaissance que la négociation du Suprême Conseil avec le prince de Prusse continue, et qu'un nouveau fondé de pouvoirs a été tout récemment nommé pour en activer la solution.

« Au reste, la cause des Maçons israélites est loin d'être désespérée. Nous revendiquons, soit dit en passant, l'honneur de l'avoir plaidée le premier, en 1833, dans la *Revue de la Franc-Maçonnerie*. Notre voix a depuis trouvé de nombreux échos ; presque toutes les Grandes Loges de l'Europe et de l'Amérique ont fait entendre des protestations, et, sur les divers points de l'Allemagne, beaucoup d'ateliers, ouvrant enfin les yeux, ont donné l'accès de leurs travaux à des frères qu'ils avaient, eux aussi, traités jusqu'alors en parias. Nous renvoyons à cet égard aux exemples que nous avons cités page 113 de notre *Almanach* de l'an dernier. Ajoutons que la Loge de Birkenfeld, la *Fidélité au devoir*, de la dépendance de la Grande Loge de Hambourg, vient tout récemment d'initier un israélite sur la proposition d'un ministre chrétien.

» Mais un fait d'une portée bien supérieure encore, c'est la discussion solennelle qui a eu lieu au Congrès maçonnique de Strasbourg, dans lequel



sur celle de Londres, sur le Gange comme sur le Tibre, sur les Amazones comme sur l'Ohio ; sous son ombre ondoyante, au loin projetée, doivent un jour, parmi les distinctions effacées, vivre en frères l'Indien et le Tartare, l'Américain et l'Arabe, le Grec et le Scythe, le Nègre et le Romain ; et, tous ensemble, unis dans un même cœur, dirigés par un même esprit, former enfin la conscience commune du genre humain.

C'est cette grandeur, cette généralité dans les pensées et les sentiments qui fait, n'en doutez pas, le propre, l'essence de nos doctrines.

siégeaient en foule des vénérables de Loges de toutes les parties de l'Allemagne. Nous copions le procès-verbal :

« Un membre propose de formuler contre les Loges qui ne reconnaissent pas les frères israélites une protestation qui, quoique rédigée en termes modérés, leur fasse comprendre combien nous jugeons leur conduite opposée aux doctrines vraiment maçonniques. Un autre membre pense, au contraire, que cette protestation doit être rédigée en termes énergiques, afin de flétrir, comme ils le méritent, les principes de fanatisme religieux que quelques hommes voudraient faire prévaloir dans la Maçonnerie.

» Le frère Krebs, vénérable de la Loge *Guillaume au Soleil levant*, à Stuttgard, engage le Congrès à prendre en considération qu'un assez grand nombre de Loges de Prusse partagent nos convictions à l'égard de l'esprit rétrograde de leur Grand-Orient ; que, même dans ce dernier corps, de vives discussions ont déjà eu lieu sur cette question, et qu'une fois il ne s'en est fallu que d'une voix pour attirer la victoire du côté de l'émancipation et des idées largement humanitaires.

» Le frère Wendler, vénérable de la Loge *Minerve aux trois palmiers*, à Leipzig, donne l'assurance que les principes de notre ordre trouveront toujours en lui, ainsi que dans tous les Maçons de l'Allemagne du Nord, d'actifs champions pour leur soutien ».

D'autres membres du Congrès, et particulièrement les frères Meyer, représentants de la Loge l'*Aigle Francfortoise*, à Francfort-sur-le-Mein, Weil, de la même ville, etc., prennent successivement la parole dans le même sens. Deux projets de protestation, soumis tour à tour à l'approbation du Congrès, sont rejetés l'un après l'autre : unanimes sur le fond, les orateurs varient sur la rédaction seulement. Enfin, sur la proposition du président, le frère Silberman, l'assemblée renvoie au Congrès de 1847 la décision à prendre sur la question, et motive l'ajournement en ces termes :

« Attendu que, soit par les discours qui ont été prononcés sur l'exclusion de quelques Loges de l'Allemagne, des hommes ne professant pas le culte chrétien, mais offrant, du reste, toutes les garanties morales, discours qui ont été accueillis par de vives marques d'approbation ; soit par la discussion orale qui a eu lieu, le Congrès a manifesté d'une manière éclatante qu'il réprouve les principes d'intolérance qui dominent encore dans quelques Loges d'Allemagne... ; considérant que le temps qui reste au Congrès pour terminer ses travaux est trop restreint pour pouvoir consacrer plus de moments à une question incidente au préjudice des ques-



Détruisez ce grand caractère, et la Maçonnerie découronnée n'a plus rien à apprendre au monde, plus rien à lui faire pratiquer ; ses symboles devenus vides n'ont plus ni sens ni révélation ; et ses petites sociétés, éparses par le monde et sans objet, n'ont plus d'avance à offrir l'image de la grande société humaine ; elles ne sont plus comme autant de doux concerts s'exerçant et préludant à l'harmonie de l'ensemble, et s'efforçant même, dès ce jour, de réaliser dans un monde condamné, le bonheur promis au monde à venir (1).

Ces doléances revêtent bien le caractère humanitaire de la Maçonnerie, mettant d'accord tous les hommes dans une religion universelle déiste, panthéiste ou athée. Plus la Maçonnerie s'éloigne de Dieu, plus ses portes sont grandes ouvertes à la Juiverie, c'est-à-dire plus elle devient la Judéo-Maçonnerie. Aussi la question d'admission des Juifs dans les Loges fut-elle reprise le 8 juillet 1869, puis le 20 avril 1870, avec

tions à l'ordre du jour ; considérant, en outre, que telle ou telle rédaction ne saurait rien changer à l'effet moral de l'opinion du Congrès et que, parfaitement d'accord sur le fond de la question, ses membres n'ont été partagés que sur la forme : le Congrès ajourne la rédaction du vœu à émettre sur cette question incidente ».

« Ainsi, on le voit, les idées marchent, et la vérité et la justice ne peuvent manquer de triompher. C'est maintenant une affaire de temps et de persévérance. Il ne faut pas oublier que rien n'est tenace comme un préjugé. Mais, si l'on considère les immenses résultats obtenus en quatorze ans, n'est-on pas légitimement fondé à penser que le succès définitif est prochain ? »

« *P.-S.* — Ce qu'on vient de lire était composé lorsque deux articles de journaux sont tombés entre nos mains. Voici ces articles :

» La principale Loge de Breslau (le rédacteur veut probablement parler de la Grande Loge provinciale de Silésie, dépendant de la Grande Loge d'Allemagne, de Berlin) a résolu de ne plus appliquer à l'avenir les dispositions des statuts qui s'opposaient à ce que des personnes non chrétiennes et particulièrement des israélites, fussent admises dans les assemblées maçonniques. Le prince de Prusse, protecteur de toutes les Loges du royaume, a adhéré à cette résolution (*Morning Chronicle*, du 5 juin 1847).

» D'après une décision toute récente, les Loges maçonniques de Prusse sont autorisées à admettre dorénavant à leurs travaux tous les Francs-Maçons sans distinction de culte (*Semaine* du 11 juillet 1847) ».

« Nous avons de fortes raisons de croire que les faits consignés dans ces deux articles sont inexacts, sinon complètement erronés ; aussi ne les reproduisons-nous que sous toutes réserves ».

(1) *Bulletin du G.·. O.·.* 1844-1847, p. 260. Cf. p. 239.



rapport du F∴ Poulle (1), et, le 26 mai 1878, le F∴ Caubet pouvait dire à l'installation de la Loge de Passy :

Par son esprit la Maçonnerie française se distingue d'une manière toute particulière de la plupart des Maçonneries étrangères, surtout de la Maçonnerie allemande, de la Maçonnerie anglaise, de la Maçonnerie des Etats-Unis.

Tandis que certaines Loges allemandes refusent l'initiation aux Israélites, par la seule raison qu'ils sont Israélites ; tandis que les Maçons blancs des Etats-Unis d'Amérique refusent obstinément d'ouvrir leurs portes aux hommes de couleur, par la seule raison qu'ils sont des hommes de couleur ; tandis que la Maçonnerie anglaise impose à tout visiteur, avant de l'admettre à ses travaux, l'obligation inquisitoriale d'affirmer sa croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme ; tandis que la Grande Loge d'Irlande rompt les relations fraternelles avec le Grand-Orient de France, parce que le Grand-Orient de France a solennellement proclamé dans son dernier Convent, comme principe fondamental de l'Institution la liberté absolue de conscience ; la Maçonnerie française, complètement affranchie de tout préjugé, admet dans son sein tous les hommes honnêtes qui viennent à elle, quelle que soit la couleur de leur peau, quelles que soient leurs croyances religieuses ou philosophiques, quelles que soient les opinions qu'ils professent sur l'origine et la fin des choses sur Dieu et sur l'immortalité de l'âme.

Par ses principes et par son admirable organisation, la Maçonnerie française mérite donc le respect de tous les hommes de progrès (2),

D'ailleurs, l'union judéo-maçonnique devint si resserrée que, le 27 décembre 1879, l'Ecole professionnelle israélite donnait ses prix à la rue Cadet, sous la présidence d'un Juif, le F∴ Dalsace. Le mot du Grand Rabbin Isidor mérite d'être rapporté :

Ecoutez, mes amis, il y a, dans cette réunion, une coïncidence qui me frappe et que je tiens à vous communiquer : Savez-vous où vous êtes, où nous sommes ? Nous sommes dans les salons des Francs-Maçons. Ils ont bien voulu les mettre à notre disposition : Je leur envoie l'expression de ma gratitude.

Les Francs-Maçons ! Que n'a-t-on pas dit contre eux ? On les a appelés les perturbateurs du repos public, des impies, des athées. Je ne sais

(1) *Bulletin du G∴ O∴* 1870-1871, p. 314. Cf. p. 306, *Le Vœu en faveur des Israélites persécutés en Moldo-Valachie* ; et p. 380 : « *Les Juifs devant la Maçonnerie prussienne* ».

(2) *Bulletin du G∴ O∴* 1878, p. 98. Cf. p. 428, « *Les remerciements du* Juif et F∴ Ascher au G∴ O∴ au nom de la Roumanie ».



quoi encore. On les a abreuvés de misères, on les a calomniés, persécutés. On a essayé de les chasser, de les exterminer, comme nous.

Mais ils sont là, debout comme nous.

Ce ne sont, comme vous le savez, ni des rebelles, ni des athées. J'en connais beaucoup ; il y en a même parmi nous, dans cette réunion, et je vous affirme que ce sont des hommes de cœur et d'honneur. Ils prêchent, comme nous, la tolérance et la charité ; ils prêchent, comme nous, la fraternité, le travail, la solidarité humaine ; et voilà pourquoi nous vivons les uns et les autres ; et voilà pourquoi nous vivons malgré et contre tout.

Ah ! mes amis, on n'étouffe pas la fraternité.

On ne tue pas la vérité !

Je me suis fait un pieux devoir de recueillir ces paroles, dit le F∴ Dalsace, et je crois en remplir un autre en les rapportant fidèlement au Conseil de l'Ordre.

Le Conseil remercie le F∴ Dalsace de cette communication et décide qu'elle sera insérée au *Bulletin officiel* (1).

L'union judéo-maçonnique est donc indestructiblement cimentée en France. Est-ce à dire qu'elle n'existe pas en Allemagne ?

La Maçonnerie allemande présente à prime abord deux partis extrêmes. A l'extrême droite, les trois Grandes Loges de la Vieille Prusse, dites « Loges chrétiennes ». Tout leur christianisme consiste à ne pas admettre les non-chrétiens, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas baptisés (2), Elles excluent de ce fait les Juifs comme les Mahométans et les Bouddhistes.

(1) *Bulletin du G∴ O∴* 1879, p. 443. — Notons pour mémoire : Un rapport du F∴ Dalsace, juif, pour les juifs de Roumanie, *Bulletin du G∴ O∴* 1875, p. 123. Une circulaire du Comité central de l'*Alliance universelle israélite* pour les juifs de Russie, don de 500 francs du G∴ O∴, remerciements de l'Alliance, *Bulletin de* 1881, p. 72 et 192 ; toast qui rappelle le décret du F∴ Crémieux émancipant les Juifs d'Algérie au nom de l'humanité, *Bulletin* 1883, p. 664. Il n'est pas sans intérêt pour la question qui nous occupe de relever les noms de deux Rothschild dans l'*Almanach* de 1842 du F∴ Clavel, p. 95 :

« *Suprême Conseil de France.* — Dans sa séance du 29 décembre 1846, le Suprême Conseil a annoncé à la Grande Loge centrale assemblée qu'il avait promu au 33e degré les frères baron de Delley d'Avaise, marquis de Chasseloup-Laubat, *baron Anselme de Rothschild*, J. Barbier et Genevay ; au 32e, les frères Charles Mayer, *baron de Rothschild* et Pautret ; au 31e, les frères Fresnel, Vanderheym Weil, Jousserandot et Duplanty ; enfin, au 30e degré, les frères don Pedro Santana, amiral Bruat, Quantin, Gay, Dumoulin et X. Loriaux.

(2) Voir le Dr Brauweiler, *Le danger maçonnique*, dans l'*Allgemeine Rundschau*, 12 avril 1913.



A l'extrême gauche sont les Loges areligieuses, elles sont ouvertes à tous les hommes et elles dépendent de la Grande Loge : *Au Soleil Levant.* L'article suivant, que nous citions l'an dernier dans la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* (1) expose clairement cette triple division de la Maçonnerie allemande en Loges chrétiennes, en Loges humanitaires et en Loges areligieuses.

On distingue deux tendances dans la Franc-Maçonnerie : la tendance chrétienne et la tendance humanitaire. Dans la Maçonnerie chrétienne, on exige du candidat qu'il appartienne à une confession chrétienne, car tout le rituel, toute l'organisation, tout le cérémonial sont fondés sur cette exigence.

La Maçonnerie humanitaire, au contraire, accepte des non-chrétiens, mais elle présuppose aussi chez les aspirants la croyance en Dieu, comme on le voit dans les Anciens Devoirs. Or, il y a aujourd'hui des milliers d'hommes d'une valeur intellectuelle, qui, après une lutte intérieure des plus pénibles, sont arrivés à une conception cosmique plus libre, qui ne déterminent point leurs actes d'après un Etre supraterrestre, inaccessible à notre connaissance, non plus que par l'espoir et la crainte d'un sort *post mortem.* La vieille Franc-Maçonnerie reste étrangère à cette grande lutte des conceptions cosmiques : elle se refuse à retrancher certains détails d'organisation qui ne sont pas en rapport avec notre temps, et qui étaient parfaitement appropriés au passé. Il s'est fait maintes tentatives, aux époques les plus diverses, pour mettre la Maçonnerie en harmonie avec l'époque ; ces tentatives ont toujours échoué contre la direction rigoureusement conservatrice des Grandes Loges allemandes, et l'on ne peut rien attendre d'elles pour un temps indéfini.

Quoi d'étonnant dès lors si les esprits les plus nobles de notre temps n'éprouvent aucune sympathie pour la Maçonnerie et la regardent comme une institution vieillie ? Les hommes qui dirigent les destinées de la nation n'appartiennent pas à la Maçonnerie, et ne lui appartiendront pas tant qu'il lui manquera un principe de développement organique. Il est manifeste que la Maçonnerie perd du terrain. Ce fait est visible dans la vie publique. Des milliers de nos contemporains gémissent sous le poids des chaînes que leur impose une orthodoxie toute puissante, mais ils n'osent les secouer par crainte de perdre leur place, de plonger leur famille dans la misère... C'est pour cela qu'en 1907, à Nuremberg, un certain nombre d'hommes, animés d'un noble enthousiasme pour cette cause, se réunirent, afin de former un nouveau système de Loges qui se développeraient indépendamment des Grandes

(1) *Rev. Int. des Soc. Sec.*, t. IX, an. 1920, p. 459.

Loges allemandes. Ainsi naquit la Loge maçonnique : *Au Soleil levant.* Son but est de former un lien entre les hommes d'esprit, de haute valeur intellectuelle qui, dans ces dernières décades, se sont tenus à l'écart de la Maçonnerie : ils formeront l'élite libre-penseuse de notre temps... Cette Ligue n'exige de ses adhérents aucune profession de foi religieuse, elle admet même ceux qui ont une religion : Chrétiens, Juifs, Bouddhistes, etc.

Le F. Z. A. S. est une Ligue des Loges maçonniques pour les hommes libres de bonne réputation qui rejettent tout dogmatisme dans la recherche de la connaissance de ce qui existe, qui se refusent à toute intolérance. La Ligue et ses Loges ont composé, pour manifester leur tendance, un rituel simplifié sans renoncer aux formes qui agissent sur l'état d'esprit.

Quant à l'exposé de la morale, c'est une morale toute sociale qui n'a d'autre idéal que de rendre les relations sûres et agréables (1).

La Grande Loge *Au Soleil Levant* fut presque excommuniée par certains journaux maçonniques d'Allemagne pour avoir sollicité sa reconnaissance du Grand-Orient de France depuis la guerre. Cette pruderie vient de l'alliance de la Maçonnerie française avec les partis avancés du socialisme prussien, et, dans un article récent, on félicitait les trois Grandes Loges de la Vieille Prusse d'être fidèles à leurs principes chrétiens et allemands en se séparant de la Ligue franc-maçonnique *Au Soleil Levant* et de « tenir bon contre toute tentative d'enjuiver et de dégermaniser la Franc-Maçonnerie allemande » (2).

(1) *Die Leuchte*, 31 mars 1913, p. 45. Cet article est écrit d'après le programme de propagande de la Ligue *Au Soleil Levant* (2e édition), 1913. — Nous lisons dans le journal *Anhalt-Staatsanzeiger* de Dessau (24 avril 1913), sous la rubrique « Franc-Maçonnerie », la note qui suit : « Il y a peu de temps, ainsi qu'on nous a prié de l'annoncer, il s'est formé à Dessau un cercle dénommé *Sirius*, dépendant de la Ligue Maçonnique *Au Soleil Levant*, de Nuremberg ; il s'agit d'une véritable sécession maçonnique, dont les adhérents se proposent de réaliser les idéals maçonniques par d'autres voies que celles que suivent les Grandes Loges. La Maçonnerie actuelle a besoin d'être réformée. La nouvelle Maçonnerie *Au Soleil Levant* vise à établir l'unité de tous les systèmes et en même temps la pureté de la Maçonnerie primitive, sous la direction d'une entière liberté de croyance, de conscience et d'esprit ». En outre, la Maçonnerie *Au Soleil Levant* n'aurait rien à voir avec le monisme, le déisme et autres ismes (*sic*) et elle ne serait point dirigée contre la Maçonnerie existante ».

(2) La *Reichswart* de Berlin, du 9 avril 1921.



Que les vieilles Loges de la Vieille Prusse rejettent la souillure légale de la présence des Juifs, se contentant de subir leur influence, c'est bien. Mais entre elles et la Ligue éclectique *Au Soleil Levant,* se comptent toutes les Loges humanitaires qui ne frappent pas Israël du même décret d'ostracisme. Un chapitre du Docteur Wichtl : « Le rôle des Juifs dans la Franc-Maçonnerie », met au point cette question et explique l'explosion de rage de la Maçonnerie allemande lors de la publication de l'ouvrage si riche de documents et si plein d'intérêt : *Franc-Maçonnerie mondiale, Révolution mondiale, République universelle* (1) :

(1) Dr Wichtl, *Weltfreimaurerei, Weltrevolution, Weltrepublik,* ch. VIII, p. 53-65 ; Munchen, J.-F. Lehmanns Verlag, 1919.

Ajoutons la nomenclature des Loges clandestines dans laquelle rentre la Ligue *Au Soleil Levant.* Ces Loges furent ouvertes aux Juifs et parfois fondées par des Juifs. Nous extrayons cette liste du livre de A. P. Eberhardt : « *Loges franc-maçonniques de nouvelle date dans le dernier quart de siècle* » ; Leipzig, Bruno Zechel, 1914. Après le dénombrement des Loges allemandes reconnues par la Ligue des Grandes Loges d'Allemagne, l'auteur énumère les loges clandestines :

1° La Grande Loge des Francs-Maçons de Prusse (abrév. G. Fr. L. v. Pr.) et de l'Empereur Frédéric à la fidélité de la Ligue (*Kaiser Friedrich zur Bundetreue*) fondée par le conseiller intime de gouvernement Profr. Dr Hermann Settegast, à Berlin, en l'année 1892.

2° L'Ordre maçonnique indépendant des Humanistes (abrév. U. F. O. d. Hum.) (*Unabhangige Freimaurer-Orden der Humanisten*).

L'Ordre indépendant des Francs-Maçons (abrév. U. F. O.), *Unabhangige Freimaurer Orden,* appelé aussi d'abord Ordre des Frères Indépendants (abrév. U. B. O.), *Unabhangige Bruder Orden.*

La Grande Loge Maçonnique Empereur Frédéric à la Tolérance (abrév. G. Fr. L. Ksr Fried z. D.), *Grosse Freimaurer Loge Kaiser Friedrich zur Duldsamkeit.*

3° La Loge générale des citoyens (abrév. A. B. L.), *Allgemeine Burger Loge,* fondée par le négociant Nathan Perls, à Berlin, en 1892, 1895 et 1903.

L'Ordre maçonnique civique réformé (abrév. R. B. F. O.), *Reformierter Burgerlicher Freimaurer Orden.*

L'Union Internationale des Loges (abrév. I. L. U.), *Internationale Logen Union,* fondée par le libraire O. Hemfler, à Berlin, en 1896, 1901, 1903.

4° La Grande Loge Maçonnique pour l'Allemagne de l'Ordre des Illuminés, (*Grosse Freimaurer Loge fur Deutschland des Illumaten Ordens*).

Le rite de Swedenborg pour l'Allemagne (*Swedenborg Ritus fur Deutschland*).

Le rite écossais de Memphis et Misraïm en Allemagne (*Schottische-Memphis und Misraïm Ritus in Deutschland*).

L'ordre des Templiers Orientaux en Allemagne (*Orientalischen Templer*



La Franc-Maçonnerie était à peine fondée que les Juifs tentèrent d'y prendre pied. La chose n'était pas des plus faciles, car, au commencement, l'admission dans les Loges était interdite aux Juifs. Ce fut seulement vers 1780 qu'il se forma à Francfort-sur-Mein deux Loges de Juifs, et elles ne furent pas reconnues par les autres Loges. Mais le nombre des voix qui demandaient l'admission ne cessa de s'accroître; aussi, en 1786, von Kortum se déclara publiquement pour cette admission. La Ligue Eclectique des Francs-Maçons, fondée en 1783, à Francfort-sur-Mein, accepta des Juifs dès son début ; en 1811, pour des motifs qui nous sont inconnus, elle prit des mesures prescrivant l'exclusion des non-chrétiens ; mais, à partir de 1844, elle revint à ses premiers principes, c'est-à-dire à l'admission des Juifs. Aujourd'hui les emplois les plus importants et les plus considérés de la Ligue Eclectique sont presque uniquement occupés par des juifs ; quelques noms le prouvent : le négociant Ph. Hertz est grand-secrétaire ; parmi les garants d'amitié d'autres Loges et les Maîtres en chaire, nous

Orden in Deutschland, fondé par le journaliste Reuss, à Berlin et à Londres, en 1896, 1901, 1902, 1912.

5° L'Ordre autonome des Frères de la Vérité (abrév. S. O. B. D. W.), *Selbstandige Order der Bruder der Wahrheit*), fondé par le négociant Adolf Kohn, à Breslau, en 1900.

6° La Grande Loge symbolique du Rite Ecossais en Allemagne, antérieurement la Grande Loge Maçonnique d'Allemagne, qui succéda elle-même à la Ligue des Loges de Saint-Mathieu de l'A. B. L., à Leipzig (de l'*Allgemeine Burger Loge*).

7° La Ligue générale des Francs-Maçons sur la base moniste (*Allgemeine Freimaurerbund auf monistischer Grundlage*).

La Ligue Maçonnique *Au Soleil Levant* (abrév. F. B. L. A. S.), fondée par l'agent général C. H. Loberich, à Nuremberg, en 1905 et 1907.

8° La Ligue des Loges Johanniques travaillant librement (*Bund frei arbeitender Johannislogen*).

9° La Grande Loge : Ligue Maçonnique Allemagne (*Grossloge Freimaurerbund Deutschland*), à Breslau, fondée par le secrétaire de consulat en retraite, M. Tannert.

Il faut y ajouter quelques unions qui se sont séparées des précédentes :

De l'Ordre Indépendant des Francs-Maçons sont sorties :

La Ligue et Grande Loge Socrate à la connaissance de soi-même (*Bunder und Grossloge Sokrates zur Selbsterkenntnis*).

La Grande Loge de Prusse II (*Grosse-Loge von Preussen II*).

De la Loge générale des citoyens à Berlin sont sortis :

L'Ordre international des Francs-Maçons Indépendants. (Abrév. I. O. U. Fr) (*Internationale Orden der Unabhangigen Freimaurer*) qui s'est fondu avec la Ligue des Loges Indépendantes de Saint-Jean (abrév. B. U. St-J. L), à Berlin.

L'Union des Loges réformées de Saint-Jean (abrév. V. R. J. L.) (*Verein*



trouvons, par exemple, les Frères Moritz Lowenhaar, Docteur Willy Levin, Docteur Max Lévy, le négociant Horkheinier, E. Rosenberg, Carl Kohn, Max Wertheimer, Bernhard Seeligmann, Docteur Auerbach, Max Oppenheimer, et bien d'autres encore. Il n'y a pas de doute que les Francs-Maçons Juifs sont « les travailleurs les plus actifs et les plus persévérants, et ils se sont donné une peine extraordinaire pour s'introduire dans les Loges ; ainsi le F.·. Abraham Elissen, de la Ligue Eclectique, blâma vivement, dès 1846, les Grandes Loges de l'Ancienne Prusse de leur fidélité au « principe chrétien » et de leur persistance à exclure les Juifs. Il va de soi que les Loges qui ouvraient déjà leurs portes aux Juifs obtinrent du F.·. Elissen les plus grands éloges.

En Hongrie, la fondation de Loges nouvelles date de la fin de la décade 1860 du siècle dernier ; dès le milieu de l'année 1860, les Francs-Maçons Juifs détenaient la direction, mais les Chrétiens désertaient en masse les Loges, toutefois sans lutte. Aujourd'hui, les Juifs forment la forte majorité dans la Franc-Maçonnerie hongroise, et ce sont presque exclusivement des Juifs qui y ont la présidence. C'est ce que nous apprend un ex-Maçon qui entra dans la Loge en 1871, y devint Maître en Chaire, puis secrétaire de Loge et délégué de la Grande Loge ; mais, en 1876, après s'être formé une opinion fondée sur ce qu'il avait vu, il sortit (de la Maçonnerie) et obtint une « couverture honorable ». Ce personnage est Karl Koller, qui devint par la suite rédacteur du *Vaterland* (Patrie) de Vienne.

Une fois maîtres des Loges, les Juifs en vinrent bientôt aux attaques contre ceux qui voulaient s'opposer à leur ascension rapide et systématique. La Grande-Loge hongroise de Saint-Jean (Maçonnerie bleue) entra en campagne contre l'antisémitisme ; à cette occasion, le F.·. Julius Goldenberg, un de ceux qui prêchaient la lutte, soutint que la tâche la plus urgente de la Franc-Maçonnerie était de combattre l'antisémitisme. Le Grand-Orient de Hongrie, comme représentant de la Maçonnerie des Hauts-Grades, lança de son côté une circulaire contre l'antisémitisme (1882). C'était en ce temps-là que le fameux procès

der Reformierten Johannis logen) qui s'est fondue avec la Grande Loge aux Trois Palmiers (*Grossloge zu den 3 Palmen*), de Hambourg.

La Loge générale des Citoyens, à Leipzig (*Allgemeine Burger Loge*), devenue plus tard, comme on l'a vu, la Ligue de Saint-Mathieu, etc.

La Ligue générale des Citoyens (*Allgemeine Burger-Loge*), à Darmstadt.

De l'Ordre civique réformé des Francs-Maçons (*Reformierte Burgerliche Freimaurer-Orden*), de Berlin, sont sortis :

L'Ordre réformé des Francs-Maçons (*Reformierte Freimaurer Orden*), à Aschersleben.

La Ligue allemande des Loges (*Deutsche Logenbund*), à Munich.

Il faut aussi mentionner les Loges qui n'ont aucun rapport avec d'autres ateliers et qui se disent ou se disaient indépendantes (*Unabhangige*) ou isolées (*Alleinstehende*).



Tirza-Eszlar faisait grand bruit ; la Franc-Maçonnerie hongroise crut opportun et avantageux d'adresser au substitut du Procureur général, Eduard Sieffers, une lettre de remerciement pour la manière dont il avait « pris la défense du droit ».

Pas de Loge sans Juifs ! Ce mot de *l'Acacia* franc-maçonnique sur la situation dans les Loges françaises est triplement vrai pour les Loges hongroises. Toutefois, pour éviter les malentendus, disons d'avance que *l'Acacia* (1908, n° 62) (1) n'entend pas prononcer ainsi un jugement de

(1) On lit dans l'*Acacia*, I, 98 : « Les FF.·. qui ont entrepris de faire accorder au F.·. Augagneur l'appui de la Maçonnerie, ont été amenés à attaquer le Protestantisme, en faisant un bloc de toutes les Eglises, pour les combattre, et ils n'ont pas même craint d'y joindre les Juifs. Ceci a encore été une faute. Les Juifs étaient complètement étrangers au débat. Eux ne font pas de prosélytisme, n'envoient de missions nulle part, et ne demandent qu'une chose, c'est qu'on les laisse tranquilles. Les attaquer, c'est risquer de nous les aliéner. Eux aussi sont riches, influents dans le gouvernement républicain ; nous en avons en outre beaucoup parmi nous. Il n'est peut-être pas une Loge de Paris où on n'en compte deux ou trois ; souvent plus.

» Oh ! les Juifs francs-maçons ne sont pas fanatiques, pas même croyants, ils sont, en grande majorité, des libres-penseurs ; mais il importe de tenir compte de l'esprit de famille beaucoup plus grand chez eux que dans le reste de la nation, et de leur solidarité de race, conséquence nécessaire de leur état de minorité. On a entendu, lors de l'affaire Dreyfus, des Juifs déclarer : « Je ne suis pas plus juif que vous n'êtes catholique ; voilà trente ans que je n'ai pas mis les pieds au temple ; mais je considérerais comme une lâcheté d'abandonner les membres de la race dont je proviens, quand ils sont persécutés ».

» Etant donné cet esprit de solidarité des Juifs, il serait dangereux, non seulement au point de vue extérieur, mais aussi à celui de la paix intérieure de nos Loges, d'attaquer leur Eglise. Celle-ci, d'ailleurs, n'a rien de commun avec l'Eglise catholique, puisqu'elle pousse le libéralisme plus loin que le protestantisme le plus avancé, et qu'elle n'a pas de dogmes. Une religion n'ayant pas de dogmes, comprend-on cela ? Une histoire considérée comme légendaire, des symboles tout comme les Francs-Maçons, et une morale. C'est tout le judaïsme moderne.

» Il existe cependant entre cette Eglise si libérale d'aujourd'hui — libérale parce qu'elle s'imprègne des idées modernes — et celle du passé, qui le fut moins, un lien de solidarité, d'hérédité. L'Eglise israélite d'aujourd'hui c'est l'Eglise d'autrefois évoluée. Elle a gardé, elle aussi, le souvenir des persécutions, dont, pendant des siècles, l'a accablée l'Eglise de Rome, et cela ne peut lui avoir inspiré de sentiments tendres à l'égard de celle-ci. De plus, elle a appris théoriquement par la campagne antisémitique de Drumont et consorts, et pratiquement par l'affaire Dreyfus, que l'Eglise de Rome ne demande qu'à faire de nouveau gigoter les Juifs sur le bûcher, dans des chemises soufrées. Elle doit donc nécessairement se défendre encore, lutter toujours. Mais elle ne peut pas le faire en tant que judaïsme, étant donné l'hostilité générale contre toutes les Eglises



dépréciation. Bien loin de là. Il recommande leur admission comme une conquête à faire, et, dans deux lignes d'éloges à l'adresse des Juifs, il fait remarquer que « l'Eglise juive n'a pas de dogmes, qu'elle n'a que des symboles, tout à fait comme la Franc-Maçonnerie ». — « C'est pourquoi, reprend *l'Acacia*, l'église israélite est notre alliée naturelle ; c'est pourquoi il y a dans nos rangs une foule de Juifs ». Laissons de côté la question de savoir si l'entr'aide mutuelle a lieu pour ce motif-là ou bien pour d'autres plus profondément cachés ; il n'en est pas moins certain que dans les Loges hongroises la juiverie possède la direction, ainsi que le prouve un simple coup d'œil dans l'Annuaire Franc-Maçonnique de Dalen pour 1914. Parmi les Grands Maîtres d'honneur, nous trouvons déjà les Frères Friedrich Gluck, le Docteur Simons Medgyes, Moritz Mezei ; parmi les garants d'amitié d'autres Grandes Loges, les Frères Heinrich Glucksmann, Karl Duschnitz, Friedrich Artner, Geza Winter ; parmi les Maîtres en Chaire, les Frères Docteur Marcel Glaser (Loge *Humboldt*), Alex Fleissner (Loge *Galilée*), le Docteur Illès Pollak (Loge *Konynès Kalman*), le Docteur S. Eisler (Loge *François Deak*), le Docteur Rudolf Temesvary (Loge *Démocratie*), le Docteur S. Braun (Loge *Minerva*), le Docteur Julius Frankl (L.˙. *Progressio*), tous à Budapest. La situation est la même dans les provinces, et les treize Loges franc-maçonniques de Vienne qui étaient obligées d'aller exercer leur activité à Presbourg, parce que la Franc-Maçonnerie était interdite en Autriche, ont presque toutes pour Maîtres en Chaire des Juifs : le F.˙. Docteur N. S. Rumpler (L.˙. *Humanitas*),

hors du milieu spécial catholique — qui est l'ennemi — ou protestant. Elle ne le peut qu'au nom des principes supérieurs de justice et d'égalité, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Voilà pourquoi l'Eglise israélite est notre alliée naturelle, pourquoi elle nous appuie, pourquoi nombre de ses membres sont parmi nous. Voilà pourquoi enfin il serait absurde de nous brouiller avec elle au nom d'un anticléricalisme puérilement généralisé, et de l'amener à prendre place, elle aussi, dans le bloc antimaçonnique.

» Ne nous brouillons donc ni avec les Protestants ni avec les Juifs, qui d'ailleurs ne nous demandent rien que ce que nous contraignons les catholiques d'accepter : la liberté dans le droit commun. L'adversaire que nous avons en face de nous, l'Eglise catholique, est suffisant pour exercer notre combativité. Souvenons-nous de la maxime : *Primum vivere...* à laquelle nos devanciers ont fait des sacrifices si douloureux à divers moments du XIXe siècle, et ne nous faisons pas de nouveaux ennemis.

» Telles doivent être les règles actuelles de la politique de la Maçonnerie, que nous devons observer si nous voulons parvenir à nos fins.

» HIRAM M.˙.

Hiram est le pseudonyme du F.˙. LIMOUSIN, fondateur de l'*Acacia*, celui qui a si bien dénommé la Franc-Maçonnerie « *La Contre-Eglise* ».



Victor Weinert (L.·. *Verschwiegenheit*) (à la discrétion ou au silence), Docteur Alexander Hollander (L.·. *Zukunft*) (avenir), Docteur Karl Ornstein (L.·. *Socrate*), Docteur Emil Frankl (L.·. *Socrate*, 1916), E. V. Schick (L.·. *Eintracht*) (concorde), Docteur K. Gombrich (L.·. *Schiller*), Docteur Albert Engel (L.·. *Freundschaft*) (amitié), Docteur A. Keller (L.·. *Treue*) (fidélité), Richard Tewelès (L.·. *Pionier*), Alfred Hirsch (L.·. *Kosmos*), Friedrich Artner (L.·. *zur Wahrheit*) (à la vérité). Bernhard Schiller (L.·. *Gleichheit* (égalité). Ce sont là des faits que chacun peut constater simplement en consultant l'Annuaire de Dalen pour 1914 et 1916.

Il en est de même en Allemagne pour les Loges de Berlin qui dépendent de la Grande Loge de Hambourg ; la *Loge Victoria*, de Berlin, par exemple, a pour Maître en Chaire M. Sally Schey, pour premier Maître adjoint le Docteur Rosenberg, pour second Maître adjoint le Docteur Marcuse ; il n'en est guère autrement dans toute une série de Loges de la Grande-Loge de Hambourg, et l'on s'étonnera que cette Grande-Loge soit celle que préfèrent les Juifs ? Pour apprécier ce fait à sa juste valeur, il est nécessaire d'établir que les trois Grandes Loges de l'ancienne Prusse (Grande Loge de Prusse dite *A l'Amitié*, Grande Loge nationale des Francs-Maçons d'Allemagne et Grande Loge nationale mère *Aux Trois Globes*) n'admettent pas les Juifs ; on leur accorde tout au plus les grades inférieurs, mais on leur refuse l'entrée dans l' « Orient intérieur », c'est-à-dire l'admission dans les Loges de Saint-André et les Loges écossaises. Les Juifs se voyaient exclus de l'obtention des Hauts Grades dans les Loges de l'ancienne Prusse, ce qui est d'autant plus important qu'une de ces Grandes-Loges, la Grande Loge nationale des Francs-Maçons d'Allemagne « réduit presque à rien la valeur des trois grades inférieurs et que ces grades sont complètement subordonnés aux grades supérieurs ». La Grande-Loge de Hambourg, prenant en considération les Frères Juifs de Berlin, a fondé, en 1900, dans cette ville, une Grande-Loge provinciale qui s'est heurtée à une résistance désespérée de la part des Grandes-Loges de l'Ancienne Prusse ; celles-ci se prévalurent de leur situation privilégiée sur le territoire prussien, situation qu'établissait l'acte de 1798, leur reconnaissant le droit exclusif d'exercer l'activité franc-maçonnique dans ce domaine. Mais, grâce aux efforts des Frères Settegast et Katz, ce droit exclusif cessa d'être reconnu, et, en 1900, fut réalisé le vœu des Juifs d'être traités sur le même pied que les autres.

A ce même ordre de faits se rapporte la fondation de la Grande-Loge *Kaiser Friedrich zur Bundestreue* (empereur Frédéric, à la fidélité envers l'Ordre) qui devait être surtout un rendez-vous des Juifs en quête de la lumière. Elle eut pour fondateur Hermann Settegast qui fut vivement encouragé dans ses projets par le conseiller de justice Alexandre Katz. Cette nouvelle fondation (1902) subit de nombreuses attaques ; elle fut appelée par dérision la Grande-Loge des Juifs, et



disparut après huit ans d'existence. Ses membres et ses loges passèrent pour la plupart au compte de la Grande-Loge de Hambourg ; ils formeraient le principal fonds de la Grande-Loge provinciale de Hambourg nouvellement créée à Berlin, et dont il a déjà été question.

Dans les Loges de l'Ancienne Prusse, qui comptent ensemble, en nombre rond, 42.000 membres, c'est la tendance nationale qui prévaut au contraire. Les Grandes-Loges de Hambourg et Francfort-sur-Mein, grâce au fort afflux des Juifs, ont plutôt des dispositions internationales, cela s'est manifesté, par exemple, à la diète des Grandes-Loges tenue à Berlin en 1909, où la proposition faite par la Grande-Loge de Francfort en vue de la reprise de rapports amicaux avec le Grand-Orient de Paris a été votée par cinq voix contre les trois voix des Grandes-Loges de l'Ancienne Prusse. Quand on songe que les Grandes-Loges de Hambourg et de Francfort ne comptent ensemble que 9.350 membres, que les trois autres Grandes-Loges (Grande-Loge de Saxe, Grande-Loge *Au Soleil* et Grande-Loge *A la Concorde*) ne réunissent qu'un peu plus de 10.650 Francs-Maçons, ce qui forme un total d'environ 20.000 Frères, on voit que la victoire a été remportée par un faible tiers sur deux forts tiers, composés de toutes les autres Grandes-Loges allemandes. La faute en est à l'organisation de la Ligue des Grandes-Loges, qui accorde à chaque Grande-Loge un représentant, si faible que soit le nombre de ses membres. Il faut aussi imputer cela à l'activité et à l'esprit combatif de cette aile de la Franc-Maçonnerie allemande, qui renferme les Maçons les plus actifs et les plus persévérants, c'est-à-dire les Juifs.

Mais ce n'est pas seulement en Allemagne, en Hongrie et en Autriche que les Juifs sont les Francs-Maçons les plus remuants et les plus actifs, c'est dans le monde entier ; ils savent insuffler leur esprit aux Loges et les utiliser pour leurs propres desseins. En Pologne, on les voit apparaître pour la première fois vers 1815 sur la liste de la Loge *Le Bouclier du Nord;* à Varsovie, on trouve déjà huit frères juifs, tous négociants de profession. Parmi les Grands Officiers du Grand Orient de Turquie, nous trouvons dans ces temps récents les Juifs Raphaelo Ricci et David Cohen; le Maître en chaire de la Loge italo-turque *Macedonia, à Salonique*, Emmanuel Carasso, est aussi un juif. Carasso avait fait partie de la délégation qui imposa l'abdication à Abd-Ul-Hamid vaincu. Le détrônement du Sultan est l'œuvre du parti jeune-turc. Mais le parti jeune-turc, ainsi que nous l'apprend la revue franc-maçonnique l'*Acacia*, 1907, n° 57, p. 148, se compose exclusivement de Francs-Maçons. Son siège principal était à Salonique. Salonique est, à vrai dire, un endroit extraordinairement favorable pour les conspirations, car sur les 110.000 habitants, il y a 70.000 juifs, ainsi que nous l'apprend avec franchise l'*Acacia*, qui doit avoir raison.

« Jetons un rapide regard sur l'Italie, nous y trouvons le plus connu de ses Francs-Maçons, Ernesto Nathan. Qui est Ernesto Nathan ? La



Gazette de Francfort, qui est toujours bien informée, nous apprend que Nathan est né de parents anglais et qu'il n'est parvenu qu'à moitié à parler un italien tolérable (1). Pourquoi de parents anglais ? Le P. Jésuite Hermann Gruber, mieux instruit, et dont les Francs-Maçons eux-mêmes reconnaissent la profonde connaissance dans les détails de la Franc-Maçonnerie, nous apprend que Nathan est le fils adultérin de Mazzini et d'une juive, et renvoie à ce sujet à la *Gazette Populaire de Cologne*, du 2 avril 1900, n° 309.

» Ernesto Nathan devint donc Franc-Maçon ; il s'éleva de grade en grade — bien qu'il fût juif — à la plus haute dignité franc-maçonnique. Il devint Très Respectable Grand Maître du Grand Orient d'Italie (31 mai 1896). Cinq ans plus tard, il transféra le Grand Orient au Palais Giustiniani, un des plus magnifiques monuments de l'architecture italienne, et, à la stupéfaction universelle, il devint maire de Rome, et, en cette qualité, il se mit aussitôt à supprimer l'enseignement religieux dans tous les établissements d'instruction publique de Rome. Au commencement de la guerre mondiale, Nathan fut un des plus acharnés à y entraîner l'Italie, et, dans des réunions publiques, il prêcha avec passion la guerre contre l'Autriche et l'Allemagne.

» Après avoir nommé Ernesto Nathan, il ne faut pas oublier le Frère Burzel, de Trieste ; lui aussi est un Juif. Comme Nathan, il est un agitateur politique ; comme Nathan, il est Franc-Maçon. Il a même été déjà nommé Grand Orateur du Grand Orient d'Italie, et finira par monter jusqu'au grade le plus élevé. Peu de temps après l'explosion de la guerre, il fut nommé ministre pour les régions *irredente*, qui, grâce à une trahison inouïe, devaient être affranchies jusque dans leur *hinterland*. Burzel se fit appeler Barzilaï, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui connaissent la faculté d'adaptation de ces messieurs. Samuel Witkowski n'est-il pas devenu Maximilien Harden et Salomon Kosmanowski ne s'est-il pas changé en Kurt Eisner ?

» Bref, tout ce qui possède quelque influence en Italie est Franc-Maçon, et parmi les Francs-Maçons, les Juifs jouent un rôle des plus importants. « Cette race a de nombreux représentants au Parlement italien », dit le journal franc-maçonnique, la *Revue Maçonnique* (janvier 1908, n° 344, p. 1). — « Bien mieux en Italie qu'ailleurs, l'esprit hébraïque a atteint son but ». (*Ibid.*, p. 3).

» Ce qu'on appelle l'esprit hébraïque en Italie peut être exact, mais « ailleurs », il n'en est pas autrement. En France, par exemple, nous trouvons à maintes reprises des Juifs comme fondateurs et comme zélés propagateurs d'Ordres franc-maçonniques. De ce nombre est le Juif parisien Etienne Morin. Ce fut lui qui travailla le plus activement à répandre le système dit Ecossais (des Hauts Grades), qui, vraiment, n'a rien à voir avec l'Ecosse. Les affiliés suprêmes de ce système se donnè-

(1) *Gazette de Francfort*, 28 novembre 1914.



rent les titres les plus ronflants, ils se qualifièrent avec un grand sérieux d' « *Empereurs de l'Orient et de l'Occident* ». Le « Prince des Maçons », Morin, reçut de ces Empereurs de l'Orient et de l'Occident une patente où il était appelé « Grand Elu parfait et Sublime Maître, Prince de tous les Ordres », et il fut chargé en même temps de répandre la Franc-Maçonnerie en Amérique. Morin fit ce qui lui était demandé et porta le système écossais à Saint-Domingue, à la Jamaïque et à Charleston (Caroline du Sud). De Charleston, ce rite revint en France après la Révolution française et il y fut établi, en 1804, avec ses trente-trois grades. Il y existe encore sous le nom de Suprême Conseil. Un bref coup d'œil sur les titres qu'on y décerne montrera à quel point ce système des Hauts Grades est subordonné à l'histoire juive et pénétré d'esprit juif. Il y a le grade de la Vengeance et le Chevalier Kadosch, le Prince du Liban, le Prince du Tabernacle et même un Grand Prince de Jérusalem.

» Et maintenant que voit-on ? La noblesse du pays est supprimée, les Princes sont chassés, les Empereurs détrônés... Mais pas pour longtemps, leur place sera réoccupée. Les Empereurs sont morts. Vivent les Empereurs de l'Orient et de l'Occident ! Place à tous les aptes : aux Haase, aux Eisner, aux Liebknecht, aux Adler, aux Kohn.

» Un autre fondateur d'Ordre, le fournisseur aux armées Michel Bédarride, qui importa avec ses deux frères le *Rite de Misraïm* (rite égyptien), en France et le répandit. L'Ordre de Misraïm comprend quatre-vingt-dix grades ; il possédait en France, en 1898, dix Loges, et fut introduit en Allemagne par le droguiste Reuss, où l'Ordre eut, en 1907, une fin peu glorieuse.

» Le *Rite de Memphis*, tout à fait analogue, doit son origine à un certain Samuel Honis, du Caire, qui l'apporta en France en 1814. Reconnu. en 1862, par le Grand Orient de France, cet Ordre passa en Allemagne grâce au sieur Reuss déjà nommé, mais il ne put y prendre racine. Ses secrets étaient répartis entre quatre-vingt-quinze grades et coûtaient un gros sacrifice à Mammon.

» Mais pourrait-on objecter, ce ne sont là que des fondations d'Ordres, et les imputer à la Franc-Maçonnerie est une complète injustice. La Ligue Allemande des Grandes Loges ne les a jamais reconnus ; leur existence n'a donc aucun caractère régulier. Accordé. Mais le Grand Orient de France les a reconnus, et cela suffit parfaitement, alors même que chez les Allemands ces Ordres sont qualifiés souvent de fondations criminelles, de filouteries, qui ont pour but d'extraire de l'argent aux gens qui cherchent la lumière et aux gens crédules. D'ailleurs, la question n'est pas tant de savoir si ces Ordres sont reconnus ou non que de servir à prouver que les Juifs jouent partout dans la Maçonnerie un rôle influent, en France comme en Italie, en Hongrie comme en Autriche, et tout aussi bien en Allemagne. Niera-t-on que le Juif Crémieux, l'un des chefs du système écossais, a joué en France un rôle dirigeant ? N'a-t-il pas appartenu, dans la Révolution de février (1848), avec d'autres Francs-Maçons,



au Gouvernement Provisoire ? Et le juif borgne Gambetta ? Niera-t-on que ce fut le Franc-Maçon de Haut Grade Gambetta qui introduisit dans le significatif programme de Belleville, en 1869, la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Et, en particulier, peut-on nier qu'un des buts essentiels de la Franc-Maçonnerie universelle est d'établir partout la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et que partout où elle a eu lieu, elle a été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie ? Et la Franc-Maçonnerie n'est-elle pas une œuvre des Juifs ?

Nous n'avons qu'à regarder ce qui se passe en Angleterre.

L'Angleterre compte, en y comprenant les Loges d'Ecosse, 225.000 Francs-Maçons. Dans ce nombre, il y a 43.000 Juifs, c'est-à-dire presque le cinquième. Il y a des Loges qui se composent presque exclusivement de Juifs, par exemple la Loge Shelley, qui est composée pour les trois quarts de juifs ; il y en a même qui sont purement juives, comme la Loge d'Hiram ; cette dernière a donné lieu à tant de scandales que le Grand Maître de l'Ordre, le Prince Edouard Albert, plus tard Edouard VII, a dû se décider à la dissoudre. Mais voici des noms de Loges significatifs : le Roi Salomon, le Roi David, le Baron Hirsch, Lord Rothschild, Henry Bernstein, Sir Albert Sassoon, etc. Et il se passerait des choses tout à fait remarquables si les Archi-Berith, dont ces Loges dépendent, étaient méchants et se mettaient à parler, ainsi que nous l'assure l'écrivain français Théo-Dædalus (pseudonyme, dans son livre : *L'Angleterre juive*) (1). C'est surtout depuis la guerre franco-allemande que les Juifs envahissent les Loges en conquérants, tandis qu'ici même les Frères chrétiens préfèrent leur abandonner le terrain sans combattre.

» Alors furent fondées en grand nombre des Loges nouvelles, dans le but avoué de favoriser les Juifs; telle fut la « Loge des Acteurs de Drury Lane », qui porte aux nues les acteurs juifs; la « Loge du Savage Club », qui subventionne la presse jaune et se livre à la culture des jeunes plants pour journalisme (*newspaper man*). Les Juifs qui n'avaient rien à voir dans l'organisation des Loges, au temps de la Maçonnerie opérative, s'y introduisirent peu à peu pendant le XVIIIe siècle, et aujourd'hui, ils triomphent. S'il est exact que la Franc-Maçonnerie anglaise forme la base de l'impérialisme de Chamberlain, — et cela est hors de doute, il ne faut pas oublier que la direction de la Franc-Maçonnerie est juive pour une forte proportion. Le fait qu'elle ait à sa tête le duc de Connaught, frère du roi Edouard VII, comme Grand-Maître ne change rien à l'affaire, pas plus que la présence de Lord Ampthill comme Pro-Grand Maître.

» En ce qui touche à l'Angleterre, on pourrait aujourd'hui, non pas demander : Qui est Franc-Maçon ? mais plutôt : Qui n'est pas Franc-Maçon ? Car tout ce qui a un nom, une importance, les membres de la famille royale, les ministres, les Lords, les membres du Parlement, les

(1) Sous titre : « *Israël chez John Bull*. ».



membres de la presse, les grands négociants, les directeurs de banques, etc., appartiennent, presque sans exception, à la grande société maçonnique. Le journal si connu le *Times* porte les signes maçonniques en mosaïque sur sa porte d'entrée, où chacun peut les voir. La Franc-Maçonnerie et la Juiverie sont si étroitement enlacées dans ce pays, qu'un écrivain anglais déclare avec un parfait sérieux que le Franc-Maçon n'est pas autre chose qu'un Juif artificiel. Dans un journal anglais *The Eye Witness* (le témoin oculaire), un auteur anonyme dit que la situation présente des Juifs en Angleterre ne saurait mieux être définie qu'en faisant remarquer qu'ils ont conquis la prédominance dans les Sociétés secrètes, entre autres dans la Franc-Maçonnerie (1).

» Dans un ouvrage digne d'attention sur les Rothschild, l'auteur, Edouard Demachy, établit qu'ils appartiennent, depuis 1809, à la Franc-Maçonnerie, et cela dans des Loges allemandes, françaises et anglaises, et que c'est pour cette raison qu'on ne peut absolument rien entreprendre contre cette puissante maison. Cette remarque devient intelligible quand on se souvient que tout Franc-Maçon a pris l'engagement de rendre tout Frère attentif aux dangers qui le menacent. Voilà ce qui fait la valeur principale de la Franc-Maçonnerie pour la Juiverie, d'autant plus qu'elle utilise pour ses fins propres, dans son organisation plus intime, d'innombrables non-juifs. Cette organisation particulière de la Juiverie est, comme on le sait, l'*Alliance Israélite*, dont Moïse Montefiore est le représentant le plus important.

» Le F.·. Moïse Montefiore est originaire de Livourne ; par la suite, il s'établit en Angleterre ; il gagna la faveur de la reine, fut fait, par elle, chevalier et élevé ensuite à la baronnie. Montefiore a rendu des services immenses aux Juifs du monde entier, et fait de nombreux voyages pour assurer à ses congénères des avantages de toutes sortes. Sa qualité de Franc-Maçon le servit remarquablement pour cela. En 1867, lorsqu'une constitution fut donnée à la Hongrie, il s'employa personnellement auprès de François Deak, du baron Joseph Eotvos et du F.·. comte Andrassy, alors président du Conseil des Ministres, afin d'obtenir l'égalité des droits pour les Juifs. Déjà auparavant, il s'était mis en rapport, à Budapest, avec les Frères Ignace Hirschler et Moritz Wahrmann, et avec leur concours, il y avait établi une branche de l'*Alliance Israélite* A l'heure décisive, il fit les visites dont on vient de parler, mais il ne put obtenir de ces personnages aucun consentement précis ; on lui dit que la question n'était point assez mûre pour une décision, mais Montefiore resta sur son terrain ; il fit valoir avec insistance les « mérites patrioques » des Juifs. Le lendemain, le ministre des cultes, le Baron Eotvos, vint le trouver avec un projet de loi en deux paragraphes qui établis-

(1) *The Eye Witness*, article de septembre 1914, en plusieurs numéros, sur la *Question juive*.



sent l'égalité des droits civils et politiques entre les Juifs et les chrétiens et suppriment toutes les ordonnances et coutumes contraires (1).

» De ces assertions qui pourraient être confirmées par d'innombrables autres exemples, il ressort avec une clarté suffisante que les Juifs sont représentés dans la Franc-Maçonnerie en une proportion qui ne correspond nullement au chiffre de la population juive ; il en résulte que les Francs-Maçons juifs sont partout les travailleurs les plus actifs et les plus persévérants et qu'ils savent se faire valoir ; que, dans tous les pays, ils visent à arriver à la direction des affaires dans l'intérieur de la Franc-Maçonnerie ; que dans beaucoup d'Etats, ils y sont déjà parvenus et qu'ils s'efforcent d'en tirer parti à leur profit, c'est-à-dire surtout au profit de leur race ; il en résulte enfin que ce sont surtout les Juifs qui introduisent la politique dans les Loges et cherchent à influencer, dans le même sens, les autres Frères.

» Si tel est bien l'état des choses, on peut se demander à bon droit si personne dans l'Empire allemand ne voit clair dans ce jeu, si personne ne proteste, si personne ne se met en travers de l'ambition juive. Voici la réponse : il y a des milliers de gens qui voient cela, et ils se taisent. Plus d'un est lié par le serment qu'il a fait dans la Loge ou par ses vœux. Quant à ceux qui protestent sérieusement, ils encourent la colère de la Loge, ils sont boycottés socialement, on leur impute de vils motifs, et c'est bientôt pour eux la mauvaise réputation professionnelle, l'anéantissement économique. Le coupable sent tout d'un coup les poignards de toutes les Loges dirigés sur sa poitrine. Ce n'est nullement là un symbole. Le Frère Findel, un des Francs-Maçons les plus désintéressés et des plus nobles qu'il y ait eus pourrait nous en dire long à ce sujet. Il était un adversaire convaincu de ce qu'on appelle le « principe chrétien » et luttait par la parole et l'écriture contre la décision qui interdisait aux Juifs l'entrée dans la Loge. Mais J.-G. Findel avait changé de manière de voir avec le temps. « La Franc-Maçonnerie, disait-il, s'adresse par-
» tout et de la même manière aux hommes, comme tels, et avec ce point
» de vue que ses disciples s'unissent entre eux comme hommes en une
» société fraternelle, tandis que le Juif reste Juif en toutes circonstances,
» et ne regarde les peuples qui lui sont étrangers que comme un objet
» d'exploitation » (2).

» Comment expliquer un tel changement d'opinion ? Le F∴ Findel dit lui-même à ce sujet : « Jadis, je suis intervenu avec chaleur... pour les
» Juifs, parce que je les regardais comme des opprimés. Depuis, j'ai
» reconnu qu'ils sont nos oppresseurs et je les ai combattus » (3). Il affirme que ce qui avait fait sur lui une très forte impression, c'est qu'il

(1) Cf. le journal franc-maçonnique « *Haynal* », 1885, p. 101.

(2) J.-G. Findel, *Vermischte Schriften* (Mélanges), t. II, p. 92 ; Leipzig, 1902.

(3) *Ibid*., p. 212.



lui était démontré que les Juifs intervenaient au moyen de corruption dans les affaires judiciaires ; il rappelle de nombreux passages de la Bible, qui promettent aux Juifs la domination sur tous les peuples, et en vient définitivement à conclure que, quand un Juif demande la lumière, il faut exiger de lui une déclaration spéciale qui serait conçue à peu près ainsi :

« Je regrette la doctrine d'après laquelle les Juifs seraient le peuple » élu de Dieu, comme vieillie, folle et arrogante ;

» Je regrette toutes les doctrines inhumaines et immorales contenues » tant dans l'Ancien Testament que dans le Talmud, sur la domination » et l'exploitation des peuples par les Juifs comme ne devant pas me » lier ;

» Je me range complètement du côté des hommes cultivés de l'Occi- » dent pour désapprouver et combattre tous les Juifs qui se rendent » coupables d'exploitation de leurs semblables, par le moyen de la » tromperie, des profits excessifs et de l'usure, et je me refuse à tous » rapports spirituels avec de tels malfaiteurs juifs. J'assure sur l'hon- » neur et la conscience que je ne fais partie d'aucune organisation juive » de combat, telle que l'Union des Citoyens de race juive, de l'*Ordre » des Bnai Brith'* et de l'*Union des Juifs allemands.*

» Après mon admission dans l'Ordre franc-maçonnique, je ne pour- » suivrai aucun intérêt juif particulier et je ne me servirai pas de la » Loge pour des buts d'affaires.

» Je regrette le service de Mammon et l'entassement d'une richesse » improductive comme une peste dangereuse ».

» Cette déclaration, prise dans son ensemble, ne contient que des choses qui vont de soi, mais malgré la haute situation et la considération dont jouit le Frère Findel dans la Franc-Maçonnerie (il est membre d'honneur de plus de trente Loges de Saint-Jean et de plusieurs Grands Orients), il n'a obtenu aucun succès dans cette question si importante.

» Mais peut-être la situation n'est-elle pas aussi mauvaise en Allemagne qu'ailleurs; peut-être la juiverie n'a-t-elle pas dans la Maçonnerie allemande l'influence qu'elle possède dans d'autres pays, comme en Angleterre, en France, en Italie, en Hongrie. Examinons la valeur de cette objection, un seul exemple tiré de l'actualité suffira parfaitement pour faire voir clair à des aveugles.

» A la tête de la Franc-Maçonnerie allemande se trouve, comme on le sait, une autorité suprême, la Ligue allemande des Grandes Loges, formée des huit Grandes Loges. Le président chargé des affaires de la Ligue était, au moment où la guerre éclata, le Grand Maître de la Grande Loge Eclectique de Francfort-sur-le-Mein. Jusque là, tout va bien ; mais, si l'on cherche comment se nomme le Grand Maître qui, en ces temps critiques, réglait les affaires de la Ligue allemande des Grandes Loges, on ne trouve point ce nom, il est introuvable. L'*Annuaire franc-maçonnique de*



Dalen ne donne que le nom du directeur adjoint, qui est le F.·. Gotthold. Or, le Professeur D[r] Christian Gotthold était alors Grand Maître de la Ligue Eclectique, en 1913-1914 ; il fut nommé de nouveau pour l'année 1915-1916, mais il ne l'était pas en l'année 1914-1915. Qui donc était Grand Maître des Eclectiques au commencement de la guerre, et était en même temps président chargé des affaires de la Ligue allemande des Grandes Loges ? C'est là, évidemment, un secret qu'un Franc-Maçon allemand ne doit pas connaître, et celui qui met le pied au bon endroit n'a pas besoin de le savoir. Le motif pour lequel on tient anxieusement caché ce nom, c'est que le président chargé des affaires de la Ligue allemande des Grandes Loges se trouve par hasard être un Juif. D'ailleurs, il ne tarda pas à se rendre dans l'Orient éternel, peu de temps après que la guerre eut éclaté, probablement en septembre 1914, mais il est impossible que cela ait été le motif pour lequel on tait son nom, car on ne le trouve pas dans la nécrologie ; il n'est mentionné ni dans l'*Annuaire* de 1915, ni dans ceux de 1916, 1917, 1918. Qu'est-ce que la Loge a caché ou « couvert » ?... On croit d'abord qu'il est impossible de le découvrir. La dissimulation de la mort d'un Frère éminent, qui était même Grand Maître, et qui, dans une période de la plus grande importance, dirigeait les affaires de l'Ordre entier, cette dissimulation à l'égard du monde des Loges, c'est un fait qui ne s'était jamais présenté dans les milieux francs-maçonniques. Ce qui a pu se passer dans les milieux élevés de la Franc-Maçonnerie allemande échappe, pour le moment, à l'appréciation des profanes ; peut-être le mot de l'énigme se trouve-t-il tout simplement dans le nom du Frère parti pour l'Orient éternel : le Frère Respectable Grand Maître des Eclectiques, le chargé d'affaires de toute la Franc-Maçonnerie allemande au commencement de la guerre mondiale se nommait Kohn !

» Voilà qui en dit autant que des volumes. Ce nom-là est un véritable programme ».

Donc, bien que la Juiverie fût pour la Maçonnerie une marâtre, la Maçonnerie, malgré quelques boutades, fut trop hospitalière à la Juiverie pour mériter le nom de « Fille dénaturée » (1).

(1) Le F.·. Otto Neumann, que nous avons si souvent cité en 1920, écrivait, le 7 décembre 1913, dans le *Volkserzieher* : « La question juive s'est posée dès 1717, nous dit-il. Les Anciens Devoirs, qui sont regardés aujourd'hui encore comme la pierre fondamentale de la Maçonnerie, n'ont point en vue l'exclusion des Juifs, car ils exigent que l'on rende à Dieu un culte dans lequel tous les hommes puissent s'unir. Alors même qu'on n'admettrait pas l'existence d'une telle religion, les Anciens Devoirs admettent du moins qu'on professe un culte de ce genre, et ils expriment assez nettement que les différences de religion, pas plus que celles de race ou de condition, ne sont un motif d'exclusion. Ce ne fut que par la suite



Loges exclusivement Juives

Louis d'Estampes et Claudio Janriet écrivaient que l'exclusion temporaire des Juifs de la Maçonnerie les détermina à « fonder des rites spéciaux, comme celui de *Misraïm*, en France, et des *Beni Briss*, aux Etats-Unis » (1) Plus loin (2), ils ajoutent que « le *rite de Misraïm ou égyptien* fut créé par Cagliostro (3), puis propagé de nouveau en France

que des systèmes de Loges, se disant systèmes chrétiens, se refusèrent à admettre les Juifs. En Allemagne, il n'y a qu'un système, dit le système suédois, qui continue à ne pas recevoir les Juifs. Toutefois on les accueille comme Frères visiteurs.

» On avait autrefois posé le principe que « nul juif ne pouvait devenir un bon Franc-Maçon sans cesser d'être un véritable juif ». Cela ne serait admissible que si le juif était tenu de renoncer à sa religion quand il est admis dans la Maçonnerie, et l'on ne formulait pas cette exigence, même quand les juifs sollicitaient leur admission au grade tout à fait papiste de Rose-Croix dans le système français... D'ailleurs, puisque nous trouvons Amos Comenius au berceau de la Maçonnerie, où il est son parrain, sa *Ligue de l'Humanité* n'exclut pas le Juif. Un grand nombre des symboles de la Maçonnerie sont d'origine juive. L'Ancien Testament est en rapport étroit avec l'éthique rituelle, même dans le système suédois. Les ouvrages polémiques sur l'admission des Juifs dans la Maçonnerie sont fort nombreux ; ils forment une section assez étendue dans la Bibliographie maçonnique de Wolfstieg.

» Le *Manuel général de la Maçonnerie* (en allemand), édition de 1900, t. I, p. 5, dit : « Celui-là même qui tient la Maçonnerie allemande pour une institution chrétienne, sait que la religion nous commande d'aimer tous les hommes, que nous sommes tous égaux devant le Très-Haut ».

» La question de l'admission des Juifs dans la Maçonnerie allemande a donné lieu à bien des discussions, ainsi qu'on l'a vu. Mais un membre éminent du système suédois dit : « Un temps viendra où l'on accordera dans ce système l'entrée même aux non chrétiens ». Le point de vue a changé. Un Franc-Maçon haut placé, l'empereur Frédéric III, a déclaré que l'antisémitisme est la honte des siècles. Nous devons chercher à faire disparaître l'oppression sociale qui pèse encore sur le Juif, mais le Juif doit renoncer à la situation particulière où il affecte encore de se placer. La Maçonnerie allemande est fille du progrès, elle a des principes libéraux et marche avec son temps. Une Franc-Maçonnerie qui reposerait sur une base exclusivement chrétienne ne serait plus une Franc-Maçonnerie. La Franc-Maçonnerie n'a pas de motifs impératifs pour tenir le Juif à distance. Son principe de tolérance l'oblige même à reconnaître des droits égaux aux Juifs et aux autres candidats ».

(1) Louis d'Estampes et Claudio Jannet, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 38.

(2) *Eod. lib.*, p. 48.

(3) Voir Dr Marc Haven, *Le Maître Inconnu, Cagliostro*, Paris, Dorbon



en 1816, et qu'il compte partout des Juifs. Il y a là une légère confusion : Cagliostro est le fondateur du rite égyptien, tandis que le rit de Misraïm fut fondé par les FF.˙. Bédarride, qui étaient juifs (1). Les auteurs de « *la Franc-Maçonnerie et la Révolution* » ont raison de dire que tous les membres du rit de Misraïm ne sont pas Juifs. Lors de l'affaire Caillaux, la Grande-Loge de Paris, le Grand-Orient de France et le Grand-Orient d'Italie affirmèrent que Caillaux n'était pas Franc-Maçon. La *Bauhütte*, du 31 janvier 1918, reproduisant un article du *Frankfurter Nachrichten,* répond qu'en effet Caillaux n'appartient ni au G.˙. O.˙. de France, ni à celui d'Italie, et la *Bauhütte* ajoute :

D'ailleurs cela était connu depuis longtemps, car Caillaux a toujours été rangé parmi les affiliés au rite écossais de Memphis et de Misraïm.

Or, Caillaux n'est pas Juif, il n'en a que les mœurs et les qualités.

Entre les deux rites de *Misraïm* et des *Bnei Briss,* il existe des Loges exclusivement composées d'Israélites.

On lit dans la *Jewish Chronicle* du 29 octobre 1880 :

La Maçonnerie tolère tout, sauf un étroit cléricalisme, et elle est si universelle qu'elle possède un attrait spécial pour les Juifs. Elle a gardé sa prépondérance sur toutes les autres Sociétés secrètes, parce que ses fondements sont aussi étendus que le royaume de l'esprit.

Tout ce qui est purement local, national ou touchant à la race, tout ce qui tend à contracter les sympathies humaines a été exclu de son domaine. L'Ordre de la Maçonnerie est ainsi involontairement devenu le refuge des minorités luttant pour le progrès et la fraternisation humaine.

Le cléricalisme a toujours persécuté la Maçonnerie partout où il l'a pu, et au temps des siècles passés, cet esprit de persécution a attiré les Juifs vers la Maçonnerie, par un lien de sympathie invisible mais puissant. Il y avait là une entente naturelle contre un ennemi commun.

Dans sa résistance contre la tyrannie, la Maçonnerie devint l'alliée naturelle du juif qui était né le champion de la liberté spirituelle, et

aîné, s. d. Cagliostro est de famille sicilienne et fut baptisé à Palerme, le 8 juin 1743.

(1) Voir Marc Bédarride, de l'*Ordre maçonnique de Misraïm,* 2 vol. ; Paris, Bénard, 1845. — F.˙. Boubée, *Misraïm ou les Francs-Maçons* ; Paris, Rigaud, 1847 ; et *Statuts généraux de l'Ordre maçonnique de Misraïm,* Paris, Martinet, 1864.



ensemble ils luttèrent souvent avec succès contre le fanatisme religieux et les antipathies de race.

A Londres, il n'y a pas moins de cinq Loges juives ; il y en a aussi à Birmingham, à Liverpool et à Manchester.

Dix-huit ans plus tôt, « *Le Monde* », du 5 novembre 1862, reproduisait l'article suivant tiré des *Feuilles historiques et politiques de Munich :*

Il existe en Allemagne une Société secrète, à formes maçonniques, qui est soumise à des chefs inconnus. Les membres de cette association sont, pour la plupart, israélites. A Berlin..., il existe d'autres Loges, composées exclusivement de Juifs... A Londres, où se trouve, comme on le dit, le foyer de la révolution sous le Grand Maître Palmerston, il existe deux Loges juives, qui ne virent jamais de chrétiens franchir leur seuil. C'est là que se réunissent tous les fils de tous les éléments révolutionnaires qui couvent dans les Loges chrétiennes... A Rome, une autre Loge, entièrement composée de Juifs, où se réunissent tous les fils des trames révolutionnaires ourdies dans les Loges chrétiennes, est le Suprême Tribunal de la Révolution... A Leipzig, à l'occasion de la foire..., la Loge juive secrète est chaque fois permanente... Dans les Loges juives de Hambourg et de Francfort, il n'y a que les émissaires qui aient accès... Daigne le Tout-Puissant adoucir les épreuves qui fondent sur les grands, par suite de leur insouciance, et leur faire comprendre ce que veulent les travaux de la Maçonnerie, pour révolutionner et républicaniser les peuples dans l'intérêt du judaïsme.

Nous pourrions prolonger cette énumération, sans cependant en peser exactement la portée (1). Il n'en est pas de même de la branche des *Bnei Briss.*

L'*Ordre des Bnei Briss* (2) ne remonte qu'à 1843, époque à laquelle la première Loge fut fondée à New-York. Nous lisons dans les *Archives Israélites* de 1866 : :

Il a été fréquemment question de l'ordre des *Béni-Bérith,* c'est-à-dire des « Fils de l'Alliance », qui s'est créé aux Etats-Unis. Comme l'impor-

(1) *La Chaîne d'Union* (année 1880, p. 162) nous apprend qu'à Berlad, en Roumanie, il existait à cette époque une Loge composée de quatorze israélites polonais. Mais cette Loge fut fondée par le G.·. O.·. d'Italie ; il ne semble donc pas qu'elle eût un caractère juif nettement prononcé et qu'elle pût jouir d'une influence judaïque prépondérante.

(2) Les Juifs écrivent ordinairement *Bnei Briss,* d'autres *Bnai Brith,* ou encore *Bnai Berith, Beni-Berith ;* ces deux mots signifient : « Fils de l'alliance ».



tance de cet Ordre s'accroît incessamment et qu'il est fort peu connu, il nous paraît utile d'analyser, d'après les feuilles américaines, le dernier message du Grand Maître, M. B.-F. Peixolto : « L'Ordre des Béni-Bérith a envoyé aux victimes israélites du choléra, en Orient, près de cinq mille dollars (25.000 francs). Le Grand Maître visite aussi souvent que possible les Loges affiliées. Cette année, il a visité celles de onze villes considérables. Il y a ouvert des conférences et prononcé des allocutions pour les instruire sur leurs devoirs comme fils du Covenant, pour fortifier en eux le sentiment et l'amour des objets supérieurs que poursuit l'Ordre, à savoir : l'avancement moral et intellectuel de la famille d'Israël et l'union la plus parfaite entre ses membres (1).

Les buts supérieurs de cet ordre, exclusivement juif, sont bien ceux des « Protocols ». D'ailleurs, les Bnei Briss ne se sont pas cantonnés aux Etats-Unis. *L'Univers Israélite* en fait foi :

L'Ordre des Bnei-Briss, qui a été fondé aux Etats-Unis et qui n'a rien de commun avec la Franc-Maçonnerie française, existe depuis plus de trente ans en Allemagne. Il a créé quatre-vingts centres et acquis une grande influence sur toute la vie intérieure du judaïsme. Il a d'abord le mérite d'avoir établi une plateforme commune pour un grand nombre de Juifs. Les Juifs allemands avaient été longtemps divisés par les luttes que la réforme religieuse avait suscitées, et les oppositions n'étaient pas moins grandes au point de vue social : elles ont été surmontées par le travail en commun. Les Bnei-Briss ne formaient pas une société charitable comme beaucoup d'autres où l'on paye sa cotisation et où l'on est quitte du reste. Ils réclamaient la collaboration active de leurs membres. Ils se réunissaient en séances d'une ou de deux semaines, se rapprochaient personnellement les uns des autres et par là ils se sont révélés comme un facteur précieux dans la vie communale juive...

L'Ordre s'est étendu peu à peu à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Turquie, à la Suisse et, tout récemment, à l'Angleterre. Partout, on reconnaît qu'un nouvel esprit pénètre avec lui, bien qu'il ait à lutter partout contre de grands obstacles...

Le désir du président de l'Ordre, M. Krauss, de Chicago, est de créer un centre à Paris... L'Ordre ne touche pas aux questions politiques ou religieuses, il s'en tient à son domaine, celui de l'assistance sociale, mais sur ce domaine il groupe étroitement nos coreligionnaires et suscite des forces de travail et de dévouement (2).

(1) ***Archives israélites*, année 1866, p. 885.**

(2) ***Univers israélite*, 24 avril 1914, p. 80.**

Nous lisons dans Claudio Jannet (*La Franc-Maçonnerie au* XIX[e] *siècle*,



Naturellement l'Ordre juif des Bnei Briss, comme la Franc-Maçonnerie, ne s'occupe ni de politique, ni de religion, sauf pour enjuiver les Etats et détruire l'Eglise. Un rapport sur Israël et ses Sectes, rapport reproduit dans *Fede e ragione* (30 janvier 1921, p. 6) met en lumière l'activité des Loges juives. En voici quelques extraits intéressants :

Tout le monde sait que la Franc-Maçonnerie et autres sectes alliées servent ordinairement d'antichambre et d'officine au Juif, l'ennemi héréditaire du christianisme, aspirant par tradition à faire du monde son domaine et son usufruit. Ce que l'on ignore davantage c'est que les Juifs ont des « Loges » réservées au « Peuple élu », auxquelles les « Goym » ne sont pas admis et dans lesquelles se traitent en famille les affaires internationales de la Synagogue et du ghetto.

Parmi les Loges de la Maçonnerie réservées aux seuls « circoncis », on compte les ordres suivants : *Aux armes d'Abraham, Aux armes de David,* les *Achei Bérith* ou *Frères du Pacte,* les *Achei Ameth* ou *Frères dans la foi,* l'*Ordre Indépendant des Beni* (ou Benai) *Bérith* (les Fils du Pacte), le *Grand Ordre d'Israël,* et d'autres encore.

Telles sont les principales organisations; et celle qui se fait le plus remarquer est celle des *Benî-Bérith,* très influente aux Etats-Unis. New-York semble désormais la capitale du monde juif. L'ordre des *Beni-Bérith* a envoyé récemment la médaille annuelle de la reconnaissance juive au Frère Simon Wolf, de Washington, pour « services signalés

p. 559) : « Le premier de ces ordres est celui des Beni-Berith, fondé en 1843. Il compte 206 Loges, avec une moyenne de 100 membres.

» En 1876, à l'occasion de l'Exposition universelle de Philadelphie, les Beni-Berith ont fait élever dans Fairmount-Park une statue colossale à la Liberté religieuse.

» Le second ordre maçonnique juif est celui des Kesher Shel Barzel. On ignore la date de sa fondation, mais il existait déjà en 1874, et comprenait à cette époque 4.934 hommes et 530 femmes. (*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei,* t. IV, *Erganzungen,* V° *Juden Orden*).

» Riches et influents, les Juifs commencent à faire sentir leur action sur la politique extérieure, comme en Angleterre. En 1874, ils ont obtenu du Congrès des Etats-Unis, grâce aux influences dont ils disposent, une démarche diplomatique en faveur de leurs coreligionnaires de Roumanie. Voici d'autre part ce que nous lisions dans les journaux de Washington, à la date du 30 mai 1877 :

« M. Evarts, ministre des affaires étrangères, a transmis au ministre des » Etats-Unis, à Constantinople, les réclamations des israélites d'Amé- » rique, relativement à la façon dont sont traités les Juifs des provinces » turques et roumaines. M. Evarts a donné des instructions au ministre » américain pour qu'il fasse des démarches auprès de la Porte, afin d'as- » surer aux Juifs une amélioration dans leur situation ». (V. *Les Etats-Unis contemporains,* 3ᵉ édit., chap. XXIV, § 3, et chap. XXVI, § 10).



rendus au peuple juif, en 1919 ». Il n'est pas difficile de deviner qui a fait les frais de ces « services signalés ».

L'autre Ordre juif, qui fait sentir son activité, c'est le *Achei-Bérith*. Il s'occupa surtout à fonder des Loges pour les femmes juives. Nous en voyons une fondée récemment à Newport (Mon., Etats-Unis). Le *Jewish Guardian*, du 23 avril 1920, louait l'activité de l'Ordre et surtout celle de la Loge *Aaron Joseph Jacob*, n° 22 (Kleinstein vénérable) et de la Loge pour femmes *Les Sœurs L. Marks*, n° 28, de Littleston.

Ces Loges pour femmes sont réservées surtout aux Juives. C'est là qu'on prépare des conférencières, des secrétaires, des trésorières, des conseillères, des présidentes pour les Loges féminines, Loges publiques, ouvertes à toutes ; et sous prétexte de culture, de relations internationales, de votes pour les femmes, elles deviennent, avec la complicité d'autres affiliées non juives, les instruments de la politique et des affaires d'Israël.

Des faits bien suggestifs nous prouvent ces missions. Il existe une « Société Franco-Anglaise » ayant pour but de faciliter les rapports mutuels pour la culture sociale des deux nations. Là, nous voyons agir comme conférencière et propagandiste, la Juive, Madame Seligman-Levi. La Ligue Italienne pour les droits politiques des femmes, a pour présidente, Signora Amelia Besso, Juive de Trieste, et pour trésorière, Signora Ascoli-Nathan. La Loge similaire en France a ou avait pour présidente Madame de Witt, Slumberger; pour secrétaires, Mesdames Casevitz, Grimberg et Brunscwig, toutes Juives. L'alliance internationale de ces Ligues, qui s'est réunie en Congrès, à Genève, est entre les mains des Juifs. Les Etats-Unis d'Amérique nommèrent, à l'instigation de Wilson lui-même, devenu l'agent extérieur de la haute finance juive, la Juive mistress Daniels ; nous pourrions en citer d'autres.

Que dire donc de tant de nos dames qui, baptisées et croyantes, dont quelques-unes pratiquent leur religion, se font inscrire membres de pareilles Ligues, et qui se jettent comme des oiseaux étourdis dans leurs filets ? — Que dire de tant de directeurs « spirituels » à qui ces choses sont inconnues ou qui ne veulent rien savoir ? Nous conseillons à ces bons messieurs et dames catholiques de tâcher de connaître, avant de s'engager dans ces Ligues, le nombre des Juifs et des Juives, qui en sont membres et qui surtout y exercent une action prépondérante. Ils se trouveront bien de faire une telle démarche.

En juillet-août 1920, on signala, à Londres, de nombreuses tenues dans les Loges *Achei-Ameth*, *Achei-Bérith*, *Armes d'Abraham*, *Armes de David*. Dans la Loge *Nathan-Laski*, n° 32, le Frère Apfelbaum (probablement un parent du fameux bolshéviste-terroriste Apfelbaum, dit Zinovieff) et le Frère Schildkranz, membres du Conseil Exécutif, installèrent les dignitaires de la Loge « Austro-Hongroise amalgamée ». Cette circonstance a de l'importance parce que cette Loge a des accointances avec la banque anglo-juive établie dans le dessein d'accaparer les affaires des



pays danubiens. Certainement que les Juifs de la Loge Austro-Hongroise amalgamée doivent connaître de près Bela-Kun et ses aides, que l'on vit massacrer tant de victimes humaines lors du régime de la terreur rouge, à Budapest. Quant aux Frères austro-juifs, ils doivent naturellement admirer leur frère en Abraham et en Mardochée (que les profanes appellent Carl Marx), l'illustre Adler, devenu un personnage dans la république austro-juive, pour avoir assassiné le ministre impérial Stürgkh, ainsi que chacun sait.



Pendant l'été de 1919 parurent, mais pour être rapidement ensevelies dans le silence de la grande presse, presque toute vendue aux Juifs, d'intéressantes révélations sur une organisation secrète de caractère bien visiblement judéo-maçonnique ; c'était la *Ligue des Frères internationaux*, fondée par le Juif déjà nommé, Mardochée, autrement dit Carl Marx, aujourd'hui présidée par Jean Longuet, gros personnage de la République française. Il doit ce poste à sa parenté, avec le fondateur dont il est le neveu.

Cette Ligue comprend trois grades, sans compter les grades probables pour les dirigeants inconnus. Les *Frères internationaux* sont admis dans le premier grade ; les *Frères nationaux*, dans le second ; les *Frères de l'organisation sociale internationale*, dans le troisième.

Les Frères internationaux déclarent ne connaître d'autre Patrie que la Révolution Générale, et d'autres ennemis que les contre-révolutionnaires. Ils n'ont d'autres juges que les jurés de leur organisation ; la solidarité qui les unit doit être absolue et sans scrupules. Aucun Frère ne peut accepter d'emploi public sans l'autorisation de ses supérieurs. Un adepte ne peut faire partie de l'Association internationale s'il est déjà membre de l'Association nationale de la Ligue.

Il est facile de comprendre le mécanisme qui la fait mouvoir. Entre le seuil et le mur de face, mais dans la pénombre, se tiennent les Frères de la Socialdémocratie internationale. Derrière le seuil, mais cachés, sont les Frères nationaux. Au fond de la boutique se trouvent les chefs de l'Internationale, qui sont aux ordres de la haute banque et de la haute bande d'Israël — banquiers genre Jacob Schiff et démagogues genre Trotzky.

En 1880, le Comité central résidait à Londres; le célèbre juif allemand Engels en était le secrétaire. Ce Comité comptait vingt membres, dont presque tous étaient juifs, et le reste des hébraïsants. Les autres Frères étaient au nombre de cent cinquante. Il y avait en Angleterre trois Comités particuliers ; deux aux Etats-Unis et deux en Allemagne.

En général, les Frères nationaux ignorent l'existence des Frères internationaux, qui dirigent de derrière le rideau les différentes Ligues nationales. Celles-ci gardent l'illusion d'être des organisations locales, socia-



listes et secrètes ; rien de plus. Ainsi, toutes ces différentes Ligues ou sectes ne sont, en définitive, qu'un troupeau d'esclaves qui se sont laissés entrainer par des promesses, très souvent illusoires, à travailler pour le profit d'un petit nombre de Juifs, maîtres du monde.



D'autre part, les Juifs de l'Europe orientale — les Juifs « Askenazim » de rite et de langue hébréo-tudesque (yiddisch) — forment une secte révolutionnaire spéciale, fondée il y a longtemps, qui est devenue la mère du bolshevisme actuel, *Bund*, « Ligue », en allemand. Le Congrès de Genève, en 1906, révéla son existence aux profanes. De son sein sont sortis les principaux chefs qui noïent la Russie bolshéviste dans le sang et les larmes.



Le *Morning Post*, un des grands périodiques anglais a publié une série d'articles sur les « causes de la crise mondiale » et a prouvé l'identité de méthodes, portant toutes la même marque de fabrique juive, dans tous les troubles révolutionnaires qui ont bouleversé récemment le Portugal, la Russie, la Hongrie, l'Allemagne. C'est toujours la main juive qui dirige les coups en se servant comme d'instrument de la maçonnerie bourgeoise et du socialisme démagogique.

Pendant longtemps, la tête de cette pieuvre se trouvait en Allemagne, par suite du centre de la richesse juive à Francfort où naquirent les Rothschild et tant d'autres satrapes juifs.

Le poète allemand Henri Heine, si peu allemand, mais tout à fait juif, prophétisait déjà, dès le milieu du XIXe siècle, l'emprise d'Israël sur le monde, ayant pour base et pour centre ce ghetto allemand. Il attribuait ce triomphe futur au génie allemand ; cependant, il ne manquait pas de faire allusion aux Juifs de Francfort, en équivoquant, comme le fait toujours le tempérament juif. Ce juif, retiré à Paris, haïssait en fait, méprisait et menaçait les vrais allemands non juifs ; il est l'auteur du fameux poème des *Tisserands*, où l'on trouve l'apostrophe suivante : « Nous tissons ton linceul funèbre, ô Allemagne, avec trois malédictions ». Et détestant non moins la future capitale de l'empire bismarkien, il lui adressait ces vers fameux :

O Berlin, Tombouctou des blancs !
O Tombouctou, Berlin des nègres !

Lorsque le Juif Heine prophétisait et exaltait le triomphe allemand, il savait bien, lui, de quels Allemands il entendait parler. Voici donc comment s'exprimait le Juif international, Henri Heine :

« Quand vous entendrez résonner un bruit tel que jamais l'histoire



n'en a relaté de pareil, vous saurez alors que la foudre, partie d'Allemagne, a frappé le but. Cette commotion fera tomber les aigles du haut des nues ; dans les déserts les plus lointains de l'Afrique, les lions mettront leurs queues entre les pattes et s'enfuiront dans leurs cavernes. Les Allemands montreront alors un drame en comparaison duquel la Révolution française n'aura été qu'une idylle ».

Prophétie étonnante si elle s'applique au peuple juif, mais simple bouffonnerie sinistre s'il s'agit des Allemands seulement.

C'est Israël, en fait, qui a fait tomber dans le sang l'aigle impérial ; qui menace le lion britannique en Egypte et dans ses possessions, tout en se servant de l'Angleterre ; qui a plongé la Russie et la Hongrie dans la crise tragique d'une révolution sanglante, auprès de laquelle la guillotine française n'était vraiment qu'une idylle. Heine, le Juif international, savait bien ce qu'il disait.

Particularité intéressante, le Maçon qui a mis en communication régulière la Maçonnerie française et le bolshévisme russe, serait M. Lanquine, vénérable de la Loge *Fraternité*, de Paris. Il est professeur à la Sorbonne. S'il n'est pas Français, son nom serait une transformation du mot russe Lankine (1).



La *Libre Parole* publia, dans les numéros du 22 et 23 août 1920, quelques procès-verbaux du Conseil du Grand Orient de la Maçonnerie française. On y voit, pour la millième fois, l'astuce de la tactique juive, inspiratrice et guide habituel des fils d'Hiram. Voici la conclusion finale des tenues du Grand Orient : « Le Conseil de l'Ordre approuva la diffusion des idées bolshévistes dans le sein de la Franc-Maçonnerie, mais demanda qu'elles se manifestent sous la forme d'une étude des idées soviétiques et de la défense de notre Frère Sadoul, afin de ne pas blesser les Frères qui sont opposés aux principes bolshévistes ». Sadoul est un Juif franc-maçon que le Gouvernement français envoya en Russie. Il déserta et passa au service de son vrai gouvernement, à lui, le ghetto républicain de Trotzky et autres Juifs.

Nous voyons ici l'éternelle manœuvre pharisaïque de la Maçonnerie juive ; elle reçoit des simples, hommes d'ordre, conservateurs, pacifistes, qui lui servent de « troupes de couvertures », qui cachent les vrais

(1) Nous lisons dans l'*Annuaire du Grand-Orient de Paris* :

« Loge *Fraternité* (2 octobre 1905). Temple : 81, boulevard Saint-Marcel (13e arr.).

Vén.˙. : Le F.˙. Lanquine (Antonin), 3e licencié ès-sciences, 6, rue Pestalozzi, à Paris (5e).

Tenue : 2e mardi.

Adresse pour la correspondance : M. Lanquine, 6, rue Pestalozzi, à Paris ».



dirigeants juifs, qui, seuls, savent ce qu'ils veulent. Ne pas blesser, ce qui veut dire ne pas donner l'éveil à ces lourdauds; et couverts par eux, travailler. Tant de perfidie mêlée à tant de bassesse, ce voisinage de Caïphe et de Judas, c'est éminemment le genre maçonnique parce que éminemment juif. En un mot, c'est la secte.

Direction Juive de la Maçonnerie

La conclusion du rapport qui précède affirme la direction juive de la Maçonnerie. Pour nous, cette conclusion ressortira surtout de notre étude complète de la Judéo-Maçonnerie du triple point de vue de Contre-Eglise, de Contre-Etat et de Contre-Morale. Nous ne pouvons cependant clore cette présentation des « fidèles de la Contre-Eglise », les Juifs et les Maçons, sans indiquer au moins cette hiérarchie qui met sans conteste au premier rang l'élément israélite.

La Franc-Maçonnerie est la maîtresse du Monde

Pour tout esprit réfléchi, la Franc-Maçonnerie est la maîtresse du monde, telle est la première vérité à établir. Nous prenons ici la Maçonnerie comme la mobilisation des forces du mal qui s'attaquent à la société et à la religion, tantôt ouvertement, à l'aide de leurs filiales, tantôt secrètement à l'ombre des Loges. Cette emprise du monde entier par l'hégémonie maçonnique date au moins de la Révolution de 1789, qui renversa en France le trône et l'autel et qui continue son œuvre d'après le même plan. Nous écrivions déjà en janvier 1912 que Lombard de Langres constatait avec justesse l'envahissement mondial de la Franc-Maçonnerie et ses multiples moyens d'action. Après avoir démontré dès le début de son ouvrage que les agents des sociétés secrètes « commencent par s'emparer de l'opinion pour la confisquer à leur profit et qu'ils ont bouleversé l'ordre social par une quantité prodigieuse d'écrits répandus dans toute l'Europe depuis 1782 », il se résume en ces termes :

Nous le répétons, la secte doit subjuguer l'univers; il n'est plus question de lui résister; elle a déjà le glaive et le pouvoir. La vaste et criminelle conspiration qu'elle ourdit a encore besoin toutefois d'être soutenue en quelques pays par l'artifice, la séduction et la perfidie. Des



écrits immoraux, des maximes incendiaires où l'on flatte les vices de la multitude, où l'on attaque sous toutes les formes les idées saines, les cultes et les rois, préparent le complément de la révolution universelle méditée depuis cinquante ans, arrêtée tout à coup dans son cours par une main puissante et rendue à sa première activité par un enchaînement fatal d'événements qui échappent à la puissance humaine.

Profonds politiques, songez que les Illuminés (lisez maintenant les Francs-Maçons) disposent aujourd'hui des quatre parties du monde, que leurs missionnaires ont pénétré sous la zone brûlante de notre hémisphère et que l'émancipation de toutes les colonies est inévitable. Songez qu'ils sont partout, dans les clubs et dans les conseils, dans l'administration et dans les armées; qu'il y en a au Parlement d'Angleterre, dans le Congrès américain, au Vatican, à l'Escurial et jusque dans le sérail de Constantinople. Les rois sommeillent sur le trône, et quand ils se réveilleraient... Il est trop tard ! Leurs cabinets n'ont plus de secrets pour la secte; l'imprimerie lui appartient et elle travaille à propager le système représentatif sous le masque populaire. On sent de quel poids seront des millions d'adeptes répandus en Europe dans les élections et les assemblées délibérantes pour l'accomplissement de ses projets. C'est vers ce but que tendent en ce moment tous leurs efforts; nul souverain ne peut s'y opposer (1).

Complétez cette trop sommaire nomenclature, mentionnez tous les gouvernements du monde, détaillez toutes les administration, sectionnez tous les ministères, toutes les directions, toutes les régies, comptez tous les rouages politiques, toutes les associations vitales des peuples, partout, sauf dans le clergé catholique, vous trouverez le Franc-Maçon ou ses affiliés exerçant une influence directrice et souveraine. La Franc-Maçonnerie, dans son sens large, est bien la maîtresse du monde.

Quelle est cette influence ? A-t-elle vraiment pour but la révolution sociale ? Au banquet du Congrès international de Bruxelles, le F.·. Lartigue, grand trésorier hospitalier du Suprême Conseil de Belgique, terminait son toast en disant :

Enfin je bois à la Maçonnerie internationale ou plutôt aux Maçonneries internationales, tant du rit écossais que du rit moderne, dont les constants efforts dans leurs sphères différentes tendent vers le but qu'elles pour-

(1) Lombard de Langres, *Histoire des Sociétés secrètes en Allemagne et dans d'autres contrées*, p. 200 ; Paris, Gide, 1819. Nous pourrions citer une Société secrète d'adoption dont une partie du personnel féminin est employé à la Maison Blanche, chez le Président des Etats-Unis.



suivent dans leurs travaux : l'idéal toujours perfectible de la justice et du progrès (1).

Comment concilier ces paroles avec celles de Louis Blanc :

La Franc-Maçonnerie, à la veille de la Révolution, présentait l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la Société civile (2).

La Franc-Maçonnerie se serait-elle assagie ? Il n'en est rien. L'idéal d'aujourd'hui est celui de 1793. Admettons, si vous le voulez, qu'un certain nombre de Grands-Orients ne désirent pas la République universelle (3), ils n'en partagent pas moins les idées de leurs Frères plus avancés. Il n'y a qu'un idéal maçonnique, ancien et accepté par tous les maçons du monde, c'est la suprématie de la raison sur la foi, la proclamation des droits de l'homme, à l'égal, et bientôt à l'encontre des droits de Dieu, c'est le libre examen, la morale libre et indépendante, la liberté de conscience, c'est ce qu'on appelle les conquêtes de 89 et ce qui aboutit à la laïcisation de la société ; en un mot, c'est le retour au paganisme et, dès lors, dans la pleine acceptation du mot, la révolution sociale. Les faits le prouvent. Quant aux moyens, beaucoup de Francs-Maçons, convaincus de cet idéal de justice et de progrès, protesteraient contre l'émeute et la violence. Fussent-ils maîtres, ou haut gradés, ceux-là n'ont pas encore reçu la lumière. En 1845, on lisait dans la revue maçonnique *l'Astrée :*

Malheur aux Souverains qui s'obstineraient à ne pas appliquer les principes de la Maçonnerie ! La Réforme religieuse du XVIe siècle et la Révolution française sont là pour apprendre aux peuples comment ils doivent revendiquer leurs droits. Au jour marqué, les Maçons sortent de leurs temples et renversent tout ce qui fait obstacle à leurs desseins.

(1) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles*, p. 128 ; Berne, Büchler, 1906.

(2) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, II, 65 ; Paris, libr. intern. 1869.

(3) Au banquet du *Congrès international de Genève*, en 1902, le F.·. Desmons levait son verre en disant : « Mes F.·., une des grandes joies de ma vie sera celle que j'ai éprouvée hier, lorsque le Congrès tout entier, à l'unanimité, a décidé de créer ce Bureau central, ce Bureau dans lequel viendront se concentrer toutes les idées maçonniques du monde entier. Mes F.·., c'était le rêve de ma vie ; il y avait plus de quarante années que j'avais sollicité la grande joie de voir précisément se produire dans le



Et pourquoi pas ? Les révolutions ne sont que des crises dans l'histoire du développement de chaque nation (1).

En 1911, le F.·. Cruzel termine ainsi sa brochure sur l'affaire Ferrer :

Dans ce combat épique contre les réactions militaires et cléricales, l'Espagne libérale et révolutionnaire fera crouler le trône branlant du roi Alphonse ; d'avance, nous saluons avec joie le prochain et inéluctable dénouement de cette grande bataille pour la justice et pour le droit, qui marquera, sur Montjuich en ruines, l'avènement de la République libératrice et justicière (2).

La révolution sociale commence par l'idée et finit dans le sang, c'est l'œuvre fatale de la Maçonnerie (3).

Enfin, l'idéal maconnique, voulu par tous les Francs-Maçons, sans exception, idéal révolutionnaire et païen par essence, est opposé à l'idéal catholique, le seul qui soit encore le fondement de la société actuelle. De là le vrai but international de la Franc-Maçonnerie : la ruine du catholicisme. Lombard de Langres, qui n'était pas clérical, prédisait que sous l'action maçonnique le catholicisme serait promptement dénaturé (4). Il n'avait pas pleinement saisi le mot d'ordre de

monde entier une espèce de tribunal international de communications fraternelles qui permettrait, non seulement à la Maçonnerie, mais comme le disait si bien ce matin, avec tant d'élégance, un de nos F.·., aux démocraties tout entières de se réunir, de se comprendre, de façon à former un jour la *République universelle* ». *Compte rendu*, p. 139.

(1) *La Franc-Maçonnerie, Révélations d'un Rose-Croix à propos des événements actuels*, p. 130 ; Paris, Bloud et Barral, s. d.

(2) CRUZEL, *L'Affaire Ferrer devant les Cortès*, p. 130 ; Paris, Schleicher, 1911.

(3) Nous ne relevons pas ici l'antipatriotisme de la Franc-Maçonnerie, tantôt ouvertement affiché, tantôt déguisé sous le nom de pacifisme ; toutes ces idées rentrent au premier chef dans la Révolution sociale. ONCLAIR (p. 229) cite cet extrait fort curieux de l'*Allgemeine Zeitung* : « Les Francs-Maçons ne sont point révolutionnaires dans les pays protestants, mais ils le sont et doivent l'être dans les pays catholiques, afin de faire triompher, au moyen de la révolution, les principes de la réforme protestante ».

(4) Voici ce passage : « L'Europe entière subit en ce moment une révolution qui n'est nullement l'œuvre des cabinets, mais celui des *Sociétés secrètes*. Aidées de ces grands mots : *Esprit du siècle* et *idées libérales*, elles s'emparent du monde, levier de l'*éducation* et de *l'instruction religieuses* ; elles propagent rapidement l'enseignement mutuel et les Sociétés



la Maçonnerie, si bien résumé par Tigrotto : « Ne conspirons que contre Rome » (1). C'est le programme qui relie tous les Maçons du monde. On a voulu distinguer entre les pays catholiques et les pays protestants. Le F∴ Limousin, de grande mémoire dans la Maçonnerie, disait au Congrès international de Bruxelles :

Il y a toujours eu et il existe encore deux courants divergents. Celui qui domine dans les pays latins où règne le catholicisme et celui qui

bibliques. Il n'y a point de moyens plus sûrs pour anéantir tout ce qui existe : par le premier, on aura des peuples fous et raisonneurs ; par le second, le christianisme sera promptement dénaturé. « Il y a des doc- » trines qui ravagent le monde, a dit un homme éloquent, et dont on peut » dire ce qu'Attila disait de son cheval : L'herbe ne croît plus où elles » ont passé ». *Lib. cit.*, p. 28.

(1) ONCLAIR. *La Franc-Maçonnerie contemporaine*, p. 74 ; Liège, Dessain, 1885. — Dans le même ouvrage, p. 122, un autre membre de la Haute-Vente écrit à Nubius sous le pseudonyme de VINDEX : « Il est décidé dans nos ventes que nous ne voulons plus de chrétiens. Donc, ne faisons pas de martyrs, mais popularisons le vice dans les masses. Il faut qu'elles respirent le vice par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles en soient saturées. Cette terre où l'Aretin a semé, est toujours disposée à recevoir des enseignements obscènes et lubriques. Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques ». — QUINET exprimait la même idée à propos de la réimpression des libellés de Marnix de Sainte-Aldegonde contre l'Eglise : « Marnix n'a pas voulu seulement, à l'exemple d'autres écrivains, discuter l'Eglise de Rome comme un point littéraire. La lutte est sérieuse à outrance. *Il s'agit non seulement de réfuter le papisme, mais de l'extirper*, non seulement de l'extirper, *mais de le déshonorer ;* non seulement de le déshonorer, mais comme le voulait l'ancienne loi germaine contre l'adultère : *de l'étouffer dans la boue*. Tel est le but de Marnix, voilà pourquoi, après la dialectique la plus forte, la plus savante, la plus lumineuse, il étend l'opprobre sur le cadavre qu'il traîne et l'ensevelit dans le grand cloaque de Rabelais ». MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Tableau des différends de la religion ;* Introduction par Edgard QUINET, p. VII-VIII ; Bruxelles, Van Meenen, 1857. — S. S. Pie X exprimait la même vérité au Consistoire du 27 novembre 1911 : « Quoi d'étonnant, si la secte malfaisante *qui ne hait rien plus que Dieu et la sagesse chrétienne*, tient ses réunions néfastes presque sous nos yeux... Vous savez que, durant la Révolution qui, en Portugal, a remplacé la royauté par la république, une violente tempête de haine et de persécution s'est déchaînée contre le catholicisme ; vous n'ignorez pas que cette révolution s'est faite sous la conduite et les auspices de la secte dont nous avons parlé : elle-même ne se gêne pas pour s'en vanter, et, sous prétexte de changer la forme de gouvernement, son vrai but a été d'opprimer plus facilement la religion ». (*La Croix*, jeudi 30 novembre 1911 ; texte latin, *Apostolicæ Sedis*, 30 nov., p. 386).



existe dans les nations germaniques ou anglo-saxonnes, soumises au culte protestant. Dans les premiers de ces pays, la Maçonnerie, qui a été l'objet des anathèmes du chef de la catholicité, est, par la force des choses, anticatholique, tandis que dans les autres la Franc-Maçonnerie jouit de l'estime qu'elle mérite, à tel point que les chefs du clergé, ainsi que les hommes dirigeant les affaires publiques, se font initier dans l'Ordre. C'est ainsi qu'en Angleterre, le souverain, les membres de sa famille, les généraux, les lords, les évêques appartiennent presque tous à notre Ordre (1).

Ces courants divergents n'existent qu'en apparence et peuvent se traduire ainsi : Dans les pays catholiques, c'est la pleine bataille ; dans les autres, c'est seulement la déclaration de guerre.

En France, la revue fondée précisément par le F∴ Limousin, *l'Acacia*, ne cesse d'appeler la Franc-Maçonnerie « la *Contre-Eglise*, l'église de l'hérésie, c'est-à-dire du choix de l'opinion ; l'église de la libre-pensée, du libre examen (2). « Cette opposition à l'Eglise catholique existe dans la Maçonnerie écossaise comme au Grand-Orient, elle s'applique même à toutes les religions (3). Enfin elle n'admet pas la formule gambettiste :

(1) *Compte rendu*, p. 32.

(2) *L'Acacia*, I, p. 97, *La Franc-Maçonnerie et le Socialisme*, l'article est signé M∴ HIRAM, pseudonyme du F∴ LIMOUSIN.

(3) Voici à ce sujet l'extrait d'un article curieux de l'*Acacia* : « Ayant recueilli de nombreux indices dont il résulte que le serpent du mysticisme tend à s'insinuer dans la Franc-Maçonnerie pour en détruire la si claire philosophie, nous jugeons de notre devoir, conformément aux obligations de notre grade — qui est le plus élevé de la Maçonnerie philosophique écossaise — de rappeler quelle est cette doctrine. Il n'y a pas de dogme en Maçonnerie, aucun *Credo* auquel le néophyte doive faire adhésion, que l'initié soit tenu de confesser : la liberté d'opinion y est complète. Cependant, nos éminents prédécesseurs en d'intéressants écrits, ont présenté, sous une forme nouvelle, la doctrine philosophique qu'eux-mêmes tenaient de nos grands anciens. Cette doctrine n'est pas immuable dans ses manifestations ; elle évolue comme les idées progressent, mais sa vérité fondamentale est si éclatante qu'elle resplendit toujours sous ses modalités renouvelées.

» Cette doctrine a pour base et pour but la *Connaissance*, et son ennemi c'est le mysticisme ou *Acatalepsie* : l'*Incompréhensible*. Etablir toujours un rapport exact entre la conscience humaine et le double monde des Choses et des Idées, telle est la préoccupation constante du vrai Maçon.

» La religion est la forme ordinaire du mysticisme. Quelle que soit sa dénomination : chrétienne, islamique, judaïque, boudhique, brahmanique, chintoïque ou grossièrement fétichique, elle repose toujours sur la Foi,



« L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation » (1). Quant aux filiales de la Franc-Maçonnerie, elles suivent docilement le même programme. La résolution suivante du *Congrès national de la Libre-Pensée,* en 1911, suffit à le prouver :

Considérant :

Que la Libre-Pensée a et n'a pour synonymes que anticléricalisme et antireligion ;

Qu'elle n'a pas à apprécier le régime actuel ;

Que la question cléricale est encore suffisamment importante et

sur l'acceptation d'une conception non vérifiée et non vérifiable. « Je crois », dit le religieux, et cela lui tient lieu de tout : nulle dialectique n'a prise sur lui. *L'Acacia,* I, 799. — Le F∴ BONNARDOT, de la Grande Loge de France, disait au *Congrès international de Genève :* « Vous n'êtes » pas, mes TT∴ CC∴ FF∴, sans suivre les événements qui se passent en » France, comme nous suivons nous-mêmes les événements qui se passent » à l'étranger. Vous savez qu'en ce moment même le gouvernement de la » République, appuyé par la Franc-Maçonnerie, a une lutte terrible à sou- » tenir contre notre ennemi héréditaire, contre les adeptes d'une religion » intolérante, fanatique, superstitieuse. La Maçonnerie, en cette circons- » tance, ne faillit pas à sa tâche ; oui, mes FF∴, je vous le dis très haut, » la Maçonnerie française, la France, veut résolument la liberté de » conscience. Nous la prêchons tous, et la pratiquons par l'exemple de » l'affranchissement de la pensée humaine ». *Compte rendu,* p. 144.

(1) Il serait difficile de produire une délibération d'une session du Convent du Grand Orient ou du Convent écossais, voire même de simples Loges ou de Congrès de Loges, approuvant l'emploi de missionnaires catholiques au profit de la politique de la France dans ses colonies ou protectorats, ou bien en Turquie, en Perse ou en Chine.

« Les Francs-Maçons, délibérant en tant que Francs-Maçons, sont sur ce point, — par extraordinaire, — absolument d'accord avec les cléricaux. Ils professent qu'il est absurde que, si les républicains français trouvent mauvais chez eux la religion catholique, ils en fassent l'exportation chez les peuples barbares et sauvages, dont il faudrait élever le niveau intellectuel au lieu de l'abaisser. Ils déclarent que si les Congrégations, avec leur esprit d'envahissement, sont gênantes dans la métropole, elles ne doivent pas l'être moins dans les colonies, et que c'est travailler à nous aliéner les nations asiatiques, sur lesquelles nous désirons exercer une influence, que de leur envoyer, de leur imposer même, des associations dont la nation française a appris à connaître, par une expérience millénaire, le caractère nuisible.

» Voilà la véritable opinion maçonnique sur les efforts faits par l'Eglise catholique pour la conversion des infidèles, et sur la protection des missionnaires, tous congréganistes, dans les colonies, les protectorats et en Chine ». *L'Acacia,* 11 juillet 1903, p. 505. L'article est signé M∴ HIRAM (F∴ LIMOUSIN).



actuelle pour rester le but de la Libre-Pensée, sans aller chercher un autre but qui ne pourra que diviser ceux que seule la question anticléricale a réunis et que diviserait la solution, quelle qu'elle soit, proposée pour assurer le droit à la vie ;

Passe à l'ordre du jour (1)...

La Belgique, si fidèle au Grand-Orient de France, ne tient pas un autre langage. Le F∴ Tempels écrivait : « A l'exception du Pape, la Maçonnerie ne reconnaît à personne la position d'un adversaire (2) ». Et le Grand Maître du Grand-Orient de Belgique, le F∴ Cocq, a dit :

Des puissances maçonniques nous ont reproché de nous occuper, dans nos Congrès universels, des questions touchant à la politique ; mais savent-ils, ces Maçons, à quelles rancunes, à quelles luttes nous sommes voués dans les pays latins de la part de ceux qui appartiennent à l'Eglise romaine ? Savent-ils que les ultramontains font sentir sur les peuples tout le poids de leur implacable domination, s'exerçant dans tous les domaines et jusqu'au sein de nos familles et de nos affaires privées et commerciales ? Et déjà, la force redoutable de cette église se fait jour en dehors de la région latine pour s'étendre sur le monde, si on ne lui oppose une résistance énergique. Nos FF∴ de France, comme nous-mêmes, en Belgique, doivent lutter contre l'Eglise romaine pour garder la liberté de penser suivant leur conscience. Ils ne peuvent se taire devant les accaparements incessants des ennemis de la République, qui est le gouvernement légal de leur pays ; leur premier devoir est d'assurer au peuple français le légitime exercice de ses droits imprescriptibles. En agissant comme ils le font, les Maçons français nous donnent non seulement en paroles, mais surtout par leurs actes, un exemple que les Maçons belges s'efforceront de suivre (3).

En Italie, la Haute-Vente, le Carbonarisme, la Camorra ont fait de la Franc-Maçonnerie l'irréconciliable ennemie de l'Eglise :

(1) *France d'hier et de demain*, 11 novembre 1911.

(2) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 44. Auparavant, le F∴ Tempels avait écrit que les Francs-Maçons ne prenaient part à aucune lutte. Toutefois, « il n'y a à cela, ajoute-t-il, qu'une exception : c'est la nécessité de nous défendre ; l'adversaire le plus résolu de la peine de mort ne peut se dispenser de frapper le meurtrier qui le menace. C'est le cas des Francs-Maçons et du papisme, leur adversaire inévitable ». (*Lib. cit.*, p. 43).

(3) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 124.



Dans tous les pays latins, disait le F.˙. Duse, du Grand Orient de Milan, le pouvoir civil a pour ennemi le cléricalisme ; la lutte contre la Papauté est une nécessité sociale et doit être le but constant de la Maçonnerie.

Le *Compte rendu* du Congrès de Bruxelles ajoute :

Le F.˙. Duse lève son verre en exprimant l'espoir que la Maçonnerie arrivera à planter la bannière du progrès et de la liberté sur le Vatican qui aura cesser d'abriter la Papauté. (*Bruyantes acclamations*) (1).

Pour l'Autriche, écoutez le F.˙. Zenker, de Vienne, délégué par la Grande-Loge de Hongrie au Congrès international de Genève :

Ne luttons pas au sujet de théories. Soyons sur nos gardes et écoutons d'où gronde le tonnerre des canons. C'est de Rome ! Voilà notre but. Le moment est venu pour l'action sérieuse et décisive. Nous marcherons et combattrons avec les F.˙. de l'union universelle (2).

La Franc-Maçonnerie espagnole et portugaise livre le même combat, peut-être encore avec plus de haine que dans les autres pays catholiques. A Genève, les FF.˙. espagnols Nicol et Morayta se plaignent amèrement des Jésuites et de l'intrusion « de tous les *détritus* des ordres religieux que la France républicaine est en train d'expulser » (3). A Bruxelles, le F.˙. Apollinario, du Grand-Orient Lusitanien Uni, reprendra les mêmes récriminations (4). Enfin, le F.˙. Pradera termine la courte préface de la brochure du F.˙. Cruzel sur l'*Affaire Ferrer devant les Cortès* par cet appel aux journées sanglantes : « L'assassinat de Ferrer est le crime de l'Eglise. Républicains et libres penseurs, souvenez-vous ! » (5).

La même hostilité se retrouve dans l'Amérique du Sud. En

(1) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 132.
(2) *Compte rendu*, p. 68.
(3) *Compte rendu du Congrès international de Genève* (1902), p. 41 : « Le grand ennemi de l'Espagne, le jésuite, est doublement difficile à vaincre, maintenant que tous les jésuites de France viennent en Espagne ». — F.˙. Nicol, p. 73 : « Vous n'avez pas les jésuites. En Espagne, nous les avons et nous devons travailler tous les jours, tous les instants, pour les combattre ». — F.˙. Morayta, Cf. p. 150.
(4) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 114.
(5) Cruzel, *lib. cit.*, p. 4.



1903, l'*Acacia* publiait une lettre de Buenos-Ayres sur la Maçonnerie argentine dont nous extrayons le passage suivant :

> La Franc-Maçonnerie, dans ce pays, comme dans tous les autres pays latins, est, ainsi que vous le dites dans l'*Acacia*, la Contre-Eglise. Elle s'efforce de répandre les idées de libre examen et de rationalisme, et pour cela elle soutient une guerre acharnée contre l'Eglise catholique, qui est le grand agent de la servitude et de la superstition (1).

Le F.˙. Basso, du Brésil, s'exprime de la même manière :

> Dans ce pays qui est républicain, les Maçons ont à soutenir une lutte terrible contre le même ennemi qui attaque de toutes parts la Maçonnerie (2).

En résumé, c'est la guerre à mort dans tous les pays catholiques. Qu'en est-il dans les pays protestants ?

Le F.˙. Tempels disait au Congrès de Genève :

> Si dans chaque pays nous luttons contre des ennemis particuliers, dans tout le monde, les Maçons combattent un adversaire commun, plus dangereux dans les pays catholiques, mais redoutable aussi dans les pays protestants. C'est celui-là qu'il faut frapper, c'est l'ennemi du progrès humain, c'est le papisme et son garde du corps le jésuite (3).

L'observation était juste, tous les Maçons du monde combattent l'ennemi commun, même dans les pays protestants. La Réforme n'est-elle pas par son libre examen l'aïeule de la Franc-Maçonnerie, et n'a-t-elle pas sa raison d'être dans la lutte contre la Papauté ? De ce double chef, le protestant est Franc-Maçon et Franc-Maçon militant contre l'Eglise. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que Tigrotto ait trouvé à Londres des hommes qui comprenaient mieux qu'à Paris son plan de conspiration unique contre Rome et qui s'y associèrent avec plus de fruit.

(1) *L'Acacia*, II, 918.

(2) *Compte rendu du Congrès international de Genève* (1902), p. 40. Au Congrès de Bruxelles (p. 126), le Grand Maître Cocq porte son toast au Brésil en ces termes : « Nous avons parmi nous le T.˙. C.˙. F.˙. Cantenhade venu du Brésil, comme représentant du Grand Orient Suprême Conseil de cette vallée... Le Brésil a été longtemps sous le joug clérical qu'il a su rejeter au grand profit de son développement économique, philosophique et social ».

(3) *Compte rendu*, p. 35.



On m'a fait, ajoute-t-il, des offres considérables. Nous aurons bientôt à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrons impunément et à coup sûr, sous la protection du drapeau anglais répandre par toute l'Italie les livres et les brochures que la Vente jugera à propos de mettre en circulation (1).

C'est sous la protection du drapeau anglais, que le gouvernement anglais, présidé par Lord Palmerston, fut alors le plus hostile au Saint-Siège ; et plus récemment la Maçonnerie anglaise protesta avec indignation contre l'encyclique *Humanum genus*, de Léon XIII.

L'Allemagne, foyer intense des sociétés secrètes, subit les mêmes influences. Au milieu du siècle dernier, l'auteur du livre *Le Présent et l'Avenir de la Franc-Maçonnerie* écrivait :

Maçonnerie et catholicisme s'excluent mutuellement. Supposer une maçonnerie chrétienne serait supposer un cercle carré, un carré rond (2).

La Maçonnerie allemande n'a pas désarmé, le Kulturkampf en fut la preuve, et, à ce sujet, la page suivante est des plus instructives :

Comment se fait-il que le gouvernement prussien se soit engagé dans une persécution, dont on cherche vainement l'utilité, contre les quatorze millions de catholiques de l'empire ? Cette fraction du peuple allemand a-t-elle démérité pendant la guerre ? Son patriotisme a-t-il défailli sur le champ de bataille ? Les communautés religieuses et le clergé séculier ont-ils manifesté pour les vaincus une coupable sympathie ? Non, mille fois non ! Quel intérêt politique peut-il donc y avoir pour l'empereur Guillaume et son premier ministre, à s'aliéner, gratuitement, une partie considérable de la nation ? Aucun.

Voici la clef de ce mystère :

« L'Allemagne a triomphé grâce au concours des sociétés secrètes. Or, comme les sectaires poursuivent avant tout la ruine de l'Eglise, ils ont exigé que le vainqueur se fît le champion du Kulturkampf, et le gouvernement prussien a accepté les conditions qui lui étaient imposées par les Arrière-Loges. D'ailleurs, les hommes qui ont actuellement le pouvoir à Berlin appartiennent tous à la Franc-Maçonnerie; ils sont même revêtus des plus hauts grades de l'Ordre; mais ils n'ont pas la

(1) ONCLAIR, *lib. cit.*, p. 75.
(2) *Lib. cit.*, p. 116 ; Leipzick, 1854.



direction des Affiliés, et le jour où M. de Bismarck prendrait fantaisie de briser ses liens, il se verrait frapper d'impuissance.

» En un mot, c'est de Berlin, depuis quelques années, que part le mouvement maçonnique. C'est à Berlin que le radicalisme français va chercher son mot d'ordre, c'est à Berlin qu'est la force redoutable sur laquelle il s'appuie.

» Que ceux qui en doutent encore veuillent bien se rappeler l'accord unanime avec lequel la majorité de la dernière Chambre et la minorité du Sénat n'ont cessé de faire appel à l'intervention de cette puissance et de l'Italie, la patrie du Carbonarisme, pour entraver la dissolution et paralyser le ministère du 16 mai.

» En agissant ainsi, les sénateurs et les députés francs-maçons ne faisaient qu'obéir aux traditions de l'Ordre qui a, de tout temps, classé le *patriotisme* parmi les préjugés dont il importe de se défaire » (1).

Pour la Maçonnerie suisse, l'Eglise est toujours « l'éternelle ennemie de la liberté » (2) ; et le Grand Maître adjoint de l'Alpina, le F.·. Jacot, dira au Congrès de Genève :

« Nous avons un ennemi irréconciliable; son armée est noire comme les ténèbres, nombreuse comme les microbes qui empoisonnent l'atmosphère; elle est forte, unie, disciplinée; elle est un modèle de soumission aveugle et d'obéissance passive « ad cadaver » (*sic*) *!* C'est l'armée du mal !

» La Franc-Maçonnerie, au contraire, lutte pour le *bien*, elle a besoin, non de cadavres, mais d'intelligences vivantes pour faire la *Vérité*, la *Lumière* et la *Liberté !* » (3).

Du moins, l'Amérique, la terre des libertés, sera-t-elle moins hostile que la vieille Europe ? Les sociétés secrètes y fourmillent, et la Franc-Maçonnerie est leur centre et leur trait d'union. Or, la Franc-Maçonnrie américaine est encore déiste.

(1) *Révélations d'un Rose-Croix*, p. 57. Cette page a trouvé une confirmation bien inattendue dans le livre de Madame Juliette Adam, *Après l'abandon de la Revanche* (Paris, Lemerre, 1910). Gambetta, l'homme de la guerre à outrance et des revendications de l'Alsace et de la Lorraine, se livre à Bismarck, trahit son pays, et comme le dit si bien Madame Adam, *Sa destinée* (p. 121-127), parce qu'il était Franc-Maçon et tenu, lui aussi, à un Kulturkampf français contre l'Eglise catholique. Ajoutez encore les dernières révélations des lettres de Waldeck-Rousseau, publiées par le *Matin*, et vous comprendrez mieux à quel point les Francs-Maçons sont mêlés aux événements politico-religieux.

(2) *Le Bureau international de relations maçonniques*, p. 23 ; Berne, Buchler, 1905.

(3) *Compte rendu*, p. 103. — Au *Congrès international de Bruxelles* (1904), le F.·. Muller, de Bâle, dira : « Notre principale ennemie est l'*Eglise ultramontaine* ». (*Compte rendu*, p. 80).



Albert Pike, qui fut son Grand Maître, jeta l'anathème sur le Grand-Orient de France pour avoir rayé le nom du Grand Architecte de l'Univers ; les Loges sont croyantes et surtout respectueuses de toutes les croyances. Mais vienne l'Encyclique de Léon XIII et le Grand-Orient est presque absous.

Si dans d'autres pays, écrit Pike, la Franc-Maçonnerie a perdu de vue les anciennes constitutions en tolérant le communisme et l'athéisme, il vaut mieux endurer dix ans de ces maux que de vivre une semaine sous la tyrannie diabolique de l'Inquisition ou de l'armée noire de Loyola.

Et, dans cette même réponse, le leader de la Franc-Maçonnerie, Grand Commandeur du Conseil Suprême du 33e grade de la Juridiction méridionale des Etats-Unis d'Amérique, ne craint pas de dire que l'Encyclique *Humanum genus* est « une véritable déclaration de guerre et le signal d'une croisade contre les droits individuels de l'homme et contre ceux des Associations ; contre la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et la limitation de l'Eglise dans les bornes de ses fonctions légitimes ; contre l'éducation débarrassée d'influences sectaires, contre le grand principe sur lequel repose les fondements de notre République comme sur un roc immuable, à savoir : « Que les hommes sont supérieurs aux Institutions et non les Institutions aux hommes » ; contre le droit du peuple de déposer les gouvernants oppresseurs, cruels et indignes ; contre l'exercice des droits de libre pensée, de libre parole, et contre tout gouvernement non seulement républicain, mais constitutionnel.

L'Encyclique, ajoute-t-il, fut le signal de l'exposition d'une conspiration déjà organisée contre la paix du monde, le progrès de l'intelligence, l'émancipation de l'humanité, l'immunité qui devait préserver toute créature humaine des arrestations, des emprisonnements, des tortures, des meurtres commis par une puissance arbitraire, enfin contre le droit de l'homme à poursuivre librement le bonheur. Ce fut une déclaration de guerre armant tous les catholiques des Etats-Unis, non seulement contre leurs concitoyens les FF.·. de l'Ordre des Francs-Maçons, mais contre les principes qui sont l'essence même de la vie du gouvernement du peuple dont on croyait qu'ils faisaient partie, au lieu d'être les membres de colonies italiennes, d'un Potentat étranger et des Cardinaux, tant européens qu'américains, ses Princes de l'Eglise.

Enfin, Pike fera lui aussi sa profession de foi antipapiste, en écrivant :



Mais la Franc-Maçonnerie sait aussi, à ses dépens qu'il n'y a pas de pages dans l'histoire du monde qui soient plus chargées de crimes abominables, d'actes monstrueux que celles de la Papauté romaine; et elle n'ignore pas aujourd'hui, grâce à la résurrection des bulles de Benoît et de Clément, que l'apparente modération, la douceur et la largeur d'opinion de cette Eglise n'a été qu'un masque qui, une fois arraché de son visage, a laissé voir son esprit intolérant, persécuteur, cruel, inhumain, apparaissant tout enflammé et sortant plus furieusement que jamais de ses yeux injectés de sang (1).

Ni Nibius, ni Weishaupt, ni Calvin, ni Luther n'auraient eu d'expressions plus perfides, plus acerbes et plus haineuses.

Albert Pike écrivait son pamphlet contre le Pape en 1884 ; depuis lors, il ne semble pas que la Franc-Maçonnerie américaine ait modifié ses sentiments vis-à-vis de Rome, et par là même envers l'Eglise catholique. C'est la conclusion très documentée de M. Preuss dans son ouvrage intitulé : *Etude sur la Franc-Maçonnerie américaine*. Voici ce que nous lisons dans l'*Appendice* sur l'unité de la Franc-Maçonnerie :

S'il restait un de nos lecteurs qui ne fût pas encore complètement convaincu, qu'il prenne : *Le Génie de la F∴ M∴ et le vingtième siècle*, de J.-D. Buck, F∴ M∴ distingué, auteur de *Mystic Masonry* et autres ouvrages. Nous avons sous les yeux un exemplaire de la seconde édition, publiée par la Indo-American C°, de Chicago (1907). La « Dédicace » est ainsi conçue : « Pour le bien de la Maçonnerie, dans l'intérêt de l'Indépendance et de la Fraternité, de la Lumière, de la Liberté, et de l'Amour unis contre l'Ignorance, la superstition et la crainte, le Cléricalisme, le Despotisme et le Jésuitisme ». Un chapitre d'introduction s'adresse « Aux catholiques ». Ce livre est un pamphlet anticatholique dont les anticléricaux européens les plus sectaires pourraient être fiers. La thèse principale de l'auteur est que le génie du Catholicisme, qu'il appelle naturellement *Popery* (papisme) et celui de la Franc-Maçonnerie, sont *diamétralement opposés* et *ennemis acharnés* et que, par conséquent, *le Maçon est partout l'ennemi du Papisme*, p. 67.

A la page 250, il parle plus ouvertement encore : *On ne saurait contredire plus complètement les prétentions du cléricalisme* (lisez du catholicisme) *que ne le fait la Franc-Maçonnerie*... La Franc-Maçonnerie (remarquez bien que l'auteur est un Américain parlant à des Américains) est carrément et délibérément l'exact opposé du cléricalisme ». Et l'auteur continue page 251 : « Plus le monde se convertit aux principes

(1) Albert Pike, *A Reply For the Ancient and Accepted Scottish Rite of Free-Masonry to the Letter « Humanum genus » of Pope Leo XIII* ; Gr∴ Orient of Charleston, 1884.



éthiques de la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire Amour fraternel, Assistance mutuelle et Vérité, et à la morale enseignée et pratiquée par Jésus, et plus il répudie tous les principes, prétentions et pratiques du cléricalisme romain... *L'indifférence et l'inertie de beaucoup de Francs-Maçons ne sauraient provenir que de l'ignorance et de la folie ou de la lâcheté.* Tout Franc-Maçon intelligent et loyal devrait accepter le défi de Rome avec tout ce qu'il implique, et se mettre à l'œuvre sans retard. Voilà ce qu'il devrait faire à moins qu'il ne préférât s'avouer un lâche ». Combattre le catholicisme par tous les moyens et le détruire s'il est possible, est, d'après cet écrivain maçonnique de la dernière heure, une partie importante du *Magnum Opus* de la Franc-Maçonnerie (1).

Dans tous les pays, la société secrète, plus communément connue sous le nom de Franc-Maçonnerie, est bien la Maîtresse du monde, qu'elle conduit, toujours par l'idée, parfois par l'émeute, à la révolution sociale, basée tout d'abord sur la destruction de l'Eglise catholique. Tous les francs-maçons, juifs, protestants, renégats ou même infidèles sont les travailleurs plus ou moins conscients, mais décidés, de cette œuvre qui est pour eux l'idéal du progrès, de la liberté, de l'émancipation, du bonheur et des conquêtes modernes. Tous

(1) Preuss, *lib. cit.*, p. 423.

Terminons par l'extrait suivant d'une circulaire secrète, lancée par les deux Conseils Suprêmes des Etats-Unis annonçant aux Vénérables et aux Frères la publication d'un organe central, intitulé : *The Mystic Light* (La Lumière mystique). On verra que la Franc-Maçonnerie américaine travaille dans son pays comme le Grand Orient dans le nôtre :

« Nous insistons sur la nécessité de nous garder des entreprises de nos infatigables adversaires, dont le but est de miner et de détruire l'action maçonnique. Nos adversaires sont non seulement les ennemis de la Franc-Maçonnerie mais aussi de la liberté de notre pays. L'Italie, la France, le Portugal, l'Espagne et d'autres malheureux pays ont été forcés à supporter la pauvreté et l'ignorance dont la suite fut l'esclavage des esprits : ces pays ont dû renverser « *l'infâme* » dans une lutte désespérée. Evitons donc cette première éventualité et recommandons à tous les amis d'une vraie éducation et d'une vraie liberté de tenir les yeux ouverts et de veiller afin de protéger nos principes de liberté, qui ont fait des Etats-Unis le premier pays du monde.

« Surveillez surtout les plans de nos ennemis qui veulent maintenir les enfants dans l'esclavage de la superstition, en envoyant les enfants dans les écoles dites paroissiales, dans lesquelles on enseigne à ces petits innocents d'obéir et de respecter une puissance, laquelle a la prétention d'être placée au-dessus de notre gouvernement, de notre peuple, de notre liberté ». *L'Univers*, art. *La Franc-Maçonnerie contre le Christ aux Etats-Unis*, 16 avril 1911.



sont, sans exception, non sans excuse, des niveleurs ; et les pyramides, dont ils prétendent faire demain la merveille du xxᵉ siècle seront le lamentable entassement d'irréparables ruines.

La Juiverie est la maîtresse de la Maçonnerie

La maîtrise des Juifs sur la Maçonnerie est la seconde et dernière vérité à démontrer. Nous n'en chercherons pas la preuve dans un pouvoir occulte qui tiendrait en main les destinées des peuples. Nous ignorons si ce Conseil suprême se compose de douze membres, comme l'ont prétendu quelques antisémites, ou de trois conseillers selon les « Protocols ». Qu'il nous suffise de rappeler que le Juif est l'inspirateur et l'artisan du plan maçonnique. C'est donc bien lui qui le trace et le dirige. Qu'il s'agisse de l'hégémonie ou de la révolution mondiales, de la République universelle ou de la Contre-Eglise, le Juif est le cerveau qui pense et la main qui agit.

Persuadés qu'Israël doit dominer le monde, les Juifs se sont d'abord asservi les Maçons. N'oublions pas le reproche cité plus haut du F∴ Findel aux Juifs : « Jadis je suis intervenu avec chaleur pour les Juifs, parce que je les regardais comme des opprimés. Depuis j'ai reconnu qu'ils sont nos oppresseurs et je les ai combattus » (1). Ces Juifs oppresseurs usent des Maçons pour déchaîner la révolution dans tous les pays. C'est de l'histoire actuelle ; et les communications suivantes, sous la rubrique : *Nouvelles révélations sur la Révolution et la Franc-Maçonnerie* confirment cette manière d'agir :

Budapest. — L'examen des archives franc-maçonnes a mis à jour de nombreuses preuves de l'activité révolutionnaire de la Franc-Maçonnerie. L'ouvrage en deux volumes d'Adorjan Barcsay et de Joseph Palatinus publié par l'Association chrétienne nationale nous fournit de multiples pièces à l'appui. Le *Kelet*, organe de la Franc-Maçonnerie hongroise, reproduisant dans sa collection de 1900 (p. 80) un discours de Dʳ Jean Horthvat, discours lu dans la Loge de Szegedin, *l'Arpad*. On y pourrait relever que « la révolution française avait été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie » et que « la Révolution alors commencée n'était pas encore terminée ».

Lorsqu'en 1909, le gouvernement espagnol fit arrêter François Ferrer,

(1) Voir plus haut, p. 73.



franc-maçon du 33e degré, que depuis un Conseil de guerre condamna à mort pour instigation à la révolte et pour avoir tenté une série d'attentats, le G.·. O.·. de Paris invita toutes les Loges de l'univers à protester contre son exécution. La Grande Loge Symbolique hongroise organisa, elle aussi, une réunion de protestation au cours de laquelle Sigismond Varady, maître de la Loge *Ladislas* de Nagivarad, fulmina « contre tribunaux militaires, ministres et gouvernement espagnols, assassins et partout coupables au nom de la loi de Moïse et de l'éternelle loi humaine ». Il est vrai que le Grand Maître qui présidait, dans l'allocution par laquelle il ouvrit la séance, reconnaissait qu'on manquait de preuves régulières de l'innocence de Ferrer. Ces Messieurs n'en étaient que plus imperturbables à incriminer des juges espagnols assermentés et à se rallier au point de vue du G.·. O.·. de Paris dans sa circulaire, à savoir « que ce qu'on voulait tuer en Ferrer, c'était l'idéal maçonnique ». (*Kelet*, 1909, pp. 382, 383, 455, 459).

La Franc-Maçonnerie revendique aussi pour elle la gloire d'avoir organisé la révolution turque. Le 22 octobre 1909, visite de deux cents Francs-Maçons à Budapest où la Grande Loge Symbolique les reçut solennellement. Namyk Kiazim bey, membre de la Loge *Macedonia Risorta*, de Salonique, déclara dans un discours en turc qu'une éternelle reconnaissance vivait dans leurs cœurs maçonniques turcs à l'endroit de la maçonnerie, car c'était le feu maçonnique flamboyant dans l'ombre qui tout le premier les avait animés à la conquête de la liberté. Tewfik Riza bey, député d'Adrianople et maître de la Loge la « *Constitution* » de Constantinople, déclarait de son côté que le Comité jeune-turc avait été enthousiasmé dans tous ses actes par l'esprit maçonnique. « Nous connaissons fort bien, ajoutait-il, les obstacles qui s'entassent, mais nous n'en travaillons pas moins imperturbables à la réalisation des idéals maçonniques, inaugurant la grande évolution qui, chez nous aussi, introduira la séparation de l'Eglise et de l'Etat... nous apportons tous les jours notre pierre à la construction du temple de Salomon, qui sera le temple de la liberté » (*Kelet*, 1909, pp. 374, 377).

C'est encore la Franc-Maçonnerie qui assume la responsabilité de la guerre mondiale dans les documents de la Franc-Maçonnerie hongroise. En 1918, Joseph Balasa, Grand Maître suppléant, déclarait, dans la séance de la Grande Loge du 25 novembre, que le partage de la Hongrie serait fatal à la Maçonnerie du pays, « car la punition ne perdait pas seulement une nation, mais encore l'idée au nom de laquelle les nations occidentales étaient entrées dans la guerre mondiale ».

Nouvelle déclaration du Dr Balasa à la session de la Franc-Maçonnerie hongroise, le 25 janvier 1919 : « Rappelez-vous, FF.·., qu'en mai 1915, lorsque l'Italie nous déclara la guerre, ce n'est pas seulement par les journaux que nous l'avons appris, mais encore, ainsi que le F.·. Fleisg le rappelle, de première source, en partie par les organes officiels de la Maçonnerie italienne, dans lesquels j'ai lu moi-même les « tables »



adressées aux Loges d'Italie par le Grand Maître de ce pays. Parfaitement, ils voulaient la guerre et ils la firent. Cela, nous le savions aussi par nos relations personnelles. Le F.˙. Temesvary a été, en Italie, en mission de la Grande-Loge. La Maçonnerie italienne n'a jamais nié qu'elle voulait la guerre contre l'Autriche impérialiste et cléricale et aussi contre nous ; elle l'a bien plutôt toujours fièrement proclamé ». (*Kelet*, 1919, XXXI, p. 2, et p. 21).

De la Révolution russe, un rapport du secrétariat de la Loge *Démocratie* disait : « La Révolution russe veut créer des conditions sociales et économiques justes et elle est en bonne voie de les réaliser ». Enfin, ce sont deux Francs-Maçons juifs, Paul Keri et Joseph Pogany, le futur commissaire du peuple, de triste mémoire, qui jouent le grand rôle dans l'assassinat du comte Tisza » (1).

Remarquons que la dernière nouvelle découvre deux Juifs et qu'il est facile d'arriver à la même constatation dans les autres cas. Arrêtons-nous à la guerre de 1914. Peu à peu des documents de première valeur mettent à jour la participation de la Maçonnerie soit à sa préparation, soit à ses multiples péripéties. Un article nous révélait cette année les tractations entre la Maçonnerie de Belgique et celle d'Allemagne, à propos de la réception des Maçons américains du corps d'occupation du Rhin au Grand-Orient de Belgique, sous la présidence du F.˙. Magnette. Dans son discours, « le Grand Orateur adjoint fit allusion aux efforts d'avant-guerre de la Maçonnerie belge pour maintenir la paix en s'adressant à la Grande-Loge d'Allemagne (*sic*). Deux entrevues eurent lieu sans bon résultat, et, avant qu'une troisième pût se produire, les Allemands avaient envahi la Belgique qu'ils mirent à feu et à sang » (2). Cette Grande Loge d'Allemagne était la Loge éclectique de Francfort-sur-le-Mein avec laquelle la Maçonnerie française organisait le Congrès maçonnique franco-allemand pour le 15 août 1914. L'aveu du Grand Orateur belge nous apprend que nos Maçonneries connaissaient les préparatifs de guerre de l'Allemagne, et qu'au lieu d'avertir leurs gouvernements et leurs pays, on les endormait avec des paroles d'union et de paix. La guerre, au fond, débuta par une trahison maçonnique dont

(1) *Rohrschacher Zeitung* (Gazette de Rohrschach-Suisse), 19 avril 1921; et *Agence internationale de la presse catholique*, Fribourg (Suisse), 7 mai 1921.

(2) *New England Craftsman* (Boston, Massachusetts, U. S. A.), mars 1921, p. 167.



le premier complice fut le Grand Maître de Francfort, un Juif, le F∴ Kohn.

Continuons nos recherches.

Les *Wiener Stimmen* (les Voix de Vienne) parlent d'enquêtes commencées sur les « vrais responsables de la guerre » et des publications déjà parues à ce sujet. Puis, à la suite d'une longue énumération, le rédacteur écrit :

On essaye maintenant, au moyen de conférences maçonniques publiques, dans lesquelles prennent la parole des orateurs qui prononcent des discours pleins d'onction, de sentiments affectueux, d'endoctriner un public devenu soupçonneux sur le caractère de la Franc-Maçonnerie universelle. Quand des organisations secrètes se produisent en public, l'homme le plus naïf se doute aussitôt de quoi il s'agit. Nous avons eu, dimanche dernier, à Vienne, une petite fête de ce genre, une « journée de réconciliation ». C'est ici l'endroit opportun pour rappeler ce que disait récemment le pacifiste anglais C. R. Norman, dans un journal de Glasgow, du parti ouvrier indépendant, le *Forward*, sur les « responsables de la guerre ».

« Il y a, écrit Norman, deux grandes sociétés en Europe qui ont contribué directement à faire éclater la guerre, ce sont l'*Ochrana russe* et la *Ligue Franc-Maçonnique,* qui porte le nom de *Grand Orient de France* ».

Norman est un témoin de valeur irrécusable contre cette Loge, et il nous apprend qu'en 1918 il lui fut demandé de concourir à la création d'une section anglaise du Grand Orient, et qu'il traça les grandes lignes nécessaires pour l'exécution de ce projet. Il prit des informations plus précises sur le Grand Orient et il apprit que :

« Les Francs-Maçons français, de concert avec le gouvernement russe, avaient conspiré en vue d'exploiter, au moyen de capitaux franco-russes, des parties immenses de la Turquie, de l'Autriche et de l'Allemagne, et de les assujettir ainsi ».

La Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais et la Société de fabrique d'armes du Creusot sont étroitement unis avec le Grand Orient et cette dernière avait même un bureau particulier au ministère de la guerre. Les hommes dirigeants français comme Poincaré, Clemenceau, Delcassé, Combes, Klotz, Viviani, Millerand, Briand, de Lanessan, sont, d'après les assertions de Norman, tous membres du Grand Orient ou en rapports étroits avec lui (1). Jaurès était opposé à cette organisation. Comme membres étrangers du Grand Orient, il faut citer entre autres Vandervelde, Bissolati, Venizelos et Miliukov. Norman insiste sur

(1) Ces rapports étroits existent également avec la Grande Loge et son Suprême Conseil.



l'activité du Grand Orient de France pour faire éclater la guerre et rappelle l'opposition entre les socialistes italiens qui avaient des dispositions vraiment pacifistes, et les membres du Grand Orient (italien), opposition qui expliquerait l'attentat resté jusqu'à ce jour incomplètement expliqué, commis en 1917 contre le Grand Maître (Grand Commandeur) de la section italienne Ballori, et contre l'ancien Grand Maître Ferrari, attentat mystérieux qui coûta la vie à Ballori.

Que conclure de là ? C'est que toutes les publications sur les responsabilités de la guerre sont un misérable barbouillage, qui a pour but d'induire en erreur, et il en sera ainsi tant qu'une autorité puissante n'aura pas ouvert toutes les archives franc-maçonniques pour les mettre à la disposition des historiens actuels et futurs. « A bas la diplomatie secrète », criait-on pendant la guerre. Nous reprenons ce cri, cette devise, en la modifiant un peu : « A bas les organisations secrètes ; à bas les mystères des Loges. Qu'on ouvre les archives franc-maçonniques ».

Alors, mais seulement alors, on connaîtra la vérité sur les gens qui sont responsables de la guerre et des malheurs sans nombre qu'elle a infligés à la moitié de l'univers (1),

Voici pour les Maçons. Qui les dirige ? Lisez l'étude suivante intitulée : *Les Juifs ont-ils prévu la guerre mondiale ?* Elle suffira à établir notre thèse : Le cerveau qui pense et la main qui mène sont le cerveau et la main du Juif :

Avant de nous engager dans une étude plus détaillée du lien qui existe entre le programme écrit que contiennent les documents connus sous le nom de *Protocols des Sages de Sion,* nous examinerons les plans qui étaient futurs à l'époque où les « Protocols » furent rédigés. Il faut se rappeler toutefois que ce qui était futur en 1896 et 1905 peut être passé aujourd'hui, que ce qui était alors à l'état de plan peut être maintenant à l'état de réalisation. Si l'on a cela présent à l'esprit, on sera tout à fait d'accord avec le langage tenu par le « Protocol » 22 :

« Je me suis efforcé d'indiquer soigneusement les secrets des événements passés et futurs, et de ces *phénomènes importants du futur prochain vers lesquels nous nous précipitons à travers un flot de grandes crises* ».

Plusieurs de ces « phénomènes importants » se sont accomplis, et leur accomplissement a projeté une lumière plus vive sur la question que nous étudions présentement.

La Grande Guerre a fourni de cela une illustration qui est claire dans tous les esprits. Les commentaires juifs, sur la présente série d'articles, ont insisté beaucoup sur le fait qu'un des articles était consacré à la

(1) *Wiener Stimmen,* 19 octobre 1919.



description de la grande place que tenait la question juive en Allemagne, et on a cherché à égarer les gens en leur faisant croire que cette série d'articles était, en réalité, une partie d'une subtile propagande allemande d'après-guerre. La vérité est que des articles sur l'état de la question dans un certain nombre de pays, ont été mis de côté dans le but de présenter, dans le moindre délai possible, la question devant l'esprit des Américains. Les articles ainsi mis de côté seront publiés en temps opportun, quoiqu'en dehors de leur rang. Aujourd'hui, l'Allemagne est peut-être, à l'exception des Etats-Unis, le pays du monde le plus soumis à la domination juive, — domination exercée tant au dedans que du dehors — et en ce moment une série de faits bien plus graves que ceux qui étaient exposés dans le premier article pourrait être publiée. Notons que les faits exposés dans ce premier article ont d'abord été niés par les Juifs et ensuite reconnus exacts par leurs porte-parole juifs aux Etats-Unis. En effet, depuis que l'article a été écrit, le sentiment public en Allemagne a balayé les Juifs d'une grande partie des emplois publics. L'opinion publique allemande a fait des efforts suprêmes pour remettre l'administration politique allemande entre des mains allemandes. Mais a-t-elle délivré l'Allemagne des Juifs ? Point du tout. En effet, leurs retranchements s'étendaient plus loin et étaient bien plus profonds que la simple possession du pouvoir officiel. Leur emprise sur les industries essentielles, les finances, l'avenir de l'Allemagne, ne s'est pas relâchée le moins du monde. Elle est là, elle est immuable. En quoi consiste cette emprise ? Nous le dirons au lecteur en temps opportun.

Si nous parlons maintenant de l'Allemagne à propos des Juifs, c'est pour la raison suivante : On se souviendra que ce fut de l'Allemagne que partit, pour la première fois, le cri d' « annexions », et il partit d'Allemagne à une époque où toutes les activités guerrières et tous les sentiments guerriers de l'Allemagne étaient, de l'aveu de tous, sous le contrôle des Juifs. « Annexions » ! ce cri fit un jour le tour du monde, et à ce cri partit, comme une réaction des Etats-Unis, nation qui, à ce moment-là ne participait pas même à la guerre, cet autre cri : « Pas d'annexions » ! Ce fut ainsi que la question fut jetée devant le monde, comme un incident de drame.

Le peuple de tous les pays n'avait pas tardé à oublier le sang des batailles, les profiteurs de guerre et bien d'autres détails vitaux ; il s'occupait d'un sujet qui se rapportait à la fin de la guerre, et non à son commencement, la question des « annexions ». Maintenant que l'on sait quels étaient les gens qui commandaient l'expression des buts de guerre de l'Allemagne, maintenant que l'on sait quels étaient à la même époque les conseillers de la politique étrangère des Etats-Unis, le lancement de cette question des « Annexions » dans l'esprit du monde, devient un sujet intéressant. Nous disons intéressant, mais non pas tout à fait intelligible.

C'est seulement après la lecture des « Protocols » qu'on obtient une



lumière complète sur ce sujet, et il est probable que cette rédaction des « Protocols », qui est maintenant entre les mains de tout le monde date de 1896. Il y a une preuve aussi solide qu'une plaque de cuirassé pour la date de 1905.

Le second « Protocol » débute par une note guerrière. En voici les premiers mots :

« Il est indispensable pour notre dessein que les guerres, autant que possible, *ne procurent aucuns avantages territoriaux*. Cela fera passer la guerre sur le terrain économique, *et les nations constateront la puissance de notre supériorité par l'aide que nous apporterons* ».

Qui pensait, entre les années 1896 et 1905, à l'application à la guerre de la formule « pas d'annexions » ? Etait-ce vous ? Savez-vous quels hommes d'Etat y pensaient ? Nous savons que les militaires se préoccupaient des moyens à employer et des opérations à faire en cas de guerre possible. Nous savons que des hommes d'Etat, parmi les plus responsables, travaillaient à consolider une balance d'intérêts qui fût de nature à rendre la guerre extrêmement improbable. Qui donc les a dépassés tous en prévision et en élaboration de plans, assez complètement pour établir un plan défini de « pas d'annexions » ?

Heureusement, la clef du problème nous est fournie par des sources juives qui ne laissent prise à aucun doute. Le journal américain *Jewish News* (Nouvelles juives américaines), du 19 septembre 1919, contient, à la première page, une annonce ainsi conçue :

QUAND LES PROPHÈTES PARLENT,

par Litman ROSENTHAL.

« *Il y a bien des années, Nordau a prédit la Déclaration de Balfour. Litman Rosenthal, son intime ami, rapporte l'incident dans un article très intéressant* ».

L'article commence à la page 464 : « C'était samedi, le lendemain de la clôture du sixième Congrès, que je reçus un message téléphoné du Dr HERZL, m'invitant à venir le voir ».

Cela fixe la date : le sixième Congrès sioniste fut tenu à Bâle, en août 1903.

L'article reprend :

« En entrant dans le vestibule de l'hôtel, je rencontrai la mère de Herzl, qui me souhaita la bienvenue avec son amabilité coutumière et me demanda si les sentiments des sionistes russes étaient maintenant plus calmes.

— Pourquoi plutôt les Sionistes russes, madame Herzl ? demandai-je. Pourquoi vous informez-vous de ceux-là ?

— Parce que, répondit-elle, mon fils s'intéresse plus particulièrement



à eux. Il voit en eux la quintessence, la partie la plus vitale du peuple juif ».

Au sixième Congrès, le gouvernement britannique (Herzl et ses agents s'étaient tenus en contact avec le gouvernement anglais, dit la *Jewish Encyclopedia*, t. XII, p. 678) avait offert aux Juifs une colonie dans l'Uganda (Afrique Orientale). Herzl était d'avis de l'accepter, non point comme un équivalent de la Palestine, mais comme une étape vers elle. Ce fut là le principal sujet de l'entretien entre Herzl et Litman Rosenthal, ainsi qu'il est rapporté dans cet article : « Il y a quelque écart entre le but final et les moyens que nous avons d'atteindre ce but ».

Tout à coup, Max Nordau, qui semble avoir été le successeur de Herzl à la conférence tenue le dernier mois à Londres, entra dans la pièce, ce qui mit fin à l'interview de Rosenthal.

Maintenant, que le lecteur suive attentivement la partie importante de ce récit de Rosenthal. (C'est nous qui soulignons) :

« Environ un mois plus tard, je me rendis en France pour affaires. J'allais à Lyon, je m'arrêtai à Paris, et je rendis visite, selon mon habitude, à nos amis sionistes. L'un d'eux me dit que, ce soir même, le Dr Nordau avait pris l'engagement de parler au sujet du sixième Congrès, et moi, naturellement, j'ajournai mon départ pour assister à cette réunion et entendre l'exposé du Dr Nordau. Le soir, quand nous arrivâmes dans la grande salle, nous la trouvâmes entièrement remplie d'une foule avide d'entendre le Grand Maître, dont l'entrée fut accueillie par une ovation formidable. Mais Nordau, sans prêter aucune attention aux applaudissements qui le saluaient, commença immédiatement son discours en ces termes :

« Vous êtes tous venus ici avec une question qui vous brûle le cœur et » qui tremble sur vos lèvres, et, en effet, cette question est une grande » question, d'une importance vitale. Je ne demande qu'à y répondre. Ce » que vous voulez me demander, le voici : Comment ai-je pu, moi qui ai » été l'un des rédacteurs du programme de Bâle, comment ai-je osé » parler en faveur de la proposition anglaise concernant l'Uganda ? » Comment Herzl, et moi avec lui, avons-nous pu trahir votre idéal de » la Palestine ? Car vous pensez certainement que nous l'avons trahi, » que nous l'avons oublié. Mais écoutez ce que j'ai à vous dire. Si j'ai » parlé en faveur de l'Uganda, je l'ai fait après de longues et attentives » réflexions, et c'est volontairement que j'ai conseillé au Congrès » d'accueillir, d'accepter la proposition du Gouvernement anglais, pro- » position faite aux Juifs par l'entente du Congrès Sioniste, et mes » raisons..., mais au lieu de vous exposer mes raisons, permettez-moi » de vous raconter un événement politique en manière d'allégorie.

» Je vais parler d'une époque qui, aujourd'hui, est presque oubliée, » d'une époque où les Puissances européennes avaient décidé d'envoyer » une flotte contre la place forte de Sébastopol. A cette époque, l'Italie



» le royaume uni d'Italie n'existait pas. L'Italie n'était, en réalité, qu'une » petite principauté de Sardaigne, et l'Italie, grande, libre, unie, n'était » qu'un rêve, un désir fervent, un idéal lointain pour tous les patriotes » italiens. Les dirigeants de la Sardaigne, qui luttaient et formaient des » plans pour créer cette Italie libre et une, c'étaient les trois grands » héros populaires, Garibaldi, Mazzini et Cavour.

» Les Puissances européennes invitèrent la Sardaigne à prendre part » à la démonstration sur Sébastopol et à envoyer, elle aussi, une flotte » pour concourir au siège de cette forteresse, et cette proposition donna » lieu à une discussion fort vive entre les chefs de la Sardaigne. Gari- » baldi et Mazzini ne tenaient pas à envoyer une flotte aider l'Angle- » terre, et ils dirent : « Notre programme, l'œuvre que nous avons pris » l'engagement d'accomplir, c'est une Italie libre et unie. Qu'avons-nous » à faire à Sébastopol ? Sébastopol ne nous regarde en rien, et nous » devons consacrer toutes nos énergies à notre programme originel, afin » de réaliser notre idéal le plus tôt possible ».

» Mais Cavour qui, à cette époque même, était le plus éminent, le plus » capable des hommes d'Etat de la Sardaigne, celui dont la vue portait » le plus loin, déclara avec insistance que son pays devait joindre sa » flotte à celle des autres Puissances contre Sébastopol, et il finit par » l'emporter. *Peut-être vous sera-t-il agréable d'apprendre que le bras » droit de Cavour, son ami, son conseiller, était son secrétaire Hartum, » un Juif,* et dans les milieux où l'on faisait de l'opposition, on parla en » termes fulminants de trahison juive. Et un jour, dans une assemblée » de patriotes italiens, on réclama à grands cris Hartum, le secrétaire » de Cavour, et on lui demanda d'expliquer ses actes politiques dange- » reux (qui sentaient la trahison). Et voici ce qu'il dit : « Notre rêve, » notre lutte, notre idéal, un idéal pour lequel nous avons déjà saigné et » pleuré dans le deuil et le désespoir, pour lequel nous avons donné la » vie de nos fils et l'angoisse de nos mères, notre seul désir, notre seul » but est une Italie libre et unie. *Tous les moyens sont sacrés, s'ils » conduisent à ce grand et glorieux but.* Cavour sait fort bien qu'après » la bataille devant Sébastopol, *il faudra tôt ou tard assembler une » conférence pour la paix, et à cette conférence participeront les Puis- » sances qui se seront alliées pour la guerre.* A la vérité, la Sardaigne » n'a aucun intérêt immédiat à s'occuper de Sébastopol ; mais si main- » tenant nous apportons l'aide de notre flotte, *nous siégerons dans la » future conférence de la paix, nous y jouirons de droits égaux à ceux » des autres Puissances,* et à cette Conférence, Cavour, en qualité de » représentant de la Sardaigne, proclamera la liberté, l'indépendance et » l'unité de l'Italie. Ainsi, le rêve pour lequel nous avons donné nos » souffrances et notre vie, deviendra une admirable et heureuse réalité. » Et maintenant, si vous me demandez de nouveau ce que la Sardaigne » a affaire à Sébastopol, permettez-moi de vous dire les mots suivants, » *qui sont comme les barreaux d'une échelle :* Cavour, la Sardaigne, le



» siège de Sébastopol, la future Conférence européenne de la paix, la » proclamation de l'Italie libre et unie ».

» Toute l'assistance était sous le charme de la diction si belle, vraiment poétique, enthousiaste de Nordau, et son français exquis, musical, enchanta les auditeurs d'un plaisir en quelque sorte sensuel. L'orateur se tut quelques secondes, et le public enivré par cette splendide éloquence, applaudit avec frénésie. Mais bientôt Nordau redemanda le silence et reprit :

« Maintenant, cette grande Puissance progressiste, l'Angleterre, après » le pogrom de Kichineff, et comme témoignage de sa sympathie envers » notre pauvre peuple, a offert à la nation juive, par l'entremise du » Congrès Sioniste, la colonie autonome de l'Uganda. Naturellement, » l'Uganda est en Afrique, et l'Afrique n'est pas Sion, ne sera jamais » Sion, telles sont les propres paroles de Herzl. Mais Herzl sait fort bien » que *rien n'est plus précieux pour la cause du Sionisme que des relations politiques amicales* avec une Puissance telle que l'Angleterre, » relations d'autant plus précieuses que les principaux intérêts de » l'Angleterre sont concentrés en Orient. Nulle part, un précédent n'a » plus de pouvoir qu'en Angleterre ; aussi y a-t-il une grande importance à accepter, des mains de l'Angleterre, une colonie, et à créer » ainsi un précédent en notre faveur. Tôt ou tard, il faudra résoudre la » question d'Orient, cela signifie naturellement aussi la question de la » Palestine. L'Angleterre, qui a adressé une note politique formelle au » Congrès Sioniste, à ce Congrès qui a repris l'engagement de suivre le » programme de Bâle, l'Angleterre aura la voix décisive dans la solution » de la question d'Orient, et Herzl estime que c'est son devoir de se » maintenir dans les meilleurs termes avec cette grande Puissance progressiste. *Herzl sait que nous sommes à la veille d'une formidable » crise qui affectera le monde entier. Bientôt peut-être, il faudra que se » réunisse une sorte de Congrès mondial,* et l'Angleterre, la grande, la » libre et puissante Angleterre, voudra alors continuer son œuvre » qu'elle a commencée par l'offre généreuse qu'elle a faite au sixième » Congrès. Et si maintenant vous me demandez ce qu'Israël irait faire » dans l'Uganda, permettez-moi de vous répondre par le langage des » hommes d'Etat de la Sardaigne, en les appliquant à notre cas et en » les modifiant dans notre sens, permettez-moi de vous dire les mots » suivants, comme si je vous montrais les barreaux d'une échelle montant très haut, toujours plus haut :*Herzl, le Congrès Sioniste, la proposition anglaise sur l'Ugandà, la future guerre mondiale, la conférence de la paix, où une nouvelle et libre Palestine sera créée avec » l'aide de l'Angleterre* ».

» Ces derniers mots nous parvinrent comme un puissant roulement de tonnerre, nous étions tous dans le tremblement et l'effroi, comme si nous avions vu une vision d'autrefois. Et à mes oreilles retentissaient



ces paroles prononcées par notre grand frère Achad Haam, qui dit, à propos de l'allocution prononcée par Nordau au premier Congrès :

« Je sentis que l'un des grands prophètes d'autrefois nous parlait, que » sa voix descendait des libres montagnes de Judée, et nos cœurs brû- » laient en nous pendant que nous écoutions ses paroles remplies de » merveilles, de sagesse et de vision ».

Il est fort étonnant qu'on ait laissé imprimer cet article de Litman Rosenthal. Mais il n'a vu le jour qu'après la Déclaration Balfour, au sujet de la Palestine, et il n'aurait jamais vu le jour si les Juifs n'avaient pas cru qu'une partie de leur programme avait été accomplie.

Le Juif ne se trahit pas avant le moment où il croit avoir obtenu ce qu'il désirait, mais alors il se laisse aller. Ce fut seulement à des Juifs que fut communiqué le programme de 1903, le programme de l'échelle : *la future guerre mondiale*, la conférence de la paix, le programme juif. Quand on crut avoir gravi cette échelle jusqu'au bout, le public se mit à parler.

Une illustration analogue de cela se trouve dans la chute du tsar. Lorsque la nouvelle de cet événement transpira, ce fut l'occasion de grandes réjouissances à New-York, et un Gentil de renommée nationale fit un discours où il louait un juif américain de renommée nationale, pour avoir commencé la chute du tsar, en fournissant l'argent avec lequel fut faite la propagande parmi les Russes prisonniers au Japon, au cours de la guerre russo-japonaise. L'histoire se répandit seulement après le succès du complot. Il est tout naturel que les derniers qui virent le dernier acte du complot se jouer, ceux qui virent la scène même de l'assassinat de Nicolas Romanovitch, de sa femme, de ses jeunes filles, de son petit garçon estropié, furent « cinq commissaires des Soviets, tous les cinq des Juifs ». Ce qui avait été commencé avec l'aide d'un financier américain, fut achevé avec des commissaires des Soviets.

Les Juifs internationaux ont-ils prévu la guerre en 1903 ? Cette confession de Rosenthal n'est qu'une très faible partie des preuves qu'ils l'ont prévue. Et n'ont-ils fait que la prévoir ? Tout serait pour le mieux, s'il ne s'agissait que de prévision, et si les faits ne mettaient pas sur la trace manifeste de la provocation.

Pour le moment, le lecteur est invité à retenir dans sa mémoire deux points de l'article de Rosenthal : « *Peut-être vous sera-t-il agréable d'apprendre que le bras droit de Cavour, son ami, son conseiller, était son secrétaire Hartum, un Juif* ». Voilà dans quels termes la presse juive parle de l'un des siens. Si le présent journal (le *Dearborn Independent*), ou un journal de Chicago, ou un journal de New-York, donnaient une liste des secrétaires des hommes puissants dans le monde, et laissaient suivre chaque nom de cette mention : « Son secrétaire, un Juif », la Société Juive contre la Diffamation enverrait des lettres de protestation. Mais dans l'esprit du Juif, il y a une règle pour le Gentil



et une règle pour le Juif. Si le Juif écrivait dans les journaux destinés au public, et qu'il parlât de Hartum, il le qualifierait d'Italien.

Les secrétaires juifs qui abondaient avant la guerre, qui abondèrent pendant la guerre, et qui n'abondèrent pas moins pendant la Conférence de la Paix, étaient-ils des hommes moins brillants que Hartum ? N'y eut-il pas des Hartums en Angleterre, en France, en Allemagne et même en Russie ? (Aux Etats-Unis, il y en eut plusieurs) qui virent le « programme de l'échelle ». Max Nordau qui le vit si clairement en 1903, l'oublia-t-il en 1904 et en 1918 ?

Ce que nous savons, le voici : Les Juifs, à leur Congrès de Bâle, en 1903, ont prévu *la future guerre mondiale*. Comment savaient-ils qu'elle « devait être une guerre mondiale ? »

Nous savons ceci également : les « Protocols », peut-être dès 1896, mais certainement pas plus tard que 1905, ont prévu la politique de « Pas d'annexions ».

La guerre mondiale a eu lieu.

Le programme « Pas d'annexions » a été suivi. Ce qui était alors au futur dans le programme mondial juif est aujourd'hui au passé.

Dans les « Protocols », on trouve deux formes de déclaration. L'une d'elles est : « Nous avons fait » ; l'autre : « Nous ferons ». Si, au cours de cet été, quelque part dans le monde, le suprême porte-parole secret du Programme mondial s'adresse à la classe d'Initiés internationaux, il lui faudra dire : « Nous avons fait... » dans bien des endroits où le porte-parole de 1896 aura dit : « Nous ferons... » Quelques articles du programme sont devenus des faits accomplis :

« Nous nous présenterons comme les sauveurs des classes laborieuses ».

Cela a été fait et cela se fait encore.

« Nous détournerons vers l'industrie et le commerce les idées des Gentils ».

Cela a été fait.

« Nous créerons une administration fortement centralisée de manière à saisir d'une main ferme toutes les forces sociales ».

Cela a été fait.

« Nous adopterons pour nous le côté libéral de tous les partis et de tous les mouvements et leur fournirons des orateurs ».

Cela a été fait.

« Nous augmenterons démesurément les salaires ».

Cela a été fait.

« Mais en même temps nous produirons une hausse dans le prix des objets de première nécessité ».

Cela a été fait.

« Nous tarirons aussi les sources de la production en insinuant des idées d'anarchie dans l'esprit des ouvriers ».

Cela a été fait.



« Dans le but de démontrer que nous avons réduit en servitude les gouvernements gentils de l'Europe, nous montrerons notre puissance à l'un d'eux par des crimes de violence, c'est-à-dire par un règne de terreur ». — « Protocol » 7.

Qui hésiterait à dire : *Cela aussi a été fait*, après avoir vu la Russie, après avoir constaté l'attitude prise par les premiers ministres de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, à l'égard des Soviets ? Qui donc hésiterait à reconnaître l'asservissement des hommes de gouvernement devant un état de choses que chaque mesure prise rend plus embrouillé encore ? Qui donc hésiterait en voyant l'Europe étendue sur le sol, frappée d'une blessure dont on empêche systématiquement la guérison ?

« Nos plans ne bouleverseront pas immédiatement les institutions actuelles. Nous nous bornerons à en altérer le fonctionnement, et, par conséquent, la marche de leur action sera réglée selon les plans établis par nous ».

Cela a été fait.

« Nous imposerons à la presse et lui tiendrons les rênes tendues ».

Cela a été fait. En ce moment, les rênes sont fortement tirées aux États-Unis, ainsi que peuvent l'attester maints directeurs de journaux.

« Si même il se trouve des gens désireux d'écrire contre nous, personne n'imprimera leurs écrits ».

Cela a été fait en grande partie. *Cela a été fait* complètement pour la presse qui rapporte.

« Afin d'exciter à la spéculation, nous encouragerons chez les Gentils un fort besoin de choses de luxe, luxe qui a un attrait souverain ».

Cela a été fait.

« Nous devons être en mesure de répondre à tout acte d'opposition, en faisant déclarer la guerre par les voisins de tout pays qui ose nous faire de l'opposition, et si ces voisins veulent se grouper contre nous, il faut que nous déchaînions une guerre mondiale ». — « Protocol » 7.

Le mot « Guerre mondiale » est celui-là même qu'emploient Rosenthal et Nordau : « *Herzl*, disait Nordau, en 1903, *sait que nous sommes à la veille d'une terrible catastrophe mondiale* ».

« Nous devons faire naître l'inquiétude, la dissension et les animosités mutuelles dans toute l'Europe et, grâce aux relations européennes, sur d'autres continents ».

Cela a été fait. Ce passage continue ainsi : « Il y a là un double avantage : d'abord nous imposerons le respect à tous les pays par cette méthode, car ils se rendront compte que nous avons le pouvoir de faire éclater le désordre ou de rétablir l'ordre à notre gré ».

Cela aussi a été fait.

L'orateur de 1896 avait raison quand il parlait de ces vastes événements de l'avenir prochain vers lesquels nous nous précipitons à travers un torrent de grandes crises.

Non seulement le programme « Pas d'annexions » a été réalisé dans la mesure du possible, exactement tel que les « Protocols » l'esquis-



saient, mais encore une foule d'autres plans ont été préparés, maintenus prêts en vue d'une prochaine réalisation, en même temps que celle du « Pas d'annexions ». Le système « Pas d'annexions », au point de vue de la morale politique, est une chose, et c'en est une autre que ce programme « Pas d'annexions » quand on en donne pour raison: « Cela fera passer la guerre sur le terrain économique, et les nations apercevront la force de notre supériorité dans l'aide que nous leur apporterons ». Le monde était favorable au programme « Pas d'annexions », quand il s'agissait de moralité politique; l'autre programme, celui qui n'employait cette morale que comme son véhicule, était tenu secret.

Il y a aussi dans ce groupe d'autres sujets qui devront retenir l'attention, mais il faudra un autre article pour les traiter. En attendant, il est tout naturel qu'on se demande si, après la réalisation du programme tel qu'il est esquissé dans les « Protocols », réalisation accomplie sur tant de points, il n'a pas été dressé un nouveau « Protocol », si l'échelle ne s'est pas allongée, et si les Anciens de Sion n'ont pas fait connaître à leurs Initiés les barreaux nouveaux à gravir, si d'autres révélations n'arriveront pas à la connaissance du monde. Il semblerait qu'une exacte appréciation de ce qu'on sait déjà amènerait le monde à un tel état de vigilance qu'il en résulterait l'annihilation totale du programme et rendrait impossible la combinaison de nouveaux programmes. Mais les Gentils aiment leurs aises, et une brillante étoile luit pour le Juif et l'appelle » (1).

L'étoile des Juifs s'appelle : « l'Or Mondial », la propriété du sol, la bande noire des capitalistes, l'écroulement des fortunes, la direction des Etats, l'asservissement des esprits, la traite des blanches, la révolte des âmes, l'anarchie des peuples, l'hécatombe des vies humaines, et, pour clore le cercle du serpent symbolique, l'effondrement des mondes sur les ruines de l'Eglise catholique. Car les grands mots de révolution mondiale, de république universelle, de lois laïques intangibles, d'humanitarisme, de pentacle pour déifier l'homme et annihiler Dieu, couvrent l'unique plan de destruction de l'Eglise et accusent l'unique accord de la Juiverie et de la Maçonnerie, l'unique concentration de leurs forces de carnage, d'incendie, de vol, de massacres et de nihilisme contre le cléricalisme et le papisme. *Los von Rom* ou *No Popery* sont le mot d'ordre enfanté par la Renaissance, promulgué par le Protestantisme, pratiqué par les Loges, c'est donc le cri de

(1) Cette étude fait naturellement allusion à la série d'articles du *Dearborn Independent* sur *The International Jew*. Elle a paru dans le numéro du 21 août 1920, p. 153.



guerre de la Juiverie, mère de l'Humanisme, de la Réforme et de la Maçonnerie.

Nous assistons à l'avant-dernier acte de ce sinistre drame qu'on refuse de voir par peur ou par lâcheté. Les négations des Juifs, surtout depuis la publication des « Protocols », les promesses des gouvernements plus enjuivés encore que maçonnisés, les arrêts du bolchevisme qui pourraient bien n'être que des attermoiements, suffisent à rassurer la foule, désireuse d'une quiétude béate et bercée par cette égoïste devise : « Après nous, le déluge ». Après nous, non. Le déluge judéo-maçonnique ne sera pas endigué par de simples désirs ; et à laisser le torrent grossir, on provoque ses terribles dévastations. Tout le Vieux Monde en est proche, et le Nouveau Monde n'en est pas loin, car la vitesse des eaux est vertigineuse. Malgré certaines apparences, notre pays en est peut-être moins préservé que les autres nations. Rapprochez dans une coïncidence singulière ces deux paroles : l'une est du 7 mai 1917, envoyée à quinze généraux, chefs d'armée ; elle vient d'une jeune fille perdue dans la Vendée :

« *C'est la Franc-Maçonnerie qui, d'accord avec l'Allemagne, a voulu la guerre pour détruire la France catholique* ».

L'autre est de Lénine, en date du 2 novembre 1920 :

« *Car le but commun, c'est la destruction de la France* » (1).

Carte Maçonnique de la République universelle

Si ces deux avertissements sont inécoutés, alors qu'ils ressortent si visiblement des documents que nous publions, l'œuvre néfaste de nos ennemis n'a plus qu'à s'accomplir. Que veulent-ils ? La République universelle. Dans notre édition des « Protocols » de 1905, nous parlons de la carte maçonnique de la République universelle en ces termes :

« Cette carte escompte la réalisation de l'œuvre judéo-maçonnique par les Etats-Unis d'Europe, en République universelle, sauf la Russie qui est marquée : « Russie, désert ».

Elle est reproduite dans l'édition allemande à la page 214, avec la légende suivante :

« Reproduction agrandie d'un dessin intitulé : « Le Rêve

(1) *Journal Officiel*, 23 mars 1921 ; *Débats parlementaires*, séance du Sénat, du 22 mars, p. 274.



» du Kaiser », qui a paru dans le journal hebdomadaire anglais *Truth*, numéro de Noël 1890. Le propriétaire-éditeur de ce journal, dont le tirage dépassait alors un million d'exemplaires, était l'homme politique et franc-maçon Henry Labouchère, M. P. (membre du Parlement) ».

Comment le F∴ Labouchère eût-il prévu, en 1890, la chute des Empires centraux et le sort de la Russie, devenue un désert par la dissolvante désorganisation du Bolchevisme, s'il n'avait connu le plan judéo-maçonnique des « Protocols ? » Et comment se fait-il qu'un million d'exemplaires de cette carte stupéfiante n'ait pas saisi l'opinion du péril qui menaçait l'univers ?

Quoi qu'il en soit, la République universelle, fruit de la révolution sociale, n'est, comme nous l'avons dit, que l'avant-dernier acte du drame maçonnique. Quel sera le dernier ?

Le Supergouvernement juif.

L'œuvre de ruine est achevée ; dès lors, la Maçonnerie qui n'est qu'une force de destruction doit disparaître. Les « Protocols » en font mention dans leur quinzième séance :

> L'institution d'une nouvelle Société secrète quelconque tombera aussi sous le coup de la peine de mort; quant aux Sociétés secrètes qui existent actuellement et qui nous sont connues, celles qui servent et ont servi notre cause, nous les dissoudrons et enverrons leurs membres en exil au bout du monde.
>
> C'est de cette manière que nous agirons avec les Francs-Maçons Gentils qui pourraient en savoir plus long qu'il ne nous convient. Nous tiendrons dans une perpétuelle crainte de l'exil tels Francs-Maçons auxquels, pour une raison quelconque, nous ferions miséricorde. Nous ferons passer une loi qui condamnera tous les anciens membres des Sociétés secrètes à être exilés d'Europe, où sera le centre de notre Gouvernement.
>
> Les décisions de notre Gouvernement seront irrévocables et nul n'aura le droit d'en appeler (1).

Ces exécutions sommaires sont logiques. L'antagonisme de la Maçonnerie et de la Juiverie résulte d'une antinomie irréductible. Les Maçons veulent la République universelle comme but ultime, la fraternisation, l'humanitarisme, le règne du peuple et l'accès de tous au pouvoir. Les Juifs ne voient dans

(1) Mgr Jouin, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 188.



la République universelle qu'un tremplain pour dominer les nations déchues, asservir le peuple et établir le Supergouvernement d'Israël, basé sur une dictature, une autocratie, une tyrannie inconnues des dictateurs, des autocrates et des tyrans du passé. Le travail judéo-maçonnique est le même ; l'idéal des Juifs et des Maçons est diamétralement opposé.

Aussi, le véritable ennemi est-il le Juif. Si l'on dégage la pensée des contingences humaines et des événements fortuits pour embrasser dans son ensemble l'histoire du monde et la marche des âges, on se trouve en face de deux immenses cités : la cité de Dieu et la cité du mal ; et, depuis vingt siècles, la cité de Dieu est l'Eglise catholique, et la cité du mal le peuple juif, peuple international, répandu sur toute la terre, non pas comme la Maçonnerie à l'état de société dissociable, mais à l'état de peuple indissolublement uni et indéracinablement cosmopolite. Ici-bas, la lutte éternelle du bien et du mal, du Christ et de Satan, se joue entre le peuple catholique et le peuple juif ; et son caractère particulier, à l'heure actuelle, c'est qu'elle se joue au grand jour.



Quel est le remède ?

Les pogroms ? Ce ne serait pas chrétien ; laissons de tels moyens aux Juifs bolchevistes. D'ailleurs, c'est une solution puérile : on tue les individus, on tue un peuple parqué dans ses frontières, on ne tue pas un peuple international.

Les ghettos ? Ce fut la défense du moyen âge, et elle fut chrétiennement et heureusement appliquée par les Papes. Il est certain que le péril juif date de l'émancipation de ce peuple, c'est le premier bienfait de la Révolution.

La conversion des Juifs ? Elle est un peu à l'ordre du jour, et cette persuasion se rattache aux bouleversements qui présagent pour plusieurs la fin du monde. Une telle solution nous rejette dans le mystère. Conversion des Juifs et fin du monde sont bien problématiques et rentrent dans les impénétrables desseins du Père céleste. Toujours est-il que sa conception actuelle nous semble défectueuse. L'abbé Joseph Lémann écrit :

La nouvelle organisation des nations ne permet pas d'exclure les Juifs,



c'est vrai. Seulement, en supposant que les grandes tempêtes qui se préparent viennent à submerger les nations ou à les dissoudre, les hébreux qui ont encore leurs lois surnageront (1).

Cette arche sainte qui sauvera les Hébreux du nouveau déluge où s'engloutissent aujourd'hui toutes les nations tient de bien près au Supergouvernement d'Israël, et les Juifs convertis, devenus catholiques, tout en restant juifs selon leur tempérament, semblent n'accepter les dons de lumière et de grâce que pour réaliser leur idéal de domination universelle (2).

(1) Abbé Lemann, *La Prépondérance juive*, p. 159.

(2) Nous lisons dans *La Clef de l'Apocalypse*, de Jules Severin, l'appréciation suivante sur la conversion des Juifs à propos du commentaire du ch. XIII de l'*Apocalypse* (p. 53, Paris, Bloud et Barral, 1900) :

« Quelle est cette seconde bête qui monte de la terre, ayant ses apôtres et ses prodiges, comme il a été annoncé, pour faire croire que l'Antéchrist est le Christ en personne, pour tromper même ses élus ? Qui communique à la première, en quelque sorte, sa puissance, V. 12, qui l'a déchaînée, appelée, armée ? Qui a assez de capitaux pour en préparer les moyens, assez de haine pour méditer notre extermination, et qui fera mettre à mort tous ceux qui n'adoreront pas la première bête ? Quel est ce comble de l'apostasie et de la haine de Dieu, après lesquelles il n'y a plus que l'enfer ?

» Il faudrait être aveugle pour ne pas voir ce qui se prépare : c'est la Franc-Maçonnerie, c'est la juiverie qui se disposent depuis quatre siècles, bouleversant l'Eglise par des guerres religieuses, instruisant les philosophes, décrétant, en 1782, à Wilhelmsbad, en Allemagne, la Révolution, dans les Loges des Sociétés secrètes, renversant les rois, déchaînant la persécution, donnant le pouvoir aux puissances antichrétiennes, abaissant les autres, s'emparant des Etats de l'Eglise, restaurant les lois et les mœurs de l'Empire romain, pillant l'Europe pour préparer un trésor de guerre, suscitant les guerres et les révolutions pour le jour où ils pourront combattre contre Dieu et contre son Christ, crime tel devant Dieu qu'après il n'y a plus qu'à en finir avec le monde. Mais Dieu envoie Elie et Hénoch par un dernier effort de sa grâce, et fidèle à ses promesses. Nous avons vu, au ch. XI, que c'est après l'invasion asiatique. La conversion des Juifs, n'y comptez pas comme devant vous donner un peu de tranquillité avant la fin des temps. Ils sont à la tête de nos ennemis, ils les arment, ils les lancent sur les peuples chrétiens.

» Pour ceux qui croient que les Juifs se convertiront si facilement, lisez donc le chapitre XI de l'*Epitre de saint Paul aux Romains*, disant qu'ils viendront les derniers, mais qu'ils seront appelés non en raison de leurs œuvres, mais des vertus de leurs pères ; et ailleurs, disant qu'ils ont persécuté les Prophètes, mis à mort Notre-Seigneur, persécuté ses apôtres, et que la colère de Dieu est sur eux jusqu'à la fin. (*I Thess.*, ch. II, V. 14 à 17). D'un côté, Mahomet, dont le nom en chiffres grecs fait 666;



Mais alors ?

Il reste une solution, la seule vraie, la seule efficace, la seule préservatrice des cataclysmes de demain, la seule libératrice du péril juif, c'est notre conversion. Le juif est le châtiment du catholique ; il pénètre nos sociétés dans la mesure où elles chassent Dieu. Plus vous rejetez la pauvreté du Christ pour adorer le veau d'or, plus le Juif monopolise la fortune publique et change en banques nos plus beaux palais. Plus vous rejetez la pureté du Christ, plus le Juif sème la corruption des mœurs, plus il change les pierres, c'est-à-dire les fondements de l'édifice social, en pains d'ignominie, si bien que vous consumez dans la débauche vos corps et vos âmes. Plus vous rejetez l'humilité du Christ, plus vous exaltez l'homme dans sa science et ses découvertes pour en faire un Dieu, plus ces vaines adulations de la pensée humaine l'enveloppent d'ignorance et de ténèbres, plus l'idole orgueilleuse, dressée contre le

de l'autre, cette secte, renégate de l'Ancien Testament lui-même, imbue des haines du Talmud, et à qui les chrétiens portent avec empressement leur argent par un engouement et avec un esprit d'hallucination désespérants, les campagnes coloniales, pour réveiller l'instinct guerrier de ces hordes si nombreuses, dont le nombre est comme le sable de la mer, puis les rivalités européennes qui arment ces peuples, nous divisent entre nous, l'esprit de guerre civile répandu partout.

» Saint Paul, *Epitre II aux Thessaloniciens*, parlant de l'homme de péché, dit comme marque de sa venue : « Que celui qui tient tienne » encore, jusqu'à ce qu'il se partage par moitié ». Le schisme de l'Eglise grecque se produit, Dieu lui laisse un temps pour faire pénitence ; il s'achève, et Mahomet envahit. L'Europe tient encore ; qu'elle s'arme, qu'elle se déchire elle-même, qu'elle n'inspire plus de terreur en Asie, qu'elle éprouve quelque échec dans ses guerres de convoitise, que ces peuples soient armés et pourvus du nécessaire, il envahit le reste du monde : *Super quatuor partes terræ*. (*Apoc.* VI, 8).

« Quant aux prodiges annoncés, n'a-t-elle pas déjà canalisé la foudre, donné des séances d'hypnotisme ? N'y a-t-il pas encore chez les païens des choses étonnantes et surprenantes ? Les idoles des païens ne rendaient-elles pas des oracles ? Les païens avaient, sur la main et sur le front, la marque de leurs idoles ; dans un autre sens, ceux qui accepteront des dignités d'une puissance qui tue les chrétiens, n'auront-ils pas sa livrée, son uniforme, son papier, son diplôme même, si elle a des précurseurs qui les imposent comme déjà on ne le voit que trop, devant la corruption de tous les programmes d'enseignement ? Il y a un talisman : son chiffre, si on ne le prodiguait pas tant, et qui aura cours jusqu'à la fin du monde, pour acheter ou pour vendre, car cette puissance est une puissance d'argent. Encore faut-il avoir l'étalon monétaire ayant cours, le chiffre de la bête. C'est ici qu'est la sagesse ; souvenons-nous-en ».



Christ, s'écroule avec fracas ou tombe en poussière dans le néant d'une nature rabaissée au niveau des animaux sans raison. La poursuite, l'assoiffement des jouissances, l'abrutissement des Goïm, voilà ce que vous lisez dans les « Protocols », voilà ce que vous voyez dans nos peuples qui ne sont plus guère catholiques que de nom.

Leur conversion est l'unique remède. Faites rentrer le Christ-Jésus et le Juif reculera de lui-même, les vendeurs du Temple verront leurs tables d'or renversées, les débaucheurs de la prostitution seront asphyxiés par l'odeur des lys qui seront nos âmes purifiées, les fabricants d'idole humaine seront écrasés par l'effondrement de leur statue inanimée, tandis que l'âme se dégageant de leur étreinte redeviendra croyante dans le Christ qui a sauvé le monde et qui veut le sauver encore.

En un mot, cessons de nous enjuiver. Alors le Juif redeviendra le Juif errant ; et il se terrera dans ses ghettos, en attendant sa conversion sincère, le jour où nous-mêmes nous redeviendrons sincèrement catholiques.

2 juillet 1921.

E. JOUIN,
Prélat de Sa Sainteté,
Curé de Saint - Augustin.

NOTE ADDITIONNELLE

LES

« Protocols » & leur prétendu précurseur Maurice Joly

Notre volume était imprimé lorsque parurent les articles du *Times* sur Maurice Joly et son *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu* (1).

Nous préparions déjà notre nouvelle édition des « *Protocols* » de 1901, antérieure à celles de Nilus ; nous en profiterons pour faire une étude comparée du texte juif et du texte de Joly. Qu'on veuille bien nous faire crédit de quelques semaines.

Remarquons simplement aujourd'hui que, sans fixer de date à la rédaction des « *Protocols* », nous les trouvons complétement résumés, dès 1859, par le rabbin Reichhorn dans son discours prononcé sur la tombe de Siméon-ben-Joudha, à Prague (2). Maurice Joly a donc pu s'en inspirer et même connaître plus à fond le plan judéo-maçonnique, que nous faisons remonter, avec Darmesteter (3), Juif de haute marque, à la dispersion d'Israël. Ce plan n'a pas varié ; il est l'expression des promesses faites au peuple élu, et des ambitieuses

(1) *Dialogues aux Enfers, Machiavel et Montesquieu* ou *la Politique de Machiavel* par un contemporain ; Bruxelles, A. Martens, 1864.

En 1868 parut une seconde édition sous le même titre ; mais l'auteur ajoute son nom entre parenthèse (Maurice JOLY), Bruxelles, chez tous les libraires.

Les deux éditions sont à la Bibliothèque Nationale ; cote de l'éd. de 1864 : Lb 56 1469 ; cote de l'éd. de 1868 : Lb 56 1469 A. — Le *Times* s'est servi de la seconde édition.

(2) Voir plus haut, p. 165.

(3) Voir plus haut, page 483.



interprétations du *Talmud*. L'emprise mondiale *per fas et nefas*, la décomposition des peuples intoxiqués par les Juifs, le déroulement circulaire des anneaux du serpent symbolique, enfin le Supergouvernement d'Israël, tout ce qui compose les « *Protocols* » et forme la base des événements de nos jours, nous apparaît dans l'antagonisme séculaire de la Synagogue et de l'Eglise, et encore que cet envahissement ait eu lieu longtemps d'une manière progressive et latente, il s'est orgueilleusement trahi lui-même lorsque les Juifs ont fait leur entrée dans nos sociétés modernes. Ceux qui pensent, comme Joseph de Maistre, que nous citons dans ce volume (1), et ceux qui agissent, c'est-à-dire les meneurs des sociétés secrètes et les révolutionnaires, n'ont pas attendu la seconde moitié du dernier siècle pour s'en apercevoir. Ces derniers surtout ont eu trop de contacts avec les Juifs pour ignorer les grandes lignes de leur programme.

Maurice Joly était-il Franc-Maçon ? (2), C'est probable ; en tout cas, il était révolutionnaire, et nous le trouverons mêlé aux événements tragiques de la Commune de 1871. Condamné à dix-huit mois de prison pour son *Dialogue aux Enfers*, il sort de Sainte-Pélagie au 4 septembre 1870, et, le 31 octobre suivant, il fait partie de la troupe d'émeutiers qui renversa pour quelques heures Trochu, Jules Favre et les autres membres du Gouvernement réunis à l'Hôtel de Ville.

Nous lisons dans le livre de Charles Virmaître :

> Cependant, sur le trottoir que la foule avait envahi, et au milieu de la place, des orateurs haranguaient le « peuple » avec une grande animation. Les cris s'entrecroisaient, chacun demandait quelque chose. Enfin, il fut convenu qu'une députation, conduite par MM. Thibaldi et Maurice Joly allait monter à l'hôtel de ville.
>
> Ces messieurs furent introduits sans difficulté dans un petit salon attenant à la grande salle. Là, ils furent reçus par M, Jules Ferry. Ce dernier leur demanda le but de leur démarche. Pour toute réponse, les délégués lui jetèrent au visage « qu'il était un incapable, n'ayant pas su économiser les ressources de la ville de Paris » (3).

(1) Voir plus haut, pages 524, 526, 527.

(2) Dans son *Supplément à la France maçonnique* de 1889, Léo TAXIL note à la page 113 : JOLY, Maurice (loge de Paris).

(3) Ch. VIRMAITRE, *La Commune à Paris*, 1871, p. 4 ; Paris, librairie internationale, 1871.



Les apostrophes grossières ne gênaient pas Maurice Joly. Les actes du procès des vingt émeutiers du 31 octobre 1870 (1), dans lesquels il est englobé, en fournissent la preuve. Joly fut surtout agressif contre Jules Ferry, ce qui lui mérita cette réponse : « Comment pouvez-vous parler ainsi vous qui veniez chaque jour demander des places au Gouvernement que vous voulez démolir aujourd'hui ? »

On soupçonne le même reproche dans l'entrefilet suivant qui ne manque pas de saveur :

Discours sur la Commune de Paris. — Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Balitout. — Ceci est un discours de M. Maurice Joly, discours interrompu violemment au Club de la Porte Saint-Martin, et que son auteur ne veut pas perdre.

Dans ce discours, l'auteur du *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu* s'écrie : « L'armée française écrasée, il y a un mois, à Sedan, par l'ineptie de *l'homme honteux et lâche auquel vous donniez le nom d'Empereur...* » et plus loin : « Paris, qui, seul a protesté contre la guerre, protesté contre *l'Empire, unique cause des malheurs de la France* ».

Or, le même Maurice Joly publiait en 1861 une brochure intitulée : *Ce que sera l'Adresse du Corps législatif*, et de laquelle nous extrayons cette phrase (et il y en a d'autres) que nous vous recommandons : « Il n'est pas besoin de dire que la Chambre ne sera que l'organe du pays en exprimant sa gratitude à l'Empereur pour tant de grands services rendus par lui à la France, dans le cours d'un règne qui compte autant d'actions que de jours, et dont l'incontestable grandeur marquera une large place dans l'histoire ».

M. Maurice Joly est un avocat qui est appelé évidemment à un grand avenir (2).

Révolutionnaire actif sous le gouvernement de la Défense nationale, Maurice Joly se trouva encore plus à l'aise sous la Commune de 1871. Au début d'avril de cette année, les membres de la Commission municipale du premier arrondissement donnèrent leur démission ; Maurice Joly se joint à

(1) Voir le *Temps* du 25 et du 26 février 1871, et la *Gazette des Tribunaux* des 26 février et 16 mars 1871. Ces débats nous apprennent que Maurice Joly naquit à Lons-le-Saulnier (Jura) le 19 juillet 1831, et qu'à l'époque de ce procès il était avocat et qu'il demeurait à Paris, 3, boulevard Saint-André. Cf. *Journal de Fidus*, II, 342 ; Paris, Savine, 1889.

(2) *Les Publications de la rue pendant le Siège et la Commune*, p. 55 ; Paris, Auguste Aubry, 1874.



six autres citoyens pour former une commission provisoire en attendant de nouvelles élèctions. Voici les deux proclamations révolutionnaires qui portent le nom de ce « Communard » :

La Commission provisoire déléguée à l'administration communale du premier arrondissement aux habitants du premier arrondissement :

Citoyens,

Dans les circonstances critiques que nous traversons, au moment où le devoir civique de tous doit être à la disposition de la Commune, des traîtres, des lâches et des peureux, obéissant ouvertement ou secrètement aux ordres liberticides du gouvernement de Versailles, cherchent et emploient tous les moyens d'augmenter le désordre dans lequel une administration félone et concussionnaire a laissé tous les services publics.

La mairie du premier arrondissement a été abandonnée.

La Commune a toute l'énergie révolutionnaire nécessaire pour la réorganisation et l'installation de toutes choses. Elle pourvoit d'abord au remplacement des hommes criminels qui, complices de la réaction, ont abandonné systématiquement leur poste, ne sachant que fuir après avoir sollicité vos suffrages, brigué les honneurs et les emplois.

En conséquence,

La Commission exécutive de l'Hôtel de Ville a demandé aux Comités de cet arrondissement de lui indiquer les citoyens auxquels elle pourrait momentanément confier le soin des intérêts collectifs de nos quartiers.

Choisis sur la liste présentée à la Commune, nos noms ont été indiqués pour former une Commission municipale.

En attendant qu'une élection nous en relève, nous acceptons les devoirs de ces fonctions. Nous travaillons à remédier aux désordres incroyables de la mairie abandonnée, et dès demain, après que nous aurons séparé, au moyen de constatations auxquelles nous faisons procéder par huissiers et commissaires de police, en présence des officiers de la garde nationale, notre responsabilité de celle des gens que nous venons de remplacer, tous les services municipaux seront organisés et élargis selon les circonstances et les besoins publics.

Paris, 3 avril 1871.

Les membres de la Commission municipale du premier arrondissement :
Dr Pillot, Napias-Piquet, Toussaint, Winant, Tanguy, Joly, Sallée.

La Délégation communale du premier arrondissement à ses administrés.

Citoyens,

Dans les circonstances solennelles où nous nous trouvons, il est du devoir de tout bon citoyen de faire acte de patriotisme et de courage



civique en s'offrant spontanément à faire partie des bataillons de gardes nationaux fédérés.

La loi nous autorise à vous y forcer.

Nous ne voulons pas recourir à la force.

Nous voulons simplement faire appel à votre honneur, à votre patriotisme, persuadés que nous serons entendus et compris par tous ceux qui ont un cœur généreux.

Nous ne voulons pas faire appel aux lâches, ni à ceux que vingt années d'Empire ont gangrené jusqu'aux sentiments les plus nobles qui caractérisent l'homme : les sentiments de liberté.

Vous ne voulez pas plus que nous vous donner un maître. Vous voulez vivre libres et participer à la régénération de notre malheureuse patrie.

Ne poussez donc pas à la décadence notre malheureux pays. En tout temps, l'abstention et la défaillance sont coupables. Aujourd'hui, sachez que ce sont des crimes.

Citoyens, formez vos bataillons. Fédérez-vous sans retard. Unissez vos efforts contre le danger commun. Rappelez-vous que nous avons combattu ensemble, côte à côte, contre le Prussien, et sachez que tous les généraux lâches et perfides qui nous ont trahis, vendus à la Prusse, ne méritent ni pitié ni pardon, pas plus que les vils sicaires de l'Empire, troupes mercenaires au service de tous les despotes.

Paris, le 3 avril 1871.

La délégation communale provisoire du premier arrondissement :
Dr Pillot, Napias-Piquet, Toussaint, Winant, Tanguy, Joly, Sallée (1).

Dans ces proclamations, Maurice Joly ne recule pas en face des moyens violents, on sent qu'il appelle la Terreur. Il ne s'en cache pas d'ailleurs dans son autobiographie de 30 pages qu'il composa durant les heures de loisir de son emprisonnement (2), dans laquelle il fait l'éloge du « Comité du Salut Public ». Ses conclusions, dans cette brochure, aussi bien que dans son autre ouvrage : *Recherches sur l'art de parvenir* (3), ne cadrent nullement avec les conclusions des « *Protocols* ». Maurice Joly, comme les simples révolutionnaires, en est resté au nivellement social ; il ne pouvait s'élever à l'emprise

(1) *Journal Officiel de la Commune* du 19 mars au 24 mai 1871, p. 147 ; réimpression. Paris, Victor Bunel, 1871. Cf. *Le Livre noir de la Commune de Paris*, p. 304 ; Bruxelles, Office de publicité, 1871.

(2) *Maurice Joly, son passé, son programme par lui-même*, Paris 1870.

(3) *Recherches sur l'Art de parvenir*, par un Contemporain ; Paris, Amyot, 1868, in-8°, 403 pages.

Dans son autobiographie, Maurice Joly réclame hautement la paternité de cet ouvrage qu'il avait fait paraître sous l'anonymat.



mondiale dont le terme sera le Supergouvernement des Juifs. Cette remarque est des plus importantes pour dissocier son œuvre anarchiste du programme judaïque, dont il ne dut vraiment saisir que la première partie, le renversement des sociétés modernes. Car nous sommes persuadé que, s'il y a plagiat, le plagiaire est Maurice Joly et non pas l'auteur présumé des « *Protocols* ». Nous en ferons la preuve.

Le vrai trait d'union des Maçons et des Juifs est la haine de l'Eglise catholique et la concentration de leur double force pour la détruire. C'est là ce qui constitue la Judéo-Maçonnerie et en fait la Contre-Eglise. Cette alliance ne pouvait être étrangère à Maurice Joly. Aussi, dans la confession politique qui termine son autobiographie, a-t-il soin d'inscrire comme premier article : la nécessité d'éliminer le catholicisme du Gouvernement français et de proclamer la Séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Pour lui (et ce fut l'œuvre de ses successeurs) la France catholique doit disparaître et la « Fille aînée de l'Eglise » devenir « la Fille aînée de la Révolution », « car, dit-il, c'est le schisme qui sauva l'Angleterre, qui rendit libre l'Amérique et qui constitue la dignité de tous les pays libres ». Là encore le but commun aux Maçons et aux Juifs présente une grande divergence de vues. Les premiers veulent, avec Joly, l'athéisme social ; les seconds s'apprêtent à imposer, avec les « *Protocols* », la religion mosaïque, selon la lettre du *Talmud*, c'est-à-dire la religion du veau d'or.

En résumé, après avoir vainement essayé leur moyen favori, la conspiration du silence, les Juifs durent se défendre contre les « *Protocols* » par la négation. Que ces négations viennent de leur côté, du *Times*, dont Lord Northcliffe, le directeur, est d'origine juive; de Wolf ou de Reinach, c'est naturel. Que leurs défenseurs de fortune soient sans relief, qu'une princesse Radziwill soit disqualifiée par la *Vieille France*, un du Chayla disqualifié par Mme Tatiana Fermoor (1), un Maurice Joly par son bolchevisme avant la lettre, c'est compréhensible ; mais que la presse conservatrice contresigne avec complaisance ces faux-fuyants à peine camouflés et qu'elle pousse un soupir de soulagement à la nouvelle de la libération juive vis-à-vis de ces « *Protocols* accusateurs, voilà ce qui rend rêveur. Est-ce que le *rapport Doyen*, lors du procès Caillaux, serait véri-

(1) Voir plus haut, p. 478.



dique ? Est-ce que l'immense majorité de la presse libérale touche rue Laffitte ou à quelque autre guichet de la Haute-Banque juive internationale ? Est-ce que nous devrons dire, comme les Russes de 1901, à propos des « *Protocols* » : « Trop tard ! »

Non, il n'est jamais trop tard quand on a Dieu avec soi. « Ceci tuera cela ». Ce n'est pas la Judéo-Maçonnerie, c'est l'Eglise qui triomphera.

E. JOUIN.

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue Georges-Clemenceau — Nevers

Quis ut Deus? Dieu premier servi
TOME X N° 6

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

CINQUIÈME ANNÉE

SUPPLÉMENT AU N° D'OCTOBRE 1921

PARIS
96, *Boulevard Malesherbes*
(XVIIe Arr^t)

La Revue Internationale des Sociétés Secrètes parait le 1er Janvier, 1er Avril, 1er Juillet et 1er Octobre.

Prix de l'Abonnement ;

France........................ **20 fr.** par an.
Etranger...................... **25** —

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : **5** francs

BUREAU

du Comité Directeur de la " Revue " & de la " Ligue Franc-Catholique "

Président : M. le Comte DE FRAVILLE ;
Secrétaire : M. PÉCOUL ;
Trésorier : M GÉLINET.
Fondateur de la Revue *et de la* Ligue : Mgr JOUIN, Curé de Saint-Augustin, Paris.

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées a un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connatire ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilitéde leurs articles

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à son Secrétaire, M VICTOR DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** PARIS, XVIIe.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Lettre de Son Eminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté se plait donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.



LES PAPES

et la

FRANC-MAÇONNERIE

II

BENOIT XIV & LA FRANC-MAÇONNERIE

Après la mort de Clément XII, le trône Pontifical resta vacant pendant un peu plus de six mois. Durant le conclave, qui mit fin à ce long interrègne, un Cardinal, aussi spirituel que savant, disait plaisamment à ses collègues :

Voulez-vous un saint, prenez Gotti; un politique, prenez Aldobrandi; un brave homme, prenez-moi...

Il fut pris, et le 17 août 1740, Prosper Lambertini, Cardinal-Archevêque de Bologne, montait sur le trône de Saint Pierre. En mémoire du pape Benoît XIII, qui lui avait donné la pourpre, il prit le nom de Benoît XIV (1).

Voici ce que dit de ce Pontife Albert G. Mackey, dans son *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie :*

(1) Artaud de Montor : *Histoire des Souverains Pontifes Romains*, t. VII, p. 52-54. Paris, 1849.
H. Hemmer : *Dictionnaire de Théologie Catholique de Vacant*, t. II, p. 706.
Picot (Michel-Joseph-Pierre) : *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le* XVIII*e siècle*, 3e édit., t. III, p. 41. Paris, 1854.



Benoit XIV. — Un Pontife Romain qui avait pour nom de famille Prosper Lambertini. Né à Bologne en 1675, succéda à Clément XII comme Pape en 1740, et mourut en 1758. Il était remarquable par son savoir et encouragea puissamment les arts et les sciences. Il fut, néanmoins, un ennemi implacable des sociétés secrètes. Le 18 mai 1751, il lança sa célèbre bulle, renouvelant et perpétuant celle de son prédécesseur qui excommuniait les Francs-Maçons (1).

I

La Franc-Maçonnerie, en effet, continuait son œuvre et s'efforçait d'étendre de plus en plus les réseaux de sa ténébreuse organisation.

Le 30 octobre 1740, le comte de Kingston est nommé Grand-Maître provincial auprès des Loges de la Basse-Saxe. Une patente est délivrée d'Angleterre à M. Lüttmann pour fonder une Loge-Mère à Hambourg (2).

Cette Loge prit le nom d'Absalon.

Ce fut dans le courant de la même année que les travaux de la Grande Loge provinciale de Hambourg et de Basse-Saxe furent inaugurés (3)

La même année, James Keith est nommé Grand-Maître provincial de Russie par son frère, Joseph Keith, comte de Kintore, Grand-Maître d'Angleterre (4),

Sous les auspices de l'Angleterre, de nouveaux établissements maçonniques sont fondés en Irlande (5).

Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, avait été reçu Franc-Maçon à Brunswick, en 1738, mais à huis-clos, et dans les formes prescrites par les anciens règlements. Lorsque, en 1740, il monta sur le trône, il prit lui-même le maillet et dirigea les premiers travaux de la Loge, à Charlottenburg (20 juin).

(1) Albert G. Mackey : *An Encyclopædia of Freemasonry*, vol. I., p. 113.

(2) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 44.

Robert Freke Gould : *The History of Freemasonry*, vol. V, p. 226. Londres, 1886.

(3) J.-G. Findel : *Histoire de la Franc-Maçonnerie depuis son origine jusqu'à nos jours*. Traduit de l'allemand en français par E. Tandel. Tome I, p. 285.

(4) Robert Freke Gould : *The History of Freemasonrg*, vol. V, p. 214. Londres, 1886.

Entré au service de la Russie, en 1728, le général lord James Keith était vénérable d'une Loge à Saint-Pétersbourg.

(5) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 46.

Le 13 septembre de la même année, se fonda, à Berlin, sous le nom des « *Trois Globes* », une Loge spéciale qui, en 1744, devint une Grande Loge-Mère. Elle prit le titre de « *Grande Loge-Mère Royale des Trois Globes* » (1). Le roi accepta les fonctions de Grand-Maître. Les travaux de la Loge se tenaient en langue allemande et en langue française (2).

La Franc-Maçonnerie se répandit rapidement dans les autres parties de l'Allemagne.

Le margrave Frédéric de Brandebourg, Kulmbach, qui avait été reçu Maçon, à Berlin, établit, le 21 janvier 1741, dans son propre château, à Bayreuth, capitale de ses domaines, une Loge, sous le nom de « *Soleil* », qui donna connaissance à la Loge de *Saint-Jean Eleusis de la Discrétion,* à Beyreuth.

Le F.·. G. L. Mehmet von Kônigstreu, reçu à la Loge *Absalon,* à Hambourg, le 19 janvier 1744, fonda, au Hanovre, le 29 janvier 1746, la Loge *Frédéric.* Ce nom lui fut donné en l'honneur de Frédéric, prince de Galles.

Le F.·. comte Rutowsky, initié à Varsovie, en 1735, lieutenant-général et plus tard Grand-Maître provincial de la Haute-Saxe, avait fondé, en 1738 et 1739, plusieurs Loges à Dresde.

Le 20 mars 1741, la Loge *Minerve aux Trois Palmes* fut établie à Leipsick.

Durant l'année 1742, la Loge *Union* s'était constituée à Francfort-sur-le-Mein, et l'on vit s'élever bientôt, à l'instar de celle-ci, plusieurs Loges clandestines ; ce qui était d'autant plus facile, là comme partout ailleurs, que plusieurs patentes de Loges furent délivrées à des particuliers et qu'il manquait encore un centre fixe d'où l'on exerçât une exacte surveillance.

Toutes les Loges allemandes étaient à l'image de la Grande Loge d'Angleterre. Le livre des Constitutions de cette dernière était la base de toutes leurs opérations, et considéré comme le véritable code (3)

Au mois d'avril 1742, lord Ward est installé Grand-Maître de

(1) Robert Freke GOULD : *The History of Freemasonry,* vol. V, p. 243. Londres, 1886.

(2) J.-G. FINDEL : *Histoire de la Franc-Maçonnerie,* t. I, p. 286 et 287. Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum,* t. I, p. 46.

(3) J.-G. FINDEL : *Histoire de la Franc-Maçonnerie,* t. I, p. 289 et 290. Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum,* t. I, p. 48.
Robert Freke GOULD : *The History of Freemasonry,* vol. VI, London 1887, p. 265, 267, 271 et 275. Vol. V, London 1886, p. 230-231.



la Grande Loge d'Angleterre. A cette occasion, une procession publique et solennelle a lieu dans la ville de Londres (1).

L'Angleterre protestante, avec un zèle digne d'une meilleure cause, continuait à implanter la Franc-Maçonnerie dans toutes ses dépendances et possessions. Elle l'introduisit dans la Jamaïque, d'abord à Kingston, en 1739, et à Port-Royal, en 1742 (2).

A la fin de 1742, une Grande Loge fut fondée à Antigoa, l'une des Antilles anglaises (3).

Les lumières de la Franc-Maçonnerie, dit Findel, ne furent apportées en Danemark qu'en 1743 par un certain baron von Münich qui, conjointement avec quatre autres Frères ∴, fonda une loge à Copenhague le 11 novembre de cette année. Il prétendait être en possession d'une patente de la loge des « *Trois Globes* » de Berlin, qui l'autorisait à constituer cette loge, où il exerça lui-même les fonctions de Vénérable. Toutefois, elle ne put être régulièrement constituée, car il lui manquait la sanction du Grand-Maître. Cette sanction, consignée dans une véritable patente, lui fut accordée, le 25 octobre 1745, par le Grand-Maître d'Angleterre, lord James Cranstown. Quatre ans plus tard, la loge Saint-Martin devait recevoir sa constitution du Grand-Maître, lord Byron (4).

Le 14 janvier 1742, Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, évêque de Marseille, publie un mandement relatif à la bulle de Clément XII, contre les Francs-Maçons. Il avertit ses diocésains qu'ils ne peuvent entrer dans l'Association, et que, s'ils y sont déjà reçus, ils ne peuvent continuer de se trouver dans leurs assemblées sans commettre un péché, dont lui et ses vicaires généraux se réservent le pouvoir de les absoudre.

Pourrions-nous, nos très chers Frères, sans nous rendre coupable devant Dieu et devant les hommes, s'écrie le grand évêque, garder le

(1) Robert Freke Gould : *The History of Freemasonry*, vol. IV, London 1885, p. 394-395.
Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 49.

(2) Robert Freke Gould : *The History of Freemasonrg*, vol. VI, London 1887, p. 356-357.

(3) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 49.
Robert Freke Gould : *The History of Freemasonry*, vol. VI, London 1887, p. 363.

(4) J.-G. Findel : *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 398 et 399.
Robert Freke Gould : *The History of Freemasonry*, vol. V, London 1886, p. 200.

silence sur une bizarre et mystérieuse association qui commence à s'établir dans cette ville et qui y fait aujourd'hui tant de bruit ?

Pourrions-nous être tranquille, tandis que ceux d'entre vous qui, au mépris de toute autorité, se sont engagés dans cette association, se font un faux honneur de leur désobéissance, et emploient les sollicitations les plus pressantes pour grossir le nombre de leurs associés ?

Si toutes les assemblées furtives sont expressément défendues dans le royaume, à combien plus forte raison celles dont le secret impénétrable devrait seul suffire pour causer les plus justes alarmes.

Quelles funestes suites pour la religion et pour l'Etat n'a-t-on pas sujet de craindre d'une association et des assemblées où sont indifféremment reçus gens de toute nation, de toute religion et de tout Etat, et parmi lesquels règne une union intime, qui se démontre en faveur de tout inconnu et de tout étranger, dès lors que, par quelque signe concerté, il a fait connaître qu'il est membre de cette mystérieuse société ?

Sans doute les personnes d'une solide piété regardent avec mépris et avec indignation cette association si ridicule jusque dans son nom. Mais, nos très chers Frères, ceux qui se déclarent hautement Francs-Maçons et qui sollicitent publiquement les autres à se joindre à eux, pourraient encore séduire peut-être bien des personnes faibles et non prévenues, si nous ne nous élevions contre un scandale qui n'est devenu que trop public. Nous devons donc, dans cette occasion autant que dans toute autre, nous souvenir que nous sommes redevables aux faibles et aux forts.

A ces causes, nous avertissons tous nos diocésains, de quelque condition, de quelque Etat et de quelque profession qu'ils soient, qu'ils ne peuvent entrer dans l'association des *Francs-Maçons*, et que, s'il y sont déjà reçus, ils ne peuvent continuer de se trouver dans leurs assemblées sans commettre un péché dont nous réservons, à nous et à nos vicaires généraux, le pouvoir des les absoudre... (1)

(1) Claude-Antoine Thory :

a) *Acta Latomorum*, t. I, p. 50 ;

b) *Annales originis magni Galliarum O.'.*, p. 316 et 317.

Le texte de ce mandement épiscopal se trouve à la suite des Constitutions de Clément XII et de Benoît XIV sur la Franc-Maçonnerie, avec le mandement de l'Archevêque d'Avignon, sur le même sujet, dans un ouvrage déjà cité et intitulé :

Les vrais jugements sur la Société des Francs-Maçons.

Cet ouvrage, aussi précieux que rare, parut à Bruxelles, chez Pierre de Hondt, en 1752. Vol. in-12.

Il est remarquable que, dans ce mandement, l'évêque de Marseille ne fait aucune allusion à la Constitution de Clément XII. C'est que, évidemment, il ne la connaissait pas. Ce qui le montre bien, c'est lorsque, à la fin de sa Lettre pastorale, il dit que ceux de ses diocésains qui sont déjà reçus



En 1742, l'Ordre des Chevaliers et Chevalières de la *Félicité* ou des *Félicitaires* fut fondé, à Paris, par M. de Chambonnet. Le but allégorique de cette institution calquée, à certains égards, sur la Franc-Maçonnerie, était un voyage à l'île de la Félicité. Ce voyage devait être fait par mer ; les chevaliers et chevalières devaient connaître à fond l'art de la navigation : il en résultait que l'Ordre était composé fictivement de marins et de frères et sœurs *grands patrons* et *grandes patronnes*.

Les villes dans lesquelles il existait des sociétés de la Félicité se nommaient des *rades*, et le lieu des assemblées particulières des *escadres*.

Pour tenir escadre, il fallait la réunion de cinq membres. Pour entrer, on frappait deux coups, et jamais on n'était introduit sans que le visiteur ne fût questionné sur les *planches de son vaisseau*.

Trois qualités essentielles étaient exigées pour être reçu dans l'Ordre comme aspirant : de l'agrément dans l'esprit, de la douceur dans le caractère et des talents pour le service de la mer (1).

Elu Grand-Maître perpétuel des Maçons de France, le 24 juin 1738, le duc d'Antin garda cet office jusqu'en 1743, année de sa mort. Le 11 décembre de la même année, il fut remplacé par le comte de Clermont, prince du sang.

Francs-Maçons ne peuvent continuer de se trouver dans leurs assemblées sans commettre un péché, dont lui et ses vicaires généraux se réservent le pouvoir de les absoudre. Par suite de la mauvaise volonté des Parlements, la bulle pontificale n'avait pu être promulguée en France.

Le mandement commence ainsi :

« Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, par la Providence divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Evêque de Marseille. etc. Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N.-S. J.-C. » (p. 126 à 129).

Il est daté du 14 janvier 1742.

(1) Claude-Antoine Thory : *Annales originis Galliarum O.·.*, p. 350.

« Cette Société, dit tristement Thory, fut l'objet d'une critique amère dirigée contre les Félicitaires, en 1745, dans une brochure anonyme intitulée :

Le moyen de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller, dans laquelle la calomnie verse ses venins sur l'institution ».

Ibid., p. 356.

Point n'était besoin de beaucoup de venin pour faire tomber sous le



« C'est à cette époque, écrit Thory, qu'on peut rapporter l'existence légale et authentique de la Grande Loge de France, qui s'intitula *Grande Loge Anglaise de France,* titre qu'elle conserva jusqu'en 1756, année dans laquelle elle se proclama indépendante » (1).

Nous l'avons dit plus haut, la Franc-Maçonnerie fut introduite en Suisse par le F∴ George Hamilton qui, en sa qualité de Grand-Maître provincial anglais, fonda à Genève, en 1737, une Grande Loge provinciale, sous le nom de Grande Loge de Genève. Celle-ci en constitua bientôt plusieurs autres, tant à Genève que dans les environs. Deux ans plus tard, il en fut érigé une autre, composée principalement de nobles anglais, à Lausanne, sous le titre de « *La Parfaite union des étrangers* ». Celle-ci reçut sa patente de constitution, signée du duc de Montagu, le 2 février 1739, directement de la Grande Loge d'Angleterre, et plusieurs ateliers s'étant établis dans différentes localités du pays de Vaud, alors soumis au gouvernement bernois, cette Grande Loge fut élevée, dans le courant de la même année, à la dignité de Suprême Autorité maçonnique (2).

Le 12 février 1744, une Loge fut fondée à Brunswick, sous le titre de la *Colonne Couronnée ;* elle est installée le 27 décembre

ridicule cette institution grotesque. Elle ne vécut pas longtemps. Le naïf et larmoyant Thory ajoute que « ses escadres paraissent avoir été *coulées* bas par les Loges d'adoption qui s'introduisirent à sa suite ».

Voir, pour tous les détails concernant cet Ordre singulier et immoral, le livre intitulé :

La Franc-Maçonne ou Révélation des Mystères des Francs-Maçons, par Madame xxx. Vol. in-18. Bruxelles 1744.

Voici les titres des chapitres de l'ouvrage :

1° La Franc-Maçonnerie ;

2° Apologie de la Félicité ;

3° Formulaire du cérémonial en usage dans l'Ordre de la Félicité ;

4° L'Ordre hermaphrodite.

(1) Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum,* t. I, p. 52 et 53.

Albert-G. MACKEY : *An Encyclopædia of Freemasonry,* vol. I, p. 76.

(2) J.-G. FINDEL : *Histoire de la Franc-Maçonnerie,* t. I, p. 419.

Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum,* t. I, p. 54.



de la même année (1). En 1764, le Maître de cette Loge, von Lestwitz, était choisi par l'Angleterre pour être Grand-Maître provincial de Brunswick (2).

Le 3 avril 1745, lord Cranstown est installé Grand-Maître de la Grande Loge d'Angleterre. Par ses soins, des députés Grands-Maîtres provinciaux sont nommés pour les Loges de l'Amérique septentrionale, et notamment pour Louisberg ou le cap Breton, dont les Anglais s'étaient emparés cette année (3).

Le 3 avril 1747, lord Byron est installé dans la chaire du Grand-Maître de la Grande Loge d'Angleterre. Sous cette grande maîtrise, divers règlements concernant les privilèges de la Confraternité sont adoptés, et de nouvelles Loges sont érigées dans le Danemark, la Norvège, la Pensylvanie, New-York et ailleurs (4).

Il est à croire, dit Thory, que les réunions de dames dans les Loges ne s'introduisirent, tant dans la France que dans l'étranger, qu'à la suite du relâchement des mœurs maçonniques. Il n'était point de l'essence de l'Ordre de faire participer les femmes à ces emplois réservés aux hommes. Aussi voit-on que les premiers Maçons, qui eurent l'idée de les réunir dans leurs assemblées secrètes, ne les ont point admises avec le titre de Franches-Maçonnes, mais seulement sous celui de chevalières d'un Ordre quelconque : ils portaient le scrupule jusqu'à refuser aux lieux dans lesquels elles s'assemblaient le nom de loges : on les appelait *Chantiers, Forêts, Bosquets, Temples d'Amour*, etc. Ce n'est que postérieurement à 1736 qu'on appela les dames du nom de *sœurs*. Avant, elles étaient qualifiées de *cousines*, ou *d'amies*.

Beauchaine, l'un des plus célèbres Maîtres inamovibles de la Grande Loge de France, fut, dit-on, le premier qui imagina des formules secrètes pour admettre les dames dans un Ordre qu'il appela des *Fendeurs*.

Il calqua le travail, qu'il composa à cet effet, sur les traditions des coteries des *Compagnons du devoir*, si connus dans quelques départements de France ; mais celle des *Charbonniers* lui fournit presque tous les matériaux de son travail.

(1) Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum*, t. I, p. 56.
J.-G. FINDEL : *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 289, note 1.

(2) Robert Freke GOULD : *The History of Freemasonry*, vol. VI, p. 279-280. London 1887.

(3) Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum*, t. I, p. 57.

(4) Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum*, t. I, p. 60.
Robert Freke GOULD : *The History of Freemasonry*, vol. V, p. 200, 196 ; vol. VI, p. 446 et 455.

La première assemblée qui eut lieu à Paris fut présidée par le Père-Maître Beauchaîne, le 17 août 1747. Il fit l'inauguration de son Chantier dans un vaste jardin, à la Nouvelle France, près Paris ; il l'appela le *Chantier du Globe et de la Gloire.*

Beauchaîne établit d'autres Chantiers dans la capitale et dans le royaume (1).

En 1748, Alexandre Drummond, écuyer, maître en chaire de la Loge de Grennock-Kilwinning, et Grand-Maître provincial des Loges de l'Ecosse occidentale, résidant à Alexandrette, en Turquie, instruit la Grande Loge qu'il a formé plusieurs établissements maçonniques dans cette partie de l'Asie ; il sollicite une commission de Grand-Maître provincial pour ces contrées. Cette demande est prise en considération, et ce Frère, dit Thory, reçoit des pouvoirs par lesquels on l'autorise à constituer des Loges sur toutes les côtes de l'Europe et de l'Asie, baignées par la Méditerranée, ainsi qu'à exercer ou à établir, sur celles existantes, une surveillance active (2).

En 1749, le baron de Hund établit, à ses frais, une Loge dans ses terres, à Kittlitz, près Lobau ; il construit, en même temps, une église protestante ; les Frères en posent la première pierre. Il fit mettre, dans les fondations, une plaque en cuivre sur laquelle il avait fait graver ses opinions maçonniques (3).

C'était un touchant symbole et une affirmation nouvelle de l'accord qui existe entre la Franc-Maçonnerie et le Protestantisme.

En 1751, un Maçon voyageur fonde, à Marseille, une Loge sous le titre de Saint-Jean d'Ecosse. C'est cette même Loge, dit Thory, qui prit, de son autorité propre, avant la Révolution française, le titre de Mère-Loge de Marseille et, après la Révolution, celui de Mère-Loge Ecossaise de France : elle en a constitué plusieurs dans le Levant, quelques-unes en Provence et dans les colonies, à Lyon, et même à Paris. On ne doit pas la confondre, continue Thory, avec la Mère-Loge du Rite écossais en France, dont le siège est dans la capitale (4),

(1) Claude-Antoine Thory : *Annales originis magni Galliarum O∴*, p. 361 et 362.

(2) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 61.

Robert Freke Gould : *The History of Freemasonry*, vol. VI, p. 321. London 1887.

(3) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 62.

(4) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 63.



II

Dès le début de son Pontificat, Benoît XIV s'était montré préoccupé des progrès de la Franc-Maçonnerie. On le voit, en particulier, par sa correspondance, avec le Cardinal Tencin.

Dans sa correspondance avec le Cardinal Tencin (1). Benoît XIV lui parle d'une lettre pastorale du Cardinal Zinzendorff (2) au sujet des Francs-Maçons. Cette lettre avait dû évidemment lui déplaire, car il ajoute que ce Cardinal était une des épines de son Pontificat (3).

La lettre de Benoît XIV est du 29 mars 1743. Le 27 décembre suivant, il lui révèle l'existence d'une Société d'hommes et de femmes, appelée *Société de la Félicité* (4), qui avait sa devise, ses règles, et dont plusieurs dames et messieurs d'Avignon faisaient partie. L'Archevêque d'Avignon, qui avait publié contre cette Société un mandement remarquable, avait informé le Pape de l'existence de la nouvelle Association. Fondée en France, elle avait été introduite à Avignon par des officiers de cette ville, qui servaient en France et se montrèrent en société avec les insignes de l'Ordre de la Félicité. Sur l'ordre du Pape, le vice-légat leur ordonna de quitter ces insignes et ils obéirent. Benoît XIV demande à Tencin de représenter au roi le danger de cette nouvelle Société, et d'exciter son zèle à détruire dans le royaume toutes ces pernicieuses Associations (5).

(1) Tencin, né à Grenoble, le 22 août 1679, devint archevêque d'Embrun, le 28 mai 1726, et fut créé Cardinal au Consistoire du 23 février 1739.

(Emile de HEECKEREN : *Correspondance de Benoît XIV*. Introduction III-VIII. 2 vol., Paris 1912).

(2) Zinzendorff était Cardinal-Evêque de Breslau.

(3) « Nous avons vu aussi la Lettre pastorale du Cardinal Zinzendorff, au sujet des Francs-Maçons. Ce Cardinal est une des épines de notre Pontificat ».

(Emile de HEECKEREN : *Correspondance de Benoît XIV*, t. I, p. 44).

(4) C'était une Société secrète de débauchés qui n'employaient entre eux que des termes nautiques empruntés à l'argot maritime ; les membres, selon leurs rangs dans l'Ordre, s'appelaient mousse, matelot, etc., jusqu'au titre d'amiral, réservé au Grand-Maître.

(*Ibid.*, note 1 de l'auteur, p. 109).

(5) « Il y a quelque temps, M. l'Archevêque d'Avignon nous donna avis de l'existence d'une Société d'hommes et de femmes, appelée « *de la Félicité* », qui a ses devoirs, ses règles, et dont plusieurs dames et mes-



Trois mois après, écrivant au même Cardinal, Benoît XIV lui dit avoir reçu d'Avignon la nouvelle qu'à Nîmes et à Montpellier les Francs-Maçons ont donné une fête solennelle, ce qui fut l'occasion de faire des prosélytes. Des dames et des hommes de la Société d'Avignon s'étant rendus à cette fête, le Pape craint que, à leur retour, ils organisent une Loge de Francs-Maçons, comme ils l'avaient déjà tenté sous le titre de *Société de la Félicité*. Il prie instamment Tencin d'intervenir auprès de Sa Majesté Très Chrétienne, afin qu'elle n'autorise pas, dans ses Etats, la secte des Francs-Maçons, que tant d'autres princes ont déracinée dans leur pays (1).

III

Avignon, la ville des Papes, fut, au XVIIIe siècle, l'un des premiers et principaux foyers de la Maçonnerie.

Le marquis de Calvière, lieutenant-général des armées du Roi, apporta la lumière dans la ville d'Avignon, en 1736. La *Loge Saint-Jean* (ancienne), d'Avignon, fonctionna à partir de 1737.

sieurs d'Avignon se sont mis. L'Archevêque fit tout son devoir et publia, contre cette Société, un mandement très bien fait, mais qui, pourtant, souleva tout le pays. Nous avons écrit au vice-légat une lettre publique et nous apprenons qu'elle a rétabli la paix. La mal a son origine en France et a été apporté à Avignon par des officiers de cette ville qui servent en France et qui se montrèrent en société avec les insignes de l'*Ordre de la Félicité*. Le vice-légat leur ordonna de quitter ces insignes et ils obéirent.

L'Archevêque en écrivit à quelques Evêques voisins et reconnut qu'ils pensaient comme lui sur cette nouvelle Société. Nous vous prions d'en représenter au roi le danger et d'exciter son zèle à détruire dans le royaume toutes ces pernicieuses Sociétés ».

(Emile de HEECKEREN : *Correspondance de Benoît XIV*, t. I, p. 109).

(1) Nous recevons d'Avignon la nouvelle qu'à Nîmes et à Montpellier les Francs-Maçons ont donné une fête solennelle, ce qui fut l'occasion de faire des prosélytes. Des dames et des hommes de la Société d'Avignon se sont rendus à cette fête et, à leur retour, ils ne manqueront pas d'organiser une Loge de Francs-Maçons, comme ils l'ont déjà tenté autrefois, sous le titre de *Société de la Félicité*, ce qui aurait réussi sans le zèle de l'Archevêque. Nous vous prions vivement de présenter nos instances à Sa Majesté Très Chrétienne, afin qu'elle n'autorise pas, dans ses Etats, la secte des Francs-Maçons que tant d'autres princes ont déracinée dans leur pays ».

(*Correspondance de Benoît XIV*, par Emile de HEECKEREN, t. I, p. 127 et 128).

La lettre est du 25 mars 1744.



Après la bulle de Clément XII, les FF.·. éprouvèrent une vicissitude jusqu'alors inconnue et furent obligés d'interrompre leurs travaux. Mais bientôt les nuages se dissipèrent. En 1749, avec la Loge *Saint-Jean de Jérusalem*, ce fut le soleil radieux, jusqu'au nouvel orage de 1751 (1).

Au mois d'août 1750, le marquis de Lauris, orateur de la Loge, revient de Rome en toute hâte et jette l'alarme.

Le 1er octobre, le secrétaire Gaillon annonce que de Lauris a eu plusieurs affaires avec l'Inquisition, dont une, entre autres, concernait la Maçonnerie. La manière dont il a raconté les faits a paru contradictoire, et les enquêteurs ont décidé son exclusion jusqu'à ce qu'il eût prouvé son innocence. Le comte de Villeneuve, orateur, lit une requête que le F.·. de Lauris a présentée au tribunal de l'Inquisition, par laquelle *il promet de n'assister à l'avenir à aucune assemblée de Francs-Maçons*, de faire ses Pâques, et d'être toujours exact à remplir ses devoirs de chrétien et que, moyennant ce, il se flatte que Sa Sainteté et le tribunal du Saint-Office lui accorderont le pardon qu'il demande.

Le F.·. de Villeneuve lit aussi une absolution générale accordée au F.·. de Lauris, insérée au bas de la requête, et il a *conclu par demander non seulement que le F.·. de Lauris fût admis en Loge, mais encore qu'on lui conférât le grade d'Elu, comme une récompense due à l'attachement qu'il avait montré pour l'Ordre.*

Le F.·. avait eu raison de tout promettre, quitte à ne rien tenir. Pouvait-on bafouer plus impudemment l'absolution générale accordée par Rome ?

Le comte de Villeneuve exigea la réintégration de l'accusé ; elle fut d'abord refusée, mais dans les deux tenues extraordinaires des 3 et 7 octobre, elle fut, finalement, accordée. De Lauris fut réadmis en Loge et il remercie par un discours, dont il importe de relever les passages suivants :

> Les sentiments que vous me témoignez maintenant sont une si grande consolation pour moi, qu'ils me font oublier tous les malheurs que j'ai essuyés, ils me donnent pour ainsi dire une nouvelle force avec laquelle je ne *craindrai pas de risquer une seconde fois mon bien et ma vie pour le service et l'avantage de l'Ordre*. Je n'ai fait que mon devoir, et ce que tous, vous autres, mes chers Frères, eussiez fait à ma place... J'ai voulu,

(1) *La Franc-Maçonnerie à Avignon au milieu du* XVIIIe *siècle ; Revue Internationale des Sociétés secrètes*, t. IX, n° 2, p. 114.

vous le savez, mes chers FF∴, lorsque j'étais à Rome, faire mon devoir de chrétien, j'ai fait celui d'un honnête homme et d'un Franc-Maçon.

Comment ces devoirs se combinaient-ils dans une pareille conscience ? se demande M. Gustave Gautherot. De Lauris affirme qu'on se contenta de lui prescrire les devoirs d'un chrétien, sans exiger qu'il manque à aucun de ses engagements, ni qu'il renonce à leur respectable (Loge), ainsi qu'il avait lieu de le craindre. Mensonge prouvé par ses déclarations antérieures, par le simple bon sens et aussi par les événements qui suivirent.

En effet, quelques mois après, Benoît XIV renouvelait solennellement les prohibitions de Clément XII contre les assemblées secrètes, où « on associe indistinctement les hommes de toute secte et religion, d'où il est évident qu'il doit résulter un grand dommage pour la pureté de la religion catholique » ; contre les Sociétés « auxquelles on peut, avec raison, adapter l'adage : les choses honnêtes se passent en plein jour, les crimes sont secrets ». Les Maçons étaient relevés de leurs engagements illégitimes, car il n'est permis à personne « de s'autoriser d'une promesse ou d'un serment, pour se dispenser de répondre à la puissance légitime qui chercherait à connaître si, dans ces sortes d'assemblées secrètes, il se ferait quelque chose contre l'Etat, la religion et les lois ».

On ne pouvait, conclut M. Gautherot, condamner plus directement les prétentions du marquis de Lauris (1).

IV

Le 16 mars 1751 (2). Benoît XIV avait, à son tour, élevé la voix contre les Sociétés secrètes et, du haut de la chaire de Pierre, les avait, derechef, solennellement condamnées.

Il publia, à cette date, son Encyclique « *Providas* », déclarant que des causes aussi justes que graves le déterminaient à

(1) G. Gautherot : *La Franc-Maçonnerie à Avignon au milieu du* XVIII*e siècle.* La Loge Saint-Jean de Jérusalem. Statuts et procès-verbaux (1749-1781). Introduction, p. 113-123.

(2) Mackey (*An Encyclopædia of Freemasonry*, vol. I, p. 113) et Gustave Gautherot (*Revue Internationale des Sociétés secrètes*, t. IX, n° 2, p. 122) rapportent inexactement la date de l'apparition de l'Encyclique « *Providas* », le premier en la plaçant au 18 mai, et le second au 15 juin. Le célèbre document porte la date du 16 mars.



fortifier de son autorité et à confirmer les lois et sanctions portées par ses vénérés prédécesseurs.

Encyclique du Pape Benoit XIV

Pour en perpétuer la mémoire

De justes et graves raisons, dit le Pape, nous engagent à fortifier de nouveau de Notre autorité et à confirmer les lois et sanctions des Pontifes Romains Nos Prédécesseurs, non seulement celles que nous craignons pouvoir être affaiblies ou détruites, soit par l'action du temps, soit par la négligence des hommes, mais encore celles qui, mises récemment en vigueur, jouissent de toute leur force.

Benoît XIV rappelle la condamnation solennelle portée par Clément XII, dans une Lettre apostolique « *In eminenti* », contre la Franc-Maçonnerie et autres Sociétés secrètes, et la juste sévérité du Pontife contre ces institutions impies.

Clément XII, Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, par sa Lettre Apostolique datée du IV des Calendes de Mai, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1738, le huitième de son Pontificat, Lettre adressée à tous les fidèles de Jésus-Christ et commençant par ces mots : « *In eminenti* »,

Epistola Encyclica Benedicti P. P. XIV

Ad perpetuam rei memoriam

Providas Romanorum Pontificum prædecessorum nostrorum leges atque sanctiones, non solum eas quarum vigorem vel temporum lapsu, vel hominum neglectu labefactari, aut extingui posse veremur, sed eas etiam quæ recentem vim, plenumque obtinent robur, justis gravibusque id exigentibus causis, novo auctoritatis nostræ munimine roborandas confirmandasque censemus.

Sane felicis recordationis prædecessor noster Clemens Papa XII per suas Apostolicas Litteras anno Incarnatimis Dominicæ millesimo septingentesimo trigesimo octavo, quarto kalendas maias, Pontificatus sui anno octavo datas et universis christifidelibus inscriptas, quarum initium est « *In eminenti* », nonnullas societates, cætus, conventus, collectiones, conventicula seu aggregationes vulgo de *Liberi Muratori* seu *des Francs-Maçons*, vel aliter nuncupatas, in quibusdam regionibus tunc late diffusas, atque in dies invalescentes, perpetuo damnavit atque prohibuit, præcipiens omnibus et singulis christifidelibus, sub pœna excommunicationis ipso facto absque ulla declaratione incurrenda, a qua nemo per alium, quam per Romanum Pontificem pro tempore existentem, excepto mortis articulo, absolvi posset, ne quis auderet vel præsumeret hujusmodi societates inire, vel propagare, aut confovere, receptare, occultare, iisque adscribi, aggregari, aut interesse, aut alias prout in eisdem Litteris latius et uberius continetur, quarum tenor talis est, videlicet, etc., etc.

Cum autem sicut accepimus aliqui fuerint qui asserere, ac vulgo jactare

a condamné et défendu pour toujours certaines sociétés, assemblées, convents, réunions, conventicules ou agrégations vulgairement appelées de *Francs-Maçons* ou désignées autrement, alors largement répandues dans certains pays et s'étendant de jour en jour. Il y enjoint à tous les fidèles de Jésus-Christ et à chacun en particulier, sous peine d'excommunication à encourir *par le fait même* et sans autre déclaration, excommunication dont personne, si ce n'est à l'heure de la mort, ne peut être absous que par le Souverain Pontife alors régnant, de ne pas oser ou présumer entrer dans ces sociétés, ou les propager, les entretenir, les recevoir chez soi, les cacher, y être inscrit, agrégé, ni y assister, ou autrement, comme il est indiqué plus au long dans ladite Lettre.

Le bruit s'était répandu que Clément XII étant mort, la peine de l'excommunication portée par sa bulle était sans effet, puisque cette bulle n'avait pas été expressément confirmée par son successeur, comme si les bulles des anciens Pontifes dussent tomber en désuétude si elles n'étaient ainsi homologuées par les Papes qui venaient après eux. Cependant, pour ôter aux sectaires jusqu'au moindre prétexte, il croyait devoir

non dubitaverint dictam excommunicationis pœnam a prædecessore nostro ut præfertur impositam non amplius afficere, propterea quod ipso præinserta constitutio a nobis confirmata non fuerit, quasi vero pro apostolicarum constitutionum a prædecessore editarum subsistentia Pontificis successoris expressa confirmatio requiratur ; cumque etiam a nonnullis piis ac Deum timentibus viris nobis insinuatum fuerit ad omnia calumniantium subterfugia tollenda, declarandamque animi Nostri cum ejusdem prædecessoris mente ac voluntate uniformitatem magnopere expediens fore, ut ejusdem prædecessoris constitutioni novum confirmationis Nostræ suffragium adjungeremus.

Nos licet hucusque dum pluribus christifidelibus de violatis ejusdem constitutionis legibus vere pænitentibus atque dolentibus, seque a damnatis hujusmodi societatibus, seu conventiculis omnino recessuros et nunquam in posterum ad illas et illa redituros ex animo profitentibus, absolutionem ab incursa excommunicatione tum antea sæpe, tum maxime elapso jubilæi anno benigne concessimus, seu dum facultatem pænitentiariis a Nobis deputatis communicavimus, ut hujusmodi pænitentibus, qui ad ipsos confugerent, eamdem absolutionem Nostro nomine et auctoritate impertiri valerent, dum etiam sollicito vigilantiæ studio instare non prætermisimus, ut a competentibus judicibus et tribunalibus adversus ejusdem constitutionis violatores pro delicti mensura procederetur, quod et ab eis reipsa sæpe præstitum fuit, non quidem probabilia duntaxat, sed plane evidentia et indubitata argumenta dederimus, ex quibus animi Nostri sensus ac firma et deliberata voluntas quoad censuræ per dictum Clementem prædecessorum, ut præfertur, impositæ vigorem et subsistentiam satis aperte inferri debuerant ; si quæ autem contraria de Nobis opinio circumferretur, Nos eam securi contemnere possemus, causamque



ajouter la confirmation de son autorité à la Constitution de son prédécesseur.

Mais comme il s'en est trouvé, comme Nous l'apprenons, qui n'ont pas craint d'affirmer et de publier que ladite peine d'excommunication portée par Notre Prédécesseur, ainsi que nous venons de le dire, ne frappe plus, parce que la constitution précitée n'a pas été confirmée par Nous, comme si les constitutions apostoliques d'un Pape avaient besoin, pour subsister, de la confirmation expresse de son successeur. Et comme aussi quelques hommes pieux et craignant Dieu Nous ont insinué que, pour enlever tous les subterfuges des calomniateurs, et pour déclarer l'entière conformité de Notre intention à l'esprit et à la volonté de Notre prédécesseur, il serait fort expédient d'ajouter le suffrage de Notre confirmation à la constitution de Notre susdit prédécesseur.

Jusqu'à présent, il a accueilli avec douceur et mansuétude les malheureux égarés qui ont reconnu leurs erreurs et se sont engagés à rompre avec ces Sociétés pernicieuses. De même, il n'a pas négligé de mettre toute sa sollicitude et vigilance à

nostram justo Dei Omnipotentis judicio relinquere, ea verba usurpantes, quæ olim inter sacras actiones recitat a fuisse constat :

« Præsta quæsumus, Domine, ut mentium reprobarum non curemus » obloquium, sed eadem pravitate calcata exoramus, ut nec terreri nos » lacerationibus patiaris injustis, nec captiosis adulationibus implicari, » sed potius amare quod præcipis... »

— Ut habet antiquum Missale, quod sancto Gelasio, prædecessori Nostro tribuitur, et a venerabili servo Dei Josepho Maria Cardinali Thomasio, editum fuit in Missa, quæ inscribitur : *Contra obloquentes.*

Ne tamen aliquid per Nos improvide prætermissum dici valeret, quo facile possemus mendacibus calumniis fomentum adimere, atque os obstruere, audito prius nonnullorum Venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium consilio, eamdem prædecessoris Nostri constitutionem præsentibus, ut supra de verbo ad verbum insertam in forma specifica, quæ omnium amplissima et efficacissima habetur, confirmare decrevimus, prout eam ex certa scientia et apostolicæ auctoritatis Nostræ plenitudine earumdem præsentium Litterarum tenore in omnibus et per omnia perinde ac si Nostris motu proprio, auctoritate, ac nomine primum editæ fuissent, confirmamus, roboramus et innovamus, ac perpetuam vim et efficaciam habere volumus et decernimus.

Porro inter gravissimas præfatæ prohibitionis et damnationis causas in præinserta constitutione enunciatas una est, quod in hujusmodi societatibus et conventiculis cujuscumque religionis ac sectæ homines invicem consociantur, qua ex re satis patet quam magna pernicies catholicæ religionis puritati inferri valeat.

Altera est arctum et impervium secreti fœdus, quo occultantur ea, quæ in hujusmodi conventiculis fiunt, quibus proinde ea sententia merito aptari potest, quam Cæcilius Natalis apud Minucium Felicem in causa



presser les juges et tribunaux compétents de procéder avec vigueur contre les violations de la Constitution de Clément XII.

Jusqu'à présent, Nous avons, surtout pendant l'année du Jubilé, et souvent auparavant, accordé avec bienveillance l'absolution de l'excommunication encourue, à plusieurs fidèles de Jésus-Christ, vraiment repentants et contrits d'avoir violé les lois de ladite constitution, et promettant de tout leur cœur de se retirer entièrement de ces sociétés ou conventicules condamnés, de ne jamais y retourner dans la suite. Nous avons communiqué aux pénitenciers députés par Nous la faculté de donner en Notre nom et autorité la même absolution à ces sortes de pénitents qui recourraient à eux. Nous n'avons pas négligé de presser avec sollicitude et vigilance les juges et tribunaux compétents de procéder contre les violateurs de ladite constitution, selon la mesure du délit : ce que, en réalité, ils ont fait souvent. Assurément, nous avons donné par là des arguments non seulement probables, mais entièrement évidents et indubitables, d'où on devait assez clairement conclure quels étaient Nos sentiments, Notre volonté ferme et délibérée à l'égard de l'existence et de la vigueur constante de la censure portée par Notre prédécesseur Clément, ainsi que nous l'avons dit. Si l'on publiait une opinion contraire sur notre compte, Nous pourrions la mépriser en toute sécurité, et abandonner Notre cause au juste jugement du Dieu Tout-Puissant, Nous servant de ces paroles dont il est certain qu'on s'est autrefois servi dans la célébration des saints mystères : « Faites, nous

nimirum diversa protulit : « Honesta semper publico gaudent, scelera secreta sunt ».

Tertia est jusjurandum, quo se hujusmodi secreto inviolabiliter servando adstringunt, quasi liceat alicui cujuslibet promissionis aut juramenti obtentu se tueri quominus a legitima potestate interrogatus omnia fateri teneatur, quæcumque exquiruntur ad dignoscendum an aliquid in hujusmodi conventibus fiat, quod sit contra religionis aut reipublicæ statum, et leges.

Quarta est, quod hujusmodi societates non minus civilibus quam canonicis sanctionibus adversari dignoscuntur, quum scilicet jure civili omnia collegia et sodalitia, præter publicam auctoritatem consociata prohibeantur ut videre est in Pandectarum libro XLVII, tit. 22, *de Collegiis ac corporibus illicitis*, et in celebri epistola C. Plinii Cæcilii Secundi, quæ est XCVII, lib. X, in qua ait edicto suo secundum imperatoris mandata vetitum fuisse, ne hæteriæ essent, id est ne societates et conventus sine principis auctoritate iniri et haberi possent.

Quinta est quod jam in pluribus regionibus memoratæ societates, et aggregationes sæcularium principum legibus proscriptæ, atque eliminatæ fuerunt.

Ultima demum, quod apud prudentes et probos viros eædem societates et aggregationes male audirent, eorumque judicio quicumque eisdem nomina darent, pravitatis et perversionis notam incurrerent.

39

vous en prions, Seigneur, que nous ne nous souciions pas des contradictions des esprits pervers; mais foulant aux pieds leur malice, nous vous prions de ne pas permettre que nous soyons épouvantés par les critiques injustes, ou enlacés par des adulations insidieuses, mais plutôt que nous aimions ce que vous commandez » — ainsi que porte un missel antique, attribué à saint Gélase, Notre prédécesseur, et publié par le vénérable serviteur de Dieu, le cardinal Joseph-Marie Thomasius, dans la messe intitulée : « *Contra obloquentes* ».

Mais, pour fermer la bouche au mensonge et à la calomnie, il déclare confirmer, par son Encyclique, la Constitution de son prédécesseur. Il le fait de science certaine et dans la plénitude de son autorité apostolique. Il entend et décrète qu'elle ait force et efficacité pour toujours.

Cependant, pour qu'on ne puisse pas dire que Nous ayons imprudemment omis quelque chose qui Nous permît de fermer la bouche au mensonge et à la calomnie, de l'avis de plusieurs de nos Vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, Nous avons décrété de confirmer, par les présentes, la susdite constitution de Notre prédécesseur, insérée mot à mot dans la forme spéciale, qui est la plus ample et la plus efficace de toutes. En conséquence nous la confirmons, corroborons et renouvelons, de science certaine et dans la plénitude de Notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, en tout et pour tout, comme si elle était publiée de Notre propre mouvement, de Notre propre autorité, en Notre propre nom, pour la première fois; Nous voulons et décrétons qu'elle ait force et efficacité pour toujours.

Le Pape énumère ensuite les principales raisons qui ont amené Clément XII à frapper les Sociétés secrètes.

Or, parmi les causes très graves de la susdite prohibition et condamnation, formulées dans la constitution indiquée ci-dessus, la *première* est que, dans ces sortes de sociétés et conventicules, il se réunit des hommes appartenant à toutes les religions et à toutes les sectes; d'où l'on voit assez quel mal peut en résulter pour la pureté de la religion catholique.

La *seconde* est le pacte étroit et impénétrable du secret, en vertu duquel on tient caché tout ce qui se fait dans ces conventicules, auxquels on peut avec raison appliquer cette parole de Cæcilius Natalis rapportée par Minucius Félix, dans une cause bien différente : « Ce qui est honnête aime toujours la publicité, le crime se couvre du secret ».

La *troisième* est le serment qu'ils font de garder inviolablement ce secret, comme s'il était permis à quelqu'un de s'appuyer sur le prétexte d'une promesse ou d'un serment, pour se dispenser, s'il est interrogé par l'autorité légitime de répondre à ce qu'on lui demande afin de savoir



s'il ne se fait rien dans ces conventicules qui soit contre la constitution de la religion ou de l'Etat, et contre les lois.

La *quatrième* est que ces sociétés ne sont pas moins reconnues contraires aux lois civiles qu'aux lois canoniques, puisque tous les collèges et sociétés fondés en dehors de l'autorité publique, sont défendus par le droit civil, comme on le voit au Livre 47 des Pandectes, titre 22 *de Collegiis ac corporibus illicitis*, et dans la fameuse Lettre de C. Plinius Cœcilius Secundus, qui est la 97e, Livre X, où il dit que, par son édit, il a été défendu, selon les ordonnances de l'empereur, qu'il pût se former et exister des sociétés et des rassemblements sans l'autorité du prince.

La *cinquième*, que déjà dans plusieurs pays lesdites sociétés et agrégations ont été proscrites et bannies par les lois des princes séculiers.

La *dernière* enfin est que ces sociétés sont mal famées auprès des hommes prudents et probes; pour eux, s'y enrôler serait encourir la note de malice et de perversion.

Ces raisons subsistaient tout entières au moment où écrivait Benoît XIV. En particulier, les princes, soucieux de leurs devoirs et conscients de leur dignité, interdisaient dans leurs Etats les Sociétés secrètes.

Le 24 avril 1739, le Maçon *Crudeli* est arrêté à Florence ; il est suspecté de tenir, dans sa maison, une Loge de Francs-Maçons, au mépris de la bulle du Pape. Il est enfermé dans les prisons de l'Inquisition, mis à la question et condamné à une longue détention (1).

Auguste II, Electeur de Saxe, ordonne la fermeture des Loges de Francs-Maçons et fait afficher la bulle de Clément XII dans toutes les églises (2).

En 1740, Philippe V, roi d'Espagne, rend un édit contre les Francs-Maçons ; plusieurs sont condamnés aux galères.

L'Inquisition découvre une Loge à Madrid ; elle en fait arrêter tous les membres, huit sont condamnés aux galères (3).

Dans le courant de la même année, le Grand-Maître de l'Ordre de Malte fait publier, dans l'île, la bulle de Clément XII, et interdit les réunions des Francs-Maçons.

En 1741, le Grand-Maître proscrit leurs assemblées sous des

(1) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 43 et 44.

(2) *Ibid*, p. 44. C'était dans le courant de la même année 1739.

(3) *Ibid*, p. 46.

Robert Freke Gould : *The History of Fre-masonry*, vol. VI, p. 314. London, 1887.



peines sévères. Six chevaliers sont exilés de l'île, à perpétuité, pour avoir assisté à une réunion (1).

En 1742, le protestant Coustos, orfèvre anglais, Mouton et Bruslé, joailliers, mais catholiques et Français, sont livrés à l'Inquisition comme Francs-Maçons, sur la dénonciation de deux femmes. Coustos est condamné à quatre ans de galères, et les deux autres à un bannissement de cinq ans (2).

Le 7 mars 1743, la première Loge maçonnique de Vienne est fermée par l'autorité militaire, sur 'lordre de l'impératrice Marie-Thérèse. Des trente membres qui s'y trouvèrent réunis, dix-huit sont arrêtés et emprisonnés ; ils furent relâchés avec réprimande quelques mois après, à l'occasion de la fête du jeune souverain, qui devait être, deux ans plus tard, l'empereur François Ier (3).

En 1743, Jean V, roi de Portugal, publie un édit sévère contre les Francs-Maçons. Depuis lors, la secte ne fit plus de progrès dans le royaume ; combattue à la fois par le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, elle dut cesser toutes ses réunions et assemblées (4).

Le 5 juin 1744, la Chambre de police du Châtelet, de Paris, rend une sentence qui renouvelle les défenses faites aux Francs-Maçons de s'assembler aux Loges, et interdit aux propriétaires de maisons et aux cabaretiers de les recevoir, sous peine de 3.000 francs d'amende (5).

Le 3 mars 1745, l'advoyer du petit et grand Conseil de la ville et république de Berne, ordonne à tous les bourgeois et sujets de la république d'abjurer, par serment, les engagements qu'ils ont pris comme Francs-Maçons, défend l'exercice de la Franc-Maçonnerie, et ordonne que les contrevenants soient condamnés

(1) Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum*, t. I, p. 47 et 49.
Robert Freke GOULD : *The History of Freemasonry*, vol. IV, p. 127. New-York 1889.

(2) Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum*, t. I, p. 51.
Procédures curieuses de l'Inquisition de Portugal contre les Francs-Maçons, pour découvrir leurs secrets, et Jean Coustos. 1 vol in-12. Hollande 1745.
Robert Freke GOULD : *The History of Freemasonry*, vol. IV, p. 112 et 113. New-York 1889.

(3) Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum*, t. I, p. 53.
Robert Freke GOULD : *The History of Freemasonry*, vol. IV, p. 93. New-York 1889.

(4) Claude-Antoine THORY : *Acta Latomorum*, t. I, p. 53 et 54.

(5) *Ibid*, p. 57 et 353.



à une amende de cent écus blancs, et privés, le cas échéant, de leurs charges, bénéfices et emplois (1).

En 1748, la Porte ottomane donne ordre au capitan pacha de cerner une maison de Constantinople dans laquelle les Francs-Maçons étaient assemblés et de la démolir. Avertis à temps, les Francs-Maçons se séparent. Grâce à l'intervention de l'ambassadeur anglais, cette affaire n'a pas de suite, mais le gouvernement fait intimer aux envoyés des cours étrangères l'ordre de ne point chercher à introduire de nouvelles sectes dans les Etats du Grand Seigneur, surtout la Franc-Maçonnerie (2).

Aussi, à l'exemple de son prédécesseur, Benoît XIV fait-il appel au zèle et à l'assistance des souverains choisis par Dieu pour être les défenseurs de la foi et les protecteurs de l'Eglise.

Enfin, Notre prédécesseur presse, dans la constitution rapportée ci-dessus, les Evêques, les Prélats supérieurs et autres Ordinaires des lieux, de ne pas omettre d'invoquer le secours du bras séculier, s'il en est besoin, pour la mettre à exécution.

Toutes et chacune de ces choses non seulement Nous les approuvons, confirmons, recommandons et prescrivons aux mêmes Supérieurs ecclésiastiques, mais encore Nous-même, en vertu du devoir de Notre solli-
l'observation des ordonnances ecclésiastiques, il ajouta ce qui suit :
rons instamment, à l'effet de leur exécution, l'assistance et le secours de tous les princes et de toutes les puissances séculières catholiques, les souverains et les puissances étant choisis par Dieu pour être les défenseurs de la foi et les protecteurs de l'Eglise. Par conséquent, leur devoir est d'employer tous les moyens pour faire rendre l'obéissance

(1) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 58.

Claude-Antoine Thory : *Annales originis magni Galliarum O.˙.* ou *Histoire de la fondation du Grand-Orient de France*, appendix n° XXIII, § K, p. 323-326.

(2) Claude-Antoine Thory : *Acta Latomorum*, t. I, p. 62.

Vie de Joseph Basalmo, connu sous le nom de comte Cagliostro, p. 88, 89. Paris 1791.

Denique idem prædecessor in præinserta constitutione Episcopos et superiores Prælatos, aliosque locorum Ordinarios excitat, ut pro illius executione, si opus fuerit, brachii sæcularis auxilium invocare non prætermittant.

Quæ omnia et singula non solum a Nobis approbantur et confirmantur, eisdemque ecclesiasticis Superioribus respective commendantur et injunguntur, verum etiam Nos ipsi, pro apostolicæ sollicitudinis officio, præsentibus Nostris Litteris catholicorum principum, omniumque sæcularium potestatum opem et auxilium quoad præmissorum effectum invocamus, et enixo studio requirimus, quum ipsi supremi principes et potestates electi sint a Deo defensores fidei Ecclesiæque protectores, ideoque eorum munus



et l'observation dûes aux Constitutions apostoliques : ce que leur ont rappelé les Pères du Concile de Trente, session 25, chapitre 20; et ce qu'avait auparavant fort bien déclaré l'empereur Charlemagne dans ses Capitulaires, titre I, chapitre 2, où, après avoir prescrit à tous ses sujets l'observation des ordonnances ecclésiastiques, il ajouta ce qui suit : « Car nous ne pouvons concevoir comment peuvent nous être fidèles ceux qui se sont montrés infidèles à Dieu et désobéissants à ses prêtres ».

C'est pourquoi, enjoignant à tous les gouverneur de ses provinces et à ses ministres d'obliger tous et chacun en particulier à rendre aux lois de l'Eglise l'obéissance qui leur est due, il édicta des peines très sévères contre ceux qui y manqueraient. A noter, entre autres, ces paroles : « Ceux qui en ces choses (ce qu'à Dieu ne plaise !) seront trouvés négligents ou désobéissants, qu'ils sachent qu'il n'y a plus d'honneurs pour eux dans notre empire, plus de place dans notre palais, plus de société ni de communication avec nous, ni avec les nôtres, mais qu'ils seront sévèrement punis ».

Nous voulons qu'on ajoute aux copies des présentes, même imprimées, signées de la main d'un notaire public, et scellées du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi qu'on ajouterait à la Lettre originale, si elle était exhibée ou montrée.

Qu'il ne soit donc permis à aucun homme d'enfreindre ou d'attaquer cette bulle de Notre confirmation, renouvellement, approbation, com-

sit idoneis quibusque rationibus efficere, ut apostolicis constitutionibus debitum obsequium, et omnimoda observantia præstetur, quod iis in memoriam revocarunt Tridentinæ Synodi Patres, sess. xxv, cap. 20, multoque antea egregie declaraverat imperator Carolus Magnus suorum Capitularium, tit. I, cap. 2, ubi post demandatam omnibus sibi subditis ecclesiasticarum sanctionum observantiam hæc addidit :

« Nam nullo pacto agnoscere possumus qualiter nobis fideles existere » possunt, qui Deo infideles et suis sacerdotibus inobedientes apparue» rint ».

Quapropter cunctis ditionum suarum præsidibus, et ministris injungens, ut omnes et singulos ad debitam obedientiam Ecclesiæ legibus exhibendam omnino, compellerent, gravissimas quoque pœnas adversus eos indixit, qui hoc præstare negligerent, subdens inter alia : « Qui autem in his (quod absit !) aut negligentes, eisque inobedientes fuerint inventi, sciant se nec in nostro imperio honores retinere, licet etiam filii nostri fuerint, nec in palatio locum, neque nobiscum, aut cum nostris societatem, aut communitatem ullam habere, sed magis sub districtione et ariditate pœnas luent ».

Volumus autem, ut earumdem præsentium transssumptis etiam impressis, manu alicujus notarii publici subscriptis, et sigillo personæ in dignitate ecclesiastica constitutæ munitis, eadem fides prorsus adhibeatur, quæ ipsis originalibus Litteris adhiberetur, si forent exhibitæ vel ostensæ.

Nulli ergo hominum liceat hanc paginam Nostræ confirmationis inno-

mission, invocation, réquisition, décret et volonté. Si quelqu'un est assez téméraire pour le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant, et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, l'an M. D. C. C. L. I. de l'Incarnation de Notre-Seigneur, le xv des Calendes d'avril, la onzième année de Notre Pontificat.

V

La religion catholique romaine, dit Mackey, a toujours été anti-maçonnique (1).

Or, nous relevons dans le *New-Age,* revue maçonnique publiée à Washington D. C., dit Preuss (2), cette question posée par le rédacteur d'un article paru dans le numéro de janvier 1905 (pp. 81, 82).

Comment se fait-il, s'il est vrai que la Maçonnerie soit si anticatholique et si antichrétienne, que des évêques et même des Papes aient été membres de l'Institution ? Si les Papes peuvent être Francs-Maçons, les simples catholiques devraient avoir la permission de faire partie de la fraternité.

Nous n'avons pas la moindre prévention contre l'Eglise catholique romaine, continue notre auteur, nous considérons la condamnation portée par elle contre la Franc-Maçonnerie comme le résultat de son ignorance de la vraie nature de la Fraternité et des fins qu'elle se

vationis approbationis, commissionis, invocationis, requisitionis, decreti et voluntatis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, ac beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum.

Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem, anno Incarnationis Dominicæ millesimo septingentesimo, quinquagesimo, primo, decimo, quinto kalendas aprilis, Pontificatus Nostri anno undecimo.

Comme la précédente Encyclique, celle-ci est extraite des *Actes Pontificaux,* cités dans l'Encyclique et le Syllabus du 8 décembre 1864, suivis de *divers autres documents,* p. 474-483. (Paris, librairie Poussièlgue, 1865). Avec le texte latin, nous reproduisons, en y faisant quelques retouches, la traduction française qui lui fait face.

Voir le même texte dans l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut : *Les vrais jugements sur la Société des Francs-Maçons.* Bruxelles, 1752, p. 107-115.

(1) The Roman Catholic religion has always been anti-masonic. (Albert-G. Mackey : *An Encyclopædia of Freemasonry,* vol. I, p. 76).

(2) Arthur Preuss : *Etude sur la Franc-Maçonnerie Américaine.* Ouvrage traduit par Mademoiselle A. Barrault, p. 195 et suivantes.

Bibliogr. de la *Revue intern. des Soc. secr.*



propose. Lenning nous dit, dans son *German Freemason's Lexicon* (Lexique du Franc-Maçon allemand), qu'après qu'il eut confirmé la bulle lancée contre les Francs-Maçons par son prédécesseur, Clément XII, le Pape Benoît XIV, influencé par un de ses partisans, zélé Franc-Maçon, fut secrètement initié à l'Ordre. Un Franc-Maçon romain, du nom de Tripolo, prononça un discours à l'occasion de la réception du Pape, et il est avéré que durant la dernière partie de son pontificat, le Pape libéral et éclairé *cessa* de persécuter les Francs-Maçons, ce qui renforce les affirmations de Lenning (1).

Nous le verrons, la même accusation a été portée contre Pie IX. L'auteur de l'article en arrive à cette conclusion :

Si les Papes et les évêques peuvent être Maçons, pourquoi tous les membres de la même Eglise n'auraient-ils pas le droit d'entrer dans la Société ?

Dans sa réponse, Preuss commence par une remarque aussi judicieuse que profonde.

Le Pape et les évêques, dit-il, peuvent pécher gravement. Les catholiques peuvent-ils pour ce motif, en conscience, en faire autant ? Evidemment non. La conscience catholique n'a pas pour guide ce que fait le Pape, ni même ce qu'il enseigne comme personne privée, mais seulement ce qu'il enseigne à l'Eglise universelle comme Vicaire de Jésus-Christ.

Or, lorsqu'ils ont parlé de la sorte sur la Franc-Maçonnerie, tous les Pontifes l'ont condamnée dans les termes les plus clairs, et, parmi ces condamnations, il n'en est pas de plus nobles et de plus précises que celles de Benoît XIV et de Pie IX. Ce sont ces paroles-là qui sont les

(1) Cette accusation, nous la trouvons insinuée dans un ouvrage paru en 1780. L'ouvrage est de tendances nettement maçonniques, probablement écrit par un Franc-Maçon.

« Vers le même temps, Benoît XIV lança les foudres de l'Eglise contre la Société, dans une bulle où il confirmait et renforçait celles de ses prédécesseurs contre le même Ordre. Quelques personnes ont cru que ce Pontife fut porté à cette résolution par les sollicitations du roi de Naples ; d'autres prétendent qu'ayant été lui-même Franc-Maçon, il voulut en étouffer le soupçon, et calmer les esprits du vulgaire ignorant et faible. On serait tenté d'embrasser cette conjecture, en lisant les additions de la bulle, s'il était permis de se livrer à des conjectures sur le compte d'un Saint-Père ».

(*Histoire de la persécution intentée en* 1775 *aux Francs-Maçons de Naples*, suivie de pièces justificatives, par Félix Livoy, F.·.-Maçon, p. 7. Londres, 1780).



guides des consciences catholiques, et non les actes personnels de l'un ou de l'autre de ces Pontifes.

Mais lorsqu'on en vient à considérer les deux Pontifes dont la secte a fait choix pour déclarer qu'ils furent au nombre de ses membres, on est surpris de l'aveuglement des Frères. Le docteur Mackey, mieux informé, prête à Benoit XIV un caractère tout différent de celui sous lequel nous le présente Lenning.

Il était distingué par sa science, dit le Docteur, et il fut un grand protecteur des arts et des sciences. Il se montra cependant ennemi implacable des Sociétés secrètes, et il lança, le 18 mai 1751, sa fameuse bulle renouvelant et maintenant celle de son prédécesseur qui excommuniait les Francs-Maçons (1).

La bulle fut lancée dans la onzième année d'un pontificat qui ne dura que 17 ans, 8 mois et 13 jours; le Pape avait alors 73 ans.

Qu'on nous permette de rappeler ici en quels termes fut portée la célèbre condamnation de Benoît XIV :

« Cependant, pour qu'on ne puisse pas nous reprocher l'imprévoyance d'avoir négligé quelque chose qui pût facilement ôter toute ressource et fermer la bouche au mensonge et à la calomnie, après avoir pris l'avis de quelques-uns de nos Vénérables Frères, les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, nous avons décrété de confirmer par les présentes cette Constitution de Notre prédécesseur, insérée ci-dessus *mot à mot* dans la forme *spécifique* qui est de toutes la plus ample et la plus efficace, comme nous la confirmons, la corroborons et la renouvelons de *science certaine* et de la plénitude de Notre autorité apostolique, par la teneur des présentes lettres, *en tout et pour tout*, comme si elle était publiée la première fois, de Notre autorité et en Notre nom, et Nous voulons et Nous décrétons qu'elle ait force et efficacité *pour toujours* ».

Tel est, conclut Preuss, le Pontife dont Lenning voudrait faire un Maçon. Benoît XIV confirme sous une forme spécifique la condamnation de son prédécesseur qu'il introduit mot pour mot dans la sienne; puis, après un soigneux examen, il la rend perpétuelle; et l'on voudrait nous faire croire qu'entre sa soixante-seizième et sa quatre-vingt-deuxième année, un certain Maçon — chose aussi invraisemblable que beaucoup d'autres à ce sujet — initia le Pontife et en fit un Franc-Maçon. Quand, où, comment cela se passa-t-il ? — Que l'imagination poétique réponde. La condamnation solennelle ne fut jamais révoquée, elle subsiste encore dans tout sa force, — et Benoît XIV mourut sans la rétracter. — Mais, dit le Rédacteur du *New-Age*, il est certain que durant la dernière partie de son Pontificat, le Pape éclairé et libéral *cessa*, en fait, de persécuter les Francs-Maçons, donnant ainsi une base solide aux affirmations de Lenning ». Nous avouons qu'il nous est impossible d'imaginer ce que l'auteur entend par « la dernière partie » du Pontificat

(1) Albert-G. Mackey : *An Encyclopædia of Freemasonry*, vol. I, p. 113.



de Benoît XIV. Il nous semble qu'un document de cette importance, émanant d'un homme de soixante-seize ans, six ans avant sa mort, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, peut être considéré comme ayant paru suffisamment près de la *dernière partie* de son règne. Nous sommes heureux de constater que le Dr Mackey avait une trop bonne opinion de l'intelligence de ses lecteurs pour leur présenter Benoît XIV comme Franc-Maçon (1).

Mais le Pape, *comme personne privée*, peut-il être Franc-Maçon ? Cette question revient à cette autre: Le Pape, dans son for intime, peut-il être hérétique ? Peut-il adhérer à une secte hérétique ?

Avec la majorité des théologiens catholiques, nous répondons hardiment : Non.

Ouvrons l'Evangile. C'était le jeudi soir, après la Cène, Jésus conversait une dernière fois avec ses Apôtres, avant d'aller subir les effroyables tourments de sa Passion et, en un tel moment, les paroles du divin Maître revêtaient un caractère spécial de gravité et de solennité. Après avoir dit au chef des Apôtres la haine dont le poursuivait le prince des démons, il s'empresse de le rassurer :

J'ai prié pour toi, déclare Jésus à Pierre, afin que ta foi ne défaille pas.

Faisant ensuite allusion à la chute prochaine de l'apôtre et à la faiblesse lamentable de son triple reniement, comme pour lui faire sentir que l'indéfectibilité dont il lui annonce la garantie sera un pur privilège et l'effet exclusif de l'assistance divine, il lui donne l'ordre de confirmer ses frères, c'est-à-dire de les affermir dans la vraie foi (2).

C'est la voix de la Tradition entière, dit le cardinal Billot que ces paroles doivent s'entendre de Pierre et de ses successeurs jusqu'à la fin des temps. Assurément, continue le grand théologien, elles concernent principalement la personne publique de celui qui enseigne du haut de la chaire, mais elle doivent aussi s'étendre, et, semble-t-il, de toute nécessité, à la personne privée du Pontife, pour ce qui tient à la préservation de l'hérésie.

(1) Arthur Preuss : *lib. cit.*

(2) *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* (Evangile selon saint Luc, chap. XXII, v. 32).



C'est au chef de l'Eglise, en effet, qu'est confiée la charge ordinaire de confirmer les autres dans la foi et, à cet effet, le don de la foi indéfectible lui a été demandé par le Christ qui, dans toutes ses prières, est exaucé par le Père céleste. Mais celui qui doit recevoir ce don est-ce une personne abstraite et métaphysique ? N'est-ce pas plutôt une personne réelle et vivante qui doit être la source de l'affermissement des autres dans la foi ? Mais comment serait-elle indéfectible la foi dans celui qui, en vérité, ne peut pas errer quand il détermine aux autres l'objet de leur croyance, mais peut personnellement faire naufrage dans la foi ? (1).

Que le Pontife suprême, considéré comme personne privée, ne puisse pas être hérétique, même d'une façon simplement interne, l'ordre des choses institué par Dieu l'exige impérieusement.

En effet, dit le cardinal Bellarmin, le Pape non seulement ne doit pas et ne peut pas prêcher l'hérésie, mais il doit toujours enseigner la vérité, et indubitablement il le fera, le Seigneur lui ayant prescrit de confirmer ses frères. Mais, je le demande, comment confirmera-t-il ses frères dans la foi, comment prêchera-t-il toujours la vraie foi un Pontife hérétique ? Dieu assurément peut tirer d'un cœur hérétique la confession de la vraie foi, comme jadis il fit parler l'ânesse de Balaam. Mais ce sera en violation des lois de la nature, et non suivant le mode de sa providence qui dispose tout avec suavité (2).

Quant aux doctrines de la Franc-Maçonnerie, elles ne constituent pas seulement une hérésie, mais un tissu d'erreurs et une sentine d'hérésies. Qu'on en juge par cet exposé véridique et magistral du grand Pape Léon XIII :

Il existe dans le monde, dit l'illustre Pontife, un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la Franc-Maçonnerie qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent...

Par sa constitution essentielle, cette association répugne à l'honnêteté. Si grandes, en effet, que puissent être parmi les hommes, l'astucieuse habileté de la dissimulation et l'habitude du mensonge, il est impossible qu'une cause, quelle qu'elle soit, ne se trahisse pas par les effets qu'elle produit :

(1) Cardinal Billot, Tractatus de Ecclesiæ Christi, q. XIV, de Romano Pontifice, p. 631-632 ; Romæ, 1903.

(2) Bellarminus, *De Romano Pontifice*, lib. IV, cap. 6.



« Un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits et un mauvais n'en peut porter de bons » (1).

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Voici, en effet, ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué, et cette conclusion Nous livre le dernier mot de ses desseins. Il s'agit pour les Francs-Maçons — et tous leurs efforts tendent à ce but, — il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme.

Tout ce que Nous venons ou ce que Nous Nous proposons de dire doit être entendu de la secte maçonnique envisagée dans son ensemble, en tant qu'elle embrasse d'autres sociétés qui sont pour elle des sœurs et des alliées. Nous ne prétendons pas appliquer toutes ces réflexions à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il peut s'en trouver, et même en bon nombre, qui, bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables sociétés, ne trempent cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces sociétés s'efforcent d'atteindre. De même encore, il peut se faire que quelques-uns des groupes n'approuvent pas les conclusions extrêmes auxquelles la logique devrait les contraindre d'adhérer puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association...

. . . .

Bien que, prise dans son ensemble, la secte fasse profession de croire à l'existence de Dieu, le témoignage de ses propres membres établit que cette croyance n'est pas, pour chacun d'eux individuellement, l'objet d'un assentiment ferme et d'une inébranlable certitude. Ils ne dissimulent pas que la question de Dieu est pour eux une cause de grands dissentiments. Il est même avéré qu'il y a peu de temps une sérieuse controverse s'est engagée entre eux à ce sujet. En fait, la secte laisse aux initiés liberté entière de se prononcer en tel ou tel sens, soit pour affirmer l'existence de Dieu, soit pour la nier; et ceux qui nient résolument ce dogme sont aussi bien reçus à l'institution que ceux qui, d'une certaine façon, l'admettent encore, mais en le dénaturant, comme les panthéistes, dont l'erreur consiste précisément, tout en retenant de l'Etre divin on ne sait quelles absurdes apparences, à faire disparaître ce qu'il y a d'essentiel dans la vérité de son existence.

Or, quand ce fondement nécessaire est détruit ou seulement ébranlé, il va de soi que les autres principes de l'ordre naturel chancellent dans la raison humaine et qu'elle ne sait plus à quoi s'en tenir, ni sur la création du monde par un acte libre et souverain du Créateur, ni sur le gouvernement de la Providence, ni sur la survivance de l'âme et de la réalité d'une vie future et immortelle succédant à la vie présente. L'effondrement des vérités, qui sont la base de l'ordre naturel, et qui

(1) S. Mathieu, chap. VII, v. 18.



importent si fort à la conduite rationnelle et pratique de la vie, aura son contre-coup sur les mœurs privées et publiques...

Le Pontife passe ensuite en revue les doctrines des Francs-Maçons et en résume ainsi le caractère essentiel, dénonçant en même temps les buts criminels poursuivis par les sectaires :

Leurs dogmes principaux sont en un si complet et si manifeste désaccord avec la raison qu'il ne se peut imaginer rien de plus pervers. En effet, vouloir détruire la religion et l'Eglise établies par Dieu lui-même et assurées par lui d'une perpétuelle protection, pour ramener parmi nous, après dix-huit siècles, les mœurs et les institutions des païens, n'est-ce pas le comble de la folie et de la plus audacieuse impiété ? Mais ce qui n'est pas moins horrible ni moins supportable, c'est de voir répudier les bienfaits miséricordieusement acquis par Jésus-Christ, d'abord aux individus, puis aux hommes groupés en familles et en nations : bienfaits qui, en témoignage des ennemis même du christianisme, sont du plus haut prix. Certes, dans un plan si insensé et si criminel, il est bien permis de reconnaître la haine implacable dont Satan est animé à l'égard de Jésus-Christ et sa passion de vengeance (1).

La conclusion qui se dégage, dès à présent, de cet exposé historique et doctrinal est aussi nette que péremptoire :

Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de Pape franc-maçon.

VI

Benoît XIV mourut le 3 mai 1758, conservant jusqu'à la fin sa douce sérénité. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans, et avait gouverné l'Eglise pendant près de dix-huit ans.

Benoît XIV a laissé une mémoire vénérée. Sa douceur, son affabilité, son amour pour les lettres, la protection qu'il accordait aux savants, ses grandes connaissances, ses remarquables ouvrages, l'esprit de paix et de modération qu'il montra pendant son pontificat, lui ont valu les éloges des catholiques et des protestants.

Voici ce que dit de lui le fils du ministre Walpole ; c'est un protestant qui parle :

Prosper Lambertini, évêque de Rome, sous le nom de Benoît XIV. Quoique prince absolu, il régna innocemment... Il restaura le lustre de

(1) Encyclique de S. S. Léon XIII, « *Humanum Genus* », 20 avril 1884 ; édition de la Bonne Presse, t. I, p. 251-263.



la tiare. Avec quel art obtint-il cette gloire ? Seulement avec ses vertus. Honoré par les amis de la Papauté, estimé des protestants, il fut un ecclésiastique sans insolence ou *intérêt*, un prince sans favori, un Pape sans népotisme, un auteur sans vanité, un homme que ni l'esprit, ni le pouvoir ne gâtèrent jamais.

Voilà l'hommage mérité que le fils chéri d'un ministre qui n'a courtisé aucun prince, ni vénéré aucun ecclésiastique, offre dans un pays protestant à l'excellent Pontife des Romains... (1)

On l'a dit avec raison : c'est un vrai témoignage que celui qui est prononcé par une voix ennemie.

(A suivre).

Dom J. BAUCHER, O. S. B.
à Farnborough (Angleterre).

(1) Cité par Artaud de Montor : *Histoire des Souverains Pontifes Romains*, t. VII, p. 110.

Cf. Picot (Michel-Joseph-Pierre) : *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le* XVIII[e] *siècle*, 3[e] édition, t. III, p. 35 et suivantes. Paris, 1854.

Patrick J. Healy, *The Catholic Encyclopædia*, vol. II, art. Bénédict. XIV, p. 432-436. New-York, 1907.

H. Hemmer, *Dictionnaire de Théologie catholique de l'abbé Vacant*, t. II, art. Benoît XIV, col. 706-708.



DOCUMENTS SUR LE MOUVEMENT MONDIAL JUIF

PENDANT LE SECOND TRIMESTRE 1921

SOMMAIRE :

GENERALITES INTERNATIONALES : Ligue universelle antijuive. — L'internationalisme d'Einstein. — La thèse antisémite. — Douzième Congrès Sioniste à Carlsbad.

Les Protocols : Article de M. Salomon Reinach sur un travail de M. Lucien Wolf. — Interview de la Princesse Catherine Radziwill et de Mme Henriette Hurblut. — Conférence de la Princesse Catherine Radziwill à Brooklyn. — Le *Peuple Juif* reproduit l'article de la *Revue Mondiale.* — Calomnie de l' « American Jewish Committee ». —Brochure : « Les Sages de Sion et l'Opinion mondiale », contre les « Protocols ». — Traduction italienne des « Protocols ». — Discussion d'un article de la *Croix* par *l'Univers Israélite.* — Article de M. A.-M. du Chayla.

ALLEMAGNE : Bismarck et l'antisémitisme. — Juifs allemands contre le Sionisme. — Influences juives dans le ministère Wirth.

ANGLETERRE : Conférence de M. G. Levison sur l'antisémitisme. — Le « Joint Press Committee » pour combattre l'antisémitisme. — Influences juives sur M. Lloyd George. — Sir Marcus Samuel, pair d'Angleterre. — Sir Philipe Sassoon, secrétaire de M. Lloyd George, membre du Conesil de la National Gallery de Londres. — Le gouvernement refuse communication du rapport sur les troubles de Jérusalem. — Il n'y a pas de renseignements sur la proportion de Juifs naturalisés. — Deux Juives sont nommées juges du comité de Londres. — Sir David Sassoon est nommé maire de Bombay. — Projet d'ouverture des colonies anglaises à l'immigration juive. — Protestation contre l'arrêt de l'immigration juive en Palestine.

AUTRICHE : Congrès antisémite à Vienne. — Les Juifs ne sont pas admis au Touring-Club. — La Ligue des B'Brith.

BULGARIE : Faveurs pour les Juifs.



EGYPTE : Israël, journal juif.

ETATS-UNIS : Les embarras de M. Henry Ford. — La Y. M. C. A. admet les Juifs et les Catholiques (?). — Scission Sioniste. — Les Juifs au Parlement. — Loi contre l'antisémitisme au Michigan. — Le Président Harding et le B'rith Abraham. — M. Louis Marshall proteste contre la limitation de l'immigration. — Le Président Harding favorise les immigrants. — Campagne de la presse juive sur le même sujet. — Reconnaissance des Juifs pour le Président Wilson. — Congrès juif américain. — Campagne contre le « *Dearbon Independent* », de Ford. — Les Chevaliers de Colomb contre l'antisémitisme, contre les préjugés de race, organisation de conférences en Amérique et au Canada dans ce but. — Une Juive avocat. — Le Cardinal Manning et les Juifs.

FRANCE : Extraits de notices nécrologiques consacrées à M. Joseph Reinach, affaire Dreyfus, sionisme, Ligue des Patriotes et Boulangisme, etc. Alfred Dreyfus aux obsèques. — Les indésirables, lettre particulière adressée à la Revue. — Les Juifs, Jeanne d'Arc et Napoléon Ier. — Boycottage mondain des Juifs. — Les cultuelles d'inspiration juive, la France et le culte juif. — L'Alliance Israélite et le Sionisme, curieuse anecdote sur le journal *Le Temps*. — Plaintes contre M. Briand. Les Juifs ne sont pas révolutionnaires. — Protestation contre un article de M. Roger Lamblin paru dans la *Revue Hebdomadaire*. — Conférences à la Jeunesse israélite de Nice. — *L'Humanité*, *la Victoire* et les Juifs. — M. Tirard, Haut-Commissaire dans les provinces allemandes occupées intervient contre l'antisémitisme.

HOLLANDE : La reine de Hollande et les Israélites.

HONGRIE : Mesures contre les Juifs médecins et instituteurs. — Boycottage des journaux juifs. — Interdiction de l'hébreu et du Yidisch dans les correspondances, etc. — Statistique criminelle juive. — Les Juifs et Béla Kuhn.

ITALIE : La mort d'Ernesto Nathan.

LITHUANIE : Ministre des affaires juives.

PALESTINE : Les Juifs en Palestine, éloge du Haut-Commissaire anglais. — Le mandat anglais et les Juifs de France. — Allocution consistoriale du Saint-Père. — Les « assimilateurs » et le sionisme. — Suspension de l'immigration en Palestine. — Les Juifs espions. — Le Comité national juif de Palestine et le mandat anglais. — La politique de Sir Herbert Samuel n'est pas aussi énergique que le voudraient les Juifs. — Le Comité arabe et chrétien de Jaffa demande un gouvernement représentatif et l'annulation de la déclaration Balfour. — Déclaration du président du Congrès arabe de Caïffa.

POLOGNE : Les Juifs en Haute-Silésie. — Le gouvernement craint les les Juifs. — Le Conseil de l'Ordre des avocats de Varsovie refuse l'admission des Juifs. — Les antisémites veulent fermer la frontière orientale aux révolutionnaires juifs. — Les Juifs veulent changer leurs noms.



ROUMANIE : Un vice-ministre pour les Juifs. — Le ministre de la Justice réprouve l'antisémitisme. — Mesures du ministre de la guerre contre l'espionnage juif.

RUSSIE : Les Juifs fonctionnaires par force des Soviets. — Les mémoires du Comte Witte : Les Juifs révolutionnaires.

— Nous lisons dans les *Archives israélites*, 14 avril 1921, p. 59 :

Les antisémites s'agitent dans la plupart des pays. La trêve de la guerre leur paraît insupportable et ils prétendent recommencer leur guerre contre les Juifs. Pour mener à bien leurs projets, ils se disposent à créer une *Ligue universelle antijuive*. C'est Berlin qui a pris cette initiative. Mais Vienne l'a distancé en convoquant un Congrès antisémite auquel ces bons Allemands et leurs amis de Tchéco-Slovaquie sont convoqués.

Si l'on rapproche ces manifestations de la campagne menée par certains journaux anglais et des libellés répandus aux Etats-Unis, on se rendra compte qu'une levée générale de boucliers antisémites se prépare. A bon entendeur, salut !

C'est toujours la même tactique, les Juifs portent la révolution et l'anarchie dans tous les pays. Puis, lorsque les chrétiens veulent se défendre, les Israélites crient à la persécution et à la réaction. Le truc finit par être éventé. A bon entendeur, salut !

— L'*Evening Post*, de New-York, a publié une interview du physicien juif Einstein, auteur de la théorie de la relativité.

— *La Tribune Juive* signale certaines déclarations parmi lesquelles nous relevons les suivantes :

L'humanité souffre actuellement en Allemagne et dans toute l'Europe orientale, comme elle n'a jamais souffert au cours des derniers siècles. Elle souffre par suite d'un nationalisme exagéré et étroit. La vague nationaliste, qui se transforme au moindre prétexte et sans prétexte aucun, en chauvinisme, est une maladie.

L'internationalisme, qui existait avant la guerre, en 1914, l'internationalisme de la culture, le cosmopolitisme du commerce et de l'industrie, la tolérance intellectuelle, ce genre d'internationalisme était juste. La paix ne sera pas rétablie dans le monde, et les blessures causées par la guerre ne guériront pas, tant que cet internationalisme ne sera pas rétabli.

On sait, en effet, que l'internationalisme sous toutes ses formes est une des armes dont les Juifs se servent le mieux



pour réaliser la domination d'Israël, annoncée dans les « *Protocols* » *des Sages de Sion.*

— La revue *Paix et Droit*, organe de l'Alliance israélite universelle, publie, dans son numéro de mai 1921, un article : « Les Juifs et la Conquête du Monde », dans lequel nous relevons cet exposé assez exact de la thèse antisémite :

Les Juifs sont les promoteurs du malaise dont souffre actuellement le monde ; ils sont à la fois les responsables et les profiteurs de la guerre et des calamités qui l'ont suivie. Bolcheviks en Russie, Sionistes en Pologne, Palestiniens en Angleterre, Communistes en Europe centrale, socialistes selon Moscou ou capitalistes effrénés en Occident, quelle que soit leur nationalité, leur origine ou leur parti politique, ils sont tous d'accord pour trahir l'hospitalité des peuples qui les ont généreusement accueillis, pour détruire leurs civilisations nationales et conquérir sur leurs ruines la suprématie commerciale et financière ainsi que la puissance politique. Après la Russie, qui est leur proie et leur victime, le tour de la Grande-Bretagne est venu, dont la conquête ne fait que précéder celle de l'univers.

D'ores et déjà, le pouvoir plus ou moins occulte de cette coterie internationale s'est appesanti sur la politique anglaise et ses représentants : le premier ministre en est aujourd'hui le prisonnier. C'est dans ce fait qu'il faut chercher la cause profonde de ses paroles et de ses actes, de ses à-coups et de ses incartades diplomatiques. Son attitude dans le problème des réparations, dans les questions de Palestine, de la Ruhr et de la Haute-Silésie, son irréductible hostilité contre la Pologne, ses compromissions avec la République des Soviets, son oubli systématique du droit et de l'intérêt de ses alliés français, tout cela lui est dicté par les banquiers sémites du Stock Exchange, coalisés avec ceux de Wall Street et de Berlin.

Naturellement, l'auteur de l'article entreprend la réfutation de ces assertions ; son argumentation, aussi subtile soit-elle, est faible et se heurte contre l'évidence des faits et la mise en action du programme annoncé dans les « *Protocols* ». Si l'on ajoute que les Juifs mènent partout, à l'aide de la Franc-Maçonnerie et de ses filiales, la lutte contre l'Eglise, le tableau est aussi vrai que complet.

— Du *Peuple Juif*, 24 juin 1921 :

Le douzième Congrès sioniste s'ouvrira, le premier septembre, à Carlsbad. Un bureau chargé des préparatifs de ce Congrès est placé sous la direction de M. Julius Berger et du Dr Martin Rosenbluth...

Le meeting du Grand Comité d'Action, qui avait été fixé au 22 juin, a



été ajourné au 10 juillet... Le meeting aura lieu à Prague, dans les locaux de la Loge *B'ne Brith.*

— Sous ce titre : « Les Prétendus Procès-Verbaux des Sages de Sion », l'*Univers Israélite* reproduit, dans son numéro du 1er avril 1921, un article publié par M. Salomon Reinach, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature.* Ce travail a pour but de démontrer que les « *Protocols* » *des Sages de Sion* sont un faux dont M. Lucien Wolf, de Londres, aurait retrouvé les sources multiples. D'après l'auteur anglais, auquel M. Salomon Reinach apporte l'appui de son autorité, l'ouvrage de Serge Nilus se rattache aux travaux de Barruel, Robison, Malet, Gougenot des Mousseaux. On retrouve ces mêmes idées, paraît-il, dans l'*Anabaptisticum Pantheon* (1702) et le *Judaïsme dévoilé* d'Eisenmenger (1711). Puis aussi dans les ouvrages d'Ed. Drumont, Copin Albancelli, en France ; Wichtl, Meister et Rosenberg, en Autriche et en Bavière ; Mme Webster, en Angleterre. Et encore dans les romans du Polonais Krassinsky (1834), et surtout du Prussien Hermann Gœdsche (dont le plus connu serait *Biarritz,* 4 volumes, Berlin, 1868). Et tout cela est digne de Leo Taxil ; tel est, du moins, l'avis de M. Salomon Reinach qui ajoute, à l'adresse de ceux qui croient aux « *Protocols* » *des Sages de Sion :*

Tant de naïveté, en 1920, rend rêveur. Ceux qui ont cru aux *Monita Secreta* étaient moins à plaindre, car ces *Monita,* rédigés avec art par un ancien jésuite, sont un faux, dont on ne peut pas dire qu'il sente mauvais à distance. Il faut vraiment être dépourvu d'odorat pour ne pas reconnaître celui de Nilus.

M. Salomon Reinach termine ainsi :

Les faux procès-verbaux de Bâle sont venus à point pour fortifier l'opinion que le bolchevisme russe est d'origine juive... Mais, insiste-t-on, il y a des juifs d'origine parmi les chefs bolchevistes. Sans doute, mais il n'y a pas qu'eux. Ces chefs, fussent-ils tous juifs (on n'en compte guère qu'une dizaine) (1), il faudrait reconnaître qu'ils font une politique non pas juive, mais antijuive, comme les douze apôtres qui étaient pourtant tous juifs, il y a quelque dix-neuf cents ans.

(1) M. Salomon Reinach est bien mal documenté, pour un savant, sur la question. Il pourra lire avec profit le document publié à la page 333 du supplément à notre numéro d'avril.



Nous n'avons pas à discuter dans cette partie de la Revue les assertions plus ou moins exactes et risquées de M. Salomon Reinach ; nous ne ferons qu'une observation, toujours la même : Les faits ont-ils justifié et justifient-ils encore chaque jour en se multipliant le programme dévoilé par les « *Protocols* » *des Sages de Sion ?* » Programme d'action qui a pour but final la destruction de la Société et la ruine de l'Eglise catholique, afin de laisser la place nette à la domination mondiale du Messie matériel d'Israël.

Et nous ajouterons que si M. Salomon Reinach, M. Lucien Wolf, de Londres, et d'autres, ont trouvé trace d'idées semblables à celles exprimées par les « *Protocols* » *des Sages de Sion,* dans d'autres ouvrages de beaucoup antérieurs, cela prouve simplement que l'action révolutionnaire et anarchique des Juifs, marchant à la conquête de la domination universelle, ne date pas d'hier. On en retrouve, en effet, la trace dans le *Zohar* et le *Talmud* que M. Salomon Reinach a négligé de citer, peut-être parce qu'ils sont l'œuvre de rabbins juifs.

— Sous ce titre : « La Vérité sur les Protocols de Sion », *La Tribune Juive* reproduit, dans son numéro du 1er avril 1921, deux « Interviews de la princesse Radziwill et de Mme Henriette Hurblut », qui ont paru dans l'*Amecican Hebrew* (numéros 15 et 16, 1912). Ces documents ne nous apprennent rien de nouveau. C'est toujours la même thèse philosémite, qui ne saurait prévaloir contre les faits accomplis et en voie de réalisation. Notons, cependant, le passage suivant des déclarations de la Princesse Catherine Radzivill :

Quant à l'assertion que les « Protocols », sans égard à leur authenticité, aient eu un rapport avec la révolution, c'est une ineptie. Tous ceux qui connaissaient la situation en Russie auraient pu prédire l'avènement de la révolution. Moi-même, je l'ai signalé dans mon livre « Derrière le voile de la Cour de Russie », que j'ai fait paraître sous mon pseudonyme « Comte Paul Wasili ».

La révolution n'a pas été l'œuvre des Juifs. La révolution est née de causes historiques et était inévitable, comme toutes les révolutions. S'il n'y avait pas eu la guerre mondiale, la police russe aurait probablement su la réprimer pour un certain temps, comme elle l'avait fait en 1905.

La Princesse Radziwill parle d'une « dame américaine » qui aurait eu, chez la princesse, à Paris, connaissance du faux manuscrit.



La Tribune Juive dit :

La dame américaine, Mme Henriette Hurblut, que cite la princesse Radziwill, et qui se trouve actuellement à New-York, a fait, en 1916, à l'*American Hebrew* (n° 16, 4 mars 1921), les déclarations suivantes.

Pourquoi en 1916 ? Personne à cette date ne parlait de la publication de Serge Nilus. Passons et constatons qu'après s'être déclarée « antisémite », cette dame, Américaine par son mariage, née d'une mère française et d'un père anglais, confirme, sans trop insister, les dires de la princesse russe, en ce qui concerne la prétendue origine policière des « *Protocols* ». Tout cela n'est pas sérieux et les Juifs feront bien de chercher mieux.

La *Tribune Juive* nous apprend, dans son numéro du 22 avril 1921, que « la princesse Radziwill a fait, ces jours derniers, une conférence à Brooklyn, sur « l'Origine des Procès-Verbaux des Sages de Sion ». Enregistrons, d'après le journal juif, cette déclaration :

Je ne suis pas juive. Dans mes veines, il n'y a pas une goutte de sang juif, mais tout ce que je vais dire m'est dicté par la conscience d'un devoir sacré ; je dois exprimer tout ce que je sens et tout ce que je sais.

La princesse Radziwill ne fait que reproduire ses précédentes assertions dont l'inanité et la source intéressée ne font plus de doute pour personne. Voici, cependant, un fait nouveau :

Plus tard, pendant l'examen de l'affaire Beïlis, à Kief, on donna aux jurés un exemplaire des « Procès-Verbaux ».

Si le fait était exact, cela se serait su. Un pareil document ne passe pas inaperçu.

Dans son numéro du 1er avril 1921, *Le Peuple Juif* reproduit sans commentaire l'article publié par la princesse Catherine Radziwill, dans la *Revue Mondiale*, contre l'authenticité des « Protocoles des Sages de Sion ».

— Les « *Protocols* » indiquent que la calomnie doit être une des armes employées par les Juifs pour déconsidérer et déshonorer les adversaires d'Israël. Voici un échantillon du genre, cueilli dans *La Tribune Juive*, du 8 avril 1921 :

Le rapport annuel de l'*American Jewish Committee* dit que, pendant

la Conférence de la Paix, les antisémites européens, se trouvant à Paris, ont essayé de *vendre leur silence* aux délégués de l'*American Jewish Committee* et proposaient *de ne pas publier les « Procès-Verbaux de Sion »*. Le marché ne fut pas accepté, (Cf. : *L'Univers Israélite*, 15 avril 1921, p. 756).

Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 22 avril 1921, p. 12, sous le titre « Le Faux des Sages de Sion » :

Comme il est de la plus grande importance d'éclaircir à fond cette œuvre mensongère et de confondre les calomniateurs qui ont essayé ainsi de compromettre aux yeux de l'humanité le peuple juif tout entier, nous avons réuni les documents les plus essentiels parus à ce sujet dans la presse mondiale.

La brochure est préfacée par M. Maurice Vernes, président de l'Ecole des Hautes-Etudes religieuses à la Sorbonne.

« Les Sages de Sion et l'Opinion Mondiale » se trouve en vente aux éditions du « Buisson Ardent », 24, rue Laffitte, 3 francs.

— *La Tribune Juive* annonce, dans son numéro du 22 avril 1921, qu' « une traduction italienne du fameux pamphlet antisémite *le Péril Juif* vient de paraître.

Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 29 avril 1921, au sujet d'un article paru dans *La Croix*, sous la signature de « Franc » :

Vous pouvez tourner et retourner la question de l'antisémitisme comme vous voudrez et l'examiner successivement sur toutes ses coutures : vous n'y trouverez jamais qu'une seule et même espèce de fil blanc, celle que dévide la bobine du catholicisme clérical et démagogique, exploitation politique de la religion, qui n'a rien à voir avec le sentiment religieux.

Nul n'a oublié le rôle abominable joué par *La Croix*, pendant l'affaire Dreyfus. Aucune feuille ne s'acharna plus venimeusement à tromper les esprits ; aucune, ni même celle de Drumont. Des moines de combat politique exploitaient cette usine de mensonge, les trop célèbres Assomptionnistes. J'ignore si les Assomptionnistes continuent en personnes ce joli travail, mais *La Croix* subsiste et persiste. Elle persévère dans son être, qui est de débiter les calomnies et les sophismes les plus audacieux, les plus grossiers. Quel mépris faut-il avoir de son lecteur pour oser lui présenter des raisonnements aussi ahurissants !

Combien faut-il que la publication des « *Protocols* » gêne les Juifs pour les amener à de telles colères. Car tout cela vient de ce que « Franc » avait publié un article consacré à un



ouvrage de Monseigneur Jouin, qui coûte 1 franc et qui voudrait bien vulgariser les faux *Protocols des Sages de Sion.*

Dans cet article, « Franc » a écrit, d'après l'*Univers Israélite,* cette vérité incontestable :

Lors même que les *Protocoles* ne seraient pas authentiques au point de vue de leur origine et de leur caractère historique, ils existent du moins et ils ont une valeur incontestable de documents intellectuels, fussent-ils purement imaginatifs.

Et cette valeur est d'autant plus grande qu'ils sont confirmés par les faits. C'est bien pourquoi leur divulgation cause tant de rage aux Juifs. A tel point que, perdant toute mesure, ils en viennent à rappeler le « faux Henry » et la mort du lieutenant-colonel qu'on « trouva égorgé dans sa cellule, suicide ou assassinat ».

Nous poserons simplement à l'*Univers Israélite* ces questions, auxquelles « Alsaticus » se gardera bien de répondre, du reste :

A qui a profité le faux Henry, aux juifs ou aux antisémites ? Qui, une fois le faux mis à jour, avait intérêt à la disparition (suicide ou assassinat) de l'auteur présumé, afin que l'origine réelle du document ne puisse jamais être établie ? Or, le rabbin « Alsaticus » n'ignore pas l'adage de droit : *Is fecit cui prodest.*

Quant aux « *Protocols* », il faudra d'autres preuves que le témoignage de la princesse Radziwill, le seul recueilli jusqu'ici par les Juifs, pour en démontrer la fausseté. Leur véracité est, au contraire, démontrée par les événements de chaque jour.

— M. A.-M. du Chayla, officier russe, Français d'origine, ayant vu à Lyon, « aux vitrines des librairies de la place Bellecour », l'édition française des « *Protocols* » *des Sages de Sion,* publiée par M[gr] Jouin, a fait paraître dans *La Tribune Juive,* 14 mai 1921 (1), un long article sur Serge Nilus et son livre. M. du Chayla a connu Serge Nilus, en 1909, au couvent orthodoxe « Optima Poustine ».

Les Juifs et leurs défenseurs ont commencé par mettre en doute l'existence de Serge Nilus, puis ils ont donné les rensei-

(1) Le numéro aurait dû paraître le 13 ; il a été retardé d'un jour, vu l'importance de cet article. (Cf. Note de la *Trib. Juive*).



gnements les plus fantaisistes sur cet écrivain. M. du Chayla apporte des précisions qui remettent les choses au point.

Serge Alexandrovitch Nilus était, en 1909, un homme de quarante-cinq ans environ ; il descend d'un émigré suédois, venu en Russie sous Pierre I[er]. C'est un homme instruit, ancien propriétaire du Gouvernement d'Orel ; il a terminé ses études à la Faculté de Droit de l'Université de Moscou. Il possède « à la perfection le français, l'allemand et l'anglais » et connaît « à fond la littérature contemporaine étrangère. Son frère, Dimitri Alexandrovitch Nilus, était président du Tribunal de Moscou ». Serge Nilus a épousé une ancienne demoiselle d'honneur de l'Impératrice Alexandra Feodorowna (1), Hélène Alexandrovna Ozerova, fille de M. Ozeroff, Maître de la Cour, ancien ministre de Russie à Athènes. Son frère, le Major Général David Alexandrovitch Ozeroff, était Maréchal du Palais d'Anitchkoff. Serge Nilus était un protégé de la Grande Duchesse Elisabeth (2). En 1918, S. Nilus était à Kieff, puis il vint en Allemagne, à Berlin.

La première édition des « *Protocols* », par Serge Nilus, est de 1902. Le manuscrit, dont le texte était rédigé en français, lui fut transmis par l'intermédiaire d'une dame K..., qui, elle-même, le tenait du Général Ratchkovsky, chef de la police russe en France, où il luttait contre la Franc-Maçonnerie et les Sectes. Ces feuillets étaient écrits de mains et d'encres différentes ; certains contenaient, nous dit M. du Chayla, des fautes de français décelant une plume étrangère. En 1901, Serge Nilus était déjà en possession des « *Protocols* ».

Nous voilà loin du roman de la Princesse Radziwill qui affirme les avoir vu fabriquer, en 1905, à Paris. La première publication par Serge Nilus eut lieu en 1902, comme annexe à son livre *Le Grand dans le Petit et l'Antéchrist*, etc. Nouvelles éditions en 1905, 1907, 1911, etc.

Ajoutons que nous avons une édition russe imprimée en 1901, laquelle n'est qu'une réimpression d'une édition précédente.

Nous n'avons pas, dans cette partie de la Revue, à entrer dans une discussion qui sera faite par une plume plus érudite

(1) Femme de Nicolas II.

(2) Sœur de l'Impératrice Alexandra Feodorovna et femme du Grand Duc Serge, gouverneur de Moscou.



et compétente ; mais on voit par cette courte analyse que l'article de M. du Chayla, publié dans *La Tribune Juive*, vient à l'encontre de tous les arguments apportés jusqu'ici par les Juifs et leurs défenseurs.

Du reste, la grande preuve de l'authenticité des « *Protocols* » est fournie par la marche des événements, et, plus nous avançons, plus cette preuve devient manifeste.

— M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites*, 28 avril 1921 :

Un certain docteur Otto Johlinger a entrepris de réhabiliter la mémoire [de Bismarck] à un point de vue qui nous touche. Bismarck passe, en effet, pour avoir, sinon créé, du moins couvé et couvert de sa toute puissante protection ce monstre qu'on appelle l'antisémitisme, produit essentiellement germanique. Or, dans une conférence faite dans un cercle d'étudiants juifs à Berlin, M. Johlinger l'a défendu contre ce reproche qui ternit sa réputation auprès des Israélites.

Après avoir résumé les arguments du conférencier, M. H. Prague conclut :

En somme, cet essai de réhabilitation du chancelier de fer nous paraît devoir laisser intacte la réputation bien avérée de Bismarck comme patron de l'antisémitisme !

— De l'*Univers Israélite*, 29 avril 1921, p. 37 :

Dans le Congrès annuel qu'elle vient de tenir, l'Union des Associations d'étudiants israélites d'Allemagne, renouvelant une décision antérieure, a adopté une résolution dans laquelle elle se déclare hostile au sionisme.

D'autre part, un des rabbins les plus connus d'Allemagne, le Dr Jacob, de Dortmund, déclare, dans un journal : « Nous n'avons d'autre patrie que l'Allemagne... Ma conscience ne saurait admettre que nous recueillions actuellement des fonds pour une colonie d'Asie anglo-juive... Que les Juifs d'Angleterre et de France se consacrent, s'ils le veulent, à la Palestine. En fin de compte, nous n'avons pas à encourager l'impérialisme anglais ni le nationalisme sioniste ».

— Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 17 juin 1921 :

Un des choix les plus commentés du chancelier Wirth est celui qui a porté sur la nomination de Walther Rathenau comme ministre de la Reconstitution dans le nouveau cabinet allemand. Les réactionnaires et les antisémites — c'est blanc bonnet et bonnet blanc des deux côtés du



Rhin (1) — avaient protesté d'avance contre l'entrée du grand industriel dans le gouvernement, à la fois à cause de ses idées sociales et de son origine juive. Ils prétendaient que le ministère Wirth était déjà trop « enjuivé » ; il paraît notamment que le Dr Rosen, ministre des affaires étrangères du Reich, a des accointances judaïques... Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, quand l'Allemagne veut échapper à la catastrophe et regagner une place honorable dans le monde, elle fait appel au concours d'un israélite.

D'où l'on peut conclure que la puissance juive domine aujourd'hui le monde, C. Q. F. D.

— *Le Peuple Juif* donne, dans son numéro du 6 mai 1921, un compte rendu succinct d'une conférence faite à Londres, sous la présidence de M. Lucien Wolf, par M. Cl. Levison. Sujet : « la prophylaxie et le traitement de l'antisémitisme ». Nous en extrayons les passages suivants :

Examinant les causes de l'antisémitisme contemporain, M. Levison estime qu'à sa base se trouve une antipathie instinctive et largement répandue contre les Juifs, qui prend un caractère d'hostilité bien marquée lorsque s'exaspérèrent les sentiments nationalistes. Le mouvement nationaliste s'étant extrêmement développé après la guerre, l'antisémitisme a fait de même.

Le conférencier ne croit pas que le sentiment de race, qui fut la cause primordiale de l'antisémitisme, joue actuellement un rôle important...

M. Lucien Wolf, président, fut également d'avis qu'il existe un sentiment indéfini d'antipathie contre les Juifs que les antisémites tâchent d'utiliser....

Quant aux causes politiques de l'antisémitisme, M. Lucien Wolf estime que les Juifs sont sortis de leurs ghettos avec des idéals politiques devançant souvent leur époque...

Cette « antipathie instinctive » contre les Juifs est née du jour où les peuples ont aperçu la main des Israélites derrière les mouvements révolutionnaires et anarchiques dont ils souffrent chaque jour de plus en plus. Le bon sens populaire commence, en outre, à deviner l'action juive à la base de la guerre mondiale de 1914 ; il voit encore que si la paix n'a pas été ce qu'elle aurait dû être, que si la guerre continue un

(1) Si cela est exact, ce que nous ne savons pas, la chose tient sans doute, non seulement des deux côtés du Rhin, mais partout ailleurs, Juif et révolutionnaire, c'est rouge bonnet et bonnet rouge.



peu partout, cela provient des influences juives sur les gouvernements et du bolchevisme répandu par les agents d'Israël. Voilà pourquoi l'antisémitisme gagne des pays qui, jusqu'à ce jour, étaient demeurés réfractaires à ce mouvement. L'alliance de la ploutocratie et de la démagogie juives s'affirme plus ou moins ouvertement pour domestiquer les peuples. Ceux-ci résistent : de là vient l'antisémitisme.

— De *La Tribune Juive*, 14 mai 1921 :

Après de longs pourparlers, le plan du *Jewish Board of Deputies* pour fonder une organisation représentant les Juifs d'Angleterre, et devant combattre l'antisémitisme, est en voie de réalisation. Cette organisation s'appellera *Joint Press Committee* et comprendra des représentants du *Jewish Board of Deputies*, de l'*Anglo Jewish Association* et de la *League of British Jews* (4 membres de chacune). En outre, le Comité pourra inviter des représentants d'autres organisations à raison de deux par groupe. Le *Joint Press Committe* a déjà demandé, au *Bne Brith*, à la *Société historique juive* et aux *Macchabées*, d'envoyer des délégués

— *La Tribune Juive*, 20 mai 1921, reproduit, en les critiquant, bien entendu, les lignes suivantes de la *Morning Post :*

Le monde entier remarque que le Premier Anglais permet trop à ses amis juifs de diriger la politique de la Grande-Bretagne. La finance internationale a non seulement un intérêt à secourir l'Allemagne, mais encore à voir l'industrie allemande puissante. Or, les chefs de la finance internationale sont des Juifs. Il est temps d'avertir Lloyd George que dans la Cité de Londres il existe des banquiers de sang anglais qui pourraient lui donner des conseils.

— De *La Tribune Juive*, 17 juin 1921 :

Sir Marcus Samuel vient d'être nommé pair d'Angleterre pour ses éminents services.

Sir Marcus Samuel est l'ancien Lord-Maire de Londres.

Sir Philippe Sassoon, député, secrétaire de M. Lloyd George, a été nommé membre du Conseil d'administration de la National Gallery de Londres. (*Archives Israélites*, 31 mars 1921).

Sir Johnson Hiks a demandé qu'on fasse connaître au Parlement le rapport sur les *désordres antijuifs* qui ont eu lieu à Jérusalem, l'année passée. Le colonel Ameri répondit que, d'après sir H. Samuel et le gouvernement anglais, la publication de ce rapport était indésirable. (*La Tribune Juive*, 8 avril 1921).



Un député a interpellé le ministre de l'intérieur sur la proportion des Juifs parmi les 122 étrangers naturalisés au mois de mars. Le ministre répondit que le fait d'être Juif n'entrait point en compte dans la question de *naturalisation* et qu'il n'y avait, par conséquent, aucun renseignement là-dessus. (*La Tribune Juive,* 6 mai 1921).

Deux dames israélites ont été nommées juges du comté de Londres : l'une est Miss Nettie Adler, la fille du regretté grand-rabbin Hermann Adler; la seconde, Miss Lily Montagu, est sœur de lord Swaythling et de M. Montagu, secrétaire d'Etat des Indes. (*L'Univers Israélite,* 15 avril 1921, p. 755).

Sir David Sassoon, de la Grande famille anglo-indienne de ce nom, a été nommé maire de Bombay. (*Archives Israélites,* 14 avril 1921, p. 60).

Tout cela n'empêche pas les Israélites de nier l'influence mondiale qui leur est reprochée par les antisémites.

— De *La Tribune Juive,* 10 juin 1921 :

M. Lucien Wolf vient d'informer le Conseil National juif de Pologne que les organisations juives anglaises ont soumis au ministre des colonies un memorandum demandant que le gouvernement de Grande-Bretagne *ouvre les colonies anglaises à l'immigration juive.*

M. Henderson, leader du Labour-Party, a demandé au gouvernement les raisons de la *suspension de l'immigration juive en Palestine.*

Des télégrammes de New-York, d'Anvers, de Paris, de Riga, de Kovno, de Varsovie, etc., arrivent sans cesse, à Londres, pour protester contre l'arrêt de l'immigration en Palestine.

On voit que, malgré les dénégations intéressées des publicistes juifs, le gouvernement d'Angleterre est bien considéré par les Juifs du monde entier comme le grand protecteur d'Israël et le défenseur attitré de ses intérêts.

— Nous empruntons les extraits suivants au *Peuple Juif,* 15 avril 1921, p. 10 :

Les différents partis antisémites et cléricaux, dont un grand nombre de « chrétiens socialistes » autrichiens, ont fait bien des préparatifs en vue du Congrès antisémite, si longtemps espéré, et réuni enfin, à Vienne, les 11, 12 et 13 mars.

Environ quarante groupements et organisations antisémites furent représentés au Congrès, tant de l'Autriche même, que de l'Allemagne, de la Pologne et de la Hongrie, notamment la société trop bien connue : *les Hongrois qui se réveillent* que l'on a fêtée solennellement.



Le discours inaugural prononcé par le célèbre Tcherbak a souligné les grands mérites de cette société qui est devenue récemment le pionnier de l'action antijuive, et il a exalté son grand dévouement.

Citons, entre les questions mises à lordre du jour du Congrès, les rapports suivants : « Le pouvoir juif dans le monde », par le Dr Kmoska (Hongrie) ; « La lutte contre les Juifs d'Orient », par le Dr Walter ; « Les Juifs et la politique », par Richli ; « Le Péril sioniste ».

Le Congrès, dit le journal juif, a été accompagné de violentes manifestations contre les Israélites. La police a dû prendre des mesures énergiques pour protéger le quartier juif. (Léopold-Stadt).

— De *La Tribune Juive*, 20 mai 1921 :

L'assemblée générale du Touring-Club autrichien a voté l'article autorisant l'acceptation, comme membres, seulement des personnes ***d'origine aryenne.***

La Ligue [lire : Loge] « *B' Brith* » a déclaré au Comité ukrainien qu'elle était prête à ***se charger de deux cents orphelins juifs âgés,*** qui seront mis en apprentissage chez les artisans juifs de Vienne. (***La Tribune Juive***, 24 juin 1921).

La Bulgarie a voté une loi qui rend obligatoire le travail physique pour les hommes pendant une année, et pour les femmes pendant six mois, au profit de l'Etat. Cela rappelle les journées de prestations en nature de la loi française. *L'Univers Israélite*, 27 mai 1921, écrit à ce sujet, p. 133 :

Sur la demande du Consistoire Central des Israélites de Bulgarie, le Conseil des ministres vient de prendre, à l'égard des Israélites soumis à cette loi, une décision qui témoigne de son esprit de libéralisme. Cette résolution est ainsi conçue :

Sont libérés du travail obligatoire :

1° Le personnel des institutions juives suivantes : le président et le secrétaire général du Consistoire Central des Israélites de Bulgarie; les membres du tribunal religieux suprême et des tribunaux rabbiniques de Sofia, Roustchouk et Philippopoli, à raison de trois membres par tribunal; le secrétaire du grand rabbinat; les présidents des communautés et les présidents des comités scolaires ;

2° ***Tous les Juifs sont libérés du travail physique les jours du sabbat et des fêtes juives*** et remplacent ce travail par un autre accompli pendant les autres jours de la semaine ;

3° Sont libérés du travail physique les fonctionnaires religieux israélites, lesquels sont chargés seulement de la surveillance ;



4° Sont libérés du travail physique obligatoire, pendant les périodes d'appel, les Chohetim.

L'Univers Israélite ne nous dit pas si des exemptions de même nature ont été accordées aux membres des autres cultes, ou des différentes races qui existent en Bulgarie. En tout cas, ce pays peut compter sur la protection de l'Angleterre et des grands banquiers juifs pour échapper aux conséquences de la trahison de son roi Ferdinand de Cobourg.

L'Univers Israélite, 29 avril 1921, p. 37, signale la publication, au Caire, d'*Israël*, journal hebdomadaire, paraissant en français, hébreu et arabe. Le directeur est M. A.-D. Mosséri. *Israël* est indépendant et sioniste. Il paraît déjà, en Egypte, une *Revue Sioniste*, en français, organe de la Fédération sioniste d'Egypte.

L'organe juif signale aussi le premier numéro d'un journal en dialecte judéo-persan, publié à Téhéran.

— Sous ce titre : « Les embarras de Ford », nous lisons dans *L'Univers Israélite*, du 1er avril 1921, p. 707 :

Henry Ford, le grand constructeur américain d'automobiles, est en butte à de graves embarras financiers : ce milliardaire a dû solliciter l'aide de banquiers new-yorkais. Des démissions retentissantes ont accentué la crise : le vice-président et le trésorier de la *Ford Motor Company*, le directeur de la publicité et le chef du département européen ont lâché la maison.

On attribue ces départs et ces embarras à la campagne antisémite menée depuis un an par Ford dans son journal, le *Dearborn Independent*. Les antisémites diront peut-être que la « haute finance juive » se venge. Les juifs seront tentés de penser que c'est une punition de Dieu. Nous croyons plus simplement à un effet de la « justice immanente » (en attendant l'autre) : un industriel qui s'embarque dans des campagnes de presse et des propagandes de haine néglige forcément son entreprise et fait un travail stérile.

Nous ne savons pas si la nouvelle donnée est exacte ; mais, en tout cas, elle rentre bien dans le plan dévoilé pas les « *Protocols* » *des Sages de Sion*.

Le *Jewish Correspondence Bureau* apprend que la puissante *organisation* du Y. M. C. A. va admettre comme membres les catholiques et les Juifs. (*La Tribune Juive*, 1er avril 1921).

Des membres juifs, soit, nous ne voyons rien qui s'y oppose ;



mais des catholiques, non ; nous ne pouvons croire qu'il se trouve des catholiques, hommes ou femmes, disposés à entrer dans cette association maçonnique et protestante, dont les dangereux agissements ont été dernièrement signalés à la vigilance des évêques du monde entier par le Saint-Siège.

— *Le Peuple Juif* publie, dans son numéro du 6 mai 1921, des documents pour expliquer une « scission regrettable qui s'est produite à l'Organisation sioniste des Etats-Unis ».

Le renseignement ci-dessous est donné par *Les Archives Israélites*, 26 mai 1921, p. 84 :

Les Juifs au Parlement des Etats-Unis. — La Chambre des représentants compte, sur 435 membres, onze israélites, dont neuf appartenant au parti républicain, un au parti démocrate et un socialiste. Au Sénat, qui comprend 96 membres, ne siège aucun israélite.

— De *La Tribune Juive*, 27 mai 1921 :

La Chambre des députés de l'Etat de Michigan a voté le projet de loi proposé par M. George Welsk, projet destiné à combattre *par l'amende et même l'emprisonnement les campagnes antisémitiques*, semblables à celle que M. Ford a entreprise.

Le président Harding à l'occasion de la session annuelle du *B'rith Abraham*, a envoyé un message rendant hommage au *patriotisme de la population juive*. (*La Tribune Juive*, 24 *juin* 1921).

— Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 22 avril 1921 :

On mande de Washington que M. Louis Marshall, représentant du Comité juif américain, a protesté vivement au Sénat américain contre la législation qui limite l'immigration aux Etats-Unis.

Et encore :

Le *Forwerts* (New-York), apprend de source digne de foi que le président Harding a promis de faire en sorte que la discussion du bill sur la restriction de l'immigration en Amérique n'ait pas lieu aux premières séances du Congrès américain, mais qu'elle soit remise à une date indéterminée. En outre, le président a chargé le secrétaire d'Etat d'ordonner aux consulats qui se trouvent dans des pays où l'émigration est considérable, de ne pas faire de difficultés aux émigrants qui ont tous les documents nécessaires.

Voilà qui en dit long sur la puissance des Juifs aux Etats-Unis.



Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 15 avril 1921 :

Une délégation juive, composée des représentants de toutes les organisations importantes, a rendu visite au président Harding le jour où il est entré en fonctions. Elle lui a remis une note demandant au président qu'il ne ratifiât point le projet de loi du Sénat, restreignant l'immigration en Amérique.

Toute la presse juive de New-York exprime l'espoir que le président Harding, en qualité de démocrate et de républicain, ne ratifiera point les limitations, prenant en considération le sort lamentable des réfugiés d'Europe orientale.

— *La Tribune Juive* cite, dans son numéro du 6 mai 1921, les paroles suivantes, prononcées dans un sermon par le rabbin Max Raïssine, le 11 mars, à la synagogue de Brooklyn :

Les Juifs du monde entier sont reconnaissants au président Wilson de ce qu'il a fait pour eux.

— *La Tribune Juive* annonce, dans son numéro du 22 avril 1921, que « *le Congrès juif-américain* est fixé pour les 30-31 octobre et 1er novembre ».

— Du même journal :

Dans certaines villes, la police interdit la vente du *Dearbon Independent*, le journal antisémite de Ford, afin d'éviter tout danger de troubles.

— Des *Archives Israélites*, 21 avril 1921, p. 63 :

On sait qu'une campagne antisémite est menée aux Etats-Unis. La grande organisation catholique : *Les Chevaliers de Colomb*, s'est prononcée contre ce mouvement qu'elle dénonce comme antihumanitaire.

On sait que le culte de l'Humanité est la religion des Loges maçonniques de tous les pays.

Sous ce titre : « Les Chevaliers de Colomb contre les préjugés de race », *La Tribune Juive*, 14 mai 1921, publie le renseignement ci-dessous :

L'organisation catholique américaine, *Les Chevaliers de Colomb*, a publié un appel à tous les membres de cette organisation, en les invitant à s'opposer de la façon la plus énergique à toutes les tentatives de propagation des préjugés de race et de religion aux Etats-Unis.

Le directeur de l'organisation, William Larkin, a déclaré :

« Les Chevaliers de Colomb » s'opposeront au mouvement antisémite.



parce qu'il est contraire à l'esprit américain. Toute race, habitant sur notre territoire, compte dans son sein des éléments indésirables, mais ceci ne prouve nullement que toute la race doit être persécutée. Aussi longtemps que certains éléments de la population pourront tirer un avantage de ces préjugés, le mouvement antisémite et d'autres mouvements analogues continueront à subsister chez nous.

M. James A. Flaherty, « suprême chevalier de Colomb », a convoqué récemment 2.200 *conférenciers de son Association pour combattre l'antisémitisme.* (*La Tribune Juive*, 15 avril 1921).

La grande Association catholique les « Chevaliers de Colomb » a adressé à tous ses comités et à tous ses délégués aux Etats-Unis et au Canada un appel les invitant à lutter de la façon la plus active contre le mouvement d'antisémitisme qui a commencé à se développer en Amérique.

— D'autre part, nous lisons dans l'*Univers Israélite,* 22 avril 1921, p. 20 :

— A un procès criminel à New-York, *la première femme avocat* a pris la parole. C'est une juive, M[lle] Rosa Ruthenberg.

La Tribune juive, 17 juin 1921, signale « Une nouvelle manifestation américaine contre l'antisémitisme ».

A l'occasion des Pâques juives, l'*American Hebrew* a fait paraître un numéro spécial, consacré à la lutte contre l'antisémitisme. Ce numéro contient des articles et des déclarations du président Harding, de Bernard Shaw, de John Spargo, du cardinal Manning, etc...

La déclaration prêtée à ce dernier se termine par ces mots :

Le seul critérium de notre loyalisme civique doit être notre fidélité à la constitution et aux institutions du pays. Or, je ne connais personne qui réponde plus à ces exigences que les Juifs que je m'honore d'avoir pour amis.

Il est toujours facile de faire parler les morts. On ne nous dit pas où et quand ces lignes ont été écrites ; est-ce par le membre de la *High Church,* archidiacre de Chichester, ou par l'archevêque de Westminster ? Quoi qu'il en soit, le cardinal Manning est mort en 1892 ; il n'a pas connu les « *Protocols* » *des Sages de Sion,* qui font voir le complot juif pour la domination mondiale ; ces révélations auraient peut-être modifié



ses idées et donné un autre cours à ses amitiés. Manning, on le sait, n'hésitait pas à sacrifier celles-ci, au besoin ; témoin sa conduite avec Newman.

Extrait de la courte notice nécrologique consacrée par les *Archives Israélites,* 21 avril 1921, p. 63, à M. Joseph Reinach :

Alors que ses frères, [Salomon et Théodore], l'un comme membre du Comité Central de l'*Alliance Israélite,* l'autre comme secrétaire de la Société des *Etudes Juives,* et auteur d'une histoire des Israélites, marquaient leur intérêt pour le judaïsme, Joseph Reinach, absorbé par les luttes de la politique, s'en tenait à l'écart. La révision du procès Dreyfus, dont il fut l'un des premiers et des plus actifs ouvriers et qui l'exposa aux pires attaques des partis opposés, aux calomnies les plus odieuses, mit en lumière son mâle courage civique qu'il paya d'une injuste popularité. Comme journaliste, historien, homme politique, son nom restera attaché au régime actuel.

— Du *Peuple Juif,* 22 avril 1921 :

Nous regrettons qu'un si puissant esprit n'ait pas compris l'idéal sioniste qu'il combattait avec acharnement.

Extraits de l'article nécrologique consacré par *L'Univers Israélite,* 22 avril 1921, à M. Joseph Reinach :

Une des grandes figures de la démocratie française vient de disparaître avec Joseph Reinach. Entré dans la vie politique aux premières années de la République, il appartint à la phalange de ceux qui lui assurèrent la victoire et la consécration et qui, dans les différentes crises qui faillirent compromettre son existence, s'employèrent de toute leur énergie à la sauvegarder. Il fut, en effet, l'un des champions de toutes les grandes luttes — 16 mai, boulangisme, affaires Dreyfus...

Sa collaboration à la *République française...*, différentes missions qu'il accomplit en Orient, appelèrent sur lui l'attention de Gambetta, qui fit de lui le secrétaire de la présidence du Conseil lorsqu'il constitua son grand ministère de 1881. Il devait demeurer désormais l'ami de l'illustre homme d'Etat et devenir l'un des confidents de ses pensées.

Joseph Reinach fut, en effet, l'un des plus funestes agents de la République enjuivée dont le règne dure encore. Les lignes suivantes sont particulièrement curieuses à citer :

Sur la question juive, Joseph Reinach avait des idées très arrêtées, qui font de lui comme le type des juifs « assimilateurs ». Il estimait que depuis l'émancipation des juifs, le judaïsme n'était qu'une conception religieuse et, comme il n'était pas croyant, il avait cessé de se



réclamer du judaïsme. Il ne se désintéressait cependant pas du sort des juifs et, s'il combattit résolument le sionisme, il fit partie, de 1883 à 1885, du Comité central de l'Alliance et ne refusait pas son concours aux œuvres philanthropiques israélites. Nous devons combattre des tendances aussi néfastes à la religion et au judaïsme ; nous pouvons regretter qu'un homme si distingué se soit tenu à l'écart de la communauté, mais nous devons reconnaître la logique de son attitude et la probité de son esprit.

De l'article nécrologique consacré par *La Tribune Juive*, 20 mai 1921, à Joseph Reinach :

...En 1885, Joseph Reinach, qui avait été secrétaire de la Ligue des Patriotes et collaborateur du *Drapeau*, rompit avec Déroulède quand celui-ci eut engagé la Ligue dans le mouvement boulangiste...

L'article se termine ainsi :

La vie de Joseph Reinach mérite l'attention et le respect. La défense de la liberté et du pays l'ont occupée tout entière. Les Juifs perdent en sa personne un défenseur éminent et dévoué.

En ce qui concerne les Juifs, nous n'avons rien à reprendre à ce jugement. Mais, pour le pays, c'est autre chose. Tous les bons Français ne sauraient oublier que M. Joseph Reinach fut le principal auteur du « chambardement » de notre service de renseignements et de contre-espionnage, ce qui permit à l'Allemagne de préparer en toute sécurité l'attaque brusquée de 1914. En ce sens, sans chercher plus loin, les Juifs sont responsables des malheurs de la France, et c'est par leur faute que tant de ruines ont désolé notre patrie. Rien, même le sang très généreusement répandu dans les batailles, ne lavera la race juive de ce crime résultant de l'Affaire Dreyfus.

Parlant des obsèques de M. Joseph Reinach, *La Tribune Juive*, 22 avril 1921, écrit :

Alfred Dreyfus, que M. Joseph Reinach a défendu avec tant de dévouement, assistait à la cérémonie.

Nous recevons la lettre suivante d'un lecteur assidu de la Revue ; nous reproduisons textuellement, en supprimant les noms propres dont nous ne laissons que les initiales :

Combien de gens ne croient pas ou ne veulent pas croire au péril juif ? Voici ce que moi, G. R..., chevalier de la Légion d'honneur, médaillé



militaire de 1870, ai entendu aujourd'hui, mercredi 25 mai 1921, au déjeuner mensuel du Comité de l'Union du Commerce et de l'Industrie, président L. Dubois, député, président de la Commission des Réparations.

J'avais à table, en face de moi, M. Ed. M..., frère de l'évêque de... ; à côté de moi, M. M..., éditeur. M. Ed. M... est à la tête d'une importante affaire... Ses bureaux sont dans le quartier de la place des Vosges. Voici ce qu'il nous a raconté :

« J'ai, dans mon quartier, 14.000 Juifs, deux synagogues dans mon voisinage ; je demandais, il y a quelques jours, à M. le curé des Blancs-Manteaux comment cette population juive se comportait à son égard.

» Assez bien avec ceux qui sont à moitié civilisés, me répondit M. le curé ; ils sont polis. Mais voici ce qui m'est arrivé ces jours-ci : je traversais le marché des Blancs-Manteaux, et en passant devant deux Juifs non encore décrottés, j'entendis l'un d'eux dire en arabe, à un camarade aussi pouilleux que lui (M. le curé des Blancs-Manteaux est un ancien Père blanc et comprend l'arabe) : Tu vois cet homme, en le désignant, que maudite soit la femme dont les entrailles l'ont porté ». M. le curé se retourna et fixa l'individu qui, se voyant compris, s'esquiva ».

Voilà la vermine à laquelle nous donnons l'hospitalité et qui trouve à se loger à Paris, tandis que nos ouvriers n'ont pas de chambre à louer.

M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 21 avril 1921, p. 62 :

Nous n'avons attendu dans ce journal ni la béatification de Jeanne d'Arc, ni la décision gouvernementale déclarant le 8 mai Fête Nationale pour affirmer notre respectueuse admiration pour la Vierge d'Orléans. Nous avons même, à maintes occasions, protesté contre les tentatives d'accaparement, au profit de leur mauvaise cause, des royalistes antisémites, d'une héroïne que les Israélites comme tous leurs concitoyens chrétiens ou libres penseurs revendiquent autant qu'eux.

Cela est d'autant plus méritoire de la part des Israélites que Sainte Jeanne d'Arc n'avait très probablement pas une grande tendresse pour les Juifs. Il n'en est pas, paraît-il, de même de Napoléon et de ses héritiers ; du moins le directeur des *Archives Israélites*, qui doit savoir à quoi s'en tenir, le donne clairement à entendre :

Nos coreligionnaires... contribueront autant que cela leur sera possible..., aux diverses cérémonies qu'on organise pour la célébration du Centenaire de Napoléon Ier. Il y aura, en effet, cent ans, le 5 mai, que s'est éteint, à Sainte-Hélène, le plus grand général qu'ait connu l'univers. Ni sous son règne éclatant, ni sous celui de son neveu qui finit, hélas ! si lamentablement, les Israélites n'eurent à souffrir des Pouvoirs



publics. Aucun Bonaparte ne montra, à notre égard, les mauvais sentiments qu'un insignifiant duc d'Orléans n'hésita pas à afficher, pendant une des plus dures périodes qu'ait jamais traversées le Judaïsme français.

Cette note est assez suggestive. On sait, en effet, depuis longtemps, dans le monde politique, qu'au cas où la République cesserait de faire les affaires des grands Juifs, ceux-ci ont jeté leur dévolu sur l'héritier des Bonaparte pour lui succéder.

A propos du centenaire de Napoléon, M. Baruch Hagani écrit dans *Le Peuple Juif*, 6 mai 1921 :

...La publication de la correspondance de Napoléon, des notes de Pelet de la Lozère, des souvenirs du Baron de Barante, des mémoires du Chancelier Pasquier, le dépouillement méthodique des archives secrètes et de celles du Conseil d'Etat, ont, petit à petit, permis aux historiens et aux juristes de reconstituer dans tous ses détails cette comédie de haut goût que fut la réunion à Paris du « Grand Sanhédrin », encadrée par celle de l' « Assemblée des Notables ». Mais les députés juifs n'eurent pas à pénétrer dans les coulisses de cette représentation pour s'apercevoir, trop tard, qu'ils en avaient été les dupes et que selon les propres expressions du ministre de l'intérieur, ces assemblées avaient donné par leurs délibérations « des armes contre elles-mêmes et contre la race dont elles défendaient la cause »...

Napoléon, sans aimer les Juifs, et tout en malmenant ceux de France, se vit contraint... de libérer leurs coreligionnaires partout où passèrent ses armées victorieuses. De sorte qu'en fin de compte, Napoléon fut utile aux Juifs et que les Juifs s'attachèrent à la mémoire de Napoléon.

Les Juifs d'aujourd'hui aiment la Révolution. Et ils pardonnent à Napoléon d'être apparu à leurs aïeux sous l'aspect de la Révolution bottée !...

M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 7 avril 1921 :

Par un phénomène, dont nous serions très désireux d'avoir quelque explication satisfaisante, mais que, pour notre part, nous ne comprenons pas du tout, la fusion intime et complète, au point de vue mondain et social, entre les éléments catholiques et israélites français ne s'est pas encore réalisée, comme nous l'espérions. Cela nous semble d'autant plus extraordinaire qu'en France, tout au moins, l'antisémitisme, au sens intégral du mot, suivant les Evangiles des grands Pontifes de la Doctrine, a, on peut le dire, en toute assurance, complètement disparu... Or, si nous en croyons les gens bien informés, en dehors de quelques hautes



personnalités israélites, qui continuent à fréquenter le grand monde parisien, il se forme de plus en plus des clans où ne se mélangent, d'aucune façon, les représentants, même les plus honorables, des différentes communautés. Ceci nous semble d'autant plus curieux que la meilleure société protestante se tient, elle-même, assez en dehors des plus importants salons catholiques... La récente création de feuilles juives, à Paris, dont l'esprit ne répond, en aucune manière ,à la mentalité de l'immense majorité de nos coreligionnaires français est peut-être un peu responsable de cette antinomie contre laquelle notre vieux journal ne cessera de réagir.

Il serait trop long d'expliquer toutes les causes de la situation qui chagrine les *Archives Israélites* ; mais on peut les résumer en une seule : Les catholiques français ont enfin fini par reconnaître que les Juifs figurent parmi les plus acharnés adversaires de l'Eglise. Les Juifs, démagogues, socialistes, anarchistes, libres penseurs, francs-maçons, etc., etc., mènent ouvertement la bataille, subventionnés, plus ou moins ouvertement, par la ploutocratie israélite mondiale. Et si les salons catholiques se ferment de plus en plus devant les Juifs, c'est que, sous prétexte de snobisme, ceux-ci ont cherché à introduire dans les milieux encore sains de notre société, leurs théories de névrosés destructive de tout ordre social. Des Juifs nous sont venus, avec un anarchisme de haute classe, un relent d'immoralité païenne, dont nos modes actuelles ne fournissent que trop d'exemples, hélas ! mais qui, cependant, commence à révolter le vieux bon sens de notre race, fait de mentalité latine et catholique. Que les grands Juifs cessent de subventionner ceux qui attaquent sans cesse ni trêve l'Eglise et sa société ; alors, mais alors seulement, la paix et la « fusion mondaine » que désire M. Emile Cahen pourront se faire.

— Les « Cultuelles », repoussées par le Pape Pie X, seraient-elles d'inspiration juive ?

Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 15 avril 1921, p. 750 :

Le judaïsme a créé l'institution religieuse idéale : la communauté, organisée et régie par ses membres, ouverte à tous les fidèles et où tous ont droit aux mêmes services et aux mêmes honneurs. Aujourd'hui, en France, la forme légale de la communauté israélite est l'association cultuelle.

— Nous lisons encore dans le même numéro, p. 751 :

La France est le premier pays où les israélites sont devenus citoyens,



et ce ne sont pas seulement les Juifs qui ont été émancipés, c'est le judaïsme lui-même qui a été tiré de l'avilissement et promu à la liberté. La France est le premier pays où le culte israélite a eu une organisation officielle et légale, qui a été enviée et imitée par les israélites des autres pays.

Pour remercier la France, les Juifs lui ont apporté la révolution, le socialisme, la lutte des classes, la laïcisme, l'anticléricalisme, etc., etc., et le bolchevisme.

— Il paraît que la lutte est engagée entre l'Alliance Israélite et le Sionisme. Sous la signature A. Ludvipol, *Le Peuple Juif*, 15 avril 1921, publie un article à ce sujet dans lequel nous relevons cette suggestive anecdote :

Avant le deuxième Congrès sioniste de Bâle, en 1898, j'ai eu l'idée de faire un peu de bonne réclame à l'idée et au mouvement sionistes, j'ai compris que je pourrais y arriver en obtenant d'aller à Bâle comme correspondant du *Temps*. Je me suis adressé à Bernard Lazare.

— Vous êtes veinard, me dit Bernard Lazare. M. Sch..., le secrétaire de la rédaction du *Temps*, un coreligionnaire à nous, est absent de Paris. C'est M. E. L. (il s'agit d'un confrère, qui est maintenant *leader* dans le journal de Clemenceau), qui le remplace. Allez le voir. Je vous donnerai un petit mot d'introduction. Si Sch... était à Paris, vous auriez toutes les difficultés du monde pour *placer* un article sur le sionisme. Avec E. L..., qui est *goï*, il n'y a rien à craindre. Si le journal n'est pas trop chargé de matières, votre affaire est faite.

E. L... me reçut bien. Le lendemain, je fus reçu par Adrien Hébrard lui-même. Il me retint trois quarts d'heure, me posant des questions sur le sujet dont je suis venu l'entretenir. Il s'est énormément intéressé à notre mouvement. Je reçus mon billet aller et retour en chemin de fer, comme correspondant du *Temps*, et eus la satisfaction de publier dans ce grand quotidien des articles et des correspondances sur le sionisme et le deuxième Congrès sioniste. Comme d'habitude, des dizaines de journaux reproduisirent alors les informations du *Temps*.

Un mois se passa. Un jour, il me vint encore à l'idée de porter un nouvel article à ce journal. E. L..., à qui je m'adressai, me reçut encore assez courtoisement, prit ma *copie*, et, sans la lire, m'interrogea :

— Encore sur le sionisme ?

— Naturellement.

— Impossible.

Il me regarda un peu étrangement et me dit :

— Imaginez donc ! Nous avons des milliers d'abonnés parmi les Israélites, vos coreligionnaires. Nous croyions leur faire plaisir en consacrant quelques colonnes de notre journal à des questions israélites. Et vous



n'avez pas idée des lettres de protestations que nous avons reçues à l'occasion de vos articles.

Et il me rendit mon manuscrit...

Je me rappelle qu'à la fin de la conversation que j'eus avec Hébrard, ayant appris de moi que certains juifs sont plutôt peu favorables au sionisme, celui-ci me dit :

— Comment se peut-il que des Israélites soient contre une si magnifique idée comme celle de créer une patrie pour votre peuple ?

Je me souviens que je ne pus m'empêcher de penser au fameux mot juif : « *A goyiésché kop* » : un cerveau goy. Va lui expliquer cela. Son cerveau à lui, Adrien Hébrard, si puissant, si rompu aux questions politiques, ne comprendra cependant jamais la mentalité du juif s'opposant à la création d'une patrie pour son peuple.

Tout en ayant « un cerveau goy », il est facile de comprendre, après la lecture attentive des « *Protocols* », que les « Sages de Sion », les véritables chefs d'Israël, veulent la domination non pas sur la Palestine, mais dans le monde entier. Idée primordiale du Messie temporel dont il ne faut pas que la réalisation des aspirations sionistes vienne détourner le peuple juif.

M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 5 mai 1921, p. 70 :

Si nous signalons la mentalité actuelle des leaders antijuifs, c'est pour constater, avec un certain regret que les députés israélites ne paraissent pas soutenir avec autant d'énergie que nous le souhaiterions la politique si courageuse, libérale et énergique du Gouvernement. Dans un des derniers scrutins qui ont eu lieu avant les vacances actuelles, la plupart de nos coreligionnaires ont voté contre le ministère ou se sont abstenus. Cette entente, certainement involontaire entre les membres israélites du Parlement et les politiciens antisémites, ne me dit rien qui vaille. Ce ne sont pas les fleurs, dont à la moindre occasion, nos royalistes confrères couvrent MM. Ignace et Mandel qui nous empêcheront de déplorer une attitude aussi mauvaise, à notre sens, pour la France que pour le Judaïsme.

M. Emile Cahen écrit encore :

C'est insensé de vouloir nous représenter *ad vitam æternam* comme des révolutionnaires, quand, en 1789, nos concitoyens renversèrent la monarchie en ouvrant à tout l'univers le chemin de la liberté, aucun Israélite, et pour cause, n'était mêlé à cet admirable mouvement. En réalité, les Juifs sont conservateurs, en immense majorité.



En dehors du caractère profondément anarchiste de la race, c'est peut-être vrai, jusqu'à un certain point, là où les Juifs dominent les pouvoirs publics. Mais les Israélites sont révolutionnaires dans les pays où cette conquête reste à faire. Et les Juifs conservateurs, multimillionnaires, subventionnent partout l'anarchie et la démagogie judéo-maçonnique. Voilà la vérité que les « *Protocols* », tant vilipendés par la presse juive, ont mise en pleine lumière, parce qu'ils ont montré au grand jour le but de domination universelle poursuivi par Israël, but conforme à toutes ses traditions religieuses de race élue. Et les Juifs qui chicanent avec tant d'ardeur sur l'origine de ces documents, se gardent bien d'essayer de démontrer qu'ils sont contraires aux principes des *Talmuds* ou du *Zohar*.

L'Univers Israélite, 27 mai 1921, reproduit — tout en les qualifiant d'infamie — les lignes suivantes, parues dans la *Revue Hebdomadaire*, sous la signature de M. Roger Lamblin :

Il y eut des Juifs incorporés dans les armées de tous les belligérants. Les pertes, dues au terrible armement dont il fut fait usage dans cette guerre, furent telles qu'on compte un nombre assez élevé de tués et de blessés parmi les Israélites, encore qu'une bonne portion d'entre eux servit dans l'intendance, les hôpitaux et les formations de l'arrière. Le fait d'avoir participé à la guerre les nationalisait, les sacrait patriotes. On aurait eu mauvaise grâce à traiter en étrangers, en naturalisés de fraîche date ou de seconde zone, des soldats ayant versé leur sang ou risqué de le verser pour la défense du pays.

De ce chef, les Israélites ont donc gagné en considération au cours de la guerre; mais ils ont retiré de cette guerre d'autres profits d'ordre matériel, comme banquiers, industriels, commerçants, fournisseurs des armées, accapareurs de pétroles, de farines, de denrées de toutes sortes. L'accroissement formidable de leur puissance financière leur a facilité les moyens de pénétrer très avant dans les sphères gouvernementales, et l'influence prédominante par eux acquise est, à son tour, devenue productrice de gros intérêts.

Les Juifs, qui ont tant chanté la Justice et la Vérité, avant la guerre, n'aiment pas beaucoup, semble-t-il, qu'on la leur serve après. Les réflexions de M. Roger Lamblin sont, cependant, de la plus parfaite exactitude et absolument conformes à la réalité des faits.

— Une correspondance de Nice annonce à *l'Univers Israélite*, 27 mai 1921, que la « Jeunesse Israélite » de cette ville a organisé deux conférences, sous la présidence du rabbin Schumacher. Le conférencier,



« M. Sicre savant d'origine catholique », a parlé sur le Talmud et sur la Kabbale.

De M. Emile Cahen, dans les *Archives Israélites,* 16 juin 1921 :

M. Hervé [Gustave] exprimait l'autre jour, quelque crainte de l'envahissement du journal l'*Humanité* par des Français (juifs) à peine naturalisés. Le leader de la *Victoire* peut-il croire sérieusement à une *conspiration* juive capable de provoquer chez nous aussi, une vague d'antisémitisme qu'il déplorerait, veut-il bien ajouter... en toute conscience, nous lui demandons si au lieu de nous servir, il ne fait pas bien plutôt le jeu de nos adversaires, en insistant sur la mauvaise influence de révolutionnaires qui ne sont Israélites que de nom et que Français de fraîche date.

Pour savourer tout l'humour et la bonne foi de ces lignes, il suffit de rappeler avec quelle indignation les feuilles juives — l'*Univers Israélite* en tête — protestent lorsqu'on parle de prendre des mesures contre les facilités de tout genre accordées à ces « indésirables » Juifs.

M. Tirard, Haut-Commissaire français dans les provinces allemandes occupées, a interdit l'affichage des proclamations antisémites. Les feuilles pogromistes françaises sont profondément indignées de ce « scandale ». (*La Tribune Juive,* 15 avril 1921).

— *La reine de Hollande et les Israélites.* — La souveraine qui est venue passer dernièrement quelques jours à Amsterdam, y a reçu en audience particulière, d'abord le corps rabbinique, conduit par le grand rabbin Onderwyzer, qui, dans sa harangue, a fait une comparaison entre le sort lamentable des Juifs de l'Europe orientale et celui plutôt enviable des Israélites vivant sous le règne de la Maison d'Orange. La reine a reçu ensuite des membres du Consistoire central, ceux du Conseil de la grande Synagogue, qui a célébré son 200e anniversaire, enfin, les représentants de la Bourse du Diamant qui est en majeure partie composée d'Israélites. Aux uns et aux autres, la reine a fait le meilleur accueil, s'enquérant de leurs besoins, et les assurant de sa particulière sympathie. (*Archives Israélites,* 5 mai 1921, p. 71).

— D'après la «*Jüdische Presszentrale Zürich* », le Comité de la Ligue des médecins de Budapest a résolu, dans sa dernière séance, d'exclure quinze médecins juifs pour leur conduite pendant le régime bolcheviste. (*La Tribune Juive,* 15 avril 1921).

— De *La Tribune Juive,* 20 mai 1921 :

La municipalité de Budapest a décidé de *congédier* tous les instituteurs



juifs. Une statistique récente, faite dans le corps *enseignant* des écoles de Budapest, démontre que sur un total de 5.325 personnes appartenant à ce corps, il y a 810 Juifs et 102 convertis.

— *La Tribune Juive*, 15 avril 1921, publie la note suivante de son correspondant de Budapest :

Deux grandes réunions ont eu lieu récemment, au sujet du boycottage des journaux juifs ou, pour mieux dire de tendances libérales. Au *Vidago*, plusieurs orateurs ont préconisé la lutte contre un certain nombre de journaux. MM. J. Székely, Prœhle, Wolf, Csilléry, ont réclamé la réforme des lois sur la presse. *Les Hongrois qui se réveillent*, dans un meeting de la place Petöfi, ont émis des opinions semblables. MM. G. Szmrécssanki, Herkely, Szabo, etc., se sont rendus, à l'issue de la réunion, chez l'amiral Horthy et lui ont remis la liste des vœux de la Ligue.

Cette agitation a pour but de nuire au succès de *Az Est, Magyarorszag, Pesti Naplo*, dont le propriétaire est Israélite, ainsi qu'à la diffusion du *Nepszva*, l'organe des social-démocrates.

— Le ministre des Postes de Hongrie a publié une ordonnance interdisant l'emploi de l'hébreu et du Yidisch comme langues de correspondance.

— Le conseil municipal de Budapest a décidé de ne plus autoriser les marchands juifs à faire commerce sur les marchés, foires et places publiques. (*L'Univers Israélite*, 1er avril 1921, p. 715).

— Le « Nemzeti Ujsag » publie des *statistiques* selon lesquelles sur 1.018 personnes condamnées pour affaires frauduleuses, pendant la guerre, il y aurait 714 Juifs. (*La Tribune Juive*, 8 avril 1921).

— Les *Archives Israélites*, 16 juin 1921, écrivent :

Le grand grief que les réactionnaires hongrois font aux Juifs, c'est qu'ils ont trempé dans le mouvement révolutionnaire dirigé par Bela Kuhn... La majorité des Juifs était contre les communistes. Seuls quelques individus ont pris part à la révolution.

C'est toujours la même thèse, suivant que la révolution est victorieuse ou vaincue, les Juifs y ont joué un rôle plus ou moins effacé. Seulement, en somme, ils en étaient toujours.

— Le *Peuple Juif*, 15 avril 1921, annonce la mort de M. Nathan :

On mande de Rome que M. E. Nathan, ancien maire de cette ville, est mort le 3 avril, à l'âge de 76 ans.

M. Nathan est né en Angleterre d'un père anglais et d'une mère



italienne. C'est à l'âge de 13 ans qu'il est allé en Italie. En 1907, ce Juif né à l'étranger, a été élu maire de la Ville Eternelle, résidence du Pape et centre du catholicisme. Réélu en 1910, il garda son poste jusqu'en 1913.

La *Tribune Juive*, 22 avril 1921, donne la nouvelle en ces termes :

A Rome, est mort à l'âge de 86 ans, Ernest Nathan (juif), ancien maire de Rome et chef des Francs-Maçons Italiens.

Extraits d'un article consacré par M. Pierre Ryss, à Ernesto Nathan, dans *La Tribune Juive*, 14 mai 1921 :

J'ai eu souvent l'occasion de rencontrer Nathan à l'époque de 1907-1911, où le courant anticlérical était particulièrement aigu et où le poste du syndic (maire) de la ville sainte fut emporté dans une haute lutte par le juif Nathan...

Ne croyez-vous pas, lui demandai-je une fois en pleine lutte, que votre élection va soulever une vague antisémite ? Il me riposta avec une calme certitude :

— C'est la liberté qui combat l'hypocrisie, la tyrannie et les préjugés. Un Juif comme syndic dans la ville éternelle est un symbole des temps nouveaux... Nous écraserons l'antisémitisme dans son foyer...

On sait qu'aujourd'hui, pour essayer de rendre leur cause populaire, les écrivains juifs affirment que l'antisémitisme est fils de l'Allemagne. L'article se termine par ces mots :

Son nom sera toujours prononcé avec fierté par les Juifs.

De *L'Univers Israélite*, 1er avril 1921, p. 712 :

Un rédacteur de la *Idische Welt* a interviewé M. Rakhmilévitch, second président du Conseil National juif et membre du Parlement lithuanien. Bien qu'il n'y ait que six députés juifs sur cent douze, la majorité tient toujours compte des intérêts des juifs. Le gouvernement fait tout pour sauvegarder et développer l'autonomie juive. Le ministère des affaires juives est contrôlé par le Conseil National juif, qui a élu comme ministre le Dr Soloveïtchik. Celui-ci doit lui rendre compte de ses actes. Le ministère dirige toutes les affaires ayant trait aux Juifs.

Il faut noter que la majorité parlementaire appartient au parti chrétien-démocratique, que l'on ne peut soupçonner d'un amour particulier pour les Juifs, mais qui respecte comme il convient l'autonomie juive. Les Lithuaniens tâchent d'intéresser les Juifs à toutes les œuvres gouvernementales, afin d'utiliser leur collaboration intelligente à la reconstitution de l'Etat lithuanien.



Extraits d'une lettre publiée par *L'Univers Israélite,* 8 avril 1921, p. 727 :

La Palestine juive n'est plus une vague espérance, mais une solide réalité. En dépit des antisionistes, à quelque confession qu'ils appartiennent, la renaissance juive est maintenant un fait accompli. Dieu a bien voulu que « notre pays » nous soit rendu ; c'est à nous qu'il convient maintenant de l'organiser...

Il y a ici des Juifs mondains ; ils travaillent tous avec ardeur et enthousiasme à la reconstitution de la patrie palestinienne, mais ils ne dédaignent pas de se reposer de leurs labeurs en s'occupant de sports, en assistant à des concerts ou à des soirées, voire même à des dancings. Au premier abord, cela peut paraître déconcertant, pour ne pas dire choquant; mais à la réflexion, il semble qu'on doive approuver ceux qui veulent créer un état de choses nouveau plutôt que de continuer à se lamenter sur les malheurs passés.

Les Anglais sont extrêmement bienveillants pour les Palestiniens. L'éloge du Haut-Commissaire, sir Herbert Samuel, n'est plus à faire ; c'est une merveilleuse figure qui passera à la postérité...

Nous ne cacherons pas notre prédilection pour les admirables « yechiboth » où l'on donne l'enseignement religieux. Là, rien de moderne, il est vrai. Aucun luxe, tout juste la propreté et l'hygiène indispensables dans les salles surpeuplées, grouillantes d'enfants pauvrement vêtus, portant déjà les longues mèches de cheveux sur les oreilles et penchés sur le Talmud et les autres livres saints...

Nous lisons dans *Le Peuple Juif,* 1er avril 1921, à propos du mandat donné à l'Angleterre :

Il a été pénible pour beaucoup de nos concitoyens de voir la Palestine, à laquelle tant de souvenirs communs lient étroitement la France, confiée au mandat de la Grande-Bretagne. Les Juifs de France sont les premiers à le penser et à le sentir.

Sentiments très platoniques, comme le prouvent les lignes suivantes :

Cependant, la réflexion fait voir par quelles raisons la solution adoptée par la Société des Nations se recommande et quels arguments à la fois positifs et négatifs peuvent être invoqués en sa faveur.

Le Conseil Suprême était en présence de trois thèses : Palestine française, Palestine anglaise, Palestine internationale...

La Palestine sous mandat français, c'était l'intervention des missions catholiques, impatientes d'une situation qu'elles auraient envisagée comme une déchéance. L'éminent dominicain de Saint-Etienne, le P. Lagrange, a protesté avec véhémence contre l'hypothèse d'une restau-



ration de l'Etat juif. C'est avec un profond regret que nous voyons des hommes distingués maintenir à cet égard les traditions du Moyen-Age et flatter d'antiques préjugés. Il semble qu'au Vatican on ait apprécié avec plus de sang-froid une transformation inévitable. Hostile au sionisme dans ses éléments catholiques, hostile à ce même sionisme dans sa libre-pensée, la France manquait de certaines des qualités nécessaires au tuteur bienveillant et sympathique du nouvel établissement. Son gouvernement risquait d'être contrecarré par ses propres agents.

M. Maurice Vernes se donne beaucoup de mal et bien inutilement pour dissimuler la vérité. Il aurait été beaucoup plus simple et conforme à la réalité d'écrire franchement : le mandat sur la Palestine a été donné à l'Angleterre par haine de l'Eglise catholique.

Nous empruntons ce qui suit au compte rendu du Consistoire du 13 juin, publié par la *Semaine Religieuse de Paris*, 2 juillet 1921 (t. CXXXVI, n° 3521, p. 23) :

Le Pape y a parlé d'abord avec une franchise tout apostolique et une indignation à peine contenue de la situation faite aux chrétiens de Palestine, par le régime qui sévit depuis l'armistice, « dans cette région qui Nous est très chère, comme elle l'est à tout chrétien, parce que le divin Rédempteur lui-même l'a consacrée par sa vie mortelle ».

Le Pape y dénonce la propagande effrénée des sectes étrangères : avec les ressources abondantes dont elles disposent, elles profitent habilement de l'extrême misère et de l'indigence où la guerre a réduit les habitants...

Mais il n'y a pas seulement le travail des sectes protestantes ; c'est le nouveau régime politique à Jérusalem qui donne au Pape les plus amères inquiétudes. Comme il en exprimait déjà la crainte dans son allocution du 10 mars 1919, sur la prise de Jérusalem par les alliés, « de cet événement historique, en soi si heureux, la conséquence c'est qu'en Palestine les Juifs ont pris une situation prédominante et jouissent d'un régime de privilèges ». Les chrétiens de Terre Sainte sont en des conditions pires que sous les Turcs. Les nouvelles lois et institutions ont chassé les chrétiens de la situation qu'ils avaient toujours occupée jusqu'ici pour mettre à leur place les Juifs.

Manœuvre encore plus incroyable : on travaille à une vraie profanation des Lieux Saints; on veut y installer des lieux de plaisir, y importer toutes les attractions de la luxure. « Abominables partout, de telles choses le sont surtout là où à chaque pas se rencontrent les souvenirs les plus augustes de la religion ».

M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites*, 12 mai 1921 :



L'administration britannique, pour ses débuts en Palestine, n'a vraiment pas de chance. L'année dernière, à Pâques, c'était la populace arabe qui se jetait sur les Juifs et en massacrait quelques-uns. Cette année, à l'issue de Pâques, ce sont les troubles de Jaffa qui coûtent la vie à un beaucoup plus grand nombre de nos coreligionnaires...

L'atmosphère politique en Palestine a toujours été trouble : Les dissidences de confessions, les rivalités des divers éléments nationaux ont toujours favorisé les semences de guerre religieuse et civile.

Le Sionisme est venu et a développé ce bouillon de culture où fermentent des haines séculaires et des préjugés ataviques...

Mais quel sort tragique est celui d'Israël... Quelle destinée dramatique est la sienne ! Ayons le courage de le dire : l'avenir d'Israël persécuté et en quête d'un asile de toute sécurité, il n'est pas en Palestine où tant de religions se mesurent et se défient et cherchent à se supplanter, fanatisées par les grands souvenirs dont leur passé est tout chargé...

Il est dans le Nouveau-Monde, dans ces républiques aux territoires assez vastes pour accueillir tous les émigrants laborieux... C'est de ce côté qu'il faut orienter et diriger les populations juives... Encore une fois, là est le salut d'Israël martyr, et pas ailleurs !

Le rédacteur en chef des *Archives Israélites* résume dans ces quelques lignes la thèse de ceux que les sionistes appellent les assimilateurs.

— La commission sioniste de Jérusalem a télégraphié au Comité exécutif, demandant qu'en raison des événements et aussi du manque d'emploi pour les nouveaux arrivants, les différents bureaux d'émigration soient invités à suspendre pour l'instant tout envoi d'immigrants à destination de la Palestine. Le Haut-Commissaire a, en effet, donné des instructions à cet effet. Cette décision a provoqué un vif émoi dans les milieux sionistes... (*L'Univers Israélite*, 20 mai 1921, p. 109).

— Un récent N° du « *Haaretz* » accuse le gouvernement de *recruter les espions* parmi les ouvriers juifs. (*La Tribune Juive*, 24 juin 1921).

Sous ce titre : « Adresse juive à M. Churchill », *La Tribune Juive*, 22 avril 1921, publie la note suivante :

Le Comité national juif de Palestine a remis à M. Churchill une adresse exprimant la reconnaissance juive à l'Angleterre pour son acceptation du mandat sur la Palestine et sa volonté d'y rétablir un foyer national juif. L'adresse ajoute que les Juifs de Palestine voient dans la nomination de sir Herbert Samuel comme Haut-Commissaire le premier pas pour la réalisation de la déclaration Balfour.

A propos des troubles de Jaffa, M. N. Hermann écrit dans



***Le Peuple Juif*, 13 mai 1921, en parlant des prétendus auteurs :**

Tous ces instigateurs, nous nous permettons de le dire ici, n'ont pas trouvé une main assez forte pour les museler. La politique de Sir Herbert Samuel a été trop molle et pour l'esprit primitif des Arabes, la *clémence* est synonyme de *faiblesse*... Arrivé plusieurs mois après les troubles de Jérusalem, il en grâcie les fauteurs...

Nous comprenons la situation difficile et délicate d'un Haut-Commissaire juif à l'égard d'une population non-juive. En Juif et en Anglais, il n'a pas voulu affirmer son autorité par la force des baïonnettes. Mais il y a des limites à tout...

Ces événements sont de nature à compromettre la situation de Sir Herbert Samuel. Une campagne, dont les échos sont répercutés en Palestine est menée à Londres par une certaine presse anglaise contre la politique sioniste du gouvernement et d'une façon particulière contre le Haut-Commissaire...

Quoi qu'il en soit, Sir Herbert Samuel aura certainement à reviser ses méthodes pour rétablir son prestige à l'intérieur et à l'extérieur. Ayant lié son sort à la Palestine, il tentera tout pour arriver à justifier les espoirs qu'on a mis en lui.

— La *Morning Post* publie un télégramme du Comité musulman et chrétien de Jaffa, demandant, au nom de la population arabe de Palestine, musulmane aussi bien que chrétienne, un gouvernement représentatif électif, sous mandat britannique, l'annulation de la déclaration Balfour (home national pour les Juifs) et l'interdiction de l'immigration israélite. (*L'Univers Israélite*, 20 mai 1921, p. 109).

Extrait de *Paix et Droit*, organe de l'Alliance Israélite Universelle, numéro de mai 1921 :

Le 3 mai, le président du Congrès arabe de Caïffa adressa la déclaration suivante au roi d'Angleterre, au Pape, à la Chambre des communes, aux ministres des Affaires Etrangères de France, d'Amérique, d'Italie et d'Espagne, ainsi qu'aux journaux *Morning Post, Egyptian Gazette, Times* et *Le Caire :*

« Le combat sanglant qui a surgi ces jours derniers à Jaffa et les principes bolchevistes que les immigrants juifs répandent en Palestine sont les conséquences naturelles :

» 1° Des mesures prises par le gouvernement pour convertir la Palestine en un home national juif ;

» 2° De la déclaration Balfour !

» 3° De l'agrément donné par le gouvernement aux propositions et aux projets de la Commission sioniste tendant à une seule et même fin, l'expulsion des Palestiniens de leur pays.



» Cette politique est cause de l'introduction de principes bolchevistes, de massacres et de destructions par les juifs dans toute l'étendue du pays.

» C'est en vain que le peuple a protesté contre la déclaration Balfour et contre cette politique. Au moment où le feu du bolchevisme brûle une de nos villes les plus importantes, où le drapeau rouge se promène librement dans nos rues et où les journaux révolutionnaires sont répandus dans tout le pays, nous demandons une fois encore, l'abolition de cette politique et de la déclaration Balfour, avant que l'esprit bolcheviste ne s'étende tellement dans le pays qu'ils nous soit impossible d'aider le gouvernement à l'étouffer ».

HAUTE-SILÉSIE. — Nous avons déjà signalé l'influence juive dans cette question. *La Tribune Juive,* 14 mai 1921, reproduit des renseignements donnés par le *Neuer Morgen* qui aident à comprendre bien des choses :

La Silésie compte 20.000 Juifs. De nombreuses sociétés anonymes sont entre les mains des Juifs. C'est ainsi, par exemple, que la grande société pour l'extraction du minerai de fer fondée en 1846, appartient aux Juifs. Les charbonnages les plus riches de la région de Lybnik sont entre les mains de la société juive « Heinich ». Dans les industries textiles, de cuivre, les Juifs occupent les places prépondérantes. Le commerce du bois se développe, grâce à l'initiative juive.

Les Juifs forment 1 % de la population dans certains endroits, ils paient 30 à 50 % de tous les impôts.

Voilà pourquoi M. Lloyd George n'a pas voulu que la Haute-Silésie fût donnée à la Pologne. Les puissants Juifs de ce pays veulent demeurer allemands. Afin de l'obtenir, ils n'hésiteront pas à déchaîner une nouvelle guerre. C'est toujours le crime d'Israël : Révolution et guerre pour pêcher en eau trouble.

De *L'Univers Israélite,* 1er avril 1921, p. 711 :

Les ministres de l'Intérieur, des Finances et des Affaires Etrangères ont réuni les représentants de la presse polonaise. Ils leur ont donné nettement à entendre qu'une entente avec la population juive constituait une nécessité vitale pour les intérêts de la Pologne tant au point de vue intérieur qu'extérieur, mais que le gouvernement ne pourrait réaliser cet accord qu'avec le concours de la presse.

La revue juive signale qu'un « revirement... significatif et de bon augure » s'est produit dans la presse polonaise jusqu'ici antisémite.

— Le Conseil de l'Ordre des avocats de Varsovie a décidé de ne pas



admettre les confrères qui se réclameraient de la *nationalité* juive. (*Id.*, p. 715).

— L'organisation antisémité « Rozwoj » a voté une motion exigeant *la fermeture de la frontière orientale pour les Juifs,* sous prétexte que d'accord avec les révolutionnaires russes, ils introduisent l'anarchie. (*La Tribune Juive*, 8 avril 1921).

Nous lisons dans *La Tribune Juive,* 24 juin 1921 :

Les « *Dwa Grosze* » s'élèvent contre la demande faite par la communauté juive de Varsovie pour obtenir *que les Juifs puissent changer leurs noms.* Le journal voit en cela un grave danger pour la Pologne.

Il n'a pas tort. En France, ce « camouflage » est un des moyens employés par les Israélites pour dissimuler leur origine et cacher plus facilement les agissements dangereux de la race juive.

De *L'Univers Israélite,* 1er avril 1921, p. 714 :

Le parlement roumain a adopté à la majorité de 144 voix contre 89, la proposition du gouvernement instituant un ministère des minorités nationales... Le gouvernement roumain a l'intention de créer auprès du ministère des minorités un poste de vice-ministre pour la minorité juive.

Du même journal :

Le ministre de la Justice de Roumanie a déclaré que l'antisémitisme était en voie de disparition dans le pays et que toutes les manifestations antijuives seraient réprimées rigoureusement.

Nous trouvons les documents ci-dessous dans *L'Univers Israélite,* 29 avril 1921, p. 39 :

N° 381. 188. 198.

Le 2e corps d'armée territoriale à...

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'on a constaté que certains corps et services n'attachent aucune importance au choix des courriers chargés de porter la correspondance.

A cause de l'incapacité des uns et de la mauvaise foi des autres, il s'est produit des pertes et des indiscrétions, car des correspondances d'un caractère secret ont été divulguées à des personnes étrangères à l'armée. On attire l'attention des chefs de corps et de service et on ordonne qu'à l'avenir la fonction du courrier soit confiée seulement aux



soldats capables et de confiance que possède le corps et qui ont fait leurs preuves.

Il n'est permis, dans aucun cas, d'employer pour cette fonction des soldats d'une autre nationalité que la nationalité roumaine.

Les chefs de corps seront responsables à l'avenir du mauvais choix des courriers si on constate des pertes ou des divulgations du contenu des correspondances.

Le Commandant 2e corps territorial,

Le Chef d'Etat-Major, Lieutenant-Colonel.

Le Général de Division,
RUJINSKI.

Le Ministre de la Guerre, n° 10.212

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir remplacer les soldats juifs par des soldats roumains sachant lire et écrire, parce que, conformément à l'ordre existant, on ne peut pas employer des soldats juifs dans le service du bureau du commandant.

Ces décisions n'ont pas été prises sans motifs sérieux ; et, naturellement, les Juifs crient à la persécution antisémite.

M. Pierre Ryss écrit dans *La Tribune Juive,* 15 avril 1921 :

Les Juifs russes ont été terriblement atteints par la suppression du commerce et de l'artisanat sous les bolcheviks. Complètement ruinée, la masse juive était obligée de s'éparpiller dans les innombrables services de l'Etat communiste. Les Juifs, de même que les intellectuels russes, ont été *forcés* de devenir des fonctionnaires soviétiques. Le peuple qui n'a jamais vu les juifs fonctionnaires, a accueilli ce fait nouveau avec une animosité non déguisée. Haïssant les fonctionnaires en général, il hait les fonctionnaires juifs tout particulièrement. L'agitation des Cent, rouges et noirs, a exaspéré ce sentiment de haine. Pour une foule ignorante qui ne croit qu'à ce qu'elle voit, pour une foule anarchique qui traverse une crise sans pareille, le Juif est devenu l'incarnation du mal et des crimes. Démoralisé par les événements de ces dernières années, le moujik ignorant et anarchique commença à massacrer les Juifs avec d'autant plus d'ardeur qu'il fut encouragé au lieu d'être déconseillé.

La Tribune Juive, 29 avril 1921, donne des extraits des « Mémoires du comte Witte », publiés récemment par le *Daily Telegraph.* Nous relevons les passages suivants, en rappelant que le ministre russe était plutôt philosémite :

Un des ennemis les plus irréconciliables des Juifs a été le grand duc Serge...



On sait que le gouverneur général de Moscou fut assassiné, à l'aide d'une bombe jetée dans sa voiture, le 17 février 1905, par les révolutionnaires, mais on ignore quelle puissance secrète dirigea la main des assassins.

Le comte Witte écrit encore :

Tout cela, bien entendu, poussait les Juifs, surtout la jeunesse juive, à soutenir la révolution. Je ne dis pas que tous les Juifs sont devenus révolutionnaires, mais aucune nationalité en Russie n'a donné un pourcentage si élevé dans les partis extrêmes. Presque tous les intellectuels juifs ont adhéré au parti cadet qui leur a promis l'égalité des droits. L'influence de ce parti s'explique en grande partie par l'appui intellectuel et financier des Juifs... On ne peut pas nier que les Juifs ont joué un rôle éminent dans la direction et l'expansion du mouvement révolutionnaire...

Le comte Witte n'est pas antisémite, au contraire. Ses déclarations n'en ont que plus de valeur. Elles confirment ce que l'on savait déjà sur le rôle des Juifs dans la révolution russe, et sur l'action anarchique exercée par la race juive, dans le monde entier, suivant le programme révélé par les « *Protocols* » *des Sages de Sion.*

TROISIÈME TRIMESTRE 1921

SOMMAIRE :

GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES : Le sionisme de M. Einstein. — Judaïsme et christianisme. — M. A. Marmorek et le sionisme. — Conférence universelle du Fonds National Juif, à Karlsbad. — M. Oscar Grun et l'antisémitisme international. — Les Juifs accèdent au pouvoir grâce à la révolution. — Le problème juif.

Congrès Sioniste de 1921, à Karlsbad : Le sionisme et la guerre. Droit historique d'Israël. Déclaration Balfour. Le gouvernement britannique. L'ambassadeur d'Angleterre. Agents de l'Angleterre. Le sionisme en Russie. Les chefs du sionisme. Le Pape. La Société des Nations. Félicitations de Moscou. Télégramme de M. Winston Churchill. Entente générale juive. Le sionisme a gagné la guerre. L'Amérique coffre-fort des Juifs. Mouvement irréligieux. le repos sabbatique. Concordance des intérêts juifs et anglais : Impérialistes et intellectuels anglais. MM. Weizmann, Sokolow et Jabotinsky. La conférence du désarmement. Les véritables sionistes.



Les Protocoles des Sages de Sion : Article de M. Serge Svatikoff : Ils sont l'œuvre de la police russe. L'article des *Débats* sur le livre de Maurice Joly. L'étude de M. Liber : contradictions. Article de M. V. Bucaille, dans le *Figaro*. L'article du *Times*. Une lettre de M. Israël Zangwill. Article Verax. Le « Bibboul » démasqué, de M. Prague. Article de M. Boris Mirsky : Occultisme et charlatanisme à la Cour de Russie ; l'affaire du collier de la Reine, Cagliostro.

ALLEMAGNE : Walter Ratheneau et la question juive. — Papier monnaie antisémite. — La Bavière antisémite. — Les Juifs et les Soviets. — La correspondance du Juif Lasalle. — Les Juifs russes en Allemagne. — Le sionisme d'Einstein. — Le chancelier Wirth est philosémite.

ANGLETERRE : Les Juifs dominent la politique anglaise. — Cinquantenaire de l'*Anglo-Jewish Association* ; M. Osmond E. d'Avigdor Goldsmid est élu président, en remplacement de M. Claude Montefiore, démissionnaire. — Nouvelle Société : *The Economic Board for Palestine*, fondée par les banquiers juifs anglais.

AUTRICHE : Le nouvel ambassadeur d'Italie en Autriche est philosémite.

BALTIQUE (ETATS DE LA) : Situation des Juifs en Esthonie et en Lettonie.

BELGIQUE : Rapport du Consistoire central israélite de Belgique.

ETATS-UNIS : Scission parmi les Juifs d'Amérique. — Les Chevaliers de Colomb combattent l'antisémitisme. — M. Albert Lasker est nommé ministre. — Les Juifs boycottent Ford. — Les rabbins ont été reçus par le président Harding. — Statistique juive. L'antisémitisme en Amérique.

FRANCE : M. Raymond Poincaré et la question juive. — Le judaïsme ne fait pas de prosélytisme. — Il n'y a pas de politique juive, ni de finance internationale juive. — L'antisémitisme de la *Croix* déplait aux Juifs. — L'avenir du judaïsme parait sombre. — Les Juifs ne veulent pas nous quitter. — Encore l'affaire Dreyfus. — La laïcité est une œuvre juive. — Anticléricalisme juif. — Le Cercle International « blacboule » les Juives. — Le Général Gouraud visite les écoles de l'Alliance Israélite, à Damas. — M. Georges Moïnaux, commandeur de la Légion d'honneur. — Nominations juives. — Le Rite Ecossais et les Juifs. — Trois députés israélites à la Commission du budget : Léon Blum, L.-L. Klotz, Bokanowski.

HONGRIE : Les Juifs et la révolution. — Les Juifs exclus de l'enseignement de la Chambre des Pairs.., et des cinémas.

ITALIE : Le Vatican et le sionisme. — Députés juifs.

LETTONIE : Le gouvernement est de tendances antisémites.

LITHUANIE. — M. Rosenbaum est nommé ambassadeur à Washington. — Le repos dominical déplait aux Juifs.

MESOPOTAMIE : L'émir Fayçal est philosémite.



PALESTINE : Discours de Sir Herbert Samuel, interprétation de la déclaration Balfour. — La Loge des « Bnei Brith de Jérusalem. — Article du Dr D. Jacobson, sur la situation des sionistes. — Liberté et égalité pour les Juifs, en attendant mieux. — La question juive et les Lieux Saints.

POLOGNE : La question juive en Pologne, d'après le Juif H. Galmondi. — Complot des Juifs de Londres contre la Pologne. — Rupture des conférences polono-juives. — Déclarations du prince Lubomirsky, ministre de Pologne à Washington. — Les Juifs responsables de la baisse du change. — Exclusions prononcées contre les Juifs.

RUSSIE : Les Bolchevistes et les Sionistes. — Juifs bolchevistes et Juifs contre-révolutionnaires. — M. du Chayla et l'antisémitisme en Crimée. — En Sibérie. — Les Juifs dans le bolchevisme. — Interview de Haïm Nahman-Bialik, sur la question juive.

SUISSE : *L'Alpina* contre l'antisémitisme. — La Ligue des femmes juives.

TCHECO-SLOVAQUIE : Les Juifs au Congrès international d'Esperanto.

YOUGO-SLAVIE : Les Serbes sont anti-jésuites et philosémites.

GENERALITES INTERNATIONALES. — M. H. Prague analyse, pour les lecteurs des *Archives Israélites,* numéro du 4 août 1921, un article publié par M. Einstein dans une Revue américaine. Sous le titre : « Comment je devins Sioniste », Einstein a expliqué les raisons qui ont déterminé son évolution. M. Prague écrit :

Il ne s'est senti juif que lorsque les étudiants antisémites — ils sont légion à l'Université de Berlin — l'ont conspué dans sa chaire.

Le rédacteur en chef des *Archives Israélites* explique le mouvement actuel :

Le sionisme moderne diffère sensiblement de celui que la tradition nous a transmis, dont elle a nourri pendant des siècles et des siècles l'âme d'Israël exilé et qui avait essentiellement un caractère religieux. Einstein, comme tant d'autres, n'est pas entré dans ce mouvement à la suite d'études et de méditations sur la destinée providentielle du judaïsme. Il n'y a pas été poussé non plus par un instinct de race, par une de ces forces mystérieuses qui agissent sur l'homme dans le tréfonds de sa conscience. Son sionisme et aussi son judaïsme ne lui sont pas venus du dedans, mais du dehors. Ce sont des circonstances extérieures, hostiles à tout ce qui est juif, qui ont jeté tous ces intellectuels dans les bras du sionisme. Il est devenu non une aspiration religieuse, comme le veut la tradition, mais le désir d'atteindre, dans un nouveau



milieu, la Palestine, les visées et de réaliser les ambitions sociales et politiques dont les mœurs ou les lois contrarient, dans tant de pays, le jeu normal.

Les ambitions sociales et politiques d'Israël se résument d'un mot : dominer le monde. Le sionisme est un moyen, un instrument, il n'est pas un but.

— Nous relevons les déclarations ci-dessous dans un article publié par *La Tribune Juive,* 1er juillet 1921, sous la signature Dr. S. S. :

Comment veut-on prouver qu'ils [les Juifs] sont les ennemis du christianisme sorti du sein du judaïsme qui, dans les premières époques de la nouvelle religion fut son adversaire naturel, mais qui existe depuis des siècles paisiblement, en même temps que l'autre et fut, pendant longtemps, sous la protection même des Papes ! On n'a qu'à lire dans le « Marc Aurèle », de Renan, l'histoire de l'Eglise chrétienne primitive, pour se convaincre que ses ennemis étaient ailleurs que parmi les Juifs ; ces derniers étaient, au début, pour ainsi dire, plutôt les coreligionnaires des disciples de Jesus et des apôtres.

L'expérience a toujours montré que les haines les plus tenaces sont celles qui s'élèvent entre les membres d'une même famille.

Le passage suivant s'adresse aux Sionistes :

Comment voulez-vous construire une cité nationale avec des hommes qui, pour la plupart, se sentent les citoyens des pays où ils habitent depuis des siècles et qui diffèrent des Juifs d'autres pays, autant que leurs concitoyens se distinguent des autres nationaux.

Cette dernière assertion est-elle bien exacte ? Quoi qu'il en soit, le but du sionisme est bien plutôt de créer un foyer religieux et national indépendant d'où doit partir la politique de domination mondiale juive, que de réunir tous les Israélites dispersés en Palestine.

— Concluson d'une lettre du Dr A. Marmorek, publiée par *Le Peuple Juif,* 30 septembre 1921 :

L'atmosphère qui entoure maintenant le sionisme est malsaine ; un mélange d'intrigues, d'orgueil, de méchanceté y flotte comme un nuage, bouleversant les opinions, détruisant l'enthousiasme traditionnel des sionistes honnêtes et droits qu'une presse officielle discrédite, il n'y a plus d'opinion publique indépendante dans le sionisme.



— Le 28 août a eu lieu, à Karlsbad, la première conférence universelle du F. N. J. (Fonds National Juif), à laquelle ont pris part, outre la direction et les représentants de la Palestine, trente représentants de différents pays. (*Le Peuple Juif*, 30 septembre 1921).

— Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 1er juillet 1921 :

M. Oscar Grun, homme politique juif de Tchéco-Slovaquie, fondateur du Bureau de Presse juif de Zurich, est arrivé à Londres, des Etats-Unis où il avait été reçu par le président Harding et par d'éminentes personnalités politiques.

Dans un entretien avec un rédacteur du *Jewish Guardian*, M. O. Grun a déclaré : L'antisémitisme est dirigé par un grand quartier qui se trouve en Europe Centrale et qui a des ramifications dans le monde entier. Il est illogique de lutter contre l'antisémitisme en Angleterre et en Amérique, et de lui laisser le champ libre en Italie, Russie, etc... Nous avons affaire à une question qui n'est pas locale, mais générale. Il faut brûler le nid où les œufs sont déposés. L'antisémitisme est, actuellement, un complot international.

C'est possible, mais, en tout cas, le grand et véritable complot international est celui que mène la Judéo-Maçonnerie contre l'Eglise catholique. Et l'autre, s'il existe, n'est qu'une défense.

— Extrait de *La Tribune Juive*, 22 juillet 1921 :

Les Juifs sont entrés ou sont sur le point d'entrer dans une phase nouvelle de leur lutte pour l'émancipation, laquelle émancipation n'est pas achevée. Cette lutte tient à la démocratisation de l'Europe d'après-guerre.

Dans toute une série de pays, notamment dans l'est de l'Europe, l'opposition d'hier a surgi sur l'arène politique comme un élément dirigeant.

Aujourd'hui, les représentants de la bourgeoisie sont en train de s'emparer du pouvoir effectif, tandis que les chefs démocratiques commencent à s'attribuer les portefeuilles.

De la sorte, un certain nombre de Juifs qui jouent un grand rôle parmi la bourgeoisie et dans le mouvement démocratique ont passé du camp des gouvernés au camp des gouvernants. On le voit nettement dans les pays où la démocratisation a pris des formes aiguëes et même catastrophiques. Je pense à l'Allemagne, à la Russie et même à la Hongrie. En Russie et en Hongrie, les Juifs ont accédé au pouvoir par le bolchevisme, c'est-à-dire par la forme primitive du « communisme » extrémiste ; en Allemagne, des Juifs sont parvenus au pouvoir grâce à la transformation brutale mais normale du régime. Nous avons vu un



Juif, Hirsch, chef du gouvernement *prussien*. Le cabinet de Wirth compte aujourd'hui trois Juifs : Rathenau, Gradenauer et Schiffer et un semi-juif, Rosen. Ils sont ministres des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances et de la reconstitution.

L'Européen moyen s'est, depuis longtemps, habitué au Juif-électeur, il voit depuis peu de temps le Juif député de l'opposition. Ces échelons, dans l'émancipation juive, sont atteints définitivement. Mais l'Européen moyen n'est pas encore habitué au Juif-ministre, ou au Juif membre du Gouvernement...

Ce qui veut dire que la grande catastrophe mondiale — comme toutes les révolutions — a surtout profité aux Juifs. Les *Protocoles des Sages de Sion* n'avaient-ils pas annoncé qu'il en serait ainsi ? Et cela suffit à fournir une nouvelle preuve de leur authenticité.

— Nous extrayons les lignes suivantes d'un article de M. Maurice Vernes, Président de l'Ecole des Hautes études religieuses à la Sorbonne, paru dans *La Tribune Juive*, 16 septembre 1921 :

Le prétendu complot organisé par les Juifs, pour mettre la main sur le gouvernement du monde est un grossier mensonge; mais ce qui existe, ce qui crève les yeux de tous ceux qui ne sont pas résolus à les tenir obstinément fermés, c'est que la « question juive » réclame une solution.

Le complot juif n'existe pas — sauf dans l'esprit de ceux qui espèrent en tirer profit ; — mais la question juive existe et nous voudrions que la punition de ceux qui prennent plaisir à exciter des passions malsaines aboutit à poser devant un public mal informé un problème qui réclame une prompte solution.

Le tout est de s'entendre. Le programme des *Protocoles des Sages de Sion* est, en effet, la solution que les Juifs entendent donner au problème juif mondial, à l'aide des moyens exposés tout au long dans les procès-verbaux publiés par Nilus.

***Congrès Sioniste de 1921.* — Les Sionistes des différents pays se sont réunis en Congrès au mois de septembre dernier. Ils n'avaient pas tenu d'assemblée depuis huit ans. — Nous empruntons les renseignements ci-dessous aux comptes rendus parus dans les journaux juifs.**

— Du *Peuple Juif*, 23 septembre 1921 :

Le 12e Congrès sioniste s'est ouvert le 1er septembre, à Karlsbad.



440 délégués des pays les plus divers y représentent les organisations sionistes. Une foule énorme remplissait la salle vaste où se tient l'assemblée. Sur la tribune, ont pris place, à côté des personnalités sionistes, l'ambassadeur d'Angleterre en Tchéco-Slovaquie, un représentant de l'Etat Tchéco-Slovaque et un délégué de la municipalité de Karlsbad.

La première séance est présidée par le Dr Weizmann, président du Comité d'action sioniste, qui prononce le discours inaugural en hébreu :

« ...La guerre mondiale a ébranlé notre œuvre entière jusque dans sa base ; l'existence de notre organisation a été menacée et il nous a fallu employer toutes nos forces pour sauver de la ruine ce qui pouvait en être sauvé. Nous avons dû aussi intervenir dans le domaine de la politique, pour réaliser, dans les limites du possible, les conditions qui nous mettaient en mesure, la guerre une fois terminée, d'établir notre œuvre sur des bases durables et de la poursuivre avec plus d'ampleur. Nous n'avions rien d'autre que la force morale de notre droit, notre droit historique, notre inébranlable attachement à Sion et le souvenir du travail accompli jusqu'à présent par nous pour rendre la vie à la Palestine. C'est avec ces armes — avec ces seules armes — que nous nous sommes mis en campagne pour obtenir que notre nation fût reconnue, que ses revendications fussent prises en considération à la conclusion de la paix : c'est avec ces armes que nous avons vaincu. Le résultat fut la déclaration Balfour, l'agrément donné par les puissances alliées à cette déclaration, son incorporation dans le traité turc et la délivrance à l'Angleterre d'un mandat pour la Palestine avec la condition formelle d'y établir un home national juif.

Si Israël n'a pas d'armées, les Juifs ne sont pas dépourvus de la « Cavalerie de Saint-Georges », ce qui explique leur pacifique succès. Du reste, il est à remarquer que toutes les grandes catastrophes mondiales ou nationales ont toujours profité aux Juifs ; sans doute parce qu'ils n'ont pas été étrangers à la genèse de ces révolutions et de ces guerres. C'est là une vérité sur laquelle nous ne saurions trop insister. Il ne faudrait, du reste, pas croire que les Sionistes sont satisfaits, les Juifs ne le sont jamais. M. Weizmann ajoute, en effet :

La déclaration Balfour en soi ne nous offre que la *possibilité* de résoudre notre question ; elle ne nous apporte pas un home national tout fait ; elle ne constitue qu'une base pour son établissement.

Mais les Juifs savent qu'ils peuvent compter sur l'Angleterre :

Le gouvernement britannique nous a donné sa parole, dans la pleine



connaissance des responsabilités et des difficultés que son engagement comporte. Le gouvernement britannique a la volonté de tenir sa parole.

M. Weizmann termine par ces déclarations rassurantes... pour les Juifs seulement, hélas ! :

Une chose est certaine : c'est qu'en dépit de toutes les difficultés, notre organisation est plus forte que jamais. La volonté nationale vit et agit dans les masses profondes de notre peuple. L'heure est solennelle.

Notons avec soin ce passage du même compte rendu :

M. Clark, ambassadeur d'Angleterre, après avoir salué le Congrès au nom de son gouvernement, a relu le texte de la déclaration Balfour, au milieu des applaudissements frénétiques de l'Assemblée, puis adressé au judaïsme un appel l'invitant à avoir confiance dans ses chefs et à travailler patiemment à l'édification du home national juif.

La scission qui s'est produite dernièrement dans les milieux sionistes provoque des discussions « très âpres », et la conduite de M. Brandeis et de ses amis est fortement attaquée d'un côté et défendre de l'autre. Ce sont là des questions intérieures qui intéressent peu les non Juifs, d'autant plus que ces soi-disant divisions cessent complètement lorsqu'il s'agit de travailler à la domination mondiale d'Israël. Alors tous les Juifs sont d'accord.

Enregistrons cette déclaration du Dr Weizman, faite au cours de la neuvième séance, pour « expliquer les raisons de la déclaration Balfour » :

Il n'est pas vrai que nous sommes les agents de l'Angleterre. La plupart des gens compétents dans les questions militaires, en Angleterre, pensent que celle-ci n'a nullement besoin de protéger le canal de Suez. C'est donc par pure amitié pour nous que l'Angleterre s'est intéressée à notre sort.

Certains Juifs, dans un but facile à comprendre, ont essayé de faire croire que la révolution russe était hostile à leurs coreligionnaires ; voici qui remet les choses au point :

Le Dr Brutzkus (Moscou), accueilli par des applaudissements prolongés, décrit l'activité sioniste en Russie soviétique, qui a été poursuivie malgré la guerre, la révolution et le régime soviétique. Il explique



que le sionisme dispose en Russie d'un grand nombre de jeunes gens énergiques prêts à aller en Palestine et à y travailler durement.

Le Congrès a duré quatorze jours, du jeudi 1er septembre au mercredi 14 inclus, dont il faut enlever les deux samedis. Un grand nombre de motions ont été votées. Le Conseil exécutif du mouvement sioniste est ainsi composé :

MM. Weizmann, président de l'organisation mondiale; Sokolow, président de l'Exécutif ; Dr Soloweitzik, Jabotinsky, Lichtheim, Motzkin et Cowen.

— *Le Peuple Juif* publie, à la suite de ce compte rendu, un article intitulé : « Autour du Congrès » ; nous y relevons les nouvelles suivantes :

On mande de Karlsbad que, par suite de son discours prononcé au Congrès, et qui a fait une bonne impression sur le Vatican, M. Sokolow vient de recevoir une invitation pour une entrevue avec le Pape, pour le 1er octobre prochain.

Il est prudent, croyons-nous, de poser un gros point d'interrogation.

— Une délégation composée de MM. Sokolow, Motzkine et Menikoff sera envoyée par le Congrès auprès de la Société des Nations, à Genève, pour défendre les revendications sionistes.

— Une dépêche de félicitation au 12e Congrès sioniste, envoyée par les sionistes de Moscou, a produit une grande sensation ; on s'est étonné que le gouvernement soviétique, dont on connaît l'attitude vis-à-vis du sionisme, ait laissé passer cette dépêche.

Si cet étonnement est sincère, il n'y a que les Juifs à s'étonner de cette complaisance des bolchevistes.

— M. Winston Churchill, ministre anglais des colonies, a envoyé un télégramme au Congrès, dans lequel il transmet les meilleurs vœux du gouvernement anglais et exprime l'espoir que les efforts du Congrès, pour la reconstruction de la Palestine, seront couronnés de succès.

— Dans les *Archives Israélites*, 22 septembre 1921, p. 153, M. H. Prague écrit :

Le 12e Congrès Sioniste a commencé et il a fini comme tous les Congrès précédents. Il a débuté par des attaques violentes et passionnées.



des critiques acerbes, virulentes et il s'est achevé dans une embrassade générale.

Il en est ainsi de toutes les assemblées en Israël. Le Juif a le sens critique très aigu, très développé, qu'il a puisé jadis dans la dialectique talmudique ; il aime la bataille des idées et a l'esprit étonnamment indépendant...

C'est, en effet, dans le *Talmud* et la *Kabbale* que le Juif a puisé les principes révolutionnaires et anarchistes qu'il travaille à répandre dans le monde pour établir sur les ruines accumulées la domination d'Israël, le peuple élu. Le rédacteur en chef des *Archives Israélites* écrit encore :

La guerre, qui avait failli emporter le sionisme avec bien d'autres illusions, lui avait, au contraire, donné un regain de vie, l'avait introduit sur la scène diplomatique. Le sort de la Palestine s'était joué dans les coulisses des chancelleries. Le cabinet anglais avait fait des promesses, le quai d'Orsay des yeux doux aux Sionistes. La revendication d'un foyer juif en Terre Sainte qui, avant 1914, était encore, nonobstant tout le tapage fait autour de la question, dans la lune, était admise par les grandes puissances en train de refaire la carte d'Asie.

Puis éclata, comme un coup de tonnerre, en 1917, la déclaration Balfour, confirmée plus tard par les décisions de la conférence de San-Remo et voici que les revendications sionistes recevaient l'aval des trois grandes puissances : la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Ce fut une joie qui toucha au délire dans les milieux où l'idée de la restauration juive en Palestine était cultivée avec une sainte passion.

Ce fut la belle époque du Sionisme. Ses dirigeants, reçus en audience par les chefs de l'Etat, conféraient avec les premiers ministres...

L'Amérique juive était le coffre-fort, pour ainsi dire inépuisable, où le budget sioniste s'alimentait...

— D'un bref compte rendu paru dans les *Archives Israélites* du 29 septembre 1921, p. 154, nous extrayons les deux phrases ci-dessous :

On ne prit pas au sérieux la déclaration de M. Weizmann, disant que c'est par pure amitié (!) que l'Angleterre a pris parti pour le Sionisme...

Les dirigeants du Sionisme persistent à donner au mouvement un caractère absolument *irréligieux*...

Le Congrès a, en effet, refusé, contrairement à ce que demandaient les Juifs pieux, « Mizrakhi », — les autres, révolutionnaires, communistes et libres penseurs, appartiennent au « Poalé Zion », — d'imposer aux œuvres sionistes le repos sabbatique et les aliments kascher.



— *L'Univers Israélite*, 16 septembre 1921, p. 510, donne une analyse du second discours prononcé par le Dr Weizmann. Nous relevons le passage suivant concernant l'Angleterre (p. 511) :

Il y avait concordance entre les intérêts juifs et ceux de la puissance qui détient aujourd'hui le mandat sur la Palestine, à savoir la Grande-Bretagne. Vous auriez tort de croire que cette communauté d'intérêts a une base stratégique. Vous seriez également dans l'erreur en pensant que nous nous sommes prêtés à être les instruments d'une politique impérialiste anglaise en Palestine et dans le proche Orient. Demandez aujourd'hui à des impérialistes anglais si la Palestine est nécessaire pour leurs fins impérialistes ; ils vous répondront par un *non* catégorique. La Palestine est sans utilité au point de vue stratégique, et ceux-là se sont trompés qui se sont imaginé qu'une Palestine juive est indispensable pour le nerf vital de l'Angleterre dans le canal de Suez. L'Angleterre, avec son regard compréhensif, a compris, mieux que toute autre nation, que la question juive plane sur le monde comme une ombre et qu'elle représente une force énorme de construction.

L'Angleterre nous a compris et nous avons peut-être un peu le mérite d'avoir contribué à ce qu'elle nous somprenne. Aussi, ce ne furent pas les généraux et les impérialistes anglais, mais les intellectuels, qui furent les premiers soutiens de notre politique. Balfour a eu la conception de sa déclaration longtemps avant la guerre. La guerre n'a fait qu'en hâter la réalisation.

M. Weizmann, parlant de Sir Herbert Samuel, Haut Commissaire anglais, déclare (p. 513) :

Il est un produit du judaïsme... C'est nous qui avons fait porter Samuel à ce poste... Ne portez pas la main sur lui, vous ne savez pas ce que vous auriez après lui.

Le Congrès a émis le vœu que la Société des Nations confirme au plus vite le mandat provisoire confié à l'Angleterre.

Le correspondant du *Temps* écrit de Carlsbad, à la date du 1er septembre 1921 (*Temps* du 4 septembre), en parlant du Dr Weizmann, et de MM. Sokolow et Jabotinsky :

Ces trois figures, qui seront les plus en vue du Congrès, méritent d'être fixées en quelques lignes. Leur histoire est celle du sionisme pendant la guerre, l'époque la plus intéressante du mouvement. Le docteur Weizmann est le chef admiré, discuté, aimé, attaqué, mais en fin de compte suivi et obéi du sionisme. Il a montré de très belles qualités de diplomate dans les négociations qui ont eu lieu avec le gouver-

nement britannique au sujet de la Palestine, et c'est à lui qu'on doit la déclaration de M. Balfour, du 2 novembre 1917, la déclaration de San-Remo, et en un mot, tous les succès du sionisme dans la politique internationale. Sa valeur personnelle a contribué à attirer au sionisme beaucoup de personnalités importantes, et son influence a été particulièrement sensible sur sir Herbert Samuel, sir Alfred Mond et M. Einstein. Ce diplomate parle parfaitement le français, car il a longtemps étudié à Paris et s'en souvient.

M. Sokolow, le plus fécond des journalistes hébraïques, esprit encyclopédique, qui dirigea longtemps un grand quotidien à Varsovie, est très connu à Paris et ne requiert pas de présentation détaillée. Il a conduit les négociations avec le Gouvernement français et avec Rome, et a obtenu la déclaration de M. Pichon que la conférence de San-Remo a confirmée. Il joue dans le sionisme un rôle égal à celui du docteur Weizmann, et plus pacifique, jouit d'une popularité et d'une influence moins orageuses.

M. Jabotinsky, qui a été un des plus grands orateurs et journalistes russes avant de se vouer entièrement au sionisme, est maintenant le théoricien et l'orateur le plus en vue du mouvement. Au plus fort de la guerre, lorsque le destin des armes était indécis, il créa cette légion israélite, qui se battit aux côtés des alliés et reçut de vifs éloges du maréchal Allenby. Etabli ensuite en Palestine, il prit énergiquement la défense des israélites menacés pendant les événements d'avril 1920, et par suite d'intrigues locales, fut condamné, pour agitation politique, à vingt-cinq ans de travaux forcés, qu'une sentence venue de Londres annula bientôt d'ailleurs entièrement.

— De *La Tribune Juive* du 30 septembre 1921 :

Le Dr Weizmann, président de l'organisation universelle sioniste, a l'intention *de se rendre à Washington au moment de la Conférence universelle du désarmement,* afin d'y défendre les intérêts juifs.

S'agirait-il de la défense des banquiers et industriels juifs intéressés dans les fabriques d'armes et de munitions ?

Dans un article intitulé « Jérusalem », publié par le *Temps* du 19 octobre 1921, Mme Myriam Harry écrit, en parlant des Sionistes de Terre Sainte :

Les véritables sionistes ne sont pas, comme vous seriez en droit de le supposer, les juifs à papillotes du ghetto, fidèles aux traditions talmudiques et au jargon « yiddish ». Non, les plus ardents partisans du sionisme sont des israélites européens ou européanisés, instruits, intellectuels, modernes, sachant plusieurs littératures et plusieurs langues et ayant abouti à ce résultat merveilleux, unique au monde : la renaissance d'une langue morte, en moins de quarante années; l'appli-



cation de l'hébreu religieux et biblique à la vie vulgaire et civilisée, car le « yiddish » est complètement banni parmi les sionistes.

Les Protocols des Sages de Sion. — Dans la *Tribune Juive,* 26 août 1921, M. Serge Svatikoff, professeur à l'Université libre de Russie à Paris, publie un article pour démontrer que les « Protocols » sont l'œuvre de la police russe, dirigée par Ratchkovsky, chef de l'Okhrana à l'étranger. L'auteur n'apporte aucun argument sérieux en faveur de cette thèse, en dehors des dires de la Princesse Radzivill, M. du Chayla et autres.

— Sous le titre : « Les Faux Protocoles », *L'Univers Israélite,* 2 septembre 1921, p. 457, reproduit un article du *Journal des Débats,* 30 août, sur la soi-disant découverte du *Times,* concernant le plagiat du livre de Maurice Joly. C'est toujours la même thèse répandue par les Juifs, pour essayer de détruire l'effet mondial produit par la révélation du complot formé par Israël contre toutes les Nations... à commencer surtout par les pays catholiques.

Nous retrouvons ce même texte dans *Le Peuple Juif,* 30 septembre 1921. L'auteur y soutient la thèse du *Times,* dont le correspondant à Constantinople a découvert le livre de Maurice Joly. Il considère les *Protocoles des Sages de Sion* comme « un cas intéressant de supercherie littéraire où se mêlent étroitement la police et la politique ». Tout en déclarant que « la bonne foi du professeur Nilus n'est pas suspectée », on attribue le prétendu « démarquage » au « chef de la police russe en France, Ratchkovsky », et à l'Okhrana. Citons encore :

> Les cercles conservateurs russes utilisèrent largement les *Protocoles* dans leur lutte contre les éléments libéraux...
>
> Ils ont leur place dans l'histoire secrète de la cour de Russie au début du vingtième siècle. Peut-être furent-ils une arme forgée en 1901 contre le magnétiseur Philippe, ami du grand-duc Nicolas, qui avait pris sur l'esprit du tsar une grande influence. Philippe appartenait à la secte maçonnique des Martinistes et les *Protocoles* devaient faire comprendre à tous les dangers de la maçonnerie.

— *L'Univers Israélite* publie, dans son numéro du 26 août 1921, p. 437, un article intitulé : « Une Machination antisémite. Les Faux « Protocoles des Sages de Sion ». L'auteur signale une étude de M. le rabbin Liber sur les *Protocoles,*



parue dans la Revue *Foi et Réveil* (premier fascicule du tome IV), dirigée par le grand-rabbin Bauer. D'après M. Liber, la preuve que le document aurait été « forgé » au commencement de ce siècle résulte des allusions qu'il contient aux chemins de fer métropolitains, aux passages souterrains des villes, puis encore à l'élection de M. Loubet à la présidence de la République, etc.

D'un autre côté, le même rédacteur de *L'Univers Israélite* signale les similitudes qui se trouvent dans les « Protocols » et un ouvrage de Maurice Joly, paru en 1864.

Mgr Jouin traitera longuement cette question qui se rattache à l'origine des « Protocols ». Constatons seulement que les Juifs se donnent beaucoup de mal pour en contester la valeur. Comme nous l'avons vu dans l'Affaire Dreyfus, ils cherchent par tous les moyens à embrouiller la question et à produire de fausses pièces. Par contre, ils négligent le seul point important qui est la mise en œuvre et la réalisation, faites sous nos yeux, depuis la publication du livre de Serge Nilus, du plan de conquête juive et du bouleversement mondial annoncé par les « Protocols » des Sages de Sion ». Tout l'intérêt de la question est là aujourd'hui, et, sur ce côté de l'affaire, les philosémites et les Juifs sont muets.

— Ce n'est pas l'article paru dans le *Figaro,* du 31 août 1921, qui éclairera beaucoup le problème. Sous le titre : « Les Protocoles des Sages de Sion », M. Victor Bucaille signale l'édition anglaise, en indiquant vaguement qu'elle fut traduite en français, sans autre mention. Il semble avoir été fort impressionné par la révélation faite par le *Times* (16 août) du livre de M. Maurice Joly, si nous en croyons les lignes suivantes concernant les « Protocols » :

> On ne put les lire sans douter quelque peu de leur véracité. En ces sortes de matières d'ailleurs, il faut de la prudence, la supercherie est toujours à craindre.
>
> Et il semble bien, en effet, aujourd'hui, qu'il y ait eu supercherie, au moins pour une part.

Voici la fin de l'article de M. Victor Bucaille :

> Les faux « Protocols »... contribuèrent sans doute à noyer dans le sang juif la première révolution russe de 1905.
>
> Ils avaient été remarquablement démarqués, rédigés avec beaucoup d'art. On pouvait s'y tromper et dire avec raison que faux dans leur



forme, ils avaient quelque chance d'être vrais dans leur fond. S'ils ne sont, comme il paraît bien, qu'un plagiat, ils prouvent l'extraordinaire divination du pamphlétaire qui les rédigea et celui-ci mérite une place à part parmi les visionnaires politiques et sociaux du siècle dernier.

La pensée de M. Victor Bucaille n'apparaît pas très clairement : On sait que le *Figaro* est demeuré, depuis son attitude dans l'affaire Dreyfus, très fortement enjuivé.

— Sous ce titre : « La Fin des « Protocoles de Sion », la *Tribune Juive*, 1er septembre 1921, donne une analyse des articles parus dans le *Times*. Cette courte étude n'apprend rien de nouveau ; nous en reproduisons, seulement à titre documentaire, la fin :

Résumant les résultats de sa découverte, le correspondant du *Times* arrive aux conclusions suivantes :

1° Les *Protocols* sont un plagiat des *Dialogues* de Genève.

2° Ils ont été fabriqués par les milieux réactionnaires de la cour pour lutter contre les libéraux et pour faire pression sur le tsar.

3° Le plagiat a été fait en hâte et négligemment.

4° Certaines parties des *Protocols* ne sont pas empruntées aux *Dialogues* et ont été sans doute ajoutées par les soins de la police secrète russe.

***La Tribune Juive* fait suivre cet article par la reproduction d'une lettre adressée au *Times* (numéro du 20 août) par M. Israël Zangwill. Elle n'apporte aucun document nouveau sur la question.**

Les Juifs exultent, comme le montre la fin suivante d'un article signé Verax et qui suit les deux précédents :

En Angleterre et en Amérique un coup mortel a été porté aux *Protocoles de Sion*, coup que ne pourront parer même les millions de Ford. *La vérité est en marche*, écrivions-nous au sujet des révélations de M. A. du Chayla. *La vérité a triomphé* pouvons-nous dire avec raison aujourd'hui, en exprimant au *Times* notre reconnaissance pour l'immense service qu'il a rendu au bon sens européen.

Attendons la fin. Mais constatons que ni les Juifs, ni leurs défenseurs, n'ont jamais essayé de démontrer que les doctrines, énoncées dans les « Protocols » des Sages de Sion », étaient opposées aux aspirations de leur nation ; pas plus qu'ils n'ont renié les moyens mis en avant. C'est que les



événements se sont chargés de fournir des preuves contre lesquelles il n'y a rien à dire.

— Dans les *Archives Israélites*, 8 septembre 1921, M. H. Prague publie, sous le titre : « Le *Bilboul* démasqué », un article sur les « Protocols » des Sages de Sion » et le livre de M. Maurice Joly découvert par le correspondant du *Times* à Constantinople. C'est la thèse adoptée, en dernier lieu, par les Juifs, du faux émanant de la police russe. Signalons seulement cette phrase :

Et même le curé d'une des principales paroisses parisiennes, l'abbé Jouin, s'est fait également l'éditeur de ce roman-feuilleton.

Le rédacteur des *Archives Israélites* parle du « faux patriotique du colonel Henry, lors de l'Affaire Dreyfus » ; c'est une question à discuter. A qui a profité le faux ? Qui est-ce qui, le document une fois mis au jour, avait intérêt à la mort du colonel Henry, afin d'éviter que l'Affaire ne fût tirée au clair devant un Conseil de guerre ? Quel est, en réalité, le véritable auteur du faux ? Autant de questions auxquelles les Juifs devraient bien répondre. Quant aux « Protocols », il est possible que cette affaire tienne en réserve quelques surprises plutôt désagréables à Israël. Attendons.

— M. Boris Mirsky écrit dans *La Tribune Juive*, 23 septembre 1921 :

Toute cette histoire de la composition des « Protocoles de Sion », la lutte pour le pouvoir à cette cour ténébreuse, ce bouquet extravagant de détectives et de magnétiseurs, de gendarmes et de « martinistes », de chambellans et de spirites, de charlatans ambulants et de grandes-duchesses, voilà le fond étonnant de la cour de Russie sur lequel, pour mieux réussir dans leur carrière de courtisans, les agents de l' « Okhrana » créent les « Protocoles de Sion », copiés par eux sur de vieux manuscrits que le hasard leur a mis entre les mains, et sur lesquels s'appuiera, bien des années après, la propagande anti-juive, d'abord dans le midi de la Russie, puis en Europe. Papus, Philippe, Nilus, Ratchkovsky, la cour, les généraux, le tsar lui-même... Et s'il fallait chercher des analogies dans l'histoire, il n'y a que les tours de Cagliostro, un « Collier de la reine » à la veille de l'écroulement de l'ancien régime, qui puissent être comparés avec les intrigues des spirites-charlatans de la cour de Russie...

Le « mage » Papus, le « martiniste » Philippe, le « moine » Nilus, ou encore le voleur de chevaux sibériens, Raspoutine qui les a éclipsés



tous, — tout cela ne sont pas des faits accidentels; toutes ces abominations sont parfaitement logiques, inhérentes à la nature même des choses, à la nature de la vie morale et politique de la monarchie russe, de même que Cagliostro, la fille Lamotte, l'histoire du Collier, — s'expliquent parfaitement, selon Taine, par « les conditions du milieu et de l'heure » de la cour de Versailles.

Ce rapprochement est tout particulièrement suggestif et mènerait à de bien curieuses conclusions. Qui donc a monté l'Affaire du Collier, et se trouvait derrière Cagliostro ? Les Loges de la Judéo-Maçonnerie. C'est la même puissance internationale occulte que nous trouvons derrière les « Protocols » et toutes les révolutions, — y compris la guerre mondiale, — déchaînées pour la mise en œuvre du plan qui doit donner aux Juifs la domination mondiale, par les moyens que l'on sait, rêve messianique d'Israël dévoyé. S'il devait se réaliser, ce serait, après le déicide, la ruine et la fin du monde, par le triomphe de l'Antéchrist.

ALLEMAGNE. — *La Tribune Juive,* numéro du 1er juillet 1921, publie, sous la signature J. Levine, un article sur « Walther Rathenau ». Nous en extrayons ce qui suit :

La nomination du Juif Walther Rathenau au poste de ministre allemand de la Reconstitution, est incontestablement un grand événement historique.

Il est difficile de caractériser, dans une formule, un homme de nature aussi riche, aussi mobile. On sait que Rathenau a hérité de son père une des plus grandes entreprises industrielles du monde : la « Société générale d'Electricité », dont il est le président actuel... Tout récemment, il publia ses œuvres en cinq volumes, mais tous ses écrits n'y figurent pas...

On peut dire, sans exagérer, que l'Allemagne n'aurait pas pu continuer la guerre si longtemps si elle n'avait pas organisé son industrie selon les idées de Rathenau. Cette activité de Rathenau attira sur lui la haine de tous les marchands ou industriels dont les intérêts particuliers furent lésés, du fait de la réglementation par l'Etat, de la fixation des prix maxima, etc. Ces mêmes gens sont ses ennemis aujourd'hui, parce que Rathenau préconise la réglementation de la production dans le sens des intérêts de la collectivité, selon le système de « l'économie ordonnée... »

Il est fort éloigné du nationalisme juif et traite partout la question juive avec une objectivité qui est, on peut dire, exagérée. Il ressent vivement l'antagonisme entre le monde juif et non-juif et constate que « les meilleurs Allemands éprouvent une répulsion profonde pour les



particularités des Juifs, répulsion qui est forte surtout chez ceux qui en parlent peu ».

Comment résoudre la question ? « Par la rééducation sérieuse de la race juive dans le sens de son adaptation aux exigences des Allemands ». Il ne s'agit pas de former « des faux Germains, mais des Juifs élevés et formés à l'allemande... » Souvent Rathenau s'arrête sur cette question, si on peut résoudre la question juive en faisant convertir les Juifs : mais il repousse cette solution, bien qu'il reconnaisse que les Juifs modernes, imbus de pensées et de sentiments du monde européen, ne sont pas étrangers au christianisme qui forme la base de la culture contemporaine, et qu'il rappelle que « les quatre évangiles sont aussi chers à un Juif cultivé qu'à un chrétien, et pas un Juif ne repousse la morale du nouveau Testament ».

M. J. Levine conclut :

Ainsi donc Rathenau envisage la question juive comme un assimulateur pour lequel tout se ramène à la manière dont les Juifs pourraient se fondre avec les non-Juifs. Il n'a rien dit de nouveau dans cette question.

M. Rathenau a des affirmations qui sont bien peu conformes à la vérité des choses et que les faits de chaque jour contredisent, aussi bien en Allemagne que dans tous les autres pays. En particulier, les enseignements de la *Kabbale* et du *Talmud* sont le contraire de la morale chrétienne.

— De l'*Univers Israélite,* 2 septembre 1921, p. 467 :

La ville de Tostedt, dans le Hanovre, a émis du papier-monnaie avec cette vignette machiavélique : deux Juifs pendus à un arbre; une nuée de corbeaux se détourne avec horreur des cadavres ! Voilà bien la *Kultur* germanique !

— Nous lisons dans l'*Univers Israélite,* 8 juillet 1921, p. 264 :

Nous avons déjà signalé que la Bavière, où régnait naguère l'esprit le plus libéral, est aujourd'hui celui des pays du *Reich* allemand où l'agitation antijuive se donne carrière avec le plus de violence... La responsabilité de l'agitation incombe au gouvernement réactionnaire de von Kahn et au préfet de police de Munich, un certain Poehner, qui en est le meilleur instrument...

Les Bavarois reprochent au gouvernement de Berlin d'être composé de Juifs et d'enjuivés soumis aux volontés de la



ploutocratie et de la démagogie mondiales juives. Les événements qui se déroulent depuis l'armistice ne sont pas de nature à contredire cette opinion bavaroise. Au contraire.

— Le Comité Rewentlow a publié dans la *Reichswart* une statistique qui prouverait la *participation dominante des Juifs au gouvernement soviétique* en Russie. (*La Tribune Juive*, 8 juillet 1921).

— De *La Tribune Juive*, 29 juillet 1921 :

Il vient de paraître à Berlin, sous la rédaction du Dr Gustav Meyer, le premier tome de la correspondance de Lassalle, qui embrasse la période de 1840 à 1848. L'édition complète comprendra cinq volumes. On sait que Lassalle en mourant, il y a 56 ans, légua toutes ses œuvres scientifiques et littéraires à son ami Lothas Bucher et sa correspondance immense et variée à son amie la comtesse Sophie von Hatzfeldt. Après maintes recherches, le biographe d'Engels, Gustav Meyer, a fini par retrouver ces lettres dans le château de Sommerberg, à Rheingau, et par obtenir du petit-fils de la comtesse l'autorisation de les publier.

Ce premier volume contient des renseignements curieux sur les rapports de Lassalle avec Henri Heine, Juifs tous les deux.

— Les renseignements ci-dessous sont donnés par *La Tribune Juive*, 29 juillet 1921 :

Les Juifs russes en Allemagne peuvent être divisés en deux catégories : les « vieux émigrés », ceux qui vivaient ici déjà avant la guerre, et les réfugiés arrivés depuis 1917. Alors que la première catégorie (principalement les étudiants) compte environ 17.000 personnes, la seconde est évaluée à 100-120.000 âmes; mais ce chiffre est très variable, car il y a le flux et le reflux des émigrés. A Berlin, on compte environ 80.000 personnes; le reste est réparti entre Leipzig, Dresde, Francfort-sur-le-Mein, Kœnigsberg, Wiesbaden, Hambourg, Dantzig. La plupart des réfugiés proviennent de la Pologne, de l'Ukraine, de la Lithuanie : un plus petit nombre vient de Lettonie et d'Esthonie... Nombreux sont ceux qui considéraient l'Allemagne comme une étape vers l'Amérique; mais la terre promise ayant fermé ses portes, « l'étape » devint « domicile permanent ».

— Le professeur Albert Einstein publie un article dans *Le Peuple Juif*, 30 septembre 1921. Nous en avons déjà parlé plus haut. Sous ce titre significatif : « Comment je devins Sioniste », le savant juif écrit :

Il y a une génération à peine, les Juifs d'Allemagne ne se considéraient



pas comme faisant partie du peuple juif. Ils se sentaient seulement membres d'une communauté religieuse et nombre d'entre eux se trouvent encore aujourd'hui à ce point de vue. Ils sont en fait de loin plus assimilés que les Juifs russes. Ils ont fréquenté les écoles publiques et sont adaptés à la vie culturelle et populaire de l'Allemagne. Ils jouissent de l'émancipation légale, mais il n'en existe pas moins un très fort antisémitisme social, et ce sont précisément les sphères intellectuelles qui sont devenues porteur du mouvement antisémite.

M. Einstein explique ce fait par les raisons suivantes :

En partie il faut en chercher la cause dans l'influence exercée par des Juifs sur la vie culturelle du peuple allemand, influence qui dépasse de loin leur nombre. Alors que, d'après moi, l'on exagère énormément les positions économiques des Juifs allemands, il est un fait que l'influence des Juifs est très grande sur la presse, la littérature et les sciences en Allemagne; elle s'impose même à l'observateur superficiel..., les Juifs anglais n'exercent certes pas la même influence sur la société et la culture anglaises, quoique les Juifs puissent avoir accès en ce pays aux plus hautes fonctions...

— De *La Tribune Juive,* 30 septembre 1921 :

Dans son dernier discours, le chancelier d'Allemagne Wirth a, une fois de plus, *sévèrement flétri le mouvement antisémite,* se faisant le défenseur de son collègue Walther Rathenau, « fidèle à sa foi et à son Dieu ». — S'adressant aux représentants de la presse allemande, le Dr Wirth a souligné *l'importance de l'opinion publique juive.* La sympathie des Juifs du monde entier est indispensable à l'œuvre de la reconstruction de l'Allemagne.

La puissance juive domine le monde et s'affirme de plus en plus, aux yeux les plus prévenus.

ANGLETERRE. — *La Tribune Juive,* 8 juillet 1921, signale un article publié dans *L'Eclair,* par M. Batault, sous le titre : « Les dessous de la politique anglaise » :

M. Batault sait à quels mobiles obéit la politique du Premier anglais en Orient et en Palestine.

Sa découverte permet d'expliquer pourquoi la politique de Lloyd George est partout foncièrement juive, en Irlande, en Pologne, en Palestine, en Russie. Elle est inspirée non pas par la volonté du peuple britannique, mais par celle des hommes de son entourage immédiat. Le capital international juif se sert de l'Empire britannique comme d'une arme pour conquérir le monde : telle est la découverte de M. Batault...



L'entourage de Lloyd George, écrit M. Batault, est composé de Juifs : ce sont lord Reading, Herbert Samuel, Edward Sassoon et Alfred Mond. Les uns sont très riches, d'autres ont des parents riches...

La Tribune Juive s'efforce, sans y parvenir, d'enlever toute valeur à ces faits qu'elle ne conteste pas, car ils sont incontestables. En particulier, la haine extraordinaire du Premier ministre anglais contre la Pologne est d'origine juive.

— *L'Anglo-Jewish Association*, de Londres, a célébré par un banquet le cinquantième anniversaire de sa fondation. Créée au lendemain de la guerre de 1870, cette Société, dont l'objet est analogue à celui de l'*Alliance Israélite*, se consacre, en étroite collaboration avec elle, à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites. Elle a fondé, à cet effet, un certain nombre d'établissements scolaires en Orient. (*L'Univers Israélite*, 8 juillet 1921, p. 276).

— M. Claude Montefiore, qui présidait avec une haute distinction l'*Anglo-Jewish Association* depuis 25 ans, vient de donner sa démission. Il a pour successeur à la présidence, M. Osmond E. d'Avigdor Goldsmid. (*L'Univers Israélite*, 29 juillet 1921, p. 349).

— De _L'Univers Israélite_, 12 août 1921, p. 394 :

Le mois dernier a été enregistrée à Londres la Société constituée par quelques notabilités du judaïsme anglais pour favoriser le développement économique de la Palestine juive dans l'intérêt du mandat britannique, en collaboration avec l'organisation sioniste.

Le nom de la Société est « The Economic Board for Palestine » ; son but est « le développement de la Palestine conformément aux clauses du mandat ou autrement » et toutes entreprises favorisant l'établissement d'un foyer national juif et les intérêts de la population juive en Palestine. La Société pourra former des Compagnies poursuivant, chacune dans son domaine, le même but. Elle ne distribuera pas de bénéfices à ses membres.

Les fondateurs de la Société sont des financiers connus, M. Alfred Mond, ministre de l'hygiène ; M. Robert Waley Cohen, grand « pétrolier » ; le baron James de Rothschild, etc. L'organisation sioniste et la I. C. A. seront représentées dans la Société.

AUTRICHE. — Le marquis Tireto, philosémite bien connu, ami personnel du grand-rabbin de Vienne, est nommé _ambassadeur d'Italie en Autriche_. (_La Tribune Juive_, 12 août 1921).

BALTIQUE (ÉTATS DE LA). — Nous empruntons les rensei-

gnements ci-dessous à *L'Univers Israélite* du 1er juillet 1921, p. 250 :

En Esthonie et en Lettonie, il y a de 750.000 à 800.000 juifs. Le voisinage de la Russie soviétique rend instable la situation de l'Esthonie. Les Juifs y jouissent dans une certaine mesure, de la liberté politique. La plupart d'entre eux sont artisans ou commerçants; pourtant le nombre des agriculteurs est assez considérable. La situation économique de ces gens est satisfaisante, mais l'instabilité générale du commerce a sa répercussion sur tous. L'antisémitisme ne se manifeste pas à l'état actif, mais on ne peut pas dire qu'il n'existe pas à l'état latent. En revanche, l'antisémitisme apparait ouvertement en Lettonie. De plus, le gouvernement letton a introduit beaucoup de restrictions commerciales très sévères qui rendent difficile la vie des Juifs.

Le seul pays baltique où il n'existe aucune restriction de droits et où les rapports les plus amicaux règnent entre la population juive et la population chrétienne, est la Lithuanie. Les Juifs y sont environ 750.000. Il y a beaucoup de misère, mais la population juive montre une grande activité. Nombre de Juifs sont agriculteurs. La Lithuanie possède un ministère des affaires juives à la tête duquel se trouve un Juif; en outre, beaucoup de Juifs sont au service de l'Etat. L'occupation de la Lithuanie Centrale par les Polonais a eu une très fâcheuse répercussion sur la situation des Juifs et beaucoup d'entre eux ont dû quitter Vilna pour Kovno. Kovno est une ville juive. On y voit partout des agents de police, des soldats, des porteurs juifs. Les employés juifs des établissements chrétiens chôment le samedi et pendant les fêtes juives. L'hébreu est enseigné non seulement dans les nombreuses écoles juives, mais aussi dans les écoles nationales.

Ces renseignements, de source juive, sont indispensables pour comprendre l'attitude de certaines grandes puissances dans les questions mondiales.

BELGIQUE. — *L'Univers Israélite* donne, dans son numéro du 5 août 1921, p. 368, une analyse du « Rapport présenté à l'Assemblée générale de la Communauté de Bruxelles, le 8 mai 1921 ». Ce rapport émane du Consistoire central israélite de Belgique. Nous lui empruntons quelques renseignements intéressants :

Le gouvernement belge s'étant enquis auprès du Consistoire du nombre d'Israélites que comptaient les diverses communautés, les chiffres suivants lui ont été fournis : Bruxelles, 20.000 ; Anvers, 22.000 ; autres communautés, 2.000. Total : 44.000 âmes... La population israélite de Belgique n'a fait que progresser depuis plus de 30 ans et par rapport à 1830, époque où commence l'histoire du judaïsme belge contemporain,



cette population a certainement décuplé... La part du culte israélite au budget de l'Etat est de 80.600 fr. au lieu de 29.600 fr. en 1913.

Grand rabbin de Belgique : 11.800 fr.; rabbin de Bruxelles et rabbin d'Anvers : 6.400 fr. chacun; 3 ministres officiants à Bruxelles : 5.700 fr. chacun; 4 ministres officiants à Anvers : 4.300 fr. chacun, etc.

ETATS-UNIS. — Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 29 juillet 1921, sous le titre : « Le scission en Amérique » :

On sait qu'à l'issue de la Conférence sioniste de Cleveland, M. Brandeis et ses partisans ont donné leur démission en déclarant qu'ils vont désormais se consacrer à une action pratique en Palestine. Les Brandeissistes viennent de se réunir à Pitzbourg où ils reçurent un grand nombre de dépêches d'encouragement de la part de notabilités juives américaines et en particulier de M. Nathan Straus et de Mme Felz qui promirent leur concours pécuniaire le plus large...

A cette réunion, il fut décidé que les Brandeissistes ne participeront pas au Congrès de Karlsbad, voulant ainsi dégager toute responsabilité dans les décisions qui seront prises à ce Congrès. M. Brandeis a déclaré à un journaliste qu'en ce moment le travail pratique en Palestine est plus important que le travail politique et que tout l'effort des Américains se concentrera sur le travail pratique. Les Brandeissistes vont incessamment lancer un appel dans ce sens.

L'organisation a reçu la lettre suivante de M. Brandeis :

« Messieurs,

» Je dois vous prier de présenter au Congrès ma démission de Président Honoraire de l'Organisation Sioniste Mondiale.

» Après que j'eus accepté cette fonction l'été dernier, le travail constructif du Comité de Réorganisation sur lequel on était d'accord, a été délibérément annulé. Ses membres, MM. Simon et de Lieme, furent par conséquent obligés de démissionner de l'Exécutif ; et il en est résulté que l'Exécutif a cessé d'être constitué de telle manière à pouvoir remplir régulièrement ses devoirs. Ensuite est venu le changement dans la direction de l'Organisation Américaine, parce que le Président de l'Organisation Mondiale attaqua même les principes et la politique de l'Organisation Américaine — principes et politique qui étaient identiques à ceux de MM. Simon et de Lieme.

» Les grands idéals juifs demandent une adhésion stricte à ces principes. La continuation immuable de cette politique est essentielle au développement rapide et heureux de notre patrie. Nous qui croyons en ces principes et en cette politique, ne pouvons valablement participer dans une administration des affaires juives qui les répudie. Notre place est en qualité d'humbles travailleurs dans les rangs, où nous pouvons espérer hâter par notre lutte l'arrivée du jour qui verra les principes,



que nous voulons établir et maintenir, reconnus indispensables à la réalisation de notre grand but.

» Avec mes profonds regrets...

» Louis D. BRANDEIS ».

— Dans son dernier numéro, récemment paru, *Columbia*, l'organe des Chevaliers de Colomb, annonce que les catholiques américains aideront leurs coreligionnaires (*sic !*) israélites à combattre l'antisémitisme. (*L'Univers Israélite*, 2 septembre 1921, p. 469).

— Le président Harding a nommé M. Albert Lasker (juif) *ministre des constructions de bateaux.* (*La Tribune Juive*, 21 juillet 1921).

— Le journal hebdomadaire juif de San-Francisco « Jewish Times » publie un appel *aux Juifs, les invitant à boycotter Ford.* « Tout Juif qui achète une automobile Ford, contribue au déchaînement des pogroms », dit l'appel. (*La Tribune Juive*, 12 août 1921).

Si les chrétiens, dans les pays où la Judéo-Maçonnerie mène la persécution contre l'Eglise, préconisaient le même moyen, on entendrait de beaux cris en Israël ! Quoi qu'il en soit, l'attitude prêchée par le journal juif de San-Francisco fait partie du plan des « Protocols » des Sages de Sion », dont les Juifs s'efforcent en vain de nier l'authenticité.

— Les rabbins qui ont assisté à la 32e réunion annuelle du rabbinat américain ont été reçus à la Maison-Blanche par le président Harding. Le président et Mme Harding se sont fait photographier avec les rabbins. (*L'Univers Israélite*, 1er juillet 1921, p. 251).

— Nous lisons dans les *Archives Israélites*, 15 septembre 1921, p. 147 :

La population juive des Etats-Unis a passé dans l'espace d'un siècle (1820 à 1920) de 3.000 à 3.000.000 d'âmes. La ville de New-York, avec ses 1.500.000 Israélites, est la plus grande cité juive du monde...

Comment et pourquoi Henry Ford, type bizarre d'industriel et de philanthrope, s'est mis à la tête du mouvement antisémite d'Amérique, est un mystère dont la solution n'a pu encore être trouvée...

Un des résultats imprévus de la guerre a été la naissance de l'antisémitisme aux Etats-Unis. Les Juifs qui y demeurent n'en souffriront pas beaucoup, vu qu'ils sont nombreux, prospères et, dans une certaine mesure, puissants. La véritable tragédie est pour les Juifs qui sont hors des Etats-Unis et qui voudraient y entrer...



On peut être tranquille sur le sort des Juifs pour l'instant ; ce sont eux, en effet, qui mènent la politique mondiale par l'alliance du capitalisme avec la démagogie sous les auspices de la Judéo-Maçonnerie internationale.

FRANCE. — La note suivante a paru dans *Le Peuple Juif*, 29 juillet 1921 :

M. Raymond Poincaré, ancien Président de la République, actuellement sénateur, président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, a reçu en audience M. Enric F. Braunstein, directeur du Bureau Juif de Presse, France.

L'entretien a tourné autour des douloureux événements de Jaffa, question de la colonisation juive en Palestine, la question arabe, frontières, la Transjordanie, les Lieux Saints, la langue française en Palestine, le mandat anglais-palestinien et le mandat international.

M. Braunstein a tenu à déclarer dans un cercle de journalistes et hommes politiques, qu'il est enchanté de l'audience. Contrairement à tous les bruits, il a affirmé qu'il ne croit pas M. Poincaré hostile au sionisme, de plus une entente est possible entre sionistes et Français.

A la fin de l'audience, qui a duré presque une heure, M. Poincaré s'est intéressé aux droits des Juifs et à l'exécution des traités concernant la Pologne, la Hongrie et la Roumanie.

Un communiqué sera publié incessamment par le bureau juif de presse (France).

— Nous lisons encore dans *La Tribune Juive*, 9 septembre 1921 :

Le correspondant du jounral *Die Zeit* rapporte un entretien entre un sioniste notoire qu'il ne nomme pas, et l'ancien Président de la République, Raymond Poincaré. M. Poincaré se dit partisan de l'immigration juive en France, les Juifs devenant rapidement patriotes. « Le danger d'excès antisémites n'existe point en France » conclut M. Poincaré, car à la moindre tentative, les coupables seraient sévèrement châtiés.

Il est à espérer que si M. Poincaré revient jamais au pouvoir, d'une manière ou d'une autre, il commencera par réserver ses sévères châtiments aux Juifs immigrés qui viennent ici prêcher le bolchevisme et la révolution sociale.

— Nous relevons le passage suivant dans un article paru dans les *Archives Israélites* du 14 juillet 1921, sous la signature de M. H. Prague :

Le Judaïsme, à l'encontre des autres confessions, qui se distinguent



par leur zèle convertisseur, ne cherche pas à faire des prosélytes. C'est une tradition en Israël de ne pas faire, comme ailleurs, la chasse aux âmes, sous prétexte d'assurer leur salut. Et, cependant, Israël croit détenir la vérité religieuse dans toute sa pureté originelle... Le Judaïsme ne se soucie guère d'augmenter le nombre de ses adeptes...

Israël est un peuple unique en son genre, non seulement parce qu'il croit en un seul Dieu, mais encore parce que sa législation religieuse, comme sa doctrine morale, ne se plient pas aux contingences et n'admettent pas, en général, de compromis avec les nécessités de la vie et les exigences du moment...

Il y a beaucoup à méditer dans ces quelques lignes ; contentons-nous de remarquer que M. H. Prague confirme ce qu'ont toujours soutenu les antisémites, à savoir que la question juive est bien plus une affaire de race qu'un problème religieux.

Ces déclarations du rédacteur en chef des *Archives Israélites* concordent, en outre, avec les « Protocols » qui, eux-mêmes, ne sont qu'une mise en action des doctrines talmudiques. Les Juifs ne veulent pas convertir le monde, mais le dominer et faire de toutes les nations les esclaves de la petite race élue de Juda. Pour arriver à cette fin, les Juifs mettent en œuvre, selon les divulgations des « Protocols » des Sages de Sion », la morale plus ésotérique du *Talmud*. Seuls les vrais Israélites de race pure doivent être appelés au partage des richesses mondiales, au culte du veau d'or devenu le messie du peuple juif.

— M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 18 août 1921, p. 131 :

Il n'y a jamais eu de politique juive, pas plus qu'il n'existe de finance internationale juive.

Enregistrons sans rire, si possible et constatons qu'il existe dans le monde entier des politiciens partout et toujours révolutionnaires et des financiers juifs pour fournir les subsides nécessaires à leur action destructive.

— Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 26 août 1921 :

Rien de changé sur le front des antisémites français. Stupidité désespérée.

Seuls, les petits pères de la *Croix* répètent quelque chose de très pro-



fond où l'on ne comprend rien. Si l'on envoyait au Vatican toutes les bêtises sacrées imprimées par la *Croix*, il est hors de doute que la *Propaganda Fide* cesserait d'éditer la feuille : il y a au Vatican des gens intelligents qui savent servir l'antisémitisme.

Cela veut dire, traduit du Yiddisch, que les articles de *La Croix* gênent considérablement les Juifs bolchevistes et autres. Nous nous en doutions, mais l'aveu, dépourvu d'artifice, fait par l'organe juif, ne peut qu'encourager notre excellent confrère. — La dernière phrase de cette note doit retenir un peu l'attention : On sait, en effet, que les Juifs ont la prétention de pénétrer jusque dans les couloirs du Vatican et même derrière les portes closes des Conclaves.

— M. Emile Cahen écrit dans *Les Archives Israélites*, 1er septembre 1921, p. 138 :

Si, grâce à l'admirable mentalité de nos concitoyens, l'avenir du judaïsme français est à l'abri des abominables passions confessionnelles, le sort, par contre, de nos coreligionnaires, dans une grande partie de l'Europe, nous paraît bien sombre. Le bolchevisme, semble à son déclin, l'épouvantable régime des Soviets doit, à un moment donné, que nous croyons assez proche, s'effondrer et nous nous demandons avec effroi, ce que deviendront les si nombrux Israélites de Russie, à l'instant fatal de la réaction... Du fait qu'un certain nombre de Juifs plus ou moins intellectuels fait partie du gouvernement révolutionnaire, nos adversaires ne cessent, dans le monde entier, de rendre uniquement nos coreligionnaires responsables de l'anarchie qui ensanglante en ce moment l'ancien empire des Tsars.

Certes, les Juifs russes si longtemps martyrisés par la camarilla pétersbourgeoise, n'ont pu regretter la chute d'un régime qui n'a cessé de les traiter en parias, mais de là à les représenter tous comme inféodés aux odieuses théories communistes de Lénine et Trotsky, il y a un abime. Et c'est cette confusion volontaire qui est, à notre avis, pleine de périls pour eux et qui mérite d'attirer l'attention de tous les honnêtes gens, sans distinction d'origine ni de religion.

Le directeur des *Archives Israélites* déclare ensuite que la situation ne serait pas meilleure en Allemagne, pour ses coreligionnaires, dans le cas d'une réaction impérialiste.

M. Emile Cahen aurait pu ajouter qu'il en serait ainsi dans le monde entier ; et cela parce que les Juifs ont toujours apporté avec eux, dans tous les pays qui les ont accueillis, la révolution et l'anarchie. On trouve trace de leurs agissements et de leur action dans tous les bouleversements sociaux ou



politiques. Ploutocrates ou démagogues, les Juifs travaillent d'accord à la réalisation du rêve de domination universelle caressé dès l'origine par leur race. De là vient la haine universelle qu'ils soulèvent sur leur passage. Et de là, aussi, l'effroi que leur a causé la divulgation de cette action ésotérique par la publication des « Protocols » des Sages de Sion ».

— M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites,* 15 septembre 1921, p. 146 :

Pas un de nous ne veut et n'aura jamais la moindre idée d'aller se fixer en Palestine en renonçant au si glorieux titre de citoyen français. Sans nous désintéresser, au point de vue religieux, de notre pays d'origine, notre propre nationalité nous suffit. La mainmise en réalité sur les Lieux saints par l'Angleterre, a même encore modifié nos idées sur la question qui est devenue presque entièrement politique.

Au Congrès sioniste qui se tient actuellement presque tous les orateurs nous sont complètement étrangers et tout en souhaitant vivement que sir Herbert Samuel arrive à assurer une douce hospitalité à tous nos malheureux coreligionnaires, chassés de Lithuanie, de Pologne ou de Russie, nous n'apportons pas à ces questions la même ardeur que les Anglais ou les Américains.

Le plus clair de l'affaire est que les Juifs ne veulent pas nous quitter. Tant pis. Si seulement encore ils se contentaient de ne pas nous envahir et de ne point transformer certains quartiers de Paris en Ghettos.

— Nous signalerons encore les passages suivants d'un article publié par M. Emile Cahen, dans les *Archives Israélites,* 22 septembre 1921, p. 150 :

Un de nos aimables correspondants, pour appuyer nos idées françaises sur le sionisme, nous signale un très intéressant article paru dans le *World's Worth.*

M. Morgenthau, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople y fait une critique aussi juste que sévère de ce mouvement devenu infiniment plus politique que confessionnel. Voici la conclusion qui nous semble indiscutable de notre éminent coreligionnaire.

« Les Juifs de France ont trouvé en France leur Sion. Les Juifs d'Angleterre ont trouvé en Angleterre leur Sion. Nous, Juifs d'Amérique, nous avons trouvé en Amérique, notre Sion. C'est pourquoi je ne veux pas qu'on m'appelle un Sioniste. Je suis un Américain ».

Comme pas un de nos concitoyens ne raisonne autrement, il n'y aura jamais que des Juifs chassés de leur pays d'origine par le fanatisme et



les haines religieuses de leur ingrate patrie, susceptibles de se faire vraiment Sionistes. Nous ne saurions trop répéter avec M. Morgenthau que les prétentions politiques du Sionisme sont purement fantastiques.

Ainsi, on le voit, nous devons renoncer à l'espoir de voir tous les Juifs abandonner notre pays pour aller s'établir en Palestine. C'est dommage, mais nous nous en doutions un peu ; les Juifs veulent bien conquérir à nouveau la Terre promise, mais ils veulent surtout réaliser leur rêve millénaire de domination universelle. Et, pour cela, il leur faut demeurer dans tous les pays qu'ils travaillent à asservir sous le joug d'Israël, après avoir détruit l'Eglise de Jésus-Christ. Le Sionisme a le grand tort de laisser voir avant l'heure le complot formé contre toutes les nations chrétiennes. Et les « Protocols » ont eu le plus grand tort encore de dévoiler les moyens d'action mis en œuvre pour son exécution.

— Nous lisons dans un article publié par *L'Univers Israélite,* 16 septembre 1921, p. 506 :

La cause française a souffert plus qu'on ne le croit, pendant la guerre, du retentissement que ses ennemis ont donné aux souvenirs de l'affaire Dreyfus et aux manifestations de la minorité tapageuse qui lui a survécu.

Qui donc avait dirigé, pendant des années, ces campagnes d'attaques et de calomnies contre la France dans les pays étrangers ? N'est-ce pas la Juiverie internationale qui s'est attachée à discréditer notre pays dans le monde entier pour sauver un Juif ; périsse la nation française plutôt qu'un membre d'Israël ! Et ne sait-on pas aujourd'hui que la guerre mondiale n'aurait probablement jamais eu lieu si l'Allemagne n'avait pas cru la France complètement hors d'état de se défendre, matériellement et moralement, grâce aux menées des Juifs internationaux. Les Juifs français devraient bien méditer le proverbe : « Il ne faut point parler de corde dans la maison d'un pendu ».

— Sous le titre : « La Croix sur les Monuments », nous lisons dans *L'Univers Israélite,* 23 septembre 1921, p. 533 :

On inaugure en ce moment, un peu partout, des monuments aux morts de la guerre. Certains de ces monuments commémoratifs portent des croix. Un lecteur nous demande si les israélites ne doivent pas protester



contre l'apposition d'un emblème d'un culte particulier sur des monuments qui appartiennent à tous les citoyens.

Les monuments publics ne doivent pas avoir de signes confessionnels; ce serait une enfreinte au principe de la laïcité de l'Etat. Cependant, on doit considérer que beaucoup de Français tiennent la croix pour un insigne funéraire sans y attacher de signification religieuse proprement dite. C'est une affaire d'appréciation. Pour nous, nous considérons la croix, dans tous les cas, comme un emblème chrétien.

C'est pourquoi nous n'admettrions pas que le nom d'un coreligionnaire figure sur une croix. Et nous estimons que la famille d'un militaire israélite mort au champ d'honneur pourrait et même devrait s'opposer à l'apposition d'une croix à côté de son nom. Nous ne devons pas froisser nos concitoyens dans leurs sentiments religieux, mais nous devons être aussi sensibles pour nous-mêmes.

D'où il appert que le « principe de la laïcité de l'Etat », et toutes les exagérations ridicules qu'on en fait découler, ont été inventés pour satisfaire la haine séculaire des Juifs contre le christianisme et sous leur inspiration.

— Nous lisons encore dans le même numéro, p. 534 :

Nous distinguons la religion chrétienne, respectable et même admirable en certaines parties, et l'Eglise catholique, puissance de domination et d'oppression, qui veut mettre la main sur les Etats et les Sociétés et qu'on trouve toujours, en Europe, du côté de la réaction, même quand elle s'affuble du masque de la démocratie chrétienne.

Nous connaissons la vieille antienne sectaire qui prétend, pour mieux arriver à détruire l'Eglise, séparer la religion du cléricalisme. Mais il n'y a pas de religion chrétienne en dehors de l'Eglise ; et il n'appartient pas aux Juifs révolutionnaires et anarchistes de tous les temps, et déicides par-dessus le marché, de tenter d'établir de telles distinctions.

— Nous lisons sous la plume de M. Emile Cahen, dans les *Archives Israélites*, 7, juillet 1921, p. 106 :

On nous affirme qu'au *Cercle Interallié* du Faubourg Saint-Honoré qui est en quelque sorte d'essence gouvernementale et où les mesquineries antijuives devraient être complètement inconnues, plusieurs dames israélites de la meilleure société et de la plus haute honorabilité ont été, ces temps derniers, blackboulées. C'est à n'y rien comprendre.

On comprend très bien, au contraire, que les femmes catholiques se décident enfin à faire entendre aux Juives que



les Israélites doivent cesser la guerre à la religion et s'abstenir de subventionner la Contre-Eglise et la Contre-Société. Si l'on avait commencé plus tôt, les événements auraient pris une autre tournure, au moins en France. Que les Juifs et les Juives commencent à changer d'attitude, nous verrons ensuite.

— Nous lisons dans *L'Univers Israélite*, 8 juillet 1921, p. 266 :

A l'occasion de son séjour à Damas, le général Gouraud, Haut-Commissaire de France en Syrie, a tenu à faire visite aux institutions scolaires de l'*Alliance* en cette ville.

Dans la courte allocution prononcée par le général, le 21 juin, à l'occasion de cette visite, nous relevons le passage suivant :

Dieu a généreusement doué les israélites de l'intelligence. Ils se sont servis de cette intelligence pour le bien de l'humanité.

Si déchaîner la révolution dans tous les pays qui les ont accueillis, inventer la lutte des classes et le bolchevisme, accaparer la fortune publique, essayer de détruire l'Eglise, etc., etc., a été un bien pour l'humanité, nous sommes d'accord sur l'action bienfaisante des Juifs.

— M. Georges Moinaux, en littérature Georges Courteline, vient de recevoir la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur. M. Emile Cahen écrit à son sujet dans les *Archives Israélites*, 25 août 1921, p. 135 :

Quant à notre immortel Courteline dont une glorieuse cravate vient de rougir le col, si le Judaïsme ne peut le revendiquer, personne n'ignore que par son mariage, il est des nôtres et que le plus grand et célèbre des humoristes actuels est animé pour nous des meilleurs sentiments.

On comprend mieux ; et, sans vouloir diminuer en rien le talent de G. Courteline, on peut dire, en parodiant Voltaire :

L'amitié d'Israël est un bienfait des dieux !

— M. Heudlé, directeur de l'administration départementale et communale au Ministère de l'Intérieur, est nommé Conseiller d'Etat. (*Archives Israélites*, 4 août 1921, p. 124).

— M. Dadoune, d'origine algérienne, attaché au Cabinet du Ministre



du Commerce et de l'Industrie, a été nommé sous-préfet de Florac. (*Arch. Isr.* 1er septembre 1921, p. 139).

— M. Lévy-Bruhl, fils du professeur de la chaire de Philosophie à la Faculté des Lettres de Paris, est nommé chargé du cours d'histoire du Droit français à la faculté de Droit de Lille (*Arch. Isr.*, 8 septembre 1921, p. 143).

— M. Pontremole, juge au tribunal de la Seine, est nommé président de section au siège.

— M. Kahn est nommé Procureur de la République à Melun.

— M. Alphandéry, Procureur à Melun, est nommé substitut au tribunal de la Seine. (*Archives Israélites*, 29 septembre 1921, p. 155).

— En même temps que le Grand-Orient en France, le grand ordre dit rit écossais, a tenu son convent annuel. Le Grand-Maître de l'Ordre est M. Bernard Welhoff, si nous ne nous trompons, receveur municipal à Lille et officier de la Légion d'honneur. Le rit écossais a eu jadis deux Israélites comme Grands-Maîtres : Adolphe Crémieux, le célèbre avocat, et Allégri, banquier à Paris. (*Archives Israélites*, 29 septembre 1921, p. 156).

— M. Emile Cahen écrit, dans les *Archives Israélites* du 14 juillet 1921 :

M. Léon Blum, malgré l'exagération de son socialisme, nous est sympathique; M. Lucien-L. Klotz pour certaines raisons et d'autres encore, nous est antipathique; M. Bokanowski nous est aussi inconnu qu'indifférent. Mais il n'y a que l'imagination maladive des écrivains antijuifs pour pouvoir affirmer que ces trois députés israélites se poussent mutuellement pour le mieux des intérêts d'Israël et de la finance internationale juive... En réalité, le trio juif de la Commission du Budget ne se préoccupe pas plus du triomphe du Judaïsme qu'il ne s'intéresse à ce que ces messieurs de la droite royaliste appellent la finance juive internationale.

On sait que M. Bokanowski a été nommé rapporteur général du budget. (Cf. *L'Univers Israélite*, 8 juillet 1921, p. 266).

HONGRIE. — *L'Univers Israélite*, 26 août 1921, p. 442, reproduit le passage suivant d'un article du *Pester Lloyd* (24 juillet) :

Dans les premiers temps qui suivirent la chute du bolchevisme, le mot d'ordre fut lancé que les Juifs étaient responsables de tous les



malheurs et de toutes les hontes de l'ère bolcheviste. Personne ne pouvait nier que Bela Kun et, avec lui, la grande majorité de ses commissaires du peuple fussent d'origine juive. On pouvait donc dire avec la justice de l'histoire que la « part du lion » de la faute retombait sur *des* Juifs. Au lieu de cela, on dit qu'elle retombait sur *les* Juifs. La conséquence de ce mot d'ordre fut que toutes les colères d'un peuple irrité et avide de revanche explosèrent en une accusation basée sur une généralisation injuste.

Pas tant que cela. La publication des « Protocols » est venue montrer au grand jour que le bolchevisme — comme son frère aîné le socialisme de la lutte de classes, du reste — n'est que la mise en action et la réalisation de la pensée juive. Et c'est ce qui gêne tant les Israélites. Ajoutons, pour justifier la généralisation qui trouble le rédacteur du *Pester Lloyd*, que les Juifs n'ont jamais entravé l'action de leurs coreligionnaires bolchevistes ; ni même désavoué ceux-ci, sauf après l'échec.

— Le Conseil municipal de Budapest a révoqué vingt-trois directeurs d'école juifs et les a rétrogradés au rang de simples instituteurs. Cent soixante-quatre institutrices juives ont été renvoyées en un court laps de temps... Dans la constitution de la nouvelle Chambre des Pairs, où il est réservé nombre de sièges aux représentants des pouvoirs temporel et spirituel, les Juifs ont été écartés. (*Archives Israélites*, 1er septembre 1921, p. 139).

— Les autorités hongroises ne permettent plus aux Juifs d'être propriétaires de cinémas. Actuellement, cinquante entreprises cinématographiques de Budapest ont fermé leurs portes. (*La Tribune Juive*, 9 septembre 1921).

ITALIE. — Sous le titre : « Le Vatican et le Sionisme », nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 29 juillet 1921 :

Voici ce que le correspondant de la « Juedische Rundschau » à Rome écrit à propos de l'attitude du Vatican envers le Sionisme :

« Faits dignes de remarque : Le Vatican est complètement, sinon impartialement informé sur la situation en Palestine et reçoit des rapports détaillés et réguliers non seulement en ce qui concerne les progrès de la colonisation, le nombre des immigrants juifs, le travail qu'ils font, mais aussi sur la qualité des immigrants et les divers courants qui se manifestent dans le vieux et le nouveau Yshub, et surtout sur les conflits religieux intérieurs. Les nouveaux immigrants sont accusés d'introduire en Palestine un esprit anti-religieux; l'administration en Palestine, que



l'on dit en grande quantité composée de Juifs. est accusée de mettre des entraves au développement des institutions chrétiennes. On accuse ensuite l'Angleterre, de sorte que les Sionistes sont tenus responsables des soi-disant méfaits de l'Administration britannique, tout comme l'Angleterre est blâmée à cause du Sionisme. De même que le Sionisme est accusé d'être étroitement associé avec l'Angleterre, la puissance anti-catholique par excellence et de servir d'instrument à ses plans impérialistes (c'est étrange comme le Vatican et les nationalistes italiens usent le même vocabulaire que l'Internationale rouge), de même l'Angleterre est accusée de poursuivre non seulement un but juif, mais, par l'intermédiaire de ses missionnaires, une politique nettement anti-catholique. On considère en outre la création de cafés, d'hôtels modernes, de salles de spectacle, etc., qui sont la conséquence de la nouvelle immigration, comme injurieuse envers le sentiment chrétien.

— **D'un autre côté, nous lisons dans *L'Univers Israélite* du 5 août 1921, p. 370 :**

— **De *L'Univers Israélite*, 8 juillet 1921, p. 275 :**

Parmi les députés italiens élus le 15 mai dernier, on ne compte pas moins de neuf Israélites : Momigliano (Côme); Dino Philipson (Florence); Trives (Milan); Aldo Finzi (Padoue); Pio Donati (Parme); Modigliani (Pise); Arturo Luzzatto (Sienne); Gino Olivetti (Turin), et Elie Musatti (Venise).

A la Chambre italienne, le député Mussolini, chef des fascistes et rédacteur en chef du *Popolo d'Italia*, s'est prononcé, dans un discours sur la politique extérieure de l'Italie, contre le sionisme... Il a demandé au gouvernement italien de tenir compte, quand le mandat palestinien viendrait devant le Conseil de la Société des Nations, du point de vue exprimé par le Pape dans son allocution consistoriale du 13 juin.

LETTONIE. — De *L'Univers Israélite*, 26 août 1921, p. 445 :

Le nouveau gouvernement letton, au pouvoir depuis deux mois, est animé d'un esprit nationaliste...

Le nationalisme letton est dirigé en premier lieu contre les Juifs. Le peuple est généralement antisémite... Le mort d'ordre est la lutte contre la spéculation, qui est malheureusement une conséquence fatale de la situation économique, et par spéculateurs on vise les Juifs.

— **Nous lisons dans *L'Univers Israélite*, 9 septembre 1921, p. 492 :**

Le député juif-national au Parlement de Lettonie, M. Helmann, a donné à un correspondant de la *Wiener-Morgenzeitung* les renseignements suivants sur la situation des Juifs en Lettonie :

« Le Parlement vient d'adopter un amendement à la loi relative au repos hebdomadaire : selon le texte proposé par les députés juifs les

« ouvriers et employés qui observent pour des raisons religieuses ou nationales le repos du samedi ont le droit de travailler le dimanche ». Ce vote a suscité une telle fureur dans les partis gouvernementaux qu'ils ont fini par repousser, dans son ensemble, la loi sur le repos hebdomadaire.

LITHUANIE. — De *L'Univers Israélite*, 1er juillet 1921, p. 251 :

On annonce la nomination comme ambassadeur de Lithuanie à Washington de M. Ronsenbaum, ancien député à la Douma russe.

— La commission chargée de régler la question des heures de travail le dimanche, a recommandé au gouvernement de n'autoriser que durant quatre heures l'ouverture des magasins. Les membres juifs de la commission ont protesté. (*La Tribune Juive*, 1er juillet 1921).

MESOPOTAMIE. — On s'est souvent demandé pourquoi M. Lloyd George avait soutenu l'émir Fayçal, ennemi de la France. L'information suivante, empruntée aux *Archives Israélites*, 29 septembre 1921, p. 154, fournit une raison assez plausible de cette attitude du Premier anglais :

L'Emir Fayçal..., qui vient d'être nommé roi de Mésopotamie, a assisté à un banquet que la Communauté israélite de sa capitale, Bagdad, lui a offert. La salle était décorée de drapeaux arabes et anglais. Le roi était entouré de ses principaux dignitaires et des Consuls européens. Il fut salué à son entrée par le Grand Rabbin, qui lui offrit un exemplaire du Pentateuque, richement relié.

Fayçal remercia avec émotion et déclara qu'il ne ferait jamais de différence entre les citoyens, qu'ils fussent juifs, chrétiens ou musulmans. Il ne connait que les citoyens de l'Irak. (Cf. *Le Peuple Juif*, 30 septembre 1921).

PALESTINE. — A l'occasion de l'anniversaire du roi d'Angleterre, sir Herbert Samuel a prononcé un discours dans lequel nous relevons le passage suivant, d'après le texte donné par *La Tribune Juive*, 1er juillet 1921 :

Avant tout, je veux dénoncer une fausse interprétation de la phrase qui, dans la déclaration Balfour, a trait à la création en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif. J'ai entendu de divers côtés que la population arabe de la Palestine ne consentirait jamais à ce que son pays, ses Lieux saints et sa terre lui soient enlevées par des étrangers; qu'elle ne consentirait jamais à ce qu'un gouvernement juif dirigeât une majorité musulmane et chrétienne. Les Arabes s'étonnent de ce que le



gouvernement britannique, connu dans le monde entier pour sa justice, ait pu accepter une telle politique. A cela je répondrai que le gouvernement anglais n'a jamais adopté et n'adoptera jamais une politique pareille. Le sens de la déclaration Balfour est tout autre. Il signifie que l'on doit permettre aux Juifs, disséminés par le monde entier et rêvant sans cesse à la Palestine, d'y construire leur « foyer » et autorisr un certain nombre d'entre eux à s'implanter en Palestine pour collaborer au développement du pays dans l'intérêt de tous ses habitants. Le gouvernement britannique n'admettra jamais une politique que la population locale estimera opposée à ses intérêts religieux, politiques et économiques.

Sir Samuel a terminé en disant :

Les conditions actuelles en Palestine ne sont pas de nature à permettre une immigration en masse.

Si nous en croyons *La Tribune Juive*, ces déclarations ont grandement mécontenté les sionistes :

Le *Jewish Correspondence Bureau* apprend que la population juive de Palestine a été extrêmement déçue par les déclarations de sir H. Samuel sur sa politique future et son interprétation de la déclaration Balfour. Une censure sévère empêche la presse juive d'exprimer son opinion. La population juive estime que ces déclarations ont porté un coup sensible à la situation politique des sionistes en Palestine et que son interprétation des mots « Foyer national juif » fausse le sens formulé par le texte du mandat.

— Nous trouvons la même note dans *Le Peuple Juif*, 29 juillet 1921 :

— La Loge de Jérusalem de l'ordre « Bnei Brith » a ouvert un hôtel dénommé « Mishkan Yisroel » pour les besoins des immigrants. L'usage de l'hôtel est gratuit. (*Le Peuple Juif*, 30 septembre 1921).

— Sous le titre : « Le Bilan », le Dr D. Jacobson écrit un long article dans *Le Peuple Juif*, 19 août 1921, qui débute par ces déclarations :

Quatre ans après la déclaration Balfour, un an après la résolution de San-Remo, notre situation en Palestine est plus malheureuse qu'avant la guerre : Aucun élément nouveau n'y fut créé, et les éléments préexistants se sont appauvris et affaiblis. Nos soi-disant droits n'existent que théoriquement. Pratiquement, l'administration locale est contre nous; l'immigration est limitée, aucune concession n'est accordée, et la popu-



lation indigène qui nous fut autrefois presque amicale, nous est hostile actuellement. Et c'est sous le régime anglais que le sang juif coule à Jérusalem et à Jaffa. Les *pogroms* à la russe, inconnus en Palestine depuis les Croisades, ont fait leur apparition au moment même où nos droits nationaux furent reconnus par les Puissances de l'Entente.

Le Dr Jacobson montre que, politiquement, économiquement et moralement, la direction du parti sioniste s'est montrée au-dessous de sa tâche.

Par une série de maladresses, les sionistes sont arrivés à avoir tout le monde contre eux en Palestine, les Arabes, l'Administration anglaise locale et même les colons juifs...

Par ses dépenses exagérées et inutiles la direction improvisée du sionisme discrédita le mouvement. Par ses discours démagogiques et ses flatteries envers les masses, elle écarta du sionisme les éléments modérés du peuple juif. En Palestine, elle favorisa la lutte des classes, flattant les éléments avancés... Il serait difficile d'accumuler plus de fautes en moins de temps.

Le réquisitoire est sévère, mais il peint bien le peuple juif. Destructeur en tout, anarchiste, il est incapable de rien construire de sérieux lorsqu'il est livré à lui-même. La malédiction du déicide demeure sur la nation d'Israël et y demeurera jusqu'à la conversion finale qui doit précéder la fin des temps. A ce point de vue, les « Protocols » des Sages de Sion » sont absolument typiques. Remarquables dans tout ce qui concerne l'action anarchique, ils sont enfantins, souvent, lorsqu'ils parlent des procédés de reconstruction future.

— Dans un article consacré au discours prononcé par le Saint-Père au Consistoire du 13 juin dernier, « Judaeus » écrit dans *L'Univers Israélite*, 5 août 1921, p. 360 :

La déclaration Balfour spécifie que la création d'un foyer national juif en Palestine ne devra préjudicier en aucune manière aux droits et à la situation du reste de la population. Le projet de mandat britannique, en incorporant cette déclaration, ne reconnait aucun pouvoir aux juifs, tandis que, par ailleurs, il offre toutes garanties pour le respect des Lieux-Saints. Comment donc les nouvelles « institutions politiques » tendent-elles à donner la prédominance aux Juifs ? Si elles le faisaient, nous serions les premiers à protester, car nous sommes attachés pardessus tout au principe de l'égalité devant la loi, notre plus sûre sauvegarde dans tous les pays. Si des sionistes, dans l'ardeur de leur propagande, ont projeté le rêve d'un Etat juif en Palestine, où les Juifs sont et seront longtemps en minorité, tous les Juifs sensés les désapprou-



vent. Les Juifs et les sionistes raisonnables demandent seulement la liberté de l'immigration en Palestine, l'égalité de traitement et la faculté de faire jouer leurs chances, comme disent les Américains.

C'est toujours sous le couvert de la liberté et de l'égalité que les Juifs manœuvrent pour établir leur domination partout. Ils y ajoutent même, au besoin, la fraternité... pour eux. Voir : Les « Protocols » et l'Histoire de France.

— *La Tribune Juive,* 29 juillet 1921, cite ce passage d'un article paru dans la *Deutsche Tageszeitung :*

Sion doit-elle devenir la patrie des Juifs privés d'Etat ? Le Juif errant doit-il trouver là son repos ? Ou bien veut-il y fonder une puissance dans le but de pouvoir encore mieux étendre son influence parmi les peuples ? Jérusalem serait-elle appelée à devenir non plus capitale de la Palestine juive, mais la base du pouvoir universel juif ? Le rytme dans lequel se propage aujourd'hui l'influence juive rend cette question actuelle. Elle est posée à la fois en Allemagne, en Angleterre, en Amérique et en France. Il ne s'agit pas de discuter religion, mais des principes d'ordre public. Les chrétiens dans tous les pays doivent se demander s'ils ont le droit de rester indifférents, alors que les individus qui ont crucifié le Christ dominent les Lieux-Saints. Ce serait un triomphe intolérable du judaïsme à travers le monde.

POLOGNE. — *L'Univers Israélite* publie, dans son numéro du 19 août 1921, p. 405, un article sur la question juive en Pologne. Il est signé H. Galmondi, « journaliste juif — et sioniste — de Varsovie, qui a quitté ce pays il y a quelques semaines ». Nous en extrayons ce qui suit :

L'antisémitisme a envahi toute la population, sans distinction de parti ou de classe. Même les socialistes en sont infectés. Bien plus, c'est quand les socialistes étaient les maîtres du pays que la terreur s'emparait des Juifs. Presque tous les pogroms ont éclaté en Pologne alors qu'ils étaient au pouvoir. Aux yeux des socialistes polonais, tous les Juifs sont des bourgeois et des mercantis, même les socialistes juifs leur sont suspects.

D'après l'écrivain juif, le gouvernement et la presse excitent la populace contre les Juifs.

Il n'est pas de séance de la Diète où le nom des juifs ne soit insulté. Les discours des prêtres catholiques sont pleins de venin, comme aux jours du moyen-âge; ils profanent et outragent tout ce que le judaïsme a de cher et de sacré.



Pour bien juger ces lignes, il ne faut pas oublier que le plan juif consiste à exciter tous les Israélites et les judaïsants du monde entier contre la Pologne, au profit de l'Allemagne et contre l'Eglise au profit du paganisme. Du reste, M. Galmondi reconnait que les Juifs :

se fortifient socialement et intellectuellement pour se défendre contre les adversaires acharnés à leur perte.

Et les déclarations suivantes montrent que ces soi-disant persécutés jouissent d'une liberté que leur envieraient bien des catholiques dans certains pays :

L'hébreu est devenu une langue vivante pour des milliers de jeunes gens et de jeunes filles. Dans chaque ville et bourgade des écoles élémentaires ont été ouvertes pour les enfants et des classes du soir pour les adultes; des cours normaux forment des instituteurs d'hébreu, une maison d'éditions répand une abondante littérature hébraïque. En outre, toutes les localités ont des Sociétés variées, des bibliothèques et des salles de lecture, des associations de gymnastique et de sport, de musique et d'art dramatique. Tous ces groupements comptent de nombreux membres et le Comité central sioniste les dirige dans l'esprit sioniste et national juif.

M. Galmondi énumère les différentes associations juives :

Le « *Mizrahi* », organisation des sionistes orthodoxes; les *Chelomé Emouné Israël*, qui rallie les autres orthodoxes auxquels se rattachent les « rebbé » des Hassidim et leur adeptes. Le parti « populiste » qui est « yidichiste » ; les « Jeunes Sionistes » *Tzeïré Tzion ;* le « Jeune Ouvrier » *Hapoël Hatzoïr;* l' « Union du Travail » *Hissahdouss Avôdoh;* le « Bound »; les « Ouvriers sionistes » *Poalé Tzion;* les « Unifiés » *Vereinigte;* les « Communistes »; le « Conseil national provisoire », dirigé par les députés du Club juif à la Diète et les chefs sionistes du pays.

L'auteur termine par cet appel pathétique qui sera certainement entendu par M. Lloyd George et l'Angleterre :

Sauvez le judaïsme polonais, qui est le levain du judaïsme !

— *La Tribune Juive*, **8 juillet 1921, publie la note suivante :**

La Rzecz Pospolita, organe de M. Paderewski, a publié le 22 mai, sous le titre de *Polonia delenda est* une information « de source sûre » disant qu'à Londres a eu lieu une « réunion juive secrète » où a été étudiée



un complot juif contre l'Etat polonais. A cette conférence « les Juifs anglais les plus en vue » auraient assisté : Israël Zangwill, C. G. Montefiore, sir Alfred Mond, Isaac Khan, etc., etc. Assistaient également des représentants des Juifs Tchèques, Hongrois, Russes, Roumains et Polonais. De la part de ces derniers serait venu le député Grunbaum. On examina surtout la question juive en Pologne, car « la Pologne est dans une situation difficile et il est plus aisé de s'en emparer ». Il fut décidé, dit le journal, que les Juifs dans tous les pays devaient mener campagne contre la Pologne. Pour cela, des comités spéciaux doivent être créés partout. Il faut utiliser toutes les influences pour donner le moins de territoires possibles à la Pologne. Pour cela, il faut lui créer toutes les difficultés dans les territoires dont le sort est décidé par le plébiscite. Il faut tâcher que les Juifs aient tous les postes élevés en Pologne surtout aux ministères des Affaires Etrangères et de la Guerre, etc., etc.

Le député Grunbaum, nous l'avons déjà dit, a énergiquement protesté contre ce nouveau mensonge.

Dans les questions qui intéressent Israël, il y a toujours un mélange de faux et de vrai, qui permet les dénégations intéressées. Mais là encore, comme pour les « Protocols », les faits mettent au grand jour l'action secrète des Juifs.

— Le groupe parlementaire juif a officiellement prévenu le gouvernement *qu'il refusait de participer aux conférences polono-juives* à cause de la politique gouvernementale nettement hostile aux Juifs. (*La Tribune Juive*, 8 juillet 1921).

— *L'Univers Israélite* reproduit, dans son numéro du 1er juillet 1921, p. 249, les déclarations suivantes faites à un journaliste américain par le prince Lubomirsky, ministre de Pologne à Washington :

Lorsque, grâce à la victoire des alliés, la Pologne se libéra de ses oppresseurs, les Juifs furent admis aux élections avec droits égaux à ceux des autres citoyens, c'est-à-dire que tous les Juifs des deux sexes, âgés de 21 ans, pouvaient voter.

Le Parlement polonais compte 15 députés juifs environ. En même temps, la Pologne est un asile où viennent les Juifs qui fuient de Russie et d'Ukraine.

La majorité des Juifs polonais comprend que celui qui cause du tort à la Pologne, économiquement ou autrement, nuit par là même aux intérêts des Juifs. La Diète polonaise et le gouvernement agissent dans un esprit traditionnel de tolérance. Le Parlement a voté des lois qui assurent aux Juifs non seulement l'égalité des droits, mais encore une autonomie et les droits des minorités. La nouvelle Constitution, votée en



mars 1921, confirme définitivement cette égalité et les privilèges. Le gouvernement polonais est fermement décidé à mettre en pratique la Constitution et les lois : les citoyens juifs, comme les autres, peuvent être sûrs que le gouvernement polonais ne pense pas à esquiver ses promesses et sa responsabilité. Mais, de son côté, le gouvernement attend des Juifs une aide efficace pour la Pologne. Cela suppose non seulement le loyalisme dans le pays, mais encore la cessation de la propagande anti-polonaise à l'étranger.

Le gouvernement a ordonné de prendre les mesures les plus sévères contre les militaires et les civils qui attaquent les Juifs. Les coupables sont déférés aux conseils de guerre. Les autorités civiles et militaires ont reçu des instructions formelles pour réprimer toutes violences et pour en éviter le renouvellement.

La bonne volonté du gouvernement polonais se manifeste aussi dans les sérieuses tentatives qu'il fait pour trouver la solution de la question juive aux conférences qu'il a organisées avec les représentants de la population juive.

Ce serait bien mal connaître Israël que de croire qu'il est satisfait de toutes ces capitulations. Ce qu'il veut ce n'est pas l'égalité, mais la domination. Aussi les exigences des Juifs augmentent chaque jour en raison des concessions qu'ils obtiennent, et le travail souterrain, mené à la fois par la ploutocratie et la démagogie juives, continue ; on a pu en constater les résultats dans la question de la Haute-Silésie.

— Dans un discours au Parlement, le député Grabsky a rendu les Juifs responsables de la baisse du change polonais. (Cf. *La Tribune Juive,* 16 septembre 1921).

D'un autre côté, *La Tribune Juive* avait déjà posé cette question dans son numéro du 15 juillet 1921 :

Le change polonais ne serait-il pas plus élevé si les Polonais dépensaient moins d'argent pour la propagande antisémite ?

Nous savons, en effet, que la Haute Banque Juive Internationale s'acharne à ruiner les pays qui prétendent se soustraire à la domination d'Israël.

— Le Ministre de la Guerre, répondant à une interpellation, a déclaré à la Diète que les avocats juifs doivent être éliminés des tribunaux de guerre où on a besoin d'hommes loyaux et sincères.

Le ministre des finances a organisé des cours d'été pour la préparation des cadres de fonctionnaires. Les aspirants doivent présenter le certificat de baptême. (*La Tribune Juive,* 29 juillet 1921).



RUSSIE. — De *La Tribune Juive*, 1er juillet 1921 :

Le *Daily Telegraph*, du 30 mai, publie une circulaire envoyée au mois de mars par la « Commission extraordinaire » aux organisations communistes secrètes à l'étranger. Cette circulaire dit :

Nous avons en nos mains des documents établissant la preuve de relations étroites entre l'organisation sioniste en Russie et le gouvernement anglais, pour lequel elle joue le rôle de bureau d'espionnage. Longtemps nous avons été très indulgents pour les sionistes et nous avons même permis à beaucoup d'entre eux de sortir de Russie, car ils avaient déclaré le faire pour les besoins du sionisme. Nous avons découvert cependant que ces personnes, ayant quitté la Russie, se mettaient aussitôt en rapport avec les agents de l'Entente, surtout de l'Angleterre et les fournissaient de documents importants et parfois leur révélaient des secrets de haute gravité. Dans les deux dernières années nous avons reçu beaucoup de renseignements sur le fait que les organisations sionistes travaillent la main dans la main avec les gouvernements de l'Entente et la bourgeoisie, afin d'éviter le mouvement ouvrier, partisan des idées communistes.

C'est pourquoi nous recommandons à nos camarades d'entraver par tous les moyens l'activité des sionistes, de renseigner sur elle la « Commission extraordinaire », de publier de temps en temps des brochures contre le sionisme, d'encourager les ouvriers juifs à quitter le parti sioniste, en représentant ce dernier comme un élément conservateur et monarchiste. Quant aux membres des syndicats, il faut les convaincre de ce que le sionisme est un mouvement bourgeois et nationaliste opposé aux intérêts de la classe ouvrière. Les ouvriers qui sont partisans du sionisme doivent être exclus des syndicats.

On fera bien de ne pas trop se fier à ces déclarations ; mais il faut en retenir l'accusation d'espionnage qui n'a rien d'invraisemblable.

— De *La Tribune Juive*, 15 juillet 1921 :

Chez les Juifs comme chez toute autre nation, il y a de bons et de mauvais éléments. A côté des Juifs, qui ont préparé et réalisé la révolution et qui participèrent aux horreurs bolchevistes, il y a des Juifs qui se sont insurgés contre la révolution, qui ont souffert du communisme, qui ont été fusillés par les bolchevistes.

Cela est évident, mais il est non moins vrai que toute révolution dévore ses enfants ; les 89 conduisent toujours aux 93. C'est pourquoi il nous suffit d'enregistrer l'aveu que les Juifs



ont « préparé et réalisé la révolution » russe qui devait être si funeste à la France et à ses Alliés en permettant aux Allemands de prolonger la guerre. Les Juifs révolutionnaires sont responsables du sang que cela nous a coûté ; et l'on peut ajouter que tous les Juifs sont plus ou moins révolutionnaires.

— M. A. du Chayla publie, dans *La Tribune Juive* du 12 août 1921, un article intitulé : « La théorie et la pratique de l'antisémitisme en Crimée ». C'est une attaque contre le général Wrangel et ses collaborateurs. Nous nous contenterons de relever ce passage :

...Pour l'arrière on organisait à Sébastopol des « fêtes populaires » sur le boulevard historique, au cours desquelles les personnages déjà nommés faisaient des discours. Un seul thème y était développé : la Sainte-Russie, cette belle Tsarine, cette fée des contes, est envoûtée par les brigands et les forçats, c'est-à-dire par ces révolutionnaires, qui agissent *selon les plans* des Sages de Sion, des Juifs-maçons de tous les pays...

M. A. du Chayla continue en décrivant des crimes plus ou moins authentiques commis par les auxiliaires du général Wrangel contre les Juifs. Tout cela éclaire d'un jour suffisant l'intervention de l'auteur dans la question Nilus et contre l'authenticité des « Protocols ».

— De *L'Univers Israélite*, 1er juillet 1921, p. 251 :

L'Assemblée constituante de la République de Sibérie orientale, qui s'est réunie à Tchyta, le 4 avril, compte 5 Israélites.

Dans tout mouvement révolutionnaire et anarchique, on trouve, nous ne saurions trop le répéter, un certain nombre de Juifs ; sans compter ceux qui demeurent dans les coulisses et qui ne sont pas les moins malfaisants.

— Dans son numéro du 2 septembre 1921, p. 463, *L'Univers Israélite* reproduit une note parue dans le *Mercure de France*, du 15 août, qui a pour but de réfuter la thèse d'après laquelle le bolchevisme serait dirigé par des Juifs. Il donne la liste des trente-trois Commissaires du Peuple qui forment actuellement le gouvernement des Soviets. Dans cette liste ne figurent que deux Juifs.

A notre époque, les véritables dirigeants ne sont pas toujours les hommes qui occupent officiellement le pouvoir ; et les



maîtres occultes de l'heure ne siègent pas dans les Conseils des Gouvernements. Ils se contentent de tirer les ficelles qui font agir leurs hommes de paille. Puis, il ne faut pas se fier aux statistiques tendancieuses des philosémites.

— De *La Tribune Juive*, 9 septembre 1921 :

Haïm Nahman Bialik, le grand poète, l'orgueil de l'hébraïsme russe se trouve depuis quelques jours à Constantinople. Avec la plus charmante courtoisie, il s'est prêté à notre interview.

De cette conversation, nous retiendrons la déclaration suivante :

L'antisémitisme et les pogroms ne figurant pas dans le programme du gouvernement bolcheviste, comme ils figuraient dans celui de la bureaucratie tsariste, les populations juives jouissent dans les pays soviétiques d'une tranquillité relative. Les Juifs ne sont pas les défenseurs du bolchevisme, mais ils redoutent, en leur for intérieur, le retour du régime autocratique, qui a laissé sur eux une forte empreinte de terreur.

Le Juif est devenu moins bolcheviste parce que le bolchevisme a supprimé le commerce et l'industrie ; mais il demeure révolutionnaire parce que tous les bouleversements ont servi et servent encore les intérêts d'Israël et ses rêves de domination universelle.

SUISSE. — Nous lisons dans *L'Univers Israélite*, 19 août 1921, p. 419, sous le titre : « Les Francs-Maçons contre l'antisémitisme » :

L'organe de l'Union des Loges suisses, *Alpina*, a publié un article, dont l'auteur, après avoir relevé l'absurdité des accusations antisémitiques, conclut ainsi : « Nous veillerons de notre côté, Francs-Maçons, à ce que l'antisémitisme ne soit jamais chez nous en Suisse, ni dans le monde profane, ni dans le monde maçonnique, un article d'importation ».

La Loge « Libertas et Concordia » de Coire, a de son côté, envoyé une lettre de protestation au *Bundner Tagblatt*, qui avait attaqué les Francs-Maçons, les Juifs et les bolcheviques.

— La Ligue des Femmes juives pour la défense de la femme juive et la protection de l'enfant juif a été constituée à Genève à la fin de 1920, à l'occasion de la première Assemblée générale de la Société des Nations. Elle a pour but : « 1° d'informer le gouvernement et l'opinion des peuples civilisés et avant tout les Associations internationales et nationales de femmes des atteintes portées à l'honneur de la femme et de l'enfant



juifs; 2° de créer un mouvement général, avant tout dans le monde féminin, en faveur d'une action internationale pour la défense et la protection de l'honneur de la femme et de l'enfant juifs dans les pays où cet honneur n'est pas sauvegardé par les pouvoirs publics et les mœurs; 3° d'appuyer toute œuvre générale de défense des Juifs lésés dans leurs droits d'homme, de citoyen et de minorité ethnique; 4° d'encourager toute publication propre à assurer ce résultat. Présidente, Mme Louis Lebach, 25, rue Lefort; Secrétaire, Mme Rose Aberson, 12, rue des Pitons, à Genève. (*L'Univers Israélite*, 19 août 1921, p. 416).

TCHECO-SLOVAQUIE. — **Beaucoup de Juifs ont pris part au Congrès international d'espéranto qui s'est tenu à Prague... Des Juifs faisaient partie du bureau d'organisation. (*La Tribune Juive*, 9 septembre 1921).**

YOUGO-SLOVAQUIE. — Extrait de *La Tribune Juive*, 9 septembre 1921 :

Les Serbes vivent en parfait accord avec les Juifs. L'auteur de ces lignes, qui a été plus d'une fois témoin de manifestations anti-jésuites les plus grossières, a été heureusement surpris par la complète loyauté du Serbe à l'égard du Juif « Choumadine ». Très souvent on ne l'appelle même pas Juif. Comme pour souligner leur loyale sympathie, les Serbes nomment très souvent les Juifs Choumadines : « Serbes de confession judaïque » (Srbin Mojsijève veroïspobesii)... Les Croates se montrent un peu plus froids vis-à-vis de leurs Juifs. Mais là également il ne peut être question de sérieuses manifestations anti-juives... Dans la Yougo-Slavie libérale et démocratique, la question juive sera résolue, nous en sommes profondément convaincus, plus rapidement et mieux que dans tous les autres pays d'Europe.

Cela aide beaucoup à comprendre l'attitude des Puissances alliées dans la question des Balkans, et éclaire d'un jour nouveau les derniers événements de Hongrie.

E. D'YLBERT.



BIBLIOGRAPHIE

Le Grand Arcane ou l'Occultisme dévoilé, par Eliphas LÉVI. Deuxième édition, revue et corrigée, un vol. in-8° carré de 234 pages. Paris, 1921, Bibliothèque Chacornac ; prix : 20 fr.

Cette édition du célèbre ouvrage d'Eliphas Lévi ne contient pas le premier livre qui est identique au *Livre des Splendeurs;* il renferme seulement la seconde partie : *L'art de soumettre les puissances*, et la troisième : *L'art de se faire servir par les esprits*. Ce travail est la clef des œuvres du grand occultiste, ce livre est son testament ; il est indispensable à tous ceux qui veulent essayer de pénétrer les arcanes du haut occultisme.

Une constatation s'impose après la lecture de ces pages : jamais leur auteur n'a dépouillé complètement la formation religieuse ; chez Eliphas Lévi, il est toujours demeuré quelque chose de l'abbé Constant, malgré les malheureux écarts de conduite où le prêtre est tombé. Et une fois de plus se vérifie la parole de l'Ecriture : *Tu es sacerdos in æternum*. Nous n'en voulons pour preuve que ces lignes entre beaucoup d'autres :

> Le besoin religieux existe dans l'homme : c'est un fait incontestable que la science est forcée d'admettre : à ce besoin correspond un sens intime particulier : le sens de l'éternité et de l'infini. Il est des émotions qu'on n'oublie jamais lorsqu'on les a ressenties une fois, ce sont celles de la piété.

Eliphas Lévi ajoute cette profonde vérité trop méconnue :

> L'homme qui ne croit pas est incomplet, il lui manque le premier de tous les sens intérieurs (page 128).



Tout ce passage serait à citer, mais nous devons nous borner. Ajoutons encore cependant cette déclaration :

« Nous ne saurions avoir, en religion, un plus parfait modèle que Jésus-Christ ». (p. 129).

A côté de ces belles pensées, nous rencontrons toutes les erreurs de la Gnose. Eliphas Lévi tient Homère pour

« Un initié de premier ordre » et il nous affirme que « le grand Arcane de la Haute Magie pratique est tout entier dans l'Odyssée ».

Il dit encore :

Le grand Arcane de la Magie, l'Arcane unique et incommunicable, a pour objet de mettre en quelque sorte la puissance divine au service de la volonté de l'homme.

Pour arriver à la réalisation de cet Arcane, il faut *savoir* ce qu'on doit faire, *vouloir* ce qu'il faut, *oser* ce qu'on doit et se *taire* avec discernement (page 38).

C'est la doctrine que les anciens Egyptiens tenaient ésotériquement renfermée sous le symbole du Sphinx.

Parlant de la Franc-Maçonnerie, Eliphas Lévi écrit :

La Franc-Maçonnerie n'est puissante dans le monde que par son redoutable secret si prodigieusement gardé, que les initiés, même des plus hauts grades, ne le savent pas (page 73).

Nous lisons dans les lettres d'Eliphas Lévi à son disciple le baron Spédalieri que publie en ce moment *Le Voile d'Isis :*

Toutes les sectes mystiques m'ont envoyé leurs ambassadeurs. Le Grand-Orient de France m'a demandé des instrutions et les Loges maçonniques les plus avancées m'ont accueilli sans frais et sans épreuves (1).

Ces rapprochements montrent quelle curieuse figure présente à nos yeux Eliphas Lévi, mais ils indiquent aussi — et c'est pour cela que nous les avons faits — le danger de son enseignement sur l'occultisme, pour ceux qui ne sont pas prémunis par une foi solide et une résolution inébranlable de ne s'en rapporter qu'au jugement infaillible de l'Eglise.

(1) *Le Voile d'Isis*, Avril 1921, p. 275. Lettre du 2 mars 1862.



⁂

Preuves et Bases de l'Astrologie scientifique, par Paul FLAMBART, ancien élève de l'Ecole polytechnique. 2e Edition (revue et augmentée), un vol de 210 pages. Paris, 1921, Bibliothèque Chacornac ; prix : 8 fr.

Ce livre, qui réfute les attaques dont l'astrologie est l'objet, est en même temps un inventaire des faits positifs que douze années d'étude expérimentale avaient déjà permis à l'auteur, en 1908, de recueillir sur plusieurs milliers de sujets. Tous ces faits ont trait à une correspondance entre l'homme et son ciel de naissance.

Les preuves données sont de diverses catégories quoique se ramenant toujours à l'application du *Calcul des Probabilités* et du principe des fréquences comparées qui sont basées sur des statistiques conduites scientifiquement (c'est-à-dire valables d'après la multiplicité des nombres et l'impartialité du choix).

⁂

Manifestations diaboliques contemporaines, par le comte Emmanuel DE ROUGÉ. Broch. in-8° de 64 pages. Paris, 1921.

L'auteur de cet ouvrage démontre que « le démon existe réellement » et qu' « il intervient dans le monde des humains ». C'est là une thèse évidente que, malheureusement, beaucoup de catholiques — sous prétexte d'esprit scientifique — n'admettent que mitigée par de nombreuses restrictions. Comme l'écrit très bien M. de Rougé :

> La suprême malice du diable au XXe siècle est de se faire ignorer. Il se contente de tirer les ficelles du magnétisme, du spiritisme, de la théosophie, de la Franc-Maçonnerie et du bolchevisme.

Ajoutons, pour rassurer les timorés, que cette brochure paraît avec l'imprimatur de l'Archevêché de Paris.



Un Précurseur du Bolchevisme, Francisco Ferrer, sa vie et son œuvre. Etude critique, par A. LUGAN. Broch. in-8°, 60



pages. Paris, 1921. Procure Générale, 3, rue de Mézières ; prix : 2 fr. 50.

On sait le bruit mené par la Franc-Maçonnerie et la Libre Pensée autour du révolutionnaire anarchiste fusillé à Montjuich ; tous ceux qui voudront avoir une idée exacte sur ce triste personnage feront bien de lire le consciencieux travail de M. A. Lugan. L'auteur écrit dans l'Avant-Propos qu'il a placé en tête de sa brochure :

J'ai voulu connaître cet homme. Des personnalités, bien placées pour savoir, m'ont documenté. J'ai à peu près tout lu de ce qu'on a écrit et dit pour ou contre lui. Je crois intéressant et utile de faire connaître au public le résultat de mon enquête. Je sais quelles passions se sont agitées et s'agiteront encore autour de ce nom. Parmi ces clameurs et ce brouhaha d'opinions entrechoquées, il est difficile de rester calme. Je voudrais cependant que mon témoignage fût impartial et ne rien avancer qui serait trahison de la justice et de la vérité...

Et M. A. Lugan ajoute :

En m'engageant dans la vie du fusillé de Montjuich, je n'étais nullement décidé à le trouver coupable.

D'autre part, l'heure m'a paru propice de faire la lumière sur un personnage que la maladresse des uns et l'ignorance des autres, exploitées par l'habileté de quelques anarchistes et autres violents sectaires, ont mis sur le pinacle et présenté au monde comme une gloire et un bienfaiteur de l'humanité, martyrisé par des héritiers de Torquemada. Si les horreurs du bolchevisme russe ont soulevé le dégoût de tant d'esprits qui s'étaient joints à la foule psalmodiant le thrène funèbre autour du fusillé de Montjuich, ils devront avouer leur erreur en constatant que leur héros vécut en bolcheviste et ne travailla qu'à réaliser le bolchevisme en Espagne et ailleurs.

Enfin, l'auteur déclare :

Tous les documents cités dans ce travail, dont nous n'indiquons pas la source, ont été saisis au domicile de Ferrer, lors des perquisitions qui y furent faites, à deux reprises différentes. Nous avons, de dessein formé, écarté tout ce qui ne portait pas la marque évidente de l'authenticité.

Si maintenant nous passons rapidement en revue le savant opuscule de M. A. Lugan, nos lecteurs comprendront pourquoi l'anarchie, la Franc-Maçonnerie, la Libre Pensée et toute la



secte ont mené une si violente campagne en faveur du triste héros de Barcelone.

Ferrer était un esprit primaire dans toute l'acception exacte du mot, c'est-à-dire celui qui n'a rien approfondi et a tout effleuré (p. 7). Né dans une famille de laboureurs, enfant de chœur, puis employé de commerce à Barcelone, en 1873, à l'âge de quatorze ans. En 1878, il devient contrôleur de billets sur la ligne de Cerbère à Barcelone. En 1884, il est affilié à la L.˙. Vérité, à l'Or.˙. de cette dernière ville. Puis nous le trouvons marchand de vins à Paris, en 1885, et professeur d'espagnol au Cercle d'enseignement populaire et au Grand-Orient de la rue Cadet. Entre temps, il abandonne sa femme et ses enfants pour mener une vie d'inconduite (p. 11). Il revient en Espagne comme délégué au Congrès de la Libre Pensée à Madrid, 1892 (p. 19). Il publie, en 1897, son unique livre, une grammaire : *L'Espagnol pratique.*

M. Lugan raconte comment l'anarchiste Ferrer parvint à capter la fortune de deux femmes catholiques, la mère et la fille, pour fonder une école mixte anarchiste : ni Dieu, ni patrie, ni rien.

L'école moderne de Barcelone, séminaire d'anarchie, créée en 1905, comptait 77 garçons et 49 filles ; elle avait 47 succursales dans la province et un grand nombre dans les autres provinces (p. 27). En janvier 1908, Ferrer a créé, à Bruxelles, une revue mensuelle, *l'Ecole Rénovée* ; elle devient hebdomadaire en janvier 1909, à Paris. Il fonde une « Ligue internationale pour l'éducation rationnelle de l'enfance », sous la présidence honoraire d'Anatole France, avec le concours de la Franc-Maçonnerie et de l'anarchie internationales.

En Italie, il assiste au Congrès de la Libre Pensée, à Rome, 1904, et lance, à Turin, en 1908, *La Guerre sociale* (p. 29).

Ferrer avait été arrêté, à Madrid, en 1906, lors de l'attentat le jour du mariage du roi, puis relâché par ordre.

Survient la révolution de 1909, à Barcelone : Incendies des couvents, des églises, des établissements de bienfaisance, etc., assassinats de prêtres, de religieux et religieuses, etc. Les principaux meneurs et instigateurs sont les professeurs des écoles modernes de Ferrer. Celui-ci est arrêté, jugé et condamné à mort. Comme le signale M. A. Lugan, tous les témoins qui ont déposé contre Ferrer étaient de ses partisans républicains, radicaux, anarchistes, révolutionnaires ; pas un seul témoignage de prêtre ou religieuse (p. 43).



On sait la campagne faite pour empêcher l'exécution de la sentence : elle fut surtout menée par l'étranger et la secte internationale.

En Espagne, personne ne soutint Ferrer ; M. Moret, chef des libéraux, déclara que la condamnation devait être exécutée... Pie X intervint en faveur du condamné.

Après la mort de Ferrer, fusillé à Montjuich, la Franc-Maçonnerie internationale mena une agitation politique, dont on a gardé le souvenir. Les Loges de la Maçonnerie latine, Grands-Orients de France, de Belgique et d'Italie firent paraître de violentes protestations. Et l'on vit se continuer et s'accentuer la touchante alliance conclue, par l'intermédiaire des Juifs, lors de l'Affaire Dreyfus, entre les bourgeois francs-maçons et les socialistes anarchistes. L'aboutissement logique est le bolchevisme, œuvre de la ploutocratie et de la démagogie juives, annoncé par les *Protocoles des Sages de Sion*.

Malgré sa brièveté, l'étude de M. A. Lugan est un bon document à lire et à garder.

*
**

Le Règne social du Sacré-Cœur. Première partie : Exposé doctrinal par S. G. Mgr NÈGRE, archevêque de Tours ; deuxième partie : Exposé historique, par Georges DE NOAILLAT, directeur du *Hiéron* de Paray-le-Monial. Un vol. in-18° ; Paray-le-Monial, Secrétariat du *Hiéron* ; prix : 3 fr., *franco*.

Parmi le grand nombre d'ouvrages traitant du Sacré-Cœur, celui-ci mérite une place à part et tranche sur tous les autres. Il ne s'agit plus ici de considérations morales ou de pieuses élévations. C'est la doctrine même de la royauté sociale du Sacré-Cœur exposée par un théologien de premier ordre, déjà bien connu à Rome et en France, avec une rigoureuse précision de termes, une puissance d'analyse et une émotion prenante qui ne laissent place à aucun doute et jettent tout esprit loyal à genoux devant la royauté d'amour du Christ-Jésus.

La partie historique nous fait retrouver les qualités d'esprit de M. de Noaillat. Très averti, judicieux et clair, il promène son kodak sur tous les points du monde chrétien. Il évite à dessein toute formule littéraire, et c'est par un simple exposé de faits réels, incontestables, dont le cercle va s'élargissant sans cesse de la France aux plus lointaines contrées, qu'il



établit un splendide hommage au Cœur du Christ, foyer d'amour, seul rempart aux haines déchaînées par le bolchevisme et la maçonnerie.

⁂

F.-Ch. Barlet : *Almanach astrologique pour 1921*, avec la collaboration de MM. Boudineau, Blanchard et Tamos. Paris, 1921, in-16°, avec figure et tableaux. Bibliothèque Chacornac ; prix : 3 fr.

Dr R. Allendy : *La Table d'Emeraude d'Hermès Trismégiste*, avec les commentaires de l'Hortulain. Préface de J. Charrot ; Frontispice hors-texte, commenté par A.-M.-A. Gédalge. Paris, 1921, in-16°. Bibliothèque Chacornac ; prix : 3 fr.

Nous avons trop souvent parlé de *la Table d'Emeraude* aux lecteurs de la Revue pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'intérêt que présente ce petit volume. Quelle que soit l'origine de cette œuvre, attribuée à Hermès Trismégiste, mais qui ne figure pas dans la traduction de M. L. Ménard. tous ceux qui s'occupent d'occultisme seront heureux de posséder un texte qu'il fallait rechercher dans différents ouvrages.

L'étude de *la Table d'Emeraude* est d'autant plus intéressante que les récents travaux scientifiques sur la constitution de la matière et l'énergie semblent donner raison à l'aphorisme d'Hermès : « Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas pour faire les miracles d'une seule chose ». Si, comme certains savants actuels l'affirment, l'atome est composé d'ions tournant en spirale autour d'un centre commun avec une vitesse et une énergie extraordinaires, il faudrait voir là la reproduction des grandes nébuleuses spirales que montrent les télescopes. Et alors on devrait admettre que la tradition occulte avait connu cette vérité plusieurs milliers d'années avant notre époque. L'étude de l'occultisme nous réserve encore, peut-être, quelques surprises de ce genre.



La Lumière de l'Asie, la vie et la doctrine de Gautama,

prince indien et fondateur du Bouddhisme (selon le récit d'un Bouddhiste indien), par Edwin Arnold, traduit de l'anglais par Léon Sorg. Deuxième édition, revue et corrigée, 1 vol. in-8°. Paris, 1921. Bibliothèque Chacornac ; prix : 10 fr.

L'auteur de la traduction nous dit, dans l'Avant-Propos, placé en tête de ce volume :

Ce poème, qui résume sous une forme attrayante, la merveilleuse légende et la sublime doctrine du Bouddha, a plus contribuée à les divulguer dans les pays anglo-saxons que les volumineux et savants ouvrages écrits sur le même sujet ; il a eu cinquante éditions à Londres, plus de cent aux Etats-Unis ; en outre, il a été traduit en plusieurs langues européennes et orientales, et dans l'Inde il est devenu classique.

Les efforts de la Contre-Eglise apparaissent nettement dans les lignes suivantes (p. 12) :

Le bouddhisme renaît sous les auspices de la Société théosophique, et, associé au védantisme, avec lequel il a tant de points communs, se répand en Europe et en Amérique. Ajoutons que le christianisme, ramené à sa pureté primitive par de grands esprits comme Tolstoï, présente des ressemblances frappantes avec la doctrine du Bouddha, dont il a vraisemblablement subi l'influence.

Ainsi, l'humanité tout entière s'achemine peu à peu vers cette religion de l'avenir..., que Bouddha, le premier, a enseignée et dont il a été l'un des plus parfaits modèles.

Le poème raconte ensuite la légende de Siddharta Gautama, prince indien qui vivait de 620 à 543 environ avant l'ère chrétienne, et comment il devint un Bouddha. Puis, le livre se termine par un exposé de la doctrine du Bouddhisme, laquelle n'est, en somme, que le panthéisme et l'agnosticisme, systèmes philosophiques en complète opposition avec le christianisme. Les citations suivantes, empruntées à cette dernière partie de la traduction, feront justice de l'extravagante prétention affichée par les théosophes, lorsqu'ils veulent rapprocher la morale sublime révélée par Notre-Seigneur Jésus-Christ des enseignements de Çakya-Mouni :

Les livres enseignent qu'avant toutes choses existaient les ténèbres et Brahma méditant seul dans la nuit ; ne contemple pas Brahma ni l'origine ! Ni lui ni aucune lumière ne peuvent être vus avec des yeux mortels, ni connus à l'aide de l'esprit humain... Les astres suivent leur cours et ne questionnent pas... (p. 139).



Qu'a de commun la pensée suivante avec la miséricorde divine de Jésus :

Ne priez pas ! Les Ténèbres ne s'éclaireiront pas ! Ne demandez rien au silence, car il ne peut parler !... N'attendez rien des Dieux impitoyables, en leur offrant des dons et des hymnes... (p. 140).

Ecoutez, je vais vous montrer la vérité ! Plus bas que l'enfer, plus haut que le ciel, plus loin que les étoiles les plus lointaines, au delà du séjour de Brahma, il y a une Puissance stable et divine, qui existait avant le commencement et n'aura pas de fin, éternelle comme l'espace et sûre comme la certitude, qui se meut vers le bien et ne subit que ses propres lois... Elle ne connaît ni la colère ni le pardon... (p. 141).

C'est la doctrine si profondément désolante du *Karma,* à laquelle se rattache l'idée non moins pénible de la Réincarnation :

La vie de chaque homme est le résultat de ses existences précédentes... (page 142).

Donnons encore ces enseignements sur le « Sentier » qui conduit au Bonheur nirvanique :

Vous qui voulez suivre la route du milieu, tracée par la claire raison et aplanie par la douce Quiétude, vous qui voulez prendre le chemin élevé du Nivarna, écoutez les quatre nobles Vérités :

La première Vérité est celle de la *Douleur*... la vie que vous aimez est une lonue agonie ; ses peines seules demeurent...

La seconde Vérité est la *Cause de la Douleur*. Quelle souffrance vient d'elle-même et ne vient pas du désir ?...

La troisième Vérité est la *Cessation de la Douleur*. C'est la paix qui doit vaincre l'amour du Moi et l'attachement à la vie...

La quatrième Vérité est la *Voie*. Il est ouvert large et uni, accessible à tous les pieds, aisé et proche, le *Noble Sentier Octuple,* qui va tout droit à la paix et au refuge... (page 144).

Les huit rameaux de ce « Sentier » sont : *Doctrine droite, Intention droite, Langage droit, Conduite droite,* et quatre routes plus élevées : *Pureté droite, Pensée droite, Solitude droite* et l'*Extase droite* (Cf. p. 146).

L'initiation comporte quatre degrés. Dans le premier, on connaît les Nobles Vérités et la Route Octuple qui mène au

Séjour béni du *Nivarna*. Celui qui arrive au *Deuxième Degré,* affranchi des doutes... délivré des prêtres et des livres, n'aura plus qu'une existence à vivre.



Au troisième degré, la vie est terminée. Le quatrième est celui qu'atteignent les « Saints — les Bouddhas — aux âmes immaculées ». (Cf. p. 146). Quel est cet état ?

Celui qui se tient sur ces cimes neigeuses... est arrivé dans la zone du *Nirvana*... Son Moi disparait et se fond dans l'Univers ; si d'aucuns enseignent que le *Nirvana* est la cessation de l'être, dites-leur qu'ils mentent. Si d'aucuns enseignent que le *Nirvana* c'est vivre, dites-leur qu'ils se trompent, car ils ne savent rien à ce sujet, ils ignorent quelle lumière brille au-dessus de leurs lampes brisées, et que la félicité est en dehors de la vie et du temps (page 147).

Et après ce grand aveu d'agnosticisme, d'ignorance sur les fins dernières, le Bouddha « est allé au NIRVANA où vit le Silence ». (Cf. p. 150).

Qu'y a-t-il de commun entre ces rêveries orientales et la révélation divine, si pleine d'amour et de miséricorde, apportée au monde par le Fondateur de la Sainte Eglise Catholique et prêchée par les Apôtres et leurs successeurs depuis dix-neuf siècles ?



La Musique de l'Esprit, par AMY SAGE. Démonstration des huit modes parfaits et de l'harmonie prototype de la Musurgie. Libraírie Chacornac ; prix : 2 fr.

Réalisation de la Musurgie ; premiers chants magiques dans le mode Myste, avec une Etude sur l'ésotérisme de la Musurgie montrant la différence qui existe entre cet art et la musique.

Bibliothèque Chacornac, 11, quai Saint-Michel, Paris, 1921 ; prix : 10 fr.

Six poésies et mélodies, irisées pour piano, par Fidel AMY SAGE : *La Magie du Barde, L'Incantation du Barde, La Harpe du Barde, Le Songe du Barde, La Promenade du Barde, La Puissance du Barde.*

NÉCROLOGIE

La *Revue Spirite*, septembre 1921, p. 288, annonce la mort de M. l'abbé Petit, décédé à *Romescamps* (Oise), le 5 juillet dernier, à l'âge de quatre-vingts ans.

Adepte fervent du spiritisme, M. Petit avait fini par sortir de l'Eglise. Nous lisons dans l'article nécrologique que lui consacre M. Léon Denis :

Il eut sur ce point de fréquents démêlés avec son évêque et finit par renoncer à la pratique du sacerdoce, tout en continuant à porter la soutane.

Il appartenai t à la race des Loisy, des Loison, des Lamennais, etc., de tous ces fiers génies qui ont brisé à coup d'aile la cage étroite où le catholicisme romain avait voulu les enfermer...

M. Petit a publié un ouvrage sur la *Rénovation religieuse* :

Il y expose les raisons qu'il avait de croire à une évolution forcée de l'Eglise de France qui, pour vivre, prospérer et grandir, devra rompre avec la curie romaine. Il rêvait d'une application élargie des trois célèbres propositions de Bossuet, et à la constitution d'une Eglise nationale indépendante.

M. Léon Denis ajoute :

Quelques jours avant sa mort, il m'écrivait, sous la plume de son neveu, la lettre suivante: « Mon cher frère et ami, que de fois je pense à vous ! Mais, non seulement je suis aveugle, mais depuis trois mois passés je suis couché, au lit, pouvant à peine me relever quelques instants. Ah ! que la vieillesse est dure. L'invisible me laissait espérer des jours heureux... De belles choses nous étaient annoncées pour après la guerre. Il devait surgir une réformation religieuse dont nous ne voyons pas encore les premiers rayons.

» La rénovation n'atteindra pas l'Eglise proprement dite ou la laissera de côté pour construire quelque chose de neuf.

» D'abord, séparation du Vatican, ensuite abolition du célibat, puis enseignement sévère que Dieu demande à être adoré en Esprit et en



Vérité ; ensuite, établissement du spiritisme sur des formes nettement déterminées avec le concours de l'Eglise invisible, puis annonce publique que le spiritisme n'est autre chose que la Communion des Saints, insérée dans le Symbole des Apôtres, et contre lequel le Pape, ni personne, ne parviendront à soulever une objection.

...Je crois ne pas me tromper en vous disant que les grands changements n'arriveront que sous le successeur de Benoît XV... »

Cette lettre est curieuse à méditer. L'orgueil et la chair ont toujours été et demeurent le grand écueil des âmes dévoyées.

***

— M. Alfred Percy-Sinnett, qui fut à la fois dupe et probablement complice de Mme H.-P. Blavatsky et du Colonel Olcott, est mort, à Londres, le 25 juin dernier. Son corps a été incinéré à Golden-Green. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Il a publié des ouvrages théosophiques, entre autres : *Le Monde Occulte, Le Bouddhisme ésotérique, Le Développement de l'Ame,* etc.

***

— M. Paul Pillaut, fondateur du *Fraterniste* et de l'Institut de Psychothérapie de Sin-le-Noble, est mort le 9 juillet dernier. C'était un adepte fervent du spiritisme ; nous avons eu souvent l'occasion de parler de cette secte dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes,* avant la guerre.

ERRATUM :

Lire *page 623*, 20e ligne : siastiques, mais encore Nous-même, en vertu du devoir de Notre sollicitude apostolique, Nous invoquons, par Nos présentes Lettres et réquérons instamment, à l'effet de leur exécution, l'assistance et le secours de tous les princes, etc...

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue Georges-Clemenceau — Nevers.



